Bulletin de l'Académie du Var

Bulletin de l'Académie du Var
Année 2007

Nouvelle série

Tome VIII

Le *Bulletin de l'Académie du Var* paraît depuis 1833
grâce à une importante participation financière
du Conseil général du Var

Toulon, Académie du Var, 2008

Le *Bulletin de l'Académie du Var* est publié par :

ACADEMIE DU VAR
(association loi 1901)

Passage de la Corderie
83000 Toulon — France
Téléphone 04 94 92 62 67
Site Internet : http://www.academieduvar.org
Mél. : acadvar@ifrance.com
Permanence le lundi de 14 h 30 à 16 h 30

Jean-Paul MEYRUEIS, *président*.
André BERUTTI, *vice-président et secrétaire général*.
Christian PROSPERINI, *secrétaire des séances*.
Jean-Yves BRY, *trésorier*.

Directeur de la publication : Jacques KERIGUY.
Responsable de la rédaction : Dominique AMANN.

Comité de rédaction : André BERUTTI, Philippe DEVERRE, Jean-Paul MEYRUEIS, Dominique AMANN, Gilbert GUIRAUD (commission de littérature), Henri-Pierre GERVAIS (commission des sciences), Paul BOIS (commission d'histoire et d'archéologie), Jean PERREAU (commission des beaux-arts).

Imprimeur : Imprimerie HEMISUD, parc tertiaire Valgora, avenue Georges Charpak, 83160 La Valette-du-Var.

Parution : juin 2008.
Dépôt légal : juin 2008.

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
La loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, article 41 alinéas 2 et 3, n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » ainsi que « les analyses et courtes citations ». L'article 40 alinéa 1er de la même loi prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. »

En une de couverture : *Le Port de Toulon (1854)*, tableau de Morel-Fatio (détail). Toulon, musée de la Marine. Photographie J.-P. M.

© Académie du Var, 2008.

ISSN 1148-7852

SOMMAIRE

L'Académie du Var 9

PREMIÈRE PARTIE

LES HEURES DE L'ACADEMIE DU VAR

Louis Figuier et la transmission du savoir
Discours de réception de M. Henri-Pierre GERVAIS 17
Réponse du vice-amiral d'escadre Jean GUILLOU 27
L'expressionnisme modéré de Willy Eisenschitz (1889-1974)
Discours de réception de M. Jean PERREAU 31
Réponse du Dr Pierre LAPRAS 56
Carmen, de l'incandescence cigarière au mythe moderne. Yves STALLONI 61
Vauban. Rémi MONAQUE 73
Apollinaire. Une liaison dangereuse du poète des tranchées. Roland BILLAULT 91
Particularités et originalité du destin des îles d'Hyères. Hubert FRANÇOIS 97
Derrière la parole, la programmation neurolinguistique. Nicole MAZO 105
Éloge du scepticisme. Philippe GRANAROLO 115
Alfred Guichon de Grandpont.
Conférence du commissaire Jean-Noël BEVERINI 127
Crux (Franz Liszt). Histoire et partition. Dominique AMANN 129

COMMUNICATIONS DES SEANCES PRIVEES

À quoi sert un préfet ? Charles-Noël HARDY 137
Raison et Foi : un dialogue impossible ? Philippe GRANAROLO 138
L'orgue. Monique DAUTEMER 143
La valse lente des continents. Anne SOHIER-MEYRUEIS 144
Plongée vers le nanomonde. Geneviève NIHOUL 155
Le roman médical ou médecine et littérature. Jean-Max TIXIER 159
Juan Fernandez, pilote des mers du Sud. Robert GIANNONI 164
Fortunette des Baux, muse « généreuse » du Félibrige. Pierre ROUBERT 170
Ignace-Philippe Semmelweis. André BERUTTI 175
Une reine égyptienne à Cherchell. Roland BILLAULT 181
La société des gens de mer au Moyen Âge. Christiane VILLAIN-GANDOSSI 185
Montaigne, de l'écrivain. W.-J.-A. BOTS 194
Francisco de Orellana, l'inventeur des Amazones. F. GOUDARD 198
Beaumarchais, Lettres à une amoureuse. Yves STALLONI 204
Impressions d'Indochine 2007. Philippe DEVERRE 211
La relation médecin-malade : vieille lune ou valeur pérenne ? Yves VANEL 215
Louis XIV au château de Solliès, le 6 février 1660. Monique BROUSSAIS 219
Les Cosaques. Constantin LOUGOVOY 225
Esthétique de la calligraphie et de la peinture chinoise. Antoine ANTOLINI 229
Le Conservatoire du littoral. Maurice TAXIL 230
Jean-Louis Girardin de Vauvré. Pierre LASSERRE 235
Le Dr Bernard Cunéo. Patrick BUFFE 240

Le sel, ancienne monnaie africaine. Djibril SAMB 249
La marche héroïque des soldats du Roy. André BERUTTI 251

POEMES

Les Confins. Daniel GISSEROT 253
Le Vieil Olivier. Henri-Maurice STEIL 253
Avis de recherche. Yves VANEL 254
Poème à trois amis. Any ISSALÈNE 256
La Source. Any ISSALÈNE 256
Noël. Any ISSALÈNE 257
Sur le lac d'Esparon. René STREIFF 257
Du temps du charbon. Constantin LOUGOVOY 258
Les Compagnons de vadrouille. Jean BRACCO 259
Les Saisons de la vie. Michel HEGER 260
Message d'espoir. Michel HEGER 261
La Complainte du gribouilleur. Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE 262
Demain. Josette SANCHEZ-PANSART 262
Trois impressions de Venise. Jean-Max TIXIER 263
L'Arc et le Trait. Jean-Max TIXIER 264
Buvons à la fontaine. René STREIFF 266
L'Ogresse et le Crocodile. Antoine MARMOTTANS 267

DEUXIÈME PARTIE

COMMISSION DE LITTERATURE

Marcel Proust
Bergson et Proust. Philippe GRANAROLO 271
Le Marcel Proust de La Recherche *: patient ou clinicien ?* Pierre NAVARRANNE 275
Snobisme et art chez Marcel Proust. Roland BILLAULT 281
Proust et le cinéma. Jean-Yves BRY 285
Les limites du rêve chez Dino Buzzati
Dino Buzzati, Le Chien qui a vu Dieu. J.-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE 292
Buzzati arpenteur de frontières. Philippe GRANAROLO 297
Deux « romans d'atmosphère ». Roland BILLAULT 303
Dino Buzzati : l'hypothèse de l'erreur. Yves STALLONI 306
Lautréamont, Laforgue, Supervielle : trois poètes de la Plata
Préambule. Daniel GISSEROT 313
L'Uruguay au temps des poètes. Lucien PROVENÇAL 313
Les métamorphoses de l'âme chez Isidore Ducasse. Daniel GISSEROT 316
Laforgue et la poésie oblique. Yves STALLONI 321
Jules Supervielle le conteur ou la dérive du rêve. J.-É. MAROT DE LASSAUZAIE 330
Supervielle ou la détresse sublimée. Roland BILLAULT 335

COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

Les Balkans
Présentation. Paul BOIS 341
Les Turcs en Europe. Yves VANEL 344
Les Dardanelles. Jean GUILLOU 352
Flux et reflux en Europe du Sud-Est (1939-1945). Henri-Pierre GERVAIS 356
Le Dr Schweizer et son hôpital à Lambaréné. Paul BOIS 362
L'évacuation des catholiques du Nord-Vietnam. B. BROUSSOLLE et L. PROVENÇAL 363

Toulon et sa frontale maritime. Bernard GAUTIER 381
La marine suisse. Paul BOIS 385
La Gascogne a-t-elle été une colonie viking ? Pierre GOUTX 393
Les grandes chroniques de France. Jean LACHARD 399
La Légion étrangère, arme de tradition. Philippe BARJON 403

COMMISSION DES SCIENCES
Le carbone dans tous ses états : du diamant aux nanotubes. Geneviève NIHOUL 409
Neandertal cet inconnu. Anne SOHIER-MEYRUEIS 417
L'énergie éolienne. Michel COLAS 427
Naissance de l'Univers et de la matière. Geneviève NIHOUL 432
La navigation : un art devenu banal ? Philippe DEVERRE 442

COMMISSION DES BEAUX-ARTS
La gravure. Louis IMBERT 449
Genèse d'une sculpture. Dominique OTTAVI 452
Quelques repères dans l'histoire de la photographie. Yves DE KERMEL 453
Martin Luther, musicien. Dominique AMANN 458
Baroque et musique. Monique DAUTEMER 465
Baroque et classicisme dans les arts plastiques. Jean PERREAU 467
La musique baroque en Amérique latine. Dominique AMANN 478
Le baroque andin : architecture, sculpture, peinture. François GOUDARD 479
Visite du théâtre de Toulon. Monique DAUTEMER 486
LVII[e] *Salon de l'Académie du Var*. Vernissage du 14 mars 2007 487
Prix Pierre Puget 505

PALMARES DES PRIX DE L'ANNEE 2007
Allocution du président 507
Concours de poésie 508
Concours de prose 510
Prix d'histoire 515
Prix aux étudiants de l'université
Mastère de lettres. Yves STALLONI 517
Mastère de droit. Yves ARTRU 519
Mastère de sciences. Geneviève NIHOUL 521

ÉLOGES FUNEBRES
du P[r] Jean Brisou, par Bernard BROUSSOLLE 523
de M. Philippe Meyer, par Jean PERREAU 526

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2008
Allocution d'ouverture, par le président Jean-Paul MEYRUEIS 531
Rapport moral 2007 par le secrétaire général André BERUTTI 533
Rapport financier 2007 par le trésorier Jean-Yves BRY 542

TROISIÈME PARTIE

Conseil d'administration pour l'année 2008 549
Membres actifs résidants 551
Listes détaillées des membres 552
Organismes destinataires du *Bulletin* 567
Liste générale des membres élus 573

Portrait du D^r^ Gustave Lambert,
historien de Toulon, président de l'Académie du Var (1870-1872 et 1887-1889)
DE FRAYSSEIX, 1897, huile sur toile 0,915 m × 0,725 m
(Toulon, musée de la société des Amis du Vieux-Toulon)
(Photographie J.-P. M.)

L'ACADÉMIE DU VAR

L'Académie du Var est, depuis 1992, l'une des vingt-neuf académies de province réunies sous l'égide des cinq académies de l'Institut de France au sein de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts.

Bref historique

L'Académie du Var compte, parmi ses pères spirituels, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) qui, par sa correspondance et son savoir universel, gouverna jusqu'en 1637 la république des lettres, sciences, arts, inscriptions, antiquités, médecine, agriculture et jardins, réunis à partir de son cabinet d'Aix-en-Provence et de sa maison natale de Belgentier.

En 1796, il existait à Toulon une Réunion littéraire. Par arrêté du 7 février 1800, l'administration centrale du département du Var créa la Société des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, à l'initiative d'officiers de santé de terre et de mer, associés à des professeurs de l'école centrale. L'officier de santé Giraudy en fut le premier président.

Cette société d'émulation se transforma, en 1811, en Académie des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, dont le premier président fut le médecin de la Marine Hernandez.

Le ministre de l'Intérieur reconnut son existence en 1817, sous le nom de Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Ce fut la consécration. En 1868, elle se transforma en Société académique du Var et prit définitivement le nom d'Académie du Var en 1878. Elle fut reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1933.

But statutaire et fonctionnement

« Favoriser par son concours et ses encouragements le développement de la vie littéraire, scientifique et artistique et surtout l'étude des questions pouvant intéresser la région dont le Var fait partie. »

Son siège est situé dans le bâtiment historique de la corderie de l'arsenal, longeant la place d'Armes, à Toulon.

L'Académie du Var est pluridisciplinaire et réunit des historiens, des scientifiques, des littéraires, des poètes, des artistes (peintres, sculpteurs, artistes dramatiques et lyriques...).

Elle comprend :

— une commission des sciences ;

— une commission d'histoire et d'archéologie, qui décerne chaque année un prix ;

— une commission de littérature, qui organise chaque année un concours international de poésie ;

— une commission des beaux-arts qui organise un Salon annuel.

Outre ses réunions privées, elle donne des conférences publiques mensuelles, les Heures de l'Académie du Var, et organise des journées publiques à thème, les Tables rondes, dont les communications font l'objet d'une publication particulière.

L'ADMISSION se fait par élection.

L'académie comprend cinquante fauteuils de membres actifs résidants, des membres d'honneur, des membres émérites, des membres bienfaiteurs (non élus), des membres actifs non résidants, des membres associés et des membres correspondants étrangers, soit un total d'environ deux cent vingt membres.

LA COTISATION ANNUELLE est fixée à cinquante euros pour les membres actifs et les membres associés. Elle est due à partir du 1er janvier et doit être versée avant le 15 avril.

Publications

L'Académie du Var publie, grâce au soutien du conseil général du Var, depuis 1833, un bulletin annuel, le *Bulletin de l'Académie du Var*, diffusé à six cents exemplaires dans les bibliothèques universitaires, scolaires, municipales et académiques du Var, des autres départements et du monde entier. Il est un ambassadeur de la culture varoise.

Sa collection, conservée dans sa bibliothèque, est une source importante de renseignements sur Toulon et le Var. La Bibliothèque nationale de France la conserve sous la cote Z-28584.

La bibliothèque de l'académie possède également les bulletins des principales sociétés académiques françaises, les œuvres de ses membres, soit environ quatre cents livres, et des centaines d'autres ouvrages.

AVIS AUX AUTEURS

Les textes des Heures seront publiés dans la limite de quatorze pages pour une conférence, ou de seize pages pour un discours de réception suivi d'une réponse, au format du présent *Bulletin*. Les textes ne doivent pas excéder quarante-cinq mille caractères pour une conférence et soixante mille pour un discours, espaces inclus.

Les textes des séances privées et des commissions doivent impérativement être accompagnés d'un résumé d'au maximum neuf mille signes, espaces inclus. S'il n'est pas retenu pour la publication, le texte intégral est conservé dans les archives de l'académie, où il peut être consulté.

Une commission du *Bulletin* procède au choix des textes à faire paraître.

Prix décernés par l'Académie du Var

L'Académie du Var attribue chaque année un prix de poésie, un prix d'histoire et le Prix de l'Académie du Var, ouverts à tous les candidats de langue française, quelle que soit leur nationalité. Les membres de l'académie sont exclus de ces concours.

L'Académie du Var, en concertation avec les établissements universitaires de la région toulonnaise, décerne un prix aux meilleurs mastères de lettres, de sciences et de droit.

CONSISTANCE DES ENVOIS

1. Pour le concours de poésie, les candidats enverront un recueil imprimé publié au cours des deux dernières années ou, à défaut, un ensemble de poèmes réunis en recueil et affectés d'un titre général.

2. Pour le concours d'histoire, les candidats enverront un texte inédit n'excédant pas cent pages dactylographiées. Les sujets seront soit des mémoires originaux en

histoire ou en archéologie, soit des remises en question, à la suite de recherches personnelles de l'auteur, de thèmes déjà connus. Ils devront se rapporter à la Provence et à son environnement continental ou maritime. Ceux concernant le Var seront particulièrement appréciés.

3. Pour le Prix de l'Académie du Var, les auteurs ou leurs éditeurs enverront deux exemplaires d'un ouvrage traitant totalement ou partiellement du département du Var, publié en langue française au cours de l'année civile précédant la date d'attribution du prix, et répertorié dans la Bibliographie nationale française.

4. Les textes et ouvrages présentés doivent n'avoir été primés dans aucun autre concours, quelle que soit sa forme.

REGLEMENT DES CONCOURS

1. Chacun des concours est doté de prix dont les montants sont fixés tous les ans, et de mentions.

2. Un diplôme de l'Académie du Var est délivré aux bénéficiaires de prix et de mentions.

3. Tout lauréat ayant obtenu un premier prix est classé hors concours pour les années à venir, dans la discipline qu'il avait choisie.

4. Les envois, imprimés ou dactylographiés, doivent parvenir en double exemplaire, sous pli non recommandé, avant le 1er mars de l'année du concours, à « Académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon, France », l'adresse comportant la mention : « Concours de poésie », « Concours d'histoire » ou « Prix de l'Académie du Var ».

5. Pour les concours de poésie et d'histoire, afin de préserver l'anonymat, un code comportant deux lettres majuscules et trois chiffres, doit être inscrit sur le ou les textes, ainsi qu'au recto d'une enveloppe cachetée, contenant une fiche d'identité du candidat : nom et prénoms, nationalité, âge, profession et adresse. Cette enveloppe est placée, avec les envois, dans l'enveloppe d'expédition.

6. Les envois non retenus ne sont pas rendus aux auteurs.

7. Les jurys se réunissent au mois d'avril de l'année du concours et tous les candidats sont individuellement informés des résultats. Le palmarès est proclamé au cours d'une séance publique ultérieure et publié dans le *Bulletin de l'Académie du Var*, de diffusion internationale.

NOTA. Le règlement complet des prix mentionnés ci-dessus peut être consulté sur le site Internet de l'Académie du Var. Toute demande d'envoi de renseignements ou du règlement doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée portant l'adresse du demandeur.

SUCCESSION DES PRÉSIDENCES

1800 GIRAUDY, Félix-Honoré, officier de santé, bibliothécaire de l'école centrale.
1811 HERNANDEZ, Joseph-François, médecin de la Marine.
1812 DEMORE, Jean-François, commissaire de la Marine.
1813 CAILLEMER, Charles, commissaire général de police à Toulon.
1814 CAVELLIER, Blaise, commissaire général de la Marine.
1815 ANDRÉ, Jacques, directeur de collège.
1817 FLEURY, Jean-André, médecin de la Marine.
1818 LECLAIR, Joseph-Michel, médecin de la Marine.
1819 DEMORE, Jean-François, second mandat.
1820 AUDIBERT DE RAMATUELLE, Hippolyte, contre-amiral honoraire.
1821 PELLICOT, Sylvestre, médecin de la Marine.
1822 SPER, François, médecin de la Marine.
1823 AUDIBERT DE RAMATUELLE, J., contre-amiral honoraire.
1824 SPER, François, second mandat.
1826 EMERIAU, Maurice-Julien, vice-amiral, pair de France.
1832 DENIS, Alphonse, député du Var, maire de Hyères.
1834 FERRAT, Paul, chirurgien de la Marine puis pharmacien civil.
1835 DENIS, Alphonse, second mandat.
1837 ROCHE, Jean-Pierre-Louis-Aristide, professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de marine.
1838 VIENNE, Henri, archiviste de la ville de Toulon.
1843 GRANDJEAN DE FOUCHY, Ange-Jean, capitaine de corvette.
1850 LOETSCHER, Jean-Baptiste, professeur de physique et langues vivantes.
1857 BESSAT, Charles, avocat, docteur en droit.
1859 THOURON, Victor-Quintius, avocat.
1867 RICHARD, Charles, ingénieur de l'École polytechnique, chef de bataillon du Génie.
1869 TEISSIER, Octave, receveur municipal de Toulon.
1870 BILLON, Paul, juge au tribunal civil.
1870 LAMBERT, Gustave, médecin de la Marine.
1872 TEISSIER, Octave, second mandat.
1873 L'HÔTE Edmond, receveur principal des Douanes.
1874 RIMBAUD, Jean-Baptiste-Antoine, commissaire de la Marine.
1875 NOBLE, Nestor-Zéphyrin-Louis, avocat.
1876 DOMÉZON, Léopold, capitaine de frégate.
1877 PITTIÉ, Francis, colonel.
1878 RICHARD, Charles, second mandat.
1880 GIMELLI, Émile, avocat.
1882 NOBLE, Nestor-Zéphyrin-Louis, second mandat.
1884 OLLIVIER, Dominique, médecin de la Marine.
1886 DUPIN DE SAINT-ANDRÉ, Blaise-Victor-Ernest, contre-amiral.
1887 LAMBERT, Gustave, second mandat.
1889 BLANC, Auguste-Pascal, capitaine de vaisseau.
1891 RAT, Gustave, capitaine au long cours, orientaliste.
1893 BOURRILLY, Louis, inspecteur de l'enseignement primaire.
1895 REY, Henri, médecin de la Marine.
1897 BOURRILLY, Louis, second mandat.
1899 LEJOURDAN, Adolphe-Antoine, avocat.
1900 ROLAND, Léon, ancien magistrat.

1901 GISTUCCI, Léon, inspecteur d'académie dans le Var.
1902 SÉGARD, Charles, médecin de la Marine.
1903 RIVIÈRE, Jules, architecte.
1905 PAILHÈS, Eugène-Arthur, capitaine de vaisseau.
1907 HAGEN, Alfred, médecin colonial.
1909 RIVIÈRE, Jules, second mandat.
1910 DRAGEON, Gabriel, vice-consul de Norvège.
1914 ALLÈGRE, professeur au lycée de Toulon.
1918 GONDOIN, Jules, préfet.
1920 CASTAING, Gomer, général de brigade.
1924 REGNAULT, Jules, médecin de la Marine.
1927 MOURRON, Edmond, médecin de la Marine.
1931 RAT, Jean, ingénieur de l'École polytechnique, lieutenant-colonel du Génie.
1935 RAYMOND, Henri, général de brigade.
1935 KLEIN, Émile, ingénieur de l'École polytechnique, général de brigade du Génie.
1938 BAIXE, Gabriel, médecin de la Marine.
1942 BOUISSON, Émile, chanoine.
1946 BAIXE, Gabriel, second mandat.
1950 CLÉMENT, Fernand, médecin, majoral du Félibrige.
1954 DAVET, René, général de l'Armée de l'air.
1958 ARDEN, Louis, capitaine de vaisseau.
1962 TALADOIRE, Barthélemy, de l'École normale supérieure, professeur des universités.
1966 ROUGETET, Émile, ingénieur météorologue.
1970 BAIXE, Gabriel, troisième mandat.
1971 MORAZZANI, André, capitaine de vaisseau.
1975 COUSOT, Paul, capitaine de vaisseau.
1977 LUCAS, Fernand, capitaine de vaisseau.
1977 FERRIER, Jacques, ingénieur de l'École polytechnique, commissaire général de la Marine.
1981 BESTIEU, René, directeur du Service de santé.
1983 FOUBERT, Jean, juriste.
1987 GUILLOU, Jean, vice-amiral d'escadre (c. r.)
1991 BROUSSOLLE, Bernard, médecin général inspecteur de la Marine (c. r.), maître de recherches.
1995 NAVARRANNE, Pierre, professeur de médecine (Marine), neuropsychiatre.
1999 MARMOTTANS, Antoine, anesthésiste-réanimateur des hôpitaux.
2003 BRISOU, Bernard, médecin général inspecteur (c. r.), de l'Académie de marine.
2007 MEYRUEIS, Jean-Paul, chirurgien des hôpitaux des armées, professeur.

PREMIÈRE PARTIE

Heures de l'Académie du Var

Communications des séances privées

Poèmes

Louis Figuier et la transmission du savoir

Discours de réception de M. Henri-Pierre GERVAIS

Je voudrais vous confier un souvenir personnel. En décembre 1964, une vingtaine de jeunes scientifiques, incorporés dans la Marine au grade d'aspirant pour participer aux travaux du Groupe de recherche opérationnelle, terminaient leur formation au dépôt des équipages de Toulon ; on annonçait une conférence matinale, *Quelques applications de la recherche opérationnelle aux problèmes de stocks, à bord et à terre,* par le commissaire en chef de 1re classe Ferrier, chef de la section organisation et méthodes du Commissariat. Une rumeur, phénomène fréquent dans ce type de communauté, s'est aussitôt répandue : « C'est le futur patron du Commissariat ». Et la rumeur disait vrai : dès le mois suivant, notre conférencier recevait ses étoiles, puis la direction du Commissariat à Toulon ; six ans plus tard, c'est la troisième étoile et la direction centrale à Paris. Un parcours fulgurant lié, entre autres, à l'introduction de méthodes nouvelles dont le caractère mathématique fut aisément maîtrisé par cet ancien polytechnicien ; une aura qui dépasse de loin le cadre de notre Marine et qui lui vaut de présider en septembre 1967 le congrès de recherche opérationnelle organisé par l'OTAN sur le problème des *Grands Systèmes d'approvisionnement* ; un goût d'innover grâce auquel il donnera un nouveau souffle – et de nouveaux locaux ! – à notre académie, où il va occuper le fauteuil n° 36 et qu'il préside de 1977 à 1981.

Sous l'amicale pression de mes deux parrains, le vice-amiral d'escadre Jean Guillou et le contre-amiral Philippe Deverre, j'ai commencé voici trois ans à participer à vos travaux ; j'étais loin d'imaginer qu'avec la souriante complicité du président Bernard Brisou vous alliez me confier ce fauteuil prestigieux : l'honneur que vous me faites ainsi me touche profondément.

L'aggravation de l'état de santé de Jacques Ferrier en 2003 interdisait toute visite ; je n'ai donc pu venir lui rappeler l'impression que nous laissa son exposé de 1964 : en trois heures, de manière lumineuse, avec des exemples percutants, des liens continuels avec les cours théoriques des semaines précédentes, il nous a fait vivre de l'intérieur le Commissariat. Partis de rien, nous avions l'impression de tout connaître. Un magnifique exemple de la transmission du savoir, acte essentiel de notre société civilisée, symbolisé par cette sculpture où Lavoisier expose aux principaux savants de son époque les résultats de ses recherches, une information que ces derniers diffuseront à leur tour, par leurs discours ou leurs écrits.

Monge, Berthollet, Lagrange, Lamarck, Laplace, etc., tous sont animés d'un même souffle, celui des encyclopédistes, qu'ils vont ensuite communiquer à tout le XIXe siècle. Soixante-dix ans après cette scène, à Paris on réimprime en toute hâte un ouvrage épuisé au bout de quelques semaines : *Les Applications nouvelles de la Science à l'Industrie et aux Arts en 1856*. Son auteur, Louis Figuier, n'est pas un inconnu : savant, professeur à l'école de pharmacie de Paris, il est aussi journaliste, rédacteur du bulletin scientifique publié chaque semaine par le quotidien *La Presse*. À ce titre, il a « couvert » l'Exposition universelle qui a drainé un immense public en 1855 vers le lourd palais de l'Industrie édifié à l'emplacement actuel du Grand et du Petit Palais.

Cette vitrine du Second Empire naissant l'a frappé par son caractère pédagogique, et il cherche à donner à ses observations un cadre et un public plus vastes. Aujourd'hui, où la faiblesse de l'enseignement scolaire de l'histoire rend un peu flou le passé, on est effaré de découvrir tout ce qui était déjà connu à l'époque – le moteur électrique – ou en gestation – la conservation des aliments. Les rééditions ultérieures comportent une mention qui, nous le verrons, annonce un tournant majeur dans les préoccupations de l'auteur. Mais, au fait, quel chemin a-t-il suivi jusque-là ?

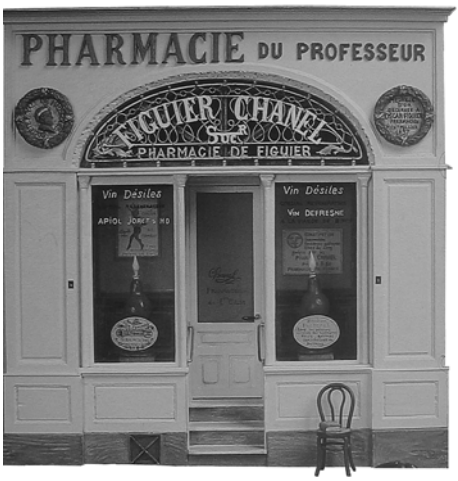

Jusqu'en 1930 on trouvait à Montpellier, derrière la place de la Comédie, au carrefour de la rue de la Loge et de la rue des Trésoriers-de-France, une officine au nom ronflant : *Pharmacie du professeur*.

Qui était ce professeur ? C'est à lui que nous devons de manger du sucre de betterave. En 1810, l'Europe subit le contrecoup du blocus continental ; les épices mais, surtout, le sucre de canne, ne nous parviennent plus. Les tentatives pour utiliser la betterave échouent, car on n'en extrait qu'un infâme jus coloré, absolument inutilisable ; divers agents de purification ont été essayés, notamment le charbon végétal, sans résultat industriellement acceptable. En calcinant des os de bœuf ou de mouton dans un creuset, un professeur à l'école de pharmacie de Montpellier, Pierre Figuier, découvre un nouveau réactif, le charbon animal, dont les propriétés s'avèrent bien plus puissantes : il atteint le but recherché et l'application industrielle peut commencer.

Avant d'être nommé professeur lors de la création des écoles de pharmacie en mars 1802, Pierre Figuier possédait une importante officine à Montpellier. Elle se transmit ensuite à son frère, puis à l'aîné de ses neveux, Oscar, lui-même excellent praticien comme en témoigne la médaille reçue en 1837. Mais le professeur est évidemment le célèbre oncle Pierre.

Le second de ses neveux, Louis, né à Montpellier le 15 février 1819, grandit dans un cadre familial très favorisé et réussit un parcours scolaire fulgurant : en 1841, à vingt-deux ans, il est pharmacien mais aussi docteur en médecine. De l'œuvre de son oncle il retient trois idées fortes : 1. la science et ses applications concourent au bonheur des humains ; 2. la connaissance du savoir, comme l'annonçaient les encyclopédistes, améliore l'espèce humaine ; 3. on ne connaît pas encore le mode d'action du noir animal, mais il n'a rien de surnaturel et une explication scientifique surgira tôt ou tard.

Attentif à tout ce qui se publie ou se découvre, il s'ennuie à Montpellier, malgré le charme de cette ville qui a conservé sa splendeur du XVIII^e^ siècle : l'évolution scientifique se déroule essentiellement à Paris. Tel Rastignac, il rêve d'y faire sa place. L'occasion surgit en 1842 : son maître Joseph Balard, lui aussi professeur à l'école de pharmacie, à qui l'on doit la découverte du brome et d'innombrables applications industrielles, est nommé à la Sorbonne ; tout naturellement Figuier l'y rejoint comme assistant. Son entrée dans le monde universitaire parisien se fera en trois lieux :

— d'abord le 3 rue Saint-Dominique, hôtel particulier où Adolphe Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, et son gendre Jean-Baptiste Dumas, ami de la famille Figuier, réunissent chaque dimanche après-midi les savants parisiens ;

— puis l'hôpital des Cliniques, situé face à la nouvelle école de médecine, sous la rue Monsieur-le-Prince. Là, il retrouve presque chaque soir, pour discuter science et philosophie dans une atmosphère médicale, ses amis intimes Charles Robin, interne à l'hôpital, Charles Würtz, chimiste, et Pierre-Oscar Reveil, toxicologue ;

— enfin la Sorbonne, son activité principale, mais aussi, en face d'elle, entre le Collège de France et le futur lycée Louis-le-Grand, l'ancien hôtel du Plessis où l'on a installé tant bien que mal depuis 1826 les élèves de l'École normale – la rue d'Ulm, amorcée en 1810, ne les accueillera qu'en 1847. Balard y a été nommé maître de conférences et a eu comme élève Pasteur – promotion 1843 – dont il sera le premier à reconnaître le mérite et les idées. Cette voie indirecte va créer une longue amitié entre Pasteur et Figuier qui, dans ses écrits ultérieurs, se fera le zélateur des méthodes pastoriennes auprès du grand public.

Entre les trois sites, un itinéraire balzacien, puisque c'est lui qu'emprunte Rastignac depuis l'aristocratique hôtel de Beauséant, en plein faubourg Saint-Germain, pour regagner la sordide pension Vauquer, près de la rue de l'Arbalète.

Toutes ces fréquentations lui montent un peu à la tête. Il se présente en 1844 à l'agrégation de médecine et, naturellement, est refusé... à vingt-cinq ans ! N'est pas Rastignac qui veut !

À cette déception s'en ajoutent peu à peu trois autres : la découverte des aspects cachés du monde savant, où les grands mandarins règlent leurs querelles par élèves interposés ; la faiblesse des recherches qu'il exécute pour Balard ; et, enfin, l'effroyable misère qu'il observe lorsqu'il se rend dans le quartier Saint-Médard, rue de l'Arbalète, siège de l'Académie de pharmacie où il a été élu.

En 1846, il regagne donc Montpellier, où l'attend un poste de professeur adjoint à l'école de pharmacie : il va y rester sept années.

D'abord, il se marie, et pas avec n'importe qui : sa femme, Juliette Bouscaren, est la petite-fille du conventionnel montpelliérain Joseph Cambon, d'où est issue une famille très riche au plan financier et, surtout, au plan intellectuel. D'un pasteur protestant qui dirigea ses études, elle a reçu une instruction extrêmement développée : plus tard, elle écrira des nouvelles et des romans, *Scènes du Languedoc*, qui préfigurent les récits provençaux postérieurs de Paul Arène et Alphonse Daudet. Digne compagne intellectuelle de son mari, elle animera avec lui, après 1854, un des plus brillants salons littéraires parisiens.

Cet environnement littéraire sera pour lui un puissant soutien dans ses multiples tâches : ses cours, ses recherches, son rôle de mandataire de Balard auprès des industries languedociennes, mais aussi ses débuts de journaliste. Le 1er octobre 1848, il publie dans la *Revue des Deux Mondes* un article de vingt-quatre pages intitulé « Histoire et progrès de la photographie », rédigé à la demande de son ami Arago, qui avait lui-même présenté l'invention de Niepce et Daguerre devant l'Académie des sciences. Un véritable miracle, dont le titre résume toute la méthode d'exposition appliquée par Figuier dans ses écrits ultérieurs : historique suivi d'un état des lieux, dans un style clair, alerte, enrichi d'anecdotes, qui a pris sa forme définitive.

Pas besoin d'être grand clerc pour saisir les deux parties de l'invention : la chambre obscure était à l'époque un objet familier, instrument de travail pour les artistes, jouet pour les enfants, que Figuier décrit ainsi : « C'est donc un œil artificiel dans lequel viennent se peindre toutes les vues extérieures. Ces images, il fallait les fixer ; la chambre obscure est un miroir ; de ce miroir il fallait faire un tableau ». Pour cela, le terme de « substance photosensible » n'existait pas encore, mais chacun pouvait avoir constaté l'altération du papier et des tissus exposés à la lumière. L'auteur délivre en outre deux messages : d'abord il faut se méfier des savants et de leurs conclusions péremptoires, en se souvenant de l'illustre Humphrey Davy qui avait déclaré insoluble

le problème de la photographie ; ensuite et surtout, on peut ainsi fixer maintenant l'éphémère, puis le transmettre.

Et il séduit le lecteur par un voyage imaginaire en Orient : grâce au daguerréotype, les membres de l'Institut d'Égypte pourront bientôt archiver sans peine les millions de hiéroglyphes qui couvrent les monuments de Thèbes ou de Karnak.

Il récidive en août 1849 avec « La télégraphie aérienne et le télégraphe électrique » et, en septembre 1850, avec « Les aérostats et les aéronautes ». Là encore, après un long exposé historique plein d'anecdotes et d'explications remarquablement efficaces, le lecteur a l'impression du vécu et se sent intelligent, apte à saisir ensuite un état des lieux parfois tracé au vitriol. Pour le télégraphe électrique, outil de l'avenir, le reportage à travers l'Ancien et le Nouveau Mondes donne une conclusion catastrophique : le système développé par Morse équipe déjà plusieurs milliers de kilomètres de lignes aux États-Unis ; l'Angleterre n'est pas en retard ; la Russie s'équipe et une ligne est en construction entre Vienne et Berlin. En France, à peine cent kilomètres fonctionnent – et mal – entre Paris et Rouen ! Notre pays est arriéré, victime de blocages qui doivent être cassés : obstination de scientifiques obtus, opposition des télégraphistes classiques ; et, pour cela, il faut un gouvernement fort, résolument partisan des techniques d'avenir.

Justement, cette perspective se dessine : le renversement de la monarchie de Juillet puis, surtout, l'élection de Louis-Napoléon comme président de la II^e^ République, en décembre 1848, sont pour Figuier l'annonce d'une ère nouvelle ; le prince-président, d'ailleurs, n'est pas pour lui un inconnu : les aspects sociaux développés dans *L'Extinction du paupérisme* ont séduit ce grand bourgeois imprégné de saint-simonisme. Un opuscule également publié par le prince, *Analyse de la question des sucres*, préconise de développer l'industrie sucrière métropolitaine « qui fait vivre sept départements et cent mille personnes » ; c'est évidemment très réjouissant pour le neveu de Pierre Figuier ! À lui donc, maintenant, d'accumuler les titres pour s'insérer dans le grand courant qu'il pressent.

En août 1850, il soutient à Toulouse une thèse de sciences physiques intitulée *De l'action de la lumière sur quelques substances impressionnables*.

Désireux de toucher une plus large audience qu'à travers la *Revue des Deux Mondes*, il publie en 1851, quelques mois avant le fameux 2 Décembre, *l'Exposition et histoire des principales découvertes scientifiques modernes* ; il y adjoint à ses trois articles antérieurs huit autres chapitres de la même veine, où le terme « science » prend un sens très large. Les trois tomes, vendus chacun au prix modique de trois francs cinquante, – environ quatorze euros, – vont s'arracher aussitôt : ils seront réédités tous les ans, de 1852 à 1855, sans attendre un supplément consacré au thème cher à Figuier, l'électricité.

Début 1853, enfin, il se présente simultanément à deux agrégations parisiennes, celle de pharmacie et celle de médecine. En médecine, on lui préfère le neveu du célèbre Orfila mais, de la thèse présentée à cette occasion, il tire aussitôt pour le grand public un ouvrage intitulé *De l'importance et du rôle de la chimie dans les sciences médicales*. Fort heureusement, il est reçu en pharmacie et devient aussitôt titulaire d'un poste prestigieux, avec assistants et laboratoire.

Toutefois, l'école de pharmacie occupe toujours ses vénérables locaux du 21 rue de l'Arbalète, entourés d'habitations vétustes où croupit une population douteuse dans les odeurs effroyables que dégage la Bièvre encore à ciel ouvert. Figuier ne saurait établir dans ce quartier la résidence où il compte recevoir le Tout-Paris des sciences et des lettres. Franchissant la Seine, il va occuper durant quelques années un hôtel particulier au 13 rue d'Aumale, dans un secteur loti à la fin de la monarchie de Juillet entre la Chaussée-d'Antin et la place Saint-Georges. Ses voisins les plus prestigieux seront Thiers, dont l'hôtel domine la place, et le peintre Gustave Moreau, dans son atelier de la rue La Rochefoucauld.

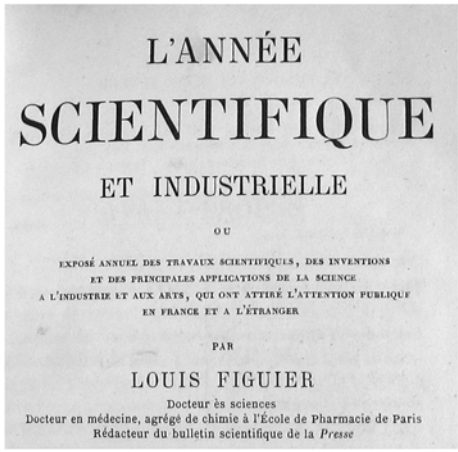
L'ANNÉE
SCIENTIFIQUE
ET INDUSTRIELLE
OU
EXPOSÉ ANNUEL DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES, DES INVENTIONS ET DES PRINCIPALES APPLICATIONS DE LA SCIENCE A L'INDUSTRIE ET AUX ARTS, QUI ONT ATTIRÉ L'ATTENTION PUBLIQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
PAR
LOUIS FIGUIER
Docteur ès sciences
Docteur en médecine, agrégé de chimie à l'École de Pharmacie de Paris
Rédacteur du bulletin scientifique de la *Presse*

Jusqu'à présent, il a eu simplement la rage d'expliquer : « Il y a toujours, dans une question scientifique, même la plus complexe, une partie accessible à tous les esprits, un côté attrayant, pittoresque et curieux. » Désormais, il va consacrer en outre beaucoup de temps à transmettre l'information. Les rééditions de l'ouvrage de 1856 portent une annonce : « pour servir d'introduction à *L'Année scientifique* ». En 1857, effectivement, paraît le premier tome d'une revue annuelle nouvelle, un titre très ambitieux, un vaste domaine déjà mondialiste, et qu'il signe : *L'Année scientifique et industrielle, ou exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger*. Dans ses cinq cent douze pages, une soixantaine d'articles très divers « piègent » le lecteur : percement de l'isthme de Suez – grand sujet d'actualité – avec historique du projet et carte en couleurs hors texte ; difficultés rencontrées pour la pose de câbles télégraphiques sous-marins à travers la Méditerranée et l'Atlantique ; creusement du puits artésien de Passy ; découverte de l'ozone ; maladie du ver à soie et détresse de l'industrie séricicole ; inondations consécutives au déboisement des montagnes ; épidémie de typhus au Val-de-Grâce après la guerre de Crimée ; voyages scientifiques au Chili et dans les mers du Nord. Figuier y exerce ses talents de physicien, de médecin, parfois d'humoriste : « le physicien Lissajous, mandaté à l'Opéra pour y harmoniser les voix, a été dans l'impossibilité de trouver un diapason dans cet établissement ! »

Tiré d'abord à trois mille exemplaires, l'ouvrage est épuisé en trois mois et réimprimé aussitôt à six mille ! Il y aura bientôt quinze mille souscripteurs qui, désormais, dans les derniers jours de décembre, attendent avec impatience cette chronique de l'année écoulée. Ce travail titanesque lui permet de surmonter la perte de son fils unique en 1871 et de M^me^ Figuier quelques années plus tard. La publication se poursuivra pendant cinquante-sept ans, jusqu'en 1914, vingt ans après la mort de l'auteur... Un coup de maître qui repose sur trois atouts :

— en premier, l'environnement éditorial. Pierre-Jules Hetzel, qui nourrissait un projet similaire, est en exil depuis 1851 à Bruxelles, où il restera encore trois ans ; par son cercle normalien, Figuier accède à Louis Hachette qui lui apporte son appui financier et son réseau de distribution ;

— ensuite, le contenant. Un volume d'environ cinq cents pages, d'une typographie claire et uniforme, dans un format in-18 qu'on peut appeler « format bréviaire » car on le glisse aisément dans la poche. Son prix modique – trois francs cinquante, soit quatorze euros – est accessible à tous ;

— enfin le contenu. « On trouve tout chez Figuier ! », écrivaient les chroniqueurs de l'époque. Tout, sauf les mathématiques, considérées comme trop abstraites et intransmissibles. Reporter à *La Presse*, il a observé le véritable délire qu'a provoqué, de 1852 à 1855, l'ouverture du Bon Marché puis du Louvre : cet effet grand magasin, où le visiteur est aspiré irrésistiblement de stand en stand par la profusion des articles, il le transpose à l'information.

Chaque tirage annuel est un trésor documentaire : l'auteur, toujours aussi clair, sait alterner les articles généraux et les informations simples, jusqu'à des faits divers

qui amusent le lecteur et reposent son attention. Aujourd'hui encore, on s'y plonge des heures durant, comme des enfants dans le grenier des grands-parents. Au fil des années on y suit, pêle-mêle, la renaissance de la marine sous le Second Empire et la III^e^ République, avec de belles descriptions de machines à vapeur et de cuirassés ; la progression parfois chaotique de l'œuvre multiforme de Pasteur, couronnée en 1885 par la victoire sur la rage ; la construction de la tour Eiffel dominant, au Champ-de-Mars, en 1889, une Exposition universelle vitrine de la III^e^ République. On découvre qu'en 1882 Paris compte déjà mille huit cents abonnés à ce nouvel outil de communication qu'on appelle le « téléphone », présenté par l'édition de 1877 aussitôt après son invention par Graham Bell. La réparation des câbles télégraphiques confirme au lecteur stupéfait l'existence d'espèces zoologiques nombreuses à des profondeurs où l'on croyait généralement qu'aucun animal ne pourrait vivre : c'est le début des campagnes océanographiques.

Alternant avec ces questions savantes, des faits divers égayent le lecteur encore aujourd'hui. J'en citerai deux :

— de 1866 à 1869, le mathématicien Michel Chasles fut dupé par un escroc qui lui vendit, à prix d'or, une série de lettres dont la publication faillit provoquer un incident diplomatique entre les Académies des sciences anglaise et française : certaines d'entre elles semblaient prouver en effet que Pascal avait découvert avant Newton l'attraction universelle. Figuier relate comme un feuilleton policier la polémique provoquée par cette mystification, dont il révèle l'auteur, le faussaire Vrain-Lucas, seulement à la dernière ligne de l'épisode final !

— le second nous rapproche d'années récentes. Certains d'entre vous se souviennent peut-être du terme surprenant que le général De Gaulle a utilisé un jour pour qualifier un langage incompréhensible, un sabir ou un galimatias : « C'est du volapük ». Eh bien ! il s'agit d'un ancêtre maladroit de l'espéranto : *L'Année scientifique* de 1888 décrit son invention, datant de 1880, annonce l'assemblée annuelle de ses adeptes et ironise sur le peu d'intérêt que lui accordent les grands établissements internationaux, de peur du ridicule !

Enfin, toujours sensible aux aspects humains, le médecin Figuier revient sur le destin de figures célèbres – la mort de Cavour, la blessure de Garibaldi – et nous apporte de précieuses données sur la santé publique, l'insalubrité des faubourgs et l'effroyable mortalité des nouveau-nés placés en nourrice. Sans compter, à la fin de chaque volume, des notices nécrologiques qui décrivent non seulement la carrière, mais surtout l'environnement humain de chaque personnage.

Bien sûr, ce pêle-mêle a irrité quelques vieilles barbes imbues d'une fausse hiérarchie du savoir – Claude Bernard parla de « profanation » ! – et jalouses du succès éditorial d'un confrère dont elles ne pouvaient contester la compétence et le professionnalisme ; car Figuier cite ses sources et, en bon reporter, n'hésite pas à vérifier sur les lieux. Il nous livre, expérience vécue, les conditions dantesques de franchissement du Saint-Gothard en l'absence de tunnel et nous emmène avec son ami l'ingénieur Belgrand, le grand maître des eaux de Paris, en une excursion mouvementée vers les sources de la Vanne et de la Dhuis...

En 1862 il quitte l'Université. La tâche est trop lourde : rédaction, laboratoire, enseignement, aggravés par les embarras de Paris, où Haussmann éventre les rues et détruit des quartiers entiers. Les querelles d'école, entre gros bonnets imbus de leur personne, l'indignent ; il écrit cette phrase terrible : « Les illustres chimistes Laurent et Gerhardt ont succombé, non aux atteintes de l'âge ou de la maladie, mais, comme on le sait, aux fatigues de la lutte contre les savants titrés qui leur barraient le chemin ». Enfin, rue de l'Arbalète, rien n'est plus comme avant : depuis 1859, le percement de la rue Claude-Bernard a amputé de moitié le jardin des Apothicaires et les bâtiments historiques de l'école de pharmacie.

Assuré d'une large aisance financière par ses publications, il va se lancer en toute indépendance dans une aventure nouvelle où l'image prend une place centrale.

En novembre 1859, Charles Darwin a publié *L'Origine des espèces* et provoqué une immense controverse. Le monde savant français se perd en discussions et le grand public est désorienté : préhistoire, fossiles, époques géologiques, il en a entendu parler parfois, et quelques articles de *L'Année scientifique* ont annoncé des découvertes dont le sens lui échappe. On réclame à Figuier, dont la réputation de « grand clarificateur » est générale, un ouvrage de mise au point.

La question lui est assez familière : durant l'intermède languedocien, il a publié plusieurs études sur la pétrification des coquillages méditerranéens. Mais la tâche est totalement nouvelle : « Pour bien saisir le caractère de la vie pendant chaque période de l'histoire de la Terre, il faut parler aux yeux ». La sobriété de *L'Année scientifique*, où la clarté du discours suffit, ne convient plus : il faut des images, beaucoup d'images.

Il rachète les textes et les clichés de plusieurs cours universitaires, puis recrute une équipe d'illustrateurs. En 1863, toujours chez Hachette, paraît sous le titre *La Terre avant le Déluge* un grand in-octavo illustré par le fameux Édouard Riou qui, révélé par le Salon de 1859, dessine par ailleurs pour le *Cinq semaines en ballon* de Jules Verne. Pourquoi le Déluge ? Parce que le langage familier qualifie d' « antédiluviens » les êtres vivant à des époques très anciennes ! En cinq cents pages, agrémentées de trois cent cinquante figures et huit cartes coloriées, le lecteur apprend comment la vie s'est peu à peu organisée à partir d'un chaos primitif ; émerveillé, il découvre des végétaux disparus depuis lors et des animaux d'aspect effrayant reconstitués d'après leurs traces fossiles. Ces organismes se sont succédé dans des ères géologiques où la Terre avait un tout autre aspect qu'aujourd'hui, tandis que la France en formation surgissait à peine de la mer primitive.

Et rien d'imaginaire à tout cela : les sites des découvertes sont localisés en France et dans le monde. Bien plus, on sait que ces êtres préhistoriques ont réellement vécu : des empreintes de pas dans la pierre émeuvent comme les dernières traces humaines dans une grotte.

Plein d'anecdotes, ce voyage à travers l'histoire de la Terre se lit comme un roman. Et, comme tout roman, il comporte un épilogue dont la première phrase est une question : « Après avoir étudié l'histoire de notre globe, nous sera-t-il permis de jeter un coup d'œil sur l'avenir qui l'attend ? ».

De 1864 à 1872, Figuier va y répondre progressivement : année par année vont paraître les neuf volumes qui, ajoutés au précédent, constituent les *Tableaux de la Nature*. Le mot de « tableaux » est ici bien adapté ; il ne s'agit point de traités purement scientifiques, mais de vues rapides accompagnées de représentations destinées à montrer les principaux objets et les principales espèces du monde organisé. Un voyage à travers l'histoire de la Terre, une véritable encyclopédie pittoresque, passionnante encore aujourd'hui grâce au talent de reporter de l'auteur et à son trésor d'images. Et c'est un triomphe : vendu comme tous les autres au prix de dix francs – quarante euros aujourd'hui, – le premier volume est épuisé en deux mois et doit être réimprimé ; en trois ans, il s'en arrachera trente mille exemplaires ! Les étrangers s'en emparent : traductions anglaise, espagnole, danoise, suédoise... qui, dans leur pays, sont encore connues et citées. On voit même des contrefaçons !

Ce formidable accueil ne fut pas toujours partagé par le monde savant, peu préoccupé de transmission du savoir. Les deux premiers tomes furent présentés à l'Académie des sciences, en vue de concourir pour le prix Cuvier : on leur préféra l'œuvre d'un obscur zoologiste spécialiste d'embryogénie, tout en faisant discrètement savoir à Figuier que le prix était réservé à un « véritable chercheur » !

Il n'a cure de ce mépris teinté de jalousie. Le succès auprès du public lui apporte la considération et l'aisance matérielle – une fortune, disent certains. Il quitte la rue d'Aumale, trop fréquentée maintenant, et s'installe près de l'Étoile dans un hôtel particulier de la rue Newton, un environnement alors très agreste, aménagé après la démolition des barrières d'octroi qui jouxtaient l'Arc de Triomphe.

Et maintenant, il va nous conduire au pays des merveilles ! Quinze années se sont écoulées depuis son coup de maître de 1851. Les sciences et les techniques ont considérablement progressé en France et dans le monde : une réactualisation s'impose, en conservant l'esprit *Exposition et histoire* et, surtout, en introduisant l'image. Organisation interne et format se conçoivent assez vite, mais quel titre donner ? Reprendre celui de 1851 dérouterait... Tout s'éclaire lorsque Figuier rédige la préface, qui débute ainsi : « J'entreprends de raconter quelques-unes des merveilles réalisées dans l'ordre des sciences, par le génie moderne ». Voilà : les « merveilles », un mot à la mode ! Louis Hachette a déjà créé la collection « Bibliothèque des merveilles », qui publie Camille Flammarion notamment et, surtout, en Angleterre, le mathématicien Charles Dodgson, plus connu sous le nom de Lewis Carroll, a fait paraître en 1865 son immortel *Alice au pays des merveilles*.

Entre 1867 et 1870 on s'arrache les quatre tomes des *Merveilles de la Science*, gros in-octavo d'environ sept cents pages et deux cents gravures chacun, qui promènent le lecteur à travers une exposition universelle imaginaire. Le thème de l'énergie ouvre la marche : la machine à vapeur, source majeure à l'époque, fait l'objet d'une introduction historique inégalée. Mais on file très vite vers son application aux transports : locomotives et chemins de fer – ce thème fascine et les peintres vont bientôt s'en emparer ; – navires à aubes ou à hélices ; naissance des premières compagnies de navigation. On découvre évidemment le *Great Eastern*, le plus gros paquebot à l'époque, sur lequel tant de personnalités ont traversé l'Atlantique, mais aussi celui dont les cales furent aménagées pour emmagasiner le futur câble transatlantique.

La marine de guerre s'équipe de magnifiques cuirassés. Pour aider la navigation, des phares sont édifiés ou reconstruits un peu partout ; une carte donne leur implantation sur les côtes de France.

L'électricité, chère à Figuier, fait des progrès considérables depuis l'époque historique des piles destinées à produire l'hydrogène des ballons, puisqu'on réalise maintenant des machines magnétoélectriques elles-mêmes mues par la vapeur. Elle envahit l'art de l'éclairage, dont le médecin Figuier nous dessine l'historique. À Paris, dont les rues étaient des coupe-gorge deux siècles auparavant, les gigantesques travaux d'Haussmann s'effectuent maintenant *a giorno*, à la lumière électrique.

Enfin la section « Armes à feu », dont la partie historique semble issue du musée de l'Armée, présente en guise d'avertissement l'énorme canon Krupp de 1867.

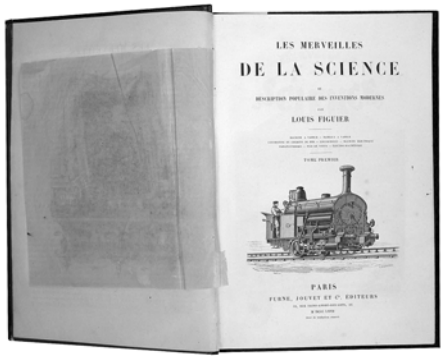

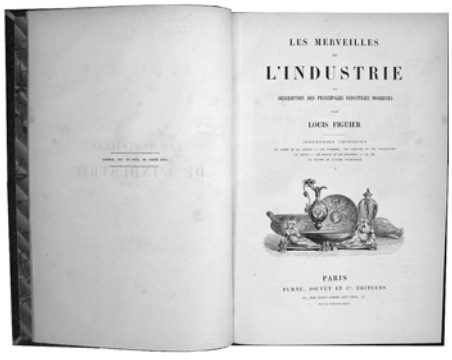

Très vite il faut se remettre à l'ouvrage : les lecteurs exigent une suite qui sera, sur le même modèle, les quatre tomes des *Merveilles de l'Industrie* : « L'industrie, telle qu'on la comprend, telle qu'elle existe de nos jours, n'est autre chose que la science appliquée. Fabriquer le verre ou la porcelaine, teindre les tissus, préparer le savon, travailler la laine, le coton ou la soie, tanner les peaux, etc., n'est autre chose qu'appliquer à la production manufacturière les principes qui sont développés dans les ouvrages de mécanique, de physique et de chimie ». C'est presque, déjà, le plan de l'ouvrage... Deux exemples le résumeront pour nous :

— Les familiers de Balzac, balzacophiles ou balzacomanes, savent que *Les Illusions perdues* décrivent à deux reprises la fabrication du papier, du papier de Chine notamment, et les matières végétales qu'elle utilise en dehors du chiffon. On peut retrouver tout cela en détail dans la section « Industrie du papier » des *Merveilles*, où des planches magnifiques présentent ces ressources végétales, la fabrication manuelle décrite par Balzac et l'impression du papier peint qui fait fureur en cette seconde moitié du siècle.

— En 2006, le château de Versailles a présenté une exposition intitulée *Splendeurs de la cour de Saxe*. On pouvait y admirer les collections rassemblées entre 1700 et 1730 par Auguste le Fort, prince-électeur de Saxe et roi de Pologne : fasciné par Versailles, ce souverain avait à Dresde une cour dont Voltaire a pu dire plus tard qu' « elle était la plus brillante d'Europe après celle de Louis XIV ». Sa passion pour la porcelaine de Chine était telle qu'elle lui fit un jour échanger un régiment de six cents dragons contre un ensemble de cent cinquante vases monumentaux de l'époque Kang Xi. Figuier, dans la section « Porcelaines », raconte comment elle a conduit à percer le secret des Chinois : une aventure qu'on peut intituler : de l'utilité des perruques. Le prince détenait à cette fin, enfermé dans un laboratoire aménagé au château d'Albertstein, le célèbre alchimiste Bötticher, dont les essais restaient vains faute de connaître le matériau de base, le kaolin. En 1711, un riche maître de forges, Jean Schnorr, sut tirer parti d'une terre blanche sans valeur, dans laquelle les sabots de son cheval s'étaient enfoncés près d'Aüe, dans l'Erzgebirge : elle pouvait remplacer, pour poudrer les perruques, la poudre d'amidon très coûteuse employée jusque-là. Figuier écrit : « Bötticher poudrait sa perruque comme tout le monde. Il fit usage, comme tout le monde, de la nouvelle poudre, et ce faisant, il remarqua que cette poussière blanche avait un poids inaccoutumé. Son valet de chambre lui ayant appris que cette préparation était une terre que l'on retirait des environs, Bötticher eut l'idée de l'essayer comme argile dans la confection de ses poteries. À sa grande joie, il reconnut bientôt qu'il avait trouvé dans le kaolin d'Aüe (surnommé plus tard terre blanche de Schnorr) la matière que l'on cherchait depuis longtemps pour la fabrication de la porcelaine dure de Chine. » La fabrication industrielle commença aussitôt à Meissen.

Dans les quatre tomes, Figuier se pose en digne successeur des encyclopédistes. Fait très rare à son époque, il consacre des centaines d'illustrations aux métiers, ainsi qu'aux conditions de travail de ceux qui les exercent : chez lui, le médecin et l'hygiéniste se réveillent vite, parfois avec humour.

Un métier lui est particulièrement cher, celui d'illustrateur. En incluant les trois ouvrages que nous venons de présenter – *Tableaux de la Nature*, *Merveilles de la Science*, *Merveilles de l'Industrie*, – qui constituent ses trois Grands, l'œuvre de Figuier comprend quatre-vingts livres divers, de toutes tailles, où l'on recense plus de huit mille images ! Immense travail de conception, de mise en page et de concertation avec l'équipe de dessinateurs et de graveurs qu'il a rassemblée. Au total, ils sont plus de deux cents, depuis de très grandes figures comme Gustave Doré, Émile Bayard, Jules Ferat, Yan Dargent, Édouard Riou... jusqu'à d'humbles graveurs dont le nom s'est perdu. Certains d'entre eux, par ailleurs, collaborent avec l'éditeur Hetzel revenu d'exil et, bien entendu, avec Jules Verne. La question vient aussitôt : y a-t-il eu influence

mutuelle, concurrence amicale ? Tous deux ont amassé au fil des années un trésor documentaire que chacun va exploiter à sa manière.

De 1865 à 1882, une expédition menée par le commandant Roudaire explore la région des chotts qui, depuis le sud tunisien, s'étend vers le sud des Aurès, entre Biskra et El Oued : les relevés géodésiques et l'analyse des sols montrent qu'il s'agit d'une ancienne mer intérieure et qu'on pourrait la ressusciter en lui amenant l'eau de la Méditerranée par un canal creusé depuis Gabès. Un projet ambitieux, soutenu par Ferdinand de Lesseps. Discussions houleuses à l'Institut, avis contradictoires sur le débit nécessaire pour compenser l'évaporation, manque de capitaux, font abandonner en 1884 une aventure dont Lesseps, en difficulté à Panama, se désintéresse. *L'Année scientifique* y consacre plusieurs articles bien documentés, qui font rêver les lecteurs, puis elle s'arrête là puisque l'aventure a pris fin. Vingt ans plus tard, dix ans après la disparition de Figuier, Jules Verne en tire un roman : le canal est en cours de creusement ; un chef touareg opposé au projet réussit à s'évader de Tunis, puis à capturer dans le Sud une mission géologique ; après bien des péripéties, ses membres sont sauvés par l'inondation des chotts, qui noie leurs ravisseurs... C'est le roman *L'Invasion de la mer*.

Toute la différence est là : Jules Verne extrapole des faits réels pour composer une aventure romanesque, dont le fil et les héros passionnent le lecteur encore aujourd'hui ; à Amiens comme à Nantes, sa maison et son musée attirent un nombre croissant de visiteurs et de chercheurs. Figuier, lui, poursuit son objectif de transmission du savoir : il rapporte simplement les faits et nous séduit en leur donnant un parfum d'aventure qui les fait vivre. En son temps, il fut plus célèbre et plus édité que Jules Verne : jusqu'à la dernière guerre, les *Merveilles de la Science* figuraient en bonne place dans la bibliothèque des collèges et notre bon vieux Malet-Isaac le cite en référence dans sa bibliographie. Il est totalement tombé dans cet oubli qui guette les reporters : après la dernière guerre, par exemple, des journalistes remarquables ont écrit des reportages passionnants sur la situation de l'Europe et l'actualité mondiale... mais qui lit encore Serge Bromberger ou Dominique Auclères ? Une page est tournée...

Après vous avoir remercié de m'avoir écouté si patiemment, je vais vous livrer deux citations :

— l'une émane de notre prix Nobel de physique, Pierre-Gilles de Gennes, dont le champ de recherche est si vaste que certains l'ont parfois qualifié de « touche-à-tout » : « Dans mon enfance, j'ai eu la chance de dévorer Figuier. Les *Merveilles de la Science* ont déclenché mon rêve de physicien et m'ont révélé l'infinie diversité du savoir » ;

— l'autre va vous montrer combien Figuier a su séduire un public très inattendu. Voici quelques vers offerts par « L'Homme aux semelles de vent » :

Et, pour la composition
De Poèmes pleins de mystère
Qu'on doive lire de Tréguier
A Paramaribo, rachète
Des Tomes de Monsieur Figuier,
- Illustrés ! - chez Monsieur Hachette !

(Arthur Rimbaud, 14 juillet 1871)

Réponse vice-amiral d'escadre Jean GUILLOU
au discours de réception de M. Henri-Pierre GERVAIS

Il est temps, monsieur, de vous avouer que cette cérémonie à vous consacrée fut préméditée à votre insu, voici bientôt cinq ans au Péloponnèse, à l'occasion d'un périple organisé par l'Acoram de Toulon. À l'escale obligée d'Épidaure, sur le chemin de Corinthe à Nauplie, vous veniez, à votre tour alphabétique, de révéler à notre groupe de marins ce que trois au moins d'entre nous, de l'académie, savions déjà pour avoir depuis Athènes tendu individuellement la main et l'oreille curieuse à ce couple de nouveaux venus d'une rare discrétion. Quelques minutes plus tard, profitant du moment où, d'un pas agile, vous-même et M^me^ Gervais gravissiez les gradins du célèbre théâtre, nous, les trois, délibérions quasiment sur la scène et décidions que vous seriez un jour une excellente recrue pour cette Académie du Var qui vous accueille aujourd'hui chaleureusement.

Plus amariné dans les rangs de l'Acoram, et moins subjugué par la majesté du lieu sacré de la tragédie, vous nous auriez peut-être révélé qu'en 1928 votre père, écrivain fécond, germaniste et dramaturge, romancier et poète, avait présenté au théâtre Antoine, sous une distribution fastueuse, une pièce en vers intitulée *Stratonice*, chœurs « à la grecque » flattant Apollon mais œcuméniquement confiés à la chorale de l'église Saint-Gervais – Ciel ! quelle famille !...

Mais quelle Stratonice ? Non point la confidente de la Pauline de *Polyeucte*... mais, – pardonnez ce prétentieux exemple de transmission d'un savoir fraîchement acquis, – la captive d'il y a vingt-trois siècles dont les faveurs furent l'objet d'un débat cornélien entre le roi d'Antioche qui l'avait fait reine et le dauphin son fils qui l'avait fait prisonnière à la guerre.

Plus près de nous, une après-midi où votre père vous avait observé gamin gambadant par les allées du Luxembourg d'une statue à l'autre, il s'écria au terme d'un poème de trois cents alexandrins : « Construira t-il des lois, un dôme, des navires ? »

Pour le moment vous ne fûtes ni législateur, ni architecte, ni ingénieur du Génie maritime.

Il arriva aussi que madame votre mère, parfaite angliciste et haut fonctionnaire au ministère des Anciens Combattants, vous fît asseoir, petit jeune homme, au fauteuil du grand chancelier de la Légion d'honneur : vous fûtes un long instant ébloui, sans plus. Votre maman, « fort musicienne et cultivée » avez-vous écrit, « avait beaucoup aidé votre père à animer les réunions artistiques qu'ils organisaient chaque mois à la maison, ce qui vous a valu de plonger chaque soir dans un univers de piano et de chant ».

Tel fut le sérail où naquit et grandit cette passion des sciences mathématiques et physiques que notre académie honore modestement aujourd'hui en vous offrant le fauteuil du président Jacques Ferrier, à qui vous venez de rendre un bel hommage vécu et inédit.

Son compagnon de la campagne 36-37 de la *Jeanne d'Arc* en saisit l'occasion pour le saluer une dernière fois sur cette estrade où nous avons si souvent siégé au coude à coude.

Jacques Ferrier fut notre Providence. À peine revenu de Paris à Sanary au milieu des années soixante-dix, il obtint du préfet maritime la rutilante Corderie, battit le rappel, restaura l'académie, tissa des liens avec les académies voisines et nous voulut

indépendants. Bâtisseur pressé d'aboutir, il bouscula et il y eut quelques bosses. C'était le bon temps de l'excellente santé. Lorsque les médecins lui conseillèrent, vers 1989, l'exil sanaryen, il se drapa en une sorte d'auto-ostracisme vigilant : finis les monologues gorgés d'humour avec ou sans monocle... finis les « Jacques Ferrier et *alii* » de Peiresc et de 1989, dont la dernière production fut les *Lettres révolutionnaires* du Dr Pierre Perruchio.

Lorsque la solitude se fit soudain à *La Pergola* infiniment plus solitaire, il réagit en grand seigneur ou Rastignac de la *Jeanne d'Arc*, puis, malgré les soins de ses enfants, cet homme secret, doué d'une mémoire et d'une culture considérables, sembla, à l'abri de sa batterie de téléphones de survie, reprendre le chemin de ses pensées dites « naïves » dont il nous avait entretenus dans les années quatre-vingt. Il plaçait la métaphysique au-dessus de toute science – ou tout au moins donnait-il cette impression sur le tard.

En vingt-cinq ans d'académie, nous nous querellâmes en trois occasions. La première fois, il avait raison. Il céda trois fois. Ce personnage, hors du commun, ne détestait pas qu'on lui tînt tête, à condition qu'on y mît les formes.

Il avait exprimé le désir de vous recevoir. Il s'en fallut de quelques jours. Il aurait peut-être fait semblant de ne pas oser vous reprocher d'avoir mal opté lorsque vous fûtes reçu brillamment et la même année à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et à l'École polytechnique. Vous aurait-il laissé le temps de lui rétorquer que, remords ou vocation tardive, vous étiez tout de même entré à l'X à trente-sept ans, en qualité de... professeur ?

Or donc, vous entrez, à dix-neuf ans, à l'École normale supérieure, et presque simultanément à l'École des langues orientales pour y apprendre le vietnamien ; vous auriez pu, en trois ans, y croiser notre confrère Gabriel Jauffret, intéressé, lui, par le turc. Vous effectuez ensuite votre service militaire à Toulon et surtout Paris, et revenez à l'*Alma Mater*, sans avoir même appris sous l'uniforme la technique du point à la mer par trois relèvements, pour préparer votre doctorat d'État et aborder vos tâches de chercheur. Vous resterez quinze ans d'affilée et puis poursuivrez vos travaux à l'École polytechnique.

À la rue d'Ulm, vous côtoyez le Pr Yves Rocard, directeur au laboratoire de physique, conseiller scientifique de la Marine, toujours accueillant aux marins à qui il ne se lasse pas de faire visiter « son » bureau de Pasteur, et vous y rencontrez le Pr Pierre Aigrain, notre camarade de la promotion École navale Toulon 42 que, dès 1950, Rocard proclamait « normalien d'honneur ».

Votre thèse de doctorat, intitulée *Quelques problèmes de spectroscopie moléculaire* et hautement appréciée en 1966, vous fait aborder une science qui deviendra votre domaine de prédilection, la spectroscopie, c'est-à-dire l'étude du rayonnement de la matière, le spectre étant une sorte d'empreinte digitale, caractéristique de l'élément. Nous avons tous au moins entendu parler des raies du sodium, du radium, etc., et joué, enfants, avec un prisme en verre.

Permettez, monsieur, au béotien pour qui vous avez eu la bonté de rédiger un cours particulier de spectroscopie, de rappeler aux moins savants de cet auditoire venu faire votre connaissance, quelques-unes des prouesses réalisées par cette science depuis que Newton a réussi, au XVIIe siècle, à représenter sur un écran le spectre de la lumière analysée, décomposée.

La spectrométrie a découvert des éléments nouveaux, sans avoir recours à la chimie. Elle a identifié leur présence dans des systèmes inaccessibles tels que planètes, comètes, étoiles. Elle a interpellé des molécules prébiotiques dans l'espace interstellaire. Toutes nos connaissances sur la structure des atomes et de la matière proviennent, dites-vous,

de mesures spectroscopiques. *Altissima Mater*, elle a donné naissance à l'astrophysique et à la mécanique quantique. Et vous vous exclamez, en votre cours, toujours émerveillé : « C'est fascinant, on n'a pas besoin de toucher au système étudié : la lumière sert de messager entre lui et l'observateur »... Quant au bon petit peuple, il ne lui reste plus qu'à croire sans comprendre, admirer et, s'il lui plait, qu'à murmurer ou crier, éberlué, « *lumen de lumine* ».

Le pavillon, ou mieux, le gratte-ciel de la spectroscopie n'est pas le moindre au palais des Merveilles 2000. Notre émissaire COROT chasse ainsi, en cet instant, des planètes trop pudiques.

Votre farouche modestie cédant à une amicale insistance, vous avez accepté de soulever légèrement le voile de ce vous appelez votre « contribution à la spectroscopie ». Retenons-en que vous vous êtes particulièrement intéressé à la « prévision des propriétés spectroscopiques des molécules à partir de leur structure » et que vous avez établi des formulismes ou formulaires permettant de chiffrer ce qui peut l'être dans le comportement de ces molécules, parfois capricieuses.

Il convient aussi d'indiquer à vos nouveaux amis l'altitude de vos travaux et réussites. Pourquoi ne pas leur lire, à titre d'exemple, un extrait des quelques lignes qui vous ont vraisemblablement échappé en un instant de distraction :

> « Nous avons appliqué un logiciel élaboré par le groupe de recherche que je dirigeais à l'École polytechnique... à la caractérisation d'espèces insaisissables, détectables seulement par leur signature spectroscopique :
>
> « — des structures fugitives intervenant dans la vision animale
>
> « — et des espèces carbonées soupçonnées à l'état de poussières dans l'espace interstellaire et détectées en astrophysique ».

On croit rêver, mais la spectroscopie n'a-t-elle pas le vent en poupe jusqu'à l'infini ?

Dès la rue d'Ulm, une autre passion vous saisit : l'enseignement et la formation de bons enseignants en sciences physiques ; elle vous tiendra sans désemparer à l'École, puis dix-ans ans à l'École polytechnique, neuf ans encore à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, quinze ans enfin à l'École supérieure de physique et chimie... et ailleurs, même au laboratoire de recherche des musées de France au Louvre. Ce n'est pas le lieu d'énumérer vos directions de thèse, vos préparations aux concours, vos jurys d'examen, ni la liste de vos ouvrages et publications scolaires depuis la *Chimie générale au premier cycle* fort répandue dans les cartables des années soixante-dix jusqu'aux ouvrages interdits au commun. Vous êtes un maître de la transmission du savoir.

Il n'est donc pas étonnant que vous ayez choisi ce discours illustré pour nous présenter le montpelliérain Louis Figuier, pharmacien, médecin, savant qui, de coup de maître en coup de génie, a inventé le grand journalisme scientifique à portée, au moins partiellement, de tout un chacun.

Nous avons aimé votre récit, précis, concis, humain, orné d'anecdotes, d'histoire et même de quelques piques à l'adresse de mandarins bêtes ou méchants du XIX^{e} siècle.

Nous avons aussi aimé parcourir Paris sous la conduite du Parisien de souche que vous êtes, et de la rue de l'Arbalète à la rue Newton entendre résonner les noms de quelques amis de Figuier : Pasteur, Arago, Hetzel, Doré, et, bien sûr, de Jules Verne le romancier dont les tomes voisinaient avec ceux de Figuier aux temps bénis des distributions de prix. Le nom de Charles, vous l'avez remarqué, n'a suscité aucun ricanement vengeur.

Votre retour au Midi et en grande banlieue toulonnaise vous a rappelé vos deux galons d'enseigne de vaisseau, et vous avez frappé à la porte de l'Acoram où, d'entrée, vous avez pris du grade dans l'organisation des voyages. Nous vous avons suivi « sur les pas des Habsbourg » puis « sur les pas des Sultans » de Constantinople à Budapest selon des itinéraires choisis par vous avec une précision de savant : n'aviez-vous pas prévu avec quatre mois d'avance que nous franchirions les Portes de fer du Danube, d'un bleu Nardi ce matin-là d'octobre ?

La brise d'Argos vous a poussé jusqu'à la Corderie où vous nous avez déjà fait la classe. On dit que, lorsque votre œil exercé de professeur détecte dans la bigarrure de nos rangs la raie de l'auditeur qui perd pied et voudrait bien qu'on ne s'en aperçoive pas, vous vous arrêtez un instant de parler, chagriné, étonné et même, ce qui est un comble, l'air presque fautif !

On dit aussi que vous deviendriez bientôt le président de notre commission des sciences, succédant ainsi à l'un des trois comploteurs d'Épidaure. Quant au troisième, vous le retrouverez président de nos poètes. Vous vous souvenez des deux sonnets qu'il récita pour nous au cap Sounion, face au temple de Poséidon. Son inspiration est restée intacte.

Nous vous souhaitons de longues et agréables années à la Corderie, et de fréquents retours sur cette scène.

Louis Figuier, en 1862

L'expressionnisme modéré de Willy Eisenschitz (1889-1974)

Discours de réception de M. Jean PERREAU

En me présentant aujourd'hui devant vous, conformément à une longue tradition, je voudrais d'abord vous remercier de la confiance dont vous avez fait preuve en me donnant la responsabilité des beaux-arts quelques mois seulement après mon admission parmi vous et, ensuite, rendre hommage à un membre éminent de cette académie, au nom difficile à prononcer, Willy Eisenschitz, un artiste majeur de sa génération et un peintre important de la Provence.

Élu le 2 mars 1961, en qualité de membre associé, avec son épouse le peintre Claire Bertrand, afin « d'étoffer un peu les apports habituels du Salon de l'académie », comme l'écrivait le général David, conservateur des beaux-arts, Willy Eisenschitz devint ensuite membre actif résidant le 1er décembre 1965. Plusieurs de nos collègues l'ont bien connu : ils en ont gardé le souvenir d'un fin esthète dont le charme opérait sur tous ceux qui l'approchaient.

Avant d'aborder mon sujet, je voudrais exprimer ma reconnaissance à mes parrains, le Dr Pierre Lapras qui eut l'heureuse initiative de susciter ma candidature et le Dr Antoine Marmottans qui accepta de la soutenir. Avec de tels appuis, certains ont pu penser que je ne pouvais qu'appartenir au corps médical ! Il n'en est rien. Ce parrainage illustre tout simplement la curiosité et la compétence dont les membres de cette académie font preuve dans des domaines souvent éloignés de leurs activités professionnelles.

Le goût prononcé du Dr Pierre Lapras pour les arts plastiques a permis d'enrichir les séances de la commission des beaux-arts dont j'ai la responsabilité. Ses conseils, sa courtoisie et son talent dans les relations publiques m'ont été précieux pour l'organisation des Salons de l'académie. Je lui suis particulièrement reconnaissant d'avoir accepté de me répondre.

Spécialiste de l'histoire locale, auteur de nombreux ouvrages, le président honoraire Antoine Marmottans est aussi un joueur de jazz, un auteur dramatique, un poète et un conteur magnifique. Sa grande expérience et son amitié m'ont beaucoup aidé dans mes premiers pas parmi vous.

Je pourrais citer également un jeune médecin de marine passionné par l'histoire de l'art, côtoyé durant de longs mois sur le navire-école *Jeanne d'Arc* alors que nous étions élèves. Devenu depuis peu notre président, je le remercie de soutenir avec enthousiasme les activités artistiques de notre Compagnie.

C'est aussi le cas de mon prédécesseur, le commissaire général Claude Langlois, qui, après avoir assuré pendant quinze ans, avec beaucoup de dévouement et d'efficacité, les fonctions de conservateur des beaux-arts, a choisi de passer dans l'éméritat, libérant ainsi ce fauteuil auquel vous m'avez élu.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public, ancien élève de l'École libre des sciences politiques et de l'École du commissariat de la Marine, Claude Langlois, au terme d'une brillante carrière a été nommé directeur du Commissariat de la Marine à Toulon.

Élu membre associé en 1989, puis membre actif résidant en 1991, il a été immédiatement sollicité pour succéder au Dr Jacques Baixe à la tête des activités artistiques de l'académie. Outre les salons annuels dont il assura le déroulement avec beaucoup de compétence, il reste dans la mémoire des Toulonnais comme l'organisateur de plusieurs manifestations importantes. Tout d'abord, à l'Espace Peiresc en 1990, la belle rétrospective de l'œuvre du peintre et poète Henri Olive dit Olive-Tamari, ancien responsable des beaux-arts de l'académie et directeur de l'école des beaux-arts de Toulon. Puis, en février 1992, au musée d'art de la ville, l'hommage rendu à un autre membre, le peintre Henri Pertus. Enfin, en mai 2000, l'exposition du bicentenaire de notre Compagnie au musée d'art, pour honorer cinquante-huit artistes, membres ou correspondants de l'académie, nés avant 1900. Commissaire de cette exposition, Claude Langlois rédigea un catalogue qui reste une référence sur l'histoire des arts à Toulon.

Sa discrétion, son affabilité, sa diplomatie et sa persévérance lui ont permis de mener à bien ces diverses entreprises, tout en s'adonnant à une passion qui l'habite depuis sa jeunesse, la peinture. Claude Langlois est aussi un artiste dont la participation à de nombreuses expositions et salons a été récompensée à plusieurs reprises dans des concours régionaux. Son œuvre traditionnelle, figurative à tendance impressionniste, est empreinte d'une grande sensibilité. Dans une technique raffinée, elle chante avec beaucoup de poésie surtout les beautés de notre région, « l'empire du soleil » comme la désignait Frédéric Mistral.

Je vous livre à son propos un jugement de notre consœur, le peintre Marie Astoin : « Les couleurs transparentes de l'aquarelle, plus vives de la peinture à l'huile ou de la gouache, traduisent avec bonheur le choc poétique de cet artiste devant la nature et ses contrastes de lumière. Notre époque, partagée entre la médiocrité et le chaos, a besoin de messages de clarté et de sérénité comme en apporte la peinture de Claude Langlois. »

Et j'ajouterai, en guise d'hommage et d'introduction : comme en apporte celle de Willy Eisenschitz.

Ce discours est le fruit d'une réflexion et d'une expérience.

En tant qu'historien de l'art, biographe et auteur du catalogue raisonné de l'œuvre de Willy Eisenschitz, j'ai pu mesurer l'intérêt et l'originalité de cet artiste. En tant qu'expert en peinture moderne, j'ai participé à sa reconnaissance par le marché de l'art dans de nombreuses ventes publiques, ainsi qu'à l'organisation de plusieurs expositions, ce qui m'a permis de rencontrer la plupart des collectionneurs de son œuvre.

Mes activités professionnelles m'ont appris que, si l'histoire de la peinture est jalonnée de génies qui en ont modifié le cours à diverses époques en proposant une vision neuve, il a toujours existé une grande quantité de peintres, soit en marge, soit dans le sillage des grands maîtres, pour assurer la permanence de l'art vivant en proposant des inflexions neuves, c'est-à-dire une part d'inédit dans des styles préexistants. Loin de refaire consciencieusement ce qui s'est fait avant eux, ces peintres ont proposé à travers les siècles des originalités, sources de bonheur pour les amateurs, d'études pour les historiens de l'art, et de profits pour les bons marchands.

En ce qui concerne Willy Eisenschitz, même s'il refusait les hardiesses de l'art moderne, son talent fut suffisamment personnel pour que les critiques d'art, les conservateurs et les galeristes le remarquent parmi tous les artistes qui tentaient d'exister entre les deux guerres. Son œuvre n'a jamais bénéficié d'un engouement mondain ni de grandes manœuvres mercantiles. Elle a simplement retenu l'attention de connaisseurs indifférents aux effets de mode ou d'annonce, dont certains se trouvent ici, aimant la peinture pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une interprétation

partielle et partiale de ce vaste domaine situé entre la nature et le surnaturel que les artistes ont pour vocation d'explorer et les peintres de rendre visible.

Wilhelm Eisenschitz naît à Vienne le 27 octobre 1889 dans une famille juive, unie, aisée, bien implantée dans la capitale d'un immense empire qui se décompose. L'expansion de l'idéologie pangermanique et raciale détruit peu à peu le mythe autrichien de l'harmonie dans la diversité. La communauté juive viennoise, bénéficiant depuis longtemps d'une position dominante dans les milieux intellectuels et le monde des affaires, se sent directement interpellée par des mouvements antisémites de plus en plus fréquents.

Dans ce contexte agité, l'empereur François-Joseph perçoit l'art comme un moyen d'unifier la nation autrichienne en dépit de ses diversités ethniques. Ainsi s'explique, à la fin du XIX^e^ siècle, l'ultime tentative gouvernementale de renouveau politique par l'esthétique. Cette politique culturelle n'encourage pas un retour aux traditions, même si celles-ci se maintiennent dans l'enseignement et la société bourgeoise, mais prône une ouverture aux nouveaux courants artistiques avec la volonté, par un solide soutien aux arts décoratifs, d'en imprégner la vie quotidienne. Cette synergie de l'art et du pouvoir crée la légendaire « Vienne 1900 » dont la formidable créativité fait qu'aujourd'hui cette Capitale est perçue comme un des berceaux de la culture moderne dans presque tous les domaines.

En peinture, Gustave Klimt, Koloman Moser, Egon Schiele et Oskar Kokoschka font preuve d'un esprit novateur et souvent provocateur, en réaction au conformisme académique. Dans le sillage des découvertes freudiennes, les rapports cachés de l'âme et du sexe prennent corps sur la toile. La figuration emprunte de nouvelles libertés de sujets, de formes, de couleurs et d'expressions.

Dans cette Vienne, cosmopolite, turbulente et fascinante, le jeune Willy Eisenschitz se sent attiré par les activités artistiques et son père, un avocat aux idées libérales, le laisse fréquenter les Ateliers viennois, sorte de coopératives d'artistes au sein desquelles se développe le *Jugendstil*, c'est-à-dire l'art nouveau autrichien.

Le jeune homme reste en marge des contestataires de son âge qui souhaitent aller plus loin que Klimt, comme Oskar Kokoschka et surtout Egon Schiele dont l'art fortement empreint de psychologie et d'érotisme est rejeté par la société viennoise.

Il n'apprécie pas non plus les admirateurs de l'ordre ancien, hostiles à toute forme de nouveauté, qui contrôlent l'enseignement de l'Académie des beaux-arts de Vienne dont Egon Schiele est renvoyé en 1909. Willy Eisenschitz y est admis par concours en 1911, mais au bout d'un an d'enseignement, il décide d'abandonner cette école trop repliée sur l'art du passé.

Les portraits de cette époque, très classiques par l'utilisation précise des valeurs pour rendre le modelé, montrent un solide métier, une grande habileté dans le dessin et de bonnes qualités d'observation.

Peu attiré par l'avant-garde viennoise, mal à l'aise dans une société bourgeoise rigide en proie à des contradictions profondes, il s'installe à Paris chez un de ses oncles, grand amateur d'art et beau-frère par alliance d'Henri Bergson. Âgé de vingt-trois ans, Willy Eisenschitz est un jeune homme élégant, charmeur et de tempérament réservé. Il est séduit par l'effervescence artistique du quartier Montparnasse où le débat animé entre tradition et modernité attire bon nombre d'artistes étrangers, regroupés bientôt sous l'appellation d' « école de Paris ». Comme l'écrira plus tard Marc Chagall à propos de son arrivée dans la Capitale, deux ans plus tôt : « Le soleil de l'art ne brillait alors qu'à Paris, et il me semblait qu'il n'y avait pas de plus grande révolution de l'œil que celle que j'ai rencontrée ».

Le jeune peintre s'inscrit à l'académie libre de la Grande Chaumière, la seule institution ouverte aux courants de l'art moderne. Dans cet atelier privé, réputé, les enseignants respectent la personnalité et la liberté des élèves, contrairement à ce qui se passe à l'École des beaux-arts. Parmi ses professeurs, le symboliste Georges Desvallières, un des rénovateurs de la peinture religieuse, prône en réaction contre l'impressionnisme une peinture intellectuelle et idéaliste pour exprimer la vie intérieure et exalter l'âme des choses.

Willy, en 1910

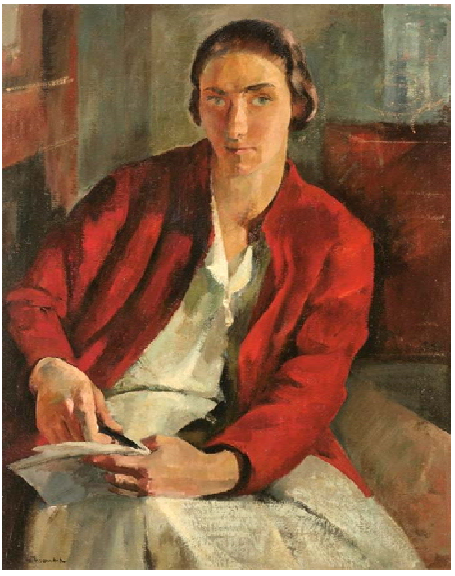

Portrait de Claire par Willy, vers 1930

À la Grande Chaumière, Willy Eisenschitz rencontre Claire Bertrand qu'il épouse en juin 1914. Excellente violoncelliste, elle a choisi d'apprendre la peinture, après avoir longtemps envisagé de se consacrer à la musique. Son père, le géologue Marcel Bertrand, membre de l'Académie des sciences, fils d'un célèbre mathématicien, élu à l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, est resté célèbre pour son explication de l'anomalie stratigraphique du Beausset et sa théorie sur les nappes de charriage. Sa mère, premier prix de conservatoire de piano, est la fille d'un professeur de physique au Collège de France, membre de l'Académie des sciences. Le jeune peintre se trouve ainsi au contact d'un milieu intellectuel, scientifique et littéraire bien éloigné de celui des artistes venus de toute l'Europe qui aiment se retrouver à *La Coupole* ou à *La Rotonde*, à Montparnasse, pour discuter de l'avenir de la peinture.

À la déclaration de guerre, Willy Eisenschitz est arrêté alors qu'il tente de rejoindre son pays. Avec d'autres compatriotes, il est interné à l'institut catholique d'Angers où sa femme peut heureusement le rejoindre. Comme il en a l'habitude, il dessine et peint sans cesse tout ce qui l'entoure : sa famille, ses compagnons, la vie quotidienne. Le jeune peintre succombe au charme de la douce lumière angevine, chaude et dorée. Pour rendre le modelé, il utilise maintenant des ombres bleutées et la modulation des couleurs dans des zones bien délimitées comme on peut le voir dans le portrait de Claire dont l'arrière-plan est orné de motifs décoratifs rappelant l'art nouveau. Il peint aussi dans une gamme claire et lumineuse ce qu'il voit de ses fenêtres, des fleurs et des vues d'Angers, d'une belle facture impressionniste parfaitement maîtrisée.

En haut, à gauche : Claire BERTRAND à Angers, avec son fils David, en 1916
En haut à droite et ci-dessous : vues d'Angers

Victime d'une infection pulmonaire en 1917, il obtient alors l'autorisation d'aller se soigner en Suisse près de Lucerne et, là, il retrouve la beauté et la majesté de paysages semblables à ceux du Tyrol où il passait ses vacances d'adolescent. Adopté par les artistes locaux, le jeune peintre, cependant, vit ce séjour forcé comme une rupture avec ce qui se passe en France.

Après sa guérison en 1920, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il retrouve Paris où il habite dans sa belle-famille, rue de Tournon, près de l'église Saint-Sulpice. Willy

Eisenschitz peint des natures mortes, surtout des vases de fleurs posés sur de belles étoffes décoratives et Claire lui sert de modèle pour des nus extrêmement sensuels.

Le Lac de Constance, 1918

Vase de fleurs.

Nu

Il obtient des commandes de panneaux décoratifs qu'il traite dans l'esprit de la peinture de l'époque, ce que l'on appelle la « modernité classique », un mélange de tradition et d'avant-garde. En réaction contre les excès du début du siècle, l'explosion de la couleur avec les peintres fauves et la destruction des formes par le cubisme, il y a un retour à l'ordre, c'est-à-dire au dessin et au jeu des valeurs, le fondement de la grande tradition française comme en témoignent les figures solidement charpentées de nombreux peintres, dont Picasso et Derain, et les sculptures de Maillol et de Bourdelle. Malgré sa participation à quelques expositions de groupe, Willy Eisenschitz se sent dans une impasse. Il s'agit d'une période difficile au plan artistique, son travail

est confus et la recherche de nouveaux motifs n'aboutit pas. Il cherche sa voie et ne se reconnaît pas dans les différents courants artistiques de l'époque.

Un voyage dans le Midi, durant l'été 1921, lui fait découvrir de nouveaux paysages. Comme nombre de peintres venus du Nord, Willy Eisenschitz éprouve un choc sensoriel qui bouleverse sa vision. Surpris par l'intensité de la lumière sublimant les couleurs, il tente d'abord de traduire la richesse chromatique des motifs dans une facture impressionniste, comme le montre cette vue de Menton. Une accumulation dense de petites touches, de couleurs vives ou douces suivant la luminosité, dans des tons plus soutenus que ceux de la période d'Angers, dissimule un jeu serré d'horizontales et de verticales assurant la stabilité de la composition. Les reflets de la ville sur l'eau évoquent la manière de Monet à Argenteuil.

Vue de Menton

Place de village

Au contraire, dans cette représentation d'une place de village animée, le peintre module délicatement par la couleur de grandes zones pour rendre toutes les nuances

de la lumière tamisée par les feuillages des platanes. Les horizontales et les verticales, bien apparentes, assurent un sage équilibre du tableau construit sur un dessin précis et peint dans une gamme de couleurs naturalistes. L'espace, perçu d'un point de vue légèrement dominant, est bien rendu par la perspective géométrique. C'est dans cette nouvelle manière qu'il peint ce nu adossé à un coussin rouge écarlate destiné à attirer le regard et dont la tonalité s'oppose aux teintes délicates de l'ensemble de la composition. En exprimant dans cette toile toute l'élégance et la sensualité de son modèle, l'artiste réussit habilement à concilier l'art et la vie.

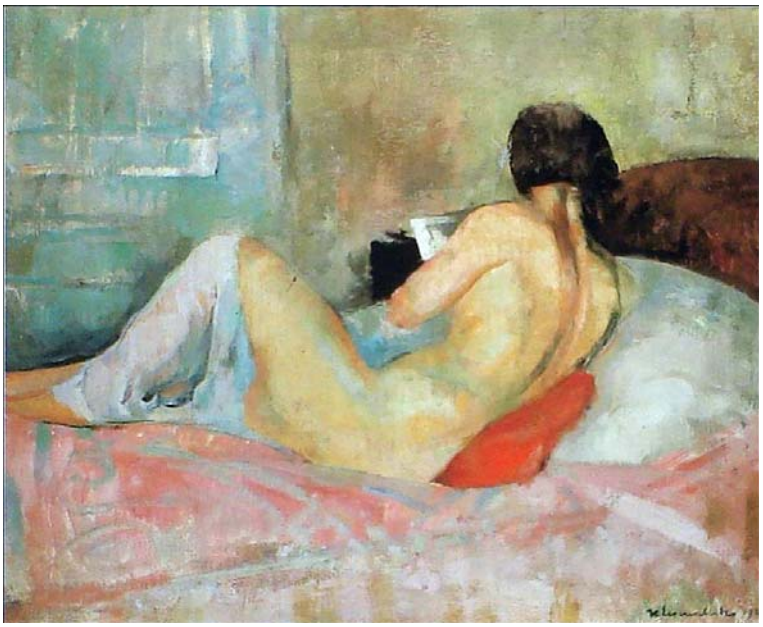

Nu au coussin rouge

Pierre Termier (1922)

Henri Bergson (ca 1920)

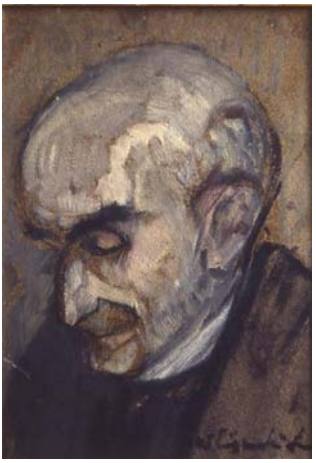

Au début de 1922, Eisenschitz est invité à participer au Salon des indépendants. Ses toiles sont remarquées par les critiques d'art qui soulignent l'emploi original de la

couleur, l'ordonnance de la composition et surtout, « une force naturelle qui ne s'impose pas à grand fracas mais demeure latente et profonde comme le muscle sous la peau. »

Willy retrouve dans le salon de sa belle-mère le milieu intellectuel qu'il a connu avant la guerre. Il fait le portrait de visiteurs illustres dont :

— le géologue Pierre Termier, disciple de Marcel Bertrand et membre de l'Académie des sciences, pour qui « le savant a ici-bas une fonction tout à fait sublime ; comme le prêtre, comme le poète, comme l'artiste, il parle au nom de l'Infini ; il rappelle à ses compagnons de pèlerinage leur destinée éternelle ; il leur montre le but à atteindre qui est la Vérité ; il exalte chez eux le sentiment de leur grandeur et leur fierté d'être des hommes » ;

— et le philosophe spiritualiste Henri Bergson, successeur d'Émile Ollivier à l'Académie française et bientôt prix Nobel de littérature. En s'appuyant sur une bonne connaissance des progrès scientifiques de son temps, Bergson conçoit la vie comme élan créateur et réhabilite l'intuition en tant que moyen de connaissance. Dans son portrait, le jeune peintre rend, dans des tons abrupts gris et bruns, par un dessin synthétique, une touche ample, vigoureuse et expressive, la psychologie et la profonde complexité du modèle derrière le masque du visage.

Plusieurs voyages en Italie les années suivantes vont le conforter dans l'abandon des références impressionnistes et la mise au point d'un style personnel expressif. Il peint avec émotion les paysages d'Ombrie et de Toscane dans leur simplicité en utilisant de légers jus mats posés sur la toile non préparée. Les couleurs nivelées par l'intensité du soleil sont rendues dans une gamme restreinte et raffinée. Les plages colorées sont légèrement modulées pour rendre les volumes et souligner l'ondulation des pentes. Le peintre construit suivant la leçon de Cézanne et non avec le clair-obscur classique revenu à la mode. La ligne, bien présente, impose un rythme en dessinant les éléments de la composition, avec une tendance à la stylisation.

Parfois, un graphisme plus dense souligne librement les bosquets et les restanques, en insistant sur l'échelonnement des terrasses à l'assaut de pentes dont les sommets masquent le ciel. Au contraire, dans l'étalement de cette plaine représentée en contrebas, le cerne marqué ou presque invisible des contours, les taches colorées complémentaires, savamment disposées, envahissantes ou contenues, naturalistes ou expressives, sont autant de variations mélodiques à rapprocher de la passion du peintre pour la musique. Comme le souligne à l'époque un critique d'art, « expressionniste à sa manière, il réalise le pays qu'il peint en chacun des aspects choisis. »

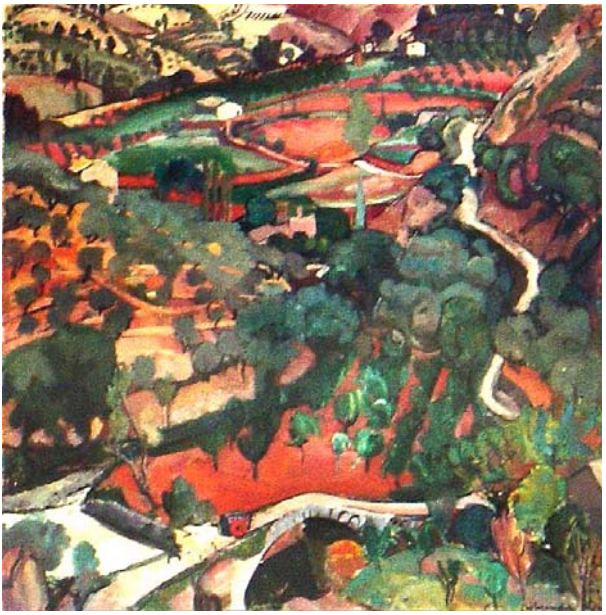

Willy Eisenschitz va patiemment élaborer, durant un demi-siècle, une peinture originale, protéiforme, dans laquelle son lyrisme naturel reste toujours contenu par une recherche de formes stables bien définies, un rapport équilibré entre l'ensemble et les détails, une combinaison harmonieuse du dessin et du coloris.

La célèbre galerie Berthe Weill lui organise une première exposition personnelle en janvier 1923. Jugeant avec pertinence la manière de travailler et la personnalité des jeunes artistes, Berthe Weill a toujours soutenu l'avant-garde depuis le début du siècle, en particulier les peintres fauves et Picasso. Elle a défrayé la chronique avec la fermeture de sa galerie par la police pour atteinte aux bonnes mœurs, lors du vernissage de peintures de Modigliani en 1917. Dans les années 1920 et 1930, elle expose souvent Matisse et des jeunes peintres coloristes, dont Claire Bertrand et Willy Eisenschitz.

Paysage de la Drôme en hiver

À la fin de l'année 1924, des problèmes de santé le contraignent à séjourner dans un sanatorium de la Drôme provençale. Les paysages d'hiver sont l'occasion de recherches originales pour rendre les vastes espaces unifiés par la neige. Dans ce paysage, il utilise une gamme lumineuse de teintes modulées, turquoise et roses, mises en valeur par la présence des masses sombres des conifères, pour exprimer avec beaucoup de pudeur sa solitude et son inquiétude de l'avenir. Rétabli, il décide de s'installer avec sa famille à Dieulefit en 1925. Dans cette région baignée d'une lumière fine et claire, sa peinture paysagiste rend avec rigueur et sobriété les villages, les champs rectangulaires et les reliefs aux formes géométriques. Le dessin est précis et l'espace amplifié par un horizon affleurant le haut de la toile. Les coloris sont modulés dans des harmonies de verts neutres ou intenses pour les prairies, d'ocre et de beige pour les monts et d'or pour les feuillages d'automne des peupliers qui jalonnent la campagne.

Paysage autour de Dieulefit (1925)

Paysage de la Drôme (1925)

À partir de 1926, la peinture de Willy Eisenschitz devient plus expressive par l'abandon des jus maigres pour des pâtes épaisses, parfois grassement étalées au couteau. Dans les représentations des vieux villages et des paysages sévères de la région, les formes simplifiées sont solidement construites par des touches empâtées.

Village de Venterol (1926)

Sa compréhension instinctive de la structure de la nature et de la puissance des masses minérales, certainement développée au contact des célèbres géologues rencontrés dans la famille de Claire Bertrand, lui permet de traduire la complexité des reliefs en volumes simples, énergiques et lisibles. En ne s'attachant ni au pittoresque ni à l'éphémère, il propose une synthèse originale de sa vision en utilisant toute la puissance émotive des couleurs.

Les œuvres de Willy Eisenschitz sont régulièrement exposées avec succès à la galerie Berthe Weill et dans d'autres galeries importantes à Paris. Cela lui permet de faire des séjours fréquents rue de Tournon, qui sont mis à profit pour représenter les rives industrieuses de la Seine, les péniches pansues chargeant leur fret sur le canal Saint-Martin ou de l'Ourcq, et des vues de quartiers déshérités. Par ce choix original de motifs austères, sélectionnés avec soin dans la plus belle ville du monde, le peintre propose, dans une facture proche de l'expressionnisme ombrageux de Maurice de Vlaminck, des œuvres imprégnées de la poésie de Francis Carco. Il transpose une part de ses angoisses existentielles exacerbées par ses problèmes de santé et les difficultés matérielles. En effet, Claire Bertrand et Willy Eisenschitz, n'ayant pas d'autres revenus que ceux procurés par leur art, connaissent des périodes difficiles, surtout durant la crise des années 1930, en dépit de l'aide généreuse de M^me^ Bertrand.

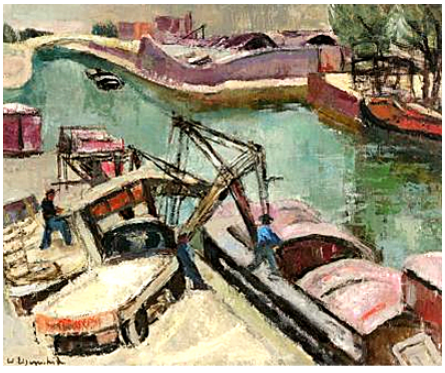

Péniches en chargement à Paris

Vue de Paris (*ca* 1935)

Port sur la Seine

Chez celle-ci, le jeune peintre rencontre le poète romancier Pierre-Jean Jouve dont il fait le portrait en 1925. Cette peinture disparue, connue seulement par cette photo, montre toute la profonde inquiétude du peintre et de son modèle. Jouve, alors en pleine crise mystique, va dans les années à venir, divorcer, renier toute son œuvre passée et tenter de trouver dans l'acte poétique un fondement religieux, la seule réponse au néant à ses yeux. Quelques années plus tard, Claire et Willy font avec Pierre-Jean Jouve et sa nouvelle femme, la psychanalyste Blanche Reverchon, un voyage en Suisse et en Italie. La pensée de l'écrivain rejoint et conforte celle du peintre. En cherchant à transformer, suivant ses termes, « la matière d'en bas » en « matière d'en haut », Jouve élève à la dimension spirituelle les lieux et les êtres.

Cette vision panthéiste renforce celle que Willy Eisenschitz exprime depuis peu dans sa peinture de paysages. L'observation attentive des formes du relief, si bien définies par la luminosité méridionale, lui a révélé que ce n'est pas l'aspect superficiel de la Nature qui importe mais la traduction de cette puissance interne que Cézanne avait découverte en questionnant sans relâche la montagne Sainte-Victoire, ce mystérieux dessous des choses qui se cache sous les apparences. En utilisant à sa manière la méthode patiemment mise au point par le maître d'Aix, Willy Eisenschitz exprime sa petite sensation par la synthèse des formes et la modulation de la couleur. Il crée ainsi un monde pictural original, bien éloigné du naturalisme recherché par les peintres réalistes et impressionnistes. Peu tributaire du motif devenu simple prétexte à peindre, cette peinture gagne en expression et laisse transparaître discrètement l'émotion d'un artiste s'interrogeant sur le mystère du monde en tentant de rendre visible l'invisible.

Paysage de la Drôme, Cost-Montbrun (1927)

Le spectateur qui n'admirerait que la virtuosité du peintre et sa technique se priverait de l'essentiel, c'est-à-dire cette part d'intimité proposée en partage. Il faut donc aller au-delà de l'analyse conventionnelle portant sur le métier, le sens de la mesure, le style, et regarder autrement, c'est-à-dire ailleurs, au-delà du rationnel et du visible.

Willy Eisenschitz est considéré à Paris comme un des meilleurs paysagistes, sans qu'on puisse le rattacher à un quelconque mouvement. Ses toiles sont acceptées dans tous les grands Salons parisiens et achetées à plusieurs reprises par l'État pour le musée du Jeu de Paume réservé aux œuvres des artistes contemporains étrangers. La critique souligne un nouveau talent et d'élogieux articles paraissent dans la presse :

— Robert Rey, conservateur adjoint du musée du Luxembourg : « Je comprends qu'il ne s'ennuie jamais dans ses tête-à-tête avec les sites : ils se parlent constamment » ;

— un critique d'art trouve qu'il a « un œil subtil, habile à saisir toutes les correspondances qui font d'une toile de lui une symphonie » et surtout qu'il possède « la saveur d'un fruit étranger mûri par le climat français » ;

— le futur académicien Jean-Louis Vaudoyer, fin connaisseur de la peinture provençale, résume l'évolution du peintre : « Jusqu'à présent, l'art d'Eisenschitz avait conservé quelque chose de démonstratif ou de documentaire. Il s'élargit maintenant et ce qui se dégage de ces belles formes, de cette lumière, c'est une profonde poésie de la nature, qui s'épanche presque lyriquement. »

Paysage autour de Dieulefit (1928) ⮝
Le parc des Minimes à La Valette (ca 1930) ⮟

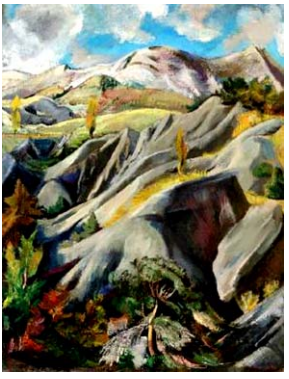

Montagnes grises ⮝
ou les Marnes noires (1934)

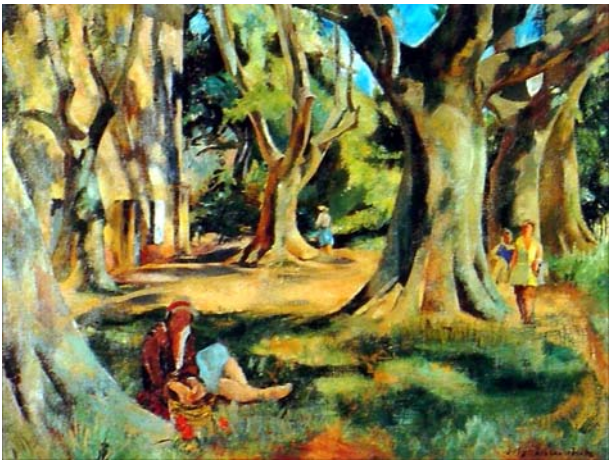

Pour la scolarité de leurs enfants, Willy et Claire doivent s'installer près d'une ville importante. Ils trouvent, en 1927, à La Valette-du-Var, au pied du Coudon, un appartement à louer aux Minimes, un ancien couvent édifié en 1601, entouré d'un beau parc aux platanes centenaires, près du domaine d'Orvès où réside le peintre Pierre Deval depuis quelques années. Une amitié profonde unit rapidement les deux artistes, dont les épouses, excellentes musiciennes, jouent souvent ensemble. Willy Eisenschitz est séduit par ce pays baigné d'une lumière chaude et intense. Au contact de la nature luxuriante sa palette devient plus éclatante. Comme le note un de ses amis, « ce constructeur de paysages souvent tragiques a purifié ses couleurs. »

La Valette, le jardin des Minimes ⅄
Village provençal ⅄

Le port de Toulon, vers 1930 ⅄
Paysage de Provence ⅄

Son œuvre est un hymne à la joie de vivre et un hommage à la beauté de la Provence. Fidèle à lui-même, il la peint comme il la ressent et non comme il la voit, délaissant le pittoresque qui d'emblée frappe les visiteurs. En marge de la plupart des paysagistes provençaux qui s'attachent à décrire avec précision les particularités de leur pays suivant une longue tradition confortée par le Félibrige, il s'affirme, par l'utilisation très libre de la couleur et la synthèse des formes, comme un peintre moderne aux côtés de Louis-Mathieu Verdilhan, d'Auguste Chabaud ou de René Seyssaud, sans pour autant rien leur emprunter.

Il peint les ports, les calanques brûlées de soleil, les paysages de l'intérieur et les villages perchés.

Pour rendre les habitations, en quelque sorte l'âme de ces villages, son souci de synthèse le pousse à adopter des formes géométriques simplifiées, qualifiées à tort de cubistes car ces représentations géométriques ordonnées et expressives sont bien éloignées du cubisme décoratif à la mode.

Face à la végétation exubérante de la côte encore vierge de toute construction, il répartit les couleurs comme si l'absence d'éléments géométriques que sont les chemins, les murets, les villages et leurs clochers, lui offrait soudainement une totale liberté pour exprimer son lyrisme. Celui-ci reste toutefois maîtrisé, comme toujours, par une composition parfaitement équilibrée.

Il est fasciné par le mont Coudon, considéré par Jean-Louis Vaudoyer, au même titre que le Ventoux et la Sainte-Victoire, comme « une des grandioses divinités minérales qui règnent sur la Provence et en rythment, en ordonnent la beauté [...] le Zeus de l'altière convocation de sommets, de crêtes, de caps et de promontoires, qui, comme une assemblée d'Immortels veillent sur la rade de Toulon ». Willy Eisenschitz tente de traduire dans toute sa puissance ce relief, si changeant suivant les points de vue et l'éclairage, dont le sommet calcaire d'un blanc éclatant se dresse à proximité des Minimes.

Vues du mont Coudon

Il se délasse en donnant libre cours à sa fantaisie, avec des natures mortes composées de bouquets de fleurs aux couleurs éclatantes.

L'influence de Cézanne est parfois bien présente, comme l'indique le plan de la table basculé vers le spectateur dans cette composition aux fruits et au pichet. La plénitude des formes est rendue par la modulation de la couleur, les contrastes et les rapports de tons.

Il se révèle aussi un grand peintre de nus comme le montrent ses nombreuses toiles à la fois vigoureuses, sensuelles et pudiques, exposées avec succès dans les grands Salons parisiens.

Nu à la chaise (1931)
exposé au Salon d'automne ➢

Des voyages, en Espagne, au Maroc, en Irlande, lui permettent d'éprouver de nouvelles sensations. En 1929, Claire et Willy se rendent pour la première fois dans le centre de l'Espagne où ils découvrent un pays empreint d'une profonde gravité malgré la lumière, une nature rude et un relief proche de celui de la Drôme, mais brûlés par un soleil intense.

Les œuvres que lui inspire ce séjour rencontrent un grand succès à Paris et les critiques soulignent la maturité de l'artiste et la force de ses peintures. On peut lire dans la presse : « De ces paysages se dégagent une poésie grave, pénétrante, une mélancolie sereine, une vraie tendresse. Il semble que le peintre, habitué aux joies, aux fêtes de la Provence, ait découvert, au-delà des Pyrénées, une émotion neuve, qu'il en ait été touché et qu'il l'ait traduite avec sincérité, avec passion... toute l'âme d'un pays exprimée en vingt toiles d'une qualité exceptionnelle. »

Même l'acerbe Louis Vauxcelles, l'auteur de l'appellation « Cage aux fauves » pour la salle du Salon d'automne réservée aux jeunes coloristes d'avant-garde en 1905 et du mot « cubisme » pour le nouveau style de Braque et Picasso en 1908, est admiratif : « Une exposition de belle et grave tenue est à voir... Ce sont des paysages d'une forte concision, dus à Willy Eisenschitz. Je ne le savais pas de cette classe. »

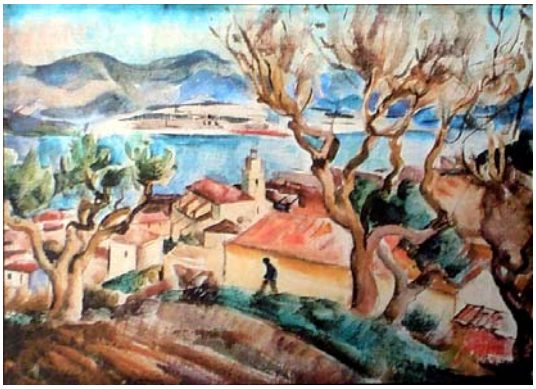

En 1931, une grave arthrite prive le peintre de l'usage de son bras droit. Pensant être infirme à jamais, il éduque sa main gauche en pratiquant l'aquarelle. Il met au point un style personnel en ajoutant à l'aspect cursif et léger des notations sur le motif, la densité et la matérialité de la peinture à l'huile. Malgré cela, il réussit à conserver la fraîcheur, la transparence et la fluidité qui font le charme de cette technique.

Au bout de six mois, le peintre retrouve l'usage de sa main droite, mais il n'abandonne pas pour autant les aquarelles qui lui permettent d'exprimer plus librement et rapidement sa sensibilité et ses émotions. Devenues un moyen d'expression à part entière, elles font l'unanimité de la critique lors de nombreuses expositions.

Jean-Louis Vaudoyer préface ainsi le livret d'une exposition dans la capitale en 1934 : « Si l'on se rappelle les peintures volontaires, statiques, et en quelque sorte, cloisonnées qu'Eisenschitz montrait naguère, on constate, en regardant les aquarelles d'à présent, que la sensibilité et la volonté ont désormais fait alliance... Loin de contredire les peintures d'hier, les aquarelles d'aujourd'hui les confirment. Sous la grâce et la fraîcheur des unes, on reconnaît la force et la solidité des autres ; et, dans celles-ci comme dans celles-là, se manifeste un sentiment de la nature à la fois passionné et tranquille qui sait aller plus loin que les apparences. »

À Sanary, où séjournent de nombreux artistes et écrivains étrangers, le peintre se lie d'amitié avec Aldous Huxley qui vient de publier *Le Meilleur des Mondes*. Celui-ci organise une exposition d'aquarelles à Londres au cours de laquelle le directeur du British Museum en achète plusieurs pour ses collections.

En 1935, la Guilde du livre demande à Willy Eisenschitz d'illustrer un ouvrage de Jean Giono, *Les Vraies Richesses*. L'artiste va sur place étudier les paysages du Comtadour et rencontre l'écrivain à Manosque à plusieurs reprises, pour lui montrer ses travaux.

Giono déclarera en 1958 : « J'ai depuis longtemps chez moi un village de Provence peint par Willy Eisenschitz. Le cœur y est exprimé à un point qu'il m'est possible depuis des années d'entamer à chaque instant un colloque plein de saveur avec le cœur de ce village. »

Chantier naval à Saint-Tropez vers 1930 ➘

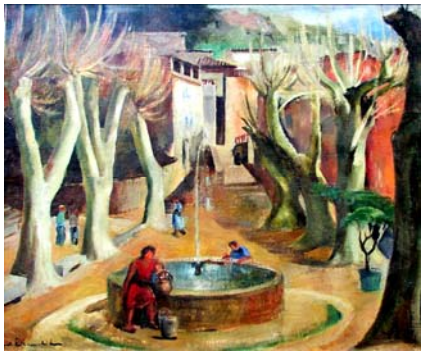

À cette époque, Toulon connaît une grande animation artistique et littéraire. On voit parfois au *Café de la rade* le groupe des peintres de Saint-Tropez, Charles Camoin, Henri Manguin, André Dunoyer de Segonzac, et parfois Paul Signac.

Willy Eisenschitz est régulièrement exposé par Bruno Bassano, un exilé italien qui, avec le soutien du peintre fauve Othon Friesz, alors installé à Toulon, tente courageusement de montrer dans sa galerie rue des Tombades, puis rue de Chabannes, la peinture d'artistes locaux modernes rassemblés sous le vocable de « nouvelle vague toulonnaise ».

Outre Willy Eisenschitz, il y a dans ce groupe, José Mange, l'ami de Cézanne et de Signac, Henri Olive-Tamari dont l'atelier est un lieu animé de rencontres artistiques et littéraires, le jeune Eugène Baboulène, le Russe Simon Segal...

Autoportraits

Les expositions de la galerie Bassano ne rencontrent pas un grand succès auprès du public toulonnais encore sous le charme des grands maîtres locaux du XIX^e^ siècle.

En 1935, Willy Eisenschitz obtient la nationalité française et désormais, ses œuvres, régulièrement achetées par l'État, entrent au musée du Luxembourg, le musée des artistes français contemporains, ancêtre de l'actuel musée national d'Art moderne.

Les expositions se succèdent avec succès dans la Capitale, dans plusieurs grandes villes de province et à l'étranger. À Paris, il est récompensé d'une médaille d'or à l'exposition internationale des Arts et des Techniques dans la vie moderne de 1937.

Le peintre reçoit des commandes importantes comme en témoigne ce portrait de Suzy Solidor, la célèbre chanteuse « aux cheveux de lin » et à la voix grave qui charme ses auditoires dans un répertoire réaliste poétique et dont la chanson à succès *Escale*, écrite pour elle par le frère de Francis Carco, est évoquée par la silhouette d'un voilier sous huniers en arrière-plan.

Dans son atelier, il peint une série de natures mortes et de nus, placés devant des fenêtres grandes ouvertes sur le jardin des Minimes, qui sont autant d'hymnes à la joie. Ces peintures du bonheur dégagent une grande force par l'équilibre des masses, la richesse et l'harmonie des couleurs, la grande liberté de la touche, ample et déliée.

Après l'armistice, les voyages à l'étranger étant devenus impossibles, Willy Eisenschitz peint souvent au Lavandou et dans la presqu'île de Saint-Tropez.

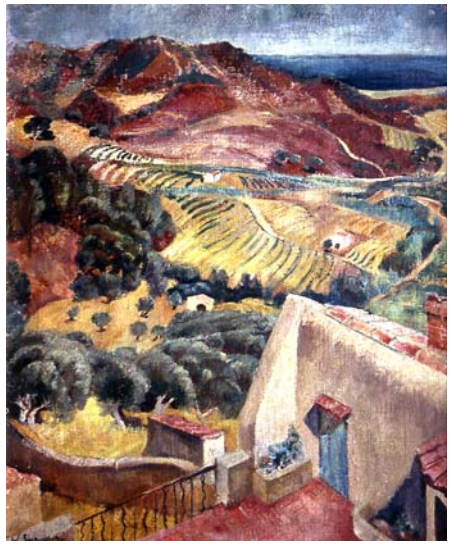

L'Auberge de l'Ancre à Ramatuelle ➢
(vers 1942)

À l'écart des événements, absorbé par sa contemplation des paysages lumineux qui s'étendent des collines des Maures à la côte, le peintre se sent alors parfaitement heureux, serein, loin de tout souci, hors du temps.

Au cours de l'année 1943, lorsque les Allemands remplacent les Italiens pour l'occupation de l'ancienne zone libre, Willy Eisenschitz et sa famille vont se réfugier à Dieulefit où une communauté d'artistes et d'écrivains s'est installée dès 1940.

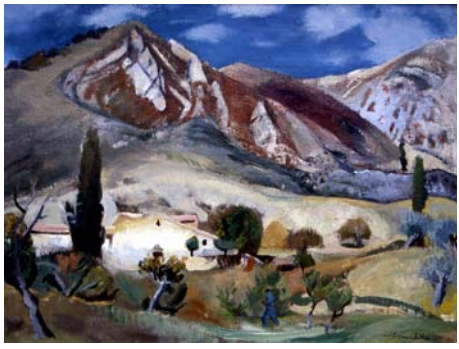

Paysages autour de Dieulefit

Il y a son ami Pierre Jean Jouve, le philosophe Emmanuel Mounier, fondateur de la revue *Esprit*, le grand poète chrétien de la Résistance Pierre Emmanuel, les peintres

Robert Lapoujade, Pierre Guastalla, Otto Wols, le sculpteur Étienne-Martin. Passent aussi pour de courts séjours, Louis Aragon et Elsa Triolet, Clara Malraux, Pierre Seghers, Pierre Vidal-Naquet, et beaucoup d'autres, puisque cette petite bourgade de trois mille cinq cents habitants va accueillir près de mille cinq cents réfugiés, pour la plupart juifs. Comme l'a écrit Pierre Emmanuel, « Dieulefit pendant ces quatre années, illustra consciemment la leçon de l'Épître aux Romains : Il n'y a ni Juifs, ni Grecs, il n'y a que des hommes sous le regard de Dieu. »

Willy Eisenschitz se cache sous le nom de Villiers dans un cabanon à l'écart. Il peint les rudes paysages de cette Drôme qu'il connaît bien dans des tonalités sourdes. Ses toiles décrivent des prairies plantées de nombreux peupliers s'élançant vers un ciel caché par d'imposantes chaînes de monts corrodés, autant d'espaces clos, fragiles et menacés.

Pour vivre, il fait aussi de nombreux portraits empreints de gravité. Les personnages sont secrets, méditatifs, et les enfants semblent découvrir la fragilité de l'univers des adultes. Toutes ces peintures expriment son inquiétude et montrent une émotion difficilement contenue.

Après la guerre, Willy Eisenschitz se sent responsable de ne pas avoir su persuader son fils, entré dans la Résistance, de le rejoindre à Dieulefit, ce qui lui aurait évité d'être déporté et de disparaître dans un camp. Ce drame provoque chez lui une grande détresse, aggravée par les bouleversements importants de l'après-guerre et les nouvelles menaces de conflit.

Sans tomber dans les outrances du misérabilisme adopté par la plupart des artistes figuratifs de l'époque pour témoigner de l'inquiétude ambiante, Willy Eisenschitz livre son désespoir dans des paysages solidement charpentés, vides et désolés, aux arbres morts et aux montagnes pelées, peints dans une gamme de tons austères.

Ces représentations d'une nature sévère, où la trace humaine ne subsiste que sous forme de modestes bâtisses isolées, sont intemporelles, puissantes, sans concession. Il s'en dégage une grande désespérance, une impression d'immobilisme, un profond silence propice à la méditation.

Le peintre connaît alors une situation matérielle difficile, car les galeries qui l'exposaient à Paris ont disparu ou se sont tournées vers d'autres formes d'art sous l'influence de l'expressionnisme abstrait de l'école de New York.

Même si l'État lui achète encore des œuvres, si de grands marchands comme Durand-Ruel lui organisent des expositions, si des amis le soutiennent en lui faisant des achats, il doit trouver de nouveaux débou-

chés pour vivre. Claire et Willy vont alors mener une vie très active, partagée entre leur travail et leur participation aux nombreuses expositions régionales.

Vues d'Ibiza

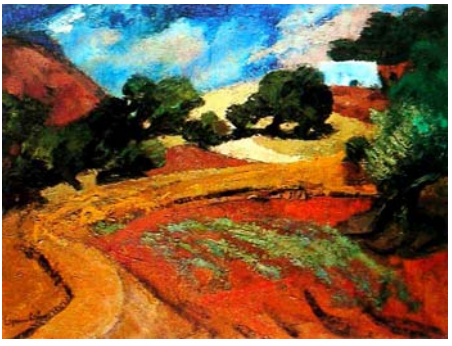

En 1952, le couple découvre l'île d'Ibiza, alors préservée du tourisme de masse, sur laquelle il va revenir chaque année passer un mois. Plus encore qu'en Espagne continentale, un monde inchangé, rude, dépendant d'une terre brûlée par le soleil et de la mer qui l'entoure, s'offre à lui. Willy Eisenschitz utilise avec talent la grande liberté que permet la technique de l'aquarelle pour restituer toute son émotion devant les paysages fascinants de l'intérieur de l'île, aux maisons blanches nichées contre la pente des collines. La spontanéité et la sensibilité se conjuguent pour donner une grande force d'expression à ces travaux utilisés ensuite pour peindre aux Minimes de grandes toiles fortement colorées. À la différence des aquarelles, les huiles ont une certaine opacité due au travail d'une pâte grasse, généreusement répandue en larges surfaces de tonalités égales.

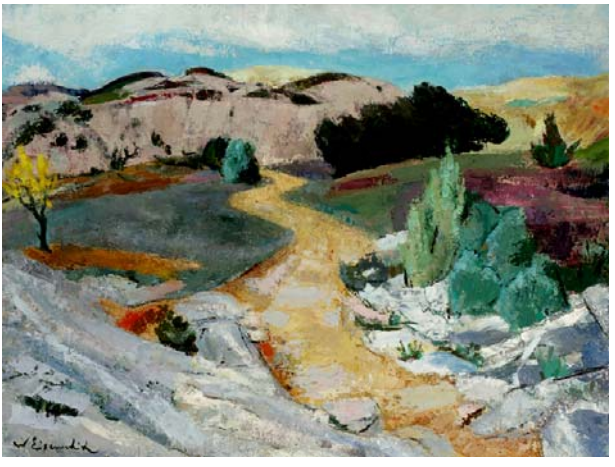

À Paris, Willy Eisenschitz renoue pour un temps avec le succès lors d'expositions au cours de laquelle l'État et de grands collec-

tionneurs américains lui achètent des œuvres. Claire et Willy se rendent régulièrement dans la Montagnette au sud d'Avignon et dans les Alpilles où les paysages et la luminosité des ciels les inspirent. Les peintures de Willy montrent une grande rigueur de composition obtenue en géométrisant une terre maigre, aride et desséchée, jalonnée de cyprès noirs, un équilibre des masses et une subtile harmonie des tons pour rendre les reliefs.

En 1957, le musée d'art de la ville de Toulon organise la première rétrospective importante et le livret d'exposition est préfacé par le poète André Salmon. Dans *La République du Var*, le critique toulonnais Raoul Noilletas note avec justesse : « Tout cela semble brûlé d'une vie intérieure ardente. C'est, je crois, l'impression dominante qui se dégage de cette exposition. »

Un voyage au Soudan d'environ un mois en 1959 entraîne une nouvelle évolution stylistique. Devant ce pays aux formes douces, aux arbres desséchés, Willy Eisenschitz est saisi d'un grand enthousiasme.

La boucle du Niger à Mopti

les hauts plateaux

Les vibrations de la lumière, la chaleur écrasante, les vastes étendues d'eau de la grande boucle du Niger, dans la région de Mopti, réfléchissant les teintes du ciel et la fluidité mouvante des herbages des hauts plateaux, surprennent le peintre. Si, dans certaines œuvres, la facture paraît plus lâche et les masses moins cernées, la pâte brossée largement recouvre en fait un dessin toujours aussi précis bien qu'invisible, véritable ossature de la composition. L'État achète une peinture lors d'une exposition de ces œuvres africaines à la galerie Vendôme à Paris. À cette occasion, Pierre Jean Jouve livre ses impressions lors d'une émission radio : « l'expression a subi une abstraction certaine conférant une force que rien ne faisait prévoir. La terre sauvage a créé un artiste fruste, à sa manière visionnaire, qui s'absorbe dans le mystère d'une terre, et nous le fait profondément ressentir. »

Au cours des années soixante, Willy et Claire vont souvent en Camargue *(ci-contre, Aigues-Mortes)* et dans le Languedoc à la découverte de nouveaux paysages. Ils en rapportent une quantité de croquis, de pastels et d'aquarelles, notations directes face à la nature utilisées ensuite dans le calme de l'atelier des Minimes pour réaliser

de belles huiles harmonieuses. Les taches de couleurs savamment imbriquées reflètent le chromatisme de la végétation exubérante et si au premier abord ces peintures paraissent moins structurées et ordonnées, parfois proches de l'abstraction, c'est-à-dire un simple agencement harmonieux de formes et de couleurs, elles sont toujours soigneusement composées.

Paysages du Languedoc

La côte près des Landes

L'île Maïre et le cap Croisette

Willy Eisenschitz est reconnu comme un peintre du Midi, un visionnaire de l'espace au coloris subtil, un artiste sensible dont l'œuvre est empreint d'une poésie étrange.

À partir de 1961, il participe régulièrement aux Salons de l'Académie du Var.

On peut lire dans l'hebdomadaire *Arts* : « Héritier de la tradition cézannienne, Willy Eisenschitz a le souci d'une construction rigoureuse qui n'exclut pas les élans de la sensibilité. Ses toiles possèdent une sobriété qui contient un lyrisme intérieur... »

Après le décès de Claire Bertrand en 1969, Willy Eisenschitz s'installe à Paris. Atteint depuis quelques années d'une forme atténuée de la maladie de Parkinson, il parvient cependant, par une grande concentration, à dominer les tremblements de ses mains lorsqu'il dessine ou peint, mais ses forces déclinent et sa vue faiblit. Le besoin de retrouver la lumière provençale se fait bientôt sentir. Il fait alors plusieurs séjours dans le petit port des Goudes, près de la cité phocéenne, à l'extrémité du massif de Marseilleveyre, « le Tyrol auprès de la mer » comme il se plaît à le dire.

De retour rue de Tournon, ses pastels et aquarelles, notations plus émotionnelles que descriptives, lui permettent de peindre d'une manière ample et souple, avec une matière épaisse, des toiles aux formes épurées, sans détails superflus. Il montre les imposantes masses calcaires qui tombent dans la Méditerranée, les rivages sauvages

et abrupts, l'île Maïre face au cap Croisette *(photo ci-dessous)*. Dans l'agencement des collines, des vallées, il nous fait sentir la main d'un architecte invisible et fantaisiste. Une grande harmonie dans la répartition des masses et des coloris préserve l'unité et l'équilibre de peintures qui, au premier abord, donnent une impression d'imprécis ou d'inachevé. Devant ces paysages de pierre, façonnés par l'érosion et recouverts d'une végétation maigre, bordant une mer bleue intense souvent rudoyée par le Mistral, et sous un ciel rongé de lumière, il se sent libéré et serein.

Arrivé au terme de sa carrière, l'artiste, accompli et reconnu, interroge une dernière fois cette nature qui lui a prodigué tant de joie et qu'il a su si bien transposer. L'unité entre son espace intérieur et l'Univers, dévoilée dans cette œuvre ultime livrée en toute humilité, est l'aboutissement du dialogue passionné entre le mystère de la nature et son inquiétude profonde, commencé à Vienne au début du siècle. Artiste réfléchi, mesuré, mais aussi visionnaire et mystique, peintre de l'âme des paysages, peintre du bonheur et de l'angoisse, Willy Eisenschitz a cherché à mettre en lumière dans son œuvre l'aspect caché de la nature.

Plus proche du cœur de la création qu'il n'est habituel et cependant en deçà de son souhait, il a toujours désiré que chacun de ses tableaux soit une sensation éternisée, une émotion proposée en partage au spectateur.

De 1971 à 1974, plusieurs expositions de son œuvre ont été organisées au Japon, à Tokyo et Osaka.

Après sa mort, le 8 juillet 1974, les ateliers de la rue de Tournon et des Minimes ont été dispersés et de nombreuses études et œuvres inachevées se sont alors retrouvées sur le marché, donnant au public non averti une idée faussée de son talent.

Un hommage rendu à Claire Bertrand et Willy Eisenschitz au musée d'art de Toulon en 1977, une belle exposition en Autriche en 1999, et une grande rétrospective au musée d'art de Toulon durant l'été 2001 ont permis de replacer à sa juste place l'œuvre de cet artiste, d'origine étrangère, qui a choisi de vivre ici et de faire partie de notre Compagnie.

L'intérêt que lui portent de nombreux collectionneurs depuis quelques années a contribué à faire de Willy Eisenschitz un artiste important et recherché sur la scène artistique internationale.

Réponse du Dr Pierre LAPRAS au discours de réception de M. Jean PERREAU

C'est un grand honneur d'avoir à répondre à votre brillant discours de remerciement et un immense plaisir d'accueillir à l'Académie du Var un ami encore plein d'avenir et de promesses.

Vous nous avez montré comment le soleil de chez nous, en réalisant sans doute une vraie mutation, a fait de ce peintre autrichien un peintre provençal, le faisant évoluer de l'impressionnisme à un expressionnisme modéré. Vous avez en effet abordé tous les aspects de la peinture de cet artiste et il me serait mal venu de paraphraser votre conférence.

Si on ne peut apporter de complément à votre remarquable exposé sur Eisenschitz, notons cependant que les choix qui ont présidé dans votre vie à vos deux principaux travaux sur l'histoire de l'art ont porté sur les peintres Roger Toulouse et Willy Eisenschitz.

En ce qui concerne Roger Toulouse, la filiation avec votre milieu familial est évidente : faut-il y voir un profond attachement à tout ce qui a touché à votre enfance et votre famille ? En effet, vos parents avaient pour ami proche Roger Toulouse, ce peintre découvert par Max Jacob en 1937 et qui avait déjà, en 1901, découvert Picasso avec lequel il était resté lié. Il faut ajouter que vos parents, avant et pendant la guerre, voyaient à Paris Max Jacob. Ce poète et peintre converti au catholicisme, devenu mystique, s'était retiré à Saint-Benoît-sur-Loire avant d'être déporté en 1944. C'est ainsi que celui-ci, votre très nouveau parrain, le 10 juin 1938, quelques heures après votre naissance, rédigea votre horoscope.

De plus, grâce à votre oncle maternel, Marcel Béalu, romancier et surtout poète, ami de Roger Toulouse, vous avez rencontré tout un monde de l'art et de la littérature.

Votre attirance pour Eisenschitz, au contraire, ne doit probablement rien à votre milieu familial, mais traduit simplement l'attrait du critique et expert d'art que vous êtes, pour la peinture provençale.

Parallèlement à ce peintre que vous honorez aujourd'hui, vous avez consacré à Roger Toulouse un très important catalogue raisonné, d'où il ressort que cet artiste fut en fréquent renouvellement et, pour cette raison, a dérouté les marchands. Peintre expressionniste frôlant souvent l'abstraction, Roger Toulouse est resté peu connu, car l'homme était trop fier et trop digne pour se livrer à la chasse au succès. Mais cette solitude n'est-elle pas pour l'artiste le prix à payer pour sa liberté ?

Peut-être avez-vous trouvé chez ces deux créateurs un écho à votre propre nature, ce goût pour la liberté, ce refus des excès, cette nécessaire remise en question, mais aussi la crainte de vous installer dans l'habitude et le confort. Et si vous redoutez la spécialisation, vous avouez pourtant que le métier d'expert réclame, dans un domaine restreint, une concentration d'activités et de recherches qui vous a été si nécessaire pour ces deux peintres.

Par vous, nous en savons beaucoup sur Willy Eisenschitz ; nous savons aussi avec quel soin, avec quelle recherche de la clarté dans la concision vous écrivez vos textes et vos conférences. Mais sur vous... que savons-nous ?

Aîné d'une famille de cinq enfants, vous passez les années de guerre à Orléans. Puis, à Paris, vous êtes admis en troisième au prestigieux lycée Henri IV, dans la section A', latin-grec-mathématiques. Cette orientation dénote déjà des prédispositions à la fois littéraires et scientifiques, l'ouverture et le refus de l'enfermement.

C'est dans la Capitale que vous avez entendu l'appel de la mer, à dix-huit ans, dans le brouhaha, au cœur du Paris intellectuel et artistique, du boulevard Saint-Germain. Par quelle étrange disposition l'avez-vous perçu cet appel de la mer ? Pas de marin, pas de militaire dans votre famille.

Ainsi, après vos classes préparatoires au lycée Saint-Louis, vous êtes reçu sixième au concours de l'École navale, en 1959. Une belle carrière dans la Marine s'ébauchait. À l'École vous vous faites tout de suite remarquer par vos cheveux trop longs mais aussi par votre inscription dans les premiers comme volontaire à la formation de parachutiste nouvellement proposée à la fin des cours pendant vos permissions d'été.

La mer, avec laquelle on ne peut tricher, saura compléter votre solide formation familiale et scolaire et faire de vous un homme plein de bon sens et de rigueur. La nuit, les heures de quart en mer, seul avec les étoiles et l'infini, ne sont elles pas enrichissantes pour l'individu et ceci sur la passerelle comme à la barre de nos modestes voiliers ?

En 1961, embarqué pendant de longs mois sur la vieille *Jeanne d'Arc*, vous y rencontrez Jean-Paul Meyrueis et André Bérutti. Bien loin de vous en douter, vous êtes le futur trio gagnant à l'Académie du Var en 2007.

Quelques années plus tard, vos premiers séjours aux États-Unis furent courts : vous étiez alors instructeur pour les officiers-élèves sur l'aviso-escorteur qui accompagnait le nouveau navire-école *Jeanne d'Arc*. C'est au cours d'une escale à Boston, en mai 1970, que vous êtes tombé sous le charme de Michèle-Ann, une jeune professeur franco-américaine qui enseignait le français dans une des écoles les plus recherchées de la ville. En septembre 1970, quelques mois après cette rencontre, Michèle-Ann sera votre femme, votre traductrice et, dites-vous sans vanité, « je lui dois beaucoup ».

Spécialisé depuis 1968 dans la lutte anti-sous-marine et l'océanographie militaire, vous recevez peu après votre embarquement dans le groupe *Jeanne d'Arc*, le commandement d'un navire à Tahiti et, quelques années après, celui d'un bâtiment d'expérimentation de matériel de lutte anti-sous-marine à Toulon.

Mais, élevé dans un milieu très artiste, les gènes familiaux vous ont rattrapé. Votre destin, à votre insu, vous avait seulement prêté à la Marine pour quelques années !

Spécialisé dans la chasse aux sous-marins, votre avenir militaire se présentait sous de bons augures mais, au lieu de faire l'École de guerre, comme tout le monde s'y attendait, en 1977, vous décidez de vous inscrire en cours du soir à l'université de Toulon et du Var, pour une maîtrise de droit que vous réussissez avec mention assez bien, tout en étant, à la base navale, responsable de l'océanographie militaire, pour les besoins de la lutte anti-sous-marine. Il n'est pas besoin d'ajouter que ceci n'a pas été très bien compris par vos supérieurs.

Mais, toutefois, vous êtes envoyé par la Marine aux États-Unis pour deux années avec toute votre famille, en 1980, comme professeur de français et de culture française à l'école navale américaine, la *Naval Academy* d'Annapolis, entre Washington et Baltimore, sur la baie de Chesapeake, que vous sillonnez en voilier pendant votre temps libre.

En 1985, répondant au vœu du ministre de la Défense qui souhaitait un dégagement important des cadres militaires, vous quittez la Marine qui vous nomme peu après capitaine de vaisseau de réserve. Simultanément, avec votre retour à la vie civile, vous étudiez pendant trois années à l'université d'Aix-en-Provence où vous obtenez une mention très bien à une maîtrise d'art en 1988 ; votre mémoire a pour titre *Les Collections de peintures anciennes du musée d'art de Toulon*. Encouragé par ce succès vous commencez un DEA sur le peintre symboliste Émile-René Ménard, mais la nécessité de gagner votre vie après ces années d'études et trois adolescents à éduquer vous font renoncer à ce projet.

Très vite, vous décidez de créer une société de prestation de services à Toulon : il s'agissait de cycles de conférences et de voyages culturels, très prisés à la fin des années quatre-vingt. Puis, c'est le retour aux sources : vous remontez à Paris en 1988 pour être au cœur de la culture car, dites-vous, « c'est quand même là que tout se passe dans le domaine de l'art et des recherches ». Vos affaires ne démarreront d'ailleurs vraiment qu'à Paris.

Cependant, bien que votre mère soit, boulevard Saint-Germain, une antiquaire renommée et que votre frère soit un des meilleurs experts en céramiques du XVIII^e^ siècle, vous n'avez pas voulu vous associer avec eux, toujours par ce besoin d'indépendance

et de liberté qui vous a hanté toute votre vie. Vous êtes alors conduit à aborder le marché de l'art de manière professionnelle par le biais de l'expertise au profit de plusieurs commissaires-priseurs, surtout à Paris et à Neuilly, en particulier avec la collection de peinture moderne d'Alain Delon qui venait souvent à vos ventes à Neuilly et la collection d'art contemporain de M. Sarkozy père.

C'est alors que vous vous tournez, en tant qu'expert, vers la peinture moderne qui vous passionnait déjà. Vous avez pu rencontrer, ainsi, de brillants conservateurs, de grands collectionneurs, de bons marchands et, dites-vous, bon nombre de farceurs, hâbleurs et spéculateurs à la petite semaine.

À la suite d'une nouvelle série d'examens, vous êtes admis à la Chambre nationale des experts spécialisés dans laquelle, progressivement, vous devenez administrateur de la section parisienne et chargé des examens d'admission dans votre spécialité, la peinture moderne.

Vous avez ainsi examiné environ deux mille tableaux par an, pendant plusieurs années, devenant un véritable stakhanoviste de l'expertise. Votre bonheur était de découvrir des tableaux originaux, attachants, de peintres parfois en marge, souvent oubliés malgré leur talent. Vous trouviez beaucoup de plaisir à découvrir les œuvres de peintres inconnus et vous refusiez la mode. Les emballements médiatiques vous amusent encore : « Je sais trop bien comment ils sont provoqués ! » Pour vous, « une œuvre est valable si son auteur exprime quelque chose ; s'il n'y a que le métier, même en cas de virtuosité, il ne peut s'agir que d'un technicien de la peinture et non d'un artiste. »

Nous vous savons gré d'avoir œuvré pour la reconnaissance au plan national de la peinture provençale en organisant à Paris les premières ventes sur ce thème, ce qui n'allait pas de soi : la première vente que vous avez organisée dans la Capitale a été annoncée, dans la presse spécialisée, comme vente de « peinture provinciale »... il y avait du chemin à faire !

C'est ainsi que vous avez découvert les œuvres de Willy Eisenschitz, et avez connu de nombreux collectionneurs de ce peintre, notamment sa fille qui, très dévouée à la mémoire de son père, vous a fourni toutes ses archives familiales pour rédiger ce beau catalogue, traduit en trois langues dont l'anglais par Michèle-Ann, elle-même historienne de l'art diplômée de l'École du Louvre.

Simultanément, vous êtes chargé de cours dans des écoles d'enseignement supérieur de l'histoire des arts, comme par exemple l'École des antiquaires de Bruxelles et l'École d'art et communication à Paris.

Mais la nostalgie de la mer et de la Provence vous ramène à Toulon au début du III^{e} millénaire. En possession de tous les sacrements parisiens et muni d'un bac + 14, vous rattrapez vite le temps de l'exil volontaire ; vous retrouvez votre douzième voilier qui vous attendait au club nautique, pour naviguer chaque été vers les îles italiennes.

En 2004, l'Académie du Var vous admet au rang de ses membres associés. En 2005, reconnaissante de vous être occupé au pied-levé du Salon des beaux-arts, et d'avoir accepté la succession du commissaire général Langlois, l'Académie du Var vous avance un fauteuil. Presque simultanément, vous êtes appelé à seconder Claude Guieu, la très charismatique présidente de l'Association pour les musées de Toulon, puis, en 2006, vous assurez la présidence de cette association. Vous pouvez reprendre ainsi vos recherches sur la vie artistique toulonnaise, aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, en particulier sur des artistes figuratifs contemporains de notre Provence, tout en proposant de longs articles dans les catalogues du musée d'art de Toulon : *Le Musée a cent ans*, *Vincent Courdouan*, *José Mange* et une remarquable *Histoire du musée d'art de Toulon et de ses collections*, publiée en 2004. Le dernier livre *Autour du musée de Toulon* de Tony Marmottans, président honoraire de l'Académie du Var, en est un intéressant complément.

Il y aurait encore trop de choses à dire sur une vie aussi foisonnante mais, pris par le temps, je me contenterai, mes chers collègues et chers amis, de vous livrer, avec l'autorisation de Jean Perreau, l'horoscope tracé par Max Jacob il y a soixante-huit ans, et que je trouve assez troublant dans sa justesse : « Apte aux sciences et aux arts, grand voyageur, causeur éloquent, aimant le plaisir et le sentiment, la musique. Sujet à des emballements, à des mots inutiles et gais, à de brèves colères. C'est par le cœur qu'on le mènera. » On pourrait ajouter qu'il montre une grande discrétion et une rare pudeur à parler de lui, j'en ai fait l'expérience !

Enfin permettez-moi de terminer en nous posant une question un peu insolite : Jean Perreau a-t-il fait de cet horoscope, inconsciemment, son idéal de vie ou faut-il croire à l'astrologie ?

Willy Eisenschitz

Carmen, de l'incandescence cigarière au mythe moderne

Yves STALLONI

En août 1983, un grand magazine national faisait sa couverture avec ce titre : « Toutes les femmes s'appellent Carmen ». Près de trois lustres plus tard, je laisse à chacun d'entre vous, et en particulier à vous mesdames, le soin de vérifier la proposition, mais la phrase atteste en tout cas l'extraordinaire popularité du personnage de Carmen et l'universalité des valeurs, notamment féminines, qu'elle représente. Cette renommée internationale de la figure de la cigarière imaginée originellement par Mérimée au milieu du XIX^e^ siècle, nous autorise à parler de « mythe » et à nous interroger sur la validité, le sens et la portée de ce statut. Par définition, les mythes renvoient à un passé lointain, à un temps primitif, à un fonds légendaire souvent teinté de surnaturel où se sont formés les grands modèles de la pensée.

Si une figure littéraire peut être élevée au rang de mythe, c'est qu'elle offre au lecteur une explication rassurante du monde, de ses mystères et de ses drames. On a dit encore que le mythe permettait de saisir un certain nombre de situations, telles qu'elles se présentent dans la société humaine, ce que réalise bien la littérature. Dans ce cas, le héros est tiré vers le mythe moins par sa caractérisation originale, qualité qui aurait tendance à faire de lui un « type » – comme le seraient Lear, Harpagon, Goriot, Emma Bovary ou Charlus, – mais plutôt par un phénomène de dépossession littéraire : il cesse d'appartenir à un créateur pour accroître le patrimoine collectif. Au prix de quelques modifications ou actualisations, le mythe continue à se réincarner dans des œuvres nouvelles, quel qu'en soit le genre, de l'opéra au cinéma et à la bande dessinée.

C'est le cas de Carmen, dont l'histoire est sans cesse reprise et adaptée. Comment la modeste cigarière andalouse créée par Mérimée à partir d'une anecdote réelle, génialement mise en musique par Bizet une trentaine d'années plus tard, comment et pourquoi a-t-elle pu acquérir une popularité suffisamment universelle pour représenter une « réalité », comme disait Eliade, qui continue à nous concerner ?

Pour répondre à cette question, je procèderai en deux temps : 1. la naissance du mythe, à partir de ses sources, de la version de Mérimée et de sa reprise par Bizet et ses librettistes ; 2. le personnage de Carmen et les composantes du mythe.

1. La naissance du mythe : de Mérimée à Bizet

Mérimée et l'Espagne

En 1845, alors qu'il est âgé de quarante-deux ans, Mérimée entreprend la rédaction de sa nouvelle *Carmen* qui deviendra l'opéra le plus joué au monde. Il est alors, depuis plus de dix ans, inspecteur général des Monuments historiques et, depuis un an, académicien français. Il appartient à une génération remarquable pour l'histoire de la littérature puisque, né en 1803, il a quatre ans de moins que Balzac, un de moins que Hugo, il est de la même année que Dumas et d'un an plus âgé que George Sand. Son

œuvre, moins abondante que celle de ses contemporains, comprend du théâtre, la série des pièces qui composent *Le Théâtre de Clara Gazul*, un ouvrage historique, *Chroniques du règne de Charles IX* et, surtout, des nouvelles très appréciées : *Matéo Falcone*, *L'Enlèvement de la redoute*, *Tamango*, *La Vénus d'Ille* et la très célèbre *Colomba*. Sans être son réel adieu à la littérature, *Carmen* marque un tournant dans sa vie d'homme de lettres puisque ses derniers textes, tel *Lokis*, ne seront publiés qu'après sa mort. Une mort qui survient à Cannes où il est venu chercher le soleil, le 23 septembre 1870. L'année même où finit l'Empire et cinq ans avant la création de l'opéra de Bizet.

Un aspect de la vie de Mérimée est à retenir pour notre propos, son attachement à l'Espagne. Ce goût se situe dans la parfaite tradition du romantisme, fasciné par les deux pays d'Europe teintés d'exotisme, l'Espagne et l'Italie. Balzac rédige un roman appelé *El Verdugo* et fait de l'espagnole Paquita l'héroïne de son roman *La Fille aux yeux d'or* (1835) ; Hugo, dont le père général a servi en Espagne, consacre à ce pays divers poèmes des *Odes et Ballades* (1826) et surtout des *Orientales* (1828), et c'est en Espagne qu'il place l'action de ses deux drames les plus célèbres, *Hernani* et *Ruy Blas*. Même affinité chez Musset, auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* ou chez Théophile Gautier qui nous a laissé deux récits de *Voyage en Espagne*... et je néglige de citer les innombrables ballets, mimes, vaudevilles, opéras tragédies sur des sujets espagnols.

Cette vogue est liée au contexte historique – l'occupation napoléonienne jusqu'en 1813, puis le soutien de la France au très conservateur Ferdinand VII – ainsi qu'au pittoresque attaché au pays, puisqu'on y trouve les fameux guérilleros, brigands d'honneur qui font rêver les Européens du Nord. La passion de Mérimée pour l'Espagne n'est pas une simple concession à la mode. Très jeune, l'écrivain apprend l'espagnol, traduit Calderón et entre en littérature avec la supercherie du *Théâtre de Clara Gazul* qu'il présente comme l'œuvre d'une comédienne espagnole, elle-même Andalouse, bohémienne aux grands yeux noirs et aux idées libérales. Une saynète du recueil se nomme « Une femme est un diable » et on y voit une certaine Mariquita, cousine de notre Carmen, tenir tête aux moines inquisiteurs.

Entre juillet et décembre 1830, Mérimée accomplit son premier voyage en Espagne selon un itinéraire qui le mène de Cordoue à Séville en passant par Algésiras et Grenade. À Murviedro, près de Valence il rencontre une gitane qui l'intrigue et qui pourrait être le premier modèle de Carmen. Il relate certains épisodes de ce périple dans une série de quatre lettres publiées dans la *Revue de Paris*, et portant sur des sujets marqués d'hispanité comme les courses de taureaux, des histoires de brigands et de sorcières. Il rapporte aussi le sujet d'une nouvelle, *Les Âmes du purgatoire*, qui se situe à Séville. C'est au cours de ce voyage qu'il rencontre la comtesse de Montijo dont il devient l'ami et dont la plus jeune fille, Eugenia, à qui il aime à raconter des histoires, deviendra l'impératrice des Français en épousant le futur Napoléon III.

En 1840, deuxième voyage en Espagne, pour des raisons professionnelles cette fois, puisqu'il doit superviser des recherches archéologiques, inspecter les musées, visiter les bibliothèques. C'est à la suite de ce voyage qu'est rédigée la nouvelle *Carmen*, ainsi qu'un petit récit intitulé *Histoire de don Pèdre I^er^, roi de Castille* où apparaît la jeune Maria Padilla, reine des gitans. Mérimée précise dans une lettre de mai 1845 que c'est M^me^ de Montijo qui lui a raconté cette histoire.

Carmen, *la nouvelle de Mérimée*

Le récit qui constitue la nouvelle intitulée *Carmen* est simple et bref, puisqu'il compte environ soixante-dix pages, divisées en quatre parties dont en fait deux seules,

la deuxième et la troisième, évoquent l'histoire de la gitane Carmen et de don José. L'auteur, qui se met lui-même en scène, nous raconte un voyage en Espagne du Sud où il cherche à retrouver le site de la bataille de Munda menée par César aux fils de Pompée en 45 avant J.-C. Il rencontre par hasard un cavalier à qui il offre des provisions et des cigares. Ils descendent ensemble dans une auberge quand le guide du narrateur reconnaît dans l'inconnu le bandit don José dont la tête est mise à prix. Nullement troublé par cette information, le narrateur aide le bandit à fuir pour échapper aux gendarmes prévenus par le guide.

Le chapitre II se passe à Cordoue où, un soir qu'il fumait le cigare, le narrateur observe des femmes qui se baignent dans le Guadalquivir, quand il est abordé par l'une d'elle, une jeune fille vêtue de noir et très séduisante. Elle est bohémienne, « petite, jeune, bien faite » dit le texte, avec de « très grands yeux », dans les cheveux « un bouquet de jasmin » et se nomme Carmen. Très intéressée par la montre du voyageur, Carmen l'invite à la suivre chez elle où elle se propose de lui dire la bonne aventure. À ce moment survient un homme qui interrompt la séance et qui se révèle être don José, le bandit rencontré quelques jours plus tôt. Celui-ci rabroue Carmen, restitue la montre qu'elle avait volée et aide le voyageur à poursuivre sa route. Le lendemain, le narrateur apprend que don José a été arrêté : il décide d'aller lui rendre visite à la prison où le captif entreprend de raconter son histoire.

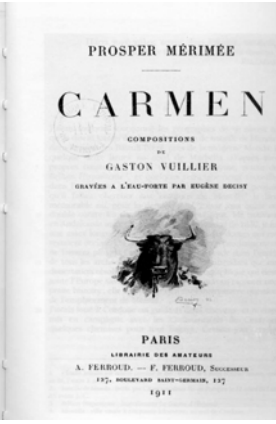

Dessin de Mérimée, 1850

Ce récit constitue la troisième partie de la nouvelle, celle qui est devenue un opéra. Nous apprenons que don José appartient à une famille aristocratique de Navarre. Il était brigadier dans l'armée et sur le point de passer maréchal des logis quand il a rencontré, devant la manufacture des tabacs, Carmen, jeune cigarière dont il s'est épris. Chargé de l'arrêter après une rixe où elle a blessé une autre cigarière, il la laisse s'enfuir, est emprisonné à sa place, s'évade et rejoint les contrebandiers dans la montagne. Il en viendra à tuer le lieutenant de sa compagnie qui le surprend en faute, puis tuera aussi le *rom* de Carmen, c'est-à-dire son mari officieux. Mais la jeune femme se détourne de José pour s'intéresser à un nouvel amant, le *picador* Lucas. Pour interrompre une nouvelle trahison, don José propose à Carmen de le suivre en Amérique. La jeune femme refuse et déclare qu'elle a cessé de l'aimer. Il l'emmène près d'un ermitage et la tue avant de se constituer prisonnier.

La nouvelle ne s'achève pas avec la fin de l'histoire du couple. Dans la quatrième partie, l'auteur-narrateur reprend la parole pour mener une longue dissertation théorique sur le statut des bohémiens, leurs mœurs, leurs origines. Ce propos est présenté avec le détachement d'un rapport de police.

Les parentés avec l'opéra sont évidentes, mais on repère également un certain nombre de différences sur lesquelles je m'arrête rapidement.

Je mentionne d'abord, simplement pour mémoire, les modifications liées aux particularités littéraires de la nouvelle : présence du narrateur qui engage sa parole dans une sorte de confidence autobiographique ; récit enchâssé de don José qui s'intercale dans le récit principal selon un principe qui rappelle le genre picaresque venu d'Espagne ; désinvolture de l'écriture, le narrateur prenant toujours du recul par rapport à l'histoire, négligeant de développer l'intrigue ou les caractères, se plaçant du point de vue d'un observateur détaché et dandy, affectant de mener une enquête de nature ethnographique. Ce qui explique peut-être le relatif insuccès de la nouvelle, les commentateurs ayant regretté, en vrac, la fadeur du sujet, l'absence de composition, le décousu de l'intrigue, la sécheresse psychologique. Sans Bizet et ses librettistes, cette nouvelle serait sans doute restée au même niveau que *Mateo Falcone* par exemple, une œuvre de second rayon sauvée à peine par son exotisme.

Quand Bizet choisit de s'emparer de ce sujet, il est un jeune compositeur de trente-six ans qui s'est fait connaître par plusieurs opéras plus ou moins appréciés comme *Les Pêcheurs de perles* (1863), *La Jolie Fille de Perth* (1867), *L'Arlésienne* (1872). Il décide de faire appel, pour adapter la nouvelle, à deux auteurs populaires, Henri Meilhac et Ludovic Halévy dont il est le gendre. Le résultat sera un opéra en quatre actes, ou plus exactement un opéra-comique, puisque les parties parlées – souvent abrégées à la représentation – alternent avec les parties chantées. La Galli-Marié est la créatrice du rôle. On a parlé de « travestissement », voire de « trahison » à propos de cette adaptation, ce qui est largement exagéré, même s'il convient de noter quelques modifications importantes.

Dans les personnages d'abord, puisque le narrateur disparaît, ce qui est assez naturel pour une œuvre lyrique, et que n'est pas repris non plus le personnage de Garcia le Borgne, le *rom* de Carmen, présence qui aurait compliqué inutilement l'intrigue. En revanche, une création originale va devenir capitale, celle de Micaëla, la jeune compatriote de don José, qui fournit à l'opéra un second rôle féminin et va, par contraste, faire ressortir le tempérament de la gitane. Autre grande transformation, le personnage d'Escamillo, puisque son équivalent dans la nouvelle est simple *picador* et n'intervient que fugitivement vers la fin de l'histoire. Sa réincarnation lyrique est plus colorée, plus bruyante, plus dramatiquement importante. Escamillo apparaît en effet dès le début du second acte avec une entrée spectaculaire, revient au premier tableau de l'acte suivant quand il s'approche du camp des contrebandiers puis se bat au couteau avec don José ; on le retrouve enfin au dernier acte à la sortie de la corrida. Pour Bizet et ses librettistes, Escamillo devait occuper une place centrale dans le spectacle, plus importante même que celle de don José qu'il éclipse par son brio et ses airs conquérants. Nous aurons à y revenir. Plusieurs autres personnages de l'opéra sont inventés : le brigadier Moralès, les bohémiennes Frasquita et Mercedès ; le lieutenant Zuniga, à peine cité dans la nouvelle, occupe une place plus consistante.

Les autres modifications peuvent sembler secondaires : pas de baignade dans le Guadalquivir ; la journée d'amour dans l'antre de Dorothée, rue de Candiléjo, est remplacée par un dîner joyeux et bien arrosé dans la taverne de Lillas Pastia ; le vol de la montre n'apparaît pas, la question de l'argent est à peine abordée ; la violence des brigands est atténuée, de même que celle de Carmen qui, dans la nouvelle, jure, ment, déclare sa haine envers la Vierge Marie, manie en permanence la provocation et l'agression verbale. Au total le travail des librettistes semble aller dans le sens de l'atténuation et de la mesure, de façon à ne pas choquer le goût bourgeois de la fin du siècle, époque moins friande de violence que ne le fut la période romantique. Cette version édulcorée affadit le réalisme brutal de la nouvelle au profit d'un espagnolisme de convention, pour ne dire d'espagnolade d'opérette. C'est pour éviter de s'en tenir à ces visions superficielles que l'on doit approfondir le personnage central, ce à quoi je voudrais m'employer en utilisant conjointement Mérimée et Bizet que je lie dans la création du mythe.

2. Le personnage de Carmen et les composantes du mythe

Les commentaires à propos du personnage sont innombrables et nous permettent de brosser le portrait d'une créature polysémique et ambiguë qu'il est difficile de définir de façon univoque. C'est pourquoi je choisirai d'examiner cette figure remarquable à travers trois angles : la cigarière, la bohémienne, la femme libre.

La cigarière

Loin d'être inactive, Carmen occupe une fonction qui sert à la définir : elle est employée à la manufacture de tabac de Séville. Cette activité n'est pas innocente puisqu'elle est liée à une extrême liberté de mœurs ; en effet, les rouleuses de cigares, travaillant dans une extrême chaleur, aiment à se dénuder dans un lieu devenu, pour cette raison, interdit aux hommes. Au début de son récit, dans la version littéraire, don José évoque cet espace torride : « Il y a bien quatre à cinq cents femmes [...] qui roulent des cigares dans une grande salle où les hommes n'entrent pas sans une permission, parce qu'elles se mettent à leur aise, les jeunes surtout, quand il fait chaud. » Théophile Gautier, Maurice Barrès, Pierre Louÿs confirmeront cette évocation de lubricité excitante en un lieu qui fait penser à un véritable harem où se dévoile la chair des femmes. Or José, pour rétablir l'ordre dans l'atelier, sera autorisé à pénétrer dans l'espace féminin, la conséquence de cette infraction étant de le rendre victime d'un véritable envoûtement.

Par ailleurs, et bien naturellement, comme il est dit à la scène IV de l'opéra, les cigarières aiment à fumer, marquant par là leur goût du scandale et leur désir d'entamer les prérogatives de l'homme :

Voyez-les... regards impudents
Mine coquette

Fumant toutes du bout des dents
La cigarette.

En nos temps de lutte antitabac, on aurait tendance à oublier que *Gitanes* est le nom d'une marque française de cigarettes dont le paquet est orné du dessin d'une danseuse gitane noire enveloppée de fumée blanche. La cigarière, la fumeuse, peut être considérée comme le symbole de l'incandescence et, si l'on continue à jouer sur les mots, Carmen devient « l'allumeuse » qui consume le mâle et transforme ses attributs virils, – symbolisés précisément par les cigares, – en fumée. Par ailleurs, le tabac, comme l'alcool, est à la fois source de plaisir et élément de destruction. Dans la taverne de Lillas Pastia, les femmes lascives peuvent se livrer au double vice de la boisson et de la fumée – le tout accompagné de la danse qui ajoute à l'atmosphère enivrante. La séguedille s'associe au Manzanilla et les volutes enfumées se mélangent aux effluves de l'alcool :

Dans l'air nous suivons la fumée
Qui vers les cieux monte, monte parfumée,
Cela monte gentiment à la tête.

Carmen, la cigarière, a partie liée avec le feu, comme le laisse entendre Mérimée dans sa nouvelle : « Elle avait un jupon rouge fort court qui laissait voir des bas de soie blancs avec plus d'un trou et des souliers mignons de maroquin rouge attachés par des rubans couleur de feu [...] Elle avait encore une fleur de cassie dans le coin de la bouche. » La provocation sexuelle est associée au rouge-feu et le prénom « Carmen » peut s'entendre comme l'homophone de la couleur carmin (*carmin* en espagnol) et renvoyer à l'écarlate, ce qui annoncerait une autre femme brûlante liée au Sud, Scarlett O'Hara. « C'est du sexe de la femme que naît le feu », écrit quelque part Jung (*Les Métamorphoses de l'âme et ses symboles*, Genève, Librairie de l'université, 1953, page 261). Ce rouge de feu, de sang et de luxure est souligné, en contraste, par le noir, autre couleur associée à Carmen, que l'on retrouve dans ses yeux – l'œil andalou – ou dans ses cheveux « noirs à reflets bleus comme l'aile d'un corbeau, longs et luisants », ainsi qu'écrit Mérimée. Elle a le teint sombre des gitans, comme il est dit encore dans la nouvelle : « Leur teint est très basané, toujours plus foncé que celui des populations parmi lesquelles ils vivent. De là le nom de Calès, les noirs, par lesquels ils se désignent souvent. » Et notre Carmen à la peau cuivrée passe ses journées à manipuler le tabac de couleur aussi sombre que son peuple. Ce qui me conduit à évoquer sa deuxième caractéristique, la bohémienne.

La bohémienne

Dans la nouvelle de Mérimée, Carmen, dès sa première apparition, décline son origine : « Allons ! Allons ! Vous voyez bien que je suis bohémienne, voulez-vous que je vous dise le baji ? » Révélation qui séduit le narrateur désireux d'enquêter sur ce peuple qu'il souhaite mieux connaître. Nous savons que la bohémienne est une figure qui a fasciné le romantisme, comme l'illustrent deux autres bohémiennes littéraires célèbres de l'époque, l'Esméralda de Hugo et la Consuelo de Georges Sand.

Ce que Carmen doit à sa nature de bohémienne ou de gitane, – les deux mots tendent à se confondre, – c'est d'abord son caractère instable, nomade. Elle est un être qui ne se fixe pas, une nomade, une errante, une apatride. Elle appartient à une race – les Gypsies, Ziganer, Zingari, Tsiganes – sans terre, venue d'une contrée mal connue, située du côté de l'Europe de l'Est, sorte de lieu inaccessible. Ces bohémiens,

qu'on appelle encore, comme je l'ai dit, « hommes noirs », sont parfois confondus avec des créatures de l'Orient, des métèques du Sud, des mauresques, vaguement égyptiens. On prétend d'ailleurs que le mot espagnol *gitanos* serait l'altération du terme *égyptanos*, et un critique du temps de Bizet, Achille de Lauzières, avait inventé le mot-valise « égyptane ». L'action se passe en Andalousie, longtemps terre musulmane dont Cordoue fut la capitale, et les cigarières sont un peu des Orientales, à une époque où un Orient fantasmé nourrit l'imaginaire des artistes européens.

En raison de leur origine, les gitans composent un peuple qui ne reconnaît aucune autorité, qui se présente comme réfractaire aux lois et aux règlements, qui refuse l'assimilation et lui préfère une vie en marge, se regroupant en clans, pratiquant une langue cryptée. Carmen revendique cette généalogie : « Carmen sera toujours libre. Calli elle est née, calli elle mourra » lui fait dire Mérimée. Être bohémienne, – un peu comme être Juive, qualité que lui prête un moment le narrateur, – c'est donc être autre, notre histoire illustrant alors le thème très actuel de l'altérité et des difficultés du métissage. Retrouvant sa vraie nature qui consiste à se jouer des frontières, Carmen ne se reconnaît pas dans un ici et réclame avec insistance un départ pour un « là-bas » :

> Là-bas, là-bas tu me suivrais.
> Point d'officier à qui tu doives obéir
> Et point de retraite qui sonne
> Pour dire à l'amoureux qu'il est temps de partir.

Elle est, comme aurait dit Proust, un être de fuite, un « oiseau rebelle » qui ne tient pas en place, libre, sans attache. Elle vit dans l'instant, refuse les souvenirs ou les projets, agissant sans retenue, gaspillant son temps, brûlant sa vie qu'elle mène à sa guise, en improvisant, en jouant, en riant.

Il convient ici de creuser la double opposition qui aide à cerner le personnage, par rapport à don José d'abord, à Micaëla ensuite. José est un homme de terre, issu du Pays basque aux confins de la Navarre ; il est aristocrate, comme tous les natifs d'Elizondo, mais il ressemble à un paysan déraciné, arraché à son sol et qui ne pense qu'à retourner vers son village, qu'à se fixer, qu'à retrouver sa mère pour mener enfin une vie sédentaire :

> je revois mon village
> Souvenirs d'autrefois ! souvenirs du pays !

Nostalgique de sa cage familiale, il est plaisamment appelé « canari » par la gitane, alors qu'elle-même serait plutôt, à l'image de sa manière d'aimer, un « oiseau rebelle ». La condition de soldat de José satisfait son penchant pour l'ordre, la sécurité. La désertion ne sera pas une simple faute professionnelle, elle prendra le sens d'un total reniement, de sa classe, de ses origines, de sa patrie. Car l'espace géographique de José est celui de la race pure, celle du Nord attaché aux valeurs de la tradition, de la famille, de la religion. Cet espace fait contraste avec un Sud de désordre et de volupté. Opposition redoublée chez Bizet, par une autre, musicale cette fois : la musique militaire, très présente aux deux premiers actes, doit faire antithèse, symboliquement, avec la musique populaire andalouse qui rythme les mouvements désordonnés de la danse. Les clairons et les fifres face aux castagnettes et au tambourin, la rigidité de l'univers militaire contre l'instabilité du monde des gitans, le rassurant principe mâle opposé au dangereux motif féminin.

À travers ce réseau de signes don José se rapproche de Micaëla, à l'évidence une anti-Carmen. La jeune fille offre au soldat l'image des origines, elle incarne pour lui les valeurs maternelles puisqu'à chacune de ses apparitions elle évoque le village, la

chapelle et surtout la figure de la mère, absente de l'action mais omniprésente dans la conscience de l'officier. Micaëla, – dont le nom évoque une figure d'archange, Michaël, – représente l'innocence, la pureté, la fraîcheur : elle symbolise un amour franc et sans tache qui s'oppose à la passion charnelle de la bohémienne. Don José voit en Micaëla un rempart aux appels du désir :

> De quel démon j'allais être la proie !
> Même de loin ma mère me défend !
> Et ce baiser qu'elle m'envoie
> Écarte le péril et sauve son enfant.

Ce baiser chaste venu de la mère et transmis par la tendre et jeune Micaëla – elle a dix-sept ans – répond à la fleur vénéneuse lancée par la voluptueuse Carmen. S'opposent ainsi les forces du pur et de l'impur, de l'ange et du démon, du sacré et du blasphème. Jusque dans l'apparence physique doit se lire l'antithèse, puisqu'il est question de la « jupe bleue et des nattes » de Micaëla – souvent représentée en blonde sur la scène – qui doivent répondre au jupon rouge et à la chevelure ébouriffée et sombre de la gitane. La jeune promise dira de sa rivale : « Elle est belle, elle est dangereuse ».

Ce qui nous ramène à la qualité de bohémienne qui caractérise Carmen. Dans l'imaginaire européen, les gitans, parce qu'appartenant à une communauté refermée sur elle-même, sont perçus comme des individus inquiétants, entretenant des rapports avec les démons. Les femmes disent la bonne aventure, lisent dans les cartes, possèdent des pouvoirs mystérieux. Nous avons entendu José parler de « démon » ; il déclare encore : « Tu es le diable ». Carmen – dont le nom signifie « enchantement », « charme », – est une disciple de Satan et fréquente le monde de la sorcellerie. « Quelle effronterie ! s'écrie encore José. S'il y a des sorcières, cette fille-là en est une. » Elle parle une langue cabalistique, jette des sorts, prédit l'avenir, invoque Marie Patilla, la patronne des sorcières, bafoue les institutions chrétiennes. Elle est une hérétique, une vierge noire, conformément à la couleur des *calli*.

Enfin le qualificatif de « bohémienne » peut renvoyer à un autre fantasme du XIX^e^ siècle, la vie de bohème. En ce sens, Carmen apparaîtrait comme une femme de mœurs légères, une « dévergondée » comme on disait alors, celle qui refuse l'ordre établi, qui déstabilise les équilibres bourgeois, transgresse les tabous, mène une vie dissolue. On trouverait son équivalent affadi dans la Musette d'Henry Murger que Puccini a reprise dans son opéra *La Bohème*, ou encore, pour rester dans l'art lyrique, dans Violetta, « la Traviata », « dame aux camélias » créatrice de désordre. Mais la grande différence est que cette courtisane aspire à se ranger, à gagner la considération, à rejoindre le monde des gens bien, à quitter sa condition de dévergondée, – ce à quoi ne songe nullement Carmen qui se fixe une éthique personnelle plus libre et assume sa condition de femme émancipée.

La femme libre

C'est le troisième aspect que je désire développer. Dès sa création par Mérimée on a vu en Carmen un spécimen de femme rebelle, libérée, contestant la supériorité masculine, à l'image de certaines héroïnes italiennes de Stendhal dans ses chroniques, Vanina Vanini ou l'abbesse de Castro par exemple. Ce qui ajoute à l'ambiguïté du personnage, car elle est à la fois l'incarnation de la beauté féminine dans ce qu'elle a de plus animal et la représentation d'une inversion des sexes par son aspiration à une autonomie virile.

D'un côté donc elle est l'Andalouse fiévreuse qui enflamme les hommes, une véritable bête érotique qui invite au plaisir : « Elle avançait en se balançant sur ses

hanches comme une pouliche du haras de Cordoue » écrit Mérimée. Les femmes comme il faut se signent sur son passage, les hommes blêmissent de désir. Quand, dans la nouvelle, le narrateur la rencontre pour la première fois, elle sort du bain, ruisselante et tentatrice. Quand, dans l'opéra, don José va l'arrêter après la rixe avec Manuelita, elle est moite, imprégnée de transpiration. Dans les deux cas, elle ressemble à une de ces orientales sensuelles peintes par Ingres ou Delacroix. Elle exhibe fièrement son corps, son bien propre dont elle entend disposer à sa guise. Pur être de désir, elle s'abandonne à des débordements violents qu'aucune loi ne peut réduire. Le déhanchement de son pas de danse, la désinvolture provocante de sa *habanera*, l'abandon orgiaque aux voluptés de la taverne sont autant de moyens destinés à attirer les hommes qui, immédiatement, succombent.

Mais, en même temps qu'elle aime à séduire les hommes, qu'elle les capture dans les mailles de sa mantille, elle se refuse à leur céder pleinement car elle n'accepte pas les lois de l'amour. Là encore elle est transgressive, puisqu'elle parasite l'échange amoureux, refuse le dialogue, se met à chanter quand on attend des soupirs : « Je ne te parle pas... Je chante pour moi-même ». Le texte dit que « ses amours ne durent pas six mois », mais c'est moins, comme don Juan, l'autre Andalou mythique, pour collectionner les conquêtes que pour affirmer la libre disposition de sa personne. « Âme inflexible », comme dit le livret, elle refuse la prison du sentiment, de la passion unique et bourgeoise. L'amour de Carmen n'est pas celui d'une nymphomane, c'est un amour libre en ce sens qu'elle décide de son cours. Il n'a d'intérêt que s'il reste éphémère, fugitif, successif, errant, à son image, comme le dit le fameux couplet qu'on a intérêt à prendre au sérieux :

L'amour est enfant de bohème
Il n'a jamais connu de loi
Si tu ne m'aimes pas, je t'aime ;
Si je t'aime prends garde à toi !

Le plaisir de la femme libérée est de sentir se poser sur elle un regard chargé de désir, de feindre de s'abandonner physiquement, mais de reprendre bien vite les rênes du jeu d'amour en repartant vers une autre conquête, une autre expérience. Elle doit rester en tout supérieure, souveraine :

Quand je vous aimerai ? ma foi, je ne sais pas...
Peut-être jamais, peut-être demain ;
Mais pas aujourd'hui, c'est certain.

Nietzsche, qui plaçait cet opéra au-dessus de tout, et surtout de Wagner, assurait trouver ici l'essence de l'amour naturel : « Enfin l'amour, l'amour, retransposé dans sa nature originelle. Non pas l'amour d'une "vierge idéale" [...] L'amour dans ses moyens, la guerre, dans son principe, la haine mortelle des sexes. » En dictant sa loi, en refusant de se plier à la volonté du mâle, cette incarnation de la féminité sauvage brouille les genres et inverse les signes. La cigarière gitane parvient sinon à supplanter les hommes, du moins à les égaler. Pour cela elle mime leurs attitudes : elle porte un poignard à la jarretière, elle se bat au couteau comme un homme, elle s'exprime avec vulgarité, elle déclare aimer l'odeur du tabac et fume des cigarettes, elle affiche un courage de guerrière ; « Je suis brave et je n'ai pas voulu fuir, dit-elle à celui qui la menace et, ailleurs, parlant d'elle à la troisième personne : « Carmen n'a jamais menti/ Son âme est inflexible ». Face à un don José falot, passif, soumis aux règlements militaires, tendu vers le refuge maternel, soupirant après le pays natal, affecté des

signes de la féminité, elle invoque le plaisir de l'errance et affiche une force virile de femme émancipée qui outrepasse sa condition. Son pouvoir de scandale vient de son aptitude à déranger les codes sexuels. C'est elle qui fait les avances du sexe au moyen de sa « fleur », qu'elle offre ou refuse au gré de son caprice. C'est elle qui demande à don José de la suivre dans la montagne, mais rejette l'idée de se laisser prendre au piège avec la chaîne de laiton que fabrique le brigadier. En occupant les territoires de la masculinité, elle cesse de subir son destin et devient plutôt maîtresse de sa vie. En refusant l'ordre social imposé par les hommes, dans un espace méditerranéen sexuellement codé, la farouche Carmen devient une pionnière de la cause des femmes. On peut même dire qu'elle paiera de sa vie son aspiration à la liberté, comme le laisse entendre une de ses dernières phrases :

> Jamais Carmen ne cèdera !
> Libre elle est née et libre elle mourra !

Cette inversion des sexes, ce brouillage reçoit une confirmation subtile avec une figure auquel l'opéra donne une importance particulière, Escamillo. Le personnage du *toreador* est investi, dans la littérature romantique, d'un fort prestige sexuel. Sa virilité se perçoit à sa capacité de donner la mort, de venir à bout d'un animal monstrueux, le taureau, de brandir l'épée à valeur phallique. Or, de manière très explicite, le livret établit une équivalence assez curieuse entre Carmen et le taureau. L'ambiguïté est perceptible dans le refrain célèbre :

> Toréador, en garde,
> Et songe en combattant
> Qu'un œil noir te regarde
> Et que l'amour t'attend.

Cet œil noir est-il celui, mortifère, du taureau ou est-ce l'œillade dévastatrice de la cigarière ? Appartient-il à la bête furieuse ou à l'Andalouse aux yeux de braise ? Escamillo semble nous éclairer peu après quand il interroge la gitane : « Dis-moi ton nom, et la première fois que je frapperai le taureau, ce sera ton nom que je prononcerai. » La mise à mort comme substitut de la possession. Carmen, pouliche de haras, devient pour le *toreador* un autre animal, investi de charge érotique, mais qu'il faut réduire à merci. Et pourtant le mâle *torero* semble succomber, selon une inversion étonnante, à une féminisation, serré dans son costume chamarré, paré, coiffé comme une femme se rendant au bal, dissimulant dans un costume moulant les marques de son sexe. Ce qui conduit à une autre lecture : ce serait plutôt la femelle Carmen, abusivement assimilée au taureau, qui mènerait le combat, subvertissant le rituel de la corrida, face à un *toreador* dévirilisé réduit à brandir son épée, arme de la pénétration, pour donner la mort et non le plaisir. Certes Carmen ne met pas à mort son adversaire, mais elle le possède, le met à genoux, le soumet à sa volonté par sa danse de séduction.

On commet donc un contresens quand on superpose, comme a aimé à le faire le cinéma, Carlos Saura en particulier, la mise à mort du taureau à l'assassinat de la gitane, puisque celle-ci n'est pas la victime mais la sacrificatrice. Si l'on peut rapprocher les deux actes, l'estocade du taureau et l'assassinat de Carmen, c'est plutôt pour y trouver une volonté de dérision. Le *tercio de muerte* au cours duquel va périr Carmen n'a rien de la somptueuse cérémonie qui clôt la corrida : c'est plutôt la minable vengeance d'un amoureux trahi. Au lieu de mourir dans l'arène devant des milliers de spectateurs, la gitane expire sur une place vide de Séville. L'autre différence, c'est que Carmen – contrairement au taureau qui n'a aucune chance – pourrait très bien échapper au

couteau de don José. Habile dans la pratique du mensonge, elle n'essaie pas, pourtant, face à son amant furieux, de dissimuler ses fautes. Au contraire, elle « jette à la volée » l'anneau offert par le soldat, signifiant par cette ultime provocation le refus de toute entrave. « Carmen, il est temps encore... », supplie don José à bout d'arguments. Mais l'indépendante bohémienne refuse le salut car elle refuse de se soumettre :

> Non, je sais que c'est l'heure,
> Je sais bien que tu me tueras,
> Mais que je vive ou que je meure,
> Non, non, je ne cèderai pas.

En poignardant celle qu'il aime et lui tient tête, don José se donne l'illusion de recouvrer sa virilité perdue et élimine la femme subversive fauteuse de scandale.

En y regardant bien, on pourrait dire que José la tue non pour avoir été infidèle mais pour avoir mis en question sa domination de mâle. Le meurtre devra rétablir la hiérarchie : en la transperçant de son poignard, il relaie le *toreador*, qu'il prend pour un modèle de virilité, il réaffirme sa supériorité phallique et rétablit son intégrité personnelle autant qu'il restaure l'ordre social. L'équilibre apollinien vient succéder, après le sacrifice, au trouble provoqué par l'androgyne dionysiaque. La référence à Dionysos, dieu bisexué à la fois masculin et féminin, peut expliquer l'attachement de Nietzsche à l'opéra de Bizet. Je cite à nouveau quelques lignes tirées du livre intitulé *Le Cas Wagner* : « Chaque fois que j'ai entendu *Carmen*, je me suis senti plus philosophe, meilleur philosophe qu'il ne me semble d'habitude : rendu si indulgent, si indien, si rassis... » Et il ajoute, revenant au thème de la liberté : « A-t-on remarqué à quel point la musique rend l'esprit libre ? Donne des ailes aux pensées ? » La liberté de Carmen n'a pas fini d'exercer sa contagion.

Conclusion

Tout cela suffit-il à constituer un mythe ? La première façon de répondre consiste à constater l'extraordinaire popularité de cette figure, et la remarquable fortune artistique qui l'a accompagnée sur les scènes ou les écrans du monde entier. Tous les livres écrits sur le thème de l'envoûtement de l'homme par la femme sont redevables à Carmen. Au cinéma on ne compte pas moins d'une trentaine d'adaptations dues aux réalisateurs les plus célèbres tels Cecil B. de Mille, Lubitsch, Raoul Walsh, Charlie Chaplin, Jacques Feyder, Christian-Jaque, Charles Victor – qui confia le rôle à Rita Hayworth, – Otto Preminger auteur d'une mémorable Carmen de couleur, *Carmen Jones* avec Dorothy Dandridge et, plus près de nous, Carlos Saura (*Carmen story*, 1983), Peter Brook (*La Tragédie de Carmen*, 1983), Jean-Luc Godard (*Prénom Carmen*, 1983) ou Francesco Rosi pour l'adaptation de l'opéra avec Julia Migenes-Johnson. On compte même une Carmen érotique dans un film intitulé *Carmen nue* d'Antonio Lopez et, tout récemment (2006), une Carmen transposée dans les *townwships* du Cap, *U-Carmen e-Khayelitsha* de Mark Dornford-May.

Cette énumération – fort incomplète – suffit à donner à notre personnage une place de choix dans le paradigme assez large des femmes émancipées et dominatrices depuis Ève jusqu'à Barbarella en passant par Antigone, Judith, Jeanne d'Arc, Manon Lescaut, Salammbô, Scarlett O'Hara... et toutes celles que j'oublie. Ces femmes, réelles ou imaginaires, ont suivi des voies contrastées, parfois opposées, mais toujours marquées par le désir de refuser la contrainte ou l'oppression, de revendiquer leur liberté, qu'elle soit politique, sexuelle ou sociale.

Si la bohémienne de Mérimée et de Bizet, désormais indissociables, peut prétendre au statut de mythe, ce n'est donc pas seulement pour des raisons esthétiques – densité de la nouvelle, simplicité de l'intrigue, qualité de la musique, vérisme de la restitution exotique, – ce serait plutôt pour des raisons aussi bien psychologiques que sociales et morales. L'histoire de Carmen nous offre d'abord une représentation théâtrale et tragique de l'amour dont on peut mesurer le caractère à la fois sacré et destructeur, cette fameuse interférence évoquée par Freud entre Éros et Thanatos. Elle témoigne ensuite des inquiétudes, des questionnements, des remises en cause d'une société dont le modèle d'organisation, fondé sur la supériorité masculine, est en train de se fissurer. Elle illustre enfin l'émergence d'une nouvelle sensibilité, d'un nouveau rapport au monde plus souple, plus léger, plus personnel, plus libre. Mais ces ébauches d'explications, assez flatteuses, peuvent être contestées au profit d'une lecture plus rassurante pour les hommes où Carmen serait, conformément à une certaine tradition, la femme fatale, la tentatrice perverse qui se joue des mâles et les conduit à la faute. Que la même héroïne puisse permettre des interprétations variées voire contradictoires, qu'elle soit capable, dans son infinie richesse, d'allier les contraires pourrait être, en dernière analyse, la preuve qu'elle échappe aux normes de la banale humanité ou aux stéréotypes de la création artistique pour accéder au rang de mythe.

◅ Mme Isabelle ANDREANI, de l'Opéra, dans le rôle de Carmen.

Vauban

Contre-amiral Rémi MONAQUE

Le 15 mai 1633 on baptisa Sébastien Le Prestre de Vauban dans la modeste église de Saint-Léger-de-Foucheret, village à mi-distance entre Avallon et Saulieu où résidaient alors ses parents. Il n'aura qu'une sœur, de cinq ans sa cadette. Le berceau de sa famille se trouve vingt kilomètres à l'ouest, autour de Bazoches où la terre de Vauban, située dans cette dernière commune, n'est alors qu'une petite seigneurie appartenant à la famille Le Prestre depuis le milieu du XVI^e^ siècle. Elle est implantée à la périphérie occidentale du Morvan dans un paysage infiniment varié, à la limite de la sombre forêt morvandelle et d'un ensemble de petits vallons tapissés d'herbages où sourdent d'innombrables fontaines. Vers le nord et vers l'ouest, s'ouvrent les vastes horizons des plateaux de l'Yonne.

Du côté paternel, Sébastien descend d'une lignée de petits hobereaux nivernais récemment agrégés à la noblesse. Jacques, l'aïeul paternel de Vauban, a, le premier dans sa famille, conclu une alliance un peu flatteuse en épousant Françoise de La Perrière, fille illégitime d'un grand seigneur du Nivernais allié à de très anciennes familles comme les Chastellux et les Montmorillon. À la génération suivante, deux oncles paternels de Sébastien meurent au service du roi, sous la bannière de Condé, au cours de la guerre de Trente Ans. Quant à Urbain, son père, un cadet, il mène une vie sans éclat, laissant pour toute illustration la réputation d'avoir été un excellent greffeur d'arbres fruitiers. Il épouse en 1630 la mère de Sébastien, Edmée Carmignole, fille d'un Jehan qui se dit écuyer mais d'une noblesse fort incertaine. Bref, Sébastien est le rejeton d'une famille de ruraux besogneux, probablement anciens marchands qui, hissés jusqu'à la noblesse, sont dès lors obligés de se tourner vers des activités non dérogeantes : mise en valeur de leur patrimoine foncier, menues charges locales telle que celle de bailli de leur village, mais surtout envol, pour les plus audacieux, vers les horizons lointains par le métier des armes. Ce que fera Vauban.

Anne Blanchard, sa biographe, le tient pour « l'un des hommes les plus intelligents et les plus actifs du règne du grand Roi ». Elle souligne surtout avec beaucoup de pertinence la place particulière qu'il tient à ce moment de l'histoire, « placé entre l'âge baroque, dans lequel il est né, et le Siècle des lumières qui se profile à l'horizon. »

Vauban fait en effet partie des rares grands hommes de notre histoire connus de tous les Français, au moins par leurs noms. Même les plus ignares savent, sans pouvoir dire à quelle époque précise il s'illustra, que son domaine d'excellence est celui des fortifications. Et, comme on ne prête qu'aux riches, ils lui attribuent la paternité de toutes les fortifications françaises dont l'allure n'est pas trop médiévale. Les bons élèves placeront le personnage parmi les grands serviteurs de Louis XIV et se souviendront du vieux slogan de leurs manuels d'histoire : « Ville assiégée par Vauban, ville prise. Ville défendue par Vauban, ville imprenable... » Quant aux plus savants, ils évoqueront ses réflexions d'économie politique, notamment son ouvrage le plus fameux, *La Dîme royale*, où le maréchal proposa une réforme audacieuse des impôts et des finances du royaume. L'occasion nous est donnée, trois cents ans après sa mort, de tenter une nouvelle approche de cette personnalité aux qualités personnelles

hors du commun : une activité démentielle, une résistance physique exceptionnelle, une rapidité de conception et d'exécution hors normes, un goût passionné du travail. En m'appuyant sur la recherche historique récente, je vous parlerai d'abord de la longue carrière militaire du maréchal, avant d'examiner les méthodes de l'ingénieur et les réflexions de l'honnête homme sur la société de son temps. Je voudrais présenter un Vauban dégagé d'une légende qui masque souvent la complexité d'un caractère qui n'était dépourvu ni de travers ni de faiblesses.

Petite enfance et scolarité

On sait seulement de la petite enfance de Vauban qu'elle fut très campagnarde, très liée aux travaux des champs, des étangs et des bois. Le relief du Morvan, avec ses coteaux, ses vallons, ses rivières est une excellente école de topographie. Très tôt, sous la houlette de son père ou de son grand-père maternel, il assiste à l'arpentage d'un champ, à l'estimation d'une coupe de bois, à la rupture du barrage d'un étang artificiel utilisée pour chasser le bois coupé vers la rivière. Il prend là ses premières leçons de toisé et d'hydraulique. Très vite aussi il apprend à monter à cheval et à nager dans les étangs et les rivières. Rien de sûr ni de précis sur le *cursus* scolaire du futur maréchal. On suppose qu'un curé voisin lui apprit à lire, bien sûr en latin, puis à écrire à la plume d'oie comme l'époque le requiert. Il suivit probablement les cours du collège de Semur-en-Auxois où sa famille disposait de plusieurs parents et protecteurs potentiels et où, d'après ses dires, Sébastien reçut une « assez bonne teinture de mathématiques et de fortifications ». L'enseignement vient d'évoluer sensiblement : l'apprentissage théorique de la géométrie et de l'algèbre moderne s'accompagne maintenant d'applications pratiques comme l'hydraulique, la mécanique, l'art des plans, la stéréotomie et plus modestement l'arpentage et la méthode du toisé. Les élèves bénéficient d'une initiation au dessin et à l'épure. L'enseignement des principes élémentaires des fortifications s'est également beaucoup développé. Cet art, né en Italie au milieu du XVI^e^ siècle, s'est répandu en France. À côté de traités savants et novateurs, se sont multipliés des ouvrages de vulgarisation simplifiés pour les jeunes garçons.

Premières armes dans la Fronde

Au printemps 1651, Vauban a dix-huit ans à peine. Il s'engage comme cadet dans le régiment de Condé-cavalerie [1]. Le Grand Condé, gouverneur de la Bourgogne depuis 1646, vient de repartir en dissidence après avoir été emprisonné pendant treize mois pour complot contre la Cour. Il décide alors de renforcer son armée et recrute tout naturellement dans son gouvernement de Bourgogne. Le statut de cadet, attribué à Sébastien, est celui d'un soldat volontaire, possédant une bonne instruction et qui peut espérer devenir officier par le rang. Les forces de Condé sont regroupées autour de Stenay, sa meilleure forteresse, située entre Sedan et Verdun. Au cours des années 1651-1652, il semble que le jeune cadet ait surtout combattu en Champagne, dans toute une série d'affrontements entre les troupes de Condé et celles de Turenne. Très vite ses talents d'ingénieur sont remarqués. Ses chefs le détachent de sa compagnie chaque fois qu'il peut se rendre utile dans un siège. Son premier travail d'ingénieur consiste à réparer la petite place de Clermont juchée sur une hauteur en Argonne. En novembre 1752, il participe au siège de Sainte-Menehould. Bon nageur, il traverse

[1] Son père vit encore et on ne sait si cette décision est prise en accord avec lui ou bien sur le coup de tête d'un adolescent rêvant d'aventure.

l'Aisne à la nage pour trouver un meilleur point d'attaque. La place est emportée à la fin du mois. En récompense de son exploit, Vauban se voit nommé « maistre », c'est-à-dire sous-officier au Condé-cavalerie. Mais l'armée du prince rebelle, malgré l'appui des Espagnols, est en mauvaise posture. Fin janvier 1653, Mazarin rejoint l'armée royale qui va en deux ans chasser les frondeurs de Champagne.

Ralliement au roi

En 1653, au cours d'une patrouille à cheval, Vauban est intercepté par les Royaux. Trois de ses camarades sont faits prisonniers, mais il réussit à entraîner ses poursuivants dans un chemin creux où l'on ne peut avancer qu'un seul de front. Il se retourne, tient le commandant du parti en joue et fait sa reddition en imposant ses conditions : il ne sera ni dépouillé, ni maltraité et conservera sa monture. On le présente à Mazarin, qui l'interroge et qu'il séduit par la vivacité de son esprit au point que le cardinal lui propose d'entrer à son service. Sébastien accepte, sans états d'âme semble-t-il, et restera désormais fidèle au souverain. Rien qui doive nous émouvoir. Dans cette période troublée, où il était fort convenable de se révolter contre les mauvais conseillers du souverain, un tel comportement relève beaucoup plus de l'opportunisme que de la trahison.

Vauban, dont l'habileté à se servir du compas et de la toise a vite été repérée par les Royaux, est placé sous la houlette du chevalier de Clerville chargé du siège de Sainte-Menehould. Il connaît bien la place pour avoir contribué un an plus tôt à sa prise par le parti adverse. La ville est reprise. Sébastien est récompensé par quelque argent et surtout par une lieutenance au régiment de Bourgogne-infanterie spécialement organisé pour accueillir les frondeurs repentis. Il va participer, toujours sous les ordres de Clerville, au siège de Stenay où il est assez sérieusement blessé. Très vite, il est promu capitaine d'une compagnie. Il prend part ensuite au siège de Clermont dont il connaît bien les points faibles pour en avoir naguère dirigé les réparations. Comme Clerville est malade, il dirige lui-même certaines actions. Le 3 mai 1655, Vauban reçoit un brevet d'ingénieur ordinaire. Il a vingt-deux ans et doit surtout sa réussite à ses talents et à ses efforts.

Une carrière prodigieuse

La montée vers la gloire

Vauban entame alors cette prodigieuse carrière qui va le conduire jusqu'à la dignité de maréchal de France et qui avance sur deux voies parallèles : celle de l'ingénieur et celle de l'officier [2]. À compter de ce moment, le parcours de Vauban se confond presque avec l'histoire des guerres de Louis XIV auxquelles l'ingénieur va participer pratiquement jusqu'à sa mort survenue en 1707.

De 1655 à 1658, Vauban intervient dans les quatre campagnes contre les Espagnols, campagnes qui aboutiront à la signature du traité des Pyrénées en 1659 où la France gagne l'Artois et le Roussillon et fait des progrès notables dans les Flandres. Le jeune capitaine-ingénieur assiste en 1656 au très grave échec essuyé par les troupes royales dans le siège de Valenciennes. Condé, qui dirige le parti adverse, attaque les assaillants

[2] Dans ce métier très particulier d'ingénieur militaire, les seules capacités techniques seraient insuffisantes si elles ne s'appuyaient pas sur les grades militaires qui autorisent le commandement direct des hommes.

après avoir séparé leurs deux corps par une inondation. Les pertes françaises sont très lourdes. Vauban, blessé par un coup de mousquet, est soigné à Condé-sur-Escaut que les Espagnols viennent assiéger. La ville, insuffisamment pourvue de vivres, doit se rendre. Sébastien médite sur ces échecs et saura en tirer les leçons. En 1657, il prend sa revanche à l'occasion du siège de Montmédy. Tous les autres ingénieurs ayant été tués, c'est lui qui conduit victorieusement ce siège très difficile. L'année suivante voit l'éclatante victoire des Dunes obtenue par Turenne et la prise de Dunkerque. Vauban conduit avec brio les sièges de Graveline et d'Audenarde et se voit récompensé par l'attribution du commandement d'une deuxième compagnie dans le régiment de Nancy.

En 1659, après neuf ans de services ininterrompus, Vauban reçoit un long congé de plus d'un an qui lui permet de revenir au pays, d'y retrouver sa mère et d'y renouer avec ses amis d'enfance. Dans la foulée il épouse Jeanne d'Osnay, fille de Claude, baron d'Épiry, et d'Urbanne de Roumiers. Le père et le grand-père paternel de la mariée instituent la future épouse héritière de tous leurs biens. Elle apporte une dot de mille livres, somme assez modeste. Sébastien amène pour sa part deux mille livres. Il peut maintenant se dire baron d'Épiry. Dès février 1661, il repart pour Nancy tandis que Jeanne reste dans son château d'Épiry et donne naissance à une fille. Elle ne reverra pas son mari avant plusieurs années. Il aura d'elle une deuxième fille née dix-sept ans après la première et un fils né en 1682 qu'il aura la douleur de perdre sans l'avoir jamais vu.

Curieux couple que celui des Vauban ! Il rappelle un peu ces unions bretonnes où le mari navigue et gagne l'argent qui permettra de construire la maison pendant que sa femme reste au pays, dans sa famille, pour y gérer les économies et pour élever les enfants. Même partage des tâches chez les Vauban. M^me^ de Vauban assure la gestion des biens du ménage. Son mari lui fait entière confiance en lui octroyant les plus larges procurations tandis qu'il conduit loin d'elle sa carrière, sans oublier de faire fortune. Cette alliance n'évoque en rien une histoire d'amour mais plutôt une association stable et sereine où les deux contractants s'accordent paisiblement pour le plus grand bien de leur famille. Fort bon catholique au demeurant, Vauban sera un mari très volage auquel on connaît pléthore de maîtresses et quelques enfants naturels.

En 1661, Vauban reprend le chemin de la Lorraine. Un traité particulier vient d'être signé avec son duc qui, au cours de la dernière guerre, s'est rallié tardivement à la cause française après l'avoir longtemps combattue. Ce traité, qui laisse à son propriétaire un duché dépecé et morcelé, prévoit, notamment, le démantèlement des fortifications de Nancy, tâche que Colbert confie à Vauban. Avec un autre ingénieur, il va procéder, en tant qu'entrepreneur, à la destruction des plus belles fortifications d'Europe construites en 1568 par des ingénieurs italiens alors à la pointe du progrès. Celui qui allait concevoir et réaliser tant de superbes forteresses, commença donc par une œuvre de démolition dont il s'acquitta avec son efficacité habituelle. Il en reçut en récompense, en 1663, le commandement d'une compagnie dans le prestigieux régiment de Picardie.

La guerre de Dévolution (1667-1668) le trouve dans son nouveau régiment. Louis XIV prend prétexte du paiement incomplet de la dot de la reine, qui est la demi-sœur du roi d'Espagne, pour se payer sur la Flandre et la Franche-Comté. Sébastien participe aux sièges de Tournai et de Douai où il est blessé au visage par un coup de mousquet tiré de près. Les grains de poudre l'estampillent définitivement d'une marque indélébile à la joue gauche. Lors de la prise de Lille, il est chargé de mener la principale attaque. « Sa Majesté en fut si contente qu'Elle le gratifia d'une lieutenance aux gardes, d'une pension de 2 400 livres et de la permission de vendre sa compagnie de Picardie. »

Lille est une place importante que le roi entend si bien conserver qu'il décide d'y construire une citadelle capable de tenir en respect les habitants toujours attachés à Sa Majesté catholique, d'abriter des casernes et de défendre la ville. C'est d'abord le

chevalier de Clerville qui est chargé d'établir les plans du nouvel ouvrage. L'ingénieur, commissaire général aux fortifications, alors âgé de cinquante-sept ans, a de lourdes responsabilités qui l'obligent à consacrer beaucoup de temps à des tâches administratives. Clerville choisit le bon emplacement puis fait le projet d'un simple quadrilatère jugé trop modeste par Louvois. Le ministre, qui a apprécié la valeur de Vauban lors du siège, lui commande un contre-projet. Après un mois d'un travail acharné, Sébastien fait porter à la Cour les plans et le mémoire qu'il vient de réaliser. Le roi se prononce pour ce plan : premier grand triomphe de l'ingénieur. À cette occasion, Vauban passe de la mouvance des Colbert à celle des Le Tellier. Louvois, son nouveau maître, âgé de vingt-six ans, appartient à sa génération et une grande complicité va rapidement s'établir entre les deux hommes.

Au mois de mai 1668, Vauban est convoqué à Saint-Germain, pour y conférer avec le roi et Louvois sur les mesures à prendre pour fortifier les nouvelles villes acquises en Flandre. Une période de travail harassant commence pour l'ingénieur qui doit veiller à la fortification de douze places fortes. Son activité est stupéfiante. Vauban, qui a déjà profondément conscience de son génie, bénéficie maintenant d'un soutien sans faille de Louvois et de l'appui du roi. Le 26 septembre 1668 Louvois lui annonce que le roi s'en remet à lui absolument pour la conduite de toutes les fortifications du département de la Guerre. Voici la réponse de Vauban : « Je sais que j'ai l'honneur d'être votre créature, que je vous dois tout ce que je suis et que je n'espère que par vous ». Puis d'ajouter à ces propos qui pourraient passer pour courtisans : « Je préfère la vérité, quoique mal polie, à une lâche complaisance qui ne serait bonne qu'à vous tromper, si vous en étiez capable, et à me déshonorer ». Tout est dit : Vauban sera un collaborateur fidèle et loyal, mais jamais un courtisan. Il gardera toujours une grande liberté de ton avec ses supérieurs et n'hésitera pas à dire ce qu'il croit devoir dire, à temps et à contretemps. La première pierre de la citadelle de Lille est posée en juin 1668. Vauban en est aussitôt nommé gouverneur avec des appointements de cinq cents livres par mois.

En 1669, il s'éloigne pour la première fois des frontières du Nord-Est. Au cours d'une tournée d'inspection de plus de quatre mille kilomètres, débutée en plein hiver, il va découvrir successivement l'Italie du Nord, le Dauphiné, le Languedoc et le Roussillon. Après avoir remonté la vallée de la Maurienne, il franchit le Mont-Cenis pour atteindre Pignerol, forteresse alors française à dix kilomètres de Turin. Il gagne ensuite le Roussillon, où une nouvelle frontière doit être fortifiée. Dans les années suivantes, et jusqu'en 1772 où débute la guerre de Hollande, Vauban va multiplier les voyages d'inspection, parcourant des milliers de kilomètres, harassant ses chevaux et se ruinant, assure-t-il, en frais de route.

Au cours de ses cinquante-sept années de service, Vauban va parcourir en effet des centaines de milliers de kilomètres, passant en moyenne une centaine de jours par an sur les routes [3]. Vauban est souvent tiraillé entre les impératifs de Louvois et ceux des Colbert. Parfois on se préoccupe de rendre ses déplacements discrets ou de les masquer pour protéger le secret des opérations. L'ingénieur, qui a passé une grande partie de sa vie à cheval, va se constituer un équipage dont il prendra grand soin : « Je m'en irai, écrit-il, à la journée de mes chevaux ». Pour les voyages urgents, il emprunte d'autres moyens de transport : la poste royale, soit en prenant la diligence,

[3] Anne Blanchard a calculé que, pour les seuls déplacements à moyens et grands rayons d'action, il a parcouru cent quatre-vingt-six mille six cents kilomètres, soit en moyenne trois mille cent soixante-huit kilomètres par an, ce qui signifie, avec les performances du cheval, soit trente à trente-cinq kilomètres par jour, soit une moyenne de cent jours par an sur les routes.

soit en changeant de cheval de relais en relais. Mais il va expérimenter aussi la ramasse alpine [4] pour franchir les cols enneigés, des mulets dans les passages scabreux et très souvent les transports fluviaux. Il fera du cabotage entre les ports bretons, mais jamais de voyage en mer un peu long. En 1679, Colbert lui interdira de se rendre en bateau de Toulon à Sète, ce qui en dit long sur l'insécurité qui régnait alors en Méditerranée. Dans les dernières années de sa carrière, Vauban utilisera souvent la chaise à porteurs, une chaise très particulière, à deux places et portée par des chevaux ou mulets attelés aux brancards. La caisse est suspendue entre les deux bêtes ce qui permet de la faire passer par tous les chemins. Une tablette se déploie entre les deux sièges disposés en vis-à-vis. Vauban peut ainsi dicter du courrier à son secrétaire tout en franchissant les montagnes ! Aux étapes, les conditions de logement vont du bivouac sous la tente à l'hébergement confortable chez un ami, en passant par la réquisition d'une chambre chez l'habitant et par toutes sortes de cabarets « où l'on se ruine pour faire mauvaise chère ». En 1700, Vauban se plaint d'avoir été « très mordu de punaises et bien enfumé à Québris », petit village de la haute vallée du Var.

La guerre de Hollande (1672-1678) va donner l'occasion à Vauban de se couvrir de gloire. Lors du siège de Maëstricht qui commence le 17 juin 1673, celui qui n'est encore qu'un simple capitaine-ingénieur conduit les opérations sous les ordres directs de Louis XIV. La place est forcée en treize jours de tranchée ouverte. Le roi gardera de ce haut fait un souvenir ébloui. Vauban dirige encore pendant cette guerre vingt sièges, dix-neuf attaques et une défense ; il triomphe dans tous les cas. Il intervient notamment dans la prise de Besançon dont il avait étudié les défenses en 1668. Toujours sous les yeux du roi, il obtient en quelques jours, en avril 1674, grâce à une magistrale utilisation de l'artillerie, la reddition de la ville et de sa citadelle. La même année il se distingue sous les ordres du Grand Condé dans la défense d'Audenarde. Il déjoue les projets espagnols en inondant les abords de la place et résiste suffisamment pour que l'armée de secours sauve la ville. Condé le félicite chaudement. L'année 1676 amène encore de nouveaux triomphes pour Vauban. L'importante place de Condé-sur-Escaut tombe en cinq jours de tranchées, une fois de plus sous les yeux du roi. Les autres places du Hainaut ne résistent guère davantage. En 1677, le rythme infernal des inspections reprend : Flandres, Hainaut, Picardie, Lorraine, Alsace, Montbéliard, Franche-Comté sont visités. La ville de Valenciennes est prise, après un assaut donné en plein jour sur les conseils de Vauban. La guerre se termine en 1678 avec les prises, rondement menées, de Gand et d'Ypres. C'est au cours de ce conflit que Vauban est pour la première fois, à la demande de Colbert, chargé de l'inspection des côtes du royaume. On redoute en effet l'intervention de la flotte hollandaise, particulièrement redoutable à cette époque avec Tromp et Ruyter. Vauban est intervenu notamment à l'île de Ré où il a préconisé la construction de plusieurs ouvrages.

Les traités de Nimègue, signés en 1678, se traduisent par l'acquisition définitive de la Franche-Comté et par des progrès considérables sur nos frontières du Nord et du Nord-Est. La carrière de Vauban a fait un énorme bond en avant. En six ans, il a conquis les grades de brigadier d'infanterie puis de maréchal de camp, ce qui fait de lui un officier général. Il a recueilli, avec le titre de commissaire général des fortifications, la succession du chevalier de Clerville, son premier maître qu'il avait peu à peu supplanté dans l'esprit du roi et de ses ministres mais qui était resté en fonction jusqu'à sa mort survenue en 1678.

[4] Espèce de traîneau dans lequel un homme dirige des voyageurs qui descendent des montagnes couvertes de neige.

Le stratège

Fort de son nouveau grade et de ses nouvelles fonctions, Vauban pense maintenant en stratège. Il conçoit des plans généraux qui doivent permettre d'organiser toutes les nouvelles frontières, y compris les frontières maritimes. Une période d'une dizaine d'années de paix vient de s'ouvrir, mais la force expansionniste française est loin d'être épuisée. La politique dite « des réunions » se met en marche. Il s'agit en fait de l'annexion en temps de paix de territoires et de places qui améliorent le tracé de la frontière. Les juristes se mettent à l'œuvre pour justifier ces empiètements. Ils font valoir d'anciens droits tombés en désuétude au profit des provinces nouvellement acquises par les derniers traités. C'est ainsi que la ville libre de Strasbourg est réclamée à l'empereur et le Luxembourg à l'Espagne. Vauban est entièrement acquis à cette politique et souffle à Louvois et à Louis XIV des idées de conquêtes pour renforcer certains points faibles de nos frontières. Strasbourg est occupée par surprise en septembre 1681 et Vauban s'emploie aussitôt à la fortifier. Luxembourg connaît le même sort en 1684 et procure, avec les places neuves construites à Longwy, Phalsbourg et Sarrelouis, une excellente protection à la Lorraine. Dans le Roussillon, qui s'est révélé très vulnérable durant la dernière guerre, Vauban, renforce les défenses de Perpignan et crée de nouvelles places en Cerdagne avec la construction de Montlouis. Sur les côtes, c'est-à-dire dans le domaine des Colbert, l'action du nouveau commissaire général prend une ampleur inconnue jusqu'alors. À la grande fureur de Louvois, Vauban consacre, entre 1678 et 1688, quatre années entières aux défenses côtières. S'il n'est pas un homme de mer, c'est un excellent hydraulicien. Il lui faut reprendre à son compte des travaux déjà décidés et en cours de réalisation. Il doit parfois composer avec les idées de ses prédécesseurs. Ses principales interventions ont lieu à l'île de Ré, à Belle-Isle, dans l'estuaire de la Gironde, à Brest et à Toulon. À Brest, où il se rend pour la première fois en 1683, il voit très grand et conçoit des fortifications capables d'abriter une ville neuve de première importance. Il rénove les fortifications du vieux château et organise des feux croisés pour la protection du goulet. À Toulon, Vauban doit composer avec des réalisations et des projets plus anciens. Le port a déjà une longue histoire. On se trouve en présence d'une grande cacophonie en raison de la multitude des plans présentés : ceux de Clerville, d'autres ingénieurs et même de Puget. Colbert hésite. Vauban ne donnera son plan définitif qu'en 1682 et devra tenir compte d'autres conceptions.

C'est encore à la demande des Colbert que Vauban intervient dans la mise en service du canal des Deux-Mers. Cet ouvrage, colossal pour l'époque, est ouvert en 1681 après seulement quatorze ans de travaux. Mais il présente un certain nombre de vices auxquels Vauban va devoir remédier. L'alimentation du canal à partir des eaux de la Montagne noire est insuffisante en quantité et contribue par ailleurs à son ensablement rapide. En 1686, Vauban inspecte le canal point par point, vérifie les réservoirs et les rigoles de la Montagne noire, fait réparer les talus. Il met en place un système d'aqueducs et de ponts-canaux pour éviter que les cours d'eau ne se déversent directement dans le canal et le bouchent de leurs alluvions.

Un autre travail de génie hydraulique va accaparer l'attention de Vauban en cette période de paix finissante. Cette fois-ci c'est Louvois qui sollicite l'ingénieur. Devenu surintendant des bâtiments à la mort de Colbert, le ministre charge Vauban d'assurer l'arrivée d'eau en suffisance pour le château de Versailles. Il s'agit d'utiliser l'eau du cours supérieur de l'Eure. L'aqueduc de Maintenon, long de soixante kilomètres, doit être construit. Le projet ne va pas sans tiraillements car Louvois joue les hydrauliciens et se mêle de tout. D'énormes dépenses sont engagées, dix millions de livres en quatre ans, et la troupe est mobilisée pour participer aux travaux. Mais les débuts de la guerre de la ligue d'Augsbourg provoquent l'abandon de l'énorme chantier.

Ce nouveau conflit est provoqué par l'expansionnisme français et par la révocation de l'édit de Nantes qui scandalise les princes protestants. Louis XIV, qui a senti la menace, a décidé de prendre les devants et d'envahir le Palatinat avant toute déclaration de guerre. Vauban vient d'être promu lieutenant-général. Convoqué à Versailles en septembre 1688, il est expédié en Franche-Comté, pour déjouer l'espionnage, de là passe discrètement en Alsace et remonte le Rhin jusqu'à Strasbourg. Le 1er octobre 1688, il rejoint l'armée commandée par le dauphin à pied d'œuvre devant Philippsbourg. Le siège de la ville, très difficile, débute le 6. Vauban parcourt une infinité de tranchées humides où il faut marcher sur des fascines [5]. La capitulation de la ville intervient le 29 octobre. Le Palatinat est ravagé. La guerre, officiellement déclarée le 26 novembre 1688, nous met aux prises avec l'Autriche, l'Espagne, les Provinces-Unies, plusieurs princes allemands et bientôt l'Angleterre où Guillaume d'Orange, cheville ouvrière de la coalition, s'empare du trône au début de 1689. Au début de l'année suivante, Vauban, terrassé par la maladie, gît dans son lit dans la forteresse de Lille. On le transporte à Paris où il consulte les plus hautes sommités médicales qui prescrivent une « cure de lait tant de vache que d'ânesse ». Le traitement ne semble pas avoir eu les effets désirés. En mars, Vauban peut se rendre chez lui à Bazoches où il se remet lentement. Malade pendant toute l'année 1690, il ne peut reprendre du service qu'au mois de février 1691. La vaste coalition contre la France s'est encore renforcée de plusieurs princes allemands scandalisés par la campagne du Palatinat et du duc de Savoie jusque-là notre allié. La guerre fait rage sur tous les fronts.

Une fois de plus, sous les ordres directs de Louis XIV, Vauban dirige le siège de Mons resté fameux dans les annales. Il est au sommet de son art. La préparation logistique est particulièrement soignée et le secret bien gardé. Toute une batellerie est utilisée pour approvisionner l'armée de siège par la Scarpe et l'Escaut. Une rivière est détournée de son cours pour éviter que l'ennemi ne s'en serve pour inonder les abords de la place. Vauban fait un grand usage de l'artillerie. Il démoralise habitants et défenseurs par l'emploi intensif de boulets rouges qui multiplient les incendies. Les travaux de circonvallations [6] débutent le 17 mars. Le 8 avril, les ennemis font battre la chamade [7] et offrent des otages. Le roi accorde une récompense de cent mille livres à Vauban et le prie à dîner.

L'année 1691 voit la disparition de Louvois et de Seignelay. Ils sont remplacés par Barbézieux, fils de Louvois, intelligent mais paresseux, et par Pontchartrain. Vauban a maintenant les coudées plus franches. À sa grande satisfaction, il est beaucoup plus souvent en liaison directe avec le roi. Son activité reste débordante et son autoritarisme grandit.

L'année 1692 offre à Vauban un nouveau succès triomphal. Du 25 mai au 29 juin, il dirige, en présence du roi, le siège de Namur. La ville occupe une position stratégique au confluent de la Sambre et de la Meuse. Elle commande la trouée de l'Oise, voie traditionnelle d'invasion de la France. La place, qui vient d'être agrandie et renforcée par les Espagnols, est défendue par Cohorn, un brillant ingénieur hollandais. Sa garnison compte huit mille hommes, Allemands, Espagnols et Anglais. Racine, historiographe du roi, a fait le récit du siège : « M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs en deçà et au-delà de la Meuse, où il a placé ses batteries. » « Notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées, avec une infinité de tours et de détours, presque autant qu'il y a de rues de Paris. »

[5] Sortes de fagots de bois.
[6] Tranchées avec palissades et parapets établies par les assiégeants.
[7] Signal donné avec tambours ou trompettes pour avertir qu'on veut traiter avec l'ennemi.

En 1693, l'offensive se poursuit dans les Pays-Bas et Vauban a la satisfaction de s'emparer, sous le commandement du maréchal de Villeroy, de la ville de Charleroi, place neuve édifiée par les Espagnols sur un éperon dominant la Meuse.

Pourtant, la France reste assiégée de toute part et a déjà connu de nombreux déboires : raid dévastateur du duc de Savoie en Dauphiné, échec du siège de Rheinfeld sur le Rhin, défaite de la flotte de Tourville à la bataille de La Hougue. À l'intérieur, le danger présenté par les huguenots reste préoccupant. Vauban, entre deux campagnes dans les Flandres, intervient là où la menace se fait plus pressante. Pour parer à la menace savoyarde, il se rend fin 1692 à Grenoble et, de là, à Nice, en passant par Sisteron et Digne, avant de suivre la côte provençale jusqu'à Marseille. Au cours de ce voyage lui est venue l'idée de la forteresse de Mont-Dauphin. La place permettra de contrôler les débouchés du Queyras et du haut Ubaye et fournira un abri pour une grande armée. Il fait également préparer un projet pour Seyne-les-Alpes. Pour ces forteresses de montagne, Vauban improvise de nouvelles méthodes : tours bastionnées et murailles un peu fortes percées d'embrasures.

En mai 1694, le Gouvernement s'inquiète des menaces de débarquement des forces anglo-hollandaises. Vauban, officier habituellement sans troupes, se voit confier un véritable commandement opérationnel en Bretagne. Il reçoit autorité sur toutes les forces de terre, de mer et sur les milices présentes dans le nord de la province. Il entreprend immédiatement l'inspection des défenses côtières, renforce les batteries du goulet et dispose des troupes dans la presqu'île de Crozon à proximité des points de débarquement possibles. Une flotte anglo-hollandaise de trente vaisseaux et quatre-vingts transports vient mouiller à Berteaume le 17 juin. Le lendemain, une partie de la flotte ennemie se dirige vers Camaret et y débarque les troupes à marée haute. La tentative anglaise se transforme en désastre grâce au courage des compagnies franches : mille deux cents hommes sont faits prisonniers, cinq cents sont noyés ou tués. Les Français n'ont qu'une cinquantaine de tués ou blessés. Les ennemis se vengent par une série de terribles bombardements à Dieppe, au Havre, à Calais et Dunkerque.

La guerre se traîne encore jusqu'en 1697. Dès 1696, le roi a signé avec le duc de Savoie une paix généreuse où il lui restitue Pignerol, Casal et le comté de Nice. En mai-juin 1697, Vauban, sous les ordres de Catinat, assure en quatorze jours la prise d'Ath dans les Flandres. Les pertes françaises sont minimes : cinquante tués et deux cent cinquante blessés. L'ingénieur général montre une virtuosité éblouissante. Il fait un usage intense de l'artillerie en utilisant le tir par ricochets, selon des angles précis et à petites charges. Les boulets retombent derrière les parapets, démontent les pièces et tuent leurs servants. Vauban ne participe pas à la prise de Barcelone un mois plus tard, beau succès hélas très coûteux en personnel. La paix générale est signée à Ryswick. Les places de Catalogne sont rendues. Dans les Flandres, la France perd Mons, Charleroi, Ath et Courtrai mais conserve une frontière remarquablement organisée. Au nord-est, Luxembourg retourne dans le giron espagnol et le duc de Lorraine récupère la plupart de ses biens de 1670, sauf Longwy et Sarrelouis qui demeurent à la France. Côté alsacien, les accords sont très satisfaisants : la France conserve Strasbourg et tout l'ensemble territorial alsacien mais doit renoncer aux têtes de pont qu'elle avait conquises sur la rive gauche du Rhin.

Comme après chaque guerre, Vauban s'attelle à la tâche d'améliorer les nouvelles frontières. En Lorraine, la trouée de la Meuse n'étant plus couverte en son aval, on décide de consolider les forteresses de Charlemont-Givet et de construire dans leur voisinage un grand camp retranché. En Alsace, puisque la tête de pont de Brisach a été perdue, il faut construire sur la rive gauche du Rhin un Neuf-Brisach. Louis XIV choisit le plan le plus majestueux des trois projets proposés par Vauban : une forte-

resse octogonale régulière de conception très savante. L'ingénieur, préoccupé par ailleurs de la défense des côtes, mène à bien de grands voyages d'inspection en Manche, en Bretagne et en Provence. Toutes ses suggestions sont adoptées lorsqu'elles sont rapidement réalisables et l'énorme effort de construction se poursuit.

La période de paix sera de courte durée. Bientôt se profile une nouvelle guerre, celle de Succession d'Espagne. Le moribond Charles II, sans enfants, laisse un énorme héritage : d'immenses colonies en Amérique et en Asie, l'Espagne, Naples et la Sicile, le Milanais, la Sardaigne, les Pays-Bas. De nombreux prétendants sont sur les rangs. Vauban a des idées sur la question et les exprime dans son *Mémoire sur l'intérêt présent de la chrétienté*. Il voudrait que la France profite de l'occasion pour élargir son pré carré en acquérant par héritage ou par troc Genève, Nice et la Savoie, la Lorraine et toute la rive gauche du Rhin. Il déconseille toute aventure au-delà des Alpes. Mais Charles II refuse le dépècement de ses États et lègue l'ensemble de ses domaines au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Après bien des hésitations, le roi décide le 9 novembre 1700 d'accepter le cadeau empoisonné. Il n'a pas écarté le nouveau roi d'Espagne de la couronne de France et surtout remplace les garnisons hollandaises qui en vertu de Ryswick campaient dans les Pays-Bas espagnols. L'Angleterre et la Hollande s'inquiètent de la présence française à Bruxelles et Anvers et rejoignent l'empereur dans une nouvelle coalition. Pendant cette guerre, Vauban ne conduit plus lui même les sièges. Il a maintenant soixante-neuf ans et Chamillard, le nouveau ministre de la Guerre, lui laisse une grande liberté. L'illustre ingénieur continue ses tournées d'inspection, notamment aux Pays-Bas, et dispense ses conseils aux généraux. Début janvier 1703, il se trouve à Namur pour y relever les fortifications. C'est dans cette ville qu'il apprend son accession au maréchalat. Il feint la surprise alors qu'il sollicitait cette dignité depuis longtemps. Ce grand honneur va en fait mettre un terme aux interventions de Vauban sur le terrain. Louis XIV hésite maintenant à lui confier la conduite des sièges. Le maréchal ne dirigera plus que celui de Vieux-Brisach en 1703 sous le commandement nominal du duc de Bourgogne, et avec le maréchal de Tallard qui dirige l'armée. Vauban éprouve alors un véritable choc, une sorte de désarroi à l'idée qu'il ne pourra plus servir son pays comme auparavant.

L'ingénieur

Ses idées

Formé sur le tas, Vauban n'a pas négligé pour autant les traités théoriques des grands auteurs contemporains. On sait, par exemple, qu'il s'est beaucoup inspiré des travaux de Blaise Pagan publiés en 1645. Très vite, avec l'expérience acquise, il a su s'affranchir des règles apprises toutes les fois qu'elles se trouvaient en contradiction avec les conditions réelles trouvées sur le terrain. Dès 1669, Louvois, désireux de faire profiter tout son département de la science de Vauban, lui demande de rédiger un *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges*. L'ingénieur y travaille avec acharnement. Se fondant sur son expérience, il énumère les conditions du succès, protection du secret et effet de surprise, et les principales fautes à éviter, la mauvaise entente et la rivalité entre les chefs, et surtout le mépris des vies humaines perdues. Certains officiers ne se vantent-ils pas d'avoir perdu cent ou cent cinquante hommes pendant leur garde ! Il se montre critique à l'égard des ingénieurs, blâme la couardise de certains mais surtout leur trop grande subordination à des généraux inexpérimentés. Leur science, écrit-il, demande « beaucoup de cœur, beaucoup d'esprit et un jugement très solide et outre cela une étude perpétuelle et une expérience consommée dans les principales parties de la guerre ». Puis Vauban énonce les règles positives qu'il faut

respecter pour mener un siège de façon rationnelle. Il définit enfin les réformes qu'il faudrait engager. Il préconise la création d'un régiment de tranchée, fort de vingt compagnies de soixante hommes ayant chacune à leur tête un ingénieur. C'est la préfiguration de l'arme du Génie qui ne verra le jour qu'en 1791. Il milite également pour l'utilisation du fusil à baïonnette qui ne sera introduit que beaucoup plus tard dans l'armée royale. Vauban restera toute sa vie très attentif aux nouveautés techniques. Il se tiendra au courant des progrès réalisés dans les mines, les bombes et les mortiers [8]. Il conduira même, de sa propre initiative, des essais de charges antipersonnel. En 1772, il interroge le chevalier Paul, qui a participé à la défense de Candie contre les Turcs, et recueille ses conseils sur l'emplacement des contre-mines à installer dans la forteresse de Lille. Peu à peu, se forge sa propre méthode dont voici les grands traits.

Ses principes

Immense ingénieur, Vauban n'est pas un doctrinaire : « L'art de fortifier ne consiste pas dans des règles et des systèmes, mais uniquement dans le bon sens et l'expérience. » Il considère que les bastions sont les parties faibles d'une forteresse. Il les veut assez grands pour recevoir beaucoup de défenseurs armés de mousqueterie et de quelques pièces d'artillerie. Il compte plus sur les terres des remparts que sur leur revêtement, que n'importe quelle artillerie peut jeter bas. Il est partisan de la défense en profondeur et multiplie, devant les courtines, la construction de tenailles et de demi-lunes. Il veut des fossés profonds et les préfère remplis d'eau. Il attache une grande importance aux chemins couverts qui permettent de faire des sorties, de les soutenir et de recevoir des secours. Il reconnaît l'utilité des souterrains, notamment pour les contre-mines. Sur les abords des places, il préconise une défense active qui utilise les palissades et, chaque fois que possible, les inondations. Avec le temps, l'application de ses idées va progresser et donner lieu à des solutions de plus en plus complexes.

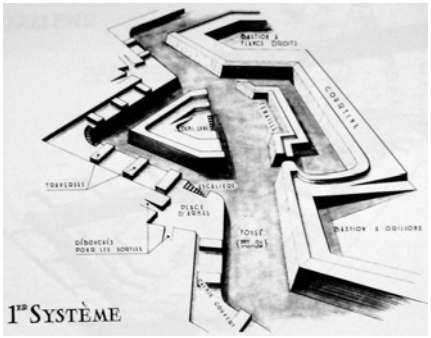

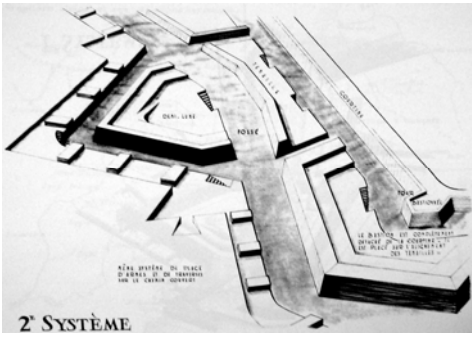

Les spécialistes des fortifications distinguent, dans les réalisations de Vauban, trois types de construction qui se succèdent. Dans le premier type, bastions et courtines sont solidaires : des tenailles, précédées par des demi-lunes, protègent les courtines. Dans le deuxième type, Vauban réalise une double enceinte : celle de l'intérieur comporte des tours bastionnées pour se protéger des tirs à ricochets ; la seconde comporte des bastions complètement séparés de la première. Le troisième type

[8] Vauban s'émerveille qu' « un mortier jette jusqu'à deux brouettes de pierres à la fois, qui font en l'air une nuée et ensuite une pluie si terrible qu'il n'y a que celle de hallebardes, la pointe en bas, qui puisse être comparée. »

marque un nouveau progrès dans la profondeur de la défense avec le dédoublement des demi-lunes qui comportent maintenant un réduit. Sur ces trois schémas de principe, Vauban varie à l'infini ses réalisations. Il colle au réel sans jamais oublier la finalité de la fortification et peut ainsi bâtir, comme à Neuf-Brisach, une forteresse de plaine d'une parfaite régularité, mais s'adapter le plus souvent au terrain ou aux constructions déjà existantes.

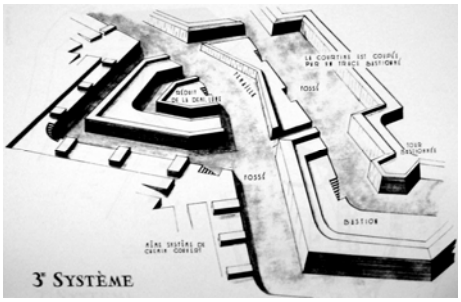

Ses réalisations

Les ouvrages de Vauban peuvent être classés en trois grandes catégories.

Les CITADELLES, comme à Lille, Arras, Tournai Besançon, ou Strasbourg, sont des ouvrages destinés à protéger et en même temps à surveiller une ville nouvellement conquise. Ce sont de véritables petites villes, greffées sur la cité primitive, et capables d'accueillir des régiments de passage.

Les VILLES REMANIEES où Vauban se garde bien de démolir les anciennes murailles : il les enveloppe le plus souvent, comme à Perpignan, dans son nouveau dispositif. Autour de ces cités, une bande de terrain de deux cents à quatre cents mètres de profondeur est libérée de toute construction.

Les VILLES NEUVES, au nombre de neuf : Mont-Louis, Huningue, Longwy, Phalsbourg, Sarrelouis, Mont-Royal, Fort-Louis, Mont-Dauphin et Neuf-Brisach. Ce sont toutes des cités artificielles qui répondent à des nécessités politiques et stratégiques. Elles constituent des verrous sur les points faibles de nos frontières. Elles sont conçues pour pouvoir soutenir quarante et un jours de siège. Tout doit être prévu en conséquence pour la subsistance de la garnison et de la population : Vauban est donc aussi un urbaniste. Toutes ses villes comportent en leur centre une grande place d'armes autour de laquelle sont disposés l'église, la plupart des bâtiments publics et les hôtels des principaux officiers et des notables. Les casernes sont souvent à la périphérie. L'arsenal et le magasin à poudre, solidement voûtés, sont tenus à l'écart des habitations. Vauban voit toujours très grand, trop grand parfois car il prend en compte les progrès des armements et l'accroissement d'une population qui ne sera pas toujours réalisé.

Au fur et à mesure que ses responsabilités prennent de l'ampleur, Vauban élève sa pensée vers des conceptions de plus en plus vastes. Préoccupé par la réorganisation des frontières, il va peu à peu mettre au point des dispositifs savants visant à organiser une défense en profondeur. L'ennemi devra affronter deux lignes de fortifications successives. Les éléments de chaque ligne seront reliés entre eux par des voies de communication, terrestres ou fluviales facilitant leur soutien et leur ravitaillement. Les places fortes reçoivent un rôle nouveau, celui d'approvisionner les armées en campagne, grâce aux importants magasins dont elles sont pourvues. Des camps retranchés sont préparés pour appuyer une place, en augmenter le périmètre, tout en fournissant une protection aux troupes de passage. C'est donc une défense très dyna-

mique que Vauban organise. Les préoccupations logistiques y ont une large place. La coopération et l'appui mutuel entre éléments fixes et mobiles y sont particulièrement privilégiés.

L'organisation du corps des ingénieurs

Vauban, comme on l'a vu, s'est beaucoup intéressé, dès le début de sa carrière, à l'organisation du corps des ingénieurs. Il peut donner toute sa mesure dans ce domaine, après la mort de Louvois survenue en 1691. Louis XIV, en effet, crée alors un nouveau département des Fortifications de terre et de mer, un véritable petit ministère qu'il a placé sous la direction du sieur Le Pelletier de Souzy, intendant des finances. Tous les ingénieurs militaires dépendent maintenant de ce nouvel organisme. Vauban, qui entretient les meilleures relations avec Le Pelletier, va désormais se sentir beaucoup plus libre d'appliquer ses idées. Un bureau des fortifications est installé à Paris. Il regroupe quelques ingénieurs et administrateurs en une petite équipe bien soudée et très efficace. Elle procède d'abord à un recensement minutieux des hommes et de leurs compétences. Un dégagement de cadres élimine une quarantaine d'individus qui, malhonnêtes ou incapables, n'ont pas leur place dans le corps. Deux cent soixante-seize ingénieurs sont conservés, cent soixante-quatre appartenant à Louvois et cent douze à Colbert. Une stricte hiérarchie est établie. Vingt directions régionales sont mises en place avec, à leur tête, des directeurs des fortifications. Dans chaque place forte, un ingénieur en chef dispose d'ingénieurs ordinaires, assistés eux-mêmes par des inspecteurs et des dessinateurs. La fusion des hommes venus de la Marine et de la Guerre est réalisée. Vauban estime que, s'il est assez facile de conduire un siège, en revanche on ne s'improvise pas bâtisseur. Les ingénieurs venus de la Guerre sont plutôt des spécialistes des sièges, ceux de Colbert sont davantage formés à l'architecture. Vauban les voudrait polyvalents. Pour le recrutement et l'avancement, il voudrait retenir le mérite pour seul critère. Il imagine à cette fin un système novateur : un examen d'entrée qui porte sur les diverses branches des mathématiques, l'architecture, la géographie, le dessin et qui est suivi d'une ou deux années de noviciat consistant en stages pratiques dans une place forte. Les élèves ingénieurs sont ensuite soumis à deux autres examens, théorique et pratique, avant d'être admis dans le corps. Ce beau programme ne sera que partiellement appliqué en raison des coutumes d'un temps où le poids des recommandations reste très lourd, en raison aussi de la guerre qui impose un recrutement rapide de nouveaux ingénieurs. Chaque fois qu'il le peut, Vauban interroge lui-même les candidats. Il suivra attentivement leur carrière et saura les défendre farouchement lorsqu'ils seront injustement attaqués.

À des méthodes de travail rigoureuses Vauban joint une aptitude remarquable à l'animation d'un travail d'équipe. Il vit en chef de bande, toujours entouré d'une douzaine de collaborateurs, ingénieurs, aides de camp, secrétaires et dessinateurs qui le suivent dans tous ses déplacements. Son premier secrétaire, Friant, tient un agenda où sont notés les sujets qu'il faudra aborder avec le roi ou d'autres interlocuteurs. Les dessinateurs jouent auprès de Vauban un rôle déterminant en préparant le travail de leur maître par des ébauches préliminaires et en le parachevant lorsque Vauban y a porté ses décisions. Sans négliger les plans déjà établis par d'autres ingénieurs, Vauban ne se détermine jamais sans une dernière inspection du terrain. Avec les entrepreneurs, qu'il qualifie souvent de « fripons », l'ingénieur se montre très sévère et ne transige en rien sur les soins apportés à la qualité des matériaux et à la fabrication des mortiers et enduits.

Très efficace dans sa vie professionnelle, Vauban ne néglige pas pour autant ses intérêts personnels.

L'homme d'argent et son patrimoine

Fort gêné en début de carrière, Vauban est beaucoup plus à l'aise à partir de 1667, date après laquelle indemnités et gratifications vont affluer. Dès 1672, c'est l'abondance. Entre 1673 et 1692, il reçoit quatre cent quarante-quatre mille livres de récompenses royales pour les sièges victorieux. La revente des cadeaux royaux lui procure encore des sommes importantes. Au total il recevra sept cent mille livres d'argent frais en sus de ses appointements et de ses indemnités. Cette fortune, Vauban entend la faire fructifier. Il souscrit à des emprunts d'État, prête de l'argent au ministre de la Guerre pour les travaux de la forteresse de Lille, prête de l'argent à des particuliers. Il se constitue un patrimoine foncier en transigeant avec des emprunteurs incapables de s'acquitter de leurs dettes. Par ce procédé, Vauban va, notamment, entrer en possession de la seigneurie de Vauban, alors aux mains de cousins endettés, et faire l'acquisition de la terre et seigneurie de Bazoches. Cette dernière opération, la plus importante, lui permet de s'installer dans le château de Louis de La Perrière, le père de sa grand-mère paternelle. Au total, Vauban réunit une fortune foncière de mille deux cents hectares de terres labourables et de quatre cents hectares de bois. Fermiers et métayers des Vauban ont la vie dure et sont souvent contraints de dénoncer leur bail. Pour régler leurs dettes, ils sont amenés à vendre à leur seigneur les parcelles qu'ils possèdent en propre. Vauban qui, dans ses écrits économiques, se penchera sur les misères paysannes, n'a guère songé à alléger celle de ses propres dépendants. Cela ne l'empêche nullement d'avoir conscience de ses devoirs vis-à-vis de ses vassaux. Il intervient pour obtenir un jour de marché ou une nouvelle foire, devient parrain d'une nouvelle cloche, se déplace partout et s'entretient sans morgue aucune avec les plus modestes habitants de ses domaines.

Vauban apporte un grand soin à la restauration et à l'embellissement du château de Bazoches. Les fossés sont recreusés, une porte d'honneur monumentale remplace la vieille entrée dotée d'une herse médiévale. Le premier étage de la face occidentale est transformé en une vaste galerie où peuvent s'installer secrétaires et dessinateurs. D'immenses écuries sont construites. M^me^ de Vauban est très accueillante et reçoit de façon permanente ou occasionnelle de nombreux parents dont la sœur de son mari et plusieurs de ses neveux. Elle accueille ses filles pour de longs séjours au château, véritable ruche bourdonnante disposant d'une immense domesticité.

Bazoches ou, avant son acquisition, Épiry ne sont pas les seuls lieux où Vauban réside lorsqu'il jouit d'une stabilité relative [9].

À Lille, Vauban dispose d'un logement de trente-deux pièces. Son logis est ordonné en trois bâtiments organisés autour d'une cour carrée. La chambre du maréchal communique par une tribune à la chapelle. L'ensemble est confortable mais sans luxe, le mobilier robuste, sans prétention. Le cabinet de travail est équipé d'armoires-bibliothèques et d'un grand bureau de près de deux mètres de long où l'on peut étaler de grands documents. Sur les murs sont apposées de nombreuses cartes mais aussi les portraits officiels du roi, de Louvois et du dauphin.

À Paris, Vauban fait des séjours de plus en plus fréquents à mesure que sa carrière progresse. Les ministres et bientôt le roi le convoquent pour conférer sur les opérations futures ou sur les plans des forteresses à construire. Pendant longtemps, il loge dans divers hôtels et profite de ses séjours pour se rendre à l'opéra dont il est très amateur.

[9] Anne Blanchard a calculé que, sur les seize ans pendant lesquels le maréchal a bénéficié de cette stabilité, il n'a passé que trente-cinq mois à Épiry ou Bazoches, mais soixante-huit mois dans son gouvernement de Lille et quatre-vingt-dix mois dans sa résidence parisienne.

À partir de 1691, il partage un hôtel avec le ménage de sa deuxième fille, M^me^ de Bernin, dans le quartier du faubourg Saint-Honoré, puis il s'installe rue Saint-Vincent. À la fin de sa vie, il fait de ce logement sa résidence principale et y mourra en mars 1707. De là, il va faire sa cour à Versailles et se fait parfois inviter à Marly. Il y a, chez Vauban, une certaine vanité de parvenu. Le descendant des petits hobereaux du Morvan va marier sa fille cadette à Louis de Bernin d'Ussé, fils du contrôleur général de la Maison du roi qui appartient à une puissante famille bien introduite au Gouvernement et à la Cour. La petite mariée n'a que douze ans. Le mariage est célébré en grande pompe en l'église Saint-Roch à Paris. Au contrat signent toute la famille royale et plusieurs ministres. Mais Vauban ne consacre aux mondanités qu'une faible partie de son temps et de son énergie. C'est dans sa demeure parisienne qu'il rédige ses grands traités.

Le penseur

Nous avons vu que, dès 1669, Vauban est invité par Louvois à rédiger des traités sur les divers aspects de son métier d'ingénieur militaire. Il prend apparemment goût à l'exercice et continue jusqu'aux tout derniers mois de sa vie à consacrer une partie de son temps à l'écriture. Ce sont toutes sortes de sujets, rencontrés au hasard de sa vie et de sa carrière, qui vont mobiliser son intérêt. Il en traitera avec une grande liberté d'esprit, sans craindre de heurter les préjugés de son temps ni de mécontenter les hauts personnages à qui il destine ses réflexions.

Lors de son intervention sur le canal des Deux-Mers, Vauban est frappé par la catastrophe qu'a provoquée en Languedoc la révocation de l'édit de Nantes. Il note avec dépit la disparition d'une partie des cadres et de la main-d'œuvre qualifiée et voit se développer une grande insécurité dans une région naguère très sûre. Entre 1689 et 1695, il rédige son *Mémoire pour le rappel des huguenots*. Il propose en fait le retour pur et simple à l'édit de Nantes, déplore la fuite des hommes et des capitaux comme le danger intérieur constitué par les nouveaux convertis « qui sont catholiques comme je suis mahométan ».

À l'occasion de ses voyages sur les côtes et dans les ports, Vauban, a nourri un certain nombre de réflexions sur la défense côtière et la guerre sur mer. Il a bien compris l'impossibilité de défendre les frontières maritimes par des défenses continues qui protégeraient tous les points de la côte. Il préconise la création de solides points d'ancrage en nombre limité permettant une défense dynamique de vastes secteurs du littoral. Il se trompe pourtant dans certains domaines, notamment lorsqu'il sous-estime le danger présenté par les galiotes à bombes qui vont pourtant causer de très gros dégâts lors du bombardement de Saint-Malo en 1695. Il s'enthousiasme à tort pour les galères [10] qui sont présentes alors à Brest, Saint-Malo et Dunkerque. Au-delà de ces détails de tactique navale, Vauban s'intéresse aussi à la stratégie maritime. Il remarque que nos ennemis les plus redoutables sont les Anglais et les Hollandais, deux peuples qui soutiennent par leur argent les coalitions que nous combattons et qui tirent leur richesse du commerce maritime. La seule manière de les atteindre, puisqu'ils disposent maintenant de la supériorité de leurs escadres, est de pratiquer la guerre de course qui, gros avantage, ne coûtera rien à l'État. Vauban a fort sympathisé avec Jean Bart et la famille Magon de Saint-Malo et il a placé de l'argent dans la course.

[10] Il remarque qu'elles offrent une faible silhouette aux canonniers adverses et peuvent aller partout avec leur faible tirant d'eau. Pour leur permettre de se replier sans avoir à faire demi-tour et à présenter leur flanc vulnérable, il imagine de les doter d'un gouvernail à l'avant. Une expérience de ce dispositif se révèle peu concluante.

C'est dans les toutes dernières années de sa vie, alors qu'il se trouve en semi-retraite après son élévation au maréchalat, que Vauban va écrire ses deux œuvres majeures : le *Traité de l'attaque des places* et *La Dîme royale*. La première, rédigée en 1704, se présente comme une sorte de testament ou mieux encore comme un règlement militaire destiné aux jeunes générations. Vauban y utilise l'expérience qu'il a acquise au cours de quarante-neuf sièges. Il prône une préparation méthodique voire rituelle, il ne veut rien laisser au hasard et veut ménager le sang des hommes. Cohorn, son rival hollandais, préconise au contraire la surprise en attaquant le point fort de l'ennemi sans tenir compte de la casse. Deux mémoires complémentaires ou annexes traitent de l'Artillerie et du Génie qu'il voudrait voir organiser en vrais corps placés sous un chef compétent capable d'études et d'améliorations.

Avec le second ouvrage, *La Dîme royale*, Vauban semble sortir totalement de son domaine de compétence en rédigeant un travail d'économie politique portant sur la levée des impôts. Mais l'intérêt du maréchal pour ce sujet n'est pas nouveau. Depuis ses débuts d'ingénieur, il a accumulé une foule de renseignements concernant la cartographie, la démographie, et les statistiques de production agricole. Il est au courant des enquêtes conduites par Colbert. Depuis 1690 la France est dans une situation économique et financière très difficile. Les rigueurs climatiques, les disettes, les pestes, les guerres qui maintenant se déroulent dans nos provinces frontières et qui réclament d'énormes effectifs, tout concourt à creuser d'énormes déficits dans le budget de l'État. Partant de ce constat, Vauban va proposer une vaste réforme des impositions visant à donner de l'aisance au peuple. Ses compétences en agronomie, qui forme alors le cœur de l'économie, sont fort inégales. Son *Traité sur la cochonnerie* ou calcul estimatif pour connaître jusqu'où peut aller la production d'une truie pendant dix années de temps n'est qu'une aimable plaisanterie. En revanche, il connaît bien la gestion des forêts. Il connaît également très bien les problèmes de la navigation fluviale et croit beaucoup au commerce intérieur pour développer les richesses. Mais, partant de prémisses exactes, Vauban se laisse parfois emporter par des raisonnements mathématiques formellement corrects mais qui ne tiennent plus compte du réel. Pour réaliser son travail, le maréchal se fait aider par un curieux personnage, l'abbé Vincent Ragot de Beaumont, qui lui sert à la fois de secrétaire et de nègre. L'abbé réalise pour Vauban de nombreuses études sur le terrain notamment en Normandie. Il s'agit, travail totalement novateur, d'établir des barèmes de rendement pour les différents types de culture et d'élevage. Le manuscrit est achevé et lu au roi dès 1700, mais l'impression sera différée jusqu'en 1706. Vauban dénonce l'extrême pauvreté d'une très grande partie de la population. Il critique fortement le système d'imposition en vigueur. Comme tout le monde a besoin de la protection de l'État, il serait normal que chacun contribue selon ses revenus à ses dépenses. Vauban ne vise nullement à la subversion mais au contraire au maintien de l'ordre établi par une meilleure répartition des charges. Il se prononce en faveur d'une taxe générale qui n'exempterait personne : la dîme royale sera prélevée proportionnellement sur tout ce qui porte revenu. Vauban prévoit quatre fonds : le premier sera prélevé en nature sur les fruits de la terre, le deuxième sur les autres revenus comme l'artisanat, le troisième sur le sel avec uniformisation des taxes dans tout le royaume et nationalisation des salines. Un quatrième fonds sera constitué par les revenus du domaine royal. Intéressante dans son principe, la réforme imaginée par Vauban comporte beaucoup de dispositions irréalistes. Le maréchal oublie, par exemple, le gâchis inévitable qui se produirait dans les greniers royaux envahis par des denrées périssables.

Les premiers exemplaires de l'ouvrage, probablement imprimé dans les Flandres, arrivent en décembre 1706 à Paris. Vauban fait relier les livres par paquets de vingt-quatre et commence à les distribuer à ses amis. Le livre a été publié sans autorisation,

sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Deux arrêtés du Conseil privé interdisent l'ouvrage en février et mars 1707. Les raisons invoquées concernent la forme – absence d'autorisation royale – et le fond car le livre contient des choses contraires à l'ordre et aux usages du royaume. Vauban ne semble pas s'en émouvoir et continue de vaquer paisiblement à ses occupations bien qu'il soit fortement incommodé par un rhume. Pourquoi le maréchal a-t-il pris le risque de cette publication ? Il n'y a pas de réponse claire à la question. Faut-il y voir l'impatience et peut-être aussi la vanité d'un auteur qui, sentant sa mort prochaine, voulait voir diffuser ses idées ? Sur ce problème des impôts, ses idées étaient-elles utopiques ou prophétiques ? Est-il l'héritier du mercantilisme ou le précurseur des physiocrates ? Dans ce domaine aussi sa renommée reste vivante depuis que Fontenelle le présenta comme un grand patriote amoureux du bien public.

En février, Vauban participe à la marche annuelle des chevaliers du Saint-Esprit. Mais fin mars la fièvre se déclare, puis une congestion pulmonaire avec complications. Il meurt le 30 mars à 9 h 45 après avoir reçu les sacrements. Ses gendres font disparaître les exemplaires de la *Dîme* présents dans sa maison. Un service solennel est célébré à l'église Saint-Roch. L'inhumation a lieu à Bazoches dans la chapelle Saint-Sébastien de l'église paroissiale où M^me^ de Vauban a été ensevelie deux ans plus tôt.

Conclusion

Vauban semble avoir été aussi à l'aise dans les appartements du roi que sur son cheval. Homme d'action, il ne cherchait ni à singer les courtisans ni à jouer les jolis cœurs. Saint-Simon, qui portait pourtant Vauban en haute estime, s'amuse de ce personnage peu commun à la Cour : « C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce. » Sculpteurs et peintres ont représenté une belle tête bien modelée, étonnamment vivante et toute pétrie d'intelligence et un regard où se lit une pointe d'autosatisfaction. Son intelligence, claire et vive, s'exerce avec autant d'aisance dans l'analyse que dans la synthèse. Il possède un réel goût scientifique et un sens très poussé de l'expérimentation méthodique. Sa curiosité universelle en fait tantôt un géographe, s'extasiant sur les orangers de Menton ou sur les canaux d'arrosage du Dauphiné, tantôt un ethnologue décrivant les femmes de la région d'Antibes remontant dans des hottes la terre des restanques, tantôt un économiste se renseignant sur les productions et les rendements des terroirs traversés.

Dans l'exercice de sa profession, s'il accorde une protection sans faille à tous les subordonnés qui le servent avec ardeur et compétence, il peut aussi se montrer froid et dur envers les incapables et les prétentieux. Économe du sang des hommes, il est pourtant capable d'imposer les plus lourds sacrifices lorsqu'il l'estime nécessaire. Il fait preuve de diplomatie dans ses relations avec les institutions étrangères à l'Armée de terre. Il a, par exemple, toujours réussi à bien s'entendre avec ces messieurs de la Marine, laquelle, comme il le rappelait, « est fière et délicate et toujours hérissée contre les commandements de terre, tant elle a peur qu'ils n'entreprennent sur ses droits. »

Sa plume traduit les mêmes vertus : des rapports militaires clairs, nets, allant droit au but, des lettres privées, vivantes, chaleureuses entraînantes et gaies, généralement dictées et non pas rédigées.

Sa foi chrétienne semble vive, sans remise en cause comme sans goût de la métaphysique. Elle ne l'empêche nullement de multiplier les aventures féminines. Mais dans un codicille de son testament, pris d'un tardif remords, il ordonne de réparer une exaction dont il s'était rendu coupable au détriment de la prévôté de Foug, près de Toul. L'affaire remontait à 1659 !

Grand serviteur de l'État devant l'Éternel, sa renommée d'ingénieur militaire reste immense. Tous les officiers du Génie se réclameront de lui jusqu'aux innovations apportées par Serré de Rivière après la guerre de 70.

Fut-il un homme de son temps, enraciné dans les réalités du moment ou bien un visionnaire, précurseur des Lumières et de la Révolution ? Le débat reste ouvert.

Bibliographie sommaire

BLANCHARD (Anne), *Vauban*, Paris, Fayard, 2005.

BARROS (Martin), SALAT (Nicole), SARMANT (Thierry), *Vauban, l'Intelligence du territoire*, Paris, 2006.

ROCOLLE (Pierre), *2000 ans de fortification française*, Paris, Lavauzelle, 1989.

PETER (Jean), *Vauban et Toulon*, Paris, Economica, 1994.

Apollinaire. Une liaison dangereuse du poète des tranchées

Roland BILLAULT

Parler d'Apollinaire, si largement et si doctement étudié – les noms de Marie-Jeanne Durry, de Marcel Adéma, de Michel Décaudin viennent immédiatement à l'esprit – peut paraître bien présomptueux. Évoquer ses amours, elles-mêmes « décortiquées » par tant de talentueux critiques et biographes, engendre le même risque. Cependant, l'initiative peut, peut-être, se pardonner, s'agissant d'une muse restée longtemps dans la pénombre de sa propre pudeur et dans l'oubli partiel des spécialistes : il se trouve que j'ai la chance d'avoir d'elle une connaissance un peu plus étroite parce qu'éclairée par des récits de famille. C'est la raison de mon propos teinté, par conséquent, ici ou là, d'une nuance de nostalgie.

Nous sommes le 1er janvier 1915 sur le quai de la gare de Nice...

Le train reliant Nice à Marseille va partir. Une jeune fille, l'air « très comme il faut », est déjà installée dans un compartiment et prépare, dans la perspective d'un trajet paisible, son paquet de sandwiches et son livre. Mais un militaire vient troubler cette quiétude à peine entrevue. Il se dirige vers la fenêtre d'où il se penche pour parler à une très jolie jeune femme à qui il dit – ce qui fait tressaillir d'intérêt notre première occupante – : « Si tu veux lire de la poésie, lis *Les Fleurs du mal* de Baudelaire » ; et il ajoute – deuxième tressaillement ! – : « Tu peux retourner à l'hôtel te reposer ; la chambre est payée jusqu'à midi. »... Du repos, il lui en faudrait aussi : il a l'air harassé et triste, émouvant dans son uniforme serré – il est corpulent, – le cou assez court, le visage carré sous un calot trop petit.

Ils ne le savent pas encore, mais la SNCF – ex-PLM – qui aujourd'hui fait manquer tant de rendez-vous, vient de sceller le sort de deux destinées : celle de Madeleine Pages, jeune institutrice oranaise qui rentre de vacances passées chez son frère, et celle de Guillaume Apollinaire, poète engagé, au sens guerrier du terme, qui rejoint le front. Elle a vingt-trois ans, lui trente-cinq. Il vient de quitter Louise de Coligny-Chatillon sa maîtresse – « Lou », inspiratrice de beaucoup de ses plus beaux poèmes. Et, malgré le désir de solitude de l'une et la mélancolie de l'autre, un dialogue s'engage bientôt entre les deux voyageurs, qui met en évidence, ô merveille !, la culture de la petite provinciale qui adore – et connaît bien – la poésie, même si elle n'a pas encore lu *Alcools*, si injustement éreinté par Duhamel. Il lui enverra le recueil, lui promet-il ; il est d'ailleurs en vente à Oran à l'époque – les Oranais ne passaient pas leur temps à faire cirer leurs chaussures, selon la fielleuse boutade de Camus... ils lisaient aussi ! Tout au long du trajet on parle littérature, on se récite des poèmes, on fait assaut de citations ; bref, on communie dans l'amour de la poésie... Aussi se retrouve-t-on très vite le long du quai de Marseille, après un échange d'adresses teinté d'émotion. Apollinaire accompagne Madeleine l'espace de quelques mètres ; elle rougit de cette initiative, qui sera suivie de bien d'autres... mais elle ne le sait pas encore. Allongée sur sa couchette, à bord du paquebot *Sidi Brahim*, elle se prendra à rêver...

« Ma première tempête », dira-t-elle plus tard.

Quant à lui, il va, bien trop vite, se retrouver dans l'enfer de ce que Ernst Jünger appellera « l'orage d'acier », au front où il est artilleur, lui le Polonais par sa mère qui, en attendant une naturalisation ardemment demandée, s'est porté volontaire pour « défendre la langue qu'il chante ». Un poème, *La Petite Auto,* évoque cette terrible époque :

Le 31 du mois d'Août 1914
Je partis de Deauville un peu avant minuit
Dans la petite auto de Rouveyre
.....
Nous dîmes adieu à toute une époque
Des géants furieux se dressaient sur l'Europe
.....
Nous arrivâmes à Paris
Au moment où l'on affichait la mobilisation
Nous comprîmes mon camarade et moi
Que la petite auto nous avait conduits dans une époque
Nouvelle

Une fois sur le terrain, il compose des poèmes, notamment pour Lou :

Si je mourais là-bas sur le front de l'armée
Tu pleurerais un jour Ô Lou ma bien-aimée
Et puis mon souvenir s'éteindrait comme meurt
Un obus éclatant sur le front de l'armée

On voudrait tout citer... Il a oublié la petite Oranaise... Mais, une nouvelle fois, le destin va se manifester : en fouillant les poches de sa vareuse, à la recherche du mégot hâtivement éteint, il retrouve le petit papier qui porte l'adresse de Madeleine. Alors, l'envie le prend de lui écrire, d'ouvrir une fenêtre sur ce pays de soleil, lui qui patauge dans la boue, et puis, avec Lou, l'amour bat de l'aile... Il ne sait même pas lui-même – et elle encore moins ! – qu'un roman d'amour, captivant mais dangereux, va commencer. Il durera du 16 avril 1915 au 16 septembre 1916 : deux cents lettres ! Il en avait ébauché un avec Lou, abandonné après la deuxième !

Madeleine va répondre à la première en douze pages, puis dans une correspondance ininterrompue dont on peut retracer la progression à travers celle du poète.

Apollinaire, peut-être d'abord par amusement de Parisien désireux de brusquer la petite provinciale – et quelle province, là-bas, dans le désert, au milieu des palmiers et des lions ! – puis très vite enflammé à l'idée de séduire, lettre par lettre, une pudique jeune fille, va déployer toute l'audace d'un Valmont – n'est-il pas artilleur comme Laclos ? – pour l'amener à se livrer aux confidences amoureuses puis aux aveux érotiques... Il va très vite – trop vite, pour elle, mais aussi pour lui – passer des formules galantes : « Je n'ose, même par lettre, baiser ce doigt dont j'ai la mesure » – les soldats fabriquent des bijoux de fortune avec le métal des douilles ou des culots d'obus – ou bien encore de formules courtoises voire précieuses – il parle même de son « alliciante beauté » ! – comme celles-ci : « Je vous baise la main » et « Dis-leur que ma seule blessure est celle que tu as faite à mon cœur », à des hardiesses torrides : « Mes baisers vous couvrent toute, ma chérie, et, ce faisant, ils vous découvrent à mon imagination qui s'affole » – elle lui a envoyé une boussole dont il n'a évidemment pas besoin pour cette cartographie amoureuse ! – ou bien : « Dites-moi les caresses que vos songes vous ont suggérées ».

Un *strip-tease* épistolaire sans égal va désormais s'organiser, où alternent formules et poèmes d'une délicatesse émouvante et métaphores, le tout sur fond de combats et d'atrocités : « Tes seins sont les seuls obus que j'aime », ou « Tes yeux sont une merveilleuse artillerie », ou encore « L'amour a remué ma vie comme on remue la terre dans la zone des armées ». Mais cette évocation du front peut aussi alterner avec des réminiscences plus savantes : « J'ai l'âme des Grecs qui adoraient Vénus Callipyge » et « On moula, dit-on, une tasse sur le sein parfait de Marie-Antoinette ». On le voit, Apollinaire cerne littéralement Madeleine de toutes les ressources de l'imagination, de l'art et de la culture dont il dispose. Flattée et, sans doute, effrayée par ces assauts – elle est confuse, par exemple, de paraître dans *Case d'Armons*, – la petite Oranaise rétorque timidement : « Je suis moins libre que vous ne le pensez peut-être... » Faible défense ! Sans désemparer, le poète dévore des yeux et « épluche » les photographies qu'elle lui envoie, à sa demande pressante, et où elle se présente souvent costumée, sans doute pour opposer l'espièglerie à la pression érotique. L'espièglerie, on la trouve d'ailleurs aussi chez lui, mêlée aux hardiesses d'une poésie nouvelle, dans des compositions adressées, ce qui nous laisse perplexes, à la fois à Lou et à Madeleine :

Je pense à toi mon Lou ton cœur est ma caserne
Mes sens sont tes chevaux ton souvenir est ma luzerne
.....
Nos 75 sont gracieux comme ton corps
.....
En voyant la large croupe de mon cheval j'ai pensé à tes hanches

ces deux dernières comparaisons s'adressant à la seule Madeleine.

Dans ces conditions, on a peine à se prononcer sur la pleine sincérité du poète ; mais on est forcé d'admettre qu'il y a quelque chose de fascinant dans ce mélange de solitude guerrière, d'exaltation imaginative, de débordements érotiques, de culture souvent insolite mais aussi de touchante et naïve poésie :

Voici quelques pauvres fleurettes
De merisier et de lilas...
Si Mai chez vous a plus de fête
Chez nous il a bien plus d'éclats
Mais ce sont nos seules fleurettes
Brins de merise et de lilas...

Mais, en même temps, dans la voie des audaces, on trouve aussi le fameux *Poème des neuf portes de ton corps*, ces portes dont, dans une sorte de rêve d'odalisques et d'hétaïres, il proclame orgueilleusement qu'il est « le maître de la clé » ! Les onze *Poèmes secrets* qui détaillent son anatomie de la tête aux pieds, au sens le plus littéral de l'expression – qu'on nous pardonne de n'être qu'allusif – affirment encore cette prise de possession, exprimée par d'innombrables « Je veux », « Je suis ton maître », « Tu te plies à mes ordres » ou « Je te préviendrai quand il faudra de nouveau être pudique ». Il faut dire qu'il a, en quelque sorte, la caution d'une demande en mariage officielle et sans ambages adressée à la maman :

« Madame,

« Madeleine vous a parlé de moi. Je l'adore. Elle m'aime. Je veux la rendre heureuse. J'ai l'honneur de vous prier de m'accorder sa main. »

La réponse sera favorable. Ce qui entraîne, tout naturellement : « Maintenant que nous sommes fiancés, habituez-vous à ce que nos corps s'aiment autant que nos âmes ».

Cette invite péremptoire alterne, heureusement, avec des appels beaucoup plus délicats : « Je suis le bleu soldat d'un rêve... Pense à moi, mais perds la raison... » Comment ne pas croire à cette passion qui, c'est maintenant évident, a pris le pas sur la raison, justement, ou le jeu, comme le prouvent les incessantes démarches administratives poursuivies par Apollinaire pour pouvoir épouser sa promise en tant que Français ?

Tu m'ouvriras les bras et puis
Tu me répéteras je t'aime

Ce rêve, il veut le vivre et obtient enfin une permission pour Oran, demandant comiquement à Madeleine s'il doit passer par Alger pour la rejoindre, montrant ainsi qu'il est plus doué pour la géographie corporelle que pour l'autre ! Mais n'y a-t-il pas danger à vouloir confronter le rêve avec la réalité ? Ne disait-il pas déjà quelques mois plus tôt :

Je serre votre souvenir comme un corps véritable
Et ce que mes mains pourraient prendre de votre beauté
Ce que mes mains pourraient en prendre un jour
Aura-t-il plus de réalité ?

Et aussi : « Existes-tu, Madeleine, ou n'es-tu que le fruit de mon imagination ? »

Nous avons vu qu'il ne sait rien d'Oran, même si l'un de ses copains de tranchée – il est maintenant fantassin, ce qui facilite montée en grade et permissions – lui dit : « Tu salueras de ma part le boulevard Seguin », une des principales artères d'Oran que les jeunes gens arpentaient inlassablement dans l'espoir de romanesques regards, ce qui attirera, aussi, les sarcasmes de Camus. Et pourtant il s'embarque pour l'y rejoindre à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Quelle émotion pour la jeune fiancée ! Elle racontera elle-même que son attente est si fiévreuse que, pour se calmer, sans doute, elle s'endort... et ne se réveille qu'à l'appel de la sirène du bateau. Éperdue, craignant d'arriver trop tard, elle se précipite vers le quai, se demandant s'il la reconnaîtra... Et, comme dans ces scènes de films qui enchantaient notre naïve jeunesse, ils tombent dans les bras l'un de l'autre ! Il lui dit qu'elle est encore plus belle que dans son souvenir... C'est le grand bonheur.

Mais que trouve-t-il à Oran et que ne trouve-t-il pas ? Il découvre la vie agitée de cette famille oranaise, une famille nombreuse, bruyante, si différente, même si le père avait été inspecteur d'académie, des fréquentations mondaines et artistes qui étaient les siennes à Paris : n'y a-t-il pas danger à avoir franchi un tel pas ?

Il trouve aussi – et s'en extasie – une nature magnifique : le bleu de la mer au pied des montagnes mauves, la palette de floraisons inconnues, les parfums, le tumulte des fêtes folkloriques.

Il lui dira plus tard, ce qui comble d'aise le Français d'Algérie que je suis : « C'est curieux comme la lumière, même à Marseille, est plus sombre que celle de l'Algérie. »

Mais que n'a-t-il pas trouvé ? Malgré l'hypoyhèse que pourrait suggérer la photographie bien connue où il tient Madeleine serrée contre lui, en vrai conquérant, il n'a sans doute pas obtenu ce qu'il était fondé à attendre d'une jeune fille qu'il avait poussée dans ses derniers retranchements jusqu'à obtenir qu'elle se donne... par lettres... Et il n'a sans doute pas osé la menacer, comme naguère Annie Playden, de la précipiter dans un ravin si elle refusait de s'abandonner !

Marcel Adéma, pour expliquer le changement qui va survenir bientôt dans leurs relations, fait observer très justement : « L'excès même de cette passion la détruira lorsque se confronteront le rêve et la réalité. »

Lorsque l'heure du retour sonne, on se sépare tendrement mais le charme est rompu. « Gui » devra trouver sur le bateau du retour le soulagement d'une étreinte de hasard. Certes, il va poursuivre les démarches nécessitées par sa naturalisation et son mariage ; certes, il se tient au contact de la vie de « là-bas », ce paradis perdu qui semble si loin, tout à coup : « La montagne de Santa-Cruz doit être en ce moment dans tout son éclat floral », trouve-t-on dans une de ses lettres des mois suivants ; mais on sent, justement dans la correspondance de 1916, malgré les formules amoureuses réitérées, comme un retour au calme qui n'a plus rien à voir avec les tumultes du cœur et du corps des lettres d'avant. Maintenant, il s'y trouve plus de détails sur la vie militaire ; elles sont aussi plus courtes, comme si Apollinaire avait épuisé son filon d'érotisme – il prétend redouter la censure... Il lui explique sans cesse que la vie au front est un cauchemar qui ne lui laisse que peu de temps, les formules finales vont s'assagissant et il termine de plus en plus souvent par ces mots : « Je suis fatigué ». Madeleine perçoit bien ce changement ; l'étude des lettres du poète, qui tente d'apaiser ses inquiétudes, le montre bien. Pour autant, la messe est-elle dite ? Pas du tout ! Cette tiédeur, sans doute quelque peu programmée, coexiste avec une sorte d'honneur amoureux, fait d'honnêteté et de remord, et, voulant encore y croire et assumer son rôle, il lui adresse ce message poignant : « Prisonnier ou disparu, attends-moi. Mort, je te donne tout. » Et puis encore, la veille même du drame de sa blessure, ces quelques mots, griffonnés dans la précipitation et l'émotion : « On va en ligne tout à l'heure ; je t'écris en toute hâte, casqué ; je te lègue tout ce que je possède et que ceci soit considéré comme mon testament s'il y a lieu. »

Le 14 mars 1916, un éclat d'obus de 150 perce son casque. Il faut le trépaner. Il en informe Madeleine le 18. Il revient de loin et son état nécessite hospitalisation et soins attentifs.

Dès lors, ses lettres ne seront plus que des petits mots dont il attribue le laconisme à son état, demandant à Madeleine, pour la même raison, de ne pas venir le voir à Paris. Les lettres embarrassées qu'il lui envoie, plus espacées, plus impersonnelles, malgré la persistance, de commande, de quelques formules à peine amoureuses, réclament, sous des prétextes qui ne tromperaient personne mais où pointe la honte, tantôt un manuscrit, tantôt un objet : ce dépouillement est le tragique pendant des déshabillages érotiques des lettres de naguère. Il ne restera à Madeleine que deux pauvres bagues, une mèche de cheveux, quelques pétales de fleurs et, bien sûr, les deux cents lettres qui font l'objet de notre étude. Elle a, évidemment, compris que l'amour venait de mourir d'un éclat d'obus et, peut-être autant, de l'éloignement, au-delà de cette Méditerranée décidément coupable de bien des déchirures. Désespéré, Apollinaire perd, volontairement, une Eurydice trop sublimée.

Et quand elle reçoit, après quinze jours de silence, le 16 septembre 1916, une dernière lettre au bas de laquelle elle peut lire « Je ne sais qu'ajouter. Je t'embrasse. », son cœur est déjà en deuil. Comme un vert papillon printanier, enivré de ses propres émois, se pose, enfin calmé, ainsi Apollinaire a replié ses ailes de poète dans la chaleur paisible d'un foyer parisien, bourgeois, au côté de celle qui l'a soigné et veillé tendrement à l'hôpital, Jacqueline Kolb, « la jolie rousse ». Il a été affecté à la censure, lui le poète de la modernité ! La page, c'est le cas de le dire, semble définitivement tournée.

Il pouvait craindre qu'elle ne le soit aussi pour lui, poète blessé et diminué : « Hommes de l'Avenir, souvenez-vous de moi ! » Ce cri poignant d'inquiétude a été, on le sait, entendu au-delà de toute espérance. Madeleine, quant-à-elle, pouvait se répéter dans sa solitude :

Les souvenirs sont cors de chasse
Dont meurt le bruit parmi le vent

C'est, du moins, la confidence pathétique qu'elle fera plus tard à ses élèves au nombre desquelles figurait ma mère, qui s'en souvient encore.

Et, un peu plus tard, à Bône où elle s'était réfugiée, c'est par le journal qu'elle apprit qu'Apollinaire s'était marié et qu'il était mort peu après. « Fausse nouvelle », s'était écrié Cocteau : les poètes ne meurent pas ! Et effectivement, bien des années plus tard, sur un quai de Nice, le vent apporta à Madeleine l'écho d'une chanson fredonnée par une petite fille : c'était un poème d'Apollinaire, *La Traversée* :

Du joli bateau de Port-Vendres
Tes yeux étaient les matelots
Et comme les flots étaient tendres
Dans les parages de Palos

Il lui avait dit, à Oran : « Je reviendrai. Sois patiente. » Il était revenu. Ressuscitée des amours défuntes, elle comprit que, comme Ronsard l'a si bien proclamé, le poète était donneur d'immortalité. Une soulevante mélancolie bouleversa son cœur, mais aussi le désir soudain, irrépressible, comme elle l'expliqua en 1952 au journaliste qui l'avait retrouvée, de dévoiler, en publiant *Tendre comme le souvenir*, la correspondance qui témoignait de sa pathétique aventure avec l'un des plus grands poètes de notre littérature. Elle récita même à ce journaliste un poème dont le manuscrit est perdu mais qu'elle avait gardé au fond de sa mémoire et que je voudrais vous lire pour dernier hommage à Madeleine, muse et martyre et, vous allez le voir, à notre Midi :

Ma fée, vous êtes devenue ma rose
Et c'est dans mon cœur que s'est faite la métamorphose
Ô rose du roman de ma vie
Et de la rose que vous êtes Madeleine
Aux cheveux parfumés
Aux cheveux parfumés
Comme ceux de l'autre Madeleine
Qui aima et fut tant aimée
Et dont les longs cheveux parfumés de narée
Vêtaient seuls à la Sainte-Baume
Madeleine aux longs cheveux
Qu'un parfum de rose embaume

Parfum du souvenir ! Nous en avons ouvert le flacon et, parodiant l'invocation poignante de l'un des plus beaux poèmes de Baudelaire, nous pouvons dire ce soir : « Madeleine, je pense à vous... »

Particularités et originalité du destin historique des îles d'Hyères

Hubert FRANÇOIS

En introduction permettez-moi, quelques instants seulement, de faire une entorse à l'histoire, en évoquant la belle légende de la naissance des îles d'Hyères.

Le prince Olbianus avait quatre filles de grande beauté et habiles nageuses. Un jour où elles s'étaient trop éloignées du rivage, des bateaux pirates surgirent à l'horizon. Olbianus, voyant le danger et pressentant la catastrophe à venir, supplie alors les divinités de sauver ses enfants et, soudain, les quatre filles sentent leurs membres se raidir et se pétrifier ; elles sont changées en îles, la plus proche tend ses bras, éplorée, ce sera la presqu'île de Giens. Comme vous pouvez vous en douter, les géographes ont une autre explication, à savoir un chaînon de massif ancien, détaché des Maures, aux deux tiers submergé.

I

On peut trouver une destinée historique commune à toutes les petites îles proches des côtes. Par leur situation, elles sont appelées à jouer un rôle de défense du commerce maritime local avec la présence, sur la plupart, d'ouvrages militaires ; par ailleurs, elles présentent des conditions d'isolement recherchées pour le recueillement et la méditation, avec une vie monacale présente de nos jours aux îles de Lérins ; elles apportent une sécurité supplémentaire pour la garde des prisonniers comme à Belle-Isle-en-mer, aux îles de Lérins encore et, bien sûr, au château d'If ; elles assurent enfin un point d'arrêt idéal pour les quarantaines sanitaires, comme ce fut le cas sur l'archipel du Frioul. Avec les îles d'Hyères, on retrouvera plus ou moins tout cela en y ajoutant, cependant, un caractère plus original, celui d'être en situation d'avant-poste d'un grand port de guerre, reconnu comme tel à partir du règne d'Henri IV ou, pour reprendre l'expression de l'écrivain hyérois François Carrassan, dans une publication récente, celui d'être « un pion d'une stratégie de défense guerrière ». Situation d'avant-poste, certes, mais pouvant aussi avoir « un recto et un verso » en constituant une zone d'attente ou de refuge face à un littoral hostile ou d'accès naturel difficile. Depuis le haut Moyen Âge jusqu'au début du XIX^{e} siècle, toutes les sortes de flottes pirates ou corsaires qui séviront en Méditerranée connaîtront bien les îles d'Hyères.

Parmi la vingtaine d'îles et d'îlots situés à la latitude du nord du cap Corse, Porquerolles, avec mille deux cent cinquante-quatre hectares, est la plus grande, suivie du Levant, appelée longtemps Titan, avec neuf cent quatre-vingt-dix hectares ; Port-Cros, six cent quarante ; Bagaud, quarante ; le grand Ribaud, seize et demi. Le point culminant n'atteint pas deux cents mètres.

II

Mon propos, aujourd'hui, n'est pas de reprendre l'histoire de la colonisation du monde méditerranéen par les Grecs puis par les Romains, suivie de l'histoire de la

Provence puis du royaume de France et ainsi de suite jusqu'à nos jours. Les îles d'Hyères y ont évidemment leur place. Je m'attacherai seulement, en remontant le temps, à dégager les particularités et parfois l'originalité des situations et des événements.

Plusieurs auteurs antiques, Apollonios de Rhodes au IIIe siècle avant J.-C., Strabon et Pline l'Ancien au Ier siècle de notre ère, plus tard, le géographe grec Ptolémée, Suétone et Tacite citent et parfois décrivent les îles « rangées en ligne », en grec *kata stoichon*, transformé en Stœchades. Leur rôle d'avant-poste y est déjà souligné et, pour Porquerolles, à l'époque romaine, sans doute une place plus importante. La présence des Romains dans cette île est connue et prouvée depuis longtemps : elle vient de l'être à nouveau, en 2006, avec de nouvelles découvertes sur le site de La Courtade. D'autres fouilles, menées en 2003, à proximité du village, ont amené les archéologues à formuler l'hypothèse que le port de Pomponiana ait été, en réalité, implanté dans l'île, alors qu'on le situait régulièrement sur le continent, à l'Almanarre. Toutefois, quel que soit l'emplacement du port, la navigation est intense autour des îles au cours du Ier siècle avant J.-C., ainsi qu'en atteste la multiplication des épaves répertoriées. Le trafic avec la Gaule augmente, en effet, en corrélation avec la conquête. À noter qu'une de ces épaves, au pied de l'Esquillade, au Levant, sera l'objet, en 1958, d'une des premières fouilles pilotes de l'archéologie sous-marine, avec le Cdt Tailliez.

Après la confusion ayant suivi la chute de l'Empire romain, le Moyen Âge va apparaître, ainsi que le dira l'historien Will Durant, comme l'âge de la Foi. On recherche, alors, les meilleurs lieux d'isolement propices au recueillement et à la prière et les îles semblent en offrir.

Dès le Ve siècle, les moines de l'île de Saint-Honorat s'installent au Levant, où des vestiges subsistent : ils aideront plus tard à la création de monastères dans les îles voisines, avant que ne viennent des Cisterciens du Thoronet. Leur quiétude ne sera toutefois pas complète, en raison des fréquentes incursions des Sarrasins dont les navires trouvent là des points de relâche commodes. À la pointe ouest de l'île de Porquerolles, on peut trouver encore de nos jours le souterrain des pirates, une galerie qui nécessita sans doute beaucoup de temps pour être creusée mais offrait une cache sûre. La rencontre entre les religieux et les pirates sera rarement courtoise et c'est ainsi qu'en 1160 tous les moines de Porquerolles seront emmenés en esclavage. En 1197 leurs successeurs subiront le même sort, accompagnés par leurs confrères des deux autres îles et par quelques Toulonnais, enlevés de force sur le continent. Dans ces conditions, on peut comprendre facilement l'abandon qui semble avoir frappé l'île de Port-Cros pendant plus de trois siècles. Déserte et inculte, elle ne sera plus qu'épisodiquement visitée par les barbaresques qui laisseront parfois des traces de leur passage : on y a ramassé des pièces de monnaie arabes de cette époque. En 1271, Isabelle, fille de saint Louis et épouse du comte de Champagne, revenant de Jérusalem, fait escale dans l'une des îles – sans doute Porquerolles – et y décède.

La fonction pénitentiaire des îles va apparaître, pour la première fois, au XIIIe siècle. Jean, frère de Michel de Notre-Dame – plus connu sous le nom de Nostradamus – nous a laissé un livre consacré à la vie des plus célèbres poètes provençaux. Là, il nous conte les déboires du troubadour Rambaud d'Orange, dans les années 1200, qui aurait été contraint à l'exil à Porquerolles pour « ses effronteries et lascivités de plume », ayant eu le tort de célébrer trop passionnément les charmes de la fille du comte de Provence. À noter qu'un document du début du XIIIe siècle recensant les villes, villages et lieux situés dans les limites du diocèse de Toulon, donne les appellations suivantes aux trois îles : *Porcayrolas*, *Medianas* – soit l'île du milieu, aujourd'hui Port-Cros – et *Cabo Ros*, soit le cap Roux au Levant. Les XIVe et XVe siècles ne retiendront pas particulièrement l'attention, si ce n'est par la succession des propriétaires des différentes îles et par un regain de la vie monastique, avec la venue de moines bénédictins

au Levant. Ces derniers attirent des paysans dont fait état un manuscrit arabe des années 1530.

En 1528, par contre, la destinée historique des îles eût pu prendre une autre voie. Chassés de l'île de Rhodes par l'armée ottomane de Soliman le Magnifique, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem se voient proposer comme point de repli la ville de Tripoli ou l'île de Malte. Ils éliminent tout de suite Tripoli mais songent aux îles d'Hyères et plus précisément au Levant ou à Port-Cros. Le roi de France ne se pressant pas de donner son accord, leur choix portera sur Malte où ils resteront jusqu'à la venue de Bonaparte (1530-1798). Avec les débuts de la Renaissance, on peut s'arrêter sur un épisode curieux intéressant nos îles. François Rabelais, moine, médecin, célèbre créateur de Pantagruel et de Gargantua, sera aussi curé de Meudon, au sud-ouest de Paris. Les meudonnais s'en souviendront en 1887, en lui élevant un buste, sur le piédestal duquel figure le titre de « caloyer des îles d'Hyères ». Ils reprenaient, en fait, une mention utilisée par l'écrivain lui-même, à trois reprises, en préface de ses œuvres. De plus, on peut découvrir dans le troisième livre de Pantagruel, une allusion aux plantes médicinales « de mes îles d'Hyères ». De là, on en a vite conclu que Rabelais était venu herboriser dans notre région et plus précisément sur l'île du Levant. Lui-même, cependant, ne l'a jamais dit. Si le terme *caloyer* peut être rapproché d'un mot grec désignant le moine, on n'a pas trouvé le motif pour lequel il considérait les îles comme siennes. Étudiant à Montpellier, il en avait peut-être entendu parler, tout du moins il n'en ignorait pas l'existence.

Carte de Jean-Nicolas de Tralage, 1707

III

Avec le XVI^e^ siècle s'ouvre une nouvelle période qui va voir le rôle stratégique des îles non seulement se confirmer mais s'amplifier avec la construction d'importants ouvrages fortifiés. Sans doute, le Moyen Âge avait déjà vu de telles installations mais peu de témoignages subsistent. L'historien et notre collègue de l'académie Paul Turc relève seulement en 1199 un *fortissimum castellum*, qu'il n'a pas pu vraiment localiser.

On peut aussi s'interroger, à la suite d'un autre historien hyérois, Gustave Roux, sur le fort de l'Alycastre à Porquerolles. La première trace écrite du nom apparaît, certes, seulement en 1637 mais l'ouvrage, dont la construction est décidée en 1634,

n'a-t-il pas été précédé par un *Ali castrum*, « le château d'Ali », un de ces chefs barbaresques familiers des lieux.

Par contre, bien réel est l'*Atlas* du duc de Savoie conservé à Turin, antérieur à 1580, et qui représente le château de Porquerolles et le fort du Moulin à Port-Cros, appelé également « le château ».

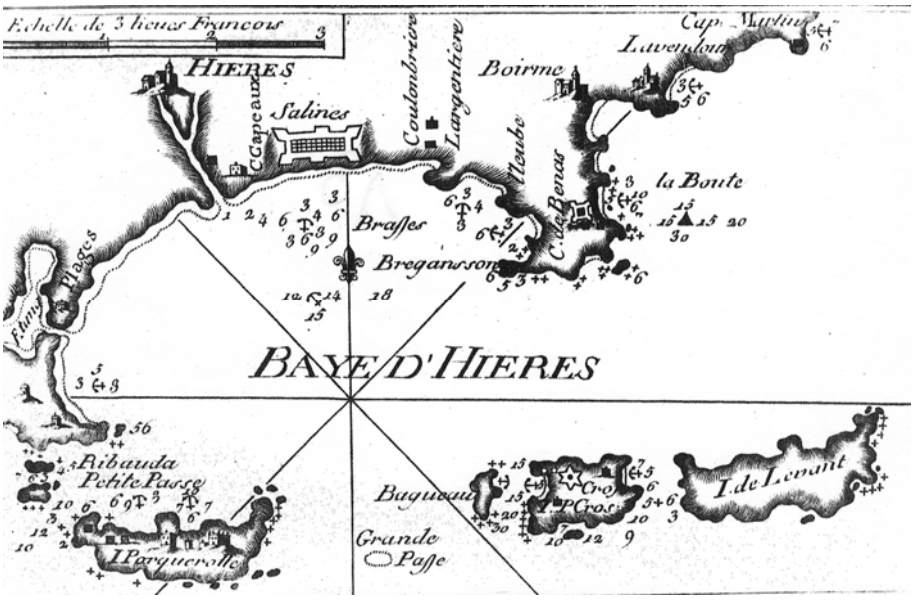

Carte française de 1727

On peut attribuer l'initiative de leur construction au roi François Ier : on sait qu'il a séjourné à Hyères en 1531. Ce roi va d'ailleurs créer le marquisat des îles d'Or, comprenant Port-Cros, Le Levant et Bagaud.

Pourquoi les îles d'Or ? appellation plus poétique que géographique, ayant peut-être trouvé son origine dans l'éclat brillant et doré de certains schistes à Port-Cros ou au Levant. Jean Nostradamus semble avoir été le premier à utiliser ce terme. Une autre version, répandue encore de nos jours, associerait les îles d'Or à un mythique trésor caché par les pirates et... jamais retrouvé ! En 1535, Charles Quint envahit la Provence et conquiert les îles au passage. Elles vont alors être débaptisées devenant les îles d'Autriche... mais pour peu de temps, car le roi de France a un grand allié en la personne de Kaïr al Din, dit Barberousse, corsaire turc, maître d'Alger, qui chassera les Autrichiens et, si l'on se réfère à François Ier dans ses papiers d'État, Barberousse « était accoutumé à séjourner aux îles d'Hyères ». On trouve encore aujourd'hui au Levant les lieux dits « calanque et pointe du Turc ». Un siècle plus tard, l'*Atlas* dit de Louis XIII donne une représentation des forts des îles proche de celle que nous connaissons. Sous l'impulsion du cardinal de Richelieu, entre 1634 et 1643 sont construits, entre autres, le petit, le grand Langoustier et l'Alycastre à Porquerolles, l'Éminence et Port-Man à Port-Cros. Après une période d'intense activité dans et autour des îles, près d'un siècle et demi vont s'écouler sans événement particulier autre que les traditionnels coups de main de navires pirates ou anglais selon les conflits continentaux en cours. En 1679, Vauban qui, en raison des vents contraires, n'a pu faire la traversée depuis Toulon jusqu'à Porquerolles, écrit au secrétaire d'État à la Guerre Louvois « que les îles sont abandonnées et désertes ». Il faut remarquer

que, contrairement à ses voisines, l'île du Levant, certes la plus excentrée par rapport à la rade de Toulon, est considérée comme de peu d'intérêt stratégique et ne connaîtra aucune installation militaire permanente avant la Révolution de 1789 ; elle n'en est que plus encore un refuge sûr pour les corsaires ou les adversaires du roi de France. Administrativement, elle est liée au sort de Port-Cros dans le cadre du marquisat des îles d'Or dont le dernier titulaire, jusqu'en 1783, date de la suppression du titre, sera le beau-père de Mirabeau.

IV

1793, cette année dont Victor Hugo a dit : « année intense, l'orage est là dans toute sa colère et dans toute sa grandeur ». Les îles ne sont pas épargnées. En même temps qu'ils s'installent à Toulon, fin du mois d'août, les Anglais occupent Porquerolles et Port-Cros. Chassés du grand port, au mois de décembre, dans les conditions que l'on connaît, ils demeureront quelques jours dans les îles mais eurent soin, avant leur départ, de faire le plus de dégâts possibles : à Port-Cros, ils incendieront tous les forts, dévasteront les cultures, couperont les oliviers et pilleront les maisons particulières ; au Levant même, ils débarqueront pour aller détruire un établissement agricole tenu par des religieux, les Frères de la Croix. Fin janvier 1794, on signale un visiteur dont on n'a pas fini de parler : « Je viens des îles d'Hyères, j'y fais établir plusieurs batteries pour les mettre en défense », écrit de Port-la-Montagne, le 10 pluviôse an II, le tout nouveau général Bonaparte. La période révolutionnaire va voir aussi le début du rôle sanitaire des îles, avec l'aménagement, à partir de 1797, à Porquerolles, d'un centre de quarantaine qui accueillera bientôt les soldats de retour d'Égypte. Le blocus continental concerne aussi les côtes méditerranéennes et on remet en état les forts des îles, on construit la Vigie à Port-Cros et l'Arbousier au Levant – toute première installation dans cette île. Un projet de digue reliant Port-Cros et Porquerolles est jugé irréalisable par un général envoyé en mission en 1812 par l'empereur Napoléon I^{er}, qui ne se désintéressera jamais des îles, ainsi que l'atteste un décret pris au palais de Saint-Cloud, le 14 avril 1813 : considérant qu'il importe essentiellement de veiller à la sûreté de la place de Toulon, l'empereur ordonne l'acquisition par l'État des îles du Levant, Port-Cros, Bagaud et Porquerolles, au profit du domaine militaire ; elles avaient encore des propriétaires privés. La lenteur apportée aux expertises et l'opposition de certains Hyérois feront qu'à la chute de Napoléon l'opération ne sera pas réalisée, sauf à Bagaud. Elle sera donc abandonnée mais, en réalité, elle n'a été que reportée car aujourd'hui, avec le Parc national et le Centre d'essais du Levant, l'État est très présent dans les îles.

En 1832, l'épidémie de choléra qui emporta, à Paris, le président du Conseil, Casimir Périer, menace les côtes varoises : les Toulonnais, qui ne tiennent pas à avoir un lieu de quarantaine proche de chez eux, se tournent bien évidemment vers les îles d'Hyères et Bagaud deviendra l'île de la « quarantaine de rigueur », lieu où l'on brûlera les vêtements et les cargaisons contaminés.

V

Le règne de Louis-Philippe et surtout le début du règne de Napoléon III voient repenser le rôle stratégique des îles en fonction des progrès de l'artillerie puis de l'apparition des navires cuirassés. Des casernes-casemates deviennent nécessaires et la première sera construite aux Mèdes, à Porquerolles. Mais certaines décisions ou certains événements très spécifiques retiennent l'attention. En 1842 est créé à Porquerolles un dépôt de convalescence destiné à accueillir les militaires en opérations en Algérie : il sera par la suite agrandi en 1854, avec une annexe sur l'île de Bagaud, pour recevoir les combattants de la guerre de Crimée.

Une autre décision sera très originale. Le problème du peuplement, de manière fixe, des îles était posé depuis fort longtemps. Dans les années 1550, l'exemption d'impôts décrétée par le roi Henri II n'ayant pas attiré de volontaires, on avait été jusqu'à promettre, sans succès, la clémence à tous les criminels qui viendraient s'installer, à l'exception de ceux poursuivis pour lèse-majesté et hérésie. En 1812, un courrier de Napoléon écrit pendant la campagne de Russie dit son intention de faire quelque chose pour peupler les îles. Il n'en aura pas le temps mais, dans les années 1825-1830, le ministre de la Guerre décida de faire un geste en direction de la population stable de Porquerolles, constituée alors par la garnison de deux compagnies de militaires vétérans liés depuis longtemps au service et la plupart mariés. On leur concédera des terrains contre une modique redevance avec obligation de construire une habitation et de planter un arbre. Ainsi naîtra le village, qui grandira avec ce système des concessions jusqu'en 1848. Bientôt, il faudra songer à lui donner une église. Les paroissiens étant alors pratiquement tous militaires, ce sera l'administration de la Guerre, représentée par les services du Génie, qui procédera à l'édification : le bâtiment restera d'ailleurs propriété de l'armée jusqu'en 1926. Autre particularité, les quatorze panneaux du chemin de croix en bois sculpté seront l'œuvre d'un pensionnaire du centre de convalescence, soldat des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, unité disciplinaire bien connue, Joseph Wargnier. Ce dernier, ayant eu plus tard la bien mauvaise idée de déserter, sera, devant le conseil de guerre de Constantine, sauvé par son chemin de croix : il sera acquitté et terminera paisiblement sa vie près de Paris comme cabaretier.

À la même époque, la garnison de l'île de Port-Cros est constituée de vétérans, anciens blessés et parfois invalides, qui formeront cependant le noyau de la population actuelle. Pour l'île du Levant : treize habitants en 1820, vingt-sept en 1836 ; l'insécurité des côtes va demeurer jusqu'en 1830 et la prise d'Alger par l'armée française. Les « visiteurs » ne sont d'ailleurs pas forcément algériens : en 1823, on signale un Espagnol ; en mai 1829, un dangereux pirate anglais, sans aucun scrupule, Archibald Smith et c'est... M. le maire d'Hyères, à l'époque Joseph de Boutigny, qui est chargé de le chasser avec l'aide de la garde nationale puisque les îles font partie de la commune : le corsaire ne l'attendra pas !... Mais l'histoire de l'île du Levant va connaître un autre triste épisode, rappelé en 1989, par le Lavandourain Claude Gritti.

Si, à la différence d'autres, les îles d'Hyères ne conservent pas le souvenir de prisonniers célèbres, comme Nicolas Fouquet ou le maréchal Bazaine, on trouve, au nord de Porquerolles, une croisée de chemins portant le nom de carrefour du Masque-de-Fer. Malheureusement pour la légende, le Masque de Fer n'a pas plus séjourné dans notre île qu'au château d'If d'ailleurs. L'intérêt que présente une île-prison ne sera cependant jamais sous-estimé : le fort de Repentance, au nom bien évocateur, servira en son temps de pénitencier militaire.

En mai 1850, le préfet du Var, Georges Haussmann, qui sera plus tard baron lorsqu'il transformera Paris, étudie la possibilité de faire ramasser tous les mendiants de son département, de les faire transporter et interner sur l'île du Levant. Il n'ira pas jusqu'à l'exécution. Par contre, fut bien réelle l'installation, à partir de 1861, d'un pénitencier pour enfants, baptisé « colonie agricole » et censé remettre en marche les cultures de l'île. En 1861, le premier contingent comprend quatre-vingt-deux enfants venant en partie de la prison de la Petite-Roquette à Paris. Soumis à une discipline militaire et mal nourris, ils se révolteront en mai 1862 et on dut faire appel aux soldats de Port-Cros pour mater le mouvement. En 1865, on comptait cent soixante-cinq détenus âgés de huit à vingt ans. Le peu d'enthousiasme montré pour la vocation de gardien entraîne un sous-encadrement auquel on remédie en multipliant les corvées et les punitions. Les mises au cachot sont fréquentes. En 1866, où l'effectif atteint

deux cent quatre-vingt-huit détenus, dans la nuit du 2 au 3 octobre, une nouvelle révolte éclate.

En plein orage, des tonneaux de vin sortis d'une cave fournissent l'élément nécessaire à une excitation générale. Les magasins de vivres sont pillés : dans l'un d'entre eux les bondes de tonneaux de pétrole et d'eau de vie sont brisées, alimentant un incendie allumé par les mutins qui va prendre au piège quatorze enfants qui seront brûlés vifs. Le feu va s'étendre à l'ensemble des bâtiments et ne sera circonscrit que quatre jours plus tard. Certains tenteront en vain la traversée vers Port-Cros, avec des matelas transformés en radeaux, les autres se dispersent dans l'île. À nouveau, les soldats casernés à Port-Cros sont appelés mais ils devront être renforcés par deux brigades de gendarmerie et une compagnie d'infanterie transportées d'urgence par mer depuis Toulon. L'ordre ne sera rétabli qu'au bout de cinq jours ; les mutins reconnus meneurs seront transférés au fort Lamalgue et seize seront condamnés. Le ministère de la Justice enverra des inspecteurs ; le directeur, le gardien-chef et tous les gardiens présents ce jour-là seront remplacés. Une certaine amélioration des conditions de détention suivit mais, en 1872, le médecin de la colonie dénoncera encore des sévices corporels. En 1878, les cent quarante-neuf derniers détenus quitteront l'île définitivement et l'établissement sera fermé.

Après 1870 et avec la nouvelle politique coloniale de la III^e^ République, le rôle sanitaire attribué aux îles ne va pas faiblir. La plupart des grandes opérations militaires menées en Extrême-Orient ou en Afrique verront leurs participants, à leur retour, séjourner en convalescence, plus ou moins longuement, dans les îles ; certains, hélas !, ainsi qu'en témoignent les cimetières, n'iront pas plus loin. Il en sera ainsi pour les rapatriés du Tonkin, accueillis à Port-Cros de 1883 à 1885 ; pour ceux du Dahomey, en 1894 à Porquerolles ; et pour ceux de la difficile campagne de Madagascar, en 1895.

Le rôle stratégique n'est pas oublié. L'Italie et l'Autriche, riveraines de la Méditerranée, sont alors alliées à l'Allemagne dans le cadre de la Triplice. Sous l'impulsion du général Séré de Rivière, on construit encore au fort de Repentance à Porquerolles et au fort de l'Éminence à Port-Cros. Avant la première guerre mondiale, la garnison de Porquerolles compte plus de trois cents hommes et le village dispose comme Toulon d'une place d'armes.

En 1892, donnant une suite au décret de Napoléon de 1813, l'État achète l'île du Levant dans sa presque totalité et lui dévolue une fonction militaire : manœuvres des troupes de la place de Toulon tout d'abord ; puis exercices de tirs de la Marine.

Jusque-là, et pendant des siècles, on s'est battu autour des îles, qui ont vu passer les soldats de toutes les époques, parfois malades, des marins trop souvent pirates ou corsaires, des enfants prisonniers, des moines parfois chassés de leurs monastères, de rares populations sédentaires à la merci de n'importe quel envahisseur. Or, à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^, on assiste à leur découverte par des visiteurs autres. Des célébrités, familières de la Côte d'Azur, lancée en 1887 par Stéphane Liégeard, vont effectuer la traversée et parfois y résider, entre autres Guy de Maupassant, Henry Bordeaux, Paul Bourget, le professeur Charles Richet – prix Nobel de médecine en 1913 et qui sera copropriétaire de l'île du Grand Ribaud, – le vicomte Eugène-Melchior de Voguë qui, dans son roman *Jean d'Agrève* paru en décembre 1896, célèbrera Port-Cros qui « se dresse dans sa grâce altière, Corse en miniature et ressemble à ses sœurs de la mer Égée ».

VI

Si, à partir de 1915, l'armée va se dégager de sa présence, notamment avec la fin des établissements militaires de santé, certains ouvrages, comme celui du Titan au

Levant et la batterie haute des Mèdes, resteront opérationnels et vaudront aux îles occupées par les Allemands en 1942 un tout dernier bombardement naval en 1944, lors du débarquement de Provence.

Et maintenant ? Comme on peut le lire dans *Jean d'Agrève*, « la giroflée pourpre veille seule aux meurtrières ».

L'histoire de notre temps apportera encore deux notes particulières, marquant une fois encore l'originalité de nos îles. En 1931, le Levant verra naître le premier centre naturiste européen et, en 1963, Port-Cros deviendra le premier parc national marin et le seul en Europe à la fois marin et terrestre.

Le département du Var est – nous le savons – le plus mal nommé de France, puisqu'il conserve le nom d'un cours d'eau qui ne le traverse plus. On songea, à diverses reprises, à le modifier ; en particulier, en 1897, l'Académie du Var émit un vœu tendant à ce qu'il soit dénommé, à l'avenir, département des îles d'Or. Quelle destinée originale auraient pu donc avoir les îles d'Hyères : être les seules îles – hors Corse, bien sûr, – donnant leur nom à un département français – et, ce, à l'instigation de notre Compagnie.

Références

CARON (Philippe), *Découverte historique des forts des îles d'Hyères*, cahier 5 du Parc national, Hyères, 1983.

CARRASSAN (François), *Port-Cros*, Arles, Actes Sud, 2006.

FRANÇOIS (Hubert), *Le Levant, une petite île particulière et originale*, communication au 128e congrès du CTHS, Bastia, 2003.

GRITTI (Claude), *Des Maures aux îles d'Or*, Le Lavandou, chez l'auteur, 1989.

JAHANDIEZ (Émile), *Les Îles d'Hyères*, Toulon, éditions Rebufa-Rouard, 1929.

TURC (Paul), *Hyères et les Seigneurs de Fos*, Toulon et Hyères, Centre archéologique du Var et Société hyéroise d'histoire et d'archéologie, 2003.

Hyères, plus de 2000 ans d'histoire, Hyères, CCDP, 1993.

Itinéraires du Patrimoine, Aix-en-Provence, DRAC, 1993.

Derrière la parole : la programmation neurolinguistique

Nicole MAZO

« La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »
TALLEYRAND

Aborder devant vous une telle matière m'a d'abord inquiétée : allais-je être suffisamment crédible à vos yeux car, parmi vous, peu connaissent mes fonctions d'intervenante en entreprises, précisément dans ce domaine. Aussi vais-je essayer aujourd'hui de vous présenter quelques aspects de la programmation neurolinguistique – par souci de simplification, j'emploierai l'acronyme PNL durant toute cette conférence. Je dis « quelques aspects » car les domaines où elle a trouvé sa place sont innombrables. Je ne traiterai donc que celui de la communication verbale et non verbale et laisserai ses autres aspects à ceux qui s'y sont formés. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai intitulé ce propos *Derrière la parole : la PNL*, en référence au premier ouvrage paru en français sur le sujet qui s'intitulait *Derrière la magie : la PNL*, et dont l'auteur est Alain Cayrol, à qui je dois ma formation et plusieurs citations qui seront mentionnées.

Il y a quelques années déjà, on avait demandé aux cent vingt-sept plus importantes entreprises françaises de classer les qualités suivantes, qu'elles souhaitaient trouver chez leurs cadres : sens des contacts, communication, capacité de travailler en équipe, enthousiasme, créativité, esprit d'initiative, d'analyse, de synthèse, capacité de commandement, puissance de travail, esprit de méthode, d'organisation, disponibilité, souplesse, forte personnalité, caractère équilibré, stable, goût du risque, culture générale, esprit consciencieux, ambition, expérience, spécialisation, diversité des formations. À la surprise générale, quatre-vingt-huit entreprises avaient classé en première position : le sens des contacts, la communication. On s'est donc mis à enseigner la communication sur les bancs de certaines universités ou écoles de commerce ou de management, et je l'ai moi-même enseignée pendant dix-huit ans !

Comment, en revanche, apprendre le sens des contacts ? N'est-ce pas une disposition naturelle ? Pourquoi est-il plus facile de s'entendre avec certaines personnes qu'avec d'autres ? Que se passe-t-il dans des entretiens d'embauche où, à diplôme équivalent, un candidat se fera toujours engager et un autre systématiquement recaler ? Quels sont les paramètres qui déterminent la qualité d'une relation ?... Les experts en la matière sont arrivés à cette conclusion : « La plupart des grands communicateurs ont en commun certaines techniques d'influence et leur force ne vient pas de ce qu'ils disent mais de la façon dont ils le disent. C'est une évidence : ce qui s'échange entre les êtres lorsqu'ils se rencontrent n'est pas complètement lié à ce qu'ils se disent consciemment avec des mots. Il se noue certainement quelque chose que notre conscience ne peut percevoir, mais quoi ? »

J'en étais là dans mes spéculations et préparations de cours quand j'ai découvert la PNL, lors d'un stage où je m'étais inscrite à Paris, par curiosité. Ce fut une véritable révélation, et pourtant j'y étais allée très dubitative et sceptique. Une des grandes découvertes de la PNL, c'est que ce qui réussit n'est pas l'effet du hasard : on peut

changer sa vie en modifiant sa façon de penser. Qu'appelons-nous réussite ? Tout simplement le fait d'obtenir les résultats escomptés. On peut par exemple réussir dans son métier, dans les arts, en amour, dans le sport, en affaires, à travers ses enfants. On peut aussi réussir à se rendre malheureux. La réussite existait avant la PNL, et elle subsiste sans la PNL. Ce n'est pas elle qui réussit, ce sont les personnes.

Qu'est-ce que la programmation neurolinguistique ?

C'est une approche de la communication et du comportement développée au cours de la fin des années 1970 à partir des travaux de deux chercheurs américains. L'un, Richard Bandler, cybernéticien, est docteur en mathématiques et en psychologie ; l'autre, John Grinder, linguiste de formation, est également docteur en psychologie. Ils travaillent tous deux à l'université de Santa Cruz en Californie et décident de mettre en commun leurs connaissances et leurs recherches pour déceler comment agissent les intervenants exceptionnels.

Ils constituent des équipes de chercheurs qui enregistrent des centaines d'heures de vidéo de pratique de communicateurs reconnus et appréciés pour comprendre comment ils s'y prennent pour être aussi exceptionnels en intervention orale. Puis, ils vont décortiquer très finement par exemple les mots utilisés, les moindres gestes, les mouvements des yeux des personnes en présence. Ces milliers d'observation vont constituer finalement un bagage énorme à partir duquel ils vont jeter les bases de la PNL. De là, va être mis au point un ensemble de techniques et procédures de travail remarquablement efficaces pour celui qui les maîtrise, lui permettant d'améliorer de façon significative sa communication avec l'autre.

Leur thèse repose sur l'idée que « si nous arrivons à repérer comment une personne s'y prend pour réussir en décodant son programme, nous pouvons nous en inspirer pour réussir nous-mêmes ». C'est ce que l'on appelle, en jargon PNL, « modéliser l'expérience ». Le programme dont il est question ici c'est ce que pense la personne au moment de son intervention, ses émotions, les valeurs qui sont les siennes et qui la guident, ses objectifs et bien d'autres paramètres encore comme ses attitudes et comportements. Ainsi, la PNL permet de mieux comprendre comment une personne ressent, pense, apprend, change, et ainsi de mieux entrer en communication avec elle.

Mais que veulent donc dire les trois lettres PNL ?

P pour « programmation », parce que toutes nos compétences sont dues à des apprentissages : ce que nous savons faire, nous l'avons généralement appris. Parce que ce savoir-faire est organisé en programmes dans notre cerveau. Des programmes que la PNL décode.

Ainsi, au fur et à mesure de notre éducation, notre entourage nous a inculqué les critères, les croyances nécessaires à notre intégration dans les groupes qui constituent notre environnement : c'est bien... c'est mal... c'est beau... c'est laid... etc. Toutes les expériences que nous avons vécues sont enregistrées, même si nous n'avons pas vraiment conscience. Et chaque fois que nous vivons une nouvelle expérience, notre cerveau la compare aux anciennes : en quoi est-ce nouveau ? est-ce semblable ? est-ce différent ? Il le fait à partir de logiciels que nous nous sommes nous-mêmes fabriqués. Probablement à partir de ceux de nos parents, nos professeurs, nos éducateurs, nos amis. Ils ont reçu les noms de « métaprogrammes » ou « programmes ». Ces derniers donnent un sens à l'expérience qui se présente, lui donnent une structure qui nous est propre : en la simplifiant, par omission de certaines informations ou plutôt par sélection de celles qui nous intéressent davantage ; ou bien en la généralisant : si cela

s'est passé deux ou trois fois de cette façon-là, il y a toutes les chances qu'il en soit toujours ainsi ; ou bien, encore, en la déformant pour qu'elle soit plus conforme à notre perception des choses.

Pour illustrer ce propos voici l'étonnante expérience menée lors d'un cours dans un amphithéâtre rempli de près de deux cents étudiants d'une université américaine. Alors que le professeur qui enseignait à ce moment-là donnait des explications sur sa matière, un individu d'une cinquantaine d'années, type clochard, manifestement soûl – très sale, hirsute, vêtu d'un grand manteau sans forme, mains gantées de blanc dépassant légèrement des manches, chaussures boueuses, éculées, sans lacets – entra dans la salle et se mit à invectiver l'enseignant et les étudiants pendant quelques minutes, semant ainsi une belle perturbation. Le professeur réussit néanmoins à faire sortir l'individu et reprit son cours pendant une heure. À la fin de son intervention, il proposa aux étudiants un petit test très simple leur demandant de décrire par écrit le personnage perturbateur. La surprise fut de constater que, sur les deux cents étudiants, très peu avaient remarqué les gants que portait l'individu et que ceux qui en avaient noté le détail les décrivaient noirs ! Un personnage aussi sale ne pouvait porter des gants blancs : c'est un exemple de programme inculqué par notre éducation et stocké dans notre cerveau.

N pour « neuro ». Les programmes que je viens d'évoquer prennent appui sur nos cinq sens et sur toute notre physiologie. Nous voyons, entendons, ressentons, goûtons, puis nous analysons les informations recueillies par nos sens. La PNL classe en trois catégories les personnes suivant leur interprétation sensorielle du monde, qu'elle nomme par le sigle VAK : V pour « visuelles », A pour « auditives », K pour « kinesthésiques » – le mouvement, les sensations corporelles, les émotions, mais également l'odorat et l'olfaction.

Est-on plus visuel ? plus auditif ? plus kinesthésique ?... Certains font d'abord confiance à ce qu'ils voient, d'autres à ce qu'ils entendent, d'autres à ce qu'ils sentent ou ressentent. La sélection des données sensorielles fera que l'expérience sera perçue de façon très différente d'une personne à l'autre. S'ils appartiennent à des cultures différentes, non seulement ils parlent des langues différentes mais, ce qui est sans doute le plus important, ils habitent des mondes sensoriels différents. Reconnaître cette donnée est essentiel.

Par exemple, Américains et Arabes n'appréhendent pas leur environnement de la même façon : les Arabes utilisent l'olfaction et le toucher de façon préférentielle contrairement aux Américains. Tous les hommes n'entretiennent donc pas les mêmes rapports avec le monde environnant.

Si quarante pour cent sont avant tout des visuels, quarante pour cent des auditifs et vingt pour cent des kinesthésiques parmi nous, cela confirme effectivement que nous ne stockons pas tous les informations dans notre cerveau et n'y accédons pas tous non plus de la même manière.

En communiquant dans un autre canal préférentiel que celui de son interlocuteur, on diminuera les chances de se comprendre. Alain Cayrol mentionnait dans ses séminaires, à ce propos : « Si les représentations qu'une personne utilise pour construire son expérience de la réalité sont, par exemple, surtout visuelles, elle aura du mal à répondre à une question qui présuppose une représentation kinesthésique. Cela n'indique pas qu'elle soit résistante, c'est simplement une indication que ce sont les limites sensorielles de son modèle du monde. Ce n'est pas son modèle préférentiel, sa langue naturelle. Le visuel, quand il est face à un auditif, peut avoir l'impression que celui-ci n'est pas en contact avec lui parce qu'il ne le regarde pas. L'auditif, lui, reprochera au kinesthésique de ne pas l'écouter. Quant à ce dernier, lui-même se plaint de

l'insensibilité des auditifs et des visuels, etc. Pour celui qui n'est pas au fait de ces différences sensorielles, il n'est que trop tentant de conclure qu'un intervenant est négatif ou résistant. Bien sûr, à moins d'un handicap physique, chacun de nous utilise ces trois systèmes mais, comme pour les courses, il existe un ordre d'arrivée. À un niveau inconscient, nous percevons de façon simultanée les informations venues du monde extérieur par tous nos sens, mais nous ne sommes conscients de percevoir qu'une seule information sensorielle à la fois. »

L comme « linguistique », qui se réfère au langage que nous employons pour communiquer avec les autres. Le langage est constitué de deux parties : 1. les mots, les expressions et la grammaire, soit le langage verbal avec ses limites, ses pièges et ses spécificités ; 2. le langage non verbal : ce que disent nos mouvements d'yeux, nos mimiques, nos postures. Les gestes, le ton de la voix, un soupir, un regard appuyé sont autant de signes décodés par les autres.

À chaque fois qu'un mot renvoie à un canal sensoriel VAK – visuel ou auditif ou kinesthésique, – on le nomme « prédicat ». Les mots qu'emploie donc une personne nous donnent des informations précieuses sur les systèmes sensoriels qu'elle utilise. Exemples de prédicats :

— visuel : « je vois bien, c'est clair, je suis dans le brouillard, l'horizon s'éclaircit, c'est une bonne perspective, j'en ai encore l'image, c'est haut en couleur, on fera une mise au point, il paraît que, tour d'horizon, sans l'ombre d'un doute, idées noires, tout un cinéma, brosser un portrait, triste spectacle, en un clin d'œil, voir le bout du tunnel... » ;

— auditif : « il ne m'a pas écouté, ils étaient très en harmonie, c'est tout à fait discordant, elle a la langue bien pendue, il n'a pas mâché ses mots, il n'a pas su tenir sa langue, mot pour mot, bouche cousue, prêter une oreille attentive, façon de parler, avoir son franc-parler, au diapason, j'entends bien, cela me parle, le même son de cloche, cela résonne en moi, on s'accorde... » ;

— kinesthésique : « ça colle, faut le prendre à bras-le-corps, on s'engage à fond, il faut avoir les pieds sur terre, ça me touche, plein le dos, lessivé, mettre la main à la pâte, tirer les ficelles, avoir un bon *feeling*, être à côté de ses pompes, je nage complètement, mains dans la main, avoir le cœur sur la main... » ;

— olfactif, que l'on classe par souci de simplification dans le groupe kinesthésique : « je le sens bien, ça sent le roussi, l'argent n'a pas d'odeur, il est puant, renifler les affaires, avoir du flair... » ;

— gustatif, également rangé dans la série kinesthésique : « j'apprécie, ça met l'eau à la bouche, l'addition est salée, ça met du piment dans la vie... ».

Mais il y a, bien sûr, une grande quantité de mots non spécifiques comme : penser, comprendre, changer, croire, savoir, apprendre, se souvenir, considérer...

Voici quelques exemples pour illustrer mon propos.

Un cycliste vient d'être renversé par un automobiliste sur la route en face de votre domicile. L'enquête peut recueillir les témoignages suivants : « Quelle heure était-il quand vous avez assisté à l'accident ? — Il était midi, j'en suis sûr, j'ai entendu les cloches de l'église sonner. » C'est l'auditif qui vient de parler. Le témoin à dominance visuelle dira : « J'ai regardé ma montre, il était midi. » Quant au kinesthésique, sa réponse pourrait être : « Il était midi, je sortais de mon bureau, j'ai toujours un petit creux à cette heure-là. » Ces trois témoins n'étant ni sourds, ni aveugles, vous vous doutez que la personne qui a regardé l'heure a aussi entendu sonner l'heure et avait peut-être également un petit creux. La différence, c'est qu'elle ne sélectionne qu'une information sensorielle pour étayer son affirmation et lui donner une validité.

La capacité à repérer, diagnostiquer et à reproduire les prédicats de son interlocuteur améliore étonnamment la qualité de la relation et de la communication. Ne pas harmoniser ses prédicats avec l'autre produit rapidement un dialogue de sourds. En revanche, en calquant nos prédicats sur ceux de nos interlocuteurs, nous communiquons à ceux-ci « à un niveau conscient et inconscient que nous sommes en contact avec leur expérience actuelle. Nous signifions à notre partenaire que nous parlons son propre langage. » Il suffit de repérer le dernier prédicat spécifique employé et de commencer sa phrase dans le même système.

Voici quelques exemples concrets pour illustrer de façon convaincante ces données fondamentales sur le départ d'une bonne communication.

Lors d'un exposé, un formateur a utilisé le jeu de rôle – où il jouait tous les rôles – afin de mettre en évidence les différences entre les visuels, les auditifs et les kinesthésiques. À la fin de son intervention, un homme est venu se confier, visiblement très troublé : « Je ne sais quoi dire. Je crois que vais aller chercher mon fils à l'école pour l'embrasser. Pendant des années, j'ai pesté contre lui. Quand je lui parlais, il tournait la tête et regardait ailleurs. Cela me rendait fou et je lui criais dessus : Regarde-moi quand je te parle. Il ne me regardait que très rarement droit dans les yeux lorsque je lui parlais. Après ce que vous avez dit, j'ai réalisé qu'il devait être auditif et qu'il ne m'ignorait pas en regardant au loin. Il tournait juste son oreille vers moi pour mieux m'entendre. Moi, je suis un visuel, j'ai besoin qu'on me regarde. » Il n'avait jamais compris ce qui était maintenant une évidence pour lui : repérer le sens avec lequel une personne interprète le monde est capital quand on veut avoir des relations de qualité.

Un truc rapide : les visuels ont tendance à parler très vite, les kinesthésiques plus lentement, les auditifs se situent quelque part entre les deux. Il faut savoir saisir les indices que sèment les autres à leur insu. Bien sûr, nul n'est complètement visuel, auditif ou kinesthésique. Nous sommes un mélange des trois. Cependant l'une de ces catégories l'emporte sur les deux autres. Vous pouvez mieux comprendre maintenant pourquoi vous établissez facilement un premier contact avec certaines personnes et pas avec d'autres, pourquoi également vous avez l'impression de connaître une personne que vous voyez pour la première fois. Cela découle de l'harmonie de nos sens.

L'anecdote suivante a été relatée par deux stagiaires – mari et femme – lors d'un stage de perfectionnement en PNL ; ils avaient décidé de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris les mois précédents. Le mari auditif :

> « Ma femme est kinesthésique. Lorsque nous nous disputons, Françoise sait me parler en utilisant des mots auditifs. Elle capte immédiatement mon attention quand elle dit : "Tu ne m'écoutes pas. Tu n'entends pas un seul des mots que je dis." Si elle m'avait demandé : "Tu ne vois pas ce que je veux dire ?" ou, pire : "Tu ne vois pas dans quel état tu me mets ?", il est clair que ma réponse aurait été : "Non je ne vois pas."
>
> « Bien sûr, je comprends ce qu'elle me dit, mais je dois analyser ses paroles. Mon cerveau doit prendre le temps de traduire ses mots dans ma langue. Lorsqu'elle envoie un message sur ma longueur d'ondes auditives, elle se fait comprendre directement et rapidement.
>
> « De même, si je veux me connecter directement à sa sensibilité, je lui dis : "Je sais ce que tu as ressenti lorsque c'est arrivé." J'utilise une approche kinesthésique. C'est sacrément efficace. »

Lors d'un séminaire, alors que je venais d'expliquer l'importance de savoir repérer les prédicats chez son interlocuteur, j'entendis un gros soupir et une voix féminine lança : « Enfin, je comprends ce qui s'est passé ! » Et la jeune femme qui venait ainsi

de s'exprimer consentit à nous conter ce à quoi elle pensait : « Il y a quelques années je traversais un deuil difficile et je sentais bien que je devais être aidée pour ne pas sombrer dans la dépression. J'étais réticente à me rendre chez un médecin, mais mon entourage finit par m'indiquer l'adresse d'un spécialiste attentif chez lequel je me rendis. Tout se passa bien jusqu'au quatrième rendez-vous. Lors de cet entretien, je retraçai laborieusement un épisode douloureux de ma vie que je n'avais jamais encore raconté. Quand j'eus fini mon récit, je l'interpellai par ces mots : "Vous voyez ce que je veux dire ?" et il me répondit : "J'entends bien" ! J'en restai bouche-bée. Jamais je ne m'étais sentie aussi peu comprise et je mis un terme aux consultations. Je comprends enfin aujourd'hui ce qui s'est passé dans cette communication ratée que je n'avais pu alors expliquer ! »

Les êtres humains ont confiance en ceux qui les comprennent et nous savons tous combien la confiance est dure à gagner et facile à perdre.

J'ai eu l'œil attiré dernièrement par la publicité étalée sur deux pages d'un magazine sur une voiture de luxe. Il m'a paru évident que le rédacteur du texte accompagnant les photos était initié à la PNL : « Isolation phonique unique au monde pour faire de la L un écrin d'émotions, expérience audiophile incomparable grâce au système audio vidéo x et ses 14 haut-parleurs, design l-finesse à la fois pur et incisif, élégance d'un cuir pleine fleur et confort des sièges avant chauffants et ventilés, console élaborée dans une pièce unique pour le plaisir des yeux. La L, subtil mélange de raffinement et de puissance avec ses 177 ch, a été conçue dans les moindres détails pour faire naître en vous une foule d'émotions et vous offrir une expérience de conduite unique. Vous êtes au volant d'une L. » Visuels, auditifs ou kinesthésiques... le publicitaire a pensé à tous ses clients potentiels pour les séduire.

Rappelez-vous simplement, vous-même, en train d'essayer votre dernier achat de véhicule neuf. Quels arguments a employé le vendeur pour vous décider ? Si c'était un vendeur rompu aux stages de vente performants qui font désormais partie de toute formation vente, il a su déceler rapidement sur quel registre sensoriel préférentiel vous fonctionniez. Est-ce quand il vous a fait découvrir la ligne du véhicule, la gamme de ses coloris, ou bien quand il a mis en route le moteur pour vous faire entendre son ronronnement, la radio parfaitement audible, ou bien encore est-ce au moment où il vous a invité à vous asseoir et que vous avez pu apprécier l'ergonomie des sièges, leur souplesse, les mains agréablement posées sur un volant particulièrement bien étudié ?

Savez-vous que les vendeurs de véhicules d'occasion pulvérisent à l'intérieur de l'habitacle de ces derniers, grâce à des bombes spéciales, l'odeur caractéristiques du véhicule neuf pour déclencher l'achat ?

La publicité sait très bien aujourd'hui faire réagir tous les registres sensoriels à notre insu pour nous intéresser à ses produits et les consommer.

Programmation, neuro, linguistique, sont trois composantes inséparables : « Elles interagissent les unes sur les autres, ce qui fait de la PNL une approche systémique. » Par exemple, lorsque vous dites à un collègue : « J'aime travailler avec toi, je trouve que l'on s'entend bien », tous les mots prononcés vont avoir un impact sur le système neurologique et déclencher ainsi des programmes comportementaux.

Ce que je dis et ce que je pense influencent mes émotions, ce que je ressens retentit sur mes comportements et mes pensées, et mes comportements influencent mes pensées et mes émotions. Le moindre changement se répercute sur tout le système. Savoir observer en temps réel au cours d'un entretien les changements de comportements – gestes, postures, ton, rythme, respiration – nous permet d'être informés en permanence ce que notre ou nos interlocuteurs sont en train de ressentir émotionnel-

lement. Leur résistance éventuelle est une indication qu'on aurait intérêt à communiquer autrement.

Nous venons de voir que nous appréhendons la réalité autour de nous avec nos cinq sens. Mais nous ne retenons qu'un nombre limité d'informations, celles que nous jugeons utiles pour nous. Nous en déformons d'autres et nous en généralisons beaucoup sans même vérifier. Or, nous faisons toujours les mêmes omissions, les mêmes déformations et les mêmes généralisations. Nous constituons ainsi, chacun, un modèle du monde qui nous est propre. C'est ce qui a fait dire à Alfred Korzybski – ingénieur polonais mort dans les années 1950, qui a travaillé aux États-Unis sur le fonctionnement de l'esprit humain et du langage – que « La carte n'est pas le territoire ».

Autrement dit, ce que nous avons dans la tête n'est pas la réalité, mais des représentations de la réalité. Des représentations qui se sont construites d'après notre histoire personnelle, d'après les conditions de vie, l'époque, le milieu dans lequel nous avons grandi. Pour traduire la diversité que cela produit, il suffit de demander ce qu'un bon repas comprend pour un habitant du Tiers Monde et pour un homme d'affaires. Il y a donc sur cette planète six milliards de cartes du Monde. J'ai rassemblé ici, empruntés aux travaux de différents experts sur le sujet, les phrases qui me semblaient les plus explicatives sur cette donnée fondamentale en communication :

> « Cette façon de percevoir la réalité peut nous induire en erreur, nous amener à des témoignages certes sincères, mais contestables, car tout se passe comme si chacun de nous voyait une image différente de la réalité. L'objectivité n'est pas alors de décrire ce que l'on voit, mais de préciser quelle sorte de lunettes on portait au moment de l'observation.
>
> « Nous gagnerions en précision si seulement nous pouvions connaître la manière dont ceux qui nous informent appréhendent la réalité, quel est leur moyen préféré de perception, quelles présuppositions utilisent-ils pour fonder leurs jugements ou leurs affirmations par exemple.
>
> « Nos cartes de la réalité diffèrent d'une personne à l'autre en étant aussi particulières à chacun de nous que le sont nos empreintes digitales ou la qualité de notre voix.
>
> « Les conflits surgissent la plupart du temps parce que nous partons du principe que l'autre possède les mêmes références que nous, possède les mêmes cheminements de pensée et sait déjà ce que nous voulons dire. C'est bien sûr loin d'être le cas.
>
> « Les problèmes relationnels seront donc compris comme des conflits entre représentations du monde différentes, voire incompatibles : ce qui est vrai pour l'un est faux pour l'autre !
>
> « L'attitude de la PNL consiste alors à explorer ce qui caractérise les différentes cartes du Monde, à trouver points commun et terrains d'entente, avant d'établir des liens permettant de mieux communiquer. Quand on est conscient des particularités de sa propre carte de la réalité, on devient plus tolérant car on relativise ses positions. »

Autre donnée importante en PNL : le cerveau comprend mal la négation. Si je vous dis : « Ne pensez pas à la neige », vous êtes bien obligé de penser à elle, de vous la représenter avant de vous donner le mot d'ordre de ne pas y penser ! Demander à un enfant de faire attention afin de ne pas renverser son verre, c'est augmenter ses chances de justement le renverser ; en revanche, si on lui dit de mettre le verre au milieu de la table, on augmente les chances que le verre reste stable. Une formulation positive de l'objectif augmente les chances de réussite du sujet. Il est préférable de dire : « J'arrête de fumer », et non pas : « Je ne veux plus fumer ». Le cerveau enregistre d'abord « j'arrête » et amorce l'action.

On ne soupçonne pas toujours combien notre langage est déclencheur de comportements que l'on voudrait justement éviter ou, au contraire, susciter : parce que les mots renvoient à des images qui, elles-mêmes, sont classées comme nous l'avons évoqué

tout à l'heure en programmes, eux-mêmes mémorisés avec un contexte émotionnel : tout est lié. Les mots, pris de façon isolée et sélective, peuvent activer en nous des ressources mentales puissantes. Le *coaching* s'en sert très efficacement. Borg, le célèbre joueur de tennis, se programmait toujours mentalement avant d'entrer sur le terrain de jeu en se répétant plusieurs fois à haute voix : « Le type là-bas au fond du cours a piqué mon portefeuille, a violé ma fille et est parti avec ma femme ». Convaincu, il mettait une énergie et une agressivité incroyables dans chacun de ses gestes de joueur pour se venger et cela lui a permis de gagner la plupart de ses matchs. Nous pouvons tous nous programmer à la manière de Borg par des « ancres » auditives ou visuelles ou kinesthésiques pour atteindre un objectif. Certains sont d'éternels perdants – ils ne mettent pas en place le vocabulaire adéquat qui doit entraîner le bon comportement – et d'autres des gagnants – ils savent formuler à la forme affirmative ce qu'ils désirent et se donnent ainsi les mots d'ordre appropriés pour réaliser leur objectif.

La communication non verbale en PNL

Tout en nous communique et c'est probablement la raison pour laquelle le langage non verbal est ce qui compte le plus dans une communication. On a même pu mettre en pourcentage la valeur qu'il représente à chaque fois que nous nous exprimons : notre gestuelle, notre physiologie comptent pour cinquante-cinq pour cent ; le ton, le rythme de notre voix, comptent pour trente-huit pour cent et, finalement, le verbal proprement dit, seulement sept pour cent ! Nous sommes donc d'abord vus, ensuite entendus et éventuellement compris ! Le mime Marceau qui vient de disparaître était passé maître dans l'art de nous faire vivre toutes les émotions sans prononcer un seul mot : c'est dire la force du message non verbal. Ce dernier reste supérieur à l'information verbale car son impact est immédiat, il ne peut être annulé par les mots. À travers lui se révèlent sans arrêt nos véritables sentiments. « La parole vient du corps mais le corps a la parole » : autrement dit, nous parlons avec notre organe vocal, mais nous conversons avec tout notre corps ; « nous tremblons de peur, étouffons de rage, grimaçons de douleur, sommes bouffis d'orgueil, bavons d'admiration, sautons de joie, rougissons de honte ou de plaisir, etc. »

Lorsqu'il y a mensonge, le non verbal le transmet à l'insu de l'individu. Le corps est plus difficile à censurer que la parole. C'est la concordance entre les systèmes verbal et non verbal qui nous rend crédibles. En jargon de PNL, on appelle cela « être congruent » ; et savoir repérer ces informations, « calibrer ». Lorsque nos interlocuteurs remarquent une discordance entre nos mots et nos gestes, ils se concentrent davantage sur les gestes. Les signes non verbaux ont quatre fois plus d'effets que les signes verbaux. Notre corps ne sait pas mentir. Sans que nous en ayons conscience, il transmet nos pensées et nos sentiments dans un langage qui lui est propre et que le corps des autres comprend parfaitement. La moindre contradiction peut nuire à la bonne marche d'une communication.

Au théâtre, le bon comédien est celui qui sait jouer cet accord pour faire vivre son personnage. S'adapter à la gestuelle, à la respiration, au rythme de la voix, au vocabulaire de son interlocuteur est la première chose à mettre en place quand on veut faciliter une communication avec un interlocuteur résistant. On se synchronise. La synchronisation est le signe que le courant passe entre deux personnes. Renvoyer à quelqu'un, en miroir, des éléments de ses attitudes, c'est une façon de lui dire : « Nous nous ressemblons d'une certaine façon ».

Nous avons sans arrêt, au cours de notre vie, été synchronisés avec les personnes qui nous ont influencés : nos parents, nos amis, nos professeurs par exemple. Chaque

jour, nous nous synchronisons avec ceux qui nous entourent. Nous le faisons tout le temps. Nous influençons le comportement des autres et ils font de même avec nous. C'est cela la synchronisation. Inconsciemment, nous émettons des signaux et les transmettons aux autres par nos émotions. De la même façon, on s'entend parler à ses petits-enfants de quelques mois, un babillage qu'on n'oserait pas devant une tierce personne et on a raison de procéder ainsi : on s'est mis tout simplement en synchronisation avec eux pour obtenir le sourire qui nous signifie que le message a été reçu cinq sur cinq.

De nombreux chercheurs dont Desmond Morris ont observé des synchronisations gestuelles quasi invisibles à l'œil nu, qu'ils appellent des « micro-comportements ». La synchronisation des mimiques du visage est particulièrement efficace pour s'accorder à l'émotion que notre interlocuteur vit. Refuser la synchronisation, c'est comme vouloir entrer en contact avec un étranger tout en refusant d'apprendre à parler sa langue.

Des dizaines d'ouvrages proposent des adaptations spécialisées de la PNL en développement personnel, mais aussi en matière d'achat, de direction et de management, d'enseignement, de psychothérapies, de *coaching*. Il faudrait aujourd'hui vingt volumes pour présenter la PNL d'une manière complète. Je ne vous ai présenté que certains aspects de cette discipline sur laquelle je travaille depuis plusieurs années : la communication verbale et non verbale.

Nous sommes responsables à cent pour cent du succès ou de l'échec de nos tentatives de communication : « l'important n'est pas ce que je dis, mais ce que l'autre entend ». Chaque jour des millions d'hommes, de femmes, d'enfants donnent les clés essentielles de leur personnalité, montrent comment ils perçoivent le monde, et ce par leur langage corporel, le ton de leur voix, le choix de leurs mots.

La PNL n'est pas une recette pour lire la pensée d'autrui, seulement une technique affinée d'observation des comportements. Elle aiguise notre perception du fonctionnement mental de nos interlocuteurs car nos échanges sont avant tout émotionnels. Nous sommes des êtres d'émotion avant d'être des êtres de raison. Nos émotions sont des messagères que la PNL décode. Ne tuons pas les messagères, elles attendent d'être reconnues et comprises. Plus nous sommes sensibles à nos propres émotions, mieux nous réussissons à déchiffrer celles des autres.

La PNL, derrière la parole, peut tout simplement nous aider à établir une communication efficace et de qualité avec nos interlocuteurs.

Je donnerai le mot de la fin à Marcel Proust qui, sans connaître la programmation neurolinguistique avait déjà écrit : « Le véritable voyage ce ne serait pas d'aller vers d'autres paysages, mais d'avoir d'autres yeux. »

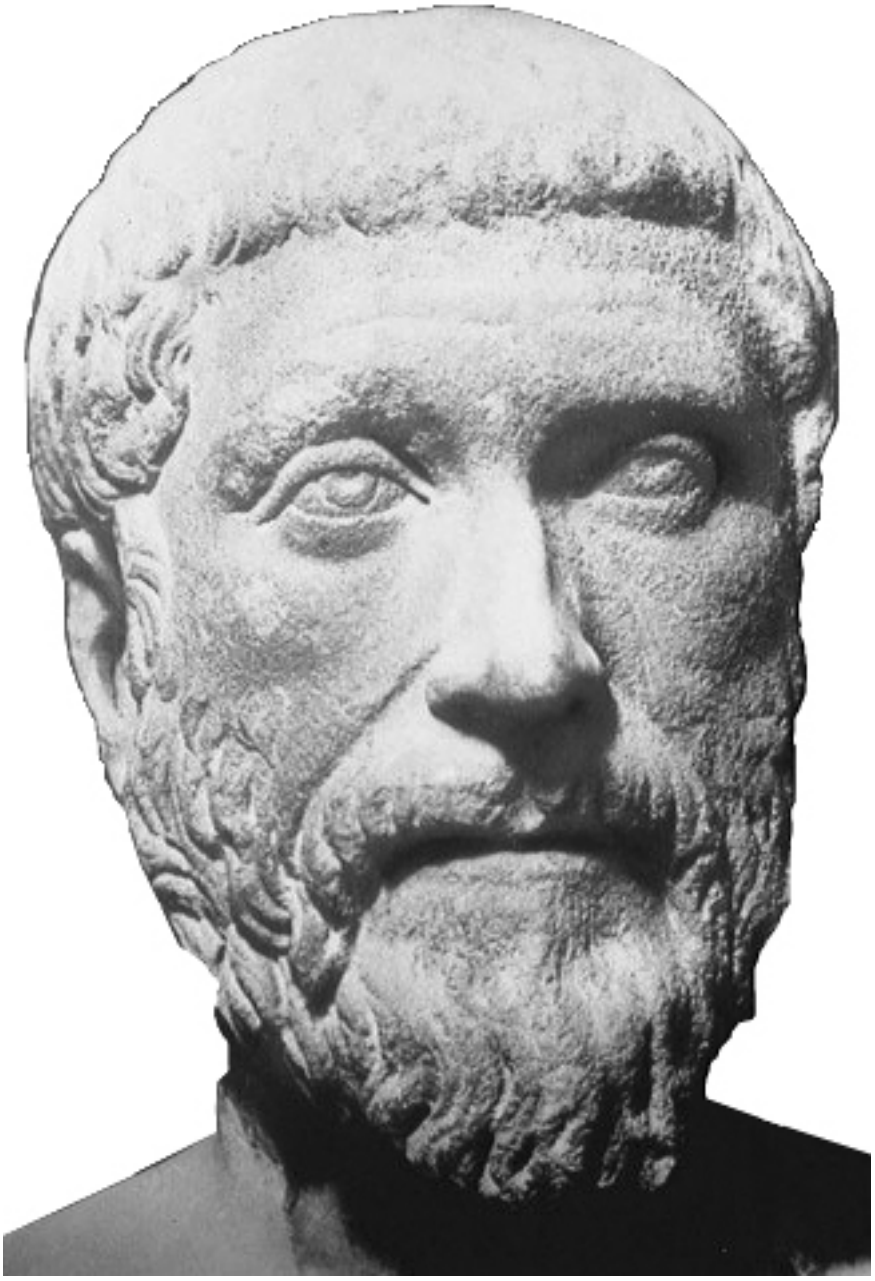

Pyrrhon

Éloge du scepticisme

Philippe GRANAROLO

J'ai choisi de vous présenter ce soir un éloge du scepticisme. Quel sens philosophique y a-t-il à faire l'éloge d'un courant de pensée ? À l'exception du fameux *Éloge de la folie* d'Érasme, en 1509, dont le titre doit se prendre ironiquement, c'est le plus généralement à l'égard de notions *a priori* négatives qu'est construit un éloge philosophique, avec une intention de réhabilitation. Ainsi de l'ouvrage du brillant biologiste que fut Henri Laborit, *Éloge de la fuite*, ou du livre plus récent d'Alexandre Jollien, *Éloge de la faiblesse*.

S'il convient, m'a-t-il semblé, de faire l'éloge du scepticisme, c'est qu'il a une fort mauvaise image dans l'histoire de la philosophie, et que beaucoup sont même allés jusqu'à contester son caractère philosophique. Tantôt perfidement caricaturé par ses adversaires dogmatiques, ainsi que nous le montrerons dans une première étape de notre exposé, tantôt mal compris par ceux-là mêmes qui entendent lui accorder une certaine valeur – ce sera là notre seconde étape, – nous nous efforcerons de démontrer que le scepticisme n'est peut-être, en définitive, que l'autre nom de la philosophie. Trois figures marquantes, auxquelles nous consacrerons des études d'inégale importance, nous permettront de défendre cette thèse : Pyrrhon, le père du scepticisme, à propos duquel nous conduirons l'analyse la plus fouillée ; Montaigne, dont nous retiendrons surtout l'attitude exemplaire ; et, pour terminer, Marcel Conche, qui fut l'objet, il y a deux ans, de ma précédente intervention dans le cadre des Heures de l'Académie du Var, et auquel je ferai seulement appel ce soir pour conclure mon exposé.

1. Les caricatures du scepticisme : examen des principaux contresens

Dès son origine, le scepticisme suscita débats et controverses. Rappelons pour commencer qu'il s'agit d'une philosophie relativement tardive : Pyrrhon, le « père du scepticisme », fut le contemporain d'Alexandre le Grand. L'histoire de la philosophie occidentale ne pouvait pas commencer par le scepticisme. Ce courant de pensée ne put s'épanouir qu'au terme de plusieurs siècles de constructions métaphysiques, quand s'imposa l'idée que de telles recherches étaient condamnées pour l'éternité à errer d'hypothèses en hypothèses, de s'enferrer dans des positions contradictoires entre lesquelles il serait à tout jamais impossible de trancher. Un tel constat était sans doute destiné à apparaître comme essentiellement négatif dans un premier temps, il apparut comme une contestation de la philosophie elle-même, de ses exigences fondamentales, de ses espérances les plus légitimes. Relever le défi qu'un tel destin peut faire croire inéluctable sera le ressort de notre réhabilitation.

1.1. Le scepticisme condamnerait à l'inaction

Avant d'être dénoncé sur un plan théorique, c'est d'abord l'impossibilité apparente du scepticisme à favoriser la conduite de l'existence, but de toutes les philosophies

antiques, qui fut mise en exergue. Si en effet, comme le dit fort bien André Malraux dans *L'Espoir*, « toute action est manichéenne », l'attitude la plus anti-manichéenne qui soit, celle de l'indifférence sceptique, interdirait toute prise de décision et, partant, toute action. Construite dans une autre intention, la célèbre métaphore médiévale de l'âne de Buridan pourrait être sollicitée pour représenter l'indécision du sceptique radical incapable de choisir, tel l'âne de Buridan mourant de faim et de soif entre un seau d'eau et un seau d'avoine, car la pauvre bête avait autant soif que faim, et autant faim que soif !

1.2. Le scepticisme serait contradictoire

Mais c'est ensuite sur un plan logique que fut contestée au scepticisme la prétention à être une philosophie respectable.

Il serait théoriquement contradictoire

Passage à la limite du doute, doute radical, le doute sceptique serait un doute se détruisant lui-même. Vous connaissez probablement cette anecdote : un professeur de philosophie annonce péremptoirement à ses élèves qu'il faut douter de tout. Un élève plus malin que les autres lève alors le doigt et lui demande : « Vous en êtes sûr, monsieur ? » Anecdote un peu simpliste, mais qui suffit à résumer des critiques répétées inlassablement depuis les origines du scepticisme.

Le sceptique nierait les principes sans lesquels il ne saurait y avoir de philosophie possible. Il affirme que nos jugements ne seraient ni vrais, ni faux, sans se rendre compte qu'il énonce alors un jugement ayant prétention à la vérité. L'affirmation « aucun jugement n'est vrai » est présentée comme vraie : question d'autoréférence, dirait-on aujourd'hui, telle qu'on la retrouve dans le paradoxe du menteur ou, au début du XX^{e} siècle, dans le paradoxe des ensembles qui joua un rôle majeur dans la révolution logico-mathématique qui bouleversa nos habitudes mentales. Nos logiciens ont fourni des réponses très élaborées à ces paradoxes, mais nous ne pourrons les présenter ici.

Quoi qu'il en soit, il serait impossible de nier le principe de non-contradiction, qui sous-tend tout discours humain, du plus quotidien au plus élaboré. En niant ce principe, le sceptique s'interdirait d'entrée de jeu l'accès à la philosophie.

Il serait contradictoire pratiquement

Les situations de la vie interdisent de tenir la balance égale entre les choix qui nous sont proposés. Les adversaires du scepticisme ont pu trouver chez Aristote, au livre Γ de la *Métaphysique*, un argumentaire qui n'était pas initialement bâti contre le scepticisme, mais auquel ils ne cesseront d'avoir recours : « Pourquoi notre philosophe fait-il route vers Mégare, et ne reste-t-il pas chez lui en se contentant de penser qu'il y va ? Pourquoi, si au point du jour, il rencontre un puits ou un précipice, n'y marche-t-il pas, mais pourquoi le voyons-nous, au contraire, se tenir sur ses gardes, comme s'il pensait qu'il n'est pas également bon ou mauvais d'y tomber ? Il est bien clair qu'il estime que tel parti est meilleur, et tel autre pire [...] Il ne recherche pas et ne juge pas tout sur un pied d'égalité, quand, pensant qu'il est préférable de boire de l'eau ou de voir un homme, il se met ensuite en quête de ces objets. Et pourtant, il le devrait si homme et non-homme étaient identiquement la même chose. Mais il n'est personne qu'on ne voit éviter telles choses, et non telles autres. »

Tout semble dit par le grand Aristote : il est impossible de vivre en supposant l'égale valeur des contradictoires, et le scepticisme, en supposant cette égalité, ne peut déboucher sur une sagesse, et n'a donc pas droit au titre de philosophie.

Le scepticisme serait au mieux amoral, au pire immoral.

— Au mieux amoral. Sans nécessairement s'opposer aux valeurs morales, il rendrait impossible une conduite cohérente reposant sur des principes stables, condition *sine qua non* de toute conduite morale. Descartes, qui craint par-dessus tout d'être assimilé aux sceptiques du fait de son doute méthodique, dénonce avec une vigueur particulière cette inconstance dans laquelle serait enfermé le sceptique. Ainsi s'exprime-t-il à la fin de la seconde maxime de sa « morale provisoire », dans la troisième partie du *Discours de la méthode* : « Et ceci fut capable dès lors de me délivrer de tous les repentirs et les remords, qui ont coutume d'agiter les consciences de ces esprits faibles et chancelants qui se laissent aller inconstamment à pratiquer comme bonnes, les choses qu'ils jugent après être mauvaises. »

— Au pire immoral, voire nihiliste. Pyrrhon se réclame du doute socratique, du célèbre « Je ne sais rien » de Socrate. Or Socrate fut précisément accusé d'être un destructeur, un « nihiliste » – accusation qu'on trouvera chez Nietzsche, mais qui était déjà en germe chez Hegel. Athènes aurait condamné légitimement celui qui prenait un malin plaisir à s'attaquer à tous les repères stables qui assuraient une sécurité aux Athéniens, à tous les principes qui avaient permis à la grande cité hellénique de s'imposer à tous au milieu du V^e^ siècle avant notre ère. La tradition philosophique a ainsi répété, en condamnant théoriquement le scepticisme, la condamnation à mort de Socrate.

Le sceptique serait en réalité un monstre de duplicité. De son vivant même, on ironisa sur Pyrrhon, qui aurait grimpé dans un arbre pour échapper à un chien méchant qui le poursuivait, ou qui se serait mis en colère contre un homme qui aurait manqué de parole à l'égard de sa sœur Philistè à propos de l'organisation d'un sacrifice.

Nous verrons bientôt la faiblesse, et même la vanité, de ces accusations. Nous montrerons que le scepticisme permet parfaitement l'action, ainsi que le manifeste la vie de Pyrrhon ou celle de Montaigne, qu'il n'est nullement contradictoire, et que cette philosophie ne mène pas plus qu'une autre à l'immoralisme. Mais avant d'en arriver là, il nous faut examiner des incompréhensions plus subtiles : pour utiliser le langage de mon regretté père corrigeant des versions latines, il me faut passer des contresens aux faux sens à propos du scepticisme.

2. Ce que semble être le scepticisme. Le scepticisme apparent

Il nous faudra distinguer, pour les besoins de l'analyse, les erreurs concernant la théorie sceptique et celles concernant l'éthique sceptique.

2.1. Les erreurs concernant la théorie sceptique

Le scepticisme serait la pratique systématique du doute

On croit généralement, et nous-même avons pu le laisser croire en rappelant la filiation Socrate-Pyrrhon, que le doute est au cœur du scepticisme. Le sceptique, dans le langage de tous les jours, est un saint Thomas qui remet tout en cause et qui n'accorde qu'exceptionnellement crédit aux jugements qui sont proférés devant lui. Le sceptique ne serait rien d'autre qu'un éternel doutant. Or le doute, en particulier le doute à l'égard de la sensibilité, l'idée que les sens nous trompent, est, nul ne l'ignore, un moment décisif des grandes philosophies dogmatiques, de Platon et sa célébris-

sime allégorie de la caverne, à Descartes et à son doute hyperbolique conduisant à la découverte du *cogito*. Cela n'a rien de surprenant : douter de l'information donnée par les sens suppose une distinction entre l'apparence et la réalité, entre une illusion première et une vérité conquise en dépassant cette illusion. Or nous verrons que c'est précisément cette distinction entre l'être et l'apparaître que refuse Pyrrhon, et que ce refus est le pilier sur lequel est construite sa philosophie.

L'un des meilleurs exposés antiques du scepticisme de Pyrrhon est celui d'un certain Aristoclès – philosophe du IIe siècle de notre ère – dans lequel on ne trouve aucune trace de la fameuse *épochè*, dénomination technique de l'attitude dubitative érigée en méthode, aucune trace de cette « suspension du jugement » dans laquelle on voit très souvent la caractéristique majeure de la philosophie sceptique. Il est donc fort probable que cette notion d'*épochè* soit étrangère au scepticisme de Pyrrhon, et que le doute ne soit pas en fait une attitude sceptique.

Le scepticisme conduirait à une recherche infinie

La négation de la vérité par le scepticisme irait de pair avec un mouvement interrogatif sans fin. Or il existe bien une doctrine qui a placé la recherche infinie en son centre : il s'agit non pas des sceptiques, mais des zététiciens, que l'on confond souvent les uns avec les autres. Pour le comprendre, on peut se référer à Aulu-Gelle, au Ier siècle de notre ère, qui s'exprime en ces termes dans ses *Nuits attiques* (XI, 5) : « Ils [les zététiciens] ne décident ni n'établissent rien, mais ils sont toujours en train de rechercher et d'examiner ce qu'il peut y avoir dans le monde à propos de quoi on puisse décider et établir. »

Rechercher, c'est poser en avant de soi, fût-ce dans un horizon à tout jamais inatteignable, l'existence d'une vérité qui nous attend au terme de la route, quelque chose comme une réalité intemporelle, un être stable sans lequel une recherche quelle qu'elle soit perdrait toute signification. Or voilà précisément ce que le scepticisme conteste, ainsi que nous le montrerons bientôt.

Le scepticisme serait une sorte de relativisme

Il serait une variante de la philosophie de Protagoras dont la maxime « L'homme est la mesure de toute chose » est examinée par Platon dans son dialogue le *Théétète*. Or le relativisme maintient, comme le fait l'attitude dubitative, la distinction de l'être et de l'apparaître, soit qu'il distingue l'être de l'apparence-de, opposant alors la manifestation d'une chose et son identité essentielle, soit qu'il distingue l'être de l'apparence-pour, mettant alors l'accent sur la diversité des perceptions et des jugements par rapport à la réalité unique perçue ou jugée. Là encore, répétons que c'est la distinction même entre l'être et l'apparaître que refuse le scepticisme.

2.2. Les erreurs concernant l'éthique sceptique

Le scepticisme, héritier de Socrate, partagerait l'impiété qui a valu à Socrate sa condamnation à mort. Il serait fatalement un athéisme. Or Pyrrhon a accepté plusieurs années durant la charge de prêtre, sans que cela lui pose de problème. En effet, ne pas reconnaître les dieux de la cité, repousser les cérémonies religieuses, c'est doter les dieux et les cérémonies d'une signification, ce qui serait contraire à ce qu'il y a de plus fondamental dans le scepticisme. Nier les dieux, combattre la religion, c'est doter le religieux d'un poids que ne saurait lui donner le scepticisme. Être indifférent à l'égard du religieux, d'une indifférence dépourvue de mépris et d'hostilité : voilà l'attitude de Pyrrhon.

À l'égard de la religion, comme de toutes les valeurs communes, l'attitude sceptique ne saurait être une attitude de rejet, mais une acceptation ironique. Écoutons Marcel Conche faisant parler Pyrrhon dans son magistral essai *Pyrrhon ou l'apparence* : « Que le Grec vive donc en Grec, le Perse en Perse, etc., mais toujours ironiquement. Je donne moi-même l'exemple en acceptant la prêtrise et en assurant le service divin, en toute ironie. La clef du bonheur est dans la possession d'une vérité très simple : rien ne vaut que notre humeur, toujours égale, toujours au beau fixe, comme un perpétuel beau temps, soit si peu que ce soit altérée. À quoi bon se soucier puisque tout est indifférent, de sorte qu'en définitive rien ne se passe ? » (Paris, PUF, 1994, page 125).

3. Le scepticisme de Pyrrhon (365-275 av. J.-C.)

Il a fallu attendre la belle étude de Marcel Conche, *Pyrrhon ou l'apparence*, pour que soit donnée toute son importance à la formule attribuée par Aulu-Gelle à Pyrrhon lui-même, formule que Conche considère comme la formule clef du pyrrhonisme : oÙ m©llon oátwj œcei tÒde ¹ ™ke‹nwj ¹ oÙdetšrwj, « Ce n'est pas plus ainsi qu'ainsi ou que ni l'un ni l'autre ». Cette locution exclusivement pyrrhonienne oÙ m©llon est au centre de l'interprétation novatrice que Conche donne du pyrrhonisme.

3.1. Le contexte historique

Pyrrhon a vécu plusieurs années dans l'entourage proche d'Alexandre le Grand. Il a pu ainsi constater comment la volonté d'un seul homme pouvait changer la face du monde. Tout semble montrer que Pyrrhon n'était pas encore « pyrrhonien » avant sa participation à l'expédition d'Alexandre. Il est le contemporain de l'effondrement d'un monde, la civilisation hellénique, et de la naissance d'un autre monde. Il vit une époque où rien ne saurait être justifié à partir de l'ancien monde, entièrement aboli. Il appartient à un monde où tout est création. Faut-il alors enfermer sa philosophie dans les limites de cette époque historique ? Ou faut-il au contraire, comme le propose Marcel Conche, considérer que c'est précisément parce qu'il fut un homme de son temps que Pyrrhon a atteint l'universel ?

3.2. Une philosophie de la temporalité

Tous les Grecs connaissaient et citaient régulièrement cet aphorisme de Pindare : « L'homme est le rêve d'une ombre » (*Pythiques*, 8, 136). Pyrrhon, mieux que tous ses prédécesseurs, porte à sa limite la signification de cette métaphore. Si l'être et la vérité disparaissent, il ne reste que des images, des traces éphémères que le temps et la mort vont bientôt effacer. Commentant Pindare, Conche écrit : « Toute notre vie est commandée par l'intuition de l'apparence universelle, ou, si l'on préfère, de l'universalité de la mort. » (*Pyrrhon ou l'apparence*, page 203). Rien n'est fondé, tout est hasard. Une autre source du pyrrhonisme serait alors Héraclite, dont l'aphorisme 52 affirme : « Le Temps est un enfant qui joue en déplaçant des pions : royauté d'un enfant ». La vision héraclitéenne semble inspirer profondément la philosophie pyrrhonienne.

3.3. Une philosophie de l'apparence absolue

Selon un témoignage tardif, Pyrrhon aurait eu pour intention philosophique majeure d' « abolir tous les étants (Ônta) ». Sa métaphysique, – car on doit ici parler de métaphysique si l'on entend par ce terme une pensée de la totalité en tant que totalité, –

procède à la dissolution de toute chose dans l'apparence universelle. Comme nous l'avons suggéré plus haut, en signalant l'une des sources de l'incompréhension du pyrrhonisme, notre philosophe refuse l'alternative entre l'être et le non-être. Il ne rejette pas l'un ou l'autre des deux termes de l'alternative, mais l'alternative elle-même (oÙ m©llon...).

Contrairement au relativisme, les choses ne sont pas seulement multiples dans les apparences qu'elles offrent, mais elles sont sans différences entre elles : sans différences, parce qu'il n'y aucune mesure stable qui permettrait de les définir, de les fixer de quelque manière que ce soit, et que tout ce qui pourrait être considéré comme un étalon de ce type ne serait lui-même qu'une apparence. L'indifférence, l'*adiaphora*, n'est pas seulement subjective, comme on le dirait dans la langue philosophique de la modernité.

Mais si tout s'épuise dans l'apparence, si l'apparence ne laisse rien en dehors d'elle et ne s'oppose à rien, aussi étrange que cette formulation résonne à nos oreilles dualistes, elle est bien « apparence absolue ». L'hypothèse d'une apparence absolue prend le contre-pied radical de notre attitude commune, tant au plan de la connaissance qu'au plan comportemental. En effet, toute émotion ou passion, moteurs classiques de nos actions, consiste à « absolutiser » une parole, un acte, un individu, à quitter la sphère de l'apparence pour rejoindre celle de l'être. On devine déjà par cette remarque ce que sera la sagesse pyrrhonienne.

La « réalité » n'est donc qu'une superficie sans profondeur, qu'on pourrait, à titre pédagogique, rapprocher de l'espace riemannien, cette surface courbe sans profondeur aucune, cette sphère sans intériorité. Une autre analogie nous permettant d'entrevoir la signification de cette apparence absolue nous est proposée par Conche : « La poutre posée sur le sol modifie le sol, c'est-à-dire apparaît dans le sol. Le fait que toutes choses ne fassent ainsi que s'entre-refléter, apparaître les unes dans les autres, c'est ce que les Sceptiques pyrrhoniens appellent relation, prÒj ti » (*Pyrrhon ou l'apparence*, page 254). Il n'y a plus la moindre place pour une quelconque essence, pour un substrat qui se cacherait sous l'apparence. Les choses ne sont absolument rien d'autre que les reflets qu'elles se donnent les unes aux autres ou qu'elles donnent aux vivants qui les perçoivent ou qui les jugent. L'apparence devient alors la chose elle-même, toute la chose, apparence pure ou absolue qui dissout la distinction de l'être et de l'apparaître que maintenaient les relativistes. Il n'y a rien de caché derrière les apparences, qui ne sont donc pas apparences-de, rien d'invariant derrière la diversité des apparences, qui ne sont donc pas apparences-pour. Ne faut-il pas attendre le XIX^e^ siècle et le *Gai Savoir* de Nietzsche pour qu'un philosophe exprime à nouveau avec autant de précision ce que Pyrrhon a vainement tenté de nous transmettre ? Quoi de plus pyrrhonien que le § 54 du *Gai Savoir*, intitulé précisément « La conscience et l'apparence », en lequel nous pouvons lire : « Qu'est-ce pour moi que l' "apparence" ? Non pas en vérité le contraire d'un être quelconque – et que puis-je dire d'un être quelconque, qui ne revienne à énoncer les attributs de son apparence ! Ce n'est certainement pas un masque inerte que l'on pourrait appliquer et sans doute aussi retirer à quelque X inconnu ! L'apparence, pour moi, c'est la réalité agissante et vivante elle-même. »

Nietzsche fut-il en définitive pyrrhonien ? Je ne puis ici que poser la question, qui justifierait à elle seule toute une conférence.

3.4. Une philosophie de l'ironie

Se réclamant de Socrate, il n'est guère étonnant que l'ironie tienne une place essentielle dans la philosophie de Pyrrhon. Mais l'ironie pyrrhonienne n'est cependant pas l'ironie socratique. Pourquoi l'ironie ?

Il y a d'abord une raison théorique à l'ironie. Notre langage renvoie en effet inéluctablement à l'être. Dire, c'est penser, ainsi que l'affirme Parménide, et penser, c'est dire ce qui est tel que cela est. Parler, en tout cas dans nos langues indo-européennes – mais peut-être en fait dans toutes les langues de la planète, – c'est poser dans chacune de nos locutions l'alternative être/apparaître. Le sceptique est donc soit condamné à se taire, à pratiquer l'*aphasia*, soit à user ironiquement du langage, ce que semble avoir fait constamment Pyrrhon. Se moquer des fictions du langage dans et par le langage, telle est l'ironie pyrrhonienne qui peut ainsi échapper au silence que semblerait imposer le refus de l'alternative être/apparaître.

Mais il existe aussi une raison existentielle à l'ironie, en tant que celle-ci semble la condition même de la sagesse. Si l'on veut être en adéquation avec une apparence qui à la fois est et n'est pas, il nous faut disposer d'une langue qui puisse en même temps dire et ne pas dire ce qu'elle dit, déjouant la dictature du principe de non-contradiction. Cette langue existe bel et bien : c'est le discours ironique, c'est l'ironie pratiquée constamment à l'égard de son propre discours. Marcel Conche le dit magnifiquement : « Les mots (la sphère humaine des mots) ne sont qu'un accident du silence » (*Pyrrhon ou l'apparence*, page 117). L'ironie découvre sous la vanité de nos paroles l'omniprésence du silence, sous l'apparente stabilité des choses l'apparence pure que nos mots ne recouvrent qu'illusoirement.

En ce sens, l'ironie n'est pas seulement dans le discours, elle est la « réalité » elle-même : c'est pourquoi elle doit être aussi dans le discours du philosophe qui prétend, y compris quand il s'agit du philosophe sceptique, dire le « réel ». L'ironie ne réside pas seulement dans nos mots, elle s'inscrit sans cesse dans la « réalité » du monde des hommes. La nature traite ironiquement de tous nos discours, défaisant à chaque instant ce que nos paroles tentent vainement d'édifier. Il n'est pas indifférent de remarquer que les derniers mots du beau livre de Conche, *Pyrrhon ou l'apparence*, soient les suivants : « Le discours pyrrhonien comporte une ironie à l'égard de lui-même et renvoie au silence. »

3.5. Le pyrrhonisme comme sagesse

Pyrrhon, tirant les leçons de trois siècles de philosophie, constate que tout absolu, toute vérité dogmatique, qu'elle soit métaphysique, morale, ou religieuse, sont inévitablement une source de division. L'opposition binaire des thèses selon le principe de non-contradiction rend possible l'opposition réelle des hommes entre eux. Or si les choses ne sont « rien », si toute vérité s'évanouit, les causes des conflits entre les hommes s'anéantissent elles aussi.

Des termes qu'on retrouve dans les sagesses tardives du monde hellénique – stoïcisme ou épicurisme en particulier – prennent dans le pyrrhonisme toute leur signification. Pyrrhon nous propose ainsi d'atteindre aussi bien la tranquillité (¹suc...a), que la non-agitation (¢tarax...a), ou encore l'impassibilité (¢p£qeia). Les apparences ne s'opposant pas entre elles, elles ne peuvent susciter en tant que telles aucun conflit entre les hommes, ni aucun trouble dans l'âme de chacun d'entre eux. La principale source du malheur des hommes serait la réification des êtres que favorise le langage, la conviction que derrière les apparences se cache un être véritable. L'être humain construit les absolus qu'il croit ensuite trouver devant lui.

Il n'y a en fait aucun nihilisme éthique chez Pyrrhon, puisqu'il n'est pas indifférent de parvenir à l'ataraxie. Atteindre la sagesse, ce serait donc apprendre à s'en tenir aux apparences sans jamais retenir, sans jamais fixer, sans jamais leur ajouter quoi que ce soit, sans jamais les interpréter à partir de concepts figés créateurs de trouble et de division. Sans doute plaisirs et douleurs ne disparaissent jamais entièrement, mais ils

perdent cette densité, ce poids que leur donnent le verbe autant que l'esprit. Sans disparaître, ils se trouvent affaiblis par une sorte de dilution temporelle qui les empêche de s'enkyster et de gâcher nos existences.

C'est donc une philosophie de la légèreté que nous proposerait Pyrrhon, une sagesse rendant aux choses la volatilité que nos paroles et nos interprétations réifiantes leur retirent pour notre plus grand malheur. N'est-ce pas Nietzsche, cette fois encore, qui aurait le mieux compris cette sagesse pyrrhonienne ? Quoi de plus proche de la sagesse pyrrhonienne que la « morale » nietzschéenne, telle qu'elle s'exprime par exemple dans le paragraphe 347 du *Gai Savoir* : « Un désir et une force de la détermination de soi seraient concevables, une liberté du vouloir, à la faveur desquels un esprit congédierait toute croyance, tout désir de certitude, exercé qu'il serait à se tenir en équilibre sur des possibilités légères comme sur des cordes, et même à danser de surcroît au bord des abîmes. Pareil esprit serait le libre esprit par excellence. » ?

Mais tenter de parvenir à l'ataraxie, cela doit-il être compris comme une recherche ? Pyrrhon se contredirait-il en nous proposant une quête infinie, un horizon de sagesse vers lequel cheminer, s'enferrant du même coup dans tous les pièges de l'alternative qu'il prétend dépasser ? Marcel Conche ne le pense pas. En réalité, Pyrrhon nous proposerait plutôt une attitude de non-recherche, de non-vouloir, que l'on pourrait peut-être rapprocher du fameux « lâcher prise » recommandé aujourd'hui par nombre de nos psychologues. « La vie heureuse résulte d'une conversion à l'indifférence », dit très justement Marcel Conche. La sagesse pyrrhonienne est un savoir du non-savoir : ce que sait seulement le sage, c'est que les autres ne savent pas, que là où les hommes voient des objets de recherche et de connaissance, il n'y a rien à savoir.

Autrement dit, en ayant recours à une formulation précédemment utilisée, on peut affirmer que l'ataraxie pyrrhonienne consiste à se débarrasser de tous les « êtres » : c'est dans le non-savoir conscient de ce qu'il est, dans une existence au cœur des apparences qui a su renoncer une fois pour toutes à l'alternative être/apparaître, c'est dans la compréhension qu'il n'y a en définitive rien à savoir, mais qu'il y a seulement à vivre, que l'homme se conduit vraiment selon la nature. Non pas, on l'aura compris, selon une « vraie » nature conquise au terme d'un chemin de recherche intellectuelle, mais selon la nature qui s'offre d'emblée au regard capable d'accueillir l'apparence absolue.

4. Le scepticisme de Montaigne (1533-1592)

Pour ce qui est du scepticisme de Montaigne, une formule des *Essais* pourrait suffire à démontrer l'excellente compréhension du pyrrhonisme par le philosophe du XVI^e^ siècle : « Si, de fortune, vous fichez votre pensée à vouloir prendre son être, ce sera ne plus ne moins que qui voudrait empoigner l'eau. » (*Essais*, II, XII).

4.1. Le contexte historique

Trois événements majeurs marquent l'époque de Montaigne : la découverte du Nouveau Monde, la révolution copernicienne en astronomie, et les guerres de Religion entre catholiques et protestants. L'époque de Montaigne ressemble à maints égards à celle de Pyrrhon, elle connaît des bouleversements aussi importants que ceux liés aux conquêtes d'Alexandre.

Mais concernant Montaigne, nous ne pourrons, dans le temps qui nous est imparti, conduire une analyse de la même ampleur que celle que nous venons de consacrer à Pyrrhon. Nous nous contenterons donc, citations à l'appui, de mettre en évidence la sagesse pyrrhonienne qui fut celle de l'auteur des *Essais*, en parcourant les mêmes étapes que celles qui nous avons suivies pour présenter la pensée pyrrhonienne.

4.2. La philosophie montanienne de la temporalité

L'essentiel, pour l'auteur des *Essais*, est de vivre au présent. Avec des accents qui annoncent Pascal, Montaigne peut écrire : « Chacun court ailleurs et à l'avenir, d'autant que nul n'est arrivé à soi. » (III, XII) ; ou encore : « Si vous avez vécu un jour, vous avez tout vu. Un jour est égal à tous les jours. » (I, XX).

Il s'agit bien entendu de lire ainsi le second aphorisme : Si vous avez vécu authentiquement, dans toute sa plénitude, une seule journée de votre existence, vous y avez rencontré tout ce qu'un homme peut apprendre de l'humaine condition. Mais vivre pleinement une journée est peut-être la chose la plus rare qu'il y ait au monde.

L'éphémère pyrrhonien est au centre de multiples constats montaniens, constats centrés le plus généralement sur l'observation de soi qui préoccupe au premier chef le philosophe. « Je ne peins pas l'être. Je peins le passage : non un passage d'âge en autre mais de jour au jour, de minute en minute » (III, II). Accueillir le don de chaque instant est le privilège de celui qui est conscient de ne dire que l'apparaître et non l'être. C'est ce dire qui le rend sociable, pacifique, les réifications étant, comme chez Pyrrhon, la source des oppositions aussi bien entre les hommes qu'à l'intérieur de la personnalité de chacun.

4.3. Une philosophie de l'apparence absolue

Il y a, chez Montaigne autant que chez Pyrrhon, une philosophie du langage qui nous incite à prendre garde à toutes les illusions dangereuses véhiculées par la parole. « Il n'y a que les fols certains et résolus », ironise l'auteur des *Essais*, auquel Nietzsche fera écho quand il écrira : « Ce n'est pas le doute, c'est la certitude qui rend fou ». Tout dogmatisme naît des pièges du langage. Ne rien fixer, ne rien absolutiser par les mots, est la condition première de la sagesse.

Plus nettement que Pyrrhon, sans doute parce qu'il vit au cœur d'une époque particulièrement prolixe en conflits sanglants et en oppositions meurtrières, Montaigne multiplie les avertissements concernant les conséquences tragiques d'une langue qu'on prend au pied de la lettre, sans cette distance ironique exigée par les pyrrhoniens : « Notre parler a ses faiblesses et ses défauts, comme tout le reste. La plupart des occasions des troubles du monde sont grammairiennes. » (II, XII, « Apologie de Raymond Sebond »).

4.4. Une philosophie de l'ironie

L'insensé est pour Montaigne celui qui ne se sait pas malade et croit ne pas avoir besoin de la sagesse que lui propose le philosophe. À son endroit, seules deux attitudes ont du sens : soit l'indifférence, si l'on pense que le malade est incurable, en acceptant l'idée choquante pour notre égalitarisme qu' « il y a plus de distance de tel homme à tel homme que de tel homme à telle bête » (I, XLII) ; soit l'ironie, seule capable de franchir les barrières que les certitudes de l'insensé interposent entre son esprit et les portes de la sagesse.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, on trouve chez Montaigne bien des accents pascaliens. De même que l'auteur des *Pensées* aura pour stratégie de « le [l'homme] contredire toujours jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible », de même celui des *Essais* préconise une pédagogie ironique par laquelle le philosophe, mettant en doute son propre savoir, et proposant finalement un savoir du non-savoir, ouvre son interlocuteur à la philosophie de l'apparence absolue : « La philosophie ne semble jamais avoir si beau jeu que quand elle combat

notre présomption et notre vanité, quand elle reconnaît de bonne foi son irrésolution, sa faiblesse et son ignorance. » (II, XVII).

4.5. La sagesse montanienne

« Moi qui n'ai autre fin que vivre et me réjouir... » : plus nettement que Pyrrhon, Montaigne met au premier plan la recherche du bonheur. Là réside sans doute la principale différence entre le philosophe grec et le penseur français : entre Pyrrhon et Montaigne ont fait surface l'individu, la subjectivité, l'attention à soi. Quand le Grec était tourné vers la nature en cherchant en elle un modèle à suivre, l'homme moderne regarde davantage en lui-même, c'est en lui qu'il prend connaissance des « lois naturelles » dont notre vanité nous a éloignés pour notre malheur.

La sérénité montanienne est également ataraxie. Mais là encore, entre Pyrrhon et l'auteur des *Essais*, le christianisme a pris place avec son devoir moral d'attention due à autrui, et la subjectivité s'est imposée, avec son « souci de soi ». Ainsi l'indifférence pyrrhonienne prend-elle souvent chez Montaigne la forme d'une distance à prendre à l'égard des malheurs des autres : « Les malheurs d'autrui ne nous doivent pas poindre comme les nôtres. » (III, IX). Aux antipodes des préconisations chrétiennes, Montaigne revendique un « privilège d'insensibilité » dont il remercie la nature de l'avoir doté, mais qui résulte aussi, n'en doutons pas, d'un long travail sur soi. Égoïsme monstrueux ? Immoralisme scandaleux qui devrait rendre définitivement étranger ce philosophe aux générations formées par les droits de l'homme ? Rappelons pourtant que ce monstre a 1° réprouvé les procès en sorcellerie très fréquents en cette période de déchaînement universel contre les sorciers (dénonciation qui ne fut pas seulement livresque, mais que le maire de Bordeaux appliqua très concrètement) ; 2° admirablement défendu l'humanité des Indiens d'Amérique quand Espagnols et Portugais se demandaient s'ils étaient bien dotés d'une âme ; et 3° combattu – là encore de façon extrêmement concrète – tout ce qui pouvait alimenter les guerres de Religion.

L'insensibilité montanienne est simple bon sens : ne pas s'épuiser à compatir à des malheurs pour lesquels nous ne pouvons rien, travailler d'abord à sa propre harmonie, partant de l'idée que seul celui qui a atteint un certain équilibre peut être de quelque utilité aux autres mortels. L'homme n'est pas destiné à être malheureux. S'il vit selon sa nature, il dispose de tous les atouts pour mener une existence aussi sereine que possible. Les malheurs humains tiennent pour l'essentiel au mauvais usage que l'homme fait de son intelligence et de sa liberté. Celui qui rompt avec ces pratiques dévoyées et atteint une certaine sérénité a le devoir de tout faire pour s'y maintenir. Se gâcher la vie en s'apitoyant sans cesse sur les malheurs humains est non seulement vain, mais en dernière analyse immoral.

Actif, Montaigne le fut comme Pyrrhon, avec la même distance ironique à l'égard de sa charge : « J'ai pu me mêler des charges publiques sans me départir de moi de la largeur d'une ongle. » (II, X). L'essentiel est dit : ne jamais avoir à se renier, ne jamais trahir les valeurs morales auxquelles on croit, s'engager publiquement aussi loin que nous pouvons rester fidèles à ce que nous sommes, jamais au-delà.

La philosophie, chez Montaigne comme chez Pyrrhon, n'est pas la recherche d'une vérité sans doute inaccessible, mais une activité quotidienne trouvant à chaque instant sa fin en elle-même. Le savoir du non-savoir cher à Pyrrhon passe chez Montaigne par trois étapes essentielles. La première est la conscience la plus aiguë possible de la médiocrité de notre condition, induisant une humilité constante, clef de la morale la plus authentique : l'homme est « d'une condition fort moyenne, sans aucune prérogative, préexcellence vraie et essentielle. » (II, XIII). C'est toujours l'orgueil qui engendre

la monstruosité, et en nous en départissant, nous posons la première pierre d'une humanisation durable de notre relation à autrui. La seconde consiste à accepter la vie dans toutes ses dimensions, à accepter les contraires et à ne pas se lamenter devant le négatif de l'existence : « Notre vie est composée, comme l'harmonie du monde, de choses contraires. » (III, XIII). Il ne s'agit en rien de s'aventurer dans des élucubrations métaphysiques, encore moins dans une théodicée hasardeuse, avec la prétention de découvrir le secret de cette bigarrure, mais d'accueillir cette réalité contrastée et d'en jouir autant que faire se peut. La troisième est de nous faire à l'idée qu'aussi loin que s'envolent nos pensées, elles ne nous écartent jamais de nous-mêmes. S'accepter comme individu, comprendre que « sage ne pouvons-nous être que de notre propre sagesse » (I, XXV), renverser les habitudes intellectuelles et pédagogiques qui nous entraînent à chercher vainement en dehors de nous ce dont nous sommes déjà riches intérieurement : « Nous sommes plus riches que nous ne pensons, mais on nous dresse à l'emprunt et à la quête. » (III, XII). Maxime qui devrait inspirer tout éducateur digne de ce nom.

Si Marcel Conche ne s'est pas trompé en contestant la présence chez Pyrrhon d'un nihilisme éthique qui n'est pas le sien, l'on pourrait dire de Montaigne qu'il est bien le Pyrrhon des temps modernes, celui qui a su peindre aux couleurs de notre individualisme la sagesse pyrrhonienne. Pyrrhon moderne, Montaigne l'est en recentrant sur le sujet en quête de bonheur, préoccupé par-dessus tout de son salut individuel, la méditation qu'un Grec avait principalement face à la nature et qu'il conduisait en tant que membre de la Cité. C'est à la fois le rapport au monde et le rapport aux autres que les Temps Modernes ont redéfinis quand nous avons perdu, sans doute définitivement, le sentiment d'une nature harmonieuse et à notre échelle, d'une part, et notre immersion dans la Cité, d'autre part. Même si Pyrrhon est profondément iconoclaste, il reste grec dans sa sensibilité et dans sa façon de raisonner. Montaigne a su réactualiser la sagesse pyrrhonienne en l'inscrivant dans la scène moderne, dans le nouveau paysage où nous avons dorénavant à construire nos existences.

Nous laisserons à Nietzsche le soin de conclure cette présentation sommaire, bien trop elliptique en vérité, de la pensée montanienne : « Du fait qu'un tel homme a existé, en vérité on a plus de plaisir à vivre sur terre. »

5. Marcel Conche en guise de conclusion

« Si le nihilisme ontologique de Pyrrhon correspond exactement à ma propre pensée, j'avoue ne pouvoir admettre son nihilisme moral : non pas sans doute les morales collectives comme telles, mais la morale universelle, celle des "droits de l'homme", peut être fondée », confesse Marcel Conche dans une note de *Pyrrhon ou l'apparence* (page 93).

Dans ma conférence sur Marcel Conche d'octobre 2005, j'avais signalé le paradoxe d'une philosophie sceptique se réclamant d'un absolu moral, fût-il celui des droits de l'homme. « Relativiste pointant le caractère absolu de la morale, Marcel Conche est incontestablement un philosophe au premier abord déroutant », avais-je pu vous dire en conclusion de mon exposé.

Notre chemin de ce soir, passant par Pyrrhon et par Montaigne, pourrait-il nous aider à résoudre cet apparent paradoxe, par un autre biais que celui auquel a recours Conche lui-même dans son *Fondement de la morale* (éditions de Mégare, 1989) ? Ne serait-il pas possible de relier nos limites intellectuelles impliquant un scepticisme ontologique, et cet absolu moral qui s'est imposé d'abord en Europe, précisément à partir du moment où notre civilisation est sortie des illusions métaphysiques qui

furent les siennes ? Autrement dit, ne serait-ce pas notre faiblesse elle-même (notre « condition fort moyenne », dirait Montaigne), la fragilité extrême de notre position au sein de la nature infinie, qui exigent de nous un respect absolu à l'égard de tous ceux qui sont embarqués avec nous dans la même misère ? Cette possibilité, à laquelle j'ai cru un moment, et que j'avais proposée à Marcel Conche, le philosophe la refuse catégoriquement. Voici ce qu'il m'a écrit à ce sujet, le 11 novembre dernier : « "Ne peut-on fonder la morale des droits de l'homme sur la fragilité même de notre condition ?" Non ! La "fragilité de notre condition" : c'est là une vision métaphysique. Sur une métaphysique, vous pouvez fonder une sagesse (une sagesse est une "éthique cohérente avec une métaphysique"), non la morale, car une métaphysique est toujours particulière (il y en a d'autres possibles), et la morale est universelle. »

Exit donc mon rêve de fonder la morale des droits de l'homme sur la fragilité même de notre situation, de la fonder sur ce non-savoir dont Pyrrhon, le premier, a montré l'indépassabilité. Mais nous est-il interdit pour autant de considérer que le scepticisme conchien est la forme actuelle que doit prendre la position sceptique pour des hommes qui ont payé du prix le plus lourd, celui des génocides, l'absolutisation de pseudo-vérités, pour une humanité qui a compris, là encore en en payant un prix exorbitant, l'autodestruction où la conduit son orgueil, pour une époque dont les connaissances, aussi fragiles et contestables soient-elles, semblent présenter comme irréversible la conscience de la fragilité de notre condition d'homme au sein de la nature infinie ?

Marcel Conche m'apparaît de la plus extrême fidélité à l'égard de Pyrrhon, et plus encore de Montaigne. « Tu ne vois que l'ordre et la police de ce petit caveau où tu es logé », dénonce l'auteur des *Essais* (II, XII). Affirmation à présent contestable. L'humanité a pris conscience, – et le prix à payer, redisons-le, en fut monstrueux, – de son caractère éphémère, de l'exiguïté de son territoire, du dérisoire de sa dimension temporelle. Avec une semblable conscience, une seule morale s'impose à nous tous, quel que soit le fondement qu'on puisse lui donner, une morale universelle s'enracinant dans l'unique certitude que notre non-savoir nous autorise : la certitude de notre égale fragilité, faisant retour à cette vérité que Pindare et tous les Grecs comprirent bien avant nous : nous ne sommes que « les rêves d'une ombre ». Mais les Grecs, prisonniers de cadres culturels encore trop étroits, n'ont pas su déduire de ce constat la morale qui aurait dû logiquement en découler. La responsabilité de cette déduction a incombé à la modernité. Le scepticisme nous semble aujourd'hui la philosophie la plus en harmonie qui soit avec les exigences d'un XXI^e^ siècle qui pourrait bien, si la sagesse sceptique ne pénètre pas l'espèce humaine, être pour elle le dernier.

Alfred Guichon de Grandpont

Commissaire Jean-Noël BEVERINI

(RESUME)

« Il n'y a pas de vrai sens d'un texte » aimait à déclarer Paul Valéry. Si les textes n'ont peut-être pas de vrai sens, les vies des hommes en ont toujours un ; un sens, c'est-à-dire une direction et, mieux encore, une signification.

Rien ne prédestinait le jeune Alfred à servir la Marine : il est né le 8 janvier 1807 à Dijon où son père, docteur en droit, était professeur à la faculté. « L'administration de la Marine offrant de grands avantages aux jeunes licenciés en droit, mon père m'y destinait » : le jeune diplômé se présente donc, en juillet 1827, au concours d'élève-administrateur. Reçu premier, il rejoint Brest où ses recommandations le rapprochent de l'amiral Duperré, préfet maritime. Son emploi le conduit à rédiger des lettres et des projets de dépêches ; il participe également à la commission de recette des bois de construction des vaisseaux.

Le 11 août 1828, il embarque sur la frégate *La Thétis*, qui appareille pour le Portugal et fait station dans le Tage car la France ne reconnaît pas le nouveau gouvernement portugais. Au cours de cet embarquement, il révèle un caractère intransigeant... qui le met en délicatesse avec son commandant, le capitaine de vaisseau Lettré, gendre du vice-amiral Bouvet. Le ministre, le comte Jacob, pair de France, lui écrit : « L'intérêt du service exige que les affaires soient traitées avec la modération qui ne doit jamais cesser d'être le compagnon de la raison. » Le jeune officier en conclura poétiquement :

J'ai des aspérités ! hélas que puis-je y faire ?
Je suis un polyèdre et non point une sphère.

Pour Grandpont, tout serviteur de la Marine se doit d'être parfaitement consciencieux, actif, zélé et même si possible doué. L'homme ne se conçoit pas sans le respect de certaines valeurs, sans une certaine éducation et une certaine instruction.

Après neuf mois de mer à bord de la *Thétis*, il est affecté à Toulon sur sa demande car son jeune frère, élève de 1re classe de la Marine, s'y trouve en poste. Le commissaire Corthier, son nouveau chef, a de la littérature : aussi, le matin, avant de passer aux choses sérieuses, on devise poésie française et latine. Il fréquente aussi le salon de Mme Dubourdieu où, une fois par semaine, se retrouvent des officiers de tous grades, des dames et des jeunes filles « toutes distinguées par leur esprit ou leur beauté ». À Toulon comme à Brest, il continue à évoluer dans cette société d'élite de la Marine et il ne cessera jamais de fréquenter les cercles de distinction et de mondanité.

En 1830, il décide de prendre part à l'expédition d'Alger : il embarque sur la bombarde *Cyclope*. Sa vocation littéraire s'affermit, en poésie surtout, et en poésie latine en particulier car, brillant érudit, il est un latiniste de tout premier brin.

De retour à Brest, il prépare le concours de sous-commissaire. Reçu, il est nommé au Sénégal, comme inspecteur colonial et chargé du ministère public. En janvier 1835, il rentre en France à bord de l'*Inconstant*, ce même brick qui, en 1815, avait ramené Napoléon de l'île d'Elbe. Il y retrouve les salons et les loisirs élégants ; il se lie d'amitié

avec les neveux de Lapérouse et les petits-fils de De Langle. Il y rencontre M^lle^ Anaïs Dein, fille du général, et convole en justes noces le 16 mars 1837. Chaque samedi soir, il quitte son bureau des Subsistances pour gagner le château de Maillé, résidence de sa belle-mère, à dix lieues de Brest, où il retrouve son épouse. Le château de Maillé est un beau pavillon Louis XIII surmonté d'une tourelle et entouré de bois et de champs.

Au travers de ces pans de vie, se dessine l'existence d'un commissaire de marine sous la Restauration, mais le plus étonnant dans le personnage est son activité d'écrivain, de poète et de latiniste, qu'il conduit corrélativement à son activité maritime. Il ne cesse d'écrire : il traduit du latin le *Mare liberum*, traité de Grotius sur la liberté des mers et l'enrichit de commentaires ; avec *Moktar*, il rédige une partie de l'histoire du Sénégal ; il traite d'archéologie dans *L'If de Lanleff* ; il étudie les emblèmes maritimes dans une notice consacrée aux jetons français ; il transpose en vers l'*Imitation de Jésus-Christ* ; il célèbre, en vers latins, dans *Gloriae navales*, les illustres personnages de notre Marine ; il livre un cours de droit public et de droit administratif ; il commente le Code Napoléon ; il s'attache aussi à la rédaction de ses mémoires et les accompagne du *Testament d'un administrateur de la Marine* ; il soumet à l'Académie française une étude sur Charles Perrault, un de ses ancêtres ; il retrace la vie des intendants de la Marine à Brest :

> Ombres des Intendants, mémoires vénérées,
> Amis et confidents des Vauban, des d'Estrées,
> Vos noms, qui les dira, qui les fera revivre ?
> Pour nous, c'est de bien loin que nous devons vous suivre.

Mais pour lui, la plume, c'est aussi l'administration, adjointe du commandement :

> L'aille comme la serre a de vaillants ébats ;
> La plume soutient l'aigle au-dessus des combats.

Dans un autre poème intitulé « L'Administrateur », il écrit :

> Administrer n'est pas commander ni conduire
> C'est prendre un soin constant des êtres et des choses,
> Penser en magistrat, régir en ménagère,
> Travailler comme un serf, aimer comme une mère.
> De ses concitoyens, alléger les douleurs
> Et du Trésor public, écarter les voleurs !

En 1857, à l'âge de cinquante ans, il est reçu à l'Académie du Var. Il est alors directeur de l'Intendance maritime à Toulon où il reste jusqu'en 1859.

Puis il repart sillonner le Monde : au Mexique, il attrape la fièvre jaune ; à Saint-Pierre-et-Miquelon, il se heurte à son commandant, ce qui lui vaut un renvoi en France en non-activité pour suspension d'emploi ! Il en profite pour achever ses *Gloriae navales*.

En 1865, à l'occasion d'un pèlerinage à Rome, il est reçu en audience privée par le pape Pie IX. Il en profite pour lui présenter son ode latine *Crux* que le souverain pontife gratifie d'une dédicace. Je me suis plu à traduire cette ode en vers français :

> Quand le marin s'en va sur la mer incertaine,
> Quand il dresse le mât et que la voile est pleine
> D'un vent tempétueux, le bois qui la soutient
> Forme comme une croix et trace le chemin.

Sous le signe de Dieu, le navire s'avance,
Le mât est une croix où la voile balance.
Le port est à portée et la rive accueillante
Chante déjà la paix par-delà la tourmente.

Au terme d'une longue existence, ayant parcouru tout le XIX^e^ siècle, le commissaire général Alfred Guichon de Grandpont s'est éteint en 1900, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Alfred GUICHON DE GRANDPONT

commissaire général de la Marine

commandeur de la Légion d'honneur

Crux, Hymne des marins, musique de Franz Liszt
Restitution de la partition par Dominique AMANN

1. Histoire de l'œuvre

C'est durant sa période de non-activité de 1847 qu'Alfred Guichon de Grandpont esquissa ses *Gloriæ Navales, Odae*. Lors de son affectation à Toulon, de 1856 à 1859, notre commissaire poursuivit son œuvre littéraire et fut admis à l'Académie du Var. Muté à Brest en 1859, mais resté membre correspondant de notre académie, le commissaire Guichon de Grandpont y acheva ses odes latines.

Aussi, lorsqu'il fut reçu en audience privée par le pape Pie IX, le 8 juin 1865, put-il présenter au souverain pontife la première des odes de son recueil, dont le titre est *Crux*. Après l'avoir lue, le pape écrivit aussitôt sur le manuscrit une antienne de bénédiction pour la mer et les marins. Il y a tout lieu de penser que le commissaire fut alors mis en relation avec le célèbre Franz Liszt par des autorités vaticanes.

À la fin de l'année 1861, Liszt, tout juste âgé de cinquante ans, se trouvait dans une position difficile : son séjour à Weimar avait sombré dans les polémiques, la disgrâce et même la rupture avec Wagner ; par ailleurs, l'opposition des autorités religieuses ne lui permit pas de régulariser sa liaison d'alors. Liszt, saisi d'une grande ferveur

religieuse, s'établit à Rome et se consacra essentiellement à la musique sacrée. En 1865, il reçut les ordres mineurs et revêtit la soutane, d'où son appellation « l'abbé Liszt », encore qu'il n'allât pas jusqu'à la prêtrise.

Le musicien offrit tout de suite sa collaboration et remit la musique à Guichon de Grandpont le 15 juin suivant au Vatican. Aussitôt livré à l'impression, le volume fut composé à Brest par la maison Anner durant l'été. Le 25 septembre, Liszt renvoya l'épreuve corrigée de la partition et le volume fut imprimé en fin d'année.

La première exécution publique eut lieu en 1866 à Brest, dans une chapelle particulière. Par la suite, l'abbé Liszt lui-même devait en conduire l'exécution dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris.

2. L'ode *Crux*

L'ode *Crux* est composée de deux strophes. L'auteur a simplement repris un fragment d'une homélie de saint Ambroise auquel il changea quelques mots afin de lui conférer une tournure poétique. Après son voyage à Rome, Guichon de Grandpont décida d'augmenter son ode en y adjoignant le texte de l'antienne accordée par le pape, qui reprend l'ordre donné dans le psaume 148 : *Benedicite aquae omnes Domino*, « Toutes les eaux, bénissez le Seigneur » et l'assortit d'un vœu : *et omnes qui perambulant in mari benedicant Domino*, « et que tous ceux qui parcourent la mer bénissent le Seigneur ». L'ensemble ode + antienne devint ainsi : *Crux, Hymne des Marins*.

3. Restitution de la partition

J'ai pu consulter le manuscrit autographe de Franz Liszt, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, département de la musique, ancien fonds du Conservatoire. J'en ai rapproché l'édition brestoise de 1865 et la comparaison de ces deux textes m'a conduit à relever plusieurs variantes : l'édition m'a paru plus achevée et nous savons qu'elle a été corrigée de la main même du compositeur. Dans le manuscrit et dans l'édition, l'antienne papale est placée après l'ode.

J'ai donc établi la mise au net de la partition principalement d'après l'édition brestoise de 1865. Toutefois, selon le vœu de Guichon de Grandpont, j'ai replacé l'antienne papale avant l'ode, où elle trouve effectivement une meilleure place en raison de sa structure harmonique et confère ainsi à l'ensemble une forme plus parfaite.

Liszt a composé, pour cette ode, un chœur avec accompagnement de piano. Le manuscrit porte « pour voix de femmes ou d'enfans » tandis que l'édition propose également une version pour voix d'hommes. L'étude de la partition montre que, dans l'esprit du compositeur, l'accompagnement instrumental est destiné à soutenir des voix aiguës. Par ailleurs, si le piano est mentionné c'est, selon l'usage de l'époque, pour une interprétation en concert, ou dans des lieux divers. À l'église, les chants liturgiques étaient accompagnés par l'orgue ou l'harmonium.

Le souhait du commissaire général Guichon de Grandpont que son ode devienne l'hymne religieux officiel de la Marine française ne s'étant pas réalisé, cette œuvre est tombée dans l'oubli et n'a pas été interprétée depuis plus d'un siècle. Elle est aujourd'hui totalement inconnue de tous les musiciens et nous aurons ce soir le privilège exceptionnel de sa re-création.

[L'ode *Crux*, paroles latines du commissaire général de la marine Guichon de Grandpont, musique de Franz Liszt, a été interprétée par l'ensemble vocal féminin *Kouer*, sous la direction de sa chef de chœur, M^me^ Dominique Dragacci-Libbra. Au piano, M^me^ Claude de la Bernardie.]

Crux, Hymne des Marins, pour voix de femmes ou d'enfants

Paroles d'Alfred GUICHON DE GRANDPONT – musique de Franz LISZT

Partition restituée par Dominique AMANN
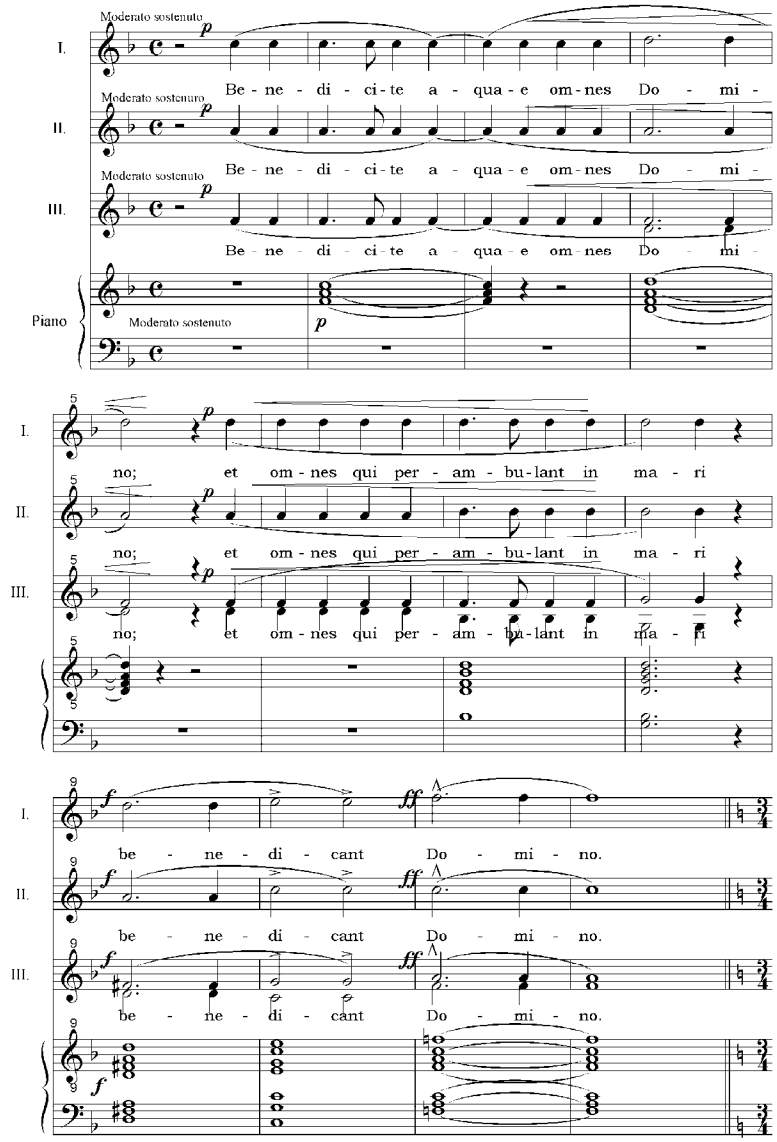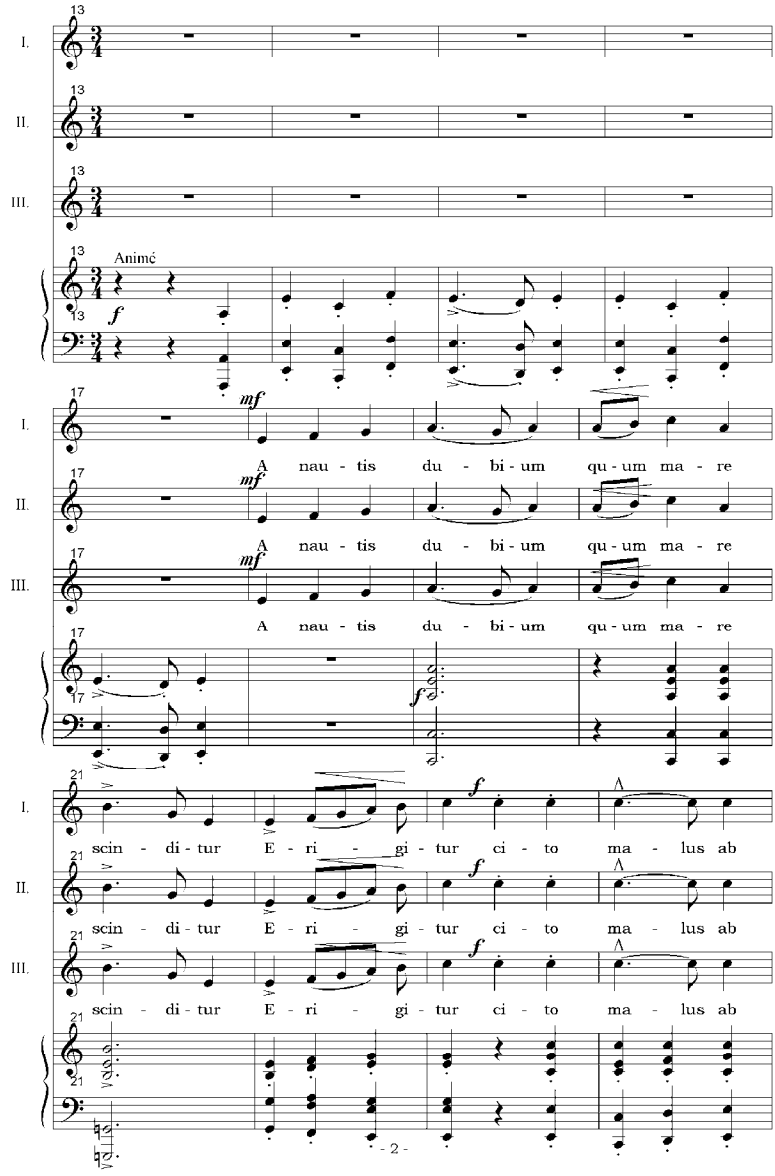
I.
II.
III.
13
Animé
f
17
mf
A nau - tis du - bi - um qu - um ma - re
21
scin - di - tur E - ri - gi - tur ci - to ma - lus ab
- 2 -
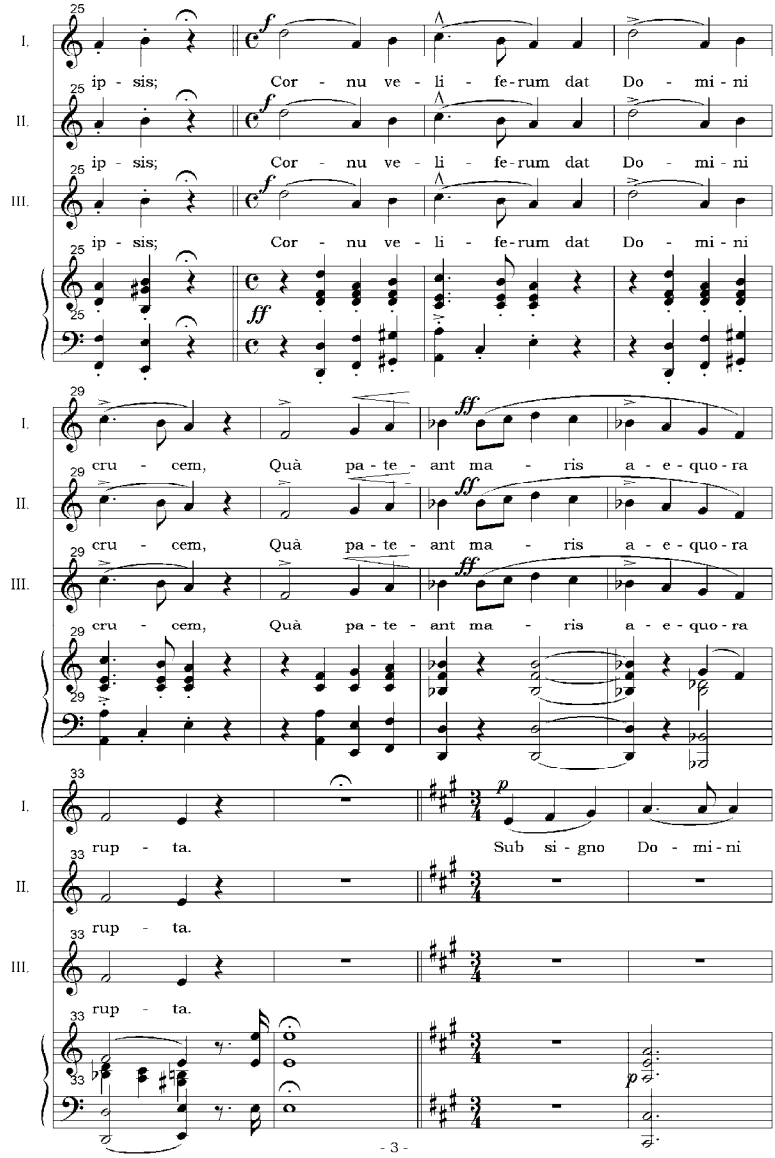
I.
II.
III.
25
ip - sis; Cor - nu ve - li - fe-rum dat Do - mi - ni
29
cru - cem, Quà pa - te - ant ma - ris a - e - quo - ra
33
rup - ta. Sub si - gno Do - mi - ni
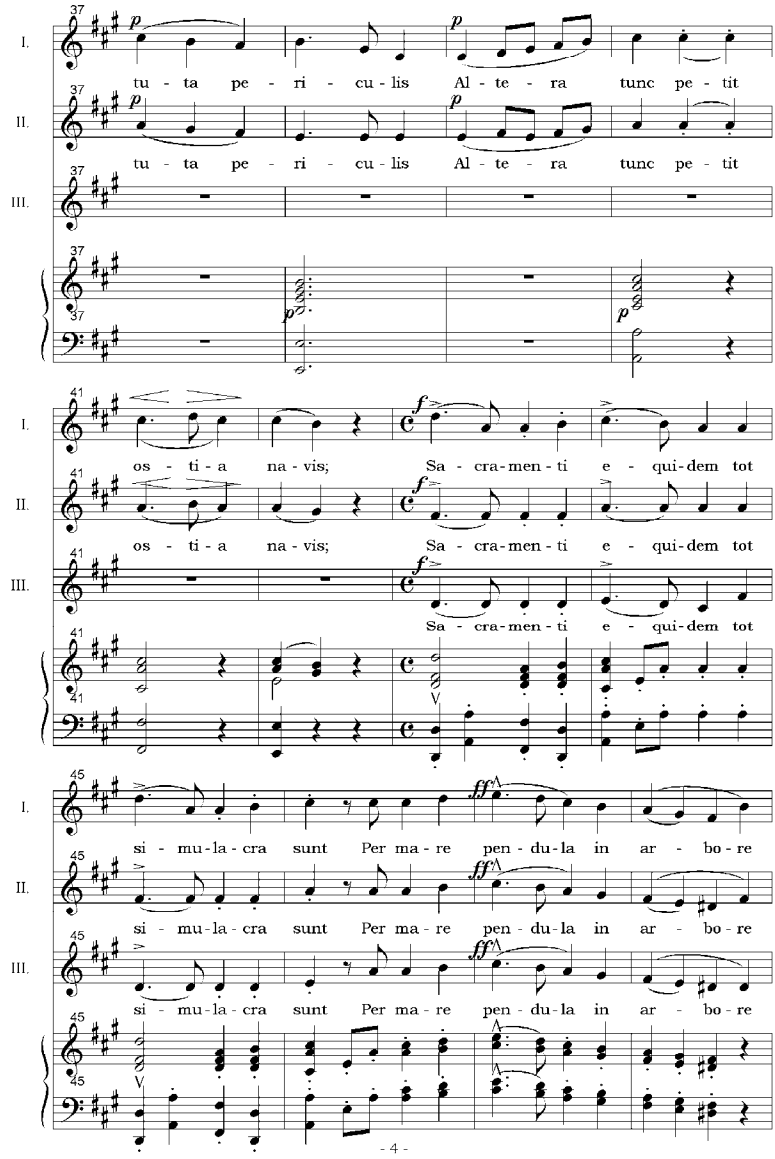
I.
II.
III.
37
tu - ta pe - ri - cu - lis Al - te - ra tunc pe - tit
41
os - ti - a na - vis; Sa - cra - men - ti e - qui - dem tot
45
si - mu - la - cra sunt Per ma - re pen - du - la in ar - bo - re
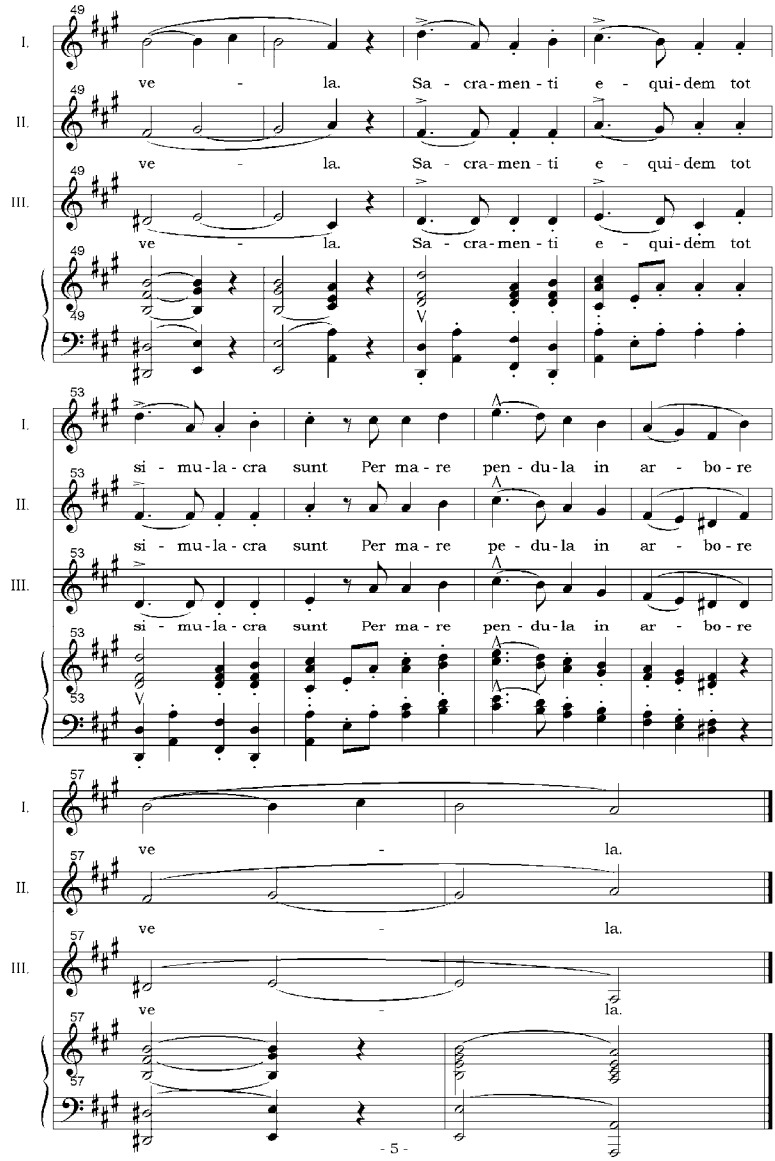
I.
II.
III.
49
ve - la. Sa - cra-men - ti e - qui-dem tot
53
si - mu-la-cra sunt Per ma - re pen - du-la in ar - bo - re
57
ve - la.

Académie du Var
Conseil d'administration pour l'année 1953

De gauche à droite : Emmanuel DAVIN, Marguerite BERTRAND-LASBLEIS, Désiré HALLOT, Gabriel BAIXE, Jacques AVICE, Fernand CLEMENT, Charles FAYAL, Paul SERVAIS, Émile ROUGETET, Kégham SAYABALIAN.

MM. Jean-Baptiste GAIGNEBET et Marie-Eugène CHABOT (1953)

COMMUNICATIONS LUES LORS DES SÉANCES PRIVÉES

SEANCE PRIVEE DU 7 FEVRIER 2007

À quoi sert un préfet ?

(Résumé)

En dépit de la décentralisation, il reste au préfet deux séries de fonctions importantes : les fonctions régaliennes et les missions d'animation économique. Il faut considérer aussi que le rôle du préfet est une fonction à géométrie variable.

Les principales fonctions régaliennes sont au nombre de trois. Il y a d'abord le contrôle administratif des collectivités locales, qui revient à vérifier que les actes de celles-ci sont bien conformes à la loi – action modérément appréciée par les élus ! La deuxième fonction est le pilotage de l'ensemble des services de l'État qui sont sous autorité hiérarchique : le préfet dirige les instruments d'interministérialité qui se sont beaucoup développés dans les années récentes pour remédier à l'éparpillement des services de l'État. Enfin, il revient au préfet d'assurer l'ordre public et la sécurité, mission essentielle et difficile dans les départements qui comptent de grandes villes aux banlieues effervescentes.

D'autre part, les missions d'animation économique ont une importance croissante, mais mal connue, car elles sont plus techniques et peu médiatisées. Il y a les actions globales que sont les plans d'action stratégiques de l'État, les contrats de plan État-Région, la préparation des programmes européens. Il y a également les actions ciblées, souvent très importantes et qui requièrent un engagement fort du préfet : citons particulièrement les plans emploi. Depuis Raymond Barre en 1978, pratiquement tous les Premiers ministres ont lancé de grands plans emploi, dont l'exécution relève largement des préfets. Et puis il y a de multiples dispositifs dont le pilotage leur est confié et qui relèvent pour beaucoup de la gestion de calamités : plan laitier, plan sécheresse, dispositif vaches folles, etc.

Enfin, je crois utile de souligner que le rôle de préfet est une fonction à géométrie variable. D'abord du fait de l'évolution du cadre juridique : depuis une vingtaine d'années, une évolution continue a conduit à accroître les compétences des préfets de région, alors que les champs d'action des préfets des départements ont eu tendance à décroître. Au terme actuel de cette évolution, les moyens et la programmation de tous les grands dispositifs économiques et financiers de l'État relèvent des préfets de région, les préfets des départements n'ayant plus guère que les fonctions régaliennes traditionnelles.

La géométrie variable dépend aussi pas mal de la personnalité des préfets : certains ne sortent guère des figures imposées, l'application des lois et des instructions ministérielles ; d'autres développent des figures libres, c'est-à-dire qu'ils prennent des initiatives personnelles pour apporter une meilleure réponse aux problèmes locaux.

En conclusion, il faut bien voir que, pour maîtriser la décentralisation, l'État a notablement renforcé les pouvoirs des préfets, du moins à l'échelon régional, où, dans l'avenir, les principales décisions seront prises.

Charles-Noël HARDY

Raison et Foi : un dialogue impossible ?

À la fin du film *Le Chagrin et la Pitié* consacré à l'occupation allemande et à la Shoah, film qui marqua tous ceux de ma génération, une phrase en caractères gras occupait la totalité de l'écran : « L'histoire ne se répète pas, elle bégaie ». Cette phrase s'adapte parfaitement à mon propos. La philosophie occidentale a traité, la philosophie occidentale a résolu, depuis plusieurs siècles, la question des rapports entre la raison et la croyance. Je vous présenterai tout à l'heure quelques-uns des arguments majeurs que les plus éminents représentants de cette philosophie nous ont transmis.

Or, à notre stupéfaction, il ne se passe pas un jour, depuis une quinzaine d'années, où l'on ne nous laisse entendre que cette question, qu'on croyait définitivement résolue, serait en réalité une question nouvelle. Il ne se passe pas un jour sans que, au mépris de toute notre histoire, on ne nous demande de réexaminer *ex nihilo* la question du droit de la raison à interroger la croyance. Alors qu'on pensait disposer de toutes les réponses aptes à clore un tel débat, des religieux intégristes, sur le sol même de nos sociétés laïques, tentent de le rouvrir et d'ébranler nos certitudes. En traitant devant vous de la question des relations entre la raison et la foi, ce n'est pas, malheureusement, une question historique que je vais aborder, mais un problème de la plus brûlante actualité.

Permettez-moi, pour introduire ma réflexion, de vous faire lecture d'un texte que j'ai adressé à mon amie Michèle Vianès, présidente de l'association Regards de femmes, que certains d'entre vous ont pu entendre à La Garde lors des colloques que j'organise chaque année, début novembre, sur le thème des murs. Je devais rejoindre Michèle Vianès à Lyon, le 9 décembre dernier, afin de participer à une manifestation qu'elle organisait pour dénoncer la venue dans la capitale rhodanienne d'Hani Ramadan, – le frère de Tariq, – musulman intégriste régulièrement invité par un cercle islamiste ayant pignon sur rue à Lyon et qui, à chacune de ses interventions, plaide avec chaleur et conviction en faveur de la lapidation des femmes adultères. Des contraintes professionnelles m'ont hélas empêché de me rendre à Lyon, mais le petit texte que j'avais adressé à Michèle Vianès a été lu le 9 décembre 2006 devant plusieurs centaines de personnes. Je ne vais pas vous lire ce texte parce que je cultiverais l'autocitation, mais bien parce qu'il m'est apparu comme l'introduction qui s'imposait à notre réflexion d'aujourd'hui. Voici un extrait de ce texte, auquel j'ai donné pour titre *Religion et Enseignement de la philosophie* :

> « Quand j'ai commencé à enseigner la philosophie, au début des années 1970, le cours que je faisais sur la religion ne suscitait aucune passion particulière. C'était même, si ma mémoire ne me trompe pas, l'un des rares cours qui ne rencontrait auprès des élèves de Terminale qu'une indifférence polie. À la fin des années 80, une rupture se produisit, à ma très grande surprise. Quelques élèves, garçons ou filles, d'origine maghrébine, vinrent me voir à plusieurs reprises à la fin de mon cours pour manifester leur réprobation. Je n'avais pas le droit, selon eux, de m'interroger sur Dieu dans un lycée public ; la question de la religion, me disaient-ils, n'avait pas sa place dans un cours de philosophie. Il me fallut donc m'adapter et modifier mon enseignement. Ce que jusqu'alors j'avais omis de rappeler, tant la chose me paraissait aller de soi, c'est qu'en Europe, au moins depuis le XVII^e^ siècle et le grand Spinoza, la philosophie considérait de son devoir de situer la religion au centre de sa réflexion. Je pris donc la peine de m'appuyer sur un bref commentaire du *Traité théologico-politique* de Spinoza pour affirmer avec force que les plus grands textes religieux, en admettant même qu'ils sont bien la parole de Dieu, sont des textes écrits il y a des milliers d'années, que Dieu (s'il existe) est pour le moins un "bon communiquant", et qu'il est raisonnable de penser qu'il a adapté son propos aux connaissances et à la vision du monde d'hommes qui

croyaient que la Terre était au centre de l'Univers, et qui n'avaient aucune idée de l'évolution des espèces. J'ajoutais, avec Hegel, que si Dieu nous a créés raisonnables, c'est bien entendu pour que nous fassions usage de notre raison, en particulier sur le plan religieux. Nous autres, professeurs de philosophie, avons un rôle majeur à jouer dans la défense de la laïcité, dont l'une des définitions pourrait être : le droit absolu des citoyens à user de leur raison pour interroger le divin et soumettre à l'épreuve du doute toutes les croyances, et plus particulièrement tous les contenus religieux. C'est là un droit sacré, indiscutable, non négociable. »

Reprenons succinctement les éléments de cet extrait. Au milieu du XVII^e^ siècle, un philosophe d'origine juive, Baruch Spinoza, consacre à la question des rapports entre raison et foi un ouvrage majeur, le *Traité théologico-politique*. Spinoza, dont la communauté juive d'Amsterdam connaissait la liberté de pensée avant même la publication de ce texte, avait reçu un coup de couteau, en 1656, de la part d'un juif fanatique scandalisé par ses interrogations. Toute sa vie, Spinoza gardera accroché au portemanteau de son bureau le manteau lacéré par la lame qui, heureusement, ne l'avait pas touché. Il adopta comme devise *Caute*, « Méfie-toi », l'inscrivit sur son sceau qui comportait également une rose avec ses épines, et ses œuvres principales ne furent publiées qu'après sa mort en 1677.

Ce titre *Traité théologico-politique* peut paraître étrange à un non-spécialiste. *Traité théologique*, parce que les dix-huit premiers chapitres de l'ouvrage traitent la question de notre liberté face aux textes sacrés. Comme je l'ai signalé dans le texte adressé à Michèle Vianès, le philosophe commence par rappeler que la Bible, même si – ce qui est définitivement indémontrable – elle est la parole de Dieu, est un message adressé, ainsi que le diraient nos théoriciens de la communication, par un émetteur à un récepteur. Le message divin n'a pu que tenir compte des récepteurs auxquels il était d'abord destiné. On ne saurait parler la même langue à un enfant de cinq ans et à un adulte, à un Indien d'Amazonie et à un informaticien de Manhattan. Si le message divin est ainsi limité, ce n'est pas parce que Dieu le serait, c'est parce que ceux qui le reçoivent sont limités. À des récepteurs « humains, trop humains », Dieu n'a pu parler qu'une langue adaptée à leur degré de connaissances. Aucun code ne saurait convenir à la fois à des Hébreux d'avant notre ère et à des Européens du XVII^e^ siècle. C'est donc non seulement un droit, mais un devoir, pour tout croyant, de reformuler le message divin pour nos oreilles savantes – relativement savantes, sans doute, mais infiniment plus savantes que celles des premiers destinataires du message.

Spinoza démontre ensuite que la Bible parle le « langage de l'imagination ». Qu'il s'agisse de la Genèse de l'Ancien Testament, des paraboles de Jésus dans les Évangiles, ou de tout autre texte de notre livre sacré, la Bible ne peut exprimer dans le langage de la raison, c'est-à-dire dans le langage du concept, les vérités qu'elle nous transmet. Pourquoi ne le peut-elle pas ? Dieu n'est-il pas tout-puissant ? Elle ne le peut pas, d'une part, ainsi que nous l'avons montré précédemment, parce que son message ne s'adresse pas à un homme éternel – qui n'est qu'une pure fiction – mais bien à des hommes aux connaissances radicalement hétérogènes et considérablement hiérarchisées, et que seule la langue des symboles a la capacité de transcender ces différences. Et d'autre part, parce que si Dieu s'exprimait dans la langue du concept, ses propos auraient la même apodicticité qu'un théorème mathématique. La croyance cesserait aussitôt d'être croyance, elle deviendrait vérité démontrée, et nous serions contraints de croire. Or Pascal, contemporain de Spinoza, que Spinoza a très probablement lu, affirme avec beaucoup de finesse que si Dieu nous contraignait à croire en son existence, il bafouerait notre libre arbitre et nous interdirait le risque de la croyance.

La Bible, mais bien entendu tout autant le Coran, parlent donc le langage de l'imagination. Or le propre d'une image est qu'elle ne peut être reçue que si elle est

interprétée. L'interprétation n'est pas une opération accessoire, encore moins une opération impie : elle est l'autre nom de la lecture d'une image. Une formule mathématique se lit sans interprétation parce qu'elle est exprimée dans une langue univoque. Une formule mathématique, une formule chimique, une loi physique exprimée en langage mathématique, ne comprennent pas la moindre équivocité, la plus infime polysémie. Cette rigueur fait la force, mais sans doute aussi la faiblesse – Spinoza, excessivement rationaliste, a le tort de passer cette faiblesse sous silence – de la langue du concept. Quoi qu'il en soit, un symbole s'interprète nécessairement, et ceux qui nient cette évidence sont des idéologues qui veulent frauduleusement faire passer leur interprétation pour l'unique interprétation recevable. Nul n'ignore plus aujourd'hui que tel est précisément le tour de passe-passe des islamistes : s'efforçant de masquer la particularité de l'interprétation à laquelle ils se réfèrent, ils imposent une lecture radicale du Coran dont l'origine historique est parfaitement connue, et dont les événements qui en constituent le contexte expliquent précisément la radicalité. Puisque les textes religieux parlent la langue de l'imagination, ce n'est pas une tolérance qui peut en permettre l'interprétation, mais c'est une absolue nécessité qui contraint à traduire dans la langue du concept les symboles que véhicule la langue de l'imagination. Aucun dictionnaire universel, vous le savez bien, ne rend l'une ou l'autre de ces traductions irréfutable. Aussi longtemps que vivront les hommes, ils ne pourront qu'interpréter en usant librement de leur raison la symbolique sacrée.

Mais pourquoi, me direz-vous, l'ouvrage de Spinoza a-t-il pour titre *Traité théologico-politique* ? Pourquoi ce mélange étrange du religieux et du politique ? Parce que Spinoza, le premier, comprend que si la république, organisation politique la plus en harmonie avec la raison humaine, n'accorde pas à ses citoyens la liberté religieuse, elle leur accordera encore moins les autres libertés civiques qu'inscriront cent vingt ans plus tard dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* les révolutionnaires français de 1789. On ne saurait imposer des limites à l'exercice de la raison, on ne saurait distinguer au sein des représentations culturelles des domaines ouverts à l'usage critique de la raison et d'autres où il lui serait interdit de s'aventurer. La liberté ne se partage pas. Ainsi que le dira Emmanuel Kant en 1784, dans le texte le plus exemplaire de toute la philosophie des Lumières, *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?* : soit l'homme est « mineur », confiant à des autorités de tous ordres – familiales, religieuses, politiques, etc. – le soin de penser et de décider à sa place, soit il a le courage d'accéder à la « majorité » et il devient alors en totalité responsable de sa vie, de ses pensées et de ses actes. On ne devient pas majeur pour ce qui est de certaines activités en restant mineur dans les autres secteurs. On devient un jour, sans transition, et pour la totalité de son existence, majeur. Plus d'un siècle avant ces belles démonstrations de Kant, Spinoza consacre les deux derniers chapitres de son *Traité théologico-politique* à une définition de la république, c'est-à-dire d'un gouvernement qui non seulement autorise ses citoyens à user de tous les outils de la raison pour soumettre au filtre de la critique tous les contenus culturels, mais qui a compris que c'est ce libre usage de la raison qui est la source de la légitimité de son pouvoir. Un gouvernement qui a même la clairvoyance de reconnaître que c'est par une critique intelligente et désintéressée que les citoyens servent au mieux la collectivité à laquelle ils appartiennent, et que c'est ainsi qu'ils servent également au mieux le souverain lui-même. Les citoyens doivent bien sûr, au plan pratique, une obéissance absolue à la loi, aussi longtemps que le souverain n'a pas décidé de la modifier en prenant en compte les remarques des citoyens les plus éclairés.

Tandis que la France semble avoir tiré, à partir de 1789, les leçons des analyses spinozistes, la fin du XVIII^e^ voit se dramatiser en Allemagne le conflit de la foi et de la raison. La figure de proue de la philosophie rationaliste sera alors Hegel, dont le combat

contre le romantisme allemand monopolisera une grande partie de l'énergie. Hegel écrit en 1802 *Glauben und Wissen*, « Croire et Savoir », ouvrage de jeunesse encore un peu maladroit dans lequel il expose les thèses des principaux protagonistes en présence : Kant, Jacobi, Schleiermacher, Schelling, Fichte. Mais c'est en 1807, dans sa géniale *Phénoménologie de l'esprit*, qu'il trouve l'expression la plus juste – et, en fait, l'expression définitive – de ses convictions rationalistes :

> « Puisque le sens commun fait appel au sentiment, son oracle intérieur, il rompt tout contact avec qui n'est pas de son avis ; en d'autres termes, il foule au pied la racine de l'humanité, car la nature de l'humanité c'est de tendre à l'accord mutuel. Ce qui est anti-humain, ce qui est seulement animal, c'est de s'enfermer dans le sentiment et de ne pouvoir se communiquer que par le sentiment.
>
> « Les pensées vraies et la pénétration scientifique peuvent seulement se gagner par le travail du concept. Le concept seul peut produire l'universalité du savoir. »

Hegel ne fait-il ici que répéter la leçon de Spinoza, dont il se déclare le disciple ? Pas tout à fait. C'est moins l'imagination et la raison qui sont ici opposées que le sentiment et la raison. Sans doute parce que le sentiment est la notion favorite des romantiques de son époque. Mais pas seulement. En opposant à la raison le sentiment, l'auteur de la *Phénoménologie de l'esprit* s'inscrit en réalité dans l'héritage cartésien plus que dans la lignée de Spinoza. « Sentiment » ne désigne pas seulement ici l'affectivité – les émotions, les passions, etc. – mais plus généralement la sphère de la subjectivité explorée pour la première fois par Descartes. En disant « je crois », et tant qu'il refuse de faire l'effort de traduire dans la langue du concept le vécu de sa croyance, le fidèle coupe les ponts avec ses congénères. Dire « je crois », et s'en tenir à ce dire, c'est implicitement déclarer : je vis au fond de moi une expérience qui est irréductiblement la mienne, une expérience à laquelle tu n'as pas accès, une expérience qui t'est définitivement interdite. D'où l'usage, *a priori* scandaleux, de l'adjectif « animal » catégorisant ici le sentiment religieux. Comment, s'indignera-t-on, oser qualifier d' « animal » un sentiment qui fait la grandeur de l'homme, qui le hisse infiniment au-dessus du reste des vivants, un sentiment qui est la source de ce que les hommes ont fait de plus grand sur cette planète ? Eh bien ! oui, animal est ce sentiment si celui qui s'y réfère ne tente en aucune façon de quitter la sphère de son intériorité subjective pour gagner l'*agora*, pour rejoindre l'espace commun où les hommes peuvent se rencontrer en quittant leur chez-eux, la douce intimité de leur foyer. Animal, car c'est bien cette incapacité à sortir de leur *Umwelt*, de leur environnement biologique, du monde propre qui constitue autour d'eux comme une bulle qu'ils transportent avec eux, qui caractérisent les vivants non humains. L'être humain dispose lui aussi, Hegel le rappelle constamment, de cette intériorité, de cet espace intime infiniment respectable qui est une composante essentielle de notre être. Mais, comme le dit le philosophe, ce qui est le plus humain en l'homme n'est pas cette vie subjective dont jouissent comme lui tous les vivants, mais bien cette capacité unique de « tendre à l'accord mutuel ».

L'argument hégélien complète superbement les démonstrations spinozistes. Il n'existe qu'une alternative. Ou bien l'on décrète définitivement impossible le dialogue de la foi et de la raison, du croyant et de l'esprit libre... et l'on renonce alors pour l'éternité à l'*humanitas* dont les stoïciens romains avaient fait l'horizon de notre existence terrestre ; on se résigne à un *apartheid* – le mot n'est pas trop fort – qui isolera jusqu'à la fin des temps l'espace des croyants dans le territoire des incroyants, ou inversement l'espace des incroyants dans le territoire des croyants. Ou bien on déclare le dialogue possible : mais, pour que le dialogue s'instaure, la symétrie doit être rompue. Quelle que soit la volonté qu'il met en œuvre et l'énergie qu'il déploie,

l'esprit libre ne saurait rejoindre dans l'espace de la croyance celui qui vit une expérience religieuse subjective incommunicable. C'est au croyant de quitter la sphère du sentiment religieux pour gagner l'espace commun de la raison. On ne fait nullement violence à un croyant en lui demandant d'abandonner pour un temps ses convictions intimes pour se situer avec l'esprit libre sur le terrain commun de la raison. La seule force des philosophes est d'argumenter à partir de faits incontestables. Il est un premier fait incontestable : aucune croyance religieuse n'a rassemblé à ce jour la totalité des humains. Il est un second fait incontestable : le *logos* né en Grèce a rassemblé l'ensemble de l'humanité, que ce soit sous la forme du théorème de Thalès ou de celle des tables de Pythagore. Hegel est irréfutable : « Le concept seul peut produire l'universalité du savoir. »

L'esprit libre doit sans doute être pleinement conscient qu'en demandant au croyant de déserter un moment l'espace de ses certitudes, alors que lui-même demeure sur son territoire habituel, il lui adresse une demande dissymétrique et exige de lui un effort intellectuel – et probablement aussi affectif – non négligeable. Et j'accorderais volontiers que nombre de philosophes ne prennent pas suffisamment la mesure de cette dissymétrie et de ce qu'elle implique. Mais d'une part, l'esprit libre ne saurait rétablir l'équilibre en s'aventurant lui aussi sur le territoire du croyant, puisque, par définition, ce territoire n'est accessible qu'aux hommes bénéficiant d'une expérience particulière qui relève de l'intuition et non de la raison. Et d'autre part, l'effort demandé au croyant, aussi important qu'il soit, n'exige de lui aucun reniement, puisqu'en se situant sur le terrain commun de la raison, le croyant accepte de marcher sur un territoire qui est tout autant le sien qu'il est celui de l'esprit libre. Nul n'a à répudier ses convictions en rencontrant l'autre sur le territoire commun de la raison, sur le seul espace universel où l'homme peut accéder de par sa seule nature sans renoncer en quoi que ce soit aux certitudes qu'il retrouvera sitôt qu'il regagnera le terrain de la croyance.

Je trahirais ma corporation, celle des professeurs de philosophie, si je gardais le silence jusqu'au terme de mon exposé sur mon collègue Robert Redeker. Aucun d'entre vous n'ignore les menaces de mort proférées à l'encontre de cet enseignant à la suite d'une tribune libre publiée dans *Le Figaro* dans laquelle il s'interrogeait sur la violence intrinsèque de l'islam. Vous connaissez peut-être moins la scandaleuse apathie du ministère de l'Éducation nationale dans cette affaire. Vous ignorez probablement que la Ligue des droits de l'homme – car tel est bien le nom dont cette officine ose encore s'affubler ! – a envisagé très sérieusement de porter plainte contre Robert Redeker au nom du respect dû aux musulmans. Si vous voulez en savoir plus, je ne peux que vous renvoyer à la lecture du livre que Robert Redeker vient de publier au Seuil, *Il faut tenter de vivre* : vous ressortirez, comme moi, atterré par sa lecture en découvrant l'indifférence dans laquelle il a vécu sa vie d'homme traqué, en prenant conscience du degré de décrépitude où en est arrivée notre république. Mais ce n'est pas à Robert Redeker que je voudrais confier le soin de conclure mon propos. C'est à un musulman, Mohamed Sifaoui, journaliste et écrivain, lui aussi menacé de mort et qui vit depuis plusieurs années sous protection policière, que j'aimerais laisser le mot de la fin :

> « Lorsqu'un islamiste "modéré" exige d'un maire l'aménagement de plages horaires pour les femmes, il sape les fondements mêmes de la République. Et lorsque le maire accède à sa demande il se rend forcément complice d'un acte ignoble contre la laïcité : faire passer la "loi de Dieu" avant celle des hommes. Lorsqu'un responsable politique soutient une attaque en justice contre la liberté d'expression – comme cela a été le cas lors de l'affaire des caricatures – il se rend complice d'un travail de sape visant un principe fondamental d'une démocratie : la

liberté de la presse et le droit – oui le droit – de critiquer les religions et les dogmes, toutes les religions et tous les dogmes.

« Ainsi, de ce point de vue, Robert Redeker avait raison de poser sa question à l'opinion publique. Mais on nous dira qu'il n'avait pas à "insulter" le Prophète. Où est l'insulte contre Mahomet ? Critiquer, quand bien même d'une manière erronée, voire injuste, un Prophète, ou bien tuer au nom de ce même Prophète ? Où est l'insulte contre le Coran ? Dire que le Livre sacré des musulmans est d'une "inouïe violence", ou tuer, lapider et excommunier au nom de ce même Livre pour le rendre d'une inouïe violence ? Où est l'insulte contre l'islam ? Dire que le Pèlerinage à la Mecque met "en scène une foule hystérisée flirtant avec la barbarie", ou faire de la Mecque la base de lancement de cette idéologie fasciste qu'est le salafisme ? Où est l'insulte contre les musulmans ? Leur ouvrir le débat qu'ils n'osent pas aborder eux-mêmes, ou constater la barbarie et la sauvagerie qui s'abat sur le monde devant le silence assourdissant des "dignitaires musulmans" ? Où est l'insulte ? Une tribune d'un professeur de philosophie, ou les menaces de mort qui ne cessent de s'abattre sur lui, mais aussi sur tous ceux qui osent aujourd'hui parler de l'islam, condamner l'islamisme et dénoncer le terrorisme ?

« J'aimerais bien que les musulmans, notamment les religieux, qu'ils soient de la Mosquée de Paris ou de l'U.O.I.F., qu'il soient en djellaba ou en costard cravate, j'aimerais bien qu'ils me donnent une explication claire, cohérente et logique qui me permettrait de dormir en paix et de comprendre leur silence au lendemain des attentats de Londres, Madrid, New York, Charm Echeïkh, Istanbul, Alger, Casablanca, Bali, Djerba et j'en passe. Pourquoi sont-ils si silencieux lorsque des "illuminés", nous dit-on, menacent Redeker, et si prompts à poursuivre en justice *Charlie Hebdo* pour un simple coup de crayon ? Pourquoi organisent-ils, ou laissent-ils s'organiser, des manifestations pour le voile, et deviennent-ils subitement boiteux lorsqu'il s'agit de manifester contre la barbarie terroriste qui s'applique au nom de l'islam donc en leur nom aussi ?

« Il est temps de rompre avec les thèses bien-pensantes. Les "musulmans modérés" ou plutôt les musulmans laïcs existent. Mais ils n'existent vraiment que lorsqu'ils exprimeront leur condamnation claire et limpide à l'égard de l'intégrisme qui tue, menace, lapide, harcèle, intimide, viole, pille, violente tout en préférant l'obscurantisme à la lumière, l'archaïsme à la modernité et la mort à la vie. »

J'exprimerais un regret avant de mettre un terme à mon exposé : j'aurais aimé, j'aurais vraiment aimé, que ce texte eût été écrit par un non-musulman, par un Européen enfant des droits de l'homme. Car si ce texte est remarquable, il nous plonge dans la honte la plus profonde. Merci au nouveau président de l'Académie du Var de m'avoir permis de tempérer, aussi modestement que ce soit, cette honte qu'il nous faut tous partager.

Philippe GRANAROLO

SEANCE PRIVEE DU 14 MARS 2007

L'orgue

(Résumé)

S'il n'est pas le plus vieil instrument de musique, on peut quand même affirmer que l'orgue, dont les origines connues remontent à deux mille trois cents ans, est la plus ancienne « machine à faire de la musique », dans la mesure où le son est entièrement produit par l'intermédiaire de divers organes mécaniques : il s'agit en effet d'un

instrument à vent, muni d'une soufflerie qui se substitue au souffle humain, et dans lequel une série de transmissions commande l'ouverture du passage de l'air dans chaque tuyau.

« Orgue » vient du grec Ôrganon, *organon*, latinisé ensuite *organum*, signifiant « instrument, outil ». L'ancêtre direct de l'orgue est l'Þdraulij, *hudraulis* – en latin, *hydraulus* ; en français, « hydraule » – étymologiquement « aulos à eau », l'aulos étant une sorte de hautbois, souvent double.

Les grands ancêtres de l'orgue sont la flûte polycalame – ou flûte de Pan – et l'aulos... et non le *cheng*, orgue à bouche chinois !

L'hydraule fut inventé par l'ingénieur grec Ctésibios, à Alexandrie, au IIIe siècle avant notre ère : c'est le plus ancien orgue connu, évoqué par de nombreux textes antiques, grecs et latins, et dont une description détaillée nous est parvenue par deux savants du Ier siècle, Vitruve et Héron d'Alexandrie.

[Après avoir précisé divers concepts relatifs à la facture et la composition de l'instrument, Mme Dautemer a esquissé une histoire de l'évolution de l'orgue à partir de nombreuses diapositives, depuis les minuscules portatifs et positifs du Moyen Âge jusqu'aux plus grands instruments contemporains.]

Monique DAUTEMER

La valse lente des continents

La Terre, notre belle planète bleue aux paysages paisibles, est instable : les géophysiciens parlent à son propos d' « équilibre dynamique »... À l'échelle du temps qui est la sienne, c'est-à-dire avec comme unité le million d'années (Ma), les forces internes qui l'agitent font surgir des montagnes tandis que les séismes secouent sa fragile écorce et que les volcans crachent des laves incandescentes et des nuages de cendres.

Les hommes, frappés par la démesure des catastrophes naturelles qu'ils ne peuvent ni contrôler ni prévoir, ont toujours cherché à les expliquer, plus d'ailleurs qu'à s'en protéger. Ne voit-on pas les Napolitains s'entasser sur les pentes du Vésuve tandis que les Californiens attendent avec sérénité *the big one* qui détruira Los Angeles ?

Les mythologies antiques nous proposent une foule d'explications poétiques ou fantastiques. Ainsi, pour les Indiens, la Terre était plate. Elle reposait sur le dos de huit éléphants : lorsque l'un d'eux, fatigué, baissait la tête et s'ébrouait, la Terre tremblait. Les Japonais remplacèrent les éléphants par un silure géant. L'Etna était habité par un monstre crachant le feu par ses cent têtes et le dieu-forgeron logeait ses forges infernales au creux du Vulcano. Un peu partout on déifiait les volcans et on leur offrait des sacrifices expiatoires.

L'Ancien Testament, qui a pour théâtre une région tectoniquement très active, fait de nombreuses allusions aux séismes. Pour les trois grandes religions du Livre, ces violentes secousses devinrent et restèrent, parfois très longtemps, des manifestations de la colère divine.

La longue histoire d'une grande découverte

En Occident, l'histoire de la Terre a longtemps été dominée par une interprétation littérale du texte biblique. En 1650, l'archevêque James Ussher, primat de l'Église anglicane d'Irlande, confident et ami du roi Charles Ier d'Angleterre, avait calculé l'âge de la Terre en se fondant sur la généalogie du Christ. Il était parvenu à un résultat très précis : la Terre avait été créée le dimanche 23 octobre de l'an 4004 avant Jésus-Christ,

à 9 heures du matin ! L'homme et les animaux étaient apparus le jeudi suivant. Le Déluge, point d'orgue d'une création immuable, s'était abattu mille six cent soixante-cinq ans plus tard.

Cette datation officielle fit taire pour un temps tous ceux qui, après Léonard de Vinci, Bernard Palissy ou Descartes, pour n'en citer que quelques-uns, posaient des questions embarrassantes c'est-à-dire ne coïncidant pas avec le récit de la Genèse.

C'est seulement à partir du XVIIIe siècle que des scientifiques, faisant abstraction des mythes, ont essayé de comprendre les processus dynamiques internes dont ils constataient les effets à la surface des continents. Mais le chemin fut long et difficile.

James Hutton (1726-1797) est le fondateur de la géologie moderne. Pour ce fermier-géologue écossais, des phénomènes aussi simples et discrets que l'usure d'une montagne par les torrents ou le dépôt de sédiments dans la mer peuvent expliquer beaucoup de roches et de structures géologiques, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des mécanismes mystérieux, mais à une condition : « Il fallait que les temps géologiques soient extrêmement longs pour permettre la destruction et le renouvellement des reliefs suivant les processus naturels que nous connaissons ». Enterrant les quatre millénaires d'Ussher déjà contestés par Buffon, son illustre contemporain, Hutton pose le concept du « temps géologique » qui est essentiel et qui allait permettre à cette discipline de prendre son essor.

Hutton rejette le catastrophisme biblique cher à Cuvier, le père de la paléontologie, pour qui « les déchirements, redressements, renversements des couches les plus anciennes ne laissent pas douter que des causes subites et violentes ne les aient mises en l'état où nous les voyons. La vie a été troublée par des événements effroyables. »

Abandonnant les scénarios intellectuels et compliqués élaborés jusqu'alors par les philosophes de la Nature, il observe, essayant de déchiffrer le message inscrit dans les roches. Dégageant la géologie de la philosophie, il fait de l'observation la base des sciences de la Terre. Elle l'est toujours.

Il reprend enfin l'hypothèse formulée deux mille deux cents ans plus tôt par le Sicilien Empédocle et soutenue en 1596 par Descartes, à savoir que le centre de la Terre est en fusion et rejette des matériaux à la surface. « La Terre est une masse fluide, fondue à l'intérieur [..] le volcan n'a pas été fait pour effrayer les esprits superstitieux et les plonger dans des excès de piété et de dévotion. Il doit être considéré comme l'évent d'une fournaise souterraine » : Hutton sépare ainsi la science des croyances irrationnelles et ce n'est pas là son moindre mérite.

Pendant tout le XIXe siècle et jusqu'à la moitié du XXe, la géologie s'est littéralement égarée dans le « verticalisme », théorie suivant laquelle les reliefs seraient dus à des mouvements verticaux de l'écorce terrestre. L'idée émise par Élie de Beaumont (1798-1874) était que la Terre, initialement en fusion, se refroidit : son noyau se contracte et l'écorce, devenue trop grande, se plisse telle la peau d'une pomme qui se dessèche. Les plis constituent les montagnes tandis que les mers s'installent dans les creux.

En 1955, tout en sachant qu'à cause de sa forte teneur en éléments radioactifs la Terre ne se refroidit pas, beaucoup d'éminents spécialistes étaient encore verticalistes. Ils savaient aussi depuis longtemps que d'importants mouvements horizontaux avaient eu lieu : dès 1779 Horace de Saussure affirmait que le plissement alpin est le résultat de poussées latérales ; en 1887 Marcel Bertrand avait compris les nappes de charriage au Beausset puis, par la suite, dans toutes les Alpes avec l'école de Grenoble. Les montagnes sont constituées par des empilements de couches dans lesquelles, très fréquemment et sur des kilomètres, les plus anciennes recouvrent les plus récentes. Cette disposition ne peut s'expliquer que par des mouvements horizontaux à l'origine

de raccourcissements importants : « Si la Suisse était déroulée et mise à plat, ce serait un vaste pays », écrivait Mark Twain.

1881-1891, un physicien anglais, Osmond Fischer, publie sa *Physique de la croûte terrestre*. Observant les alignements de volcans basaltiques et les fissures qui balafrent le sol de l'Islande et semblent se poursuivre dans l'Océan, il imagina que le centre de l'Atlantique était le siège de fissurations en tension suivies d'émissions de laves. Inversement, la ceinture de séismes du Japon lui inspira une plongée du sol marin sous l'île. Expansion au centre des océans, compression sur les bords, l'idée était géniale. L'explication qu'il en donnait l'était aussi : grâce à la chaleur interne, la Terre fonctionnerait comme une machine thermique. Des « courants de convexion », sortes de mouvements en boucles affectant le magma sous la croûte, amènent celui-ci vers la surface avant de le replonger dans les profondeurs. Les travaux de Fischer tombèrent, hélas !, dans l'indifférence : ils ne referont surface que soixante-dix ans plus tard.

Le 6 janvier 1912, Alfred Wegener (1880-1930), un météorologue allemand, amorce devant la très respectable Association géologique de Francfort, la bombe à retardement qui allait faire exploser le verticalisme et ouvrir la voie à la tectonique des plaques. Compulsant des documents anciens, il avait été frappé par la complémentarité, déjà signalée par Bacon en 1620, des contours de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, dont les formations géologiques se correspondent de part et d'autre de l'Atlantique. Poursuivant ses recherches bibliographiques, il vit qu'au cours du XIX^{e} siècle on avait trouvé de nombreux fossiles végétaux et animaux communs aux deux continents. L'hypothèse extravagante, envisagée à l'époque, était l'existence temporaire de ponts intercontinentaux par où les animaux traversaient l'océan à pied sec.

Dans une série de publications, Wegener proposa sa théorie de la « dérive des continents » : « Les socles continentaux doivent s'être déplacés l'un par rapport à l'autre. L'Amérique du Sud doit avoir été contiguë à l'Afrique, au point de constituer avec elle un bloc unique. Ce bloc s'est scindé en deux parties qui se sont écartées au cours des temps, comme dérivent les tronçons d'un glaçon se brisant dans l'eau. » Par la suite, il étendit son hypothèse aux autres parties du globe : « C'est exactement comme si nous étions en train d'assembler les morceaux déchirés d'un journal en juxtaposant les bords et en vérifiant que les lignes se suivent bien de part et d'autre », écrivait-il avec enthousiasme. De toutes ses observations, il concluait qu'au Carbonifère il existait un continent unique, la Pangée, qui se serait morcelé par la suite.

Si les premières éditions furent confidentielles, la quatrième, celle de 1929, bénéficia d'une audience mondiale mais provoqua un véritable tollé dans la communauté scientifique. Certains parlèrent « d'hypothèse irrecevable » tandis que d'autres qualifièrent ce travail de « parfaite imbécillité ». Termier, notre géologue national, ironisait : « C'est un très beau rêve, le rêve d'un grand poète. On essaie de le saisir pour s'apercevoir qu'on ne tient dans les bras qu'un peu de vapeur et de fumée. »

Wegener avait bien quelques défenseurs, mais leur maladresse n'améliora pas la situation et ce visionnaire avoua connaître « des jours de découragement ». C'est en météorologue qu'il termina sa vie en 1930, lors d'une dernière expédition au Groenland où ses camarades le retrouvèrent enfoui dans la neige, mort vraisemblablement d'une crise cardiaque.

Le génie de Wegener fut d'avoir eu une vision synthétique et sans *a priori* de l'histoire de la Terre, mais il n'a rencontré qu'incompréhension. Il n'appartenait pas au sérail, il n'était même pas officiellement géologue et il osait bouleverser complètement les idées reçues ! Ses pairs ne le lui pardonnèrent pas. Cependant, c'est sans doute sa position d'*outsider* n'ayant pas été élevé au lait du verticalisme qui lui a permis d'avoir cette conception nouvelle.

La mort de Wegener mit fin aux polémiques et le petit monde de la géologie se calma : dans les manuels, qui étaient toujours verticalistes, on faisait parfois allusion à Wegener et à la dérive... mais plus personne ne proposait une vision globale de la dynamique terrestre !

À partir des années trente, les progrès de la physique et des technologies permirent des avancées spectaculaires dans les sciences de la Terre. On vit naître la géophysique : de la poésie on passait aux équations.

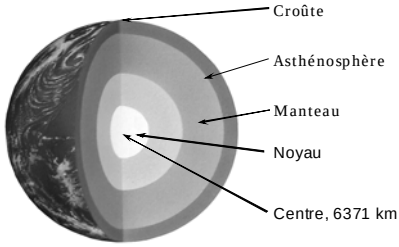

Grâce notamment à la séismique, les géophysiciens comprirent que la Terre est un système de trois sphères emboîtées dont les compositions chimiques sont différentes : 1. la croûte, infime pellicule mince et rigide ; 2. le manteau, qui va jusqu'à 2 900 km et présente, à 100 km sous la croûte, une zone plastique, l'asthénosphère ; 3. le noyau, peut-être liquide en surface, qui comporte une graine centrale lourde et solide.

Au-dessus de l'asthénosphère, la lithosphère regroupe la croûte et la partie supérieure du manteau.

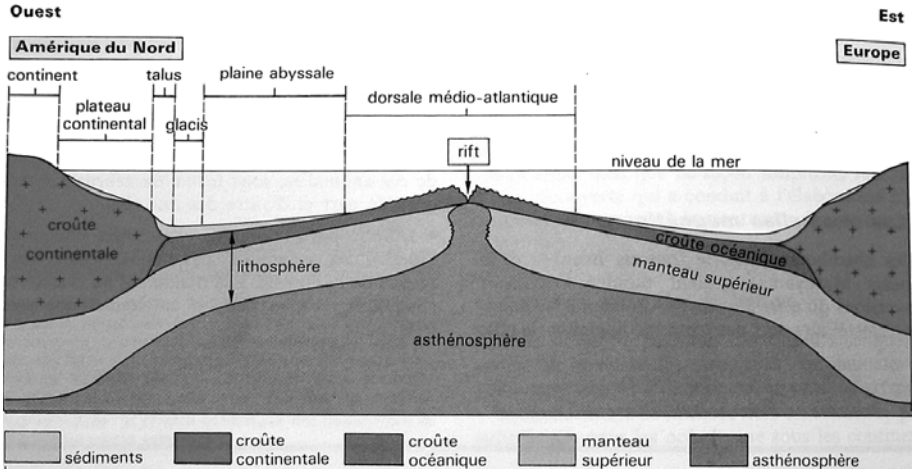

La croûte est différente suivant qu'elle se trouve sous les océans ou sous les continents. Par « continents », il faut entendre les terres émergées mais aussi le plateau continental qui descend en pente douce jusqu'à -200 m. La croûte continentale épaisse en moyenne de 35 km est faite de roches légères, essentiellement de granite et de roches métamorphiques recouvertes d'une mince couverture sédimentaire.

La croûte océanique basaltique n'a que 7 km d'épaisseur. Les dépôts sédimentaires d'origine essentiellement terrestre sont épais au pied du talus continental.

Jusqu'à la guerre de 39-45, l'océan était réservé aux biologistes, qui s'intéressaient à ces régions secrètes pour essayer d'y trouver des traces de vie. Après la guerre, les impératifs stratégiques et économiques lancèrent sur les mers une flottille de bateaux océanographiques équipés de tout le matériel nécessaire et des physiciens correspon-

dants : on cherchait des gisements de pétrole, des métaux, on posait des câbles... l'océanographie géologique était née. La personnalité la plus marquante de cette nouvelle discipline est Ewing. Fils de fermier texan, professeur à l'université de Columbia, « doc Ewing » était, d'après ceux qui l'ont connu, une équipe pluridisciplinaire à lui seul : physicien, mathématicien, naturaliste et bricoleur de génie. Lors d'une série de campagnes de son bateau, le *Vema*, des relevés systématiques permirent d'établir une véritable cartographie du fond des océans.

Le plateau continental se termine brusquement par un talus dont la pente à 15 ° domine la plaine abyssale qui, à 4 000 m de profondeur, occupe la moitié de la surface des océans. Au milieu de la plaine abyssale, la dorsale est un système de montagnes sous-marines hautes de 3 000 à 5 000 mètres, siège d'éruptions volcaniques et de séismes. Des fosses, descendant parfois jusqu'à 11 000 m de profondeur comme celles des Kouriles, existent autour du Pacifique.

Reliant les zones séismiques des océans, Ewing constata que, partant de l'Islande, une ligne parcourt l'Atlantique en son milieu, contourne la pointe de l'Afrique et remonte l'océan Indien pour se terminer au creux du golfe d'Aden, au niveau du rift africain. Des relevés topographiques furent réalisés en certains points, là où les câbles transatlantiques se rompaient avec une grande fréquence. Ils révélèrent que les zones de rupture correspondaient à une vallée de 30 à 40 km de large encadrée de montagnes. Les géologues reconnurent immédiatement dans ce relief une structure en tout point comparable au grand rift africain qui est une vallée d'effondrement fonctionnant en tension, encadrée de montagnes et marquée par une forte activité séismique et volcanique.

En 1956, par extrapolation, Ewing étendit la notion de rift à toutes les lignes séismiques médio-océaniques. Une campagne océanographique de neuf mois à travers tous les océans du Monde démontra l'exactitude de son schéma.

Ainsi, durant cette période de l'après-guerre, les données s'accumulaient, éparses et mal comprises... Pendant que le *Vema* d'Ewing tirait des bords, Harry Hess (1906-1969), professeur à l'université de Princeton, pensait... Il pensait à la dynamique de la Terre. Plein d'humour, il publia en 1962 son *Traité de géopoésie* où il réanimait la moribonde dérive de Wegener.

Suivant l'hypothèse de Hess, le plancher océanique fonctionne comme un tapis roulant qui naît au niveau des dorsales : « La dorsale océanique correspond à une ouverture dans la partie superficielle rigide du globe par laquelle montent des profondeurs du manteau des roches en fusion ». Ce plancher se déplace ensuite de façon symétrique de part et d'autre du rift pour s'engloutir plus tard dans les fosses océaniques en bordure des continents. Pour Hess, les continents sont permanents tandis que les océans sont éphémères : ils font l'objet d'un recyclage permanent.

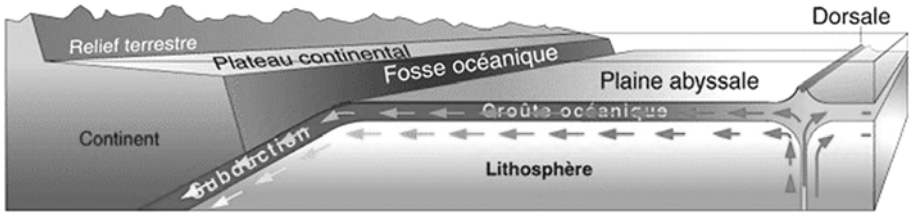

Sea floor spreading de Hess

L'hypothèse de Hess sera vérifiée par ceux qu'on n'attendait pas, les paléomagnéticiens, qui sont des spécialistes des champs magnétiques fossiles. Lorsqu'une lave en

fusion se met en place, les cristaux ferromagnétiques qu'elle contient s'orientent vers le nord comme autant de petites boussoles. Quand la lave se solidifie, les cristaux restent fixés dans cette position. On sait qu'au cours des temps géologiques de nombreuses inversions des pôles magnétiques ont eu lieu, le Nord devenant Sud et vice versa. À l'époque de Hess ces inversions étaient bien connues et datées.

Au cours de ses campagnes, entre autre matériel, le bateau d'Ewing traînait sur le fond des magnétomètres qui avaient accumulé une énorme quantité de données. Lorsqu'elles furent exploitées, aux alentours de 1966, on vit apparaître sur les cartes du fond des océans une véritable « peau de zèbre » dont les rayures parallèles entre elles correspondent aux changements de sens du champ magnétique. Chaque période paléomagnétique comporte deux rayures égales et disposées de façon symétrique par rapport à la dorsale.

La théorie du tapis roulant était vérifiée et on pouvait même calculer la vitesse d'expansion de la croûte qui, suivant les océans, varie de 2 cm par an pour l'Atlantique à 20 cm par an pour le Pacifique. L'argument était convainquant : verticalistes et immobilistes basculèrent, convertis par les zébrures magnétiques du fond des océans. Ainsi prit fin une polémique qui avait duré pendant près d'un siècle et enflammé la communauté scientifique.

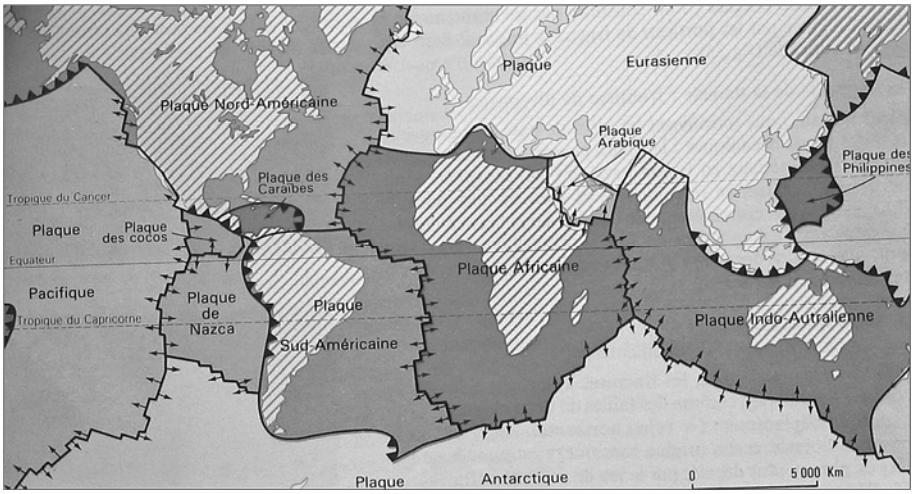

Les plaques (1967, Xavier Le Pichon, théorie synthétique)

La théorie de la tectonique des plaques a été formulée de façon synthétique en 1968 dans deux articles publiés, l'un, par un Américain, W. Jason Morgan, l'autre, par un Français, Xavier Le Pichon. Le principe du modèle accepté par tous est simple : la surface de la Terre est un puzzle constitué par une dizaine de radeaux, les plaques, qui sont en mouvement sur l'asthénosphère visqueuse. Elles entraînent dans leur dérive les continents qui y sont insérés. Les frottements entre les plaques produisent les séismes ; les collisions donnent les montagnes ; les magmas remontant par des crevasses constituent les volcans. Une plaque comporte à la fois de la croûte continentale et de la croûte océanique, contrairement à l'hypothèse de Wegener qui, lui, n'envisageait que la mobilité des continents.

L'Atlantique, qui n'a pas de fosse, s'élargit tandis que le Pacifique, où l'enfouissement est plus rapide que l'expansion, rétrécit. L'Amérique s'éloigne de l'Europe et vogue vers la Chine. L'océan Indien, plus complexe, est en plein bouleversement.

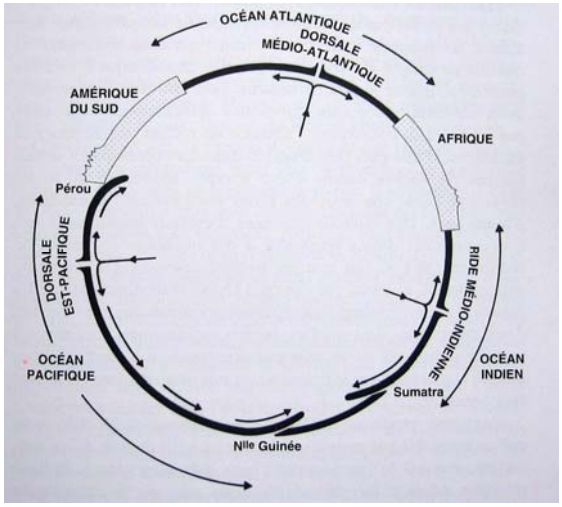

Mouvements des plaques (d'après C. Allègre)

L'exploration des grands fonds

L'histoire de la Terre étant inscrite au fond des océans, les hommes, qui sont d'incorrigibles curieux, sont allés sur place vérifier les hypothèses élaborées à partir des données géophysiques récoltées en surface.

La dorsale océanique

En 1973 et 1974, la campagne océanographique *Famous* dirigée par Xavier Le Pichon amena des équipes françaises et américaines par 3 000 m de fond sur la dorsale atlantique à environ 700 km au sud-ouest des Açores. Le bathyscaphe français *Archimède*, qui avait déjà fait ses preuves en 1962 par 9 500 m de fond dans la fosse du Japon, ainsi que les soucoupes *Cyana* et *Alvin* plongèrent cinquante et une fois sur le rift, là où les plaques s'écartent. Les océanautes purent à loisir contempler des paysages d'un autre monde, des coulées de basalte noir, des fontaines de laves issues du réservoir magmatique et rejetées par des fissures. Ils firent d'abondantes moissons de roches fraîchement « sorties du ventre de la Terre et figées dans la nuit de l'océan », basalte mais aussi manganèse d'origine hydrothermale.

Ils ne furent témoins d'aucune éruption ni dislocation de la croûte : « La croûte s'étire, se distend, se craquelle, se fend, les fissures s'ouvrent jusqu'à la poche de magma à quelques kilomètres de la surface. Lorsque la pression est suffisante la lave monte et s'étale dans la fissure qu'elle efface » (Le Pichon).

Pendant plus de vingt ans, les campagnes se succédèrent sur toutes les dorsales de la Terre et révélèrent de nombreuses sources hydrothermales, dames blanches de carbonate de calcium laissant échapper des fluides à 285 °C, fumeurs noirs hauts de dizaines de mètres dont les cheminées ramènent des eaux chargées de sulfures métalliques et de gaz : méthane, monoxyde de carbone, sulfure d'hydrogène. S'infiltrant par les fissures, l'eau de mer descend jusqu'au réservoir magmatique à 3 km puis remonte brûlante et minéralisée. On estime qu'il suffit de 8 Ma pour que toute l'eau des océans soit ainsi régénérée dans les profondeurs de la Terre.

Près des sources hydrothermales, au milieu des déserts basaltiques de certaines dorsales, les explorateurs du fond de la mer découvrirent avec surprise des oasis

grouillants d'une vie exubérante. Vers tubicoles de 1 m de long, moules géantes, crevettes aveugles... tous ces animaux étranges et inconnus en surface ont des caractères primitifs et se seraient séparés des formes voisines il y 200 Ma, peut-être plus. En l'absence de lumière, ce qui exclut la photosynthèse, ces peuplements inféodés au fond vivent aux dépends de bactéries chimio-synthétiques, qui sont le premier niveau des chaînes alimentaires de ces étranges communautés hydrothermales.

Les grandes fosses

Les grandes fosses océaniques, telles que celles qui bordent l'Ouest de l'Amérique et les grands arcs insulaires d'Asie, sont des zones de contact de plaques en compression. Dans un mouvement descendant, ou « subduction », la plaque océanique basaltique lourde plonge sous une plaque continentale granitique plus légère.

En 1985, lors de la campagne franco-japonaise *Kaïko*, le *Nautile* descendit jusqu'à 6 000 m dans les fosses du Japon afin de vérifier la réalité de la subduction. Au cours de vingt-sept plongées, les scientifiques étudièrent les roches, les fluides, la faune, l'activité séismique ; ils mesurèrent les températures et la gravité.

Plongeant sous le continent à partir de la fosse, la lithosphère marine se coude pour s'enfoncer sous la lithosphère continentale suivant une oblique, le plan de Bénioff. Sur cette marge continentale active étudiée par la mission, la plaque pacifique est avalée depuis 100 Ma à la vitesse de 10 cm par an ce qui représente 10 000 km engloutis sous le Japon. Le long du talus, les océanautes observèrent de nombreuses avalanches de sédiments d'origine continentale qui, enfouis avec la plaque plongeante, assurent la lubrification du plan de subduction par les boues gorgées d'eau.

Des frontières dangereuses

Les montagnes

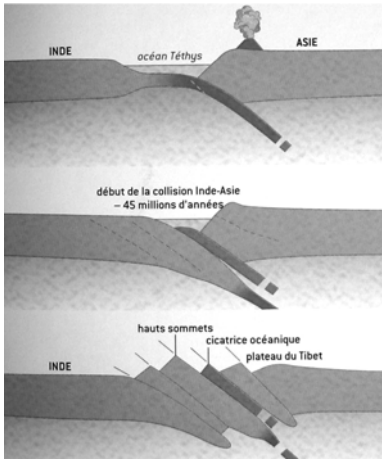

L'Himalaya, chaîne de collision (en haut, subduction ; en bas, collision)

Les marges actives, frontières convergentes entre deux plaques, sont des zones dangereuses. Elles sont le siège d'un volcanisme intense : c'est à leur niveau que se forment les montagnes et que se concentre l'essentiel de l'activité séismique de la Terre. Lors de l'affrontement des plaques, les couches de roches superficielles sont fortement comprimées : lorsqu'elles sont suffisamment plastiques, elles se plissent, s'empilent et forment des montagnes.

Parmi les montagnes récentes, les chaînes circum-pacifiques ont une origine différente des chaînes intracontinentales, Alpes et Himalaya.

Les Cordillères américaines sont des chaînes de subduction résultant de la poussée du plancher océanique de la plaque pacifique qui plisse et épaissit à son contact la croûte continentale de la plaque américaine.

Les Alpes et l'Himalaya sont des chaînes de collision qui naissent de la rencontre brutale de deux continents dérivant passivement au gré des plaques qui les portent. Il se produit d'abord une subduction classique, puis, la poussée continuant, une collision des deux marges continentales qui se plissent. On retrouve, pincées dans les montagnes,

à la suture des anciens continents, des roches « qui ont un parfum océanique » (C. Allègre). C'est ainsi que, de la frontière franco-italienne à l'Himalaya, se succèdent des roches vertes, des basaltes en *pillow lavas* et de la serpentine nés au fond d'une Thétis aujourd'hui disparue. La forme arquée des Alpes est due à la pression de l'Italie qui appartient à la plaque africaine et qui, telle un doigt tendu vers le nord, s'enfonce dans l'Europe.

Les séismes

C'est dans les zones de compression, grandes fosses et montagnes intracontinentales, que se produisent les séismes les plus destructeurs.

Tel un ressort tendu qui lâche brusquement, un séisme correspond à la libération brutale de l'énergie accumulée pendant des milliers d'années au niveau de la zone de contact entre deux plaques. Le séisme du 26 décembre 2004, qui causa un effroyable *tsunami* et fut à l'origine d'une catastrophe humanitaire avec environ 300 000 morts autour de l'océan Indien, est dû à la plongée de la plaque indienne sous la petite plaque de Bornéo. En quelques minutes un décrochement de 10 à 15 mètres se propagea le long d'une ligne de subduction de 1 200 km.

Les volcans

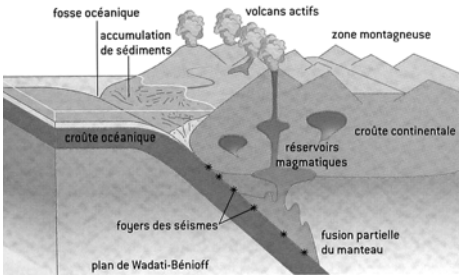

Comme la carte de la séismicité avec laquelle elle coïncide, la carte du volcanisme dessine les limites des plaques.

Les volcans « rouges », qui vomissent calmement des laves basaltiques, sont caractéristiques des dorsales, qu'elles soient immergées ou non – Islande, Éthiopie, Kenya. Ils représentent en volume l'essentiel de l'activité volcanique du globe car ils sont en état d'éruption permanente.

Au niveau des zones de subduction, – ceinture de feu du Pacifique, arc Caraïbe, Méditerranée, – l'enfouissement de la lithosphère océanique provoque la fusion des roches qui la composent ; elles remonteront vers la surface sous la forme de laves après s'être enrichies en traversant la lithosphère continentale. Volcans « gris » cracheurs de cendres aux laves andésitiques, explosifs et dangereux comme le mont Sainte-Hélène aux États-Unis, les plus hauts sommets des chaînes américaines qui dominent les fosses du Pacifique sont des volcans de subduction.

Le visage changeant de la Terre

Il est probable que, entraînés par les plaques elles-mêmes mues par le flot des dorsales, les continents valsent depuis très longtemps, peut-être depuis 2 500 Ma. Dans cette hypothèse, ils auraient fait plusieurs fois le tour de la Terre, sont passés par les pôles, ont doublé l'équateur ou bien se sont attardés dans des régions tempérées avec les changements climatiques et biologiques que ces voyages impliquent. Tels des bateaux à la dérive, les continents se sont soudés quand les plaques convergeaient, puis les supercontinents ont été morcelés lorsqu'elles divergeaient. La datation du fond des océans actuels permet de remonter le temps et de reconstituer avec certitude le visage changeant de la Terre depuis un peu plus de 200 Ma.

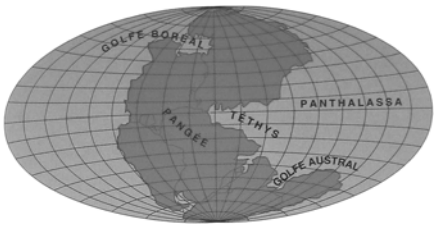

À la fin du Primaire les terres émergées étaient groupées en un seul continent, la Pangée, un peu différente de celle qu'avait imaginée Wegener. Elle regroupait au Nord la Laurasia – Amérique du Nord et Eurasie – et, au Sud, le Gondwana – Amérique du Sud, Afrique, Australie et Antarctique. Une mer unique, la Téthys, s'enfonçait en coin dans l'Est du continent. Toute l'histoire est ensuite dominée par la fragmentation de la Pangée.

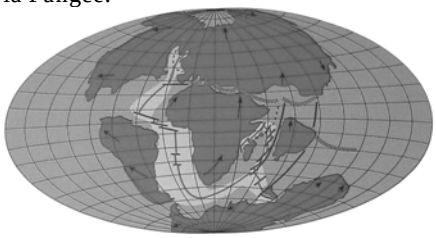

Au Secondaire, de -245 Ma à -65 Ma, l'Atlantique s'ouvre, d'abord au sud séparant l'Amérique du Sud de l'Afrique, puis au nord entre l'Amérique du Nord et l'Eurasie. Poussée par l'activité de la dorsale de l'océan Indien, l'Inde, qui se détache de l'Afrique, entame une lente remontée vers le nord.

De -65 Ma à -2 Ma, nous sommes au Tertiaire. L'Atlantique continue de s'élargir : Madagascar quitte l'Afrique et l'Australie se détache du continent Antarctique. Le continent africain, qui était en contact avec l'Europe au niveau de l'Espagne, oscille comme un gigantesque pendule. Lorsqu'il entre en collision avec l'Europe, il ferme la Téthys et donne naissance aux Alpes dont les plis se couchent vers le nord.

Vers -40 Ma, le continent indien, passager de sa plaque, aborde l'Asie au niveau du Tibet. La collision fut gigantesque puisque l'Inde a pénétré de 2 000 km dans l'Eurasie. De grandes vagues de croûte se dressent, entraînant jusqu'aux 8 000 m de l'Himalaya les fossiles marins de l'ancienne Téthys.

Entre -30 et -15 Ma, éperonnées par l'Afrique, la Corse et la Sardaigne se détachent du continent et dérivent vers le sud-est suivant un arc de 45 °.

Il y a 5 Ma, une fermeture provisoire de Gibraltar a provoqué l'assèchement de la Méditerranée sur le fond de laquelle se sont déposées les énormes couches de sel qui y dorment toujours. Quand la communication avec l'Atlantique se rétablira, elle mettra un siècle à se remplir.

À -3,5 Ma, de violentes éruptions volcaniques créent l'isthme de Panama qui réunit les deux Amériques.

Actuellement l'Amérique continue de s'éloigner de l'Europe et l'Inde accentue sa pression sur l'Asie ce qui provoque de violents séismes. L'Australie devenue indépendante remonte à son tour vers le nord où elle rencontrera les îles de la Sonde ; sa collision avec la Chine ferait naître un nouvel Himalaya.

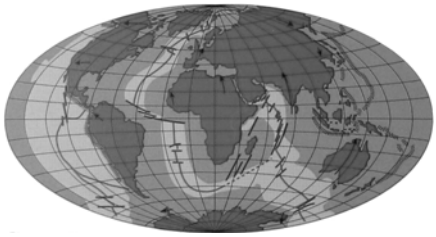

On peut logiquement prévoir que le Rift africain qui, sur plus de 4 000 km de long, est un océan en formation, va détacher un grand pan d'Afrique de l'Est et que la mer Morte, en s'élargissant, va éloigner la péninsule arabique de l'Afrique.

Conclusion

La tectonique des plaques est donc un modèle universel unificateur qui a donné toute sa cohérence aux sciences de la Terre. Les courants de convection, moteurs de

la dérive déjà entrevus à la fin du XIX^e siècle, ont été confirmés : la Terre doit en effet évacuer la chaleur dégagée par les éléments radioactifs piégés en profondeur. Entre la surface froide et le noyau brûlant, le manteau est animé de grands mouvements de brassage qui amènent les roches chaudes vers la surface au niveau des dorsales.

L'histoire de cette théorie, quant à elle, illustre jusqu'à la caricature la démarche hésitante de l'aventure scientifique faite de longues périodes de stagnation entrecoupées de fulgurantes accélérations. Ces avancées résultent du travail de fourmi de centaines d'acteurs anonymes et de quelques personnalités ayant l'esprit de synthèse et le courage de s'affirmer face aux idées reçues.

Anne SOHIER-MEYRUEIS

SEANCE PRIVEE DU 6 AVRIL 2007

Plongée vers le nanomonde

Le préfixe « nano » est de plus en plus employé : nanomatériaux, nanomonde, nanotechnologies, nanosciences mais aussi nanoenjeux ou même nanodéfis ! Nano est un préfixe venant du grec n£nnoj, « excessivement petit ». La langue française en a tiré le mot « nain ». Les scientifiques l'utilisent pour caractériser une unité très petite : la nanoseconde (ns) ou le nanomètre (nm), par exemple, correspondant à une seconde ou un mètre divisé par un milliard. Le millimètre est la taille d'insectes comme la coccinelle. Le millième de millimètre est un micromètre, ou micron. C'est encore accessible à nos sens : un cheveu a un diamètre situé entre dix et cinquante microns, les globules rouges du sang ou les pollens ont un diamètre de quelques microns. Nous sommes encore loin de l'échelle atomique : un cube dont le côté mesurerait un micron contiendrait quelques dizaines de milliards d'atomes et serait donc considéré, par des physiciens, comme un solide à notre échelle.

En divisant ce micron par mille, nous obtenons un nanomètre. Nous avons quitté le monde directement accessible à nos sens et c'est une des raisons pour laquelle le nanomonde n'a fait que très récemment son entrée parmi nous : il a fallu attendre d'avoir mis au point des appareils permettant de l'observer pour le comprendre. Nous n'avons pas pour autant atteint l'échelle atomique. Un cube dont le côté serait égal à un nanomètre contiendrait de l'ordre d'une centaine d'atomes et on pourrait donc définir le nanomonde comme le domaine intermédiaire entre les atomes individuels et les solides.

On peut dater l'intérêt des scientifiques pour le nanomonde : en 1959, Richard Feynman, un très grand physicien américain, prononça une conférence restée célèbre et dont le titre était *There's plenty of room at the bottom*, qu'on pourrait traduire « Il y a beaucoup de place tout en bas ». Cette conférence mérite qu'on s'y arrête car elle décrit déjà tout ce qui se fait actuellement. En premier, Feynman s'intéressait à la miniaturisation des objets et soulignait qu'aucune loi physique ne s'oppose à ce qu'on écrive toute l'*Encyclopædia Britannica* – vingt-quatre gros volumes – sur la tête d'une épingle. Il voyait plusieurs intérêts à cette manipulation : tout d'abord, faire tenir toutes les connaissances humaines en un volume très petit et facilement reproductible. Il faisait d'ailleurs remarquer, en comparant la taille de l'ADN – quelques nanomètres – au nombre d'informations qu'elle contient, que la nature sait déjà faire cela dans les êtres vivants. Ensuite, il voulait surtout améliorer les ordinateurs : 1959, c'est le début de la fabrication de gros ordinateurs, mais ceux-ci tiennent une place impressionnante, souvent des pièces entières. Le résultat est qu'ils sont lents en raison des grandes

distances séparant deux points du calculateur, et chers car ils nécessitent beaucoup de matières premières et, surtout, consomment énormément d'énergie et chauffent beaucoup. Là aussi, il faisait remarquer que le cerveau est un ordinateur beaucoup plus puissant que ce qui était connu, bien que nettement plus petit. Cette remarque est d'ailleurs toujours valable : le cerveau reste l'ordinateur le plus miniaturisé, malgré tous nos efforts pour l'imiter. Enfin, il soulignait l'intérêt de machines très petites pouvant opérer à des échelles nanométriques : en particulier, il parlait des applications médicales en suggérant qu'au lieu d'ouvrir le corps d'un patient, on pourrait peut-être faire rentrer le chirurgien dans le corps ! Nous n'en sommes pas si loin.

Au passage, il indiquait que ces nano-objets, dont la taille approcherait celle des atomes, auraient des propriétés différentes car obéissant à d'autres interactions que les objets macroscopiques : d'une part parce que leur surface deviendrait proportionnellement importante et d'autre part parce que la physique classique ne serait plus qu'une approximation et qu'il faudrait faire intervenir la mécanique quantique.

En fait, insistait-il, nous sommes limités dans ces recherches non pas par les lois de la physique mais par nos capacités à observer ou à créer des objets aussi petits. Et de proposer, en conclusion, des recherches intensives sur les microscopes de tout genre. Vingt ans après, c'était chose faite avec le perfectionnement remarquable des microscopes électroniques et, surtout, avec l'invention du microscope à effet tunnel, qui valut à ses inventeurs le prix Nobel.

Ce que Richard Feynman n'avait pas prévu, c'est l'essor fulgurant de ces recherches. Remarquons le démarrage rapide des États-Unis, vite rattrapés puis dépassés par le Japon ; l'Europe tient une place honorable mais qui gagnerait à être renforcée. En effet, le chiffre d'affaires généré par les nanotechnologies augmente exponentiellement et dépassera les mille milliards de dollars dès 2010. Tous les secteurs d'activité sont concernés : je parlerai principalement ici des nanomatériaux et de la nanoélectronique.

Pourquoi donc les nanomatériauxs ont-ils des propriétés différentes des solides plus volumineux faits avec les mêmes atomes ? Et quel est leur intérêt ?

Dans un solide à notre échelle, chaque atome est entouré par des atomes avec lesquels il interagit : or ces interactions changent les propriétés par rapport à un atome individuel. Par conséquent, les propriétés d'un solide sont la conséquence de la nature des atomes qui le composent et des interactions entre ces atomes. Tout cela est bien connu et calculable.

Si, maintenant, nous considérons les nano-objets, nous voyons tout de suite que les surfaces jouent un rôle important : cela revient à dire que la plupart des atomes ne sont pas entourés complètement par des atomes mais qu'ils ont aussi un contact avec le vide, ce qui change bien sûr les interactions mises en jeu. Le résultat est un changement des propriétés du corps quand leur taille diminue. Qui plus est, ces propriétés sont modulables en fonction de la taille de l'objet considéré car la proportion d'atomes de surface varie avec la taille. Par exemple, on connaît des corps qui changent de couleur quand leur taille augmente, du moins tant que cette taille reste dans le domaine des nanomètres. Des métaux, comme le cuivre ou l'or, deviennent colorés pour des particules de la taille du nanomètre. Ceci a été utilisé depuis longtemps pour colorer, dans la masse, des verres. Actuellement ceci est utilisé dans les verres photochromes, en particulier pour les lunettes : des nanoparticules de sels d'argent sont dispersées dans le verre. Elles se dissocient sous l'action de la lumière, libérant des agrégats d'atomes d'argent qui colorent le verre ; en l'absence de lumière, l'argent redevient lié dans des sels et la couleur disparaît. Ce procédé est également utilisé pour colorer des céramiques industrielles.

L'effet de taille change aussi les problèmes d'interaction avec le monde extérieur : pour ces corps peu lourds, la pesanteur n'a plus aucune importance. Par contre, des interactions moléculaires deviennent importantes. Je prendrai un exemple un peu amusant, dans le monde vivant : nous avons tous vu des geckos se promener au plafond de nos maisons. On s'est longtemps demandé comment ils faisaient et ce n'est que récemment, en examinant de très près la patte d'un gecko, qu'on a observé l'existence de poils microscopiques recouverts eux-mêmes de spatules de l'ordre de 200 nm. Lorsque le gecko se déplace, ces spatules viennent au contact de la surface avec des distances tellement faibles que les interactions moléculaires entrent en jeu : chacune de ces forces est faible, mais il y a tellement de spatules que cela suffit. Le gecko semble collé à la surface. Des applications de ce phénomène existent déjà, certaines étant évidemment plus sérieuses que celle-ci !

Ces effets de surface se manifestent dans d'autres domaines : la mécanique, l'optique, etc. Dans tous les cas, la création d'effets de surfaces nanométriques apporte une amélioration intéressante des utilisations. La liste serait longue. Intéressons-nous aux surfaces autonettoyantes : on fabrique de telles surfaces artificielles en utilisant les nanomatériaux. Ceci se fait souvent par biomimétisme, c'est-à-dire en imitant la Nature. C'est un enjeu industriel considérable car les applications sont nombreuses : vitres antisalissure, tissus non tachables, peintures faciles à lessiver, revêtements antibactériens. L'exemple naturel est la feuille de lotus : elle est recouverte de nanocristaux de cire qui forment un réseau de piliers ; les gouttes d'eau ne mouillent donc pas cette surface et vont rouler sur la surface, emportant les grains de poussière qui ne peuvent pas adhérer non plus. À la première pluie, la surface de la feuille de lotus sera donc propre. On fait donc la même chose en créant sur la surface à traiter une rugosité nanométrique qui aura le même effet.

Enfin, parlons brièvement de la catalyse. Les meilleurs catalyseurs pour la neutralisation des gaz d'échappement de nos voitures sont des métaux précieux comme le palladium, le platine ou l'iridium présents dans les pots d'échappement dits « catalytiques ». Le phénomène de la catalyse se produit uniquement en surface : il est donc bien évidemment rentable d'augmenter le rapport surface/volume c'est-à-dire efficacité/prix. De plus, l'or qui, à notre échelle, n'interagit pas avec son environnement, devient très interactif sous la forme de nanoparticules : il peut remplacer, pour un prix plus faible, les catalyseurs en platine ou en iridium.

Une autre raison pour obtenir des propriétés nouvelles est qu'à l'échelle du nanomètre le comportement des particules est régi par la mécanique quantique : celle-ci, élaborée au début du XX^{e} siècle, est bien comprise mais va à l'encontre de notre intuition naturelle. La plupart des grandeurs qui nous entourent – énergie, distance, vitesse, etc. – ne varient pas de façon continue : les discontinuités sont évidemment très petites et imperceptibles à notre échelle, ce qui explique que la mécanique quantique date de l'époque où on a commencé à s'intéresser aux modèles atomiques ! Avant, la mécanique classique, qui n'est qu'une approximation de la mécanique quantique, suffisait à expliquer le monde connu. On imagine bien que, dans ce monde discontinu, les propriétés vont être différentes : en particulier, ce monde est probabiliste et non déterministe. Ce qui ne veut pas dire, contrairement à la vision de certains artistes, qu'il est aléatoire et insaisissable ! Ces propriétés quantiques des nanomatériaux sont déjà exploitées, principalement en optoélectronique et en nanoélectronique : nous en reparlerons plus tard.

Enfin, une dernière application des nanomatériaux concerne les composites : on a de plus en plus recours à des corps composés de plusieurs matériaux différents intimement mélangés. Par exemple, les polymères ont des propriétés intéressantes mais

ils sont souvent trop mous : pour les renforcer, on leur incorpore d'autres corps, en particulier des fibres de carbone. Je citerai au hasard les nouvelles voiles de bateau, les raquettes de tennis et, plus sérieusement, les nouvelles tôles pour les automobiles ou les avions. Il est depuis longtemps établi que l'efficacité de ce renforcement varie directement avec la surface de contact entre le polymère et la fibre de carbone. D'où l'intérêt, de nouveau, d'avoir des fibres très minces. Là aussi, la Nature fait cela depuis longtemps : le bois est un merveilleux exemple de composites avec une matrice organique et des renforcements, organiques aussi, dont certains ont l'échelle du nanomètre. L'os aussi a une matrice organique renforcée par des nanoplaquettes d'un composé du phosphore. Les recherches actuelles s'inspirent souvent du vivant mais la découverte, il y a une vingtaine d'années, de nouvelles molécules de carbone, d'échelle nanométrique, a beaucoup contribué à relancer l'intérêt des chercheurs. La première molécule trouvée, le C60 ou fullerène, est composée de soixante atomes de carbone et a la forme d'un ballon de football. Le ballon de rugby existe aussi, le C70 ; et surtout, en 1991, étaient observés, pour la première fois, des tubes de carbone qui font un ou deux nanomètres de large et quelques microns de long. Je n'aurai pas le temps d'en parler aujourd'hui mais je raconterai en commission des sciences toutes les merveilles de ces nouvelles constructions en carbone, résistants mais souples, qui nous ont ouvert des domaines d'application très nouveaux. Entre autres, dans le domaine des nanocomposites.

Passons maintenant au domaine de la nanoélectronique : la course à la miniaturisation est imposée par les besoins de la société. Je prendrai l'exemple des ordinateurs. Nous avons tous des ordinateurs : même si nous pensons ne pas en avoir, notre voiture, notre lave-vaisselle ou autres appareils en possèdent ! Nous avons aussi des cartes à puces, *Vitale* ou bancaires pour ne citer que les plus courantes. Sur celles-ci, des informations sont inscrites sous forme de composants électroniques. Prenons l'exemple de la carte *Vitale* : à ses débuts, elle contenait le nom, le prénom et le numéro de sécurité sociale du propriétaire. Maintenant, on veut inscrire sur la puce toute la vie médicale de l'intéressé, depuis ses premières dents jusqu'à sa dernière maladie ! Et ce, sans changer la taille de la carte. D'une façon générale, on demande à tous ces appareils d'être de plus en plus performants, c'est-à-dire de plus en plus complexes, tout en devenant de plus en plus petits : il n'y a pas de mystère, pour faire tenir de plus en plus de composants dans un volume constant, il faut diminuer la taille de ces composants. D'où cette miniaturisation effrénée ! Rappelons aussi qu'elle permet aux ordinateurs d'être plus rapides, donc plus performants, et de consommer moins d'énergie.

Les ordinateurs ont commencé à se développer dans les années soixante : à cette époque, chaque mois apportait des améliorations aux ordinateurs qui devenaient de plus en plus performants, car les composants devenaient de plus en plus nombreux dans des espaces de plus en plus restreints : la loi de Moore, qui gouverne la micro/nanoélectronique, montre que tous les dix-huit mois le nombre de transistors que l'on peut placer dans une puce électronique est multiplié par deux ! C'est une loi empirique mais qui est remarquablement vérifiée. Cela veut dire que les tailles des transistors, le composant de base de l'électronique, sont passées du centimètre, dans les années 1970, à une taille bien inférieure au micron, quelques dizaines de nanomètres soit une division par un facteur de l'ordre du million en trente-cinq ans. Parallèlement, le prix du transistor est devenu dérisoire : on est parti, en 1973, du prix d'une maison pour atteindre, actuellement, le prix d'un *post-it* ! Et ce n'est pas fini, ni pour la taille ni pour le prix de revient.

Nous sommes arrivés à un niveau où l'on sait déplacer les atomes un par un : on peut donc fabriquer à peu près ce que l'on veut, du moins à l'échelle du laboratoire.

Dans cette sorte de corral pour bestiaux, à l'échelle atomique, les atomes de fer ont été déplacés à l'aide d'un microscope à effet tunnel :

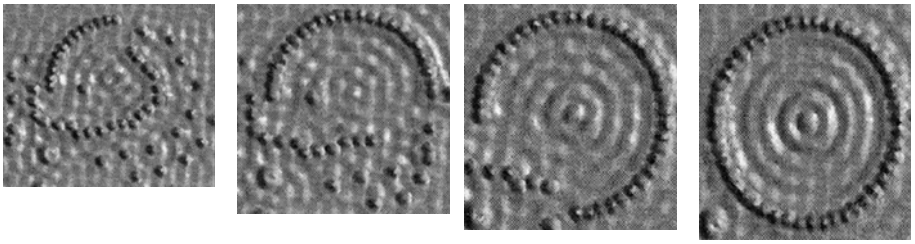

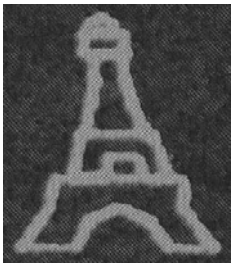

Ou, si nous voulons rester français, cette tour Eiffel obtenue par une oxydation très localisée de la surface. Soulignons néanmoins que ces exploits technologiques, qui permettent aussi de tester la mécanique quantique, ne sauraient se concevoir, pour le moment, à l'échelle industrielle.

En fait, ce qui va limiter la nanoélectronique, ce sont de nouveau les effets quantiques : on arrive à des tailles où les propriétés quantiques deviennent appréciables. Par exemple, l'isolant le plus couramment utilisé dans les transistors, l'oxyde de silicium ou silice, devient conducteur pour des épaisseurs inférieures à quelques nanomètres. Les recherches se portent donc actuellement sur des procédés totalement différents et, de nouveau, nous nous tournons vers la Nature en tentant de la copier.

L'électronique moléculaire essaye de remplacer le transistor classique par une molécule chimique ou biologique fonctionnant comme un interrupteur de courant électrique : la taille du transistor pourrait être divisée par mille, d'où des ordinateurs encore plus petits, plus rapides, moins chers et consommant moins d'énergie. Une autre solution serait d'utiliser les nanotubes comme conducteurs : on sait les moduler de façon à ce qu'ils soient conducteurs ou isolants et ils ont des épaisseurs de l'ordre du nanomètre. Bref, pour revenir à Feynman, il ne semble pas que nous ayons déjà atteint le fond !

Les applications sont innombrables déjà maintenant : en dehors des ordinateurs, qu'ils soient destinés aux calculs ou placés dans tous les appareils qui nous entourent ou utilisés pour les télécommunications, toutes ces nanopuces mènent à des applications dans des domaines variés. Je ne parlerai pas du domaine de la médecine, mais je voudrais dire quelques mots sur ce qu'on appelle *the smart dust* qu'on traduit par « poussière électro-communicante ». Il s'agit d'un ensemble de nanopuces de silicium qui seraient pulvérisées dans l'air ou incorporées dans des matériaux – peintures, textiles par exemple. Elles comprendront des capteurs, des microprocesseurs, des émetteurs et des sources d'énergie : elles seront donc capables de recevoir, de traiter et de transmettre des données. Les applications sont nombreuses : dans le domaine militaire bien sûr – détection de substances chimiques et bactériologiques, détection de mouvements, – mais aussi dans le domaine civil depuis la surveillance de la qualité de l'air jusqu'au suivi médical des patients, en passant par la détection de la fatigue de matériaux. J'ai même vu dernièrement dans un journal qu'on envisageait d'incorporer dans du papier peint des nanoémetteurs de lumière afin d'éclairer des maisons ! Dans le même ordre d'idées, cette miniaturisation intense permet de construire des nanomachines et donc des nanorobots capables de faire un certain nombre de travaux à une échelle jamais envisagée, y compris de la chirurgie simple, pour revenir au rêve de Feynman.

Cette explosion d'applications dans des domaines variés n'est pas sans susciter de nombreuses inquiétudes. Ce qui rend le nanomonde encore plus inquiétant c'est qu'on ne le voit pas. On l'imagine envahissant toute notre vie privée, notre organisme, l'Univers entier : en particulier, les éventuelles manipulations du cerveau figurent en bonne place parmi les mythes qui circulent. Les nanorobots, dont je n'ai pas eu le temps de parler, préoccupent aussi énormément les gens inquiets par l'explosion des nanotechnologies.

Il est certain que la plus grande prudence s'impose : nous créons des matériaux nouveaux dont on ne connaît évidemment pas toutes les propriétés. Nous avons dit que les nanoparticules sont plus réactives que le même matériau à l'échelle macroscopique ; d'autre part leur petite taille les rend faciles à inhaler. L'exemple de l'amiante, qui a d'abord été un matériau miraculeux nous protégeant du feu avant de devenir le fléau que l'on sait, a rendu les gens méfiants, avec raison. Aussi, le principe de précaution s'impose particulièrement ici et des associations officielles ont déjà été créées pour évaluer systématiquement les risques liés à l'utilisation de ces nanomatériaux.

De même, la miniaturisation inspire des craintes sur les possibilités d'atteinte à la vie privée : on utilise déjà des capsules greffées sur des individus pour les suivre, avec leur accord pour le moment. Les possibilités énormes de captage, stockage et émission d'informations posent en effet un problème : mais c'est un problème de société et c'est aux citoyens que nous sommes de le résoudre. Dans le passé, toute nouvelle invention a inspiré des craintes sur son utilisation : mais fallait-il renoncer à la roue, à l'électricité, aux antibiotiques ou aux vaccins ? Encore une fois, toute invention, même bénéfique, peut être mal employée.

Les enjeux des nanosciences et des nanotechnologies sont capitaux : il faut que les populations du monde entier en soient informées et puissent en débattre. La Terre future sera-t-elle enfermée dans une molécule de fullerène ? Il s'agit bien sûr d'une belle image mais qui résume bien ce qui ne doit pas survenir : à nous de promouvoir une utilisation responsable des nanotechnologies.

Geneviève NIHOUL

Le roman médical ou médecine et littérature

La médecine avance sous le masque. Son appareil sophistiqué la garantit du profane. Son cérémonial, avec tout ce qu'il met en jeu, et tout ce qu'il implique, entretient le mystère. Il en va d'elle et de ses servants comme d'une religion. Lorsqu'il intitule un de ses romans *L'Homme au masque blanc*, Franck Slaughter exploite cette orientation. Ce personnage pose l'image inversée de l'homme au masque noir, Zorro, créé en 1919 par J. Mac Culley. Le premier poursuit le mal organique qui affecte l'individu au nom de la vie, le second s'attaque au mal qui affecte le corps social au nom de la justice. L'un à la pointe de l'épée, l'autre à la pointe du bistouri. Maître de la santé, voire de la jeunesse, doté de pouvoirs exceptionnels sur la vie et la mort – autant dire sur le destin, – voici le médecin, héros de notre époque. Il investit la littérature à partir du XIX^{e} siècle jusqu'à l'engouement pour le roman médical qui, dans sa forme populaire, se propage de la Libération à la fin des années soixante. Après les horreurs de la dernière guerre, il maintient la présence de l'humanisme dont on dénonce par ailleurs la faillite. Du malade, son objet autant et d'une autre façon que la maladie, il requiert confiance, docilité, espoir. Celui-ci, justement effrayé par les périls qui le menacent et devant lesquels il se sent impuissant, ne les lui ménage pas. Il répond par un dévouement sans faille, s'investissant *Afin que nul ne meure*, selon l'ouvrage de Maxence Van der Meerch qui développe aussi sa réflexion sur le rôle et le sens de la médecine

dans *Corps et Âme*, en jouant sur cette dualité fondamentale. L'excès même des contraintes pesant sur les hommes d'aujourd'hui expose le médecin à de nouvelles missions, en apparence étrangères à sa compétence, et pour lesquelles, à cette période encore, il est mal préparé. Par exemple, lorsque tel consultant pénètre dans son cabinet mû par le stress, le mal de vivre, la dépression, et non par quelque affection physique identifiable, n'en arrive-t-il pas, malgré lui, poussé par la nécessité, au rôle de confesseur, de directeur de conscience, autrefois dévolu au prêtre ? Cette fonction, qui n'est certes pas nouvelle, revêt cependant des aspects nouveaux. Dans *Le Pavillon des cancéreux*, Alexandre Soljenitsyne prête au vieux Dr Orechtenkov les considérations suivantes : « C'est que, voyez-vous, en fait de maître pour la jeunesse, nous en avons perdu un de très important, le médecin de famille ! Les grandes filles de quatorze ans et les garçons de seize ans ont absolument besoin de bavarder avec un docteur. Et pas à leur pupitre, pas quarante personnes à la fois (d'ailleurs ce n'est pas ainsi qu'on bavarde), et pas non plus à l'infirmerie scolaire où on les reçoit chacun trois minutes [...] De cette façon, non seulement il les prémunira contre les erreurs, les élans mauvais, l'avilissement de leurs corps mais encore toute image qu'ils se font du monde se trouvera purifiée et ordonnée. »

La responsabilité morale du médecin s'accroît d'autant ; elle englobe sa responsabilité scientifique et sa responsabilité sociale. À son pouvoir temporel – l'empire des corps – s'ajoute un pouvoir spirituel, ne le voudrait-il pas. Il régnait sur la chair – ou, du moins, s'y efforçait. Il règne à présent aussi sur les esprits et sur les cœurs. Cette dualité interroge conjointement l'homme et le praticien. Elle donne lieu à de rudes débats intérieurs, comme on le constate chez Cronin. Il n'est plus simplement le savant à qui on a recours pour résoudre les problèmes cruciaux de l'humanité, il est l'instrument même de la Providence, jusqu'à se confondre à elle. Tel est le cas du baron Larrey, médecin militaire renommé, compagnon de toutes les grandes campagnes de l'empereur, qui fut surnommé « la Providence du soldat ». Cela relève de l'histoire mais l'idée demeurera et se manifestera dans les romans à partir de cette date. Pensons, par exemple, à *Madame Bovary*. Emma Bovary s'est empoisonnée. Les efforts désordonnés et incompétents de son mari, le Dr Canivet, et de Mr Homais, l'apothicaire, ne parviennent pas à améliorer son état. Ils se voient contraints de mander le Dr Larivière, une sommité, pour lequel Flaubert s'est inspiré de son père. L'arrivée du Dr Larivière est ainsi décrite : « L'apparition d'un dieu n'eût pas causé plus d'émoi. Bovary leva les mains. Canivet s'arrêta court, et Homais retira son bonnet grec bien avant que le docteur fut entré. » Le médecin, être exemplaire, – pensons au fameux Dr Pascal de Zola, prototype du médecin de famille qui fait référence, et que tout le monde appelle avec amitié « le bon docteur Pascal », – sa valeur se trouve encore renforcée par le fait que c'est dans son domaine que les progrès scientifiques et techniques réalisés au cours d'un peu plus d'un siècle frappent le plus l'imagination.

Dieu mort – selon la prophétie nietzschéenne, – les disciples d'Esculape récupèrent donc la foi à leur profit. Ils l'intègrent à la pratique de leur métier. Aussi, l'opération chirurgicale, avec ses officiants en uniforme, la précision et l'ordonnance de ses rites, la solennité de l'atmosphère dans laquelle elle se déroule, évoque-t-elle à s'y méprendre quelque « messe sans Dieu ». Le roman populaire médical, particulièrement sensible à cet aspect riche de ressorts dramatiques, en a usé d'abondance, entretenant ainsi le mythe et le développant. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les ouvrages de Frank G. Slaughter, Heins G. Konzalic, G. Hafner, E. Seifer, ou même, à un rayon supérieur, ceux de Maxence Van der Meersch, A.-J. Cronin, André Soubiran, etc. Tous les aspects de la médecine y sont représentés : l'organisation hospitalière, dans *Hôpital général* de Slaughter, *L'Hôpital* d'Alfonse Boudard ; le cancer dans *Le Pavillon des cancéreux* de Soljenitsyne, *La Mort du pantin* de Pierre Moustiers, *Un*

cri de Michèle Loriot, porté à l'écran sous le titre *Docteur Françoise Gaillant* ; les épidémies dans *La Peste* de Camus, *Le Hussard sur le toit* de Giono, *Opération épidémie* de Slaughter ; la tuberculose dans *La Montagne magique* de Thomas Mann ; la formation médicale dans *Un grand patron* de Pierre Véry, *Le Destin de Robert Shanon* de Cronin ; l'exercice de la médecine dans *Le Médecin de campagne* de Balzac, *Le Docteur Pascal* de Zola, *Voyage au bout de la nuit* de L.-F. Céline, *Les Hommes en blanc* d'André Soubiran, *Le Livre de San Michele* d'Axel Munthe ; les problèmes moraux, avec *Sept morts sur ordonnance* de Georges Conchon ; l'arrivisme, les tentations et dérives de la médecine, dans *Knock* de Jules Romain ; et la tentation des honneurs avec le professeur Lartoy qui, dans *Les Grandes Familles*, de Maurice Druon, ne songe qu'à succéder au poète Jean de la Monnerie à l'Académie française. Il serait fastidieux de prolonger cette liste.

Qu'il nous soit permis de risquer ici deux observations.

Dans cette énumération rapide, l'on constate que la plupart des auteurs cités sont médecins ou ont commencé des études de médecine pour le devenir. Ils ont souvent exercé : par exemple, Slaughter a été chirurgien militaire. Mais, dans le même temps, bon nombre se présentent comme des croyants et consacrent aux problèmes religieux une part de leur production. Il en va ainsi de Cronin. Dans d'autres cas, l'hôpital, lieu tragique par excellence, permet de poser en termes manichéens l'éternel problème du Bien et du Mal, lequel débouche sur une mystique. Ceci, évidemment, sans préjudice du scepticisme de tradition dans ce milieu ni du courant de la libre pensée qui remonte aux médecins humanistes de la Renaissance, au premier rang desquels figure Rabelais. La littérature finit par assimiler le médecin et le prêtre, encore que le premier ait parfois à payer l'orgueil démiurgique d'avoir voulu se rendre semblable à Dieu. Ces dispositions assurent évidemment la survivance d'une idéologie fondée sur le christianisme. Pour utiliser de préférence des stéréotypes, elle ne réussit que mieux, véhicule privilégié de l'humanisme chrétien ou athée.

En second lieu, il suffit de réfléchir un instant pour découvrir combien les médecins interviennent dans la littérature contemporaine à des degrés divers. Pêle-mêle, citons, parmi les plus grands, poètes et romanciers : Georges Duhamel, André Breton, Louis Aragon, Louis-Ferdinand Céline, Henri Mondor, Jean Freustier et, parmi les contemporains vivants, Jean-Christophe Ruffin, prix Goncourt, Alain Dubos, ancien vice-président de Médecins sans frontières, ou encore Antoine Sénanque, neurochirurgien qui vient de publier *La Grande Garde*, – nom qu'on donne à la garde de neurochirurgie, – qualifié par la critique de « roman noir des hommes en blanc ». Sénanque met en scène le P[r] Vadas, spécialiste de la chirurgie de la moelle épinière, sommité mondialement connue, qui se concentre sur le malade, avec « son histoire, son environnement, son ange même, éventuellement », et il dit de lui qu'il « déchiffre les destins dans les chairs » et, plus loin, parlant d'une chirurgie intuitive, « le chemin de la maladie est la seule voie d'accès aux autres ». Nous sommes là au cœur du problème englobant médecine et fiction romanesque. Encore nous sommes-nous limité au domaine français. Constat troublant. Il s'avère que les personnages de médecins tiennent aussi une grande place dans ce qu'il est convenu d'appeler « la grande littérature », de Marcel Proust à Simone de Beauvoir, en passant par Roger Martin du Gard *(Les Thibault)*, Georges Duhamel *(Chronique des Pasquier)*, Maurice Druon *(Les Grandes Familles)*. D'autre part, la force du mythe médical éclate dans la littérature populaire de grande consommation, en qui certains critiques n'hésitent pas à voir un genre distinct qui s'impose auprès du public par ses stéréotypes, au même titre que le roman policier, le roman d'amour, le roman d'aventures. Le catalogue des éditions Marabout de l'automne 1975 comporte une collection spécifique de « Romans médicaux », présentée par ces lignes : « Cette série groupe des romans décrivant avec réalisme les aléas du monde

médical. Romans humanitaires où les sentiments prennent une place importante ». Au même moment, *Le Magazine littéraire* consacre un dossier au sujet. Le phénomène s'étend même aux publications érotiques de poche, les éditions Eurédif ayant lancé une « Collection Toubib ».

L'écriture serait-elle un prolongement de la pratique médicale ? La plume relaierait-elle opportunément le scalpel ? Existerait-il là quelque tentation vers laquelle il conviendrait de se pencher ? Y songer n'est point absurde. On peut remarquer que ce rapprochement a été fait, en 1849, par le préfacier du *Manuel de clinique médicale* de Hildenbrand, dans une analogie saisissante. Il écrit ceci : « Donner l'intelligence du langage de la nature, et la méthode la plus sûre de l'interroger, c'est le double but de l'enseignement clinique. Les phénomènes morbides par lesquels les maladies se manifestent, c'est-à-dire les symptômes, peuvent être considérés comme des mots au moyen desquels la nature souffrante exprime des idées, c'est-à-dire les affections morbides dont elle est atteinte. Leur ensemble constitue des phrases que l'élève doit savoir lire et comprendre, pour que l'interprétation qu'il leur donne puisse servir à diriger sa conduite ultérieure. » Cela peut aller plus loin puisque J. Revel et J.-P. Peter, amenés à envisager le corps en tant qu'objet nouveau de l'histoire, concluent leur ouvrage *Le Corps. L'Homme malade et son histoire* par ces lignes : « Si l'histoire est devenue le mythe qui permet depuis deux siècles aux sociétés occidentales de se penser, elle continue de s'interroger, à travers sa relation hésitante à la maladie et au corps, sur l'origine et le statut même de son langage ». Cette problématique de l'histoire vaut sans doute aussi pour la littérature dans la mesure où, dans sa modernité, principalement en poétique, elle tend à restituer au corps une place privilégiée et à s'interroger, à se déterminer par rapport à lui. Cela est vrai déjà d'Antonin Artaud chez qui l'entreprise révolutionnaire de l'écriture passe par un affranchissement singulier : « L'homme est malade parce qu'il est mal construit. Il faut se décider à le mettre nu. [...] Lorsque vous lui aurez fait un corps sans organes alors vous l'aurez délivré de tous ses automatismes et rendu à sa véritable liberté. » *(Pour en finir avec le jugement de Dieu)*. Cela l'est aussi d'un poète tel que Bernard Noël dont les titres de certains recueils parlent d'eux-mêmes : *Extraits du corps*, *La Peau et les Mots* ; ou encore Jean Tortel auteur d'un *Discours des yeux*. S'agit-il, dans tous les cas, d'un processus métaphorique établissant entre corps et langage un battement créatif ? Cette prise de conscience et cet investissement signifient-ils autre chose et doivent-ils se lire autrement ? Nous n'irons pas au-delà de l'interrogation car le champ contemporain de l'écriture cherche à définir là certaines de ses assises par un travail non encore achevé, et dont on ignore quelles voies singulières il empruntera.

Quoi qu'il en soit, jamais le prurit de l'écriture n'avait été porté à ce point parmi la gent médicale, tant il est vrai qu'en librairie le sujet fait recette. Tous les grands patrons – ou presque – rédigent des ouvrages de vulgarisation destinés au grand public. Ils expriment non seulement le fruit de leur expérience professionnelle, ou des positions critiques à l'endroit de l'institution, mais la philosophie générale à laquelle ils sont parvenus. Or, la parole du médecin, en tant que telle, force l'audience et la dispose. Au nombre de ceux qui connurent un vif retentissement, signalons : *Le Mandarin aux pieds nus* d'Alexandre Minkowski, *Grandeur et Tentations de la médecine* suivi de *L'Homme changé par l'homme* de Jean Bernard, *Les Médecins* puis *Le Malade* de Jean-Paul Escande, *La Puissance et la Fragilité* de Jean Hamburger... la liste s'allonge chaque jour. On peut se demander si cette prolifération traduit seulement une politique éditoriale prompte à saisir les « bonnes cibles » et à en tirer profit ; si elle manifeste le souci, plus ou moins clair, d'exercer un pouvoir et de se poser en conscience d'une époque trop incertaine sur ses valeurs. N'y aurait-il pas, pour une profession aussi complexe et fondamentale, nécessité de se penser hors de son champ opératoire, de

se comprendre dans le prolongement même de son geste, et d'expliquer par l'exemple de la fiction son articulation à la société ? Écoutons Antoine Thibault, interne des hôpitaux, aux prises avec sa conscience professionnelle : « Je suis terriblement esclave de ma profession, voilà la vérité, songeait-il. Je n'ai plus jamais le temps de réfléchir... Réfléchir, ça n'est pas penser à mes malades, ni même à la médecine ; réfléchir, ce devrait être : méditer sur le monde ». Besoin ou nécessité ?

En son temps, Diderot remarquait : « Il n'appartient qu'à celui qui a pratiqué la médecine pendant longtemps d'écrire de la métaphysique ». Il existerait donc un regard médical porté sur le monde, le lisant, le déchiffrant, et le prenant en compte d'une certaine manière. Le phénomène de médicalisation de la société contemporaine, stigmatisé par de nombreux auteurs, comme Yvan Illich, ne s'effectuerait pas uniquement par l'exercice du métier, mais aussi par ses interprétations littéraires et philosophiques dont les médias se font volontiers l'écho. Cependant, cette période faste s'achève. La médecine est malade. Malade d'elle-même. De son propre succès, peut-être. Elle n'échappe point au climat de crise de l'époque contemporaine, lequel l'oblige à reconsidérer ses propres valeurs : on l'a bien vu à propos des remous causés par la médecine conventionnée, la contraception, ou l'avortement, aujourd'hui les soins palliatifs, l'euthanasie, la drogue. L'antique définition, qui voit en elle l'art de conserver la santé et de guérir les malades, ne semble plus suffire. Malgré le succès remporté à la télévision par la série *Urgences*, de tels symptômes ne trompent pas. Ils sont la conséquence de l'évolution fulgurante et plurielle qui nous déstabilise. Le mal affecte le corps médical, concurrencé par des pratiques qui lui échappent, voire le contestent. Le passage de la profession libérale à la fonctionnarisation coupe les ailes de l'inspiration. L'Administration n'a jamais engendré le moindre élan créateur. Le fonctionnaire n'est pas un sujet digne d'intérêt sinon pour nourrir la dérision d'un Courteline. Le cabinet de groupe dans lequel le médecin est son propre employé avec découpage horaire et distribution rationnelle du travail correspond à notre temps mais nous éloigne à grande vitesse du modèle du D^{r} Pascal, de la médecine de proximité ancrée dans l'humus de la vie. Quel romancier trouverait dans ce morne exercice un sujet captivant ? La réalité s'inscrit en faux derrière la belle apparence encore entretenue par les grandes premières chirurgicales, les découvertes spectaculaires des chercheurs, les prouesses technologiques. Le journalisme y trouve son compte, pas la littérature. Le roman médical disparaît pour des raisons identiques à celles qui ont conduit à la disparition du roman d'aventure. Dans le monde de Jules Verne on peut inventer, imaginer, célébrer les aptitudes de l'homme parce qu'il est au centre de l'histoire. Mais le cosmonaute, prisonnier de la robotique, de l'informatique, écrasé par l'excès de technologie, n'a pas donné un seul roman digne d'intérêt. Il y a aussi, dans cette affaire, la faute de médias trop enclins, par métier, à privilégier le sensationnel, lequel éblouit dans l'instant, au détriment de l'essentiel laissé dans l'ombre. Il est bon d'évoquer ici *Le Meilleur des Mondes* d'Aldous Huxley, dans lequel la vieillesse et la maladie ont disparu, mais aussi, avec elles, la poésie, la dimension proprement humaine de l'écriture. Quand les oiseaux ne chantent plus, la page reste blanche. Alors, au-delà des pouvoirs menacés de la fiction, n'ayons garde d'oublier une évidence : si la médecine court un danger, chacun de nous le court avec elle. Je retiendrai avant de conclure cette citation du livre de François de Closets, *En danger de progrès*, qui brosse ce tableau du présent et de l'avenir : « Le corps médical est devenu une armée au service de la Nation et cimentée par son armement lourd : hôpitaux, matériels coûteux, laboratoires de recherche, ordinateurs, etc. L'armée fait la guerre qu'elle peut mener avec son armement, mais c'est la société qui le lui donne et définit la stratégie. » Quand on passe de l'individu à la Nation, quand on délaisse le malade particulier au profit du groupe, quand l'initiative personnelle est bloquée par les

contraintes de l'ensemble, le fonctionnement paraît certes plus efficace mais il devient esthétiquement inintéressant. La médecine cesse d'être un art avec tout ce que cela comportait de finesse, de compréhension, de talent, de psychologie, de vocation enthousiaste et de générosité. La lumière ne féconde plus les mots. Le pouvoir glacé du scialytique n'efface pas le soleil. Ce qu'on gagne en efficacité, on le perd en émotion. Quel que soit le génie de l'écrivain, il ne trouve plus dans cette évolution technologique de quoi faire vibrer sa plume et, partant, le cœur de ses lecteurs. S'il ne s'agissait que de la disparition d'un sujet, de l'altération d'un thème qui fut à la mode, ce ne serait pas d'une grande importance. Après tout, cela s'est déjà produit au cours de l'histoire en fonction du changement des goûts et des mœurs. En la circonstance, l'enjeu me paraît plus grave car les écrivains sont les intercesseurs irremplaçables des fondements mêmes de la société au premier rang desquels figure l'art de soigner, au même titre que celui d'enseigner ou celui de juger. L'écriture accompagne, révèle, prolonge. Elle porte à la connaissance, rend son objet sensible au profane. Elle est instrument de savoir et de rêve. À la jonction des deux rayonne la culture.

Jean-Max TIXIER

Juan Fernandez, pilote des mers du Sud

On ne sait presque rien aujourd'hui de ce navigateur espagnol. Les dictionnaires rappellent seulement qu'il découvrit au large du Chili une île où séjourna, au début du XVIII^e^ siècle, le modèle vivant de Robinson Crusoé. Mais on ignore tout le reste, notamment les actions qui avaient fait sa notoriété à l'époque de la Conquête. L'absence de biographie m'a conduit à rechercher dans les chroniques de l'époque quelques renseignements fiables sur ce personnage qui fit jadis parler de lui et dont le souvenir s'est vite effacé.

Le contexte historique

1563. Philippe II règne depuis sept ans sur un empire qui s'étend du Colorado au territoire du Chili que les *conquistadores* ont rebaptisé la Nouvelle-Estrémadure. Cette terre lointaine, occupée militairement, n'est pas encore pacifiée. Face aux guerriers araucans qui leur ont opposé une résistance farouche, les forces espagnoles ont dû se replier sur la rive droite du fleuve Biobio qui va marquer pendant près de trois siècles la frontière entre les belligérants.

Si les troupes d'occupation piétinent, la jeune colonie a du mal elle aussi à prendre son essor. Ces terres pourtant fertiles arrivent tout juste à assurer la survie de trois mille colons dont les fermes sont incendiées et les champs dévastés par un ennemi insaisissable. Après vingt ans de combats incertains, les conquérants de la deuxième génération n'ont plus cette superbe qu'affichaient leurs aînés « ivres d'un rêve héroïque et brutal ». Mal nourris, mal vêtus, vivant dans l'insécurité, ils se sentent les délaissés de l'empire.

Il est vrai que la distance qui sépare Santiago de Lima, la capitale du vice-royaume, est un grave handicap. Pour les nouveaux habitants du Chili le salut ne peut venir que de la mer. Or, sur le trajet qui va du port de Callao à celui de Valparaiso, un régime de vents violents soufflant sans répit du sud au nord oblige les bateaux à naviguer de jour, vent debout, sans jamais perdre de vue les côtes, et à relâcher la nuit dans des abris naturels. Si bien que, dans les conditions les moins défavorables, l'aller dure environ six mois tandis que le retour, vent en poupe, s'effectue en une trentaine de jours. Ces liaisons trop espacées ne suffisent plus à soutenir l'effort de guerre. « La

plus pauvre de mes colonies me coûte l'élite de mes capitaines », constate Philippe II qui sait par ailleurs que le sol ne peut fournir au Trésor espagnol aucune contrepartie en or. Colons et soldats, en proie au doute, en sont à se demander s'ils ne vont pas être abandonnés par la mère patrie.

L'exploit de Juan Fernandez

Dans ce climat de profonde inquiétude éclate une stupéfiante nouvelle qui se répand comme une traînée de poudre : le galion de Callao, qu'on n'attendait pas avant la fin de l'été austral, a touché Valparaiso le 27 novembre 1563, après trente jours de voyage. Ce n'est pas un mirage, le navire est bien là avec sa cargaison de vivres, d'arquebuses, de mousquets et cent soldats armés de pied en cap. Après la surprise vient la liesse. Du coup, l'espoir renaît dans la population qui craignait de finir oubliée entre l'immense océan et la barrière andine, car l'auteur de cet exploit s'appelle Juan Fernandez. L'amirauté le considère comme le meilleur pilote des mers du Sud. Ce marin au métier éprouvé se dit capable de renouveler sa prouesse, voire d'assurer trois ou quatre rotations par an au lieu d'une.

S'il a pu effectuer ce parcours en un mois seulement c'est grâce à son intuition et à sa grande expérience de la mer. Ayant dû lutter, au cours de précédents voyages du Pérou au Chili, contre les éléments déchaînés qui avaient entravé la marche du navire, le pilote espagnol supposa qu'en s'éloignant des côtes, plein ouest, il finirait par trouver en haute mer une zone moins soumise au courant et au vent provenant des régions australes, puis des brises portantes qui le ramèneraient plus vite vers le sud. Par bonheur les faits confirmèrent en tous points son audacieuse hypothèse. Mais, de retour à Lima, soupçonné d'avoir signé un pacte avec le diable, celui qu'on surnommait déjà « le Sorcier » dut se justifier devant le tribunal de l'Inquisition. C'est son journal de bord, où chacune des manœuvres avait été consignée, qui le sauva du bûcher.

La découverte de cette route maritime, plus longue mais beaucoup plus rapide que la voie ordinaire, eut un grand retentissement. Ce nouvel itinéraire fut aussitôt suivi par les navires marchands, fit la fortune des armateurs et consolida la réputation du pilote. Et c'est ce que l'histoire a retenu de lui.

La rareté des témoignages

Les chroniqueurs du XVI^e^ siècle sont avares d'informations à son sujet. Martín de Navarrete se limite à écrire : « Capitaine très expérimenté dans les mers des Indes occidentales, il fut le premier à s'avancer vers le sud en abrégeant le temps de la navigation », mais ne mentionne ni la date ni le lieu de sa naissance. Garcilaso de la Vega le cite dans ses *Commentaires royaux* et ignore lui aussi son origine. Certains le font naître à Carthagène en 1536, sans préciser s'il s'agit du port méditerranéen ou du port colombien. D'autres pensent qu'il est fils de Séville comme bien des navigateurs qui partirent pour le Nouveau Monde en quête de fortune et de gloire. D'une manière générale les faits qui précédèrent son exploit sont à peine esquissés, datés de façon arbitraire et présentés de façon si confuse qu'on risque de les attribuer à d'autres personnes portant les mêmes nom et prénom. On a recensé douze homonymes sur les lieux de l'action à cette époque-là. Qu'il ait vu le jour en Andalousie ou en Murcie importe peu. En revanche, il aurait été bien utile de connaître l'année où il naquit pour savoir de quels événements il aurait pu être témoin.

À quoi dut-il la renommée acquise bien avant sa plus fameuse découverte ? Quels avaient été les moments les plus marquants de sa vie ? Comment s'était-il comporté au milieu des conflits qui opposèrent entre eux les conquérants ? Des renseignements

très partiels que j'ai pu glaner çà et là, je n'ai gardé que ceux qui figuraient au moins dans trois ouvrages différents. Certes, cela ne garantit pas totalement leur authenticité mais les rend déjà plus plausibles.

Le compagnon de Francisco Pizarro

Le nom du pilote espagnol apparaît pour la première fois dans les *Décades des Indes Occidentales*. L'auteur signale qu'en 1529 le capitaine Benalcázar, homme de confiance du gouverneur du Nicaragua, avait armé une flottille pour assurer les liaisons entre le Guatemala et les ports situés plus au sud. Il avait pris pour associé un pilote nommé Juan Fernandez, qui devait avoir déjà de bonnes références et être âgé d'au moins vingt ans pour se voir désigner à ce poste. On peut donc en déduire qu'il n'avait pas pu naître en 1536, qui devait être l'année de naissance de l'un de ses homonymes, mais plus vraisemblablement dans la première décennie du siècle.

Notre homme réapparaît deux ans plus tard sur la côte équatorienne. Francisco Pizarro, qui vient d'être nommé par Charles Quint capitaine général du Pérou, s'y trouve lui aussi et s'apprête à partir pour ce pays mystérieux où, au dire de certains marchands qui s'y étaient aventurés, règnerait un souverain immensément riche. Campant avec sa troupe près du port de Tumbez, il voit débarquer d'un galion une cinquantaine de soldats commandés par le brillant Benalcázar. C'est une aubaine pour l'audacieux *condottiere* qui ne dispose alors que de cent dix fantassins et de soixante-sept cavaliers et qui attend justement des renforts. Les nouveaux arrivants, alléchés par les richesses que Pizarro leur a fait miroiter, n'hésitent pas à rejoindre ses rangs. Juan Fernandez fait partie lui aussi du voyage et ne peut que suivre son associé. Garcilaso de la Vega le présente alors comme un « vaillant compagnon de Pizarro ». Lui qui pourtant ne se sentait à l'aise qu'à la barre de son navire se met à emboîter le pas aux fantassins, traverse les mangroves insalubres de la côte, franchit la sierra aride qui conduit jusqu'aux plateaux glacés de la *puna* puis, au terme d'une marche harassante, atteint la vallée de Cajamarca. C'est là que l'Inca Atahualpa, averti par ses éclaireurs et fort d'une armée de cinq mille hommes, attend avec curiosité ces étrangers venus d'un autre monde et dont la hardiesse et la ruse vont faire écrouler son empire.

La mort d'Atahualpa le 29 août 1533 laisse la voie libre à Pizarro qui décide de marcher sur Cuzco, la capitale. Épuisé par dix-huit mois de campagne, Juan Fernandez veut rompre le contrat qui le lie à son associé. Celui-ci ne cache pas son mécontentement mais se range à l'avis de Pizarro qui, selon « le prince des chroniqueurs » Cieza de León, entend confier au pilote sévillan le soin de recruter des volontaires dès son retour au Guatemala.

Le conseiller d'Alvarado

Le gouverneur de cette colonie, Pedro de Alvarado, qui s'était illustré au Mexique aux côtés de Cortés, convoque Juan Fernandez pour savoir ce qu'il a vu au cours de sa campagne. Ce dernier décrit si bien les trésors accumulés par les Espagnols qu'Alvarado veut partir à son tour pour le pays de l'or au début de l'année 1534. Il réunit pour cette expédition une flotte de dix navires transportant six cents hommes, un détachement de mercenaires indiens et deux cent vingt-trois chevaux. Son conseiller sera Juan Fernandez qui, très flatté par cette proposition, en oubliera sa mission de recrutement.

Après trente-trois jours de navigation, la troupe d'Alvarado débarque à Puerto-Viejo, sur le territoire que l'empereur a concédé par anticipation à Francisco Pizarro. Tandis que Juan Fernandez a pour consigne de naviguer vers le sud, de visiter les

côtes encore inexplorées et, si possible, d'en prendre possession, l'ami de Cortés se dirige à marches forcées vers les Andes pour s'emparer des contrées que les pizarristes sont en train de soumettre.

Le capitaine-général du Pérou a été informé de l'arrivée de son rival. Il sait également que le chef de la résistance indienne s'est replié avec douze mille hommes à Quito où il prépare sa revanche. Face à cette double menace, il charge Benalcázar de déloger les rebelles et envoie Almagro, son vieux compagnon de route, à la recherche de celui qui osait chasser sur ses terres. La rencontre a lieu sur le plateau de Riobamba où les hommes d'Alvarado arrivent exténués après sept mois de souffrances indicibles. Plutôt que d'engager un combat fratricide, les deux *caudillos* préfèrent négocier la paix : Almagro, dont les troupes sont plus fraîches, fait comprendre à son adversaire qu'il lui convient de livrer son armée corps et biens contre la somme de cent mille pesos-or. Le marché est vite conclu. Le seul perdant dans l'affaire est Juan Fernandez qui risque de payer chèrement sa trahison. En effet, apprenant par des hommes d'Alvarado que l'instigateur de cette expédition hostile n'était autre que le pilote espagnol, Diego de Almagro donne l'ordre de le rechercher et de le pendre.

Informé par des émissaires de cet accord inattendu, le conseiller d'Alvarado qui se trouve désormais en mauvaise posture sait qu'avec Pizarro il n'a pas intérêt à jouer au plus fin. Il ancre son galion dans le port de Pisco et accourt à Lima pour implorer la clémence de son ancien chef. Comme le relate Antonio de Herrera, celui-ci le reçoit amicalement, lui pardonne sa faute et va jusqu'à lui rendre le commandement de son navire. C'est à peine croyable ! Si le navigateur eut la vie sauve, ce n'est pas à la magnanimité de don Francisco qu'il le doit mais à ses propres compétences qui le rendaient indispensable aux yeux du machiavélique chef de guerre. Sans quoi sa perfidie aurait mérité le garrot en cette époque de violence où l'on tuait les gens pour beaucoup moins que ça.

L'historien Fernandez de Oviedo confirme par un nouvel exemple l'excellente réputation que ce professionnel des mers avait acquise auprès des conquérants. Avant de partir explorer le Chili, au début de l'hiver 1535, Diego de Almagro avait demandé aux « trois meilleurs pilotes qui croisaient dans les mers australes » d'accompagner par mer l'expédition. On peut être surpris de trouver dans ce trio l'homme qu'il venait de condamner à mort. Oviedo laisse même entendre que le meilleur des trois était sans conteste Juan Fernandez. Et c'est encore lui qui sera pressenti pour acheminer vers l'Espagne le courrier officiel en traversant le détroit de Magellan d'ouest en est, ce qui n'avait jamais été tenté.

L'émissaire de Gonzalo Pizarro

Oublié par les chroniqueurs pendant un certain temps, il est de nouveau signalé à Lima en 1548. Depuis deux ans, le pays est déchiré par un conflit entre le vice-roi et les *encomenderos* dont les privilèges vont bientôt être supprimés par de nouvelles lois [1]. Gonzalo Pizarro, le cadet de la célèbre fratrie, prend la tête de l'insurrection. Les troupes royalistes sont défaites aux portes de Quito et, durant le combat, le vice-roi est tué d'un coup de hache. Pour rétablir l'ordre, Charles Quint dépêche à Lima don Pedro La Gasca, qu'il nomme président du tribunal royal et à qui il délègue les pleins pouvoirs. Cet homme d'église, réputé inflexible, lève une armée et fait venir de

[1] Disposant d'une main-d'œuvre gratuite, l'*encomendero* devait prêter aux indigènes, en échange de leur travail, une assistance matérielle et, de surcroît, veiller au salut de leur âme. Ce système de mise en valeur des terres devint rapidement une nouvelle forme d'esclavage.

Panama quatre navires dont le commandant est chargé d'apporter aux insurgés un message de pardon. Gonzalo reste sourd à ces paroles apaisantes car il espère encore rallier à sa cause les équipages panaméens. Il confie donc cette ambassade délicate à Juan Fernandez qui, selon lui, saura mieux que personne parler à des marins. Mais celui-ci, craignant d'être retenu en otage, passe dans le camp adverse, trahissant pour la deuxième fois ses anciens compagnons. Garcilaso de la Vega a raison de dénoncer « le rôle indigne » qu'il joua en cette circonstance. Privé des ralliements sur lesquels il comptait, Gonzalo, qui se voyait déjà roi du Pérou, brava les troupes régulières. Il n'y eut pas d'affrontement violent à cause des désertions qui avaient affaibli la faction des rebelles. Le dernier survivant des Pizarro fut vaincu, se rendit et mourut décapité le 10 avril 1548.

Une éclipse de quinze ans

Après quoi Juan Fernandez disparaîtra des chroniques jusqu'à l'année 1563. Que devint pendant tout ce temps l'homme qu'on avait vu si actif et prêt à toutes les aventures ? D'aucuns ont supposé qu'il était reparti en compagnie d'Alvarado à la recherche de contrées inconnues, ce qui est vraisemblable. D'autres ont fait courir le bruit qu'il avait découvert à huit cents lieues de la côte chilienne une terre fertile, peuplée de gens de race blanche et dont il était revenu au bout d'un mois à peine. Les géographes de l'époque, persuadés qu'il existait un continent austral, pensèrent que le pilote sévillan avait fini par le trouver. Et quand, en 1642, Abel Tasman rencontra sur sa route un archipel qu'on nommerait bientôt la Nouvelle-Zélande, il y eut des gens pour affirmer que Juan Fernandez l'avait visité avant le Hollandais. Ainsi la rumeur se transmit-elle d'un siècle à l'autre sans que personne ne vînt la mettre en question. En 1772 Alexander Darlymple la reprit à son compte dans un ouvrage qui fit longtemps autorité. Or, près de deux mille lieues marines séparent le Chili de la Nouvelle-Zélande. Il était donc impossible aux navires d'alors de parcourir une telle distance en un mois seulement. Et comment expliquer que cette affabulation ait pu être présentée comme une vérité dans le *Dictionnaire historique* publié à Barcelone en 1830 et qu'elle figure encore dans plusieurs encyclopédies ? Il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches.

Une fin de carrière active

En revanche, grâce aux archives de l'audience royale de Santiago, nous sommes mieux renseignés sur les années qui suivirent sa découverte d'une nouvelle route maritime. On sait qu'au cours de ce voyage en haute mer il aperçut une île déserte qui n'était mentionnée sur aucune de ses cartes. C'était le 22 novembre 1563[2]. À en juger par les vallées verdoyantes qui descendaient vers l'océan, l'eau douce ne pouvait y manquer. Et la barre montagneuse qui s'élevait à trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer arrêtait sûrement les rafales du redoutable vent austral. Les otaries qui pullulaient sur le rivage lui donnèrent l'idée d'en exploiter la graisse et la peau. Le navigateur estima à raison qu'on pouvait y survivre, voire y séjourner. C'est pourquoi il y retourna avec une main-d'œuvre indienne, six chèvres et tout un assortiment de semences. C'est ainsi que naquit la première colonie de l'île qui prit par la suite son nom.

[2] Pour de nombreux auteurs la découverte de cette île advint en 1574. Mais l'historien chilien Vicuña Mackenna a proposé, preuves à l'appui, l'année 1563.

À l'approche de la soixantaine, et las peut-être de bourlinguer, il s'établit à Valparaiso pour mieux gérer son entreprise. L'affaire aurait pu prospérer mais un naufrage où il perdit son bateau et toute sa cargaison le ruina. À ce malheur vint s'ajouter une cruelle déception : le vice-roi tardait à lui accorder le titre de propriété pour la terre qu'il avait découverte. C'est pourquoi il se retira, plein d'amertume, dans la vallée de Quillota où, grâce à l'intercession d'un ami auprès du gouverneur de Santiago, il obtint la jouissance d'une maison et de quelques arpents de terre. Il épousa une jeune paysanne qui lui donna un fils. Comme l'amiral génois Andrea Doria, il trouva, malgré son âge avancé, plusieurs marchands qui recoururent à ses services. Il reprit donc son sac et fit encore plusieurs allers-retours entre Callao et Penco. Dans les *Archives des Indes* sont notées les sommes qu'il avait reçues pour les services effectués à bord des galions *San Geronimo* et *San Francisco* en 1591 et 1592. On ne connaît pas la date de sa mort mais, en consultant un dossier de bornage daté de 1604 et où il est porté défunt, on apprend que, cette année-là, il n'était déjà plus de ce monde.

Un bilan positif

Ces témoignages incomplets laissent quand même apparaître les deux faces du personnage, celle d'un navigateur maîtrisant parfaitement son art et celle d'un être insatisfait, intriguant, capable même de bassesses pour arriver plus vite à ses fins. Certes, ce comportement ne grandissait pas l'homme mais n'explique pas pourquoi les chroniqueurs se sont si peu intéressés à lui. En effet, chez les *conquistadores*, trahir était monnaie courante et les félonies commises par Francisco Pizarro ne l'ont pas pour autant condamné à l'oubli, bien au contraire. Ce qui a nui à Juan Fernandez, c'est plutôt sa longévité. S'il était mort dans la fleur de l'âge, au cours d'un naufrage ou sur un champ de bataille, son décès aurait davantage frappé l'opinion, mais il s'éteignit presque centenaire, dans son lit, et entouré des siens. Ce qui n'est pas la meilleure façon d'entrer dans la légende.

Quant à ses qualités humaines, moins évidentes que ses compétences nautiques, elles auraient mérité malgré tout plus de considération. Ce qui doit être salué ce n'est pas seulement le courage dont il fit preuve en se risquant sur des mers inconnues, mais aussi cette force de persuasion qui lui permit d'entraîner ses marins dans une entreprise risquée. Au milieu du XVI[e] siècle, cette peur panique de la mer, héritée de l'Antiquité [3], hantait encore les esprits marqués par les images inquiétantes d'un océan peuplé de monstres et par les fantasmagories des contes orientaux. Comme ses grands prédécesseurs, Juan Fernandez sut dépasser cette vision archaïque du monde. Avait-il eu connaissance de ce qu'avait écrit en 1489 le poète florentin Angelo Poliziano : « Découvrir c'est refouler le chaos [...] c'est faire sortir d'autres mondes des ténèbres éternelles pour les ramener à la lumière connue » ? Dans le sillage de Colomb, il avait rêvé lui aussi de découvrir un autre monde mais, faute de continent, il dut se contenter de quelques îles dont une deviendrait, dans les siècles suivants, le rendez-vous des plus fameux aventuriers des mers du Sud.

S'il n'a pu égaler le niveau des plus grands, il rendit au cours de sa longue carrière des services dont on a mal évalué le prix. Tout d'abord à la science, en signalant pour la première fois l'existence d'un courant froid longeant le continent américain du cap Horn au Pérou et qui prendrait plus tard le nom de l'Allemand Humboldt. Puis à L'Espagne qui, grâce à son *Traité de navigation du Chili vers le sud* [4], put maîtriser

[3] Cf. PLINE l'Ancien, *Historia naturalis* ; Junius SOLINUS, *Collectanea rerum memorabilium*
[4] Ouvrage malheureusement disparu.

pendant un siècle cette zone du Pacifique convoitée par les Hollandais et les Anglais. Et enfin à la jeune colonie espagnole qui, bénéficiant de la nouvelle voie, put sortir de son isolement, prendre son essor et devenir une nation à part entière. Or, que je sache, le Chili n'a jamais honoré officiellement son premier bienfaiteur.

Si ce pilote surdoué s'est fait une place dans l'histoire maritime, il est entré aussi, fortuitement, dans l'histoire littéraire. En effet, sur l'île qu'il avait découverte, un marin écossais, Alexander Selkirk, fut un jour débarqué pour insubordination. Il y vécut en solitaire de 1704 à 1709 et son histoire exemplaire inspira à Defoe *La Vie et les surprenantes aventures de Robinson Crusoé* (Londres, 1719). Grâce à celui qui fut le prototype de Robinson, le nom de Juan Fernandez figurera bientôt dans toutes les préfaces et dans les nombreux ouvrages consacrés au célèbre roman.

Après avoir acquis de son vivant la notoriété, Juan Fernandez a trop vite connu le sort de « ces héros sans victoire » évoqués par Chateaubriand. Mais si, dans l'Au-delà où son âme repose, il venait à savoir qu'on parle encore de lui dans le monde des lettres, il serait tout surpris de ce succès posthume qu'il doit, par un curieux détour, à la littérature.

Robert GIANNONI

CIEZA DE LEON (Pedro), *Cronica del Perù*, impressa en Sevilla, en casa de Martín de Montesdoca, mars 1553.

DALRYMPLE (Alexander), *Charts & Memoirs*, Londres, 1772.

GARCILASO DE LA VEGA (Inca), *Comentarios Reales, primera parte*, Lisbonne, 1609.

GARCILASO DE LA VEGA (Inca), *Historia general del Perù o segunda parte de los Comentarios Reales*, Cordoue, 1617.

HERRERA (Antonio Lopez de), *Decadas de las Indias*, Madrid, 1601-1615.

NAVARRETE (Martín Fernandez de), *Collection de los viajes y descubrimientos que hicieron los Espanoles desde fines del siglo XV.*, s.d.

FERNANDEZ DE OVIEDO Y VALDES (Gonzalo), *Historia general y natural de las Indias, yslas y Tierra Firme del mar oceano que son de la corona real de Castilla*, Séville, Juan Cromberger, septembre 1535 ; Tolède, 1535-1555.

ROSALES (Diego de), *Historia general del Reyno de Chile-Flandes Indiano*, Valparaiso, réédition 1877.

VICUÑA MACKENNA (Benjamin), *Juan Fernandez, historia verdadera de la isla de Robinson Crusoé*, Santiago, 1883.

SEANCE PRIVEE DU 2 MAI 2007

Fortunette des Baux, muse « généreuse » du Félibrige

Je dois vous avouer que j'ai longtemps hésité à vous présenter cette communication, lui trouvant un caractère un peu léger pour notre Compagnie. Il a fallu les insistances conjuguées de notre président et de notre secrétaire général pour que je me décide à vous faire faire connaissance avec cette jeune « félibresse », comme elle s'intitulait... félibresse un peu particulière comme vous allez pouvoir en juger. Ce qui m'a intéressé dans cette entreprise n'est pas le côté un peu leste de notre héroïne, personnage de fiction du poème *Calendal* de Frédéric Mistral, mais les similitudes fortuites entre elle et celle, bien réelle, que les félibres baptisèrent du même nom.

Avant d'entrer dans le vif du sujet revenons au poème de Mistral. Sa Fortunette apparaît au chant III où il la dépeint « Vive et gentille, pour lors une brune que l'on appelait Fortunette », pour, un peu plus loin, la qualifier de « jeune Fortunette aux airs évaporés ». Jusqu'ici, rien d'excessif, sinon qu'elle fait partie des drôlesses qui accompagnent les brigands du redoutable comte Séveran.

Au même chant III, la gentille brunette interpelle Calendal : « Maintenant, mirliflore, en termes clairs et nets, il faut que tu nous dises pour quel motif tu nous a offensées. Et si tu ne prouves, prends garde, que ta maîtresse est plus fringante et plus belle que nous, vois-tu ? nous te bernons » [jouerons un mauvais tour].

Ce n'est qu'au chant XI, intitulé oh combien justement « L'Orgie », que la donzelle essaye franchement de séduire Calendal :

> « Fortunette, diligente, Fortunette la plus gentille, prend doucement le bras de Calendal.
>
> « Jeunes beautés, s'écrie le comte, à sa chapelle le dieu du plaisir nous convie : Jouissons ! jouissons, non pas avec mesure, mais à cœur joie.
>
> « Sur Calendal muet, impassible, elle, expressive étrangement, épancha tout d'abord, à longs traits, la langueur de ses grands yeux noirs... quand, brusquement, portant les mains à son corsage, se délace tempêtueusement... Non, il ne s'agit plus de pantomime ! L'impudique pétille de faire crier merci à l'insensibilité du jeune homme : frémissante, l'œil flamboyant, les dents qui grincent, elle déchire tout, et radieuse, s'élance, dans le nu de toute sa beauté ! »

Calendal ne succombera pas à ses provocations et, au chant XII, la brunette se rachètera en le délivrant de l'antre où l'avait enfermé Séveran, lui avouant son amour, enfin sincère, qu'elle sait sans espoir : « Fortunette à ses pieds tombe comme le fer à l'aimant ; je serai disait-elle ton humble esclave, je sais que je suis impure. Mais l'amour âpre qui me brûle va me purifier. » Sans la voir, ni l'entendre, il l'écarte et vole au secours de sa bien-aimée.

Laissons-les tous les deux à leur sort et revenons à la réalité : la Fortunette des félibres. Son acte de naissance nous apprend qu'elle voit le jour à Maussane, petit village aux pieds des Baux, le 17 janvier 1867 et son vrai nom : Emma, Catherine Teissier. De famille modeste : son père est serrurier ; sa mère, sans profession, se consacre aux tâches ménagères.

Emma, très vite, fait preuve d'un caractère affirmé. Sa scolarité est assez tumultueuse, son esprit d'indépendance et de rébellion ne tarde pas à se manifester. Hostile à toute contrainte, elle pratique assidûment l'école buissonnière, préférant les courses dans la campagne et la cueillette des fruits sauvages aux rudiments des disciplines pédagogiques. Si bien qu'en dépit d'une vive intelligence elle est quasiment illettrée.

Ses parents, d'autant plus inquiets qu'elle possède « la beauté du diable », ne tardent pas à la marier, à dix-huit ans, avec un paysan du village qui, espèrent-ils, saura faire sentir le mors à cette superbe cavale. Las ! en guise de mors, il emploie surtout la cravache et la roue de coups : pour couronner le tout, il est fortement porté sur la dive bouteille. Le ménage vit dans une atmosphère tempétueuse.

Un enfant qui aurait pu apporter le calme naît de cette union, mais il meurt en bas âge. Dès lors, Emma cherche des consolateurs hors les murs conjugaux, elle en trouve sans peine. Déjà au début de ses noces, au cours d'une fugue à Nice, elle avait remporté le premier prix d'un concours de beauté doté d'une somme d'argent assez conséquente, qu'elle avait abandonnée généreusement aux indigents de la commune. Revenue au bercail, elle multiplie les liaisons dont une, paraît-il, finit assez mal : le galant, sur le point d'être surpris par l'époux légitime, ayant sauté par la fenêtre, serait mort de sa

chute... à moins que ce ne soit d'une pneumonie attrapée en tenue d'Adam. Tout cela ne pouvait que mal finir. En 1890, elle divorce et quitte son village.

Nous n'allons pas tarder à la retrouver. De retour de Florence, le félibre Marieton se rend à Montpellier pour la Sainte-Estelle de 1890 qui coïncide avec le sixième centenaire de son université. En gare de Lunel, le convoi marque un arrêt pour laisser la priorité au train du président Carnot qui doit assister aux festivités. Durant cette halte, Marieton remarque une jeune arlésienne « tout de noir attifée, au teint pâle de ce blanc de nénuphar dû à l'ambiance séculaire des étangs ». Elle est si vive et si jolie qu'il note encore sur son carnet « l'arôme fin et sauvage de cette fleur de race ». Dès son arrivée, il ne peut s'empêcher d'en informer les félibres. « Retrouvons la » dit l'un d'eux, « il nous la faut pour nos fêtes. »

Ils n'ont pas à chercher bien loin, elle est également dans la gare où tout ce monde attend Mistral. Dès son arrivée, la belle se précipite au buffet, en revient chargée de fleurs qu'elle lui offre agrémentées d'un petit compliment et l'embrasse fougueusement. Ravi, Mistral pense qu'elle fait partie du comité d'accueil, invitée par les félibres du Clapas – autre nom de la région montpelliéraine – pour venir le saluer.

Laissons la parole à Marieton : « Nous voilà partis en cortège, Mistral en tête avec la belle Arlésienne à son bras, je marche derrière et, de temps en temps, il se retourne, galéjant le plus galamment du monde avec elle, pour me demander : "Mais qui est-ce ?" Je n'en sais fichtre rien, ni personne, je lui dis : "Elle est ravissante, nous l'avons trouvée à la gare, Maurice Faure l'a abordée et elle lui a dit être venue à ta rencontre." »

Le Maître la promène dans la ville, la présente à Sadi Carnot, elle assistera aux spectacles dans la loge présidentielle et sera présente à toutes les festivités. Le soir même, Mistral et Marieton dînent avec la mystérieuse Arlésienne qui leur raconte « les tristesses de son jeune passé ».

Elle a vingt et un ans, bavarde et chante. On lui cherche un nom, Marieton séduit pense à la petite faunesse de *Calendal*, à Fortunette : la voici baptisée pour le restant de ses jours. Mistral enchanté pensera, plus tard, l'avoir baptisée lui-même. Tirons un voile pudique sur la nuit qui va suivre.

Le lendemain, elle est présente au banquet de la Sainte-Estelle ; on lui demande de chanter et, d'une voix aussi belle que sa personne, elle entame une chanson du poète Charloun Rieu, reprise en chœur par six cents personnes. « Les notables de l'université, écrit Marieton devenu l'amoureux en titre, s'enflammaient insensiblement, quelques bourgeoises effarées quittaient bien un peu la salle, mais la soirée se termina par le triomphe de Fortunette. Un souffle de jeunesse avait balayé toute la solennité des discours académiques. »

Fortunette est désormais célèbre. Mistral l'invite à plusieurs reprises et, pour éviter les indiscrétions, en informe Marieton en mettant le nom de la belle au masculin. Dès lors elle se dévoue au Félibrige corps et âme. Son charme – ou, plus exactement, ses charmes – lui permettent de récupérer trois cent cinquante kilogrammes d'archives de la maison Porcelet qui rejoignent, grâce à elle, l'académie du Vaucluse et ensuite la bibliothèque Calvet d'Avignon. Ce dévouement n'est pas toujours de même nature, à tel point qu'un jour, nous apprend J. Cot : « Le gentil poète Charloun Rieu, l'auteur des chansons qui l'avaient rendue célèbre, était pauvre et laid. Elle alla de bon cœur s'offrir à lui : "Tu es félibre, je suis félibresse, si je te plais, prends-moi". Le pauvre Charloun fut stupéfait et celle que tout le monde désire, surprise, s'entend répondre : "Vois-tu, Fortunette, je ne peux pas, j'espère encore me marier, je voudrais me garder sage pour celle qui voudra de moi." » On comprend sans peine que Marieton se pose, ou plutôt ne se pose plus de questions et que ses sentiments pour elle s'attiédissent.

Ses frasques commencent à inquiéter. En 1891, Mistral lui interdit de se rendre au banquet des félibres qui se tient à Tarascon. Elle obéit... mais, le lendemain, elle se

présente à celui qui a lieu à Tamaris. Arrêtée à la porte, elle réclame Marieton et fait un éclat lorsqu'il tente de la retenir, aidé par Léon Daudet et Georges Hugo, les mordant aux poignets. Ils parviennent enfin, mais non sans peine, à l'éconduire. Commentaire indulgent de Mistral : « Elle est capricieuse et folle comme une chèvre ».

A. Serra, portrait au fusain, avec l'aimable autorisation de M^me^ Serra

Avec l'aimable autorisation du Museon arlaten *(Arles)*

Elle a vingt-quatre ans, à l'apogée de sa gloire et de son succès ; les fêtes succèdent aux fêtes, ses amours font la une des journaux. Mistral, inquiet, intervient pour qu'elle se montre plus discrète. On prétend même qu'il chargea un de ses amis de « la tenir en charte pendant trois jours, lors d'une certaine fête ». Comment ce dernier s'y prit-il ?... Il a vingt-trois ans !

Nous sommes en 1892, elle habite une maison dans l'immeuble qu'occupe en Avignon le photographe Miesienski, voisin du palais des Baroncelli. Le futur marquis, Folco de Baroncelli, est jeune, beau et poète : ils tombent éperdument amoureux l'un de l'autre, se rejoignent tous les soirs et vivent une véritable passion, au point que Folco envisage de l'épouser. Deux mois avant la Sainte-Estelle des Baux, il écrit pour elle un poème enflammé :

Mai que lou vin di papo dóu Coumtat
qu'emplis à bord li coupo cristalino,
m'enchusclon, iéu, ti labro purpurino,
0 Fortuneto ! 0 vasèu de bèuta !

« Bien plus que le vin des papes du Comtat
Dont sont pleines à ras bord les coupes cristallines,
Tes lèvres purpurines m'enivrent
Ô Fortunette, ô coupe de beauté ! »

Mais Folco sait très bien que ce mariage est impossible, qu'une séparation s'impose avant qu'il ne soit trop tard. Ne pouvant s'y résoudre, toujours aussi épris, il lui demande de s'éloigner. Comprenant ses raisons, elle accepte. « Cinquante ans après, Folco se souvenant, dira avec émotion : Fortunette était bonne. Elle n'était pas intéressée. Elle comprit et elle s'éloigna. »

La Sainte-Estelle des Baux accentue cette nécessité. Le 6 juin 1892, alors que le banquet bat son plein, « on voit dévaler de la colline, Fortunette, vêtue d'une étonnante robe rouge ornée de croissants noir et or, portant sur sa hanche une grande cruche de vin du Rhône qu'elle verse à tous les convives et montant sur la table se met à chanter. » C'est le délire. Les messieurs applaudissent frénétiquement ; parmi les plus enragés, le père Xavier de Fourvière, prédicateur des Prémontrés, monte sur un escabeau et l'encourage à continuer ! Le scandale ébranle les félibres qui en sont éclaboussés.

Le père Xavier, sous le pseudonyme de Saint-Jean-Bouche-d'Or qui ne trompe personne, prend la défense de Fortunette qu'il compare à Marie-Madeleine. Paul Arène lui emboîte le pas dans *L'Écho de Paris* où, dans son compte rendu, il écrit : « N'est-il pas consolant que, de loin en loin, grâce à des poètes, grâce aussi à Fortunette, on puisse encore, dans la grandeur du paysage et la majesté souriante des souvenirs, vivre comme il y a huit jours, aux Baux, quelques heures de vie idéale. »

Rien n'y fait, la presse anticléricale se déchaîne, la réaction de la famille de Baroncelli ne tarde pas : elle exile Folco en Camargue. Mistral, las des débordements de Fortunette, lui conseille fermement de s'effacer définitivement. Apprenant les fiançailles de Folco, la mort dans l'âme, elle comprend qu'elle n'a plus rien à attendre du Félibrige et suit son nouvel ami, Auguste Marin, à Marseille.

Introduit dans le monde du spectacle, il l'incite à mettre ses dons à profit. Le succès est au rendez-vous. L'escadre russe est en visite à Toulon, on l'y invite. Qu'importe la différence des langues, c'est un nouveau triomphe. S'ouvre alors devant elle une carrière internationale qui n'a plus rien à voir avec la Provence, sinon le répertoire et le costume. L'Espagne, le Brésil l'acclament. Pendant le voyage à Rio, elle flirte avec le commandant de bord Enrique Pinhero Guesdes.

La chance va lui sourire une fois encore : le directeur du théâtre où elle se produit fait faillite ; au lieu de se décourager, elle va conter ses malheurs à son bel officier, trouve en lui un consolateur compatissant qui lui apprend le portugais et monte pour elle un magasin de mode, car elle a abandonné le spectacle et son costume provençal. Son intelligence et son sens des affaires font le reste, son commerce prospère rapidement. La voilà rangée et devenue une « dame ».

Une amitié reconnaissante la lie maintenant au commandant Guesdes. Devenu amiral et ministre de la Marine, il organise une visite en France et lui propose de faire partie du voyage. Folle de joie, elle accepte et, en 1896, on voit à Toulon descendre du vaisseau amiral une jeune femme de trente ans qui, si elle n'a rien perdu de sa beauté, a beaucoup gagné en sagesse.

Pendant ses absences de France, un personnage s'occupe de son jardin. Pourquoi cette parenthèse ? parce qu'il s'agit de Paul Blanchet, dit « le Sauvage », oncle de notre sympathique confrère.

En 1903 et 1908, elle signera le livre d'or du *Museon arlaten*, de son vrai nom, en dessous duquel elle écrira en petits caractères « Fortunette des Baux ».

Nostalgique de son pays, elle quitte le Brésil en 1931 et revient à Maussane jusqu'à sa mort, le 3 janvier 1944, à l'hôpital de Salon. Sa vie fut elle heureuse ? Je ne saurais le dire. Le lendemain de la Sainte-Estelle qui avait causé tant *d'estrambord*, Paul Arène lui avait dédié ce quatrain :

Cheveux noirs, yeux noirs, l'âme noire
Et blanche, robe chamarrée,
Triste au dedans, gaie au-dehors,
C'est Fortunette et son portrait.

Pierre ROUBERT

AUBANEL (H.), *Baroncelli et la Nacioun gardiano*.
BLANCHET (Paul, le neveu), entretiens avec l'auteur.
COT (J.), « Fortunette des Baux », article paru dans la revue *Marseille*.
DIBON (Henriette), *Folco de Baroncelli*, Avignon, l'auteur, 1982.
GAILLARD (L.), *Lou Marquès de Baroncelli*, conférence.
JOUVEAU (René), *Histoire du Félibrige*, Aix-en-Provence, l'auteur, 1971-1979, deux volumes, 1876-1914 et 1914-1941.
MARCEL (A.), *Évocation du vieil Avignon*, Paris, les éditions de Minuit, 1958.
MISTRAL (Frédéric), *Calendal*, 1/ Avignon, Joseph Roumanille, 1867 ; Marseille, éditions Jeanne Laffitte, 1980.
ROUBERT (Pierre), « Folco de Baroncelli-Javon, un marquis de légende », *Bulletin de l'Académie du Var*, 2002.

Ignace-Philippe Semmelweis, « l'homme qui voulait sauver les femmes »

Le 13 août 1865 à 11 heures, Ignace-Philippe Semmelweis mourait à Vienne dans une clinique privée tenue par le Dr Riedel, aliéniste réputé. Il y avait été admis quinze jours auparavant, sa famille et ses amis fidèles, inquiets dit-on de son état mental, lui ayant imposé ce long voyage depuis Pest après y avoir obtenu un certificat d'internement.

Après un autopsie à l'Institut de pathologie de Vienne, autopsie que certains historiens diront bâclée, Semmelweis est inhumé près de Pest en présence de rares représentants de la faculté de Vienne et en l'absence de sa famille et de ses collègues de Pest. Les conditions de cette mort prématurée et dramatique n'ont jamais été élucidées de façon définitive et précise, le romanesque et la légende contribuant certainement à occulter une vérité sordide et peut-être criminelle.

Semmelweis, cinquième enfant d'un négociant aisé d'origine allemande est né quarante-sept ans plus tôt, le 1er juillet 1818, dans un quartier commerçant de Buda en Hongrie. Devant sa maison natale se dresse depuis 1976 une statue monumentale évoquant le combat de toute une vie pour la vie des femmes et de leurs enfants.

Après des études au collège catholique de sa ville natale, le jeune Ignace-Philippe n'a qu'à traverser le Danube pour achever, de 1835 à 1837, des études secondaires à l'université de Pest, ville unie à Buda en 1873 pour devenir Budapest.

Selon le souhait de son père il se rend à Vienne à l'automne 1837 pour s'inscrire à la faculté de droit et entreprendre les études qui feraient de lui un avocat militaire au service de l'Administration autrichienne. Déjà rebelle et fasciné par la médecine après avoir assisté à une leçon d'anatomie, l'étudiant s'inscrit à la faculté de médecine sans rencontrer d'opposition chez ses parents.

Après une première année de médecine à Vienne, il retourne à Pest de 1839 à 1841 et enfin se fixe à Vienne pour y terminer ses études. Il fallait que le futur médecin y trouve auprès de maîtres prestigieux les conditions d'enseignement correspondant à ses exigences pour qu'il y termine son *cursus*. En effet Semmelweis n'a jamais aimé la ville et elle le lui rendra bien ! À cette époque la faculté de médecine de Vienne était en train de devenir un des centres médicaux les plus réputés d'Europe et un ancêtre de nos CHU, ajoutant à la théorie l'enseignement au chevet des malades.

Une thèse dont le sujet *La Vie des plantes* est bien éloigné de ses préoccupations futures fait d'Ignace-Philippe le Dr Semmelweis. Il s'oriente vers la chirurgie après avoir passé quinze mois auprès de Skoda, célèbre clinicien, pour étudier les finesses

de la sémiologie et la statistique, matières qui l'aideront dans ses recherches futures. Le professeur Skoda restera jusqu'à la fin un ami fidèle, un conseiller efficace et un défenseur acharné de Semmelweis. À la fin de ces deux années de chirurgie, le jeune maître-chirurgien écrira : « Tout ce qui se fait ici me paraît bien inutile, les décès se succèdent avec simplicité. On continue à opérer cependant sans savoir vraiment pourquoi tel malade succombe plutôt qu'un autre dans des cas identiques. » Déjà l'incompréhension, la révolte et le questionnement devant une fatalité acceptée par tous ses confrères !

Aucun poste vacant ne lui étant offert en chirurgie, le 27 février 1846 Semmelweis prend ses fonctions d'assistant dans l'une des maternités de l'hôpital général de Vienne dirigée par le professeur Klein. Et là il va être confronté à plus effroyable encore qu'à ce qu'il a connu en chirurgie !

À ce stade de mon récit il convient de placer mon confrère et les événements qui vont suivre dans le contexte d'une époque où la fièvre puerpérale était un véritable fléau dans les maternités : « Il y a trois tombeaux vivants, l'hôpital des enfants trouvés, celui des enfants malades et les maternités », disait-on. Extraordinaire, terrible et paradoxal constat qui fait un tombeau de ces lieux où devrait naître et s'épanouir la vie ! C'est qu'une affection mystérieuse, appelée fièvre puerpérale, décimait les accouchées et souvent leurs enfants.

Il faut aussi bien se remémorer les conditions dans lesquelles se pratiquaient la chirurgie et l'obstétrique : les médecins opéraient en habit de ville, changeant souvent de tenue pour enfiler un autre habit souillé lors des précédentes interventions, et opéraient, bien entendu, à mains nues...

Après quelque jours d'observation, Semmelweis fait lui aussi un constat qui va au-delà de l'acceptable. Le taux de mortalité dans le service de Klein est terriblement élevé : plus de onze accouchées sur cent meurent de fièvre puerpérale. Ce taux est près de cinq fois plus élevé que dans la clinique obstétricale n° 2 dirigée par le professeur Bartsch, qui est située dans le même hôpital et où l'on utilise les mêmes techniques.

Semmelweis écrira dans ses cahiers : « Presque journellement la clochette annonçait la venue du prêtre apportant les derniers sacrements aux mourantes. J'étais moi-même frappé de terreur quand j'entendais le son de cette clochette et un soupir s'exhalait de ma poitrine en songeant à l'infortunée mère victime d'une cause jusque-là inconnue. Pour moi c'était un stimulant pour chercher à découvrir cet agent mystérieux. La fatalité de la maternité n° 1 ne pouvait être expliquée que par l'étiologie de la fièvre puerpérale. »

La différence de mortalité chiffrée par Semmelweis n'avait pas échappé aux femmes issues des quartiers pauvres de la ville. En effet les deux maternités fonctionnaient en alternance vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La crainte d'entrer chez Klein était telle que beaucoup de femmes préféraient accoucher à domicile, ou même dans la rue, suppliant de ne pas entrer dans le service de sinistre réputation. On disait dans Vienne que l'on mourait moins dans la rue que chez Klein !

Semmelweis en quête d'une explication se plongea dans les archives et constata qu'avant 1840 le taux de mortalité était le même dans les deux maternités et comparable à celui observé en 1846 chez Bartsch. Un événement marquant avait donc inauguré cette période dramatique six années auparavant. Cet événement était celui-là même qui avait conduit le jeune étudiant en médecine à quitter la faculté de Pest pour celle de Vienne où les futurs médecins apprenaient depuis 1840 l'anatomie et l'anatomie pathologique en salle de dissection, et la pathologie au chevet des malades. Ils passaient des salles de dissection ou même de travaux pratiques sur des cadavres de

femmes mortes de fièvre puerpérale aux salles d'hospitalisation où ils pratiquaient les examens des futures parturientes.

Ainsi depuis 1840 des étudiants étaient en stage chez Klein et examinaient les patientes alors que cela était fait chez Bartsch par des élèves sages-femmes qui n'avaient pas accès aux salles de dissection... Voici la différence fondamentale entre les deux services et l'événement qui avait en 1840 précipité dans la mort par fièvre puerpérale six fois plus de femmes : la présence des étudiants. S'agissait-il d'une coïncidence ou existait-il de véritables causes à une telle hécatombe liée à la présence des étudiants ?

Un tel constat éliminait les causes délétères évoquées jusqu'alors : l'hypothèse d'une épidémie, d'une atmosphère putride, qui semblait la plus sensée dans la conception médicale de l'époque, un régime alimentaire et des soins différents dans les deux services. Aucune de ces explications ne le satisfaisait et ne correspondait à ses observations.

On dit que Semmelweis obtint de Bartsch qu'il reçoive des étudiants dans son service. Aussitôt la mortalité atteignit les chiffres effroyables identiques à ceux observés chez Klein. Bartsch affolé renvoya les étudiants d'où ils venaient.

Conclusion : « la mort suit les étudiants ». Klein admet que ce sont les étudiants qui propagent la fièvre puerpérale, mais ce sont les étudiants étrangers qui sont responsables... On les expulse, ce qui réduit le nombre d'étudiants de quarante-deux à vingt et fait diminuer la mortalité pendant quelques semaines. Klein, dans sa petitesse d'esprit, triomphe. Il avait au préalable fait supprimer la sonnette annonciatrice et responsable selon lui des décès. Mesure aussi ridicule et dérisoire que l'augmentation des purgations...

Semmelweis, entr'apercevant une lueur dans l'obscurité où il se débat, propose ou plutôt impose une mesure inouïe : les étudiants puis les médecins doivent se laver les mains à l'eau et au savon avant d'examiner une patiente. Comment peut-on imaginer qu'une telle exigence de bon sens soit mal acceptée par le chef de service au point qu'il révoque son assistant le 20 octobre 1846 ? Il faut dire que Semmelweis n'était ni commode ni adroit !

Un événement dramatique va apporter une nouvelle contribution à une vérité qui mettra encore plus de vingt ans à jaillir sous le microscope de Pasteur. Au retour d'un voyage à Venise, Semmelweis apprend la mort de son ami Jacob Kolletschka, professeur de médecine légale. Ce dernier a été blessé à la main lors d'une séance de dissection. Il est mort dans un tableau clinique exactement superposable à celui présenté par les femmes mourant de fièvre puerpérale et l'autopsie montre des lésions strictement identiques : la maladie ne touche pas que les parturientes, la maladie est transmise des cadavres aux sujets sains, et surtout, surtout, ce sont les mains et les instruments qui portent la cause de la mort ! La notion d'infection manuportée venait de naître.

Cette découverte conforte Semmelweis dans la nécessité du lavage des mains après chaque séance de dissection et chaque exercice pratique sur le cadavre et avant chaque examen. Après le lavage au savon, il persistait sur les mains une odeur putride laissée, selon Semmelweis, par des particules cadavériques responsables de la maladie. Il faut donc désodoriser les mains avec le produit utilisé en salle de dissection, une solution citronnée d'hypochlorite. À l'entrée des salles de la maternité sont installés des lavabos munis de bacs de sable permettant de se frotter les mains et de les laver jusqu'à disparition de l'odeur putride. Semmelweis veille lui-même à l'application rigoureuse de la méthode sous le regard incrédule et souvent agressif de certains étudiants et surtout de ses confrères, mais sous le regard reconnaissant des pensionnaires de la maternité. Le résultat ne se fait pas attendre : la mortalité chute en trois mois de dix-huit à deux pour cent.

Hélas ! cette mesure reste incomprise et mal appliquée, les lavages au sable et à l'hypochlorite sont irritants, la maternité est emplie de cette odeur désagréable de chlore, la volonté farouche de son inventeur se manifeste par des maladresses, des colères, des menaces. Malgré le soutien de Skoda auquel viennent se joindre Hébra, le fondateur de la dermatologie, puis Rokitanski, Semmelweis ne parvient pas à faire accepter ses méthodes et ses convictions. Un des ses confrères de Kiel, le Dr Michaélis, lui, est convaincu d'avoir tué sa cousine morte de fièvre puerpérale qu'il avait accouchée après avoir pratiqué une autopsie : il se jette sous un train.

Les drames s'accumulent autour de Semmelweis et Johann Klein, petit personnage obtus, bête noire, s'acharne sur sa victime : le 10 octobre 1850, il obtient que son souffre-douleur ne puisse plus faire l'enseignement pratique de l'obstétrique que sur le mannequin, ce qui le privait des exercices sur le cadavre pour lesquels il avait été nommé *privat-docent*. Considérant cette décision comme vexatoire, Semmelweis quitte Vienne cinq jours plus tard.

Adieu la Vienne des valses de Strauss où Semmelweis reviendra mourir. Retour à Pest où une vie plus calme devrait l'attendre. Hélas ! les événements de février 1848 avaient modifié l'ambiance de la ville qui, comme toute la Hongrie, sortait à peine de la loi martiale instaurée après l'insurrection contre l'Autriche. La vie culturelle somnole ; aucune réunion, même scientifique, ne se tient sans une présence policière ; la seule revue médicale hongroise, *Le Magazine Médical*, a cessé de paraître dès 1848 ; on ne peut publier aucun article sans que le Conseil impérial y soupçonne une velléité de trahison.

C'est dans cette atmosphère étouffante, mais dans une ville qui n'a rien perdu de sa beauté et qu'il aime, que Semmelweis arrive à Pest. Sans argent et souhaitant démontrer ses talents avant de s'installer, il accepte en 1851 un poste non rémunéré dans le service d'obstétrique de l'hôpital Saint-Roch où, de plus, « une furieuse épidémie de fièvre puerpérale avait sévi toute l'année ». Semmelweis visite cet hôpital municipal non consacré à l'enseignement, ce qui exclut la responsabilité des étudiants dans la propagation de la maladie et constate, écrit-il, « les pires conditions sanitaires que l'on puisse imaginer pour des parturientes » : le corps d'une parturiente morte côtoie cinq moribondes ; des malades et des opérées sont dans la même salle. Conclusion : « Ce qui provoque la fièvre puerpérale à Saint-Roch, ce sont les substances organiques provenant des malades chirurgicaux ».

Semmelweis reprend le combat de sa vie et fait appliquer des conditions draconiennes de propreté et d'hygiène. Le résultat est spectaculaire, proche du miracle : en six mois, la mortalité tombe à moins de un pour cent.

Période heureuse pour Semmelweis, qui découvre la vie mondaine et l'amour, esquissant un mince sourire, le seul qu'un objectif ait pu saisir, le jour de son mariage avec Maria. Il devient un gynécologue et un obstétricien dont les talents sont reconnus en ville et couronnés en 1855 par l'attribution du titre de professeur d'obstétrique théorique et pratique à l'université royale de Pest. Il apparaît avec sa mine sévère, renfrognée même, parmi ses collègues du corps enseignant sur une photographie datée de 1863.

C'est que le combat va continuer à la maternité de l'hôpital universitaire où les conditions sanitaires sont pires, si cela est possible, qu'à Saint-Roch. La « méthode Semmelweis » fait, en un an, baisser à 0,39 % le taux de mortalité par fièvre puerpérale.

Les magnifiques résultats obtenus à Pest auraient dû inciter Semmelweis à les publier, mais il s'abstient, laissant le champ libre à ses détracteurs et à ceux qui ignoraient ou voulaient ignorer sa méthode, qui se résume en trois mots : lavage des mains. Apprenant la méconnaissance ou plutôt l'oubli de ses théories à Vienne, où la fièvre puerpérale recommence à tuer, en bute à l'opposition de ses confrères, Semmelweis se décide à

rédiger un ouvrage dans lequel il relate ses constatations, ses expériences et prodigue les conseils qui en découlent. Il mettra quatre années à rédiger *L'étiologie, le concept et la prévention de la fièvre puerpérale*, ouvrage de près de six cents pages publié en 1861. En voici la préface : « L'objet de ce traité est d'expliquer comment j'ai commencé à douter de la vérité des théories en cours sur la fièvre puerpérale. Après avoir attendu treize ans je considère que les progrès pour le bien-être de l'humanité sont insuffisants, voire inexistants. »

Des articles élogieux saluent la sortie du livre mais, écrits en hongrois, ils ne franchissent pas les frontières du pays.

Douloureusement frappé par la méconnaissance quasi unanime rencontrée par son ouvrage, Semmelweis publie en 1861 des lettres ouvertes, véritables brûlots d'une extraordinaire violence. Au professeur Spaeth, à Vienne : « Vous avez participé à ce massacre, *Herr Professor*. Les assassinats doivent cesser et c'est pour y mettre un terme que je continuerai à veiller. Tout homme qui ose répandre des erreurs dangereuses sur la fièvre puerpérale me trouvera sur son chemin, prêt au combat. » À Scanzoni, son confrère de Würzburg : « Vous devez avoir appris que j'ai désormais la ferme résolution de mettre fin à des pratiques meurtrières et pour atteindre ce but je suis décidé à attaquer sans merci tous ceux qui osent répandre des erreurs sur la fièvre puerpérale. » Plus loin : « votre enseignement est basé sur les cadavres des accouchées assassinées par ignorance ». Enfin, pour faire bonne mesure, il traite Scanzoni de « Néron de la médecine » !

Assassins, meurtriers, Néron de la médecine ! Quelle violence, quelles accusations ! Mais aussi quel désespoir de constater que des femmes et des enfants continuent à mourir alors qu'il a touché du doigt, c'est le cas de le dire, la cause de cette hécatombe et que des précautions élémentaires auraient permis de sauver des milliers de vies !

En 1862 Semmelweis brandit de nouveau sa plume comme une arme pour publier une lettre ouverte à tous les professeurs d'obstétrique : « Si les professeurs d'obstétrique ne se décident pas bientôt à enseigner ma doctrine aux étudiants, alors c'est moi qui dirai au public sans défense : "vous, pères de famille, si vous ne voulez pas devenir veufs et perdre votre enfant, achetez quelques kreutzer de sulfate de chaux et mettez-le dans l'eau. Ne permettez ni à l'accoucheur ni à la sage-femme de faire un examen interne avant de se laver les mains devant vous jusqu'à ce que la peau devienne parfaitement lisse". »

Les trois années qui suivent auraient vu l'état mental de Semmelweis se dégrader : il est tour à tour violent et dépressif, parfois délirant, se levant au milieu d'un repas pour haranguer l'assistance de paroles passionnées mais incompréhensibles, ou encore lisant le serment des sages-femmes en pleine réunion à la faculté. Cela a suffi pour le déclarer dément ! Il va vivre les dernières années de sa courte vie passionnée.

Semmelweis a touché les microbes avant qu'on ne les voie, il a inventé l'asepsie et l'antisepsie avant que les mots ne soient inventés et il a introduit en médecine la notion d'infection manuportée et d'infection nosocomiale, c'est-à-dire une infection acquise suite à des soins médicaux, qui n'est pas en incubation ni présente à l'admission et qui est secondaire ou pas à un acte invasif.

En effet, en 1862, Pasteur réfute la génération spontanée ; en 1867, Joseph Lister, chirurgien anglais, se fondant sur les travaux de Pasteur, publie *Du principe de l'antisepsie dans la pratique médicale* ; et enfin, en 1868, plus de vingt ans après la mort de Semmelweis, Pasteur voit sous son microscope le responsable de la fièvre puerpérale, le streptocoque, micro-organisme dont le nom générique de « microbe » – petite vie – sera proposé la même année à l'Académie des sciences par Charles Sédillot.

Pasteur apporte au bout de trente ans réponse et contradiction à Klein, l'ennemi de Semmelweis, qui écrivait en 1847 : « Monsieur Semmelweis prétend que nous transportons sur nos mains de petites choses qui seraient responsables de la fièvre puerpérale. Quelles sont ces petites particules qu'aucun œil ne peut voir ? C'est ridicule ! Les petites choses de monsieur Semmelweis n'existent que dans son imagination ! »

Le 30 septembre 1906, un monument à la gloire de Semmelweis est élevé à Budapest et, en novembre de la même année, le professeur Pinard, obstétricien célèbre, rend à Paris un grand hommage à Semmelweis en lui consacrant sa première leçon et en le plaçant au rang de bienfaiteur de l'humanité.

Une plaque orne le bureau de l'hôpital général de Vienne où il a débuté ses travaux et a été si décrié et un beau buste est érigé dans le parc de l'actuel hôpital gynécologique Semmelweis, situé dans l'enceinte de l'hôpital général ; de puissantes effigies le célèbrent à Vienne et à Heidelberg. Des timbres-poste, des pièces de monnaie, des médailles portent son image ; la faculté de médecine de Budapest porte son nom. Le grand et le petit écran se sont emparés de son histoire, en prenant souvent quelques libertés avec une vérité pourtant déjà si dramatique.

Et la littérature ?

Il n'est pas possible de parler de Semmelweis sans évoquer la thèse de doctorat en médecine présentée en 1924 à la faculté de médecine de Paris par Louis Destouches qui signera en 1932, sous le nom de Louis-Ferdinand Céline, le *Voyage au bout de la nuit*. La vie et l'œuvre de Philippe-Ignace Semmelweis racontent cette terrible histoire, écrit Philippe Sollers dans la préface de l'édition 1999, « dans cette drôle de thèse, dans le style épique ». Voici la fin : « Vingt fois la nuit descendit dans cette chambre avant que la mort n'emportât celui dont elle avait reçu l'affront précis, inoubliable. C'était à peine un homme qu'elle allait reprendre, une forme délirante, corrompue, dont les contours allaient en s'effaçant sous une purulence progressive. D'ailleurs, quelle victoire peut-elle attendre, la mort, dans ce lieu le plus déchu du monde ? Quelqu'un lui dispute-t-il ces larves humaines, ces étrangers sournois, ces torves sourires qui rôdent tout le long du néant, sur les chemins de l'asile ? »

Après cette lecture et à la question posée par le P[r] Navarranne en titre de sa dernière conférence, *Aimez-vous Louis-Ferdinand Céline ?*, je réponds sans hésitation : oui, j'aime Louis Destouches lorsqu'il célèbre Semmelweis !

D'autres écrivains se sont penchés sur la vie de Semmelweis. Comme pour rattraper un injuste oubli, les titres de ces œuvres sont souvent accrocheurs : *Le Combattant pour la vie des mères*, par Robert Kertesz, et *Cet inconnu Semmelweis*, par Slaughter, retracent une biographie précise bien que souvent romancée.

En 1983, le professeur Jean Thuillier, psychiatre, propose dans *Le Paria du Danube* une autobiographie imaginaire de Semmelweis. Le livre est réédité en 1996 sous un titre et un sous-titre évocateurs : *L'Accoucheur aux mains propres, le Précurseur de Pasteur*.

Le D[r] Georg Sillo-Seidl relate ses recherches difficiles dans les archives médicales très fermées de Vienne et apporte un éclairage nouveau sur les circonstances de la mort de Semmelweis. Le médecin gêneur aurait été interné sous de faux prétextes. Il ne présentait aucun signe de démence, mais simplement s'insurgeait avec violence contre son internement abusif. À sa mort il portait sur l'ensemble du corps de multiples ecchymoses et des plaies infectées provoquées par les gardiens lors de la mise en place de la camisole de force qui a été maintenue plusieurs jours en plein mois d'août. Seules les mains étaient visibles, d'où la légende d'une plaie septique du médius droit antérieure à l'internement. L'observation médicale décrit des lésions cutanées, des

abcès « spongieux » et une plaie thoracique infectée. Le tableau de la mort est celui d'une septicémie dont les causes auraient été mal documentées, le compte rendu d'autopsie ayant été mal interprété ou falsifié.

Nous sommes loin de la description théâtrale faite par Céline de Semmelweis se ruant en salle de dissection lors d'un accès de démence, s'entaillant profondément la main d'un coup de bistouri et démontrant par sa mort qu'il avait raison. Il est mort, certes, d'une septicémie, mais développée à partir de blessures infligées par ses gardiens, blessures qui se sont infectées faute de soins, car cachées sous la camisole de force, ou faute d'examen... Semmelweis est mort de la maltraitance de ses gardiens et de la négligence de ses confrères.

Pour les tenants d'une pathologie mentale, l'altération des traits de Semmelweis sur des portraits successifs pourrait être le reflet d'une altération mentale. Paralysie générale syphilitique, démence, sont les hypothèses les plus couramment avancées. Aucune n'a été retenue ni prouvée.

Semmelweis n'était pas dément. Il était violent, coléreux, caractériel peut-être, acharné, profondément affligé et déçu par l'absence de compréhension de ses confrères. Il était physiquement et moralement épuisé au moment où il a décidé de partir se reposer dans une station thermale en Suisse. C'est lors de ce voyage qu'il a été interné à Vienne pour des raisons qui restent mystérieuses.

Les observations, les réflexions, l'intuition, l'acharnement de Semmelweis ont révolutionné la pratique de l'obstétrique et de la chirurgie par des moyens simples d'hygiène et de prévention qui aujourd'hui nous paraissent élémentaires.

Au terme de mon propos un vers d'une chanson de Guy Béart me trotte dans la tête : « Le premier qui dira la vérité, il sera exécuté ». Semmelweis a été le premier à dire la vérité sur la fièvre puerpérale...

André BERUTTI

Une reine égyptienne à Cherchell

Le sort de Rome, on le sait, ne s'est pas joué qu'en Italie même. Certes, les coups d'État, les guerres civiles, Spartacus, le passage du Rubicon, les investitures impériales mouvementées, tout cela constitue l'essentiel de l'histoire de la Rome antique ; mais il s'est joué d'autre manière et presque autant dans les provinces extérieures : Espagne, Égypte, Afrique du Nord en particulier, au prix de véritables numéros d'équilibre des maîtres de la politique d'alors. Camus, pour ne citer que lui, a évoqué, comme du Bellay pour Rome même, les ombres du passé romain dans l'ancienne Maurétanie césarienne en particulier. Pour ma part et bien modestement, ce sont des ombres peu connues mais bien pathétiques, celles de jeunes enfants, que je voudrais évoquer aujourd'hui, d'une manière plus historique, en particulier celle d'une petite fille et de son frère jumeau. Pour cela, nous devons d'abord nous rendre à Rome pour revivre une scène dramatique, puis en Égypte pour une courte plongée dans le passé, et nous rejoindrons ensuite l'Afrique du Nord, principal théâtre de notre récit.

Sous l'accablant soleil d'août 29 av. J.-C., un cortège triomphal monte vers le Capitole, à Rome. Les huées et les crachats s'abattent sur deux pauvres enfants qui cheminent, hagards, vers le temple de Jupiter. Leurs mains sont attachées derrière le dos par des chaînes légères remontant autour de leur cou. Ils sont couverts de poussière, transpirent de chaleur et d'angoisse... Qui sont ces malheureux ? Il s'agit d'Alexandre Hélios et de Cléopâtre Sélénè, deux des trois enfants du fameux et lamentable couple d'Antoine et Cléopâtre. Les deux enfants sont d'ailleurs précédés de la statue de leur mère

représentée avec un aspic enroulé autour du bras... Eux-mêmes sont vêtus de tenues éclatantes : une tunique d'argent et un croissant lunaire en guise de diadème pour la petite fille, un habit d'or et un astre étincelant sur la tête pour le petit garçon, conformément aux symboles de leurs surnoms. Octave, par cette dérision, se venge du camouflet que la reine d'Alexandrie, dont il avait espéré faire sa spectaculaire captive, lui a infligé en se suicidant. Debout sur son char à quatre chevaux blancs, visage et bras vermillonnés, il savoure tout de même pleinement son succès.

Mais quelle ironie du destin pour ces petits prisonniers ! N'avaient-ils pas connu, en effet, un autre triomphe, celui de leurs parents à Alexandrie ? N'avaient-ils pas entendu, assis sur des sièges d'or, au pied de ces mêmes parents, Antoine, vainqueur de l'Arménie, proclamer leur mère Cléopâtre « Reine des Rois » et leur offrir, à eux encore si jeunes, les territoires conquis en Moyen-Orient ? Tout ne leur semblait-il pas promis, d'autant plus sûrement que leur condition de jumeaux, réputée bénie des dieux, devait les garantir de tous les malheurs ? Voyez-les aujourd'hui marcher vers leur trépas, sort habituel des vaincus ! Mais Octave, heureusement, en a décidé autrement : les enfants seront confiés, en raison de leur jeune âge, à sa sœur Octavie qui, sans rancune – elle est tout de même la veuve d'Antoine ! – se chargera de leur éducation.

Cette mansuétude du vainqueur, ils la doivent surtout – il faut bien le dire – à l'arrière-pensée de projets politiques dont, durant tout son « règne », Octave eut le secret. De grandes inquiétudes, en particulier, sont nées de la situation en Afrique du Nord. Cette région, en effet, continue à poser à Rome le double problème de sa distribution géographique et de l'autorité de son conquérant. Alors, pour régler en une seule opération ce problème délicat, Octave-Auguste va, génialement, ressusciter le royaume de Numidie et le donner à Juba II, héritier de l'ancienne dynastie de Maurétanie. Mais il va plus loin : il fait de Juba le maître d'une immense Maurétanie qui comprend tout « l'Algérois » et s'étend au Maroc et à sa capitale Volubilis. Quels sont les faits à l'origine de cette décision ?

Le jeune Juba, dont le père avait fait le mauvais choix de s'opposer à César en lutte contre Pompée, avait connu la prison dorée que Rome savait réserver aux princes potentiellement utiles. Il avait bénéficié d'une éducation à la romaine dans la demeure d'Octavie et incarnait la solution idéale pour maintenir en paix et faire rayonner le royaume de Maurétanie. Quelle meilleure opportunité, dans ces conditions, pour parfaire ce plan politique, qu'un mariage avec la jeune captive égyptienne ? D'ailleurs, très probablement, pour s'être vus à plusieurs reprises à Rome, Juba et Sélénè avaient-ils senti s'éveiller en eux de tendres sentiments, malgré une différence d'âge – la trentaine et dix sept ans – qui, à l'époque, ne constituait pas un obstacle et ce d'autant moins que le prétendant était « un très gracieux prince », pour reprendre les termes de la description de Plutarque. Sélénè, quant à elle, ne manque pas d'attraits : visage étroit, nez droit, bien mieux fait que celui de sa mère, de grands yeux. En 23 av. J.-C., les voilà mariés et résidant dans leur capitale Césarée, aujourd'hui Cherchell.

Sous l'impulsion diligente, qui va se poursuivre encore longtemps, de Juba, et, désormais, de Cléopâtre Sélénè, la ville rayonne encore davantage après cette union politico-amoureuse. Le modeste ancien comptoir phénicien de Iol rivalise désormais avec Carthage. Savants, artistes, philosophes, affluent de toutes les cités du bassin méditerranéen. Il faut dire que « la nouvelle Athènes », comme on la nommait désormais, offrait toutes les séductions du faste et du goût : thermes, temples, amphithéâtre, cirque, ports commercial et militaire et, bien sûr, palais somptueux... le tout orné de statues au nombre et à la beauté inégalés en Afrique, toutes sculptées à partir d'originaux de Phidias, Praxitèle, Polyclète ou Miron. Un mur de sept kilomètres ceinture la ville, abritant environ cent mille habitants.

Le roi lui-même ne contribue pas peu à l'attrait de la Cour. Qu'on en juge : il s'entoure en permanence de géographes, d'historiens, de naturalistes qu'il comble de cadeaux et d'honneurs, passe le temps que lui laisse sa charge dans sa bibliothèque où il écrit sans cesse, rédigeant des mémoires sur des sujets aussi variés que les plantes médicinales ou les mœurs des éléphants, étudie les livres puniques de son grand-père Hiempsal – dont Pline l'Ancien s'inspira pour son *Lybica*, malheureusement perdu, – organise des expéditions scientifiques vers les Canaries ou les sources du Nil... Éblouis par sa magnificence et par cette remarquable activité intellectuelle, les étrangers lui élèvent des statues, à Athènes en particulier. Quant à César, satisfait de la manière dont Juba gère son royaume, il lui a même octroyé le bâton d'ivoire, la chaise curule et la couronne d'or ! Juba nage dans le bonheur.

Deux ombres au tableau, cependant : la sujétion de ce roi africain qui suit à la lettre les directives de César – même pour une simple décision de donation de terrain ! – et surtout l'adaptation à ce mode de vie de la reine Sélénè. De toute évidence, ces deux situations sont susceptibles d'engendrer des complications. En effet, s'il est vrai que le statut de reine pour une captive égyptienne, fille de « l'ennemie du peuple romain », est un sort inespéré, les raisons d'un malaise ne manquent pas de se bousculer dans la tête de la jeune femme : la victoire d'Octave et le suicide de ses parents, l'annexion par Rome de l'antique et puissant royaume d'Égypte, sa propre exhibition au triomphe d'Octave et sa prosternation à ses pieds, son éducation à la romaine si différente du faste et du respect d'antan, l'interdiction des dieux égyptiens, la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie tout de même due à un Romain, Jules César, l'assassinat par Octave de son demi-frère Césarion, l'annexion par Rome de la Grèce, berceau de ses ancêtres les Ptolémées. Que de sujets de rancune ! que de motifs de vengeance !

Mais la revanche n'est, pour le moment, pas envisageable. Alors, la jeune princesse va procéder par étapes, avancer ses pions doucement. Comment ? Par exemple en adoptant un mode de vie aussi égyptien que possible. Coiffée comme sa mère, avec un chignon bas sur la nuque, elle défend qu'on l'appelle autrement que « la reine Cléopâtre », reniant ainsi, en quelque sorte, l'investiture césarienne ; elle habitue sa domesticité à la mode alexandrine et va même faire battre monnaie avec représentation de symboles divins égyptiens : l'ibis, le sceptre d'Isis, la vache Hathor et, même, une lune rappelant le temps où elle était divinisée en Égypte. Nul doute qu'elle mit ainsi son époux dans l'embarras, mais on ignore ce qu'en pensa Rome qui, en tout cas, conformément à son intelligence politique coutumière, ne réagit pas. Et puis cet époux amoureux ne fut-il pas comblé quand elle mit au monde un fils qu'elle réussit d'ailleurs à faire prénommer Ptolémée – nouvelle affirmation de son ascendance ! – consentant, l'année d'après, à donner à sa fille le prénom bien romain de Drusilla ?

Ainsi pourrait-on croire que tout allait pour le mieux dans la meilleure des Mauritanies possibles. Mais les événements allaient prendre une fâcheuse tournure : la santé de Sélénè se détériora comme elle approchait de la quarantaine. Certains signes physiques – yeux un peu saillants, cou gonflé comme par un début de goitre – avaient pu laisser présager, de longue date, une prédisposition à l'angoisse, à la dépression ; et surtout, ce fils Ptolémée, sur lequel elle fondait sans doute l'espoir d'un rétablissement de la dynastie égyptienne, se révélait mou, voluptueux, sans ambition... Et elle était si loin de son Alexandrie !

Il est donc vraisemblable que, par une sorte de fatalité désirée, cette reine qui ne vivait que dans le culte de sa glorieuse mère, se laissa dépérir, malgré les efforts des plus habiles médecins, une fois arrivée au même âge que la grande Cléopâtre, décédée à trente-neuf ans. Sans doute avait-elle prévu de longue date cette issue en terre étrangère. Elle avait, en effet, quelques années auparavant, fait construire un somptueux

monument que, à la suite de Pomponius Mela, historien de passage sur les lieux en 3 ou 4 ap. J.-C., nous appellerons *Monumentum regiae gentis*, « le Monument de la famille royale ». C'est le fameux Tombeau de la chrétienne, dont le nom ne correspond à aucune réalité historique mais tire son origine du glissement sémantique de « romain » à *roumi*, c'est-à-dire « chrétien » pour les Arabes musulmans arrivés bien plus tard dans la région. Et même si, plus tard encore, une romanesque histoire de jeune chrétienne captive des pirates et ensevelie là fut invoquée pour justifier la dénomination du monument, il est à peu près certain qu'il s'agit bien de la sépulture que la reine de Maurétanie avait prévue pour elle-même et les siens. La volonté évidente de donner à l'édifice un aspect gréco-égyptien répondant au rêve de Sélénè de reconstituer un peu l'univers de son enfance, suffirait à accréditer cette version. Il s'agit d'un imposant bâtiment, pyramide à sommet arrondi, sans doute jadis surmonté d'une statue, de deux cents mètres de circonférence, soixante-quatre mètres de diamètre et trente-trois mètres de hauteur dont le volume atteint soixante-quinze mille mètres cubes. Trois gradins de dallage carré supportent soixante colonnes ioniques avec chapiteaux à deux volutes. À cette décoration il faut ajouter quatre fausses portes ornées d'une croix, sans rapport, ne fût-ce que pour des raisons chronologiques, avec le christianisme. On voit bien ici le désir de la princesse égyptienne de respecter le style des monuments de la région – il y en d'autres de même configuration en Afrique du Nord – tout en affirmant ses prétentions à pérenniser celui de ses ancêtres grecs et égyptiens, tout près d'une capitale à laquelle elle avait tenté d'imprimer sa marque. Désespérant de voir jamais sa descendance triompher – son fils sera d'ailleurs assassiné par Caligula, jaloux de sa magnificence, – sans doute a-t-elle trouvé dans l'édification de ce tombeau une sorte de compensation et comme un dernier message de souveraineté.

Alors, bien sûr, on brûle de savoir si les fouilles ont confirmé ce que nous venons d'exposer. Hélas ! il n'en est rien. Comme le révélèrent celles qui furent ordonnées

par Napoléon III : les pilleurs étaient passés par là, appâtés par la légende d'un trésor qu'ils ne trouvèrent sans doute pas, pas plus que le dey turc qui, mû par la même avidité, avait, au XVe siècle, fait tirer au canon sur l'édifice sans, d'ailleurs, lui faire grand mal, heureusement ! On crut identifier un caveau orné d'un lion et d'une lionne, emblèmes de Juba et de Sélénè, mais on ne découvrit aucun sarcophage. Le mystère – et l'espoir – restent donc entiers et cela nous permet d'adopter la vision, tellement plus poétique, formulée par Pierre Benoît en ces termes : « Il y a, au sud de Cherchell, sur une colline qui émerge au matin des brumes roses de la Mitidja, une mystérieuse pyramide de pierre... C'est là que fut déposé le corps de l'aïeule d'Antinéa, Cléopâtre Sélénè... Nul n'a jamais su découvrir la chambre peinte où repose, dans son cercueil de verre, le corps splendide... » Restons sur ce rêve...

Roland BILLAULT

SEANCE PRIVEE DU 6 JUIN 2007

La société des gens de mer au Moyen Âge (Xe- XVe siècles)

Pour la mise au point d'une terminologie des gens de mer au Moyen Âge et la mise en évidence de leur hiérarchisation, des sondages ont été effectués dans les sources archivistiques, d'une part, mais surtout, d'autre part, chez les chroniqueurs contemporains « souvent moins techniques, moins précis, mais ayant l'intérêt d'être plus proches du vocabulaire social usuel [1]. »

La terminologie latine provient de dépouillements établis à partir de textes littéraires, historiques, théologiques, diplomatiques des Xe- XIVe siècles [2] et appartenant à une aire géographique qui s'étend du Portugal à la Pologne et à la Hongrie, et de la Sicile jusqu'à l'Écosse et aux pays scandinaves. L'exploration de cette latinité offre de l'intérêt, car sa richesse est due à la coexistence du vocabulaire classique et des apports sémantiques ou morphologiques plus récents. Ce latin médiéval, constitué au cours du IXe siècle et – sauf pour quelques termes d'institutions régionales – soustrait au moins jusqu'à la fin du XIIe siècle à l'influence des langues nationales, présente un certain caractère d'unité. Il n'en reste pas moins que les textes en langue vulgaire sont plus précieux pour nous que leurs prototypes en latin d'école, car ce sont ceux-là qui ont été lus par les hommes d'alors.

Les limites chronologiques de l'examen des sources littéraires dans la langue française sont les XIIe et XIVe siècles. Avant 1100, en effet, pendant la période dite « archaïque » de la littérature française, seuls ont été conservés quelques rares débris d'une littérature hagiographique. On n'y trouve aucun texte relatif à la mer. Au XVe siècle, à l'époque dite « rhétorique », la langue semble traverser une période d'extrême liberté. Le lexique s'enrichit d'emprunts à l'argot, aux dialectes, aux langues étrangères, surtout à l'italien et va puiser d'une manière accrue au latin. Ce siècle se rattache, au

[1] CONTAMINE (Ph.), *Guerre, état et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France (1337-1494)*, Paris, La Haye, 1972, page 12.

[2] Un certain nombre de citations latines ont été empruntées dans les fichiers de deux laboratoires de lexicologie latine : Comité français Du Cange, 6 rue de Seine, 75006 Paris ; Mittellateinisches Wörterbuch, Bayerische Akademie der Wissenschaften, 8 Marstall Platz, D-8000 Munich (en abrégé, dans les notes, MLW).

point de vue littéraire, bien plus à celui de Rabelais qu'au précédent. Par ailleurs, l'idéal chevaleresque s'étiole et ses formes se vident au profit de l'inspiration bourgeoise. Il est évident que l'aventure maritime sera moins présente dans les textes.

Les textes du XII^e^ au XIV^e^ siècle dans lesquels sont évoqués la mer, le navire, les équipages appartiennent à tous les genres littéraires : littérature religieuse, théâtre, chansons de geste, romans et fabliaux, poésie lyrique, littératures historique, didactique et allégorique. Il ressort de ces textes, et c'est une évidence, que les descriptions des voyages par mer sont toujours à demi-conventionnelles et schématiques [3]. Bien souvent, les péripéties proprement nautiques d'un voyage y sont d'un laconisme étonnant. La mer, en fait, sert de toile de fond à l'action. Cette sobriété peut surprendre. Passe encore pour les fabliaux qui s'adressent surtout à des manants, c'est-à-dire à des sédentaires et dont les auteurs étaient en général originaires de l'Île de France, du Beauvaisis, du Soissonnais, de l'arrière-pays picard ou artésien, et qui ne connaissent la mer que par ouï-dire [4]. Mais que les chansons des croisades, par exemple, aient été presque toutes signées par de hauts barons qui ont franchi la Méditerranée, à les lire, il n'y paraît guère. Il semblerait, à première vue, bien souvent, que les jours passés sur l'eau n'aient représenté pour eux qu'une parenthèse sans contenu. Villehardouin a navigué de Venise à Constantinople. Quel souvenir en garde-t-il ? Le spectacle des navires au port ou en mer ne le laisse pas insensible. Mais il se borne à répéter que c'est beau, que rien ne s'est jamais vu de plus beau. Joinville exprime, presque dans ces termes, son admiration pour les dix-huit cents vaisseaux « tant grands que petits » qui, entre Chypre et l'Égypte, couvraient de leurs voiles toute la mer, « autant qu'on en pouvait voir des yeux [5] ». Mais toutefois, même si la langue n'est pas assez mûre, assez ductile pour se prêter à toutes les exigences, les termes tirés des textes des littératures latine et française permettent de percevoir certaines spécialisations parmi les gens de mer.

C'est au XIV^e^ siècle que l'on rencontre dans les textes l'expression générique « gens de mer » ou « gens de la mer » ou « gens de marine » : « mil homes armés ou plus, entre sergens et arbalestriers, et gent de marine [...] et alèrent à Tunes [...] et prirent terre [...] et se troverent de toutes gens à chevau [...] et de gens à pié eürent trop grant cantité, et de gens de mer si ot grant naville et grant gent [...] il recuyllirent les gens de la mer et les meteent sur les naves et sur les autres leins [6]. »

Cette notion de groupe est désignée logiquement par un pluriel. Cette locution désigne d'une façon générique tous ceux qui participent à la conduite d'un navire ; elle englobe les hommes entre lesquels la commune subordination à la mer constitue

---

[3] Nous avons opéré une sélection des travaux à l'aide de FRAHM (W.), *Das Meer und die Seefahrt in der altfranzösischen Literatur*, Göttingen, 1914. Cf. également VILLAIN-GANDOSSI (Christiane), « La mer et la navigation maritime à travers quelques textes de la littérature française du XII^e^ au XIV^e^ siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1969, pages 150-192 ; CHARLES-LACOMBE (B.), *Maroniers, notoniers et pescheors dans la littérature française des* XI^e^, XII^e^ *et* XIII^e^ *siècles*, DEA université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1994 ; VILLAIN-GANDOSSI (Christiane), « La désignation des gens de mer d'après les littératures latine et française du X^e^ au XIV^e^ siècle », *Actes (ronéotés) du colloque de la Commission internationale d'histoire maritime*, Bucarest, 11-12 août 1980 ; *eadem*, « Les gens de la mer d'après les miniatures des manuscrits à peintures (IX^e^-XV^e^ siècle) », *La Gazette des archives*, n^os^ 174-175, 1996, pages 399-404.

[4] DUPOUY (A.), *La Poésie de la mer dans la littérature française*, Paris, 1947, page 23. Cf. également DELUMEAU (J.), *La Peur en Occident (*XIV^e^-XVIII^e^ *siècles)*, Paris, 1978, chapitre I.

[5] DUPOUY, *Ibidem*.

[6] NAVARRE (Ph. de), *Les Gestes des Chiprois, recueil de chroniques françaises écrites en Orient aux* XIII^e^ *et* XIV^e^ *siècles*, édition de G. Raynaud, Genève, 1887 ; pages 40, 193, 254.

un lien assez net pour déterminer un groupe social ; elle s'oppose à « gens d'armes », « gens de pié », « gens de cheval ».

Les désignations pour l'homme d'équipage sont multiples : le latin *marinarius* et *marinellus*, avec les variantes françaises *marinier*, *maronnier*, *marinel*, *marinans* :

> Maint *maronnnier* au port avoit
> Secourre ont varlés commandé [7]

Le terme « notonnier » et sa variante « notier » viennent du latin *nauta*. Dans cet exemple de 1060-1070, les fonctions du *nauta* ou *navita* sont précisées : il tient la barre à la poupe et s'affaire aux manœuvres : *Navita puppis clavum tenet, rudentes amministrat, nunc hunc liberum reddit, nunc alterum sua arte sibi servire cogit* [8].

« Marinier » et « notonnier », et leurs équivalents latins, semblent synonymes :

> Au port vient, une nef trouva
> Et les *notonniers* aprestés ;
> Sones est en la nef entrés
> Dont l'ont li maronnier passé [9].

La spécificité des fonctions du *navigator* – variante : *navigatorius* – se dégage à travers cet exemple daté de l'année 1025 : *Non est bonum, ut omnes qui in nave laborant uni operi insistant, ut vel omnes sint gubernatores et nullus navigator, aut omnes navigatores et nullus gubernator* [10]. Le mot « eschipre », d'origine germanique, désigne également le matelot, l'homme d'équipage :

> Ne eschipre ne esturman
> De son droit cors n'en est certan [11]

On trouve par ailleurs toutes les appellations données à ceux qui composent l'équipage de tel ou tel bâtiment précis : le « batillier » qui navigue sur le « batel », le *batellarius* sur le *batellus*, le *baccalarius* sur le *baccus*, le *barcarius* sur la *barca*, le *bargemanus* sur la *barga*, le *caupolerius* sur le *caupulus*, etc. Ceux qui naviguent à la voile sont dits *velificatores* : *nos omnes velificatores cum omnibus rebus ipsorum ita, si naufragium passi fuerint... recepimus in nostram protectionem* [12].

Sur les bâtiments à rames, les désignations sont naturellement autres : *remex*, *remigator*, *vogator*, *voguerius*, et « avironneur », « nageur », « vogueur » et surtout *galeota*, *galeotus* et « galiot » : *privilegium... de non serviendo nobis... nec in expeditione terrestri cum militibus vel servientibus, nec in maritimo scolio cum militibus marinariis vel galeotis* [13].

Sur les galères on distingue bien ceux qui constituent la vogue *(homo remarius, homo a remo, homo de remo)* des autres hommes d'équipage *(homo a pede, homo de pede, homo in pede)* : *patroni dictarum galearum teneantur habere tot homines in pede et tot de remo, quot habuerunt anno preterito* [14].

---

[7] *Sone von Nausay*, XIVe siècle, édition de M. Goldschmidt, Tübingen, 1899 ; 17698.

[8] *Monumenta Germaniae Historica Scriptores*, Hanovre, depuis 1826, trente volumes ; volume XV, page 787.

[9] *Sone von Nausay*, XIVe siècle, édition de M. Goldschmidt, Tübingen, 1899 ; 5254.

[10] *Vita Burch. Worm*, 17, in MLW Fichiers.

[11] *Eneas*, XIIe siècle, édition de J.-J. Salverda de Grave, Paris, 1925-1929, deux volumes ; vers 205-206.

[12] 1274, *Chart. Pomm. B*, MLW Fichiers.

[13] 1195, *Acta imp. Stumpf*, 530, page 746, MLW Fichiers.

[14] 1340, KOSTRENCIC (M.), GORTAN (V.) et HERKOV (Z.), *Lexicon latinitatis medii aevi Iugo-*

Les termes qui désignent le premier homme à bord ont des significations sujettes à interprétations incluant ou non la possession du navire et sa direction, son armement et la seule propriété de la cargaison : le « mestre marinier », le « mestre notonnier », *magister navis*, *patronus* et « patron » : *Jacobo... patrono ligni, in quo est dictus sal* [15]. On rencontre aussi l'expression « maistre patron » : « les maistres patrons des gallees de Venise eurent conseil [16] ».

En Méditerranée, ce sont souvent le terme « nachier », ainsi que les syntagmes « grans nachier », « mestre nachier » [17] que l'on rencontre dans les textes, ainsi que *nauclerus* dans ce sens précis : *nauclerus dominus navis est appellatus* [18]. *Nauta*, *naupiter*, *nauter*, *naviger* sont également employés dans le sens de « patron de navire », ainsi que *ductor* : *constituimus ut rectores vel consules Massilie compellant omnes dominos vel ductores navium de ultra mari venientium Massiliam* [19].

Mais le premier homme à bord, c'est l'amiral (latin *amiraldus*, de l'arabe *amîr*) qui désigne en français, à l'origine, un personnage exerçant un commandement quelconque. Ce commandement devient plus spécialement maritime :

> Car de no nave ert Amiraus
> Li Papes et ses Cardonnaus [20]

Le terme désigne ensuite expressément le chef de la flotte : « et armerent en Gene XXVIII guallees et fu lor amiraull Luquet de Grimaut [21] ». On trouve aussi les expressions « souverain patron [22] », *archimarinus*, *archipirata*, *dominus navium*.

En latin, le chef de la flotte, c'est aussi le *capitaneus* : *miserunt galeas XVII, quibus Ansaldus Guaraccus, qui erat unus ex VIII rectoribus, guida fuit et capitaneus constitutus* [23]. Jusqu'au XIVe siècle, le capitaine n'est que le chef des hommes d'armes embarqués ; il n'exerce de commandement qu'au cours des actions, la conduite du bâtiment revenant au maître sur les nefs ou au « comite » sur les galères. Le terme tendra par la suite à désigner quiconque exerce le commandement d'un bâtiment. Mais, en général, le maître ne se confond pas avec le capitaine, qui est absent d'ailleurs sur la plupart des navires de commerce, et dont le titre et la fonction étaient empruntés non pas à la hiérarchie professionnelle mais à la hiérarchie militaire. Tandis que le maître avait seulement la responsabilité d'un navire, le capitaine, sans participer directement à la manœuvre et à la navigation, pouvait se trouver à la tête d'une flottille, mais c'était l'objet, la nature de l'expédition et non pas son importance ou celle du navire qui impatronisaient à bord ce chef de guerre [24].

---

slaviae, Zagreb, depuis 1969.

[15] 1283, KOSTRENCIC (M.), GORTAN (V.) et HERKOV (Z.), *Lexicon latinitatis medii aevi Iugoslaviae*, Zagreb, depuis 1969.

[16] FROISSART, *Oeuvres de Froissart. Chroniques*, édition de Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1873-1877, XVI, 52.

[17] *Sone von Nausay*, XIVe siècle, édition de M. Goldschmidt, Tübingen, 1899 ; 6965, 7025.

[18] HRABANUS MAURUS, *De universo sive de rerum naturis*, in MIGNE, *Patrologie latine*, tome 111, page 13-614 ; XX, XXXIX, colonnes 554 A.

[19] XIIIe siècle. PERNOUD (R.), *Les Statuts municipaux de Marseille*, Monaco-Paris, 1949, page 56, n° 47.

[20] *Le Roman du Renart*, 1288, édition de Dom Méon, Paris, 1826 ; 3839.

[21] NAVARRE (Ph. de), *Les Gestes des Chiprois*, édition de G. Raynaud, Genève, 1887 ; 186.

[22] FROISSART, *Œuvres de Froissart. Chroniques*, édition de Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1873-1877 ; XI, 332.

[23] 1195-1280. WINKELMANN (E.), *Acta imperii inedita*, Innsbruck, 1880-1885, deux volumes ; volume I, no 583.

[24] BERNARD (J.), *Navires et gens de mer à Bordeaux (vers 1400-vers 1550)*, Paris, 1968, trois

Le patron – *patronus* appelé quelquefois *navellarius* – est aussi un personnage ambigu qui assume bien des fonctions du maître, sinon toutes et qui reléguait ainsi le nocher *(nauclerus)* dans le rôle de contremaître. D'après le *Consulat de la Mer* [25], le patron doit faire en personne le voyage ; il donne les ordres aux matelots ; il fait rentrer de la toile, lorsque le vent est trop fort ; il est juge, après consultation avec les marchands, de l'opportunité du jet, dont il assure l'exécution ; il est responsable de la qualité et de l'emploi des apparaux, de la sécurité du mouillage, et aussi, éventuellement, de la navigation, puisqu'il n'est tenu de prendre un pilote que s'il ne connaît pas les lieux : *et qui contrafecerit, solvat quilibet patronus vel superpositus sive navellarius* [26].

Le « maître » des navires du Ponant ne se laisse pas davantage enfermer dans une définition étroite. Dans ce monde aux frontières professionnelles encore incertaines, la situation et les fonctions du maître, surtout pour les petits bâtiments armant au commerce, n'étaient pas simples, puisque ce marin était souvent, de façon occasionnelle ou permanente, un armateur et un marchand. Tel que cela apparaît déjà au travers des *Rôles d'Oléron*, le maître dûment impatronisé était, à bord, durant la traversée, un personnage indépendant, chargé non seulement de la conduite du navire, mais encore de son exploitation commerciale, agissant de son propre mouvement, prenant toutes les initiatives, d'ordre technique ou non, jugées par lui utiles, frétant souvent à sa guise, fixant sa route et parfois ses escales, « souverain en un mot, comme l'exprime la formule de style passée en dicton : Maître après Dieu [27] ».

Ce n'est que plus tard que le *dominus possessor* et le *burgensis navis*, l' « aulnier » (latin *ulnerius*) auront des sens juridiques précis.

On aura plusieurs désignations pour le pilote. Dans les textes épiques et autres textes antérieurs à 1200, on l'appelle « esturman », « mestre esturman » :

Li estrumant se sont ens mis,
S'ont les governaus atornés
Dont vinrent li baron as nes [28]

Al *mestre* esturman vint e od lui ad parlez [29]

et *gubernator*, *nauclerus*, « nochier », « conducteur » :

Le *mestre nachier* qui tenoit
Le gouvrenal, si gouvrenoit [30]

« Jehan Houe, maistre et conditeur du bateau d'armes Saint Jehan [31] ».

Le terme « pilote » apparaît dans les textes en 1369 [32] ; celui de « laman » ou « lamen » est relevé également dans des textes du XIVe siècle : « trois mariniers lamans

volumes ; volume II, page 632.

[25] LARRERE (J.-J.), VILLAIN-GANDOSSI (Christiane), « Le Llibre del Consolat de mar : les gens de mer, leurs droits et leurs obligations », *Actes du 106e congrès national des sociétés savantes*, Perpignan, 1981, pages 153-167.

[26] 1335. KOSTRENCIC (M.), GORTAN (V.) et HERKOV (Z.), *Lexicon latinitatis medii aevi Iugoslaviae*, Zagreb, depuis 1969, s.v.

[27] BERNARD (J.), *op. cit.*, volume II, page 638.

[28] MICHELANT (H.) *Blancandin ou l'orgueilleuse d'Amour*, Paris, 1867 ; 6036-6038.

[29] THOMAS, *The Romance of Horn*, édition de M.-K. Pope, *Anglo-Norman Texts*, 9-10, Oxford, 1955 ; 2141.

[30] *Sone von Nausay*, XIVe siècle, édition de M. Goldschmidt, Tübingen, 1899 ; 7024.

[31] 1365. Bibliothèque nationale de France, ms fr. 25764, no 176.

[32] *Pilot* : BLOCH-WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1968.

du Crotoy qui avoient conduit et mené hors du havre du Crotoy jusques oultre la fosse de Cayeu les trois nefs qui avoient chargié au Crotoy [33] ».

Les deux sortes de pilotes, le petit et le grand « lomant » – que nous appellerions maintenant le « lamaneur » et le « pilote côtier » – apparaissent déjà bien distincts au temps des *Rôles d'Oléron* et durant tout le Moyen Âge [34]. Le premier, dont la compétence est plus étroite, c'est l'homme qui « loget a l'entrée dans pors et avres, sevent daus dangers dans porz et dans havres » ; le second, c'est celui qui, embarqué au port de chargement, ou dans un port intermédiaire, devient le navigateur du bord et mène le navire en pleine mer sur de longues distances, au compas, à la sonde, au routier et à la carte jusqu'au port de destination. Comme cela a été bien noté [35], les pilotes ne formaient pas une catégorie professionnelle homogène, murée dans sa compétence et ses privilèges : celui que l'on qualifiait « pilote et maistre de navires » pouvait fort bien, comme maître de navire, être lui-même son propre pilote et, comme pilote, embarquer à l'occasion sur des navires dont il n'était ni l'armateur, ni le maître. Par ailleurs, aux marins qui n'avaient pas de pilote à bord, le voisinage d'autres navires et la navigation en flotte offraient le secours de l'expérience d'autrui [36]. Bien souvent, dans les textes, on parle de la conduite d'un navire, comme celui d'une « maîtrise ». L'institution de pilotes dans la péninsule ibérique apparaîtra, par exemple, comme le symbole d'une élite parmi les gens de mer [37].

L'équipage, placé sous l'autorité du maître, n'était pas seulement formé de simples compagnons, égaux entre eux et recevant un traitement égal : entre le maître et les compagnons s'interposait le contremaître qui, sur les petits navires du moins, assurait à la fois les fonctions de second et celles de maître d'équipage avec un rang bien défini dans la hiérarchie du métier. On trouve aussi l'expression « compagnon de quartier », de « quartenier » pour « quartier-maître » : « soixante cinq mariniers es quielx il a un constremaistre et quatre gromez [38] » ; « les gaiges de deux mois des vaisseaulx et des maistres, contremaistres, quarteniers et mariniers [39] » ; « Nostre Admiral fera iurer les chefs de chacun navire qu'ils le gouverneront bien et adroit... Et ainsi iurera le maistre et patron et ses quatre compagnons de quartier aussi semblablement [40] ».

Le dernier degré de la hiérarchie est représenté par les servants du bord : valet, garçon (latin *garzonus*), « paige » (latin *pagettus*), *famulus*, *domicellus* – que nous appellerions mousses – et par les « gourmettes », « gromet » (latin *gromettus*), qui correspondraient aux novices ou aux matelots légers : « frère Remons qui estoit Templiers et maistres desus les mariniers, dist a un de ses *vallez* [41] » ; « Quitance

[33] 1385. Bibliothèque nationale de France, ms. P.O. 2860, Tourambos, nº 3.

[34] BERNARD (J.), *op. cit.*, volume I, pages 440-441.

[35] BERNARD (J.), *op. cit.*, pages 443-444.

[36] On trouve la présence de *viceportulanus* en 1282 : *quando dictus Ursus et ego eramus viceportulani et procuratores Apruçii*... KOSTRENCIC (M.), GORTAN (V.) et HERKOV (Z.), *Lexicon latinitatis medii aevi Iugoslaviae*, Zagreb, depuis 1969, s.v.

[37] Conférence de Michel MOLLAT DU JOURDIN, *La Mentalité des gens de mer*, Société de Géographie, 1965.

[38] 1387. Bibliothèque nationale de France, ms. P.O. 2291, Pise, nº 4.

[39] 1384. Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 25705, nº 93.

[40] 1400. FONTANON (A.), *Les Edicts et Ordonnances des roys de France*, Paris, 1611, quatre tomes en trois volumes ; tome III, page 10.

[41] JOINVILE (le sire Jean de), *Histoire de Saint Louis*, XIIIe siècle), édition de Natalis de Wailly, Paris, 1914 ; 619.

donnée pour freter, avitailler et gouverner icelle nef, mariniers et *gromez* de toutes choses [42] ».

Parmi les gens du bord qui ne participaient pas habituellement à la manœuvre et à la navigation, certains, parce qu'ils étaient engagés pour servir à bord du navire, seraient considérés en droit aujourd'hui comme des gens de mer. Tels étaient les charpentiers, les tonneliers, les bariliers, les cuvelliers, les calfats, le barbier-chirurgien – le maître barbier ne prend le nom de chirurgien qu'à partir de la fin du XVI^e^ siècle, quand il abandonne ses fonctions capillaires pour se consacrer uniquement à soigner les blessés et les malades, – le conseiller, l'écrivain et sous-écrivain, le « sentôme » – l'aumônier – et aussi les trompettes et nacaires, les canonniers. On peut y ajouter le *cocus*, le cuisinier – coq, queue – qui pouvait être un marin détaché de ses fonctions : *dictus dominus capitaneus habeat et habere debeat pro suo sallario, scribe, domicellorum, cochi, trombatorum, nacharati* [43] ; « avec le patron de la nef avoit communément plusieurs conseilliers, esleuz, saiges, vaillans et marchans souverainement expers en l'art de marinier ; sans lesquelx conseilliers le patron de chose qui touchast au gouvernement de la nef jamais ne feist rien, ne aucun commandement au noclier [44] ».

Tout ce personnel est surnuméraire : seuls le maître, le contremaître, le pilote, les mousses et les novices semblent former l'ossature de la société de l'équipage.

Pour les galères, au début des croisades, le cadre très simple – par exemple, une galère vénitienne de 1188 [45] – comprend un commandant, le « comite », assisté de quatre nochers, un préposé aux vivres, le pitancier (latin *petentarius*, *panetarius*), cent huit rameurs et plusieurs *supersalientes*, marins et combattants à la fois. Au XIV^e^ siècle, la chiourme s'est accrue et atteint cent quatre-vingts hommes. Nous savons que jusqu'au XV^e^ siècle, ces rameurs, ces « galiotes », étaient des hommes libres : les bonne-veuilles qui se louaient pour une campagne ou pour une année. À partir de la fin du XIV^e^ siècle, ils remplacent les citoyens des villes maritimes qui étaient levés pour ce service. Leur nombre diminue à partir de l'institution des forçats et de l'utilisation de plus en plus large des esclaves, à la fin du XV^e^ siècle [46]. Cette chiourme est répartie en vogue-avant de poupe, en conilliers de proue (*prodarius* ou *prorarius* [47]) et en rameurs ordinaires. La conduite de la galère nécessite un plus grand nombre d'officiers : un sous-comite et un argousin sont adjoints au comite, le commandement en chef est dévolu à un patron. Celui-ci ne se mêle point de la navigation ; à peine s'il en connaît les règles ; il ordonne où aller et sa parole suffit pour mettre en branle tout l'équipage. Au moment du combat, il prend le commandement des arbalestriers : de son poste de combat à l'arrière il dirige l'attaque, il est à la tête des troupes de débarquement avec bannières et trompettes. Il se déchargeait des soucis de la manœuvre

---

[42] 1386. MERLIN-CHAZELAS (Anne), *Documents relatifs au clos des galées de Rouen*, Paris, 1977-1978, deux volumes ; volume I, page 308.

[43] 1330. Stat. génois, chapitre 28 *in* Pardessus, tome IV, page 443.

[44] Fin du XIV^e^ siècle. MEZIERES (Philippe de), *Songe du vieil pèlerin*, Bibl. nat., ms fr. 9200 et 9201 ; tome I, pages 541-542.

[45] LA RONCIERE (Ch. de), *Histoire de la marine française*, Paris, 1909, tome I, page 263.

[46] Ils disparaissent à peu près complètement, sauf sur les galères de Naples, à la fin du XVI^e^ siècle. On les reconnaissait à la moustache. Généralement, on les déferrait et on les armait pour le combat.

[47] 1278 : *Iacobo proderio dicti ligni*. 1305 : *in navi vel alio ligno rixam aliquam... marinarius fecit, volumus quod patronus, nauclerii et proderii ipsos rixantes iudicant ac puniant*. KOSTRENCIC (M.), GORTAN (V.) et HERKOV (Z.), *Lexicon latinitatis medii aevi Iugoslaviae*, Zagreb, depuis 1969, s.v. — *Ca* 1270 : *prorarius autem qui stat in prora navis et impellit navim ad navigationem*, in MLW Fichiers, s.v.

sur le comite et du soin de l'administration sur l'écrivain, l'homme de confiance du bord.

C'est devant l'écrivain que les officiers et les marins faisaient serment de servir loyalement ; c'était lui qui les engageait, lui qui les licenciait. Il tenait registre des dépenses, des recettes et des prises, dressait la liste de l'équipage et l'inventaire de la galère au départ et au retour. Sa tâche, déjà lourde, s'aggravait encore de la police de l'entrepont, où le jeu était interdit [48].

Entre tous les officiers de la galère, il en est un que l'équipage redoute à l'égal d'un démon, *sicut diabolum* : au comite seul incombe la responsabilité de la manœuvre ; les règlements sévères qui le punissent en cas de négligence, l'arment en retour contre les moindres infractions à la discipline [49]. Au temps de Léon le Philosophe, il commandait une division navale byzantine. Il est descendu au rang de commandant d'une galère, sous les ordres d'un nouvel officier qui s'appelle, à Venise, le *sopracomito* ; à Messine, le *protontino* ; ailleurs, le capitaine d'armée. Son office au temps de saint Louis est encore considérable. Au XIVe siècle, le comite devient le second, sans que sa responsabilité ne se trouve dégagée ou amoindrie : il reste passible de la pendaison ou de l'écartèlement si la galère se perd par sa faute ou ne prend pas son rang de bataille [50]. Du moins, peut-il rejeter tout l'odieux des châtiments sur son lieutenant, l'argousin, chargé en sous-ordre de la police du pont [51].

La diversité du milieu des gens du « mestier de la mer [52] » apparaît d'une manière évidente dans cette terminologie du Xe au XIVe siècle ; celle-ci présente de nombreux synonymes, de multiples juxtapositions de termes : et il est parfois difficile d'établir s'il s'agit de simples redondances de chroniqueur ou de clerc prolixe. Mais autour des termes génériques, nous sommes en mesure toutefois – malgré le caractère conventionnel des textes – de dégager un grand nombre de termes relatifs à ceux qui participent professionnellement à la conduite d'un navire : termes désignant des spécialités techniques et des niveaux hiérarchiques, qu'ils s'agissent des équipages ponantais ou levantins.

En ce qui concerne les représentations iconographiques, le bateau figure dans de nombreuses scènes de la vie biblique et illustre de multiples événements de l'histoire

[48] LA RONCIERE (Ch. de), *op.cit.*, page 265. — 1251 : *coram... Marino de Arbo scriberio nauclerio et Vito filio Defani item de Arbe, testibus ad hoc specialiter convocatis... per stipulationem promisi*. KOSTRENCIC (M.), GORTAN (V.) et HERKOV (Z.), *Lexicon latinitatis medii aevi Iugoslaviae*, Zagreb, depuis 1969, s.v.

[49] LA RONCIERE (Ch. de), *op. cit* , page 265.

[50] À partir du XVIe siècle, son rôle est précisé : il avait la charge de mettre la galère en estive, c'est-à-dire dans ses meilleures lignes d'eau, de la faire espalmer, nettoyer, amarrer dans le port. Sur les ordres du capitaine qui, comme tout le monde à bord, l'appelait « Notre homme », déformation de l'espagnol *nuestro amo*, il commandait les manœuvres : mouiller et relever les grappins, mâter et démâter, mettre en place le gréement et les voiles, hisser et amener les antennes et, rôle le plus remarquable, faire voguer la chiourme en donnant la cadence avec son sifflet d'argent, le « fisquet » (qui lui servit d'insigne) et au besoin avec un gourdin (latte plate) ou un nerf de bœuf. Pendant la navigation, il se tenait sur la partie arrière de la coursive ; pour le mouillage ou l'amarrage, sur la rambade. Il était aidé par un, puis deux, sous-comites. 1385 : « deux patrons, deux comittes, deux sous comittes, deux calfas », Bibliothèque nationale de France, ms. P.O., Blanc, no 3.

[51] 1455 : *inter quorum marinarorium numero fuerunt... Gaspar de Neapoli, Agucinus.* KOSTRENCIC (M.), GORTAN (V.) et HERKOV (Z.), *Lexicon latinitatis medii aevi Iugoslaviae*, Zagreb, depuis 1969, s.v.

[52] Bibliothèque nationale de France, ms fr. 26041, no 5097.

hagiographique : la barque, dans laquelle les croyants prennent place pour vaincre les embûches de ce monde et les tempêtes des passions, symbolise l'Église. À travers les enluminures, au-delà de la simple vision d'une coque et de son gréement, allons-nous saisir la diversité du milieu des gens de mer, allons-nous pouvoir mettre en évidence la gestuelle technique du marin ? À l'égard de la miniature, il faut avoir la même attitude qu'à l'égard des sources littéraires : être prévenu contre les clichés et les thèmes conventionnels, surtout pour l'enluminure carolingienne et romane.

Nous avons des difficultés dans ces scènes de caractère stéréotypé à dégager la spécificité des fonctions à bord ; les proportions relatives des personnages répondent non pas à la réalité du monde sensible, mais à des étalons de mesure d'un monde tout idéal, selon leur hiérarchie de dignité. La plupart du temps, deux ou trois têtes d'hommes suffisent à remplir toute une nef, ou alors par schématisme didactique, l'artiste suggère un grand nombre de gens à bord, sans établir de distinction. On dénote toutefois chez l'enlumineur le souci de distinguer l'arbalétrier, les gens d'armes, de l'homme de mer, notamment de celui qui tient la barre ; on distingue aussi ce dernier du personnage de condition, du riche pèlerin embarqué. C'est son costume qui le différencie : au Moyen Âge, la signification sociale du vêtement est grande. Véritable uniforme, il désigne chaque catégorie sociale. Porter celui d'une condition autre que la sienne, c'est commettre le péché majeur d'ambition ou de déchéance. La tenue vestimentaire du marin est rudimentaire : chaussé d'escarpins de laine et coiffé d'un bonnet à oreilles ou d'un capuchon, il ne paie pas de mine avec son caban de gros drap et sa jaque de bougran.

La technique gestuelle de l'homme de mer est toutefois quelquefois bien précisée, notamment pour le timonier. Qu'il s'agisse de l'aviron de gouverne, de la rame-gouvernail ou de la barre proprement dite, les gestes de celui qui manie l'appareil de gouverne sont représentés avec soin, d'autant plus qu'à ces gestes est souvent associé le symbolisme du *gubernator*. On observe aussi la manœuvre de l'étai du mât latin, celle pour haler la drisse, celle des bras, celle du raidissement des balancines, le ferlage de la grand-voile... Les représentations de pilotes consultant la rose des vents sont rares. Les scènes de chargement et de déchargement d'hommes, de chevaux, de marchandises ; les scènes de départ et d'arrivée sont les plus vivantes ; ce sont celles que le peintre connaissait le mieux, cela est évident. On note la plupart du temps dans ce genre de scènes la présence de trompettes. Au contact des Arabes, les Latins apprirent l'usage des « nacaires, tabors et cors sarrazinois » que Joinville remarquait déjà sur la galère de Jean d'Ibelin, comte de Jaffa[53].

Il faut souligner que le hiatus demeure profond entre la richesse de la terminologie relevée dans les textes littéraires ou dans les documents de caractère diplomatique, réglementaire ou administratif, établis par des hommes cultivés, par des clercs, et les représentations, le plus souvent stéréotypées, d'artistes moins au fait des choses de la mer.

Christiane VILLAIN-GANDOSSI

[53] LA RONCIERE, *op. cit.*, *ibidem*.

Montaigne, de l'écrivain

Bien que Montaigne n'ait pas écrit un essai intitulé *De l'écrivain*, il revient souvent au thème fondamental par excellence qu'est l'auteur et l'œuvre dans l'œuvre. Plus simplement, il parle beaucoup de ses *Essais* dans ses *Essais*. Comment ? Voilà la question apparemment simple à laquelle l'auteur de ces quelques lignes va essayer de répondre. Oui, « essayer », car Montaigne ayant décrit le mouvement de son esprit au cours des vingt années de composition de ses *Essais*, un lecteur pressé croira facilement relever certaines contradictions dans les nombreux commentaires que le philosophe [1] consacre à son écriture.

Or, l'objectif principal de cet article est, en revanche, de faire découvrir quelques lignes de force autour desquelles gravitent ses réflexions variées sur son œuvre. Ces réflexions, se rattachant précisément au thème du volume XX des *Travaux de littérature*, révèlent, effectivement, des traces biographiques et portent sur sa façon de considérer son « métier » d'écriture littéraire et d'impliquer dans ses dires la présence d'un lecteur-interlocuteur presque toujours invisible, dont il reconnait l'importance, mais pas toujours au même degré.

En effet, si Montaigne fait précéder ses *Essais* d'un « Au lecteur », c'est pour lui dire aussi que l'intérêt de son œuvre est très relatif, qu'il ne l'a pas écrite pour lui rendre service, et qu'il lui en déconseille la lecture : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée. Je n'y ay eu nulle consideration de ton service, ny de ma gloire. Mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ay voué à la commodité particuliere de mes parens et amis »... « car c'est moy que je peins. Mes defauts s'y liront au vif, et ma forme naïfve [manière d'être naturelle], autant que la reverence publique me l'a permis »... « Ainsi, lecteur, ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole et si vain ».

Il insiste donc, semble-t-il, sur la parfaite honnêteté des propos qu'il y tiendra, propos qui, portant uniquement sur lui-même et n'étant destinés qu'à des parents et amis, sont sans intérêt pour d'autres lecteurs, parce que, ne visant pas à augmenter sa gloire ni à gagner « la faveur du monde », il n'en a embelli ni le fond ni la forme.

Toutefois, au fil de la composition des trois livres d'essais, revenant à son écriture à propos de sujets de toute sorte, il a comme amplifié le contenu de son « Au lecteur » par quelques réflexions. Celles-ci, précisément par leur caractère apparemment contradictoire, mais spontané [2], grâce au double mouvement dialogique de son raisonnement associatif, font connaître toute la gamme des options littéraires et humaines devant lesquelles il s'est vu placé. Il semble avoir voulu soumettre ces options à tout écrivain digne de ce nom et à tous ceux qui réfléchissent à ce qui fait le propre de la création littéraire.

---

[1] Et cela n'est pas étonnant. Qu'à titre d'exemple serve notre emploi du mot « philosophe ». Dans *De l'exercitation* (II, VI, page 378, édition Pierre Villey), il dit paradoxalement que les philosophes, ni les théologiens ne « se brident de brides à veaux [= ne s'empêchent de parler longuement d'eux-mêmes]... Ne fay-je, moy, [= ni moi non plus] quoy que je soye aussi peu l'un que l'autre. » Autrement dit : je ne suis pas philosophe, ni théologien, mais comme eux je parle longuement de moi-même. Par conséquent, lecteur non pressé, habitué à ces contradictions apparentes, à ces raisonnements à deux faces, j'en ai conclu très probablement à juste titre, que Montaigne n'en est pas moins un écrivain-philosophe, important, s'il en fut.

[2] Cf. *De l'utile et de l'honneste*, III, I, page 790 : « Personne n'est exempt de dire des fadaises. La malheur est de les dire curieusement [= soigneusement] ... Cela ne me touche pas. Les miennes m'eschappent aussi nonchallamment qu'elles le valent. D'où bien leur prend. [= et cela les rend utiles.] » Voir ce qui suit !

Revenons au rôle qu'il accorde à son lecteur-interlocuteur, qu'il implique tantôt implicitement tantôt explicitement dans ses considérations sur le métier d'écriture littéraire et la valeur du sujet en question.

Dans son essai *De l'institution des enfans*, conformément à son propos tenu dans « Au lecteur », il diminue d'abord la valeur scientifique et instructive de son texte : « ce ne sont icy que resveries d'homme qui n'a gousté des sciences que la crouste premiere, en son enfance, et n'en a retenu qu'un general et informe visage : un peu de chaque chose, et rien du tout [= en gros], à la Françoise » (page 146). Mais s'adressant ensuite à son interlocutrice, Diane de Foix, comtesse de Gurson – il était très lié avec la famille de Foix [3] – tout en soulignant à nouveau son manque de compétence dans la matière, il n'en estime pas moins que les idées éducatives formulées dans cet essai ne sont pas dénuées d'intérêt pour l'enfant qu'elle attend : « Madame, si j'avoy quelque suffisance en ce subject, je ne pourroi la mieux employer que d'en faire un present à ce petit homme qui vous menasse de faire tantost une belle sortie de chez vous. » (page 148). En deux mots comme en cent, cet essai sans intérêt ne manque quand même pas d'intérêt.

Pour nous autres lecteurs du XXIe siècle, cet intérêt réside dans la présentation même de sa justification d'écrivain. Son texte pourra contribuer au développement du « jugement naturel » de l'enfant de Mme Gurson, bien que, dit-il page 146, « les facultez naturelles qui sont en moy, de quoy c'est icy l'essay, je les sens [te] flechir sous la charge [sous-entendu : sous la difficulté de leur rédaction]. Mes conceptions et mon jugement ne marche qu'à tastons, chancelant, bronchant et chopant [= faisant des faux-pas] ; et quand je suis allé le plus avant que je puis [4] [...] je voy encore du païs au delà, mais d'une veuë trouble »... « Et, entreprenant de parler indifferemment de tout ce qui se presente à ma fantasie »... je découvre [5] qu'il y a eu de « bons autheurs » qui ont parlé mieux que moi des mêmes sujets. Pourtant (page 147) je « laisse ce neantmoins [= malgré cela] courir mes inventions ainsi foibles et basses, comme je les ay produites, sans en replastrer et recoudre les defaux », car ceux qui font du plagiat « y perdent beaucoup plus qu'ils n'y gaignent. [6] » Bref, avec *De l'institution des enfans*, il ne rejette pas le statut professionnel de l'écrivain, il effectue fidèlement ce qu'il propose dans son « Au lecteur » tout en rappelant qu'il est difficile de dépister et de décrire ses « facultez naturelles », c'est-à-dire de pratiquer le métier d'écrivain en se prenant soi-même comme sujet de son écriture. Sans le dire vraiment en toutes lettres, il se reconnaît donc écrivain, reconnaît l'imperfection de son maniement spontané des mots, mais refuse de le perfectionner et tient compte de l'avis d'un lecteur. En effet, par la composition de cet essai, il a répondu à la demande de « quelcun » qui, « ayant veu l'article precedant [*Du pédantisme*] », lui « disoit chez » lui, « l'autre jour, » qu'il se devait « estre un peu estendu [= s'étendre] sur le discours [= sujet] de l'institution des enfans. » Dans *De l'affection des pères aux enfans* (II, VIII, page 385), qu'il destine tout particulièrement au fils de son interlocutrice, Mme d'Estissac, celle-ci, et, bien entendu, son sujet l'amènent à s'ouvrir davantage sur ses préoccupations d'écrivain. Il affirme d'abord que la « nouvelleté » d'une chose en garantit le succès, que ses *Essais* constituent effectivement « le seul livre au monde de son espece ». Ainsi s'avoue-t-il sensible à la réussite de ses écrits. Mais cela ne l'empêche pas de les

[3] Conformément à ce qu'il annonce dans « Au lecteur », il a « voué » cet essai « à la commodité d'une amie ».

[4] N'est-ce pas là le propre d'un vrai philosophe ?

[5] Ce qui n'est pas mis entre guillemets est un raccourci du texte de Montaigne.

[6] Cf. W.J.A. Bots, « Montaigne, précurseur de l'enseignement pour le XXIe siècle », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, no 35-36, juillet-décembre 2004, pages 87-90.

qualifier aussi de « cette sotte entreprise », « cette resverie de me mesler d'escrire », ce « dessein farouche et extravagant ». Pourtant il espère (page 386) les voir « un jour à luy [= fils de M^me^ d'Estissac] tomber en main », parce que, comme un père qui donne à son enfant la meilleure éducation possible, il y a mis le meilleur de lui-même (pages 401-402). Son livre, continue-t-il, contient « assez de choses que je ne scay plus [...] ce que je n'ay point retenu et qu'il faudroit que, tout ainsi qu'un estranger, j'empruntasse de luy, si besoin m'en venoit. Il est plus riche que moy, si je suis plus sage que luy. » Cette dernière phrase est d'une remarquable profondeur. Elle résume ce qui fait pour Montaigne l'essence même de son activité littéraire. Si un père, qui est sage, essaie d'apprendre à son enfant autant de valeurs morales et intellectuelles que possible, il est obligé de s'occuper aussi de l'éducation physique de son enfant. Pour lui, Montaigne, son livre a été plus qu'un enfant, car il a pu le remplir uniquement de choses de l'esprit. Bref, en dépit de qualificatifs tels que « fadaises », « fantasies », etc. dont il a caractérisé ses écrits sans aucun doute aux moments de découragement ou d'hésitation, connus de tous ceux qui s'occupent d'écriture, Montaigne a été conscient de l'utilité et de la valeur de ses travaux. Par conséquent certaines remarques faites dans son « Au lecteur » – « Je n'y ay eu nulle considération de ton service, ny de ma gloire. Mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein [...] ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole et si vain » – ne traduisent rien d'autre que la modestie d'un grand écrivain qui n'a cessé de douter de son talent.

Son essai *De l'exercitation* en est la parfaite illustration. Après avoir relaté comment « petit homme » sur un « petit cheval » il avait été abattu par un de ses gens « grand et fort, monté sur un puissant roussin » qui avait voulu « faire le hardy », et comment, après s'être évanoui, reprenant peu à peu connaissance sans souffrir, il se rendit compte que la mort est moins à craindre qu'il ne l'avait pensé jusque-là, il en arrive en quelque sorte à s'excuser, dans un C, donc en 1588, d'avoir conté cet événement (page 377) – « Et ne me doibt on [7] sçavoir mauvais gré pour tant, si je la [= « l'instruction que j'en ay tirée pour moy »] communique » – excuse qu'il souligne non seulement par la formulation concise et modeste de l'objectif qu'il s'est fixé – « Ce qui me sert, peut aussi par accident servir à un autre » – mais encore par une longue justification, s'étendant sur plus de deux pages, d'avoir pris son moi comme sujet de son livre. Parler de soi, dit-il, est « une espineuse entreprinse » vu l' « alleure vagabonde que celle de nostre esprit », mais « Mon mestier et mon art, c'est vivre. Qui me defend d'en parler selon mon sens, experience et usage ? »... « Je peins principalement mes cogitations, subject informe »... « Ce ne sont mes gestes [= actions] que j'escris, c'est moy, c'est mon essence. »... « De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie. »... « Nulle vertu ne s'ayde de la fausseté, et la verité n'est jamais matiere d'erreur. De dire de soy plus qu'il n'en y a, ce n'est pas tousjours presomption, c'est encore souvent sottise. » Quelle simplicité perspicace dans cette présentation de son point de vue d'écrivain-philosophe, désireux d'adapter aussi fidèlement que possible la forme au fond, c'est-à-dire une écriture spontanée aux caprices, mais caprices véridiques, de son esprit.

Il y revient de nombreuses fois au point d'en faire une des lignes de force de ses *Essais* :

— *De la Praesumption*, II, XVII, page 637 : « J'ay tousjours une idée en l'ame et certaine image trouble, qui me presente comme en songe une meilleure forme que celle que j'ay mis en besongne, mais je ne la puis saisir et exploiter. »... « Quoy que j'entreprenne, je doy un sacrifice aux graces [...] elles m'abandonnent par tout. Tout est grossier chez moy. »

[7] Remarquez la constante présence implicite de son lecteur-interlocuteur.

— *De Democritus et Heraclitus*, I, L, pages 301-302 : « Le jugement est un util à tous subjects, et se mesle par tout [...] Là il fait son jeu à eslire la route quy luy semble la meilleure, et, de mille sentiers, il dict que cettuy-cy, ou celuy là, a esté le mieux choisi. Je prends de la fortuite [= du hasard] le premier argument [= sujet qui se présente]. »

— *De la ressemblance des enfans aux peres*, II, XXXVII, page 758 : « Ce fagotage de tant de diverses pieces [= essais] se faict en cette condition, que je n'y mets la main que lors qu'une trop lasche oisiveté me presse »... « Au demeurant, je ne corrige point mes premieres imaginations par les secondes ; ouy à l'aventure [= peut-être] quelque mot, mais pour diversifier, non pour oster. »... « Je prendrois plaisir [...] à reconnoistre le trein de mes mutations. »

— *De l'amitié*, I, XXVIII, page 183 : « Que sont-ce icy [= ces essais] aussi, à la verité, que crotesques et corps monstrueux, rappiecez de divers membres, sans certaine fîgure [= sans forme déterminée], n'ayants ordre, suite ny proportion que fortuité ? »... « ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre un tableau riche, poly et formé selon l'art. »

— *De l'oisiveté*, I, VIII, page 33 : mon esprit « m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commancé de les mettre en rolle [= noter], esperant avec le temps luy en faire honte à luy mesmes. »

À propos de ce dernier passage, M. François Rigolot a affirmé dans sa communication présentée au colloque de Nancy (2003), publiée dans le volume XVII des *Travaux de littérature* [8], que « chez Montaigne l'épouvante n'est plus aussi maîtrisée [...] qu'il voit trop clairement que les véritables monstres sont en lui. » Or, j'estime que Montaigne, conformément aux nombreux passages précédents où il caractérise le fond et la forme de son écriture, désigne, de nouveau, par « chimeres et monstres fantasques » la façon désordonnée dont ses idées, ses sujets se présentent à son esprit, et que, comme il le dit très clairement, en les couchant spontanément par écrit, il tente d'y mettre un peu d'ordre. Bref il n'est pas question de peur, ni d'angoisse, mais il y répète, une fois de plus, sa conception de l'art d'écrire : harmoniser son écriture spontanée, donc imparfaite, et les caprices de son esprit. Il est conscient des défauts de son écriture au point qu'il n'est pas exempt de susceptibilité dans ce domaine : « Qu'on accuse, si on veut, mon projet ; mais mon progrez [= ma manière de le traiter], non. Tant y a que, sans l'advertissement d'autruy, je voy assez ce peu que tout cecy vaut et poise, et la folie de mon dessein [9]. »

Il semble donc rejeter le poids que la société peut exercer sur ses choix génériques d'écriture, et n'en faire qu'à sa tête. Pourtant, il n'a jamais hésité à écouter ses interlocuteurs : « Quand on me contrarie, on esveille mon attention, non pas ma cholere [...] je preste l'espaule aux reprehensions que l'on faict en mes escrits ; et les ay souvant changez plus par raison de civilité que par raison d'amendement [10]. ».

De tout ce qui précède il s'ensuit logiquement que Montaigne a été sensible aux réactions négatives qu'ont provoquées ses écrits, mais qu'il a gardé le modeste espoir de susciter l'intérêt de certains lecteurs tout en restant fidèle à lui-même : « si ces essays estoyent dignes qu'on en jugeat, il en pourroit advenir, à mon advis, qu'ils ne

[8] RIGOLOT (François), « Désamorcer la peur des monstres : de Rabelais à Montaigne », *Travaux de littérature*, XVII, 2004, pages 135-145. Colloque de Nancy, *Les Grandes Peurs, L'autre* (30 septembre – 3 octobre 2003).

[9] *De la praesumption*, II, XVII, page 653.

[10] *De l'art de conférer*, II, VIII, page 924.

plairoient guiere aux esprits communs et vulgaires, ny guiere aux singuliers et excellens : ceux-là n'y entendroient pas assez, ceux-cy y entendroient trop ; ils pourroient vivoter en la moyenne region [11]. » En 1588 il s'est même posé la question : « Et quand personne ne me lira, ay-je perdu mon temps de m'estre entretenu tant d'heures oisifves à pensements si utiles et aggreables [12] ? »

Mais il en arrive à la conclusion positive que la rédaction de ces « corps monstrueux » a été pour lui une agréable distraction : « Combien de fois m'a cette besongne diverty de cogitations ennuyeuses ! » De surcroît, elle n'a pas été « sans dessein de publique instruction ! » En effet, c'est dans un des essais les plus riches [13], qu'il prêche d'exemple en allant au plus profond du problème que constitue pour tout écrivain le rapport entre le fond et la forme, entre l'idée, la pensée qu'il désire exprimer et le moule dans lequel il finit par la verser.

Si, en 1588, il avait déjà écrit « je crains de perdre au change : mon entendement ne va pas tousjours avant, il va à reculons aussi. Je ne me deffie guiere moins de mes fantasies [= idées] pour estre secondes ou tierces que premieres, ou presentes que passées. Nous nous corrigeons aussi sottement souvent comme nous corrigeons les autres. », après 1588 il revient au même problème et le remet en cause : « Mon livre est tousjours un [...] comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe [...] je me donne loy [= je me permets] d'y attacher quelque embleme supernumeraire. Ce ne sont que surpoids, qui ne condamnent point la premiere forme, mais donnent quelque pris particulier à chacune des suivantes par une petite subtilité ambitieuse. »... « Moy à cette heure et moy tantost sommes bien deux ; mais quand meilleur, je n'en puis rien dire. »

Bref, il a tenu à ce que son lecteur comprenne que son écriture a accompagné la marche de son esprit. Dès 1572, après avoir compris que c'était dans l'écriture que se situait sa raison d'être, qu'elle était une des forces de sa nature profonde, il a opté pour la forme de l'essai, bien qu'il eût préféré écrire des vers, parce qu'il avait découvert que, son esprit étant capricieux et sa langue étant parlante [14], seul l'essai pouvait la rendre indissociable de l'entreprise de se décrire. L'essai lui permettait de créer une œuvre capricieusement harmonieuse, mais reflétant entièrement son moi d'écrivain-philosophe, et d'inviter de futurs écrivains à suivre son exemple dans leurs propres œuvres : aller sans fioritures [15] au fond des choses, pénétrer au plus profond d'eux-mêmes afin de découvrir les tours et détours de leur esprit et de leur âme et la manière de les exprimer en y prenant plaisir.

W.-J.-A. BOTS

Francisco de Orellana, l'inventeur des Amazones

« Je suis un hidalgo et une personne d'honneur... J'ai participé aux conquêtes du Pérou et de Porto Viejo et j'ai perdu dans une des batailles un œil... J'ai fondé et peuplé, au nom de sa Majesté, une ville que j'ai nommée Santiago de Guayaquil, un lieu si

[11] *Des vaines subtilitez*, I, LIV, page 313.
[12] *Du démentir*, II, XVIII, page 665.
[13] *De la vanité*, III, IX, page 964.
[14] Cf. *De l'utile et de l'honneste*, III, I, page 790 : « Je parle au papier comme je parle au premier que je rencontre. »
[15] Cf. *De l'utile et de l'honneste*, III, I, page 790 : mes fadaises « m'eschappent aussi nonchallamment qu'elles le valent. D'où bien leur prend. »

fertile qu'il permet d'approvisionner Quito ». Voilà comment se présentait au roi Charles Quint Francisco de Orellana en sollicitant qu'il le nommât gouverneur de Guayaquil, ce qu'il obtint.

Qui était donc ce fier gentilhomme ? Il était né dans la province d'Estrémadure au sud-ouest de l'Espagne, dans la ville de Trujillo – également ville natale de Francisco Pizarro et de ses frères, dont il pourrait être un vague cousin – à une date incertaine entre 1500 et 1511. Cette province est aussi celle de Hernan Cortes, de Diego de Almagro, de Pedro de Alvarado et de Vasco Nunez de Balboa.

Il n'est donc pas étonnant qu'en 1527, très jeune, il parte pour ce que l'on nomme en Espagne « les Indes » avec d'autres explorateurs et *conquistadores*. Il est au Nicaragua puis au Panama mais passe ensuite au service de Pizarro et participe à la conquête du Pérou, notamment au siège de Cuzco. Au cours des combats contre les Incas, il perd un œil, gagnant le surnom de *El Tuerto*, « le Borgne ».

En 1537, alors que Diego de Almagro et Francisco Pizarro s'affrontent pour établir leur suprématie sur le Pérou, il choisit de se ranger au coté de Pizarro et, après la victoire de ce dernier, il est envoyé au nord du Pérou où il va fonder, en1538, la ville de Santiago de Guayaquil sur les ruines d'une précédente colonie espagnole établie par Sébastien de Benalcazar, un autre compagnon de Pizarro, conquérant et fondateur de Quito en 1534.

En 1540, Francisco Pizarro nomme un de ses frères, Gonzalo, gouverneur de Quito et le charge d'organiser une grande expédition à l'intérieur des terres pour découvrir le fabuleux « pays de la Cannelle » – qui valait son poids d'or en Europe – et d'entamer la conquête de ces territoires, jusqu'au mystérieux royaume d'El Dorado, où le roi était couvert d'habits d'or selon les indigènes, qui avaient persuadé les *conquistadores* de son existence.

Gonzalo Pizarro demande l'aide de Francisco de Orellana qui recrute quelques hommes à Guayaquil et rassemble des chevaux. En mars 1541, Gonzalo Pizarro engage l'expédition dans la descente de la Cordillère orientale, en partant de la vallée de Zumaco, et Orellana le rejoint avec ses hommes et les chevaux.

C'est une expédition considérable composée de cent quarante fantassins et deux cents cavaliers espagnols, quatre mille Indiens, plusieurs centaines de chiens de guerre, deux mille lamas et deux mille porcs et plusieurs tonnes

de vivres. Elle va mettre près de quatre mois pour descendre la Cordillère, affrontant un séisme et des indigènes hostiles – les restes de l'armée inca de Ruminiaui – et se taillant difficilement un chemin à travers une végétation dense et les marécages de « l'enfer vert ». Les lamas crèvent, inadaptés aux conditions climatiques, les porteurs indigènes désertent, les provisions s'épuisent et l'on doit se résigner à abattre les chevaux. Les *conquistadores* construisent des ponts de fortune pour franchir les rivières et en sont vite réduits à se nourrir de baies sauvages, de racines, de grenouilles et de serpents – la recherche de nourriture est d'autant plus aléatoire que l'on sait aujourd'hui que la *selva* amazonienne est dix fois moins giboyeuse que la forêt dense africaine. Des dizaines d'Espagnols et des centaines d'Indiens meurent mais, le 26 juin 1541, l'expédition atteint les rives du rio Coca dans la tribu des Omaguas dont le chef accepte de servir de guide aux explorateurs. Les indigènes parlent d'une ville riche en or à plusieurs jours de navigation du confluent du rio Coca avec un grand fleuve, le Napo. En novembre 1541, Pizarro fait construire une embarcation, le *San Pedro*, pour transporter les malades et les blessés mais rien n'indique que l'on s'approche du pays de la Cannelle alors que l'on a atteint le rio Napo. Aussi, en décembre 1541, Gonzalo Pizarro, qui ne veut pas rentrer sur un échec à Quito alors que l'expédition a perdu plus de cent Espagnols et trois mille Indiens, tués, morts de maladies ou enfuis, demande à Franscisco de Orellana de partir en reconnaissance vers la ville annoncée par les indigènes et d'y chercher des vivres à bord du *San Pedro*, armé de soixante Espagnols. Très vite Orellana se rend compte qu'il ne pourra revenir en arrière ; il envoie un messager – qui n'arrivera pas – à Gonzalo Pizarro et ce dernier, resté sans nouvelles, rebrousse chemin vers Quito où, en juin 1542, on vit arriver « affamés et titubants, pratiquement nus et méconnaissables » les quatre-vingts Espagnols rescapés de cette calamiteuse expédition.

Pendant ce temps Francisco de Orellana a compris que se tailler un chemin à travers la forêt et les marécages serait fatal à ses hommes et qu'il ne pourra pas faire naviguer le *San Pedro* à contre-courant. Se repérant à la course du Soleil et aux étoiles, il décide que la seule solution est de descendre le courant du puissant fleuve qu'il a atteint et qui l'entraîne vers l'Est ce qui doit lui permettre de rejoindre le « grand océan du Nord ». Il ordonne alors à ses hommes de construire un navire plus vaste et mieux adapté, un brigantin, le *Victoria*, ce qu'ils font en récupérant le bois du *San Pedro* mais en éprouvant de grandes difficultés pour trouver des arbres de qualité et, surtout, pour forger les pièces métalliques dans une atmosphère chargée d'humidité.

Finalement Orellana et ses soixante hommes entreprennent un voyage fantastique, sans boussole et sans guide, qui va leur faire parcourir quatre mille huit cents kilomètres en huit mois. Le *Victoria* est entraîné par le courant de confluent en confluent, l'équipage espérant découvrir, derrière chaque méandre, l'océan. Ils naviguent ainsi sur le Napo et croisent un grand fleuve aux eaux noires, le rio Negro, dont les eaux ne se mélangent pas à celles du Napo et dont le très fort courant et les tourbillons les mettent en péril. Orellana n'oublie pas de faire ériger, de loin en loin, des croix de bois pour prendre possession des terres découvertes pour le compte du roi d'Espagne. Tout cela est raconté avec les images et le langage de l'époque par le chroniqueur de l'expédition, le frère dominicain Gaspar de Carvajal, futur archevêque de Lima et frère d'un compagnon de Francisco Pizarro. L'expédition établit des contacts avec les peuplades indigènes habitant sur les rives : Omaguas, Aparias, Machipuros, Aripurias, Ichipoyos... Toutes les tribus ne se montrent pas hostiles et certaines leur offrent des vivres et des objets d'or et d'argent mais d'autres les accueillent par des jets de lances et de flèches empoisonnées. Ainsi, au cours du voyage, d'après frère Gaspar, plusieurs milliers d'indigènes les auraient assaillis depuis les berges ou à bord de pirogues, ne

prenant la fuite que sous le feu des arquebuses. Le 24 juin 1542, Orellana et sa troupe atteignent un village assez important où « les femmes allaient arcs et flèches en main et se battaient comme dix hommes : elles étaient nues, blanches, très musclées et très féroces ». Elles évoquèrent pour frère Gaspar – qui avait des lettres – les fameuses Amazones de l'Antiquité, citées par Hérodote. L'équipage put repousser leurs assauts guerriers et le fleuve sur lequel il naviguait y gagna pour l'éternité le nom de rio de las Amazonas. Plus tard certains dirent que ses rivages n'étaient peuplés que par des Indiens Tapuyas aux cheveux longs, habillés de jupes en fibres végétales...

Orellana parvient, en juillet 1542, dans une zone de terres bases et d'îles où il perçoit des signes de marée et, en août 1542, le *Victoria* jette l'ancre devant l'île de Marajo où l'expédition est bien accueillie par des indigènes habitués à rencontrer des Espagnols et des Portugais. En effet, dès 1500, le navigateur espagnol Vicente Yanez Pinzon avait navigué dans l'embouchure de ce gigantesque fleuve : ayant remarqué que ses eaux douces s'étalaient jusqu'à trois cents kilomètres des côtes, il l'avait nommé le rio de Santa Maria de la Mar Dulce ! Francisco de Orellana, le frère Gaspar de Carjaval et les quarante-cinq survivants de l'expédition – treize sont en effet morts de faim, de maladie ou lors des combats – sont donc les premiers Européens à avoir traversé le continent sud-américain d'ouest en est mettant en évidence l'étendue de ce territoire et du bassin de l'Amazone. Mais l'aventure ne s'arrête pas là !

Après avoir repris des forces, Orellana conduit le *Victoria* et son équipage, en longeant les côtes de l'île de Trinidad, au port de Cubagua au Venezuela où il arrive le 11 septembre 1542. Il s'embarque ensuite pour Saint-Domingue pour rentrer en Espagne et rendre compte de sa découverte au roi Charles Quint ; il a donné un nom aux terres dont il a pris possession : Nueva Andalucia, « Nouvelle-Andalousie ». Au terme de sa traversée, il débarque au Portugal où le roi Manuel I^{er} le Fortuné, informé de son périple, lui offre l'hospitalité et tente de l'engager à son service pour prendre la tête d'une expédition portugaise au Brésil. Orellana refuse car le traité de Tordesillas avait placé les terres amazoniennes sous domination espagnole. En 1494, en effet, à la demande des souverains portugais et espagnols – Jean II le Prince parfait, Isabelle la Catholique et Ferdinand d'Aragon – le pape Alexandre VI Borgia, d'origine espagnole, avait fixé les zones d'influence et de conquête de ces deux nations sur le Nouveau Monde – ce qui ne faisait pas l'affaire des Français, des Anglais ni des Hollandais. À l'ouest du méridien situé à trois cents soixante-dix lieues des îles du cap Vert, les territoires étaient à l'Espagne, soit toutes les Amériques à l'exception du Brésil ; à l'Est, ils étaient au Portugal, soit le Brésil et l'Afrique.

Lorsqu'Orellana arrive en Espagne, il est arrêté et jugé pour désertion, pour avoir abandonné Gonzalo Pizarro sur les rives du Napo. Heureusement, il parvient à convaincre ses juges, grâce à la chronique du frère Gaspar, qu'il ne pouvait rien faire d'autre

que de suivre le cours des flots. Il fait également valoir qu'il apporte au roi d'Espagne de nouvelles possessions et obtient du roi Charles Quint, le 18 février 1544, le titre de gouverneur de la Nueva Andalusia et des lettres patentes pour établir cette nouvelle colonie. Il épouse Ana de Ayala, une jeune et pauvre orpheline, dit-on, de Trujillo, sa ville d'origine et décide de repartir vers la Nouvelle-Andalousie pour y établir son gouvernorat, l'explorer davantage et continuer à y chercher le royaume d'El Dorado.

Il obtient suffisamment d'argent pour monter une expédition importante comportant quatre navires, deux cents soldats et cent cavaliers et il appareille, avec sa jeune femme, de Cadix le 11 mai 1545. Très vite tout va mal : un des bateaux sombre avant d'arriver aux îles du cap Vert, un deuxième pendant la traversée de l'Atlantique et il faut abandonner le troisième en arrivant à l'embouchure de l'Amazone. À Noël 1545, sept mois après avoir pris la mer, les rescapés débarquent sur une île où Orellana fait construire un fortin et, comme il en a l'habitude, un nouveau navire mieux adapté pour remonter le fleuve. Il parcourt environ cinq cents kilomètres depuis l'embouchure, perd une cinquantaine d'hommes de faim et de maladie et décide, à la fin du premier trimestre 1546, de faire escale sur une île du fleuve et d'y établir un campement où il laisse le gros de sa troupe, partant avec un groupe restreint chercher des vivres. À son retour le campement est désert : les hommes restés sur place avaient, eux aussi, construit une embarcation pour aller chercher du secours au Venezuela en longeant la côte.

Francisco de Orellana, Ana de Ayala et les hommes qui leur restent sont attaqués par les Indiens et plusieurs Espagnols succombent aux flèches empoissonnées. Ceux d'entre vous qui ont vu le film du cinéaste allemand Werner Herzog, *Aguirre ou la Colère de Dieu*, peuvent avoir une idée de cette situation désespérée. En novembre 1546, les secours venus du Venezuela, sous le commandement du même et sinistre Lope de Aguirre, parviennent à localiser le gouverneur de la Nouvelle-Andalousie et sa petite troupe : malheureusement il est trop tard pour Francisco de Orellana qui est mort des fièvres dans les bras de son épouse ; il avait trente-cinq ou quarante-six ans ! Ainsi finit un de ces hommes déterminés qui ont contribué, souvent au gré des circonstances mais sans jamais renoncer, à la découverte par les Européens d'un nouveau continent. Comme le disait Tacite : « Les hommes ne se grandissent que dans l'obstacle et les revers, et l'épreuve forge le mérite » ! Aujourd'hui le second nom de la ville de Coca, au confluent des rios Coca et Napo, est Puerto Francisco de Orellana. C'est peu de chose pour celui qui nous a permis de connaître l'Amazone, ce fleuve formidable, dont la source n'a véritablement été fixée qu'au cours des trente dernières années, qui prend son élan au Pérou des flancs du Nevado Mismi à cinq mille cinq cent sept mètres d'altitude et à cent soixante kilomètres à l'ouest du lac Titicaca. Il parcourt sept mille kilomètres en changeant plusieurs fois de nom : Apurimac, Ucayali, Maranon – nom de consonance indienne, à moins qu'il ne vienne de l'espagnol *marana* qui signifie « enchevêtrement ou broussaille » – et enfin Amazone. Il draine un immense bassin de plus de six millions de kilomètres carrés et fournit aux océans dix-huit pour cent du volume total des eaux douces qu'ils recueillent ; son débit à l'embouchure est de cent quatre-vingt mille mètres cubes à la seconde !

L'exploit d'Orellana inspira d'autres explorateurs. Presque cent ans plus tard, en 1638 et 1639, le Portugais Pedro Texeira fera le même voyage, mais dans les deux sens : en 1638, il remontera de l'embouchure du grand fleuve brésilien jusqu'à Quito et redescendra le Napo et l'Amazone en 1639.

En 1743, cent ans plus tard et deux cents ans après Orellana, c'est un savant français, Charles-Marie de La Condamine, associé à un jeune savant de Rio Bamba, ville de

l'audience réale de Quito, Pedro Vicente Maldonnado, qui va descendre le fleuve des Amazones, en partant de Loja au sud de l'actuel Équateur et non de Quito. Il accréditera le récit de Gaspar de Carjaval, à propos des Amazones, en écrivant : « Quoique aujourd'hui on ne trouvât plus de vestiges de cette République des femmes, on ne peut dire qu'elles n'aient pas un jour existé... Si jamais au monde, il y a eu des Amazones, c'est en Amérique qu'elles ont vécu. » ! Ce grand savant, membre de l'Académie royale des sciences, faisait partie d'une expédition qui pendant huit années (1736-1744) vint mesurer le méridien terrestre au niveau de l'équateur – histoire extraordinaire que j'espère vous raconter un jour. On doit à cette expédition la redécouverte du quinquina, celle du caoutchouc et bien d'autres choses encore comme la cartographie partielle de l'Amazone. C'est en souvenir de ces académiciens français que le président Juan José Florès nomma son pays devenu, en 1830, indépendant de la Colombie et du Pérou, l'Équateur.

La Condamine et ses compagnons furent à l'origine d'un intérêt soutenu des scientifiques français pour l'Amérique du Sud : le médecin et botaniste d'Alexandre Humboldt se nommait Aimé Bonpland, la Bolivie et l'Argentine furent parcourues par Alcide d'Orbigny et Arthur Thouars et plusieurs de nos géographes ont contribué à la mise en évidence de la source de l'Amazone.

En 2004, l'Institut pour la recherche et le développement, ex-ORSTOM, qui célébrait le trentième anniversaire de son installation à Quito et qui voulait mettre en évidence la qualité d'une coopération franco-équatorienne fructueuse, a lancé une expédition qui a descendu le Napo et l'Amazone sur mille deux cents kilomètres du 15 octobre au 1er novembre 2004. Des chercheurs équatoriens, péruviens, boliviens et brésiliens – hydrologues, géologues, géophysiciens, botanistes et paléontologues – ont ainsi travaillé sous la direction de Jean-Louis Guyot, de l'IRD. Cette mission, c'était bien la moindre des choses, a été baptisée « Sur les traces de Francisco de Orellana ».

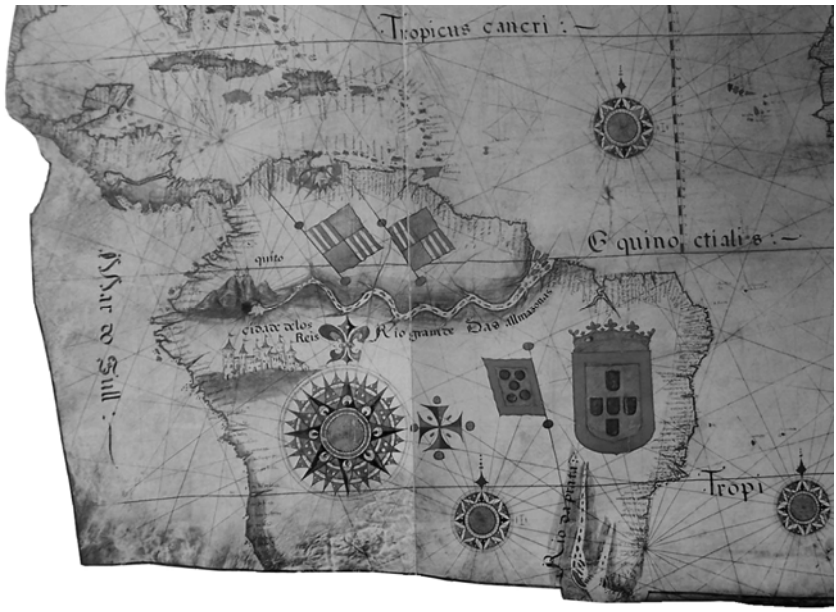

Sans aucune prétention, je termine cette évocation de grands découvreurs par une expérience personnelle. J'ai eu la chance, comme ambassadeur à Quito de 1997 à 2000,

de descendre le Napo sur trois cents kilomètres, de naviguer sur ses affluents, les rios Ahuano, Tiputini et Yuturi, et de découvrir, à l'occasion de plusieurs voyages, au cours de marches fatigantes mais passionnantes dans la forêt humide et dense, la flore, la faune, les insectes piqueurs et suceurs et d'écouter les bruissements, galopades et hurlements des hôtes de la *selva*, surtout la nuit ! Je n'y ai pas rencontré de farouches Amazones !

François GOUDARD

SEANCE PRIVEE DU 4 OCTOBRE 2007

Beaumarchais, *Lettres à une amoureuse*. Entre le sexe et les mots

1. Une année riche en événements

Parfois, au bénéfice de circonstances particulières, la vie d'un homme devient un épisode de roman. Ces moments privilégiés sont pour Beaumarchais exceptionnellement nombreux, au point de transformer le déroulement de son existence en scénario de fiction littéraire, voire cinématographique. Dans cette vie agitée et tumultueuse, l'année 1777, facile à retenir pour sa configuration originale avec trois chiffres identiques, constitue, à n'en pas douter, une séquence temporelle remarquable. En cette période, les péripéties se bousculent et, surtout, les entreprises d'ordre différent se rencontrent, se croisent, se recoupent pour former un de ces carrefours compliqués, une *imbroille* dont le théâtre, celui du sieur Caron en particulier, raffole.

Au plan juridique d'abord, les retombées de l'affaire Goëzman entraînent le dramaturge dans une éprouvante bataille de procédure qui débouchera, le 21 juillet 1778, sur un arrêt en sa faveur prononcé par la cour d'Aix-en-Provence. Autre combat du moment, en matière littéraire cette fois : en février 1775, *Le Barbier de Séville*, après bien des retards, connaît un succès triomphal. De courte durée pourtant, car les Comédiens-Français, pour éviter de verser des droits à l'auteur, tentent, ainsi qu'ils en avaient pris l'habitude, de faire tomber la pièce – c'est-à-dire de parvenir à un nombre de spectateurs tel qu'il interdit de la maintenir et leur en donne la propriété. Beaumarchais réagit, mobilise la corporation et, soutenu par le maréchal de Duras, parvient à fonder la Société des auteurs dramatiques dont il devient président, Marmontel, Sedaine et Saurin étant ses adjoints. Nous sommes le 3 juillet 1777. Selon toute vraisemblance, la pièce qui servira de suite au *Barbier*, *Le Mariage de Figaro*, est déjà en chantier. Ne croyons pas que les difficultés du dramaturge pour imposer son théâtre et ses droits soient pour autant terminées.

Simultanément, et sans doute pour distraire son ennui, l' « homme de lettres » – c'est ainsi qu'il se désigne – se transforme en homme d'affaires. À mi-chemin entre le *business* et la politique se situe son intervention en faveur des *insurgents*. La déclaration d'indépendance américaine à peine proclamée – le 4 juillet 1776, – Louis XVI qui, en relevant Beaumarchais du blâme, lui a rendu l'honneur et a fait de lui son obligé, devine qu'il peut utiliser cet intrigant pour affaiblir l'encombrant voisin anglais. Voici donc Beaumarchais chargé de faire parvenir aux rebelles d'outre-Atlantique des aides en armes et en navires. Je passe sur le détail de l'entreprise qui, après bien des péripéties, connaîtra une issue heureuse.

Reste enfin la part du cœur – pour parler par euphémisme. En ce domaine aussi, l'année 1777 constitue un sommet. À quarante-cinq ans, Beaumarchais semble s'être

rangé des jupons. Lui, dont la vie sentimentale a été passablement agitée – avec deux mariages officiels et pas mal d'officieux, – a choisi de fonder un nouveau foyer auprès de la patiente et fidèle Marie-Thérèse de Willermaulaz. Il l'a rencontrée en 1774 et, sans lui donner son nom – il ne l'épousera qu'en 1786, – il lui confie les clefs de sa maison, le somptueux hôtel des ambassadeurs de Hollande où il mène grand train. La jeune femme, amoureuse discrète et dévouée, tient fort scrupuleusement le ménage – il l'appelle d'ailleurs « la Ménagère », – se rend indispensable et donne au trépidant Pierre-Auguste une fille, Eugénie, qui assurera sa descendance. Cette naissance, le 5 janvier 1777, loin de réduire Beaumarchais aux joies apaisantes de la paternité, le pousse à une ultime galanterie avec l'énigmatique et enjôleuse M^me^ de Godeville.

Nous y sommes. Entrée de l'intrigante. L'étiquette est méritée, si l'on en croit les commentateurs, comme Bachaumont qui la désigne dans ses *Mémoires secrets* comme « une femme perdue d'honneur et de débauche », ce qui n'empêche pas Beaumarchais de trouver la prétendue comtesse « une des femmes les plus séduisantes [qu'il ait] connues ».

L'aventurière – ne résistons pas au cliché – restera sa maîtresse pendant moins d'une année, avant d'être écartée par deux moyens radicaux : lui fournir un amant de rechange – ce sera le très serviable Gudin – et lui verser une modeste pension. Ce qui n'empêchera pas M^me^ de Godeville d'être emprisonnée au Temple pour dettes en 1779. À ce moment, Beaumarchais est déjà loin, conscient d'un épilogue qu'il envisageait dans une lettre prémonitoire du 14 avril 1777 quand il craignait de transformer « une liaison de plaisir en un roman désastreux ».

2. Les *Lettres à une amoureuse*

Il est temps de passer de la biographie à la littérature ou, au moins, à ce qui en fait office : les traces écrites de cette ardente liaison. En 1928, pour la première fois, Maxime Formont fait paraître chez Alphonse Lemerre, 23, passage de Choiseul à Paris, un petit opuscule précédé d'un « Avertissement » dont nous retenons la première phrase : « Publiées d'après le manuscrit autographe, ces lettres sont inédites. C'est assez dire l'intérêt qu'elles présentent pour les curieux et lettrés. » La provenance de ces lettres sulfureuses n'est pas signalée ; aucune trace non plus des lettres de la dame – ce qu'on peut regretter, car celle-ci se targuait d'avoir une plume, s'étant même rendue coupable de quelques écrits. Aucun des premiers biographes ne peut donc faire état de ce document et, pourtant, les rares privilégiés à avoir eu accès à la correspondance, tel Émile Henriot, sont formels : « C'est un document formidable [...] et qui éclaire si curieusement à nos propres yeux les dessous composites et contradictoires de cet effervescent agitateur [1]. » Les réserves portent sur la teneur leste de ces lettres que Pomeau appelle une « contribution à la littérature érotique du siècle [2]. »

La première lettre est envoyée le 24 février 1777, la dernière le 21 février 1779. Ces dates ne doivent pas nous abuser. La liaison véritable – prétexte de cette correspondance – est achevée en septembre ou octobre 1777. Ce qui nous donne, pour une période de huit mois, un total de quatre-vingt-douze lettres, soit une moyenne d'une lettre tous les trois jours. Pas mal pour un homme submergé de tracas. Plus remarquable encore est le rythme des lettres aux moments forts de la liaison. Prenons par exemple le mois de mai 1777, période ascendante : pas moins de dix-huit lettres, dont parfois

[1] HENRIOT (Émile), *Épistoliers et Mémorialistes*, éditions de la Nouvelle Revue critique, 1931.
[2] POMEAU (René), *Beaumarchais ou la Bizarre Destinée*, Paris, PUF, 1987, page 135.

deux par jour (le 5, le 16) – alors que les amants se voient quasi quotidiennement. Autre pointe en juillet, où les lettres, souvent quotidiennes, se succèdent à toute heure, y compris à table : « Mardi soir, pendant que je soupais » (page 114) ; ou dans le bain : « Je suis dans l'eau jusqu'au cou, cela n'est pas commode pour écrire » (page 213).

Ce que peut montrer cet échange, c'est la forme de nécessité et d'urgence avec lesquelles Beaumarchais considère sa correspondance amoureuse. Y compris pour ne rien dire, sinon des banalités. Y compris quand il écrit de manière fort brève, une page, cinq lignes, voire trois, deux (pages 40, 72). J'aurai à vous en citer quelques exemples. Mais il faut, avant, s'interroger sur l'intérêt véritable de cette correspondance.

3. L'intérêt des *Lettres*

L'homme de l'intranquillité

Le premier intérêt de ces lettres est de fournir un témoignage de cette vie agitée et complexe que mena Beaumarchais. L'irruption de la séduisante et encore jeune M^me^ de Godeville dans sa vie de quadragénaire embourgeoisé représente un incomparable moyen d'alimenter son goût pour les intrigues, même si l'écrivain manifeste à plusieurs reprises une improbable aspiration à la tranquillité, quand il dit par exemple : « ce n'est pas vous que je sacrifie à une autre, c'est ma tranquillité après laquelle je cours, sans pouvoir la rattraper » (page 132).

Nous avons le sentiment, à l'écouter se plaindre, que cette vie d'agitation et de course – dont il est le seul responsable – commence à lui peser et hypothèque, du moins, sa disponibilité sentimentale : « Je suis un malheureux homme entraîné par les affaires, qui ne puis rendre aucun soin à ceux que j'aime le plus », se lamente-t-il (page 177). L'homme riche, connu, recherché en est réduit à mener une accablante existence de prolétaire de bureau, « Enfermé, travaillant sur des objets qui ne peuvent souffrir de retard ; ayant ma barbe comme un Juif, et forcé de me jeter dans mon lit à huit heures comme un paquet inutile au monde » (page 178). Dans une lettre du 9 septembre, où il exhale son découragement, la fatigue lui arrache cette pathétique confidence : « Je n'ai plus que le désir du désir » (page 180). Pas assez, sans doute, pour combler la voluptueuse maîtresse.

Régulièrement, il pestera contre une foule importune qui force son cabinet : « Je te demande pardon, un million de pardons. Ma maison est pleine. Je ne sais auquel entendre » (page 30). Bref, sa vie est un enfer ; il ne s'appartient plus et crie au voleur : « chacun usurpe le bien dont je suis le plus avare, mon temps » (page 217).

Curieuse image que celle de la vie d'un homme célèbre du temps, assez voisine sans doute de celle de la *star* moderne ou du *businessman* surchargé. En tout cas, si l'on prend ces regrets à la lettre, on est bien forcé de corriger le cliché présentant Beaumarchais comme un homme-Protée, doté d'une énergie inépuisable, et d'autant plus heureux qu'il est mêlé à des situations bien compliquées. Il nous apparaît ici, et ce n'est pas le diminuer que de le noter, comme un être vulnérable, fatigué – simplement humain, en somme. Cette passion tardive pour M^me^ de Godeville est pour lui l'occasion d'une révélation : celle de l'âge, de l'usure du plaisir, du déclin de la combativité. La nostalgie pour les turbulences d'hier se mêle à l'hésitation devant l'obstacle, les promesses de la passion s'opposant aux charmes de la sagesse.

Tout convainc Beaumarchais que cette intrigue est déraisonnable et hors de saison. Ses capacités physiques sont entamées : « J'ai l'air de la vigueur et je n'ai plus qu'une fausse force » (page 152) ; ses sentiments sont coupables : « Eh ! quel blasphème à moi d'oser écrire à une femme quand je me dois tout entier à une autre ! » (page 12) ; ses affaires sont calamiteuses : « J'ai six cent quinze mille livres à payer après-

demain » (page 68) ; « un procès qui, comme une vermine odieuse, me ronge depuis un an » (page 116) ; son énergie insuffisante : « La tête me tourne, mon enfant. De contrariétés, d'affaires, d'embarras, auxquels je ne puis pourvoir à la fois faute d'avoir dix bras et deux ou trois corps » (page 65). Et pourtant, au rebours du bon sens et de l'honnêteté, un reste de jeunesse et de folie l'entraîne vers l'ivresse de l'adultère. De là d'époustouflantes contradictions, les palinodies de l'amoureux parvenant à nous rendre sympathique l'infidèle.

Les correspondances privées n'ont pas leur pareil pour dissiper le brouillard des faux-semblants. C'est bien le cas pour Beaumarchais. L'homme de lettres, oubliant de prendre la pose, se montre là tel qu'en lui-même, avec ses petits travers : « Je me méfie de tout ce qui m'entoure », page 126 ; ses vilains bobos : « Je suis malade comme un chien », page 157 ; ses délicates attentions : « J'ai un battement de cœur en t'écrivant ce billet », page 75 ; ses goujateries de parvenu : « Je vous prête aujourd'hui dix louis que je ne vous donne pas », page 140 ; ses irréparables faiblesses, qui sont peut-être ses grandeurs : « Moi je suis grossier, mais franc », page 174.

Il fallait commencer par là avant de prendre en considération ce qui, dans ces lettres, a surtout retenu les commentateurs, la grivoiserie, et même, comme on l'a écrit « les grossièretés et la scatologie [3] ». Ce génie de la littérature, cet étonnant agitateur peut, au profit de cet intermède sentimental, nous livrer sa vérité : celle d'un homme faillible qui, au seuil de la vieillesse, accepte de sacrifier momentanément sa tranquillité pour retarder l'heure de l'inévitable cérémonie des adieux à l'amour. Pour avoir suscité cette révélation épistolaire, M^me^ de Godeville, universel objet de l'opprobre, devrait être remerciée. Autant que pour nous avoir révélé ce que je souhaite aborder maintenant, un Beaumarchais libertin.

Trop charnel pour être délicat

Du mot « libertin », le dramaturge aime à dégager le radical « liberté » au nom duquel il mène ses combats : « Je suis aussi, comme tu l'ajoutes fort exactement, je suis libertin. Partisan de la liberté, voilà sans périphrase et au positif comment je suis libertin » (page 59). L'explication est habile car l'élargissement étymologique justifie tous les dérapages de la sensualité. Marie-Madeleine – c'est le prénom, trop dévot pour être honnête, de la correspondante – devait avoir quelques raisons pour penser, en parlant de libertin, à un sens plus prosaïque. Et Pierre-Augustin lui donne raison quand il s'abandonne à de suggestifs fantasmes érotiques : « Je ne voudrais point d'une maîtresse qui fût une putain ; mais je ne hais pas que ma maîtresse soit un peu putain » (page 171). Déclaration consentie à un moment où les amants s'éloignent l'un de l'autre et réfléchissent d'autant plus aux règles de l'amour qu'ils ont moins d'occasions de les expérimenter directement.

Cette casuistique du sexe – comme il y a une casuistique du cœur, chez Proust par exemple – doit nous préserver de toute réaction offusquée face aux nombreuses notations polissonnes. Pour celui qui, tirant le bilan – physique et peut-être épistolaire – de la liaison, conclut tranquillement : « Je suis un amant trop charnel pour être délicat » (page 175), et qui poursuit l'autojustification par ce constat, épistolaire et peut-être également physique : « J'ai le style un tant soit peu spermatique ; est-ce ma faute à moi si je suis comme cela ? » (page 175), toute licence est excusée par la pureté des sentiments. L'amant vieillissant a besoin de sensations fortes et de descriptions bien senties pour réchauffer ses ardeurs. La lettre croustillante est la prémisse – à moins

[3] CASTRIES (duc de), *Beaumarchais*, Paris, Tallandier, 1985, page 310.

qu'elle ne soit le prolongement – de l'étreinte. Écoutons-le, toujours dans la même impudique épître : « C'est coucher avec une maîtresse, c'est en jouir, c'est la... (vous m'entendez) tous les matins, que d'en recevoir une émanation libertine par le canal de sa plume » (page 175).

L'acte d'écrire, c'est la continuation du plaisir par d'autres moyens. Avant Laclos – *Les Liaisons dangereuses*, rappelons-le, seront publiées en 1782, – le père de Figaro invente l'amour par correspondance. Une sorte de coït postal, de pli en rut, de copulation recommandée avec accusé de réception. Il faut citer, un peu longuement, le détail d'un étonnant « strip-courrier », comme il existe un *strip-poker* : « Tu ne sais pas encore ce que c'est que d'écrire une jolie lettre tout de son long, où la tendre maîtresse, s'adressant à son amant, se déshabille à chaque ligne. En lui disant je t'aime à la première, elle ôte une épingle à la seconde, détache un ruban à la troisième, casse tous les cordons à la dixième, et sentant son amant impatient de tout voir, jette la chemise au feu dès la seconde page » (page 160). Et, pour conclure, ce regret : « Tu ne sais faire l'amour que sur un lit. Il est quelquefois charmant sur une feuille de papier » (page 160). La complaisante Émilie des *Liaisons dangereuses* et son pupitre transformé en « autel sacré de l'amour [4] » peut, c'est le cas de le dire, aller se rhabiller !

La décence m'interdit de citer les lettres les plus osées qui illustreraient les bienfaits du « style spermatique ». Le vrai intérêt de cette correspondance coquine est de savoir comment le réchauffement des sens provoque chez l'écrivain un regain de verve qui s'exprime dans de brillantes improvisations sur le thème de l'amour. Contrairement à ses pronostics, Beaumarchais n'oublie pas toujours d'être délicat et, façon de donner involontairement un lustre littéraire à cette banale coucherie, il parvient à nous offrir une subtile et savante danse d'amour. Tout en préparant et commentant l'hygiénique satisfaction sexuelle, le fils Caron, incapable peut-être de répondre tout à fait aux exigences érotiques de sa partenaire, transforme l'échange épistolaire en véritable jeu – verbal, moral – où la paillardise le cède à la galanterie. De là ces savantes et gratuites variations sur le thème des contraires qui s'attirent : « [...] et vous avez donc fait vœu de clôture et chasteté ? [...] ouverture et lubricité sont les miens » (page 10). Ou ces morceaux échappés de psychologie sentimentale : « [...] on ne peut pas plus empêcher une femme d'avoir une crainte ou une idée déraisonnable qu'à un cheval de trotter, c'est son allure naturelle » (page 87). Ou ces allégories convenues qui peignent la femme en dangereuse Circé : « Ô femme, usurpateur, ou démon ! que me veux-tu ? y a-t-il en cet anneau constellé quelque vertu magique, attractive, qui puisse me faire dévorer le temps et l'espace pour être plutôt avec toi ? » (page 21). On croit entendre les lamentations de Figaro au début du cinquième acte du *Mariage*.

L'amoureux assoupi de quarante-cinq ans ne s'illusionne pas sur la nature et l'avenir de ce brutal retour de flamme. Face aux exigences fort directes de la dame, il sait différer le plaisir, le prolonger par un commentaire allusif ou carrément salace, le démultiplier par un badinage léger et suppléer à son peu de disponibilité – et, parfois, d'empressement – par une très marivaudienne mise en scène des péripéties de l'amour. C'est à une volonté de ce type que ressortissent les reproches câlins, les admonestations mutines : « Rien ne se commande en amour. Ne va donc pas t'aviser de faire un effort pour me plaire » (page 181) ; les appréciations complices : « Tout entière au mouvement qui t'agite ; je ne dois pas chercher de suite ni de méthode en ta conduite ; mais te prendre comme le Ciel t'envoie, prête à faire l'enfant quand ton amant est là ; radotant comme ma mé-grand, quand il n'y est pas ; injuste ou charmante

[4] *Les Liaisons dangereuses*, lettre 48.

au gré du temps qui court » (pages 41-42) ; les conseils aussi paternels que cruels : « vous avez besoin d'engraisser un peu, parce que vous êtes grande et fluette » (page 228).

L' « archiraisonneuse » (page 170), comme il l'appelle, voudrait une passion bien en règle, avec rendez-vous galants, tête-à-tête privés, promenades en ville et... pension généreuse. Le malin barbon devine la manigance, démythifie les engagements, apaise les ardeurs, compose avec les devoirs qui incombent aux riches protecteurs. Jouant à être amoureux, se regardant jouer à être amoureux, tel le bon comédien, il donne le change et ménage ses intérêts. Le plaisir vient autant de la réalisation de l'amour que de son miroitement. L'imagination contribue pour une bonne part à l'agrément de cette réjouissante affaire. Vous voulez de la polissonnerie, chère madame ? En voici, je peux vous en remettre. Vous aimez aussi les ratiocinations précieuses ? Qu'à cela ne tienne, j'en ai des tartines à votre disposition. Vous cultivez le mystère ? Renchérissons : « Vous êtes, ma chère amie, bien plus inexplicable pour moi que je ne le suis pour vous » (page 84). Le malentendu vous amuse ? Consentons : « Nous parlons la même langue et nous nous entendons fort peu » (page 105). Vous raffolez des scènes ? Vous voilà servie : « j'irai ce soir savoir ce qu'il peut vous rester à me dire après les horreurs que vous m'avez écrites » (pages 136-137).

L'amour n'est jamais aussi ennuyeux pour les libertins que quand il est uni. Mettons-y des obstacles, aussi bien inventés, rajoutons-y le sel des sous-entendus malicieux. L'âge fait somnoler, les sens s'émoussent, les appétits s'épuisent. Que diable ! un peu de nerf, les ressources de la fantaisie sont appelées en renfort : « Fais-moi ton roman », réclame le galant, qui ajoute : « Je le lirai avec délices ; je le conserverai pour moi seul [...]. Ne dissimule rien, je veux être ton confesseur, ton confesseur indulgent ; et chaque rouerie que tu auras avouée, nous la purifierons par un acte d'amour pur et sans tache » (page 60).

Et après cet appel sans équivoque, le tendre Pierre-Augustin se lance dans une fort poétique et fort édifiante peinture de l'amour qu'il faut citer en entier : « Car le parfait amour, fût-il en liqueur, ne tache point. Il est chaud, balsamique, adoucissant et nullement âcre ni coloré. C'est une chose enchanteresse de sentir que la plus organique et vivante substance du cerveau, ranimée par l'amour et l'espoir d'un plaisir prochain, se met en mouvement, descend avec chaleur et turbulence, et s'élançant de nous dans une angoisse de volupté, se darde et va se mêler avec une pareille substance élancée et partie dans les mêmes rapports d'amour et de plaisir d'une femme aimée. Chaque âme y a fourni portion de son essence, et voilà une troisième créature formée » (pages 60-61).

La fête durera tant que les joueurs décideront de la prolonger. Sinon, pas de larmes, à peine quelques regrets : « Si tu ne m'aimes plus, tant pis pour nous » (page 158). L'épilogue est modeste. Et prouve que tout cela n'était pas très sérieux. Ainsi s'achèvera cette fort ordinaire aventure dont on n'aurait pas à parler si elle n'avait donné naissance à ce charmant contrepoint littéraire. Surpris dans les postures lascives de l'abandon amoureux – pour rire, – l'écrivain, tout en se déboutonnant, ne perd jamais ses prérogatives. L'effraction que constitue le viol d'une correspondance privée trouve sa justification dans son aptitude à révéler l'artiste. Le littérateur perce sous le soupirant. La dernière vertu de ces lettres est de mettre sous nos yeux les preuves d'une extraordinaire virtuosité littéraire.

Faire jaillir le feu de l'encre et du papier

Revenons à cette belle et longue lettre du 22 août, « à deux heures trois-quarts », et que nous avons déjà citée. Après avoir détaillé les phases du dépouillement épistolaire,

l'amant inventif conclut l'avant-dernier paragraphe par cette définition de sa mission : « Faire jaillir le feu de l'encre et du papier, voilà ton métier, imbécile ! » (page 160).

La métaphore de l'embrasement, autant qu'une concession aux codes sentimentaux, est une indication intéressante sur la teneur de l'écriture, intime ou non. La lettre d'amour est incandescence, sublimation pyrotechnique. Écrire est, au sens littéral, l'expression d'une fièvre. « En vous écrivant, ce soir, je vous mets le feu », dit-il ailleurs. Moins chargée d'érotisme, la formule, aujourd'hui, se chante aux abords des stades. Le pouvoir ignescent des mots entretient le brasier de la passion. Peu nouveau, certes, mais essentiel pour comprendre l'impatience à écrire, le prurit de l'échange galant. Malgré les multiples empêchements qui l'accablent, l'écrivain est incapable de résister au plaisir des mots et à la force d'entraînement de l'écriture : « Je veux écrire deux mots, je barbouille deux pages dont on n'extrairait pas une ligne de bon sens » (page 27).

Il n'est pas interdit d'avancer que, dans les nourritures du jeu amoureux, la lettre constitue un aliment de substitution. La prodigalité épistolaire serait un avatar de l'assiduité amoureuse. Quand les couples se défont, les lettres s'éloignent, ne s'offrent plus. La coïncidence du cœur et de la plume impose des rythmes et conditionne l'attachement : « Je suis tout ce qu'il vous plaira, mais je ne serai jamais l'amant d'une femme qui ne sait pas lire » (pages 167-168). L'objet-lettre est le corps ; le contenu de l'épître est l'esprit. Ce que confirme l'aphorisme : « L'amitié est le commerce des esprits, l'amour est le commerce des corps » (page 159).

La « fureur écrivante », selon l'expression de l'auteur, en œuvre sous nos yeux n'est pas seulement l'illustration d'une mode d'époque. Elle est le signal d'un déplacement du désir. On aime, on aime écrire, on aime écrire qu'on aime, on aime tant qu'on écrit, on écrit tant qu'on aime... Kaléidoscope vertigineux dont le vrai écrivain, parfois, parvient à émerger. Un autre caractère perceptible, c'est que la lettre, si peu apprêtée qu'elle soit – et celles de Beaumarchais peuvent être sans aucune retenue – n'empêche pas l'expéditeur, quand il est écrivain, de laisser parler ses talents et ses tendances. Comme cette volonté moralisante qui consiste à ponctuer ses écrits de maximes, ciselées pour être retenues et colportées. Par exemple : « [...] un peu d'honnêteté ne déplaît pas dans ceux qu'on favorise » (page 12) ; ou encore, à l'usage des amants : « Il faut bien se laver d'un reproche grave en avouant qu'on en mérite un plus léger » (page 123). Ou cette formule qui s'apparente au mot d'auteur : « Si la constance est une vertu, c'est apparemment parce qu'elle est un sacrifice » (page 164). Figaro retiendra la leçon face au brutal Almaviva dans la pièce qui est en train de s'écrire.

Et l'on trouverait bien d'autres occurrences de ces formules bien trempées qui ne dépareraient pas sur une scène, devant un public prêt à en redemander. S'adressant en privé à celle qu'il désire, Beaumarchais ne peut se retenir d'exercer ses talents de dialoguiste. De même que ces aveux, révélations, confidences, abandons poétiques, l'entraînent, malgré qu'il en ait, vers les voies de la littérature. On ne gagne pas seulement du côté de l'anecdote à parcourir des lettres d'un esprit hors du commun. Et pourtant, on n'apprend pas grand-chose, dans cette correspondance, sur les œuvres passées ou à venir ; une seule allusion au *Barbier de Séville*. En revanche, les références sont nombreuses à toutes sortes d'affaires qui n'ont rien à voir avec la littérature.

Conclusion

Ainsi, ces *Lettres à une amoureuse* nous renseignent sur l'homme que fut Beaumarchais en nous fournissant une coupe agrandie d'une année de son existence. Année décisive avons-nous dit, où les appels contradictoires divisent sa vie d'homme et sa

vie de créateur. Que faire entre deux femmes, la « ménagère » et la « putain » ? Que faire entre trois activités, la politique, la procédure, la littérature ? Comment choisir entre l'agitation de la foule et la solitude du penseur, entre la sagesse des crépuscules et les ardeurs non éteintes du désir ? Quelle ligne stratégique pour tenter de concilier les inconciliables : l'embrasement sexuel et l'apaisement domestique, la fièvre d'action et le silence de la méditation, les trépidations de la vie au jour le jour et la prudente circonspection favorable aux bilans ? Comment choisir, en résumé, entre la réflexion et l'action, entre le cabinet et l'alcôve, entre les mots et le sexe ? Tout le dilemme du siècle est ici présenté en miniature : un peu de mondanité et beaucoup de philosophie... ou l'inverse ; des phases raisonneuses et des phases jouisseuses ; Condorcet et Crébillon, Rousseau et Marivaux, Buffon et Laclos. Parfois, les deux tendances chez le même homme : c'est le cas pour Montesquieu, Voltaire, Diderot, Sade et quelques autres. Dont Beaumarchais qui, dans son incapacité de choisir entre fromage et dessert, incarne parfaitement l'esprit d'une époque qui veut tout. Plus qu'elle ne peut. Et qui, quand elle sent son insuffisance, se résigne et se raisonne, comme le fait Pierre-Augustin, faussement désolé : « j'ai tort d'avoir tort ! » (page 170).

Personne n'est dupe, mais peu importe. Lui et son époque, on les aime ainsi.

Yves STALLONI

Impressions d'Indochine 2007

J'ai, au printemps, effectué un périple de trois semaines au Vietnam et au Cambodge. J'ai eu sur place des pensées pour les Anciens qui ont connu l'Indochine dans les années heureuses mais aussi celles plus difficiles de la fin du colonialisme. Aussi, c'est en communion avec eux, que je voudrais vous faire partager ce que j'ai ressenti au cours de ce voyage. Ce ne seront que des impressions, la plupart visuelles, les contacts directs avec la population étant extrêmement réduits dans ce genre de voyage organisé.

Du Cambodge je n'ai pas grand-chose à dire, car l'essentiel du séjour a été consacré à Angkor dont les vestiges, bien dégagés de la végétation, commencent à être envahis par les touristes. Ces majestueux ensembles remontés pierre par pierre sont encore plus impressionnants et émouvants que ce que l'on peut voir dans les albums que vous avez pu parcourir. Quant au Cambodge lui-même, toujours profondément marqué par les tragédies de l'histoire récente, il présente une apparence de sérénité et de retour à une vie acceptable. Mais qu'en est-il réellement ? Le développement des infrastructures touristiques dépare au milieu de l'environnement traditionnel. Siem-Reap, ville mitoyenne du complexe d'Angkor, présente un déferlement d'hôtels de classe internationale là où hier s'étendaient des zones de rizières et où subsistent encore quelques habitations en palmes.

Mais venons-en à ce pays enchanteur : le Vietnam. Je ne parlerai que de la zone que j'ai visitée, c'est-dire les régions côtières de Hanoi à Saigon et le delta du Mékong. Que d'eau et de verdure ! Fleuve Rouge et Mékong, fleuves secondaires et ruisseaux, lacs, étangs et lagunes baignent une terre riche, enrichie sans arrêt d'alluvions et qui, compte tenu du climat, surtout dans le Sud, voit se développer une végétation exubérante. Partout des diguettes quadrillent le sol en rizières à perte de vue. Avec ses deux, voire trois, récoltes de riz par an, avec les légumes nombreux et variés, ses fruits, ananas, bananes, fruits du dragon, papayes... et je pourrai en citer bien d'autres, avec ce débordement alimentaire le Vietnam n'a pas de problème de survie pour ses quatre-vingt-quatre millions d'habitants. Neuf millions en 1930, quarante-trois en 1966 et, maintenant, quatre-vingt-quatre !

La population jeune, active, offre une vision exemplaire d'une cohabitation pacifique en société. D'apparence heureuse, le Vietnamien vous croise avec le sourire, sourire accueillant et communicatif. Loin du harcèlement du touriste pratiqué en d'autres contrées, les commerçants vous accueillent avec patience. Quelle que soit la suite donnée à vos farfouilles, il vous salue avec amabilité. J'oserais dire, là où la bonne éducation est la plus étonnante pour nous Français, c'est aux abords des écoles et dans les cours de récréation. Les tenues y sont toujours parfaites et uniformes : chemise blanche et pantalon bleu. Les filles en fin d'études sont tout de blanc vêtues et surnommées gentiment « les papillons blancs ». Le dynamisme y est ordonné, presque trop parfois car certains mouvements de groupe se rapprochent du ballet coordonné voire de l'ordre serré militaire. Séquelle du communisme ? Mais n'est-ce pas un apprentissage à la vie de communauté ?

C'est pour le moins un apprentissage à la vie dans les grandes villes où le grouillement humain, en apparence désordonné, se passe ainsi sans heurt. Des vagues de deux-roues se croisent, s'imbriquent et, le plus souvent en l'absence de feux, s'interpénètrent sans collision et sans interruption du trafic. C'est époustouflant ! La circulation à Saigon m'a fait penser à ces vols d'étourneaux virevoltant ou à ces bancs de petits poissons évoluant tous ensemble comme un drapeau ondulant au vent. Le deux-roues au Vietnam est un engin de transport en commun. La norme est de trois personnes. On voit des familles – père, mère et deux enfants – sur le même engin. Je n'oublierai pas ce que j'ai baptisé le « tire-pousse » qui remplace peu à peu le pousse-pousse traditionnel avec son pédaleur haut perché. Le deux roues est aussi « porte-charges » qui peut transporter trois cochons... vivants ! Sans parler des vélos utilisés comme des mulets. On imagine les coolies sillonnant la piste Hô Chi Minh pour ravitailler les troupes Viêt-cong.

L'habitat traditionnel laisse la place dans le pourtour des villes à un jeu de Lego dont le bloc élémentaire d'environ cinq mètres de façade et dix mètres de profondeur a trois niveaux. L'élégance architecturale n'est pas garantie, mais cela permet une forte densité de population tout en ménageant l'isolement familial. La famille se composant habituellement des grands-parents, parents et deux enfants.

Dès que l'on sort des villes, la vie retrouve son rythme calme et ancestral. D'après les anciennes photos, on se retrouve au moins soixante-dix ans en arrière. Paillotes en palmes tressées et pandanus, haut perchées sur leurs pilotis pour gagner en fraicheur, dominer l'inondation et éloigner les animaux et la vermine. Population plus pauvre que celle des villes mais en apparente bonne santé, propre et là aussi toujours souriante.

Les propositions d'achat de produit locaux deviennent plus nombreuses qu'en ville mais sans que l'on puisse parler de harcèlement. Dès qu'ils reconnaissent un Français, les enfants scandent leur rengaine, « un euro », valeur unique quelle que soit la valeur vénale de l'objet proposé : petit objet de fabrication locale, boisson ou fruit.

L'ambiance exotique est accentuée par l'absence de revêtement des voies de circulation. Seuls les grands axes – je devrai dire le grand axe, c'est-à-dire la route « mandarine » Hanoi-Saigon – et les rues principales des grandes villes sont goudronnés. Toute la voirie ordinaire est en terre battue, terre rouge de latérite que beaucoup ont connu que ce soit en Asie mais aussi en Afrique, à Madagascar ou en Amérique du Sud.

Dans les champs c'est-à-dire les rizières, les paysans, hommes et femmes, sont en tenue traditionnelle, tunique, pantalon court noir et chapeau conique en feuilles de latanier, dans l'eau à mi-mollet, repiquant le riz ou arrachant les mauvaises herbes. Des buffles nonchalants tirent d'antiques engins aratoires. Quelques zébus et autres bovins étiques enrichissent le paysage à défaut de leurs propriétaires. Je n'ai aperçu

de tout mon périple que deux tracteurs d'apparence hors d'âge. Ces paysans sont pauvres selon les critères mondiaux. Mais ils semblent vivre en équilibre avec la nature sans carence grave et peu touchés par les progrès de la mondialisation.

Il en est autrement dès que l'on approche des grands axes routiers et des grandes villes. On assiste alors à une explosion industrielle. Une multitude d'usines voient le jour, beaucoup en construction, montrant cette ouverture récente au commerce mondial. Cette industrialisation doit attirer la main-d'œuvre rurale qui représente encore plus de soixante pour cent de la population. Le salaire horaire est dérisoire, exprimé en euros. Dans une entreprise artisanale de broderie, le rapport entre le prix d'une nappe avec serviettes, joliment brodées – vingt euros – et le nombre d'heures de travail annoncées a fait apparaître un salaire horaire de moins de cinquante centimes... vingt fois moins qu'en France. Qui, d'ailleurs, chez nous, accepterait de travailler neuf à dix heures par jour, sept jours sur sept ? Il convient néanmoins de relativiser ce salaire de misère. Seuls les fonctionnaires ne travaillent que six jours par semaine. Mais les prix des produits locaux sont en rapport avec ces faibles revenus apparents. Il n'est qu'à voir sur les marchés locaux le prix des denrées proposées. Pour nous, riches en euros, c'est un pays de cocagne où l'on a, malgré tout, souvent honte du large sourire de la personne à laquelle on vient de donner un euro. Mais pour les Vietnamiens tout change lorsqu'il s'agit d'acheter ce que nous appelons les biens de consommation, c'est-à-dire les produits manufacturés. Ils sont au prix du commerce international. Les voitures, par exemple, coûtent, exprimé en euros, un peu plus cher que chez nous. Elles ne sont accessibles qu'aux nantis exploiteurs du système international. D'où la prolifération des deux-roues dont le prix est plus accessible. Construits sous licence ou importés de Chine, leur prix est de cent à cent cinquante euros. Ceux d'importation atteignent les prix mondiaux de mille à quinze cents euros. Autre exemple, un polo local avec marque coûte deux euros... à comparer aux soixante euros en France.

Il peut vous paraître bizarre de parler autant d'économie dans un pays communiste. En effet le Vietnam se déclare toujours comme tel, même si cela reste peu visible. Le seul endroit où j'y ai cru c'est à Hanoi devant le mausolée d'Oncle Ho comme les Vietnamiens aiment appeler Hô Chi Minh. Visite obligée pour les enfants des écoles et recommandée pour les adultes. La longue file d'attente, disciplinée, rappelle celle qui s'étirait place Rouge, à la grande époque, devant le mausolée de Staline.

Après avoir adopté en 1976 un régime de pleine orthodoxie communiste avec nationalisation de tous les biens, devant la sclérose de l'économie et l'effondrement de la production, les dirigeants ont, à partir de 1986, redonné aux commerçants le libre usage de leurs locaux et la liberté d'activités. Les paysans, sans redevenir propriétaires, se sont vu confier une superficie fonction de l'importance de leurs familles, libre à eux de cultiver ce qu'ils voulaient et de le vendre eux-mêmes. Le collectivisme avait vécu.

Le résultat ne s'est pas fait attendre avec le retour à une activité artisanale dynamique. Pas de grandes surfaces ni de supermarchés. Mais un entassement de petites boutiques dans des marchés couverts traditionnels. Un envahissement des trottoirs, quand il y en a, par les marchandises étalées à même le sol avec parfois un vieux plastique isolant ! Quant aux lopins confiés de nouveau aux paysans, pas un centimètre carré n'est laissé libre. Entre chaque récolte de riz, on laisse les rizières se reposer en y cultivant des légumes ! Le Vietnam est actuellement le deuxième exportateur de riz au monde !

Si l'autonomie alimentaire est garantie, la balance commerciale vers le monde n'est pas équilibrée. Le Vietnam exporte des produits bruts – riz, pétrole, caoutchouc... –

mais importe des produits élaborés : pétrole raffiné, produits manufacturés de haute technologie, etc. Une bonne partie de ce déficit commercial vient des biens d'investissement – raffineries de pétrole, usines clés en mains, – et l'on peut penser que la balance va vite s'inverser.

Le tourisme vient efficacement compléter les rentrées de devises. Beaucoup d'investissements sont faits pour favoriser ce secteur et il m'a semblé que le jour est proche où les touristes feront la queue pour admirer la baie d'Ha-Long ou le palais impérial de Hué. Ce développement du tourisme crée un fossé entre les visiteurs et le Vietnam profond. Les nouveaux hôtels sont de classe internationale, climatisés, aseptisés, TV dans toutes les chambres, Internet dans le hall... Heureusement, la cuisine reste délicieusement vietnamienne avec l'utilisation des baguettes dont le maniement est loin d'être évident.

Les transports se font en avion ou en bus climatisés laissant les pousse-pousse à l'interlude folklorique mais encore pratiqués par les Anciens. Seuls les déplacements aquatiques en sont restés au petit sampan motorisé mais rappelant quand même les navigations des Anciens dans les arroyos.

Le tourisme favorise la revitalisation de l'artisanat traditionnel de qualité qui semble employer beaucoup de main-d'œuvre pour le tressage de vannerie, le tissage de la soie, la fabrication de petits objets en porcelaine et autres merveilles.

L'attitude des Vietnamiens vis-à-vis des anciens occupants est intéressante. Pour eux, l'Américain reste l'être honni qui s'est conduit sur le terrain d'une manière considérée comme ignoble, le mot n'est pas trop fort. D'ailleurs on constate encore l'effet des défoliants et autres agents jaunes dont la végétation a du mal à se remettre. Des mutilés des mines et autres explosifs sont parfois visibles, même s'il semblerait, à la différence du Cambodge, qu'une certaine discrétion soit de rigueur. Par contre le Français jouit d'une certaine faveur. Bien sûr, on lui reproche la période coloniale. Au Tonkin, c'est patent : l'accueil est plutôt froid. Mais dès que l'on passe le col des Nuages et surtout que l'on pénètre en Cochinchine, les guerres passées tournent à la connivence entre anciens de camps opposés. L'apport bénéfique de certains côtés du colonialisme est reconnu : à Saigon, les habitants sont fiers des constructions coloniales, rêvent d'y habiter ; la poste centrale est un monument parfaitement conservé et toujours en service ; l'hôtel *Continental* reste un lieu mythique du colonialisme ! Quant à la cathédrale, son activité ferait pâlir certains évêques français.

Puisque je parle de la cathédrale de Saigon, parlons de la pratique des religions au Vietnam. Au cours de cette visite de l'Indochine, nous avons visité de nombreux lieux de culte : pagodes, temples bouddhiques, églises chrétiennes, mosquée... Le Vietnam est un exemple de tolérance tout à fait dans la ligne de la pensée bouddhique qui imprègne tout. Ce pays communiste devrait être au moins athée à défaut d'être antireligieux. Il n'en est rien. Toutes les religions sont respectées par l'ensemble de la population, réunie quelles que soient ses convictions autour de la sérénité bouddhiste. L'accès aux différents lieux de culte ne pose aucun problème à condition de se déchausser chaque fois qu'il convient. La seule réticence que j'ai perçue c'est en entrant dans une mosquée. L'islam cultiverait-il une certaine intolérance ?

Les bonzes, quant à eux, continuent de psalmodier leurs litanies, totalement détachés de l'environnement comme leur propose la recherche du nirvana.

Sauf pour les chrétiens, il n'y a pas de cérémonies collectives régulières. Par contre, dans toutes les pagodes ou temples visités, la ferveur individuelle s'exprime en permanence avec bâtonnet d'encens et billet d'argent glissé dans la robe de la statue vénérée. Par ailleurs, le culte des ancêtres est présent partout. Dans chaque habitation

on aperçoit l'autel consacré aux Anciens où brule en permanence un bâton d'encens. Le calendrier lunaire continue de rythmer, comme chez les Chinois, les cycles de la vie et les fêtes nombreuses. Le culte des génies du vent, des moissons et surtout de la mousson est plus qu'une nécessité : c'est une seconde nature.

Les religions, au sens où nous l'entendons, sont au total relativement peu pratiquées : bouddhistes, dix pour cent ; chrétiens, huit pour cent ; caodaïstes, deux pour cent ; quelques musulmans.

Un mot sur le caodaïsme, religion spécifique au Vietnam. « Inventée », si j'ose dire, en 1926, elle se caractérise par un syncrétisme où se fondent bouddhisme, hindouisme et christianisme. On y trouve, en vrac, Bouddha, Jésus-Christ, Jeanne d'Arc et... Victor Hugo !

Comme vous l'avez certainement perçu, mes impressions d'Indochine sont chaleureuses, voir enthousiastes. Elles sont à l'opposé de ce que l'on peut lire dans certains journaux. En particulier une de nos collègues m'a communiqué un article paru dans le *Nouvel Observateur*, article écrit par M^me^ Duong Thu Huong, opposante au régime vietnamien. Avocate des droits de l'homme et partisane de la démocratie, elle prétend que sous le couvert d'une activité débordante subsiste une réalité terrible ; qu'un mur d'illusion protège un régime postcommuniste. Ce mur a été bien caché au touriste que je fus. Permettez-moi d'en rester à mes impressions, qui n'auront, comme toute impression, qu'une valeur très relative.

Le Vietnam m'est apparu comme un très beau pays qui a beaucoup d'atouts : une nature riche et généreuse, y compris en pétrole ; un état d'esprit additionnant la sérénité bouddhiste et le dynamisme asiatique ; une vie harmonieuse en collectivité, ce qui n'est pas en contradiction avec un certain idéal communiste.

À condition de ne pas trop sacrifier au démon de la mondialisation, les Vietnamiens devraient pouvoir développer et confirmer une société humaine adaptée à leur démographie galopante sans pour autant renier le monde moderne.

Je ne peux que vous encourager à vous rendre au plus vite partager pendant quelques jours la vie ce de peuple très attachant.

Philippe DEVERRE

La relation médecin-malade : vieille lune ou valeur pérenne ?

On a pu entendre dire ici ou là que la relation médecin-malade avait disparu et que les jeunes médecins d'aujourd'hui ne jouiraient plus de cet humanisme qui nimbait l'aura de leurs anciens. J'aimerais, face à ces allégations surprenantes, essayer de vous démontrer qu'il n'en est rien et que cette relation demeure plus que jamais vivante et nécessaire.

Pour simplifier sa présentation, j'emprunterai la conclusion d'un article que j'ai fait paraître en avril 1987, dans le numéro 2 de la revue *Médecins 83* : « Dialogue entre deux êtres de chair et de raison. L'un avec ses qualités et ses défauts, le temps qui presse, le désir de trouver en face de lui un malade obéissant et fidèle. L'autre avec sa sensibilité, sa peur du mal, le temps qui ne se compte pas, son désir de trouver en face de lui un praticien qui soit à la fois un bon technicien de son art et un homme, un égal de soi qui vous écoute, vous comprend, et vous délivre de la maladie. L'un, le médecin, qui connaît les limites et l'incertitude de son savoir, et pensera donner le meilleur de lui-même. L'autre, le malade, qui sans méconnaître son pouvoir et ses droits, acceptera un certain état de dépendance, indispensable à l'accomplissement

de l'acte médical. » Autrement dit, nous sommes là devant la rencontre d'une confiance, celle du malade, et d'une conscience, celle du médecin ; en particulier, « la conscience croissante du pouvoir de la médecine, à travers les progrès considérables qui l'ont constituée en science, qui doit donner aux médecins un moindre souci d'établir leur savoir comme pouvoir que de craindre une hypothétique remise en question de leur identité » comme l'a écrit, dans la même revue, le Dr Jacques Bergé, neuropsychiatre. Le poids grandissant du savoir depuis un demi-siècle sera l'un des éléments déterminants de l'évolution de la relation. Déjà, il y a vingt ans, le Dr Bergé se posait la question cruciale : « La relation médecin-malade a-t-elle encore un sens ? »

Les partenaires ne sont plus seuls. De plus en plus l'État, l'Administration, la Sécurité sociale, la Justice, les assurances s'invitent dans cet espace de communication qu'est la relation. Ainsi peut-on évoquer un glissement sémantique, de relation médecin-malade à une relation institution médicale-maladie, où le médecin intervient avant tout comme représentant du discours médical, tandis que le malade est dépossédé de sa maladie. L'évolution se fera vers un rééquilibrage dans une relation médecin-patient.

En cette nouvelle configuration de la relation, où le dialogue mobilise de multiples voix, on peut toujours isoler le couple essentiel du colloque singulier, le médecin et le malade réunis dans une situation symbolique où les deux partenaires ont tout à gagner ou tout à perdre, car si la relation a pour finalité le retour à la normale d'un état de santé déficient, conforté par la réassurance pour le patient qu'il est guéri et que le médecin le protège, la relation peut tout autant déboucher sur une frustration des deux côtés : malade non entendu, médecin non écouté ; malade privé de son identité, médecin guetté par l'erreur, que ce soit son propre manque de savoir ou que ce soit le malade qui l'y précipite. Voilà une situation qui n'a rien d'exceptionnel, parce que de nos jours il est devenu commun de voir arriver un patient bardé de connaissances pêchées dans la toile Internet, les revues de vulgarisation, et les émissions d'information télévisées, un patient sachant tout des causes et des traitements de ses maux réels ou supposés, faisant de lui un homme « inquiet plus qu'avisé », comme l'écrit le Dr Jacques Lucas, secrétaire général du conseil national de l'Ordre. La position du praticien peut paraître moins confortable qu'auparavant ; le patient s'est construit un imaginaire dont il doit tenir compte.

Le colloque singulier prend une autre dimension et retrouve paradoxalement une importance plus grande. Le contraire du destin que certains lui prédisent. La qualité de cet échange dépend aussi du premier contact. C'est le malade qui l'initie, apporte sa demande et, de la rencontre médecin-malade, de l'interaction entre eux qu'elle entraîne, va découler le développement ou non-développement de la confiance. Et nous savons bien que cet état de confiance est essentiel et absolument nécessaire à la réalisation de l'acte médical. Cette confiance est parfois spontanée, tacite, parce que le patient connaît déjà le praticien, sait tout de lui ; ailleurs, elle paraît plus raisonnée, résulte d'une analyse des qualités humaines et professionnelles du médecin choisi. Ce peut être aussi dans l'urgence que s'ouvre la relation, d'abord simple échange entre système de santé et citoyen, évoluant ensuite vers le colloque singulier où les deux partenaires sont parfaitement identifiés.

Faut-il nuancer selon les pratiques médicales ? Elle paraît naturelle chez le généraliste, qui peut encore s'enorgueillir de porter le nom de « médecin de famille », à moins qu'il ne devienne, comme le pense le Dr Bergé, « le médecin dans la famille, cheminement qui ne relève pas d'une ingérence plus grande et non souhaitable du médecin dans la problématique familiale, mais d'un abord plus général des problèmes d'interaction, c'est-à-dire de communication. » On verra que, si le métier a complètement changé, il n'a pas pour autant tué le médecin de famille.

Qu'en est-il chez les spécialistes ? Bien que la rencontre soit plus épisodique, elle ne peut que revêtir ses habits rituels, hors de toute connotation magique ou religieuse, car elle repose sur les mêmes fondamentaux. On verrait mal, par exemple, un chirurgien opérer un patient qu'il ne connaîtrait que par son numéro d'immatriculation et un vague dossier, fût-il informatisé. Même chose pour les autres spécialités, fort nombreuses, et si pour certaines la rencontre se fait particulièrement courte et en partie masquée par l'interface des techniques d'exploration sophistiquées, on peut dire que le dialogue est là encore plus nécessaire : au malade pour accepter des explorations qui lui paraîtraient terrifiantes ; au médecin pour savoir s'il peut tout révéler de ce qu'il découvre ou laisser le patient dans l'ignorance d'un diagnostic et d'un pronostic graves, en s'effaçant derrière la responsabilité et l'art de faire du médecin traitant. Cette dernière attitude serait préférable, car qui connaît mieux la personnalité du patient, sa sensibilité émotionnelle, ses réactions possibles aux aléas de l'existence, bref son profil psychologique, sa fragilité mentale capable de supporter ou non une révélation inquiétante ?

Toutes pratiques confondues, ce sont les mêmes contraintes qui pèsent sur les épaules des médecins et qui peuvent altérer la qualité de la relation. Ce sont les contraintes financières que l'on ne peut ignorer, les règles de bonne pratique édictées par la Sécurité sociale, et les contrôles qui s'ensuivent, les surcharges de travail administratif, l'implication du praticien à toutes les étapes de la vie des citoyens, l'organisation et la participation à la continuité des soins, les horaires, le stress, la fatigue. Malgré tout cet environnement, le colloque singulier doit permettre au médecin de donner une information simple, accessible, intelligible et loyale aux patients, de répondre avec tact et de façon adaptée à leurs questions, pour qu'ils puissent participer pleinement, notamment aux choix thérapeutiques et à leur mise en œuvre quotidienne, et finalement l'intangibilité de l'intégrité corporelle de chaque personne et l'indisponibilité du corps humain étant des principes fondamentaux auxquels il ne peut être dérogé que par nécessité thérapeutique pour la personne et avec son consentement préalable, il revient au médecin d'obtenir le consentement du patient pour tout acte médical, consentement qui doit être libre, et éclairé, c'est-à-dire que le patient a été préalablement et suffisamment informé des actes qu'il va subir, des risques normalement prévisibles en l'état des connaissances scientifiques et des conséquences que ceux-ci pourraient entraîner.

Comme il est dit dans le *Bulletin de l'Ordre des médecins* d'avril 2007 : « La décision médicale avec un patient autonome est devenue aujourd'hui une décision partagée et non plus une décision paternaliste. Mais partager c'est aussi, et nécessairement, exprimer des incertitudes sur le diagnostic, le pronostic ou sur les chances de succès d'un traitement, tout en gardant une attitude réconfortante. La gageure est donc de rester humain dans une démarche scientifique ; le patient devient "sujet de sa santé" et non plus "objet de soins". »

Ainsi, la relation tend à se rééquilibrer, la décision médicale partagée, ce qui implique aussi qu'en corollaire de droits reconnus le patient ait ses propres responsabilités comme celle de respecter dans sa demande de soins la plus stricte économie compatible avec la qualité, la sécurité et l'efficacité des soins.

Obligation d'information, consentement éclairé, partage des responsabilités : nous sommes bien au cœur de la relation. Hier, simple relation binaire : à la plainte du patient, le médecin apportait une réponse diagnostique et thérapeutique. Aujourd'hui, la réponse est une proposition qui appelle une réponse de la part du patient, sur la base de ses propres connaissances. Et, comme le dit le P^{r} Jacques Roland, « c'est ainsi que se noue une négociation entre le praticien, responsable, et le patient, citoyen. »

Cela impose au préalable, évidemment, que le public reçoive en la matière une information pertinente et éthique, et que le patient parle la même langue que le médecin.

Le médecin qui voudrait s'affranchir d'une telle relation, en distribuant ou placardant seulement, par exemple, des informations écrites, serait rattrapé par la loi du 5 mars 2002 sur les droits des malades et la qualité du système de santé, loi qui le contraint au dialogue, en même temps qu'elle prône l'information totale et l'autonomie du patient. Reste à doser quelle quantité d'informations donner au malade pour qu'elle ne soit pas tout aussi inacceptable que la charge émotionnelle à laquelle il doit faire face. La situation extrême est celle de l'annonce d'une issue fatale. Elle met souvent en porte-à-faux le médecin entre son éthique et la loi. Elle exige certainement plus de faire preuve de savoir être que de savoir et de savoir faire.

Alors disparue, ou pour le moins évanescente, cette relation médecin-malade ? Loin d'être moribonde, on vient de le voir, elle s'est enrichie, devient de plus en plus complexe, précise, profonde, respectueuse des droits et devoirs de chacun, je dirai même passionnante par son ouverture aux multiples champs de l'humain. Elle impose au médecin de n'oublier, à aucun moment de cette relation, qu'il a en face de lui un être humain avec ses croyances, ses convictions, et sa propre philosophie de l'existence.

Dans ce nouveau paysage de la santé, les jeunes médecins d'aujourd'hui ne seraient-ils plus que des techniciens, des scientifiques n'ayant conservé de l'humanisme d'antan qu'un mince vernis friable, avec dans leur pratique un temps médical grignoté, chaque jour davantage, par des tâches administratives pesantes et expansives, les obligeant à ne consacrer qu'un minimum vital à la relation ? Contrairement aux contempteurs de la relation médecin-malade, permettez-moi de surfer sur une note d'optimisme. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », a écrit, au XVI^e^ siècle, notre grand ancêtre écrivain-médecin François Rabelais. Il est certain que, par sa formation, longue, difficile et si particulière, l'esprit du jeune médecin n'a pu que s'ouvrir à la réflexion, à la structuration de sa pensée, à se forger un idéal philosophique prenant pour fin la personne humaine et son épanouissement, à mettre en valeur tout ce qui rehausse l'esprit, les sentiments d'empathie, de compassion, de dévouement, d'enrichissement intellectuel et professionnel permanent pour maintenir à niveau son savoir, si précieux, et qu'il va partager avec son patient dans cette relation singulière où la mort se dessine parfois en filigrane dans leur projet de rechercher ensemble une solution pérenne à un problème de santé.

Qui oserait encore prétendre que les jeunes médecins d'aujourd'hui, mises à part quelques exceptions qui confirmeraient peut-être la règle, seraient étrangers à toutes ces valeurs qui sous-tendent le colloque singulier où tout se décide ? Qui pourrait croire que, sans ce bagage d'humanisme, le jeune médecin pourrait exercer son art en toute innocence et tranquillité d'esprit ? Celui-là qui le pense n'a aucune connaissance de ce qu'est la vie d'un médecin.

Je sais que les nanotechnologies nous annoncent une ère nouvelle où l'automédecine sera rendue possible, mais je reste persuadé que le patient, après s'être lui-même diagnostiqué son mal et avoir choisi son traitement, se réfugiera *in fine* chez son médecin pour lui exposer ses doutes et réclamer son aide, bien content de trouver en face de lui un homme à la double casquette, scientifique et humaniste, pour l'écouter, le comprendre, le soutenir, l'accompagner jusqu'à la guérison ou la fin de sa vie. Je fais confiance aux jeunes médecins que l'on forme d'une façon remarquable à la morale, à l'éthique, à la déontologie, pour pérenniser le meilleur de la médecine. Tout cela ne peut s'acquérir que par un compagnonnage auprès de leurs maîtres hospitaliers et leurs maîtres de stage libéraux, et les outils pour y parvenir se mettent progressivement en place.

Il faut toujours élever l'esprit vers ce qui est le plus haut et le meilleur : n'est-ce pas ce que, depuis deux mille cinq cents ans, les médecins ont cherché à réaliser, en suivant le chemin tracé par Hippocrate, tout en sachant s'adapter à l'évolution de la société ? C'est le monde entier, demain, qui serait bien malade si nous oubliions les préceptes et les valeurs que nous avons juré par serment de respecter et si la relation médecin-patient n'était plus qu'une simple formalité administrative que je qualifierais d' « orwellienne ». Ce n'est pas mon souhait pour l'avenir.

Concluons avec le Pr Georges Cremer : « En quelques décennies nous sommes passés d'une conception éthique et paternaliste de la médecine hippocratique, fondée sur l'art médical protecteur du patient, à un naturel partage des responsabilités, où patient, médecin, législateur et juriste, doivent apprendre à vivre ensemble. »

Oui, le métier de médecin a terriblement changé, est devenu ingrat parce que l'environnement, les conditions d'exercice, les modes d'organisation l'ont rendu harassant. Le médecin se sent écrasé par une tâche décuplée, la société voulant qu'il soit en même temps un bon technicien, un bon chef d'entreprise, un bon gestionnaire du système de santé et de la solidarité nationale, un bon communicant et médiateur social. C'est beaucoup pour un seul homme !

Eh bien ! malgré tout cela, le colloque singulier a survécu, la relation médecin-malade est même devenue plus indispensable que jamais et l'on voit mal ce qui pourrait la supplanter.

Yves VANEL

SEANCE PRIVEE DU 15 NOVEMBRE 2007

Louis XIV au château de Solliès, le 6 février 1660

La Fleur : voilà un curieux surnom pour un enfant devenu roi à quatre ans et huit mois ! À ceux que surprenait ce sobriquet étonnant, le petit Louis répondait : « Je suis la Fleur de mes troupes ». En effet, l'enfant ballotté dans la tourmente de la Fronde avait pour habitude de jouer avec une armée de petits soldats d'argent massif estimée à cinquante mille écus et il guerroyait souvent avec une ribambelle d'enfants d'honneur de son âge. Il dominait les manœuvres par sa fougue et ses tactiques habiles.

En prenant de l'âge, Louis, bel homme séduisant et aimant les arts en particulier la musique et le théâtre, était surtout très influencé par son parrain, le cardinal Mazarin.

En décembre 1659, Louis XIV a vingt et un ans. Il quitte Paris après une rupture douloureuse avec Marie Mancini, nièce du cardinal. Il doit, à l'issue d'un voyage dans le Sud-Ouest du royaume, rencontrer sa future épouse, l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. L'hiver est rude et Marie-Thérèse, que l'on dit peu enthousiaste, repousse son voyage. Louis XIV l'apprend à Bordeaux et décide alors de visiter la Provence afin d'y imposer son autorité, chancelante dans cette région. De plus, il souhaite effectuer un pèlerinage à la Sainte-Baume et accompagner Anne d'Autriche, sa mère, qui veut rendre grâce à Notre-Dame de Cotignac. Rappelons qu'elle a supplié tous les saints dévots de France afin qu'ils prient pour qu'elle puisse devenir mère. Saint Fiacre fit pour elle une neuvaine bénéfique à Cotignac. Vingt-trois ans après son mariage, Anne d'Autriche mit au monde Louis auquel fut attribué le second prénom de... Dieudonné !

Le cortège royal arrive à Aix le 17 janvier 1660 où il séjourne douze jours puis, après Saint-Maximin, il prend la direction de Solliès. Laissons Pierre Chabert, né aux environs de 1620 à La Valette, nous décrire cette région :

« La population est réputée pour être prompte au soulèvement, à la dispute rude et insolente... Les femmes y sont très bavardes et fortes têtes... On observe une croissance de la production agricole en particulier des câpres, des oliviers qui résistent malgré le feu et l'arrachement lors des guerres et des sièges et le gel des hivers rudes... les oranges sont des produits de luxe... Les vins sont réputés et bus avec excès dans les tavernes car un règlement tolère des jeux de cartes, de dés, de dames où l'on parie le vin mais pas l'argent...

« On mange peu de viande à part du porc et du gibier braconné. On aime les plats épicés, à l'ail, au safran, à l'olive et les céréales sous forme de pain et de bouillie...

« Le climat est agréable mais les villes, villages et maisons sont dans un état pitoyable. Peu d'hygiène contribue à une mortalité élevée et les épidémies de peste, de choléra et fièvres se renouvellent. »

(Traduction du provençal par Paul Blanchet.)

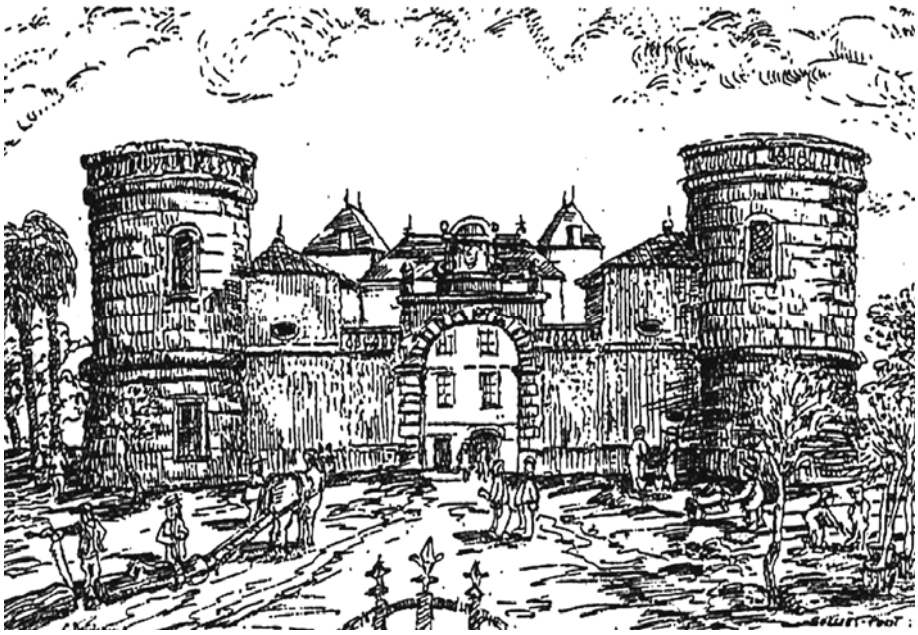

Le château de la Galerie, vu du parc (dessin de Claude DUMAINE)

Les seigneurs, eux, pensent que le fief de Solliès est « un des plus enviés et des plus désirables par la beauté du pays, l'importance de son bourg, la valeur de ses terres et le produit des redevances féodales. » Appartenant au XI^e^ siècle par indivis au comte de Provence, au vicomte de Marseille et à divers particuliers, le fief fut cédé à l'abbaye Saint-Victor puis, par la suite, échangé, acheté et enfin revendu au sieur Palamède de Forbin qui en devint le seigneur en 1467. Ce fin diplomate, habile homme pour les uns, traître pour les autres, fut à l'origine du rattachement de la Provence à la France en 1481.

Ses descendants eurent des fortunes diverses et les habitants se soulevèrent contre leurs seigneurs négligents, vindicatifs et dépensiers. Ils détruisirent le château du vieux Solliès qui dominait la vallée du Gapeau et dont il ne reste que quelques ruines. Les Forbin se réfugient alors au hameau de Solliès-le-Pont, dans le château dit de la Galerie. On ignore la date de sa construction mais on trouve l'origine du mot « galerie » dans des actes datant de 1534 : il est écrit que le seigneur François Forbin possède

« l'universalité du château présentement du Pont, avec plusieurs bâtiments d'estables, granges et moulin et d'autres bâtiments faits dans un grand claux fermé de murailles tout à l'entour appelé la Galerie, contenant prés, vignes, jardins, oliviers et terres ables tout dedans le dit claux. »

Avant Louis XIV, de célèbres personnages avaient foulé le terroir des Solliès :

— le 12 juillet 1254, au retour de sa première croisade, Louis IX débarque à Hyères. Il est reçu par le seigneur de Solliès qui lui fera traverser son fief, monté sur une mule de l'abbé de Cluny, avant de se rendre en pèlerinage à la Sainte-Baume ;

— lorsque les troupes de Charles Quint pillèrent la Provence, un groupe fut massacré par des paysans de Solliès à la tête desquels se trouvait le soldat-citoyen Antonius Arena, poète macaronique, natif du lieu ;

— le 29 octobre 1566, c'est au tour de Catherine de Médicis, alors régente de Charles IX, d'entrer dans Solliès avec le jeune roi, Marguerite de Valois, le futur Henri IV, le duc de Guise et toute leur suite. Ils couchèrent au château, apprécièrent, dit-on, les produits du terroir et admirèrent le portrait du grand Palamède qui, désormais, figure au château de La Barben.

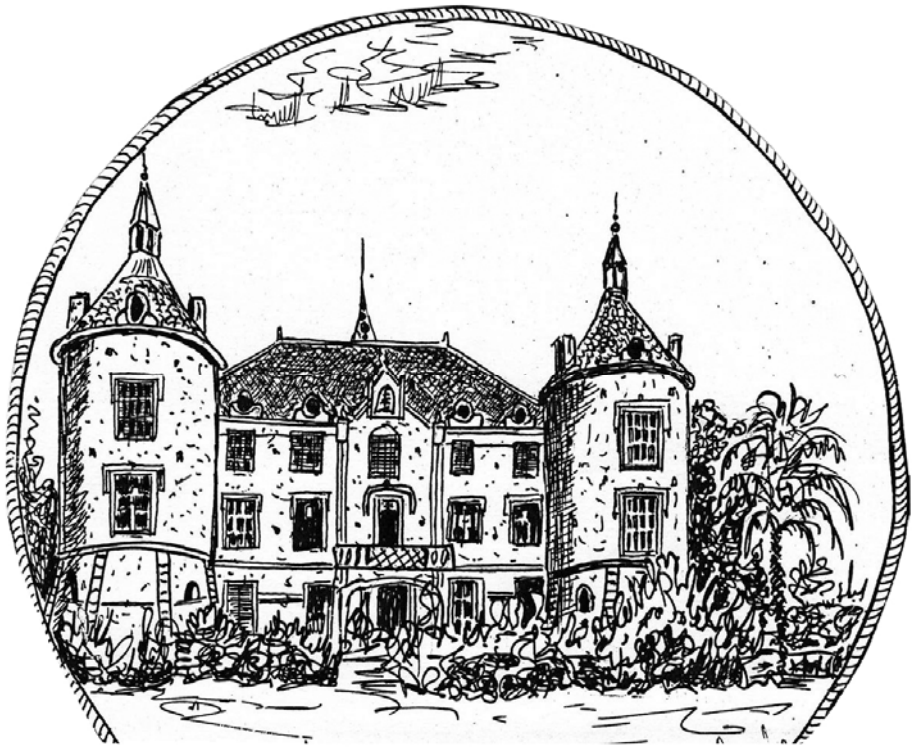

Entrée du château de la Galerie (dessin de Christian DELCENSERY)

C'est Jean de Forbin, marquis de Solliès et colonel au régiment de Provence et son épouse Désirée qui eurent le privilège de recevoir Louis XIV et sa suite en 1660. Le gouverneur de Provence avait informé l'ensemble de la communauté de Solliès de la venue du cortège royal et l'avait invitée à préparer fourrage et grain pour les animaux mais aussi à faire réparer les chemins afin que le cortège passe sans encombre. Les dépenses s'élevèrent à quatre cents livres, une somme considérable, naturellement

payée par les paysans, qui durent aussi élever deux « entrées du Roi ». Ces arcs de triomphe étaient situés aux deux extrémités de la voie traversant le bourg. La peine de ces pauvres gens fut peut-être récompensée par le spectacle inhabituel auquel ils assistèrent.

Le cortège se composait de deux convois. Le premier, lourd et lent, tiré par des mulets et chevaux de trait, transportait tout le matériel de maison : vaisselle, meubles, garde-robes, etc. Le second, plus léger et plus mobile, comprenait deux litières, quatre carrosses pour la Cour, une dizaine de voitures pour le personnel – palefreniers, chambellans, secrétaires, médecins, aumôniers, cuisiniers, musiciens, etc., – un fourgon pour les objets liturgiques, un autre pour l'avoine. Soixante chevaux de carrosse, quarante de selle, des mules d'apparat étaient, aux étapes, abreuvées d'eau tiédie, inspectés et soignés des oreilles aux sabots, alors que les ferronniers vérifiaient tous les éléments de tirage des véhicules.

Le cardinal Mazarin, le roi et sa mère ont choisi d'emmener avec eux les plus grands seigneurs de la Cour, des évêques, des maréchaux, la Grande Mademoiselle, le duc d'Anjou, les nièces du cardinal et surtout d'Artagnan et Comminges à la tête des mousquetaires, des gardes et des Suisses.

L'arrivée du cortège (jeton commémorant l'entrée du cortège à Paris)

Les chroniqueurs de l'époque racontent que « les mousquetaires ouvraient la marche avec en tête les carrosses de la reine et du cardinal. Le roi caracolait à cheval, entouré d'officiers aussi empanachés que lui. Il faisait beau. À cause de la poussière, il fallait fractionner le convoi en laissant entre chaque passage de voiture des intervalles d'une centaine de toises. »

En un mot, une véritable caravane qui, à l'époque, n'avait rien de publicitaire, mais qui fit la renommée de la région puisque la nuit qui suivit obligea les familles bourgeoises à loger hors les murs du château tout ce bel aréopage. C'est ainsi que bon nombre de descendants Solliès-Villains et Pontois revendiquent le privilège d'avoir reçu officiers, courtisans et autres chambellans dans leur demeure. Au château, le roi et les plus grands personnages passèrent la nuit.

On raconte qu'entendant prononcer le nom de Solliès – *Soulié* en provençal, – Louis XIV aurait dit à Jean de Forbin : « Si vous avez un soulier comme ça à chaque pied, vous êtes le mieux chaussé de mon royaume. » Beaucoup plus tard, Jean Aicard, s'accordant la fantaisie réservée aux poètes, mit à l'acte II de son *Testament du Roi*

René ou Forbin de Solliès ces vers dans la bouche du roi de Provence s'adressant à Palamède :

> Vous avez une ville : on la somme Soulliers
> Avec deux, vous seriez le mieux chaussé du monde.

De ce passage à Solliès, une autre anecdote qui ne manque pas d'originalité m'a été racontée par le descendant d'une vieille famille provençale. Il m'a affirmé que le roi était allé chevaucher seul et anonyme du côté de la campagne pradétane. Là, il rencontra la jeune et jolie ancêtre de mon interlocuteur à qui il conta fleurette sous un pommier du verger familial. Ce verger existe toujours, respectueusement protégé, mais il est évident que le pommier a disparu. On peut toujours imaginer que ses fruits étaient de pulpeuses rainettes du Drap d'Or, une variété datant du XVI^e^ siècle, encore cultivée de nos jours par quelques passionnés de jardins historiques. Vraie ou imaginaire, cette charmante histoire fait toujours rêver une famille du Pradet.

Plus sérieusement et grâce à un inventaire des biens de François de Forbin, fils de Jean, établi en 1714 et rapporté par Louis Honoré, on connaît certaines pièces du mobilier qui figuraient dans les quatre principales salles du château et qui furent certainement utilisées par le roi et sa suite. Il s'agit de « chaises à demi commodités qui se haussent et se baissent et sur lesquelles on peut dormir commodément. Elles sont fourrées de crin, doublées de moquette rouge et verte et rayées avec un petit galon d'or, six tabourets garnis de la même moquette, un grand canapé de bois de noyer avec grands coussins, un grand miroir de 7 pans de haut et 4 de large [1 pan = 0 m 248] avec son cadre et couronnement, des chaises caquetoires [doubles, en forme de S, permettant de bavarder face à face], une chapelle d'argent dans son étui contenant un bénitier, une lampe avec ses chaînes, un petit bassin ovale, deux burettes, une petite cloche, deux chandeliers à pointe et un crucifix, le tout en argent ouvrage de Paris. » Tout ce mobilier a hélas disparu avec le grand portrait de Louis XIV témoin de son passage au château de la Galerie.

Le lendemain, le cortège royal se dirige sur Toulon pour une période de douze jours. Le roi visite l'arsenal et les vaisseaux et assiste à des réceptions somptueuses.

Le 19 février, le cortège repasse par Solliès pour se diriger sur Beaugencier – actuel Belgentier. Il est dit qu'au début de la route longeant le Gapeau, le roi vit une belle fontaine. Il fit arrêter son cortège et descendit pour boire dans une coupe d'or. Il trouva l'eau si bonne qu'il but et rebut. Les paysans présents, impressionnés, baptisèrent cet endroit *lou reï a bégu é rebégu*, ce qui, peu à peu, de bouche à oreille, se transforma en « Reboeuf », nom donné à ce quartier de Solliès-Pont.

Le cortège arrive à Beaugencier. Pour accéder au château appartenant au comte de Rians, son neveu, le roi a dû traverser de charmantes ruelles. Cette grosse demeure, entourée par son célèbre jardin dont la renommée est due à Peiresc, a subi quelques aménagements pour cette arrivée. Le comte de Rians a demandé aux élèves de l'école de Puget, artiste très en vogue et apprécié par Louis XIV, d'orner de sculptures le hall d'entrée. Ces œuvres sont toujours visibles ainsi que l'escalier emprunté par le roi et une poutre décorée datant de cette époque.

Le lendemain, à la messe, dans l'église du village, il est dit que le roi offrit cinq écus d'or à la quête.

Une fresque réalisée par le peintre Michel Deguil en 1992 sur la façade de cette église, immortalise la venue de Louis XIV à Belgentier. Les personnages, grandeur nature, sont représentés devant le château, enrichi d'une superbe plantation d'orangers. On y reconnaît le roi, Anne d'Autriche, Mazarin et leur suite. Dans un coin éloigné, Peiresc observe la scène avec un télescope explorant l'avenir !

Puis le cortège continue sa route pour Cotignac, Marseille et regagne le Sud-Ouest du royaume. Après son mariage à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin 1660, le roi entre dans Paris avec sa jeune épouse le 26 août. Jean de Forbin, seigneur de Solliès, fait partie du cortège. Afin de commémorer cet événement, un jeton est frappé en 1663 aux armes de Jean de Forbin couronnées et soutenues par deux lions. Une légende, « l'Heureuse entrée dans Paris de l'Auguste porteuse de Paix », entoure le cortège royal et fait référence à l'union apaisante entre deux dynasties autrefois ennemies.

Après ce passage qui a marqué paysans, bourgeois et seigneurs de Solliès, le château fut racheté en 1743 par le marquis de Forbin de la Barben. Pendant la Révolution, il fut pillé par les villageois et c'est dans le grand parc que les statues des saints de l'église furent brûlées. Et l'on raconta longtemps qu'aucune herbe ne poussait à l'endroit de cet autodafé. Depuis ce sacrilège, les habitants de Solliès-Pont ont pour sobriquet *Les Brûla Bon Dieu*.

Revendu de nouveau à la famille de Saporta, alliée aux Forbin, le château subit une importante restauration en 1880. Il reçut un placage de briques roses venu d'une briqueterie marseillaise. Ensuite, terre et bâtiments furent revendus de nouveau et exploités comme domaine agricole. Entre les deux guerres, une conserverie y fut installée. En 1956, le D[r] Henri Aubin, devenu propriétaire, y crée une clinique neuropsychiatrique infantile pour malades de six à douze ans. EDF-GDF achète une partie des dépendances et y installe le bureau du district et un dépôt, alors que la municipalité crée dans l'autre partie un centre médico-scolaire et social, une école de musique et un bureau municipal de l'emploi. En 1998 la municipalité acquiert château et parc auxquels elle attribue une vocation Nature et Culture et y organise de nombreuses manifestations.

Ce dont Louis XIV ne se doutait pas, c'est qu'il avait foulé le sol d'un bourg qui allait devenir quatre siècles plus tard la capitale de la figue. Voilà qui lui aurait plu, car il était grand amateur de ce fruit. En effet, le petit La Fleur, expatrié pendant la Fronde en 1650 à Bourg-sur-Gironde, remarque, au cours d'une promenade avec son directeur de conscience, un figuier. Gourmand mais trop petit pour atteindre les fruits, il est hissé par le bon moine. Mal en a pris à ce dernier de toucher le roi : il est conduit en prison pour crime de lèse-majesté. Louis XIV le fera libérer en usant de son habile diplomatie. De cet épisode deux spécialités demeurent en province de Guyenne, la gourmandise du roi et le chocolat noir à la figue.

Beaucoup plus tard, La Quintinie, le jardinier du potager du roi à Versailles, plante des centaines de variétés de figuiers pour satisfaire le goût sucré-salé royal. Capricieux, Louis XIV n'admet pas que les figues ne poussent que deux mois par an. Ingénieux, La Quintinie invente des procédés pour avoir une récolte étalée sur de longs mois. Il utilise des engrais au mélange savant, plante les arbres en pleine terre, en creux, en caisses, et sous verrière.

Peut-être qu'un jour Solliès-Pont, qui vient d'obtenir une AOC pour sa célèbre figue violette, pensera créer une friandise rappelant le passage du roi au château de la Galerie qui, de l'aube au couchant, offre le spectacle de ses coupes massives et harmonieuses de briques roses et mordorées, de ses toits d'ardoise aux couleurs serpentine et de la douce quiétude de son parc arboré.

Monique BROUSSAIS

CHABERT (Pierre), *Vivre en pays toulonnais au XVII[e] siècle : textes provençaux de Pierre Chabert, de La Valette*, Marseille, Autres Temps, 1997.
HART (Alfred), *L'Alcôve du cardinal*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.
MAUREL (Paul), *Histoire de Solliès*, Toulon, SNIT, 1936.
MAUREL (Paul), *Histoire de Toulon*, Toulon, librairie Montbarbon, 1945.

TEISSIER (Octave), « La Famille de Forbin et les Bourgeois de Solliès », *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, VI,1866-1867.
ROUBERT (Pierre), « Le voyage de Louis XIV en Provence », *Bulletin des amis du Vieux-Toulon*, n° 119, 1997, pages 127-140.
MARMOTTANS (Antoine), *Le Roi-Soleil à Toulon*.
Archives de la préfecture de Marseille, inventaire analytique des actes de la Cour des comptes, registre B 787, f° 249, du 17 décembre 1539.
Le Var historique et géographique, n° 59, juillet-septembre 1934.
HONORE (Louis), *Le Mobilier du château féodal de Solliès-Pont en 1714*.
Petites Histoires de Solliès, n° 1 et 2, office culturel et d'animation de Solliès-Pont.
D'hier à aujourd'hui Solliès-Pont, n° 3, 1999.
AYCARD (Henri), *Le Pèlerinage de Louis XIV et de sa mère à Cotignac et son séjour à Belgentier*, 1992.

Les Cosaques

J'ai plusieurs raisons de vous présenter cet exposé très synthétique de l'histoire de ce ou, plutôt, de ces peuples qui ont hanté l'imaginaire et parfois la réalité de nos pays occidentaux depuis plusieurs siècles :

— d'abord l'histoire de l'Europe orientale est, à part quelques spécialistes, mal connue par les Français même cultivés ;

— c'est un exemple étonnant en Europe d'une communauté volontaire, sans fondement racial, cimentée par la religion, farouchement éprise de liberté pour la survie de ses coutumes propres, au prix des comportements et des compromissions les plus graves ;

— une curiosité personnelle stimulée, il y a deux ans, par un arrêt touristique sur le Dniepr, à Zaporojie, berceau renaissant des Cosaques *zaporogs*, d'où était parti un lointain ancêtre paternel, chef cosaque qui se battait avec les Suédois contre les Russes ; fait prisonnier, il obtint les grâces de la fille de Pierre le Grand, Catherine, fut anobli par elle et donna naissance à une longue lignée d'officiers du tsar.

Le mot « cosaque » trouve son origine étymologique dans la langue tatare où *quizac* signifie « homme libre ou aventurier ». C'est au XVI[e] siècle, lorsque disparaît de Russie le tricentenaire joug mongol-tatare des descendants de Gengis Khän, que l'on évoque ces populations semi-nomades qui s'installent et se développent entre le Dniepr et l'Altaï, principalement dans l'Ukraine d'aujourd'hui. Elles regroupent des Slaves ayant fui la servitude tatare, le servage des maîtres russes, ou simplement épris de liberté ; mais aussi des non-Slaves venus de la centaine de peuples vivant dans la steppe.

Cavalier cosaque ➢

Officiers cosaques ➢

Ils créent leurs villages, leurs coutumes, leur structure sociale et se retrouvent dans leur foi et leur soumission à l'Église orthodoxe. Certains historiens notent leur esprit démocratique, qu'ils croient hérité des « barbares hellénisés » qui vivaient sur ces terres dans l'Antiquité – Scythes, Sarmates, Alains, – soumis aux nombreuses colonies grecques de la région.

Je n'ai pas le temps d'approfondir l'histoire du Moyen Âge russe, compliqué et très troublé, en soulignant que les multiples guerres – contre les Tatares, des Khans tatars entre eux, des frères ennemis prétendants à un trône, etc. – développent naturellement le nombre des fugitifs et enrichissent les colonies cosaques.

Chez nous l'image du Cosaque est traditionnellement équestre ; il faut savoir pourtant qu'en Russie elle fut d'abord maritime : les Cosaques des bords de mer eurent beaucoup de navigateurs, des charpentiers navals qui construisirent un type de bateau, le *strong*, assez proche du drakkar viking avec lequel ils pêchaient mais à l'occasion attaquaient les vaisseaux ennemis, surtout turcs. Leurs équipages avaient la réputation d'exceller à l'abordage. Ils contraignirent leurs ennemis à barrer les rivières avec des chaînes et à édifier de nombreuses forteresses, qu'ils n'hésitaient pas à attaquer !

Après la victoire de Koulikovo (1380) des Russes sur les Tatares, ils se rendent maîtres de la mer d'Azov, de la Caspienne et d'une partie de la mer Noire. Leurs incursions vont jusqu'à Alger, Constantinople, Rome ; ils se battent avec les Turcs, les barbaresques, mais aussi avec des Génois, des Vénitiens...

La tradition maritime se prolonge dans les temps modernes : pendant la guerre civile, une flottille cosaque s'empare du port iranien d'Eiblé ; en mars 1921, pendant la deuxième guerre mondiale, l'état-major de la flotte soviétique de la Baltique est composé de plusieurs amiraux d'origine cosaque.

Le XVII^e^ siècle est important pour les Cosaques : en butte aux attaques de tous ceux qui veulent les soumettre – Tatares, Polonais, Turcs... – la « cosaquerie », qualifiée parfois de « proto-État ukrainien », décide, sous la conduite de son chef l'ataman Bogdan Khmelnitzky, de faire l'accord de Pereiaslav avec la Russie (1654). Un malentendu fondamental s'installe entre les contractants : les Cosaques veulent garder leur spécificité ; avec une Ukraine indépendante ils garantissent leur soutien militaire en échange de l'appui de la Russie ; les Russes considèrent le traité comme un acte d'intégration à leur empire. Un grand chef cosaque, Ivan Mazeppa, dont le nom restera connu grâce à la littérature – poèmes de Byron et de Victor Hugo – et à l'opéra de Tchaïkovski, complote pour une Ukraine libre mais, après avoir été au service de Pierre le Grand, il le trahit et rejoint Charles XII. Quand ce dernier est battu à Poltava, il s'exile en Valachie où il meurt en 1709. L'Ukraine, théoriquement indépendante, voit son système de gouvernement aboli, son peuple asservi, sa langue persécutée ; berceau de la grande Russie, troisième Rome de la chrétienté, l'Ukraine devient partie de l'empire et les Cosaques des sujets du tsar. La situation durera jusqu'aux temps modernes où, à part l'attribution voulue par Staline d'un siège à l'ONU, l'Ukraine sera une république soviétique comme les autres, dirigée par Moscou et le parti communiste.

Un quart de siècle après le traité de Pereiaslav, un chef cosaque, Stenka Razine, entre en rébellion contre les autorités, les propriétaires terriens : certains historiens voient en lui le père des révolutions populaires. Ses troupes capturent quelques villes importantes, lui-même est très passionné par ses conquêtes féminines. Il montre quand même à ses soldats agacés qu'il est un vrai chef en jetant dans la Volga, de ses propres mains, la princesse avec qui il avait passé la nuit. Il passe dans le folklore russe et international : vous avez peut-être chanté, dans un camp scout, « Un beau jour un chef cosaque, le superbe Schenko, captura lors d'une attaque la princesse

Miarka... ». Il fut défait par les troupes régulières et les Cosaques, fatigués par ses excès, touchés par l'excommunication adressée par le patriarche orthodoxe, le livrèrent à Moscou où, après avoir été écartelé, il fut pendu sur la place Rouge en juin 1671.

Alliés aux paysans polonais révoltés contre les seigneurs, ils font les premiers pogroms contre les Juifs accusés d'être leurs financiers et leurs régisseurs, entraînant le premier exode des Ashkénazes vers l'Occident.

Un siècle après Stenka Razine, une nouvelle révolte est conduite par un Cosaque déserteur qui prétend être le tsar Pierre III ; il agite quelques quatre millions de personnes, quelques Cosaques, mais aussi des Bachkirs, des Kalmouks ; il se signale par ses cruautés et ses débauches qui le font rejeter par l'ensemble des communautés cosaques. Catherine II le fait battre par les troupes régulières où se signalent les cavaliers cosaques de quatorze-quinze ans dont les parents guerroient contre les Turcs. Transporté dans une cage en fer à Moscou, il y est décapité en janvier 1775.

Les Cosaques ne sont pas que des fauteurs de troubles : un de leurs chefs, Ermak, mercenaire occasionnel d'une famille marchande et du prince de Moscou, envahit la Sibérie avec quelques centaines de cavaliers, bat le khan tatar, survivant de la horde d'or qui y était installé et fait cadeau de l'immense territoire au tsar, le délivrant des menaces d'incursion venant de l'est, arrêtant la progression de l'islam et ouvrant la voie à l'expansion russe en Extrême-Orient.

Le XVIII^e^ siècle voit la normalisation à la Russie, d'abord sous la poigne de Pierre le Grand. Ils conservent leur autonomie pour l'administration locale, les tribunaux, les écoles, mais les grandes questions de la compétence ancienne des assemblées générales, les *radas*, voient leur domaine progressivement disparaître.

Au plan militaire, le gouvernement russe décide la création de régiments cosaques qui subsisteront jusqu'à la révolution d'Octobre, avec nomination des chefs « atamans » par le haut commandement de l'armée russe. Grâce à cette intégration, le tsar obtient un apport militaire important d'hommes formés à l'art de la guerre dès leur plus jeune âge ; ils doivent le service militaire à partir de dix-huit ans, pendant vingt ans : trois ans en unité préparatoire, douze ans en active, cinq ans en réserve. Il faudra attendre le XX^e^ siècle pour que le service soit réduit à dix-huit ans. Ils doivent répondre à l'appel avec leurs armes et leur cheval.

Les troupes initialement dirigées par des chefs élus sont donc commandées à partir du XVIII^e^ siècle par des « atamans » nommés par le haut commandement russe, qui reçoivent la même formation que les commandants de l'armée régulière. Dans les régiments, la hiérarchie subalterne est spécifiquement cosaque, avec ses appellations propres ; chaque homme peut être élu officier subalterne par ses pairs.

Le gouvernement central décide la création de régiments cosaques dans chaque région d'implantation. Le dernier recensement, au XX^e^ siècle, donne une bonne idée de leur importance et de leur dispersion :

Cosaques du Don, incluant les familles,	1 495 000
Cosaques du Kouban,	1 367 000
Cosaques d'Orenbourg,	534 000
Cosaques de Transbaïkalie,	265 000
Cosaques du Terek,	255 000
Cosaques de Sibérie,	171000
Cosaques de l'Oural,	166 000
Cosaques de l'Amour,	166 000
autres Cosaques,	188 000
TOTAL	4 400 000

Les révoltes de Stenka Razine et de Pougatchev n'avaient évidemment fait qu'accélérer et durcir la mainmise du gouvernement tsariste ; Pierre le Grand n'avait pas hésité à exiler certains régiments et leur famille, qu'il utilisera pour la construction de Saint-Pétersbourg, dans les marais insalubres où beaucoup mourront.

En dépit de ces avanies, les Cosaques font maintenant indissolublement partie de l'empire tsariste. Leur première grande bataille avec les Russes est la victoire de Poltava sur les Suédois où Pierre le Grand les installe autour de l'armée régulière et leur demande de supprimer d'éventuels déserteurs : il n'y en eut pas, mais on dit que naquit là leur vocation de gendarmes du tsar. Le siècle suivant fut riche en activités guerrières : avec le généralissime Souvorov et la deuxième coalition contre la Révolution française, ils se battent en Italie et en Suisse, prennent Milan, participent à la victoire de Novi et à la défaite de Zurich. Puis c'est la campagne de Napoléon en Russie : le maréchal Koutouzov évite les batailles rangées, pratique la politique de la terre brûlée, abandonne Moscou ; puis Napoléon se voit contraint à la retraite. Les Cosaques qui, dès le début, pratiquaient les raids de harcèlement, transforment la retraite en déroute, détruisant les convois de munitions et de ravitaillement, achevant les trainards ; à la poursuite de Napoléon, ils enlèvent Berlin, Hambourg, puis viennent camper sur les Champs-Élysées où ils laissent quelques souvenirs de brutalité, sinon de férocité, surtout auprès des dames.

Rentrés chez eux, ils ne restent pas longtemps en paix : commencent les guerres du Caucase (1830-1860) contre les diverses tribus de montagnards – dont la diplomatie anglaise et française avaient essayé de se faire des alliés. Ils se battaient beaucoup entre eux mais, musulmans, ils suivirent la *Jihad* proclamée par le chef légendaire Chamil. Il laissera sa trace dans la littérature (Tolstoï), son nom sera repris par le chef des insurgés tchétchènes, mort il y a quelques années. Son principal adversaire fut un général cosaque, Baklanov : après avoir échappé à une tentative d'enlèvement nocturne, où il combattit nu un sabre dans chaque main, il exigea par la suite, raconte-t-on, que tous ceux entrant dans sa tente se présentent dans le costume d'Adam. Il réussit à faire Chamil prisonnier et le tsar eut la sagesse de ne pas en faire un martyr musulman en le laissant vivre et mourir tranquillement au cœur de la Russie.

Au Caucase, les Cosaques devaient aussi tenir les « lignes », forteresses érigées pour contenir d'éventuelles attaques turques. Le climat et l'environnement firent de cette tâche une horrible corvée et on raconte que certains détachements cosaques durent être amenés, les fers aux pieds, par la troupe régulière pour occuper leur position. On constate à cette époque une baisse du moral. Lors de la guerre de Crimée, des officiers français notent que certains Cosaques semblaient avoir peur de leur cheval ! Les artilleurs cosaques font pourtant preuve de leur bravoure traditionnelle lors de la charge de la brigade légère à Balaklava, mais la crise paraît suffisamment profonde pour qu'une reprise en mains générale soit faite par le haut commandement russe à la fin du XIX^e^ siècle. Ils ne se font pas seulement remarquer dans les guerres du XX^e^ siècle : ils combattent une fois de plus les Turcs pendant la première guerre mondiale ; ils participent très activement à l'offensive de Broussilov en Prusse orientale – qui sauve sans doute Paris en 1914 – et laissent beaucoup de morts à Ludendorff, lors de sa contre-offensive.

À l'intérieur, ils font les gendarmes du tsar lors des événements révolutionnaires de 1905 et 1917. Puis ils plongent dans la guerre civile : leur attachement au tsar et à la religion en font en très grande majorité des « blancs ». Avec l'armée de Wrangel, ils croient un moment à la victoire, mais l'armistice polono-soviétique renvoie sur eux des forces qui obligent les armées blanches à s'embarquer en Crimée en 1920.

Plus de cent cinquante mille exilés se dispersent dans le Monde : à part la Yougoslavie et la France, peu de pays les accueillent généreusement. À un moment donné,

nous en casons plusieurs dizaines de milliers en Corse. Quelques-uns rentrent, peu nombreux : les intellectuels bolcheviks prônent leur extermination ; Ttrotzky, dans son discours de fondation de l'armée Rouge, les dénonce comme suppôts du capitalisme et de la contre-révolution ; les villages cosaques sont nettoyés ; on ne retrouve pas un homme de plus de cinquante ans vivant... la « cosaquerie » a cessé d'exister... Quelques survivants sont traités de *koulaks* dans les années trente et disparaissent dans les goulags. Entre les deux guerres, le chef des exilés, l'ataman Krasnov, déclare préférer le diable aux bolcheviks et cela l'amène à constituer une légion cosaque dans la *Wehrmacht* quand l'invasion de l'URSS démarre. Prisonnier des Alliés à la fin de la guerre, il est remis aux Soviétiques qui le jugent et le pendent à Moscou en 1947.

Bien que leurs structures n'existent plus, des Cosaques se distinguent dans l'Armée rouge comme le général Chapkine : après avoir combattu dans l'armée blanche, avoir été prisonnier, il passa chez les rouges et s'illustra par sa bravoure exceptionnelle dans la lutte contre les Basmatchis, irréguliers antibolcheviks en Asie qui luttèrent contre le pouvoir soviétique jusque dans les années trente. Pendant la guerre, il constitua un corps cosaque et s'illustra contre Von Paulus à Stalingrad. D'autres Cosaques s'illustrèrent dans la flotte et dans l'aviation, certains furent nommés furent nommés héros de l'Union soviétique. La cosaquerie autonome n'existait toujours plus, et cela dura jusqu'à la chute de l'URSS.

Aujourd'hui, la cosaquerie renaît avec ses villages, ses uniformes, ses écoles ; un ataman est l'adjoint au gouverneur de Rostov.

Les Cosaques revivent !

Curieux destin que le leur. J'espère vous y avoir intéressé.

Constantin LOUGOVOY

Esthétique de la calligraphie et de la peinture chinoise ancienne et art moderne occidental

(Résumé)

Introduction

De ce voyage que j'ai effectué en Chine au mois de mai 2007, de ce que j'ai pu voir à Pékin et à Tianjin, de ce que j'ai pu retirer des diverses discussions avec des experts de l'art chinois – professeurs de calligraphie, de peinture, d'histoire de l'art, à l'école des beaux-arts de Tianjin – tous ces échanges ont confirmé mon point de vue : nous pouvons considérer qu'il existe bien des liens étroits entre la peinture chinoise ancienne et l'art moderne et contemporain occidental.

1. La calligraphie chinoise et la peinture occidentale

[À partir de diapositives d'œuvres d'art, l'auteur décrit la calligraphie chinoise comme une peinture de signes, emplie de sens et d'esthétique ; il compare ensuite cette calligraphie à l'*action painting* et à la peinture gestuelle européenne ; enfin, il expose comment peindre le signe.]

2. Les diverses façons de penser le paysage

[À partir de diapositives d'œuvres d'art, l'auteur développe trois thèmes : un pré-impressionnisme dans la peinture chinoise ancienne ; voir le paysage et vouloir l'exprimer ; le paysage, langage de signes.]

Conclusion

Cette quête de l'art face à la Nature, débutée en Chine ancienne au Xe siècle, reste une voie d'exploration inachevée aujourd'hui, y compris avec ses prolongements dans l'art abstrait. La réalité du paysage en peinture peut aussi résider au cœur des cultures et des civilisations ; exister dans le mystère de toutes leurs expressions abstraites qui vont de la calligraphie aux symboles, des formes aux couleurs, pour dire des ressentis en des expressions archétypes. Et si la vérité de la Nature était tout simplement un langage ? Alors ce serait une construction de signes et de couleurs, comme dans de nombreux paysages de la peinture chinoise ancienne. Avec comme en prolongement en Occident des paysages d' « art significatif » dans la modernité de notre XXIe siècle.

Antoine ANTOLINI

SEANCE PRIVEE DU 6 DECEMBRE 2007

Le Conservatoire du littoral

La genèse

En 1966, après la fusion des ministères des Travaux publics et de la Construction, mes camarades et moi-même, au sein du nouveau ministère de l'Équipement, avons pu apprécier combien l'urbanisme est un art difficile. Un point, cependant, ressortit assez rapidement de nos réflexions : si l'on n'y prenait garde, dans certains départements, les constructions allaient rapidement détruire définitivement de nombreux espaces naturels sensibles. Le Var était en tête de liste de ces départements...

À l'époque, et jusqu'en 1982, l'urbanisme était affaire d'État et les élus locaux n'étaient que consultés avant la prise de décision ; il semblait donc facile de donner des instructions aux agents de l'État, de sorte que les espaces naturels « intéressants » fussent protégés dans les documents d'urbanisme. Oui, mais... quand un terrain voit sa valeur passer du simple au centuple suivant qu'il est ou non constructible dans un document d'urbanisme, on comprend bien que son propriétaire fasse jouer toutes ses relations pour influer sur ledit classement. De plus, il faut reconnaître que certaines communes, dont le territoire était particulièrement intéressant tant du point de vue esthétique que pour la protection de la faune et de la flore, se retrouvaient avec des zones constructibles en peau de chagrin, avec toutes les difficultés que cela posait aux élus sur le plan électoral et aux administrés sur le plan économique.

Cela se traduisit rapidement par des discussions sans fin et des interventions à tous les niveaux, qui faisaient perdre beaucoup de temps à tout le monde, et surtout ne se traduisait pas par des documents d'urbanisme de qualité, la limite entre zone constructible et zone inconstructible étant parfois bien difficile à justifier, après que le trait eût été torturé à la mairie, à la DDE, à la préfecture, parfois dans le cabinet du ministre. Je me souviens, dans les années quatre-vingt, de la suppression d'un lotissement du baron Empain, sur les hauteurs du Canadel, obtenu de haute lutte auprès de M. d'Ornano qui, évidemment, ne connaissait pas les lieux mais subissait des pressions considérables. Si vous vous dirigez vers La Môle à partir du bord de mer, au Canadel, en direction du col du même nom, vous trouverez encore la voirie de ce lotissement, à flanc de colline, mais pas de villas. Je cite cet exemple car l'urbanisme est une guerre où généralement seules les défaites sont visibles... C'est donc une vision triste, qui cependant me réjouit le cœur...

À l'époque, il faut se rappeler que la protection de l'environnement n'était pas une préoccupation majeure. Les démolitions de la guerre n'étaient pas encore totalement compensées et, emportés par une espèce de frénésie de construire, nos concitoyens ne voyaient pas toujours pourquoi on ne construirait pas aussi des résidences de vacances pour répondre à un besoin croissant de loisir qui avait débuté avec les congés payés en 1936 et repartait de plus belle après l'interruption due à la guerre.

C'est ainsi qu'a été créée, en 1963, la Mission interministérielle d'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon, plus connue sous le nom de Mission Racine, du nom de son président, mission à laquelle on doit la réalisation de toutes les stations, de Perpignan à la Camargue, de 1963 à 1983. Des opérations plus ponctuelles étaient également dans les cartons, comme Marina baie des Anges, dont la construction allait commencer en 1969.

Une réaction s'installait cependant, comme le prouvait la création en 1971 de l'association Union régionale pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (URVN), dont le président, René Richard, allait être un interlocuteur actif, notamment lors de l'établissement des plans d'occupation des sols, les POS. Les pouvoirs publics, alertés par leurs services locaux, commençaient également à s'inquiéter. Lors d'un discours à Chicago, dans le cadre de l'Alliance française, le président Pompidou souhaitait la création d'une sorte de code moral de l'Environnement, qui impose le respect de règles élémentaires pour éviter que la planète devienne invivable.

En 1971 était créé le premier ministère de l'Environnement, avec comme ministre Robert Poujade. La même année, sous l'impulsion de M. Pompidou, l'État achetait neuf cent cinquante hectares à Porquerolles. Finalement, la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), créée en 1963, fut chargée de trouver une solution, le problème posé entrant évidemment dans ses attributions, bien qu'au départ elle fût plutôt chargée de répartir les activités sur le territoire national. Elle sut prendre l'avis de tous les intervenants du domaine et les groupes de travail créés dans cet objectif furent particulièrement actifs et passionnés.

Il apparut rapidement que les zones les plus fragiles, et les plus menacées, se trouvaient sur les côtes. L'attirance exercée par la mer est très forte. Certains sociologues la font remonter au souvenir de l'apparition de la vie elle-même : les Anglo-Saxons, toujours plus terre à terre, l'attribuent à l'attrait des 3 S – *Sea*, *Sun*, *Sand* ; on ajoute parfois un quatrième S ! Il était facile de voir en effet que, si des documents d'urbanisme étaient en cours d'élaboration dans la France entière, c'était bien sur les côtes qu'ils suscitaient les discussions les plus âpres. La mission fut donc précisée en ce sens et le comité interministériel d'aménagement du territoire du 13 mai 1971 – M. Chaban-Delmas étant Premier ministre – chargea M. Michel Piquard, de la DATAR, de faire des propositions pour l'avenir de nos côtes. La première réflexion porta sur les différentes protections existant déjà, en France comme à l'étranger.

Exemples français et étrangers

Pratiquement tous les pays possèdent une législation qui permet de protéger les sites ou les bâtiments jugés trop importants pour être laissés au bon vouloir de leurs propriétaires.

Ainsi, en France, nous disposons de la loi de 1930 qui permet de classer près de trois mille sites et bâtiments, de la loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés, ainsi que de toutes les prescriptions qui, dans les documents d'urbanisme, permettent de protéger plus ou moins certaines parties du territoire. J'en oublie beaucoup, tant sont prolifiques les fonctionnaires et les élus français, avec, dans le cas particulier, les meilleures intentions du monde.

Au niveau international, l'UNESCO a créé la notion de « patrimoine mondial de l'humanité » et, à ce jour, huit cent cinquante et un biens sont ainsi protégés, dont cent soixante-six naturels, dans cent quarante États. En France, on relève trente-deux sites, comme par exemple le canal du Midi, la réserve de Scandola en Corse, le théâtre d'Orange, le pont du Gard, ou encore les salines d'Arc-et-Senans.

Toutes ces dispositions, qui permettent certes de protéger, entre autres, des espaces naturels sensibles, ont trois points communs :

— elles constituent un affaiblissement du sacro-saint droit de propriété ;

— elles réglementent l'usage du bien, en le soumettant à des interdictions brutales ou à des autorisations liées à des avis toujours subjectifs : l'avis de l'ABF, la décision du préfet, du ministre, du juge... ;

— elles sont réversibles en ce sens que l'autorité qui a créé la protection peut toujours, avec des procédures, assez longues sans doute, la supprimer.

Les deux premiers points sont et seront toujours l'objet d'innombrables discussions savantes – ou vulgaires. Le dernier point, qui peut constituer le dernier espoir d'un propriétaire, mériterait une réflexion plus approfondie. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des législations, force est de constater que le texte qui crée une protection prévoit à la fois la façon de l'établir et, également, la façon de la supprimer. Même si, et c'est pratiquement toujours le cas, il est assez difficile de revenir sur une protection, ce qu'il faut retenir, c'est que cela n'est pas impossible. Par exemple : le domaine public de l'État est inaliénable et imprescriptible... mais, après enquête publique, ce domaine peut être déclassé et versé dans le domaine privé de l'État qui, lui, est tout à fait aliénable !

Ainsi, alors qu'une majorité de responsables s'accordaient à reconnaître que l'intérêt général impose de conserver certains sites, et si de très nombreux modes de protection réglementaires existent, aucun ne semblait résoudre le lancinant problème de la spoliation du propriétaire et, corrélativement, de la possible récession économique de la commune. C'est alors que les membres des groupes de travail se penchèrent sur une institution typiquement anglaise, le *National Trust*.

Le *National Trust* est une association, en anglais une *charity* c'est-à-dire une œuvre de bienfaisance – on ose à peine prononcer ces mots en France en 2007 ! – créée en 1895 par trois philanthropes rendus inquiets par « le développement et l'industrialisation incontrôlés », avec pour objectif d'acquérir et protéger les bâtiments anciens et les beaux paysages afin que la population puisse les visiter et en profiter. Son titre complet est *National Trust for Places of Historic interest and Natural Beauty*. Sa compétence s'étend sur tout le Royaume-Uni. Il compte aujourd'hui trois millions et demi de membres, et quarante-cinq mille volontaires y œuvrent bénévolement. Son président d'honneur est le prince de Galles. Son budget annuel est de l'ordre de six cents millions d'euros, provenant des cotisations – cent dix euros pour une famille, – des dons et legs, très nombreux, et des revenus de ses domaines et opérations commerciales. Il possède environ deux cent cinquante mille hectares – un peu moins de la moitié du département du Var, soit un pour cent de la Grande-Bretagne, – mille deux cents kilomètres de côtes, et quelques deux cents bâtiments et jardins. Il gère complètement ces biens, qui sont pour la plupart ouverts au public et comportent généralement un petit magasin – qui fait penser à nos *Nature et Découverte* dans les jardins, et aux boutiques des musées pour les bâtiments. On y trouve aussi souvent un salon de thé et un restaurant. Certaines propriétés ont été aménagées en location de vacances.

La réussite du *National Trust* est extraordinaire. Quand on visite un château intéressant ou un beau jardin en Grande-Bretagne, on constate le plus souvent qu'il s'agit d'une propriété du *National Trust* et, en tant que Français, on est surpris d'être

accueillis par des bénévoles, souvent des retraités, très compétents et courtois. Il existe aujourd'hui des *National Trusts* en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, aux îles Caïman, à Jersey, aux États-Unis, et même au Japon. Ce *National Trust* est donc une petite merveille, du moins chez nos voisins britanniques. Par contre, les notions de bénévolat et d'autofinancement ne sont peut-être pas aisément transposables en France...

Le rapport Piquard fut remis au Premier ministre en novembre 1973. Il constatait que la côte était un bien fragile et un héritage précieux et rare, constat qui nous paraît bien banal aujourd'hui, mais en surprenait plus d'un il y a trente-cinq ans ! Il proposait sept mesures, qui ont eu des succès variés, et, surtout, la création du Conservatoire du littoral. Il s'agissait d'un organisme national décentralisé, chargé de protéger de l'urbanisation les espaces naturels de nos côtes, qui n'aurait pas le droit de vendre ses propriétés et qui en confierait la gestion aux collectivités locales.

Les deux derniers points étaient assez originaux. Ne pas avoir le droit de vendre ses biens était une nouveauté, mais c'était pourtant là que se trouvait la véritable idée innovante par rapport aux autres protections. En confier la gestion aux collectivités locales – pourtant suspectes de faiblesses vis-à-vis des promoteurs – permettait de se contenter d'un personnel très réduit tout en conservant la responsabilité du propriétaire et calmait une des inquiétudes des Finances, qui redoutaient que l'on fabrique une nouvelle « usine à gaz ».

Le rapport fut diversement accueilli au sein du Gouvernement. M. Giscard d'Estaing, en tant que ministre des Finances, aurait préféré que le rôle de protection soit confié à des organismes existants, comme l'ONF ou la SAFER. Le directeur de la DATAR, Jérôme Monod, avait l'appui d'Olivier Guichard, alors ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire. On redoutait l'arbitrage du président Pompidou, déjà très malade.

Finalement, M. Olivier Guichard l'emporta et le Conseil des ministres du 17 mai 1974 adopta le projet de loi portant création du Conservatoire. Le Sénat demanda que les communes concernées soient obligatoirement consultées avant tout achat et que la zone de compétence du Conservatoire soit étendue aux lacs de plus de mille hectares. La loi fut finalement adoptée le 25 juin 1974 et publiée le 10 juillet au *Journal officiel*.

Radiographie du Conservatoire

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres est un établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de l'Environnement – ou de son avatar suivant les gouvernements. Il est membre de l'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN). Sa mission est de protéger le littoral en France métropolitaine et outre-mer. Pour ce faire, il acquiert les terrains fragiles ou menacés, lesquels, une fois classés dans son patrimoine, sont définitivement inaliénables. Ces acquisitions proviennent d'achats à l'amiable (80 %), de l'exercice du droit de préemption (10 %), d'expropriations (3 à 4 %), de dons et legs, les dons pouvant remplacer les taxes de succession depuis la loi du 30 décembre 1995.

Son conseil d'administration comprend trente-quatre membres : trois députés, deux sénateurs, douze membres des conseils généraux et régionaux intéressés, treize fonctionnaires et quatre experts issus des associations de défense de l'environnement. Le président, choisi par le conseil, est toujours un élu – le premier fut Robert Poujade. Pour les seules raisons d'efficacité, cet élu fait toujours partie de la majorité nationale. Après l'élection de M. Mitterrand en 1981, on a même assisté à un spectacle rarissime, le président du Conservatoire démissionnant pour laisser la place à un collègue appartement à la nouvelle majorité ! Le président actuel est M. Didier Quentin, député de Charente-Maritime.

Le Conservatoire possède également des conseils de rivage formés pour moitié de conseillers généraux et pour moitié de conseillers régionaux. Son rôle est purement consultatif avant chaque acquisition.

Son personnel est réduit : moins de cent personnes, dont environ quarante-cinq au siège social de la corderie royale de Rochefort, le reste dans les délégations régionales.

Son domaine d'intervention comprend :

— les cantons côtiers, et un arrêté préfectoral peut l'étendre à certaines zones humides ;

— les communes riveraines des lacs de plus de mille hectares, au nombre de dix-sept : Léman, Annecy, le Bourget, Der-Chantecoq, Forêt d'Orient, Vouglans, Serre-Ponçon, Sainte-Croix-du-Verdon, Sarans, Bort-les-Orgues, Pareloup, Vassivière, Grand-Lieu, Madine, Naussac, Grandval, lac-réservoir Aube ;

— les communes d'outre-mer (loi du 1° septembre 1977) ;

— les estuaires (loi du 2 février 1995) ;

— les secteurs limitrophes des zones d'intervention normales pour autant qu'ils forment une unité écologique et paysagère (loi « paysage » du 8 janvier 1993).

Cela permet au Conservatoire d'intervenir sur vingt-deux régions, quarante-six départements et quatre cent quarante communes.

Son budget s'élève à environ trente-cinq millions d'euros par an, provenant essentiellement du budget de l'État quelque peu aidé par les collectivités locales et l'Europe. Des mécènes interviennent ponctuellement pour aider à l'acquisition de sites particuliers ou encore à la publication d'ouvrages et périodiques – on peut citer Total ou Procter & Gamble.

Ses propriétés s'étendent actuellement sur environ cent mille hectares – un sixième du département du Var, – quatre cents ensembles naturels et huit cent quatre-vingts kilomètres de rivage maritime. Bon an, mal an, le Conservatoire achète deux à trois mille hectares. Le premier achat important fut le domaine de la Palissade, couvrant sept cents hectares, en Camargue, en 1977.

Avec l'aide de spécialistes – l'INRA et, chez nous, le parc de Port-Cros, par exemple, – il détermine la façon dont doivent être aménagés les sites et, une fois les travaux de remise en état nécessaires effectués, il confie leur gestion aux collectivités locales ou à des associations. Les terrains du Conservatoire doivent, par principe, être accessibles au public dès qu'ils ont été aménagés. La seule exception – rare – ne peut être due qu'à une extrême sensibilité de la faune ou de la flore.

Le domaine du Conservatoire en 2007

Les propriétés du Conservatoire sont évidemment aussi variées que l'est le territoire national. Elles sont réparties d'une façon assez homogène dans son domaine d'intervention. On peut remarquer cependant que certains départements, comme les Alpes-Maritimes, où le bétonnage avait commencé de longue date, sont moins bien lotis, si j'ose dire, que d'autres, comme le Var.

Je vais terminer en commentant quelques sites varois que vous connaissez bien :

— les étangs de Villepey à Fréjus, qui ont été complétés par l'achat de l'ancienne base aéronavale, le tout engagé alors que François Léotard était ministre de la Défense ;

— la pointe du Dattier à Cavalaire, ancienne propriété de Pierre Foncin, géographe, auteur de plusieurs ouvrages scolaires, et cofondateur de l'Alliance française. Sa grande maison blanche est bien connue des marins en tant qu'amer. Sa fille a légué, en 1977, cette propriété au Conservatoire pour qu'elle soit réservée à des activités respectueuses des espèces animales et végétales qui s'y sont établies ;

— les salins d'Hyères – les vieux salins et les salins des Pesquiers – achetés entre 1996 et 2001, d'une superficie totale de près de mille quatre cents hectares, étaient promis à de gigantesques projets immobiliers. Ils sont en cours d'aménagement. On peut déjà les visiter partiellement sur rendez-vous. Ils sont gérés par la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée avec l'aide du Parc national de Port-Cros ;

— le domaine du Rayol, acquis en 1989, est un magnifique jardin de dix-neuf hectares dédié aux espèces méditerranéennes. Acheté en 1940 par l'avionneur Potez, qui y installa sa famille à l'abri de la guerre et y logea également la famille d'un de ses principaux collaborateurs, Abel-François Chirac. C'est ainsi que le jeune Jacques Chirac alla à l'école du Rayol-Canadel où il eut pour condisciple le futur maire du Rayol dont les parents étaient les gardiens de la propriété Potez. Et ledit maire du Rayol de raconter à qui veut l'entendre qu'il peut se vanter d'avoir botté le train à un président de la République pour une sombre question de poulailler mal fermé ! Il est vrai que, pendant la guerre, perdre une poule était une affaire d'État !

Conclusion

Le Conservatoire est donc un organisme tout à fait original en France. Il comprend très peu de personnel si l'on pense à l'énormité du territoire qu'il a en charge : c'était d'ailleurs la recommandation expresse de son père naturel, Michel Piquard, et de son « accoucheur », Olivier Guichard.

Sa réussite, à l'âge de trente-sept ans, est évidente quand on constate l'étendue et la qualité de ses acquisitions et le nombre de situations conflictuelles qu'il a contribué à débloquer. Le grand mérite de ceux qui l'ont imaginé a certainement été de s'affranchir des habitudes pour rechercher des solutions nouvelles et d'oser s'inspirer d'une solution étrangère tout en l'adaptant à notre pays.

Quel sera l'avenir ? La tendance actuelle en faveur de la protection de l'environnement est extrêmement forte dans l'opinion et il ne semble pas qu'elle doive s'inverser de sitôt. Le Conservatoire a donc, à mon avis, de beaux jours devant lui, avec peut-être une inflexion le rapprochant du *National Trust*, avec une plus forte implication des particuliers et l'apparition de bénévoles. De toute façon, il faut se rappeler une réflexion un peu simplette que j'ai souvent entendue au ministère de l'Urbanisme et à la DATAR : « Préserver un terrain est une décision facile à annuler ; le bétonner est irréversible à l'échelle humaine. »

Maurice TAXIL

Jean-Louis Girardin de Vauvré et l'Ordre illustre des chevaliers de Méduse

Plus de trois siècles après sa mort, Jean-Louis Girardin de Vauvré demeure toujours présent en cette ville de Toulon dans laquelle il a résidé durant trente-cinq ans. Deux plaques commémoratives en langue française – une troisième est en latin – rappellent son souvenir et esquissent de ce personnage très officiel un portrait original et attachant. La première de ces plaques est située au bout de la Corderie, à côté de la porte de l'ancien séminaire des Jésuites replacée près du pavillon ouest, siège jusqu'il y a peu du Contrôle général des armées. Elle est ainsi rédigée :

A LA MEMOIRE DE
LOUIS GIRARDIN DE VAUVRE 1647-1724

INTENDANT DES ARMEES NAVALES DU LEVANT
INTENDANT DES FORTIFICATIONS DE PROVENCE
INTENDANT DU PORT DE TOULON
DE 1680 à 1715
IL PRIT UNE PART EMINENTE
A LA DEFENSE DE LA VILLE
PENDANT LE SIEGE DE 1707

Non loin de la Corderie, en traversant la place d'Armes et en remontant la rue Pastoureau, le promeneur avisé peut découvrir la seconde plaque dédiée à la mémoire de Girardin de Vauvré. Apposée sur la maison qui fut la sienne pendant la plus grande partie de son séjour toulonnais et qui demeure aujourd'hui encore le siège de la direction du Commissariat de la Marine pour la Région maritime Méditerranée, cette plaque est rédigée comme suit :

EN CET HOTEL DE L'INTENDANCE MARITIME
JEAN-LOUIS GIRARDIN, SEIGNEUR DE VAUVRE
INTENDANT GENERAL DES ARMEES NAVALES
DEFENSEUR DE TOULON AU SIEGE DE 1707
PRESIDA AUX REUNIONS DE
L'ILLUSTRE SOCIETE DES FRERES ET SŒURS DE
L'ORDRE DE MEDUSE
EN QUALITE DE GRAND PRIEUR DE PROVENCE
DE 1693 à 1715

LAMPADE MEDUSA GAUDET

Voilà un texte intéressant qui nous apprend que l'intendant du port de Toulon ne dédaignait pas d'ajouter aux importantes fonctions qu'il exerçait déjà celles, plus singulières et moins solennelles, de grand prieur de Provence de l'Ordre illustre des chevaliers de Méduse ; car l'Ordre illustre n'est ni plus ni moins que ce que nous appellerions aujourd'hui une société bachique, qui a été instituée sous Louis XIV, a disparu au cours du XVIII^e siècle puis a été restaurée en 1951 lorsque des vignerons provençaux, animés par le baron Henri de Rasque de Laval, souhaitèrent faire renaître l'illustre société pour valoriser les traditions et le vignoble de Provence.

Il est plaisant de constater que la postérité, si elle retient le souvenir de l'intendant des armées navales du Levant, défenseur du port de Toulon en 1707, n'oublie pas de célébrer le rôle tenu par ce même personnage en qualité de grand prieur de Provence de l'Ordre illustre des chevaliers de Méduse. Cela nous amène à rappeler rapidement qui était Jean-Louis Girardin de Vauvré avant de s'interroger sur son rôle au sein de Méduse.

Jean-Louis Girardin, Seigneur de Vauvré, est né en 1647. Appartenant à une famille originaire de la ville d'Auxerre, il était entré dans la Marine en qualité d'enseigne de vaisseau en 1665 et avait rejoint le corps du Commissariat de la Marine en 1670. Nommé commissaire général en 1673, il fit de nombreuses campagnes, fut blessé lors d'un engagement à la mer, servit d'abord à Rochefort puis au Havre avant d'être nommé intendant du port de Toulon en 1680. De 1691 à 1694, il servit de manière occasionnelle sur le vaisseau amiral de Tourville, le *Soleil Royal*.

Il revint à Toulon et reçu un brevet qui joignait à ses fonctions d'intendant de police, justice et finances des armées navales du Levant du port de Toulon, celles

d'intendant des fortifications de Provence. Ce fut donc à ce double titre qu'en 1707 il réunit ses efforts à ceux du comte de Grignan et de Cardin-Lebret, intendant de Provence, pour défendre Toulon contre l'invasion du duc de Savoie, défense victorieuse acquise dans des conditions difficiles que nous connaissons bien en cette année de commémoration du tricentenaire du siège de Toulon.

Vauvré quitta le port de Toulon en 1715 pour occuper un poste de conseiller au sein du Conseil de la Marine à Versailles. Il mourut à Paris le 29 janvier 1724.

Vauvré est resté trente-cinq ans à Toulon, dans un poste de haute responsabilité dont les attributions, précisées par la grande ordonnance du 15 avril 1689, sont bien connues : premier personnage officiel à terre, ayant rang de lieutenant-général, l'intendant du port de Toulon avait en outre la charge de traiter, au nom du roi et conformément à leur rang, tous les visiteurs de marque de passage dans la ville.

Ces lourdes attributions n'empêcheront pas Girardin de Vauvré d'exercer avec ferveur les fonctions de grand prieur d'une société bachique qu'il a organisée de manière précise et à laquelle il a donné une envergure nationale.

Vauvré n'a pas fondé Méduse mais, sans lui, l'illustre société n'aurait jamais eu la fortune qui a été la sienne. L'Ordre illustre a été créé à Marseille par le sieur Hurault, marquis de Vibraye, dont l'appartenance à la Marine royale ne semble pas établie. Il est assuré, en revanche, qu'en mars 1690, l'Ordre existait. Jean-Louis Girardin de Vauvré a rejoint l'Ordre illustre en 1693. Puis, en 1697 – ou en 1699, la date n'est pas assurée, – il est intronisé membre bienfaiteur de l'Ordre et institué grand prieur de haute et basse Provence.

Tout porte à croire que ce fut lui, en collaboration peut-être avec le facétieux abbé de Charnes, qui rédigea les statuts de Méduse, lesquels ont pour titre *Les Agréables Divertissements de la table ou les règlements de l'illustre société des frères et sœurs de l'Ordre de Méduse*. Ces statuts furent publiés pour la première fois vers 1700 – la date d'édition ne figure pas sur l'ouvrage – à l'imprimerie de l'Ordre à Marseille et furent réimprimés à Lyon, en 1712, chez Laurens, toujours sous le titre des *Agréables Divertissements de la table ou les règlements de la Société des frères et sœurs de Méduse*. Il s'agit d'un petit livre fort rare qui constitue notre principale source de renseignement sur le fonctionnement de l'illustre société sans que jamais n'y soient précisées les raisons pour lesquelles l'Ordre se réclame de Méduse. Pourquoi Méduse ?

Méduse, dans la mythologie, est l'une des trois Gorgones, les deux autres étant Sthéno et Euryale, toutes trois filles incestueuses des monstres marins Phorcys et Céto. Les trois Gorgones sont des monstres à chevelure de serpents mais Méduse a une double particularité : à la différence de ses deux sœurs, elle est mortelle et son regard pétrifie tout être vivant dont le regard croiserait le sien. Persée, sur l'ordre de la déesse Athéna, parvint à tuer Méduse en lui tranchant la tête mais, même tranchée, la tête de Méduse gardait la faculté de pétrifier ceux dont elle croisait le regard et c'est la raison pour laquelle Athéna la plaça sur son bouclier pour pétrifier ses ennemis.

C'est également à ce vieux mythe que les fondateurs de l'Ordre ont fait référence en l'appliquant cette fois au produit de la vigne qui a, comme les yeux de la Gorgone, la capacité de rendre aussi immobile que la pierre tout adorateur trop empressé...

La pétrification faisait également partie du jeu dit « jeu de Méduse », auquel se livraient invariablement les membres de l'Ordre lorsqu'ils étaient réunis. Cette pratique aurait pu être à l'origine du nom même de l'illustre société, à ceci près que ce n'est pas celui qui boit qui est pétrifié mais les spectateurs qui doivent cesser tout mouvement pendant que boit un membre de l'Ordre. Seuls les frères étaient astreints à la pétrification, les sœurs en étant exemptées pour la bonne raison quelles devaient observer les frères pétrifiés et dénoncer ceux qui ne restaient pas immobiles pour qu'ils s'acquittent des deux sols de contravention à la caisse de l'Ordre !

En dotant l'Ordre d'un statut et de règles précises, en l'ouvrant aussi bien aux femmes qu'aux hommes, Vauvré donnait à une simple réunion de buveurs et de bons vivants une portée et une profondeur qu'elle n'avait certainement pas à l'origine.

Certes, les statuts traitent largement du principal objectif de Méduse qui était de permettre à ses membres, et notamment aux officiers de marine à leur retour de mer, de profiter des douceurs de la vie au cours d'abondantes agapes bien arrosées au sein d'une compagnie joyeuse, cultivée et agréable. Mais ces agapes n'étaient pas le seul objectif de l'illustre société car l'Ordre avait en outre un rôle d'assistance pour ses membres, notamment lorsqu'ils étaient victimes des combats contre les barbaresques, combats fréquents en Méditerranée au XVII^e^ siècle.

Ainsi le paiement des rançons était une des finalités de la confrérie si, d'aventure, un membre de l'Ordre venait à être capturé par un corsaire ou un pirate barbaresque. L'article 10 des statuts est très clair sur cette obligation : « L'union et la concorde où doivent être les frères et les sœurs, les engageant à s'aimer et à se secourir unanimement les uns les autres si quelque accident involontaire arrivait malheureusement à quelqu'un des membres de la Société, tout l'Ordre s'y intéressera fraternellement et fera son possible pour lui aider à le soulager, n'épargnant ni ses soins ni ses amis et même si quelqu'un tombait malheureusement entre les mains des infidèles en captivité, tous les frères et sœurs seront obligés de se cotiser pour son rachat. » Voilà une vraie et belle obligation fraternelle qui honore les chevaliers de Méduse, qui devaient certainement s'acquitter du rachat en étroite collaboration avec l'ordre religieux des Trinitaires.

Par ailleurs, je suis persuadé que, sous l'impulsion de Girardin de Vauvré, homme d'une grande culture et qui aimait les arts, l'Ordre a encouragé une certaine forme de créativité littéraire qui se traduisait par des chansons, des poèmes ou des épîtres que les frères et sœurs de Méduse composaient pour animer les chapitres, lesquels se tenaient une fois par mois dans un même lieu. Ce souci est attesté par l'opuscule édité par Méduse en 1700 puis en 1712 dont la première partie est consacrée aux odes à Méduse et dont la dernière s'intitule « Chansons à Méduse ». De même, on peut lire, dans la troisième partie consacrée aux règles de Méduse, l'article suivant : « Lorsque quelqu'un des frères chantera les chansons à la louange de notre délicieuse et désaltérante mère, ou une chanson à lamper, il est défendu de le pétrifier. » Enfin, la présence au sein de Méduse de Jacques Vergier, poète reconnu par les Grands de son temps et que certains contemporains comparaient à Jean de La Fontaine, montre à l'envie que l'art de la versification n'était pas étranger à Méduse.

Pour le reste, Girardin prit bien soin de cultiver l'ambiguïté et de donner aux statuts de Méduse un tour de bouffonnerie sérieuse qui est inimitable. Dans ses *Notes pour servir l'histoire des sociétés de buveurs en Provence au* XVIII^e^ *siècle*, Louis de Crozet écrit, au sujet du petit volume des statuts de Méduse : « on ne sait trop effectivement en le lisant s'il est question d'une joyeuse compagnie de buveurs ou d'une pieuse congrégation instituée par quelque évêque ou ecclésiastique de sainte et vénérée mémoire. » Cette ambiguïté est sensible dès les premiers articles des statuts où il est écrit :

— article premier : « Aucun ne pourra être admis dans l'Ordre de Méduse qu'il ne soit catholique, de bonnes mœurs, point médisant, blasphémateur ni ivrogne. S'il est convaincu d'un de ces vices, il ne pourra être reçu sous quelque prétexte que ce soit. »

— et article cinq : « Mais comme dans la société de Méduse, il n'y a rien qui doive être détesté comme le monde et ses maximes et que les frères et sœurs doivent se servir entre eux de termes propres au dit ordre seulement, il est très expressément défendu à tous les frères et sœurs de se servir de ceux de vin, boire, verre, de monsieur et de madame qu'ils doivent regarder comme odieux à notre mère Méduse mais

s'exprimer par ces noms amoureux et onctueux d'huile, de lampe, lamper, et de mes frères et mes sœurs, qui lui sont mille fois plus agréables et plus conformes à l'union et à la charité qui doivent régner entre les frères et les sœurs. »

Qu'en termes plaisants ces choses-là sont dites !

C'est au cours d'un des chapitres mensuels que les postulants étaient reçus dans l'Ordre. Auparavant, un rapporteur était tenu de demander aux frères et aux sœurs un nom pour le postulant qui le puisse caractériser autant qu'il est possible. Une fois trouvé ce nom, en fait ce surnom, le président du chapitre devait envoyer au grand maître le surnom et le nom de famille du frère reçu, après l'avoir enregistré au catalogue des frères. Les surnoms étaient souvent très colorés : le grand prieur de Provence était Frère Bienfaisant, le grand maître Frère Nécessaire, le grand cellérier Frère Ardent. Les sœurs étaient également gratifiées de surnoms parfois curieux : Sœur Judicieuse, Sœur Gracieuse... mais également Sœur Agaçante ou Sœur Désirée.

Grâce au catalogue des frères et des sœurs, nous connaissons les surnoms utilisés mais aussi et surtout le véritable nom patronymique des chevaliers de Méduse. À coté des noms d'officiers de marine, de magistrats, de notables, on trouve parmi les membres qui ont adhéré à la société entre 1690 et 1720 des noms bien connus au sein de l'aristocratie. Le catalogue des frères et des sœurs est en fait un véritable bottin mondain où voisinent :

— le comte de Grignan et le marquis de Langeron qui s'illustrèrent lors du siège de Toulon de 1707. Rappelons que le comte de Grignan, gouverneur de Provence en l'absence du duc de Vendôme et que le marquis de Langeron, commandant de la flotte sont, avec Girardin de Vauvré et le maréchal de Tessé, des personnages de premier plan pour la défense de Toulon. Il est plaisant de les imaginer, lors des rares moments de répit dans les attaques des troupes du duc de Savoie, sacrifiant, en ce mois de juillet 1707, au rituel de Méduse à l'occasion de chapitres organisés en son hôtel par le grand prieur de Provence ;

— le duc de Vendôme, gouverneur titulaire de la Provence, et le duc de Feuillade ;

— le marquis de Monaco ; François-Auguste de Forbin, marquis de Solliers ; M. de Montmort, intendant des galères à Marseille ; M. de Vaucresson, intendant des îles de l'Amérique ;

— François de Boyer-Saporta, seigneur de Bandol, figure en bonne place, si bonne qu'il finira par épouser la fille de Girardin de Vauvré.

Dans le bel hôtel de l'intendant que les siècles nous ont conservé, dans l'actuelle rue Pastoureau à Toulon, la brillante société réunie par Vauvré s'amuse, chante, versifie, boit et mange joyeusement. Ces chapitres devaient être d'une excellente tenue, alliant le bel entrain d'une joyeuse compagnie avec le subtil raffinement de la bonne société de l'Ancien Régime. Sans doute, ainsi que le suggère M. de Crozet, une grande liberté de ton entre les frères et les sœurs était-elle admise, comme l'attestent les poèmes et les chansons de Méduse, sans que jamais, semble-t-il, l'illustre société ne glissât vers le libertinage ou la licence.

Bref, Jean-Louis Girardin de Vauvré fit tant et si bien qu'au fil des ans l'Ordre illustre des chevaliers de Méduse ne tarda pas à essaimer dans toute la Provence et, grâce à la Marine du roi, à investir les ports du royaume situés sur la façade atlantique. On retrouve ainsi Méduse implantée à Bandol et Marseille, puis à Brest, Rochefort et Cherbourg. Des prieurés se sont également constitués à Paris et à Lyon et sans doute dans d'autres villes dont le souvenir n'a pas été gardé.

Girardin de Vauvré est mort en 1724 à Paris. Sa disparition a privé l'Ordre illustre d'un chef et d'un animateur hors pair et il semble bien que l'illustre société n'ait plus eu, après lui, la même vigueur ni le même souffle. Toutefois, on ne peut rien affirmer

de précis sur l'histoire de Méduse au cours des décennies qui ont suivi sa mort car aucune étude documentée n'a été conduite sur ce sujet.

C'est pourquoi, en guise de conclusion, je lance un appel pressant à mes collègues de l'Académie du Var, tout particulièrement à ceux qui œuvrent au sein de la commission d'histoire et d'archéologie.

L'Ordre de Méduse est né à Toulon, y a acquis sa notoriété et s'y est imposé au sein de la Marine royale, laquelle n'hésitait pas à hisser, dans la mâture de ses vaisseaux, un pavillon à tête de Méduse afin de pétrifier ses adversaires de manière symbolique et d'affirmer par cette posture son appartenance à la civilisation de la vigne et du vin. Au XVIII^e siècle, cet Ordre a essaimé dans la France entière depuis notre ville de Toulon et a su rassembler de beaux esprits, tel le poète et écrivain Jacques Vergier.

Tout cela, nous le savons mais nous ne savons malheureusement que cela sur l'Ordre illustre... Quelle était l'influence exacte de l'illustre société au sein de la Marine et de la société civile ? Le rachat de captifs a-t-il été fréquent ? Qu'elle était l'identité des captifs ? Quand, pourquoi et comment l'Ordre a-t-il disparu au cours du XVIII^e siècle ? Autant de questions qui se posent aujourd'hui à la moderne confrérie des chevaliers de Méduse qui espère tout particulièrement en l'Académie du Var pour contribuer à lever les mystères qui subsistent autour d'une institution si anciennement toulonnaise et si authentiquement provençale.

Car après une éclipse d'environ deux siècles, voici l'Ordre illustre à nouveau présent aujourd'hui pour soutenir dans le monde entier l'image de six régions viti-vinicoles d'où sont issues les appellations de la Provence méditerranéenne, à savoir Bandol, Bellet, coteaux varois, Cassis, côtes de Provence et Palette. Méduse rayonne également à l'international et compte deux prieurés au Canada ainsi qu'un prieuré itinérant sur le paquebot *The World*, qui, chaque année, sillonne les mers du globe.

Dans tout courrier officiel ou dans tout document support de la communication de l'illustre société, le nom de Girardin de Vauvré est systématiquement associé aux armes de l'Ordre, rappelant ainsi que Méduse est née à Toulon grâce à un intendant de la Marine de Louis XIV.

Enfin, Méduse a renoué avec la Marine nationale : depuis 2006, le préfet maritime et le directeur du Commissariat de la Marine en région maritime Méditerranée, l'amiral commandant la Force d'action navale ainsi que le commandant du bâtiment de commandement et de ravitaillement *Var* sont, de droit, « chevaliers de mémoire et de tradition » de l'Ordre illustre pendant le temps de leurs fonctions.

Pour toutes ces raisons, Méduse mérite que l'Académie du Var se penche sur son histoire. Alors, enivrés par leurs découvertes, nos académiciens ne pourront qu'unir leur voix à celle des chevaliers de Méduse, pour affirmer, comme le veut le rituel :

Oleo et lampade Medusa gaudet
Laetificat petrificando
Alleluia ! alleluia !

Pierre LASSERRE

Le D^r Bernard Cunéo

Le 1^er septembre 1901, les voyageurs qui arrivent à Toulon par le train de midi éprouvent un vif étonnement. Sur le parvis de la gare les attendent plus de mille hommes en armes où les shakos de la coloniale se mêlent aux pompons des équipages. Prolongeant les compagnies rangées sur la place, une haie d'honneur s'étend sur

toute la longueur de l'avenue Vauban, contenant à grand-peine une foule immense qui noircit les trottoirs. Au centre de cet impressionnant dispositif se détachent le vice-amiral de Beaumont, préfet maritime et le Dr Rouvier, directeur du Service de santé de la Marine. Les clairons voilés de crêpe du 4e régiment d'infanterie coloniale révèlent bientôt aux voyageurs surpris qu'il s'agit là d'une cérémonie funèbre. En effet, dans le train qui les a amenés à Toulon, se trouve un wagon plombé dont on extrait bientôt le cercueil du Pr Bernard Cunéo, inspecteur général du Service de santé de la Marine, décédé l'avant-veille à Vichy. Un siècle plus tard, le nom de Cunéo reste familier aux nombreux Toulonnais empruntant ce boulevard qui, du Polygone à la Mitre, les conduit aux félicités des plages du Mourillon. Les plus perspicaces auront également remarqué que l'un des pavillons de l'hôpital Sainte-Anne porte ce même nom.

Il apparaissait ainsi tentant d'essayer de raviver la mémoire d'un confrère qui a été honoré à la fois par ses pairs et par sa cité. J'éprouvai, cependant, au début de mes recherches, une légère déconvenue. Sur Cunéo, rien, ou presque rien. De ces ouvrages hagiographiques que les élèves consacrent au Maître, point. De travaux biographiques, pas davantage. De notices biographiques encore moins. Quelques notules cependant. Ainsi celle rédigée, autrefois, par un collègue académicien : « Citons encore CUNEO, qui jouit d'une grande popularité à Toulon : après avoir occupé les chaires d'hygiène puis de clinique médicale, il fut directeur et enfin inspecteur du service de santé. » (Jules Regnault, « L'école de médecine navale de Toulon », *Bulletin de l'Académie du Var*, page 96). Dix ans après sa mort, Cunéo semblait tombé dans l'oubli. Il fallait approfondir cela.

Bernard Cunéo est né à Toulon le 7 février 1834, fils de François Cunéo, matelot et de Marie Apollonie Borelli, son épouse. Les témoins d'état civil sont Bernard Cunéo, son oncle, capitaine marin et Louis Las, matelot. Le jeune Bernard appartient, on le voit, à une famille de marins. Cette famille, comme son nom l'indique, est originaire de la ville de Coni, capitale du Piémont. Les circonstances de son immigration à Toulon sont suffisamment originales pour s'y attacher un instant. Au XVIIe siècle, à l'époque où la France rayonnait sur l'Europe, le doge de Gênes se rendit à Versailles et voulut, à son retour, ramener avec lui un certain nombre d'artisans dont la France avait en quelque sorte le monopole. C'est ainsi que Fournier, ouvrier émailleur à Limoges, partit pour Gênes avec sa femme et sa fille sous cette haute protection. Durant son séjour à Gênes, Melle Fournier épousa un certain Cunéo, originaire, sans doute, de la ville de Coni. Quelques années plus tard, une terrible épidémie de peste allait ravager la péninsule et Fournier décida de regagner le sol natal avec sa famille, ce qui ne fut pas sans difficultés. Nous étions en 1720 et les ports de Marseille et de Toulon étaient fermés, car la peste s'était étendue à notre territoire. Les fugitifs ne purent que débarquer à La Garde où Fournier, déjà âgé, mourut après cette difficile traversée. Cunéo, premier du nom, se retrouva ainsi en terre étrangère avec sa famille, sans ressources et sans appui. Il lui fallut trouver des moyens d'existence et, lorsque la ville de Toulon fut rouverte, Cunéo s'y rendit avec sa famille et devint pêcheur.

François Cunéo, le père de Bernard Cunéo, naît en 1804 à Toulon, issu de cette lignée de marins et de pêcheurs descendants de l'immigrant de 1720. En 1828 il est patron-pêcheur au port de Toulon. François va servir ensuite comme matelot dans la Marine d'État lorsque, à vingt-sept ans en 1831, il est victime d'un grave accident en tombant de la grande hune du brick-aviso *Le Zèbre*, accident dont il se tire, par chance, avec seulement une fracture de la jambe. Il est alors congédié. En 1834, François est devenu maître au cabotage et commande le brick-goélette *Le Printemps* qui lui

appartient. Son aisance doit être toute relative car, au mois d'octobre 1845, il écrit au baron de Mac Kan, ministre de la Marine, afin de solliciter pour Bernard Cunéo, l'aîné de ses quatre enfants, une demi-bourse pour le collège de Toulon. Après enquête, cette bourse sera accordée. Un événement dramatique va cependant frapper Bernard et sa famille. *Le Printemps* appareille d'Oran le 7 mars 1846 et disparaît en mer, corps et biens. Le temps n'étant pas particulièrement défavorable à cette époque de l'année, rien n'explique cette disparition et l'on va même jusqu'à supposer que *Le Printemps* ait pu être victime des pirates barbaresques qui infestaient alors les côtes méditerranéennes. On ne saura jamais la vérité au sujet de cet événement. Bernard est alors âgé de douze ans et, parmi ses trois sœurs qui sont plus jeunes que lui, l'une est au berceau. On ne sait comment sa mère assura la subsistance de sa famille mais, soucieuse d'élever son fils au-dessus de sa condition, elle rédige au mois de juillet 1846 une lettre au préfet maritime sollicitant la reconduction de la demi-bourse qui lui a été accordée pour pouvoir poursuivre ses études au collège de Toulon où il est élève depuis 1843. Le préfet transmet cette demande avec avis favorable, d'autant plus qu'un certificat du principal du collège, joint à cette demande, décrit Bernard comme un élève studieux et appliqué, n'encourant aucun reproche au plan de la conduite. Bernard Cunéo, comme son père, est attiré par la mer et veut marcher sur ses traces. Mais M^me^ Cunéo a conservé le dramatique et douloureux souvenir de la disparition de son mari. Elle suppliera son fils d'abandonner ce projet. Il lui donnera à demi satisfaction en entrant en 1852 à l'école de médecine navale de Toulon.

On ne sait rien du séjour de Bernard Cunéo dans cette école qui n'a pas laissé d'archives, sauf qu'il y reçut l'enseignement du D^r^ Barrallier, professeur de clinique médicale et Toulonnais comme lui.

Cunéo sort de l'école de médecine au mois de mai 1854 avec le grade de chirurgien de troisième classe. Après un court service à terre à l'hôpital maritime de Cherbourg, il embarque au mois de novembre 1854 à bord du vaisseau *Austerlitz* qui fait partie de l'escadre de la Baltique. Cette escadre effectue alors une campagne de diversion contre la Russie engagée au sud dans la guerre de Crimée. À bord de l'*Austerlitz*, Cunéo voit ainsi, mais de loin, le bombardement de Sweaborg, le tirant d'eau de ce vaisseau lui interdisant un engagement direct dans cette action. Son commandant le juge alors fort dévoué. Nous verrons, plus tard le parti qu'il saura tirer de sa modeste participation à cette affaire. Cunéo retourne ensuite à l'hôpital maritime de Toulon durant dix-sept mois pour y parfaire sa formation. À l'issue de celle-ci, on lui confie la charge de médecin-major de l'aviso de deuxième classe *Passe-partout*. Il y restera un an et demi. Ce navire a commencé sa carrière comme yacht royal et Louis Philippe se plaisait à dire qu'il trouvait « son bateau » très agréable. On peut supposer, en effet, que les aménagements intérieurs étaient confortables, d'autant plus que l'équipage n'était que de soixante-dix hommes. Le seul événement remarquable de cette campagne fut la promotion de Cunéo au grade de chirurgien de deuxième classe au mois de mai 1858. Cunéo est alors noté comme un officier studieux et zélé. Sur l'*Orénoque*, son embarquement suivant, on le trouve très distingué, ce qui est étonnant compte tenu de la suite des événements comme nous le verrons. À bord du *Titan*, ensuite, et durant dix-neuf mois, on découvre qu'il parle l'italien, ce qui n'est pas étonnant, mais aussi l'anglais, ce qui l'est davantage. Il rejoint ensuite durant un an l'escadre d'évolution où il est affecté sur l'*Alexandre*. Il y est apprécié comme un officier remarquable, travaillant beaucoup. Cunéo, comme tous les chirurgiens navigants de cette époque, sait en effet que, s'il a reçu une solide formation de base, celle-ci n'a duré que deux ans et que l'expérience qu'il a acquise durant ces années de navigation ne peut compenser la faiblesse de son savoir théorique. Il a eu certes l'occasion d'améliorer celui-ci au cours de séjours à terre entre deux embarquements mais ceci ne suffit pas.

Cunéo débarque donc de l'*Alexandre* au mois de mai 1861 pour rejoindre l'hôpital maritime de Toulon afin de préparer sa thèse de doctorat. Celle-ci sera consacrée à la digitale pourprée, plante bien connue de nos régions méditerranéennes. On en tire la digitaline, remède toujours d'actualité et l'un des poisons favoris d'Agatha Christie.

Au mois de mai 1862 Cunéo est promu chirurgien de première classe et, après un bref passage sur le navire-hôpital *Ulloa*, il rejoint la division des côtes de l'ouest à bord de l'aviso à roues *Chamois* sur lequel il va effectuer durant deux ans son dernier embarquement. Au cours de cette affectation, il demande, depuis La Rochelle, l'autorisation de se rendre à Montpellier pour y soutenir sa thèse, dès que la navigation du *Chamois* le permettra. Ce sera chose faite le 25 avril 1863. On ne sait chez quel maître de l'école de médecine navale Cunéo prépara ce travail, puisqu'il est curieusement dédié non à l'un d'entre eux, mais au Dr Laurent-Alexis Bonnardel, médecin de première classe de la Marine impériale en retraite, médecin du dispensaire de la ville de Toulon. Il est difficile de juger cet ouvrage à l'aune de nos connaissances actuelles et des règles de rédaction contemporaines d'une thèse de doctorat en médecine. C'est en fait une œuvre de compilation et d'analyse bibliographique dans laquelle Cunéo n'apporte aucun élément personnel. Mais son analyse confirme un très bon sens clinique et une connaissance approfondie de la pathologie médicale. Ses conclusions sur l'utilisation de la digitale sont proches de ce que la science confirmera par la suite, hormis une action sur l'appareil génital, aussi bien masculin que féminin, action fort curieuse qu'il serait trop long de rapporter ici, d'autant qu'elle n'a reçu, par la suite, aucune validation.

Au mois de juin 1864 Cunéo pose définitivement son sac à terre. À l'âge de trente ans, il a acquis le grade de chirurgien de première classe et le titre de docteur en médecine. Il vient de passer près de dix ans au service de la flotte et se destine maintenant à la carrière hospitalière. Mais l'entrée de celle-ci est barrée par un redoutable obstacle : le concours du professorat. Sans cette consécration, le chirurgien de marine est voué à finir sa carrière au grade de première classe. Cunéo obtient alors l'octroi d'un an de congé avec solde entière pour se rendre à Paris afin de préparer ce concours. Cunéo séjourne alors dans la Capitale du mois de juin 1864 à celui de 1865. Les conditions dans lesquelles se déroule sa formation restent obscures, mais on sait cependant qu'il fréquente un étrange confrère, le Dr Charles Fauvel. Celui-ci est un ancien interne des hôpitaux de Paris qui s'est fait remarquer par une excellente thèse consacrée à la laryngoscopie, technique fort nouvelle à l'époque. Il n'a pas été nommé aux hôpitaux et a ouvert sa propre clinique. Il est malicieusement surnommé par ses collègues « le laryngologiste officieux des hôpitaux de Paris ». Nous aurons à revenir sur le Dr Fauvel.

De retour à Toulon, Cunéo reprend son service à l'hôpital maritime. Jusqu'ici il a été un officier et un médecin fort bien notés. À partir de ce moment et durant vingt-cinq ans, il va faire l'objet d'appréciations péjoratives et d'une exceptionnelle sévérité de la part de ses chefs. Ainsi Roux, directeur à Toulon, l'estime « fort médiocre et débraillé ». Même notation en 1866, année où Cunéo se présente au concours d'agrégation du mois d'octobre qui se déroule à Rochefort. Il est nommé agrégé au début de l'année 1867 dans la chaire de clinique médicale et thérapeutique tenue par le Pr Ollivier. Le directeur Roux reste toujours aussi dur dans ses jugements et se demande : « Fera-t-il un jour un Professeur ? », alors que le préfet maritime écrit : « Cet Officier est arrivé Professeur agrégé par un travail acharné et des efforts de mémoire prodigieux, mais il n'est pas intelligent. » La réponse à ces appréciations sera donnée par une décision ministérielle du mois d'août 1867 : Cunéo est nommé professeur titulaire de la chaire d'hygiène navale et de pathologie exotique. De cette date jusqu'au mois de décembre 1891, c'est-à-dire durant vingt-quatre ans, Cunéo va

servir dans les hôpitaux maritimes de Toulon. Il se marie en 1868 avec Henriette Cécile Simon de trois ans sa cadette, fille d'un négociant résidant à Paris. Curieusement, Henriette ne vit pas chez son père mais chez sa grand-mère, veuve Loisel d'Aranges, qui habite à Cusset non loin de Vichy. Bien que l'on soit réduit à des conjectures, Cunéo n'a sans doute pas rencontré Henriette au cours de ses séjours parisiens mais plus probablement à Vichy où il suit dès cette époque des cures thermales. De cette union naîtront six enfants, quatre filles qui ne survivront pas et deux garçons. Une première fille née en 1872 précèdera le fils aîné en 1873. Ce fils est prénommé également Bernard et deviendra à la faculté de Paris un très brillant professeur de chirurgie, major invincible de tous les concours et membre des académies. C'est à ce grand maître que les chirurgiens doivent la description de la fossette de Cunéo, des ganglions de Cunéo et de bien d'autres éléments d'anatomie et non à son homonyme de père. Marius, le fils cadet, naît en 1875 et sera avocat à la cour de Paris. Il tentera, mais semble-t-il sans succès, de se lancer à la suite de son père dans la politique locale toulonnaise.

Voici donc Cunéo devenu, au début des années soixante-dix, un notable de sa ville natale, bon père de famille résidant cours Lafayette. Mais derrière cette apparente simplicité se cache un bien curieux personnage. Cunéo est certes un excellent médecin, dévoué, zélé même, qui ne ménage pas son temps auprès de la nombreuse clientèle que lui attire sa renommée. Trop nombreuse sans doute car on lui reprochera constamment de négliger le service de la Marine au profit d'une clientèle civile pléthorique. On voit que rien n'a changé depuis. C'est par ailleurs un excellent professeur et l'on se presse à ses cours, autant pour leur intérêt que pour la bonhomie du personnage, très aimé de ses collaborateurs et de ses élèves. Mais voici que ni le directeur ni le préfet maritime ne voient cela d'un bon œil : « Monsieur Cunéo est plus aimé que respecté, lit-on, et ne sait maintenir l'ordre dans ses cours. » Plus sévère encore, le préfet note : « Cunéo ne sait ni obéir, ni commander ». Il faut dire que Cunéo ne fait guère d'effort pour désarmer les critiques. On lit ainsi et successivement dans ses notations : « Laisse à désirer sur le plan de la tenue » sous la plume du directeur Arlaud et, plus tard, sous celle de Bérenger-Féraud : « Débraillé, malpropre et fatigué, d'une technique tendant à diminuer, Cunéo n'a aucune des qualités nécessaires à un chef de service. » La petite histoire retient en effet les fâcheuses fantaisies vestimentaires de Cunéo. Ne le voit-on pas arborer un splendide gibus sur son uniforme alors que, d'autres jours, il vient prendre son service en civil coiffé de sa casquette de médecin-professeur. Pire encore, il s'est rendu fâcheusement célèbre pour son sens de l'économie qui consiste à seulement épingler sur sa tenue civile les broderies de son grade. Ces écarts de conduite, assez étonnants chez un médecin par ailleurs sérieux, sont sévèrement résumés par Bérenger-Féraud qui écrit : « La réputation de monsieur Cunéo est depuis longtemps faite dans le corps » et par l'amiral Duperré, préfet maritime qui estime que : « Cet Officier n'a ni tenue ni autorité ».

Malgré cet éreintement continu, la carrière de Cunéo se déroule sans incident majeur. Chevalier de la Légion d'honneur en 1869, il est promu médecin en chef en 1879. Ayant achevé son temps de titulaire de la chaire d'hygiène au cours de l'année 1875, il demande à occuper celle de thérapeutique. Malheureusement, cette chaire est supprimée cette même année et la seule chaire de médecine restante est confiée à Ollivier, professeur plus ancien. Cunéo voit le P^{r} Thomas lui succéder dans la chaire d'hygiène. Plus fâcheux, Thomas, qui été nommé agrégé quatre ans après lui, est préféré pour succéder à Ollivier dans la chaire de médecine en 1884, laissant Cunéo professeur sans chaire, chargé des cours de thérapeutique et de médecine légale. Cunéo prendra sa revanche en 1887. Cette année-là, la chaire de clinique médicale est à nouveau dédoublée. Cunéo est nommé à la tête de celle de pathologie interne et

exotique et son rival Thomas à celle de thérapeutique. Cunéo, qui n'est pas satisfait de cette nomination, demande et obtient la permutation de ces affectations, arguant du fait que Thomas est plus jeune que lui et ne peut refuser. Cette requête sera acceptée et Cunéo occupera enfin la chaire de thérapeutique tant convoitée qu'il aura attendue durant douze ans. Cette même année il est promu premier médecin en chef et nommé chef de la clinique médicale de l'hôpital maritime. À titre anecdotique, signalons qu'à l'exception de Bérenger-Féraud tous les médecins de marine dont nous venons de parler sont Toulonnais d'origine : Barrallier, Ollivier, Roux, Arlaud et même Thomas. Ils sont, de plus, tous membres de l'Académie du Var, y compris Bérenger-Féraud. Tous... sauf Cunéo. Quelques événements de sa vie privée viennent également éclairer sa personnalité contrastée. À titre d'exemple, nous retrouvons dans son dossier une plainte au ministre de la Marine d'un nommé Gourrier, négociant à Toulon, qui reproche à Cunéo de s'être montré partial dans la liquidation d'une succession au détriment d'enfants orphelins dont il avait la tutelle. L'affaire n'aura pas de suite.

Laissons un instant de côté les errements de Cunéo pour nous intéresser à son œuvre. Cunéo est, nous l'avons dit, un médecin dévoué et travailleur. S'il possède une nombreuse clientèle, c'est qu'il se dépense aussi sans compter au service des plus humbles. Sa bonté est proverbiale, aussi bien auprès des bagnards que des petites gens de Toulon. Lors de ses obsèques, une foule immense accompagnera le cortège funèbre, précédé par la prud'homie des pêcheurs de Toulon, venue en corps avec son drapeau voilé d'un crêpe. Sa renommée lui survivra longtemps dans notre cité.

L'œuvre scientifique de Cunéo reste assez difficile à cerner car les rares auteurs qui la mentionnent attribuent au père des travaux qui appartiennent, en fait, à son fils chirurgien. Cunéo est, lui, un médecin qui s'intéresse surtout à la thérapeutique et notamment à l'action des alcaloïdes d'origine végétale. Nous avons vu qu'il avait étudié la digitale mais il a aussi écrit, semble-t-il, sur les dérivés de la noix de cola et nous le retrouverons dans un instant autour d'*erythroxylon coca* c'est-à-dire le coca du Pérou. Cunéo affronte, au cours de ses années de service à Toulon, trois épidémies majeures. Le choléra une première fois en 1865, puis la typhoïde en 1878 et enfin la grande épidémie de choléra de 1884. Son action au cours de ces deux dernières lui vaut, pour chacune, une lettre de félicitations du ministre mais en outre, au cours du choléra de 1884, il rencontre Georges Clemenceau, venu dans le Var combattre ce fléau avant de se faire élire député de ce département l'année suivante. Cunéo travaille également à cette occasion avec l'illustre bactériologiste Robert Koch et restera lié avec ces deux éminents personnages. Cunéo aurait écrit par la suite un ouvrage sur le traitement du choléra, ouvrage qu'il nous a malheureusement été impossible d'identifier.

L'année 1890 voit la carrière de Cunéo prendre un nouveau tournant. Au mois de janvier il est nommé médecin-chef de l'hôpital maritime de Toulon. Sous la plume de Barthélémy, directeur depuis 1889, c'est un Cunéo nouveau qui apparaît soudain. Que l'on en juge : « Cet Officier mérite d'être placé au premier rang comme médecin et clinicien par son expérience, ses aptitudes et ses connaissances très étendues. C'est un érudit qui se donne des allures quelque peu négligées. Très recherché comme praticien, il a été entraîné parfois, par suite de ses occupations, à quelques relâchements de service. Ayant aujourd'hui rompu avec ses liens de la clientèle, il se consacre avec un zèle et une bonne volonté des plus honorables à ses nouvelles fonctions »... et ainsi de suite. Barthélemy ajoute même, en le proposant en première place pour le grade de directeur, qu'il a fait la guerre de Crimée et celle d'Italie, ce qui est tout à fait inexact comme le montre le relevé de ses services :

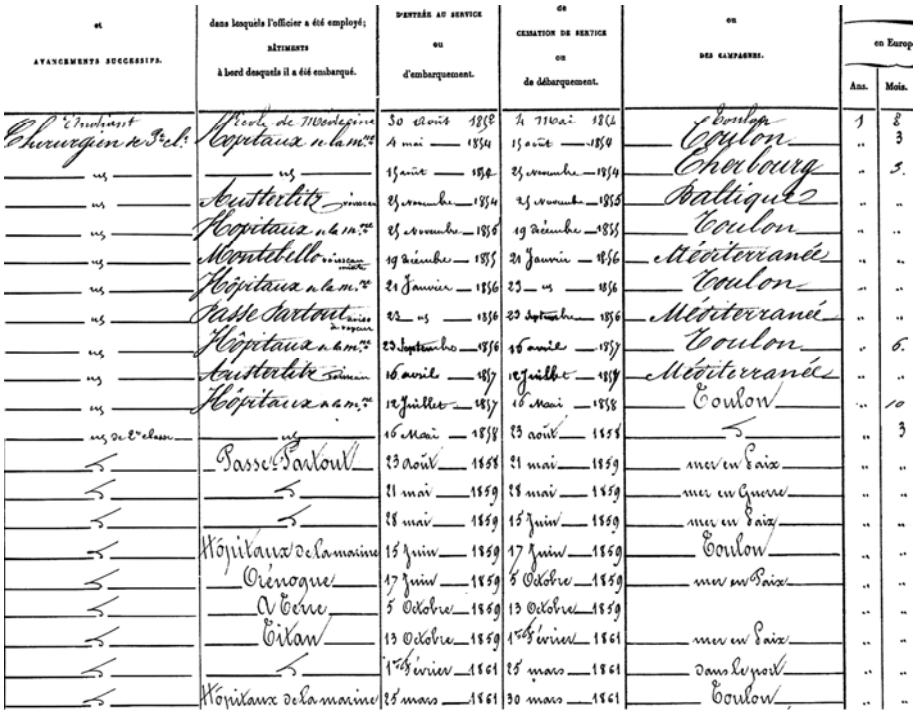

et AVANCEMENTS SUCCESSIFS.	dans lesquels l'officier a été employé; BÂTIMENTS à bord desquels il a été embarqué.	D'ENTRÉE AU SERVICE ou d'embarquement.	de CESSATION DE SERVICE ou de débarquement.	ou DES CAMPAGNES.	en Europ Ans.	Mois.
Chirurgien de 3e Cl.	Hôpitaux de la Martinique	30 Avril 1848	4 Mai 1850	Boulogne	1	8
Chirurgien de 3e Cl.	Capitaux de la M.e	4 Mai 1850	15 août 1850	Toulon	..	3
id.	id.	15 août 1850	25 novembre 1854	Cherbourg	..	3.
id.	Austerlitz vaisseau	25 novembre 1854	25 novembre 1855	Baltique 2	..	..
id.	Hôpitaux de la M.e	25 novembre 1855	19 décembre 1855	Toulon	..	..
id.	Montebello vaisseau	19 décembre 1855	21 Janvier 1856	Méditerranée	..	..
id.	Hôpitaux de la M.e	21 Janvier 1856	23 id. 1856	Toulon	..	..
id.	Passe partout aviso à vapeur	23 id. 1856	23 Septembre 1856	Méditerranée	..	..
id.	Hôpitaux de la M.e	23 Septembre 1856	16 avril 1857	Toulon	..	6.
id.	Austerlitz vaisseau	16 avril 1857	12 Juillet 1858	Méditerranée	..	..
id.	Hôpitaux de la M.e	12 Juillet 1857	16 Mai 1858	Toulon	..	10
id. de 2e classe	id.	16 Mai 1858	23 août 1858	id.	..	3
id.	Passe Partout	23 août 1858	21 mai 1859	mer en Paix	..	..
id.	id.	21 mai 1859	28 mai 1859	mer en Guerre	..	..
id.	id.	28 mai 1859	15 Juin 1859	mer en Paix	..	..
id.	Hôpitaux de la marine	15 Juin 1859	17 Juin 1859	Toulon	..	..
id.	Orénoque	17 Juin 1859	5 Octobre 1859	mer en Paix	..	..
id.	A Terre	5 Octobre 1859	13 Octobre 1859		..	..
id.	Eylau	13 Octobre 1859	1er Février 1861	mer en Paix	..	..
id.	id.	1er Février 1861	25 mars 1861	dans le port	..	..
id.	Hôpitaux de la marine	25 mars 1861	30 mars 1861	Toulon	..	..

NB. L'*Austerlitz* a fait campagne dans la Baltique et non en Crimée et le *Passe-partout* n'a croisé qu'une semaine en guerre au large des côtes italiennes).

Que s'est-il donc passé ? Sans doute, Cunéo, sentant le vent tourner, a quelque peu corrigé sa conduite. Il s'est aussi lancé dans la politique locale sous la bannière républicaine et il est conseiller général du Beausset depuis 1889. La gauche républicaine, dont il est membre, est au pouvoir, sous la présidence de Charles de Freycinet et il reste lié à Clemenceau. Ceci, joint peut-être à cela, conduit à la nomination de Cunéo au grade de directeur de deuxième classe le 5 décembre 1891, date à laquelle il prend son poste à Cherbourg. Trois mois plus tard, Barthélémy, directeur à Toulon, décède. Cunéo sollicite alors le poste. Le préfet maritime transmet cette demande avec avis favorable, trois sénateurs écrivent au ministre Édouard Barbey et Cunéo obtient le poste. Le voici de retour à Toulon au mois d'avril 1892. La fortune continue à lui sourire puisqu'au mois de septembre une place de directeur de première classe devient vacante. Cunéo, qui est le plus ancien dans la deuxième classe, est alors nommé. Passer en un an de cinq galons à trois étoiles tout en restant à Toulon est un avancement qui peut, aujourd'hui encore, faire rêver !

Cunéo occupe alors d'importantes fonctions au cours de ces années du XIXe siècle finissant qui vont voir le service de santé de la Marine se restructurer pour adopter une organisation nouvelle. Celle-ci durera, à la satisfaction générale, durant près de quatre-vingts ans avant de succomber aux vanités de la réforme de mai 68. L'année 1886 voit, en effet, la fusion des lignées des médecins navigants et enseignants, 1890 l'ouverture de l'École de santé navale à Bordeaux et la création des écoles annexes des ports, et 1896 enfin, celle de l'école d'application du service de santé de la Marine à Toulon. Cunéo laissera son empreinte dans toutes ces excellentes réformes et les dirigera à compter de 1894, année où il est nommé président du conseil supérieur de santé au ministère de la Marine. Sa bonne étoile continue à veiller sur lui et, à la

surprise générale, le grade d'inspecteur du service de santé de la Marine, qui avait été supprimé en 1886, est rétabli en sa faveur par un décret du 3 février 1896. Cette brillante promotion est cependant endeuillée par le décès de son épouse quelques jours plus tard.

Cependant Cunéo, pour rendre quelque gaîté au récit de son histoire, va nous offrir bientôt une de ces facéties dont il est coutumier. À Paris il retrouve son vieil ami, le Dr Charles Fauvel, dont nous avons déjà parlé. Lui aussi a fait son chemin et ils siègent tous deux au comité consultatif d'hygiène publique. Fauvel est également un personnage singulier. Il s'est en effet associé à un préparateur en pharmacie d'origine corse, nommé Ange Mariani, et ils exploitent tous deux une pharmacie très mondaine situé boulevard Haussmann à Paris. La renommée de cette pharmacie tient, en particulier, au fait qu'elle commercialise un produit universellement connu, le « vin Mariani ». Les vertus stimulantes de ce vin dans tous les domaines, y compris sexuel, ont assuré le succès de ce breuvage auprès des personnalités les plus en vue du Tout-Paris et du monde entier. Il faut dire que ce vin est à l'origine un excellent Bordeaux titrant onze degrés auquel ont été ajouté des feuilles de coca du Pérou et des extraits de noix de cola. Fauvel sollicite de son vieil ami une lettre de recommandation pour son breuvage et l'obtient. Pourtant Cunéo, expert en alcaloïdes végétaux, sait bien que le succès de ce vin tient à sa teneur élevée en cocaïne, chaque verre absorbé en contenant, en effet, soixante-dix milligrammes, soit l'équivalent d'un bon « rail ». Il est ainsi réjouissant de voir que les officiers de marine de l'époque pouvaient s'adonner à une toxicomanie tout à fait licite sous la recommandation même de leur inspecteur général, ainsi qu'on on peut le constater à la lecture de cette lettre :

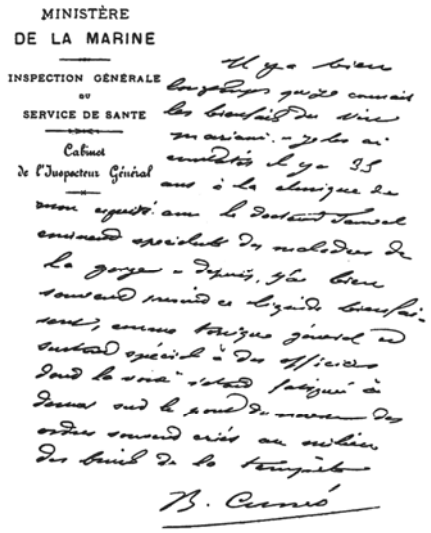
MINISTÈRE
DE LA MARINE

INSPECTION GÉNÉRALE
DU
SERVICE DE SANTE

Cabinet
de l'Inspecteur Général

Il y a bien longtemps que je connais les bienfaits du vin mariani. Je les ai constatés il y a 35 ans à la clinique de mon regretté ami le docteur Fauvel éminent spécialiste des maladies de la gorge. Depuis j'ai bien souvent prescrit ce liquide bienfaisant, comme tonique général et surtout spécial à des officiers dont la voix s'était fatiguée à donner sur le pont des navires des ordres souvent criés au milieu des bruits de la tempête.

B. Cunéo

L'histoire ne s'arrête pas là car le vin Mariani se fabrique aussi aux États-Unis sous le nom de *French tonic wine*. Un certain Pemberton en dépose un jour la licence sous le nom de *Coca-Cola*. On connaît la suite de l'histoire de cette marque. Ainsi cette célèbre boisson est d'origine corse et Cunéo, sans s'en douter, a contribué à sa gloire.

Malgré cela Cunéo apporte le plus grand sérieux dans ses nouvelles fonctions. Il siège ainsi dans la commission qui étudie la construction d'un nouvel hôpital sur les pentes du Faron, quinze ans avant qu'il ne soit inauguré, ce qui montre que, là aussi, rien n'a changé, mais il organise également le stage que les élèves de Bordeaux suivent à

l'école d'application sous l'autorité du directeur Gestin qui lui a succédé à Toulon. Par ailleurs, la disparition du concours de professeur, supprimé en 1886, laisse une situation complexe que Cunéo s'efforce de dénouer. Son action est diversement appréciée et le ministre de la Marine note : « Monsieur Cunéo, d'un caractère facile et conciliant, n'apporte peut-être pas une fermeté suffisante dans la défense de ses idées, il est un peu flottant et ondoyant. Par contre, il se montre médecin d'une haute capacité et d'un vrai dévouement. » Il est vrai que Cunéo a su acquérir une certaine stature dans le milieu médical parisien. Nous avons vu qu'il siégeait au comité consultatif d'hygiène publique et, depuis 1887, il est également membre du conseil supérieur de l'exposition permanente des colonies. En 1890, il représente le service de santé de la Marine au congrès international de médecine de Berlin et se voit désigné avec le Pr Lannelongue pour préparer le congrès international de médecine qui doit se tenir à Paris en 1900 à l'occasion de l'exposition universelle. Les distinctions honorifiques viennent ensuite et naturellement. Il est officier de l'Instruction publique en 1885 puis officier de la Légion d'honneur en 1886. En 1892, il est fait commandeur de deuxième classe de l'ordre du Dannebrog et, en 1897, commandeur de la Légion d'honneur. Il recevra du tsar, au début de l'année 1901, l'ordre impérial de Stanislas.

Mais le chemin de Cunéo va bientôt s'achever. Il est atteint, de longue date, par une « glycosurie » – nous dirions maintenant un diabète – rebelle à tous les traitements. Il suit depuis longtemps des cures estivales à Vichy et c'est au cours de son dernier séjour qu'il est emporté, le 26 août 1901, par un accident vasculaire cérébral. Son corps est rapatrié par chemin de fer à Toulon où ses obsèques se déroulent le 31 août en présence des hautes autorités civiles et militaires et d'une foule imposante de Toulonnais reconnaissants. Il va ainsi rejoindre au cimetière central sa mère et son épouse qui l'attendent dans un caveau toujours en place et auquel j'ai, pieusement, rendu visite. Par délibération du conseil municipal de Toulon en date du 25 mai 1906, le boulevard de la Rivière, ex-boulevard du Polygone, deviendra le boulevard Cunéo. Vers 1912, l'un des pavillons du nouvel hôpital Sainte-Anne recevra le nom de Cunéo et c'est toujours ce nom que porte, aujourd'hui, le pavillon du service de radiologie. Reste un mystère que je ne saurais expliquer : le médecin-chef de Sainte-Anne a la garde, parmi les rares souvenirs qui ont échappé à la négligence générale, de l'épée et du ceinturon de Cunéo, ceux-là mêmes qui figurent sur sa photo officielle. Je ne saurais expliquer comment ils sont arrivés là.

Pour conclure, la sécheresse des informations biographiques que l'on peut recueillir au sujet de Cunéo ne nous a pas permis de pousser aussi loin que nous l'aurions souhaité l'analyse d'une personnalité aussi riche que complexe. Sa conduite apparaît souvent étrange, sinon inexplicable et bien souvent amusante, malgré tout. Mais le temps et l'indulgence doivent savoir estomper les ombres de sa vie pour ne retenir que la reconnaissance durable que lui ont manifestée ses innombrables patients. Celle-ci justifie sans doute, à elle seule, que son nom soit toujours honoré et qu'il brille encore longtemps aux frontons de notre cité.

Patrick BUFFE

◇

L'Académie du Var dans l'espace francophone

La francophonie ne peut être laissée totalement au politique. Complétant les actions de l'Organisation internationale de la francophonie et des organismes qui y sont associés, des institutions s'efforcent d'animer, avec les moyens dont elles disposent, cet espace épars, nourri de nombreuses identités culturelles qui utilisent la langue française pour écrire leur présent et imaginer leur avenir.

Soucieuse de créer un réseau de complicités dans ce monde complexe, issu d'une histoire parfois violente et douloureuse, l'Académie du Var, depuis un demi-siècle, tente de nouer un dialogue fondé sur des liens d'amitié et d'estime réciproques. Elle a invité des membres correspondants étrangers, issus d'une vingtaine de pays, à participer à ses activités. Dépositaire d'une culture écrite aujourd'hui menacée, elle a conscience que la communauté qu'elle réunit, les échanges qu'elle suscite et les exigences qu'elle partage seront des forces au service de la tolérance dans un monde où s'exacerbent les nationalismes. « Ma patrie, c'est la langue dans laquelle j'écris » : l'essor des moyens de communication donne à cette formule de Rivarol une portée nouvelle.

Le texte qui suit a été rédigé par le professeur Djibril SAMB, de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Dakar, médaille d'argent de l'Académie française, prix Noma. L'Académie du Var est heureuse de le publier ; elle se fera un devoir et un plaisir d'accueillir dans son *Bulletin* et sur son site Internet les articles que lui proposeront ses membres correspondants étrangers.

Le sel, ancienne monnaie africaine

Même s'il n'y a quasiment pas d'étude documentée sur le sujet, le lecteur assidu des chroniqueurs et géographes arabes est frappé par le rôle que joua le sel dans la vie économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest pendant des siècles.

Déjà, au XI^e^ siècle, El-Bekri cite le sel parmi les principaux produits commerciaux à Silla, cité voisine de Ghana. Le commerce du sel constituait l'une des plus importantes sources de recettes fiscales pour l'administration royale du Ghana, qui « prélève un denier d'or sur chaque âne qui entre chargé de sel dans son pays, et deux deniers à la sortie ». Cette fiscalité de porte, plus légère à l'entrée qu'à la sortie, est en elle-même plus qu'un indice quant à la place du sel dans les activités commerciales et économiques de l'époque.

Trois siècles plus tard, l'importance du sel dans la vie économique et commerciale du Bilad al-Sudan est illustrée par Ibn Batoutah, qui note que la ville de Taghâza, à

vingt-cinq jours de marche de Segelmessa, est spécialisée dans l'extraction du sel. Ville « blanche », ville du sel, Taghâza était habitée « uniquement », en effet, « par les esclaves des Messoufites », dont la seule activité consistait en l'extraction du sel.

Ce sel était l'objet d'un commerce intense avec le Bilad al-Sudan, et notamment le Mali. À l'époque d'Ibn Batoutah, au XIVe siècle, plusieurs charges de chameaux quittaient Taghâza pour Oualata, ville de modeste envergure certes, mais qui n'en était pas moins un centre commercial actif, où prospéraient le commerce du sel et celui de l'or venu du Bilad al-Sudan. Là, la charge de chameau était vendue en moyenne entre huit et dix dinars d'or ou dix ducats.

De Oualata, le sel était en grande partie réexpédié vers la « ville de Malla » (scil. Mali), où le prix de vente représentait le double, le triple et parfois le quadruple du prix d'achat, puisqu'une charge de chameau pouvait être cédée à quarante ducats d'or. Il est vrai que les voyages en caravane n'étaient pas de tout repos et comportaient maints risques, dont le moins fréquent n'était pas la mort. Il suffisait de s'écarter de la caravane et de commettre la moindre inadvertance pour en perdre les traces, vite disparues sous les vagues de sable. L'imprudent ne pouvait espérer nul secours.

L'ensemble du voyage, de Segelmessa à Oualata, durait en moyenne deux mois. La caravane elle-même, en tant qu'entreprise commerciale, devait payer les services d'un éclaireur, appelé *takchif*, issu des Messoufah – fins connaisseurs du désert, – chargé de la précéder à Oualata pour y préparer les conditions d'un séjour convenable. Sur place, il transmettait le courrier, louait les maisons, veillait à trouver l'eau si précieuse et, enfin, préparait l'accueil de la caravane à sa dernière halte, à quatre jours de marche de Oualata.

Le métier de *takchif* était délicat et périlleux. Le sort de la caravane dépendait de lui. S'il venait à périr dans le désert, celle-ci pouvait succomber « tout entière ou en grande partie ». Or le désert est rempli de mirages de toutes sortes, facilement assimilés à des démons. Des montagnes de sable apparaissent au loin, puis disparaissent quand on s'en approche pour se reformer ailleurs, comme par enchantement. Il fallait donc un éclaireur de grande expérience, intelligent, courageux et parfaitement au fait du langage du désert – *takchif* qui coûte cher, car il était payé jusqu'à cent ducats, soit l'équivalent de dix charges de chameaux au départ ou deux et demie à l'arrivée. Il s'agissait d'une somme colossale si l'on sait que, à Taqâddâ même, un ducat d'or permettait d'acheter, au XIVe siècle, vingt muids, soit environ douze kilogrammes et demi, de froment ou quatre-vingt-dix muids, environ cinquante-six kilogrammes, de millet. Ainsi pouvait-on se procurer, avec cent ducats d'or, une tonne et deux cent cinquante kilogrammes de froment ou encore cinq tonnes et six cent vingt-cinq kilogrammes de millet !

À la destination finale, le sel gemme était découpé en morceaux, car il devait servir principalement de moyen d'échange. Toutes les transactions pouvaient se faire avec des morceaux de sel. Ibn Batoutah note qu'ils suffisaient au voyageur, qui pouvait tout acheter : millet, lait, poulet, couscous, etc. Mais il pouvait aussi payer avec des épices, des verroteries ou des cauris. Environ deux siècles plus tard, Léon l'Africain (1483-1552), qui notera à propos du royaume de Guinée que la « monnoye des Noirs est en or de billon et en quelques pièces de fer », signale, par deux fois, la rareté et la cherté du sel.

Djibril SAMB

◇

La marche héroïque des soldats du Roy

Le 4 mai 2007, un petit groupe de marcheurs quittait Riez aux confins des Alpes-de-Haute-Provence et du Var. Grossi, au fil des étapes, par de nouveaux participants, il allait, en six jours, atteindre Le Revest, petit village situé à quelques kilomètres au nord de Toulon. Cette marche avait pour but de participer aux commémorations du tricentenaire du siège de Toulon en 1707 en tentant de reconstituer ce que Louis Henseling a appelé « la marche héroïque des soldats du Roy ».

C'est en trois jours et trois nuits de l'été torride de 1707 que « l'armée de secours » sous les ordres du marquis de Guesbriant, partie de Riez, a gagné Toulon menacée par les troupes austro-savoyardes du duc de Savoie et du prince Eugène. Du 20 au 22 juillet 1707, treize mille hommes ont suivi les consignes du comte de Grignan, gouverneur de Provence : « Dites bien au Maréchal de Tessé que je le conjure, au nom de la conservation de la province, de ratifier la marche que je lui ai tracée, et nonobstant les difficultés du chemin il faut qu'il fasse si bien que les bataillons arrivent le 22 juillet.

Le tracé ? Une ligne droite de Riez au Revest ! Tous les marcheurs savent que la ligne droite, si elle est le plus court chemin d'un point à un autre, n'est jamais une réalité sur le terrain. Nous avons cependant tenté de nous en approcher en suivant sentiers, pistes forestières et parfois routes au milieu de la superbe végétation du printemps provençal. Il a fallu franchir une rivière, le Verdon, sur le pont de Quinson ; un fleuve, l'Argens, sur le pont de Châteauvert ; et encore une rivière, le Caramy, à gué, cette fois ! Nous nous sommes efforcés aussi de traverser des lieux et des villages que l'histoire et la tradition désignent comme des témoins du passage des soldats du roi.

Le premier jour nous a conduits de Riez-la-Romaine, ville épiscopale en 1707, à Quinson, siège du magnifique musée de la Préhistoire. Beaucoup de route... journée de pluie, la seule de toute notre marche.

Quittant Quinson le lendemain par « l'ancienne route militaire ordinaire » qui emprunte le pont, nous avons poursuivi notre chemin vers Tavernes où les soldats de 1707 ont bivouaqué durant quelques heures, le 20 juillet, à l'issue de leur première étape. Barjols, la ville aux fontaines, « le Tivoli provençal », a marqué la fin de notre deuxième étape.

Au troisième jour, longue étape de Barjols à Bras, au bord du Cauron, en passant par Châteauvert dominé par les ruines de son château et balisant le Vallon Sourn où se faufile l'Argens. Il n'est pas certain que le village de Bras ait été traversé par les troupes de Guesbriant, mais il était commode pour nous de rejoindre et de suivre le GR 99 qui file plein sud en direction de La Roquebrussanne.

Au départ de Bras, un groupe de marcheurs appartenant à une association locale s'est joint à nous pour nous accompagner sur les chemins tout au long de cette quatrième journée. En effet, les municipalités des villages que nous devions traverser avaient été informées de ce projet et avaient répercuté l'information auprès des associations de marcheurs et des amateurs d'histoire locale. En fin de journée, nous arrivâmes à Lamanon, au nord de La Roquebrussanne, où avait été établi, au soir du 21 juillet 1707, le second bivouac préparé par le chevalier Bernard qui « éclairait la route » depuis le départ de Riez. Encore quelques kilomètres et nous voici à La Roquebrussanne. Ce village a joué en 1707 un rôle important puisqu'il était, avant l'arrivée des soldats, le lieu de convergence des milices venant des villages avoisinants pour se joindre à la troupe dont l'arrivée était annoncée : « Les consuls et les habitants accueillirent les soldats avec le plus vif enthousiasme et leur distribuèrent d'abondants approvisionnements en pain, en vin et en viandes rôties. »

Nous avons bénéficié de cette tradition d'hospitalité grâce à une association d'historiens, la RSR (La Roquebrussanne Se Raconte), dont les membres ont immédiatement adhéré à notre projet et se sont lancés dans de fructueuses recherches aux archives départementales. Le résultat de ces recherches était affiché dans la cour des anciennes écoles sous la forme d'une exposition montée en notre honneur. L'Académie du Var était invitée par le maire autour d'un buffet fort sympathique. Le président et deux présidents honoraires, accompagnés d'une dizaine de collègues, nous ont fait l'honneur et le plaisir d'être présents.

Au matin du cinquième jour, des marcheurs du village et quelques collègues de l'Académie du Var ont pris le départ avec nous, direction la chartreuse de Montrieux. À Méounes, nous étions conviés au « vin d'honneur » qui suivait les cérémonies du 8 mai. Nous avons repris la route qui nous a conduits devant les bâtiments de la chartreuse pour une belle réunion autour du pique-nique. Le soir, les trois « survivants » furent logés dans l'hôtellerie de la chartreuse dont le père prieur avait accepté mes demandes d'hébergement avec beaucoup de gentillesse. Le comte de Villeneuve-Flayosc raconte l'accueil du 21 juillet 1707 : « Soldats, généraux et surtout traîneurs, tous furent l'objet des soins les plus empressés et les plus généreux. » Nous avons bénéficié des mêmes généreuses et délicates attentions et nous en remercions nos hôtes discrets.

La dernière étape s'est déroulée sur le chemin emprunté deux cent trente-sept ans après les soldats de Louis XIV par les « Turcos » du colonel de Linarès, dans la nuit du 19 au 20 août 1944. Cette « voie de la libération » devait nous conduire de la chartreuse de Montrieux à la ferme de Valbelle et à la bergerie du Siou-Blanc qui, en 1707, appartenaient aux Pères Chartreux. « Les vivandiers et les gens à cheval passèrent par les fermes de Valbelle et de Siou-Blanc. Ils nourrirent leurs chevaux avec des gerbes immédiatement moissonnées. »

À la bergerie du Siou-Blanc s'est faite la jonction entre notre petit groupe, des collègues non-marcheurs et un groupe venu à pied du Revest à l'image des Revestois venus accueillir les soldats du roi le 22 juillet 1707. Ce fut la clôture amicale et chaleureuse de ces six jours à la fois émouvants et enchanteurs avant la rude descente sur Le Revest en traversant ce que Gustave Lambert décrit, en exagérant, comme « un désert coupé de ravins et hérissé de sommets » pour découvrir, « entre Caume et Grand-Cap », Toulon et son admirable rade, ultime et belle récompense de ces six jours dans les pas des soldats du roi.

André BERUTTI

POÈMES

Les Confins

Le soleil hésitait sur l'eau froide du soir ;
Déjà, la dernière île avait rentré ses dunes :
J'étreignais les confins, indicibles lagunes
Où, cherchant un détroit, je voulais entrevoir !

Quand, au bleu de la rame, une forme abaissée
Me montra le haut lieu : là, sur les dalles d'eau,
L'écho neuf de mon cœur sentit le renouveau
D'un infini tout proche, étrange à la pensée.

Alors, je vois les fleurs où se pose l'été
Et le calme qui monte a cette éternité
Qui donne le savoir aux transparences vagues ;

Mais l'astre rond s'en va dans les jours des demains
Je n'embrasserai plus l'étendue et ses vagues ;
La musique est perdue : il me reste les mains...

Daniel GISSEROT

Le Vieil Olivier

En hommage au vieil olivier
du domaine du Coudon
planté en l'an 860

Ô mon vieil olivier, malgré mille tourments,
Affrontant les grands gels, sans craindre le tonnerre,
Tu vis les ans s'enfuir, cohorte millénaire
Et tutélaire asile, échanger maints serments !

Sous le léger feuillage, écrin des mois cléments,
Brille, timide, un fruit que l'habitant vénère,
Donnant l'huile vitale au sage centenaire,
Quand flambe son soleil dans tous nos aliments.

Géant du temps jadis ornant d'âpres collines,
Comment, plongeant au sol tes noueuses racines,
Assimiler l'abîme et forger ton destin ?

Prenant source de vie à l'antique matrice,
Il a su mettre au jour ce fabuleux butin,
Buvant, en son creuset, la force créatrice !

Henri-Maurice STEIL

Sur la terre et sur la mer
Où vont les hommes du cheminement
Dans le sillon du voyage
Et le nid creux des flots
Par la ville et par les champs
En lignes brisées
Par l'ombre des murs
Et la lumière verticale des blés
En l'effluve du temps frileux
Et la trame délavée des heures
En l'œil de la conscience
Où palpite une larme
Quelle révélation espérer
Quel cri lancer
Dans les ténèbres flamboyantes
Pour retrouver l'homme...

Avis de recherche

La terre a tremblé, vomi ses cendres chaudes
Des volutes de nuit vont envahir la pensée

Hommes des bois et des ruelles
Tombez les masques de tout-puissants
Ouvrez les portes des citadelles
Où sont recluses vos solitudes
Et les fruits secs de vos désirs, les torrents
Du purin noir des turpitudes
Les sangs mêlés de vos combats
Les flammes d'or de vos terreurs profondes
Hommes de partout et de là-bas, des autres mondes
Hommes des contraires
Courez vers les lumières
Voici sur vous la menaçante
La dévorante, la mortifère nuée ardente.

La mer a dénudé son rivage et creusé son ventre de sel
La vague terrifiante a propulsé sa crête

Hommes de la prairie et des sillages blancs
Tendez vos mains blessées vers les défaites
Qui secrètent les poignards de l'amertume
Videz les soutes de vos orgueils déments
Éteignez les torchères qu'allument
Les fausses raisons des conquêtes
Les appétits démesurés, reptiliens,
Les fourmillants instincts de la bête
Hommes de la charrue et des filets
Hommes soumis de l'esclavage
Courez bâtir les parapets
Voici sur vous les langues de feu du ciel
Vous recouvrant de sa cendre en nuage.

La terre durcie sous les glaciers millénaires
La mer empoisonnée, inféconde et glauque

Où sont les hommes des cycles planétaires
Les chants de la renaissance
La douceur des rosées
Où sont ta voix et tes silences
Qui me parlaient de notre amour
Où sont les cœurs des ambitions
Les âmes des charités
Où sont les couleurs taguées du jour
Les étincelles vertes de la liberté
La vérité n'a plus de nom
Hommes de rien et du mystère
Courez vers votre achèvement
Le monde est orphelin de père et mère.

La terre en agonie, sur son orbite vide,
La mer figée en ses lames de métal,
Où s'écoute la respiration de la vie ?
Où, le souffle de la révélation ?
Cherchez, hommes, avant que l'éternité
N'entrouvre son tunnel obscur
Et le trou noir de son destin
À vos yeux clos par l'absence.

Yves VANEL
Sismologie des révélations

Poème à trois amis de l'Académie du Var

Marie-Rose Duport, Edmond Christol, Roger-Jean Charpentier

Vous étiez dans mon cœur tous les trois réunis
L'écho de votre voix me poursuit et s'élève,
Poètes accomplis, par les muses bénis,
Vous possédiez le don qui transcendait mon rêve...

Vous étiez ma famille au ciel des sentiments,
Toujours prêts à comprendre, à réchauffer mon âme,
Me prenant sous votre aile à l'heure des tourments
Pour voir, en moi, l'enfant au travers de la femme...

Votre amitié fidèle est-elle au rendez-vous
Si la pensée ailleurs demeure en résonance ?
Au-delà de la nuit nous retrouverons-nous
Si votre main tendue est toujours prévenance ?

Ce poème Là-Haut peut-il vous parvenir
Quand seul votre esprit plane et vous rend irréels ?
Ici-bas nous n'avons pas su vous retenir
Mais votre poésie a des mots éternels

Pour rayonner sans fin dans notre souvenir...

Any ISSALENE

La Source

La source évadée du nid de la montagne
Révèle l'harmonie du monde souterrain
À l'oiseau qui s'étonne...
La terre purifiée au passage de l'eau
Féconde la graine
Dans une lumineuse poussière de rosée...
L'arbre enroule ses secrets dans son ombre
Et mon cœur éparpille ses rêves
Dans les mille rayons du soleil levant...
D'indicibles vibrations émanent de la nature
Tandis que je communie avec l'univers
En brisant les limites de mon humanité.

Any ISSALENE

Noël

Noël dont la joie illumine
Le cœur givré de nos hivers
Pour qu'à nouveau l'espoir chemine
Dans le gris de notre univers...

Noël au ciel clouté d'étoiles
Irisant les arbres poudreux
Lorsque la neige étend ses voiles
Jusqu'au bout des sentiers ombreux...

Noël aux sapins de l'enfance
Rayonnant au creux de la nuit
Tu savais garder le silence
Sur les surprises de minuit...

Noël entouré de mystère
Sous les lueurs d'un feu de bois
Quand les anges viennent sur terre
Pour chanter, tout comme autrefois...

Doux Noël qui nous émerveille
Devant le berceau de l'Enfant
Par toi l'avenir s'ensoleille
Dans l'Infini d'un rêve blanc...

Any ISSALENE

Sur le lac d'Esparon

Quel joli petit bourg que celui d'Esparon,
Qui domine un grand lac aux berges escarpées,
Dont le mouvant miroir lèche chaque éperon,
Bousculant des genêts les folles équipées !

Au pied du vieux château voici le petit port
Où dorment des esquifs que caresse la houle,
Toujours prêts à partir pour un nouveau transport,
Sur l'onde qui bruit et doucement s'écoule...

L'incendie a brûlé les taillis d'alentour,
Menaçant les hauteurs voisines du village,
Squelettes tout noircis d'arbres morts sans retour,
Montrant jusqu'à Quinson un bien triste étalage.

Une étrange douceur se propage sur l'eau
S'infiltrant sur les bords jusqu'au barrage proche
Lorsque chante le vent dans le frêle bouleau
Et qu'un subit envol s'élance d'une roche...

René STREIFF

Du temps du charbon

Sous la suie des cheminées
Qui crachent la haine des hommes
Je n'ai pas trouvé de fleurs

Sous un ciel désolé
Qu'étreignent les murs de briques
J'ai reconnu les « durs »
J'ai ressenti la peur

Pour eux j'étais un lâche,
J'étais l'ennemi de classe
Je ne voulais rien changer

Je me croyais sans tache
Je me savais heureux
J'étais drogué de mots

Devant les hauts-fourneaux
Qui rongent la vie des hommes
Devant les coulées de fonte et les lingots d'acier
Il n'y a pas de tendresse
Il n'y avait pas de pitié

J'ai découvert la haine
Pour l'homme qui ne sue pas
Pour celui qui vit sans peine
Le sage, le bohème, le bourgeois

Pour l'homme qui pense
Pour celui qui prie, celui qui danse
Celui qui a la chance
De ne pas connaître leur vie

De la vie des machines, de la vie des fourneaux
De la vie des victimes qui engendre des bourreaux
Il y ceux qui chantent pour ceux qui crèvent
Ceux qui jubilent pour ceux qui tuent

Et ceux qui acceptent de nouvelles victimes
Et créent de nouveaux bourreaux
Pour les mêmes machines.
Et les mêmes fourneaux

Constantin LOUGOVOY

Les Compagnons de vadrouille

Dans son cartable,
La débâcle
Parmi livres et cahiers
Froissés,
Le bric-à-brac
Du hors-la-loi
Scolaire
Billes,
Piège à oiseaux,
Bouts de ficelle,
Morceaux de bois,
Menus objets,
Trésors d'aventurier,
Faisant rêver,
L'élève sage et réservé.
Pour ce fantasque compagnon,
Maître des bois,
De la rivière,
De la colline
Et des buissons,
Sachant manier le lance-pierres,
Portant un bâton pour rapière,
Je dus braver les interdits,
Des adultes,
De mes parents.
Je le suivis pourtant
Grâce à l'errance,
De nos dix ans,
Au cours de nos vagabondages,
Nos courses, nos délicieux
Maraudages,
Nous parcourûmes la campagne
Avec la liberté,
Pour compagne.

Merci pour toutes ces vadrouilles,
Ami libre,
À l'esprit buissonnier !
Un carrosse doré transporte
Mes rêves d'antan.
Jamais « citrouille » il ne devient
Lorsque se referme
La porte, sur mes souvenirs si lointains.

Jean BRACCO

Les Saisons de la vie

Quand le ciel se fait sombre
Quand se déploient les ombres
À quoi peut-on rêver
Quand se perd le regard
Quand des mains font chanter
Une vielle guitare

1

Je songe à ces printemps
D'il y a bien longtemps
À mes rêves d'enfant
Où tout était si grand
À ces contes de fée
Jamais réalisés
Je songe à ces printemps
Quand c'était le beau temps
Du rêve adolescent
Pur comme un diamant
Où l'on pouvait changer
Le monde tout entier

2

Je songe à ces étés
De soleil et d'amour
À ce temps des « toujours »
Quand on fait le grand tour
Je songe à la beauté
Qu'on a parfois trouvée
Je songe à ces étés
Quand les champs sont dorés
Du blé qu'on va couper
C'est le temps des moissons
Le temps de la raison
C'est la belle saison

3

Je songe au vent d'automne
Aux feuilles qui s'étonnent
Et tombent lentement
L'automne d'une vie
Quand le corps est surpris
Par ses premiers tourments
Je songe au vent d'automne
Quand votre corps frissonne
Les vendanges sont faites
Et le vin est tiré
Le cœur parfois s'arrête
Comme on marque un regret

4

Je songe au grand vent froid
Qui vous souffle la vie
Quand tout ce qui sourit
Est chose d'autrefois
Quand le mot que l'on dit
Est le dernier parfois
La terre a tout donné
Plus rien à ramasser
Et l'on rentre chez soi
Devant un feu de bois
On rêve d'un été
Qui ne finit jamais

Michel HEGER

Message d'espoir

J'ai lancé ma chanson sur l'eau
La mélodie gonfle sa toile
Elle a la liberté des voiles
Et la fragilité des mots

Et j'ai lancé sur l'océan
Un petit peu de poésie
Un embrun de mélancolie
Un peu de la joie des enfants
J'y parlais d'un heureux pays
Où le soleil dore la plage
Où le mistral souffle la nuit
Sur la pinède et le rivage

Et j'ai lancé sur l'océan
De la tristesse et du regret
J'y parlais d'enfants égarés
Dans les jeux stupides des grands
De la vieille qui va s'éteindre
Dans une chambre sous les toits
Et que nul ne viendra étreindre
Quand son cœur sera mort de froid

Et j'ai lancé sur l'océan
Un petit peu de réconfort
J'y parlais de l'enfant qui dort
Et qui un jour deviendra grand
J'y parlais du vieil homme en mer
Qui prend enfin le grand poisson
Du paysan fier de sa terre
Et satisfait de la moisson

Et j'ai lancé sur l'océan
Le grand radeau des utopies
Où la Terre n'est plus toupie
Qui tourne inconsidérément
Il n'y a plus ni Noirs ni Blancs
Sur l'échiquier de la misère
Il n'y a plus ces vents violents
Vents de l'Histoire, vents de la guerre

J'ai lancé ma chanson sur l'eau
La mélodie gonfle sa toile
Elle a la liberté des voiles
Et la fragilité des mots

Michel HEGER

La Complainte du gribouilleur

Gribouilleur d'infortune, ignoré, sans partage,
Je mène un dur combat du réel à l'image,
Du vécu au rêvé, de la terre à l'espace
Que mon âme interpelle en figeant ce qui passe.

Si mon œuvre s'inscrit en quête d'expérience,
Si l'encre tache aux doigts mes prises de conscience,
Des chaînons singuliers forment un tout qui m'enivre
Dans l'exploit journalier que renferme mon livre.

Et ma main écornée au labeur qui fait vivre
Reprend, à chaque instant, la plume qui délivre
Des secrets alourdis, au rythme du message
Que j'ai reçu d'ailleurs et transcrit sur la page.

Je participe à tout et m'enracine au même
Élan que toi, Lecteur, distilles en un « je t'aime »,
En plaintes, en reproches, en colère spontanée...
Car ma prose ou mes vers brodent ta destinée.

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Demain

À Martin Luther King

Cent cinquante ans, mon frère !... Entends-tu cet appel ?
Le cri de « Liberté ! », si fragile victoire,
A pénétré, vibrant, les pages de l'histoire...
Mais pleure une blessure, un lancinant gospel !

La voix d'enfants martyrs te déchire au scalpel.
Harlem, de ses ghettos, réveille ta mémoire.
Quand des spirituals s'échappe l'âme noire,
Elle gagne ton cœur, son ultime archipel.

Enfin sombrera-t-il ce navire de peines ?
DEMAIN se briseront les innombrables chaînes,
L'amour remplacera la peur, un beau matin !

L'homme, vers le soleil, sortira des enclaves.
Tu peux chanter encor l'espérance, MARTIN,
Nous ne porterons plus la honte des esclaves !

Josette SANCHEZ-PANSART
(1998, commémoration du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage)

Trois impressions de Venise

I

Sur la place inondée de Saint-Marc
Les reflets des reflets se brouillent
Des palais révolus l'image persistante
N'en finit pas de prolonger l'éclat
Sous un masque de carnaval
Se promène l'énigme
Elle s'arrête parfois sur un pont
Contemple la solitude des canaux sans issue
Où dérivent avec lenteur
Des gondoles de cendres
Des paroles tombent de ses lèvres
S'écoulent de la voûte du pont
Des perles des diamants la dernière étincelle
Les fastes oubliés regagnent
Au gré des eaux dormantes
Leur lointain orient

II

Sous la scintillante lumière du fanal
L'eau du canal a la couleur du sang
Des formes vêtues de brocards
Descendent fièrement les marches
Du grand escalier qui s'enfonce
Dans l'épaisseur nocturne du temps
Et se dissout à la première vague
Il en descend toujours dans le silence
D'un pas égal de cérémonie
Tandis que s'inclinent au passage
Les statues des anciennes gloires
Noyées dans les eaux de l'oubli

III

Sous le regard du Doge
Une ville s'éveille
Elle rassemble les îles inventées
Qui tremblent sur leurs pilotis
Enfoncés dans la mémoire
Sur des lambeaux de cœur
S'accrochent des étoiles
Mais les lions dorment toujours
Tête posée sur la carène
Des galères englouties
Bercés par le chant des rameurs
Et le clapotement des vagues
Au flanc des coques naufragées

Jean-Max TIXIER

L'Arc et le Trait

De ce que nous fûmes d'autres recueilleront la cendre. Ils réveilleront le feu de leur souffle. L'étincelle morte demeure étincelle. Si dispersée soit-elle aux étages du monde, la poussière en occupe l'espace. Chaque grain va au gré du vent et de l'histoire. Il porte vie de la totalité. Ainsi d'une semence lancée à travers temps.

*

Cela fut maintes fois prédit. Après le dernier seuil naîtront le vide et le néant. Ne sommes-nous pas flux d'énergie qui bascule de l'un à l'autre dans la familiarité des questions éternelles ? Ne tendons-nous pas notre esprit telle une corde d'arc à la limite de rupture pour atteindre l'inaccessible ? La flèche emporte dans son trait nos espoirs sans limite. Et se perd.

*

Notre garde se confond aux nuées. Comme elles, s'effiloche, s'efface, disparaît. Nul n'en surprend la vigilante présence. Tout est mort de ce qui tenait droit. Et notre chute même. Lambeaux de chair, lambeaux de pensée ou de songe, abandonnent ce corps qui ne les retient plus. Les bandes de la momie se déroulent. Une à une. Jusqu'au dernier rouleau qui ne protégeait rien.

*

Juché au sommet de la colline, dans le silence bleu, tu regardais au loin la mer. Ses éclats s'enfonçaient dans la brume d'été. La lumière fumait à la surface des choses. De tes yeux fuyaient d'invisibles oiseaux. Ils volaient droit vers les eaux transparentes où noyer leur élan d'une vapeur d'enfance.

*

Matins de la pensée, ta servitude. Comme un mur de silence recule à mesure que tu avances. Tu changes d'axe, versant de la nuit verticale à l'horizontalité de l'aurore. Ce corps de femme étendu sur la terre s'ouvre, s'écarte. Des reflets palpitent sur sa poitrine et sur son ventre. Tu l'entends gémir au premier rayon du soleil. Tu te tiens dans l'embrasure de la vie. Ébloui. Timide. Face à la jouissance de l'instant.

*

Ce qui fut glaive dans ta main se transforme en serpent. La mue ne laisse entre tes doigts qu'une peau vide de substance. Ce ne sont pas les choses qui changent d'esprit mais l'usage que tu en as. Image de la vie promise aux avatars dont certains sont mensonges. À cet endroit où l'art risque sa partition dans la virtualité des apparences.

*

Le masque du lion cache la face du vieillard. Et ses habits de parade. Sa parole donne le change, proférée par la bouche d'or. Elle exige portée plus lointaine pour habiter son aire. Il serre l'armature de son arc. Ses doigts aussi durs que le bois sur lequel ils se nouent. Les traits qui visent l'inconnu sont les traits de jadis. Qui ne le voit ? L'avenir est la proie – quoiqu'il tremble et assure son tir.

*

Au début, noir et blanc équilibrent leurs chances. La part de l'obscur, celle de la lumière. Ce qu'on arrache à l'un, l'autre en porte l'empreinte. Dans la distribution de la matière, la mise en scène des contours, naît un chemin balisé mot à mot. Ainsi les traits de couleurs guident-ils le pas du grimpeur parmi les roches. Jusqu'à l'épuisement.

*

La mousse aux berges du torrent dit la jaillissante pureté de l'eau, la pierre lisse de son lit. Chacune, en son état, n'atteindrait pas la perfection sans ces déchets nourris de ses refus. Végétation parasitaire plantée là, comme un regret du bond et de la fluidité. Pensons à la parole vive qui laisse aux commissures un résidu de sel mêlé de boue.

*

L'éclair brise sa courbe au mitan de l'orage. Trace l'itinéraire obscur dont l'aboutissement est sa propre naissance. L'énigme d'une pensée future traverse la mémoire. Elle emporte dans son sillage les mirages de ce qui fut. Pareille à la comète échevelée dont la traîne incandescente flagelle l'infini nocturne du désir.

Jean-Max TIXIER

Buvons à la fontaine

Près des étals en fleurs du marché Notre-Dame,
Une fontaine est là, pointant son dôme vert,
Où trônent trois beautés, merveilleux amalgame
De la grâce et de l'eau chantant sous le couvert.

Plus d'un siècle a vécu dans notre Capitale
Depuis que Wallace, un généreux bienfaiteur
Offrit à tout passant une boisson vitale,
Cette eau pure qui sourd, sollicitant l'amateur.

Saluons l'oasis où l'on se désaltère,
Du petit piaf furtif au titi plein d'humour.
Son charme est discret mais nullement austère,
C'est un don de Paris qui bruit alentour.

René STREIFF

L'Ogresse et le Crocodile
Conte pour les plus jeunes

Gilda l'ogresse était si laide qu'en la regardant les petits enfants apeurés éclataient en sanglots et poussaient des cris à fendre l'âme. Pourtant Gilda n'était pas féroce comme les autres ogresses, elle n'avait jamais dévoré de marmots. Non, elle se contentait de recueillir les larmes des enfants dans un dé à coudre et d'enfermer leurs cris au fond d'un panier. Quand le dé était plein, elle le versait dans une gourde suspendue à sa ceinture.

Le soir venu, Gilda s'installait confortablement au coin du feu. Elle débouchait sa gourde, remplissait un gobelet de larmes et les dégustait à petites lampées en écoutant les cris d'épouvante s'échapper du panier, c'était là sa musique favorite. Puis elle fermait à demi ses paupières bordées de rouge pour mieux rêver au prince charmant de toutes les ogresses qui ne la trouvait pas encore assez laide pour l'épouser. Plus l'ogresse buvait de larmes, plus elle avait soif – le sel aidant – et plus elle en buvait, plus elle enlaidissait, ce qui l'encourageait à persévérer.

Un jour, un grand-père crocodile passait par là. L'ogresse l'attrapa par la queue et l'obligea à pleurer en lui grattant le cou avec son balai. Ce crocodile charitable ne se fit pas prier pour verser un torrent de larmes grosses comme des billes, phénomène habituel à ce genre d'animaux. L'ogresse en remplit une barrique entière, se pourléchant déjà les babines, et son panier se trouva bientôt plein à craquer des effroyables lamentations qu'il voulut bien lui prodiguer. Les naturalistes parlent aussi de « vagissements », notre ogresse le savait peut-être... Quoi qu'il en soit, elle but tellement de larmes crocodilines à la veillée qu'elle en creva. Au même instant toutes les lamentations se précipitèrent hors du panier, causant un vacarme assourdissant.

Notre crocodile était un gentleman. Quand il apprit la fin tragique de Gilda l'ogresse, il ôta son chapeau et versa trois ou quatre larmes, cette fois sincères, avant de continuer sa promenade marécageuse. Si d'aventure vous le rencontrez, saluez-le de ma part. Il lui manque une dent à la mâchoire inférieure et ses écailles sont aussi râpées que celles de mon portefeuille désespérément vide. Alors aujourd'hui je pleure mon magot dissipé, le crocodile son marigot desséché et l'ogresse en enfer s'est vue condamnée à faire rire aux larmes, par ses grimaces, les petits diables qui la trouvent irrésistible.

Antoine MARMOTTANS

DEUXIÈME PARTIE

Travaux des commissions spécialisées

Palmarès des prix

Éloges funèbres

Rapports moral et financier

COMMISSION DE LITTÉRATURE

Responsable : M. Gilbert GUIRAUD

SEANCE DU 4 AVRIL 2007

THEME : Marcel Proust
(Séance coordonnée par Yves STALLONI)

Bergson et Proust

Les ancêtres de Bergson et de Proust

Partons des citations suivantes :

— Aristote : « Il n'y a pas de temps sans l'âme » (*Physique*, livre IV) ;

— saint Augustin : « Il y a trois temps : le présent du passé, le présent du présent, le présent du futur » (*Confessions*, livre XI, § XX) ;

— Nietzsche : « La pièce dure, en tout, juste quinze minutes – vous savez ce qui peut prendre place dans un tel laps de temps : il n'est pas de meilleur argument que la musique en faveur de l'idéalité du temps » (Lettre à Malwisa von Meysenbug du 2 janvier 1875, à propos de l'une de ses compositions musicales, *L'Hymne à l'amitié*) ; « D'après la quantité d'expériences et d'excitations qui nous sont possibles en moyenne en un temps donné, nous mesurons notre vie, la trouvant courte ou longue, riche ou pauvre, remplie ou vide, – et tout cela, absolument tout, n'est qu'erreur en soi ! [...] Nous sommes dans notre toile comme des araignées, et quoi que nous y prenions, nous ne pouvons prendre que ce qui veut bien se laisser prendre dans notre toile. » (*Aurore*, § 117).

C'est incontestablement chez Bergson que vont se nouer ces fils épars, donnant naissance à la plus belle philosophie du temps jamais construite. Or cette méditation du temps, ou pour parler plus rigoureusement, de la durée, semble avoir reçu en littérature, dans l'œuvre proustienne, une merveilleuse illustration.

N'étant pas critique littéraire, et conscient de mes limites dans ce domaine, je me contenterai dans cet exposé de suggérer des parentés, des proximités, entre la pensée bergsonienne et l'écriture proustienne, laissant à plus compétents que moi le soin de démontrer s'il n'y a là qu'une troublante coïncidence... ou une réelle influence. En me contentant de juxtaposer quelques-unes des thèses du philosophe et certaines citations du romancier, parentés et proximités entre adages bergsoniens et formules proustiennes s'imposeront sans doute à vous comme elles se sont imposées à moi.

Partons d'une belle formule de Georges Painter à propos de l'œuvre proustienne (*Marcel Proust*, Paris, Mercure de France, 1966) : « Ce n'est pas à proprement parler une fiction, mais une autobiographie créatrice ».

Quand on a lu Bergson, on sait bien que la mémoire, précisément, n'est pas une boîte d'enregistrement, qu'elle n'est pas un fichier, mais qu'elle est précisément d'essence créatrice. La conception bergsonienne de la mémoire peut donc nous

éclairer sur l'écriture proustienne. Nous allons commencer par présenter, de façon nécessairement synthétique, les thématiques bergsoniennes liées à la mémoire et, plus généralement, à la temporalité.

Bergson (1859-1941)	Proust (1871-1922)
1889 : *Essai sur les données immédiates de la conscience*	
1897 : *Matière et Mémoire*	
1907 : *L'Évolution créatrice*	
	1913 : *Du côté de chez Swann*
	1918 : *À l'ombre des jeunes filles en fleur*
1919 : *L'Énergie spirituelle*	
	1920 : *Le côté des Guermantes*
	1925 : *Albertine disparue* (posthume)
	1927 : *Le Temps retrouvé* (posthume)

1. Théorie de la conscience

Bergson dénonce la fiction d'une conscience dont les états seraient parfaitement circonscrits, une conscience qui contiendrait des idées aux contours bien définis ayant entre elles des rapports de contiguïté ou des rapports logiques. La conscience serait en fait proportionnelle à la complexité de l'action que le vivant s'apprête à accomplir : « La conscience est la lumière immanente à la zone d'actions possibles ou d'activité virtuelle qui entoure l'action effectivement accomplie par l'être vivant. Là où l'action réelle est la seule action possible [...] la conscience devient nulle. Là où beaucoup d'actions également possibles se dessinent sans aucune action réelle (comme dans une délibération qui n'aboutit pas), la conscience est intense. » (*L'Évolution créatrice*, PUF, pages 156-157).

Proust va tout à fait dans le même sens, par exemple dans ces quelques lignes de *Sodome et Gomorrhe* (II, 1921-1922) : « C'est sans doute l'existence de notre corps, semblable pour nous à un vase où notre spiritualité serait enclose, qui nous induit à supposer que tous nos biens intérieurs, nos joies passées, toutes nos douleurs sont perpétuellement en notre possession. Peut-être est-il aussi inexact de croire qu'elles s'échappent ou reviennent. En tous cas si elles restent en nous c'est, la plupart du temps, dans un domaine inconnu où elles ne sont de nul service pour nous, et où même les plus usuelles sont refoulées par des souvenirs d'ordre différent et qui excluent toute simultanéité avec elles dans la conscience... ».

2. Le langage comme instrument de fixation et de discontinuité

Pour les mêmes raisons, le langage est inapte à traduire la profondeur de la vie psychique, et l'on trouve chez Bergson, après certes bien d'autres philosophes, une critique radicale du langage et une mise en évidence argumentée de ses limites : « Le mot aux contours bien arrêtés, le mot brutal, qui emmagasine ce qu'il y a de stable, de commun, et par conséquent d'impersonnel dans les impressions de l'humanité, écrase ou tout au moins recouvre les impressions délicates et fugitives de notre conscience individuelle » (*Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF, pages 99-100).

On pourrait parfaitement lire ces lignes de Bergson comme l'explication de la phrase proustienne, comme la théorisation de l'usage constant de la métonymie chez notre écrivain, qui insiste lui aussi à la manière de Bergson sur la capacité du langage à jouer avec ses limites, ainsi qu'il le fait dans *Du côté de chez Swann*, en 1913 : « Les

mots nous présentent des choses une petite image claire et usuelle comme celles que l'on suspend aux murs des écoles pour donner aux enfants l'exemple de ce qu'est un établi, un oiseau, une fourmilière, choses conçues comme pareilles à toutes celles de même sorte. Mais les noms présentent des personnes – et des villes qu'ils nous habituent à croire individuelles, uniques comme des personnes – une image confuse qui tire d'eux, de leur sonorité éclatante ou sombre, la couleur dont elle est peinte uniformément, comme une de ces affiches, entièrement bleues ou entièrement rouges, dans lesquelles, à cause des limites du procédé employé ou par un caprice du décorateur, sont bleus ou rouges, non seulement le ciel et la mer, mais les barques, l'église, les passants. »

3. Qu'est-ce que la mémoire ?

Nous ne possédons pas une, mais au moins deux mémoires, fort différentes dans leur structure et dans leur fonctionnement, différences telles que le substantif unique est un véritable piège qu'il faut commencer par déjouer : l'une est la mémoire- habitude et l'autre la mémoire pure. C'est bien entendu dans son ouvrage *Matière et Mémoire* (1897) que Bergson énonce à ce sujet les thèses les plus définitives : « De ces deux mémoires, dont l'une *imagine* et dont l'autre *répète*, la seconde peut suppléer la première et souvent même en donner l'illusion. [...] Pour évoquer le passé sous forme d'image, il faut pouvoir s'abstraire de l'action présente, il faut savoir attacher du prix à l'inutile, il faut vouloir rêver. »

Comment ne pas lire un écho de la théorie bergsonienne dans le célébrissime passage qu'on trouve dans *Du côté de chez Swann* (1913) :

> « Arrivera-t-il jusqu'à la surface de ma claire conscience, ce souvenir, l'instant ancien que l'attraction d'un instant identique est venue de si loin solliciter, émouvoir, soulever tout au fond de moi ? Je ne sais. Maintenant je ne sens plus rien, il est arrêté, redescendu peut-être ; qui sait s'il remontera jamais de sa nuit ? Dix fois il me faut recommencer, me pencher vers lui [...].
>
> « Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût, c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray (parce que ce jour-là je ne sortais pas avant l'heure de la messe), quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul. »

4. La durée

Le moi et la durée vraie

Dès *l'Essai sur les données immédiates de la conscience*, en 1889, tout est dit : « Notre moi touche au monde extérieur par sa surface ; nos sensations successives, bien que se fondant les unes dans les autres, retiennent quelque chose de l'extériorité réciproque qui en caractérise objectivement les causes [...]. Mais le caractère symbolique de cette représentation devient de plus en plus frappant à mesure que nous pénétrons davantage dans les profondeurs de la conscience : le moi intérieur, celui qui sent et se passionne, celui qui délibère et se décide, est une force dont les états et modifications se pénètrent intimement, et subissent une altération profonde dès qu'on les sépare les uns des autres pour les dérouler dans l'espace. [...] Notre conception ordinaire de la durée tient à une invasion graduelle de l'espace dans le domaine de la conscience pure... »

C'est ce moi profond que Proust laisse affleurer, ce moi qui traverse les écrans des mots et des préoccupations de la vie diurne, ce moi qui s'impose dans la rêverie, dans le rêve, et bien sûr dans ce rêve éveillé qu'est la littérature.

La durée est qualitative et non quantitative comme le temps de l'horloge

Là encore, le caractère qualitatif de la durée s'affirme dès le premier livre de Bergson, en 1889, et cet ouvrage a très vraisemblablement influencé Marcel Proust. Le philosophe évoque en particulier ce qui se produit dans nos rêves : « Nous ne mesurons plus la durée, nous la sentons ; de quantité elle revient à l'état de qualité ; l'appréciation mathématique du temps écoulé ne se fait plus ; mais elle cède la place à un instinct confus, capable, comme tous les instincts, de commettre des méprises grossières et parfois aussi de procéder avec une extraordinaire sûreté » (*Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF, page 94).

Tout n'est donc pas mathématisable. Quelque chose d'essentiel échappe au calcul, se dérobe à la mathématisation, idée déjà présente chez Schopenhauer et chez Nietzsche.

Proust rejoint Bergson en notant que le style est « la révélation [...] de la différence qualitative qu'il y a dans la façon dont nous apparaît le monde, différence qui, s'il n'y avait pas l'art, resterait le secret éternel de chacun » (*Le Temps retrouvé*, 1927).

Le temps vécu est perpétuellement nouveau, la mémoire est imagination

Même une machine à remonter le temps ne pourrait corriger l'irréversibilité du temps. Bergson a-t-il lu H. G. Wells quand il s'exprime en ces termes dans *L'Évolution créatrice* ? On serait tenté de le croire : « De cette survivance du passé résulte l'impossibilité, pour une conscience, de traverser deux fois le même état. Les circonstances ont beau être les mêmes, ce n'est plus sur la même personne qu'elles agissent, puisqu'elles la prennent à un nouveau moment de son histoire. Notre personnalité qui se bâtit à chaque instant avec de l'expérience accumulée, change sans cesse. En changeant, elle empêche un état, fût-il identique à lui-même en surface, de se répéter jamais en profondeur. C'est pourquoi notre durée est irréversible. »

C'est parce que nous sommes aveugles à cette permanente nouveauté de la vie que le réel nous semble parfois ennuyeux. Les pièges du langage, plaquant des mots identiques sur des réalités toujours nouvelles, accentuent ce triste aveuglement. L'art nous invite à retrouver la « vraie vie » dans son éternelle nouveauté. L'auteur du *Temps retrouvé* ne dit pas autre chose : « La vraie vie, la vie enfin découverte et éclaircie, la seule vie par conséquent réellement vécue, c'est la littérature ; cette vie qui, en un sens, habite à chaque instant chez tous les hommes aussi bien que chez l'artiste. Mais ils ne la voient pas, parce qu'ils ne cherchent pas à l'éclaircir. [...] Notre vie, et aussi la vie des autres ; car le style pour l'écrivain, aussi bien que la couleur pour le peintre, est une question non de technique mais de vision. Il est la révélation, qui serait impossible par des moyens directs et conscients, de la différence qualitative qu'il y a dans la façon dont nous apparaît le monde, différence qui, s'il n'y avait pas l'art, resterait le secret éternel de chacun. »

Conclusion

C'est moins la prédominance de la nostalgie qui s'impose à moi quand je lis Proust, que le sentiment euphorisant de l'éternelle nouveauté de la vie. La vie, la vraie vie, quand elle n'est pas déformée à travers le prisme du langage véhiculaire, n'est jamais répétition, jamais rengaine : elle est création continuée, devenir incessant, renouvellement permanent.

Nul, en littérature, ne l'a mieux fait ressentir que Proust. Nul, en philosophie, ne l'a mieux conceptualisé que Bergson : « Je change donc sans cesse. [...] Je dis bien que je change, mais le changement m'a l'air de résider dans le passage d'un état à l'état suivant : de chaque état, pris à part, j'aime à croire qu'il reste ce qu'il est pendant tout le temps qu'il se produit. Pourtant, un léger effort d'attention me révèlerait qu'il n'y a pas d'affection, pas de représentation, pas de volition qui ne se modifie à tout moment : si un état d'âme cessait de varier, sa durée cesserait de couler. [...] Si je veux me préparer un verre d'eau sucrée, j'ai beau faire, je dois attendre que le sucre fonde. Ce petit fait est gros d'enseignements. Car le temps que j'ai à attendre n'est plus ce temps mathématique qui s'appliquerait aussi bien le long de l'histoire entière du monde matériel, lors même qu'elle serait étalée tout d'un coup dans l'espace. Il coïncide avec mon impatience, c'est-à-dire avec une certaine portion de ma durée à moi, qui n'est pas allongeable ni rétrécissable à volonté. Ce n'est plus du pensé, c'est du vécu. Ce n'est plus une relation, c'est de l'absolu. » (*L'Évolution créatrice*, chapitre premier).

Peut-être penserez-vous que ma lecture de Proust a été déformée par ma connaissance de la philosophie bergsonienne ? À vous de me le dire. Mais déformation ou non, vous aurez sans doute du mal à me faire croire que l'éclairage réciproque que les textes philosophiques de Bergson et les romans proustiens projettent les uns sur les autres n'est que le fruit du hasard.

Philippe GRANAROLO

Le Marcel Proust de *La Recherche* : patient ou clinicien ?

Invité à parler cet après-midi de « Proust et la médecine », vous pensez bien que je ne vais pas m'appesantir sur ce qui est répété un peu partout depuis près de cent ans [1], à savoir que la médecine a profondément marqué cet auteur et son œuvre,

— d'une part, parce qu'il appartenait à un milieu médical : son père et son frère, de deux ans plus jeune, ont été de grands médecins et il a vécu trente-quatre années de sa vie, soit les deux tiers, dans un milieu médical bourgeois, s'imprégnant de manières de penser, de parler, d'observer très médicales et de très nombreuses fréquentations professionnelles ;

— d'autant que, très sérieusement atteint lui-même, depuis l'âge de neuf ans, d'une maladie asthmatique sévère, rebelle, résistante, avec tous les caractères prégnants d'une affection psychosomatique – phobies des bruits, intolérances olfactives, obsession des poussières et des variations de températures, insomnies nocturnes et sommeil diurne, manies, servitudes, dépendances et exigences diverses, – il pesait en quelque sorte sur les deux plateaux de la « balance-Santé », soignants et soignés.

Il a, en somme, tout autant expérimenté la maladie que « respiré le métier », comme l'écrit le Pr Soupault [2]. Encore une fois, tout cela est archi-connu et archi-commenté, et c'est pourquoi j'ai préféré, cet après-midi, reprendre simplement, en médecin, la lecture d'*À la recherche du temps perdu* et vous montrer comment Marcel Proust y écrit, certes en patient qui connaît et qui évoque sa maladie, mais aussi, mais surtout, en subtil clinicien qui sait analyser et décrire avec finesse les signes ou symptômes de ses personnages (mes citations d'*À la recherche du temps perdu* se réfèrent aux trois volumes de l'édition Gallimard, « La Pléiade », 1954).

1. Limites du sujet

Encore dois-je vous préciser les limites que je me suis fixées. Mon titre vous le dit très clairement, je me limiterai à *La Recherche du temps perdu*, négligeant, malgré

leur plus grand intérêt autobiographique, les autres œuvres de Marcel Proust : *Les Plaisirs et les Jeux*, *Jean Santeuil*, *Contre Sainte-Beuve*, et *a fortiori* ses *Cahiers de brouillon* ou sa *Correspondance*, éléments très instructifs du « dossier Proust » d'aujourd'hui.

D'autre part, étudiant ici la façon dont Proust parle de sa maladie – celle de narrateur, plus exactement – et des aspects séméiologiques de ses personnages, je me limiterai à la pathologie ou la physiologie proprement dites, à la clinique médicale ou à la clinique psychiatrique. Ce qui exclut de mon étude – quel que soit leur intérêt propre – ce qui ressort de la psychologie, de la neuropsychologie – la mémoire en particulier – ou des déviances sexuelles. Certes, dans *Sodome et Gomorrhe*, Marcel Proust se comporte, comme il le dit lui-même, en « herborisateur humain », en « botaniste moral » et nous pourrions y trouver, nous, la description de véritables « formes cliniques » de l'homosexualité. Mais qui oserait, aujourd'hui, parler de celle-ci comme d'une pathologie ? De quoi vous faire traiter d' « homophobe » et clouer au pilori aussi sévèrement qu'un raciste, un xénophobe ou un antisémite !

J'élimine enfin de cette communication les diverses observations du narrateur relatives à la médecine elle-même – façon de soigner, ses limites, ses échecs – et aux personnages médicaux présentés dans *La Recherche*, avec souvent beaucoup d'esprit et parfois de méchanceté. Le P^{r} Cottard en particulier, même s'il lui reconnaît des qualités d'excellent clinicien !

2. Le patient

Voyons d'abord la pathologie du narrateur lui-même. Proust se garde d'en inonder le lecteur ; il est même assez discret, si l'on pense aux conditions dans lesquelles une bonne partie du roman a été écrite : troubles respiratoires quasi permanents, confinement à la chambre et au lit, enveloppé de ses fumigations, circulations urbaines la nuit, en voiture, toutes vitres fermées. Rien de si spectaculaire chez le narrateur.

Énumérons :

1) Dans *Du côté de chez Swann*, pourtant, c'est la faiblesse de sa santé qui incite les médecins à lui interdire le voyage à Florence et Venise (I, 393) remplacé par des promenades aux Champs-Élysées où l'adolescent va rencontrer Gilberte.

2) Dans les *Jeunes Filles en fleurs*, le théâtre même lui est médicalement interdit : ça le fatiguerait trop (I, 442).On assiste aussi aux décompensations respiratoires fébriles qui surviennent parfois chez cet asthmatique rebelle ; on y voit les contradictions, la perplexité, voire le désarroi des avis médicaux face à une si déroutante affection psychosomatique (I, 495-496), alors qu'une lettre amicale de Gilberte remet presque tout en ordre (I, 499). D'ailleurs, le poète Bergotte le lui disait bien : « Les trois-quarts du mal des gens intelligents viennent de leur intelligence. Il leur faut au moins un médecin qui connaisse ce mal-là » (I, 570).

Comment voulez-vous, mesdames et messieurs, personnellement interniste et neuropsychiatre, que je n'applaudisse pas à ces propos ? Hélas ! à la page suivante, le narrateur me fait déchanter : « je doutais beaucoup que les gens intelligents eussent besoin d'une autre hygiène que les imbéciles et j'étais tout prêt à me soumettre à celle de ces derniers » (I, 571).

À Balbec, c'est parce que le médecin, consulté pour sa fièvre et ses suffocations, a déconseillé qu'il reste au bord de la mer – trop de soleil, trop de chaleur, – que sa grand-mère l'amènera promener dans la voiture de M^{me} de Villeparisis, grâce à qui il rencontrera les jeunes filles en fleurs de la « petite bande » et surtout le neveu de la marquise, en garnison dans le voisinage, le jeune et beau Robert de Saint-Loup, appelé à tenir une place importante dans le roman.

3) Dans *Du Côté de Guermantes* s'étale sa névrose d'angoisse, d'expression surtout vespérale et nocturne, avec aussi des fatigues (II, 92), des oppressions thoraciques (II, 119) très psychosomatiques puisqu'elles récidivent quand on contrarie ses habitudes (II, 150) et qu'elles sont améliorées par les évocations agréables (II, 755), tandis que le porto a raison de sa timidité névrotique (II, 838-839).

4) Quant à *La Prisonnière*, elle peint chez le narrateur un véritable état obsessionnel. Il jouxte le délire de jalousie. Quel comportement fortement névrotique : maintenir Albertine chez lui, uniquement pour l'éloigner de ses petites ou grandes amies suspectes, sans avoir avec elle de véritables relations sexuelles, seulement de vagues caresses ! Trouver là « apaisement de la souffrance plutôt que joie » (III, 12), on est, vous le voyez, en pleine psychopathologie ! Maurice Bardèche a bien raison d'écrire que le véritable prisonnier, c'est le narrateur [3]. Prisonnier volontaire, peut-être, mais prisonnier de sa psychonévrose, dirais-je. Albertine sort, elle, avec sa duègne – qui est tantôt Andrée, tantôt le chauffeur, – alors que le narrateur reste volontairement enfermé dans sa chambre et « recrée le monde autour de lui ». Il se satisfait d'être seul au lit, dans une sorte de « jeu du malade » où son imagination débridée se lance dans la « danse du fou » [3].

5) Au *Temps retrouvé* sont évoqués deux longs séjours en maison de santé qui empêchent presque le narrateur de reconnaître, à son retour, le Paris de la guerre (III, 751 et 854). Plus tard surviennent un accident ischémique cérébral transitoire, puis l'aggravation de son insuffisance respiratoire. On sait que l'ouvrage ne sera publié qu'après la mort de Proust, qui survient alors qu'il achevait cette œuvre.

3. Le clinicien

Entendons-nous bien d'abord sur le terme. Il n'est peut-être pas vain d'en rappeler le sens exact à une époque où, en médecine, l'importance de la clinique pour le diagnostic recule singulièrement, bousculée par ce que, dans ma jeunesse, on appelait encore, non sans une certaine condescendance peut-être, « les examens complémentaires » : chimie, sérologie, bactériologie, électrographie, radiologie, scanner, IRM, échographie aujourd'hui... et même caméras à positrons !

Ils sont devenus de nos jours si importants, ces examens complémentaires, si indispensables, si déterminants pour la plupart des diagnostics, que la clinique proprement dite, c'est-à-dire les données apportées par l'examen direct au lit du malade – *klinê*, en grec, ça veut dire « lit », tout simplement, – cette clinique pure est presque devenue secondaire, sinon obsolète.

Les cinq sens y concouraient : vue (inspection), ouïe (auscultation), toucher (palpation), odorat (pour l'haleine et les urines, ou les plaies), le goût même (n'est-ce pas en goûtant les urines qu'on avait su distinguer diabète sucré et diabète insipide ?). Avec quel soin, quelle application, quel souci minutieux du détail apprenait-on de nos maîtres, fins cliniciens, cet art, ce sens clinique que l'on cherchait, tout au long de sa vie professionnelle, à développer, affiner, affirmer davantage. Un art, oui ; un grand art !

Marcel Proust, vous allez le voir, a su chercher, déceler, exhiber, décrire superbement ces détails cliniques. Il tenait de son père, écrivait Léon Daudet qui les a bien connus tous deux, « le don de l'observation aiguë et railleuse ». L'observation aiguë et railleuse, quelle superbe formule ! Atteignant, ajoutait Daudet, « à l'ampleur et à la grandeur par l'exactitude du détail » [4]. « Il accumulait de l'observation », surenchérit Charles Dantzig [5]. Et mon maître, le doyen Pierre Mauriac, le plus grand clinicien que j'aie personnellement connu, faisait remarquer que c'était sans étudier ouvertement des cas morbides, sans se faire jamais le porte-parole de médecins, que Proust

savait superbement exprimer tout au long de son œuvre « l'exacte précision requise » avec « un langage artiste dont aucun clinicien ne peut disposer ».

Du « spectacle quotidien de la vie », ajoutait-il, il tire « un dossier de valeur scientifique indiscutable » [cité par Soupault *in* 2], un « dossier » dont ma relecture de *La Recherche* m'a fourni nombre de pièces que j'ai plaisir à vous soumettre en distinguant, cette fois, où le clinicien apparaît dans les choix descriptifs, mots et images ; et où il apparaît dans la construction du récit, du roman.

a) Les descriptions

Multiples, les exemples de descriptions cliniques, mais le temps qui m'est imparti m'oblige à trier cruellement. Aussi, laissant de coté les grains de beauté d'Albertine (II, 817) ou les détails de son anatomie lorsqu'elle est au piano (II, 38), j'ai choisi de me limiter aux significations proustiennes de la mimique.

Elle apparaît à plusieurs reprises, la mimique, *Du côté de chez Swann*, dans des circonstances différentes qui lui font exprimer la contrariété, la satisfaction, la désapprobation.

LA CONTRARIETE DISSIMULEE.

Le narrateur, adolescent, a demandé à M. Legrandin s'il connaît les châtelains de Guermantes. Il ignore que celui-ci est justement fort déçu de n'être pas reçu chez ces aristocrates [I, 127].

« À ce nom de Guermantes, je vis au milieu des yeux bleus de notre ami se ficher une petite encoche brune, comme s'ils venaient d'être percés par une pointe invisible, tandis que le reste de la prunelle réagissait en sécrétant des flots d'azur. Le cerne de la paupière noircit, s'abaissa. Et sa bouche, marquée d'un pli amer, se ressaisissant plus vite, sourit, tandis que le regard restait douloureux, comme celui d'un beau martyr dont le corps est hérissé de flèches : "Non, je ne connais pas", dit-il. »

LA SATISFACTION.

Swann entend la petite phrase musicale d'une sonate de Vinteuil, phrase à laquelle il se montre, tout au long du roman, extrêmement sensible [I, 137].

« À voir le visage de Swann pendant qu'il écoutait la phrase, on aurait dit qu'il était en train d'absorber un anesthésique qui donnait plus d'amplitude à sa respiration. Et le plaisir que lui donnait la musique [...] ressemblait en effet, à ces moments-là, au plaisir qu'il aurait eu à expérimenter des parfums. »

LA DESAPPROBATION.

M^me^ Verdurin entend vanter des familles aristocratiques, les Launes, les La Trémoille, qu'elle enrage de ne pas fréquenter (I, 258-259].

« Madame Verdurin, pour que son silence n'eût pas l'air d'un consentement, mais du silence ignorant des choses inanimées, avait soudain dépouillé son visage de toute vie, de toute mobilité ; son front bombé n'était plus qu'une belle étude de ronde-bosse où le nom de ces La Trémoille, chez qui était toujours fourré ce Swann, n'avait pu pénétrer ; son nez légèrement froncé laissait voir une échancrure qui semblait calquée sur la vie. On eut dit que sa bouche entrouverte allait parler. Ce n'était plus qu'une cire perdue, qu'un masque de plâtre, qu'un buste pour le palais de l'industrie. »

Quel chef-d'œuvre descriptif ! qui m'incite à évoquer encore mon maître Pierre Mauriac : quel clinicien de métier disposerait, en effet, d'un tel langage d'artiste ? Il y a aussi ce mot d'Armelle Hauteloire : « Proust se sert de l'image en virtuose » [6].

b) Les constructions

Laissons maintenant de coté les images pour développer quelques exemples de constructions romanesques proustiennes qui réalisent tout naturellement, – sans que l'auteur joue jamais au médecin, encore moins au professeur, – de véritables présentations didactiques. J'ai choisi ainsi, trois de ces « cliniques » : celles de la jalousie, du sommeil, du vieillissement.

LA JALOUSIE.

Plusieurs épisodes de *La Recherche* participent à cette véritable et subtile clinique de la jalousie, une jalousie qui va bien au-delà du sentiment, du souci, de la passion même, pour appartenir à la psychopathologie : de la psychonévrose obsessionnelle au délire de jalousie.

Dans *Un amour de Swann*, celui-ci rencontre Odette qui ne lui plaît d'abord pas, mais elle parvient à s'attacher à lui si obstinément que se créent une habitude, un besoin et, lorsque Odette est absente, la jalousie, comme dans l'amour véritable. Et quelle jalousie ! Quels ravages : angoisses, autosuggestion, quête obsessionnelle d'une « insaisissable vérité » (Bardèche), perpétuelles oscillations entre les fureurs de la jalousie et la tendresse des preuves contraires. Tout cela, tenu par Proust comme une minutieuse observation, comme « un carnet médical » écrit exactement Bardèche [3].

Dans *La Prisonnière*, le mal atteint le narrateur lui-même, très conscient de son caractère pathologique : la jalousie, dit-il dès les premières pages [III, 29-30], « est de ces maladies intermittentes dont la cause est capricieuse, impérative, toujours identique chez le même malade, parfois entièrement différente chez un autre. [N'est-ce pas là le type même d'introduction d'une leçon clinique ?] Il y a des asthmatiques qui ne calment leur crise qu'en ouvrant les fenêtres, en respirant le grand vent, un air pur sur des hauteurs ; d'autres en se réfugiant au centre de la ville, dans une chambre enfumée. Il n'est guère de jaloux dont la jalousie n'admette certaines dérogations. Tel consent à être trompé pourvu qu'on le lui dise, tel autre pourvu qu'on le lui cache. »

Et de définir défiance, soupçons, persécutions : « la jalousie est un démon qui ne peut-être exorcisé et reparaît toujours, incarné sous une nouvelle forme » (III, 103).

Tel est bien le narrateur : il enquête continuellement sur le comportement passé et présent d'Albertine, ses tendances « gomorrhéennes » ; il la retient chez lui pour l'éloigner de ses amies éventuelles et non pour jouir de sa présence. Pas pour goûter, lui, de la joie, mais pour en priver les autres. Et, l'observant paisiblement endormie, « je me demandais quelle table de logarithmes [ce corps] constituait, pour que toutes les actions auxquelles il avait pu être mêlé, depuis un poussement de coude jusqu'à un frôlement de robe, puissent me causer [...] des angoisses si douloureuses » (III, 359).

Patient et clinicien sont ici confondus, certes. Quelle névrose carabinée chez l'un, quelles qualités d'observation clinique chez l'autre !

LA SEMIOLOGIE DU SOMMEIL.

Considérable aussi, l'intérêt que, dans *La Recherche*, Marcel Proust porte à la sémiologie du sommeil. Au fil des trois tomes de La Pléiade, je me suis amusé à compter plus d'une quarantaine de pages où Marcel Proust observe le sommeil chez divers sujets, dans diverses circonstances, mais toujours en clinicien soucieux du détail. Tante Léonie, la grand-mère, M^me^ Cottard, Albertine, le narrateur lui-même en sont l'occasion, sans qu'allusion soit faite aux propres troubles du sommeil de Marcel Proust, pourtant considérables.

Non, c'est petit à petit, ici et là dans son œuvre, que tous les aspects cliniques du sommeil sont évoqués, que dis-je ?, superbement décrits, dans leur sémiologie clinique, non dans leur pathologie.

Depuis cinquante ans, neurologues et neurophysiologistes – Aserenky, Kleitmann à l'étranger, Jouvet et Passouant en France, de mon temps – s'en préoccupent aussi, l'étudiant à l'aide d'enregistrements polygraphiques – EEG, EKG, EMG, pneumogramme, actigramme enregistrant respiration et mouvements, – de tests biologiques, de caméras qui visent à débusquer tous les détails cliniques. Rien de ces appareillages sophistiqués chez Proust, mais par la seule finesse de son observation clinique, il a tout décrit. Oui, tout. Et en quels termes charmants !

Les états intermédiaires entre le sommeil et la veille – pré-*dormitio* à l'endormissement, post-*dormitio* au réveil, – les sommeils lourds et les sommeils légers, les endormissements postprandiaux et ceux de l'ennui – conversation, conférences, spectacles, – tout y est. Y compris le caractère rythmique du sommeil. Il ne pouvait évidemment parler de « sommeil lent » et de « sommeil rapide », notions électro-encéphalographiques – l'EEG a été découvert en 1924, Proust est mort en 1922. Mais sa seule observation clinique lui faisait percevoir ces rythmes différents et leur brutale succession. À Combray, le narrateur entre, enfant, dans la chambre de tante Léonie (I, 109) : couchée sur le côté, elle dormait en ronflant légèrement. Mais « le bruit que j'avais fait était intervenu dans son sommeil et en avait "changé la vitesse", comme on dit pour les automobiles [c'est exactement ce que montre l'EEG aujourd'hui : un brusque passage, subit, d'une vitesse à l'autre], car la musique du ronflement s'interrompit une seconde et reprit sur un ton plus bas, puis elle s'éveilla. »

Rien ne lui échappe :

— ni les phénomènes neurovégétatifs : respiratoires, cardiaques, vasomoteurs et leur double dépendance, de la physiologie et du rêve ;

— ni le ronflement sous ses divers aspects : du « bruit divin » de l'harmonieuse haleine d'Albertine s'endormant, jusqu'à « la tempête », « le grondement de son souffle qui ronflait » (II, 73) ;

— ni la dissolution du tonus musculaire pendant le sommeil rapide, ni la possibilité d'une dissociation entre le réveil psychique et le réveil somatique, donnant ces curieuses akinésies du réveil, plus ou moins pathologiques : « Souvent, une heure de sommeil de trop est une attaque de paralysie après laquelle il faut retrouver l'usage de ses membres, réapprendre à parler. La volonté n'y réussit pas. On a trop donné, on n'est plus. » (III, 123) ;

— ni l'effet des drogues, des divers produits hypnotiques qui induisent des sommeils différents (II, 86). À l'opposé, quel sommeil naturel calme, paisible que celui d'Albertine, immédiatement réveillée dans un bel éclat de rire ! « On aurait dit que sa tête charmante, quand elle dormait, n'était pleine que de gaîté, de tendresse et de rêve. En l'éveillant, j'avais seulement, comme quand on ouvre un fruit, fait fuser le jus jaillissant qui désaltère » (III, 387) ;

— ni ce que nous appelons « les phénomènes actifs du sommeil » :

◊ petits mouvements involontaires des doigts, « myocloniques » disons-nous. « Par instants, dit-il d'Albertine endormie, elle était parcourue d'une agitation légère et inexpliquée, comme les feuillages qu'une brise inconnue convulse pendant quelques instants » (III, 70) ;

◊ somniloquie : parfois, à la musique du souffle d'Albertine, « le pur chant des anges » dit Proust, « la voix humaine s'ajoutait. Albertine prononçait quelques mots. Comme j'aurais voulu en saisir le sens ! » (II, 114) ;

◊ ou encore – chez lui-même, bien sûr, cette fois – l'érection pénienne du sommeil rapide, éventuellement éjaculatoire et orgasmique. Admirez encore comme c'est joliment dit : « Qui de nous, au réveil, n'a pas ressenti quelque agacement d'avoir ressenti en dormant un plaisir que, si l'on ne veut pas trop se fatiguer, on ne peut plus, une fois éveillé, renouveler indéfiniment ce jour-là. C'est comme un bien perdu » (II, 983). Un coquin, le petit Marcel !

LE VIEILLISSEMENT HUMAIN.

Je ne développerai pas ce paragraphe comme les deux précédents. L'observation clinique du vieillissement est plus banale, plus courante, en effet. Nous nous y appliquons nous-mêmes, n'est-ce pas ? Mais je ne voudrais pas non plus passer sous silence l'art consommé avec lequel Marcel Proust s'y est livré, dans *Le Temps retrouvé* surtout : le prince de Guermantes, M. d'Argencourt (dont le « torse le plus cambré n'était plus qu'une loque en bouillie, agitée de-ci, de-là », III, 922), « molle chrysalide plus vibratoire que remuante » (III, 923), M. de Charlus, d'autres amis tel « ce gros bonhomme grisonnant » chez qui le narrateur ne retrouve de son camarade d'autrefois que la voix et le rire (III, 941-942). Même ceux qui ont gardé « une tournure aussi svelte », un « visage aussi jeune », sont trahis par « quelques taches graisseuses sur la peau », des lignes du nez, des poches sous les yeux (III, 946). Et M^me^ de Forcheville, « comme injectée d'un liquide, d'une espèce de paraffine qui gonfle la peau mais l'empêche de se modifier, avait l'air d'une cocotte d'autrefois à jamais "naturalisée". » (III, 947).

Ne trouvez-vous pas, qu'il y a dans *Le Temps retrouvé* une véritable clinique du vieillissement humain ? Comme on avait déjà rencontré les pathologies terminales de tante Léonie au tome I, de la grand-mère au tome II, de Bergotte au tome III de la Pléiade ?

Si l'on a pu dire de Marcel Proust que son œuvre propose « une lecture nouvelle de l'homme et de la poésie » [3], j'espère vous avoir montré que son expérience personnelle de patient, mais plus encore sa subtilité, sa rigueur scrupuleuse d'observateur, de clinicien, y sont pour beaucoup.

Léon Daudet raconte même [4] que, quelques heures avant sa mort, il demanda à la personne qui le veillait de prendre dans ses dossiers et de lui remettre une feuille de manuscrit où était peinte l'agonie d'un de ses personnages : « j'ai quelques retouches à y faire, maintenant que me voilà presque au même point. »

Mon propos de ce soir peut-il, mesdames et messieurs, être mieux illustré ?

Pierre NAVARRANNE

[1] *Proust et la Médecine*, Paris, colloque à l'hôpital Tenon, 28 novembre 1992. In *La Gazette du CHU*, volume 4, n° 8. Diffusé par les Amis de Marcel Proust, 28120 Illiers-Combray.

[2] SOUPAULT (Robert), *Marcel Proust du côté de la médecine*, Paris, Plon, 1967, in-16, 304 pages.

[3] BARDECHE (Maurice), *Marcel Proust romancier*, Paris, éditions des Sept Couleurs, 1971, deux volumes, 440-428 pages.

[4] DAUDET (Léon), *Écrivains et Artistes*, Paris, éditions du Capitole, 1928, 257 pages ; tome III, « Marcel Proust », pages 9-39.

[5] DANTZIG (Charles), *Dictionnaire égoïste de la littérature française*, Paris, Grasset, 2006, 968 pages ; article « Proust », pages 696-702.

[6] BARGUILLET-HAUTELOIRE (Armelle), *Proust ou la recherche de la rédemption*, Paris, éditions de Paris, 2004, 102 pages.

Snobisme et art chez Marcel Proust

Puisqu'il s'agit du temps passé et retrouvé, nous allons remonter très loin dans le passé, au V^e^ siècle av. J.-C., sur l'Agora d'Athènes. Des hurlements de chien ameutent les badauds : un jeune *play-boy* du nom d'Alcibiade vient de faire couper la queue – somptueuse – de son magnifique compagnon pour montrer son aptitude à mépriser

ce que le commun des mortels admire. C'est sans doute le premier acte de snobisme, perçu comme tel, de l'Antiquité, et ce phénomène social s'est propagé sans faiblesse jusqu'à nos jours malgré la désapprobation générale et les sarcasmes, comme l'illustrait, tout récemment encore, un roman satirique de l'Anglais Julian Fellowes intitulé justement *Snobs*.

Mais, s'agissant de l'extraordinaire artiste que fut Marcel Proust, peut-être devons-nous éviter les analyses hâtives et les étiquetages irréfléchis. Qu'on me permette d'abord une précision étymologique, elle-même un peu « sophistiquée » : il est communément admis que le mot « snob » est une contraction de l'expression latine *sine nobilitate*, « sans noblesse ». Mais on comprendra mieux le mécanisme qui conduit à l'attitude snob en sachant aussi que le mot désignait, en vieil anglais, un cordonnier, c'est-à-dire un homme animé du désir exorbitant de sortir de sa condition manuelle et roturière et, en tant que tel, « snobé » par l'aristocratie. Proust évoque lui-même quelque part « ces vieilles demeures prestigieuses dont la cour d'honneur était flanquée de quelque échoppe de... cordonnier ». On peut douter que ce soit là un hasard... Le giletier Jupien, par exemple, loge, si l'on peut dire, « à la même enseigne ». Quoi qu'il en soit, Marcel Proust – nous allons le voir – a été à la fois le caricaturiste et le pratiquant – au sens presque cultuel du terme, – pendant un temps qu'on a cru à tort pouvoir étendre à toute sa vie, de ce penchant qui peut parfois trouver son couronnement dans des circonstances inattendues, comme pour cette roturière parvenue qui, côtoyant « le gratin », rêvait en vain de célébrité, et qui l'obtint... en étant l'une des rares survivantes du naufrage du *Titanic* ! Or, c'est effectivement à un naufrage, inscrit dans le temps, que notre écrivain s'intéresse : celui d'une société qui sombre, la noblesse du faubourg Saint-Germain finalement contrainte de s'accrocher aux esquifs d'une bourgeoisie riche avide d'honneurs et de titres.

Le phénomène du snobisme est étudié par Marcel Proust selon une sorte de stratigraphie sociale dont aucune couche n'échappe à notre Argus aux cent yeux.

Au sommet, la caste des nobles de haut lignage : les Guermantes, prince, princesse, duc, duchesse ; c'est cette dernière qui a ébloui le tout jeune narrateur à la fois par sa beauté et par l'aura du passé historique de sa famille. Et puis la princesse Mathilde, le baron de Charlus, l'ambassadeur M. de Norpois, le jeune marquis de Saint-Loup, qui fait l'éloge de sa cousine en ces termes : « C'est une personne qui fait beaucoup pour ses anciennes institutrices : elle a défendu qu'on les fasse monter par l'escalier de service. »

Au-dessous, mais revendiquant des mérites et une qualité au moins équivalente, la bourgeoisie riche dont un spécimen nous est décrit de manière éblouissante, dès le premier volume, à travers le clan Verdurin : ce patronyme légumier est, à lui seul, une condamnation sans recours, confirmée humoristiquement par l'autre appellation, « le petit noyau » ! Et, bien sûr, c'est M^me^ Verdurin, que les habitués appellent « la patronne », qui distribue les condamnations et les exclusions mondaines et définit les critères de qualité avec une superbe assurance : ainsi, en apprenant que le père de Morel, le violoniste habitué de son salon, avait été intendant chez les grands-parents du narrateur, elle s'exclame : « Je suis bien contente que le père de notre Morel ait été si bien. J'avais compris qu'il était professeur de lycée ! »

Le travers de ces candidats à une notoriété obtenue à tout prix n'est pas loin d'atteindre le ridicule du bourgeois de Molière et provoque chez les observateurs, souvent secrètement jaloux, des moqueries acérées comme celle-ci, qui utilise le même vocabulaire que Molière : « M^me^ Benardaky n'a plus parmi ses relations qu'une personne qui ne soit pas de qualité : elle-même ! » Et, quelle que soit leur place dans l'échelle sociale, ces maîtresses de maison, ces « carmélites de la réussite mondaine », s'efforcent de garder leur donjon ou leur salon purs de toute intrusion incongrue ou

ennuyeuse, mettant une sorte de pédantisme snob, les unes à accepter avec une dédaigneuse affabilité et une sorte de morgue égalitaire un authentique intellectuel pauvre, prisé pour son obséquieuse discrétion, les autres à refuser quelque petit noble à la dérive pour accréditer l'idée qu'on est insensible au prestige de l'aristocratie, l'essentiel étant, bien sûr, que tout cela se sache ! Les exemples de snobisme, agressif ou maniéré, foisonnent dans la *Recherche* : quand le baron de Charlus réprimande avec hauteur un maître d'hôtel qui ne connaît pas le nom de toutes les variétés de poires, ce n'est pas par déception véritable de consommateur, mais pour impressionner son convive – de même lorsqu'il énumère tous ses titres, – et lorsque M^me^ Verdurin mime l'évanouissement en entendant jouer la *Neuvième*, c'est pour accréditer l'idée qu'on peut être privé de particule mais pas de sensibilité artistique ! Elle est même allée jusqu'à se décrocher la mâchoire en riant trop fort, dans son désir de montrer qu'elle pouvait apprécier la saveur d'une fine plaisanterie commise par l'un des fidèles de ses mercredis !

Quant à ces derniers, lorsqu'ils ont le malheur d'être d'authentiques hommes de mérite qu'on accepte pour qu'ils n'aillent pas chez une concurrente, on les écorche vifs dès qu'ils ont franchi la porte. C'est le cas du malheureux Brichot, professeur d'une grande érudition, mais qui a le tort d'avoir un gros appétit ; de Saniette, l'archiviste, véritable souffre-douleur et de Swann, le personnage de la *Recherche* qui, avec l'écrivain Bergotte inspiré d'Anatole France – lequel, soit dit en passant , « snoba » superbement Proust, – incarne les vraies qualités de l'honnête homme et s'attire, pour cette raison même, le mépris envieux des snobs-amphitryons de bas étage et, donc, la sympathie, évidente, de Proust.

Mais le snobisme concerne aussi les personnages subalternes comme les maîtres d'hôtel, qui font savoir qu'ils ont personnellement découpé le pigeonneau farci du duc Untel, ou comme les domestiques de ces grandes familles, qui n'hésitent pas à critiquer leurs maîtres, mais ne céderaient pas leur place pour un empire et affichent orgueilleusement, à la grille de la somptueuse demeure, l'écriteau : « La concierge est dans le Parc » !

Mais c'est quand il dépeint ceux qu'on pourrait appeler « les grands désespérés du snobisme », ceux qu'un mérite réel et un certain sens de l'honneur retiennent de fréquenter les Verdurin et qui ont échoué, par ailleurs, à pénétrer la haute aristocratie, que tout l'art proustien se déploie. C'est le cas pour la description de Legrandin dans *Du côté de chez Swann*. Le nom de ce personnage évoque une certaine distinction hautaine et, effectivement, dans ses entretiens avec le narrateur, il fait penser, par son détachement désenchanté, au Pococurante du *Candide* de Voltaire ou au Des Esseintes de Huysmans. C'est un déçu fin-de-siècle au snobisme plus fin, presque poignant, que l'œil aiguisé du narrateur-auteur Proust décèle infailliblement lorsque, questionné sur le point de savoir s'il connaît les Guermantes, qu'il n'est jamais parvenu à fréquenter, il répond par la négative mais de telle sorte qu'on puisse croire que cela est dû à une volonté de refus ancestrale et obscure de sa propre famille à laquelle il se doit d'obéir ! Admirable passage où la phrase proustienne épouse et reflète les moindres nuances de la colère douloureuse de Legrandin qui finira par se faire appeler « Legrand de Méséglise » !

Alors, bien sûr, après cette liste d'exemples si magistralement évoqués par notre romancier, la réflexion nous vient qu'un si bon peintre ne peut qu'avoir été lui-même acteur dans cette pantomime du snobisme mondain. Et, de fait, Proust n'a eu de cesse qu'il ne soit admis dans les salons de la princesse Mathilde, de la princesse de Polignac, de la comtesse Gréffulhe – l'un des modèles de la duchesse de Guermantes, – de Laure Hayman, courtisane de haut vol qui attire ducs et marquis... Certes, ayant invité Mauriac à dîner, il ne peut s'empêcher de lui faire demander la veille s'il préférera,

pendant le repas, un quatuor à cordes ou la compagnie du comte et de la comtesse X ! Certes, les potins mondains ont été longtemps sa principale activité littéraire et journalistique... L'abbé Mugnier dira de lui : « C'était l'abeille des fleurs héraldiques »... Mais il a aussi fréquenté le salon de M^me^ Armand de Caillavet – qui néglige d'ailleurs la particule – pour y rencontrer Anatole France et celui de Madeleine Lemaire, une artiste qui s'entoure d'artistes. En fait, il poursuit inlassablement sa démarche d'observateur des mœurs, et rien n'échappe au regard de « son bel œil de rossignol du Japon » – l'expression est d'Anna de Noailles, – que ce soit la raideur guindée des membres du Jockey Club ou l'attitude évanescente des belles « Dames-sans-merci » des réceptions mondaines, si bien peintes par James Tissot, Helleu ou Bouguereau.

En réalité, s'il y a snobisme chez Proust, c'est dans la démarche raffinée et abordable aux seuls initiés de ses phrases sublimes, dans lesquelles il enveloppe des nuances qui ne sont pas intelligibles à tout le monde, c'est dans les références savantes, notamment aux grands peintres qu'il aime, dans ses portraits, fût-ce celui d'une « fille de cuisine » identifiée à une figure pathétique d'une toile de Giotto, ou celui de Legrandin comparé au *Saint Sébastien* de Sodoma ! C'est dans ses comparaisons mythologiques qu'on peut le trouver, comme pour l'admirable description de la rivière Vivonne ou pour celle des « Demoiselles du téléphone », « les Vierges vigilantes » pour lesquelles il ne peut résister à une magistrale évocation des enfers gréco-romains, persuadé qu'il est, avec raison, que ces références sont nécessaires à la justesse de la description. C'est un snobisme d'art et il n'a lui-même, finalement, de goût pour le snobisme en société que quand il est pratiqué avec art, par exemple par Charles Haas ou par le duc de Montesquieu, personnages de surcroît érudits et artistes de panache. Et s'il va continuer à aller dans le monde, ce n'est que pour parfaire sa connaissance de l'Homme et de son destin et en laisser l'image immortelle que son génie lui inspire. Pour preuve, Céleste, maternelle gouvernante et Cerbère indulgent, qui évoque dans ses *Mémoires* son inquiétude et son indignation de le voir rentrer, peu avant sa mort, très tard dans la nuit, épuisé et déçu de n'avoir pas rencontré ceux qui pouvaient contribuer à enrichir son œuvre.

Marcel Proust s'est donc vite détaché du snobisme de façade, même et surtout quand il concerne flatteusement les Grands de ce monde, pour prendre de la hauteur et se servir de ce phénomène social comme d'un révélateur pour sa fresque romanesque et pour parfaire sa vision d'un monde qui est, certes, celui de son temps, mais qui est surtout celui de l'éternel cœur humain et de ses grandes passions. Ce qui l'intéresse, ce sont les « desquamations » du moi, inéluctables, comme *Le Temps retrouvé* nous les montre de façon si poignante, ce sont les terribles et tortueux ravages de la jalousie, ce sont les accords subtils de la musique et de l'âme qu'il essaie de ressentir lui-même, pour en dépeindre les effets dans le cœur de ses personnages : ce n'est pas par snobisme qu'il fait venir, de nuit, des musiciens pour écouter du Saint-Saëns, du Franck ou du Debussy – notons, à cet égard, qu'il ne suit pas aveuglément les modes du moment, – c'est parce qu'il en a besoin, cette nuit-là, dans la course contre le temps qu'il a engagée pour arriver au terme de son œuvre. Il redoute, avec une intensité tragique « le complexe de Casaubon », grande figure des guerres de Religion, que la fréquentation des Grands empêcha de terminer son travail personnel d'érudit. Jusqu'à sa mort, sa plume va courir fiévreusement sur le papier avec une incroyable rapidité...

Dans sa quête des ressorts de l'âme humaine, il a inclus le snobisme, parfois si séduisant, mais il en a mesuré la vanité et retient surtout les informations que son étude peut fournir : il n'est pas lui-même profondément et uniquement snob, contrairement à l'opinion très hâtivement et très injustement formulée. N'a-t-il pas dit que son vœu le plus cher était « d'être vendu dans les gares » ? Étrange... ou, alors, suprême snobisme ! N'oublions pas que, comme son double Bergotte, il a

abrégé ses jours pour se rendre, terriblement malade, à une exposition de Vermeer, afin d'y prendre une dernière leçon de beauté et de sacrifice à l'art : aucun snob, au sens banal du terme, n'a jamais donné sa vie pour réaliser une ambition de cette nature...

Marcel Proust est passé du désœuvrement mondain et mélancolique à l'angoisse perfectionniste du créateur, matérialisée par « le petit pan de mur jaune » de la *Vue de Delft* si passionnément évoquée dans *La Prisonnière*... Tout son vécu, mondanités et snobisme compris, n'a eu de raison d'être que pour l'œuvre d'art qui, seule, peut donner vie durable à des personnages qui, sans elle, seraient condamnés à l'oubli. C'est au prix de ce sacrifice que ses ouvrages brillent aujourd'hui dans les vitrines éclairées de nos errances nocturnes et nous envoient leur « rayon spécial ».

Roland BILLAULT

Proust et le cinéma

La comparaison de la biographie de l'écrivain et de l'histoire du cinéma permet de constater que Marcel Proust a été l'exact contemporain de la naissance du septième art. Dans *La Recherche du temps perdu* on peut lire l'intérêt, et même l'attrait, du narrateur pour toutes les inventions de son époque, sauf une, le cinéma, qui n'est pas à son goût. Le cinéma s'est intéressé, à petite dose, à l'œuvre de Proust. Nous avons des tentatives infructueuses d'adaptation et trois films à nous mettre sous les yeux.

Quelques dates

Débuts du cinéma	*Vie et œuvre de Proust*
28 décembre 1895 : projection des premiers films Lumière, au sous-sol du Grand Café, devant trente-cinq personnes.	10 juillet 1871 : naissance.
1896 : Méliès réalise ses premiers films.	1896 : publication du recueil *Les Plaisirs et les Jours*.
1908 : l'Académie et la Comédie-Française prennent le chemin des studios. Création du Pathé-Journal.	1907-1913 : séjours réguliers au *Grand Hôtel* de Cabourg.
1910 : ouverture d'une salle de cinq mille places, le *Gaumont-Palace*.	novembre 1913 : publication à compte d'auteur de *Du côté de chez Swann*.
1912 : Pathé emploie huit mille cinq cents personnes.	1918 : publication à la NRF de *À l'ombre des jeunes filles en fleur*, prix Goncourt 1919.
1918 : Louis Delluc lance une chronique régulière de critique cinématographique.	1920-1922 : suite des publications de la *Recherche*.
	18 novembre 1922 : décès, alors qu'il corrige la dactylographie de *La Prisonnière*.

1. Le narrateur s'intéresse aux nouveautés

Avant de citer quelques-unes des inventions mentionnées dans *La Recherche*, il faut s'arrêter un instant sur un procédé plus ancien, lointain ancêtre du cinéma : la lanterne magique. Dès les premières pages de *Du côté de chez Swann*, le narrateur enfant décrit l'effet que produit sur lui cette forme ancienne de re-création d'un monde par des images projetées : « ... à l'instar des premiers architectes et maîtres verriers de l'âge gothique, elle substituait à l'opacité des murs d'impalpables irisations, de surnaturelles apparitions multicolores, où des légendes étaient dépeintes comme dans un vitrail vacillant et momentané... »

Voilà pour la description, mais la critique est ainsi formulée : « Certes je leur trouvais du charme à ces brillantes projections qui semblaient émaner d'un passé

mérovingien et promenaient autour de moi des reflets d'histoires si anciennes. Mais je ne peux dire quel malaise me causait pourtant cette intrusion du mystère et de la beauté dans une chambre que j'avais fini par remplir de mon moi au point de ne pas faire plus attention à elle qu'à lui-même. » On ne peut pas être moins enthousiaste !

La photographie

Inventée en 1822, perfectionnée en 1839, elle est d'un usage courant lorsque Marcel Proust écrit. Dans *Sodome et Gomorrhe*, on trouve une longue description des conditions dans lesquelles la grand-mère du narrateur, déjà malade, se fait photographier par Saint-Loup. Dans *À l'ombre des jeunes filles en fleur*, un sous-titre nous signale « l'influence de la photographie sur la peinture », sous lequel on peut lire que : « nous avons connu ce que nous appelons d'admirables photographies ». Mais, dans *Le Temps retrouvé*, le ton change : « ... rien que ce mot me la rendait ennuyeuse comme une exposition de photographies ».

Le train

Utilisé pour se rendre de Paris à Balbec, mais aussi pour se déplacer pendant le séjour sur la côte normande, pour aller dîner à La Raspelière, résidence estivale des Verdurin, le train permet de voir défiler un paysage dans un cadre, celui de la fenêtre du compartiment. Dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* on trouve ce quasi-plan-séquence :

> « Les levers de soleil sont un accompagnement des longs voyages en chemin de fer, comme les œufs durs, les journaux illustrés, les jeux de cartes, les rivières où des barques s'évertuent à avancer...
>
> « ... dans le carreau de la fenêtre, au-dessus d'un petit bois noir, je vis des nuages échancrés dont le doux duvet était d'un rose fixé, mort, qui ne changera plus, comme celui qui teint les plumes de l'aile qui l'a assimilé ou le pastel sur lequel l'a déposé la fantaisie du peintre...
>
> « ... mais la ligne du chemin de fer ayant changé de direction, le train tourna, la scène matinale fut remplacée dans le cadre de la fenêtre par un village nocturne aux toits bleus de clair de lune, avec un lavoir encrassé de la nacre opaline de la nuit, sous un ciel encore semé de toutes ses étoiles, et je me désolais d'avoir perdu ma bande de ciel rose quand je l'aperçus de nouveau, mais rouge cette fois, dans la fenêtre d'en face qu'elle abandonna à un deuxième coude de la voie ferrée, si bien que je passais mon temps à courir d'une fenêtre à l'autre pour rapprocher, pour rentoiler les fragments intermittents et opposites de mon beau matin écarlate et versatile et en avoir une vue totale et un tableau continu... »

Le téléphone

Proust avait cinq ans lorsque Graham Bell inventa le téléphone. Le narrateur *Du côté de Guermantes* montre la diffusion rapide de l'usage d'un appareil qui lui semble encore un peu magique, ce qui nous vaut la page célèbre sur « les servantes toujours irritées du Mystère, les ombrageuses prêtresses de l'Invisible, les Demoiselles du téléphone » !

Et si l'on veut combiner train et téléphone, on trouve ce passage de *Sodome et Gomorrhe* : « Le lendemain, le fameux mercredi, dans ce même petit chemin de fer que je venais de prendre à Balbec, pour aller dîner à la Raspelière, je tenais beaucoup à ne pas manquer Cottard à Graindcourt-Saint-Vast, où un nouveau téléphonage de

M^me^ Verdurin m'avait dit que je le retrouverais »... J'aime bien ce « téléphonage », plus chic que notre « coup de fil » !

L'électricité

La lampe tungstène inventée en 1904 a favorisé l'essor de ce mode d'éclairage. Dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, M^me^ Cottard s'exprime ainsi : « À propos de vue, vous-a-t-on dit que l'hôtel particulier que vient d'acheter M^me^ Verdurin sera éclairé à l'électricité ? Je ne le tiens pas de ma petite police particulière, mais d'une autre source : c'est l'électricien lui-même, Mildé, qui me l'a dit. Jusqu'aux chambres qui auront leurs lampes électriques avec un abat-jour qui tamisera la lumière. »

L'automobile

Dans *Sodome et Gomorrhe*, le narrateur offre à Albertine des promenades en voiture avec chauffeur, très semblables à celles de Marcel Proust avec le sien. Il décrit les performances du véhicule, et le raccourcissement des distances qui en résulte : « l'art en est ainsi modifié, puisqu'un village, qui semblait dans un autre monde que tel autre, devient son voisin dans un paysage dont les dimensions sont changées. »

L'avion

Il semble que Proust, en tout cas le narrateur, ait éprouvé une sorte de fascination pour l'avion. Il décrit ainsi sa première vision : « Tout à coup mon cheval se cabra ; il avait entendu un bruit singulier, j'eus peine à le maîtriser et à ne pas être jeté à terre, puis je levai vers le point d'où semblait venir ce bruit mes yeux pleins de larmes, et je vis à une cinquantaine de mètres au-dessus de moi, dans le soleil, entre deux grandes ailes d'acier étincelant qui l'emportaient, un être dont la figure peu distincte me parut ressembler à celle d'un homme. Je fus aussi ému que pouvait l'être un Grec qui voyait pour la première fois un demi-dieu. »

Dans *La Prisonnière* le narrateur évoque ses visites avec Albertine aux aérodromes « qui sont pour les aéroplanes ce que les ports sont pour les vaisseaux », et dans *Le Temps retrouvé*, lorsqu'il revient dans le Paris de la Grande Guerre, il admire les zeppelins mais plus encore « un aéroplane monté par des hommes qui veillaient sur Paris ».

Le cinéma

C'est dans la description des effets du couvre-feu sur la vie mondaine qu'apparaît, me semble-t-il, la seule mention du cinéma en tant que spectacle : « Puis à 9 h 1/2, alors que personne n'avait encore eu le temps de finir de dîner, à cause des ordonnances de police on éteignait brusquement toutes les lumières et la nouvelle bousculade des embusqués arrachant leurs pardessus aux chasseurs du restaurant où j'avais dîné avec Saint-Loup un soir de perme avait lieu à 9 h 35 dans une mystérieuse pénombre de chambre où l'on montre la lanterne magique, ou de salles de spectacles servant à exhiber les films d'un de ces cinémas vers lesquels allaient se précipiter dîneurs et dîneuses. » On sent poindre là un mépris qui s'exprime dans un autre passage, sous-titré « écrire ce n'est pas inventer c'est traduire » :

> « Ce que nous appelons la réalité est un certain rapport entre ces sensations et ces souvenirs qui nous entourent simultanément – rapport que supprime une simple vision cinématographique, laquelle s'éloigne par là d'autant plus du vrai qu'elle prétend se borner à

lui – rapport unique que l'écrivain doit retrouver pour en enchaîner à jamais dans sa phrase les deux termes différents...

« ... Si la réalité était cette espèce de déchet de l'expérience, à peu près identique pour chacun, parce que, quand nous disons : un mauvais temps, une guerre, une station de voitures, un restaurant éclairé, un jardin en fleurs, tout le monde sait ce que nous voulons dire ; si la réalité était cela, sans doute une sorte de film cinématographique de ces choses suffirait et le "style", la "littérature" qui s'écarteraient de leur simple donnée serait un hors-d'œuvre artificiel. Mais était-ce bien cela la réalité ? »

Le narrateur ne semble donc voir dans le cinéma qu'un moyen d'enregistrer des images donnant une vision superficielle de la réalité, une technique sans profondeur ni créativité. Comment le cinéma a-t-il tenté de renverser une opinion aussi négative ?

2. Le cinéma s'est intéressé à Proust

La Recherche du temps perdu n'a inspiré que six adaptations : trois scénarios jamais réalisés et trois films.

La rencontre du cinéma et de Proust est due à une femme et au hasard. Nicole Stéphane, comédienne qui avait été l'interprète de Cocteau et de Melville, était devenue productrice après un accident de voiture. Sa mère était une grande amie de M^me^ Suzy Mantes-Proust, nièce et héritière de Marcel. Des rencontres eurent lieu et, en 1962, Nicole Stéphane est devenue titulaire des droits d'adaptation. Restaient à trouver un réalisateur et des finances.

Après avoir pressenti René Clément, puis Truffaut, Resnais et Rivette qui ont refusé, Nicole Stéphane se dit en 1969 que c'est Visconti qu'il lui faut ! Ce projet n'ayant pas abouti, elle se tourna ensuite vers Joseph Losey et Harold Pinter en 1972, sans succès. Ce n'est qu'en 1984 qu'elle aboutira à la première adaptation réalisée par Volker Schlöndorff sous le titre *Un amour de Swann*.

En 1999, Raoul Ruiz, avec *Le Temps retrouvé*, réalise un film important, tandis qu'en 2000 Chantal Akerman avec *La Captive*, donne une adaptation très partielle.

Deux tentatives

— Visconti, lecteur de Proust

Ce titre est celui de l'essai de Peter Kravanja, publié en 2005. Le comte Luchino Visconti di Modrone naît en 1906 ; il est l'héritier d'une famille qui a tenu la seigneurie de Milan pendant deux siècles, y a fait bâtir la cathédrale et joua un grand rôle dans l'histoire de la Scala.

Luchino a quatorze ans quand il lit *Du côté de chez Swann* et, dans les biographies de l'écrivain et du cinéaste, il y a des correspondances troublantes : tous deux ont connu les lambris de l'hôtel Ritz, l'hôtesse mondaine Missia Sert et le poète Jean Cocteau. Dans leurs deux existences brille l'éclat d'artistes inoubliables : la Callas pour Visconti, Sarah Bernhardt et Réjane pour Proust qui les condensera dans le personnage de la Berma.

En 1969 Visconti a déjà réalisé dix films, dont cinq ont reçu des récompenses prestigieuses. Il refuse le découpage de Flaiano et confie l'adaptation à sa scénariste préférée, Suso Cecchi D'Amico. Le scénario est écrit en 1970. Le producteur Robert Dorfmann boucle le budget avec la Gaumont. Au printemps 1971 des repérages sont faits à Paris, à Cabourg avec le photographe Claude Schwartz. Un *casting* « d'enfer », comme on ne disait pas à l'époque, est prévu. Visconti se confie à la presse, sur ce qu'il considère devoir être le film de sa vie. Puis brutalement, sans qu'il donne de raison précise, il décide de tout arrêter.

Beaucoup de ceux qui ont lu le scénario, publié en 1984, pensent que c'est mieux ainsi. L'adaptation a été jugée trop linéaire, se limitant à deux histoires d'amour – narrateur/Albertine et Charlus/Morel – et ne portant pas sur toute la *Recherche*. On a parlé de « cathédrale effondrée ». Cette non-réalisation a permis à Visconti de continuer à remplir ses autres films de thèmes proustiens, même quand il s'agissait d'adaptations d'autres œuvres littéraires. C'est vrai en particulier de son dernier film, *L'Innocent*.

Dans son essai sur le cinéma, *L'Image-temps*, Gilles Deleuze a explicité les liens de Visconti avec Proust, le cinéaste étant obsédé par quatre éléments essentiels. D'abord, il y a le monde des anciens riches aristocrates, celui du prince de Salina, de Louis II de Bavière, de l'aristocratie fréquentant l'*Hôtel des Bains du Lido*, ou des habitués du salon de musique de *L'Innocent* ; c'est aussi celui des Guermantes, de la princesse de Parme, de toute la noblesse décrite par le narrateur proustien. En deuxième lieu, ce monde se désintègre du dedans, par un processus de décomposition ; par exemple, la dégénérescence progressive de Ludwig, symbolisée par le pourrissement de ses dents, chez Visconti, et le déclin tragique et la folie de Charlus, chez Proust. Le troisième élément, qui accélère la décomposition, c'est l'Histoire : la prise de pouvoir de nouvelles puissances, la montée des nouveaux riches qui se proposent de faire disparaître l'Ancien Monde. Dernier élément chez Visconti, qui assure l'unité des autres, c'est l'idée que « quelque chose » vient trop tard. Exemple : la révélation d'Aschenbach, lorsqu'il reçoit du jeune Tadzio, avant de mourir devant un soleil noyé dans la mer, la vision de ce dont son œuvre a manqué, la beauté sensuelle ! Ce trop tard aboutit à la mort, tandis que chez Proust le temps perdu est sauvé par la création d'une œuvre d'art.

Comme l'a écrit Florence Colombani : « Se pose, évidemment, la question du degré de conscience qu'avait Visconti de l'influence de Proust sur son œuvre. Pour quelques personnages – le directeur de l'*Hôtel des Bains* dans *Mort à Venise*, Tancrède et Angelica dans *Le Guépard*, Teresa Raffo dans *L'Innocent* – ouvertement modelés sur ceux de Proust, combien de réminiscences involontaires et d'influences souterraines... »

— Harold Pinter : le scénario de Proust

Dans l'introduction au texte publié en 1978, Harold Pinter a raconté cette nouvelle tentative. Le mieux est de lui laisser la parole :

> « Au début de 1972, Nicole Stéphane ... demande à Joseph Losey s'il aimerait s'attaquer à une adaptation filmée du roman. Lui-même me demanda si j'étais intéressé...
>
> « ... Je consacrais trois mois à lire chaque jour *À la recherche du temps perdu*. Durant ma lecture, je pris des centaines de notes, mais je restais à la fin très perplexe quant à la façon d'aborder une tâche d'une pareille ampleur...
>
> « Quand Marcel, dans *Le Temps retrouvé*, déclare qu'il est maintenant capable de commencer son œuvre, il l'a déjà écrite. Nous venons justement de la lire. Il fallait trouver un moyen de restituer sous une autre forme cette remarquable conception...
>
> « ... En novembre, le scénario était achevé ... et, au début 1973, la version révisée fut définitivement mise au point.
>
> « Adapter *À la recherche du temps perdu* a été la meilleure année de travail de ma vie. »

Disons seulement que, faute de financement, le film n'a jamais été tourné.

Deux réalisations

— Un amour de Swann

Le film de cent dix minutes est sorti en France le 23 février 1984. Trois scénaristes y ont travaillé : Peter Brook, Jean-Claude Carrière, Marie-Hélène Estienne, et le réalisateur, Volker Schlöndorff, est crédité de l'adaptation au générique.

Ce film n'a pas été bien accueilli. C'est ce que constate Nicole Stéphane dans un entretien avec Peter Kravenja : « ... c'est ainsi que le projet s'est fait, après 21 ans... Le film a reçu de mauvaises critiques ; personne ne l'a aimé, même pas Schlöndorff lui-même. Je lui reproche surtout la séquence du bordel ; il a fait cela à la Fassbinder ; c'était vulgaire et n'avait rien à voir avec la *Recherche*. » Le fait qu'il ait fallu doubler les deux principaux acteurs n'a rien arrangé.

Le visionnage d'*Un amour de Swann* déçoit le lecteur de Proust, d'abord parce qu'il ne retrouve pas le narrateur. Cet élément fondamental a disparu, et l'on n'a plus qu'une suite dialoguée au lieu d'un récit. On perd aussi le miroir de la relation narrateur/Albertine en n'ayant plus que celle de Swann et Odette. Si Jeremy Irons fait un Swann passable, Alain Delon n'a pas l'étoffe de Charlus, et le dévoilement du corps d'Ornella Muti n'en fait pas l'Odette de nos rêves. En résumé c'est une banale illustration, très linéaire, d'une toute petite partie de la *Recherche*, de surcroît concentrée en vingt-quatre heures, ce qui est l'antithèse du roman.

— *Le Temps retrouvé* de Raoul Ruiz

Dans ce film de deux heures trente-huit minutes, sorti en France le 19 mai 1999, Raoul Ruiz, réalisateur chilien, et Gilles Taurand, scénariste, ont adapté le dernier livre du cycle romanesque, mais en éclatant la matière à travers toute la *Recherche*, revisitée comme dans la vision panoramique de l'auteur mourant qui circule à travers l'ensemble de sa vie et de son œuvre confondues. Le point de départ de ce voyage dans le souvenir est une séance de lanterne magique et une ouverture de porte animant des mannequins d'une sorte de musée de cire.

C'est une superproduction – soixante-quatre millions de francs, mille trois cents figurants, distribution éblouissante, travail sur les lumières, couleurs et costumes « viscontiens » – qui a été tournée en quatorze semaines seulement, d'après un scénario écrit en trois mois. Le récit est d'une belle insolence, jouant tout au présent ; parce que Ruiz ne filme pas des faits mais des sensations, par essence intemporelles, et qu'il n'hésite pas à accuser plus d'une fois l'aspect théâtral de cette fin d'une époque, figurée par le déclin d'une société mondaine où les maladies et les enterrements rythment l'existence de membres de plus en plus décrépits.

De retour dans les salons du faubourg Saint-Germain, en pleine guerre, le narrateur retrouve chez la princesse de Guermantes tous les protagonistes d'une mosaïque de souvenirs qui ne tient que par la magie incantatoire du récit, filmique autant que littéraire. Les superbes, complexes et incessants mouvements d'appareil, dans *Le Temps retrouvé*, donnent l'impression que sens comme émotion naissent au niveau même du travail de l'écriture. Ainsi trouvera-t-on, dans une même scène, M^me^ Verdurin jeune, puis en vieille hideuse mais toujours ricanante, ou bien les trois interprètes du narrateur enfant, du narrateur adulte, et de Proust lui-même à la veille de sa mort, que Ruiz décompose mais unifie néanmoins en appelant ce narrateur Marcel et en accusant sa troublante ressemblance avec l'auteur. Il y a l'ajout précieux de la voix *off* du narrateur, confiée à Patrice Chéreau.

Les morceaux de bravoure attendus sont fort intelligemment négociés par Ruiz. Si la madeleine est présente, elle n'est pas vraiment plongée dans le thé, mais la sonate de Vinteuil – écrite par Jorge Arriagada – elle, est bien exécutée. Quant au pavé de Venise, il est souligné durant vingt secondes pendant lesquelles Marcel reste figé dans une posture irréaliste, ce qui est une fidélité littérale poussée jusqu'à l'absurde ou presque.

La tonalité du film est mélancolique et, à côté de la vivacité des souvenirs, les ravages du temps sont toujours montrés. Le monde est un théâtre et chaque personnage a son grand moment, par exemple Saint-Loup/Pascal Greggory pérorant sur la guerre en dévorant une viande saignante.

Dans l'ensemble la critique a bien reçu ce film. Dans les entretiens qu'il a donnés à la presse, Ruiz s'est défini sans complexes par rapport à Proust :

> « Il est beaucoup plus facile d'adapter au cinéma un roman français lorsqu'on est étranger... »
>
> « Tous mes films ont été une manière de préparer celui-ci. À travers eux, j'ai traité un aspect proustien, que ce soit à travers la mort, la décadence, le dédoublement ou le côté éphémère de tout... »
>
> À la question de Stéphane Bouquet, des *Cahiers du Cinéma*, « Le film est-il vraiment une adaptation ? », il a répondu : « Adoption, plutôt. »

Conclusion

« Longtemps je me suis couché de bonne heure » : la phrase inaugurale de *La Recherche* est le type même de l'énoncé infilmable, impossible à traduire en images. À l'inverse, il va de soi que la sensation physique produite par la première séquence de Vertigo – la poursuite sur les toits, la chute – ne saurait être obtenue avec les moyens d'un récit écrit. » C'est ainsi que commence un passionnant article de Guy Scarpetta dans la revue *Positif* de septembre 1999, « Réflexions sur *Le Temps retrouvé* de Raoul Ruiz », qui analyse dans le détail comment ce réalisateur a pu obtenir un bon rendu de l'œuvre de Proust, au prix d'une transposition plutôt que d'une adaptation.

Selon Scarpetta, la première audace de Ruiz est d'avoir de tous les livres qui composent *La Recherche*, choisi comme support *Le Temps retrouvé*, soit le moins narratif de tous, le moins figuratif. Il s'interdit d'emblée la voie de l'adaptation réaliste, celle du cinéma au sens où l'entendait Proust comme nous l'avons noté à la fin de la première partie. Je cite encore Scarpetta : « Il ne s'agit pas pour Ruiz d'illustrer le texte proustien, mais de prendre appui sur celui-ci pour traiter "proustiennement" le cinéma. De quelle façon ? En brisant la fausse cohérence narrative – celle d'une intrigue univoque, fondée sur un « conflit central » – pour lui substituer un monde de bifurcations, de détours, de raccords dans le temps ; en retrouvant dans le langage des images, justement, ce sens du palimpseste par où les signes se superposent sans s'annuler, et cette profondeur analogique susceptible de rapprocher, par le montage, les sensations et les perceptions les plus éloignées ; en organisant la composition du film selon un modèle musical, avec variations thématiques, contrepoints, échos à distance des motifs ; en introduisant des continuités dans ce que l'ordre chronologique aurait séparé, ou à l'inverse des ellipses et des effractions dans ce qu'un code réaliste aurait homogénéisé. »

Au plan technique, le montage ne comporte pas de fondus enchaînés. La discontinuité, le caractère kaléidoscopique de l'œuvre sont rendus par un montage *cut*, de longs plans-séquences, mais décentrés, qui visent à tout autre chose qu'à suivre un personnage ou une action. Le jeu permanent sur la mémoire prend la forme de pures répétitions, ou de celle d'objets récurrents, d'éléments de décors sans cesse déplacés et redistribués entre différents plans que cela seul permet d'unifier – les roses, les statues...

Ruiz n'a pas hésité à faire non seulement des coupes, ce qui était inévitable pour tenir dans un « format » cinéma, mais aussi des ajouts de son invention, comme la statue de la Vénus callipyge ou la « marelle » de chapeaux haut-de-forme de Saint-Loup qui sert de terrain de jeu au narrateur enfant.

Enfin le choix d'acteurs très connus finit par produire pour le spectateur le même effet de perception « avec la mémoire » que dans le roman : la virilité équivoque de

Saint-Loup évoque certains rôles antérieurs de Pascal Greggory dans le théâtre ou le cinéma de Chéreau ; le Charlus de Malkovich rappelle son Valmont dans *Les Liaisons dangereuses* ; etc.

Il reste que le lecteur n'est pas dans le même monde que le spectateur. Le premier est dans son domaine privé, et il peut interrompre, continuer, reprendre sa lecture autant qu'il le veut. Le cinéma est en principe fait pour être vu dans une salle publique, de manière continue et sans interruption. Mais on peut se demander si cette distinction est encore bien vraie. Avec le DVD le cinéma entre dans la sphère du privé, et sa lecture peut être interrompue, reprise ou répétée à volonté. Faut-il s'en émouvoir ou accepter qu'encore une fois notre vision de l'art se modifie ?

Jean-Yves BRY

KRAVANJA (Peter), « Visconti, lecteur de Proust. Entretien avec Nicole Stéphane », *Portaparole*, septembre 2005.

PINTER (Harold), *Le Scénario Proust*, avec la collaboration de Joseph Losey et Barbara Bray ; Paris, NRF Gallimard, 2003.

Jeune Cinéma, n° 256, été 1999. Page 40, article de René Prédal.

COLOMBANI (Florence), *Proust-Visconti. Histoire d'une affinité élective*, édition Philippe Rey, 2006.

CECCHI D'AMICO (Suso), *Luchino Visconti, à la recherche du* Temps perdu, *scénario d'après l'œuvre de Marcel Proust*, éditions Personna, 14 novembre 1984.

« *Le Temps retrouvé*, un film de Raoul Ruiz », *Avant-Scène Cinéma*, n° 482, mai 1999.

SCHWARZ (Claude, photographe), ABADIE (Jean-Jacques, texte), *Luchino Visconti à la recherche de Proust*, éditions Findakly, 1996.

BOURGUET (Jean-Louis), « Nouvelle esquisse du caractère étrange de Morel », revue *Positif*, n° 461/462, juillet-août 1999.

Revue *Positif*, n° 463, septembre 1999. Article de Guy Scarpetta.

Les Cahiers du cinéma, n° 536, mai 1999. Article de Stéphane Bouquet.

Studio Magazine, n° 146, juin 1999. Article de Jean-Pierre Lavoignat.

Théâtres au cinéma, n° 14, 2003, Raoul Ruiz.

SEANCE DU 8 JUIN 2007

THEME : Les limites du rêve chez Dino Buzzati
(Séance coordonnée par Roland BILLAULT)

Dino Buzzati, *Le Chien qui a vu Dieu*

Le recueil de nouvelles *Il crollo della Baliverna* fut publié en Italie en 1958 ; il contenait « Le chien qui a vu Dieu », court récit de vingt-deux chapitres modestes. Les éditions Gallimard illustrèrent, en 1980, une traduction de Michel Breitman par les talents de Henri Galeron pour la couverture et de Morgan pour le suivi du récit ; ceci dans la collection Folio Junior destinée aux jeunes intelligences.

Si nous regardons la page de couverture de cette édition, nous découvrons un chien de noble apparence – mi-loup, mi-huskie – et une surface glacée sur laquelle gît une forme humaine, sans doute pour son ultime sommeil... Mais là résiderait la regrettable erreur d'un jugement hâtif si nous nous représentions le chien, les lieux et

le personnage – sinon central de l'histoire, du moins très grave – tels qu'ils se trouvent dessinés !

Donc, pour éclairer notre compréhension et ne pas négliger le message transmis, il semble raisonnable d'aborder en premier le récit, dont le cadre est la commune imaginaire de Tis. Ensuite, d'approfondir notre connaissance de ses habitants décrits par Buzzati avec un réalisme sans concession. Enfin, de nous interroger sur ce fameux chien « qui a vu Dieu », car, par sa simple présence, il noue et dénoue les intrigues.

Le récit

De l'exposition nous retiendrons qu'il s'agit d'un héritage : une boulangerie léguée par un oncle à un certain Defendente Sapori qui « pendant cinq ans, tous les matins [...] devrait distribuer aux pauvres [...] cinquante kilos de pain frais » (chapitre premier). Le vocabulaire dépréciatif informe le lecteur « qu'à l'idée que ce neveu taillé dans le roc, plus mécréant et blasphémateur que personne dans cette localité d'excommuniés, devrait se dédier sous les regards de la foule à une de ces œuvres qu'on appelle de bienfaisance, à cette idée l'oncle avait dû rire sous cape bien des fois avant de mourir » (chapitre premier).

L'héritier, roublard et peu enclin à la charité, « parvint à découvrir un remède partiel. Il posait contre un mur son grand panier dans lequel se trouvait le demi-quintal de petits pains : en cachette, il y découpa une sorte de petite porte camouflée » [...]. Ensuite, « il se précipitait à la cave, grimpait sur une chaise, ouvrait en silence la grille d'une petite fenêtre au ras de la courette dans laquelle se trouvait son panier ; puis il ouvrait la porte d'osier, et soutirait du fond du panier le plus de pain qu'il lui était possible » (chapitre premier).

Ainsi Defendente volait une partie de l'aumône sans remords de conscience car, comme tous ses concitoyens, il avait l'âme endurcie au profit immédiat et aucune conviction religieuse.

Le second événement est l'installation, près du village, de l'ermite Silvestro qui « sachant que Dieu dans ce pays était fort peu représenté, vint s'établir dans les environs ». Exactement, le saint homme choisit les ruines d'une ancienne chapelle sur une colline d'où il « pouvait apercevoir les maisons de Tis [...]. Il grimpait à tout moment de la journée s'agenouiller en haut d'un rocher [...]. Ses prières vibrantes pour les âmes de ces pécheurs allaient au ciel sans résultat » (chapitre 2). Les suites se compliquent car « chaque nuit les paysans des environs commencèrent à apercevoir d'étranges lueurs [...] un halo s'étendait sur la petite colline de l'ermite [...]. Les paysans ne firent aucune difficulté pour en conclure que c'était la lumière de Dieu » (chapitre 2). Mais on s'habitua vite et l'indifférence générale se résumait laconiquement en constat du genre : « L'ermite lance ses lueurs ! » (chapitre 3).

Rien de plus. L'ermite est oublié. Alors se présente un chien.

Dans le texte, la description de l'animal ne correspond pas du tout au dessin de couverture de l'ouvrage pris en référence et diffusé par Gallimard : « Une bête apparemment perdue, assez grosse, au poil hérissé et à l'allure débonnaire » (chapitre 4). Ce chien vient chercher un petit pain tous les matins et repart, guilleret. Defendente enrage, décide de le suivre, arrive sur la petite colline : c'est le chien de l'ermite Silvestro qui appelle l'animal Galeone. Le saint homme bavarde avec le boulanger aux pensées contradictoires... d'une part, il ne supporte pas d'être volé par le chien ; mais, d'autre part, il est flatté d'avoir été le premier à rencontrer l'ermite... sait-on jamais... si l'ermite faisait un miracle... quelle aubaine ! Il s'imagine la suite : « Le petit peuple

s'emballe pour lui, des prêtres, des Monseigneurs arrivent de la grande ville, on organise des cérémonies, des processions, des fêtes. Et lui, Defendente Sapori, ami du nouveau saint, envié par toute la commune, on le bombarde maire par exemple » (chapitre 6).

Projets avortés par un destin funeste : l'ermite meurt de froid ; « près de lui, assis, le chien Galeone pleurait ». Alors, « La loi faisant obligation d'enterrer tous les morts », on ensevelit le saint homme « dans l'indifférence des cinq hommes ayant cette charge, dont le curé ». Et Galeone ? Eh bien il resta sur place, « se pelotonnant sur la tombe » (chapitre 9).

Deux semaines passent. Defendente reprend ses habitudes louches. Bien sûr, il a oublié les contretemps d'une présence gênante sur la colline et de l'aumône qu'elle entraînait par l'entremise du fameux chien... quand, un matin, au village, « un affreux chien, décharné, s'avance dans la rue. Il meurt de faim » (chapitre 10)... Les conversations vont bon train : les uns reconnaissent Galeone, les autres doutent. Ce qui est troublant, c'est que les lueurs sont revenues sur la colline. « Chien de Dieu » ou « Chien du Diable », selon les commentaires au café, voilà Defendente déposant à nouveau un petit pain pour ce fantôme de chien qui le perturbe. Le petit pain disparaît comme naguère. Mais le lendemain, il est laissé sur place : le chien sans nom serait-il reparti définitivement ? Hélas ! non ! Les angoisses de Defendente renaissent avec le retour imprévu du chien – ou d'un chien – car « Il ne ressemblait plus guère à celui qu'on avait aperçu [...]. Il se tenait bien droit sur ses jambes. Il ne titubait plus, et, s'il était toujours aussi maigre, son poil était lisse, ses oreilles droites et sa queue en panache » (chapitre 12).

Le boulanger se croit obligé d'aller déposer à nouveau un petit pain « sous le banc habituel ». Le chien ne vient pas. Celui qu'on nomme encore Galeone présente une allure indéfinissable, différente de celle du Galeone de l'ermite car « Qu'il ait vu Dieu ou non, il est bien certain que Galeone était un chien bizarre »... Sorte d'espion, l'animal va troubler la vie des « excommuniés » de Tis (chapitre 13).

Nouvelle astuce du destin : à la faveur d'une intrusion de voleurs dans sa cour, Defendente tue le chien, par « une nuit d'orage, avec des éclairs, la foudre, une nuit d'apocalypse ». La bête était apparue à la suite des visiteurs indésirables : « un gros chien noirâtre [...] venu tenter de dissuader les deux voleurs ». C'est sciemment qu'il vise l'animal, obtenant enfin la solution d'une quiétude retrouvée : plus d'ermite, plus de chien !

On enterre la dépouille dans un champ. Mais les joueurs de cartes au café, qui se moquent du boulanger et lui annoncent une vengeance divine puisqu'il a tué le chien d'un ermite, brusquement s'interrompent, puis montrent par la fenêtre, dans la rue « Galeone [qui] marchait [...] de son pas décontracté. Il s'arrêta devant les vitres du café, regarda les hommes assemblés, puis continua son chemin en toute tranquillité » (chapitre 18).

Qui est ce chien ?

— Si on pense que le chien maigre, puis ragaillardi, était Galeone descendu de la tombe, il s'agit d'un deuxième chien puisque Galeone a été tué.

— Mais on peut croire aussi que le chien maigre qui a mangé le pain et le chien vaillant qui n'a pas su profiter de cette aumône étaient deux bêtes distinctes. Cela conduit à trois chiens.

— Le coup de fusil démoniaque étant suivi d'une nouvelle apparition, on peut compter maintenant quatre chiens !

Ce qui en découle est une prudence superstitieuse gagnant le village. On retrouve le chemin de l'église. On récure son âme. Quant à l'animal surgi de nulle part, il s'installe

en conquérant, errant ici, nourri là par le plus grand des mystères ; ainsi de suite jusqu'à sa vieillesse. Enfin, paralysé, gisant sur la place centrale, il est choyé subrepticement à la faveur de la nuit. On le recouvre même d'une « couverture imperméabilisée » quand il pleut (chapitre 21). On décide en conseil municipal, sans montrer d'intérêt plus que cela, de lui faire un abri. Projet dédaigné par la providence puisque le chien meurt dans le froid. Voici quatre ou cinq ans que l'ermite a rejoint Dieu... autant lui ramener son chien : « Le chien qui avait vu Dieu, enfermé dans une petite caisse, est donc chargé sur une charrette et part sur les collines », accompagné d'une atmosphère de kermesse.

Stupeur ! « Au pied de la croix de bois, exactement sur le tumulus qui recouvre la dépouille de l'ermite, il y a un petit squelette. La neige, les vents, la pluie l'ont tout usé, l'ont fait gracile et blanc. Le squelette d'un chien » (chapitre 22).

Ce résumé comptabilise les apparitions de chiens successifs ou apporte à Galeone une dimension surnaturelle. Mais pour atteindre l'inconscient du lecteur, Buzzati sait voiler le sens symbolique par le détail vrai. Chapitre après chapitre, on découvre un village, ses habitants, leurs mœurs, et ceci avec un réalisme sans concession qui sous-tend le mystère.

Un réalisme sans concession

Buzzati scrute les comportements roublards des villageois constituant la trame d'une existence rurale. En voici quelques exemples :

On conspue son voisin que l'on connaît depuis la prime enfance, comme le prouvent les railleries des « amis de Defendente qui se levaient de bon matin pour venir l'admirer [...]. Ils l'observaient en se moquant » (chapitre 1). Defendente était devenu la risée de tous à cause de l'héritage de l'oncle, car « la distribution du pain aux pauvres l'avait discrédité, bien qu'il n'y fût pour rien, dans l'estime de ses concitoyens » (chapitre 7).

Ces concitoyens ont des ruses que les apparitions du chien déjouent et les consciences sont troublées. Ainsi en est-il du courtier avare ; ou du patron des hauts-fourneaux qui ne licencie plus ses manœuvres à sa guise ; ou des bonnes femmes à la langue calomnieuse... Même les ivrognes se contraignent progressivement à un simulacre de décence. Les lettres anonymes qu'on finit par jeter au feu, surpris par le regard de Galeone, ont cependant été écrites d'un premier jet de haine. La complaisance de la trop belle et trop effrontée Flora, « que Guido le jardinier, père de cinq enfants » ne va plus retrouver, est habilement évoquée. Les vols de bicyclettes ou la tromperie de Defendente n'échappent pas au lecteur. Tout cela relève d'une fine étude de mœurs bouleversées par une atmosphère que l'auteur caricature froidement : « Dans le temps [...] lorsqu'on pouvait faire toutes ses petites cochonneries, se saouler, courir la gueuse [...] et même voler un petit peu », les concitoyens étaient libres. Maintenant, avec ce sale chien, « les commerçants pèsent les aliments dans du papier léger », « la maîtresse ne bat plus sa servante », « Carmine Esposito, le prêteur sur gages, a fait ses malles pour tenter sa chance ailleurs » et le brigadier « se demande si tous les voleurs ne sont pas morts ».

Les mailles du tissu social auparavant nouées de turpitudes sont devenues une chaîne qui entrave les mauvaises volontés.

Mais cette allégeance à un style aisé dans la critique sociale engendre le doute. Ce réalisme, dû au souci du détail, renforce l'hébétude du lecteur ne sachant plus à quel chien se vouer... En effet, comment ces villageois rusés, très expérimentés dans l'art des catalogues regroupant les individus par leurs faiblesses, pourraient-ils se tromper

en désignant un chien ? Qui, parmi eux, ne saurait reconnaître le vrai Galeone d'un chien errant ? Dans un village on sait parfaitement distinguer un animal de ses congénères... Ainsi, après la mort de l'ermite, l'arrivée du chien famélique amène un doute à Lucioni : « pas possible [...] que ce soit le chien de l'ermite ». Le cavalier Bernardis, quant à lui, affirme le reconnaître et en discutant convainc Lucioni qui obtempère : « ça doit être le chien de l'ermite ». L'explication est simple : le chien affamé a fini par quitter la tombe de son maître. Quand trois jours plus tard le chien se promène dans le village, très décontracté, Lucioni le regardant trottiner est cette fois fermement convaincu que c'est le Galeone de naguère. Bernardis précise qu'il s'agit du chien allant tous les jours « du côté du fournil ». Et c'était là que Galeone trouvait le petit pain du boulanger. Il n'y aurait donc qu'un seul chien. Mais Defendente le tue... Au café les conversations s'animent : Defendente a bien éliminé le chien de l'ermite « avec sa petite touffe de poils blancs au bout de l'oreille gauche [...] et le reste tout noir [...] et la queue en panache ». Dans ces détails s'inscrit l'accusation contre le boulanger. Soudain Lucioni désigne la rue : « Regardez-le, votre chien ! [...] encore plus vivant et d'attaque que jamais ! » (chapitre 18).

Bien sûr, après le coup de fusil, Buzzati fait osciller le jugement du lecteur par une petite phrase maligne : « Galeone – on peut se tromper, naturellement, surtout par une telle nuit, mais ce chien lui ressemble trop – gît tout raide, dans une flaque d'eau : une chevrotine lui a traversé le front » (chapitre 17). Cependant les personnages campés en paysans retors, aux regards perçants, impossibles à leurrer surtout quand il s'agit d'un animal, apportent le crédit d'un réalisme qui s'effrite en questionnement pour le lecteur. Les cinq derniers chapitres prolongent l'interrogation : qui est en vérité Galeone ?

Un chien troublant

De prime abord Galeone est un chien trapu, débonnaire. Puis, un chien famélique. Ensuite, un chien qui a repris du poil de la bête. Après, un chien mort d'une chevrotine. Par-delà cette échéance terrestre, un chien qui s'approprie le village, qui vieillit doucement au fil de quatre ou cinq ans – c'est-à-dire le temps fixé par le testament pour faire l'aumône – qui se paralyse, meurt. Enfin, sa dépouille rejoint un squelette desséché par les années, qui est demeuré sur la tombe de l'ermite. Une réflexion plus approfondie enrichit ce héros canin : comment apparaît-il ?

Le premier chien a un petit trot nonchalant, une satisfaction paisible, la queue en panache ; il est très attaché à son maître, l'ermite Silvestro. Le deuxième Galeone est affreux, décharné. Le troisième montre de la vigueur ; mais, surtout, il est « bizarre [...]. Avec une componction presque humaine il allait de maison en maison, pénétrait dans les cours, les boutiques, les cuisines, demeurait là de longues minutes à regarder les gens ». Le dernier vit et meurt dans un village qui s'est transformé par sa présence muette et surtout sous son regard.

Le thème du regard capte l'essentiel des descriptions de Galeone. Il a « de bons yeux mélancoliques ». « Il fixait son regard dans les yeux de chacun semblant deviner toute pensée ». Quand Galeone vient dans la cave de Defendente qui vide en partie son panier de pain pour les pauvres, « ses yeux semblaient phosphorescents ». Partout il se faufile, « vous regardant fixement ». Ses « deux gros yeux bien doux » scrutent les villageois. « Il lorgnait débonnairement » les paroissiens pris d'une piété subite au seuil franchi de l'église. « On sent ses regards plantés dans [les] reins comme des pointes d'acier ». Même ressuscité, après la chevrotine de Defendente, « il regarde puis continue son chemin en toute tranquillité », laissant les individus face à leur

conscience. Devenu infirme, gisant sur la place, « le chien ne dort jamais : au ras du mur, contre le décor noir de la vallée », ses yeux sont « deux points verts et phosphorescents ». « Tout en haut du mur, l'animal dominait du regard [...]. Et seul Dieu savait combien ses regards pouvaient être perçants ».

En somme, Dieu est aussi un personnage important dans le dénouement des événements...

Conclusion

En conclusion ce récit est un apologue à la moralité diffuse. L'auteur brasse les cartes habilement dans une confusion de jugements qui, en paradoxe, découlent d'un réalisme social pointilleux. Le doute s'alimente aux déductions des personnages jouant les indifférents sans que rien ne leur échappe. L'enseignement est directement transmis par leurs commentaires et qui pourrait taxer ces « excommuniés » de favoriser un merveilleux chrétien ?

Alors, chercheraient-ils à abuser Defendente pour mieux se moquer de lui ? La chute de l'histoire dément cette hypothèse.

Il resterait la solution de classer ce récit dans le genre littéraire fantastique – ou plutôt de l'étrange car des explications peuvent être avancées sur certains points – et d'accepter les zones d'ombre inhérentes à cette spécificité... Mais le narrateur glisse au chapitre 18 une réflexion qui semble orienter le lecteur : « Qu'y avait-il de caché derrière ces deux bons yeux mélancoliques [de Galeone] ? L'image du Créateur s'y était inscrite selon toute vraisemblance. Laissant quelles traces. » Ou encore au chapitre suivant : « Un tout petit morceau du Créateur, un infime souffle était entré en Galeone et, par les yeux de Galeone, voyait, jugeait, prenait note de tout ».

Si « l'image du Créateur » filtre à travers les yeux de Galeone, rappelons-nous que l'œuvre de Dino Buzzati épingle volontiers la société mais s'offre aussi en attente d'un idéal : combattre l'angoisse de la vie ; échapper au néant... Que le fil conducteur de cette quête s'illustre dans un chien, symbole de l'amitié entre l'homme et l'animal, investit peut-être le lecteur d'une humilité nécessaire... pour trouver la Vérité.

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Buzzati arpenteur de frontières

Pourquoi *Le Désert des Tartares* nous fascine-t-il encore près de soixante-dix ans après sa publication ? Après tout, c'est un roman à la trame extrêmement mince, à l'intrigue aussi exiguë qu'une peau de chagrin. L'un des points de départ possibles du livre, confessé par l'auteur lui-même dans une interview, est presque dérisoire : Dino Buzzati aurait eu l'idée d'écrire ce roman alors qu'il était journaliste au *Corriere della Serra* et qu'il attendait désespérément, comme ses confrères, l'information qui donnerait sens à ses longues nuits de veille.

Sans doute nous dira-t-on qu'il s'agit d'une belle allégorie de la condition humaine. Sans doute y reconnaîtra-t-on une ingénieuse mise en scène du non-sens de notre condition, qui, à côté du *Procès* de Kafka, de *En attendant Godot* de Beckett, ou de *La Peste* d'Albert Camus, illustre avec talent la thématique de l'absurde chère aux écrivains du milieu du XX^e^ siècle.

Mais ces constats, outre leur banalité, ne suffisent pas, loin s'en faut, à rendre compte du pouvoir de fascination qu'exerce aujourd'hui encore ce roman. Pour apporter quelques modestes pierres à l'édifice de l'élucidation de ce mystère, je me permettrai des rapprochements qui sembleront peut-être audacieux, voire gratuits, à

certains d'entre vous. Mais je n'ai pas trouvé d'autres voies pour sortir de l'énigme qui me hante depuis que j'ai lu pour la première fois le chef-d'œuvre de Buzzati.

1. Frontière métaphysique : Buzzati et Platon

La topologie du roman de Buzzati inverse de façon aussi systématique celle de la caverne que Platon avait choisie pour en faire, au début du livre VII de la *République*, l'allégorie de la condition humaine, qu'une telle inversion ne saurait être anecdotique.

L'intérieur : la caverne de Platon se situe en bas, dans les profondeurs du sous-sol ; le fort Bastiani trône en haut d'une colline. L'extérieur : à l'extérieur de la caverne platonicienne, la beauté suprême du monde intelligible ; à l'extérieur du fort Bastiani, le vide désolant du désert. Le parcours des protagonistes : le périple du prisonnier platonicien symbolise d'abord la dialectique ascendante menant jusqu'à l'Idée du Bien, au principe anhypothétique – c'est-à-dire à Dieu, – puis la dialectique descendante lui permettant de connaître les ombres et de transformer heureusement le monde ; le périple de Giovanni Drogo n'est rien d'autre que l'absurde odyssée conduisant de la ville au fort et du fort à la ville, dans un parcours absurde scandé par une attente toujours vaine.

Ces inversions rappellent irrésistiblement les inversions nietzschéennes mises en scène dans *Ainsi parlait Zarathoustra*. Le philosophe, qui s'était donné pour mission de « renverser le platonisme », met sens dessus dessous, dès le prologue de son livre majeur, l'image platonicienne. Zarathoustra, une fois son premier message délivré à l'humanité, avait quitté les hommes pour rejoindre sa caverne, lieu de solitude inspirée et de méditation. Au début du livre, il redescend de sa caverne plein d'espoir, mais ne rencontre que la médiocrité des « derniers hommes ». Il échoue d'un bout à l'autre dans ses tentatives de rencontrer un homme qui soit une promesse d'avenir.

Chez Nietzsche comme chez Buzzati, le ciel intelligible s'est vidé de son contenu. Le ciel intelligible est vide désormais. « Le désert croît », clame le prophète Nietzsche, annonçant le désert de Buzzati. Nous reviendrons sur la relation Nietzsche-Buzzati dans notre dernière partie.

2. Frontière psychologique : Buzzati et Ronald Laing

C'est en interrogeant le dehors, d'où viendront – peut-être – les Tartares, que Giovanni Drogo tente de se construire. Il a besoin de cet extérieur pour acquérir une intériorité. Cette dialectique du dedans et du dehors est au cœur du roman. Or cette dialectique, invention des philosophes du XIX^e^ siècle, a connu deux variantes bien distinctes.

La première version, hégéliano-marxiste, est résumée par la célébrissime formule « Je me pose en m'opposant », dont toute la psychologie du XX^e^ siècle a fait ses choux gras. En faisant s'affronter deux consciences primitivement indistinctes – opposition qu'on réduit trop souvent à la schématique figure de la dialectique du maître et de l'esclave que le commentateur Kojève et ses épigones ont excessivement privilégiée dans leur lecture de la *Phénoménologie de l'esprit*, – le processus dialectique leur donne une identité, une identité mouvante, certes, puisque tout est historique dans ces modernes philosophies de la conscience, mais une identité réelle, un contenu déterminé qui permet d'étape en étape l'accomplissement de l'histoire. Cette dialectique hégéliano-marxiste est tendue tout entière vers une fin grandiose : l'accomplissement de l'Esprit absolu hégélien, la société sans classes de Marx.

Le XX^e^ siècle verra naître une seconde guise – fort différente de la première – de cette dialectique de la conscience, de ce jeu incessant du dedans et du dehors. L'une

de ses plus belles expressions se trouve chez le psychiatre Ronald Laing, le fondateur, avec David Cooper, de l'antipsychiatrie. Deux extraits du livre *Nœuds* (traduction française, Paris, éditions Stock, 1971) vont nous éclairer sur la dialectique du dedans et du dehors présente dans *Le Désert des Tartares* de Buzzati.

Voici le premier de ces textes (*Nœuds*, page 83) :

> On est à l'intérieur
> puis à l'extérieur ce qu'on a été à l'intérieur
> On se sent vide
> parce qu'il n'y a rien à l'intérieur de soi
> On essaie de faire entrer à l'intérieur de soi
> cet intérieur de l'extérieur
> qu'on a été un jour à l'intérieur
> une fois qu'on essaie de faire entrer à l'intérieur
> ce qu'on est à l'extérieur :
> manger et être mangé
> pour que l'extérieur devienne l'intérieur
> et pour être à l'intérieur de l'extérieur
>
> Mais cela ne suffit pas. On essaie d'atteindre
> l'intérieur de ce qu'on est à l'extérieur de l'intérieur
> et de rendre intérieur l'extérieur. Mais on ne rend pas intérieur
> l'extérieur en rendant l'extérieur intérieur
> car :
> bien que l'on soit plein, à l'intérieur, de l'intérieur de l'extérieur
> on est à l'extérieur de son propre intérieur
> et en rendant intérieur l'extérieur
> on reste vide parce que
> tandis qu'on est à l'intérieur
> même l'intérieur de l'extérieur est extérieur
> et à l'intérieur de soi il n'y a toujours rien.
> Il n'y a jamais eu
> et il n'y aura jamais rien d'autre.

Vous infliger brutalement une telle lecture n'est pas sans risque, et la plupart d'entre vous ont très vraisemblablement éprouvé l'impression de se trouver en présence au pire d'une suite de jeux de mots, au mieux d'un jeu de l'esprit. Moi qui lis et relis ce texte depuis maintenant trente-cinq ans, je puis vous assurer qu'à chaque relecture il m'apparaît plus riche et plus profond, qu'à chaque relecture il m'ouvre de nouvelles pistes de réflexion. En l'ayant à votre tour sous les yeux, je vous souhaite la même expérience.

Pour notre propos de ce jour, paraphrasons et adaptons ces lignes au scénario de Buzzati : Giovanni Drogo se sent vide. Il va chercher à l'extérieur – le fort Bastiani – de quoi remplir cette intériorité vide. Mais il ne trouve rien à l'extérieur et son intériorité demeure vide. Il attend alors du nouvel extérieur de cette intériorité vide – le désert d'où viendront les Tartares – de quoi remplir enfin son intériorité. Mais il ne peut rendre pleine son intériorité vide en la remplissant du vide qu'il a projeté à l'extérieur... « et à l'intérieur de soi il n'y a toujours rien ».

Le second extrait de *Nœuds* que je vous propose est le suivant (page 85) :

> Avant qu'on ne franchisse la porte
> on peut ne pas avoir conscience qu'il y a une porte
> On peut penser qu'il y a une porte à franchir
> et la chercher longtemps
> sans la trouver

On peut la trouver et
elle peut ne pas s'ouvrir
Si elle s'ouvre on peut la franchir
En la franchissant
on s'aperçoit que la porte qu'on a franchie
était le moi qui l'a franchie
personne n'a franchi une porte
il n'y avait pas de porte à franchir
personne n'a jamais trouvé une porte
personne n'a jamais compris qu'il n'y a jamais eu de porte.

Ce second texte entraînera probablement les mêmes réactions que le premier, et je ne puis que répéter à son sujet ce que j'ai affirmé du premier extrait cité. Cette fois encore, paraphrasons et adaptons ces lignes au scénario de Buzzati : Giovanni Drogo ne sait pas vraiment ce qu'il va trouver au fort Bastiani. Sur place, il pense qu'il franchira une étape décisive de son existence quand se présenteront les Tartares. Il anticipe leur venue, et découvre, dans cette anticipation, que l'étape franchie n'était rien d'autre que son moi franchissant cette étape. Drogo n'a pas trouvé la porte qu'il cherchait. Drogo n'a jamais compris qu'il n'y a jamais eu de porte.

3. Frontière politique : Buzzati et Régis Debray

Même si *Le Désert des Tartares* peint un cheminement individuel, le périple d'une conscience solitaire, le contexte militaire du roman et la toile de fond qui est la sienne lui donnent incontestablement une dimension politique. Jusqu'à une époque récente, le politique était chez l'immense majorité des philosophes le domaine privilégié de l'utopie. Les philosophies de l'histoire ne pensaient pouvoir trouver un sens – une signification – à l'aventure politique du genre humain qu'en lui découvrant un sens – une direction. L'hypothèse d'une absurdité du parcours était d'emblée évacuée. Régis Debray est l'un des intellectuels qui a le plus puissamment contribué à faire abandonner à la philosophie politique ses espérances illusoires ; il en a dévoilé la triste logique. En suivant le discours de Régis Debray, on retrouve avec beaucoup de précision le schéma logique du *Désert des Tartares*.

Nécessité de bâtir en hauteur

Dans sa *Critique de la raison politique* (Paris, Gallimard, 1981), Régis Debray conduit des analyses remarquables sur la topologie propre à la raison politique : « Au départ, la Cité est là où est la citadelle, la citadelle là où est le sanctuaire, c'est-à-dire sur un sommet : acropole, ville haute. Les impératifs stratégiques de défense épousent les obligations logiques de la référence, et les deux conspirent au même résultat : le groupe [se] bâtit en hauteur. » (page 387).

Le fort Bastiani est au sommet d'une colline. Cet emplacement suit donc très précisément la logique de la raison politique. Les militaires du fort ne peuvent continuer, dissociés qu'ils pourraient être par l'absurdité de leur condition et par les minables intrigues qui occupent leur quotidien, à former une communauté que parce qu'ils ont construit leur habitat sur la hauteur qui domine le désert. Leur groupe se bâtit en hauteur.

Nécessité d'une croyance fondatrice

Toujours dans sa *Critique de la raison politique*, Régis Debray, dénonçant le mépris de nos philosophies exagérément intellectualistes pour l'irrationnel, démontre que ce

n'est pas la vérité qui rassemble en peuple les hommes isolés, mais bien la croyance, une croyance absolument indifférente à toute objection provenant de la raison : « Le fait est que là où il y a société il y a croyance ; et c'est de ce fait, qui ne correspond à aucune décision souveraine, dont il faut rendre compte. » (*op. cit.*, page 179).

Que l'hypothèse d'une invasion des Tartares échappe à toute logique n'a aucune importance : elle suffit à réunir des individus afin qu'ils forment une communauté politique. Et la solidité de cette croyance, son « infalsifiabilité » pour employer le jargon de Karl Popper, résiste à tous les arguments, car cette solidité relève d'une autre dimension que celle de la logique objective. Si nous étions dans la sphère rationnelle, l'hypothèse d'une très improbable venue des Tartares n'aurait pu résister au temps.

Nécessité d'une extériorité

Reprenant en les vulgarisant les thèses de sa *Critique de la raison politique*, Régis Debray publie en 2002 *Le Feu sacré* (Paris, Fayard). Son pessimisme apparent s'est entre-temps accentué et Debray insiste, à la lumière des tragiques événements de septembre 2001, sur l'impitoyable logique qui conduit les groupes humains à s'opposer pour acquérir une identité sans laquelle ils ne sauraient perdurer : « L'appartenance confessionnelle cimente un groupe humain comme ne le fait pas la science, et le sépare de son voisin mieux qu'un conflit d'intérêt. Chaque canton se serre les coudes, en face à face avec son rival. Solidarité entre nous, animosité envers eux, sont le pile et le face d'un travail sans fin d'immunisation collective. Impossible de faire éprouver aux miens "la douceur d'être inclus" sans infliger à d'autres la douleur d'être exclus. Ce chaud-froid, ce blanc-noir des identités à la fois vivifiantes et mortifères, nos professions de foi humaniste les récusent, mais aucune culture n'y échappe sur la durée, qu'elle ait un Dieu, plusieurs ou aucun. » (page 161).

Le héros de Buzzati est aussi, comme tout être humain, un « animal politique ». Quittant la ville, il ne peut rester social qu'en s'agrégeant à la communauté du fort, communauté qui elle-même ne peut trouver de consistance et perdurer qu'en rejetant hors d'elle les autres hommes, ces « Tartares » nécessaires à toute communauté politique. Aussi folle que semble l'extériorité du désert habitée par les hypothétiques Tartares, elle trace la limite sans laquelle aucun groupe humain ne saurait prendre consistance et traverser le temps.

Le secret des malheurs collectifs

Mais l'essentiel de ce qui est présenté de façon accessible dans *Le Feu sacré* avait été une fois pour toutes mis au jour dans la *Critique de la raison politique*. Si l'histoire politique des hommes est tragique, si elle est violente et guerrière, cela ne tient pas à un quelconque vice de la nature humaine, mais à une véritable loi, aussi incompréhensible que les lois de la Nature. Cette loi interdit à un groupe de pouvoir se définir par des paramètres internes au groupe. Incapable de se clore lui-même, le groupe, tel un système logico-mathématique, ne peut se structurer qu'en référence à un élément extérieur qui lui donnera consistance.

Ainsi, le secret des malheurs collectifs serait le suivant : « Ce secret a la forme d'une loi logique, généralisation du théorème de Gödel : Il n'y a pas de système organisé sans clôture, et aucun système ne peut se clore à l'aide des éléments intérieurs au système. La fermeture d'un champ ne peut donc procéder contradictoirement que par ouverture à un élément extérieur au champ. » (*Critique de la raison politique*, *op. cit.*, page 256).

Les Tartares attendus par Giovanni Drogo ne sont pas les fruits de ses élucubrations subjectives : ils relèvent de la raison politique qui exige qu'une communauté se définisse en opposition à un élément extérieur à la communauté ; la « douceur d'être inclus » exige, pour être éprouvée, que « la douleur d'être exclus » atteigne les autres dans leur chair. Il n'y aura jamais de *peace and love* planétaire. Buzzati, en 1940, est un post-soixante-huitard qui, longtemps avant Régis Debray, avait compris la loi éternelle du politique. Son roman est aussi, par-delà le drame existentiel d'un individu, une grande leçon de philosophie politique.

4. Frontière civilisationnelle : Buzzati et Nietzsche

Renversant le discours dominant de son temps, par exemple le discours de Jules Ferry proclamant avec un lyrisme qui fait froid dans le dos que « les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures » (allocution devant la Chambre des députés du 28 juillet 1885), Nietzsche, à peine un an plus tard – étonnante coïncidence – pointe à l'inverse en 1886 le rôle fondamental des soi-disant « barbares » dans l'histoire des civilisations : « La vérité est dure. Il nous faut regarder froidement comment n'importe quelle civilisation supérieure a commencé sur cette terre. Des hommes encore tout proches de la nature, des barbares dans tout ce que ce mot comporte d'effroyable, des hommes de proie encore en possession d'une volonté intacte et d'appétits de puissance inentamés se sont jetés sur des races plus faibles, plus policées, plus paisibles, des races soit commerçantes, soit pastorales, ou sur de vieilles civilisations usées qui dilapidaient leurs dernières énergies en d'étincelants et mortels feux d'artifice. La caste aristocratique fut toujours, d'abord, la caste des barbares : sa supériorité ne résidait pas avant tout dans sa force physique, mais dans sa force spirituelle ; ils étaient plus complètement des hommes (c'est-à-dire aussi, et à tous les niveaux, plus complètement des brutes). » (*Par-delà Bien et Mal*, § 257).

Ce sont donc les « barbares » qui ont de tout temps réveillé les civilisations raffinées et moribondes. Sans eux, sans leur puissance qui, et c'est peut-être en cela que Nietzsche nous étonne le plus, n'est pas tant physique que « spirituelle », il n'y aurait pas d'histoire des civilisations, pas de progression de l'humanité à travers le temps. En attendant les Tartares, Giovanni Drogo n'est-il pas l'homme hyper-civilisé qui comprend inconsciemment que son salut ne peut venir que de cette force encore intacte qui viendra l'arracher à sa fatigue d'homme raffiné, de cette force qui seule offrira une porte de sortie à son nihilisme de civilisé ?

Mais, vous le savez tous, les Tartares ne viendront pas, ou viendront trop tard pour le héros du roman de Buzzati. Giovanni Drogo n'est-il pas en ce cas le prototype de notre humanité actuelle, en proie au nihilisme achevé ? Nos contemporains se complaisent toujours davantage dans le virtuel. D'autres, avant eux, ont connu la même évolution. Nietzsche le remarque en 1880, dans un fragment non publié accesible dans son œuvre posthume : « Pourquoi la culture rend-elle faible ? Carthage succomba devant une Rome moins cultivée, la haute culture arabe succomba, etc. Parce que dans la culture la satisfaction en imagination du besoin de puissance est trop estimée et rendue trop facile : si bien que la puissance véritable s'affaiblit. » (*Fragment posthume* 4 [257] de l'été 1880, in « Aurore », *Œuvres complètes* de Nietzsche, Paris, Gallimard, 1970, page 443).

En multipliant les simulacres, en offrant à tous ses membres d'innombrables leurres par le biais desquels ils peuvent satisfaire leurs pulsions, une civilisation raffinée affaiblit les individus. Tant que l'histoire a fait cohabiter des civilisations raffinées et des peuples « barbares », l'inflation des simulacres a été régulièrement enrayée par ces peuples auxquels l'indigence de leurs icônes imposait d'entretenir

leur puissance réelle. Mais le travail millénaire de l'uniformisation construit un univers d'où disparaîtront les destructeurs de simulacres. Faute de frontières où gronde la menace barbare, une civilisation planétaire sans extérieur ne rencontrera plus la moindre résistance à la croissance exponentielle de ses jouissances imaginaires. Élargie aux dimensions de la planète, une Carthage universelle ne pourra, si l'on suit la démonstration nietzschéenne, que s'affaiblir indéfiniment, même si elle se pourvoie en menaces fictives. Si les Tartares sont attendus en vain, c'est que dans notre monde uniformisé, les frontières se sont volatilisées, et que, quelles que soient les explosions épisodiques de violences qui ne sont pas « barbares » – comme le croient naïvement la plupart des analystes, – mais qui sont simplement l'envers de la civilisation mondialisée, l'affaiblissement nihiliste a gagné toute la planète.

Conclusion

Depuis 1940, nous attendons les Tartares avec Giovanni Drogo. Depuis 1953, nous attendons Godot avec Estragon et Vladimir, avec Pozzo et Lucky. En l'espace de treize ans, le beau militaire a été remplacé par des clowns : puissante symbolique du nihilisme grandissant ! Mais les Tartares ne sont pas venus, Godot n'a pas pointé le bout de son nez. Soixante-sept ans d'attente des Tartares, cinquante-quatre ans d'attente de Godot. Est-il encore raisonnable d'espérer ?

Philippe GRANAROLO

Deux « romans d'atmosphère » : *Le Désert des Tartares* et *Le Rivage des Syrtes*, de Dino Buzzati et Julien Gracq

Les parallèles littéraires sont toujours hasardeux, non seulement parce qu'ils comportent fatalement une grande part de subjectivité, mais aussi, tout simplement, parce que les ouvrages en cause ne sont pas forcément dans la fraîche mémoire de l'auditoire. Cependant, il ne me paraissait pas concevable qu'une étude de l'œuvre de Buzzati pût s'envisager sans une référence, au moins rapidement esquissée, à Julien Gracq : son *Rivage des Syrtes* ne comporte-t-il pas, dans son titre même, comme un écho répercuté du *Désert des Tartares* ?

Bien évidemment, les deux œuvres sont plutôt cousines que jumelles et, heureusement, des différences importantes permettent, dans les deux cas, une lecture passionnante.

C'est d'abord dans la structure même des romans que réside leur spécificité. En effet, si tous deux mettent en lumière l'omnipotence du temps, *Le Désert des Tartares* est bâti sur une sorte de contrepoint ou les situations répétées, les symboles avant-coureurs, jalonnent le récit et lui donnent son implacabilité. Dans *Le Rivage des Syrtes*, en revanche, le récit nous entraîne dans la linéarité d'une tranche de vie au-delà de laquelle, d'ailleurs, le destin du héros se poursuivra.

La deuxième grande différence concerne l'autonomie des personnages : dans le roman de Gracq, Aldo raconte, à la première personne, son acheminement vers le coup d'éclat guerrier qui réveille le passé et ses sentiments devant la nouvelle situation par lui engendrée. C'est, au contraire, Buzzati lui-même qui nous conduit dans l'existence et les pensées de Giovanni Drogo, en intervenant souvent, comme le fait Stendhal, dans le récit.

Une autre disparité frappe également le lecteur : la place de la femme, vite abandonnée, puis oubliée sans véritable regret par Drogo, prépondérante, au contraire,

meneuse du grand jeu politique, dans la destinée d'Aldo, sous les traits de l'évanescente Vanessa, qui appartient à la grande et prestigieuse famille Aldobrandi dont la devise est *Fines transcendam* ! Jamais devise n'aura eu d'illustration aussi littérale !

Le décor rapproché aussi est différent : huis-clos étouffant, essentiellement réduit au fort, à la petite chambre de l'officier, aux embrasures des remparts d'où l'on observe la succession immuable des tours de garde chez Buzzati, horizon plus large et plus varié chez Gracq où les déplacements sont plus fréquents et plus lointains, et cela dans deux cadres profondément différents, la mer et la montagne.

Quant à la place même occupée par le héros, elle est totale dans *Le Désert*, incluant la mort de Drogo, et partielle dans *Le Rivage*, puisqu'Aldo va jouer – ou voir jouer – la pièce : « Je savais pour quoi désormais le décor était planté » est la dernière phrase de l'œuvre. De toute évidence, la perspective, le « rayon spécial » braqué par l'écrivain sur son personnage, sont différents dans les deux œuvres : échec d'un homme, intégré, digéré par un club fermé de « rêveurs rentrés » puis rejeté, chez Buzzati ; coup de folie d'un trublion apprenti sorcier, fouetté par « un besoin d'imprévu et d'inouï », chez Gracq.

La conception même du Destin, pourtant omniprésent dans les deux ouvrages, est également différente, privilégiant l'attente et le pessimisme qui découle des occasions manquées, des mauvais choix ou même des erreurs dans le roman italien ; exaltant la liberté d'action – d'ailleurs illusoire, – le défi et la « force qui va », dans le roman français.

On le voit bien, chaque ouvrage a, pour notre grand bonheur, son attrait et sa force propres. Il n'en est pas moins vrai que même une lecture rapide attire l'attention du lecteur par la similitude ou, en tout cas la parenté, des intentions et du tempérament des deux auteurs. On peut le constater dans plusieurs domaines.

Dans la présentation de l'action du temps, d'abord : lent mijotage désespérant – « La Seigneurie a trop longtemps confondu prudence et inertie », – fascination de l'imminence provoquée ou subie, contentieux historique identique, désir de maintenir « un état de belligérance étouffée » et une vigilance sourcilleuse – le contentieux, vieux de trois siècles, comporte soixante-douze griefs dans les archives d'Orsenna !

Dans la galerie des personnages, ensuite, où s'opposent vieux militaires désabusés, qui réussissent à trouver dans leur inemploi même une sorte de grandeur, et jeunes gens illusoirement persuadés de se frayer une place sur l'échiquier du Destin. Trop tard détrompés, Giovanni et Aldo découvriront que « le Livre » de la vie doit être feuilleté avec humilité et qu'il faut savoir s'arrêter à la bonne page...

Cela montre bien que le but réel des deux romans est de peindre et d'illustrer un destin individuel où le désir de responsabilité est étouffé par l'absurde, et non de raconter une histoire – ou l'Histoire – jusqu'à son aboutissement. Et, en effet, les événements et les péripéties militaires, qui auraient fait le bonheur d'un conteur ordinaire sont abandonnés à notre imagination, comme de peu d'importance. Il en est de même de la description des peuples belligérants, sans intérêt, au fond...

C'est donc bien, de toute évidence, d'une réflexion philosophique sur les notions de responsabilité, de solitude, d'absurde, qu'il s'agit avant tout. Les deux auteurs veulent montrer la toute puissance du Destin, servie par l'interprétation erronée de la marche du temps qui résulte de l'endormissement dans la routine – on pense à *Une vie* de Maupassant : « L'habitude mettait sur sa vie une couche de résignation pareille au revêtement de calcaire que certaines eaux déposent sur les objets », dit-il de Jeanne – ou de l'inexpérience impétueuse des héros – Aldo ressemblerait à Lucien Leuwen – d'ailleurs analysée prophétiquement par le vieux Danielo, « doge » de la Seigneurie qui, décidément, philosophe beaucoup à la fin de l'ouvrage. Une seule échappatoire,

peut-être une seule victoire : la mort – on peut, raisonnablement, envisager aussi la mort d'Aldo. Encore faut-il la réussir comme c'est, semble-t-il, le cas de Drogo...

Finalement, le rôle escompté par les personnages dans la pièce – *Mundus universus exercet histrioniam* pourrait être la devise de Danielo ! – est chimérique, dépassés qu'ils sont par les événements concoctés dans la marmite de l'Absurde, et se réduira, au mieux, à une place de figurant.

Cette conception désabusée de la vie ne pouvait être mieux servie, artistiquement parlant, que par l'extraordinaire atmosphère dont les deux écrivains ont nappé leur récit. C'est là, sans doute, leur plus profonde ressemblance. Des forteresses mythiques mais d'une présence intense : vétusté grise et comme moisie de l'Amirauté où arrive Aldo, avec ses créneaux humides et herbus, ses canons rouillés d'un autre âge, ses voûtes qui résonnent lugubrement, sa salle des cartes mystérieuse, dans une « atmosphère de délaissement accablante ». Je pense irrésistiblement, lorsque je relis ces pages, à un petit port qui est tout près de nous, celui des Salins d'Hyères. Il y règne, à la morte saison, une atmosphère de désuétude poignante qui émane d'un vieil aviso figé le long d'un quai désolé, du mécanisme rouillé d'un ancien pont mobile, d'une sorte de lagune d'où partent quelques canaux endormis. Par une grise journée d'automne, un sentiment de soulevante mélancolie s'empare du promeneur qui ose s'attarder là... Et puis, dans le roman italien, nous débouchons sur le fort Bastiani qui surgit, lui aussi, du paysage, avec sa couleur jaunâtre, fort du fond des âges où tout semble pétrifié, où l'intérieur des murs mêmes recèle et transpire une moisissure mortifère dont mourra Drogo – l'*aspergilus niger*, mystérieuse maladie « pariétale » de la vallée des Rois semble bien être en cause, ici... Il est coupé du monde qu'il est censé surveiller, presque aveugle avec ses rares fenêtres, mais il a déjà prise sur la volonté du jeune officier.

En s'endormant tous deux au premier soir, dans leurs vieilles forteresses, Aldo et Giovanni sont déjà envoûtés, au sens le plus littéral du terme – on voudra bien pardonner ce jeu de mots facile !

Autour d'eux, des paysages de désolation : barrière rocheuse impressionnante, désert où il ne se passe jamais rien, univers lunaire qui fait immanquablement penser au début du poème en prose de Baudelaire, « Chacun sa chimère ». Quelle coïncidence, dans ce titre, avec la leçon de nos deux romans ! Quant à Aldo, il longe et contemple des tourbières, des marais, des lagunes... Nous voilà bien confortés dans l'impression, éprouvée dès le début, qu'Orsenna est une sorte de Venise, de Raguse d'un autre âge – Maremma, toute proche, est appelée « la Venise des Syrtes ».

Mais d'autres procédés romanesques viennent, chez les deux auteurs, compléter cette étouffante impression. Les sens, en particulier, exercent la même poignante emprise : bruit du gargouillis de la citerne de Bastiani avec son « flop » lancinant, cris espacés des sentinelles – la dernière parole du vieux Danielo, dans *Le Rivage*, n'est-elle pas « Qui vive ? », – sonneries farouches des trompettes, vacillements des lueurs scrutées dans la direction du nord... Mêmes impressions, dans le contexte maritime, pour Aldo : humidité des embruns sur la peau, contact du papier vieilli des cartes ou de la rugosité mouillée d'un parapet, froissement et clapotement de l'eau le long de la coque, odeurs et lumières bleuâtres des rues d'Orsenna assoupie. Et puis la perception quasi physique de l'irrespirable, écrasante attente d'un franchissement de ces frontières de bout du monde que sont les sommets montagneux – « Ils arrivent » s'écrie, hors de lui, Prosdocimo, le tailleur du fort Bastiani cassé par trente ans de routine souterraine et qui émerge au jour fatidique au milieu de la fièvre générale, – ou les eaux territoriales du Farghestan dominées et comme veillées par le Tângri, un volcan éteint, lui aussi, mais d'où monte maintenant une étrange fumée.

À tout cela s'ajoutent les rumeurs de conflit – persistantes mais non avouées, – les non-dits coupables, les interdits mystérieux jetés sur la consultation des cartes, sur la

lecture des livres consacrés aux contrées du sud, ou sur l'emploi des jumelles, la fascination du merveilleux ; enfin, ce cheval blanc qui, depuis les montagnes, vient un jour piaffer sous les murailles de Bastiani, ou les apparitions féeriques de Vanessa, Velléda moderne, dans la lande, auxquelles il faut ajouter les prophéties de superstition populaire : « La mort dans la flamme qui viendra sur l'eau »... On pourrait allonger la liste mais c'est essentiellement leur atmosphère envoûtante qui fait à la fois le lien et l'attrait irrésistible de ces deux ouvrages.

La nuit tombe sur nos deux héros. Leurs pères respectifs ont su l'art, comme le dit Jean-Louis Curtis à propos de Buzzati, de « communiquer au lecteur la réalité vécue de ce qui est, par définition, incommunicable », c'est-à-dire de ce qui est seulement envisagé, supposé, obscurément senti au fond de l'âme. Nous avons aussi éprouvé, au contact de ces deux destins, combien, selon une formule que Gracq emprunte à Heidegger, « L'homme est un être des lointains » dans tous les sens de la formule : la dernière vision de Drogo est le ciel étoilé ; Aldo a toujours su qu'il irait « là-bas » et se projette dans un avenir sans contours prévisibles... Mais, finalement, de ces romans de l'échec ou de l'inquiétude, se dégage l'idée réconfortante que l'Homme reste tout de même le maître de ses rêves...

Roland BILLAULT

Dino Buzzati : l'hypothèse de l'erreur

À l'avant-dernière page du livre *Le Désert des Tartares*, dans le bilan crépusculaire qui précède la mort du héros, on peut lire cette interrogation : « Et si tout était une erreur ? » Question angoissante que Giovanni Drogo écarte rapidement de son esprit mais qui nous alerte sur une incertitude qui plane sur ce roman et qu'on pourrait étendre à la plupart des œuvres de Buzzati : est-on en présence d'une histoire vraie et justifiée, ou bien les événements racontés ne sont-ils que le résultat d'un délire imaginatif ou, pire, d'une erreur soit de conception soit de réalisation ? Ce thème de l'erreur, qui semble se situer au centre de la symbolique buzzatienne, peut s'inscrire dans une perspective plus large où convergent les motifs de l'absurde, de l'angoisse existentielle, du rapport au temps, du fantastique. Pour creuser cette piste, dans les limites de cette rapide communication, je suggère de procéder en deux étapes : une première qui s'attachera à repérer les formes que peut prendre l'erreur, une deuxième qui tentera d'interpréter cette présence de l'erreur et de lui donner un sens.

1. Les formes de l'erreur

Il y a plusieurs manières de définir le mot « erreur ». Le dictionnaire Robert propose six définitions, souvent proches les unes des autres, et qui toutes s'articulent autour du couple vrai/faux. En partant de ce couple essentiel et pour s'en tenir au plus simple, on pourra considérer divers niveaux dans l'erreur. Dans un premier cas, l'erreur peut servir à désigner la difficulté, née de circonstances involontaires, qu'il y a à discerner le vrai du faux. Le sous-thème ainsi isolé est celui du malentendu et de tous les types de dysfonctionnements qui en découlent. Le deuxième sens du mot peut recouvrir des comportements qui intentionnellement tendent vers le faux ; nous ne sommes plus alors dans le registre du malentendu, mais dans le celui de la tromperie, du mensonge, de la tricherie volontaire. En glissant encore un peu, nous arrivons à un troisième sens possible : l'erreur considérée comme « l'erreur de sens », c'est-à-dire un choix qui, volontairement ou non, s'éloigne du raisonnable et se rapproche de l'illusion. Ce triptyque schématique peut nous fournir un commode

canevas de description à condition de lui adjoindre une dimension supplémentaire, suivant que l'erreur est tantôt occasionnée par les autres – c'est le cas de la tromperie, – tantôt à rechercher en soi – ainsi pour l'illusion, – tantôt ramenée à la relation qui nous unit aux autres – ce qui s'applique au malentendu. Ces trois figures de l'erreur étant, cela va de soi, souvent liées entre elles et interdépendantes. J'emprunterai de nombreux exemples au livre le plus célèbre de Buzzati, *Le Désert des Tartares*, mais j'utiliserai aussi occasionnellement d'autres textes.

Le malentendu

Commençons par la question du malentendu en remarquant d'abord que, au moment même où Buzzati écrit l'essentiel de son œuvre, en France Albert Camus publie une pièce qui porte précisément ce titre. *Le Malentendu* de Camus date de 1944, alors que *Le Désert des Tartares* a été publié en Italie en 1940 et traduit en France en 1949. La convergence d'inspiration entre les deux écrivains se vérifiera de manière assez nette quand Camus adaptera pour le théâtre, en 1955, la plus célèbre des pièces de Buzzati, *Un cas intéressant (Un Caso clinico)*. Notons au passage que cette pièce est tirée d'une nouvelle, *Les Sept Étages*, qui se fonde en totalité sur l'idée de malentendu, puisque le personnage central va descendre les étages de la clinique où il est venu presque par erreur, pour se retrouver avec les malades en phase terminale. Un autre cas de malentendu flagrant nous est fourni par la nouvelle au titre éloquent, *Le Défunt par erreur*, où le peintre Lucio Predonzani a la surprise de lire son propre avis de décès dans le journal.

Le malentendu, ce peut être aussi l'erreur verbale, le lapsus, la difficulté de l'échange, le quiproquo, forme d'incompréhension que nous retrouvons souvent chez Buzzati comme l'illustre, pour s'en tenir à un seul exemple, la question du mot de passe dans *Le Désert*. Le système en vigueur à la forteresse est d'une complexité telle qu'il interdit aux soldats transitant dans les parages d'entrer à Bastiani sans l'utilisation de trois mots connus du seul officier. Ce qui aura comme effet de provoquer la mort du soldat Lazzari dont l'oraison funèbre est assez lapidaire : « Je vois là, dit le Général, une affaire assez regrettable de sentinelle tuée par erreur. » (page 171).

Le malentendu peut aussi être le résultat d'un flou informatif. Dans les indications fournies, une grande imprécision aboutit à la défaillance, comme quand il s'agit de donner l'emplacement du fort Bastiani que peu de gens sont capables de situer clairement, au point qu'on se demande si le fort existe réellement. Chez Buzzati en général, de nombreuses phrases commencent par « On dit que », « Il y en a qui prétendent », « Il paraît que ». D'autres sont écrites au conditionnel, temps de la conjecture ; beaucoup expriment le doute. Un exemple que j'emprunte encore au *Désert des Tartares* : « Et c'était un jour quelconque, peut-être pleuvait-il, peut-être seulement le ciel était-il couvert... » (page 167). Comme si le romancier n'était pas lui-même très sûr de la réalité des choses décrites. Les nouvelles de Buzzati, parce que très brèves, sont toujours très économes d'explications, se cantonnant dans une approximation qui favorise le climat d'incertitude et de trouble. Ainsi la nouvelle « Tic-tac » (*Le Rêve de l'escalier*) où le narrateur s'étonne d'une infraction à la règle qui voudrait que la veille de sa mort on entende le bruit d'un mécanisme d'horloge... Lui a bien perçu le tic-tac, mais rien ne se passe. Il faudrait aussi parler de la chute des nouvelles, de leur achèvement, qui nous laisse le plus souvent dans un état de perplexité et d'insatisfaction.

La tromperie

Mais nous pouvons aller plus loin. Dans ce monde de faux-semblant et d'à-peu-près, des forces obscures peuvent œuvrer en faveur de l'erreur, contribuer volontaire-

ment à faire trébucher la raison. Nous entrons dans le domaine de la tromperie et de tous ses équivalents destinés à circonvenir la vérité : le mensonge, la dérobade, le trucage, la tricherie. Les héros des romans, y compris pour le moins « fantastique » des livres de Buzzati, son dernier roman, *Un amour*, semblent toujours séduits par la dissimulation. Chacun biaise, élude les questions, fournit des explications compliquées ou étranges. À Bastiani, règne une forme de loi du silence, un goût du mystère, un charme indéfinissable qui occultent la vérité. Chacun complote, entretient ses petits secrets, colporte des ragots dont Drogo a parfois le sentiment d'être la dupe. À plusieurs reprises, le lieutenant est le jouet de ses camarades ou de ses supérieurs. Il ignore les modifications apportées au règlement, la réduction des effectifs, la nécessité de rédiger une demande de mutation. On sait que *Le Désert des Tartares* est la transposition, dans un milieu différent, de ce qu'a vécu l'auteur à la rédaction du journal *Il Corriere della sera*, où les journalistes se jalousaient, attendaient impatiemment l'heure du *scoop*, et tâchaient de se valoriser aux dépends de leurs confrères.

La vie militaire devient l'archétype de la tromperie généralisée que l'on rencontre aussi dans la vie professionnelle, voire dans la vie conjugale. C'est ce que semble attester cette réflexion du héros : « Alors tout cela n'était que bourrage de crâne ? Ce n'était que du boniment pour me faire tenir tranquille. » (page 178). La tromperie est bien une des facettes de l'erreur, la plus pernicieuse peut-être, parce que fondée sur la volonté calculée de nuire.

L'illusion

Mais il en est une autre, encore plus dangereuse, car elle met en cause la raison de l'intéressée, c'est l'illusion. Dans un entretien avec Buzzati, Yves Panafieu avançait cette explication : « Giovanni Drogo est trompé par sa propre conception de la vie et, par conséquent, par la vie elle-même... » À quoi le romancier répondait : « Oui, on peut utiliser ce verbe. Mais c'est plus que de la tromperie. Je te le répète : il me semble que l'on devrait parler de déceptions. Voilà : illusions et déceptions. Un homme se fait des illusions et, en général, la vie le déçoit [1]. »

Chez Buzzati, les personnages sont abusés par les autres et surtout par eux-mêmes. Ortiz, premier officier du fort que nous rencontrons, semble revenu des illusions guerrières mais il reste au fort où il est depuis dix-huit ans et ne semble pas disposé à en partir, reconnaissant à un moment le mensonge fait à soi-même : « Tous, plus ou moins nous nous obstinons à espérer. Mais c'est absurde, il suffit d'y penser un peu... » (page 147). Un autre persiste, après quinze années passées au fort, à présenter son séjour comme provisoire ; le colonel Filimore lui aussi entretient le mirage : « Trop longtemps il s'était fait des illusions. Pourquoi s'était-il laissé tromper ? Puisqu'il avait senti dès le début que cela devait finir ainsi. » (page 123). Et Drogo sera le plus complice de cette tromperie, puisqu'il semble, après à peine quelques mois, avoir compris la vaste mystification qui règne dans ce fort, mais qu'il persévère dans le faux espoir d'héroïsme, ce que dénonce le narrateur : « Bien que, parfois, il se plût à se mentir à lui-même, à se persuader que c'était un oubli... » Très vite le désir se transforme en illusion. Un envoûtement insidieux s'empare de lui, un peu comme le jeune bourgeois Hans Castorp, héros de *La Montagne magique* de Thomas Mann, qui a été pris par l'enchantement du sanatorium de Davos.

Ainsi sous des formes différentes, que nous avons limitées à trois, le motif de l'erreur revient régulièrement, une erreur présentée le plus souvent de façon simple-

[1] *Mes déserts*, entretiens avec Yves Panafieu, Paris, Robert Laffont, 1973, page 347.

ment hypothétique. Les phénomènes inexpliqués ou irrationnels reçoivent ainsi non une explication, ce qui serait une manière d'évacuer le problème, mais une simple possibilité d'explication. L'incertitude de l'événement, procédé classique de la littérature dite fantastique, se double ici d'une incertitude de la cause. Non seulement la logique n'est pas respectée, puisque l'erreur se substitue à elle, mais le trouble est augmenté du fait que cette erreur elle-même n'est pas certaine. Il faut pourtant tâcher de lui donner un sens et d'expliquer en même temps les significations du doute qui entoure les faits.

2. Les significations de l'erreur

Tenter de répondre à une telle question conduit à se placer sur le terrain métaphysique. Les possibilités d'erreurs que nous avons pu relever ici et là ne seraient que les illustrations métonymiques d'une ignorance essentielle qui est celle de l'homme et de son comportement face à la vie. Dans *Mes déserts*, Panafieu, brutalement, demande à Buzzati : « Pour toi, l'homme, qu'est-ce que c'est ? » Et voici la réponse : « Une malformation de la Nature » ; et quand on lui demande d'éclaircir la boutade, il ajoute : « C'est une créature erronée. Tout simplement. C'est une créature extraordinaire, très extraordinaire... Et un être erroné car malheureux par définition [2]. » On pourrait dire que l'être humain, grâce à son intelligence monstrueuse, mais aussi en raison de sa propension à l'inquiétude, ne peut se résigner à accepter les lois de la nature avec sérénité. Il lui faut comprendre, expliquer les mystères du monde, quitte à se heurter à l'inexplicable ou aux interprétations trompeuses. En somme l'erreur de l'homme tient à trois causes que je voudrais essayer de développer rapidement : son inaptitude à la vie collective, son impuissance à percevoir le sens de la vie, sa vanité dans sa tentative pour vaincre le temps.

La solitude de l'homme

L'individu buzzatien ne peut attendre ni aide ni affection, ni compréhension des autres. La première nuit que passe au fort Giovanni Drogo suffit à le persuader de son destin solitaire : « Personne au cours de cette longue nuit ne viendrait lui rendre visite ; personne, dans tout le fort, ne pensait à lui, et non seulement dans le fort, mais probablement aussi dans le monde entier, il n'y avait être humain qui pensât à Drogo. » (page 34). Les relations que le jeune lieutenant essaie de se faire seront toujours insatisfaisantes car ternies par les intérêts avec Simeoni, par la hiérarchie avec Ortiz, par le destin avec Lagorio ou Angustina. Le retour au passé est tout aussi décevant comme quand Drogo ne parvient pas à identifier un vieil air de musique joué par Maria son ancienne fiancée, ou à reconnaître la voix de sa mère.

L'univers du soldat se prête bien à devenir la métaphore de la solitude : c'est le lieu de la règle, aveugle, inflexible ; celui de l'obéissance qui dispense de la réflexion ; celui de la routine, de la répétition qui engendrent un conformisme douillet grâce auquel on se dérobe aux responsabilités, on s'habitue à l'inconsistance de la vie, à la vacuité des activités quotidiennes. La communication entre les êtres est parasitée ou inexistante, faute de désintéressement ou de sincérité. La règle du jeu est soit la tricherie, soit l'indifférence comme dans la nouvelle *Le Chien qui a vu Dieu*, dans laquelle le boulanger Sapori, et avec lui tout le village, fait alterner l'indifférence ostensible et la charité secrète. Toute vie sociale suppose le mensonge et la tromperie,

[2] *Mes déserts, op. cit.*, page 21.

ce qui renvoie chaque être à sa solitude. Les exemples sont nombreux dans l'œuvre où nous voyons des personnages abandonnés par leur entourage : le brigand Planetta, dans la nouvelle « L'Attaque du grand convoi », qui est trahi par sa bande ; le bourgeois Gaspari, mal à l'aise avec les adultes dans « Le Bourgeois ensorcelé » ; le chef d'orchestre Saracino déserté par son public dans « Panique à la Scala » ; le chef des « Chasseurs de vieux », Regora, qui, à son tour, va être pris à partie par des jeunes ; et bien d'autres.

Le destin de l'homme est d'accomplir son devoir à l'écart des sollicitations passagères, des engouements illusoires, des camaraderies superficielles. Sa vérité est celle d'être seul face à son destin et face à sa mort future, comme le sera Dorigo dans *Un amour*, qui a cru pouvoir se soustraire au temps au moyen d'un amour impossible pour la jeune Laïde. Pour échapper à cette révélation, il se réfugie dans les illusions et les trucages, il s'épuise aussi à essayer de déchiffrer le mystérieux message de la Nature.

L'incompréhension du monde

C'est la seconde des significations dont sont porteurs le thème de l'erreur et les différents motifs qui s'y rapportent. La vie, en effet, est parsemée de situations erronées qui dépassent l'entendement humain et il est vain de chercher à les comprendre ou à les expliquer. La situation de l'homme est telle qu'il est voué à recevoir les événements de l'existence sans espérer recevoir la moindre explication. Position qui reviendrait à définir le fantastique buzzatien comme une sorte de plongée dans l'étrange que l'on est contraint d'accepter tel quel. Comment justifier cette histoire de goutte d'eau qui gravit mystérieusement les marches d'un escalier dans *La Goutte* ? Comment expliquer ces coups bizarrement frappés à la porte dans *Et pourtant on frappe à la porte* ? Quel est le sens de cette route qui n'aboutit nulle part *(L'Inauguration de la route)* ? Pourquoi ce costume confectionné par le tailleur contient-t-il chaque jour dans sa poche un billet de dix mille lires *(Le Costume enchanté)* ? Peut-on interpréter l'influence des astres, dans une nouvelle qui porte ce titre, comme comprendre toutes ces histoires de double, de sortilèges dans de multiples nouvelles ?

Tenter une explication, c'est accepter de se payer de mots, c'est pourquoi les récits de Buzzati s'arrêtent toujours sur un silence, sur une interrogation et finalement sur un malaise. Nous en sommes réduits à l'hypothèse ou à la remise en cause des événements car ils sont le résultat d'une conjonction de hasards qu'on ne peut maîtriser. Il ne faudrait d'ailleurs pas grand-chose pour que les circonstances transforment le cours d'une existence. En même temps, rien n'est sûr, rien n'est stable, car rien n'est contrôlé par la volonté de l'homme, ainsi que l'illustre la nouvelle *Sic transit*. C'est l'histoire du ministre Claudio Ricci, personnage important et respecté comme l'indique son titre ; or, un jour, sans qu'il sache pourquoi, les portes de son bureau lui sont fermées, aucun de ses anciens collaborateurs ne le reconnaît, il est déchu, déclassé, dégradé jusqu'à se voir réduit aux simples fonctions d'un homme de peine. Un bilan sur lui-même lui permet non de justifier ce qui lui arrive, mais d'en saisir la cause secrète : « Il comprend maintenant : ce n'est pas la révolution, pas un limogeage, pas une équivoque : rien que son destin qui vient de s'accomplir. Comme la montée est dure, c'est la montée qui tient le meilleur de la vie. Mais on tombe aussitôt le sommet atteint. » Cette dégringolade sociale ressemble à celle, plus matérielle, décrite dans la nouvelle *L'Écroulement de la Baliverna* : une petite pièce de fer apparemment anodine est arrachée à l'édifice et celui-ci est emporté dans un écroulement catastrophique. Ou encore, dans une nouvelle qui a pour titre *Boomerang*, où la simple errance d'un petit chien va suffire à provoquer une guerre atomique.

Cette incapacité de l'homme à comprendre son sort est surtout sensible face à l'échéance de sa vie, à la mort dont il ne contrôle ni le moment ni la manière. Ce thème est véritablement obsessionnel chez Buzzati et il ressortit à notre sujet car il semble vouloir signifier que l'épilogue de la destinée humaine se ramène à un simple coup de dé qui dépasse notre libre arbitre. Une nouvelle, particulièrement angoissante sous son apparence légère, témoigne de ce sentiment d'impuissance face à l'absurdité arbitraire de la mort : c'est celle, déjà citée, qui a pour titre *Le Défunt par erreur*. Un matin, un homme dans la fleur de l'âge, artiste peintre reconnu et plein de considération, découvre dans la presse, son propre avis de décès. Évidemment, c'est une erreur fâcheuse que le directeur de journal reconnaît humblement, mais qu'il est difficile de rectifier. À partir de là, les amis du faux défunt vont se détourner de lui, sa cote va chuter, son existence sera vidée de ce qui la remplissait, et surtout le monde va continuer normalement à vivre sans sa présence. Il ne lui restera plus, avec un peu de retard sur l'information du journal, qu'à se laisser mourir. À chacun d'interpréter la parabole qui peut vouloir dire que nous n'avons pas de prise sur le moment de l'échéance, que notre présence sur terre n'est qu'un éphémère accident de parcours, qui pourrait être rectifié à tout moment sans dommage pour le cours des choses. Même message, exprimé sous des formes différentes, dans la nouvelle *Sept étages* qui deviendra au théâtre *Un cas intéressant*. Giovanni Corte entre en clinique pour un simple examen et sa déchéance jusqu'à l'étage inférieur, celui des moribonds, n'est que le résultat d'une série de malheureux hasards. Arrivé au rang des sans-espoirs, il n'y a plus rien à expliquer sauf à plaider la défaillance : « Une pareille erreur ! Je ne puis comprendre comment cela a pu se produire [...] Et la faute de cette horrible erreur il se retrouve enfin à la dernière étape. » Corte, comme chacun d'entre nous, pense que la vie est un droit et la fin de la vie un accident insupportable. Il a des progrès à faire en matière de métaphysique.

L'absurde, démontrait Camus, naît de l'affrontement entre la volonté de connaître qui anime l'homme et la dominante irrationnelle qui régit le monde. Le vide du Ciel a toujours été dénoncé par les écrivains existentialistes au titre desquels pourrait être rangé Buzzati. L'expérience du temps, qui constituera mon dernier point, relève encore de cette conscience de l'absurde, si l'on en croit Camus qui, dans *Le Mythe de Sisyphe*, nous rappelle que l'homme « appartient au temps, et, à cette horreur qui le saisit, il reconnaît son pire ennemi. »

Le temps destructeur

On devrait, pour évoquer ce thème, revenir prioritairement au roman *Le Désert des Tartares* qui peut se résumer, par certains côtés, à un combat entre l'homme et le temps. Et dans ce conflit, l'homme est toujours la victime, se trouvant abusé par le temps qui se plaît à le tromper. L'impression que nous avons, en lisant le livre, est que le temps piétine, qu'il est arrêté même, alors qu'il n'en est rien, qu'il avance inexorablement comme le mentionne cette phrase, parmi plusieurs autres qui rappellent la même vérité : « Et pourtant le temps courait, sans se soucier des hommes, il allait et venait par le monde, flétrissant les belles choses ; et personne ne parvenait à lui échapper. » L'erreur majeure, c'est bien celle qui consiste à se croire capable d'échapper au temps, d'espérer le dominer, le dépasser, le contrôler. Le drame de l'homme se situe, comme l'ont écrit, bien avant Buzzati, d'innombrables philosophes ou penseurs, d'être soumis à cette angoissante loi de l'écoulement des jours. Voici ce que déclarait notre auteur à ce sujet : « Je dirais que ce qui m'obsède le plus, et il en était de même autrefois, c'est le temps qui passe, et qui dévore... L'homme n'est jamais égal au temps : c'est en ce sens que les déceptions arrivent toujours. Le temps

se précipite sur lui avec une vitesse que l'homme ne peut atteindre, quelque actif, entreprenant, fort et inexorable qu'il puisse être. Le temps le broie toujours et le détruit [3]. »

Les personnages sont parfois inconscients de cette réalité, comme Drogo qui continue à vivre comme s'il avait l'éternité devant lui ; parfois ils sont assez hypocrites pour faire semblant de l'ignorer, pour crier au complot ou alléguer l'hypothèse d'une erreur. La victime, de l'accident ou de la mort prématurée, c'est toujours l'autre ; à titre individuel j'agis comme si j'étais immunisé contre les années. Et quand un personnage comprend l'impasse, il sombre dans le désespoir, comme Angustina dans *Le Désert des Tartares*, qui choisit délibérément de se laisser mourir. Pour lui, mieux vaut une mort choisie que subie. La seule manière qu'a trouvée l'homme de se dérober au déroulement du temps, c'est de le précéder, d'anticiper sur ses décisions. Ainsi peut-on croire rester maître de sa vie, dans une attitude qui rappelle celle des stoïciens de l'Antiquité. Drogo, qui paresseusement s'est soumis à la durée sans chercher à en reconnaître les effets, mourra bêtement, loin du fort, loin de l'ennemi, dans une obscure auberge où il finira par comprendre que le but de la vie n'était pas l'après, mais le pendant.

Là est peut-être l'ultime leçon que nous enseignent tous ces rendez-vous manqués, ces trébuchements que nous avons appelés « erreurs ». C'est que l'homme se trompe d'objet. Comme le fou ou l'enfant, au lieu de regarder la Lune, il regarde le doigt qui montre la Lune. Il est vain de penser que la vie vous réserve des lendemains prometteurs qui dépasseront le présent ; il est vain de courir en permanence après des mirages de gloire ou de réussite et de crier à la tromperie quand les promesses ne se réalisent pas. Il faut plutôt accepter l'idée que le destin de l'homme consiste à accomplir sa tâche quotidienne le mieux possible, que c'est en cela, et non en des rêves fallacieux, que réside sa grandeur, idée que veut montrer la nouvelle bien connue qui a pour titre français le *K*. Le pêcheur Stefano a fui toute sa vie le poisson monstrueux qu'il prenait pour son ennemi, alors que celui-ci devait lui délivrer la clé de l'existence. De même, face au temps et à son déroulement, chacun préfère se tromper, s'illusionner dans une fuite en avant comme cet express symbolique qui entraîne les hommes (dans la nouvelle *L'Express*), comme ce soldat qui refuse face à sa mère d'accepter la menace de la mort (dans *Le Manteau*).

L'hypothèse de l'erreur est donc une façon commode de nous détourner des questions métaphysiques touchant à la nature de l'homme, à son destin, à sa mort. La suprême subtilité de Buzzati, pour évoquer ces thèmes graves et qui lui sont chers, est de raconter des histoires qui accréditent l'incertitude et la tromperie et nous inclinent, nous lecteurs, en un curieux effet de mise en abîme, à voir dans tout cela une possible erreur. Les récits de Buzzati, parcourus des marques du détraquement, dérangent. Une façon de nous débarrasser des questions encombrantes voire angoissantes que posent ces aventures étranges, frappées d'incertitude, est de les ranger dans la catégorie codifiée et tenue à distance du fantastique. Ce qui nous maintient dans notre sujet puisque le terme « fantastique » vient du grec *phantasia* qui désigne l'illusion, l'apparence, l'imaginaire, sens que l'on retrouve dans les mots « fantasme » ou « fantasmagorie ». Au titre des caractères propres au genre fantastique, on mentionnerait l'ambiguïté entre réel et irréel, l'hésitation du lecteur toujours placé dans l'incertitude, l'esthétique déceptive de nos attentes non satisfaites, le flou descriptif, c'est-à-dire en somme toute une série de variations autour du thème de l'erreur, ou plutôt d'une possible erreur, puisque l'œuvre fantastique ne donne pas de

[3] *Mes déserts, op. cit.*, page 133.

réponse aux intrusions de l'irrationnel. Chez Buzzati, comme chez quelques auteurs contemporains tels Henry James, Kafka ou Borges, le fantastique naît de l'hésitation que le récit déclenche chez le lecteur qui ne sait plus s'il doit se fier à sa raison ou non. Au total, l'expression qui m'a servi de titre et de fil conducteur pour entrer dans l'univers de Buzzati, pourrait s'étendre à tout un pan de la littérature, et du cinéma qui en fournit le prolongement : formuler l'hypothèse de l'erreur, c'est entrer dans les replis de l'art fantastique.

Yves STALLONI

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2007

Lautréamont, Laforgue, Supervielle : trois poètes de La Plata

Préambule

En ces lieux si proches de la mer, je vous demande d'être rassurés : notre intention de départ n'était évidemment pas de délocaliser une partie somme toute très importante de notre poésie de la seconde moitié du XIX^e^ siècle vers les rivages des mers du Sud. Elle se voulait simplement d'essayer de partager les mots de trois poètes français du rio de La Plata, trois poètes unis par l'imaginaire d'un fleuve au rythme infini, parfois dérangeant et fou, un fleuve insondable aux eaux de mélancolie avides d'autres rivages, trois poètes unis comme l'est le rio de La Plata sur la fontaine des fleuves du Bernin, piazza Navona à Rome, trois poètes unis aussi par la magie de la pierre sur le mémorial d'une grande place de Montevideo. Ces trois poètes sont, vous le savez, par l'ordre de la naissance, Isidore Ducasse, Jules Laforgue et Jules Supervielle :

— trois noms qu'unissent une naissance et une petite enfance à Montevideo, la coquette qui fait face à Buenos-Aires la reine du Sud, deux capitales qui se tendent aujourd'hui une main amie, à travers les eaux du grand estuaire ;

— trois noms de poètes parlant deux langues, l'espagnole, la langue intime d'une enfance perdue, et la française, la langue retrouvée, la langue de la création littéraire ;

— trois noms dont le seul son ramène au Sud-Ouest de la France et à ce vieux sol de Bigorre d'où sont originaires les familles des trois poètes ;

— trois noms d'exilés, ayant très jeunes perdu une mère et à la recherche d'une issue poétique désespérée en ce XIX^e^ siècle ballotté entre les excès du romantisme et la sécheresse des romans dits « naturalistes » : oui, pour ces trois transplantés d'Amérique latine, l'art fut avant tout une blessure, blessure d'où jaillira la lumière de leur poésie.

Daniel GISSEROT

L'Uruguay au temps des poètes

Bien que la période qui nous intéresse n'aille que de 1846, année de naissance d'Isidore Ducasse, Lautréamont, à 1960, celle du décès de Jules Supervielle, le plus uruguayen de nos trois poètes, il m'a paru bon de rappeler brièvement l'histoire de leur pays d'origine.

Le traité de Tordesillas, imposé en 1494 aux souverains ibériques par le pape Alexandre VI Borgia dont il ne faut pas oublier les origines aragonaises, partage le

Monde entre l'Espagne et le Portugal selon un méridien fixé à trois cent soixante-dix lieues des îles Fortunées, notre actuel cap Vert. En échange, les bénéficiaires s'engagent à « subvenir aux besoins de l'Église ». L'Uruguay, non encore découvert, se trouve donc dans la zone réservée à l'Espagne et constitue, avec l'Argentine et le Paraguay, le vice-royaume de La Plata rattaché au Pérou. Le pays est exploré en 1516 par Juan Diaz de Solis mais, comme il ne recèle aucun minerai intéressant, il échappe à la rapacité des *conquistadores* toujours en quête de l'Eldorado. Les Portugais, maîtres du Brésil, considèrent non sans raison que l'Uruguay, suite économique et géographique du rio Grande du Sud, leur revient et ce d'autant plus qu'ils voient d'un mauvais œil le rio de La Plata échapper à leur contrôle.

Le pays occupe la rive orientale du rio Uruguay. Il s'étend sur cent soixante-dix-huit mille kilomètres carrés, soit le tiers de la France mais cinquante fois moins que le voisin brésilien ; les Indiens Charruas, premiers habitants, d'origine guarani, ont été progressivement éliminés malgré les efforts des Jésuites ; dans un premier temps, les Espagnols les ont remplacés, puis sont venus les Français et les Italiens : l'Uruguay est donc un pays blanc et n'a pas connu l'immigration africaine.

Pendant le XVIII^e^ siècle, au hasard des traités signés par les puissances européennes – Utrecht en 1713, Madrid en 1750 et Paris en 1763 – et des choix politiques plus ou moins heureux de l'Espagne et du Portugal, cette terre contestée change dix fois de main ; le traité de Madrid a corrigé les aberrations de celui de Tordesillas, le Brésil a vu sa surface doubler.

C'est au cours de ce siècle troublé que l'Espagnol Bruno de Zabala construit une forteresse embryon de Montevideo dont le nom vient du portugais *o monte que vide eu*, « la montagne que j'ai vu, moi » ; parmi ses trente-quatre compagnons il y a déjà des Français, les Nantais Eugène Eustache, dit Pistolete, ce qui en dit long sur ses activités, et Jean-Baptiste Caillos, homme sans foi ni loi, trafiquant de peaux et tanneur. Ils tiennent une *pulperia*, sorte de taverne du *Far-West* où l'on trouve aussi bien épicerie, outillage qu'alcool et filles. Ils en vivent si bien que Pistolete léguera à sa veuve une des quatre maisons en dur de la ville.

Les choses changent au début du XIX^e^ siècle. La Révolution française a donné des idées d'émancipation aux peuples sud-américains : l'invasion de la péninsule ibérique par les troupes de Napoléon, la fuite au Brésil de la famille royale portugaise, la chute de l'Empire ont eu de profondes répercussions. De nombreux révolutionnaires français, des demi-soldes de la Grande Armée, on cherché une terre d'accueil. L'Argentine, dont Louis XVIII a refusé de reconnaître l'indépendance, ne veut pas recevoir ces agitateurs en puissance. L'Uruguay sera leur terre d'asile. La province cisplatine également dénommée « la rive orientale » a été attribuée, en 1821, au titre de dommage de guerre, au Portugal et, l'année suivante, au Brésil nouvellement indépendant. Cela ne fait l'affaire ni de l'Argentine désireuse de rétablir le vice-royaume de La Plata, ni de l'Angleterre, son alliée, ni des indépendantistes locaux regroupés autour du général Artigas chef des *gauchos* de l'intérieur et de Lavalleja après l'échec de la tentative bolivarienne de fédération sud-américaine. Le 20 février 1827 les insurgés remportent sur l'armée brésilienne la bataille d'Ituzoingo : la cavalerie rebelle, constituée essentiellement de *gauchos* inexpérimentés, est commandée par le colonel alsacien Fréderic Braudsen, rescapé de la campagne de Russie et qui y est tué. C'est dire l'importance de la France dans cette guerre de libération. Après médiation de l'Angleterre, la conférence de Rio de Janeiro du 27 août 1828 reconnaît l'indépendance de l'Uruguay et décide en compensation la libre navigation dans le rio de La Plata.

Mais l'indépendance n'est pas la paix. Tout le début du siècle est troublé par une instabilité politique entretenue par les deux grands pays voisins et les affrontements sanglants entre faction rivales, celles des *brancos* conservateurs du général Oribe,

riches propriétaires terriens catholiques et celle des *colorados* du général Rivera puis de Venancio Flores, libéraux et libres penseurs. De 1839 à 1851 une longue lutte oppose l'Argentine à l'Uruguay qui en sort vainqueur grâce à l'aide du Brésil, de la France et de l'Angleterre qui bloquent le port de Buenos-Aires. Les étrangers installés à Montevideo, notamment les Français de plus en plus nombreux, ont participé aux combats, au sein d'une légion étrangère aux ordres d'un Français, le colonel Thebaut, qui compte deux mille cinq cents Français et cinq cents Italiens, alors que l'armée nationale n'en comprend que cinq mille. Parmi les participants, on trouve Giuseppe Garibaldi qui, condamné à mort dans son pays, s'est réfugié en Amérique du Sud. Là, il s'est épris de la belle brésilienne Ana Maria Ribeiro da Siva, « Anita », qui abandonne fortune, mari et enfants lorsque, expulsé du Brésil, il se met au service des Uruguayens avant de rentrer en Italie en 1848, accompagné d'Anita qui y meurt en 1851.

En Uruguay *brancos* et *colorados* se disputent jusqu'à la prise du pouvoir par les libéraux qui le conserveront jusqu'en 1965. C'est dans ce pays libéral que naissent et vivent nos trois poètes.

En 1865, l'Uruguay uni au Brésil et à l'Argentine au sein de la Triple-Alliance, livre une guerre victorieuse contre le Paraguay, dont le dictateur Solano Lopes mène une politique hégémonique afin de devenir maître de la navigation sur les rio Parana, Paraguay et Uruguay et de récupérer les terres autrefois occupées par les Indiens Charruas. Cette guerre totale et sanglante voit l'anéantissement de quatre-vingts pour cent de la population mâle du Paraguay.

Paralysée pendant un demi-siècle, la vie économique reprend. L'élevage et l'industrie textile constituent l'essentiel de cette terre agricole et contribuent au développement du port exportateur de Montevideo qui, à la différence de celui de Buenos-Aires, est d'accès facile.

L'émigration française, ralentie en 1850 au profit de l'espagnole, a repris, en majorité basquo-pyrénéenne, un homme politique dit même : « Il faut dépeupler les Pyrénées ». Ces émigrés sont cultivateurs, éleveurs, industriels mais aussi fonctionnaires et financiers. Le père de Lautréamont est commis-chancelier au consulat, celui de Laforgue est instituteur, les Supervielle seront banquiers jusqu'en 1940 ; tous contribuent à l'essor du pays. Parmi eux citons aussi les Bordaberry dont un descendant sera président de la République de 1965 à 1973 ; le fameux Marcel Boussac vivra longtemps des textiles et du cachemire uruguayen. Le XX^e^ siècle nous intéresse dans la mesure où Jules Supervielle, le plus fidèle à sa terre natale, y séjourne souvent, notamment de 1939 à 1946, avant d'être nommé attaché culturel permanent de l'ambassade d'Uruguay à Paris.

Sous la présidence du journaliste Battle Y Ordones, élu deux fois, l'Uruguay devient la Suisse de l'Amérique du Sud ; c'est, malgré une vague de nationalisations, un paradis bancaire, l'économie y est florissante, le régime démocratique et laïque garantit les libertés de réunion et d'expression, l'instruction publique est gratuite et obligatoire, l'Église est séparée de l'État.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'Uruguay est neutre mais son cœur bat pour les Alliés. C'est bien malgré lui que le pays est mêlé au premier combat naval du conflit dont Supervielle sera sans doute en partie témoin : le cuirassé de poche allemand *Graf Spee*, fort de ses onze mille tonnes a, au cours de raids contre les navires marchands alliés, coulé cinquante mille tonnes. Français et Anglais en ont fait une cible privilégiée pour les quatre porte-avions et les dix-huit croiseurs lancés à ses trousses. Le 12 décembre 1939, il est rejoint par l'*Exeter* du commodore Hartwood, l'*Achilles* et l'*Ajax*. L'*Exeter* est mis hors de combat, les autres bâtiments sont plus ou moins durement touchés. Craignant d'être torpillé, le cuirassé rompt le combat et se réfugie à Montevideo. Il a eu quatre-vingts tués, les Anglais cent. Le gouvernement

uruguayen est soumis aux pressions de tous les belligérants ; il refuse le droit d'asile. Le 17, le *Graf Spee* appareille avec un équipage réduit et se saborde à six nautiques au sud du port. L'*Achilles* et l'*Ajax* rejoints par le *Cumberland* en sont témoins. Le commandant Langsdorff, interné avec huit cents de ses hommes, se suicide dans sa chambre, enveloppé non dans le drapeau du Reich mais dans celui de l'Empire.

L'attachement à la France de l'Uruguay se manifeste à deux reprises : lors de l'entrée des Allemands à Paris les pavillons sont mis en berne ; le jour de la libération de notre Capitale est férié.

Aujourd'hui, après une fin de siècle perturbée par une dictature et des guérillas, l'Uruguay est un petit pays qui récupère et espère beaucoup du Mercosur, copie sud-américaine du marché européen. Le président Vasques, le premier à n'être ni *branco* ni *colorado*, appartient à un parti de centre-gauche.

La capitale, Montevideo, compte un millions trois cent mille habitants, soit quarante pour cent de la population du pays. C'est une ville attachante dont les monuments vieillots témoignent d'un passé plus glorieux. L'activité du port s'est bien réduite, comme celle de tous les ports du Monde. Le tourisme se développe autour de la très belle plage de sable blanc de Punta del Este, paradis des riches étrangers. Les exportations de viande ont repris avec les campagnes des armées des États-Unis.

J'ai un petit faible pour ce pays dont la marine compte trois de nos anciens avisos-escorteurs, dont le *Commandant Boudais* que j'ai commandé et le *Victor Schœlcher* dont j'ai été second. Ils s'appellent aujourd'hui *l'Uruguay* et *el General Artigas*.

Lucien PROVENÇAL

Les métamorphoses de l'âme chez Isidore Ducasse

Je ne suis pas Ducassologue. Pourtant, je vais tenter cet après-midi de faire vivre devant vous les émanations de l'âme d'un écrivain dont la vie s'est achevée comme son œuvre dans un « étonnement » impénétrable. Oui, qui est ce Français d'Uruguay, qui dit s'appeler comte de Lautréamont ? Quel a pu être l'enjeu de ce grand jeune homme brun préparant sans conviction à Paris l'École polytechnique, de cet étudiant qui, en 1868, publie sans signature à l'âge de vingt-deux ans le premier des *Chants de Maldoror*, Maldoror... un nom sinistre et merveilleux et à la musicalité pure ? Oui, quel était le jeu de ce musicien du verbe qui écrira, en moins d'un an et dans la nuit de sa chambre, ce qu'il appelle son « sacré bouquin » : un texte qu'il déclamait au clavier de son piano, une œuvre plus qu'étrange, prudemment imprimée en Belgique et dont la vente sera aussitôt suspendue par un éditeur effrayé par la violence de phrases proprement stupéfiantes ? Le jeune transplanté qui, dans une capitale assiégée par les Prussiens, meurt un an plus tard en quarante-huit heures à son domicile du 7 faubourg Montmartre et, je cite son acte de décès, « sans autres renseignements », était-il un pince-sans-rire ou un fou ? Ou, plus fort que la paranoïa et la dérision, voulait-il trouver, comme son ours marin de l'océan Boréal, « le problème de la vie » ? Oui, qui est cet Autre de la littérature et quelle certitude cherchait-il ? La seule certitude est que ses *Chants et Poésies* ne sortiront de l'oubli que grâce à la voix d'André Breton : elle exaltera « l'expression d'une révélation totale qui semble excéder les possibilités humaines » ; une révélation ou, plus exactement, l'amont escarpé d'une poésie qui hurle sa modernité et dont l'explication, toujours bruyamment discutée aujourd'hui dans les colloques internationaux les plus grands, dépasse l'expression d'un désespoir romantique tout juste moribond et même l'étincelle de la révolution surréaliste qui s'annonce, pour ouvrir ce que l'auteur appelle lui-même le « champ illimité des horizons incertains et nouveaux ». Car, avec Lautréamont, nous

sommes reçus au sein d'une orbe qui semble d'un autre monde, une orbe dont l'ellipse est éclairée par une lumière noire, une orbe où l'on ne saisit plus l'envers de l'endroit, une orbe où s'entrelacent, dans un frisson d'infini et dans une sorte de Divine Comédie, d'admirables jeunes hommes aux cheveux d'or, à la fois anges et vampires et, dans ce monde totalement clos où s'entrevoit un bestiaire immonde, dans ce monde d'où l'on ne sort plus et qui, dans sa tension furieuse, n'appartient qu'à l'auteur, comment l'adolescent de vingt ans a-t-il pu, dans une épopée explosive et dans une langue presque classique tant elle rappelle les écrivains du Grand Siècle, « initier le nécessaire renouvellement de la littérature » ?

Oui, chers amis, essayons d'aborder l'énigme de Maldoror au travers d'une œuvre élevée par les surréalistes au rang d'intouchable, une œuvre sauvage écrite avec la plume d'un pygargue, mais soyons sans illusions car nous ne pourrons qu'avancer dans la vie et le texte d'un écrivain par trop différent de nous et dont, à l'exception d'une photographie d'ailleurs incertaine, les seuls portraits que nous possédons de lui sont imaginaires : l'un est de Félix Vallotton et l'autre de Salvador Dali ; tous deux évoquent, par le trait merveilleusement pur, un archange au visage d'enfant mais un archange dont les yeux noirs et le regard acéré étaient largement capables de faire monter les fleurs d'ombre d'une poésie nouvelle.

Alors, il nous reste, à travers une écriture de la démesure et du désastre, à travers la folie d'un seul livre, un seul livre qui est sa seule figure, à suivre une vie qui ne lâchera pas le masque : Isidore-Lucien Ducasse est né à Montevideo le 4 avril 1846 ; « Imprononçable jour de ma naissance », s'écriera Isidore dans son livre ! Sur la ville planait en effet ce jour-là l'odeur sucrée de la mort car la guerre faisait rage sur les eaux du grand estuaire. L'odeur sucrée de la mort ne quitta plus l'enfant : devant lui, sa mère se suicidait deux ans après sa naissance. François, le père, un émigrant français venu de Tarbes, était commis-chancelier au consulat général de France. Ce père, que le fils qualifiera de « bizarre », était une sorte de dandy beau parleur qui lisait Mérimée et se plaisait dans le romantisme quelque peu démodé qui survécut au siège du général argentin Juan Manuel de Rosas. Isidore s'absentait souvent, car il aimait le trépignement des chevaux sauvages et des troupeaux de bœufs. Le père en prit ombrage et inscrivit de force l'enfant de treize ans comme interne au lycée impérial de Tarbes. Tarbes, l'oublié berceau de la famille Ducasse ! Un immense océan sépare désormais le fils et le père, un océan de haine ou plutôt un « vieil océan aux eaux amères » avec lequel Ducasse saura négocier une sorte de pacte annonciateur des tempêtes de la mer maldororienne. Sur l'irrémédiable et interminable internat, les condisciples de Ducasse disaient que l'adolescent ne se détendait qu'en suivant dans le ciel pyrénéen le vol à perte de vue des grues frileuses et des tourbillonnants et lourds étourneaux... étonnants et mêmes oiseaux qui fuyaient déjà dans le ciel de Dante ! Merveilleux oiseaux aptes à échapper à l'homme et à Dieu, aptes aussi à annoncer l'écriture en spirale du futur prosateur des *Chants* mais également merveilleux professeur de philosophie, un ancien normalien au nom de Gustave Hinstin qui sera licencié de sa chaire universitaire pour sa trop grande sensibilité au charme adolescent et auquel Ducasse, cherchant peut-être une âme qui lui ressemblât, dédiera ses futures *Poésies*. En 1868, on retrouve la trace du lycéen à Paris, dans un meublé du cinquième étage d'un hôtel de la rue Notre-Dame-des-Victoires où, la nuit, « un éclat de bois séparant ses paupières gonflées », d'un jet et dans les quelques mois du printemps 1869, il achève les *Chants de Maldoror*.

Oui, laissons-nous aller au texte de Ducasse et écoutons-le entendre, étendu sur son lit de satin, venir la voix mortelle de Maldoror : « Lorsqu'un jeune homme, dans un cinquième étage, penché sur sa table de travail, à l'heure silencieuse de minuit, perçoit un bruissement qu'il ne sait à quoi attribuer, rien, aucun indice surpris ne lui

révèle la cause de ce qu'il entend si faiblement, quoique cependant il l'entende... Ainsi j'entends une voix mélodieuse qui prononce à mon oreille : "Maldoror !" Jamais... oh ! Non, jamais !... une voix mortelle ne fit entendre ces accents séraphiques, en prononçant, avec tant de douloureuse élégance, les syllabes de mon nom ! » Vertigineuse apparition d'un Maldoror qui naissait ou plutôt d'un Ducasse qui renaissait. Et cette rencontre, qu'il allait qualifier de « belle comme la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie », ou plutôt cette première métamorphose gardait encore l'apparence d'un homme pâle et fiévreux mais il s'y greffait intérieurement une sorte de héros monstrueux qui, tel la bête de l'Apocalypse, portant à sa bouche le tronc pourri d'un enfant mort, allait déverser à la surface de la Terre « les délices de la cruauté ». L'alchimie réussissait : désormais Ducasse avait le visage de Maldoror, un Maldoror lui aussi tenté par des métamorphoses tant il aspire à se transformer en aigle, en poulpe, en grillon d'égout ou en cygne noir ; mais ces incessantes transformations, qui sont peut-être aussi les nôtres, ne traduisent que sa « soif d'infini » : « Lorsque tu seras dans ton lit, que tu entendras les aboiements des chiens dans la campagne, cache-toi dans ta couverture, ne tourne pas en dérision ce qu'ils font : ils ont une soif insatiable de l'infini, comme toi, comme moi, comme le reste des humains à la figure pâle et longue. » Oui, Maldoror, tu ne vas pas cesser, par les moyens même les plus insensés, de hurler ce besoin d'infini. Et cela apparaît dès l'énoncé de ton problème avec le Créateur : car, Ducasse, depuis que tu es devenu Maldoror, tu n'aimes pas la gloire de Dieu. Pire, tu hais et même tu blasphèmes en termes orduriers Celui que tu appelles « le Céleste Bandit » ou encore « le Grand Objet Extérieur ». À ce Dieu « hideux espion de ta causalité », à ce Dieu ogre que ton regard voit assis sur « un trône formé d'excréments humains et d'or », à ce Dieu qui refuse de donner à l'homme les parcelles restantes d'intelligence qui lui permettraient de dépasser sa condition d'homme, à ce Dieu-Créateur et donc probablement aussi à ce Dieu lamartinien, écrivain d'une littérature que tu hais, tu ne cesses, toi, l'autre dieu qui veut réécrire Dieu, de lui faire « pousser des cris terribles » ; mais, dis-moi, le blasphème n'engage-t-il pas l'âme ? D'ailleurs, ne t'écries-tu pas : « Que deviendrai-je au jour du jugement dernier, moi qui n'aura pas de grâce à espérer ? » Oui, quelle sanction, quel tourment, quelle griffe, quelle ventouse, quel suçoir t'attendent, d'autant que si tu n'aimes pas l'Impassible d'en haut, tu n'aimes guère plus les hommes, les hommes à l'aspect brutal et aux yeux terribles enfoncés dans l'orbite obscure, les hommes, ces marcassins de l'humanité dont la cruauté surpasse celle du requin, le requin qui, précises-tu en anatomiste plus satisfait que déçu, est, contrairement à l'homme, dépourvu de protubérance annulaire ! Mais, Maldoror, tu n'es pourtant pas tout à fait un succédané de Satan : tu remercies de sa bienveillance le fossoyeur qui te propose un refuge pour la nuit, tu restes pris de pitié pour un enfant aux pieds nus qui court hors d'haleine derrière un omnibus que le chauffeur ne veut pas arrêter et, t'adressant au Christ, tu lui dis savoir que son pardon fut immense comme l'Univers. Tu le vois, Maldoror, il n'y a jamais de vie sans une once affamée de divin et le monstre n'est guère plus en toi qu'il n'est en l'homme : car la véritable poésie de tes chants, Maldoror, elle n'est pas, comme le pensait Breton, de fortifier le mal dans sa raison d'être ni même, par le biais d'une sanglante douleur peuplée de bêtes et de fantômes, de toucher enfin à la palpitation de la vie : ta poésie, elle est bien, derrière une thématique éculée, de raconter la tragédie du monde à travers sa risible démesure et elle est bien de libérer les forces dangereuses encore entravées dans l'homme. Oui, « la déraison reste à vivre et à comprendre » ; oui, il faut « étreindre la folie du monde pour percer le mystère » ; oui, il faut chanter le mal et appréhender les gouffres gonflés de sang pour accéder à l'obscurité révélatrice ; oui, il faut dire les amours reptiles et habiter les automatismes de la bête humaine pour, par l'expérience des limites et le contre-

choc du texte, élargir le regard et arracher à la nuit sans fond un sens qui conduira à notre « complète délivrance » ; oui, ta poésie, Maldoror, elle est peut-être d'avoir ouvert nos yeux à cette « vérité » que, avec ou sans Dieu, le problème est en nous, en nous parce que la noirceur du « ciel intérieur de l'homme » est, nous le savons aujourd'hui, cachée dans cette jachère un peu étrange qu'est l'inconscient. C'est vrai, nous méconnaissons ce repli où s'initie le mal ; mais toi, Maldoror, même si tu ne parviens pas, par la « sainteté du crime », à libérer et à guérir l'Homme, même si tu ne parviens pas à résoudre l'obscur problème, vieux comme les assises du monde, d'une âme qui se meurt à force de ne pas la vouloir immortelle, tu as compris, dans ton infernale grandeur, que le mal est trop grand et trop éternel pour qu'il soit volontaire ! Maldoror, j'arrête là mon propos car, dans ce pessimisme face au monde et surtout dans ta quête pour transcender la difficulté qu'est cette loi naturelle du mal, certains, oubliant la grande ombre de Baudelaire mais aussi ton humour et le riche jeu métatextuel de ton écriture qui souhaite que ce soit « au lecteur de faire la moitié du chemin », oui, certains pourraient reconnaître en ta voix impudente et mortelle des intonations presque augustiniennes ! Mais j'y reviendrai tout à l'heure dans ma conclusion.

Tu vivais donc, Maldoror, tu vivais l'expérience de ton chemin, c'est-à-dire, comme le dit si bien le silencieux Maurice Blanchot, tu vivais « l'espérance d'une tête » quand, éprouvé par les « malheurs » qui s'opposèrent à la publication des *Chants*, tu décides brusquement de lâcher la « force entraînante de l'œuvre » et de tourner le dos à une poésie de révolte que tu juges inefficace. Et, avec la même frénétique outrance, ton géniteur se met à saisir le bien et l'espérance car, dit-t-il, « l'homme ne doit pas créer le malheur dans ses livres ». Ducasse naissait à nouveau : il renaissait du passé et des multiples hantises enfouies dans l'humanité, il renaissait des forces exterminatrices qui lacéraient son cœur, il renaissait de ce qu'il baptisait le « puéril revers des choses ». Et il fait paraître, cette fois sous son véritable nom, un ouvrage qu'il intitule *Poésies*. La volte-face est impressionnante. Nous voilà face à une très surprenante leçon de littérature, leçon où, pour la première fois, l'exilé de La Plata se lâche à des confidences à la fois profondes et bouffonnes : la poésie, dit-il, a reculé à force de pleurnicher et, après qu'il ait injurié Jean-Jacques Rousseau le Socialiste-Grincheux, Lamartine la Cigogne-Larmoyante, Chateaubriand le Mohican-Mélancolique, George Sand l'Hermaphrodite-Circoncis, Victor Hugo le Funèbre-Échalas-Vert, Edgar Poe le Mameluck-des-Rêves-d'Alcool, Baudelaire l'immortel cancer et bien d'autres encore, Ducasse affirme que cela ne se verra plus car « l'espoir, l'espérance, le calme, le bonheur et le devoir » se tiennent désormais devant nous : devant nous une poésie « corrigée dans le sens de l'espoir », devant nous une poésie du « bonheur à tout prix », devant nous une poésie à naître dans un livre éternellement « futur », un livre où Ducasse cesserait d'être Maldoror. Oui, fini Dieu au bordel, fini les requins en rut, fini les liens de « Maître à fauve » entre Ducasse et un lecteur « animalisé » prêt à se jeter sur la proie livrée par le poète, fini les anciennes et subtiles métamorphoses, fini l'halluciné et méthodique arpenteur des boulevards de Paris qui rêvait de projeter sur la Capitale la sève mortelle des mancenilliers et l'ombre triomphale d'un bataillon de poux ! Écoutons, en cette troisième naissance et dans le déploiement de son ultime métamorphose, Ducasse le moraliste, Ducasse l'épuré de la onzième heure, Ducasse le comte saturé de livres mais encore arc-bouté sur la seule gloire authentiquement noble, celle d'écrivain-poète, dire : « Je n'accepte pas le mal. L'homme est parfait. L'âme ne tombe pas. Le progrès existe. Le bien est irréductible car si l'on chante le bien, le mal est éliminé par cet acte congru ». Oui, Ducasse lâchait Maldoror, il lâchait les « dégoûtantes théories », il lâchait le rêve, il lâchait le moi poétique et il avançait sa formule fameuse : « La poésie doit être faite par tous, non par un ». En prônant

une conquête faite en commun et en clamant que la poésie était « la géométrie par excellence », Ducasse accédait dorénavant à la lucidité logique du monde réel. Les deux fascicules de *Poésies* parurent en avril et juin 1870. Malgré un plagiat éhonté, ces supposées originalités se voulaient être les premiers « prosaïques morceaux » d'une publication permanente. La poésie n'y changeait pas de sujet mais le désir de Ducasse était de lui faire changer de langage. Une conversion était en route, une conversion ou plutôt une « résurrection », car il s'agissait bien de naître ! On refusait le doute cartésien, les infinis de Pascal et le tremblement romantique, on condamnait le naufrage de Paul et Virginie, on quittait une « poésie moite des langueurs » et l'on donnait des idées aux mots ! Ducasse devançait donc un Rimbaud qui bientôt allait s'écrier dans la *Lettre du voyant* : « Après Racine, le jeu moisit ». Oui, « la poésie doit être faite par tous, non par un ». Mais ce « syncrétisme apaisant » arrivait trop tard pour « insérer le poète dans une communauté » : une communauté qui, par le copier-coller, aurait englobé toutes les littératures mais aussi les âmes et jusqu'aux consciences des écrivains et des poètes ; une communauté où la naissance d'un poète « complet » aurait, en même temps, annoncé la naissance de tous les autres poètes ! Entreprise prométhéenne où Ducasse a la sagesse de nous avertir que le risque de la chute dans une ridicule banalité n'est jamais loin ! Mais Ducasse, le dernier Ducasse, ne pouvait plus assumer sa « tentation de Venise », sa tentation d'accéder à l'universelle écriture. À peine ébauché, il lui devenait impossible de poursuivre le nouveau visage de la littérature, un visage qui peut-être aurait laissé apercevoir la poésie cristalline d'un Mallarmé ou d'un Valéry. Le calme qui monte avait en effet réussi à envahir la chambre où, il n'y a pas si longtemps, l'adolescent qui ne dormait pas avait écrit, au cœur nocturne de Paris, cette troublante première phrase : « Plût au ciel que le lecteur trouve son chemin abrupt et sauvage, à travers les marécages désolés de ces pages sombres et pleines de poison » ; un chemin qui était de « landes inexplorées », un chemin « précurseur » où marchait une poésie qui embrasait la langue, une poésie paradoxalement primitive écrite avec la force de l'instinct, une poésie de genèse animale et de formes biologiques, une poésie du cauchemar, une poésie codée de ténèbres et de meurtre, une poésie du plagiat mais qui ne cessa, au travers du « raisonné développement de phrases passées à la filière », de chercher, avec l'aide d'un lecteur invité à « relever les paupières », oui, de chercher la clarté de la lumière, la lumière qu'était ce calme enfin venu, un calme où, en poésie, la « synthèse ultime des savoirs » aurait effacé les taches de sang de la littérature. Chers amis, vous connaissez la suite, ayant déjà annoncé, en cette année terrible pour la France et Paris, la fin précoce et foudroyante de celui qui, reposant à l'ossuaire de Pantin, s'était composé en vain cette ricanante épitaphe : « Ci-gît un adolescent qui mourut poitrinaire : vous savez pourquoi. Ne priez pas pour lui. »

Mais non, aujourd'hui encore, chers amis, nous ne savons pas pourquoi. La vague écumeuse qui entraîna Ducasse avant que la nuit ne s'écoule, ne livra pas le secret des métamorphoses de l'âme du « maître fantôme enveloppé dans un long manteau noir » et le continent Maldoror reste infiniment sauvage, infiniment inexploré, j'allais dire infiniment autonome. Mais qui sait ? Ce que cherchaient, dans la négativité de l'image maldororienne puis dans ses paradoxales *Poésies*, les gémissements graves et poétiques du jeune montévidéen né et mort dans deux villes ouvertes aux mugissements des canons, c'était peut-être tout simplement et malgré lui ce que ne connaît souvent pas tout adolescent potache arrêté aux limites de l'enfance et qu'André Gide appelait dans une jolie formule « la part de Dieu ».

Daniel GISSEROT

Laforgue et la poésie oblique

1. Prélude autobiographique

Le long poème qui ouvre les *Complaintes*, seul recueil publié du vivant de Laforgue, a pour titre « Préludes autobiographiques » et j'y vois une invitation à accomplir un détour, même rapide, par la vie de ce deuxième poète, chronologiquement au moins, du rio de La Plata.

Jules Laforgue naît donc à Montevideo le 16 août 1860, d'un père professeur de français, latin, grec qui se convertira en directeur de banque. Cette naissance fortuite dans un pays exotique lui a conféré un goût prononcé pour le cosmopolitisme et les contrées lointaines – corrigé par un farouche atavisme européen, français et même celte, comme il le dit plaisamment au début de ce poème liminaire : « Bon breton né sous les tropiques ». Même s'il n'a pas grand-chose de breton, sa mère étant d'origine normande et son père tarbais. C'est d'ailleurs à Tarbes que le ramènent ses parents quand il a six ans, après soixante-quinze jours de mer épouvantables à bord d'un voilier, pour le confier à un cousin qui le met en pension. Privé de parents et surtout de mère, puisque M^me^ Laforgue meurt en 1877, le petit Jules se place sous la protection de sa sœur Marie qui deviendra sa confidente. La vie en province lui procure un ennui incommensurable et il passe ses tristes dimanches à rêver de Paris. De là provient cette mélancolie profonde, ce *spleen*, sentiment de tristesse mêlé de frustration dont la plupart des poèmes se ressentiront à l'image de ce distique :

> Je m'ennuie natal ! Je m'ennuie
> Sans cause bien appréciable.
>
> *Le Sanglot de la Terre*, « Soir de carnaval »

On devine que le jeune homme connaîtra une « puberté difficile » pour reprendre l'expression d'une complainte. Ses tentatives sentimentales se soldent par de piteux échecs et la cicatrice occasionnée par Marguerite, un amour de quinze ans, sera longue à se refermer et provoquera des vers vengeurs :

> Ô femme, mammifère à chignon, ô fétiche...

Ou encore :

> La femme
> J'en sors
> La mort
> Dans l'âme.

Et ce monostiche :

> Elle avait un cœur d'or mais était un peu dinde.

Il finira toutefois par épouser, à la fin de l'année 1886, six mois avant sa mort, une jeune et frêle Anglaise au visage doux et aux hanches étroites qui répond au nom de Leah Lee et qu'il entoure d'un amour chaste. Entre-temps, il s'est installé à Paris, rue Berthollet, et est devenu secrétaire de Charles Éphrussi, esthète, dandy, critique d'art qui l'introduit au milieu artiste. Il se rend quotidiennement au Louvre, suit les expositions, rédige des notes pour une revue artistique, fréquente les bibliothèques, lit tous les romanciers et surtout les poètes, s'intéresse aux philosophes dont Schopenhauer et Hartmann qui nourrissent son pessimisme.

Le grand événement de sa vie survient peu après quand, en novembre 1881, il est recruté, sur les recommandations d'Éphrussi et de Bourget, comme lecteur en Allemagne auprès de l'impératrice-reine Augusta, femme de Guillaume Ier. C'est là qu'il composera *Les Complaintes*, qui paraîtront à compte d'auteur chez Vanier en 1885, ainsi que certaines proses qui constituent le recueil posthume *Les Moralités légendaires*. C'est là aussi qu'il se lie avec son professeur d'anglais, Leah Lee, qui deviendra son épouse. À l'automne 1886, il prend un mauvais rhume qui lui procure « des quintes de toux inextinguibles ». Il rentre à Paris où on diagnostique une phtisie qui l'emporte le 20 août 1887. Sa femme le suit de près dans la mort.

2. La voie oblique

La poésie de Laforgue déroute. Elle se refuse, se dérobe, s'échappe. On a du mal à la comprendre, même à la sentir. On y cherche en vain des lignes mélodiques continues, des épanchements lyriques personnels, des référents thématiques classiques. Le jugement le plus répandu pour recouvrir et justifier cette poésie dérangeante, est celui qui consiste à parler d'humour ou d'ironie. On a également évoqué d'autres étiquettes en rapport avec les écoles du moment : dilettantisme, dandysme, fumisme, fantaisisme, etc. Attitudes qui nous placent toujours dans une esthétique de la distance, du détour, de la mise à l'écart. Le poète ne s'engage pas sur les pistes dangereuses de l'effusion, de l'éloquence, du pathos. Il reste dans les marges de la littérature. Sa plume n'aborde pas réellement le sujet poétique, elle le contourne et le désavoue. En même temps qu'il invente une formulation lyrique ou grave, jamais dupe, il signale, par une subversion d'écriture, le mode d'emploi de la mystification.

Cette esthétique de l'effet refusé, de la déviation, de la retenue aussi, je propose de lui donner le nom d' « oblique », en prenant le terme dans le sens premier que lui donne Littré : « Qui n'est pas droit ou perpendiculaire ». Cette définition paraît convenir pour qualifier un art indirect, détourné. À l'extrême, l'obliquité peut déboucher sur la dérision, née, par exemple, de la parodie, de la bouffonnerie. Laforgue ne se prive pas de ces effets grinçants et se plaît à cultiver l'art de la feinte, de l'évitement. Il va de soi que l'ensemble de l'œuvre est affecté de cette manière, avec des nuances suivant les époques, mais je limiterai l'analyse aux seules *Complaintes*, ensemble cohérent de cinquante-huit pièces dont l'écriture offre de nets exemples de la mise en œuvre de l'oblique.

Je relèverai trois façons de créer ce décalage oblique, dans le lexique, dans la rhétorique et dans la prosodie.

Le lexique

Le détournement lexical d'abord. On a souvent signalé la volonté innovante des écrivains de la fin du siècle dans ce domaine. Sans chercher à répertorier exhaustivement l'ensemble des jongleries verbales de notre poète, arrêtons-nous à quelques procédés qui relèvent de l'obliquité. Par exemple, le recours aux diminutifs ou aux dépréciatifs qui dépouillent le propos de toute solennité et le situent dans un registre dévalué. L'effet est obtenu par le choix soit d'adjectifs du type « petit », « mesquin », « piteux », « certain », « pauvre », soit d'adverbes exprimant la petite quantité comme « un peu » : « Nulle songe à m'aimer un peu » (« Complainte de l'automne monotone ») ; soit, véritable tic d'écriture, par la désinence -ote (parfois écrite -otte) affectée aux verbes. Ainsi « vivote » (ou « vivotte ») qui se rencontre en divers endroits, ou toutes les variations sur le mot « falot, falotte » qui appelle à la rime des verbes comme « tremblote », « toussote »...

Peindre en mineur des situations graves est une façon de contourner la réalité, de la réduire. L'inverse peut se produire quand, pour discréditer un début d'aveu, de plainte ou d'admiration, le poète en rajoute, feint l'excès par l'utilisation des intensifs ou des superlatifs à valeur ironique. Ainsi ce vers où le procédé est accentué par la répétition : « Ah ! vous m'avez trop, trop vanné » (« Complainte des grands pins »). Autant que « trop », l'emploi de « très » est remarquable dans le fameux vers : « C'était un très-au vent d'octobre paysage » (« Complainte d'un autre dimanche »).

C'est dans cette tendance qu'il faudrait introduire la prédilection de Laforgue pour le mot « hypertrophique », en tant qu'adjectif ou substantif. Le terme apparaît dès les premiers vers du *Sanglot de la Terre* avec la « Chanson du petit hypertrophique » ainsi que dans un poème intitulé « Hypertrophie », puis dans les vers liminaires des *Complaintes* où veut percer l'aveu :

> Seul, pur, songeur,
> Me croyant hypertrophique !
>
> « Préludes autobiographiques »

On rapprocherait facilement l'intensif de l'exclamatif ou du laudatif, autres manières de renoncer à l'expression neutre de la qualité au profit d'une formulation affective. Les particules exclamatives « ah ! », « oh ! », « ô » sont d'une fréquence hors du commun chez Laforgue où, parmi des effets divers, elles contribuent à alerter le lecteur, à le secouer pour le rendre complice d'une émotion ou d'une admiration déstabilisantes.

Plus voyantes sont les manipulations lexicales du type mots-valises que Laforgue, un des premiers, introduit dans sa poésie. Il s'agit, comme le dit le poète, d' « accouplements de mots », procédé qui consiste à unir, par télescopage, deux termes de sens éloigné mais qui présentent des ressemblances graphiques ou phonétiques. L'hybride ainsi créé est à la fois inédit, ambigu, amusant et apte à brouiller le sens, ainsi : « violuptés », « délévrant » (« Complainte des nostalgies préhistoriques »), « s'exisoler », « spleenuosité » (« Grande complainte de la ville de Paris »), « omniversel » (« Complainte du sage de Paris »), « éternullité » (« Préludes »), « sexciproques », « sangsuelles » (« Complainte des voix... »), « crucifuge » (« Complainte à N.-D. des soirs »), etc.

D'autres jeux lexicaux agissent dans le même sens d'une communication perturbée, comme diagonale. Ainsi l'utilisation de mots techniques ou matériels, avec trois registres dominants : le vocabulaire médical, le philosophique, le religieux, qui ont pour fonction de rompre l'unité poétique, de briser la pente élégiaque par l'irruption d'un registre détonnant. Ou le calembour : « Mon sacré-cœur se fend » (« Complainte d'un certain dimanche ») ; ou l'équivoque amusante : « Son mouchoir me flottait sur le Rhin » (Ib) ; le rapprochement incongru :

> Mes ibis sacrés, mes chats
> Et rachats.
>
> « Complainte du pauvre Chevalier-Errant »

ou les néologismes, latinismes, archaïsmes.

Le jeu sur le mot offre donc au poète une forme d'irrespect, de refus de l'académisme, d'espièglerie adolescente qui opère un léger décalage, une communication oblique. On observerait des résultats comparables dans ce qu'on nommera, de façon un peu large, « la rhétorique », incluant dans cette rubrique les marques du raisonnement, de la syntaxe et du style.

La rhétorique

Dans son écriture, Laforgue aime à introduire une faille, un élément perturbateur qui empêche le sens de s'imposer naturellement. Cette manière de bousculer la syntaxe est illustrée par un procédé de mise à distance immédiatement repérable : le commentaire métatextuel. On est en effet frappé, quand on lit cette poésie, des nombreuses parenthèses et incises qui viennent rompre la continuité de la phrase, comme si l'auteur tenait à se déprendre de son discours. Par exemple :

> V'la le fontainier ; il siffle l'air
> (Connu) du bon roi Dagobert.
> « Complainte sur certains temps déplacés »

ou encore :

> Le long des marbriers (encore un beau commerce !)
> Patauge aux défoncés un convoi, sous l'averse.
> « Complainte de l'Ange incurable »

Le plus souvent, la parenthèse sert à réduire en pièces la gravité du propos, la complaisance de la pose d'une plume trop appliquée. Même effet pour cette autre intrusion d'auteur, rare en poésie, qu'est la note en bas de page, telle qu'on la rencontre dans la « Complainte du pauvre jeune homme ».

Autre façon de rompre l'unité et la dignité du discours poétique, l'utilisation de tours familiers ou vulgaires qui, jointe à l'emploi d'un vocabulaire prosaïque, crée cette coloration typique de l'écriture laforguienne : « Va donc, rosière enfarinée ! » (« Complainte de cette bonne Lune ») ; « Ous' qu'il y a de la gêne... » (« Complainte des printemps ») ; « Rien. Je suis-t-il malhûreux » (« Autre complainte de l'orgue de barbarie ») ; « Là voyons, mam'zell' la Lune » (« Complainte de cette bonne Lune »).

Principe qui conduit – ou s'accorde – à l'utilisation fréquente de bribes de chansons populaires adaptées ou déformées (« Complainte du pauvre jeune homme », « Complainte de l'époux outragé »), de refrains, conformément à l'esthétique de la complainte, de couplets :

> Nous n'irons plus au bois
> Les pins sont éternels.
> « Complainte des Printemps »

> Dans l'giron
> Du patron
> On y danse, on y danse...
> « Complainte de cette bonne Lune »

Dans la « Complainte de Lord Pierrot » les refrains viennent se mélanger :

> Au clair de la lune
> Mon ami Pierrot
> Voici qu'il pleut, qu'il pleut bergère

Autre procédé original, le dialogue, qui semble retirer à la poésie son aspect intime et élégiaque pour la rapprocher d'une forme dramatique plus spectaculaire et détachée. Dans les trois complaintes réellement dialoguées (« Complainte des formalités nuptiales », « Complainte de cette bonne Lune », « Complainte de l'époux outragé »),

le locuteur est dédoublé dans une énonciation partagée qui, plus que jamais, établit une distance critique par rapport au message poétique. Le « je » du poète devient incertain, éclaté, pluriel. Le dialogue est lieu de rupture, d'inadéquation provoquant un effet de brouillage né de l'interaction des voix et de la dispersion du message.

Parmi les autres procédés syntaxiques et rhétoriques, citons pour mémoire la métaphore, la suspension, la ponctuation, le « babil », etc. Je préfère passer vite et dire un mot de la versification.

La versification

Le vers de Laforgue témoigne d'une désinvolture qui renforce cette impression de gaucherie que nous avons appelée « l'écriture oblique ». Nous savons que l'époque est à l'innovation, aux audaces rythmiques qui souhaitent bousculer les règles de la versification et qui aboutiront au vers libre dont Laforgue est un artisan important.

Mais, même dans le vers régulier, nous observons une volonté de « brisure » que nous avons déjà constatée et qui conduit Laforgue à certaines outrances provocatrices. Ce goût explique, en premier lieu, les mètres rares, en particulier impairs :

cinq syllabes : C'est le nid meublé
Par l'homme idolâtre
Les vents déclassés
Des mois près de l'âtre. (« Complainte des voix »).
sept syllabes : Tu t'en vas et tu nous laisses
Tu nous laiss's et tu t'en vas. (Complainte des pianos »).
onze syllabes : Et c'est l'heure, ô gens nés casés, bonnes gens... (« Complainte de lord Pierrot »),

sans parler de la virtuosité du vers de deux syllabes qui conclut le recueil :

La femme
Mon âme
Ah ! quels
Appels !

« Complainte-épitaphe »

Les contemporains du poète ont remarqué ce goût particulier pour le « vers faux » ainsi que le nomme Mallarmé. Fidèle à la loi de l'oblique, le vers s'affiche de guingois, amputé des syllabes superflues, accommodé au rythme populaire. Notamment au moyen de la liaison abusive ou de l'apocope, qui transforme le message douloureux en couplet boulevardier :

C'est d'un' maladie d'cœur
Qu'est mort', m'a dit l'docteur...

« Chanson du petit hypertrophique »

Pour « tordre le cou » à l'éloquence, pour briser le pathos du vers trop accompli, le poète tolère les hiatus, accepte la cacophonie, bouscule la rime, ce « bijou d'un sou », il accouple des mots étrangers, les place à la rime, introduit des onomatopées, des mots tronqués. L'acrobatie se trouve même au niveau de la strophe qui, de deux à onze vers, prend toutes les formes possibles. À l'intérieur du même poème, il peut changer de mètre jusqu'à trois ou quatre fois (« Complainte des Mounis du Mont-Martre », « Complainte de l'automne monotone »), la coquetterie ultime consistant à proposer des vers qui n'en sont pas dans la « prose blanche » de la « Grande complainte de la ville de Paris ».

Si Laforgue multiplie les recherches métriques, c'est moins pour faire étalage de sa virtuosité technique que pour se moquer de lui-même au moment où il se surprend à faire l'artiste. De temps en temps, un vers plein et fort nous retient, une strophe bien cadencée nous rassure, jusqu'au vers suivant qui, par un brutal « couac », rompt le charme suspect. Ces fêlures et discontinuités du rythme rappellent les syncopes discordantes des musiques contemporaines ; elles pourraient aussi faire songer aux audaces de la peinture moderne qui néglige de reproduire fidèlement un modèle précis et commence à révolutionner le goût vers le milieu des années 1880.

Il ne paraît pas nécessaire de poursuivre au-delà de ces quelques exemples l'inventaire des procédés qui illustreraient cette position biaisée qu'adopte fréquemment la parole poétique de Laforgue. À travers les manipulations opérées sur le vocabulaire, la phrase, le vers, se décèle le désir de ne pas se livrer franchement, d'éviter l'aveu, la confidence narcissique, la révélation crue. Non que la sincérité soit refusée par le poète, mais parce que celui-ci ressent une profonde réticence à se livrer, à offrir trop ouvertement les clés de son univers intérieur. Cette dérobade calculée, exprimée à travers des moyens relevant de ce que j'ai appelé « l'écriture oblique », n'a rien de gratuit et suppose, parce qu'elle prend sa source dans la sensibilité du poète, que l'on dise un mot, pour finir, de la thématique, du lyrisme personnel et des causes de ce trébuchement.

La vision éclatée

L'esthétique moderniste et le disparate de son écriture constituent, pour Laforgue, un refuge qui permet de camoufler sa pudeur et son angoisse, cette ironie douloureuse qui incline sa parole, trouvant son origine dans les meurtrissures pathétiques de sa vie.

Les fêlures intimes

Laforgue – dont les poèmes qui composent les *Complaintes* ont été écrits, rappelons-le, entre la vingtième et la vingt-cinquième année – est un jeune adulte épris de littérature à la recherche de sa voix – sa voie ? Son timbre, pour l'instant, a quelque chose de déréglé, sa parole est hésitante, chaotique parfois, même si la direction de son art semble déjà tracée. L'obliquité de sa poésie pourrait s'expliquer, de façon un peu schématique et en tout cas partielle, par une difficulté à trancher entre des positions contrastées. La fuite qui se perçoit dans sa poésie naîtrait de la difficulté à résoudre un conflit entre des tendances contradictoires et à assumer des choix philosophiques et esthétiques. D'un côté il se place dans le camp de la révolte où se trouvent les Vilains Bonshommes, les Hydropathes, les Hirsutes, les Zutistes, les Jemenfoutistes – pour reprendre quelques étiquettes désignant les groupes décadents. D'un autre côté, il connaît un autre « mal du siècle » qui prend la forme du dégoût, d'une « mortelle fatigue de vivre », d'un pessimisme désespéré inspiré par Hartmann et Schopenhauer. Avant de se rallier aux délices frelatées du dilettantisme comme il le dit dans une lettre : « Maintenant je suis dilettante en tout, avec parfois de petits accès de nausée universelle. Je regarde passer le carnaval de la vie : sergents de ville, artistes, souverains, ministres, amoureux, etc. Je fume de blondes cigarettes, je fais des vers et de la prose, peut-être aussi un peu d'eau-forte, et j'attends la mort. » (Lettre à M^me^ Mültzer, février 1883, OCI, L'Âge d'homme, page 754).

Nous sommes à l'époque où Laforgue songe à relier ses premiers poèmes en un volume qui s'appellerait, – les titres ne sont jamais indifférents chez lui, – *Le Sanglot*

de la Terre, titre révélateur de sa mélancolie baudelairienne comme le dit la même lettre de 1883 à M^me^ Mültzer : « Au fond, au tréfonds, quand je me replie sur moi-même, je retrouve mon éternel cœur pourri de tristesse, et toute la littérature que je m'arracherai des entrailles pourra se résumer dans ce mot de jeune enfant "faire dodo" [...]. La prochaine fois je vous chanterai la chanson du petit hypertrophique [...]. »

Pour dire les choses avec la brutalité naïve d'un magazine grand public, on conviendra que Laforgue souffre d'un moi divisé. Si bien que le poète, comme un certain philosophe, avance masqué. Il donne l'impression de refuser de prendre à son compte la parole poétique, se servant de la délégation verbale pour s'absenter du discours. Faute de pouvoir faire l'inventaire de ces multiples masques, je me contenterai de dire un mot, pour donner un exemple, de cette grande figure de la mythologie laforguienne, Pierrot. Ce personnage lunaire, amoureux transi au visage enfariné, source d'inspiration prisée des écrivains fin de siècle, joue le rôle de substitut dégradé du poète. L'effet de mise en abyme est d'ailleurs poussé très loin puisque ce porte-parole transparent est lui-même incapable de délivrer un message clair. Au cours du dialogue accepté par « Lord Pierrot » l'échange tourne court et débouche sur une pirouette et une lamentation :

> - Oh ! de moins en moins drôle ;
> Pierrot sait mal son rôle ?
>
> « Complainte de lord Pierrot ».

Plus nettement encore, « L'Autre complainte de lord Pierrot » signifiera l'échec de toute communication. L'émotion de la femme y est reçue avec une distraction distante qui annule toute fusion sentimentale. Quant au Pierrot marié d'un autre poème, il semble réduit à un pur soliloque dans lequel se déconsidère sa prétendue confidence de mari :

> - Mon dieu, mon dieu ! je n'ai rien eu,
> J'en suis encore aux poncifs thèmes !
>
> « Complainte des noces de Pierrot ».

Ces exemples, trop rapidement décrits, suffisent peut-être à montrer les marques de la dissimulation et de la communication biaisée : l'auteur, pour éviter de compromettre son moi, délègue sa parole à un double dérisoire qui, comble de l'efficacité, parle sans être entendu. Le camouflage de la sincérité – et l'échec de la parole – opère à un double niveau.

C'est par là que s'expliquerait le titre du recueil, *Les Complaintes*. La plainte est effusion personnelle, épanchement lyrique, déversement narcissique d'une douleur dans le moule préformé du poème. La complainte, elle, suppose un niveau d'expression moins élevé, plus sobre, plus populaire aussi. Elle s'apparente à la chansonnette, à la rengaine de rue, à une petite histoire mise en musique, répétitive et sans prétention, jetée à la va-vite sur le papier et destinée au public du cabaret. Idée qui reçoit sa confirmation dans le titre préalablement retenu pour le recueil. Les correspondances successives et les divers avant-projets nous apprennent en effet que Laforgue a songé à appeler alternativement son livre : *Les Complaintes de la vie*, *Le Livre des complaintes*, *Quelques complaintes de la vie*. Trois formulation où le « je » se trouve dissimulé et mis à distance. Dans un élan de franchise retrouvée, le poète s'arrête finalement au titre *Les Complaintes* DE Jules Laforgue. Mais Vanier, son éditeur, distrait ou intuitif, imprime le texte en modifiant la préposition, pour proposer *Les Complaintes* PAR Jules Laforgue. Le changement n'est pas anodin : la première formule désignait le

poète comme le sujet du message ; la deuxième comme un simple intercesseur. Sans que l'intéressé en décide véritablement, la nature oblique du recueil l'a emporté sur la confidence. Le destin des *Complaintes* semblait scellé. Resterait à trouver des raisons à l'obliquité. Dans les tendances profondes de l'auteur par exemple.

Un univers déclinant

Le paysage intérieur de Laforgue semble bien être celui de la déclivité, – forme assez voisine de l'obliquité, – illustrée par les thèmes de l'échec, du ratage, du dérèglement, du déphasage. Les moments préférés du poète, par exemple, sont ceux qui marquent un achèvement, ou du moins un affaiblissement : jours finissants, lumière vacillante, saisons agonisantes. De là cette prédilection souvent mentionnée pour le crépuscule : « Un couchant mal bâti suppurant du livide » (« Complainte d'un autre dimanche »).

Nous pourrions multiplier les exemples. Le crépuscule est ce moment d'achèvement où la lumière, suspendue, s'évanouit progressivement, invitant au silence et signalant l'éphémérité de toute chose. Parallèlement, la saison favorite du poète désabusé sera l'automne :

> Tant il est vrai que la saison d'automne
> N'est aux cœurs mal fichus rien moins que folichonne ;

Saison baudelairienne – et bientôt apollinarienne, – l'automne s'accorde à la plainte, au malheur, à la tristesse, soulignés par un vent furieux, un froid tenace, une pluie déprimante. Le « décor archétypal » de Laforgue est celui de l'inconfort, du malaise, de la quotidienneté bancale ; la vision franche, directe, lumineuse d'un paysage dégagé et d'un ciel clair lui est étrangère. Le roman auquel pense le poète dans sa jeunesse devait s'appeler *Un raté*. La perception déclive, reflet oblique de l'échec, contamine tout, y compris les motifs de vivre et d'espérer comme l'amour ou l'art.

L'échec sentimental est un leitmotiv évident des *Complaintes* et je serai rapide sur ce thème que j'ai déjà évoqué. L'amour est toujours vu de manière narquoise et déceptive, comme le révèle cet aveu :

> J'ai du génie, enfin nulle ne veut m'aimer !
> « Complainte des pubertés difficiles ».

Aveu que l'on retrouve complaisamment développé dans un autre poème :

> Et toujours, mon cœur, ayant bien déclamé,
> En revient à sa complainte : Aimer et être aimé !
> « Complainte-litanies de mon sacré-cœur ».

Le mystère de la communion amoureuse paraît inconnu de notre poète. Les vers des *Fleurs de bonne volonté* proclamaient clairement le désenchantement sentimental :

> La femme ?
> J'en sors,
> La mort
> Dans l'âme.
> « Avant-dernier mot », XIII.

Dans *Les Complaintes*, l'échec n'est pas totalement consommé. L'amoureux en est réduit à des attentes, des aspirations : « Celle qui me mettra au courant de la Femme »

s'exclame Pierrot, sans illusion (« Autre complainte de lord Pierrot »). L'amour se vit sur le mode de l'imaginaire, du fantasme, de l'irréel. Il impose lui aussi une approche oblique, inauthentique et falsifiée. Le poète n'est pas à sa place dans ce monde, il se trouve en décalage par rapport à lui, écarté des chemins réguliers, condamné à l'errance et au départ :

> Et je m'en vais
> Depuis, et pour toujours, m'exilant sur ce thème.
> « Complainte des blackboulés ».

Blackboulé, marginalisé, exilé parce que raté. Revivifiant le thème romantique, baudelairien et rimbaldien, du poète inadapté au monde, Laforgue exprime son insatisfaction d'artiste en ridiculisant son activité de rimailleur :

> Ah ! Qu'est-ce que je fais, ici, dans cette chambre !
> Des vers. Et puis après ? Ô sordide limace !
> « Complainte d'un autre dimanche ».

Le désaveu ironique du métier de poète n'est pas très éloigné de cette vision que nous appelons oblique. Le poncif, cher à l'époque, de l'autodérision doit montrer ici la fragilité des certitudes littéraires. La production poétique se consent en même temps qu'elle s'interroge, se renie presque.

Toute la correspondance de Laforgue montre non seulement son sentiment de doute littéraire, mais sa conviction que l'œuvre qu'il rêve d'accomplir reste à venir, pour plus tard. Les gribouillages pseudo-poétiques qu'il accepte vaniteusement de publier ne sont que les prolégomènes approximatifs à une production plus glorieuse et mieux assumée. La voie oblique est alors une façon de se démarquer de ces brouillons donnés au lecteur, d'excuser la supercherie d'une gestation trébuchante. On citerait ce passage d'une lettre de ses vingt ans à M^me^ Mültzer : « Moi je rêve de la poésie qui ne dise rien, mais soit des bouts de rêverie sans suite. Quand on veut dire, exposer, démontrer quelque chose, il y a la prose. » (18 juillet 1882, *Œuvres complètes*, page 792). La « poésie oblique » pourrait être une manière de concilier la parole échappée et l'aspiration au silence.

J'aimerais conclure sur une dernière hypothèse. Cette façon indirecte, fuyante, de s'exprimer, ce brouillage que j'ai nommé « l'oblique », prendrait sa source dans la lecture assidue et profonde d'Hartmann qui désigne, comme principe essentiel de l'Être, l'Inconscient, c'est-à-dire le contraire d'une attitude réfléchie et maîtrisée. Le monde a ses lois sur lesquelles l'individu n'a pas de prise. Éphémère fétu jeté dans un abîme, l'être ne peut que constater la déliquescence cosmique et s'en remettre au vertige du néant.

Face à ces réalités sombres, la poésie – comme tout art – est perçue comme une dérisoire tentative de protestation. Alors que la sagesse voudrait que le poète acceptât en silence l'ordre des choses, les ressources de ses dons l'encouragent à fouiller en lui-même pour trouver les ressorts nécessaires à une résistance verbale. Ainsi, contre toute logique et tout espoir, s'échappe le cri du poème qui, contrarié par les réticences de la raison, est contraint d'emprunter les voies détournées de l'obliquité. La conclusion des « Préludes autobiographiques » est édifiante :

> Maintenant, tu n'as pas cru devoir rester coi,
> Eh bien, un cri humain ! S'il en reste un pour toi.

La sagesse est dans le silence, la résignation stoïcienne, le refus des mirages trompeurs de la vie, l'acceptation de sa triste condition d'existant illusoire. Toutefois, avec obstination, le poète s'entête, veut parler, veut croire aux vertus du verbe. Et cette parole contrariée prend la forme mal dégrossie du cri – expression incontrôlée du lyrisme, si l'on en croit Valéry. Pensant se débarrasser du lyrisme par sa désinvolture « fumiste », Laforgue en vient à nous communiquer indirectement par là la réalité de sa souffrance.

L'obliquité serait alors une des vertus de la poésie. Parce qu'elle est en même temps reconquête du langage, sublimation des conflits intérieurs, victoire sur le néant, et qu'elle emprunte, pour transcender l'échec, des chemins détournés, les arabesques d'une « danse » compliquée, les trucages d'une figuration opaque, on pourrait dire de toute parole poétique qu'elle est oblique. Aussi, loin d'être rejeté de la famille des poètes, Laforgue, grâce à son timbre particulier, la réintègre superbement.

Yves STALLONI

Jules Supervielle : le conteur ou la dérive du rêve

Nous aborderons cette étude en donnant quelques éclaircissements sur le choix du titre – et plus spécialement du terme « dérive » – qui peut être pris dans son sens propre par référence aux personnages principaux des deux contes, *L'Inconnue de la Seine* et *L'Enfant de la haute mer*. En effet, la jeune inconnue s'est noyée et suit le courant du fleuve vers l'océan ; quant à l'enfant qui vit au fond de la mer, elle dérive avec le village qu'elle seule habite, au gré des vagues. Mais ces deux personnages, recréés dans la mort, sont aussi à la dérive d'un rêve dû à l'imagination de l'auteur : sens propre et symbole, la dérive appartient au merveilleux poétisé de Supervielle.

Ensuite, un résumé succinct des deux contes ouvrira les portes du rêve chevillé par un réalisme, déroutant parfois, et une poésie qui transcende l'horreur du détail.

Enfin, notre propos s'attachera à mettre en lumière le talent du conteur qui puise dans des vertiges d'anéantissement les messages d'un au-delà mystérieux.

Le conte *L'Inconnue de la Seine* – qui s'inscrit sur seize pages dans l'édition Folio, Gallimard, 1931-1958 – s'ouvre sur une interrogation de la « noyée de dix-neuf ans qui avançait entre deux eaux » : « Je croyais qu'on restait au fond du fleuve, mais voilà que je remonte ? »

Le voyage de la suicidée n'a qu'un but : « Si je pouvais atteindre la mer, moi qui ne crains pas maintenant la vague la plus haute ». Son souhait, noté par la suite dans le texte en italique – *atteindre la mer* – se réalise « au cœur de sa troisième nuit dans l'eau ». Elle est accueillie par « un homme qu'elle devinait très grand et nu et qui lui attacha un lingot de plomb à la cheville ». C'est « le Grand Mouillé » du monde des « Ruisselants », le plus estimé de la « grande colonie ». Alors se découvre un monde organisé qui sécurise les nouveaux venus, les accueille dans cette « prison de cristal » où le temps est à la dimension d'une éternité.

Mais la jeune suicidée refuse de s'adapter.

L'Enfant de la haute mer est un récit un peu plus long puisqu'il s'inscrit sur vingt-deux pages. Il débute aussi par une interrogation : « Comment s'était formée cette rue flottante ? » Cette question est prolongée par sept interrogations successives portant sur les lieux – « le haut Atlantique » – ainsi que sur ce village inattendu, présenté avec un grand souci de détails : maisons, toits, boutiques, un clocher, des jardins. Et le troisième paragraphe présente une « enfant de douze ans si seule qui passait en sabots d'un pas sûr dans la rue liquide, comme si elle marchait sur la terre ferme ».

Aucune réponse à ces questions. Seul un aveu d'impuissance avertit le lecteur : « Nous dirons les choses au fur et à mesure que nous les verrons et que nous saurons. Et ce qui doit rester obscur le sera malgré nous. »

S'ensuit un cheminement aux côtés de l'enfant qui obéit à des habitudes coutumières chez les vivants de son âge : elle se nourrit – va chercher son pain à la boulangerie déserte, s'occupe d'ouvrir le « rideau de métal des boutiques », les volets, – allume du feu, – s'éclaire de bougies ou profite de l'électricité installée dans plusieurs maisons du village, – grimpe au clocher – ouvre une malle remplie de papiers de famille qu'elle ne comprend pas, – regarde un album de photographies, ne se reconnaissant pas dans sa prime enfance – va à l'école et s'attache plus particulièrement aux exercices de grammaire qui font office de conversation dans ce monde où elle est seule.

Deux comportements donnent des indices au lecteur : « Une fois elle fit, au heurtoir d'une porte, un nœud de crêpe noir. Elle trouvait que cela faisait bien ». Et l'enfant écrit des lettres, sans destinataires, puis les jette à la mer.

De même, un détail sur son physique « à la peau très blanche » et la permanence de son silence une seule fois rompu par un cri à l'adresse d'un cargo passant « dans la rue marine du village » – cri qui est « Au secours ! » – rétrécissent un dénouement qu'on espère heureux en tragédie accomplie. Et on s'identifie à la vague personnifiée qui essaye de la noyer, sans y parvenir.

L'enfant, le village, tout chavire dans un monde opaque, mortifère.

Le dernier paragraphe du conte est un appel pressant lancé aux marins. Appel qui décrypte l'imaginaire de Supervielle.

Quelle explication fournit donc cet ultime « Appel aux navigateurs » ?

Ce dernier paragraphe du conte implique les marins rêvant en haute mer. Sans doute les lecteurs avides de découvrir une solution au destin de l'enfant restent-ils perplexes... Écoutons le conseil donné par l'auteur : « Marins qui rêvez en haute mer, craignez de penser longtemps dans le noir de la nuit à un visage aimé. Vous risqueriez de donner naissance [...] à un être [...] qui ne peut pas vivre ni mourir, ni aimer et souffre pourtant comme s'il vivait [...] un être infiniment déshérité dans les solitudes aquatiques, comme cette enfant [...]. »

Notre perplexité découvre alors le pire : que l'amour tendre d'un père peut engendrer le plus inhumain des sortilèges. Par la force de son affection envers sa fillette morte « âgée de douze ans », le marin Charles Lievens avait pensé une nuit « si longuement à elle, avec une force terrible » qu'il l'avait fait renaître dans ce village de la haute mer « pour le grand malheur de cette enfant ». C'est une perception nouvelle de l'expression « jeter un sort », d'habitude vouée à la vengeance ou la haine, qui s'alimente ici d'une tendresse désespérée... mais conduit au même résultat funeste ! La permanence d'un être au-delà la mort n'est plus souvenir mais tragique réalité !

L'imaginaire de Supervielle entraîne les êtres, les événements, les réalités de l'existence à la dérive d'un rêve proche du cauchemar. Seul le charme envoûtant du style paillette ce monde opaque de morts-vivants d'images réconfortantes par leur beauté.

Découvrons maintenant l'élaboration de ce monde mortifère que Supervielle embellit par les images.

La jeune suicidée de la Seine découvre le monde des « Ruisselants » qui s'expriment par les phosphorescences de leurs corps en décomposition. Ils forment une « grande colonie » et sont accompagnés de « poissons-torches » domestiqués. Le responsable, le « Grand Mouillé », est mort à douze ans – comme l'enfant de la haute mer – et il

est le seul à s'être acclimaté au point d'avoir continué à grandir. Les autres ont conservé leur âge. Dans la colonie règne une courtoisie pacifiante qui n'exclut pas cependant des rivalités dont va souffrir la noyée. Car la suicidée refuse de quitter sa robe. Elle ne parvient pas à s'adapter.

L'enfant de la haute mer ne découvre rien car elle est figée dans une seconde vie calquée sur celle des vivants. Elle constate, c'est tout. Si l'inconnue de la Seine est incomprise des « Ruisselants », l'enfant n'a personne pour la comprendre ou la contrarier. Projetée dans ces profondeurs aquatiques, elle adopte un rythme de gestes, d'occupations sans raison d'être. Sa seule surprise est de rompre un jour son aphasie habituelle en articulant le cri « Au secours ! » Appel sans écho... La douleur la saisit soudain en voyant le cargo passer dans l'indifférence ; ce qui l'amène alors à s'interroger sur un monde dont elle ignorait l'existence : « Les hommes n'entendaient-ils pas sa voix ? Ou ils étaient sourds et aveugles, ces marins ? Ou plus cruels que les profondeurs de la mer ? »

« Alors une vague vint la chercher [...]. »

La personnification de la vague adopte le réalisme puéril des dessins d'enfant : « elle portait deux yeux d'écume parfaitement imités ». Parfois, « on pouvait la surprendre qui restait la crête en l'air ». Mais « voyant [...] qu'elle ne parviendrait pas à lui donner la mort, la vague ramena l'enfant chez elle dans un immense murmure de larmes et d'excuses. »

Ainsi est abandonnée la petite fille à son destin d'éternité.

Ce qui particularise ces deux contes est la magie d'un style qui illustre la désespérance. L'agencement subtil entre un réalisme cruel et une poésie tendre souligne une émouvante particularité.

Dans *L'Inconnue de la Seine*, le monde des « Ruisselants » recèle un drame édulcoré par des images furtives, comme la décomposition des corps qui permet de s'exprimer par des phosphorescences. Cette même décomposition est suggérée par la pudeur du Grand Mouillé, se tenant « toujours de profil » avec la nouvelle morte : cet euphémisme d'attitude atténue la référence à l'inexorable destin des chairs. Son mentor lui explique d'ailleurs que « bientôt de vraies perles vous sortiront des yeux » et l'horreur du détail se voile dans une périphrase qui sera reprise à la fin du conte quand elle voit « rouler de ses yeux tristement de lourdes perles ».

De même les étapes d'un apprentissage sont codifiées avec humanité : ne plus respirer ; s'habituer à son cœur arrêté qui « ne bat jamais et seulement quand il se trompe » ; ou « feindre d'avoir encore [des besoins] pour que le temps pèse moins » ; ou pratiquer des occupations comme « récolter des coquillages pour les enfants et les plus mutilés d'entre les noyés ».

Enfin, les Ruisselants, cette « faune » des naufrages, vibrent encore de sentiments. Le Grand Mouillé s'allonge « chastement » près de la suicidée et ils étaient « comme des morceaux de la Voie Lactée ». L'Océan est « une eau lourde et difficile », perception non pas sensuelle mais psychologique. « Ces fragments de vie, sans la vie, s'interrogeait la noyée, est-ce donc là ce qu'on nomme la mort ? » L'acclimatation qui aurait dû se produire se déjoue en spasmes d'infortune : « Grimaces affreuses de la vie, pensait-elle ». Et l'inconnue de la Seine refuse ce simulacre aquatique. Elle retourne vers la surface « son sourire d'errante noyée [revenu] sur ses lèvres. »

Dans *L'Enfant de la haute mer*, le portrait de la fillette devient une dédicace d'amour : « Elle avait la peau très blanche » – et nous comprenons qu'il s'agit de la pâleur cadavérique – mais « avec quelques taches de douceur, je veux dire de rousseur »,

se reprend le narrateur. Il conclut : « Et sa petite personne commandée par des yeux gris, modestes mais très lumineux, vous faisait passer dans le corps, jusqu'à l'âme, une grande surprise qui arrivait du fond des temps. »

Sans voix, cette enfant exécute des gestes d'automate, avec des interdits. Comme ne jamais franchir le seuil de l'église où « des saints de pierre [donnaient] des ordres tacites » ; sans doute une discrète allusion au silence de la Providence... Ou bien, elle parcourt des livres de géographie, contemple des cartes : « Mais l'Océan même, celui qu'elle voyait sur les cartes, elle ne savait pas se trouver dessus, bien qu'elle l'eût pensé un jour, une seconde. Elle avait chassé l'idée comme folle et dangereuse. »

Peut-être Supervielle renferme-t-il dans cette phrase la plus sombre désespérance déguisée en artifice inconséquent...

Semblablement fait-il référence à l'intérêt que l'enfant porte à la grammaire et il détaille « l'exercice de la page 60, qu'elle affectionnait » : c'est une énumération de verbes sous forme interrogative. Le premier entre tous : être ! Ensuite : penser, parler, vouloir, accuser, se plaindre. À ceux-ci s'ajoutent l'adjectif « coupable » et, sans doute par dérision amère, le substantif « cadeau » ! Pourquoi un exercice rédigé en questions ? Le texte donne l'origine de cette préférence enfantine : « La grammaire semblait y prendre la parole pour s'adresser directement à la fillette de la haute mer. »

Quant aux lettres jetées à la mer, elles sont encore des indices stylisés. Nous relèverons la comparaison avec « les navigateurs en perdition qui livrent aux flots leur dernier message dans une bouteille désespérée » : l'hypallage « bouteille désespérée » poétise l'insondable fatalité.

En somme, dans ses contes, Supervielle dérive des êtres aux choses qu'il charge de mystère. Si un jour « il y eut comme une distraction du destin, une fêlure dans sa volonté », avec l'arrivée d'un cargo qui s'est enfui malgré le cri de l'enfant, l'éternité du malheur s'appelle l'Océan qui « demeurait vide [...] elle ne recevait d'autres visites que celles des étoiles filantes. »

Voyons, à présent, si ces deux contes font exception dans l'œuvre de Supervielle quant aux thèmes évoqués.

La dérive des corps – de la vie à la mort, de l'existence terrestre à un monde aquatique ou céleste – est un des thèmes récurrents tant dans la prose que dans la poésie de Jules Supervielle. Ainsi, dès 1925, dans son recueil poétique *Gravitations*, il avait décrit « Un village sur les flots » annonçant le décor du conte *L'Enfant de la haute mer*, et un poème intitulé « Haute mer ». Voici deux strophes du « Village sur les flots » donnant des précisions, tant sur les lieux que sur l'enfant, seul habitant de l'Océan :

Des maisons à queue de poisson
Formaient ce village-sirène
Où le lierre et le liseron
S'épuisaient en volutes vaines.

Là vivait

Un enfant de l'éternité
Cher aux solitudes célestes
Plein d'écume et de vérité
Un clair enfant long et modeste.

De même le poème « Les yeux de la morte » annonce la jeune suicidée du conte *L'Inconnue de la Seine*. Voici sa description :

Cette morte que je sais
Et qui s'est tant méconnue
Garde encor au fond du ciel
Un regard qui l'exténue.

Elle,

Ne sait pas si ses yeux
Vont se fermer ou s'ouvrir.

Ce poème est le premier à illustrer la décomposition des yeux par la métaphore des perles :

Des perles dont toujours
Une regagne les mers.

Nous retrouvons aussi dans le recueil titré *Choix de poèmes* une description qui anticipe sur les « phosphorescences » de la colonie des Ruisselants dans le poème « Sous le large ». Le poète décrit :

Les poissons des profondeurs
Qui n'ont d'yeux ni de paupières
Inventèrent la lumière
Pour les besoins de leur cœur.

Enfin nous n'abandonnerons pas l'enfant de la haute mer sans rappeler la confidence que Supervielle fit à son sujet, lors d'un entretien avec Robert Mallet à la Radiodiffusion française, les 5 et 8 mai 1956. Interrogé sur la genèse de ce conte, le poète répondit : « Qu'est-ce que c'est, sinon une idée en mer ? » Cette précision ne relevait pas du simple hasard. Car, étymologiquement, le mot « idée » prend racine dans le verbe « voir » *(idein)*. On peut en déduire que ce qui est visible – pour un poète – relève autant de sa réflexion que de sa sensibilité... et d'un talent de transmission !

En conclusion, nous rappellerons que cette transmission onirique à travers les contes, Supervielle l'a peut-être puisée dans sa vie. Orphelin à l'âge de huit mois, il fut pris en charge par son oncle et sa tante, mais on retrouve dans ses œuvres la souffrance d'une absence qu'il peuple de présences fantomatiques. Le seuil entre la vie et la mort demeure indéfinissable dans ses œuvres et son imagination crée des apparitions, reflets terrestres propulsés dans les profondeurs de l'eau ou du cosmos. Son talent de conteur doit autant à un style poétique qu'à une mythologie de morts-vivants singularisés par une imagination mélancolique, qu'il définit ainsi en parlant de lui-même :

Je ne vais pas toujours seul au fond de moi-même
Et j'entraîne avec moi plus d'un être vivant.
Ceux qui seront entrés dans mes froides cavernes
Sont-ils sûrs d'en sortir, même pour un moment ?
« Un poète », *Choix de poèmes*.

Les « cavernes » que Supervielle s'attribue comme plongée dans l'inconscient poétique sont, peut-être, la clé d'une spiritualité : la vie ne s'arrête pas avec la mort.

Elle se prolonge en dérive d'éternité... comme le destin tragique des personnages qu'il a créés dans ces deux contes.

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Supervielle ou la détresse sublimée

Lorsque le caporal Jules Supervielle, affecté au service de la censure pendant la première guerre mondiale, remarqua un « blanc » insolite dans une lettre qu'il examinait, il fut bien étonné – et peut-être peiné après coup – quand le révélateur décela un message à l'encre sympathique : Mata Hari venait d'être démasquée ! Quelle ironique victoire pour le poète qui faisait sortir de la feuille blanche l'oiseau craintif ou l'ourson transi !

Cette affectation dans les bureaux d' « Anastasie », il la devait à un grave problème de santé : ce cœur ouvert au monde battait la chamade comme naguère son hôte les campagnes de la pampa uruguayenne... Cet arrêt de mort suspendu sur sa tête à l'apparence minérale de statue inca et sur ce corps qui n'était pas sans rappeler Valentin le Désossé ou don Quichotte – son épouse ne s'appelait-elle pas Saavedra ?! et ses amis ne le surnommèrent-ils pas « Don qui hoche du menton » à cause d'un étrange balancement de tête ? – cet état de santé, donc, ne fut pas étranger, sans être déterminant bien sûr, au sentiment d'angoisse et de désespérance présent dans son œuvre poétique notamment. « L'enfant de la mort » – ses parents avaient succombé à une mystérieuse peste quand il n'avait que huit mois – serait toujours hanté par l'inéluctable au-delà et par tout ce qui pourrait l'en protéger ou l'en consoler : amis, connus ou inconnus, voyages, femmes, animaux, émotions, souvenirs d'enfance...

Nous essaierons de mettre en valeur brièvement la présence de cette inquiétude et de ce désespoir dans deux recueils : *Le Forçat innocent* et, surtout, *Les Amis inconnus* ; puis de déceler les ressources dont le poète eut le secret pour les conjurer et les dépasser.

On remarquera déjà, dans les deux titres choisis, l'idée d'une dépendance du destin, d'une sorte d'injustice, d'un décalage mal supporté entre le réel et les aspirations de l'homme et du poète et, bien vite, en parcourant les deux ouvrages, on trouve des titres de poèmes ou des dédicaces qui reflètent la situation ambiguë, voire dramatique, du poète : « Oloron-Sainte-Marie », lieu de l'orphelinat ; « À la mémoire de Rainer Maria Rilke », poète frère de la désespérance à bien des égards ; « La malade » ; « Peurs » ; « Derrière le silence » ; « Suppliques » ; « Sans Dieu » ; « Les veuves » ; « Le regret de la terre » ; « Pour un poète mort » ; « Solitude » ; « L'errant » ; « Naufrage » ; « Le temps d'un peu », etc. On ne peut nier la résonance mélancolique ou dramatique de ces partis pris sémantiques. Nous verrons que beaucoup d'autres poèmes, certains sans titres, laissent éclater ou murmurent, eux aussi, le regret, le désespoir ou l'échec.

Dans les thèmes traités, d'abord, évidents reflets des tourments du poète, en particulier une obsédante appréhension, au sens étymologique du terme, du royaume des morts. Que de poèmes où Supervielle clame des profondeurs déjà imaginées et visitées !

> Le monde est plein de voix qui perdirent visage
> Et tournent nuit et jour pour en demander un.

Ou :

Croyez ce que j'en dis, je ne suis plus qu'un mort
Je veux dire quelqu'un qui pèse ses paroles.

Ou bien :

Donnez-moi des nouvelles du monde.
Vous dont les yeux sont restés libres.

La solitude, bien sûr, ou son sentiment, accroît cette vision pessimiste de la place de l'homme dans le monde, teintée parfois d'une sorte d'humour noir déjà présent dans les vers cités plus haut :

Un homme à la mer lève un bras, crie : « Au secours ! »
Et l'écho lui répond : « Qu'entendez-vous par là ? »

De nombreux poèmes évoquent cette situation dans des vers tels que ceux-ci :

Toi qui n'as que la nuit pour sillage, pour fin...

Solitude au grand cœur encombré par les glaces...

Ou encore ce court poème sans titre :

Je suis si loin de vous dans cette solitude
Qu'afin de vous atteindre
Je rapproche la mort de la vie un moment
Et vous saisis les mains, chers petits ossements.

Et cet appel, aussi, d'une plus large portée :

Homme égaré dans les siècles,
Ne trouveras-tu jamais un contemporain ?

Dans cet univers tragique, même les animaux, les pierres ou les arbres ont un sort plus enviable – sauf quand un arbre devient du bois, lamentable destin... – parce que la Nature échappe à l'homme, se passe des mots, dans son infinie perfection, comme le Pavillon d'or qui fascinait, dans sa beauté muette, le héros de Mishima : quel avantage sur le poète ! Nombreux sont les vers qui déplorent cette infirmité de l'écrivain devant la page blanche :

Cette main sur la neige
Que fait-elle si seule
Et si désespérée
D'avoir à se suffire
Dans cette aridité ?

Et puis il y a la maladie angoissante et le drame d'un cœur intermittent qui augmentent encore la détresse du solitaire et lui rappellent qu'il meurt chaque jour... alors que le monde va continuer sans lui.

Reste immobile et sache attendre que ton cœur
Se détache de toi comme une lourde pierre.

Et :

J'entends les pas de mon cœur
Qui me quitte et se dépêche.
... ...
Contentons-nous d'être un vivant un jour de plus.

Et la fuite du temps, bien sûr, ne contribue pas peu à cet état d'esprit :

Déjà ton lit se souvient
D'avoir été un berceau

Ou encore :

Que voulez-vous que je fasse du monde
Puisque si tôt il m'en faudra sortir ?

Et que faire quand Dieu n'est pas là, lui qui devrait être consolation et explication :

Je vais posant les pieds sur un sol nuageux
Où mes yeux ne voient pas les empreintes de Dieu.

On le voit bien, Supervielle a une vision de sa place dans le monde qui pourrait rappeler celle des philosophes les plus désespérés d'autant plus que ces complaintes trouvent, pour soutenir et enrichir la qualité du ton et la force de l'évocation dramatique, une admirable maîtrise des ressources de la langue : savantes – et tragiques – perspectives obtenues par le simple emploi des temps des verbes ou recours au dialogue, intérieur ou exprimé, ou vocabulaire désarmant de vérité, à la fois simple et original, évitant soigneusement les poncifs d'un romantisme éculé ou les obscures litanies faussement savantes, étant bien entendu que, pour notre poète, prononcer un mot, le répéter ou le déformer, ne rime à rien ! Pensons à son hostilité aux surréalistes, qui ont connu, dit-il, « la faveur imméritée d'une poésie intransmissible » !

Mais cette vision tragique du monde et de la vie, que nous venons d'évoquer, n'est pas une impasse, encore moins un aboutissement suicidaire de l'homme et du poète. Elle est, au contraire, le moteur et le motif de l'intime conviction qu'il faut dépasser toutes ces peurs, toutes ces détresses, aussi profondes soient-elles, et, même, y trouver une raison supplémentaire de témoigner et de rayonner pour le salut des frères humains et pour son propre sauvetage. *La Complainte du pauvre corps humain*, pour reprendre un titre de Laforgue lui fournit même une raison supplémentaire de trouver la force de s'affirmer et de se dépasser comme il le proclame lui-même du fond de sa maladie :

Au plus fort de ma nuit je me prouve mes forces.

Cette nuit où il s'enferme, c'est l'intériorité du corps et de l'âme. C'est, certes, un repli défensif, mais c'est surtout une source de création libératrice. Le poète peut bien être, souvent, coupé des autres, mais il fait appel de la sentence et montre de quoi il est capable : « franchir le miroir », « voir dans les choses plus que les choses », selon la célèbre formule de Hugo, pour comprendre, pour espérer, et même pour être heureux.

Ce sursaut salvateur passe d'abord par le dialogue, fréquent, avec son mystérieux double, ce

vagabond sans corps
Et sans plus de figure
Qui se sert de tes yeux, de tes mains, pour écrire
Ces vers tremblant de voir le jour.

Ce double peut être l'enfant qu'il fut, « dont nous sommes sans nouvelles depuis déjà très longtemps » nous dit-il, mais qui est le garant de ce qu'on pourrait appeler « une nostalgie positive », une barque de sauvetage :

Écoute-moi, Capitaine de mon enfance,
Faisons comme avant,
Montons à bord de ma première barque
Qui passait la mer quand j'avais dix ans.

Dialogue aussi avec les femmes aimées, avec les amis, connus ou inconnus, avec la nature, les arbres, les animaux, poissons, antilope ou bébé ours... Dialogue enfin avec les étoiles qui fascinent et qui réconfortent, dialogue où le poète est comme un astronome qui complote, dans l'obscurité, de converser avec une étoile très lointaine :

« Aveugle étoile, [...] réponds-moi que tu m'as compris »

et, plus loin :

Les étoiles comprennent ta langue
Et d'instant en instant, familières des distances,
Elles secondent ta pensée, lui fournissent des paroles.

Et, bien sûr, dans cette perspective, le dialogue le plus poignant, parce que c'est celui qu'on ose le moins tout en en ressentant l'obscur et impérieux besoin, c'est le dialogue avec Dieu, « Dieu très atténué » – c'est le titre d'un poème, – Dieu désiré « comme un bon vin qui prend avec lui de l'âge ». Le poète, dans sa modeste création, va se sentir devenir « l'auxiliaire » de Dieu, presque son concurrent... cela a été souvent dit des poètes. Il croit en un dieu des poètes. Curieuse situation de celui qui déplore l'absence sans y croire vraiment et recrée la présence par l'Art avec la conviction intime de réussir, comme Dieu, à dire l'indicible et d'être, en quelque sorte, son Messie.

Car tout le rêve et toute la magie de la poésie de Supervielle sont là. Toutes ces formes de dialogues, toutes ces évocations, toutes ces plongées dans l'intimité des êtres et des choses, jusqu'aux impressions organiques, physiques, d'un cœur aux ratés imprévisibles, ne sont possibles que par son extraordinaire aptitude, prométhéenne, à exprimer l'inexprimable, à décrire ce qui ordinairement est réputé inaccessible au point d'avoir suscité emphase creuse ou litanies de creux phonèmes chez tant d'apprentis sorciers. Du poète qu'il est lui-même, il peut dire avec confiance :

il vous donne
Des cadeaux plus obscurs que la main ne peut prendre :
Un reflet qui couche sous la neige,

Ou l'envers du plus haut des nuages,
Le silence au milieu du tapage,
Ou l'étoile que rien ne protège.
Tout cela il le nomme et le donne

Le poète est omniprésent et ce qu'il exprime c'est la vraie vie, comme le dit admirablement Marcel Proust, « la vie enfin découverte et éclaircie, la seule vie, par conséquent, réellement vécue »... « Et cela vit, respire et chante avec moi-même », peut-on lire dans le poème intitulé « Le monde en nous ». La grande consolation et la joie profonde du poète, c'est qu'il peut, au fond, s'offrir la Création toute entière, donner la vie à qui ou à quoi bon lui semble : sa baguette féerique, c'est sa plume ; avec les mots, il peut tout s'offrir, tout nous offrir :

Ce cheval qui s'élance est parti de mes yeux
Il ne reviendra plus au fond de mes paupières
Et, ne soupçonnant pas qui lui donna le jour
Il cherche autour de lui, perdu dans son galop

Mais il vit, voyez-le soulevant la poussière.

Ce rôle « divin » pourrait conduire à l'orgueil ou au splendide isolement. Il n'en est rien en ce qui concerne Supervielle. Toute sa poésie repose sur la connivence avec le monde, sur la certitude d'une mission supérieure et d'une utilité en profondeur, convaincu qu'il est que sa poésie ne saurait n'être qu'un sillage, ce qui, d'ailleurs, serait déjà beaucoup à ses yeux...

Je suis une âme qui parle
Écoutez de votre mieux.

Ou bien :

Il vous naît un ami, et voilà qu'il vous cherche

Et aussi :

Je bats comme des cartes
Malgré moi des visages,
Et, tous, ils me sont chers

Et puis encore ce message de fraternité :

Mes frères qui viendrez, vous vous direz un jour :
« Un poète prenait les mots de tous nos jours
Pour chasser sa tristesse avec une nouvelle »

On voudrait tout citer...

Ainsi peut-on dire que Supervielle, dans ces deux recueils, nous fait passer d'une sorte de « pavane pour un enfant défunt » à un message de confidentialité avec la nature et le monde pour aboutir à un *credo* de fraternité universelle qui émane d'une « fraîcheur de cœur » indéniable. Cette fraternité, il l'a mondialisée en la partageant

avec les morts comme avec les vivants, avec les oiseaux comme avec les étoiles, et même, avec les objets. La mort, si redoutable dans tant de ses poèmes, il a su l'apprivoiser, en montrant qu'elle n'est pas seulement l'acte de quitter mais aussi celui de rejoindre. Ce qu'il a appelé son « humour triste » ne manque d'ailleurs pas de gaîté malicieuse quand il s'adresse aux défunts en ces termes : « Pour ne pas être seul durant l'éternité, je cherche auprès de vous future compagnie ».

Nous terminerons d'ailleurs cet exposé par un distique où la facétie est aussi un *credo* et qu'il a intitulé « À moi-même quand je serai posthume » :

Tu mourus de pansympathie,
Une maligne maladie...

Oui, mais quel beau trépas !... et quelle belle épitaphe !

Roland BILLAULT

COMMISSION D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

Responsable : M. Paul BOIS

SEANCE DU 8 MARS 2007

THEME : Les Balkans

Présentation

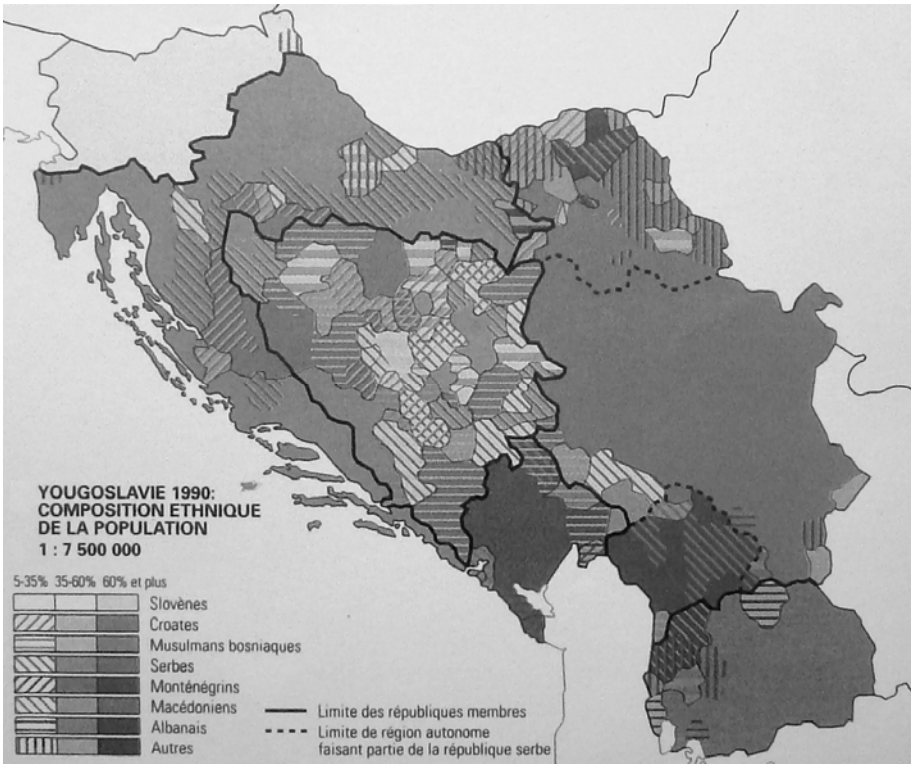

Géographie physique

La péninsule des Balkans, bordée par les mers Adriatique à l'ouest, Méditerranée au sud, Égée et mer Noire à l'est, s'ouvre largement au nord, par le bassin du Danube vers l'Europe centrale, et flirte historiquement avec les plaines russes. Le nom retenu lui-même est un mot turc signifiant « montagne ». Celle-ci, omniprésente, offre presque

partout un paysage heurté : au nord, l'arc des Carpates, qui culmine à deux mille cinq cents mètres, moulé autour d'un môle pannonien effondré, déploie ses plis de calcaire couverts de forêts denses et se prolonge au sud du grand fleuve par les massifs hercyniens du Balkan proprement dit et du Rhodope dont le sommet atteint près de trois mille mètres. À l'ouest et au sud, sont les Alpes dinariques qui se prolongent par les massifs du Pinde et du Péloponnèse. Limitant ou séparant ces montagnes, des plaines et des plateaux retiendront les populations successives. Tout au nord, la Moldavie extra-balkanique est aux confins de l'Ukraine. Au sud des Carpates, la percée du Danube aux fameuses portes de Fer fait communiquer le bassin de Pannonie et la mer Noire par la vaste plaine alluviale de Valachie qui s'appuie au sud sur le plateau bulgare. En amont, le long du fleuve, son affluent la Save parcourt une frange de la plaine hongroise percée de noyaux cristallins. Plus au sud, entre les trois mers, des plaines côtières ou des bassins d'effondrement seront plus propices à l'agriculture. À cela s'ajoutent, dans les reliefs, des percées analogues à nos cluses alpines, conduisant des rivières jusqu'aux grands fleuves ou à la mer. Nombreux sont ces passages obligatoires pour les hommes et les marchandises. Dans ce pays contrasté, les montagnes ne sont jamais infranchissables mais obligent à des détours les armées en opération et imposent certains itinéraires, ce qui limite les initiatives stratégiques. Les grands axes de la circulation balkanique sont inchangés depuis des millénaires : la voie Morava-Vardar qui unit Belgrade à Salonique ; la voie Morava-Maritsa qui va du Danube à Byzance ; la voie Egnatia qui unit Durazzo – ou Durres – à Salonique ; la porte de Fiume enfin, qui faisait de Trieste le port de l'Autriche-Hongrie. En dehors de ces axes existent des cantons fermés, plaine maritimes de l'Attique et du Péloponnèse, bassins d'effondrement par-ci, vallées profondes de la Bosnie, plateaux croates par-là, etc., qui sont autant de lieux de refuge, conservatoires de multiples cultures grandes et petites, depuis les cité-États de la Grèce antique jusqu'aux tribus repliées monténégrines ou albanaises. Pénétrer au fond de ces montagnes ne sera jamais aisé ; passes et défilés faciles à bloquer poseront toujours un problème aux armées régulières. Le relief imposera sa loi.

Populations

Ces conditions naturelles, relativement favorables dans les plaines, firent naturellement de cette péninsule un pôle d'attraction pour l'homme. Depuis les époques les plus lointaines, des mouvements de population brutaux ou pacifiques ont perduré, dont l'histoire a dressé une liste impressionnante. Ces vagues successives se sont mêlées en une alchimie d'intégration et de rejets qui ont fait naître les peuples balkaniques actuels. « Peuples » que le modèle révolutionnaire français a voulu enfermer dans des États-nations mais qui débordent tous de leurs frontières trop rigides. Porteurs d'une culture millénaire ou plurimillénaire, ils forment le tissu humain de base de la péninsule sur lequel sont venus se greffer de nouveaux apports des conquérants ou des colons de l'époque historique. Les plus anciens sont sans doute les Grecs et les Illyriens-Albanais. Parlant des langues indo-européennes, ils firent mouvement vers le sud. Les premiers, au milieu du II^{e} millénaire av. J.-C., en se mélangeant aux autochtones policés par la Crète, puis à ceux de la Grèce classique ; les seconds glissant du bassin du Danube aux rives de l'Adriatique où ils se perpétuèrent durant deux mille ans non sans de nombreux apports continus pour donner naissance au peuple albanais actuel. À l'est, les Roumains se réfèrent à leurs ancêtres les Daces. Romanisés ils ont gardé une langue dérivée du latin et ont subi les influences postérieures des Goths. Il faut en rapprocher des populations éparses à travers toutes la péninsule, les Valaques – Aroumanes, – le peuple « en trop » qui n'a pas de patrie. Ensuite, ce fut surtout

l'arrivée massive des Slaves, délivrés des Avars, qui s'établirent à l'ouest sous le nom de Serbes avec leurs cousins Slovènes et Croates ; puis à l'est, ce sont les Protobulgares et Bulgares qui s'imposeront. Ils seront tous appelés à vivre plus ou moins dans l'orbite de l'Empire romain d'Orient installé à Byzance pendant des siècles.

Avant d'aborder le déroulement événementiel de l'histoire passionnante de cette région, j'aimerais vous rappeler les traits marquants de ces invasions lointaines qu'il convient de garder à l'esprit. Les apports répétés qui ont submergé la péninsule sont comparables aux vagues de la mer qui viennent mourir sur la grève : certaines s'avancent doucement, s'infiltrent et disparaissent ; d'autres subsistent dans des vasques de sable ou de rochers jusqu'à l'arrivée de vagues nouvelles qui transforment le paysage. Les meilleures conditions de vie dans les campagnes et les cités gérées par l'Administration romaine étaient des points d'attirance irrésistibles pour ces populations barbares. Deux facteurs sont essentiels pour en comprendre le déroulement : la démographie et la psychologie.

La démographie d'abord. En dehors des cités côtières, l'intérieur de la péninsule, dans ses montagnes ingrates, reste longtemps sous-peuplée, ce qui constitue un appel d'air évident pour des peuplades errantes, elles-mêmes poussées par d'autres, d'autant que, saines et rudes, elles s'assimilent facilement à la romanité dont les structures sont encore dominantes. Ces paysans du Danube devenus soldats – et de bons soldats – vont peu à peu faire de bons officiers, qui feront de bons chefs de guerre. Ils ne parlent certes pas tous la langue des dieux ni ne philosophent, mais, doués d'un bon sens pratique, ils arrivent à s'imposer sans beaucoup de mal à des populations psychologiquement fatiguées, lasses de guerres sans fin, réticentes devant les aventures de conquête et sensibles au pacifisme chrétien, doctrine nouvelle qui fait préférer, chaque fois que cela est possible, un arrangement à l'amiable à une confrontation armée. Le découragement va peu à peu s'emparer des masses paysannes autochtones qui supportent de plus en plus mal la conscription et les impôts nécessaires à l'entretien d'armées qui ne savent plus les protéger et ils perdent l'espoir d'empêcher une fois pour toutes les mouches de venir sur leur sucre... Et, dans ces conditions favorables, les chefs des populations immigrées, pour se tailler leurs fiefs, sauront profiter pleinement des difficultés du terrain et de l'éloignement de la Capitale. Les empereurs et autres responsables des premiers habitants, devenus impuissants, s'épuiseront en querelles internes pour finalement se résigner et penser qu'il vaut mieux s'en accommoder et faire avec... C'est tout le drame de la fin de l'Empire romain, d'Occident d'abord puis d'Orient dans sa personnalité byzantine.

Pour revivre l'histoire détaillée de cette période, je vous renvoie à l'excellent exposé de notre collègue, M^me^ Geneviève Nihoul, du 27 octobre 2005, *Entre l'Empire romain et l'Empire turc. Mille ans qui ont façonné les Balkans*.

Et, après deux mille ans d'une histoire si tourmentée, les hommes qui restent et habitent le Sud-Est de notre Europe qui a tant de mal à s'unir nous offrent toujours une image de kaléidoscope incroyablement compliquée, encore plus brouillée par la carte des religions. Le *mixer* qui transformera cette macédoine en pâte homogène n'est pas encore inventé !

Mais, entre le monde romain, inondé par le nord comme nous venons de le voir trop vite, et celui d'aujourd'hui, d'autres vagues sont venues battre la grève balkanique qui, sans être des *tsunamis*, n'en furent pas moins de fortes marées venant de l'est et du sud : c'est le flot turc dont Yves Vanel va maintenant nous conter l'histoire.

Paul BOIS

Les Turcs en Europe

À la suite d'un périple de trois mille neuf cents kilomètres, qui nous a conduits d'Istanbul à Budapest via la Bulgarie et la Roumanie, nous avons eu l'envie de mieux connaître ces trois pays d'Europe du Sud-Est, leur conquérant turc, leur devenir au fil des siècles, leur libération et leur inclusion dans l'histoire contemporaine de l'Europe.

Les conquêtes turques

Des nombreux peuples turcophones issus de l'Asie centrale, ce sont les Ohgouz qui nous concernent, confédération de vingt-deux à vingt-quatre tribus, dont émergeront les deux plus illustres, les Seldjoukides et les Ottomans.

Les Seldjoukides seront les premiers à établir un État turc, sur les rives du Syr-Daria, et la région de Boukhara, aujourd'hui l'Ouzbékistan. À partir de 1035, conduits par Toghrul Beg, ils déferlent sur la Perse, installant leur capitale à Ispahan ; l'Irak, où Toghrul se dit protecteur du Calife et se pare du titre de sultan, et en 1071 écrase les Byzantins à Montzikert, capturant le *basileus* Romain IV Diogène, ouvrant ainsi l'Anatolie aux Turcs qui s'installent en plusieurs principautés, plus ou moins autonomes et rivales, dont une seule se perpétuera de 1077 à 1308, le sultanat de Rûm où siégera le grand Seldjoukide en sa capitale, Iconium (Konya). Au prix de combats incessants, ils auront conquis la Tranxosiane, le Kerman, l'Arménie, Jérusalem et Damas ; ils auront affrontés les croisés qui traversent l'Anatolie en 1097, et enlèvent Antioche aux Seldjoukides. Un siècle plus tard, en 1190, au cours de la troisième croisade, Frédéric Barberousse prendra Konya, mais conquête vaine, d'autant qu'il mourra noyé dans les eaux glacées du Cydnos, aujourd'hui Tarsus Çayi. En 1204, au cours de la 4e croisade, les croisés s'emparent de Constantinople, installant un royaume latin qui durera soixante ans.

Les Seldjoukides développeront une civilisation brillante, construisant mosquées, madrasas, caravansérails ; s'appuyant sur une prospérité économique née d'une agriculture et d'une industrie très avancées pour l'époque. Mais cette brillante civilisation va s'effondrer sous les coups successifs de la révolte des derviches en 1237 et de l'invasion mongole de Gengis Khan en 1242. Le pays est vassalisé et mis en coupe réglée. En 1308, après la mise à mort du dernier sultan, KeyKubad III, l'Anatolie se morcelle en une dizaine d'émirats turkmènes. C'est alors que les Ottomans vont prendre à leur compte l'héritage des Seldjoukides et poursuivre l'expansion turque, cette fois vers l'Europe.

La tribu Ertoghul, s'est établie à Sŏgŭt, près d'Eskiséhir. Cantonnée au sud de Nicée par Keytubad Ier, elle harcèle la frontière byzantine et, par la perspective de guerre sainte et de butin qu'elle offre, elle attire à elle de nombreux volontaires de toute origine. Le fils d'Ertoghul, Osman Gazi – le Victorieux – enlève plusieurs villes aux Byzantins, et va donner naissance à la dynastie ottomane. Il se rend maître de Yenisehir, ville proche de Nicée, se proclame indépendant et progresse en direction de d'Iznit et de Bursa. Mais c'est Ohran, son fils aîné, qui s'empare de Bursa en 1326, dont il fait sa première capitale, et plus tard, se rapprochant de Constantinople, il s'empare de Nicée en 1329 et Nicomédie en 1337, aujourd'hui Iznik et Izmit. Il s'empare également des diverses petites principautés turques d'Anatolie qui se révéleront plus résistantes que ne le seront plus tard les pays d'Europe orientale. En 1350, délaissant Constantinople, il prend pied en Europe, à Gallipoli, dans les Dardanelles, commence la colonisation de la côte européenne, occupe la Thrace. Il se proclame sultan en 1359. Il organise son empire, créant en particulier les janissaires, fantassins de l'armée

turque, mercenaires esclaves recrutés ou enrôlés de force dans les populations asservies, chrétiennes ou non.

En 1366 son fils, Murad Ier, poursuivant la politique d'expansion, s'empare d'Andrinople – Edirne – dont il fait la nouvelle capitale. Ville magnifique, dont le centre recèle un trésor architectural, trois mosquées splendides commandées par les sultans qui se succéderont, chacun voulant laisser à la postérité la plus imposante. C'est le cas de la mosquée Selimiye, commandée par Selim II et construite par le plus grand des architectes ottomans, Mimar Sinan (1490-1588). Autour de chaque mosquée se trouvent en général une école, un hôpital, un bain turc, une soupe populaire et un bazar, comme c'est le cas du complexe de Bayezid II. Ajoutons, pour Edirne, un magnifique caravansérail.

Progressant en Europe jusqu'en Serbie, les Ottomans procèdent à des incursions répétées chez le voisin hongrois et finissent par se heurter au roi Louis Ier qui bat le sultan Murad en 1377, arrêtant momentanément la vague turque vers l'ouest.

Mais, plus à l'Est, la pénétration se poursuit et les Ottomans, profitant de la décadence du second Empire bulgare, s'emparent de Sofia en 1382. C'est en 1180, que deux boïars, les frères Pierre et Jean Asen, après la mort de leur suzerain, le Byzantin Manuel Commène, avaient déclenché un soulèvement libérateur à Tarnovo dont ils font la capitale d'un second empire qui sera, au XIIIe siècle, la puissance dominante des Balkans ; il s'étend du Danube à la mer Égée, et de la mer Noire à l'Adriatique. La mort de Jean III Asen en 1241 marque le début d'une profonde décadence aggravée par la renaissance byzantine après la chute de l'Empire latin en 1261 et le début de l'invasion mongole en 1272. La Bulgarie ne s'en remettra jamais et, après de nombreux avatars, dont une annexion en 1330 et pour vingt-cinq ans à la Serbie d'Étienne Dušan, puis en 1371 après la mort du tsar Jean VI Alexandre, elle se scinde en deux principautés, celle de Tarnovo qui tombera aux mains des Ottomans en 1393 et celle de Vidin qui tombera en 1396. Voici la Bulgarie sous le joug turc pour les cinq siècles à venir.

Le 25 septembre de cette même année 1396, une véritable croisade, montée en réalité moins pour aller défendre les Lieux saints que s'opposer à l'expansion ottomane, avec à sa tête le roi de Hongrie, Sigismond de Luxembourg, le duc de Bourgogne Jean sans Peur et Jean de Vienne, amiral de Charles V dont il organisa la marine ; une armée de nombreux Français et chevaliers teutoniques, près de soixante mille chrétiens, quittent la Hongrie et atteignent Nicopolis – aujourd'hui Nikopol en Bulgarie – où ils buttent sur les Turcs et se font étriller par Bajazet Ier.

Jean sans Peur est fait prisonnier, l'amiral de Vienne est tué au combat. Les survivants seront recueillis par la flotte vénitienne à Varna. Le résultat désastreux de cette croisade peut s'expliquer par les différences fondamentales des cavaleries des belligérants : légère, mobile et vive, à la poursuite comme à la fuite, du côté turc ; lourde, lente et indisciplinée côté européen, une cavalerie allemande capable de supporter les assauts mais incapable de s'enfuir devant le désastre. Malgré cette cuisante défaite les croisés auront contraint les Turcs à lever le premier siège de Constantinople. Plus tard les Turcs revinrent à l'assaut, établirent un deuxième siège mais, dès 1400, la deuxième invasion mongole remet tout en jeu. Tamerlan bat les Ottomans à Ankara en 1402, fait prisonnier Beyazit Ier, reçoit un tribut de l'empereur de Constantinople et restaure les petits émirats turcs dépossédés de leur territoire par les Ottomans. Ils auront beaucoup de mal à rétablir leur domination sur la région et, profitant de cette diversion, la résistance à l'avance turque en Europe reprit de la vigueur. Ainsi, en Albanie, le chef de tribu Scanderbeg, et, en Hongrie, Jean Hunyadi.

J'y reviendrai plus loin. Ce n'est finalement qu'en 1453 que Mehmet II, dit « le Conquérant », prendra Constantinople. Il en fera la nouvelle capitale de l'Empire ottoman sous le nom d'Istanbul. Et la basilique Sainte-Sophie devint une mosquée.

Entre temps, la vague turque qui se déployait à nouveau dans tous les sens avait déjà submergé les Serbes, déchirés par le séparatisme et les factions, en 1371 à la bataille de Maritza, faisant perdre à la Serbie la plus grande partie de la Bulgarie et la totalité de la Macédoine. Cette fois-ci, en 1389, elle écrase une alliance serbe à la première bataille de Kosovo, où Murad Ier trouva la mort. Et voilà la Serbie soumise jusqu'au XIXe siècle.

Pour passer de Bulgarie en Roumanie, il suffit de traverser le Danube. Si, dès le XIIIe siècle, des colons d'origine turque le font, pour s'emparer des terres fertiles des chrétiens, ce n'est qu'en 1437 que les Ottomans soumettront la Roumanie. Dans les prémices de cette Roumanie et au sein de l'Empire byzantin affaibli, naissent des principautés – les voïvodats – blotties dans les Carpates et le long du Danube. Au XIIIe siècle, seules trois entités se dégagent : la Transylvanie, mais conquise par les Hongrois depuis le Xe siècle ; la Valachie au sud, qui s'émancipe avec Jean Basarab par la victoire de Põsada sur le roi de Hongrie Charles Ier Robert, en 1330 ; la Moldavie à l'est, qui rejette avec Gogdan Ier la suzeraineté hongroise en 1359. Au XVe siècle, les principautés sont convoitées par la Hongrie et la Pologne qui attisent les querelles dynastiques entre les voïévodes. Les Ottomans vont profiter de ces faiblesses et réussir à imposer un tribut à la Valachie, puis à la Moldavie. La poussée turque restera constante aux XVe et XVIe siècles jusqu'à leur victoire à Mohács, en 1526, achevant l'encerclement des principautés.

Refoulés de Hongrie en 1377 par Louis Le Grand, les Ottomans se devaient de retourner à l'assaut de cet empire qui, sous le règne des rois angevins de la branche napolitaine, s'étendait de l'Adriatique et la mer Noire jusqu'à la Baltique, Louis étant devenu également roi de Pologne, un Empire hongrois par conséquent immense et l'une des nations les plus riches d'Europe. Mais, comme en 1377, les Turcs commencent par être battus en 1456 à Belgrade par János Hunyadi. Lui succéda son fils Mathias et une période florissante, culturelle, économique et d'expansion avec le rattachement de la Basse Autriche, de la Silésie et de la Moravie. Un royaume de Hongrie à son apogée mais qui, après la mort de Mathias, va se désagréger sous les coups de querelles de succession entre seigneurs rivaux, puis en 1514 de la révolte des serfs conduite par György Dozsa. Profitant de cet affaiblissement du pays les Turcs, emmenés par Süleyman, attaquèrent et défirent les Hongrois à Mohács en 1526. Le roi de Hongrie Louis II y fut tué. Cinq ans plus tôt Süleyman s'était emparé de Belgrade ; ainsi, la voie libérée, pouvait-il aller assiéger Vienne en 1529. Il échouera et sera contraint d'accepter le démembrement de la Hongrie : les Habsbourg annexent la partie ouest, la Transylvanie devient principauté sous suzeraineté turque, le centre de la Hongrie entièrement aux Turcs qui installent un souverain fantoche, Jean Zapolya, alors gouverneur militaire de Transylvanie. Que reconnaîtront successivement la majeure partie du vieux royaume de Hongrie et l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, frère cadet de Charles Quint, qui dut renoncer à ses droits au trône de Hongrie après un nouvel assaut des Turcs en 1532. À la mort de Zapolya en 1540, Süleyman incorpore complètement la Hongrie à l'Empire ottoman. Ferdinand conserve au nord-ouest une toute petite partie du territoire au prix d'un lourd tribut.

Plus tard les Ottomans essaieront encore par deux fois de prendre Vienne, Süleyman lui-même en 1556 – mais il mourut d'une crise cardiaque à Sziget – et Murad II

en 1683, malgré une gigantesque armée réunie par le grand vizir Kara Mustafa. Mais il fut contraint de lever le siège par une puissante armée autrichienne, conduite par Charles de Lorraine, devenu feld-maréchal, épaulé par l'armée polonaise de Jean III Sobieski qui avait déjà battu les Ottomans à Chocim dix ans auparavant. Le grand vizir paiera cette défaite de sa vie. Dès lors la balance des forces militaires va pencher définitivement en faveur des Autrichiens et de leurs alliés. Les Turcs ont atteint les limites de leur expansion européenne. C'est le commencement de la fin qui s'étendra sur plusieurs siècles. L'étonnante efficacité ottomane, issue de la horde guerrière des steppes, vivant de razzias et de pillages, ce qui l'obligeait à repousser toujours plus loin ses frontières, plus tard conjuguée à la complexité d'une organisation militaire sans égale en Europe jusqu'au XVII^e siècle ; à une perpétuelle supériorité en hommes ; à l'appât du gain et l'attribution de terres ; avec en face une chrétienté inefficace et divisée par les rivalités dynastiques et religieuses, tout cela avait conduit les Ottomans à galoper de succès en succès. Mais dorénavant le rapport de force va changer de camp. L'Empire ottoman va s'enliser dans les traditions et le conservatisme, un islam qui s'enferme dans une orthodoxie renaissante et intolérante ; la révolte chiite en Anatolie ; l'affaiblissement des dirigeants, y compris des sultans ; les multiples fronts qui dispersaient les forces turques, les difficultés stratégiques, l'obligation de ne mener les campagnes que de mai à fin octobre à cause de la géographie et du climat hivernal des Balkans empêchant, en particulier, l'approvisionnement en fourrage de l'importante cavalerie ; l'impossibilité de se réformer, des sultans paieront de leur vie leur volonté de changement, Osman II en 1622 et Ibrahim I^er en 1648, ou encore Selim III en 1808 ; tout cela tandis que l'Europe est en pleine renaissance, développement de l'économie et de l'industrie, qu'elle règle ses problèmes de succession par le traité de Cateau-Cambrésis en 1559 et met fin aux guerres de Religion par la Paix d'Augsbourg en 1555, que la société se développe et s'organise, qu'augmente sa capacité de résistance, surtout depuis que Ferdinand d'Autriche, après s'être emparé de la couronne de Hongrie, ait établi une ligne de fortifications en profondeur et subventionné les Slaves et les Croates pour qu'ils participent à la guerre contre les Turcs.

Devenir de ces quatre pays

Hongrie

L'occupation turque durera un siècle et demi. Période de stagnation, mais les Hongrois ne cessèrent de combattre les Turcs et, en 1664, renforcés par un fort contingent de troupes françaises sous le commandement d'un brillant général italien, Raimondo Montecucolli, ils les battent à Szengotthárd. En 1686 la ville de Buda est reconquise grâce à l'aide du prince Eugène de Savoie. En 1687, les Turcs repartirent à l'assaut et furent battus par les Autrichiens à Mohács, là même où Soliman le Magnifique avait anéanti les Hongrois en 1526. Au traité de Karlowitz, en 1699, les Ottomans reconnaissent la domination des Habsbourg sur la Transylvanie, qui perd son statut de principauté. Voici les Hongrois libérés des Ottomans mais pour mieux tomber sous la coupe autrichienne. Malgré une tentative de Ferenc Rákóczi pour l'indépendance, les Hongrois seront battus en 1711 et obligés de reconnaître l'hérédité du trône royal dans la famille des Habsbourg et l'indivisibilité du territoire austro-hongrois. Malgré la révolution de 1848, menée par Lajos Kossuth, écrasée par les troupes impériales, soutenues par l'armée russe – après son échec Kossuth se réfugiera en Turquie – et en dépit plus tard de l'instauration d'une double monarchie austro-hongroise après la défaite autrichienne contre la Prusse à Sadowa en 1866, la Hongrie ne retrouvera sa liberté qu'en octobre 1914 après l'effondrement subit de cette double monarchie. Elle

devient république le 16 novembre. À la fin de la Grande Guerre, en l'absence de ligne de démarcation précise, les Tchèques, les Serbes et les Roumains, qui dès 1890 avaient commencé à revendiquer leur droit à l'autonomie, s'approprient certains territoires, sous les regards indifférents de l'armée française qui bivouaque à Szeged. Après la courte parenthèse de cent trente-trois jours du gouvernement communiste de Béla Kun et sa défaite devant les Roumains qui dévasteront Budapest le 3 août 1919, Miklos Horthy, amiral dans un pays désormais privé de tout accès à la mer, devient régent en 1920, et le restera jusqu'en 1944. Le 4 juin 1920, la Hongrie fut obligée de signer le traité de Trianon qui, en représailles de son comportement pendant la Grande Guerre, démembrait son territoire, le faisant passer de trois cent vingt-trois mille quatre cent onze kilomètres carrés à quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-trois. La révision de ce traité deviendra, chez les Hongrois, une véritable obsession qui contribuera à ranimer le nationalisme, à l'entraîner à une nouvelle alliance avec l'Allemagne et à déclarer la guerre en 1941 à l'URSS.

Roumanie

Durant les premiers siècles d'occupation ottomane, Valachie et Moldavie survivront tant bien que mal. À la fin du XVI^e^ siècle, le prince Valaque Michel le Brave réussit à chasser les Turcs et ceint les couronnes de Transylvanie et de Moldavie, réunissant pour la première fois depuis l'époque dace le peuple roumain en un seul État, mais union éphémère qui sera presque aussitôt vaincue par les Habsbourg. Dès lors les voïvodes, surtout de Valachie, les plus exposés, préfèrent se soumettre aux sultans par opportunisme. Souvent ils seront remplacés par des princes grecs Phanariotes nommés par les Ottomans. Sautons les siècles : en 1812, à la suite du conflit russo-turc et du traité de Bucarest, la Bessarabie fut arrachée à la Moldavie. Il faut attendre l'appel en 1821 du révolutionnaire Tudor à la reprise de la lutte nationale pour que les choses bougent. Dans un premier temps un nouveau conflit russo-turc et le traité d'Andrinople en 1829 font passer Valachie et Moldavie sous la double influence russo-turque. Quelques années plus tard, en 1853, le tsar exige le protectorat de tous les orthodoxes relevant du Sultan ; exigence refusée autant par les Turcs que la Grande-Bretagne et la France, et ce sera la guerre de Crimée qui verra la défaite de la Russie devant une coalition franco-anglaise de deux cent vingt mille hommes, défaite entérinée par le traité de Paris du 30 mars 1856. L'Angleterre est soulagée d'avoir bloqué la route de Constantinople aux Russes et la France de Napoléon III en retire un prestige moral incontestable, semblant effacer la honte des traités de 1815.

La révolution roumaine est en marche, soutenue par ses chefs depuis leur exil en France, aboutissant en 1859 à la réunion des deux principautés et le retour de la Bessarabie, du Dobroudja et du delta du Danube constituant le premier État national roumain avec le colonel Alexandru Ioan Cuza comme prince et Bucarest comme capitale. Au congrès de Berlin en 1877 cette indépendance est confirmée et le traité de paix russo-turc de San Stefano l'année suivante entérine la perte par les Turcs de presque toutes leurs possessions européennes et le retour à la Russie de la Bessarabie.

En 1881 le Parlement vote la transformation de la Roumanie en royaume et la jeune nation se choisit pour roi Charles Hohenzollern-Sigmaringen qui devient Carol I^er^. Dès sa création le pays engage des réformes agraires, adopte le code civil français, instaure l'instruction publique et obligatoire et soutient inlassablement ses ressortissants de Transylvanie qui revendiquent leurs droits sociaux et nationaux.

En 1916, après deux années de neutralité, la Roumanie entre en guerre aux côtés des Alliés. Une mission française, en 1917, conduite par le général Henri-Mathias Berthelot, vient soutenir le gouvernement en exil et réorganiser l'armée roumaine.

Après la guerre, conformément aux promesses des Alliés et selon le principe des nationalités, la Roumanie reçoit la Transylvanie, la Bucovine, une partie du Banat et le retour de la Bessarabie. Sa superficie, à l'inverse de celle de la Hongrie, passe de cent trente-sept mille kilomètres carrés à deux cent quatre-vingt-quinze mille quarante-neuf.

Bulgarie

Elle aurait pu se dissoudre dans l'Empire ottoman, tant le joug fut dur ; les boïars remplacés par des pachas, des beys et des spahis ; les paysans croulant sous les corvées et les impôts, subissant massacres et déportations ; les fils enrôlés de force dans les troupes ottomanes pour former les janissaires ; des conversions en masse à l'islam, les minarets qui s'élèvent un peu partout ; les paysans turcs qui viennent coloniser les terres fertiles. Mais une petite flamme continue de brûler dans les monastères, où quelques moines isolés perpétuent la culture bulgare ; dans les montagnes inaccessibles où des brigands armés, les haïdouks, harcèlent l'occupant, et voici qu'en 1762 le moine Païsii vient exalter les vertus de la nation dans son ouvrage *Histoire slavo-bulgare*, et voici que s'ouvrent les premières écoles laïques, que l'Église retrouve son autonomie à l'égard de Constantinople, que des patriotes se manifestent comme Vasil Levski – dénoncé, il sera pendu, – et voici que le 20 avril 1876 les révoltés de Koprivchtitsa donnent le signal d'une insurrection générale que les Turcs vont écraser dans des massacres et des destructions d'une telle ampleur qu'ils finissent par réveiller la conscience de l'Europe et stimuler les appétits russes. En avril 1877, la Russie déclare la guerre aux Turcs, pénètre en Bulgarie, libère Tarnovo, remporte une victoire décisive en août au col de Chipka.

Le traité de San Stefano consacre la naissance d'une Bulgarie indépendante, au territoire immense, absorbant la Thrace et la Macédoine. Mais l'Europe prend peur devant cette trop grande Bulgarie et, deux mois plus tard, la réduit au congrès de Berlin en restituant tout le sud à l'Empire ottoman. La Bulgarie se choisit aussi un prince en 1879, Alexandre de Battenberg, qui, en réalisant l'union de la Bulgarie et de la Roumélie, déplut au tsar qui le fit déposer en 1886. Son successeur, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, se proclamera tsar des Bulgares en 1908.

Surviendront les guerres balkaniques, la première en 1912 qui permit de chasser les derniers Turcs, la seconde en 1913 à cause de la revendication de la Macédoine par la Bulgarie, laquelle sera la grande perdante de cette guerre. Et son alliance avec l'Autriche-Hongrie en 1914 lui vaudra la perte de la Dobroudja et la région de Kavalla, son seul débouché vers la mer Égée.

Turquie

Elle atteint son apogée sous le règne de Süleyman le magnifique et commence un lent déclin, au cours duquel elle perdra toutes ses possessions jusqu'au démembrement complet en 1918 et les traités de Sèvres et de Lausanne qui la fixent dans les frontières que nous lui connaissons aujourd'hui. Quelle aura été l'influence des Turcs sur l'Europe ? Pour la résumer, je vais emprunter un extrait de *The ottoman impact on Europe*, de Paul Coles, traduit en français par *La Lutte contre les Turcs* : « Quels qu'aient pu être les avantages initiaux pour les classes inférieures, l'absorption dans l'Empire ottoman fut, à long terme, une tragédie pour l'Europe du Sud-Est. L'impérialisme ottoman avait quelque chose de stérile. Les peuples conquis furent prisonniers durant quelques siècles d'un système politique et social incapable d'évolution ; dont les valeurs étaient fondamentalement arides et intouchables ; et dont les élites n'avaient

pas d'autre idéal qu'un parasitisme empreint de violence et de sybaritisme. Depuis la disparition de la présence turque en Europe, tout cela s'est avéré être un héritage difficile et accablant. »

De ces siècles d'affrontement émergera une notion nouvelle de l'Europe se substituant en partie à la notion de chrétienté. Ce qu'ont défendu Autriche et Pologne, derniers et véritables remparts de l'Occident, ce n'était plus seulement un territoire géographique mais aussi des valeurs spécifiquement européennes, un système moral et social particulier.

Côté turc, on l'a vu, les réformes étaient quasiment impossibles ou se révélaient insuffisantes, comme celles entreprises dans les années 1839 à 1878, par le sultan Abdul Medjid : centralisation de l'Administration, modernisation de l'État, occidentalisation de la société. Il aura fallu les injonctions des vainqueurs de Sébastopol, qui avaient placé l'Empire sous la garantie des Puissances, pour que les Turcs commencent à s'y soumettre, aidés par leurs alliés, venant au secours de « l'homme malade de l'Europe », comme on avait surnommé l'Empire ottoman en décrépitude. Ainsi, la France contribuera à la modernisation du pays par la construction de ports, voies ferrées et du lycée de Galatasaray. Malheureusement pour elle, la Turquie choisit le camp de l'Allemagne en 14-18 et, après leur défaite, ce qui reste de l'Empire sera définitivement démembré. Le dernier sultan, Mehmet VI, s'enfuira en 1922.

Profondément réformée par Atatûrk au XX^e^ siècle, qui en fait une république démocratique et laïque qui restera neutre au cours de la deuxième guerre mondiale ; fière de ses trois pour cent de sol européen avec une vitrine magique, Istanbul, même si elle a perdu son rang de Capitale, une agglomération tentaculaire de douze à quatorze millions d'habitants, la Turquie se veut un destin européen ; entre dans l'OTAN en 1951 ; signe un traité d'union douanière en 1995 et dépose sa demande d'adhésion à l'Union en 1999. Une échéance encore lointaine si l'on sait qu'il y a pour les Turcs autant de mauvaises raisons d'adhérer que de bonnes pour ne pas adhérer et les susceptibilités sont à fleur de peau. Ainsi pour Orhan Pamuk, Nobel 2006 de littérature, qui rêve de « devenir écrivain occidental sans renier sa culture turque », l'essentiel est de « ne pas humilier la Turquie ». Mais les Européens, qui ont subi sa loi d'airain pendant des siècles, peuvent-ils effacer, d'un coup de baguette magique, le passé de leur mémoire ? Mémoire indispensable à la reconstruction d'un peuple comme à celle d'une union élargie. Comme l'a écrit Anna Blandiana, écrivain et philologue roumaine, certes en pensant au demi-siècle de totalitarisme soviétique, mais que l'on pourrait aussi bien rattacher aux cinq siècles de domination turque : « L'Europe ne peut être seulement une entité économique et politique, mais elle doit aussi retrouver toute sa mémoire. »

Perspectives et conclusion

Depuis leur installation dans l'Europe du Sud-Est, ces peuples divers, issus des grandes vagues migratoires, ont fondé des pays qui ne cesseront de connaître, tour à tour, grandeur et décadence, conquêtes et démembrements, l'occupation par les royaumes et empires voisins, l'Autriche à l'ouest, la Russie à l'est, l'Empire ottoman venu du sud qui les aura profondément marqués. Enfin au XX^e^ siècle l'Empire soviétique verrouillant le rideau de fer pendant près de quarante-cinq ans.

Des questions se posent.

Ces pays qui se sont tant combattus, peuvent-ils envisager un avenir commun et serein ? Ont-ils fait leur deuil de tous leurs contentieux, le tracé des frontières, le sort de leurs minorités, notamment en Roumanie où Magyars, Tziganes, Allemands, Ukrainiens, Russes, Serbes et Turcs représentent dix pour cent des vingt-deux millions

et demi d'habitants ? Le million six cent vingt-cinq mille Hongrois en Transylvanie est l'une des interrogations essentielles. Il en est de même pour la Hongrie et la Bulgarie qui ont de fortes minorités, par exemple dix pour cent de Turcs en Bulgarie qui n'a que sept millions huit cent mille habitants. Un tel brassage de peuples représente l'image même de l'incroyable imbroglio historique de cette région balkanique.

Qu'attendent-ils de l'Europe ? Avec quelles arrière-pensées y entrent-ils ? La Hongrie, membre de l'Union depuis 2004, a tiré de la fierté d'être la limite orientale de l'espace Schengen jusqu'au 31 décembre 2006, et nous avons été témoins de son zèle pour contrôler l'entrée dans l'Europe unie, mais au-delà de cette appartenance et de son mimétisme de la vie occidentale quelles sont ses envies secrètes ? Un nationaliste comme Victor Orban, par exemple, affiche dans sa voiture la carte de la grande Hongrie d'avant 1920. Et le culte des héros se porte bien (voir le monument du *Millénaire*).

Roumanie et Bulgarie sont entrées le 1er janvier 2007, repoussant du coup la frontière orientale de l'Europe à l'Ukraine, la république moldave et bien-sûr la Turquie. Ce covoisinage ne risque-t-il pas de soulever plus de problèmes que d'en résoudre ? La décision du Conseil européen de repousser les échéances sonne comme un avertissement et jette un doute sur ce qui paraît souhaitable et ce qui ne l'est pas. La Turquie a fait un petit pas vers Chypre, mais est-ce suffisant ?

Même si l'empire communiste s'est effondré, il en reste des comportements figés, des nostalgies, des contestations, des craintes, des nationalismes rampants, d'où pourraient surgir de nouveaux conflits d'intérêts. Hongrie, Roumanie et Bulgarie ont vu renaître les partis ultranationalistes et populistes se développant sur le terreau de la xénophobie, de l'antisémitisme, des problèmes sociaux, et vitupérant contre les ennemis de l'intérieur – les étrangers – et les ennemis de l'extérieur – Bruxelles et l'OTAN. Nous étions, par hasard, à Budapest le jour des élections qui ont suivi les troubles provoqués par les révélations du Premier ministre, Ferenc Gyurcsany, sur ses mensonges concernant son programme économique, mais certaines rumeurs laissaient entendre qu'il s'agissait aussi, et peut-être davantage, de promesses électorales non tenues vis-à-vis des Hongrois de Transylvanie.

Trouveront-ils dans l'Europe unie un espace de progrès, des raisons d'espérer une vie meilleure et solidaire, de résoudre pacifiquement leurs problèmes politiques, la relance nécessaire de leur économie ? Les atouts ne sont pas négligeables, des réalisations comme la liaison fluviale Rhin-Main-Danube reliant la mer du Nord à la mer Noire ne peuvent que favoriser la reprise du commerce et de l'industrie dont les friches visibles ici ou là sont un crève-cœur.

La Roumanie semble s'être bien engagée sur cette voie avec un taux de croissance à sept pour cent, mais le niveau de vie reste faible, le salaire mensuel moyen à deux cents euros et, paradoxe, si deux millions et demi de Roumains se sont répandus en Europe de l'Ouest pour trouver du travail, le pays est obligé d'importer une main-d'œuvre de Moldavie et de Chine pour faire tourner son industrie.

La Bulgarie est plus à la traîne malgré une croissance moyenne à quatre et demi pour cent, une inflation maîtrisée, un déficit proche du zéro, mais de nombreux problèmes à résoudre comme la lutte contre la criminalité, les réformes, la gestion des fonds européens ou le contrôle des frontières.

La Hongrie paraît s'en tirer honorablement soutenue par l'industrie et le tourisme. Mais l'indispensable assainissement économique, dans l'un des pays les plus endettés par habitant, est rude pour la population.

Il est à souhaiter que tous ces problèmes complexes trouvent un jour leur juste solution, dans une Europe apaisée où liberté, solidarité, prospérité auraient un sens pour tous. Vœux pieux, peut-être ! Mais, n'est-ce pas le « meilleur des mondes » que nous puissions léguer à nos enfants ?

Yves VANEL

Les Dardanelles

Or donc, ce 23 septembre dernier, notre escouade d'Acoram quittait Boursa, première capitale ottomane, dans la suite du sultan Mourad I^er^ qui, franchies les Dardanelles, nous fausse compagnie vers Andrinople – aujourd'hui Edirne – et le Kosovo où il sera un jour tué au combat.

Nous faisons escale, quant à nous, à Gallipoli – Gelibolu en turc – où nous accueillent, dès le restaurant, ces vers qu'Ataturk en personne adressa en 1934 à un pèlerinage de Néo-Zélandais venus se recueillir sur les champs de bataille (1915) des Dardanelles et de la presqu'ile de Gallipoli :

Héros ! Combattus jadis sur cette terre
Vous voici maintenant en pays allié
Reposez en paix. Vous êtes avec nos martyrs
Mamans ! Vos enfants ont été jadis envoyés
En terre étrangère pour s'y battre et mourir
Ne pleurez plus. Vos fils sont maintenant
Avec nous et en paix
Vos fils qui sont morts pour ces terres
Sont maintenant nos fils.

Puis nous revoici en autocar, cap au sud, longeant le détroit jusqu'à la mer Égée et son cap Hellès, d'où nous contemplerons sur la gauche et en Anatolie les restes invisibles de la ville de Troie, puis de la gauche vers la droite les îles de Tenedos, Lemnos et Imbros, un peu perdues dans la brume et le soleil.

Le récit qui vient n'a rien d'un cours d'École de guerre. C'est plutôt l'humble et incomplète énumération commentée de la guerre dite des Dardanelles. 1914-1915, funeste sur mer et sur terre aux forces franco-anglaises placées sous le commandement britannique et dont la mission était de forcer les Détroits afin de permettre, en particulier, l'ouverture d'un troisième front au bénéfice des Russes.

Un brin d'histoire

En 1913, à la suite d'une guerre balkanique qui avait amené les Bulgares aux portes de Constantinople, la Sublime Porte – en l'occurrence représentée, si l'on peut dire, par les Jeunes Turcs – avait confié à l'Allemagne la restauration de la discipline traditionnelle et des remparts turcs. Un ambassadeur de choc et une imposante mission militaire menée par le général Liman von Sanders prirent les choses en main. En 14, von Sanders était devenu *de facto* le commandant en chef de l'armée turque, la marine continuant curieusement à être maternée par la Royal Navy. On dit que le favori de von Sanders n'était autre que le colonel Mustapha Kemal.

Jetez un long coup d'œil à cette inhospitalière presqu'île, inhabitée ou presque, longue de quatre-vingts kilomètres et large de neuf à quinze, bordée, là où elle nous intéresse, de courtes et étroites plages n'ayant accès à l'intérieur que par la falaise abrupte ou des pentes raides et tourmentées. Le territoire, sans sources qui vaillent la peine, est raviné, bosselé en tous sens, souvent couvert de maquis. Les crêtes ne dépassent pas trois cents mètres au-dessus de rares plateaux. La côte anatolienne est plate.

Quant au détroit qui se tortille, étrangle et s'étrangle au niveau de Chanak, un affreux courant de deux à quatre nœuds y écoule l'eau que les grands fleuves ont déversée dans la mer Noire. La longueur du détroit qui nous intéresse aujourd'hui est de vingt kilomètres ; la largeur varie de un kilomètre deux à huit kilomètres.

À une demi-heure de route de Gallipoli et au niveau de l'anatolien Chanak, nous découvrons soudain sur la côte orientale de la presqu'île le redoutable groupe de forts de Kihth Bar, en cours d'une superbe restauration au moins architecturale.

Le féroce et courageux correspondant de guerre du *Sunday Times*, Ashmead Bartlett, à peine séché du torpillage du cuirassé *Majestic* sous le cap Hellès par un sous-marin allemand le 27 mai 1915, n'hésite pas à reprocher au commandant en chef des forces armées du Royaume-Uni de n'avoir pas eu à sa botte et en permanence le géographe ou topographe dont Napoléon, dit-il, ne se séparait jamais : le célèbre Bacler d'Albe, ancêtre de notre confrère Yves Artru. Bref, Kitchener, par ailleurs grand chef, n'aurait eu que piètre idée des forts et falaises bordant les côtes de nos combats.

La phase navale

L'initiative de son déroulement revient curieusement aux croiseurs allemands *Goeben* et *Breslau* qui, surpris au début d'août 14 par la déclaration de guerre en Adriatique, s'amarrent en corne d'Or après avoir tranquillement traversé la mer Égée sous l'œil, dirait-on, indifférent de la croisière britannique. Le 11 août, les deux navires de l'amiral Souchon passent sous pavillon turc. Le tour est joué. Il ne reste plus à la Royal Navy qu'à bloquer, avec ses cuirassés et ses sous-marins, la sortie méditerranéenne des détroits ; l'amiral Carden s'installe à Ténédos et à Lemnos.

Fin septembre, le contre-amiral Guépratte qui se morfond du côté de Bizerte rallie sur ordre à Lemnos la marque du vice-amiral Carden, avec les cuirassés *Suffren* et *Vérité*. L'intégration est immédiate.

Ce n'est que le 1er novembre que la Turquie rallie officiellement l'Allemagne. L'escadre franco-anglaise tire quelques obus sur Seddul bar et Koum Kalé, histoire de faire l'aperçu et peut-être de rappeler au sultan que soixante ans plus tôt une autre escadre franco-anglaise avait franchi les Détroits sous des arcs de triomphe en lui portant secours jusqu'à Sébastopol contre les Russes. La veille continue.

Le 27 janvier 1915, Winston Churchill, premier lord de l'amirauté, annonce à Paris une prochaine intervention sérieuse et britannique dans le détroit des Dardanelles, et précise qu'il ne nous demande que l'appui de dragueurs de mine. Les choses étant ce qu'elles sont, Guépratte se retrouve avec cinq cuirassés français à coté de quatorze cuirassés et croiseurs de bataille britanniques et de l'*Ark Royal* porteur de six hydravions ; quelques sous-marins français ont rallié une demi-douzaine d'anglais.

Churchill revendique pour la Royal Navy l'honneur de se présenter seule à la corne d'Or. Carden estime au contraire qu'une opération combinée, navale et terrestre, est seule « susceptible d'offrir des gages sérieux de succès ».

Carden et Guépratte reçoivent l'ordre de préparer le forcement du détroit ; dans le même temps se rassemble et se pavane en Égypte – donc en territoire turc – l'armée destinée à occuper Constantinople.

Entre temps se déroule, le 15 janvier, la première mission française, sanglante pour nous. Le lieutenant de vaisseau Henri Fournier, commandant le sous-marin *Saphir*, avait fait part à l'amiral Guépratte de son intention d'aller torpiller le *Goeben* en corne d'Or. Guépratte ne peut qu'applaudir au projet. Et, un beau soir, alors qu'il est en patrouille à l'ouvert du détroit, Fournier se sent inspiré et, sans ordre, remonte le détroit, franchit les obstacles qui apparaissent sur cette carte, pour autant qu'ils soient déjà tous en place : les deux champs de mines, le filet d'acier de Chanak qui descend à quarante mètres – mais le fond est à soixante-huit mètres, – et les veilleurs des forts de Chanak. Hourrah ! Mais voici que le courant le drosse vers les fonds in-

certains de la pointe de Nagara. Le *Saphir* s'échoue. En arrière toute. Pas de chance ; voie d'eau ; surface ! oui, surface, mais sous le nez d'une canonnière qui ouvre le feu. Postes d'évacuation. Fournier et l'équipage sautent à l'eau. Les survivants – Fournier n'est pas du nombre – sont interrogés, dit-on, par von Sanders qui, pour commencer, leur ordonne de casser des cailloux sur la route devant la petite foule turque.

Les amiraux fourbissent leurs plans. C'est simple : il faut éliminer les obstacles l'un après l'autre, à commencer par les forts de l'entrée. C'est l'affaire des cuirassés.

Le *Suffren* se distingue par la qualité des tirs de ses canons de 305 et de 164. Selon Guépratte, le mérite revient en grande partie à l'officier canonnier de race, David de Beauregard, futur maire d'Hyères. Compliment, mon cher Philippe, pour votre arrière-grand-père. Les *marines* britanniques débarquent et peaufinent la destruction à coups d'explosifs.

Les dragueurs font un travail magnifique et dangereux, de nuit, sur les champs de mines que les courageux pilotes d'hydravion essaient de détecter de jour en multipliant les passes à basse altitude.

Voici arrivé le grand jour, 18 mars, fixé dit-on par Winston Churchill – ce que je ne veux pas croire – qui sera consacré à l'attaque des grands forts du goulet de Chanak.

Or, le 16, deux jours avant le jour J, l'amiral Carden débarque et s'en va à Malte. Lui succède l'amiral de Robeck, son second, promu séance tenante vice-amiral, car il est moins ancien que Guépratte dans le grade de contre-amiral.

Le plan d'attaque est simple, parfaitement exposé selon le schéma établi par Guépratte, les jours suivant le combat, à destination des commandants et équipages.

1. En tête, les quatre cuirassés britanniques – neufs – qui vont de loin s'en prendre aux deux grands nids de forts de Chanak. Derrière eux, l'escadre Guépratte composée du *Suffren*, bateau amiral, du *Bouvet*, du *Gaulois*, du *Charlemagne* et de deux britanniques, *Swiftsure* et *Prince George*, qui s'en prend aux berges. Derrière encore, une escadre britannique de six « gros culs ».

2. Lorsque l'escadre de tête a terminé son œuvre, elle se laisse culer et remonter par l'escadre Guépratte qui prend la suite à moindre distance contre les grands forts, et continue à assainir les berges garnies de canons et obusiers. Nota : Guépratte a réclamé et obtenu les postes les plus dangereux.

Voici l'histoire des Français.

Le *Suffren* vient tout juste de régler son tir sur les grands forts qu'il reçoit dix obus en une minute : une tourelle hors de combat et une casemate en feu, voie d'eau, incendie. Guépratte au *Bouvet* : « Relevez le *Suffren* ».

Le *Bouvet* exécute, et tire fort bien, quoique très encadré. Guépratte au *Bouvet* : « Faites demi-tour ». Réponse du *Bouvet* : « Attendez un peu, je suis tellement bien réglé ! »

Au cours de sa dernière abattée, il touche une mine dérivante et coule en moins d'une minute, Rageot de la Touche, commandant, à bord.

Le *Gaulois*, symétrique du *Suffren*, est largement touché par un obus au-dessous de la cuirasse. Il pique du nez. Le commandant Biard décide d'échouer son navire sur l'île aux Lapins, un îlot de la sortie. Il prend le temps de descendre revêtir redingote et décorations pour mourir dignement au cas où... Du *Suffren* pantelant qui passait par là, Guépratte héla une vedette anglaise qui le mena au *Gaulois* ; la légende dorée rapporte que le *midship* qui l'accueillit au haut de l'échelle de pilote le consola d'un mot : « Ne vous en faites pas amiral, avec un bout de tôle on s'en sortira. » Elle ne dit pas si l'amiral fut bien accueilli sur la passerelle où il ne put résister à mettre son

grain de sel, avant que Biard n'ait enfoncé *in extremis* son étrave dans le sable de l'île aux Lapins, voisine de Koum Kalé. Les Anglais furent logés à la même enseigne. L'*Océan* coula sur une mine dérivante, l'*Inflexible* s'échoua à Tenedos, après que le commandant eût pris une décision déchirante pour sauver son bateau.

Puis-je noter, au passage, que les deux grands-pères de l'amiral Jean le Dantec, premiers maîtres, furent tous deux de la journée du 18 mars.

Fin de la phase navale.

La phase navalo-terrestre

Guépratte et ses amis britanniques pressentaient que les soutes des forts étaient presque vides et jugeaient qu'une « demi-douzaine de navires perdus » au cours d'une nouvelle attaque – celle-ci par surprise et nuit noire – ne serait pas cher payer un succès difficile. Leur projet fut refoulé.

Tandis que l'armée d'invasion, rassemblée ou presque, était mise en alerte et déjà ralliait environ soixante mille hommes, soit dix-huit mille Français, quinze mille Britanniques et trente-quatre mille Anzacs. Le corps expéditionnaire français, commandé par le général d'Amade, vieux marocain, se compose de deux régiments de la coloniale, d'un régiment de marche métropolitain et un autre d'Afrique du Nord – zouaves et légionnaires, – d'artillerie hippomobile de 75, etc.

Carden, de Robeck et Guépratte étaient, dit-on, en faveur d'une attaque terrestre solide dans le nord, en baie de Saros ; d'Amade préconisait de débarquer en Anatolie depuis Mytilène et de mener campagne anatolienne. Le commandant en chef, le général Hamilton, refoula ces deux projets qui, tentés à la fois, auraient pu encercler la presqu'île, et il ne retint que son propre projet : cinq plages de débarquement Y, X, W, V, S de chaque bord du cap Hellès, presque jointives, réservées aux Anglo-Français, et une sixième, parfois appelée Z, confiée aux Anzacs au voisinage de Gaba Tépé, sur la côte occidentale, à la latitude de la pointe Nagara.

Von Sanders a réparti ses soixante mille hommes en trois groupes de vingt mille : deux au sud, l'autre au nord autour de Maïdos, voisin de Chanak, et finalement confié au colonel Mustapha Kemal à qui il est interdit d'agir sans ordre. Le débarquement est fixé au 25 avril, trente-huit jours après le 18 mars.

Une diversion confiée à Guépratte, à bord du *Jauréguiberry*, a lieu le 25 avril autour de Koum Kalé. Succès des coloniaux ; Guépratte voudrait poursuivre sur la côte anatolienne. Refus de Hamilton, car les choses se passent assez mal au cap Hellès et autour... souvenez-vous du relief. Le CEF va combler les vides de la plage V, celle de Seddul Bar. La fusillade est très rude. Le support de l'artillerie des bateaux n'est pas extraordinaire.

À Gaba Tépé, pas de chance. Erreur de navigation. On débarque face à une falaise aride, on perd du temps à trouver son chemin. La troupe, jeune – mais c'est son baptême du feu, – est superbe de courage. L'ascension vers la crête est pénible. On dit que les plus agiles ont aperçu le détroit avant de se trouver nez à nez avec Mustapha Kemal, déchaîné comme un sous-lieutenant, qui les fait dégringoler, et madré comme un vieux soldat qui devine qu'il fait face au débarquement principal et en désobéit aux ordres. Il rameute tout son monde. Liman von Sanders vient à la rescousse de justesse ! Kemal a presque gagné la guerre. La troupe turque du sud aussi. Hargneuse, elle arrête toutes les attaques en reculant un peu jusqu'au trait rouge qui ne sera jamais dépassé ; von Sanders peut faire remonter du monde devant Gabe Tépé.

Hamilton, furieux de son échec, lance deux nouvelles et puissantes attaques britanniques en baie de Souvla, à toucher les Anzacs les 6 et 21 août ? Rien à faire devant Kemal : on ne passe pas. Un feu de brousse allumé par les Turcs pousse dans un ravin toute une brigade britannique. Kemal a gagné !

Rien que pour Souvla et Anzac, on parle de quarante-cinq mille tués, blessés et disparus. La chaleur est atroce, l'eau manque, les moustiques abondent ; il faut même parfois conclure un armistice de quelques heures pour enterrer des milliers de morts par cette chaleur torride.

Des deux bords, on s'installe, on se regarde et on prépare l'hiver. L'évacuation se fera sans trop de dégâts. Au nord, on se respecte. Au sud, moins. On dit qu'au cap Hellès l'embarquement des rescapés, anglais ou non, s'est fort bien passé grâce à un capitaine de frégate de Boisanger. Et puis, et puis les sous-marins allemands sont là. C'est une autre histoire.

Les troupes partirent à Salonique et ailleurs ; Guépratte finit en Serbie. En mai 1915, il avait été démonté de son commandement en chef ; motif : « casse-cou, illuminé dangereux », a-t-il plus tard expliqué. On n'osa pas lui confisquer ses quatre gros culs. En 1930, il reçut un splendide compliment de Churchill : « Vous avez fait grand honneur à une opération de guerre qui aurait changé l'histoire du monde si elle avait été menée avec une résolution égale à la vôtre. »

Il avait autant de panache que de courage. Il est mort en 40, avant l'armistice, à l'hôpital maritime de Brest, dont le directeur – je crois – était le D[r] Clavier, ancien des Dardanelles à bord du *Bien Hoa*. Savez-vous qu'il repose sous le dôme des Invalides ?

La guerre est finie. Les livres du maître sont nombreux. On peut vaticiner autant qu'on veut. Ainsi on peut conjecturer, sinon assurer, que :

— la géographie et le duo von Sanders-Mustapha Kemal sont les vainqueurs de cette guerre sanglante ;

— il s'en est fallu de peu pour que le sort nous fût moins néfaste ;

— il se pourrait bien qu'en son secret Hamilton tenait Gaba Tépé pour le champ de bataille principal, et la grandiose affaire des cinq plages pour une diversion digne de l'éclatant succès qu'il attendait là-haut. C'est d'ailleurs là que von Sanders et le futur Atatürk ont crié victoire. Sur la carte turque de la presqu'île de Gelibolu, Gaba Tépé est devenu Gaba Tépé Limani. Faut-il y voir un hommage d'Atatürk à son ancien chef ?

— l'amitié de la Bulgarie et un débarquement dans le golfe de Saros, avec ou sans diversion au sud, eussent bien changé les choses, etc., etc.

Nous présumons que la Turquie fêtera somptueusement le centenaire de « son Verdun », encore plus que le cinquantenaire aux festivités duquel a officiellement participé le médecin général inspecteur Bernard Broussolle.

Jean GUILLOU

Flux et reflux en Europe du Sud-Est (1939-1945)

Sans doute la date du 22 juin 1941 n'évoque-t-elle plus rien pour vous aujourd'hui. C'est pourtant le début de l'opération Barbarossa : l'Allemagne, qui triomphe partout en Europe, va défier l'URSS ; elle espère un nouveau Blitzkrieg. Le gros de l'offensive débute en Prusse orientale, contourne le nord des Carpates, puis se divise en deux branches pour éviter les marais du Pripet au sud de Minsk et à l'ouest de la Bérézina : une branche vers le nord-est en direction de Moscou, l'autre vers le sud-est et la grande plaine d'Ukraine. L'objectif final est une ligne descendant d'Arkhangelsk à la Volga et la Caspienne. Curieusement, on note aussi un axe offensif partant de la Roumanie, pays neutre jusqu'en 1940 : c'est l'amorce des opérations qui vont se dérouler jusqu'en octobre 44 au sud-est de l'Europe.

*

La grande carte orographique de cette région fait ressortir immédiatement les deux axes, disposés en X, le long desquels s'exercent les poussées ou les influences : la ligne nord-ouest/sud-est est l'axe principal du monde bas-danubien, le lieu d'interaction du monde germanique avec l'Empire turc ; la ligne nord-est/sud-ouest est l'axe slave, le long duquel le monde russe entend influencer les Slaves du sud et la Grèce, développer son ouverture méditerranéenne contrariée par le monde turc. L'offensive du sud les emprunte en passant par un pivot, leur croisement, la Roumanie. Elle présente un triple avantage :

— dans la vaste plaine d'Ukraine, la progression est facile ;

— le principal centre de production du pétrole roumain, à Ploiesti près de Bucarest, a une capacité de cinq millions de tonnes, contre trois cent mille seulement pour l'usine de carburant synthétique de Leuna, en Prusse. Cela suffit pour l'armée allemande, dont l'approvisionnement en carburant sera toujours un problème majeur ;

— cette région du sud-est constitue, selon Churchill, le « ventre mou » de l'Europe ; y masser des troupes la protège.

Un bref rappel historique : vingt-cinq ans auparavant, l'armée d'Orient partie de Salonique a péniblement conquis la vallée du Vardar, atteint Mis et Sofia où elle s'est scindée en deux. Une branche a franchi les portes de Fer, réorganisé l'armée roumaine étrillée par les Austro-Hongrois et, enfin, libéré la Roumanie – elle était conduite par le général Berthelot, dont un village du Banat porte encore le nom. L'autre branche a remonté le Danube jusqu'à Belgrade et occupé le Sud de la Hongrie.

Hitler et Churchill sont tous deux hantés par cette contribution majeure à la fin de la première guerre mondiale : Hitler veut à tout prix éviter l'apparition d'un tel second front ; tout au long de la seconde guerre mondiale, Churchill s'efforce de le faire créer.

*

De 1938 à 1940, Hitler a réussi à faire basculer lentement le pivot Roumanie dans l'orbite du III^{e} Reich.

Après 1919, ce pays est devenu la « Grande Roumanie » : on lui a donné la Bessarabie aux dépens de la Russie, la Bucovine aux dépens de l'ex-Cisleithanie autrichienne et, surtout, la Transylvanie et le Banat aux dépens de la Hongrie. Une opération qui double sa surface et sa population mais implique une réorganisation économique et ethnique ; la Transylvanie, active et pleine de ressources minières, comporte de grosses minorités germaniques ou hongroises. Durement touché par la crise de 1929, le pays subit une agitation permanente – assassinats de personnalités politiques, dont un Premier ministre, menées d'organisations extrémistes telles que la Garde de fer. À sa tête, le roi Carol II gouverne seul, comme un équilibriste, depuis 1930.

De 1938 à 1940, Hitler chamboule complètement à son profit les équilibres européens de 1919. Pour simplifier, voici les dates essentielles :

— mars 38, Anschluss : l'Autriche est intégrée au Reich ;

— septembre 38, accords de Munich : mainmise progressive du Reich sur la Tchécoslovaquie et ses ressources industrielles ;

— septembre 39, invasion de la Pologne, partagée ensuite avec l'URSS en deux zones d'occupation ;

— septembre 39, puis mai-juin 40, invasion du Nord de la France, interrompue temporairement par l'armistice de Rethondes ; au milieu, pour se garantir à l'est, pacte germano-soviétique d'août 39.

Hitler s'impose progressivement comme le maître de l'Europe, tandis que les Alliés de 1919 perdent toute crédibilité devant les États qu'ils sont censés protéger. Le Führer manie la carotte et le bâton pour parvenir à ses fins. L'exemple de la Roumanie est frappant : en novembre 38 – après Munich, – à Berchtesgaden, Carol II signe un

accord économique très avantageux ; en mai 40, Hitler conclut avec Carol II le « pacte du pétrole » selon lequel la Roumanie doit vendre au Reich son pétrole au tiers du prix pratiqué sur le marché mondial, en échange d'armes et de munitions.

L'étau se resserre donc et va se refermer brutalement un mois plus tard :

— fin juin 40, l'URSS s'empare de la Bucovine du Nord et de la Bessarabie, qui seront englobées dans la république socialiste d'Ukraine ; hypocrite, Hitler se prétend lié par le pacte germano-soviétique, pour ne pas intervenir ; par-derrière il assure la Roumanie de sa sympathie ;

— juillet 40, la Roumanie renonce à la garantie franco-britannique ;

— la Hongrie continuant à réclamer la Transylvanie, Budapest et Bucarest acceptent l'arbitrage germano-italien, qui est rendu à Vienne en août 40 aux dépens de la Roumanie : restitution de la Transylvanie – comme à Munich, Hitler s'appuie sur la nécessité de satisfaire une minorité.

C'est la fin de la Grande Roumanie. Impuissant, brisé par ce désastre, Carol II confie le pouvoir à un homme fort, tout acquis à l'Allemagne, le maréchal Antonescu, qui va devenir pour cinq ans le premier *Conducator* de Roumanie. Puis il abdique en faveur de son fils Michel, âgé de vingt-deux ans, et part en exil. Début octobre 40, appelées censément pour protéger la frontière de l'est, les troupes allemandes s'installent dans le pays ; une nuée de « techniciens » envahit les raffineries de Ploiesti. Par l'ex-Pologne et la Roumanie, la pieuvre hitlérienne avance ses tentacules vers l'URSS.

En octobre 40, Hitler a toutes raisons d'être préoccupé : à Hendaye, Franco a refusé d'autoriser le passage à travers l'Espagne ; à Montoire, Pétain est resté prudemment évasif sur la collaboration. Et voici que, le 28, Mussolini lui annonce fièrement qu'après le rejet d'un ultimatum adressé au gouvernement grec vingt et une divisions italiennes suréquipées ont envahi le Nord de la Grèce – ces troupes étaient basées en Albanie, petit royaume ami annexé le 7 avril 39 après la fuite du roi Zog, et dont le Duce a fait une tête de pont pour contrôler le détroit d'Otrante. L'objectif est Salonique par le nord – en suivant l'antique via Egnatia – et Athènes par le sud-est : « Il sera atteint dans quinze jours ! » annonce, en bombant le torse, Mussolini qui veut faire oublier ses déboires en Afrique.

Quinze jours après, c'est la déroute... Bien conduite par le général Papagos, la petite armée grecque – treize maigres divisions – contraint les Italiens à un repli en désordre sur la chaîne reliant la mer au lac d'Ohrid. La neige précoce et l'habileté grecque vont bientôt y figer le front pour six mois.

Bien entendu, Churchill propose aussitôt une aide militaire, à laquelle le roi George II, dont la famille est d'origine anglaise, serait favorable. Cette proposition est rejetée par l'homme fort du gouvernement grec, le général Metaxas, qui a les pleins pouvoirs depuis août 36 et craint à juste titre une riposte allemande impossible à repousser. Assez germanophile, il est obsédé par les revendications bulgares sur la Thrace orientale, débouché maritime perdu en 1919 ; pour y parer, il a fait édifier le long des monts Rhodope, à l'est des gorges du Rupel où la Strouma s'échappe vers le sud, une ligne fortifiée qui porte son nom. L'aide anglaise sera donc simplement matérielle pour l'instant.

*

Deux coups de théâtre vont déclencher l'invasion allemande dans les Balkans.

— Le 29 janvier 41, Metaxas meurt subitement. Son successeur Koritzis, un banquier de moins forte personnalité, accepte la proposition renouvelée de Churchill. L'état-major anglais d'Égypte, qui vient d'écraser à Beda Fromm les Italiens du maréchal Graziani, fait débarquer le 7 mars à Salonique un contingent de cinquante mille hommes.

Au nord, au-delà du Rhodope, c'est la Bulgarie, où une nuée de pseudo-touristes allemands se promènent depuis plusieurs mois, mesurant les routes et les ponts avec la complicité des officiers bulgares, la plupart formés par des instructeurs allemands. Le petit royaume bulgare est en principe neutre. Mais le Premier ministre, Filov, acquis à la collaboration depuis un entretien à Salzbourg avec Ribbentropp, accepte l'entrée dans le Pacte tripartite – Allemagne, Italie, Japon – malgré les hésitations du roi Boris III. Six divisions allemandes, dont trois blindées, s'installent en Bulgarie début 41.

— Le second coup de théâtre, véritable déclencheur, se produit à Belgrade. Créé en 1921, constitué d'une mosaïque de populations, de langues et de religions, le royaume de Yougoslavie a connu une naissance difficile ; seule la forte personnalité de son souverain, Alexandre Ier, a permis d'y établir un régime unitaire centralisateur. Son assassinat le 9 octobre 34 à Marseille a rouvert la boîte de Pandore : pendant la minorité de son fils Pierre II, né en 23, la régence est assurée par son cousin le prince Paul, beaucoup moins francophile qu'Alexandre Ier. Soucieux de neutralité, le régent a conclu notamment un pacte de non-agression avec l'Italie, dont les revendications sur le Nord du pays ont cessé sous la pression d'Hitler. Malgré l'opposition d'une partie des classes dirigeantes, il s'est rapproché de l'Axe et vient d'envoyer à Vienne des diplomates chargés de signer le 20 mars 41 l'adhésion yougoslave au Pacte tripartite. À leur retour, ces émissaires ont la désagréable surprise d'être arrêtés ; le régent Paul, resté à Belgrade, est assigné à résidence puis exilé. C'est le coup d'État de Belgrade : dans la nuit du 26 au 27 mars, le général Simovich, favorable aux Britanniques, a pris le pouvoir.

*

C'en est trop pour Hitler, qui voit les Britanniques s'installer dans son ventre mou ; sa réaction est immédiate, sur deux fronts :

— à l'aube du 6 avril, Belgrade est bombardée. Venues de Styrie, les troupes allemandes envahissent le Nord et rejoignent vers Belgrade une armée hongroise. Venue de Sofia, une branche de l'armée blindée de von Kleist remonte vers Nis par l'itinéraire de l'Orient-Express et prend Belgrade par le sud ; l'autre branche opère vers le sud-ouest, dans une région presque démunie de routes, rejoint Skopje puis le lac d'Ohrid où les Italiens se sont repliés. Le forcement du défilé de Tsaribrod par les troupes motorisées allemandes offre un exemple très curieux d'utilisation d'une voie ferrée ! En onze jours, la guerre est ici terminée. Le gouvernement Simovich et Pierre II s'exilent au Caire puis à Londres ;

— en Grèce, l'affaire est plus sérieuse. Les cinq divisions allemandes qui descendent vers le Rhodope sont bloquées : trois à l'est vers la rivière Nestos, une au défilé du Rupel et une sur les crêtes de l'ouest ; la ligne Metaxas joue son rôle. La décision viendra en la contournant : quittant la vallée de la Strouma, la 9e division blindée remonte son affluent, la Stroumitsa, jusqu'au bourg éponyme, puis vire au sud vers le lac Doiran par une misérable route de montagne avant de redescendre par un chemin vertigineux sur la vallée du Vardar, où personne n'est là pour l'arrêter – un bel exemple d'utilisation des archives militaires, car cet itinéraire bizarre fut justement utilisé en sens inverse, en 1918, par l'armée d'Orient pour contourner le barrage dressé sur le Vardar par les Allemands de von Mackensen ! Le 8, elle est à Salonique : encerclés par le sud, les défenseurs de la ligne Metaxas capitulent.

Restés en renfort à l'arrière, les Anglais reculent par étapes jusqu'à la région d'Athènes, où une partie se rembarque en abandonnant tout son matériel ; le reste du contingent sera poursuivi jusqu'au Péloponnèse, où il se rembarquera difficilement le 30 avril. À Athènes, où défilent les Allemands, le malheureux Koritzis s'est suicidé le 18 avril. C'est une campagne de moins d'un mois, qui a montré l'extraordinaire

capacité des blindés allemands à surmonter les obstacles naturels. Pour éloigner encore plus les Britanniques, la Crète est ensuite envahie par une opération aéroportée de dix jours. Le gros des troupes allemandes remonte en Roumanie ; le *Conducator* se rend à Munich, où Hitler l'avertit le 12 juin de l'opération Barbarossa imminente. Il dispose aussitôt pour l'appuyer en temps utile la III^e^ et la IV^e^ armées roumaines. En Grèce le relais est pris par les Italiens, qui vont y parader jusqu'à leur capitulation en août 43, et aussi par les Bulgares qui, tout en proclamant leur non-belligérance, occupent la Thrace orientale.

*

Imaginée depuis longtemps par le Führer pour écraser le régime bolchevik, Barbarossa aurait dû se déclencher en avril. L'opération des Balkans l'a retardée finalement de deux mois, sans toutefois en modifier l'issue.

Les forces parties à l'assaut de l'URSS en juin 41 parviennent à un point d'avance extrême durant l'été 42, bien loin de l'objectif initial. Certes, au sud, elles touchent le Caucase au sud de Stalingrad ; mais, vaincues par le froid durant l'hiver 42-43, usées par la marée soviétique et son armement sans cesse renouvelé, elles ont ensuite reculé progressivement jusqu'à leur ligne de départ. En juillet 44 le front sud suit le Dniestr, ancienne frontière roumano-russe de la Bessarabie. Ce reflux va s'accélérer dans le bassin inférieur du Danube, conquis maintenant en deux mois grâce à un événement politique vieux d'un an déjà, mais oublié aujourd'hui – la mémoire collective a retenu le nom de Yalta, événement postérieur puisqu'il date de février 45.

*

Depuis août 41 l'Iran est occupé militairement par la Grande-Bretagne et l'URSS : c'est le « pont de la victoire » par lequel transitent pendant trois ans vers l'URSS plus de cinq millions de tonnes d'armes, de munitions et de matériel, grâce au chemin de fer transiranien et à une route contournant à l'est le désert central. Du 28 novembre au 2 décembre 43 s'y déroule la conférence de Téhéran où, sans prendre de décision véritable, les trois Grands vont commencer à donner leurs idées sur l'avenir de l'Europe. Staline insiste pour l'ouverture rapide d'un front en Normandie, qui soulagerait son effort, et aussi d'un second front plus au sud, qui permettrait de prendre les Allemands en tenaille – malgré la capitulation italienne d'août 43, les Alliés sont encore en train de piétiner devant la ligne Gustav, au centre de la péninsule. Bien entendu, Churchill réitère sa proposition d'opération dans les Balkans, mais il se heurte à un veto russe ; par toute une série d'arguments plus ou moins fallacieux – « les Balkans sont loin du cœur de l'Allemagne » – Staline signifie son désaccord et avec une telle violence que tous comprennent : il veut avoir les mains libres dans cette région. Et Churchill retient le message. En mai 44, d'accord avec Roosevelt, il propose à Moscou un partage en zones d'opérations : la Roumanie et la Bulgarie relèveraient de la sphère soviétique, la Grèce de la sphère britannique, le sort de la Yougoslavie restant à discuter. Dès lors tout est scellé. Les messagers envoyés au Caire par les gouvernements ou les mouvements de résistance roumains et bulgares entendront la même réponse : c'est avec l'Armée rouge qu'il faut négocier désormais.

*

En Roumanie la situation économique est épouvantable : l'Allemagne a pris le contrôle des secteurs clés, qui sont pillés ; l'aviation alliée basée en Italie bombarde les sites industriels, notamment les raffineries de Ploiesti dont la production s'arrête. Dans l'aventure russe, l'armée roumaine a perdu deux cent cinquante mille tués ou blessés – un chiffre énorme pour ce petit pays – et l'on compte de nombreuses désertions. Depuis juin les partis d'opposition se sont regroupés en un Front national démocratique très écouté par le jeune roi Michel, qui va bientôt s'affirmer. Antonescu, reçu par Hitler encore début août à la Wolfschanze, semble désemparé car il est bien au courant du sort qui attend son pays.

L'état-major soviétique – la Stavka – ordonne d'agir vite. Le 20 août le front est enfoncé ; les Russes s'emparent en deux jours de Kichinev – Bessarabie – et surtout de Iassy, l'ancienne capitale de la Moldavie, où le gouvernement roumain s'était réfugié en 1917. Le 23 août le roi convoque Antonescu et le fait arrêter, puis remettre à des militants communistes – le *Conducator* sera exécuté en 46. Il rétablit la Constitution de 1921, puis forme un ministère qui prépare un armistice du côté russe – ce sera pour début septembre – et déclare la guerre à l'Allemagne. Toutes les troupes roumaines se rangent aux côtés de l'Armée rouge, qui fait son entrée à Bucarest le 28 août.

Les Allemands en retraite établissent une solide ligne de défense dans les Carpates, comme Kesselring l'avait fait un an plus tôt en Italie sur la ligne Gustav ; deux corps d'armée vont y barrer le chemin pendant un mois à l'aile droite de l'armée russo-roumaine. Plus au sud, toutefois, l'aile gauche de celle-ci progresse de manière foudroyante le long du Danube, franchit facilement l'extrémité sud-ouest des Carpates vers les portes de Fer et débouche sur Timisoara, puis se rabat vers le nord, où Debrecen est pris début octobre ; pris à revers, les Allemands se replient vers la Hongrie.

*

À l'égard de la Bulgarie les Soviétiques agissent de manière beaucoup plus brutale. Le roi Boris III est mort subitement en 43, dans des conditions mystérieuses ; à six ans son fils Michel est bien trop jeune pour régner, mais aucune personnalité forte n'émerge dans le conseil de régence. Malgré sa pauvreté, le pays a été pressuré par l'occupant et sa population soumise au service du travail obligatoire. Sofia même subit des bombardements anglo-américains. Formée en avril 43 au nord de la Maritsa, une Armée populaire de résistance reçoit ses instructions de George Dimitrov, grande figure bulgare du communisme réfugiée à Moscou ; ces partisans – plus de six ou huit mille – reçoivent des parachutages de matériel anglais.

Averti du retournement de situation en Roumanie, le gouvernement ordonne le 25 août aux Allemands d'évacuer la Thrace et de quitter le pays. Le 1er septembre, c'est l'invasion : les troupes russes de Tolboukhine franchissent le Danube et fraternisent avec l'Armée populaire. Aux abois, le gouvernement croit s'en tirer en déclarant la guerre à l'Allemagne, comme l'ont fait les Roumains ; une mesure insuffisante aux yeux de Moscou qui, s'estimant en état de belligérance avec un État dont la neutralité est douteuse, poursuit son avance et occupe la totalité du pays en un mois.

Enfin, par l'itinéraire de l'Orient-Express, et aussi par les bords du Danube où elles sont aidées par des éléments de la flotte de la mer Noire, les troupes russes atteignent Belgrade où elles font leur jonction le 19 octobre avec les partisans yougoslaves de Tito.

*

L'ensemble de l'Europe des Balkans est libéré car la Wehrmacht, qui avait réoccupé la Grèce en août 43 après la capitulation italienne, y commettant les pires atrocités en riposte aux attaques des résistants, a évacué le pays début octobre – Athènes le 9. Les troupes anglaises du général Scobie s'y sont aussitôt réinstallées dans l'enthousiasme général.

*

La nouvelle donne est enregistrée aussitôt : ce sont les accords de Moscou. Du 9 au 17 octobre, Churchill y rencontre Staline, pratiquement hors de la présence américaine mais avec l'assentiment tacite de Roosevelt. Il s'agit de transformer les zones d'opération en zones d'influence politique. Très vite un *modus vivendi* est adopté : l'URSS disposera de quatre-vingt-dix pour cent d'influence en Roumanie, de soixante-quinze pour cent en Bulgarie, tandis que le Royaume-Uni en aura quatre-vingt-dix pour cent en Grèce. En Yougoslavie, les deux puissances seront à égalité, et Tito est reconnu comme seul interlocuteur valable.

Staline a tenu parole : en décembre 44, lorsque les Anglais écrasent les communistes grecs, il ne réagit pas. Par contre, il va imposer le régime communiste dans les trois autres pays, plus ou moins vite selon leur situation politique, dont les pourcentages d'influence tiennent compte remarquablement.

En Yougoslavie Tito est le maître, appuyé sur la résistance et approvisionné par les Anglais ; le régime communiste y est donc installé *de facto*. En Bulgarie le conseil de régence n'a plus de pouvoir : ses membres sont arrêtés pour collaboration et la république est proclamée ; rentré à Sofia dans les fourgons de l'Armée rouge, appuyé par l'Armée nationale populaire, Dimitrov est président du Conseil ; la Bulgarie deviendra république populaire deux ans plus tard. Vu l'état des choses, cinquante et soixante-dix pour cent d'influence suffisaient. La Roumanie, par contre, exige plus de poids : le roi Michel, appuyé sur des élites francophiles ou anglophiles, est très populaire. Grèves, agitation soigneusement orchestrée, infiltration progressive du PC – dont les effectifs vont gonfler démesurément : mille en août 44, deux cent cinquante mille en 45, six cent mille en 48 – vont faire craquer le roi, qui abdique en 48.

Eugène Ionesco, George Enesco, Tristan Tzara, Mircea Eliade, Emil Cioran... autant de figures célèbres parmi la foule de ceux qui ont choisi la liberté après 1947. Tous étaient les enfants de cette civilisation européenne qui, tolérée sinon encouragée par les sultans, s'est installée dans les pays danubiens lors du reflux séculaire des Turcs – Bucarest était le « Paris des Balkans ». Le flux d'une horde hitlérienne, son reflux poursuivi par une meute stalinienne, ont installé ici pour quarante-cinq années de plomb un régime inhumain dont les séquelles sont partout visibles : la Bulgarie semble un pays mort.

Lors de notre traversée « sur les pas des Sultans », nous avons « bénéficié » d'un accompagnateur roumain, d'environ quarante-cinq ans, pur produit de ce système si l'on juge d'après les facilités familiales et professionnelles dont il disait avoir bénéficié. Je lui ai demandé de nous parler de cette période des Lumières qui s'étend approximativement de 1830 à 1940, et des grandes figures qui l'ont marquée. Avec une moue significative, il m'a confié qu'il la connaissait mal et que, de toute façon, elle ne figurait plus dans les programmes d'enseignement...

Henri-Pierre GERVAIS

SEANCE DU 11 JUIN 2007

Présentation du livre d'André Audoynaud, *Le Dr Schweizer et son hôpital à Lambaréné. L'envers d'un mythe*

(Résumé)

Le titre du livre – excellent, précis et net – pose immédiatement le sujet et ses limites : c'est tout le drame de la confrontation d'une image extraordinaire créée par les médias avec une décevante et cruelle réalité...

L'auteur, médecin du Service de santé d'OM ayant servi à Lambaréné de 1963 à 1966, apporte un témoignage direct, bien charpenté et incontestablement sincère ainsi que ses analyses personnelles qui le conduisent à un réquisitoire sévère. Le jugement qui s'ensuit est aussi clair que ferme : le Schweitzer légendaire n'existe pas.

Le rapporteur, ayant également servi au Gabon comme médecin du même service de 1960 à 1962, est allé voir Lambaréné et le Dr Schweitzer... Il a vu ce que le Dr Audoynaud

a vu ; comme lui, il a été horrifié ; comme lui il s'est posé des questions, et comme lui il a cherché à comprendre... Mais au total Schweitzer lui a paru davantage victime que coupable : victime de manipulateurs sans scrupule qui se sont servi de lui pour diverses raisons politiques ou personnelles : « Les médias prestidigitateurs faisaient tout pour illusionner le monde entier sur sa grandeur et faire de lui un mythe ». Et l'homme sincère dans sa rigidité psychologique s'est laissé piéger. Tout cela a merveilleusement fonctionné. Il n'arrive pas à en vouloir à celui qui disait : « J'ai essayé de faire un peu de bien dans ce monde. C'est tout. » Il l'a fait avec naïveté et maladresse sans doute, certes il a accepté une gloire incompréhensible et ses avantages mais il ne les pas demandés... Toutefois, ces réserves personnelles ne concernent pas l'objectif essentiel de l'ouvrage qui est de révéler au monde, après bien d'autres, l'envers de la médaille.

Le rapporteur estime, en conclusion, qu'en 2007 le public a bien droit à la vérité et recommande, malgré les remarques qu'il a pu faire, ce livre qui sera un excellent antimite pour protéger efficacement le tissu de l'histoire.

Paul BOIS

L'évacuation des catholiques du Nord-Vietnam (1954-1955)

[Deux membres de l'académie du Var, le médecin général inspecteur Bernard Broussolle, président honoraire, et le capitaine de vaisseau Lucien Provençal, ont participé à un épisode dramatique et peu connu de la période qui a suivi la guerre d'Indochine. L'article qui suit rassemble leurs souvenirs et livre leur témoignage.]

Après la signature des accords de Genève, le 21 juillet 1954, mettant fin à la guerre d'Indochine, les catholiques du Tonkin ont connu des heures dramatiques dont l'histoire est malheureusement bien oubliée maintenant. Elles font suite à une série de persécutions depuis la christianisation très ancienne de ce pays dont nous voulons rappeler succinctement les principales étapes.

Historique

Les premiers missionnaires catholiques furent des Jésuites ; à partir de Goa, où François Xavier arriva en mai 1542, ils essaimèrent dans les établissements portugais – Malacca, Macao, Manille – et furent rejoints par des Dominicains, des Franciscains et des Augustins. Le christianisme rencontra un certain succès parmi la population, mais il se heurta aux autorités marquées par le confucianisme, religion où la hiérarchie compte beaucoup. Certains missionnaires furent chassés, d'autres martyrisés.

Expulsés du Japon en application de l'édit du 27 janvier 1614, les missionnaires donnèrent un nouvel élan à l'évangélisation. Certains d'entre eux, Alexandre de Rhodes, François Pallu, Pigneau de Béhaine, rejoignirent la première mission fondée en Cochinchine en 1615 par le père Buzoni. Ils formèrent des catéchistes indigènes. Mais ils furent aussi chassés et les fidèles annamites martyrisés.

Ce furent ensuite les missionnaires des Missions étrangères de Paris. Des séminaires furent créés au Siam, qui donnèrent des prêtres au Tonkin et en Cochinchine, tandis que des congrégations de religieuses se développèrent. Mais là aussi missionnaires et clergé indigènes furent persécutés. Entre 1820 et 1861, neuf cents jeunes prêtres furent envoyés au Vietnam. Jean Paul II en 1988 canonisera dix martyrs parmi eux : le gouvernement vietnamien interdit aux évêques de se rendre à Rome

pour la cérémonie. Le XIXe siècle fut le siècle des grandes persécutions. On comptait alors cinq cent mille catholiques dans tout le Vietnam, dont soixante mille en Cochinchine, une soixantaine de prêtres et mille cinq cents religieuses. Quatre-vingt-dix mille fidèles perdirent la vie. Le tiers du clergé fut massacré entre 1857 et 1862.

Devant la férocité des persécutions, la France se décida enfin à intervenir avec des moyens militaires importants. Tourane est pris en 1858 et Saigon en 1859. La conquête du Tonkin sera plus difficile avec la résistance des fameux « Pavillons noirs ». Francis Garnier prend Hanoi en 1873, mais y est tué à Noël de la même année, comme le Cdt Henri Rivière le sera en 1883. Cette longue période de la conquête fut encore une période de persécution des catholiques : dix évêques ou prêtres européens moururent en martyrs, un tiers du clergé indigène disparut. Quatre-vingts couvents de religieuses ne furent plus que ruines. Une centaine de villages chrétiens furent rasés. On estime à quarante mille le nombre total de morts.

Le père Louvet n'a pu s'empêcher d'écrire en 1885 : « Ce sang, ces ruines, cet égorgement en masse de tout un peuple, ces malheurs sans nom, vous ne les avez pas voulus directement, je le reconnais, mais vous avez fait tout ce qu'il fallait pour amener cet épouvantable désastre. C'est votre fatale indécision, ce sont vos lenteurs et vos atermoiements sans fin qui ont causé la ruine de nos églises. » Cependant, le bien-fondé de l'intervention n'était pas remis en cause et, comme le père Louvet l'écrit encore : « L'Église d'Annam eût été très probablement noyée dans le sang de ses enfants, si Dieu ne l'avait enfin sauvée par l'épée de la France. »

La colonisation a cependant permis par la suite le développement économique de l'Indochine, les plantations d'hévéas en particulier, les créations d'instituts Pasteur, à Saigon et Nhatrang, qui permirent la lutte contre les grandes endémies qui ravageaient le pays : peste, choléra, paludisme. Parmi tant d'autres médecins, coloniaux et marins, le souvenir du Dr Yersin, par exemple, est encore très présent à l'institut Pasteur de Nhatrang.

Au lendemain de la première guerre mondiale, certains intellectuels occidentalisés réclamèrent l'indépendance du Vietnam ; ce courant sera soutenu par Hô Chi Minh – « l'homme qui apporte la lumière » – qui fonda en 1930 le parti communiste vietnamien. La population, en partie rurale, est encore peu influencée par ce courant indépendantiste. La religion catholique continue à se développer, beaucoup de séminaristes sont formés en France. Après la défaite française de juin 1940, Hô Chi Minh et le parti communiste vietnamien créèrent en 1941 le Viêt-minh et, en 1945, après la défaite du Japon, la République démocratique du Vietnam. Mais en mars 1946, Hô Chi Minh craint la mainmise chinoise sur son pays car, selon les accords de Potsdam, la Chine est autorisée à occuper le Nord du Vietnam. Il accepte la création d'un État autonome dans le cadre de l'Union française et ne s'oppose pas à l'entrée du général Leclerc à Hanoi.

Mais avant le cessez-le-feu, l'armée française, surtout au nord, n'occupait plus le terrain partout, surtout dans le delta du Tonkin. Dans les zones non contrôlées, Hô Chi Minh et le Viêt-minh s'engagent dès décembre 1953 dans le processus de transformation socialiste, avec un parti unique et la collectivisation des terres. Cette campagne va déclencher des révoltes de paysans et d'intellectuels. Dans l'ensemble du Vietnam, elles feront de cinq cent mille à sept cent mille victimes, soit quatre à cinq pour cent de paysans sur quatorze millions. L'Église catholique est exsangue, le Viêt-minh veut en priorité libérer les masses populaires de la religion, chrétienne ou bouddhiste.

Avant l'exode de 1954, vivaient au Tonkin un million trois cent quatre-vingt-dix mille catholiques dans les dix diocèses du Nord. Les prêtres et les évêques avaient une grosse emprise sur leurs fidèles, et le pouvoir de certains prêtres ressemblait souvent à celui des commissaires politiques Viêt-minh d'en face. L'évêque de Nam Dinh, Mgr Le Hu Tu en particulier, avait une très forte personnalité et était en même temps chef de guerre. Le général de Lattre avait dit un jour qu'il avait remplacé sa crosse par un

gourdin. Il se méfiait des Français qui avaient abandonné, dans ces diocèses, des milliers de catholiques au moment de l'opération « Auvergne » ; il essayait de composer avec le Viêt-minh, qui avait promis le 9 juillet la liberté de religion, mais il fallut bien se rendre compte de la réalité, et la seule solution était l'exode. Il se réfugia, avec de nombreux prêtres, chez son collègue de Hanoi, Mgr Trinh Nhe Kue.

Grâce à un don de deux mille tentes par les Américains, des villages de toile sont créés autour de Hanoi et de Haiphong pour accueillir, tant bien que mal, tous ces réfugiés. On estime que plus de la moitié des catholiques est partie au Sud.

Les accords de Genève

Avant les accords de Genève

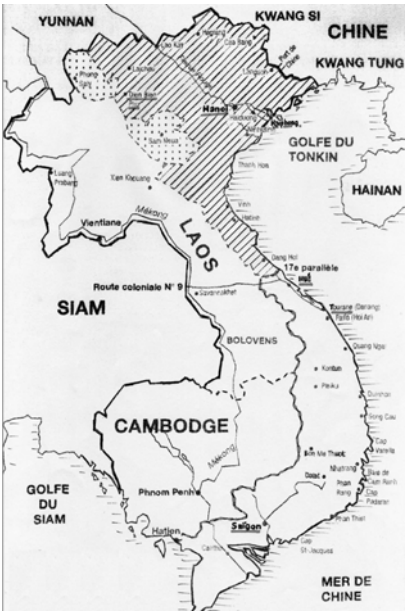

Après les accords de Genève

Le 12 mai 1954, après une lutte où les belligérants ont engagé l'essentiel de leurs forces, le camp retranché de Diên Biên Phu, situé à trois cents kilomètres à l'ouest d'Hanoi, qui protège à la fois le delta tonkinois et le Laos de la menace du Viêt-minh, tombe aux mains de nos ennemis ; l'effet de la capitulation qui nous prive de nos plus valeureux combattants est désastreux pour le moral de notre corps expéditionnaire et pour la métropole qui, par inconscience, ne s'est jamais considérée comme vraiment engagée dans ce combat lointain parfois synonyme de perversion ; des onze mille combattants, nous ne récupérerons que trois mille deux cents survivants dont la captivité a été un long calvaire fait de marches forcées, d'humiliations sans fin, de détention inhumaine et de malnutrition. La France aspire à la paix. De leur côté, les hommes du général Giap ont payé cher leur victoire : des quatre divisions d'élite engagées, il ne reste pratiquement rien, leur marche vers le Laos est arrêtée, les troupes restantes ne sont pas en état de menacer le delta tonkinois, les coolies qui ont ravitaillé les combattants en vivres et en munitions sont morts d'épuisement par milliers ; Hô Chi Minh, qui est resté profondément nationaliste, ne souhaite pas demander davantage à ses alliés russes mais surtout chinois ; il veut aussi la fin ou du moins la suspension d'une lutte qu'il ne peut plus soutenir.

Les États-Unis, officiellement nos alliés, ne nous ont soutenus que parcimonieusement et seulement par des prêts de matériels ; ils nous ont refusé le soutien aérien que nous leur avions demandé pour la bataille de Diên Biên Phu. Bien conscients de la défense que nous opposions à une percée des communistes vers le Sud-Est asiatique, ils ne veulent cependant pas soutenir trop ouvertement une action colonialiste qui leur répugne ; nous en referons l'amère expérience à Suez deux ans plus tard. Leur intention est de favoriser la création au Sud-Vietnam d'un État satellite tampon proaméricain à dominante catholique dont la CIA et le cardinal Spellman, à New York, s'emploient à former les cadres. Le gouvernement vietnamien de Saigon, confié, en l'absence de l'empereur Bao Daï qui se prélasse à Cannes, au prince Buu Loc, a perdu toute son audience.

C'est dans ces conditions que s'engage, le 10 mai 1954, la conférence de Genève. La délégation du Viêt-minh est conduite par Pham Van Dong, celle de la France par Georges Bidault. Les Sud-Vietnamiens sont présents seulement. Les participants, au début au moins, sont nombreux et de haut niveau : Forster Dulles, secrétaire d'État pour les États-Unis, Sir Anthony Eden pour la Grande-Bretagne, Molotov pour l'Union soviétique et Chou En-Lai pour la Chine.

Après des débuts tonitruants et prometteurs, les conversations s'enlisent ; Forster Dulles cède sa place à Bedell Smith, Molotov à Vinogradov. Le déclic se produit le 12 juin lorsque l'Assemblée nationale française renverse le gouvernement Joseph Laniel. Le président René Coty fait appel à Pierre Mendès-France, chaud partisan de la paix ; après bien des discussions et malgré les réticences soviétiques et chinoises, on parvient à un accord que Bedell Smith approuve ; la signature survient le 24 juillet ; il est important de souligner que seuls la France et le Viêt-minh signent, les autres, Américains et Sud-Vietnamiens notamment, se contentent de prendre acte.

Résumons les termes de l'accord :

— le cessez-le-feu interviendra en fonction des régions avant le 11 août ; signalons cependant que des combats parfois sévères vont se poursuivre jusqu'à cette date pour s'assurer d'une position favorable au moment de l'arrêt des combats ;

— la partition du pays au niveau du 17^{e} parallèle : les Français voulaient le 18^{e}, les Viets le 16^{e} ; cette division nous permet de conserver sous notre influence la capitale impériale Hué, complètement encerclée, mais surtout la base stratégique de Danang, ex-Tourane ; nous renonçons par contre à la région de Vinh que nous ne contrôlions plus, au delta du Tonkin, à la baie d'Along et au port de Hongay, mais surtout aux embouchures des fleuves, le Day et le fleuve Rouge, là où les catholiques sont majoritaires ; le Viêt-minh, de son côté, perd les zones du centre, Ban Me Thuot et Tuy Hoa, et une partie du delta du Mékong qu'il contrôle ;

— les populations peuvent choisir librement leur lieu de résidence et leur droit de circulation est reconnu ;

[Ces deux dernières clauses doivent aboutir à la division du pays dans un délai de trois cents jours ; elles ont été respectées.]

— des élections libres suivies de la réunification du pays doivent être organisées avant le mois de juillet 1956 ; mais le gouvernement sud-vietnamien s'opposera toujours à cette clause ;

— une Commission internationale de contrôle (CIC) est chargée de veiller à l'exécution des accords ; elle est placée sous la présidence de l'Inde, puissance tiers mondiste dont l'attitude, pendant tout le conflit, a été ambiguë ; favorable à l'émancipation du Vietnam, elle a largement toléré, contre compensation, le passage par son territoire des personnels et des matériels français, sous passeports et connaissements, cela va

de soi, quelque peu trafiqués ; le deuxième État membre est la Pologne, pays de l'Est, donc sympathisant du Viêt-minh ; le troisième est le Canada, en principe occidental mais qui, comme les États-Unis, cherche à se démarquer du colonialisme. Cette Commission, apparemment neutre, prendra des décisions souvent en faveur de nos adversaires, au début tout au moins.

En fait, l'éclatement du pays arrange tout le monde ; elle permet aux deux Vietnam de préparer l'avenir, aux Français de se ménager une sortie honorable, aux Américains de constituer un état-tampon à leur service qui protègera pour un temps le Sud-Est asiatique de la menace communiste. Prudents, aussitôt après, les Américains vont créer, avec le concours des États occidentaux du continent, la Grande-Bretagne, la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'OTASE, pendant de l'OTAN, à l'existence assez symbolique.

Il est bien évident, et c'est le sujet de notre exposé, que le point délicat de l'accord est le transfert des populations qui concerne, selon les prévisions minimalistes de notre ministre Guy La Chambre, environ deux cent mille personnes, alors que le gouvernement sud-vietnamien en prévoit huit cent mille, chiffre qui n'a pas été loin d'être atteint.

L'exode

Nous expliquerons d'abord les raisons de cet exode, les moyens aériens et surtout maritimes considérables mis en jeu par les Français et les Américains, et les différentes phases de l'évacuation. Nous donnerons les exemples que nous avons connus personnellement, puisque nous avons tous deux participé à ces évacuations, avec des moyens maritimes différents et à des phases différentes. Nous nous intéresserons ensuite au devenir immédiat ou lointain de ces catholiques, au Nord comme au Sud, avec les perspectives actuelles qui s'ouvrent à l'Église catholique au Vietnam.

Les facteurs favorisant l'évacuation de masse des catholiques :

— après les accords de Genève, la plupart des églises sont transformées en coopératives, les biens du clergé sont saisis, les séminaires fermés, à part une classe de dix séminaristes à Hanoi. Des prêtres sont emprisonnés ou exécutés sans jugement. Ceci va en grande partie expliquer la fuite des catholiques nord-vietnamiens vers le Sud-Vietnam, « le pays où vit la Mère de Dieu » ;

— le clergé vietnamien joua un rôle majeur – nous venons de voir l'emprise de ce clergé sur ses paroissiens – et il n'est pas étonnant qu'après tout ce qu'ils avaient subi du Viêt-minh, des paroisses entières entourent leur curé, les chrétiens n'emportant que quelques hardes dans leurs précipitations mais n'oubliant pas images pieuses et crucifix ;

— l'armée française, qui ne voulait pas abandonner ces catholiques, pas plus que les soldats de l'armée vietnamienne que nous avions formés et qui avaient combattu à nos côtés, notamment à Diên Biên Phu, ainsi que leurs familles ;

— le gouvernement vietnamien, qui espère bien avoir dans le Sud le soutien de ces réfugiés catholiques.

Il nous faut, à ce propos, parler de l'évolution politique future de 1954 à 1963. Aussitôt les accords signés, le gouvernement du Premier ministre Buu Loc tombe ; les Américains nous imposent « leur » Premier ministre, Ngo Dinh Diem, ancien fonctionnaire impérial intègre – il y en avait quelques-uns – qui s'était démarqué du régime en même temps que du Viêt-cong en se réfugiant aux États-Unis. Il y est devenu

secrétaire du cardinal Spellman et a été formé aux affaires gouvernementales. Il apparait très vite que son objectif est de nous évincer du Vietnam, alors que nous espérions y maintenir une base stratégique à Cam Ranh, et de créer un État républicain catholique inféodé aux Américains. Il comprend très vite le profit politique qu'il pourra tirer d'une arrivée massive des catholiques du Tonkin dans un Sud où ils représentent moins de dix pour cent d'une population à majorité bouddhiste ou affiliée à de nombreuses sectes. Il se déclare prêt à recevoir, héberger et nourrir huit cent mille personnes ; et pour cela il sait que nos moyens français ne nous suffiront pas. De leur côté, les Américains proposent la mise à disposition de moyens navals importants, quarante et un navires, dont huit transports et vingt-quatre gros engins de débarquement d'une capacité d'emport, respectivement, de deux mille et six cents réfugiés.

Le nouveau gouvernement vietnamien, dès sa constitution, assure la mainmise de la famille Diem sur le pays : son frère, Ngo Dinh Nhu, est le principal ministre, responsable du seul parti autorisé, le parti du Travail ; sa belle-sœur, M^me^ Ngo Dinh Nhu, est l'éminence grise, sans doute le numéro deux du régime : elle est, disons, chargée des affaires douteuses et acquerra vite la réputation de prévaricatrice ; un autre frère, M^gr^ Ngo Dinh Tu, ancien évêque de Vinh Long puis archevêque de Hué, devient archevêque de Saigon où il succède à M^gr^ Chassagne qui se retire dans une léproserie proche de Nhatrang où j'ai [Bernard Broussolle] eu l'occasion de le rencontrer. Dans les régions, les maires et les préfets non catholiques sont remplacés par des catholiques. Ce népotisme conduit évidemment à la constitution d'un régime totalitaire.

L'année 1955 voit la montée en puissance d'une dictature qui demande d'abord l'évacuation des troupes françaises et prépare l'arrivée des Américains ; dès février, elle commence par l'élimination des sectes : les Binh Xuyens du général Le Van Vien, maîtres des jeux, de la police et de la prostitution ; les caodaïstes, maîtres du delta du Mékong, secte curieuse qui sous l'œil de Cao Da adorait trois divinités, Bouddha, Jésus-Christ et... Victor Hugo ! Seuls les Hoa Hao, qui se tiennent tranquilles, sont tolérés. Peu à peu, les fidèles de l'empereur Bao Daï, le général Hinh et le colonel Leroy, un métis, partisans du maintien de la souveraineté française en Cochinchine, sont éliminés.

Après un référendum qui entérine la constitution de la première république, l'empereur Bao Daï est destitué (novembre 1955) : le régime Diem a atteint ses buts. C'est dans ce contexte national agité que s'installent dans le Sud les catholiques du Nord dont nous allons parler.

Nous anticipons un peu sur l'avenir pour vous rappeler que ce régime survivra jusqu'en 1963, de plus en plus impopulaire, de plus en plus inféodé aux Américains. Les catholiques souffriront finalement beaucoup de cette évolution, dans la mesure où ils sont très favorisés par un gouvernement qui réserve les postes les plus élevés à leurs élites, qui remplacent les préfets et maires non catholiques par des catholiques, gouvernement également qui, au cours d'une cérémonie, consacrera le Vietnam à l'Immaculée-Conception. Les catholiques, d'accord ou non avec ces mesures, accompagneront Diem dans son impopularité.

Cela se terminera, après l'accession à la présidence américaine de Kennedy et le soulèvement de ses généraux, par l'arrestation de Diem et de son frère et leur exécution. Il est à noter la prudence du Vatican qui s'opposera toujours à l'accession de leur frère à la pourpre cardinalice. Une deuxième république sera créée après quatre années d'instabilité, le président en sera le général Van Thieu.

Nous anticipons certes un peu, mais nous avons pensé qu'il était utile d'insister sur ces problèmes ici, au moins pour la fin de l'année 1955 et l'année 1956, période que l'un de nous a vécue, pour comprendre le contexte auquel les réfugiés du Nord ont été confrontés. Et pour être complets sur les problèmes rencontrés par ces réfugiés,

nous nous rappelons qu'en 1964 commencera la guerre « américaine » qui durera jusqu'en 1976. Les souffrances recommenceront pour la population vietnamienne. Pendant la seule offensive du Têt en 1968, on comptera quinze mille morts, vingt-quatre mille blessés et sept cent mille sans abris parmi ces civils.

Les moyens maritimes déployés pour l'évacuation

C'est une opération considérable à laquelle ont dû faire face surtout les moyens maritimes ; les moyens aériens civils n'ont concerné probablement que quarante mille passagers. Tous les navires disponibles de la Marine nationale n'ont pas suffi. Sur la demande des Français et du gouvernement vietnamien de Ngo Dinh Diem, il a fallu faire appel, comme nous l'avons dit, aux navires de la flotte américaine du Pacifique et à des navires marchands.

Pour la marine française, tous les navires spécialisés dans le transport de matériels et les débarquements ont été requis :

— le LSD *La Foudre*, transport de chalands de débarquement, a servi surtout pour l'évacuation d'engins flottants et de matériels divers et de pondéreux, à évacuer vers le Sud, mais peu au transport de réfugiés ;

— le navire-atelier *Jules Verne* n'est pas en général concerné par le transport de personnel, mais sert de support pour les autres navires. Il servira également de navire de commandement au Tonkin au moment de l'évacuation de Haiphong en avril 1955 ;

— les petits navires de débarquement et d'appui de feu : les LSSL *(landing ship transport large)* et LSIL comme *la Pertuisane* commandée par le lieutenant de vaisseau Guillaume dont il sera beaucoup question dans cette étude ; des navires de débarquement encore plus petits comme les LSM *(landing ship medium)* et LCM *(landing craft material)*. Tous ces petits navires ont été utilisés essentiellement pour le recueil des réfugiés dans le delta tonkinois et leur transport vers Haiphong où ils seront repris par de plus gros navires, les LST en particulier ;

— les LST, gros navires de débarquement, transporteurs de chars, à fond plat et avec une large porte s'ouvrant à l'avant pour le débarquement des hommes et des véhicules sur les plages : ils eurent le rôle principal dans l'évacuation vers le Sud ; avec leur fond plat et leur faible tirant d'eau, ils étaient capables de remonter le fleuve jusqu'à Haiphong et d'assurer le transport jusqu'au port de Saigon de mille à trois mille réfugiés. Ils seront, selon la période et les nécessités, au nombre de trois à cinq : le *Golo*, la *Rance*, *le Cheliff*, l'*Odet*, la *Vire*. Pas moins de vingt-sept rotations ont été faites entre Haiphong et Saigon.

Tous ces navires spécialisés nous ont été prêtés, dès le début, par les Américains sans qui, il faut bien le dire, nous n'aurions pas pu faire cette guerre d'Indochine, financée en grande partie également par eux.

En plus de ces navires spécialisés, on fit appel à tous les grands navires disponibles sur place, ou qu'on a même fait venir de France :

— le porte-avions *Bois-Belleau*, ex-américain, qui a remplacé le porte-avions *Arromanches*, ex-anglais racheté, le 13 juillet 1954 ; il a transporté en quatre fois depuis la baie d'Along à Saigon six mille réfugiés ;

— les deux croiseurs *Gloire* et *Montcalm*, arrivés de France le 20 juillet ; ils avaient pour mission de surveiller l'évacuation. La *Gloire* repartira en métropole le 2 août 1954, aucun incident important nécessitant sa présence, ne s'étant produit. Le *Montcalm* le suivra en 1955.

Des avisos comme *La Capricieuse* et le *Commandant de Pimodan* et un destroyer d'escorte, le *Tunisien*, furent aussi employés.

Ces moyens très importants n'ont pas suffi. Comme nous l'avons dit, la Marine française et le gouvernement vietnamien ont fait appel à l'aide très importante de la marine américaine, avec ses quarante et un navires de l'US Navy et de sa flotte auxiliaire, mais aussi à des navires marchands français et américains. Parmi ces navires marchands français, signalons des *liberty ship* comme l'*Oyonnax*, des petits paquebots comme le *Sontay*, des petits cargos. Tous ces navires étant trop gros pour remonter le fleuve jusqu'à Haiphong, un transbordement par des petits navires était fait dans le voisinage ou à l'intérieur de la baie d'Along.

L'importance relative des différents moyens maritimes apparaît bien sur le tableau suivant :

Évacuation du Tonkin au 15 mai 1955

Désignation	Marine nationale	US Navy et MSTS	Royal Navy	Marine marchande	Totaux
Personnel	41 000	296 000	3 200	186 062	528 270
Véhicules	2 805	7 263		10 433	20 501
Matériels pondéreux (en tonnes)	4 585	41 090		392 275	437 910
Engins flottants	240	56		18	314

Les chiffres du personnel transporté sont manifestement sous-évalués : nous dirons plus loin les conclusions que nous pouvons en tirer. Mais ce tableau extrait du document de l'état-major de la Marine, Service historique, intitulé *La Marine française en Indochine de 1939 à 1956*, tome V, avril 1953-mai 1956, a le mérite d'évaluer les parts respectives prises par les différents intervenants pour cette évacuation du Tonkin du port de Haiphong aux ports de Saigon et Nhatrang : la marine française n'a transporté que treize pour cent environ du personnel, l'US Navy et ses bâtiments auxiliaires un peu moins de la moitié du total, la marine marchande le tiers environ du total. Par contre cette dernière a transporté la plus grosse partie des matériels pondéreux, tandis que la marine française transportait la plupart des engins flottants. Il faut aussi noter que toute l'évacuation entre les rivières et les plages du delta du Tonkin, et de la région de Hong Hai vers le port de Haiphong, puis la plupart des transports de Haiphong vers la baie d'Along, où ils étaient repris par des navires de plus gros tonnage, ont été réalisée par notre marine.

Il faut signaler enfin que, conformément aux accords de Genève, il fallait remonter les prisonniers Viêt-minh libérés et l'Armée nationale démocratique vietnamienne. Ce transport a été fait par nos navires remontant dans le Nord et par des navires dépendant de la Commission internationale de contrôle : deux navires marchands soviétiques (*Stravropol* et *Arkangelsk*), polonais (*Kilinsky)* et norvégien (*Sunny Prince*). Ces navires étrangers chargeaient au cap Saint-Jacques les militaires Viêt-minh qui leurs étaient amenés par des petits navires français, descendant arroyos et rivières.

Les différentes phases de l'évacuation

L'évacuation des réfugiés – qu'il est bien difficile de séparer de l'évacuation générale des armées française et vietnamienne, de leurs véhicules et leurs stocks, des personnels civils employés par la Marine, des matériels des industries et des mines tant les transports ont été imbriqués, – se déroula en plusieurs phases.

Le recueil des réfugiés, des troupes et du matériel et leur évacuation vers le Sud se sont effectués selon les phases suivantes :

— la première phase se situe avant les accords de Genève : elle correspond à l'opération militaire « Auvergne » du 3 au 23 juillet 1954, qui permit de ramener à Hanoi et dans le couloir Hanoi-Haiphong, plus facilement défendable, non seulement des troupes mais aussi des supplétifs, des notabilités compromises et une partie des réfugiés des diocèses catholiques du delta du Tonkin, en particulier du diocèse de Phuly ;

— la seconde phase, après les accords de Genève du 21 juillet, correspond à l'évacuation des zones côtières de Mon Cay –Tien Yen où quarante cinq mille personnes et plusieurs milliers de tonnes de marchandises ont été évacuées par des petits navires (LCT et LSM) sur la région de Haiphong ; et à l'évacuation de la zone de Dong Hoï par des moyens maritimes (LCT, LCVP, petits cargos, ainsi que la *Foudre* pour enlever des petits engins flottants) vers le port de Tourane. L'opération, terminée le 18 août, a permis de transporter quatorze mille personnes dont neuf mille par les moyens de la marine, et cinq mille par des jonques accompagnées ;

— une troisième phase, la plus importante en nombre, concerne le transport par tous les gros navires que nous avons signalés, entre Haiphong et Saigon, avec pour certains passage à Tourane ou Nhatrang. Cette phase se poursuivra d'août 1954 à avril 1955 ;

— une quatrième phase importante, et qui se superpose en partie à la précédente, se situe entre le 15 et le 31 octobre 1954 où l'on récupéra les derniers catholiques du sud du delta, fuyant vers la côte dans des conditions dramatiques, comme le raconta plus tard le lieutenant de vaisseau Guillaume. Nous évoquerons plus loin ce drame. Près de huit mille réfugiés récupérés furent aussi transportés sur le port de Haiphong ;

— une dernière phase, enfin, se situe à la fin du temps qui nous était octroyé par les accords de Genève (18 mai 1955). Cette phase baptisée « opération Saumon » se déroula entre le 15 avril et le 15 mai. On redoutait encore un dernier exode massif de réfugiés. On envoya au Tonkin tous les navires disponibles, avec en particulier des vivres sur le LST *Rance* et des munitions sur le pétrolier ravitailleur d'escadre la *Charente*, dont l'un de nous était alors le médecin-major, dans le cas où l'évacuation aurait dû se faire à chaud. Cet exode massif de réfugiés n'eut pas lieu, il était terminé avant cette période. Seule la *Foudre* a rapatrié les derniers engins flottants vers Saigon. À signaler à cette période des opérations de récupération de matériels des mines de Campha, mais sans évacuation de réfugiés, auxquelles l'un de nous a participé.

En ce qui concerne l'évacuation des réfugiés vers le Sud-Vietnam, dès les accords de Genève signés, le général Ely, commandant en chef en Indochine, organise l'évacuation par voie aérienne et par voie maritime vers le sud ; le général Cogny est son adjoint au nord et le général Gambiez son adjoint au sud. Au nord aussi il ne faut pas oublier le commandant de la Marine à Haiphong, l'amiral Querville qui organisa tout le transport maritime dans le delta puis le transport du port d'Haiphong vers Tourane, mais surtout vers Saigon.

Les plus pessimistes pensaient qu'il y aurait trois cent mille personnes à transporter : il y en eut selon les auteurs, de six cent mille à huit cent mille. Il y en eut peu entre cette date et le 18 mai, fin de l'évacuation du Nord-Vietnam, pendant l'opération Saumon, comme nous l'avons dit plus haut, qui n'apporta pratiquement plus de réfugiés. Le chiffre total de cinq cent vingt-huit mille donné par le Service historique de la Marine est manifestement sous-estimé à cause du manque de report d'un sous-total. Nous nous permettrons d'en donner un chiffre corrigé à partir de tous les chiffres à notre disposition : le total nous apparaît proche de cinq cent soixante-dix mille ; encore est-il impossible de séparer ce qui revient aux militaires français et vietnamiens de ce qui revient aux réfugiés. Le chiffre de huit cent mille réfugiés prédit par Ngo Dinh Diem est de toute façon surestimé. Ceci ne diminue pas, bien entendu, le drame de ces réfugiés.

Les témoignages personnels

Bernard Broussolle : l'évacuation des réfugiés par les LST

Les LST avaient comme médecins pour ces évacuations des camarades de promotion, fraîchement arrivés en Indochine à la sortie de l'école d'application du Service de santé de la Marine. Nous avons pu comparer nos expériences de ces évacuations.

J'ai fait deux évacuations comme médecin du LST *Golo* : l'une début septembre 1954, l'autre début octobre.

La première mission nous a conduits à Haiphong pour embarquer des troupes françaises et vietnamiennes, avec une centaine de camions. Les Vietnamiens étaient accompagnés de leurs familles, environ trois cents personnes. J'ai eu à donner mes soins à beaucoup de femmes et d'enfants. L'encombrement à bord était peu important, comparé à celui du voyage suivant. Toutes les personnes étaient en relative bonne santé. Le temps et la mer étaient bons. À la hauteur de Nhatrang une jonque de pêcheurs a délibérément coupé notre route sous l'étrave. C'est, paraît-il, une habitude des pêcheurs pour couper la route des *makouis*, mauvais génies qui sont censés les suivre. Malheureusement, ils ont mal calculé leur coup et nous avons coupé en deux leur jonque. Nous avons stoppé pour recueillir les quatre pêcheurs et les restes de la jonque. À bord j'en ai profité pour soigner quelques plaies anciennes qui, comme on sait, dans ce climat humide, ont beaucoup de mal à cicatriser et nous avons débarqué tout ce beau monde et leur matériel dans le port de Nhatrang. Après l'arrivée au cap Saint-Jacques où nous avons croisé le navire russe *Arkhangelsk*, chargé de remonter au nord l'armée Viêt-minh, nous avons remonté la rivière de Saigon longue de cinquante kilomètres environ. Les berges, sur lesquelles débouchent de nombreux arroyos, sont très marécageuses et le cours est très sinueux. Sur des petits pitons nous apercevons des petits fortins : ce sont des postes tenus par des Bing Xuyen, une secte opposée à Ngo Dinh Diem, mais amie des Français. Pour ne pas nous faire tirer dessus, un drapeau tricolore est peint sur notre coque. À l'arrivée à Saigon, il n'y avait aucune autorité française ou vietnamienne pour nous recevoir. Nous avons débarqué par la porte avant du navire tous les camions et les personnes, et tout le monde a rejoint un cantonnement militaire.

Seconde mission : le premier voyage a été une bonne répétition pour le second qui n'a pas du tout été aussi tranquille. Le LST *Golo* a été envoyé fin septembre à Haiphong pour embarquer de réfugiés. Dans le port nous avons embarqué une soixantaine de camions et automitrailleuses et environ mille réfugiés, paysans, femmes, enfants et vieillards avec les prêtres de leur village. Ces réfugiés venaient d'un camp sous toiles de tentes données par les Américains et situé dans les environs de la ville. Il a fallu loger ces réfugiés partout dans le bord, dans toutes les coursives latérales, sans hublot et sans ventilation, et quelques-uns dans la cale inférieure, mais il y avait là peu de place à côté des véhicules. Le pont supérieur était impraticable car il y avait des camions aussi, et surtout les pauvres passagers auraient été exposés au vent et à la pluie car il y avait très mauvais temps. Une seule place a pu être occupée sur le pont : sur le panneau de cale situé juste sous la passerelle car il était recouvert par une toile de tente. Sur ce petit carré de quatre mètres sur quatre, je pense que trois cents femmes, enfants et vieillards étaient entassés pour un voyage qui allait durer deux ou trois jours. Il fallait aussi nourrir ces passagers. C'était un problème pour le cuisinier d'un navire avec un équipage d'une soixantaine d'hommes ; heureusement peut-être pour lui, nos passagers, atteints de mal de mer, n'étaient vraiment pas en état pour faire honneur aux aliments.

J'étais aussi particulièrement triste de voir au fond de la cale une dizaine de cercueils de militaires français et je pensais à tous mes jeunes camarades officiers de

l'Armée de terre, partis avant moi en Indochine, dont j'avais appris la mort. Une commission, dont faisait partie un camarade médecin de ma promotion, était chargée de retrouver les tombes avant l'évacuation du Tonkin. Ils ont été inhumés dans un cimetière à Tan Son Nhut. Certaines familles n'avaient pas réclamé le corps de leurs fils qui, avant de mourir, avait émis le vœu de rester en Indochine auprès des populations qu'ils étaient venus soutenir. Mais, en 1986, ils ont été rapatriés en France, les Vietnamiens communistes voulant détruire ce cimetière et bien d'autres cimetières provinciaux. Ils reposent maintenant avec vingt-six mille autres Français ou de l'Union française, au mémorial de Fréjus – certains ont été rendus aux familles qui le souhaitèrent.

Dès la sortie de Haiphong, le mauvais temps s'est levé. Il aurait été imprudent de continuer dans ces conditions, le navire à fond plat et, de plus, en mauvais état roulant beaucoup, les Vietnamiens jeunes et vieux étant très sensibles au mal de mer. Nous nous sommes donc réfugiés dans la baie d'Along pour vingt-quatre heures, en attendant que le temps s'améliore. L'état d'une femme présentant une infection grave et deux femmes étant enceintes de plus de neuf mois et prêtes à accoucher me conduisirent à demander l'évacuation sanitaire par un patrouilleur côtier à Haiphong tout proche. J'ai eu des remords car ces femmes ont dû quitter leurs familles et on ne savait pas où elles pourraient les rejoindre.

Dans la baie d'Along, nous avons retrouvé le calme le lendemain. Nous avons eu alors à bord une messe très émouvante dite par un prêtre dominicain vietnamien. Le temps s'améliorant nous avons appareillé. Mais la mer ne resta pas longtemps calme. Tous nos passagers étaient malades. Certains avaient des selles ressemblant à celles du choléra, comme cela était décrit dans nos livres de pathologie tropicale. Il a été décidé de s'arrêter en baie de Tourane où nous avons retrouvé, aux côtés du porte-avions *Bois-Belleau*, des LST dont les médecins avaient eu les mêmes problèmes et les mêmes doutes que moi. La raison de l'état des plus malades m'est apparue quand une jeune fille rejeta par la bouche des ascaris, vers intestinaux de vingt centimètres de long. Je n'en avais jamais vu de si beaux à Marseille au diplôme de médecine tropicale !

Le lendemain nous avons continué notre voyage, avec une mer apaisée. À l'arrivée au port de Saigon, il n'y avait pas non plus d'autorités pour accueillir ces refugiés, comme on put le voir à certaines arrivées, mais des camions militaires GMC qui devaient les transporter au nord de Saigon sur la route de Dalat. Quelques mois plus tard, j'ai eu l'occasion de prendre cette route et nous avons vu des villages qui avaient été construits avec beaucoup de courage par des réfugiés, peut-être ceux que nous avions transportés. Ils n'avaient pas oublié de construire leur église. J'ai eu le plaisir de rencontrer il y a deux ans sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle un jeune frère dominicain vietnamien qui faisait ses études en France. Il était né dans un de ces villages de parents réfugiés tonkinois en 1954, que j'ai peut-être eu l'occasion d'évacuer du Tonkin. Ses parents étaient bien jeunes à l'époque, ils n'avaient que quatre ans. Je n'ai pas eu l'occasion de voir les camps de réfugiés en dehors des routes, et dont nous aurons l'occasion de reparler.

J'ai débarqué à la mi-octobre pour embarquer sur le pétrolier ravitailleur d'escadre la *Charente* ; les Américains ayant cessé, à la signature des accords de Genève, leurs livraisons de carburant, nous avons dû nous ravitailler à Singapour.

Mais les LST ont continué à faire des rotations Haiphong-Saigon pour des évacuations. L'un de mes camarades à bord de la *Rance* a dû faire des accouchements. Il a transporté aussi deux évêques vietnamiens. Un transport a été dramatique quand, à cause du mauvais temps, des camions se sont désarrimés dans le hangar inférieur, tapant contre les parois, provoquant de petites entrées d'eau. Il n'y eut miraculeusement pas de blessés.

Depuis le mois d'août, les forces françaises avaient évacué les diocèses de Bui Chu, de Phat Diem et de Nam Dinh ; les évêques et leur chapitre étaient hébergés à Hanoi chez Mgr Trinh Nhe Kue ; parmi eux le fameux Mgr Le Hu Tuu dont le général de Lattre avait dit un jour qu'il avait troqué sa crosse avec un gourdin.

Entre quarante et soixante mille de leurs fidèles avaient pu les accompagner. L'immense majorité de la population était restée sur place avec une partie importante du bas clergé. Il faut revenir sur l'attitude de ces gens qui, pendant toute la guerre, s'étaient assuré une certaine autonomie, constituant même des milices populaires attachées au maintien de l'ordre et que nous avions encouragées ; ils avaient tout à craindre des nouveaux maîtres du pays et de la collectivisation des terres mises en place dès décembre par le Viêt-minh dans les régions qu'il contrôlait. Hô Chi Minh est bien conscient des risques que feraient courir au pays une désertification par les catholiques de ces terres riches. Aussi leur garantit-il, le 9 juillet, la libre pratique de leur religion. Pendant quelques jours, les catholiques ont une attitude conciliante et jouent la carte de la collaboration. Très vite cependant, la situation se tend, il faut se préparer à une évacuation massive qui ne peut plus se faire que par voie fluviale, les voies de terre coupées et contrôlées par les Viets étant impraticables.

Il faut donc préparer, avec le concours de la Marine française, une descente du Day et du fleuve Rouge, suivie du recueil en mer, puis par la suite l'évacuation vers Saigon. Des réunions préliminaires sont organisées à Haiphong, sous l'égide de l'amiral Querville, auxquelles participent le clergé vietnamien et, du côté français, les lieutenants de vaisseau Chevalier, chef du deuxième bureau, et Guillaume, le fameux Crabe-Tambour, commandant de l'*Arbalète* puis de la *Pertuisane*. Il faut donner confiance aux populations et les organiser. Pour éviter toute équivoque, il est décidé que les fuyards arboreront les couleurs neutres du Vatican et que, pour éviter les protestations de l'adversaire, un recours à la Commission de contrôle sera engagé. Cette dernière démarche n'aboutira point.

Un premier test est la descente du Day, sous la protection de l'*Arbalète*, par six mille réfugiés embarqués, clergé en tête, sur des radeaux qui arborent les couleurs blanc et jaune du Vatican. Ce fut un succès prometteur.

Peu à peu, s'est établi entre le gouvernement vietnamien, les états-majors américain et français un *modus vivendi* : le recueil en mer, autour de la bouée du Day, est réservé aux Français qui acheminent les réfugiés vers Haiphong ou la baie d'Along, selon le tirant d'eau des gros navires qui les attendront pour les acheminer vers le Sud.

Jusqu'au début du mois d'octobre, nous vivons une période transitoire. Le Viêt-minh exerce une pression de plus en plus lourde sur les populations et se plaint de plus en plus, avec la complicité de la presse internationale, de notre « ingérence » ; la Commission internationale feint d'ignorer le problème. Dans ces conditions, comment nos catholiques vont-ils pouvoir quitter leur terre pour rallier le pays où les attend la « Mère de Dieu » ? L'état-major français décide que l'évacuation des réfugiés catholiques est prioritaire devant les évacuations d'autres personnels.

Il est impossible d'aller les chercher là où ils vivent : il faut qu'ils rallient l'embouchure des fleuves ou la côte par leurs propres moyens et en se conformant aux instructions données par leurs prêtres. Qui sont-ils ? Pour la plus part de pauvres diables qui abandonnent tout derrière eux et qui emmènent tout ce dont ils disposent : peu d'argent, quelques hardes, mais surtout avec une foi inébranlable. Il est vrai qu'il est facile de tout laisser quand on ne possède rien. L'exode touche une population entière, du nouveau-né au vieillard grabataire ; n'oublions pas que nous sommes en Asie et que le culte des ancêtres a survécu même chez les catholiques. De quels moyens

disposent ces malheureux pour se rendre aux points d'embarquement ? Il n'y a plus de camions depuis longtemps : restent des carrioles, des bicyclettes poussives et des chars à buffles. Et puis ils embarqueront sur tout ce qui flotte, sampans surchargés, radeaux de bambou ou d'arbrisseaux assemblés à la hâte, paniers de pêche ronds dérivant au courant, planches chevauchées, voire pour certains à la nage. Pour tout bagage, un baluchon ; pour vêtement, celui qu'ils portent ; toujours un crucifix, un chapelet et des images saintes. Ils vont ainsi affronter l'ennemi qui les guette, mais aussi les vents, les courants et cette mer que ces terriens connaissent si mal. Grâce au Ciel, à partir d'octobre, ils vont bénéficier de conditions météorologiques heureusement favorables. Arrivés en mer, s'ils ont de la chance, ils pourront être récupérés par les moyens mis en place. À Dieu vat !

Le véritable exode fluvial commence le 12 octobre : ce jour-là, la *Pertuisane* remonte le fleuve Day sans susciter de réactions d'un Viêt-minh incrédule ; équipage aux postes de combat, elle embarque cent cinquante réfugiés – c'est peu – mais le signal est donné ; dès le 17, mouillée à la bouée du Day, elle en reçoit sept cents. Elle est rejointe par le *Pimodan* sur lequel j'étais embarqué. Dès notre mouillage, mon commandant, le capitaine de corvette Breton, qui n'avait pas été informé, m'envoie aux renseignements sur la *Pertuisane* où je retrouve mes camarades de promotion Barnaud et d'Andigné, et je lui rends compte de ce que j'ai vu. Dans l'improvisation, nous nous organisons. L'équipage se dévoue merveilleusement, les embarcations sont mises à l'eau, les coupées sont affalées, les tangons sont brassés ; les cuisiniers sont débordés mais le riz fera l'affaire.

En quelques heures, nous ramassons six cent vingt-deux personnes ; l'infirmerie ne désemplit pas, le Dr Simon ne sait plus où donner de la tête ; les vieillards sont exsangues, je suis témoin d'un accouchement... ouf ! il était temps ! Les sanitaires débordent, le pimpant *Pimodan* est devenu un immonde rafiot. Nous avons certes sauvé six cent vingt-deux vies, mais combien de malheureux ont dérivé vers le large où une deuxième ligne n'est pas encore en place pour les récupérer ? Les Américains sont présents, ils ont envoyé un transport, *le Général Brewster*. Le soir même, nous déposons notre chargement à Haiphong où la Croix-Rouge et l'amiral et Mme Querville nous attendent sur le quai ; aucun représentant de l'autorité vietnamienne ni de la Commission internationale n'est là. Paradoxe de la guerre d'Indochine : à quelques mètres de là, les restaurants, le *Commerce* et le *Paris*, et les boîtes à la mode ne désemplissent pas.

Cette première phase se poursuit jusqu'au 26 octobre : à cette date, la *Pertuisane*, le *Pimodan*, le *Jules Verne* et les engins de débarquement ont recueilli environ quinze mille personnes. Mon bateau est alors rappelé à Saigon : je ne suis donc pas témoin de la suite. Ce mini exode a provoqué l'indispensable choc, le recueil devient mieux organisé sur trois lignes de bâtiments, français et américains confondus, les plus légers prêts à l'intervention en première ligne. Pour inciter les gens à partir, la *Pertuisane* accomplit une nouvelle mission : elle remonte encore le fleuve, avec des journalistes de la presse internationale et des délégués des évêques à bord. Cent mille catholiques manifestent à Phat Diem ; la Commission internationale est contrainte à l'action : malgré les hurlements du Viêt-minh qui crie à la provocation, elle autorise l'évacuation ; désormais, elle se fera au grand jour.

On estime qu'à la fin de l'année 1954 la marine française a recueilli environ soixante-dix mille personnes alors que six cent mille environ, toutes origines confondues, ont quitté le Vietnam du Nord depuis le mois d'août : cela peut paraître peu, mais nous avons sauvé ceux qui étaient le plus en péril.

Je cite pour mémoire le plus spectaculaire de ces sauvetages. Deux mille personnes se sont assemblées sur la pointe sablonneuse de Tra Ly ; la marée monte, elles parais-

sent condamnées à la noyade. Le capitaine de corvette Delahousse qui commande la *Capricieuse*, assisté d'un LSM, prend un risque énorme d'échouage et parvient à les embarquer tous.

Arrivée des réfugiés à Haiphong (clichés ECPA)

L'exode fluvial prend effectivement fin au début de l'année 1955 ; quelques stationnaires patrouillent encore sur place ou dans la baie d'Along, des rotations dirigent vers le Sud ceux qui sont encore regroupés dans des villages de toile des environs d'Haiphong. J'ai eu l'occasion, en février 1955, de revoir la baie d'Along et de saluer une dernière fois les morts du cimetière marin : nous escortons le *Bois-Belleau* ; nous sommes le dernier bateau à faire escale dans le port charbonnier de Hongay où les peuplades primitives qui nous ont soutenus jusqu'au bout nous regardent partir la rage au cœur et la peur au ventre ; elles savent très bien que le Viêt-minh ne le leur pardonnera pas !

C'est le 18 mai que nous évacuons le Nord, comme prévu par les accords de Genève. Le D[r] Broussolle et moi sommes très sceptiques sur le chiffre officiel de deux cent mille personnes rapatriées entre le 1[er] avril et le 20 mai, cité par Houssol dans son mémoire de la faculté de Montpellier, alors que toutes les sources que nous avons consultées indiquent que l'exode des réfugiés pouvait être considéré comme terminé le 1[er] avril.

Parallèlement à ces opérations, les combattants ennemis du Sud ont été ramenés dans le Nord, comme nous l'avons déjà signalé.

Quasiment aucun sudiste n'a choisi de partir vivre dans le Nord. Parmi les plus de six cent mille rapatriés vers le Sud, on estime que le Viêt-minh a infiltré cinq mille « agents dormants » prêts à intervenir en temps utile. Cette structure permanente lui rendra les plus grands services dans les années qui suivront.

Désignation	Total au 15/09/54	Total FMEO	Total au 01/04/55	Total FMEO
Personnel	200 000	34 000	678 000	75 000
Véhicules	4 300	1 350	23 000	3 700
Matériels pondéreux (en tonnes)	45 000	1 700	470 000	4 300
Engins flottants	45	45	280	280

Bilan au 1er avril 1955 en données brutes corrigées
(FMEO : Forces maritimes d'Extrême-Orient)

Le devenir des catholiques

On peut maintenant *a posteriori* se poser la question suivante : ces catholiques du Nord ont-ils eu raison de se lancer dans cette évacuation lointaine en 1954 ? N'auraient-ils pas mieux fait de rester au Nord avec tous leurs frères comme certains prêtres l'ont fait par devoir, pour défendre ceux qui n'ont pas voulu ou pu partir ?

Pour répondre à cette question, nous devons étudier le sort des catholiques qui sont partis et de ceux qui sont restés, au cours des années très dures que le Vietnam devait connaître, durant la partition qui a suivi les accords de Genève, durant la guerre américaine, puis après la réunification après la défaite américaine, suivie par la déroute du régime du Sud.

Enfin nous présenterons l'état actuel du catholicisme au Vietnam.

Le devenir des catholiques réfugiés au Sud-Vietnam

L'accueil des réfugiés du Nord a souvent été difficile. Quatre-vingt-dix pour cent de la population du Sud est bouddhiste ou est rattachée aux nombreuses sectes : caodaïstes, Hoa Hao, Bing Xuyen... La population est bien sûr cochinchinoise dans l'extrême-sud et annamite au centre, et la mentalité de ces peuples est différente de celle des Tonkinois. D'autre part, les refugiés ont tout perdu dans leur exode et le gouvernement vietnamien a eu peu de moyens pour les accueillir et peu d'argent à leur distribuer – douze piastres par jour par personne.

Arrivés au Sud, certains ont essayé de rester à Saigon : ils dormaient sur les trottoirs et tentaient de vivre avec de l'artisanat car ils étaient très habiles. Je me rappelle de modèles de jonques en bois que certains vendaient rue Catinat.

La plupart des réfugiés, cependant, à l'arrivée, ont été conduits par camions militaires GMC vers le nord de Saigon, le long de la route de Dalat et déposés à quatre-vingts ou cent kilomètres. Nous avons pu en rencontrer trois mois après sur cette même route. Avec beaucoup de courage, ils ont reconstruit leur village avec des maisons en bois, avec des matériaux que le gouvernement leur a donnés. Ils ont défriché et cultivé autour de ces maisons, puis ils ont édifié leur église, sous la conduite de leurs curés. Tous n'ont pas eu partout le même sort, surtout par la suite.

Lucien Provençal, qui les a côtoyés jusqu'en octobre 1956 à Saigon, à Bien Hoa, au cap Saint-Jacques, à Nhatrang et près de Dalat, a été témoin de leur misères. Regroupés dans des camps, sur la côte, près de Bien Hoa, ou sur la route de Dalat, ils ont vite constaté que les promesses d'hébergement, d'emploi et de vie confortable que Diem leur avaient faites ne seraient pas tenues ; ils ont connu une vie difficile, rejetés par une population à majorité bouddhiste, elle-même en proie à des difficultés et qui les accusaient de venir leur disputer le bol de riz quotidien. Nous avons connu cela en France à d'autres époques... Eux non plus n'ont pas toujours su s'intégrer à un groupe

qui ne les comprenait pas et ils ont constitué des communautés religieuses autour des mêmes prêtres qu'ils avaient connus au Nord. Ils n'y ont finalement gagné que la liberté de survivre grâce à une foi inébranlable.

Leur qualité de chrétiens les a même éloignés de leur compatriotes au fur et à mesure que croissait l'impopularité du régime trop enclin à les favoriser aux dépends des autres Vietnamiens ; ils ne se rendaient pas compte qu'ils seraient, à terme, victimes de toutes les infiltrations, nationalistes ou communistes.

Ils n'étaient pas au bout de leurs peines. Dix ans après, ils furent en effet harcelés par les Viêt-congs. Le père Werenfried, de l'association Aide à l'Église en détresse, racontait, en 1965, les difficultés de camps de réfugiés catholiques auxquels il apportait des secours : au camp de Nam Hai, par exemple, près de Saigon, vivaient mille cinq cents paroissiens et leur curé, représentant deux cent cinquante et une familles dont un quart n'avait plus de père. Ils avaient dû fuir le village de Tri Tam qu'ils avaient construit à leur arrivée. Les Viêt-congs, assistés de leurs commissaires politiques, les avaient constamment harcelés et avaient tué leurs instituteurs. Ils se sont réfugiés dans ce camp de Nam Hai où ils occupaient un vieux hangar. Leur curé était obligé de s'habiller en civil et de dormir chaque nuit dans un lieu différent pour échapper aux Viêt-congs. Le gouvernement lui avait fourni un terrain, et ils cherchaient encore des fonds pour acheter des matériaux de construction, pour pouvoir s'y installer.

Le devenir des catholiques restés au Nord-Vietnam en 1955

Contrairement aux réfugiés catholiques parvenus au Sud, qui malgré tous leurs problèmes étaient cependant courtisés, comme nous l'avons déjà dit, par le régime en place avec sa démocratie de façade, les catholiques du Nord sont persécutés par le régime de la République populaire du Vietnam, malgré un décret de juin 1955 garantissant la liberté de croyance religieuse.

Les religieuses sont chassées des institutions d'enseignement ou des dispensaires qu'elles avaient créés. Elles sont obligées de vivre alors en petites communautés et de travailler dans des rizières pour assurer leur bol de riz quotidien.

Le culte catholique est sévèrement règlementé. Les prêtres ne peuvent pratiquement pas se rencontrer ou rencontrer leurs évêques. Les derniers missionnaires étrangers sont expulsés en 1960. Les séminaires sont fermés, sauf une classe de dix élèves à Hanoi. L'Église catholique du Nord-Vietnam restera isolée du Vatican et du reste du monde jusqu'en 1976, année du départ des Américains et de l'effondrement du régime sud-vietnamien, suivis de la réunification du pays.

Les catholiques après la réunification du Vietnam en 1976

Les dirigeants de Hanoi réalisent l'unité du pays. Ils veulent effacer les vestiges de l'ancien régime. Les fonctionnaires, notables influents et éléments classés « suspects » ou « récalcitrants » sont envoyés dans des camps de rééducation où, à côté d'une rééducation politique, ils sont soumis à des travaux harassants. Vingt mille catholiques environ sont catalogués « ennemis du peuple ». Ils doivent rejoindre à pied leurs anciens villages du Nord. Beaucoup mourront d'épuisement en route.

Dans les camps de rééducation, des séances d'endoctrinement sont spécialement réservées aux enfants pour leur faire perdre leurs habitudes chrétiennes.

Le pays est ruiné par la guerre. Des millions de tonnes de bombes sont jetées par l'aviation américaine qui déversa aussi des défoliants qui contaminèrent les terres. On estime qu'il y a eu trois millions de morts dans la population civile.

La collectivisation des terres a contribué à la chute de la production agricole et en particulier du riz. La sous-alimentation se développe. À partir de 1977, pour échapper à toutes ces tristes conditions, un nouvel exode se produit, pas seulement des catholiques bien sûr. C'est l'exode des *Boat People* qui se lançaient sur mer dans de frêles embarcations, pour gagner la Thaïlande, la Malaisie ou Hong Kong, en proie au mal de mer, à la soif et à la faim, mais aussi aux pirates qui hantaient ces lieux, ou également à la police de ces pays qui tentaient de les éloigner. Cet exode dura jusqu'en 1993. Des bateaux ont été envoyés par des ONG pour les secourir. À l'arrivée à terre, ils étaient parqués dans des camps.

Un accord a été signé à Genève pour renvoyer les réfugiés de ces camps, si possible vers leurs contrées d'origine au Vietnam. Mais beaucoup de ces réfugiés purent gagner l'étranger et une trentaine de nations s'offrirent à les accueillir : en particulier les États-Unis, un million sept cent mille ; la France, deux cent cinquante mille ; le Canada, cent cinquante mille. Cette diaspora comportait beaucoup d'intellectuels, d'ingénieurs, de commerçants, qui se sont très bien intégrés dans les pays d'accueil. Ceux-ci purent envoyer beaucoup d'argent à leurs familles restées au Vietnam. Ces fonds représentaient dix pour cent du budget de la République populaire du Vietnam qui ne faisait aucune difficulté pour les laisser entrer.

Pour ce qui est de l'Église catholique restée au Vietnam après le départ des Américains en 1976, elle a fait le choix de composer avec le régime pour subsister. Nous ne sommes pas en mesure de dire combien ont choisi alors de remonter vers leurs terres d'origine au Nord. Ceci n'a pas empêché le parti communiste d'adopter des mesures répressives – moins d'ailleurs dans les villes que dans les campagnes – malgré les textes législatifs proclamant la liberté de croyance. Par exemple les réunions de prière, la construction de chapelles, les journaux catholiques ont été interdits. Les catholiques, qui sont à cette date trois millions sur quarante cinq millions d'habitants, sont considérés comme des citoyens de seconde zone n'ayant pas les mêmes droits que les autres.

Mais, dans les années suivantes, l'évolution des marchés économiques vers une plus grande liberté dans les pays voisins comme la Chine et la Russie a eu aussi des répercussions sur la situation au Vietnam.

Les catholiques au Vietnam actuellement

Les chrétiens reviennent dans la vie politique, sociale et économique dans les années 1986-1990. C'est ainsi que des centaines d'établissements médicaux privés sont créés pour pallier la détérioration du système de santé vietnamien. Les religieuses sont employées comme infirmières dans ces centres. L'éducation nationale est aussi dans un tel état de délabrement qu'on a dû faire appel aux chrétiens. Plusieurs centaines d'écoles maternelles sont ouvertes. Des établissements d'enseignement sont encouragés et les enfants des hauts fonctionnaires les apprécient particulièrement. Pour sauver la face, ces établissements sont officiellement créés par le Comité d'union des catholiques patriotes, car l'Église n'a pas le droit d'en avoir la propriété.

Au début des années quatre-vingt-dix des séminaires sont ouverts, mais le nombre de séminaristes autorisés est encore limité. La religion bouddhiste a aussi profité de cette mesure puisque des écoles supérieures pour la formation de son clergé ont été autorisées. Des religieux et prêtres catholiques sont petit à petit libérés des camps de redressement, mais restent interdits de ministère sacerdotal.

Des nominations d'évêques et d'archevêques par Rome sont acceptées à partir de 1998. Des évêques sont autorisés à aller en pèlerinage avec des fidèles à Rome et sont reçus en audience par le pape en 2000. Les évêques vietnamiens ont insisté en 2003

sur l'urgence missionnaire par la diffusion de l'Évangile, en utilisant des méthodes modernes de communication. Une nouvelle traduction des Évangiles a été rééditée et diffusée. L'Église est florissante et les vocations sont nombreuses.

Les catholiques, dans l'ensemble du Vietnam, sont environ quatre millions aujourd'hui, dont un million quatre cent mille dans le Nord, mais pour une population totale de près de quatre-vingt-trois millions, contre dix-neuf millions en 1973. Les religions évangélistes, amenées par les Américains, se développent aussi, à l'instar de ce qui se passe aujourd'hui aussi au Brésil.

La population augmente très vite : en 2005 seulement, d'un million quatre-vingt-sept mille habitants. On a calculé qu'en 2025 la population atteindrait cent millions d'habitants.

Nous avons encore notre rôle à jouer dans ce grand pays, et il est regrettable que si peu d'entreprises françaises aient osé s'y installer.

Conclusion

La religion catholique a subi depuis 1954 au Nord-Vietnam, puis dans le Vietnam réunifié après 1976, des épreuves très dures, avec un contrôle pesant, des mesures d'intimidation et, souvent, le martyre et la mort. L'Église a été séparée de Rome jusqu'aux années récentes de fin 98. Mais elle a su résister et elle présente actuellement une très grande vitalité. Les vocations religieuses sont nombreuses : cinquante-sept séminaristes auraient été ordonnés en 2005 à Hanoi en présence de représentants du gouvernement. La fréquentation des églises est très importante. Mais l'État vietnamien tient encore à garder dans ce domaine la maitrise de la situation. Des prêtres sont encore condamnés pour leur engagement en faveur de la liberté religieuse et du respect des droits de l'homme, comme signalé en mars 2007 à Hué.

Nous regrettons que cette opération de sauvetage des catholiques du Nord-Vietnam en 1954 soit tombée dans l'oubli maintenant en France, aux États-Unis et même au Vietnam. Pourtant, comme l'a écrit récemment à l'un de nous un frère dominicain faisant des études en France, il faut faire vite pour que l'histoire de ce passé ne soit pas perdue. Un des anciens élèves de l'école navale vietnamienne de Nha Trang a dit aussi récemment à son ancien professeur, Lucien Provençal : « Pourquoi ressusciter le passé ? »

Pour notre part nous sommes fiers d'avoir participé à ce sauvetage.

Bernard BROUSSOLLE et Lucien PROVENÇAL

AED Bulletin France, n° 4, mai-juin 2007.

AUDRAN (R.), « Mission de sauvetage », *Bulletin ASNOM* (Association amicale santé navale et d'Outre-Mer), n° 105, juin 2004.

GUILLAUME P., *Mon âme à Dieu, mon corps à la Patrie, mon Honneur à moi, Mémoires*, Paris, Plon-XO éditeur, 2006.

HOUSSOL (J.-F.), *Les Évacuations des catholiques nord-vietnamiens vers le Sud-Vietnam par la Marine après les accords de Genève en 1954 et 1955*, mémoire de mastère 2 en histoire militaire, défense et politique de sécurité, université de Montpellier, 2006.

Marine nationale, Service historique, *La Marine française en Indochine de 1939 à 1956*, tome V, avril 1953-mai 1956.

ZOBLER (B.), *Catholiques au Vietnam (entre épreuves et espoir)*, Paris, Aide à l'Église en détresse éditeur, 2004.

Toulon et sa frontale maritime : l'épopée d'une reconstruction

Toulon et son port à la veille de la seconde guerre mondiale

Avant sa destruction, la frontale était composée d'un ensemble d'îlots de vingt mètres d'épaisseur en moyenne, séparés les uns des autres par de petites rues de sept à huit mètres de large. Chaque îlot rassemblait une dizaine de maisons au style méditerranéen italien, s'élevant sur cinq à six niveaux, aux façades étroites, aux fenêtres hautes s'ouvrant sur des balcons. Au rez-de-chaussée, prenaient place des magasins, dont l'alignement était rompu par le débouché des rues de la basse ville. On notait quelques édifices remarquables : une maison génoise, l'hôtel de ville du XVIII^{e} siècle avec ses fameuses cariatides de Puget, une fontaine surmontée d'un obélisque pyramidal.

Les quais se développaient sur six mètres de large, où les cafetiers déployaient des bannes mobiles abritant les terrasses. Au niveau de la maison commune, le quai s'élargissait pour former le « carré du port » en retrait duquel se dressait la statue du *Génie de la navigation*. La rue de la République n'avait qu'une largeur de huit mètres.

Situation de Toulon à la fin de la guerre

Sur les dix-huit mille immeubles que comportait la ville, mille cent cinquante étaient entièrement détruits, un peu plus de neuf mille partiellement sinistrés. Les Allemands avaient procédé à la destruction méthodique de l'arsenal, des bâtiments en bordure de mer et au minage du port. La plupart des canalisations d'eau et de gaz étaient coupées. Le peu d'infrastructures en voirie existant avant guerre avait été réduit à néant.

Ce n'est qu'en 1946 que les pouvoirs publics mettent en place une législation appropriée à la situation. Dès 1946, Louis Madeline est nommé architecte en chef pour le Var, chargé d'estimer les dommages et d'organiser les déblaiements, de l'ordre d'un million de mètres cubes. En septembre, le conseil municipal évalue à dix ans la durée prévisible de la reconstruction des bâtiments communaux.

En 1947, l'association syndicale de remembrement du quartier du port est créée.

En décembre 1949, le ministre Eugène Claudius-Petit décide un remaniement du projet d'aménagement de l'architecte en chef.

En janvier 1950, un nouveau programme est confié à un jeune grand prix de Rome, Jean De Mailly, en qualité d'architecte en chef adjoint – et ancien élève de Madeline, c'est un comble ! En avril 1950, De Mailly réunit les architectes d'opération choisis par Madeline et entreprend, avec la collaboration de son ami Serge Mikelian, un plan de construction pour la zone du port marchand. Outre les architectes d'opération, son équipe travaille en étroite collaboration avec les services des Ponts et Chaussées et ceux de la ville.

Pour la reconstruction générale de Toulon, Madeline souligne les difficultés urbanistiques majeures : les volontés de l'administration militaire, une topographie peu favorable à l'extension, la demande pressante de logements, les problèmes de circulation routière.

Pour la reconstruction du quai Stalingrad, Louis Madeline envisageait le passage de la route Marseille-Nice, voie qui devait longer les bâtiments recréés et de laquelle il aurait été possible de découvrir le port et la rade. Du côté nord de la rue de la République, il prévoyait de raser les bâtiments subsistants sur une profondeur de cinquante mètres environ, d'une extrémité à l'autre du quai Stalingrad. Son plan proposait quatre îlots à cours en pierre, de sept niveaux, le même principe étant répété au nord de la voie.

En septembre 1948, sous la pression des Toulonnais, il dut prévoir l'avenue de la Rade avancée depuis le XVIII^e^ siècle. Cette grande ouverture centrale sur la mer serait oblique pour conserver la symétrie du projet sur le port.

Peu après son approbation fin 1948, le nouveau ministre, Claudius-Petit, revient sur son acquiescement. Il propose d'importantes modifications du projet, entre autres : configuration des îlots en U, hauteur des immeubles de cinq étages au lieu de six en façade et quatre au niveau des retours, prévision d'un cinquième bloc.

Madeline se remit au travail. Au rez-de-chaussée des maisons, il prévoyait des magasins de luxe, des bazars pour matelots et des bistrots. Les îlots délimitaient des rues de quinze mètres de large ménageant des vues sur le port et la rade. Du point de vue constructif, il alliait la pierre de pays pour les façades et le béton armé pour les murs de refends. Pour la zone jouxtant les quais, conquise sur la mer, comblée par les décombres, il projetait quatre voies à grand trafic, cernées de maisons et d'arbres.

Le 19 novembre 1949, l'ensemble du nouveau plan Madeline est approuvé. Pourtant, un mois plus tard, Claudius Petit revient encore sur son jugement et ordonne un remaniement complet du projet. Les travaux sont arrêtés. Madeline ayant su gagner la confiance des sinistrés, ils critiquèrent les raisons avancées par la commission spéciale chargée d'étudier sur place les modifications à envisager. Mais les principales avaient un caractère économique bien difficile à rejeter.

Le plan Madeline a finalement été rejeté par le Comité national de construction le 15 janvier 1950. Suite au rejet du plan Madeline, Claudius-Petit chargea Jean De Mailly de tracer le plan du futur Toulon. Quant à la réalisation, il lui donna des consignes strictes. Madeline, qui aurait pu rester architecte du département, préféra se retirer en août 1950.

L'élaboration du plan De Mailly

Les préoccupations dominantes étaient alors d'éviter les erreurs du passé et de reconstruire au plus vite afin de reloger le maximum de personnes. Les recommandations du ministère étaient les suivantes : éviter autant que possible les expropriations ;

projeter l'hôtel de ville d'honneur sur les quais, les services administratifs pouvant se situer dans un bâtiment annexe en retrait ; conserver au quai son rôle historique de lieu de promenade ; assurer commodément la circulation dans le sens ouest-est tout en ménageant des percées vers la mer, entre les îlots ; exprimer une dominante horizontale sans décrochements pittoresques. Ces directives ne répondaient nullement à l'attente des Toulonnais qui souhaitaient conserver le cachet provençal du lieu, comme avait su le faire Madeline, sans doute d'une façon trop ambitieuse.

Claudius Petit s'engagea à faire rouvrir les chantiers et accorder les crédits supplémentaires nécessaires, très rapidement. De Mailly promit de présenter le nouveau projet de Toulon un mois plus tard, ce qui laissa sceptiques bon nombre de sinistrés.

Le 14 février 1950, l'architecte présentait son avant-projet, susceptible d'être exécuté rapidement et de générer des économies. Arguments déterminants en sa faveur : la future route Nice-Marseille était assimilée à l'ancienne rue de la République, mais toutefois portée à vingt mètres ; elle serait bordée par les immeubles existants et par trois immeubles de six étages chacun, au milieu desquels serait enchâssée la mairie d'honneur, ce qui donnait quatre-vingt mille mètres carrés de surfaces habitables et neuf mille mètres carrés pour les commerces ; les logements desservis par des coursives extérieures, ouvertes au nord et conçues sur une trame de trois mètres trente-trois ; au rez-de-chaussée, des magasins aux façades vitrées, ouvrant à la fois sur la mer et sur la rue, offrant « une dentelle de lumière » ; reprise de l'idée de la fameuse avenue de la Rade, mais avec son tracé perpendiculaire au port limitant son coût.

Madeline ne fit aucune observation. Le projet fut pris en considération par les instances habilitées. Puis, lors d'une séance organisée par l'association syndicale de reconstruction, les thèses Madeline et De Mailly divisant l'opinion furent confrontées publiquement, dans la perspective de dégager les idées maîtresses des deux plans et de les unir dans la même conception, moins moderne, plus artistique, plus provençale. De Mailly reçut de vifs reproches quant à son architecture, jugée en désaccord avec le cadre : les coursives étaient fermement condamnées, la pierre de pays jugée préférable au béton, le prix au mètre carré était supérieur.

Pour calmer ses détracteurs, De Mailly, organisa une réunion avec les architectes d'opération, où Madeline était absent. Riches en discussions, les sinistrés trop patients depuis six années formulaient les griefs suivants : le building projeté pour les services administratifs municipaux était dénoncé par tout un chacun ; et la future avenue de la République prenait un statut mineur avec les arrière-boutiques et les coursives.

La commission départementale des sites rejeta le projet. Début août 1950, l'association syndicale de reconstruction, pressée d'en finir et sensibilisée par des promesses, donna son accord au projet. On assista à un frémissement dans les travaux. On vit sortir fondations, colonnes et piliers. Début 1951, tous les chantiers du port avaient démarré. Ils touchaient à leur achèvement fin 1953 : la même année le projet global De Mailly et Mikelian fut primé à la triennale de Milan et obtint le grand prix d'honneur. Cependant, malgré les promesses, le ministre refusant le préfinancement de la mairie avec son centre administratif, le projet global fut définitivement rejeté en mars 1954.

En septembre 1950, De Mailly présenta son plan d'exécution définitif, dont le parti était le suivant : maintien de la route Marseille-Nice, portée à vingt mètres ; entre l'avenue et les quais, une frontale de quatre bâtiments, de l'arsenal au port marchand ; un emplacement pour le nouvel hôtel de ville, l'entrée d'honneur donnant sur le carré du port et encadrée par les cariatides de Puget couronnées d'un balcon ; les immeubles

séparés par des dégagements, cadrant des vues sur la mer, au débouché des principaux axes urbains ; à son contact avec l'avenue de la République, une place qui aurait desservi le centre administratif, soit une tour de vingt-cinq étages à relier à la mairie d'honneur par une salle des fêtes enjambant l'avenue ; à l'extrémité ouest, la préfecture maritime, séparée de l'arsenal par un jardin public.

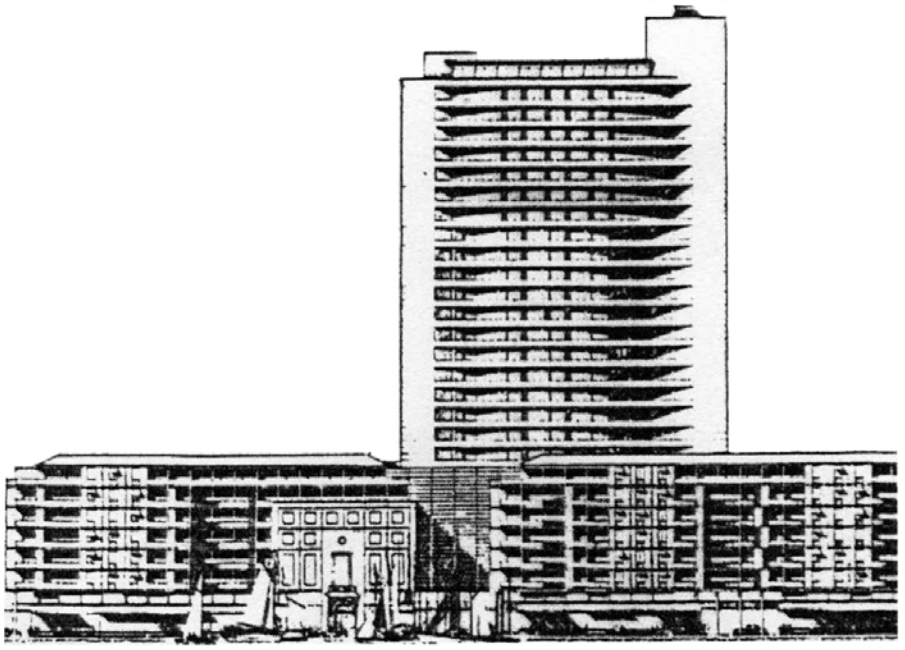

Immeubles de cinq étages couronnés par un étage d'attique et construits sur un rez-de-chaussée et un entresol à destination commerciale ; chaque bloc desservi par des escaliers traités soit de manière classique, soit par des coursives surbaissées ; la distribution intérieure déterminée selon des plans types d'appartements modulables en fonction des dommages de chaque sinistré ; des pièces nobles, établies sur une trame de trois mètres trente-trois, avec loggias ouvrant sur la mer et des pièces de service ouvrant au nord sur l'avenue ; le principe permettait à un escalier central de distribuer un édifice de longueur variable, grâce aux coursives ; des ouvrants assurant la ventilation et l'éclairement des services ; des gaines techniques horizontales accueillant toutes les canalisations et tuyauteries.

À l'origine, la mairie d'honneur devait comprendre huit niveaux. Au rez-de-chaussée et à l'entresol, un hall en double hauteur donnant accès aux étages, des commerces, un appartement en duplex. Au premier, le cabinet du maire, la salle des commissions, des salles d'apparat ; aux 2e et 3e étages, les bureaux des adjoints, un hall desservant l'enjambement. Enfin, les deux niveaux supérieurs destinés à l'habitation.

Le centre administratif de vingt-cinq étages devait prendre place à l'arrière des quatre blocs constituant le front de mer, afin de rompre l'horizontalité de la frontale et dans le dessein d'offrir des vues sur la mer. On lui destinait trois affectations très variées : le centre administratif, des logements et un hôtel. Le centre administratif municipal devait être relié à la mairie d'apparat par un enjambement sur la rue de la République dans lequel De Mailly prévoyait une salle des fêtes. Le rez-de-chaussée restait libre en vue de la création d'un parking ; l'entresol était traité en galerie marchande et en hall d'accueil. Ce projet ambitieux ne sut convaincre et fut voué à l'abandon.

L'achèvement des travaux

Parmi les grands projets d'urbanisme qui devaient transformer Toulon, peu furent réalisés. Selon un journaliste, en 1951, « On ne voyait pas grand, on voyait gigantesque ».

Seules quatre barres de la frontale ont été construites après moult vicissitudes, selon les plans de l'architecte en chef, à quelques détails près ; la plupart des autres éléments du projet n'ont pas abouti, à savoir : la grande tour de vingt-cinq étages et l'enjambement, pour des raisons financières, esthétiques et conceptuelles ; la reconstruction du centre administratif et de l'hôtel de ville, projet dans lequel De Mailly avait inséré douze étages de logements destinés aux sinistrés et un hôtel, le MRU n'ayant pu assumer le préfinancement de cet édifice mixte.

Il fallut attendre 1964 pour voir le nouveau projet se réaliser en collaboration avec les architectes toulonnais Petit et Barbé, soit une base de quatre niveaux surmontés d'une tour de dix étages, mais dans un style plus sobre que celui du projet initial. L'hôtel de ville fut terminé en 1969.

Plus au nord de la rue de la République, dans la basse ville, seuls trois immeubles furent réalisés. Les autres auraient nécessité des expropriations.

De l'aménagement prévu quai du Parti en vue d'une continuité avec le quartier du port marchand, il n'est rien. Le massif immeuble Pons quasiment accolé au bloc D, que De Mailly voulait démolir, subsiste toujours.

Bernard GAUTIER

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2007

La marine suisse

Ne pensez pas, à la vue de cette première image, que la marine suisse est une galéjade. La marine suisse existe : je l'ai rencontrée.

Il semble qu'une première, mais bien superficielle révélation au public de cette existence, ait été faite par les exploits de quelques amateurs : le Pr Piccard, ce Tournesol initiateur, en 1948, de l'exploration des grandes profondeurs avec son bathyscaphe, n'était-il pas Vaudois ? En 1996, Roger Montandon traversait l'Atlantique à la rame. En 2003, Bernard Stamm, ancien bûcheron, Vaudois lui aussi, remportait un tour du Monde en solitaire avec un bateau qu'il avait construit. Et, autre fulgurante victoire dans le monde très sélectionné de la régate, en 2003 et 2007, la Suisse remporte la prestigieuse coupe de l'*America* ! Pour faire connaître un événement au monde, il n'y a pas meilleur messager qu'un timbre-poste que n'a pas manqué d'émettre le pays !

Nous aurions sans doute accepté ces performances avec moins d'étonnement si nous nous étions rappelé que Guillaume Tell, aussi habile batelier que bon tireur, sauva son embarcation d'un naufrage certain sur le lac des Quatre-Cantons, si nous nous étions souvenus de François Lefort, Genevois devenu amiral du tsar, d'Eugène Reymond de Neuchâtel, capitaine de vaisseau de l'USN, etc. Au XIXe siècle, des citoyens de l'Helvétie s'engageaient couramment comme marins sur les clippers d'émigrants et certains en obtinrent le commandement. C'est un de ceux-ci, James Funk, qui, en 1850, c'est-à-dire deux ans seulement après la création de la Confédération, obtint du Conseil fédéral l'autorisation de faire naviguer son bateau, nommé *Wilhelm Tell*, sous pavillon suisse, toutefois – et cela est important, notons-le dès maintenant – sans l'existence d'une législation particulière. Mais, dans la seconde moitié du siècle, le

besoin de celle-ci allait se faire plus nettement sentir et plusieurs armateurs suisses installés dans des ports européens et américains demandèrent l'adoption officielle du drapeau national sur mer avec l'appui, en 1864, du président, Jacob Dubs. Il leur apparaissait que la nationalité du pavillon pouvait constituer une protection contre les pirates et, en temps de guerre, les navires d'un pays neutre pouvaient escompter la reconnaissance du statut de neutralité par les puissances maritimes. Les projets n'aboutirent pas, les décideurs politiques ne partageant pas cette opinion, les jugeant inutiles et même néfastes. L'avis prévalait que, si le besoin s'en faisait sentir, celui-ci ne serait qu'occasionnel et pourrait dès lors être couvert par des bâtiments affrétés auprès des compagnies étrangères. La Suisse n'avait donc pas de législation maritime et ne voulait pas établir de codification pour des conditions d'exception. Elle partageait sans doute aussi la conviction que les États non côtiers disposant de leurs propres bateaux étaient dans l'impossibilité d'entretenir valablement le contact avec ceux-ci. Mais, à côté de ces difficultés matérielles, c'était surtout une question du principe de neutralité pour un pays sans littoral marin en opposition profonde avec l'acceptation de liens législatifs internationaux.

Si les autorités se montraient franchement réticentes, elles n'arrivaient cependant pas à persuader certains citoyens obstinés, malgré les résultats décevants pour ceux-ci, d'une vaste enquête officielle faite auprès de dix-sept pays maritimes qui confortaient le gouvernement dans sa réserve. Des entrepreneurs privés apportaient la preuve concrète que l'aventure maritime était possible. C'est ainsi par exemple, qu'à cette époque, un agent d'émigration et armateur de Saint-Gall exploitait avec succès à Anvers une compagnie de navigation, la *White Cross Line* ; mais sa flotte, forte de trente bateaux à voile et à vapeur, battait à regret pavillon belge.

Quoi qu'il en soit, une telle situation semblait au fond assez bien convenir pour le courant du commerce jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale. Celle-ci entraîna rapidement des bouleversements qui n'avaient pu être imaginés et démontra avec un réalisme cruel la vulnérabilité du pays sans ressources naturelles : la Suisse, pays relativement pauvre, était devenue très dépendante de son commerce extérieur. Le Conseil fédéral affréta donc, comme il l'avait prévu, des navires neutres qui naviguèrent sous les couleurs nationales de leurs armateurs, signalés toutefois par une croix blanche sur fond rouge et le nom de *Schweiz* peints sur la coque. Mais la disposition de soixante mille tonnes de navires marchands ne fut obtenue qu'après de difficiles négociations avec Alliés, eux-mêmes très avides de tonnage neutre. En mars 1917, au début de la grave crise causée par la guerre sous-marine, le gouvernement fédéral avait créé une autorité centrale pour gérer les importations-exportations et conclure un accord avec les États-Unis ... que l'entrée en guerre de ceux-ci rendit caduc le mois suivant ! Il y eut aussi une tentative de créer une compagnie hollando-suisse, qui échoua en avril. Pour noircir encore le tableau, le contrat initial avec les Alliés fut dramatiquement réduit par ceux-ci à trente mille tonnes à l'automne de la même année. La situation devenait critique et aucun effort, quel qu'en soit le coût, ne devait être écarté pour y remédier. Pour finir, un essai d'affrètement de vingt-huit navires à une compagnie belge, à un prix excessivement élevé, fut trop tardif et se révéla un gouffre financier très douloureux qui coûta au pays soixante millions de francs ! Ce sont des choses qui, par tradition, ne s'oublient pas en Suisse...

Voire ! car si le retour de la paix ramena des conditions de trafic normales, on reprit les vieilles habitudes, la conscience sereine convenant bien au pacifisme ambiant et, sur le sujet délicat des liaisons maritimes en cas de danger, rien de concret ne s'imposa avant 1933. L'arrivée d'Hitler au pouvoir et les menaces induites sonnèrent le réveil de gouvernement. Il fallait affirmer l'indépendance politique et les libertés du pays, assurer et renforcer sa défense militaire, garantie de sa neutralité, au milieu

d'une Europe qui risquait – et sera, mais personne ne pouvait l'imaginer – bientôt presque complètement asservie à la puissance guerrière. C'était un redoutable défi. Assumer cette souveraineté dans une dépendance extrême de ses échanges et de son ravitaillement tenait de la quadrature du cercle, d'autant que cet assujettissement, en fournitures et en débouchés, concernait les deux camps opposés. En effet, aucun pays, dans la période normale, ne dépendait aussi étroitement que la Suisse de son commerce avec l'étranger. Or, à cette époque, la répartition des provenances n'était pas équilibrée entre ce qui serait, dès 1940, le camp de l'Axe et le camp des Alliés. Si les pays d'outre-mer l'emportaient largement en importations vitales de céréales et de produits alimentaires, la zone de l'Axe fournissait surtout le fer, l'acier, le charbon et la plupart des produits fabriqués. Mais ceux-ci ne se mangent pas et leur acquisition passait évidemment après celle de la nourriture. Bien que la première guerre mondiale eût déjà fait apparaître la nécessité de disposer de sa propre flotte pour assurer ses transports venant d'outre-mer, la Suisse n'en tira pas les conséquences logiques aussi vite qu'il eût fallu. Nous étions revenus vingt-cinq ans en arrière dans une situation qui allait empirer et, étrangement, l'utilité d'un propre pavillon ne lui paraissait toujours pas évidente. L'avis prédominait encore que, si le besoin se faisait sentir, celui-ci ne serait que passager et pourrait dès lors être assuré par la location de bâtiments étrangers, formule qui préserverait le pavillon national d'une implication dans les événements dont le pays se méfiait comme de la peste. Certes, une première série de mesures préventives fut prise sous forme de réserves de céréales, de carburant et autres matières premières. Mais aller plus loin et régler directement la question des liaisons maritimes semblait toujours autant répugner aux autorités. Cette attitude de refus était si marquée que, même en 1939, elles ne jugèrent pas nécessaire d'entrer en discussion sur une proposition avantageuse émanant d'une entreprise privée, compagnie de navigation bâloise expérimentée, qui disposait d'une importante flotte naviguant sur le Rhin et de deux bâtiments de mer battant pavillon hollandais qui faisaient du cabotage en mer du Nord et en Baltique. Les autorités se cantonnèrent toujours dans l'idée que l'affrètement de bâtiments auprès d'un État neutre qui promettait formellement de ne pas les nationaliser en cas de guerre serait suffisant... Des missions furent envoyées dans les différents États européens pour savoir à quoi s'en tenir en cas de conflit et essayer d'obtenir des garanties. Surtout concernée, l'Angleterre, maîtresse des mers, ne pouvait assurer aux Suisses que la disposition du tiers du tonnage habituel du temps de paix pour son ravitaillement. Aucun accord n'ayant pu être obtenu d'un État scandinave, la Suisse s'entendit alors avec la Grèce, seul pays ayant une flotte disponible. En septembre 1939, l'Office des transports de guerre nouvellement créé conclut un contrat avec un armateur grec, Kulukundis, par l'intermédiaire d'un courtier londonien et portant sur l'affrètement temporaire de quinze bateaux pour la durée de la guerre, tous en bon état et certains très récents. Le gouvernement fédéral était rassuré et content : en effet la formule sembla donner satisfaction jusqu'en juin 1940. À ce moment les deux autres armateurs nationaux existants revinrent à la charge : la *Swiss Shipping C°* de Bâle qui avait deux navires sous pavillon panaméen et un importateur de grains de Lausanne, *André & C°*, avec un navire sous les mêmes couleurs, le *Saint-Cergue* qui sera un navire heureux. Ces deux compagnies demandèrent de nouveau aux responsables politiques le pavillon suisse et ce fut encore un refus. Mais, comme on le sait, le développement des hostilités dérangea l'ordre prévu et amena une situation tout à fait inattendue. L'entrée en guerre de l'Italie et la chute de la France interdirent la Méditerranée aux compagnies indépendantes et vingt et un navires – affrétés totalement ou en partie – naviguant pour la Suisse restèrent immobilisés à Madère et autres ports neutres pendant plusieurs mois, entraînant des pertes financières considérables couvertes par l'Assurance fédérale. Les choses devinrent franchement critiques lorsque, attaquée par l'Italie, la

Grèce perdit sa neutralité. L'Angleterre, au début 41, en profita pour réquisitionner à son profit cinq des quinze navires loués à Kulunkundis et répondit aux protestations que les Suisses n'avaient qu'à se serrer la ceinture... Pourtant – et contrairement à bien des idées reçues – c'est bien ce qu'ils avaient commencé à faire en instituant système de rationnement sévère : toutes les surfaces furent cultivées, diminution du cheptel et des volailles trop consommatrices de céréales, transformation des véhicules à gazogènes, en ville délivrance d'un œuf par mois, les trois-quarts de la farine venant d'outre-mer, le pain avec cinquante pour cent de pommes de terre et sa vente permise seulement pour du pain rassis de deux jours (en 1944 deux mille calories par jour) ! Personne auparavant dans le pays n'avait imaginé une telle situation. Les moyens étaient manifestement très insuffisants et ce fiasco amena un changement radical dans l'esprit des responsables. La nécessité d'avoir en propriété une petite flotte exclusivement réservée à l'importation de denrées alimentaires vitales et un minimum de matières premières s'imposait avec assez d'évidence pour faire tomber les ultimes hésitations. C'était, on le comprenait enfin, la dernière carte et il fallait se résigner à la jouer. On évalua à nouveau la possibilité, comme en 1917, de reprendre intégralement la loi hollandaise, pour préférer finalement élaborer une législation particulière. Au début 1941, le P[r] Robert Haab, expert en législation maritime, fut chargé de rédiger une loi fédérale maritime provisoire. C'est donc sous la pression incontournable des événements qu'une base légale fut mise sur pied en trois semaines à peine, alors que l'on avait jusque-là prétendu qu'un tel travail exigerait un trop grand investissement de temps et d'argent. Il en résultat la décision du Conseil fédéral du 9 avril 1941 qui constitua l'acte de naissance de la marine marchande suisse... Et dans l'urgence le gouvernement lui-même s'engagea plus avant dans ses responsabilités et décida de devenir armateur, en achetant quatre navires, soit vingt-sept mille tonnes ; sept autres le seront par les entreprises privées, représentant trente-quatre mille tonnes. C'est donc ce petit noyau de onze navires qui constitua l'origine de la marine suisse auxquels s'ajouteront les grecs affrétés restants. Les marques de neutralité furent peintes sur les coques et les ponts avec le nom du pays et le pavillon. Et justement il fallut, là aussi, se mettre aux normes du monde maritime, même dans des détails inattendus comme ceux concernant les dimensions de celui-là sur les flancs et à la poupe des navires. En effet la Suisse est, avec le Vatican, le seul pays à avoir un pavillon national carré. L'adoption de la forme rectangulaire aux proportions internationales s'inscrivit donc dans la nouvelle loi maritime. La reconnaissance par l'étranger ne posa aucun problème. En 1921, à la conférence internationale des transports de Barcelone il avait été établi que tous les États participants devaient reconnaître le pavillon de navires de tout pays qui n'a pas de littoral maritime, lorsqu'ils sont enregistrés en un lieu unique, déterminé, et situé sur son territoire – pour le cas ce fut Bâle. C'est avec ces modestes moyens que la Suisse put survivre pendant les années d'épreuve. Le fil était bien fin mais il a tenu contre vents et marées, les ports d'arrivée – en général Sète, Marseille, Savone ou Gênes – plus près des zones de combat, étant les plus risqués. C'est au moment de la libération du Sud de la France, alors que les choses semblaient devoir un peu s'améliorer, que survinrent les épisodes les plus dramatiques : deux cargos, *Albula* et *Generoso*, perdus dans le port de Marseille sur des mines en août et septembre 1944. La première perte de guerre avait été celle du *Maloja*, allant de Lisbonne à Gênes et coulé par des avions non identifiés au large de la Corse le 7 septembre 1943. Il faut dire que se trouver dans ce secteur au moment confus de la capitulation italienne présentait le maximum de risques ! Plus du quart de la flotte au fond de l'eau, c'était beaucoup pour le début d'un pavillon neutre ! L'histoire de cette période dangereuse a été fort bien rapportée dans les ouvrages de Philippe Eberlin, ancien officier embarqué.

La Suisse et la Croix-Rouge

Pendant la guerre, le CICR a affrété une cinquantaine de navires neutres pour le transport du courrier et des secours aux prisonniers et aux civils, dont six sous pavillon suisse, et quelques autres l'ont été, sous la pression des Alliés, par la Suisse elle-même sous ces mêmes pavillons neutres. Ainsi, entre 1940 et 1945, on pouvait voir :

— des navires avec, sur la coque, des croix rouges sur fond blanc, qui n'étaient pas suisses mais au propre usage de la Croix-Rouge : quinze suédois, douze espagnols, dix portugais et deux turcs ;

— onze navires suisses, avec une croix blanche sur fond rouge, dont certains serviront aussi la Croix-Rouge et porteront simultanément les deux pavillons pour le temps de leur mission ; certains seront vus à Toulon en 1945.

Le développement de la marine suisse

Après une arrivée au monde si difficile la marine suisse méritait bien une destinée plus sereine. Avant d'en aborder l'histoire nous évoquons la pérennité des deux problèmes qui se posent toujours à ce genre d'activité.

Le problème du personnel est une question récurrente commune à toutes les entreprises maritimes et les Suisses ne font pas exception. On imagine combien que le recrutement des hommes pour équiper la petite marine naissante fut difficile pendant la guerre : on ne pouvait retenir évidemment que des ressortissants de pays neutres. Ce furent des Portugais, Espagnols, Yougoslaves, Grecs, des Russes blancs dont le statut international était source de réserve, des Suisses aussi qui pouvaient occuper n'importe quel poste à bord. Certains furent officiers et même l'un d'eux, Fritz Gerber, commandant, vieux loup de mer, ancien cap-hornier ayant déjà navigué sur toutes les mers dans les cadres d'un grand armement allemand où il avait été capitaine pendant onze ans. Les officiers radio dont l'importance était essentielle dans la situation étaient les seuls qui pouvaient être formés et entraînés à terre, c'est-à-dire dans le pays. Pour devenir capitaine, un Suisse doit suivre une formation d'officier en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Italie – je n'ai pas trouvé la raison pour laquelle le diplôme français n'est pas reconnu ! Les mécaniciens qui peuvent commencer leur formation sur place la complètent par des stages à l'étranger. Par la suite, la disposition d'après guerre stipulant que la moitié au moins de l'équipage devait être composée de Suisses s'avèrera plus difficile à respecter avant d'être finalement abandonnée. À partir de la fin des années quatre-vingt, les effectifs des nationaux ont fondu comme neige au soleil. La crise économique a obligé les armateurs suisses comme les autres à engager de plus en plus de marins étrangers qui coûtent moins cher. Malgré une aide provisoire du gouvernement confédéral, de 1990 à 1994, la chute a continué. Les Suisses ne représentent plus que trois pour cent des équipages : aujourd'hui, seulement douze marins suisses pour quatre cent quinze navigants, contre quatre-vingt-neuf pour trois cent trente-sept en 1994. Pourtant, en 2002, la Chambre haute du Parlement avait renouvelé son crédit de six cents millions de francs comme garantie de déficit pour dix ans, ce qui aurait dû rassurer les hésitants sur leur avenir ; depuis son instauration en 1959, cette somme n'a jamais été utilisée et sert surtout à obtenir de meilleures conditions financières lors d'achat de navires. L'ordonnance fédérale de 1976, qui vise une aide aux études pour les officiers avec contrat obligatoire de trente-six mois embarqués, ne fait non plus guère recette : les salaires sont jugés trop bas pour les contraintes du métier. C'est une complainte très connue dans tous les pays occidentaux. Pourquoi, dans les mêmes conditions, les marins suisses s'en démarqueraient-ils ?

Le problème du matériel. Certes l'industrie du pays a depuis longtemps une place notable dans le monde maritime : les moteurs Sulzer, conçus et fabriqués à Winterthur, sont connus pour leurs qualités et propulsent un grand nombre de navires de toutes nationalités. Mais la machine ne fait pas tout le bateau ! Si le premier vapeur de construction locale sillonnait les eaux du lac Léman en 1823, la création et l'entretien d'une flotte maritime sont une autre affaire pour un pays sans rivage. La construction ne peut-être qu'étrangère et l'acquisition faite d'occasions ou, plus tard, d'unités neuves sur commande directe aux chantiers ; mais, pour être enregistré en Suisse, un bateau doit appartenir à un détenteur de passeport suisse.

À la fin de la guerre, il restait donc neuf unités, pour la plupart vieilles et usées, très coûteuses en entretien, et la question fut posée de l'utilité de maintenir une telle flotte sous pavillon national. Mais les leçons avaient été assez cher payées pour ne pas balayer les errements passés et l'avis prévalut cette fois que le pays devait à l'avenir entretenir sa propre marine pour garantir son approvisionnement en toutes circonstances. Un retour aux flottements anciens était donc formellement exclu, par prudence d'abord, puis par attrait financier ensuite. Si l'autorité confédérale elle-même reprit ses distances, se débarrassant de tous ses bateaux et quittant le cercle des armateurs, l'Office suisse de navigation maritime, siégeant à Bâle, fut maintenu. Rattaché au département fédéral des Affaires étrangères, il exerce la surveillance, assure et contrôle l'application des dispositions relatives à la navigation et à la sécurité sous pavillon suisse. Mais, au contraire de leurs concurrents étrangers, les armateurs helvétiques ne toucheront aucune subvention : ils bénéficieront uniquement de cautions de l'État pour l'achat des bateaux. La marine suisse est la seule qui ne coûte rien aux contribuables ! Pourtant, les problèmes sont les mêmes que pour les autres pays... Et dans un nouveau cadre juridique, depuis plus de soixante-six ans, elle ne cesse de s'agrandir. Si les taux de fret avaient grandement chuté avec l'arrêt des hostilités, l'inquiétante guerre froide qui suivit, réchauffée en Corée, les avait vite fait remonter et le goût de l'eau salée était venu aux montagnards pour continuer l'aventure. Ils remplacèrent les vieilles « bailles » par des navires plus modernes pour affronter le trafic international avec plus d'efficacité. En 1952-1953, la base légale extraordinaire de 1941 fut transformée en une loi régulière sur la navigation, entérinée par les deux Chambres. Cela confortait les entrepreneurs qui armaient trente-six navires d'une capacité de deux cent dix mille tonnes. La loi sera codifiée par des accords complémentaires en 1958 et 1982. Cette année-là, le nombre de navires, tombé à trente-trois, avait cependant une capacité de transport augmentée à cinq cent cinquante mille tonnes : au début de 1989, il décrut même à vingt-deux, les surcapacités et les équipages à bas prix ayant contraint la Suisse à réduire sa flotte avant de s'adapter, suivant le mouvement de toutes celles des pays développés. Aujourd'hui elle en compte trente-quatre et quatre sont en construction. Si on jette un œil sur les flottes battant pavillon strictement national, on notera avec surprise que nos voisins totalisaient, au 30 juin 2007, cinq cent quatre-vingts mille tonnes brutes pour une capacité de port en lourd de neuf cent vingt mille tonnes, ce qui représente un millième de flotte mondiale et les place au soixante-dixième rang – la France, avec respectivement environ cinq millions quatre-vingt-dix mille tonnes brutes et six millions sept cent mille tonnes de port en lourd est au vingt-neuvième rang. Cela correspond, par habitant, à une capacité de charge nettement plus grande en faveur des Suisses ! et, à titre de comparaison, au sixième de la marine marchande française de 1939.

Depuis le 9 avril 1941 la marine suisse a vu la création sous son drapeau de deux douzaines de maisons d'armement. Certaines ont disparu, par fusion ou dissolution, comme dans les autres pays.

Aujourd'hui, il reste six armateurs : la *Société Suisse-Atlantique*, à Renens, onze navires ; la *Société Massoel*, à Genève, six navires ; *Rederei Zürich*, à Zürich, deux navires ; *Enzian Ship Management*, à Berne, huit navires ; *ABC Maritime*, à Nyon, trois navires ; et *Mega Chemicals Schiffahrt*, à Bottighofen, quatre navires. Ces bateaux vont sur toutes les mers et transportent toutes sortes de marchandises, sauf des armes et des munitions. À ceux-là s'ajoutent, nous le verrons, d'autres armements de statut suisse mais naviguant sous pavillon étranger.

Au total, cent quatre-vingt-six navires ont hissé le pavillon helvétique depuis le 9 avril 1941, dont trois ont été perdus pendant la guerre. Ce fut et c'est, à ce jour et de loin, la plus importante flotte des pays non côtiers.

Quant aux noms des bateaux suisses, on remarque la prédilection de nos voisins à donner des noms géographiques, villes ou cantons du pays repris par tradition : six ont porté le nom de *Saint-Cergue* ; cinq celui de *Calanda*, nom d'une ville espagnole, gardé exceptionnellement mais avec ferveur, car il a été celui du premier navire enregistré sous le pavillon national ; quatre ceux de *Romandie*, *Moleson*, *Lugano* ; trois *Lausanne*, *Murten*, *Sils*, etc. On notera que très peu ont honoré un personnage à l'exception du *Général Guisan*, porté cinq fois ; on s'étonnera aussi de ne trouver qu'un seul *Henry Dunant* et pas un seul *Guillaume Tell* !

Pour la petite histoire, sachons aussi qu'il se trouve sur les mers, à côté de géants déplaçant quarante mille tonnes, mille six cents yachts qui battent le pavillon rouge à croix blanche... la plaisance est aussi une marine ! Et pourquoi pas des navires de guerre, me direz-vous ? Eh bien ! oui, il y en a aussi. Je ne traiterai pas ici des galères qui, dès le XII^e^ siècle, visaient à protéger le trafic lacustre contre pirates et brigands, spécialement sur le Léman, puis participèrent aux différents conflits entre les villes riveraines jusqu'au début du XVIII^e^. Actuellement, la Confédération entretient une minuscule flotte militaire de dix petites unités en matériaux composite, dotées de radars et armées de canons automatiques de 20 mm, pour patrouiller sur les zones frontières avec l'étranger – lac de Genève, Constance, Lugano et Majeur – ou sur le Rhin en cas de crise.

Un communiqué du département fédéral des Affaires étrangères rappelait récemment que « La flotte suisse, qui ne peut jamais rejoindre son port d'enregistrement à Bâle et qui ne dispose pas d'un marché d'État côtier, est particulièrement dépendante des conditions d'un marché libre. La Suisse soutient donc activement tous les efforts internationaux visant à combattre et à éliminer les mesures protectionnistes des États côtiers. Pour un État sans littoral, il est important de soutenir les armateurs livrés à la concurrence internationale par la création de bonnes conditions-cadres. Cet appui est d'autant nécessaire que la navigation maritime suisse a su, jusqu'à présent, se maintenir et se développer sans mesures de soutien directes, ce qui n'est pas le cas de la plupart des pays maritimes importants. La poursuite des démarches diplomatiques en vue de l'élimination des entraves au commerce international, ainsi que l'amélioration constante des conditions-cadres libérales au plan économique et politique sont d'une importance primordiale pour le développement futur de notre marine marchande. » Avec ce rappel on voit que l'appui officiel est aujourd'hui devenu une constante assurée.

À côté des petits noyaux de la flotte originelle vigoureusement présents, il faut maintenant aborder l'autre aspect essentiel de la marine suisse. En effet ce très continental État est devenu une place incontournable du *shipping* international : depuis quelques années, il abrite à Genève – à côté de Londres, Athènes, Singapour et New York – l'un des hauts lieux du transport maritime. « Le pays est au 19^e^ rang mondial pour le nombre de navires gérés à partir de son territoire », relève avec fierté Jean

Hulliger, directeur de l'Office suisse de navigation maritime. Cette activité, avec tout ce qu'elle comprend d'expertises financières, cabinets juridiques, d'assurances et de transitaires, offre des milliers d'emploi aux citoyens helvétiques. La domiciliation du siège social de plusieurs et importantes compagnies de navigation explique cette extraordinaire croissance : la *Mediterranean Shipping C°*, noyau dur du phénomène, armement familial napolitain, devenue, avec trois cent quarante-six navires en propriété et affrétés, second transporteur par conteneurs du monde, installée depuis 1978, est donc inscrite dans les annuaires de la marine marchande suisse, mais à peu près tous ses bateaux arborent le pavillon de Panama.

Ce qui nous amène à dire un mot des fameux pavillons de complaisance, formule qui permet à des navires dont le propriétaire est étranger de se placer sous leur juridiction moins contraignante. C'est :

— pour l'armateur, une démarche administrative très facile, des impôts allégés – pas de déclaration de revenus, – un coût du personnel réduit de moitié, pas de risque de réquisition par les États d'immatriculation en cas de crise ; mais, en revanche, perte de certains avantages financiers accordés aux navires nationaux ;

— pour les équipages, salaire net sans impôt mais pas de protection syndicale et sociale ;

— et pour tous, surtout, la permanence d'un laxisme dangereux envers les règles de sécurité des navires sous normes.

Cet état de fait est très critiqué dans les pays développés, qui souffrent du manque à gagner, mais ne peuvent échapper à la formule pour survivre à la concurrence dans le domaine du transport sur une mer libre. Il est en revanche très favorablement reçu par les pays sous-développés qui ont ainsi accès, par dizaine de milliers, à des postes d'embarquement inespérés. Toutes les grandes puissances maritimes se résignent à y avoir recours dans des proportions variables. Ainsi la France, pour près de la moitié de son trafic, mais la Suisse pour quatre-vingt-dix pour cent : les capacités de port en lourd des deux pays ne sont pas du tout dans leur rapport démographique ! Parmi ces faits qui étonnent, j'aimerais citer par exemple la maison suisse *Allseas* de Châtel-Saint-Denis, créée en 1985, expérimentée dans la pose de pipe-lines sous-marins, qui arme le plus grand navire spécialisé du monde, le *Solitaire* – longueur trois cent soixante mètres par quarante ; quatre-vingt-douze mille quatre cents tonnes brutes ! – sous pavillon de Panama... S'ils sont très majoritaires il ne faut pas penser que tous les navires de la marine suisse placés sous pavillon étranger le sont sous des pavillons de complaisance : on en trouve sous pavillon français, italien, norvégien, hollandais. Les changements sont fréquents, quelquefois pour un seul voyage, au gré des affrètements, et il n'est pas toujours facile de suivre le *cursus* d'une unité dans l'extrême complexité du transport maritime moderne. Cette nouvelle image mouvante et bigarrée de nos marines marchandes est celle de leur adaptation imposée par la mondialisation.

Pour conclure, nous retiendrons que la place de la Suisse dans l'armement mondial et ses perspectives d'avenir sont des faits peut-être surprenants mais qui ne peuvent plus être ignorés.

Le pays a été pratiquement forcé de créer une marine marchande avec son pavillon dans les pires conditions. Parmi les événements de la guerre, ce ne fut sans doute qu'un détail mal perçu par ses habitants pour qui la mer était si loin de leurs montagnes. L'enfant n'était manifestement pas désiré. Il n'en est plus de même aujourd'hui – et de très loin. L'importance politico-économique d'entretenir une marine océanique directe sous son pavillon, ou indirecte sous celui d'autres pays, ne fait plus question. Certes la concurrence est rude mais la qualité suisse est au rendez-vous pour la relever. Pour l'Association des affréteurs canadiens, les navires suisses sont classés,

en 2007, les « meilleurs transporteurs océaniques ». Cette marine s'impose aussi sous le pavillon de nations complaisantes au même titre que tous les autres pays maritimes de longue tradition. Enfin, elle héberge avec profit sur son sol le siège social d'armements d'origine étrangère dont certains sont parmi les plus grands. Particulièrement dépendante des conditions d'un marché libre elle soutient activement tous les efforts internationaux visant à combattre et à éliminer les mesures protectionnistes des États côtiers.

« Plus des trois-quarts du volume mondial des échanges commerciaux se fait aujourd'hui par mer. Presque tous les produits que l'on trouve aujourd'hui sur le marché ont, à un moment quelconque de leur fabrication, franchi les océans entre la source de la matière première dont ils sont issus et leur point de vente. Le transport maritime est un facteur essentiel de croissance de l'économie tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement » : c'est la constatation faite en 1989 par L.-Y. Pouliquen, un des directeurs français de la Banque mondiale. La Suisse du XXIe siècle n'est pas prête de l'oublier. Bien insérée, avec profit et compétence, depuis soixante-six ans, dans ce trafic maritime qui assure une telle proportion du commerce mondial, elle n'est pas disposée à baisser son pavillon.

Paul BOIS

La Gascogne a-t-elle été une colonie viking ?

La Gascogne fut-elle une colonie viking, et peut-être même la toute première sur la terre franque ? C'est le fait historique insolite que je vais m'efforcer d'établir ou de rétablir. Les dîners en ville, comme l'on sait, peuvent avoir des prolongements inattendus. Au cours de l'un d'entre eux, justement, fut évoquée la situation du Pays Basque franco-espagnol par une personne bien connue de la société toulonnaise, Mme Michel Tripier, veuve de l'un de nos anciens préfets maritimes, née Koro de Leizaola, à Deba, Guipúzcoa. Grâce à elle, j'ai découvert deux livres : *Le Secret des Vikings*, de Joël Supéry, juriste gascon natif du Gers, et *Los Vikingos en Euskal Herria*, rédigé par un confrère médecin, Anton Erkoreka, professeur d'histoire de la médecine à l'université du Pays Basque. C'est à partir de ces deux ouvrages que j'ai pris conscience de mon inculture historique du haut Moyen Âge et de l'ignorance abyssale qui était la mienne, de la mort de Charlemagne en 814 à l'arrivée d'Hugues Capet en 987. Il est vrai que les historiens se sont laissé abuser à travers les rapports des chroniqueurs francs, eux-mêmes piégés par les hommes du Nord.

Longtemps, en effet, les Vikings ont joué à cache-cache avec l'Histoire, entraînant la confusion, mêlant le vrai au faux, et cela dès le VIIIe siècle. C'est en recourant à des archives musulmanes notamment, en croisant ces informations avec nos propres textes qu'une nouvelle histoire des invasions vikings s'est fait jour, mais quelle histoire ? Histoire d'un ultime choc d'arrière-garde des barbares achevant de détruire ce qui restait de civilisation romaine, puis, passé les temps héroïques des razzias, des pilleurs de monastères et massacreurs d'évêques, traduire cette poussée vers le sud par une vaste entreprise de colonisation, complètement sortie de la mémoire des hommes. Pourquoi ? Parce que, selon les analystes, ces superbes et mâles guerriers blonds savaient coexister avec les populations conquises : leurs facultés d'adaptation étaient inépuisables, au point de se fondre rapidement dans la race des vaincus et de gommer leurs caractéristiques propres, au point d'être devenus là des Français, ailleurs des Anglais, Italiens ou Levantins.

Peut-on se douter que la Gascogne est l'héritière des Scandinaves ? Les Aquitains seront sans doute étonnés d'apprendre que Bayonne, Biarritz, cap Breton, Hossegor

sont autant de ports vikings, dotés de noms d'origine nordique. Ces découvertes, affirme par ailleurs Supéry, nous ont conduits sur la trace des mystérieux « Cagots », ces parias de Gascogne et de Navarre longtemps assimilés à des lépreux, et qui seraient plutôt les ancêtres résiduels de Vikings sédentarisés au sud de la Loire depuis le IXe siècle. Pour faire bonne mesure, il ajoute : « selon toute vraisemblance, Henri IV, le plus populaire des rois de France, était issu de ce rameau des grands chefs nordiques, mais gardait jalousement le secret de ses origines. »

Globalement donc, les invasions scandinaves, présentées comme une période de régression dans l'histoire de l'Occident, ont en fait réveillé l'Europe atlantique pour la lancer sur les mers à la conquête du Monde.

Et d'abord que signifie le mot « viking » ? Pour Anton Erkoreka, *la palabro vikingo* suscite plusieurs explications, afin de bien saisir le caractère et la nature des hommes qui le portent. La racine *vig* signifie « bataille » ; *vik*, « baie, rivière, fjord » ; la racine *wic*, « campement, village » ; enfin *vikjiä*, « se mouvoir, se déplacer ». Cela donne au total : « ceux qui vivent sur le fleuve ou naviguent vers la mer, ou partent en expédition ».

Tournés donc vers la mer, les trois peuples scandinaves auront chacun leur domaine de conquête. Plein ouest, les Norvégiens coloniseront les îles quasi désertes de l'Atlantique nord : Orcades, Shetland, Islande, Groenland ; les Suédois à l'est remontent les fleuves russes et rejoindront l'Orient via la mer Noire ; quant aux Danois, ils déferlent sur les rivages de l'Empire carolingien, sans autre motivation apparente que le pillage et la destruction.

Or, les Danois sont à l'époque le royaume le plus puissant, le plus peuplé, le mieux organisé des trois. Pourquoi seraient-ils ceux dont les objectifs paraissent les plus limités ? C'est aussi ce que se demandaient les Francs eux-mêmes. Devant les attaques dispersées et sporadiques, ils n'assimilent pas ces envahisseurs à une armée en marche, avec une stratégie globale. Ils en font même, car ils sont païens, un fléau de Dieu, genre Philistins pour les Hébreux, et aussi inexorable que la peste.

Jusqu'à présent, les incursions danoises sont perçues comme un phénomène nord-européen débutant en mer du Nord ou en Manche. Or, avant même le début de la première vague viking en 840, les Danois sont signalés par les auteurs arabes aux Asturies, en Navarre et sur les rivages aquitains dès 799. Jamais aucun historien n'a cherché à établir de lien entre les expéditions dans le sud et les attaques sur presque toutes les embouchures des fleuves francs : pourtant, ce sont les mêmes chefs qui dirigent les unes et les autres.

Ils partagent sûrement la même motivation et des objectifs identiques, mais cela a échappé complètement aux chroniqueurs francs. Cependant, de nombreux textes gascons comme le *Bréviaire de Lescar*, le *Cartulaire de Bigorre* et le *Cartulaire de Tarbes* fourmillent de renseignements sur la présence scandinave au sud de la Loire. Les originaux ayant disparu, ils ont été relayés par des écrits plus tardifs, sûrement considérés comme apocryphes, lesquels, confrontés depuis aux auteurs arabes et asturiens, ont permis cependant de se faire une opinion sur ces Danois qui, loin d'attaquer de façon anarchique les rivages de l'Empire carolingien, appliquent au contraire une stratégie cohérente à l'échelle européenne. Leur force a été de garder leur objectif secret : à savoir, conquérir d'abord la Gascogne pour, par le fond de son golfe, s'ouvrir la voie la plus directe à la Méditerranée, à son commerce et à ses richesses sans avoir à contourner la péninsule ibérique.

Un bref rappel historique éclairera la démarche et les temps forts de l'opération. En 798, après trente ans de combats acharnés dans le Nord de l'Allemagne, Charlemagne écrase enfin les Saxons dont les combattants se réfugient chez leurs alliés naturels, les Danois du Jutland. Excédé par les soulèvements constants de ces Saxons, Charlemagne en déporte dix mille et offre leur pays nouvellement conquis à des alliés

slaves venus d'Outre-Rhin. L'Empire carolingien menace le commerce danois Baltique-mer du Nord, situation intolérable pour Godfred, roi du Danemark, qui réagit en 810 et rétablit par la force toute sa filière commerciale, menaçant de surcroît les Frisons. Charlemagne, furieux, fait assassiner Godfred : les Danois n'oublieront jamais ce crime et son commanditaire.

Objectif et motivation se combinent donc pour les Danois qui vont déferler sur la côte atlantique de l'Empire carolingien et, contrairement à ce que l'on pense, commenceront, dès la mort de Charlemagne en 814, par la cité de Bayonne. Écoutez Anton Erkorekia : « Après la mort de Carolus I^{er}, les côtes franques furent insultées par les pillards normands ; ils remontèrent l'Adour et s'installèrent à Baiona où l'ancienne église Sainte-Marie (actuellement la cathédrale) fut anéantie, le culte d'Odin instauré, un temple païen édifié. Les fortifications furent respectées et les Normands firent de la ville leur repaire. C'est alors qu'eut lieu le martyre de saint Léon ».

Comment l'invasion va-t-elle se développer et prospérer ? Jetons un rapide coup d'œil préliminaire sur la géopolitique du lieu et du moment.

Charlemagne mort, son fils Louis le Débonnaire dit « le Pieux » lui succède. Il a trois fils d'un premier mariage : Pépin, Lothaire et Louis. Il attribue en 817 l'Aquitaine au premier, la Germanie à Louis et l'aîné, Lothaire, devient coempereur avec son père. Ce père, devenu veuf, se remarie et, comme chacun le sait, les affaires privées interfèrent toujours avec la politique : voilà que naît en 823 un quatrième fils, Charles, futur Charles le Chauve, qui pose problème, hier comme aujourd'hui.

Profitant de l'imbroglio carolingien, les Danois attaquent la baie de Seine le 14 mai 841 avec une flotte considérable et s'emparent de Rouen dont, disaient-ils, ils devraient animer la foire. Ceci, à mon point de vue, est le signal du début des invasions en France et, par voie de conséquence, va aboutir au traité de Verdun en 843 donnant à Charles le Chauve la Francie occidentale, c'est-à-dire Neustrie, Bretagne et Aquitaine ; à Louis, la Germanie ; à Lothaire, la fameuse Lotharingie, espace entre les deux autres royaumes, jusqu'à l'Italie. Quant à Pépin II le neveu, il est carrément déshérité. Le chaos s'installe donc et va favoriser les visées danoises.

Selon les *Annales royales franques* réinterprétées, il s'avère que les expéditions menées en Gascogne furent d'une violence et d'une ampleur sans précédent. L'affaire commence dès 840 dans la partie la plus australe de l'Aquitaine, au pied des Pyrénées. Les Danois remontent l'Adour et prospectent la Gascogne, puis ils embouquent la Garonne et font une démonstration de force devant Bordeaux, capitale du royaume d'Aquitaine, terre autrement riche que la côte Cantabrique voisine et beaucoup plus difficile à défendre pour le chef des Francs en raison de son excentration géographique dans l'Empire. En 1663, Bertrand Campaigne écrit dans sa chronique d'Acqs (Dax) : « Les Normands ravagèrent la Gascogne et mirent à feu et à sang les villes de Basats, Aire, Lectoure, Acqs, Tarbes, Oloron et Lescar près de Pau qui n'existe pas encore. La présence danoise que les Maures appellent "Madjus" est attestée aussi par le géographe arabe Al Himrayi qui décrit l'Adour comme "un grand cours d'eau que les Vikings remontent dans leur navires pour attaquer les gens et la région". »

En 844, les Danois réalisent une seconde offensive. Les *Annales de saint Bertin* évoquent l'épisode en ces termes : « Les Normands s'étant avancés par la Garonne jusqu'à Toulouse pillèrent impunément tout le pays mais s'en retournèrent sans prendre la ville. » Par contre, l'abbaye de Saint-Sever, la forteresse de Tarbes, les monastères de Bigorre et les sièges épiscopaux de Gascogne, Saint-Bertrand-de-Comminges en particulier, furent pillés, rasés, les reliques enlevées car les Vikings mènent une guerre totale détruisant les symboles du pouvoir temporel mais aussi religieux, car la force de leurs ennemis, disaient-ils, c'est leur foi et leurs reliques, leur saint les sauvera ». C'est en cela que la conquête de la Gascogne fait apparaître une vraie tentative de colonisation, une vraie volonté d'occupation durable.

Cette volonté est incarnée par un des chefs vikings le plus prestigieux, Björn, qui est parvenu à se bâtir un royaume solide au sud de la Garonne. C'est lui qui invitera les autres chefs à tenter leur chance loin de ses terres pour qu'il demeure le maître incontesté du golfe de Gascogne.

Quid de ces autres chefs aux noms imprononçables ? Sygtrigg, chargé de la baie de Seine, prit Paris en 885 ; Hastein remonta la Loire et occupa le pays nantais ; Asgeir, « frère juré » du grand Ragnar et tuteur de son fils Björn, assuma la Gironde et la mangrove charentaise. Godfreid, enfin, s'attribua l'Escaut, au nord de la France occidentale, mais le comandant en chef de toute l'invasion était bien Björn, fils de Ragnar, parti de ses terres du Nord à douze ans fonder un royaume dans le Sud. Il opère essentiellement en Gascogne, en Espagne et en Méditerranée : c'est la raison pour laquelle il apparaît si peu dans les *Annales franques*. Malgré cette furtivité, il en profitera pour s'entendre avec Charles le Chauve, dont il obtient toutes les terres au sud de la Garonne, créant ainsi un royaume danois qui ne disparaîtra que cent vingt-quatre ans plus tard. Durant cet intervalle, jamais les rois carolingiens n'interviendront au sud de la Garonne.

En 982, Gascons, Navarrais et Périgourdins libèrent seuls leur pays en chassant les Danois après la bataille de Taller, sans l'appui des Francs : ceci explique pourquoi l'Aquitaine anglaise, de 1152 à 1453, ne se sente aucun lien avec le royaume de France auquel elle ne se joindra qu'en 1453, après la bataille éponyme de Castillon.

Mais le royaume danois de Gascogne sera utilisé par Björn pour réaliser son rêve sudiste d'homme du Nord : commercer aussi librement que possible avec la Méditerranée, pour ses richesses naturelles et surtout la traite des esclaves, d'où la nécessité, pour ce faire, d'une route idéale, c'est-à-dire rapide et sans danger.

Quels dangers ? Sa première expédition en Méditerranée, en effet, se solda par un échec car la navigation d'approche s'était faite au bornage jusqu'à l'estuaire du Guadalquivir, avec remontée à Séville puis un passage par Gibraltar où la rencontre avec la flotte sarrasine et le choc avec les forces militaires du califat de Cordoue étaient inévitables, choc qui fut lourdement préjudiciable. Par ailleurs, au nord de la chaîne pyrénéenne, on se heurtait obligatoirement aux forces franques toujours sur le qui-vive ; Björn ne voulait pas non plus que le commerce méditerranéen rejoigne sa Gascogne en traversant les villes de Septimanie comme Narbonne ou Toulouse. Il voulait un itinéraire plus sûr : remonter depuis Barcelone la vallée de l'Èbre espagnol coulant d'ouest en est au flanc sud des Pyrénées et rejoindre la côte Cantabrique ou le golfe de Biscaye en se frayant un chemin dans le bassin versant de la Bidassoa ou de la ria Mundaka-Guernica. Il était ainsi à l'abri du Carolingien au nord et des Maures au sud. Toujours perfectionniste, il inventa même un raccourci transpyrénéen de Pampelune à Mimizan sur la côte landaise et s'efforça d'absorber les flux commerciaux de la vallée du Rhône en détruisant au préalable la route rhodanienne jusqu'à Valence.

Tout ce développement géostratégique n'a jamais été pris en compte par les chroniqueurs francs, enfermés dans leur vision neustrienne du phénomène viking. Il semble cependant, à la lumière d'archives accessibles depuis peu, arabes, scandinaves ou de certains historiens médiévistes nationaux, que l'on doive regarder cette étape nordiste comme l'une des plus brillantes initiatives militaires de l'histoire de ce temps.

J'ai le devoir, à ce point du développement, d'apporter, pour confirmer mes dires, quelques preuves, s'il en est, de ce que j'ai appelé « la colonisation de la Gascogne ». Ces preuves, d'inégale portée, sont de trois ordres : archéologique, toponymique et anthropologique.

L'archéologie est assez fruste et les chercheurs forts disparates mais crédibles. Je ne citerai que quelques exemples, chacun ayant fait l'objet de disputes homériques car, malgré un siècle et demi de colonisation, les preuves formelles sont rarissimes.

L'historien Gérard Louyse, cependant, atteste « que la découverte au marché de Ribe (Danemark) de lingots de plomb du début du IXe siècle viennent bien de la région bordelaise ». Ce même auteur est persuadé de l'existence de vestiges de bases scandinaves sur le littoral sud-aquitain, c'est-à-dire la côte landaise. Cela est d'ailleurs confirmé par un texte de l'*Office de saint Galactoire*, texte du XIIe siècle selon l'abbé Devant, l'ex-curé de Mimizan, qui stipule : « Tous les ans, une flotte de Normands entraient dans la baie de Mimizan-Aureilhan où, plus cruels que les bêtes féroces, ils ravageaient selon leur habitude toute la Vasconie ». À noter que certaines traditions font état de la présence d'un camp viking à Macau, en Médoc, sur une île à cette époque, qui devint au Moyen Âge une léproserie. Ceci pouvant conforter comme nous le verrons un hasard de l'histoire qui associe en effet les descendants vikings aux lépreux.

Il faut prendre très au sérieux comme base-type danoise l'ensemble Mimizan-lac d'Aureilhan, situé au sud du bassin d'Arcachon, en pays de Born, appelée par eux Orékolm, ce qui veut dire « îlot de sable au milieu des marais » : c'était en effet l'habitude de ces marins de choisir un îlot dans une mangrove pour y faire étape ou structurer un relai-base d'invasion bien protégé. Typique aussi sont les petites forteresses appelées *casteras* ou *tucons*, et les *tumuli*, éléments funéraires répartis en grande quantité dans tout le bassin de l'Adour, de l'Océan au Gers : tout ceci n'a rien à voir avec des vestiges de ruines romaines porteuses habituellement de mosaïques et entourées de poteries. Citons aussi des moyens de signalisation qui traduisent le navigateur-chasseur de baleines : tour de guet, fanal ou sémaphores que les Basques nomment *atalayes*, balises parfaites pour les entrées d'estuaires mais aussi remarquables positions de guet pour détecter les souffles de baleines de jour comme de nuit.

Cette absence de vestiges, aux yeux des historiens français en particulier, tendrait à faire croire que les hommes du Nord n'ont fait que traverser la Gascogne sans y apposer leur empreinte. Or, il en est de même, quand ils ont perduré, en Normandie par exemple, où la seule trace flagrante de leur passage est inscrite dans la toponymie. C'est bien à cette science que nous ferons appel aussi pour la Gascogne en nous référant notamment aux prénoms.

En effet, la plupart des noms de lieux en Gascogne restent énigmatiques. René Cuzacq et Charles Rosching affirment que les terminaisons *-os*, *-osse* seraient d'origine ibérique ; les terminaisons *-enx*, comme Navarrenx ou Morcenx, sont germaniques et attribuées aux Wisigoths ; à aucun moment la piste scandinave n'a été explorée par les chercheurs. Hossegor, par exemple, origine un moment rapprochée d'Asgard, qui veut dire en norrois « paradis », a été rejeté au profit de l'anglais *Horseguard*. Arcangues se dit en basque *Arcangoïtze* et doit être rapproché d'Arengosse, lequel est très voisin du lieu-dit Aranguisse dans le village landais de Sainte-Marie-de-Gosse, la partie commune étant le prénom Areng, venu du prénom scandinave Haering. Les suffixes *-osse*, *-isse* et *-oitze* doivent être aussi d'origine scandinave. Joël Supery fait remarquer que *hus*, signifiant « maison » ou « demeure » en normand, est une terminaison retrouvée en Normandie dans Etainhus, en Suède dans Arréhus, en Norvège Arrérhus. Arengosse mais aussi Arrengisse ou Arengoitze pourraient venir de Haeringhus, « la maison de Haering ». Conséquence, des mystérieux toponymes supposés ibériques pourraient bien révéler une origine purement scandinave. Mais, foin de philologie, j'arrêterai là ma démonstration toponymique sur un seul nom qui nous est familier et commun aux Scandinaves et à nous-mêmes : Biarritz, que nous partageons avec une station balnéaire très connue, du détroit d'Orsund, face à Copenhague. Bjärred, cela n'aurait pu être qu'un hasard mais Biarritz et Hossegor partagent aussi un riche passé commun de baleiniers et chacun sait que les Vikings furent les rois de la chasse à la baleine. La piste scandinave méritait donc d'être approfondie.

Chasseurs de baleines, ne serait-ce pas là l'élément socioculturel *princeps* qui prouve l'héritage et la filiation anthropologique wikingo-gasconne ? Supéry dit, au début de son livre *Le Secret des Vikings* : « Comme les Scandinaves les Gascons auraient dû avoir les yeux bleus, naviguer sur des "drakkar", apprécier les combats de chevaux, harponner les baleines, chasser les oiseaux avec les filets, pratiquer des jeux virils, glisser sur la neige ou sur l'eau, vivre dans des fermes isolées en bois et en torchis, sécher et mariner le poisson, aller à la morue, être des experts en construction navale comme leur supposés ancêtres. »

Les ancêtres, justement à part peut-être les yeux bleus, me paraissent avoir transmis leurs gênes aux Gascons et aux Basques. Dans la construction navale, ils furent des charpentiers hors pair : la baleinière basque s'est transformée, au cours des âges, en pinasse d'Arcachon et la nef bayonnaise avec son bordage et son mât central, proue et poupe relevées, porte la marque du *kauskip* scandinave. Nos baleiniers fréquentaient Terre-Neuve avant la découverte de l'Amérique et s'enrichissaient avec la morue pour laquelle ils fournissaient le sel de Salies-de-Béarn. C'est bien la baleine franche, fuyant l'hiver Arctique, qui venait s'accoupler au fond du golfe de Gascogne à qui l'on doit le nom de « chambre d'amour » pour la plage d'Anglet près de Bayonne.

Quant à la glisse sur l'eau en particulier, ai-je besoin de rappeler que Biarritz est devenue l'une des capitales mondiales du *surf* et, je l'espère, les chasseurs d'oiseaux n'auront pas oublié non plus que, lorsque passent les palombes, le col d'Osquich est toujours barré par les filets d'antan. Ainsi donc, dans le domaine physique, dans l'esprit d'aventure, dans les mœurs sociales – l'habitat isolé de la ferme landaise par exemple – tout me paraît confirmer l'évidence de cette imprégnation.

Sans forcer le trait, il est logique d'admettre des similitudes flagrantes entre ce qui fut à l'origine de notre Normandie et les vraies bases initiales situées en terre vasco-gasconne. Bien sûr, certains pourraient avancer qu'il manque l'essentiel : la descendance de ces colons danois. Il serait facile au demeurant d'esquiver la difficulté en concluant avec les historiens aquitains qu'à la suite de la bataille de Taller les « envahisseurs » sont retournés chez eux après leur défaite, mais ce n'est pas logique. Des Danois Gascons depuis cinq générations sont restés sur cette terre. Non seulement sur le littoral mais aussi en Chalosse et dans le Gers, pays des Casteras, ils ont fait souche. Leurs rejetons Joël Supéry en donne une explication – son explication, bien sûr – : les fameux Cagots, déjà cités comme pseudo-lépreux, habitant dans des tours de quarantaine près du littoral atlantique au sud de la Garonne, tout particulièrement dans la boucle de l'Adour, ne seraient autres que les descendants des colonisateurs danois déconsidérés et brimés parce que vaincus, faux chrétiens de surcroît, appelés *Crestias*, obligés d'entrer dans les églises par une petite porte basse spéciale, avec bénitiers particuliers. Ces *Crestias* se fixèrent autour des ports maritimes et fluviaux qu'ils avaient fondés, isolés parfois au milieu de mangroves où les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem implantèrent souvent des léproseries pour profiter *in situ* de la main-d'œuvre des Cagots, d'où la confusion avec les lépreux. Ceci confirme ou aggrave la confusion en considérant la multiplicité des « cagoteries » implantées des deux côtés des Pyrénées, depuis le Gers et la vallée de l'Adour jusqu'au départ du *camino francès* vers Compostelle.

Dans le cadre de cette survivance démographique danoise, des filiations ont dû sûrement exister ; il se pourrait même, ajoute Supéry, que Björn ait eu lui aussi des descendants, dont Henri IV lui-même. Et, avant de conclure, je ne résiste pas au plaisir de vous soumettre les arguments de l'anecdote. Supéry écrit : Henri IV savait-il qui était son lointain ancêtre ? Bourbon par son père, il était Albret par sa mère. Or le nom d'Albret étonne les historiens qui le font dériver d'Alberthamn, « le port d'Albert », nom originel de Capbreton selon la philologie. Comment expliquer en effet pareille

appellation puisqu'il n'y a, sur cette côte rectiligne et sableuse, ni cap, ni Bretons. Je vous fais grâce de toutes les hypothèses : Capbrutus, Capbertat, Capbouret... pour retenir celle de l'abbé Pedegert, adoptée par Supéry car son orthographe est la plus ancienne, découverte sur un portulan du cartographe portugais Diogo Homem de 1559 : Cabertam. En admettant que Cabert soit une cacographie d'Albert. Il s'en suit qu'entre l'Alberthamn viking fondé en 858 au moment de la soumission de Björn et la reconstitution du port de la Pointe, alias Capbreton, la référence commune étant Albret, famille la plus puissante de Gascogne, l'ancien royaume de Björn devient terre des Albret. De là à dire que, chez les Albret, il y a le sang danois de Björn, il n'y a qu'un pas, franchi d'ailleurs par une historienne de la SADIPAC, Marie-Claire Duvielha : « Un jour, le bon roi Henri repère une jolie paysanne gasconne, avec sa fougue habituelle, il propose la botte à la jeune fille qui fond en larmes : mais Monseigneur, c'est impossible, je suis de race impure ! Et alors ! lui aurait répondu le Vert-Galant, moi aussi je suis un "Cagot". » Si Cagot voulait dire « lépreux », cette boutade n'a aucun sens ; mais si, comme nous le pensons, il s'agit de rappeler l'hérédité scandinave, l'aveu prend une tout autre signification. Henri IV connaissait vraisemblablement sa généalogie, peut-être n'avait-il pu transmettre son secret à son fils, futur Louis XIII, qui avait neuf ans quand son père fut assassiné, mais le doute est permis car c'est Louis XIV, petit-fils d'Henri IV, qui, par ordonnance royale bien archivée, demanda qu'il soit mis fin aux brimades subies par les Cagots.

Ainsi donc, grâce au travail des chartistes, aux archivistes arabes, espagnols et aux médiévistes français, grâce aux recherches des généalogistes et des héraldistes, un jour nouveau éclaire des pans entiers de l'histoire de notre pays et de la future Europe.

S'il fallait convaincre encore que l'Histoire est un perpétuel recommencement, cet exposé se voulait porteur, à travers le fait historique de l'émigration ou immigration viking, d'une idée européenne récurrente que nous redécouvrons aujourd'hui avec l'acuité que l'on sait. Les Vikings n'ont pas tenté de fonder une Europe politique : ils voulaient alors une Europe commerciale, dont le premier volet fut, au Moyen Âge, l'Europe hanséatique. Peu leur importaient les États en voie de gestation ou de formation, les langues ou les races : seuls les fleuves et les îles, les détroits et les isthmes les intéressaient. L'Europe que nous voulons bâtir de notre temps ne peut être, en tout cas, une Europe impériale dans l'ancien esprit de conquête : elle existera si elle est fondée sur l'adhésion libre de ses membres et la mise en commun subsidiaire de leurs moyens choisis pour prospérer dans la paix.

Pierre GOUTX

Les *Grandes Chroniques* de France

« L'histoire est du vrai qui se déforme. La légende est du faux qui s'incarne », a écrit Jean Cocteau. Les *Grandes Chroniques* de France en sont une illustration. C'est l'une des premières histoires de nos rois en langue vernaculaire ; elles ont incarné l'image royale jusqu'au milieu du XV^e^ siècle. Les historiographes des XIII^e^ et XIV^e^ siècles ont longtemps négligé les *Grandes Chroniques*, considérées comme de simples traductions des manuscrits latins de l'abbaye de Saint-Denis. L'importance du langage vernaculaire à cette époque n'a été reconnue et étudiée qu'à partir de 1980. Succédant aux travaux des médiévistes français, le livre d'Anne Hedeman, de l'université de Californie, *L'Image royale*, paru en 1991, est un ouvrage majeur, base de cet exposé.

Des nombreux manuscrits produits, Anne Hedeman a pu recenser cent trente survivants et en examiner cent. Aucun livre n'est identique à un autre, aussi bien dans son texte, dans son cycle, que dans son illustration. Il faut souligner l'importance des

enluminures qui, souvent, permettent d'interpréter les événements mieux que le texte. Soixante-quinze des manuscrits connus sont décorés d'une à quatre cents enluminures.

La première copie connue est celle de Philippe III parue en 1274. Pendant cent cinquante ans, ce livre a été mis à jour dans d'autres copies. Les plus importantes étant celle de Jean le Bon, qu'il a reçue vers 1340 dix ans avant d'être roi, et celle de Charles V parue sous son règne et sous sa direction à partir de 1375. Il s'agit de manuscrits royaux dont chacun a marqué son époque.

À coté de ces copies destinées aux rois, il existe des manuscrits de même origine, dionysienne ou courtoise, acquis par l'entourage royal, les membres de la Cour et quelques ecclésiastiques du Nord de la France. Vers 1320 sont apparus les premiers livres des libraires destinés à la noblesse.

Ces deux groupes de copies ont des rapports différents avec l'histoire. Les livres royaux et dionysiens sont centrés sur la vie des rois. Leurs textes et leurs illustrations rapportent les événements contemporains, souvent utilisés pour interpréter et remodeler le passé. Les copies des libraires ont une orientation moins historique et expriment davantage le sentiment populaire pour la monarchie, qu'Anne Hedeman appelle la « religion royale ».

Le règne troublé de Charles VI a mis fin au rôle d'histoire officielle de la royauté des *Grandes Chroniques*, qu'Anne Hedeman arrête en 1422, date de la mort du roi. Encore publiées au milieu du XV^e^ sous Charles VII et même au début du XVI^e^, elles répondaient à l'intérêt de la noblesse pour les questions protocolaires dans le cérémonial public. C'étaient souvent de superbes manuscrits, comme celui illustré par Jean Fouquet ; leur aspect historique était démodé.

1. Les *Grandes Chroniques* de Philippe III (1245-1270-1285)

La première copie des *Grandes Chroniques* a été commandée par Louis IX à l'abbaye de Saint-Denis vers 1250 et offerte à Philippe III en 1274. Elle a été réalisée par le moine Primat, qui s'est servi de sa propre traduction des manuscrits latins, et l'a associée à différents ouvrages contemporains en français pour rédiger un texte original qui est illustré de trente-six miniatures ou initiales historiées. Sous le regard du roi, elle est l'œuvre quasi exclusive des moines de Saint-Denis. Les fortunes de l'abbaye et des Capétiens étaient alors étroitement mêlées. Leurs abbés avaient eu des rôles politiques importants : Suger avait été régent pendant la croisade de Louis VII et Mathieu de Vendôme pendant la deuxième croisade de saint Louis. Les moines étaient les historiens des rois de France et l'abbaye le lieu de leur sépulture.

Ce manuscrit, qui apparaît après les règnes glorieux de Philippe Auguste et de saint Louis, relate l'histoire de la dynastie française depuis le mythique troyen Francion jusqu'à la mort de Philippe Auguste. C'est un « miroir des princes » conçu pour l'enseignement du futur roi. Le texte, qu'illustre le frontispice, traite de la généalogie de Francion, fils d'Hector, dont les descendants auraient fondé la France. Il décrit le siège et la destruction de Troie et dit que quelques survivants se sont dispersés partout dans le Monde, dont Énée fondateur de Rome et Francion. L'enluminure comprend quatre scènes : Priam missionnant Pâris ; Pâris partant pour la Grèce ; Pâris enlevant Hélène ; les Troyens repartant avec leur prise.

Anne Hedeman présente le frontispice d'un autre livre : le *Roman de Troie* écrit en 1160 par Benoît de Sainte-Maure. Les trois premières scènes sont les mêmes, mais, dans le *Roman de Troie*, le massacre des Grecs dans le temple de Vénus occupait la place du départ tranquille des Troyens. L'enlèvement d'Hélène était une violence. Dans le frontispice des *Grandes Chroniques*, c'est presque une invitation polie. Ces changements réduisent au minimum le comportement péjoratif des ancêtres troyens

des rois de France. Le viol d'une reine et le meurtre d'innocents, mêmes païens, ne sont pas des comportements exemplaires pour un roi.

La copie pour Philippe III a été établie avec des buts précis, son texte et ses miniatures reflètent les préoccupations historiques de l'abbaye de Saint-Denis sur l'origine troyenne de nos rois, mais surtout fournissent des modèles de comportement au jeune souverain. C'est l'image royale qui se forme.

Modèles du gouvernement royal

De nombreux règnes sont décrits ou évoqués. Deux sont longuement développés : celui de Charlemagne et celui de Philippe Auguste, modèles de gouvernement royal. La plupart des images illustrant la vie de Charlemagne sont inspirées de la *Chronique du Pseudo-Turpin*. Son culte s'est épanoui, sous Philippe Auguste, qui fut le premier à porter *Joyeuse*, l'épée de l'empereur, à son sacre. Plusieurs textes du XIII^e^ siècle présentent Philippe comme le premier d'une série de rois saints devant régner sur la France.

Une autre raison de rapprocher les deux rois est la prophétie selon laquelle sept générations après l'élection au trône de Hugues Capet, la France reviendrait à la ligne dynastique des Carolingiens. Le texte concernant ce *reditus* est limité à un court paragraphe au début de la vie d'Hugues Capet et indique que Philippe Auguste avait épousé Élisabeth de Hainaut pour récupérer la lignée carolingienne, ce que réalisa la naissance puis le règne de Louis VIII.

La continuité dynastique

Pour affirmer la continuité dynastique des Troyens à Philippe Auguste, il faut expliquer le passage des Mérovingiens aux Carolingiens puis aux Capétiens.

Le premier passage a suscité des enluminures. L'une d'elles montre le couronnement de Chilpéric II et la rubrique correspondante est : « Ici commencent les faits du noble prince Charles Martel », l'ancêtre des Carolingiens appelés au pouvoir pour vaincre les invasions des Sarrasins. Une autre enluminure montre Chilpéric III incapable de lutter contre les invasions, déposé et enfermé dans un monastère ; sur l'autre volet, le pape Etienne II couronne le premier roi carolingien Pépin le Bref.

Le passage des Carolingiens aux Capétiens a été rendu nécessaire par les invasions normandes. Devant l'incapacité du jeune roi Charles le Simple, les barons se tournent vers le maire du palais Eudes Capet qui exerce le pouvoir mais, à sa mort, la couronne est rendue à Charles. Les Normands reviennent et le chaos s'installe. La nécessité fait élire un nouveau roi qui est Hugues Capet.

L'idée promue est que la maison régnante française tire davantage sa légitimité d'un bon gouvernement que du sang. Ce qui importe, c'est la continuité d'une longue ligne de bons gouvernants.

Livres de libraires - Thomas de Maubeuge

Les manuscrits produits sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils ont une conception plus simple. Il semble que ceux qui persistent aient été produits par des libraires.

L'un d'eux, terminé vers 1320, est dû au libraire parisien Thomas de Maubeuge. La plupart des miniatures du manuscrit sont des compositions schématiques. Les images illustrant des batailles différentes montrent comment les artistes suivaient les notes du libraire. Cette copie est très différente des manuscrits royaux ou dionysiens

qui se sont attachés à l'image individuelle du roi et à sa politique. Elle s'intéresse moins aux problèmes dynastiques et plus aux héros français traditionnels.

2. Les *Grandes Chroniques* de Jean le Bon (1319-1350-1364)

C'est l'un des plus luxueux manuscrits français du XIVe siècle. Il ajoute à la copie de Philippe III les vies de Louis VIII et de saint Louis, et son texte a été soigneusement révisé et complété. Il contient plus de quatre cents illustrations conformes à celles des autres productions du règne, ce qui laisse penser qu'il a été établi par la Cour plus que par l'abbaye de Saint-Denis. Jean II l'a reçu, avant ses vingt ans. Ce miroir des princes est aujourd'hui à la British Library.

Le manuscrit de Jean le Bon a largement illustré le règne de Charlemagne sous son aspect guerrier mais aussi, ce qui est plus rare, sous son aspect religieux. Ce rapprochement si peu commun entre les prouesses militaires et la dévotion religieuse souligne la nécessité de cet équilibre pour le roi très chrétien que doit être le roi de France : et saint Louis, canonisé peu après sa mort, est le modèle des rois très chrétiens.

Dans les *Grandes Chroniques* de Jean II, de nombreuses miniatures illustrent les deux croisades de saint Louis, présentées comme des guerres saintes justifiées par le comportement horrible des Infidèles dans le royaume chrétien de Syrie ; d'autres représentent l'arrivée des croisés à Damiette, au cours de laquelle saint Louis sera fait prisonnier ; ou l'entrée des croisés à Tunis au début de la huitième croisade. La dernière représente la mort de saint Louis. Cette emphase sur la vie de Louis IX est moins un appel à une nouvelle croisade qu'une célébration du roi dont descend Jean le Bon qui, à son couronnement, portait la couronne de saint Louis.

Deux particularités rendent la royauté française plus sainte que les autres : la première est l'onction, lors du couronnement des rois, avec l'huile sainte miraculeuse apportée par le Saint-Esprit lors du baptême de Clovis ; la deuxième est l'attouchement des malades porteurs d'écrouelles, que le roi est réputé guérir. Le compétiteur anglais s'est mis sur un pied d'égalité en inventant une autre huile miraculeuse et affirmant qu'il guérissait les écrouelles. Un Français, demeuré anonyme, aurait été emprisonné six ans pour avoir affirmé que le roi anglais guérissait mieux et devait donc devenir roi de France.

La continuité dynastique

Le problème politique essentiel sous le règne de Jean le Bon est dynastique. Après la mort de Philippe le Bel, ses trois fils, Louis X, Philippe V et Charles IV ont eu des règnes brefs et sont morts sans enfants mâles. Le problème est né du mariage de leur sœur Isabelle avec le roi Édouard II d'Angleterre, écarté du trône par des accommodements de la règle dynastique française. Les barons avaient désigné comme régent son cousin Philippe de Valois en attendant la naissance de l'enfant de Charles IV, qui fut une fille. Le régent devint le roi Philippe VI et ce règne fut contesté, en 1337, par Édouard III d'Angleterre, fils d'Isabelle. Refusant la loi française qui écarte les femmes du trône et les empêche de le transmettre, il prétendit au trône de France et combattit la royauté de Philippe VI puis de Jean II. Ce fut l'une des causes essentielles de la guerre de Cent Ans.

Comme lui, Charles de Navarre prétendit au trône à partir de 1350.

Les manuscrits des libraires illustrés par le Maître de Fauvel

La plupart des manuscrits survivants, du milieu du XIVe siècle, sont des copies non royales éditées par des libraires parisiens et destinées à la noblesse. Les propriétaires

de ces livres ne descendaient pas des Troyens ; leurs ancêtres avaient conseillé les rois, avaient participé aux batailles et aux cérémonies décrites dans les *Chroniques*. Ils ont acquis des livres reflétant leur propre rôle dans l'histoire et célébrant leurs actions autant que celles du roi.

Trois copies – Suisse, Bruxelles, Castres – ont été illustrées par un ou des artistes ayant appartenu à un groupe d'enlumineurs connu collectivement sous le nom de « Maître du roman de Fauvel », travaillant pour la noblesse. Comme Thomas de Maubeuge, le libraire qui les a conçus a orienté le texte selon le désir de l'acheteur. Le manuscrit de Castres, le plus caractéristique de ce groupe, a été mis à jour quatre ou cinq fois en vingt-cinq ans et il inclut le règne de Philippe VI de Valois. Illustré de soixante-cinq miniatures, il traite trois grands thèmes : les légendes dionysiennes, la morale politique, les rapports du roi avec ses vassaux.

Les images dionysiennes concernent les deux protecteurs royaux les plus célèbres de l'abbaye, Dagobert et Charles le Chauve.

Le message moral universel de l'histoire française est lié à la vie de Charlemagne. Le roi sarrasin Agolant souhaitant devenir chrétien rend visite à Charlemagne lors de son repas. Il s'enquiert de l'identité des convives puis de celle d'un groupe de miséreux installés sur le sol. Charles répond qu'il s'agit de pauvres, des « messagers du Christ » qu'il nourrit. Agolant, choqué par le sort réservé aux messagers du Christ, refuse le baptême et retourne au combat.

Une miniature concernant Philippe Auguste illustre les rapports du roi avec ses vassaux. Il sait être rigoureux : Ferrand, comte de Hainaut, a participé à la bataille de Bouvines contre le roi ; capturé, il est ramené prisonnier lors de l'entrée triomphale de Philippe II à Paris et conspué par la foule. Il restera enfermé de 1214 à 1227.

Jean LACHARD *(à suivre)*

La Légion étrangère, arme de tradition

La Légion étrangère est née le 9 mars 1831, par un décret signé de la main du roi Louis-Philippe. Formée d'étrangers, elle a vocation à servir en dehors de la Métropole. Elle fait d'abord ses preuves en Algérie, puis connaît un intermède sanglant en Espagne où elle est prêtée. Après son retour en Afrique du Nord, elle combat avec distinction lors des campagnes de Crimée (1854-1855) et d'Italie (1859).

Elle ne participe pas au début de l'expédition du Mexique (1862). Ses officiers adressent alors à l'empereur une pétition pour solliciter l'engagement de la Légion. Si cette violation de la voie hiérarchique leur cause quelques désagréments, elle porte néanmoins ses fruits. Le 19 janvier 1863, ordre est donné à la Légion étrangère de mettre sur pied deux bataillons pour le Mexique où les forces françaises n'arrivent toujours pas à emporter la décision. Ils débarquent le 28 mars 1863. Le fait d'armes le plus fameux de la Légion dans cette campagne sera le combat de Camerone.

Depuis 1863, la Légion étrangère conserve un prestige qui ne se dément pas. Le secret de cette longévité ? Des traditions solidement ancrées et des symboles transmis de génération en génération. De la tenue à la Musique, en passant par le code d'honneur du légionnaire, les multiples facettes de ces traditions séculaires sont : le caractère sacré de la mission, la rigueur dans l'exécution, la solidarité, le culte du souvenir.

Le code d'honneur du légionnaire comporte sept articles

Article 1er. – Légionnaire, tu es un volontaire servant la France avec honneur et fidélité.

Article 2. — Chaque légionnaire est ton frère d'armes quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille.

Article 3. — Respectueux des traditions, attaché à tes chefs, la discipline et la camaraderie sont ta force, le courage et la loyauté tes vertus.

Article 4. — Fier de ton état de légionnaire, tu le montres dans ta tenue toujours élégante, ton comportement toujours digne mais modeste, ton casernement toujours net.

Article 5. — Soldat d'élite, tu t'entraînes avec rigueur, tu entretiens ton arme comme ton bien le plus précieux, tu as le souci constant de ta forme physique.

Article 6. — La mission est sacrée, tu l'exécutes jusqu'au bout et si besoin, en opérations, au péril de ta vie.

Article 7. — Au combat, tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais ni tes morts, ni tes blessés, ni tes armes.

Le culte du souvenir

En 1927, le colonel Rollet veut célébrer avec faste le centenaire de la création de la Légion étrangère. Il décide d'ériger un monument en souvenir de ses morts, dont la conception artistique est confiée au sculpteur Pourquet, sur des esquisses du peintre Mahut. Le 28 janvier 1928, Pourquet présente au colonel Rollet la première maquette du monument : un cénotaphe rectangulaire, orné de guirlandes et surmonté d'un globe terrestre, reposant sur une brassée de palmes. Quatre légionnaires en armes montent la garde aux angles du cénotaphe. Ils représentent les légionnaires de l'époque 1830-1840, de la campagne du Mexique, des conquêtes coloniales entre 1885 et 1910 et le volontaire de la guerre 1914-1918. La mappemonde, les palmes, les guirlandes et les statues seront en bronze. Le cénotaphe, réalisé en béton par les sapeurs-pionniers du 1er REI, sera entièrement recouvert de plaques d'onyx tirées de la carrière de Sidi-Hasma, secteur de Tlemcen, et extraites par les légionnaires du 1er Étranger. Le ministre de la Guerre, ayant autorisé la construction, refusera de la financer. Ce sont les légionnaires qui paieront le monument en laissant pendant quatre années une journée de solde par mois. La réalisation de l'assise est terminée le 9 septembre 1930 et la construction du monument proprement dit débute le 8 octobre. Le plus difficile est la mise en place du globe terrestre reposant sur son lit de palmes. En dernier lieu, les quatre légionnaires sont montés. La touche finale apportée au monument aux morts consiste à délimiter, à la surface du globe, les pays où la Légion est intervenue depuis 1831 et d'en dorer le territoire. Le lieutenant-colonel Maire ne laisse à personne le soin de procéder à cette opération. Il applique lui-même la dorure, faisant ressortir ces pays sur le fond de bronze du globe. Le monument est entièrement terminé dans les premiers jours du mois de mars 1931. La date d'inauguration est arrêtée au 30 avril 1931.

D'après une légende, les légionnaires emprunteraient les silhouettes du colonel Combes, du capitaine Danjou, du commandant Brundsaux et du colonel Duriez. La vérité est tout autre. La seule ressemblance certaine est celle du légionnaire des compagnies coloniales : c'est à la demande du colonel Rollet que le sculpteur a donné à cette statue le visage du commandant Brundsaux.

Le 26 octobre 1962, le monument sera démonté et reconstruit à Aubagne : ce sera le premier travail accompli par les légionnaires dans le nouveau quartier du 1er Étranger. Le monument sera à nouveau érigé pour célébrer la cérémonie de Camerone le 30 avril 1963. Le monument aux morts a été conçu, à Sidi-Bel-Abbès, de façon à ce qu'il ne bouge plus. Pendant le démontage, les plaques d'onyx se sont brisées, ce qui

les rendait inutilisables. À Aubagne, elles ont été remplacées par des plaques de marbre blanc des carrières de Provence.

Le musée d'Aubagne regroupe les souvenirs les plus importants de l'histoire de la Légion étrangère. Ce musée est ouvert au public, mais il fait également partie de la vie du légionnaire. Le légionnaire y commence et y termine sa carrière : c'est dans la salle d'honneur du musée que le candidat retenu reçoit officiellement son acte d'engagement ; c'est là également, au sortir de son instruction, que lui sera signifié dans quel régiment il va servir. Pour finir, c'est dans cette même salle d'honneur que le général commandant la Légion étrangère s'entretient avec tous ceux qui quittent les rangs de la Légion, du plus ancien, ayant vingt ans de services ou plus, jusqu'à celui qui quitte après un simple contrat de cinq ans.

Les fêtes

Deux fêtes ont un éclat particulier : Camerone, fête de la tradition militaire légionnaire ; et Noël, fête de la famille légionnaire.

Ce n'est qu'en 1906 qu'eut lieu la première commémoration de Camerone : elle se fit dans le petit poste de Ta-Lung, au Tonkin, dans le Nord de l'Indochine française, à l'initiative du lieutenant François, désireux d'apporter une plus grande cohésion à ses troupes par l'exaltation du combat de leurs glorieux aînés.

C'est le général Rollet qui va faire de cette commémoration une des plus grandes traditions de la Légion. Pour le centenaire de la création du corps qu'il commande, il choisit le 30 avril 1931 et non le 10 mars. La cérémonie est codifiée. Elle commence par la lecture du récit du combat de Camerone, avec la citation finale : « Ils furent ici moins de soixante Opposés à toute une armée, Sa masse les écrasa. La vie plutôt que le courage Abandonna ces soldats français, le 30 avril 1863. À leur mémoire la patrie éleva ce monument » ; puis un ancien de la Légion, qui est à l'honneur ce jour, sort du musée portant la relique de la main articulée du capitaine Danjou ; il remonte ensuite la voie sacrée jusqu'au monument aux morts avec un détachement de légionnaires.

La cérémonie à Aubagne se déroule en présence du ministre des Armées. Elle se déroule le même jour dans tous les cantonnements autres que la maison d'Aubagne, car l'anniversaire du combat du 30 avril 1863 est célébré de manière solennelle partout où se trouvent des légionnaires. À Aubagne, chaque année, dix mille invités assistent à la prise d'armes, traditionnellement suivie d'une opération portes ouvertes à laquelle sont invités les Anciens et la population du lieu de garnison.

Noël est, par excellence, la fête de famille de la Légion. Si cette célébration y revêt un caractère particulier et beaucoup plus important que celui qu'il peut avoir dans d'autres corps, c'est que la Légion se doit, ce soir-là plus que jamais, de tenir lieu de famille aux légionnaires. La nuit de Noël réunit au quartier, autour des crèches, des cadeaux et des chants, tous les officiers, les sous-officiers et les légionnaires du régiment.

Chaque année, le mois de janvier est marqué par la fête des Rois, à laquelle la Légion étrangère accorde une place de choix, au titre des activités de cohésion. La matinée commence généralement par une compétition sportive opposant les officiers aux sous-officiers : le plus souvent sous forme de match de football, l'épreuve sportive s'adapte quelque peu à l'énergie et l'enthousiasme des compétiteurs pour laisser jouer, en deuxième mi-temps, l'ensemble des cadres du régiment sous une forme hybride de foot-rugby. Plus tard dans la matinée, les officiers reçoivent les sous-officiers au cercle-

mess officiers pour partager la traditionnelle galette. Un roi est alors désigné parmi les sous-officiers, généralement un adjudant-chef que l'on veut honorer ; la reine est un jeune lieutenant, récemment arrivé au corps. Le roi prononce ensuite un discours soigneusement élaboré en n'omettant pas d'évoquer, avec tact et esprit, les petits événements de l'année écoulée. Il organise ensuite sa cour. En général, un thème particulier est choisi, relatif à une époque historique, à un milieu, à un événement, etc. Lorsque les circonstances et les moyens le permettent, les membres de la Cour revêtent des déguisements en relation avec le thème choisi et la charge qui leur est dévolue par le roi : l'usage veut que le chef de corps soit le premier personnage du royaume, afin qu'il puisse conseiller ce dernier dans ses prises de décisions. En fin de matinée, le roi suivi de sa cour va goûter la soupe à l'ordinaire. Il y rencontre ses « sujets » et leur accorde un quartier libre pour l'après-midi !

D'autres fêtes ponctuent ensuite l'année légionnaire, comme le Jour de l'an, et les fêtes régimentaires.

La tenue

La cravate verte portée aujourd'hui par les légionnaires fut adoptée en 1945, après la découverte par le régiment de marche de la Légion étrangère d'un important stock provenant des chantiers de jeunesse. Ces cravates venaient à point nommé pour équiper les formations de la Légion au sein desquelles cet effet d'habillement faisait cruellement défaut. Elle devint réglementaire en 1946.

Le képi blanc est le symbole du légionnaire dans le monde entier. À l'origine, il s'agissait en fait d'un couvre képi de couleur kaki, comme en portaient toutes les unités qui participaient à la pacification du Maroc. À la Légion, sous la double action du soleil et des lavages répétés, il prit vite un aspect immaculé et devint l'objet de fierté des Anciens. Il fera sa première grande apparition officielle à Paris, le 14 juillet 1939, et son port sera étendu à tous les régiments à la fin de la guerre. Il n'est porté que par les militaires du rang, les sous-officiers et les officiers portant le képi noir frappé de la grenade à sept flammes.

Les épaulettes portées sur la tenue de parade ont pris leur allure définitive, à corps vert et coutures tournantes rouges, dès 1868 : ces couleurs ont été héritées des Suisses de la 2e Légion de 1835 ; on les retrouve également sur les fanions des unités élémentaires. Le port des épaulettes de tradition a été interrompu par périodes et l'usage en a été définitivement rétabli en 1946.

Les légionnaires portent sur leurs chemises et chemisettes de tenue de sortie une série de plis, à l'ordonnancement parfaitement codifié, qui donnent à ces effets réglementaires une élégance particulière. Pour les cadres chargés de l'instruction, apprendre aux jeunes légionnaires à faire correctement les plis de leurs chemises est un moyen simple, concret et très efficace de leur expliquer ce que « travail bien fait » signifie, et de leur en donner le goût.

La ceinture bleue, à l'origine, était un accessoire destiné à protéger le personnel servant outre-mer des affections intestinales. Elle se portait alors sous les vêtements. Peu à peu, elle prend place sur la veste ou sur la capote, par coquetterie. La couleur bleue fut retenue et devint le signe distinctif de la Légion.

Les pionniers, portant la barbe et le tablier de buffle, défilent la hache sur l'épaule. Ils rappellent la vocation de soldat-bâtisseur du légionnaire. Selon une tradition reprise de la Grande Armée, ils sont placés en tête des défilés et ouvrent la route. Dans leur régiment, les pionniers constituent l'équipe chargée de l'entretien et de l'amélioration de l'infrastructure du quartier.

Musique et chants

La Musique de la Légion étrangère compte une soixantaine d'exécutants. Sa réputation dépasse largement les frontières et elle se produit en moyenne quatre à cinq fois par an dans des tournées à l'étranger. En dehors des cérémonies militaires classiques, elle donne des concerts en salle de plus en plus demandés. En formation de défilé, elle se distingue des autres musiques de l'Armée française par ses fifres, son chapeau chinois, par un port du tambour particulier – cercle inférieur au niveau du genou – et par une cadence puissante et majestueuse de quatre-vingt-huit pas à la minute – contre cent vingt pas à la minute pour les autres unités.

Quant au *Boudin*, les origines du mot, comme celles du célèbre refrain, sont assez mal connues : il s'agirait du rouleau parfait de la toile de tente fixée sur le sac et que l'on appelait volontiers « boudin ». C'est peu de temps avant le départ du régiment étranger pour le Mexique que M. Wilhem, chef de musique, composa cette marche qui est devenue la marche de la Légion étrangère. Les paroles actuelles ont probablement été adoptées vers 1870 : le roi des Belges avait demandé que ses sujets ne combattent pas en France et de nombreux Alsaciens et Lorrains s'engageaient à la Légion.

La popote

La popote des officiers, et tout particulièrement celle des lieutenants, est le lieu où se cultivent et se perpétuent certaines traditions moins solennelles mais dont l'importance ne saurait être mésestimée, ne serait-ce que par le sens d'un certain cérémonial, d'un certain goût du panache qu'elles développent.

À cette réunion, qui n'a pour but que de resserrer les liens de camaraderie, doivent régner une gaieté et une atmosphère de bon aloi. Elle est organisée dans une enceinte militaire : ses participants se doivent donc d'y avoir une tenue et une conduite irréprochables.

Le popotier lit le menu traditionnel dans toutes les popotes de l'armée française, avec toutefois une légère variante propre à la Légion. Il ajoute : « ... de l'avancement dans l'armée française en général, et de la Légion étrangère en particulier, ce dont je serai, d'ailleurs, le dernier et ô combien indigne bénéficiaire. » Puis le popotier invoque le saint patron de la Légion : il est d'usage aussi d'invoquer le saint patron des éventuels invités d'honneur.

L'action sociale

Situé dans le pittoresque quartier marseillais de La Malmousque, le CPLEM héberge les légionnaires et les sous-officiers célibataires qui souhaitent y passer leurs permissions de détente, leurs congés de fin de campagne ou de convalescence. Sa capacité est de cent permissionnaires, hébergés en chambres individuelles ou collectives.

Implanté à La Ciotat, le CHALE assure l'hébergement temporaire des anciens légionnaires à la recherche d'un emploi ou en stage de reconversion. Il offre également une possibilité d'hébergement de dépannage pour le personnel d'active qui n'a pas encore trouvé de logement dans sa nouvelle garnison. En fonction de la place disponible, il accepte aussi les Anciens et leur famille pour des séjours de vacance. Il peut également héberger, dans une infrastructure fonctionnelle et agréable, l'effectif d'une section lorsqu'elle se trouve en séjour ou en transit dans la région d'Aubagne.

L'institution des invalides est implantée dans le site magnifique du domaine Capitaine Danjou, à proximité du village de Puyloubier, au pied de la montagne Sainte-Victoire. La mission de l'institution est d'accueillir et d'héberger les anciens légionnaires

et d'assurer la rééducation des invalides. Sa capacité d'accueil est de cent vingt pensionnaires, célibataires ou acceptant de vivre en célibataires. Ils sont acceptés, qu'ils soient pourvus ou non de ressources.

Ce foyer sert de cadre à la réinsertion professionnelle et sociale des anciens légionnaires réformés par suite de maladies ou de blessures contractées en service, mais aussi de ceux que l'on appelle les « blessés de la vie » et qui rencontrent des difficultés à se réinsérer dans la vie civile. Le foyer propose des activités occupationnelles dans des ateliers de céramique, sérigraphie, reliure et agriculture.

Une maison de retraite est implantée sur le domaine de Vède, qui dépend de la commune d'Auriol, à vingt-sept kilomètres de Marseille et dix kilomètres d'Aubagne.

Les femmes à la Légion

La comtesse du Luart (1898-1985). Née à Saint-Pétersbourg en 1898, d'un père général, Leïla Hagondokoff est issue d'une famille princière du Caucase. Très vite, elle décide de vouer sa vie aux blessés et aux malades et, à dix-sept ans, est déjà infirmière. En 1917, elle épouse un officier de la Garde impériale et, chassée par la révolution d'Octobre, se réfugie en Chine, où son époux va rapidement décéder. Elle vient alors s'installer à Paris où elle épousera plus tard le comte Stanislas du Luart. Pendant la guerre d'Espagne, elle crée, sur sa fortune et grâce à l'aide de généreux donateurs, une antenne chirurgicale qu'elle n'aura cesse de perfectionner. En 1940, elle a monté une véritable formation sanitaire de campagne qu'elle met à la disposition de sa patrie d'adoption. Elle sera engagée en Tunisie, en Italie et suivra la 1ère armée jusqu'en Autriche, et durant toute la guerre d'Indochine, toute la guerre d'Algérie, puis une fois que le régiment aura pris ses quartiers à Orange.

C'est en 1943, alors que le régiment se prépare pour la Libération de la France, que la comtesse du Luart accepte, à la demande du colonel Miquel, de devenir la marraine du 1er REC, qu'elle ne cessera de couvrir de son attention bienveillante. Décédée en 1985, elle repose au cimetière d'Orange, dans le carré Légion.

L'adjudant-chef Susan Travers, première femme immatriculée à la Légion étrangère, – matricule Légion 22166, – d'origine britannique, a servi à la 13e DBLE. Infirmière et conductrice du général Koenig à Bir-Hakeim, elle a quitté l'armée en juin 1947, après son mariage avec un légionnaire, l'adjudant-chef Schlegemilch. Elle est décédée le 18 juin 2003.

Quelques légionnaires célèbres

Ont servi à la Légion étrangère, comme officiers, sous-officiers français, officiers et sous-officiers à titre étranger « képi blanc », légionnaires « képi blanc » : Boris Krechatisky, le prince Amilakvari, Alan Seeger, Fernand Gravey, Cole Porter, le comte de Paris sous le nom de légionnaire d'Orliac, Pierre 1er de Serbie, le prince Napoléon sous le nom de Blanchard, Blaise Cendrars, le prince Monireth Sissowath, le général Monclar, Édouard Daladier, Pierre Messmer, François Faber, le maréchal de Mac Mahon, Guiseppe Bottaî, le prince Louis II de Monaco, Arthur Koestler, le maréchal Koenig...

La Légion est donc une arme de tradition : on y entre un peu comme en religion car l'on est et l'on restera toute sa vie « un de la Légion », membre de cette grande famille qui ne laisse personne sur le chemin. Comme le disait dernièrement son général lors d'une interview télévisée, elle reste fidèle à sa devise : LEGIO PATRIA NOSTRA.

Philippe BARJON

COMMISSION DES SCIENCES

Responsable : M. Henri-Pierre GERVAIS

SEANCE DU 10 MAI 2007

Le carbone dans tous ses états : du diamant aux nanotubes

Parmi les quatre-vingt-douze éléments stables qui forment le monde connu, le carbone est un de ceux qui sont le plus présents. Il est à la base de presque toutes les molécules essentielles de la vie : protéines, ADN, huiles, etc. Cette propriété extraordinaire découle de sa capacité à former des liaisons stables avec lui-même, alors que les autres éléments préfèrent généralement utiliser des partenaires différents pour établir des liaisons chimiques. Il en résulte des chaînes carbonées sur lesquelles peuvent se greffer d'autres éléments, principalement de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote : le carbone, à lui seul, a plus de composés chimiques que tous les autres éléments réunis. Ces chaînes carbonées, qui sont la base de toute matière vivante, sont tellement variées que leur étude constitue toute une branche de la chimie : la chimie organique.

Il est surprenant qu'un corps aussi étudié que le carbone ait pu encore nous réserver des surprises. Jusqu'à une époque récente, on pensait qu'il existait, à l'état pur, uniquement sous deux formes : le diamant et le graphite. Ces deux états étaient bien connus, même si leurs différences de propriétés restaient très surprenantes. La découverte, en 1985, de nouvelles formes de carbone pur a révolutionné la physique et la chimie des matériaux. C'est de cela que je voudrais vous parler aujourd'hui.

Le mot « carbone » vient du latin *carbo*, « charbon ». Il n'apparaît, dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, qu'à sa sixième édition (1832-1835). Néanmoins, le carbone était connu dès la Préhistoire et était produit par la combustion incomplète des matières organiques produisant du charbon. C'est un atome léger : l'élément le plus léger est l'hydrogène et l'atome de carbone a une masse égale à celle de l'hydrogène multipliée par douze. Ceci est à comparer à l'élément stable le plus lourd, l'uranium, dont la masse est égale à 235 fois celle de l'hydrogène. L'atome de carbone, comme tous les autres atomes, est formé d'un noyau autour duquel gravitent des électrons : pour le carbone, il y a six électrons, deux sur une couche proche du noyau et quatre sur une couche plus éloignée, dite « de valence ». Ces quatre électrons sont responsables des propriétés chimiques et physiques du carbone. Grâce à eux, le carbone peut former jusqu'à quatre liaisons avec d'autres atomes. Il a une grande affinité pour les atomes légers, dont lui-même, et sa petite taille lui permet de former de multiples liaisons qui peuvent être très solides. L'élément carbone n'est pas directement issu du *big bang* car les conditions de sa formation n'étaient pas réunies, la dilatation et le refroidissement de l'Univers ayant été trop rapides. Il s'est formé bien plus tard, par fusion nucléaire de trois noyaux d'hélium, dans des étoiles massives.

Sur terre, le carbone existe surtout dans des corps composés, comme le dioxyde de carbone, plus communément appelé « gaz carbonique », ou comme les carbonates,

notamment les diverses formes de calcaire, calcite, craie ou marbre. Mentionnons aussi, bien sûr, le charbon et les divers hydrocarbures. Le carbone pur, à température ambiante et sous la pression atmosphérique, est solide et existe sous deux formes trouvées directement dans la nature : le diamant et le graphite.

Le diamant est bien connu pour ses propriétés en joaillerie, qui ne représentent pourtant que dix pour cent de toutes ses applications. Les diamants sont connus depuis toujours : plus précisément, des textes hindous mentionnent déjà leurs qualités particulières au XIII^e siècle avant notre ère, tandis que les premiers textes occidentaux qui en parlent datent du I^er siècle de notre ère. Pline, par exemple, en parle déjà. Le mot est dérivé du grec ¢d£maj qui veut dire « indomptable, inflexible », et qui a également donné « adamantin » et « adamant », ancien nom du diamant, qui désignait initialement le corps le plus dur, puis toute matière très dure. Le diamant est un minéral transparent, le plus dur qui soit, et c'est seulement à la fin du XVIII^e siècle qu'il a été identifié comme une forme cristalline du carbone par Lavoisier et Tennant. Cependant, il a fallu attendre le milieu du XX^e siècle pour qu'enfin des chimistes réussissent à le fabriquer. Dès lors, le diamant est devenu un matériau industriel dont la production annuelle atteint aujourd'hui plus de 400 000 000 de carats, soit 80 t. Rappelons que le carat, unité toujours utilisée en bijouterie, vaut maintenant 200 mg. Notons enfin que cette nature carbonée fait que, de toutes les pierres précieuses, le diamant est la seule à se consumer.

Dans le diamant, chaque atome de carbone est entouré de quatre autres carbones, formant un réseau tridimensionnel très symétrique : ces quatre atomes forment un tétraèdre régulier et chacun d'eux, à son tour, est entouré de quatre autres atomes de carbone. Le réseau ainsi formé se répète indéfiniment. Sa cohésion est grande et l'énergie de liaison du diamant a une valeur très élevée, ce qui fait que le diamant est le corps le plus dur que nous connaissions actuellement. La plupart de ses applications viennent de cette propriété : depuis les enclumes à diamant permettant de recréer des pressions titanesques, jusqu'aux outils de coupe et d'usinage fondés sur les propriétés mécaniques du diamant, les applications en sont multiples. Cette dureté intervient aussi dans la précision que l'on peut atteindre avec des outils en diamant. Notamment, les scalpels en diamant permettent de créer des incisions ultraprécises – en ophtalmologie par exemple – car le moindre effleurement découpe la peau. De surcroît, le diamant étant constitué de carbone, il est biocompatible et ne génère pas de rejet ou de toxicité. Les diamants sont aussi utilisés en chimie, en optique et en électronique. Il faut savoir que la production de diamant naturel est principalement destinée à l'industrie : en effet, la plupart des diamants présentent des défauts, ce qui leur ôte de la valeur, et ils sont alors employés pour des applications industrielles. Par exemple, ceci arrive avec ceux qui présentent des bulles internes ou des particules étrangères, ou s'ils sont de forme irrégulière ou pauvrement colorés.

Comme, néanmoins, le terme « diamant » évoque surtout un bijou de grande valeur, je parlerai un peu plus longuement de son utilisation en bijouterie. Les diamants ont des propriétés optiques intéressantes, en particulier un indice de 2,24 à comparer à 1,5 pour le verre ordinaire. La conséquence de cette valeur est que, après avoir pénétré dans le diamant, les rayons de lumière sont réfléchis à l'intérieur de la pierre à l'infini et, si la pierre est bien taillée, ils ne pourront ressortir que par la face d'entrée : l'impression est donc que le diamant émet de la lumière d'où son brillant. De plus, il a un grand pouvoir dispersif, c'est-à-dire que la lumière blanche va être séparée en lumières de différentes couleurs, phénomène analogue à ce qui est observé dans un prisme ou dans des gouttes d'eau produisant un arc-en-ciel. Le résultat est qu'un diamant est non seulement brillant mais aussi produit une irisation qui, pour des diamants de

taille importante, peut être extraordinaire. Si l'on ajoute, qu'on trouve dans la nature des pierres de taille importante, plus ou moins colorées et très pures, on comprend que le diamant soit la plus célèbre des pierres précieuses en joaillerie.

La valeur d'un diamant dépend de quatre facteurs, les « quatre C » : sa forme de taille (*cut* en anglais), son poids en carat, sa couleur et sa pureté *(clarity)*. Il faut souligner l'importance de la taille : sortant de la mine, un diamant est peu de chose ! Même nettoyé, il est loin d'avoir la beauté qu'il aura quand un tailleur, après quelquefois de longs mois d'efforts, lui aura donné sa forme de bijou. En effet, si les notions de pureté et de couleur nous paraissent familières, les proportions de taille le sont plus rarement. Pourtant, ces dernières sont un facteur de qualité essentiel. Elles conditionnent directement le rendu de brillance et le « feu » du diamant. À couleur identique, un diamant possédant de bonnes proportions sera bien plus éclatant qu'un diamant pur incorrectement taillé.

Il existe de nombreuses façons de tailler le diamant : la plus connue, celle qui met le mieux en valeur la beauté du diamant et qui est, de ce fait, la plus utilisée, est certainement la taille « brillant ». Cette technique perfectionnée permet de transformer les pierres brutes en véritables joyaux de lumière, en faisant apparaître cinquante-huit facettes : trente-trois sur la couronne et vingt-cinq sur la culasse, régulières et de tailles ou d'inclinaisons précisément définies par rapport à la surface du diamant. Des tailles plus fantaisistes peuvent être envisagées, comme celle en forme de cœur. Enfin, pour les plus grosses pièces, d'autres tailles sont pratiquées, chaque diamant faisant appel à l'imagination et au talent du tailleur.

La forme la plus courante du carbone est le graphite, qui est sa variété stable à température ambiante et sous la pression atmosphérique. Tous les diamants à la surface de la Terre se transforment peu à peu en graphite : heureusement, cette transformation est extrêmement lente !

S'il est courant que des éléments aient plusieurs formes de cristallisation, il est rare que celles-ci aient des propriétés très différentes. Or le graphite n'a rien à voir avec le diamant : il est conducteur, alors que le diamant est isolant ; il est mou tandis que l'autre est l'élément le plus dur connu actuellement... On pourrait continuer longtemps. Il est vrai que leurs structures sont très dissemblables. Le graphite est constitué de plans parallèles d'atomes distribués en hexagones réguliers, appelés « plans de graphène », empilés les uns par rapport aux autres. Ils sont faiblement liés les uns aux autres, ce qui explique la texture friable qui lui donne une de ses utilisations les plus connues, les pointes de nos crayons ou encore l'encre de Chine. Cette faculté de laisser une trace visible sur une surface est d'ailleurs à l'origine de son nom, « graphite » venant du grec grafein « écrire ». Le graphite est également utilisé comme lubrifiant solide, toujours en utilisant la facilité qu'ont les plans de glisser l'un par rapport à l'autre.

L'application la plus connue du graphite est actuellement l'utilisation des fibres de carbone : en effet, tous les composites à base de fibres de carbone – que ce soit pour les automobiles, les avions ou les clubs de golf – sont faits avec du graphite. Il peut sembler étrange que le graphite, mou comme nous venons de le dire, soit utilisé comme renforceur dans des composites. Ce n'est, en fait, pas si surprenant : les liaisons de carbone à l'intérieur d'un plan de graphène, sont très fortes ; les distances entre deux atomes de carbone dans ce plan sont de 0,14 nm c'est-à-dire tout à fait comparable aux distances carbone-carbone dans le diamant. Ce sont les liaisons entre les plans de graphène qui sont faibles et donnent au graphite ses qualités de lubrifiant : la distance entre deux plans de graphène est de 0,34 nm. Les fibres de carbone sont obtenues en roulant des plaques de graphite puis, en général, en les tressant ; ces fibres sont alors immergées dans une résine ou dans une céramique. Les composites obtenus ont un

des rapports force/poids les plus hauts, ce qui explique leur utilisation de plus en plus fréquente.

Je voudrais insister un peu sur ces plans hexagonaux de graphène, dont l'empilement constitue le graphite : c'est un exemple extrêmement rare de structure à deux dimensions dans notre monde qui est à trois dimensions. Les hexagones qui le composent sont tellement stables qu'ils sont quasiment inertes chimiquement, c'est-à-dire qu'il est très difficile de faire des liaisons avec d'autres atomes. Rappelons encore que les liaisons entre les plans de graphène sont très faibles et se défont aisément. Aucun des autres éléments qui ont aussi quatre électrons périphériques, comme le silicium ou le germanium, ne présente cette structure : ils ont la structure du diamant.

Signalons enfin, avant d'aborder les nouvelles formes du carbone découvertes récemment, que le carbone existe sous forme amorphe, par exemple dans ce que nous appelons le « noir de fumée » : d'une façon générale, toute combustion de corps contenant du carbone produit, non seulement du gaz carbonique, mais du carbone amorphe.

La découverte d'autres formes de carbone pur s'est faite progressivement. Otto Hahn, en 1940, mesurait des différences de masse d'atomes lourds : il les faisait évaporer dans un arc à carbone. Lors de l'étude de ses résultats il remarqua l'existence de chaînes carbonées qui avaient des masses assez voisines de celles des métaux lourds. Il nota le résultat sur ses carnets mais continua ses recherches avec des électrodes de nature autre que le carbone ; ses remarques ne furent pas exploitées à l'époque. Rappelons qu'Otto Hahn est un des pères de la fission nucléaire et qu'en 1940, il avait d'autres recherches en tête que des chaînes carbonées !

Ensuite, les astrophysiciens furent les premiers à détecter des formes de carbone inconnues sur terre : en particulier, une molécule C3, observée dans de nombreuses comètes par Douglas en 1951. Cette molécule avait la particularité de pouvoir être soit linéaire soit coudée, ce qui intriguait beaucoup les physiciens et les faisait parler de « schizophrénie du C3 ».

Mais il fallut attendre les années 1970 et le développement de la radioastronomie pour qu'on détecte, dans les signaux émis par des étoiles géantes rouges, appelées aussi « étoiles à carbone », de longues chaînes carbonées en concentration importante, chaînes également inconnues sur terre. Parallèlement, les physiciens avaient appris à former des amas d'atomes, plus ou moins stables, que nous appelons *clusters*. Unissant ces deux approches, Harold Kroto, un professeur britannique travaillant à l'université du Sussex, persuada en 1985 Richard Smalley, un Américain, de travailler avec lui pour simuler en laboratoire les conditions nécessaires à l'élaboration de géantes rouges. Smalley avait élaboré un appareil capable de vaporiser, à l'aide d'un puissant laser, un peu de graphite dans un nuage chaud de particules. Ces vapeurs étaient ensuite refroidies avec un faisceau d'hélium, permettant ainsi aux atomes de se condenser en *clusters*. Le mélange fut ensuite analysé avec un appareil très perfectionné, le spectromètre de masse, qui indiqua la présence de nombreuses molécules d'une masse atomique de 720. Les seuls éléments présents étaient l'hélium et le carbone. L'hélium étant un gaz complètement inerte, il en résultait que les grosses molécules devaient être composées d'atomes de carbone, ayant chacune une masse égale à 12 : les molécules avaient donc une composition de soixante atomes de carbone. Le signal correspondant à cette masse de 720 était tellement fort qu'il ne pouvait correspondre qu'à un agencement d'atomes extraordinairement stable. La molécule appelée C60 était donc bien une nouvelle forme du carbone. Restait à comprendre comment se faisait cette configuration. Avec peu de faits expérimentaux et beaucoup de réflexion... et de calculs, les respon-

sables de la découverte retinrent l'hypothèse que les soixante atomes de la molécule formaient une structure composée d'hexagones et de pentagones, le résultat étant exactement identique à un ballon de football. Cette hypothèse audacieuse fut confirmée par la suite. Le prix Nobel de chimie devait récompenser, en 1996, les trois inventeurs de cette nouvelle molécule, le C60, Robert Curl, Harold Kroto et Richard Smalley, le premier et le dernier étant professeurs à l'université Rice à Houston, aux États-Unis, Kroto étant professeur à Brighton en Angleterre. Incidemment, Kroto n'est pas japonais : son nom est l'abréviation de Krotoshiner ; ses parents, originaires de Silésie, avaient dû quitter Berlin en 1937 et s'étaient établis en Angleterre.

La molécule C60 comprend soixante atomes de carbone disposés aux sommets d'un polyèdre convexe et régulier de 0,7 nm de diamètre, dont les facettes sont des hexagones et des pentagones. On ne peut s'empêcher de penser aux plans de graphène qui sont formés d'hexagones se répétant à l'infini : ici, néanmoins, il s'agit d'une structure fermée et il est impossible de refermer un plan d'hexagones sans introduire des modifications dans la structure du plan. Le défaut de base est un pentagone, remplaçant un hexagone, et ceci courbe peu à peu le plan. Plus on introduit de pentagones et plus on obtient une courbure importante. Heureusement pour les physiciens, les mathématiciens avaient déjà bien étudié le problème : il est suffisant d'introduire douze pentagones pour fermer le plan et aboutir à un polyèdre fermé. C'est la règle de fermeture d'Euler ; celui-ci a même donné une formule permettant de calculer le nombre d'hexagones et de pentagones existant sur un polyèdre fermé. Le plus petit polyèdre régulier qui obéit à la règle d'Euler contient vingt hexagones et douze pentagones : c'est précisément le C60. Nous pouvons donc décrire le C60 comme un morceau de graphène qui a été fermé par remplacement de douze hexagones par douze pentagones. L'ensemble obtenu est remarquablement stable. Nous retrouvons donc ces plans de graphène dont nous avions souligné l'originalité. Et, pour insister une dernière fois sur l'importance du graphène, j'emprunte au discours de réception de Richard Smalley, un des trois découvreurs du C60, prix Nobel 1996, les mots suivants concernant le carbone : « Nous avons ici un atome qui est tellement satisfait avec seulement 3 plus proches voisins dans un plan à deux dimensions qu'il est totalement insensible à une autre liaison. Même si on lui offre un autre atome au-dessus de ce plan de graphène, le seul résultat est une légère absorption qui se défait très facilement laissant la feuille de graphène intacte. Le carbone a ce génie de fabriquer une membrane d'épaisseur atomique, à deux dimensions et chimiquement stable. Et cela, à mon avis, va être très important pour le futur de la chimie et de la technologie en général. »

Cette nouvelle forme de carbone reçut le nom de *buckminsterfullerene* en l'honneur de Buckminster Fuller. On appelle, d'une façon plus générale, « fullerènes » toutes les molécules découvertes depuis, C60 puis C70 puis bien d'autres. En effet, les études se sont multipliées sur ces nouvelles molécules et on a découvert que le C60 existait, en quantité importante, dans des corps très ordinaires et bien connus comme la suie par exemple. De plus, les fullérènes sont solubles dans la plupart des solvants organiques, contrairement au diamant ou au graphite, donnant des liquides colorés, magenta par exemple pour le C60. En étudiant ces solutions, on a découvert qu'elles pouvaient avoir des couleurs variées : elles correspondent à des polyèdres contenant des nombres différents de carbone. Par exemple, le C70, qu'on peut comparer à un ballon de rugby, peut se décrire comme un C60 auquel on aurait rajouté une rangée d'hexagones. On peut facilement imaginer que ce processus peut être répété afin d'obtenir des corps de plus en plus longs, ce qui fut rapidement confirmé.

En effet, en 1991, un physicien japonais, Sumio Ijima, spécialiste de microscopie électronique, eut la curiosité d'observer au microscope électronique un sous-produit

de synthèse des fullérènes, qui se présentait comme un dépôt noirâtre dur et filamenteux. Il découvrit dans ce dépôt les nanotubes, c'est-à-dire des objets tubulaires fermés en leurs extrémités et constitués de carbone cristallisé. Ces nanotubes peuvent avoir des longueurs dépassant le micron, alors que leur diamètre est de l'ordre du nanomètre ; ils dépassent rarement 10 nm de diamètre, soit un rapport de l'ordre de mille entre leur longueur et leur diamètre. En général, les nanotubes se présentent comme un amoncellement non ordonné et ont des formes courbes. Ils peuvent aussi être rectilignes, du moins sur une partie importante de leur longueur.

La paroi du tube est constituée d'un plan de graphène enroulé sur lui-même : pensez à un grillage métallique dont vous essayez de faire un rouleau. L'axe du tube peut être dans n'importe quelle direction par rapport aux hexagones : l'important, ici, est de faire coïncider un hexagone avec un autre hexagone, le tube étant ainsi refermé. Il y a donc plusieurs manières d'enrouler le plan, chacune correspondant à une configuration de tube différente. La plus simple est celle dite « chaise » *(armchair)* où l'axe du tube est perpendiculaire à un côté de l'hexagone. Une autre possibilité donne le tube dit « zigzag » où l'axe du tube est parallèle à un côté de l'hexagone. Enfin, il existe de nombreux tubes dits « chiraux » où l'axe du tube a une direction intermédiaire entre les deux citées précédemment. On sait même, maintenant, favoriser une configuration plutôt qu'une autre, en changeant les conditions de fabrication des tubes. L'intérêt est que ces différents nanotubes ont des propriétés différentes : par exemple, les deux premiers sont semi-conducteurs alors que le troisième est conducteur. À chaque extrémité, le tube est fermé : comme nous l'avons vu, cette demi-fermeture nécessite six pentagones. S'ils sont répartis régulièrement, le bout du tube aura la forme d'une demi-sphère ; le cas général correspond plutôt à une pointe conique, donc à des pentagones répartis de façon irrégulière. Un nanotube est donc une macromolécule fermée, de forme assez particulière.

Ces nanotubes peuvent se grouper spontanément, en s'ordonnant, par exemple pour former une corde de nanotubes groupés régulièrement, flexibles et se courbant très facilement, jusqu'à former des entrelacs inextricables évoquant, à faible grossissement, un plat de spaghettis ou une pelote de cheveux.

Enfin, comme les faits étaient trop simples, on a découvert qu'il existait des nanotubes dont la paroi, au lieu d'être formée d'une couche de graphène, était constituée de plusieurs couches de graphène. On pourrait le décrire en disant qu'au lieu d'enrouler une épaisseur de grillage pour former un tube élémentaire, on a continué à enrouler d'autres épaisseurs sur le premier tube obtenu. Ces derniers venus s'appellent MWNT, *multiple wall nanotubes*, par opposition aux SWNT, les *single wall nanotubes*. Il ne semble pas y avoir de règles pour le nombre de couches, car on a observé des tubes avec des nombres variables d'épaisseurs. Ce nombre peut être important, au point que la paroi est nettement plus épaisse que la partie vide du tube. Contrairement aux tubes simples, les SWNT, les tubes multifeuillets sont, en général, très rectilignes : en particulier, on commence à savoir faire des « forêts » de nanotubes multifeuillets bien alignés.

En dehors d'un intérêt fondamental évident, les nanotubes permettent d'envisager de nouvelles applications dans des domaines variés. Ils ont, en effet, des propriétés exceptionnelles qui font l'objet de nombreuses études, rendues très difficiles par le fait que les propriétés varient suivant les caractéristiques des tubes : or, si l'on sait déjà favoriser une configuration de tube plutôt qu'une autre, nous sommes actuellement incapables de fabriquer un ensemble de tubes ayant, tous, les mêmes caractéristiques. Cela ne simplifie pas les études ni les possibilités d'applications !

Que savons-nous des propriétés de ces nanotubes ? On pourrait penser que les nanotubes vont ressembler au graphite dont ils sont, structuralement, issus. Le

graphite est un solide très stable chimiquement et très anisotrope, ce qui est dû à la structure des plans de graphène. Mais ses propriétés sont très sensibles à la présence de défauts : or, les nanotubes ont des modifications évidentes par rapport aux plans du graphite. Le plan est devenu courbe et les nanotubes sont monodimensionnels alors que le graphite est bidimensionnel.

Parlons d'abord des propriétés mécaniques, qui varient moins avec les tubes : on sait que les fibres de carbone améliorent considérablement la rigidité de matériaux plutôt mous comme les résines. Ceci est dû à la rigidité des plans hexagonaux du graphite. Or, dans les nanotubes, ces plans sont enroulés sur eux-mêmes en cylindres, emboîtés les uns dans les autres pour les tubes multifeuillets. On peut donc espérer que les nanotubes soient plus rigides encore que les fibres de carbone, ce qui a été vérifié expérimentalement et théoriquement. Pour donner une idée de cette rigidité, considérons un cylindre dont le diamètre extérieur serait de 10 cm et la paroi de 4 cm d'épaisseur, reliant deux murs distants de 2 m : si le cylindre était aussi rigide qu'un nanotube dix millions de fois plus petit que lui, il ne fléchirait en son centre que d'un centimètre lorsqu'on lui applique un poids de 1 000 t ! Ce qui est plus surprenant, c'est que ces tubes supportent des déformations considérables sans se rompre : on peut les plier d'un angle bien supérieur à 90 °. Dès que la contrainte cesse, ils reprennent leur forme initiale sans dommage. Ceci a également été vérifié aussi bien expérimentalement que théoriquement. Les nanotubes ont donc des propriétés mécaniques rares et intéressantes : reste à trouver maintenant les moyens de conserver ces propriétés mécaniques de rigidité et de résistance à la rupture à l'échelle macroscopique. Certains rêvent déjà de skis en nanotubes de carbone, mais ce n'est pas pour demain !

Quelques réalisations sont néanmoins déjà développées : des mélanges de nanotubes dans des matrices de polymères ou de céramiques qui permettent d'obtenir des composites légers et très résistants et des microfibres composées de nanotubes alignés de façon ordonnée. Ceci permet d'obtenir des fibres de carbone conservant à micro-échelle les avantages des nanotubes. Citons comme application existant déjà certains cadres de vélos particulièrement performants.

Les propriétés électriques des nanotubes sont aussi étonnantes : suivant la manière dont ils sont enroulés, c'est-à-dire suivant leur chiralité, ils peuvent être soit semi-conducteurs soit conducteurs. On les imagine donc déjà en train de remplacer le silicium dans la nanoélectronique. Des jonctions entre tubes différents permettraient d'obtenir des transistors à l'échelle du nanomètre. Des prototypes de jonctions et de transistors sont déjà réalisés mais on est encore très loin de leur fabrication en série. Il n'est même pas prouvé que les nanotubes soient le matériau de la nanoélectronique future comme certains l'ont proclamé. Là aussi, il y a une grande différence entre les exploits technologiques réalisés en laboratoire et une production industrielle.

Les pointes qui ferment les extrémités des nanotubes ont des propriétés distinctes de celles des tubes eux-mêmes, en raison de leur haute courbure et de la présence de pentagones dans le réseau atomique. Un nanotube, qui est de 100 à 1000 fois plus long que large, se comporte, lorsqu'il est dressé, comme un mât effilé qui attire idéalement la foudre, l'effet dit « de pointe » provoquant une forte amplification du champ électrique au sommet des objets, qu'il s'agisse de paratonnerres, d'arbres ou de nanotubes. Ce haut niveau de champ électrique permet au nanotube d'émettre des électrons sans devoir être chauffé, à la différence de ce qui est habituellement le cas au niveau macroscopique. Les dimensions extraordinairement réduites du nanotube font donc de lui une exceptionnelle « source froide d'électrons ». Cette propriété est en train de déboucher sur la première application concrète des nanotubes, à savoir l'élaboration d'écrans plats. L'idéal serait évidemment d'aligner tous les nanotubes : on a certes fait des progrès mais il reste coûteux d'orienter les nanotubes. Néanmoins,

la société *Samsung* en Corée a déjà développé un prototype dont la commercialisation interviendra peut-être dès l'an prochain : dans chaque pixel d'écran plat, on dépose en vrac des nanotubes conducteurs. Ceux qui sont orientés perpendiculairement à la surface de l'écran servent de source d'électrons.

Enfin, une dernière propriété des nanotubes est qu'ils sont creux : on peut donc y encapsuler des matériaux en très faible quantité. Les nanotubes serviront de protection à ces matériaux puisque la paroi latérale du nanotube est très peu réactive chimiquement : on peut ainsi encapsuler de minuscules particules magnétiques de cobalt, de nickel et de fer, d'un intérêt évident pour les mémoires magnétiques comme les disques durs des ordinateurs par exemple, ainsi protégés de l'oxydation ou de la dégradation au contact de l'air, de l'eau ou d'un acide. On a aussi réussi à immobiliser des protéines à l'intérieur de nanotubes, les protégeant et assurant le maintien de leur activité biologique pendant divers tests de stabilité. On pourrait, dans le même esprit, utiliser les nanotubes pour protéger certaines substances sensibles, biomatériaux ou autres médicaments durant leur transport. Enfin, prenant en compte la nature relativement biocompatible du carbone avec des tissus humains, d'aucuns rêvent d'utiliser les nanotubes dans le corps humain. En pratique, il s'avère cependant difficile de remplir la cavité centrale des nanotubes, dont le diamètre est de quelques nanomètres seulement. De nouveau, de sérieux progrès sont à faire avant de les utiliser industriellement.

Pour montrer à quel point les nanotubes font rêver les scientifiques et les ingénieurs, je voudrais terminer en mentionnant, parmi bien d'autres, deux applications qui semblent, *a priori*, farfelues : la première nous vient de la NASA qui voudrait réaliser des machines moléculaires en greffant des engrenages sur des tubes de carbone. On pourrait ainsi fabriquer des moteurs, des véhicules etc. à l'échelle du nanomètre. On ne peut s'empêcher de penser au voyage fantastique d'Asimov, où des chirurgiens remontent à l'intérieur des artères d'un corps humain. La seconde application aurait, presque, la caution d'un prix Nobel : en 1997, dans un article paru dans *The American Scientist*, Richard Smalley, découvreur du carbone C60 et des fullerènes, évoque la nouvelle de science-fiction d'Arthur Clarke *Les Fontaines du paradis* dans laquelle l'auteur imagine un câble accroché à un satellite géostationnaire, qui permettrait aux ingénieurs de faire monter des matériaux dans l'espace. Sur la base de calculs théoriques, Smalley montre qu'aucun des matériaux connus de l'humanité ne saurait être suffisamment solide, sauf peut-être, un jour, des câbles de fullerènes. L'idée a été reprise par la NASA qui a envisagé de réaliser un tube creux d'un mètre de diamètre et de milliers de kilomètres de long dont la paroi serait renforcée de nanotubes de carbone pour être très fine tout en étant très solide. Ancré sur la Terre à une extrémité, il servirait d'ascenseur spatial vers des stations géostationnaires ; mais, en 2006, des théoriciens italiens ont démontré que la présence de quelques défauts suffirait à faire chuter dramatiquement la résistance d'un tel tube : or, sur quelques milliers de kilomètres, il y a statistiquement un certain nombre de défauts. La faisabilité de cet ascenseur spatial était donc remise en question : mais, le simple fait que cette idée ait été émise prouve à quel point les nanotubes ont ouvert un immense domaine d'applications.

Alors, quel est le futur des fullerènes et des nanotubes de carbone ? Il est impossible de le dire : il reste beaucoup de progrès à faire dans leur fabrication, purification, manipulation... et cela risque de prendre des années. Mais les recherches dans ce domaine sont très nombreuses et les progrès faits en si peu d'années sont spectaculaires. Les fullerènes ont à peine vingt ans, les nanotubes en ont seize et, déjà, ils ont envahi les laboratoires et font rêver les ingénieurs. On peut donc raisonnablement prédire qu'ils sont promis à un bel avenir.

Geneviève NIHOUL

Neandertal cet inconnu

C'est en 1856 que des carriers qui extrayaient du calcaire dans la vallée de Neander à proximité de Düsseldorf, exhumèrent un squelette. Il était probablement entier mais les terrassiers qui n'avaient pas la fibre paléontologique ne conservèrent que la boite crânienne, les côtes ainsi qu'une partie du bassin et des membres. Ces restes, qu'ils prirent pour ceux d'un ours, furent cependant remis à un professeur de sciences naturelles de la ville voisine qui reconnut facilement des ossements humains et les confia à Hermann Schaaffhaussen, professeur à l'université de Bonn. Ce dernier les attribua à un barbare de l'Europe du Nord et les data de quelques milliers d'années. À cette époque, aucun homme de sciences n'avait la moindre idée de la durée du temps géologique et, en ce qui concerne les espèces, on s'en tenait, suivant la Genèse, à la création d'espèces immuables que l'on classait d'après « l'échelle des êtres » inspirée directement d'Aristote.

Deux ans après la découverte des ossements de Neander, une équipe de chercheurs britanniques se rendit dans la Somme sur un site de fouilles où Boucher de Perthes travaillait depuis vingt-huit ans. Notre concitoyen, directeur des Douanes et paléontologue de talent, avait compris que ces « pierres de foudre », que les fermiers ramassaient en quantité et plaçaient sur leur seuil afin d'éloigner le mal, n'étaient autres que des outils de pierre fabriqués par des êtres humains. Ses publications avaient été accueillies en France avec le mépris qui convient mais les Anglais validèrent l'hypothèse de Boucher et reconnurent l'extraordinaire ancienneté de l'humanité.

En 1859, Darwin publia *De l'origine des espèces*, où il démontrait que les animaux et les végétaux ne sont pas permanents mais peuvent évoluer pour donner de nouvelles espèces. Par la suite, il en tira les conséquences quant aux origines de l'homme en écrivant *The Descent of Man* dont le grand public retint d'une façon un peu simpliste que « l'homme descend du singe ». Avec ses livres à scandale, Darwin déclencha une tempête qui n'est pas encore calmée, mais ses travaux avaient préparé les naturalistes à l'idée d'un ancêtre, sorte d'homme-singe qui aurait précédé l'homme actuel, lui-même considéré comme un aboutissement. Curieusement, dans ce contexte évolutionniste, nul n'évoqua Neandertal. En ce qui concerne ce dernier, les hypothèses les plus extravagantes furent envisagées : à cause de son fémur arqué, il devint « un homme qui avait passé sa vie à cheval », cosaque de l'armée russe qui avait fait reculer Napoléon en 1814 ; pour un savant français, il était sans doute « un Celte bien constitué... mais à l'intelligence rudimentaire » ; il fut également l'homme aux douleurs chroniques qui l'auraient obligé à froncer les sourcils en permanence, interprétation hautement improbable du bourrelet frontal qui le caractérise !

C'est un Irlandais, William King, qui reconnut enfin en lui une forme éteinte d'humanité. Il en fit une nouvelle espèce, *Homo neandertalensis*, différente de nous qui sommes *Homo sapiens*. De son côté, Rudolph Virchow, un anthropologue allemand, déclara qu'il s'agissait d'un *Homo sapiens* qui aurait fait du rachitisme dans sa jeunesse et de l'arthrose dans ses vieux jours. Notre homme était classé : c'était un malade... on ne pensa plus à lui !

Plus rassurante quant aux origines des humains fut la découverte en 1878, à Cro-Magnon en Dordogne, des restes de cinq sujets accompagnés de silex ouvragés. Avec sa face verticale et son menton aigu, l'homme de Cro-Magnon était beau, il nous ressemblait. Élancé, gracile, élégant, il avait la même capacité crânienne que nous : on tenait là un ancêtre présentable.

L'ennui, c'est que les squelettes ressemblant à celui de Neander se multipliaient : Spy en Belgique, Krapina en Croatie, etc. Cela faisait beaucoup de malades !

Pire encore, en 1881 on exhuma le Pithécanthrope sur l'île de Java. Cette fois non seulement le faciès était nettement simiesque, mais ses 850 cm^3 de volume crânien ne pouvaient contenir qu'un très petit cerveau. Que faire de ce lamentable ancêtre ?

Au début du XX^{e} siècle, on découvrit des Néandertaliens dans toute l'Europe. À La Chapelle-aux-Saints, on mit au jour le squelette d'un homme d'âge mûr. Dans une grotte de Le Moustier, les restes d'un homme jeune étaient accompagnés de nombreux outils de pierre taillée. Il s'agissait bien d'un véritable type humain. De guerre lasse, les spécialistes se résignèrent alors à envisager une évolution de l'humanité en trois étapes : Pithécanthrope, Neandertal et Cro-Magnon.

Pithécanthrope *Neandertal* *Cro-Magnon*

Les malheurs de Neandertal n'étaient cependant pas terminés. On confia à Marcellin Boule, du Muséum de Paris, le soin de le reconstituer à partir des ossements de La Chapelle-aux-Saints. Le résultat fut surprenant. Accumulant les erreurs anatomiques, il en fit un être grotesque. Avec un pouce de pied opposable, il était quadrumane comme les singes. L'articulation du genou, mal comprise, lui aurait interdit d'allonger la jambe. La colonne vertébrale était rectiligne et ne présentait pas les quatre courbures qui définissent notre station debout. Bossu à la démarche traînante, l'homme de Boule avait en plus un faciès d'abruti et sa tête inclinée lui interdisait de regarder le ciel. S'attardant sur le front fuyant, Boule conclut qu'il s'agissait d'un débile mental.

Ce portrait catastrophique manquait totalement d'objectivité. Rien dans l'anatomie de Neandertal ne l'obligeait à marcher courbé et Boule ne tenait aucun compte de son énorme capacité crânienne ; mais, comme il était un scientifique reconnu, ses contemporains le suivirent. C'est ainsi qu'en 1933, Pierre-Paul Grassé l'auteur du célèbre traité, bible des zoologistes, écrivait encore : « Pas très loin de la brute [Neandertal] devait mener une vie errante et misérable ».

Les restes de Néandertaliens sont actuellement très nombreux puisqu'on connaît trois cents individus, dont soixante-dix rien que dans la seule grotte de Krapina en Croatie.

Son portrait

Les préjugés commencèrent à se dissiper lorsque, en 1955, des chercheurs anglais étudièrent soigneusement l'homme de La Chapelle-aux-Saints. Il était effectivement atteint d'arthrose, ce qui occasionnait diverses déformations, mais il n'avait ni les jambes arquées, ni les pieds préhensiles. On réalisa des dermoplasties en reconstituant les muscles à partir de leurs insertions sur les os. On l'habilla d'une peau blanche, celle des hommes des climats froids.

Avec un poids de 100 kg pour 1,62 m, Neandertal était massif avec un tronc en tonneau, un large bassin, des jambes et des avant-bras courts. Ses arcades sourcilières

proéminentes, son front fuyant, mais surtout son énorme crâne plat se terminant par un « chignon occipital » postérieur, tout le désignait comme une « tête plate » du roman de Jean Auel. L'absence de menton, ses pommettes saillantes, ses grandes fosses nasales et ses larges orbites lui faisaient un sourire particulier. Bestial et effrayant ? Non. Seulement différent : « S'il pouvait être réincarné et placé dans le métro new-yorkais, à condition qu'il soit lavé, rasé et porte des vêtement modernes, il est permis de douter qu'il attire plus l'attention que certains passagers » (Straus et Cave).

Il avait une capacité crânienne pouvant atteindre 1700 cm^3, donc supérieure à la nôtre en valeur absolue mais égale si on la ramène au poids du corps. Certes, ses lobes frontaux étaient moins développés que les nôtres mais les moulages endocrâniens prouvent que l'homme était déjà latéralisé avec, comme nous, une prédominance de droitier. S'il est certain que l'intelligence n'est pas proportionnelle au volume du cerveau mais qu'elle dépend du nombre et de la qualité des synapses, il est impossible qu'avec un tel cerveau Neandertal manquât d'intelligence.

Solidement bâti, il vivait en moyenne vingt ans, au maximum quarante.

L'homme du froid

Pendant tout le Quaternaire et jusqu'à 10 000 BP, l'Europe a connu d'importantes variations climatiques avec quatre périodes glaciaires (Gunz, Mindel, Riss et Wurm) séparées par des interglaciaires plus clémentes.

Les Néandertaliens classiques firent leur apparition il y a cent mille ans lors de l'interglaciaire Riss-Wurm ; ils disparaîtront au cours de la glaciation de Wurm. Les Néandertaliens sont des hommes du froid. À leur maximum d'extension, les glaciers couvrirent 30 % de la surface du globe alors qu'actuellement ils en occupent moins de 10 %. Les glaciers polaires, épais de 3 000 m dans leur partie septentrionale, atteignaient le Sud de l'Angleterre et le Nord de la France. Mobilisant l'eau, ils firent baisser le niveau de la mer qui se situait 120 m au-dessous du niveau actuel. La surface de la France était alors plus grande de 1/15e, on allait à pied sec en Angleterre, la Seine se jetait au nord de la Bretagne, Porquerolles était une colline et notre rade était à sec.

Les glaciers de montagnes avaient envahi les vallées et les Alpes gelées constituaient une barrière infranchissable. De 75 000 à 10 000 BP, les hommes, piégés par les glaciers, évoluèrent en milieu fermé. Certains de leurs traits vont s'affirmer ; en effet, l'isolement géographique constitue un puissant moteur d'évolution car, en limitant les échanges entre les différentes populations et donc le brassage génétique, il renforce les caractères particuliers.

À l'époque des premiers Néandertaliens le climat rappelait celui de la Scandinavie actuelle. Avec le grand froid, le paysage changea. Les forêts de caduques, charmes, ormes ou chênes furent remplacées par des steppes à graminées ou des taïgas à conifères. Lors des maximums glaciaires, la désertification fut totale et Neandertal abandonna les grandes plaines d'Europe centrale.

De nombreuses espèces de mammifères peuplaient les différents biotopes : ils ont peu changé au cours du Quaternaire. Beaucoup comme le daim, le sanglier, le loup ou le lynx existent encore mais ils ont parfois, comme le renne, migré vers le nord.

D'autres ont disparu. Pesant 500 kg et mesurant 3,50 m, le mammouth était protégé du froid par un pelage dru et un épais panicule adipeux. Le rhinocéros laineux était, lui aussi, chaudement couvert. Sa double corne nasale constituait à la fois une arme redoutable et un instrument pour déterrer les racines. Le bison des steppes a disparu d'Europe en 10 000 BP tandis que l'aurochs, ancêtre du bœuf actuel, a survécu jusqu'au XVIIe siècle. On ne peut pas passer sous silence le mégacéros, cervidé géant encombré par des bois de 3 m d'envergure qui lui interdisaient l'accès des sous-bois.

Tous ces herbivores étaient des proies pour Neandertal. Les carnivores, par contre, étaient de dangereux concurrents qui lui disputaient la nourriture et les abris sous roche. Parmi eux, citons la hyène et le lion des cavernes qui est le plus grand félin ayant jamais existé. Le smilodon, félin à « dents de sabre », armé de canines de 25 cm, chassait sur le continent américain. Trois fois plus gros que l'ours brun actuel, l'ours des cavernes était sans doute moins dangereux ainsi que le prouve sa denture herbivore.

La plupart des grands herbivores quaternaires étaient strictement adaptés au froid ; ils ne supportèrent pas le réchauffement climatique du début de l'Holocène. Leur disparition entraîna logiquement celle des grands carnivores.

Ses origines

« Le berceau de l'humanité ? C'est probablement un berceau à roulettes » aimait à dire l'abbé Breuil, le célèbre préhistorien de l'avant-guerre. Depuis cette époque, les connaissances ont beaucoup progressé et l'Afrique est reconnue par tous comme le berceau d'une humanité que l'on fait remonter à 4 ou 5 Ma avec les Australopithèques.

C'est d'Afrique que sont parties les deux grandes vagues humaines qui ont déferlé sur la terre. La première invasion est le fait d'*Homo erectus*, « l'homme debout », apparu il y a 1,4 MA au milieu d'une population d'*Homo habilis* plus anciens. Il taillait les bifaces de l'industrie acheuléenne caractéristique du Paléolithique inférieur. Il avait domestiqué le feu, sans doute un feu de savane provoqué par la foudre ou allumé par un cristal. Le feu effraie les animaux mais, pour l'homme, il est à la fois chaleur, lumière et sécurité. Il permet de cuire les aliments, ce qui entraîne un allongement de la vie. L'entretien du « foyer » est au centre de la vie sociale.

Tout en continuant à évoluer en Afrique, *Homo erectus*, qui était un grand voyageur, quitta son pays natal et remonta vers le nord en contournant les obstacles ; il emprunta notamment le couloir israélien. Il atteignit l'Extrême-Orient (Sinanthrope, 400 000 BP) et l'Europe. C'est à la Caune de l'Arago dans les Pyrénées-Orientales qu'on a trouvé le plus vieux Français, âgé de 450 000 ans. Les plus anciens foyers européens comportant des pierres et des ossements brûlés sont ceux du Menez Dregan dans le Finistère : ils datent de 460 000 ans.

À partir de 300 000 BP, *Homo erectus* disparaît ou, plus exactement, se transforme en Néandertalien. Les gisements de pré-néandertaliens sont très nombreux : Biache Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais, Swanscombe en Angleterre, la Caune de l'Arago... Ce dernier site est exceptionnel : étudié par De Lumley depuis 1964, il a livré les restes de vingt-six individus dont la moitié sont des enfants. Les pré-néandertaliens avaient des bourrelets sus-orbitaires mais pas de chignon occipital ; l'évolution ne s'est donc pas faite globalement mais « en mosaïque », chaque caractère apparaissant indépendamment des autres.

Les Néandertaliens classiques ont vécu en Europe au Paléolithique moyen, de 100 000 à 28 000 BP. Ils ont évidemment hérité de toutes les avancées culturelles de leurs prédécesseurs, en particulier du feu et d'une industrie lithique déjà perfectionnée.

Un grand chasseur

Comme tous les hommes du Paléolithique, Neandertal était un cueilleur-chasseur ; il faudra attendre le Néolithique, âge de la pierre polie, pour qu'apparaissent l'agriculture et l'élevage.

Depuis les Australopithèques, la lignée humaine est omnivore comme le montre sa denture. Les habitudes alimentaires des hommes préhistoriques sont révélées macroscopiquement par les restes retrouvés sur les sites archéologiques mais aussi par l'étude au microscope des rayures laissées sur les dents par des aliments différents.

L'analyse biochimique des os apporte aussi de précieux renseignements car les oligo-éléments fixés varient avec le type de nourriture : c'est ainsi que le rapport strontium/calcium diminue des herbivores aux omnivores puis aux carnivores. De même le marquage isotopique du collagène osseux renseigne sur l'origine des protéines alimentaires.

Tout prouve que Neandertal était omnivore à dominance carnivore. On a pu évaluer ses besoins énergétiques par comparaison avec ceux de l'homme actuel et en tenant compte de sa masse musculaire, de son activité physique et du froid. Il devait se procurer chaque jour environ 3 000 calories, essentiellement en protéines animales, ce qui est considérable. Pour le petit gibier comme les lapins ou les oiseaux de mer, une simple collecte à la main est possible. La découverte de vertèbres de poissons sur certains sites prouve qu'il pratiquait la pêche de façon occasionnelle sans avoir inventé l'hameçon qui n'apparaîtra qu'au Paléolithique supérieur.

Au XIX^e^ siècle, on pensait qu'armé d'un simple gourdin Neandertal attaquait sans frayeur les géants de l'âge des glaces. Sa relative faiblesse physique et son armement léger contredisent ce comportement irréfléchi et certains préhistoriens pensent même qu'avant 40 000 BP les hommes ne possédaient pas les moyens matériels suffisants pour chasser le gros gibier. Et cependant, on connaît au Paléolithique moyen de nombreux sites de boucherie autour de carcasses de gros animaux.

Reste alors le charognage : être charognard, cela signifie laisser un carnivore tuer et passer rapidement derrière lui pour récupérer les bons morceaux. Avec leurs outils qui permettaient de dépecer une carcasse, les hommes avaient un gros avantage sur les animaux qui sont plus doués pour tuer que pour manger. Neandertal devait donc être à la fois chasseur et charognard comme le sont d'ailleurs de nos jours certaines populations du Nord de la Tanzanie où les animaux morts représentent 20 % de l'alimentation carnée.

Qu'elle se pratique à la poursuite, à l'approche ou à l'affût, la chasse requiert des capacités physiques, des qualités intellectuelles et un outillage spécialisé. Physiquement, Neandertal était bien doué pour la chasse. Ses orteils larges et courts faisaient de lui un excellent coureur. L'articulation humérus-omoplate différente de la nôtre autorisait des mouvements amples et la musculature de l'épaule lui donnait une grande puissance de lancer.

Pour chasser, il faut connaître les ressources naturelles et les mœurs du gibier. Il s'attaquait aux animaux grégaires, rennes, cerfs, chevaux, bisons qui vivent en hardes composées de femelles et de jeunes. Il préférait les espèces migratrices aux espèces sédentaires et les chasseurs installaient leurs camps en fonction du passage du gibier. Il existe des sites à occupation récurrente tel que La Justice près de Beauvais où se trouvait un camp automnal de chasse aux rennes qui, descendant vers le sud, s'arrêtaient à mi-parcours pour le rut. Il évitait les aurochs ou les sangliers agressifs et bien défendus par des cornes ou de fortes canines. Curieusement, l'ours des cavernes quoique herbivore n'a jamais été chassé avant 40 000 BP ; certains détails laissent à penser que cet animal, compagnon de caverne, faisait peut-être l'objet d'un culte.

Ce n'est qu'au Paléolithique supérieur qu'*Homo sapiens* développera un armement diversifié en os et bois de cervidés. Neandertal lui, a utilisé la pierre et des bois durs pour fabriquer ses lances, lances appointées au feu ou lances emmanchées d'une pointe en pierre. Les découvertes d'outils ligneux datant du Paléolithique moyen sont rares car, au-delà de 35 000 ans, le bois ne se conserve que dans des conditions exceptionnelles : on a trouvé, à Shöningen en Allemagne, trois lances de bois et un javelot de forme quasi olympique. Au Proche-Orient, là où Neandertal et Cro-Magnon ont longtemps cohabité, ils ont fait l'un comme l'autre un large usage des pointes symétriques levalloisiennes emmanchées sur hampes de bois et utilisables comme projectiles.

Nos connaissances des techniques de chasse sont évidemment lacunaires mais on peut se faire une idée à partir des quelques objets retrouvés. Des boules de pierres pouvaient être utilisées en *bolas*. Une lance simple suppose l'approche du gibier à moins de 15 m et un épieu à 3 m. Le propulseur qui permet d'attaquer à 30 m sera inventé plus tard.

Chassant en groupe, ils rabattaient les gros animaux vers des pièges naturels, falaises, marécages – rhinocéros de Saint-Vaast ou mammouth de Mutzig, – vallées en cul de sac – chevaux de Starocelié en Crimée.

La chasse nécessite un grand sens de l'observation, une bonne mémoire et aussi un apprentissage par transmission des connaissances. La planification des stratégies est une activité intelligente. La chasse a une fonction sociale structurante au niveau des acteurs mais aussi des non-chasseurs, enfants, malades et vieillards avec lesquels on partage la nourriture après l'avoir transportée ; et c'est là un geste de solidarité typiquement humain. Il existait en effet une importante pathologie néandertalienne qui n'a pas empêché les handicapés de vivre : beaucoup de mâchoires sont édentées ; l'homme de la vallée de Neander a gardé pendant trente ans une fracture du coude gauche mal consolidée ; l'homme de Shanidar a vécu des années, boiteux, amputé du bras droit, borgne et sans doute sourd et, quand il mourut, on l'enterra soigneusement.

Un artisan talentueux

Les outils de pierre, taillés par les Néandertaliens sont extrêmement abondants : dans une seule grotte du Liban, on a trouvé un million de silex vieux de 50 000 ans.

Les matériaux étaient généralement recueillis sur place ou dans un périmètre de quelques kilomètres. C'est ainsi que, pour fabriquer leurs gros outils, les artisans de la Caune de l'Arago utilisaient les galets de grès, calcaire, quartzite ou cornéenne ramassés dans la rivière, au pied de la grotte. Pour les petits, ils allaient chercher des jaspes à 15 km au sud et des silex à 33 km en direction du nord-est.

Neandertal a conservé et amélioré l'industrie acheuléenne de ses prédécesseurs. La technique, qui était parfaitement codifiée, a été décryptée : le tailleur procédait par percussion directe, détachant des éclats puis travaillant le centre ou *nucleus* pour obtenir un biface. En une douzaine de coups, il dégrossissait le bloc initial avec un percuteur en pierre puis retouchait les formes avec un autre percuteur en bois dur ou en os de cervidé. Il ne procédait pas par essai et erreur car on ne retrouve, sur le *nucleus* final, aucune trace de frappe inutile.

Si ses ancêtres se contentaient du biface, l'outil « à tout faire », Neandertal comprit le double intérêt des éclats : ils économisent la matière première et, par leurs formes variées, ils sont spécialisés. C'est ainsi qu'on vit alors apparaître des racloirs rectangulaires, des pointes triangulaires et des denticulés fabriqués en série et en atelier.

Les éclats sont donc l'innovation de l'industrie moustérienne caractéristique du Paléolithique moyen. L'étude des rayures du tranchant permet de préciser l'utilisation de ces outils qui pouvaient gratter, percer ou trancher, la viande ou le bois. L'absence de stries à une extrémité prouve que l'outil était emmanché dans du bois qui n'a évidemment laissé aucune trace.

Pour Leroy-Gouran, « la préhistoire se lit dans la taille des silex ». La technique de la taille s'est en effet compliquée et améliorée avec le temps : pour un des premiers bifaces préparé par *Homo erectus*, 25 percussions en une seule étape suffisaient tandis que les derniers outils de Cro-Magnon nécessiteront 259 percussions en 9 étapes. De même le rendement du matériau augmente puisque avec une livre de silex *Erectus* obtenait de 3 à 12 cm de tranchant et Cro-Magnon 12 m. On passe ainsi du grossier biface du Paléolithique inférieur à la fragile « feuille de laurier » qui, par sa finesse et sa transparence, devient un véritable objet d'art.

« Fabriquer, c'est penser » : fabriquer suppose à la fois capacité d'anticipation dans la recherche du matériau adéquat et intentionnalité dans le choix de la forme ; lorsqu'ils fabriquaient leurs outils, les premiers hommes avaient l'image mentale de l'objet qu'ils souhaitaient obtenir, ce qui est la preuve de leur intelligence conceptuelle.

L'habitat d'un nomade

Si les restes des hommes fossiles ont été découverts dans des grottes ou des abris sous roche, il serait peut-être bon de revoir l'appellation « homme des cavernes », car ils n'y sont venus qu'assez tard et, de plus, ils n'y séjournaient pas en permanence, s'y réfugiant seulement pendant les périodes les plus froides. Ils vivaient en chasseurs nomades allant de campement en campement sur leur territoire.

Les premières structures d'habitations connues se trouvent à Olduvai en Tanzanie et sont vieilles de 1,8 MA ; donc, bien antérieures au Paléolithique.

Homo erectus, qui a précédé Neandertal en Europe, jouissait du climat doux d'un interglaciaire. Il vivait en plein air et s'abritait dans des cabanes de branchages. À Terra Amata, sur une plage fossile située à 28 m au-dessus du niveau actuel de la mer, l'équipe de De Lumley a découvert une hutte vieille de 400 000 ans avec un foyer central protégé du mistral par un muret de pierres sèches élevé à l'ouest. Le climat se refroidissant, on le retrouve dans la grotte du Lazaret qui sera occupée de -190 000 à -130 000 ans.

On dispose de peu de traces des campements néandertaliens mais il est évident qu'ils savaient faire ce qu'*Erectus* faisait bien avant eux. Les camps de base étaient des installations de longue durée où sont accumulés des outils, des os et des galets noircis par le feu. Ils étaient souvent saisonniers, liés à la proximité de l'eau, des matières premières et du passage des animaux. Les tentes des camps de base étaient faites de matériaux périssables, bois et peaux qui ne se conservent pas au-delà de 40 000 ans. Un cas étrange est celui de la cabane de Molodova en Ukraine, vieille de 44 000 ans et faite d'os de mammouths : crânes, défenses, omoplates et mâchoires.

La vie de nomade est documentée par la découverte de quelques haltes spécialisées. À Soucy, dans l'Yonne, on reconnaît un site de boucherie à l'abondance de carcasses et d'outils de découpe. Un atelier de taille se repère grâce au nombre d'éclats de toutes dimensions, à l'absence de vestiges osseux et à la proximité des gisements des roches présentant des qualités de dureté et de fragmentation. Enfin les bivouacs, plus discrets, étaient de simples haltes dans une période de chasse ; ils ne comportent que quelques outils et les restes d'un seul animal, souvent un gros poisson.

La notion d'habitat est fondamentale. Au cœur de la vie sociale, il est le refuge et le lieu de partage de la nourriture.

Un homme de culture ?

Au Paléolithique supérieur, Cro-Magnon sera un brillant artiste pratiquant au plus haut niveau l'art pariétal. Tout comportement symbolique était-il absent chez les hommes du Paléolithique moyen ?

Les premières manifestations de l'art sont toujours des ornementations corporelles, vêtements et peintures. Utilitaires et symboliques, elles signent l'appartenance au groupe et précisent la position sociale de l'individu à l'intérieur de ce groupe. Il est certain que Neandertal se vêtait car il faisait froid et que la chasse lui fournissait les peaux de bêtes qu'il pouvait tanner et assembler, mais on ne sait rien de ses vêtements.

Les hommes connaissaient les pigments depuis 300 000 ans et plus de quarante sites néandertaliens en possèdent. Ils avaient une prédilection pour les ocres qui sont

des mélanges d'argile et d'oxyde ou d'hydroxyde de fer. À Arcy-sur-Cure, on a trouvé 18 kg d'ocre rouge, un atelier de transformation de l'ocre jaune en ocre rouge et tout un matériel de broyage adapté, avec des pilons en grès et des godets en calcite ou en quartz. Au Pech d'Azé en Dordogne, plus de 500 blocs de dioxyde de manganèse noir étaient accumulés. On ignore l'usage exact de ces couleurs qui pouvaient être des médecines à cause de certaines propriétés antiseptiques ou encore des tannins. L'hématite oligiste – *blood stone* des auteurs anglo-saxons – pouvait avoir une signification symbolique à cause de sa couleur rouge sang et de sa très grande fréquence.

On connaît quelques parures de coquillages dont les perforations présentent des traces d'enfilement. Dans la grotte d'Arcy-sur-Cure, on a recueilli un collier fait de petites dents. Collectionneurs, les Néandertaliens ont accumulé les fossiles – crinoïdes, ammonites montées en collier, rhynchonelles, etc. – ainsi que de beaux minéraux comme la pyrite.

Les sépultures néandertaliennes existent mais sont relativement rares : on en compte une vingtaine en Europe et elles ont au plus 95 000 ans. Parmi les plus célèbres, citons celle de La Chapelle-aux-Saints découverte en 1903 par les abbés Bouyssonie, amis de l'abbé Breuil. À La Ferrassie, en Dordogne, on a mis au jour une nécropole néandertalienne où les différents squelettes en position fœtale sont orientés ouest-est et recouverts des cendres provenant d'un foyer voisin puis de dalles calcaires ; près d'eux étaient déposés des outils de silex de belle facture. Un peu partout, les morts sont accompagnés d'objets de la vie courante, de restes d'animaux, de blocs de pigments. Dans tous les cas, les rites funéraires sont évidents et ils témoignent de l'émotion que suscite la mort.

La découverte de pollens fossiles dans certaines sépultures – Shanidar en Irak 60 000 BP – avait permis d'avancer l'hypothèse séduisante de rites fleuris. Il semblerait que l'Irakien soit mort alors que, malade ou blessé, il avait été déposé sur un lit de plantes médicinales comme *Ephedra altissima* qui est un vaso-constricteur. Ce qui ouvre d'ailleurs d'autres perspectives.

Neandertal était-il cannibale ?

Il est intervenu sur les cadavres comme en témoignent de nombreux restes visiblement désarticulés, os éclatés et boites crâniennes trépanées. Pratiques funéraires ou cannibalisme ? Cannibalisme rituel ou alimentaire ? Il est impossible de répondre. Il semble bien cependant que notre homme ait enfreint cet interdit fondamental de nos sociétés judéo-chrétiennes. Rappelons toutefois que les dernières cérémonies cannibales connues eurent lieu en 1951 sur les hauts plateaux de la Nouvelle-Guinée.

Neandertal parlait-il ? D'un point de vue anatomique, le fait de parler suppose deux niveaux d'organisation : le cerveau et les organes moteurs de la phonation. En ce qui concerne le cerveau, les moulages endocrâniens qui ont été réalisés ne permettent évidemment pas de reconnaître les zones corticales sensitives ou motrices concernées par la parole mais, compte tenu du volume cérébral, on ne peut affirmer qu'elles n'existaient pas. Les organes moteurs de la phonation sont, d'une part, la langue et les lèvres qui régulent le flux aérien orienté par le voile du palais, d'autre part le pharynx et le larynx qui jouent sur la hauteur et le timbre de la voix : notre pharynx est un orgue dont l'unique tuyau à volume variable permet de produire une vaste gamme de sons.

Toutes ces structures molles ne sont pas fossilisables à l'exception de l'os hyoïde où se fixent les muscles de la langue. Or, en 1983, a été trouvé dans la grotte de Kebara en Israël un os hyoïde de néandertalien qui a permis de conclure que son pharynx était identique au nôtre et donc que, musculairement, il pouvait parler.

Quelques chercheurs continuent d'affirmer que « Neandertal ne parlait pas ». Anatomiquement cette affirmation est infondée et, si on considère son comportement, elle est invraisemblable. Vivant en groupes organisés, ils entretenaient le feu, fabriquaient des outils, transmettaient leurs connaissances, partageaient leur nourriture et enterraient leurs morts. Ils avaient atteint le niveau de la pensée symbolique et de l'intelligence conceptuelle. Une technique peut s'apprendre par imitation mais la transmission des symboles ne peut se faire que par la parole.

Une étrange disparition

Il y a 28 000 ans, Neandertal disparaît. Différentes hypothèses ont été émises pour expliquer cette étrange disparition. Les plus plausibles font état d'une concurrence avec Cro-Magnon, l'*Homo sapiens*.

Il y a 40 à 50 000 ans, à l'occasion d'un réchauffement au cours de la glaciation de Wurm, Cro-Magnon, l'homme moderne à la peau sombre venant d'Afrique, pénétrait à son tour en Europe avec ses outils en os et ses lames de silex. En 20 000 ans, il supplantera complètement Neandertal dont on peut suivre le lent recul géographique à travers l'Europe : ses derniers sites-refuges se situent au Sud de la péninsule Ibérique.

Au Proche-Orient, l'homme du Nord et l'homme du Sud ont longtemps cohabité et, en 1980, on découvrait au mont Carmel en Israël des sépultures de Cro-Magnon et de Néandertaliens appartenant au même niveau archéologique. Dans la grotte de Saint-Césaire en Charente, un crâne de Néandertalien était accompagné d'outils du Paléolithique supérieur.

Neandertal a-t-il succombé à la consanguinité, a-t-il été dépassé démographiquement, était-il inférieur techniquement ou cognitivement ?

Peut-être s'est-il tout simplement fondu dans la masse ? Si cette dernière hypothèse était vérifiée, elle prouverait que les deux types d'hommes appartiennent à la même espèce, *Homo sapiens*, puisque c'est le critère d'interfécondité qui définit le concept d'espèce. Les hommes actuels seraient alors des hybrides, métisses de Neandertal et de Cro-Magnon.

Pour vérifier cette hypothèse on a eu recours à l'ADN. À ce jour, on a séquencé l'ADN mitochondrial, donc de filiation maternelle, de onze Néandertaliens géographiquement dispersés et on l'a comparé au nôtre. On a étudié notamment deux régions non codantes hypervariables. Ces régions présentent trois mutations constantes chez les onze Néandertaliens et jamais observées sur les milliers d'ADN séquencés chez l'homme actuel. Ce résultat ne constitue pas une preuve formelle mais il n'est pas en faveur de cette supposition.

Les recherches continuent sur de l'ADN nucléaire cette fois. Les résultats partiels montrent que nous avons en commun avec Neandertal 99,5 % de notre génome mais cette petite différence de 0,5 % suffit à exclure la possibilité d'un métissage et place la divergence calculée par l'horloge moléculaire à -500 000 ans. Il y a donc de très fortes chances pour que nous ne descendions pas de *Homo neandertalensis* qui aurait disparu sans postérité après plus de 250 000 ans d'existence si on prend en compte les pré-néandertaliens. Nous, les *Homo sapiens*, sommes encore très loin d'une telle performance.

Conclusion

L'hominisation, cette évolution qui va d'un lointain et hypothétique primate à *Homo sapiens*, est unique. Il existe certes, dans la lignée humaine comme ailleurs, une évolution biologique : évolution de la taille qui passe de 1,20 à 1,65 m et évolution

du cerveau lorsque les 450 cm³ des Australopithèques deviennent 1 400 cm³ chez *Homo sapiens*. Mais cette discrète évolution biologique est dominée par une évolution intellectuelle, culturelle et sociale qu'on ne connaît dans aucun autre groupe, chaque étape assimilant les acquis précédents et ajoutant sa petite touche.

6 Ma	2,5 Ma	1,3 Ma	100 000 ans	35 000 ans
Australopithèque	*Homo habilis*	*Homo erectus*	Neandertal	*Homo sapiens*
				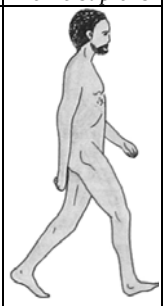
taille	120 cm	120 cm	140 à 160 cm	165 à 175 cm	165 cm
cerveau	450 cm³	650 à 800 cm³	800 à 1200 cm³	1600 cm³	1 400 cm³
outillage		premiers outils, galets aménagés	bifaces	bifaces et outils en éclats de silex	outils en os et bois de renne, de pierre polie et de métal
civilisation		vie en petits groupes ; en Afrique ; langage articulé	dans toutes régions, même tempérées ; maîtrise du feu (-400 000 ans) ; campements de chasseurs	développement des rites funéraires	peintures, sculptures, gravures

-3,4 Ma : dans sa lointaine savane africaine, Lucy, l'Australopithèque *afarensis*, se redresse, libérant sa main de toute activité locomotrice ;

-1,8 Ma : *Homo habilis*, le premier artisan, invente l'outil ; ce n'est d'abord qu'un simple *chopper*, un galet aménagé, mais il marque la naissance de l'intelligence pratique ;

- 1,4 Ma : *Homo erectus* améliore la technique et surtout domine sa peur du feu qu'il domestique. Grand voyageur, il l'emporte avec lui au bout du Monde.

Il y a 95 000 ans, en Europe, Neandertal enterre ses morts lors de cérémonies funéraires, signes de l'apparition d'une première pensée religieuse. Il recherche la beauté dans la symétrie esthétique de ses outils.

Enfin, il y a 30 000 ans, *Homo sapiens* invente l'art, témoignage incontestable d'une pensée symbolique achevée.

Et depuis, l'homme invente, il invente de plus en plus vite, l'agriculture, l'élevage, les métaux, la roue, les machines, les avions, les ordinateurs... L'homme ne peut s'empêcher d'inventer depuis que, sur la touchante piste de Laetoli, il y a 3,6 Ma, un hominien déjà debout, tenant son petit par la main, marchait vers nous.

[BP : *before present*.]

Anne SOHIER-MEYRUEIS

AUEL (Jean), *Le Clan de l'ours des cavernes*, Paris, Pocket, 2002.

BONIS (Louis de), *La Famille de l'homme ; des Lémuriens à Homo sapiens*, Paris, Belin, collection « Bibliothèque pour la Science », 1999.

CLARKE (Robert), *Naissance de l'homme. Nouvelles découvertes, nouvelles énigmes*, nouvelle édition revue et complétée, Paris, éditions du Seuil, 2001.
COHEN (Claudine), *De l'homme et de la femme préhistorique*, Université de tous les savoirs.
COPPENS (Yves) et PICQ (Pascal), *Aux origines de l'humanité. De l'apparition de la vie à l'homme moderne.* Paris, Fayard, 2001, volume I.
CONSTABLE (Georges), *Neandertal*, Amsterdam, éditions Time-Life international, collection « Les Origines de l'homme », 1977.
DE LUMLEY (Henry), *Le Monde des esprits*, 14 février 2004, église réformée d'Auteuil.
« Neandertal : enquête sur une disparition », *Les Dossiers de la Recherche*, n° 24, août-octobre 2006.
HUREL (Arnaud), « Le Néandertalien de La Chapelle-aux-Saints », *Pour la Science*, mars 2007.
LAGARDERE (Geneviève), *Solutré musée départemental de préhistoire*, conseil général de Saône-et-Loire, 1997.
PATOU-MATHIS (Marylène), *Neandertal, une autre humanité*, Paris, Perrin, 2006.
PRIDEAU (Tom), *Les Origines de l'homme. L'homme de Cro-Magnon*, éditions Time-Life.
La Vie, Paris, éditions Odile Jacob, collection « Poche ».
www.musee-terra-amata.org. Site du musée de paléontologie de Terra Amata.

L'énergie éolienne

Après la découverte du feu avec le bois comme combustible qui fournissait à nos lointains ancêtres une chaleur nécessaire à la cuisson de leurs aliments, l'énergie éolienne fut sans doute la seconde énergie naturelle utilisée par l'homme, d'où son nom emprunté à deux personnages de la mythologie grecque.

Éole, roi légendaire de Magnésie en Thessalie, a donné son nom à l'Éolide, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure. Chez Homère, il est présenté comme le maître des vents, roi de l'île flottante d'Eolia. Les marins, ayant équipé leur embarcation d'une voile pour la faire avancer, invoquaient le dieu Éole chargé de gérer les régimes de cette énergie capricieuse. Au milieu du XIX^e^ siècle, la marine à voile représentait l'équivalent de 500 MW.

Mais, dès l'Antiquité, les hommes ont cherché à utiliser cette énergie à d'autres fins en transformant son énergie cinétique en énergie mécanique pour actionner des dispositifs divers tels que l'entraînement de meules de moulins et le pompage de l'eau. Les moulins à vent ont largement contribué au développement économique de l'Europe depuis leur introduction au XIII^e^ siècle : par exemple, sous Vauban, seize mille moulins à vent étaient en activité en France. Mais l'avènement de la machine à vapeur et des moteurs thermiques au XIX^e^ siècle entraîna l'abandon de ces applications, non sans garder la nostalgie des moulins à vent fort heureusement pérennisés par la littérature et les peintres. Au milieu du XX^e^ siècle, sous l'impulsion des écologistes, cette énergie a retrouvé ses lettres de noblesse en transformant, cette fois, son énergie cinétique directement en énergie électrique.

1. Aérodynamique des éoliennes. Limite de Betz

Les éoliennes captent l'énergie cinétique du vent pour la transformer en énergie mécanique, elle-même transformée en énergie électrique au moyen d'un aérogénérateur. Le déplacement de l'air est provoqué par le gradient de température d'origine solaire dû aux différences d'altitudes, de latitude ou à la présence juxtaposée des continents et des mers. Il provoque en outre l'accumulation d'une énergie potentielle due au transport des masses d'eau sous forme de vapeur, source de l'énergie hydraulique.

La puissance récupérée par un récepteur de surface S placé dans un vent de vitesse V_1 est exprimée par la formule dite « limite de Betz » :

$$P = 0{,}37 \times S \times (V_1/10)^3$$
[avec S en m² ; V_1 en m/s ; P en kW]

Le récepteur S a ralenti une fraction du fluide, provoquant une perte d'énergie cinétique transformée en énergie mécanique. À l'aval du récepteur la masse d'air aura alors une vitesse V_2 et une section S_2.

À partir de cette formule, on peut alors calculer l'énergie maximale récupérable à travers une surface S dans le lit du vent de vitesse V_1 pendant un temps T. De cette formule on déduit que la puissance totale disponible est proportionnelle au cube de la vitesse du vent ; que le tiers seulement de l'énergie éolienne ayant traversé le récepteur peut être capté ; que l'énergie captée est proportionnelle à la surface balayée ; et que doubler la longueur de l'hélice revient à multiplier par quatre la puissance installée.

En pratique, la puissance récupérée ne dépasse pas 60 à 70 % de la puissance limite du fait des pertes aérodynamiques et mécaniques traduites par le rendement des machines.

2. Le gisement éolien

La formule de Betz démontre que la puissance fournie par un récepteur de surface S avec un vent de vitesse V1 correspond environ au tiers de l'énergie cinétique reçue. Encore faut-il qu'il y ait du vent d'une vitesse suffisante pour mettre en mouvement la machine du fait de son inertie, mais, néanmoins, pas trop élevée pour éviter le débrayage. Or, le vent a des caractéristiques extrêmement variables :

— sa direction et sa vitesse varient d'un site à un autre et, pour un site donné, la vitesse dépend de l'altitude considérée et des perturbations locales engendrées par de multiples causes telles que la rugosité du sol et la présence de masques – végétations, constructions, etc. – en créant parfois des phénomènes de *venturi* ;

— les caractéristiques du vent, notamment sa vitesse, varient dans le temps : des variations brusques avec des phénomènes de turbulences, des variations horaires, journalières et mensuelles dues aux effets de températures et des variations pluriannuelles dues à celles des saisons.

La production d'une installation dépend donc de la qualité du gisement, c'est-à-dire de la vitesse annuelle moyenne du vent V1 à la hauteur du moyeu et un soin particulier doit être apporté au choix du site et à la détermination des caractéristiques du gisement local. Différents outils sont disponibles :

— les études faites par EDF suite à une politique tous azimuts de recherche d'énergie dans les années 1950/1970. La carte établie suivant des relevés EDF à 40 m au-dessus du sol confirme nos observations que cette énergie est mieux distribuée le long de toutes les côtes et dans la vallée du Rhône ;

— l'examen des mesures sur une longue période par une station météorologique voisine avec des logiciels appropriés permet d'extrapoler les caractéristiques du vent sur le site à étudier ;

— enfin, une campagne de mesures d'au moins un an *in situ* est indispensable pour valider et affiner les extrapolations précédentes.

Le projet est ensuite soumis à enquête publique. Au cours de ma carrière, un projet d'implantation d'une « ferme éolienne » m'a été soumis. Gestionnaire du domaine affecté au ministère de la Défense, je devais formuler un avis non pas sur l'opportunité du projet en matière énergétique mais sur sa compatibilité vis-à-vis des

servitudes dont j'étais le gardien : servitudes aéronautiques d'abord car considéré comme obstacle mince il ne pouvait être question d'implanter des aérogénérateurs à proximité des plans de dégagement d'un aérodrome ; servitudes de champ de vue en particulier dans ceux des sémaphores situés précisément en bord de mer donc à des endroits favorables à ce type d'implantation ; et, enfin, servitudes radioélectriques dont le Sud de la France est particulièrement encombré.

J'avais donc un pouvoir de nuisance extraordinaire pour m'opposer à un projet ou pour le faire modifier. Je me souviens d'un projet dans la plaine du Lauraguais, traversée par les servitudes radioélectriques de France-Sud, que j'ai fait modifier, projet qui en définitive a été réalisé.

3. La technologie des aérogénérateurs

Les aérogénérateurs modernes ne ressemblent plus à nos anciens moulins à vent chers à Cervantès mais bénéficient maintenant d'une expérience qui a abouti à simplifier les choix de conception et de réalisation.

La transformation de l'énergie cinétique de l'air en énergie mécanique se fait en utilisant deux phénomènes aérodynamiques, celui de la traînée qui se traduit par une force dans le sens du vent et celui de la portance qui se traduit par une force perpendiculaire à ce mouvement. Nos anciens moulins à vent utilisaient de façon prépondérante le phénomène de traînée et obtenaient des rendements très faibles, alors que les aérogénérateurs modernes mobilisent essentiellement le phénomène de portance.

La section d'une pale d'éolienne se comporte comme celle d'une aile d'avion avec son coefficient de traînée *Cx* et son coefficient de portance *Cz* qui dépendent de l'angle d'incidence *i* du vent. Les deux phénomènes aérodynamiques sont alors créés autour de ce profil en mouvement relatif par rapport à la vitesse du vent. La circulation de l'air autour de ce profil, plus rapide à l'extrados qu'à l'intrados, crée une force de portance des dizaines de fois supérieure à celle de traînée.

Cette considération, générale et simplifiée, permet de comprendre l'abandon des aérogénérateurs à axe vertical qui donnent des rendements très faibles :

— pour une certaine valeur de *i*, on atteint le décrochement aérodynamique : les filets d'air ne glissent plus sur l'extrados de la pale mais y créent des turbulences ; de ce fait, le *Cx* augmente et le *Cz* diminue. On obtient alors une baisse brutale du rendement énergétique de la pale, phénomène utilisé pour réguler la puissance de l'aérogénérateur. Un autre moyen de régulation consiste à faire varier l'angle d'incidence *i* en faisant varier l'angle de calage de la pale par rapport à son plan de rotation ;

— par ailleurs, lorsque la pale est en mouvement, il se crée un vent relatif issu de la combinaison du vent réel au niveau du moyeu avec celui créé par le déplacement de la pale aggravé par une vitesse de déplacement de la section qui augmente lorsqu'on s'éloigne du moyeu, d'où l'aspect vrillé sur toute la longueur de la pale.

Ces problèmes complexes ont profité de l'expérience de l'aéronautique et font l'objet d'études approfondies en soufflerie. Pour un diamètre donné du rotor, deux paramètres principaux vont fixer sa réalisation :

— le rapport entre la vitesse en bout de pale et la vitesse du vent, le rendement du rotor étant d'autant plus élevé que ce ratio est grand ; il doit être compris entre 6 et 8 car cette vitesse en bout de pale doit rester très inférieure à celle du son ;

— le rapport entre la surface projetée des pales sur le plan du rotor et la surface du rotor, appelé « solidité du rotor », fixe un compromis entre le rendement du rotor et le couple de démarrage.

En fonction de ces paramètres une grande liberté de choix est laissée aux concepteurs ; cependant, pour les aérogénérateurs qui dominent le marché actuel et dont la

puissance varie entre 500 kW et 1500 kW, les compromis entre les performances, la fiabilité et les coûts mènent à l'émergence d'un standard de fait fondé sur les options suivantes : rotors à trois pales donnant un bon équilibrage statique, dynamique et visuel avec une vitesse de rotation moins élevée ; rotor face au vent orienté par un servomécanisme asservi à la mesure de la direction du vent.

Une éolienne est donc composée d'une assise en béton, d'un mât, d'une nacelle dont les dimensions approchent celles d'un container et qui renferme le générateur d'électricité et les mécanismes qui orientent et font varier le pas des pales.

4. La percée mondiale de l'énergie éolienne

En 2005 il y avait des milliers d'éoliennes fonctionnant dans le monde avec une puissance totale installée d'environ 60 000 MW. Ce succès rapide est dû principalement à des progrès technologiques considérables : un aérogénérateur moderne n'a plus grand-chose à voir avec les petites éoliennes de pompage que nous apercevons encore dans nos campagnes et même avec les premières machines des années 1975 utiles principalement à la fourniture d'énergie à des balises en mer. L'Europe occupe une place prépondérante avec environ 70 % de la puissance installée ; la France occupe le douzième rang mondial.

L'éolien est actuellement la filière énergétique la plus dynamique puisque, d'après un rapport publié par EDF, la production a augmenté de 38 % par an de 1993 à 2003. Actuellement les éoliennes produisent 1 % de l'électricité mondiale.

Le Danemark produit environ 20 % de son énergie électrique avec cette filière mais les sites exploitables se raréfient d'où son programme de recherches en *offshore* et la mise au point de systèmes flottants ancrés à de grandes profondeurs qui permettraient de s'affranchir des coûts prohibitifs de fondations, d'obtenir un vent beaucoup plus constant qu'à terre et d'écarter les problèmes d'environnement liés à l'esthétique et au bruit. Ces projets, qui pourraient déboucher vers 2010, visent une puissance installée de 10 MW avec des pales de 160 m de diamètre.

5. Le retard français

La France se situe au douzième rang mondial avec une puissance installée de 1 000 MW bien que l'Europe possède 69 % de la capacité totale. Dès 1993, la France installait pourtant sa première ferme éolienne à Port-la-Nouvelle de 2 MW mais, cinq ans après, la puissance totale installée n'était que de 19 MW.

Le plan Éole 2005 lancé en 1996 par le ministère de l'Industrie en vue d'installer 500 MW a permis de dynamiser les installations et de sélectionner un certain nombre de projets étalés sur plusieurs années. Ces projets commencent à se concrétiser et des fermes d'éoliennes apparaissent çà et là dans nos campagnes, pas toujours avec bonheur, comme sur les sommets du cap Corse où une batterie d'éoliennes défigure totalement le paysage. Je pense que les Territoires d'outre-mer pourraient être un domaine d'implantation privilégié, en particulier sur les atolls de la Polynésie française où le régime des alizés donne des vitesses constantes et régulières : la silhouette des éoliennes se confondrait avec celle des cocotiers et les consommations d'énergie électrique ne sont pas excessives, mais il faudrait résoudre le problème du stockage qui ne se pose pas en métropole puisque l'énergie produite est injectée dans le réseau.

Le retard français est bien évidemment dû à une politique énergétique orientée vers l'énergie nucléaire qui offre un meilleur facteur de charge et un coût du kW/h moins élevé.

6. Les aspects économiques

Dans les années 1974, j'avais calculé que le prix du kW installé s'élevait à 12 000 F TTC, mais la puissance des machines du commerce ne dépassait pas 5 kW. Et à ce prix de fourniture s'ajoutaient les travaux d'infrastructure nécessaires à l'installation et tous les accessoires pour le stockage de l'énergie électrique. Ce calcul me conduisait à un prix de revient du kW/h dix fois plus élevé que le prix de vente par EDF.

Des économistes, plus sérieux que moi, ont affiné ce résultat un peu pessimiste et, en 1990, sur le site de Port-la-Nouvelle, avec 2 MW installés, le prix du kWh était ramené à 0,45 F. Aujourd'hui, les projets sélectionnés dans le cadre du plan Éole doivent présenter un coût du kW/h inférieur à 0,05 €.

Il y a trente ans, ma conclusion condamnait l'utilisation de cette énergie, sauf dans certains cas particuliers tels que l'habitat isolé, le pompage en site désertique et l'alimentation des bouées et autres relais de radionavigation. Aujourd'hui ma conclusion est beaucoup moins catégorique pour diverses raisons.

D'abord les progrès techniques en trente ans ont été considérables. Les machines sont devenues robustes, sophistiquées et même esthétiques : robuste, car elle doit être conçue pour une durée de vie de vingt ans dans les pires conditions d'exploitation c'est-à-dire sur des sites les plus ventés possibles où les diamètres peuvent actuellement atteindre 80 mètres ; sophistiquée, car une machine doit toujours produire avec le maximum de rendement possible ou se mettre en sécurité automatiquement et sans surveillance locale, quelles que soient les conditions de vent et les impératifs imposés par le réseau électrique, comme la régulation de la puissance et de la fréquence ; esthétique, car cette machine, installée en plein air sur un mât de 40 m de hauteur, doit avoir un aspect visuel élégant et majestueux, offrant de plus un fonctionnement silencieux car le bruit engendré par les pales soulève de très vives critiques.

La taille des aérogénérateurs s'est accrue rapidement : d'un diamètre maximum de 9 m dans les années 1973, des machines de 66 m de diamètre sont construites maintenant en série, et des diamètres de plus de 70 m sont à l'étude pour des installations *offshore*.

Enfin la productivité s'est considérablement accrue : ainsi les premiers aérogénérateurs produisaient dans les années 1980 moins de 500 kW/h par an et par mètre carré balayé alors qu'actuellement, sur un même site et toutes choses égales par ailleurs, nous obtenons le double.

Les bruits émis ont fortement diminué, ceux d'origine mécanique ont été éliminés et ceux d'origine aérodynamique ont été limités en soignant la forme des pales, en particulier les extrémités, sièges de tourbillons. Et la réglementation est particulièrement sévère à proximité des habitations.

Conclusion

Nous sommes sortis de la poésie de la marine à voile, des fantasmes de don Quichotte et des ingénieux bricolages des années 1970 pour affirmer sans trop de risques que l'énergie éolienne deviendra, au cours du XXIe siècle, la troisième filière de production d'électricité primaire dans le Monde. L'Union européenne a affiché l'objectif de faire passer la contribution des énergies renouvelables en Europe de 6 % en 1995 à 12 % en 2010, avec une contribution de 40 GW pour l'énergie éolienne. Le premier enjeu pour la France est de se donner les moyens effectifs pour atteindre cet objectif européen mais surtout savoir prendre les dispositions adéquates pour tenir son rang dans la compétition industrielle et commerciale qui se dessine sur le court et le moyen termes compte tenu des marchés éoliens à venir : sur la seule année 2008, ce marché représenterait en Europe environ 10 000 000 €.

D'après les études faites par EDF en ce qui concerne la France, l'éolien terrestre a le plus fort potentiel de développement de tous les pays d'Europe et devrait représenter à terme une part majoritaire dans la production d'énergies renouvelables hors hydraulique.

Mais, si l'opinion publique est plutôt favorable à ce développement tout en étant consciente de ses limites, comme pour l'implantation d'une autoroute ou d'une ligne TGV c'est tellement mieux quand elle est implantée chez les autres, comme vous avez pu le suivre dans une polémique engagée récemment dans un village du haut Var !

Michel COLAS

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2007

Naissance de l'Univers et de la matière

En préambule, je voudrais dire que lorsque, gagnée par l'enthousiasme communicatif du responsable de notre commission, j'ai accepté de parler de l'Univers, je n'avais pas vraiment réalisé l'ampleur du sujet. Aussi ai-je dû élaguer afin de ne pas vous retenir plusieurs heures ! Je ne parlerai pas du tout de la formation des galaxies ni, *a fortiori*, de celle du système solaire. J'espère que des collègues, plus compétents que moi, se chargeront de vous parler de ces sujets passionnants. Quant à moi, je commencerai par vous faire un survol historique de l'évolution de nos idées, pour montrer comment nous avons fini par admettre la notion d'un Univers en expansion, qui fut jadis très dense et très chaud. Je continuerai en vous exposant ce que nous savons et ce que nous supposons sur le déroulement de cette expansion. Et je terminerai en vous parlant de quelques-unes des idées possibles sur le futur de l'Univers et sur son éventuelle fin.

Évolution de nos idées

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la Terre. Or, la Terre était vague et vide, les ténèbres couvraient l'abîme, l'esprit de Dieu planait sur les eaux. »

De tout temps, l'homme a contemplé le ciel étoilé et s'est posé des questions sur l'origine du Monde qui l'entourait et sur sa structure. Toutes les civilisations que nous connaissons ont des récits de la création du Monde. Ceux-ci sont, bien sûr, très variés mais présentent presque tous quelques points communs : en particulier, l'existence d'un océan primordial et la séparation des ténèbres et de la lumière comme acte fondateur. Néanmoins, une fois le Monde créé, il existe définitivement et ne change plus, du moins jusqu'à une éventuelle fin du Monde !

Les premières observations astronomiques datent de plusieurs millénaires. Rappelez-vous la magnifique description du bouclier d'Achille dans l'*Iliade* qui montre déjà une bonne connaissance des étoiles, en particulier de la Polaire : « Il y figure la Terre, et le ciel et la mer, le Soleil infatigable et la Lune en son plein, et tous les astres dont le ciel se couronne, les Pléiades, les Hyades, la Force d'Orion et l'Ourse à laquelle on donne le nom de Chariot, qui tourne sur place observant Orion et qui, seule, ne se baigne jamais dans les eaux d'Océan. »

Les Grecs vont, les premiers, proposer des modèles de l'Univers observé. Ils savent que les étoiles, ces milliers de points brillants parsemant le ciel, sont immobiles ; ils ont observé que quelques-uns de ces points brillants se comportent différemment, changeant de position suivant les périodes de l'année, et ont appelé ces déviants des

« planètes », ce qui signifie des « astres errants ». À part quelques esprits isolés comme Aristarque de Samos, vers 270 avant notre ère, qui prônait un modèle héliocentrique, la majorité des grands esprits – Aristote, Hipparque puis finalement Ptolémée – décident, pour des raisons peu scientifiques, que la Terre est le centre de l'Univers et que tous les autres corps célestes – Soleil, Lune, les planètes connues et les étoiles – se déplacent autour d'elle sur des trajectoires circulaires. Pourquoi des cercles ? Tout simplement parce que le cercle est LA courbe parfaite et que les corps célestes ne sauraient se déplacer sur d'autres trajectoires. Toutefois, comme les observations ne coïncident pas avec son modèle, Ptolémée et ses successeurs vont le modifier en le compliquant considérablement : ainsi, par exemple, la Lune va devoir suivre une trajectoire construite à partir d'un cercle dont le centre se déplace sur un autre cercle qui lui-même... Les étoiles, quand à elles, sont toutes sur une sphère externe et vont le rester très longtemps.

Le Moyen Âge n'apportera rien à cette construction que l'Église soutient de son autorité. Signalons tout de même Hildegarde von Bingen, sainte mystique du XII^e^ siècle, qui écrira ses visions, lesquelles décrivent un Univers infini et en expansion, fait très surprenant dans une époque résolument persuadée que l'Univers est fini et immuable. Il faut attendre Copernic pour remettre en cause le modèle grec : celui-ci, offusqué par les difficultés du système de Ptolémée, va proclamer un système héliocentrique mais ne se séparera pas des orbites circulaires. Néanmoins, placer le Soleil au centre du système des planètes permet déjà d'expliquer beaucoup mieux les mesures faites. Signalons que Copernic, qui était chanoine et prudent, ne publia pas ses œuvres de son vivant : l'Église, en effet, veillait toujours sur le géocentrisme.

Les idées de Copernic vont être discrètement diffusées et reprises, principalement par Kepler et Galilée. Kepler va utiliser les innombrables observations faites pendant vingt ans par un remarquable expérimentateur danois, Tycho Brahé, pour, finalement, à son corps défendant, trouver que les orbites des planètes sont en fait des ellipses. Le système héliocentrique finira par s'imposer, avec le Soleil au foyer des différentes ellipses-trajectoires des planètes. Les étoiles, elles, restent sur leur sphère très lointaine : il est maintenant admis que leur mouvement apparent est simplement dû à la rotation de la Terre sur elle-même.

Pourquoi ces mouvements bien ordonnés existent-ils ? On n'en a, à l'époque, aucune idée. Il faut attendre encore presqu'un siècle pour que Newton explique les lois de Kepler par la théorie de la gravitation. La force de gravitation relie tous les corps qui ont une masse : elle est toujours attractive, c'est-à-dire que deux corps massiques s'attirent mutuellement. Si la Terre tourne autour du Soleil, c'est qu'elle est attirée par lui : en l'absence de Soleil, la Terre se propagerait de façon rectiligne. Le Soleil exerçant une force d'attraction sur la Terre, la trajectoire de celle-ci va s'incurver et devenir une ellipse, d'après les lois de Newton, expliquant les lois expérimentales de Kepler. Remarquons néanmoins que Newton, tout génie qu'il était, refuse d'abandonner l'idée d'un Univers statique : il est persuadé que l'Univers est infini mais que les étoiles sont immobiles. Il est conscient que, si elles sont immobiles, l'attraction qu'elles exercent entre elles devrait les faire tomber les unes sur les autres. Mais, habilement, il se sert de la notion d'infini pour expliquer que le nombre des étoiles doit aussi être infini et que, par conséquent, pour une étoile donnée, il y aura toujours autant d'étoiles l'attirant dans un sens que dans l'autre. Donc, en fin de compte, les étoiles ne bougeront pas. Ce qu'il fallait démontrer !

Toute la mécanique céleste va se perfectionner au XIX^e^ siècle, sans pour autant apporter de nouvelles idées : les méthodes de calcul s'améliorent considérablement, ce qui permet de tenir compte des interactions entre les planètes en plus de l'attraction du Soleil. Il faut citer le nom de Laplace, qui publie entre 1799 et 1825 son œuvre

magistrale, la *Mécanique céleste*. Rappelons qu'un des successeurs de Laplace, Le Verrier, pourra prédire l'existence d'une nouvelle planète, Neptune, à partir des petites excentricités de la trajectoire de la planète déjà connue Uranus. C'est dire la puissance des méthodes de calcul du XIX^{e} siècle.

Arrivons à la grande étape dans cette histoire rapide de nos idées sur l'Univers. En 1916, Albert Einstein, déjà très célèbre, publie une théorie générale sur la Relativité et sur les lois de la gravitation. Sans vouloir entrer dans les détails, cette théorie remet en cause la structure de l'Univers et introduit la notion d'espace-temps : le temps cesse d'être absolu et diffère suivant les observateurs. L'espace-temps est un monde à quatre dimensions où le temps est une coordonnée, un peu différente tout de même des coordonnées spatiales. La relation $E = mc^2$, qui exprime l'équivalence de l'énergie et de la masse, montre que de l'énergie, sous forme de rayonnement par exemple, peut se transformer en matière et réciproquement : cf. la possibilité pour des ondes électromagnétiques, écrite sous forme de photons, γ, de créer une paire électron-positron, ces deux particules pouvant aussi s'annihiler pour redonner des ondes électromagnétiques. Il faut une valeur très grande de l'énergie nécessaire pour créer ainsi une paire de particules, pourtant légères : le terme c^2 dans la relation est très grand. De nombreux faits expérimentaux concernant les mouvements des planètes sont expliqués par cette nouvelle approche : par exemple, la planète Mercure, la plus proche du Soleil, présentait des anomalies de trajectoire ; ce phénomène, dont la théorie de Newton ne peut rendre compte correctement, est parfaitement expliqué par la théorie d'Einstein. Une des conséquences de la nouvelle théorie est vérifiée dès 1919 : puisque l'énergie et la masse sont équivalentes, un rayon lumineux, qui transporte de l'énergie, doit subir la loi de la gravitation et être déflecté lorsqu'il passe près d'une masse. Ceci fut vérifié par une équipe britannique en mesurant la position apparente d'une étoile lorsque les rayons émis par cette étoile passaient près du Soleil. Il fallut, bien sûr, profiter d'une éclipse de Soleil pour vérifier ce résultat car, sinon, les étoiles proches du Soleil sont invisibles !

Einstein découvrit qu'aucune solution correspondant à un Univers statique n'existait. Mais, alors même qu'il venait de bouleverser des idées bien ancrées, il ne put néanmoins se résoudre à abandonner l'idée d'un Univers statique : il voulut forcer sa théorie à lui donner une solution correspondant à ce genre d'Univers. N'y arrivant pas, ce qui se conçoit dans une théorie où les forces en présence sont uniquement attractives, il modifia sa théorie en y ajoutant un paramètre supplémentaire, la constante cosmologique, qui permettait d'introduire des forces de répulsion. Il reconnut plus tard que l'introduction de cette constante avait été la plus grande erreur de sa vie. Heureusement, d'autres n'eurent pas ce même genre de retenue : Alexander Friedman, mathématicien russe, montra en 1922 que même l'équation modifiée par Einstein avait surtout des solutions décrivant un Univers en expansion. Pis, il montra que l'Univers statique, si difficilement trouvé par Einstein, n'était pas stable ! Il envoya ses résultats à Einstein qui refusa de s'y intéresser. Indépendamment, un chanoine belge, George Lemaitre, trouva des solutions des équations d'Einstein qui décrivaient sans ambiguïté un Univers en expansion. Il publia en 1927 un article qu'Einstein accueillit, de nouveau, avec scepticisme, disant que toutes les solutions mathématiques ne mènent pas à des théories physiques correctes ! Lemaître, pourtant, avait appliqué ses solutions au système physique formé par les corps célestes et faisait des prévisions qui pouvaient être vérifiées expérimentalement. Ce qui arriva deux ans après quand un astronome américain de talent, Edwin Hubble, publia des résultats confirmant une relation prédite par Lemaître, et qu'on appelle actuellement « la loi de Hubble ».

Hubble est un personnage important dans la découverte de l'Univers et mérite que l'on s'arrête un peu sur lui. Il avait tout d'abord été tenté par le droit, trouvant les

mathématiques trop figées ; mais, après avoir exercé quelques années comme avocat, il retourna aux sciences et se consacra à l'astronomie. Il fut remarqué par Hale qui l'embaucha en 1917 pour monter le nouveau télescope de cent pouces du mont Wilson. Mais l'entrée des États-Unis dans la guerre retarda cette embauche. Après avoir servi en France et en Allemagne, il regagna le mont Wilson en 1919 et son arrivée coïncida avec l'achèvement du nouveau télescope qui était le plus puissant à l'époque. Grâce à la résolution excellente de ce nouveau télescope, dès 1924, il montra l'existence d'objets extérieurs à notre galaxie, la Voie lactée. Jusque-là, il était admis que l'Univers était uniquement constitué de notre galaxie. Il est peut-être utile de rappeler les distances mises en jeu : la distance entre la Terre et le Soleil est de 150 000 000 km. Le kilomètre n'étant visiblement pas adapté, les astronomes ont inventé une nouvelle unité qui fait intervenir le temps mis par la lumière pour parcourir la distance étudiée. Ainsi, la lumière mettant 8 min pour venir du Soleil, on décrira la distance Terre-Soleil comme 8 minutes-lumière. Le plus couramment utilisé est l'année-lumière, égale à dix millions de millions de kilomètres ! L'étoile la plus proche du Soleil est Proxima du Centaure qui est déjà à 4 années-lumière. Ces deux étoiles sont perdues dans notre galaxie qui a un rayon de 100 000 années-lumière. Et notre galaxie, à son tour fait partie d'un amas de galaxies qui a une dimension de quelques millions d'années-lumière. Ce sont des galaxies de cet amas que Hubble découvrit en 1924. En quelques années, la taille de l'Univers était multipliée par un facteur 10.

Hubble étudia ensuite les vitesses radiales des galaxies lointaines et, en 1929, il montra qu'elles s'éloignent toutes de nous. En utilisant la lumière émise par diverses galaxies, on peut calculer leur vitesse par rapport à nous grâce à une propriété bien connue des ondes. Cette propriété, qui est valable pour toutes les ondes – sonores, lumineuses ou autres – est l'effet Doppler. Lorsqu'une ambulance s'approche de vous puis s'éloigne après être passée devant vous, vous avez tous remarqué que le son émis varie. Le son est lié à la longueur d'ondes de l'onde sonore. On peut montrer que le décalage du son – et donc de sa longueur d'ondes – dépend de la vitesse de l'ambulance. La lumière étant aussi une onde, le même phénomène existe : les radars de la police utilisent cet effet, en utilisant des ondes radar, pour mesurer la vitesse de votre voiture afin, éventuellement, de vous verbaliser. Revenons à Hubble : si une galaxie s'éloigne de nous, la longueur d'ondes de sa lumière va augmenter et la lumière sera donc décalée vers le rouge. Dans le cas contraire – galaxie se rapprochant de nous – on aura un décalage vers le bleu. Hubble découvrit que la lumière des galaxies qu'il observait était systématiquement décalée vers le rouge : en mesurant le décalage, il déduisit leur vitesse d'éloignement et trouva que celle-ci était proportionnelle à la distance qui nous sépare de ces galaxies. Le rapport entre la vitesse et la distance est, depuis, appelé le « paramètre de Hubble ».

Ce résultat expérimental, qui confirmait la théorie de Lemaître et celle de Friedmann, marque vraiment un seuil dans notre connaissance de l'Univers. Il faut avoir à l'esprit que, jusqu'en 1920, personne, philosophe, astronome, physicien ou autre, ne remettait en cause l'idée d'un Univers statique : c'est-à-dire que les planètes et étoiles se déplaçaient dans cet Univers avec des mouvements parfaitement fixés par les équations de la mécanique, mais l'ensemble était immuable. Comme nous l'avons vu, Einstein avait bouleversé les notions d'espace et de temps et avait modifié considérablement ces équations de la mécanique ; pourtant, même lui ne remettait pas en cause cette idée. En dix ans, tout cela bascule et l'idée d'un Univers en expansion est démontrée, théoriquement et expérimentalement. On peut évidemment se demander pourquoi les galaxies nous fuient. Après avoir œuvré pendant des siècles pour retirer à la Terre sa position centrale et l'avoir reléguée à la position d'une petite planète tournant autour d'une petite étoile perdue dans une immense galaxie, les savants n'étaient-ils

pas en train de redonner à la Terre une certaine importance ? Il n'en est rien : l'expansion de l'Univers doit être plutôt comparée à un ballon qu'on gonfle. Ses composants s'éloignent tous les uns des autres de même qu'augmente la longueur d'onde de la lumière qui relie deux galaxies dans cet Univers est en expansion : c'est le décalage vers le rouge observé par Hubble.

Lemaître alla même plus loin : il pensa que, si l'Univers était en expansion, c'est qu'il avait été plus petit avant notre époque. En remontant le temps, il arriva à la conclusion qu'un événement qui devait ressembler à une Création avait dû se produire, il y a un certain temps. C'est la théorie de l'Atome primordial qu'il publia en 1931 dans la revue *Nature*. Cette théorie est considérée comme l'origine des théories qu'on appelle maintenant le *big bang* : ce terme recouvre toutes les théories qui disent que l'Univers a été dans un état très dense et très chaud à un certain instant, instant que l'on aurait tendance à prendre comme origine des temps. Lemaître avait bien compris que les conditions initiales, densité et température quasiment infinies, étaient telles que les lois connues de la physique risquaient de ne plus s'appliquer avant un moment où densité et température dépassaient certaines valeurs : en deçà de ce temps, nous ne savons toujours pas vraiment calculer ce à quoi pouvait ressembler l'Univers. En particulier, le temps peut s'étendre jusqu'à l'infini dans le passé pour tout ce que nous en savons. Ce temps, qui marque notre ignorance, a été appelé « temps de Planck » en hommage à l'initiateur de la mécanique quantique. Lemaitre ne pouvait guère aller plus loin dans sa théorie : en 1931, on ne savait rien sur les particules. On ne connaissait que l'atome, constitué d'un noyau autour duquel gravitent des électrons. Seuls le proton et l'électron avaient été découverts comme particules élémentaires et, même si Rutherford avait prédit qu'il devait exister une autre particule neutre de la masse du proton, celle-ci, le neutron, ne sera découverte qu'en 1932. Les neutrinos seront supposés, purement théoriquement, en 1934 et ne seront observés qu'en 1956. Quant aux autres particules, on n'y pense même pas à ce moment !

La théorie de Lemaître va avoir du mal à être prise au sérieux : il faut dire que les mesures de distance de Hubble étaient entachées d'une grosse erreur systématique et que, donc, la constante mesurée était fausse. L'âge de l'Univers qu'on pouvait prédire était donc de quelques milliards d'années : or, les mesures de radioactivité avaient déjà montré que le système solaire avait environ quatre milliards d'années. Il paraissait difficile que l'Univers soit plus jeune que le système solaire !

Néanmoins, quelques pionniers continuent à travailler sur cette théorie : en 1948, George Gamow, qui avait eu Friedman comme professeur en Russie puis avait émigré aux États-Unis, décida d'explorer ce qu'avaient pu être les premiers instants de l'Univers. Avec deux de ses étudiants, ils mirent en évidence un point essentiel : si l'Univers avait existé dans un état très chaud et très dense, alors il avait dû émettre un rayonnement caractéristique que la thermodynamique appelle un « rayonnement de corps noir », constitué d'ondes électromagnétiques. Ils montrèrent que ce rayonnement avait dû se propager dans l'Univers en expansion et devait encore pouvoir être observé, mais qu'il avait dû subir le décalage vers les grandes longueurs d'onde caractéristique de l'expansion de l'Univers et devait avoir donc avoir, maintenant, des longueurs d'ondes de quelques millimètres. Ils comprirent aussi que des réactions nucléaires avaient dû se produire dans l'Univers naissant : à cette période, la physique nucléaire avait fait de gros progrès dont la conséquence la plus visible avait été l'explosion des premières bombes nucléaires. Leurs articles, malheureusement, furent enterrés : l'exploration des premiers pas de l'Univers n'était pas considérée comme une activité sérieuse dans les années 1950 ! C'est même l'époque où une dernière théorie stationnaire de l'Univers va être émise par des astrophysiciens de renom, Thomas Gold, Hermann Bondi et Fred Hoyle : ils savent que l'Univers est en expansion mais ils

répugnent à l'idée qu'il ait eu un commencement. Aussi, vont-ils mettre au point une théorie ingénieuse, suivant laquelle l'Univers présenterait le même aspect pour un observateur depuis toujours et pour toujours. D'après eux, la matière est créée au fur et à mesure que l'Univers gonfle de façon à ce que la densité reste constante ; la taille, elle, augmente comme ce qui avait été mesuré par Hubble. Tandis que, dans la théorie de Lemaître et Gamow, la taille augmentait de la même manière mais la densité décroissait assez rapidement. Cette dernière tentative pour empêcher l'Univers d'avoir été créé déclencha d'ailleurs, pour la première fois, l'intérêt du public. En 1950, Fred Hoyle fait une série d'émissions radiophoniques, très suivies, où il introduit l'expression, péjorative pour lui, de *big bang* pour décrire les théories qui prétendent que l'Univers s'est façonné à partir d'un état très dense et énergétique qui aurait en quelque sorte explosé. Le terme a été repris par les défenseurs de ces théories qui ont relevé le défi. Les observations s'accumulaient dans ces années : dès la fin des années 1950, les radioastronomes, profitant des progrès faits durant la guerre sur les radars, montrèrent par l'observation de galaxies lointaines – donc beaucoup plus jeunes que la nôtre – que l'Univers n'avait pas toujours été comme il était maintenant. Rappelons que lorsqu'on observe un objet lointain, disons à 5 milliards d'années-lumière, la lumière qui nous arrive a été émise il y a 5 milliards d'années et nous renseigne donc sur l'état de cet objet il y a 5 milliards d'années !

Le coup de grâce définitif pour les théories niant l'évolution de l'Univers fut porté en 1965 par la découverte du fond de rayonnement microonde par Arno Penzias et Robert Wilson, qui se partagèrent un demi-prix Nobel en 1978. La *Bell Telephone Company* avait mis au point un détecteur d'ondes centimétriques particulièrement sensible. Deux radioastronomes, Penzias et Wilson obtinrent l'autorisation de l'utiliser pour mesurer les émissions radio de la galaxie. Durant les tests, ils observèrent un bruit de fond plus important que ce qu'ils avaient espéré. Diverses péripéties s'ensuivirent dont la principale fut la découverte d'un couple de pigeons dans le détecteur, pigeons qui avaient laissé ce que, dans son discours de réception au Nobel, Penzias appela discrètement « une matière blanche diélectrique ». Ils vérifièrent tout mais obtinrent toujours ce même bruit de fond : il était isotrope, ce qui montrait qu'il ne venait pas de l'atmosphère. Il ne changeait pas avec les saisons, c'est-à-dire avec la position de la Terre par rapport au Soleil et ne provenait donc pas du système solaire. Ils publièrent leurs résultats, en supposant que ce rayonnement, faible mais constant, venait de l'Univers et correspondait à une émission par un corps en équilibre thermique. Parallèlement, deux chercheurs de l'université de Princeton, Robert Dicke et James Peebles, avaient confirmé les résultats de Gamow et ils firent le lien avec les découvertes de Penzias et Wilson. Un tel rayonnement n'aurait jamais pu être émis dans l'Univers stationnaire de Hoyle, toujours froid et calme : il fallait que l'Univers ait connu un passé de forte densité et très chaud. Par la suite, d'autres résultats vinrent confirmer que la théorie du *big bang* s'imposait mais on peut considérer qu'à partir de 1965 il n'y aura plus de contestation sérieuse de ce modèle. L'Église catholique avait d'ailleurs admis la théorie du *big bang* dès 1951 !

À la recherche du temps perdu

Essayons maintenant de remonter vers le début de l'expansion de l'Univers. Avant de partir à la recherche du temps perdu, décrivons rapidement l'Univers actuel. Commençons par souligner la faible quantité de matière qui est contenue dans l'Univers : nous avons l'impression d'être entourés de matière, mais la densité moyenne de l'Univers est extrêmement faible, car les distances entre galaxies sont très grandes. On arrive à une valeur d'un atome par mètre cube ; par comparaison, dans un mètre

cube d'eau, il y a environ 100 milliards de milliards de milliards d'atomes ! Cette matière est essentiellement constituée d'hydrogène (91 %) et d'hélium (9 %), un gaz rare léger, dont le noyau est particulièrement stable. Le reste, moins de 1 %, contient principalement du carbone, de l'oxygène et du néon, un autre gaz rare. Il faut encore zoomer sur la partie restante, inférieure au dix millième, pour voir apparaître le fer ou le silicium. L'Univers est donc principalement composé d'hydrogène, l'atome le plus simple existant, et d'hélium, ce qui est plus surprenant et méritera une explication.

L'Univers a dû atteindre des densités énormes, accompagnées d'une élévation de la température. En effet, nous savons que, si l'on comprime un gaz, sa température s'élève – cf. la pompe à vélo ! Ceci est valable aussi pour l'Univers : la température est tout simplement une mesure des vitesses, désordonnées, des particules c'est-à-dire de leur énergie cinétique. Plus les températures sont élevées, plus les particules sont énergiques et plus il sera difficile de les lier. Vous avez tous dû faire tourner un objet attaché au bout d'une corde : si vous donnez une trop grande vitesse à cet objet, la corde ne suffira plus à le retenir et cassera. Au lieu d'un objet lié à votre main, vous aurez deux systèmes indépendants : la main et l'objet. Il va se passer la même chose pour les particules que nous allons rencontrer qui sont liées par des forces jouant le rôle de la corde.

Repartons de notre Univers actuel, très froid, et remontons le cours du temps : lorsque la température atteint 3 000 °C, la force électrique qui relie les électrons aux noyaux des atomes ne suffit plus à compenser la vitesse des particules et, comme la corde, casse en quelque sorte. Les atomes n'existent plus et seuls subsistent des électrons libres et des noyaux libres, agités d'une grande vitesse et provoquant donc de nombreuses collisions. Le phénomène de formation des atomes est appelé, malencontreusement à mon sens, la « recombinaison ». On situe cette époque à environ 400 000 ans après le début de l'expansion de l'Univers. Avant la recombinaison, l'Univers est donc composé d'électrons, de noyaux et surtout de rayonnement électromagnétique très énergique. Ils sont en interaction constante et les collisions sont si nombreuses qu'on peut considérer que le Monde est en équilibre thermique. La thermodynamique que nous connaissons sait décrire exactement la composition du rayonnement à une température donnée. Avant la recombinaison, le rayonnement est diffusé par les électrons libres, qui sont des particules chargées, et ne peut s'échapper. Juste après la recombinaison, les électrons sont devenus liés dans les atomes, qui sont électriquement neutres, et ne peuvent plus interagir avec le rayonnement ; celui-ci commence sa propagation indépendante dans l'Univers en expansion. Nous pouvons calculer sa composition, c'est-à-dire les intensités correspondant à chaque longueur d'ondes ; nous pouvons aussi calculer le décalage vers les grandes longueurs d'ondes dû à l'expansion de l'Univers. C'est ce rayonnement dit « fossile », car datant de plus de 13 milliards d'années, qui a été détecté par Penzias et Wilson. Depuis, grâce aux satellites COBE et WMAP, nous avons pu mesurer sa composition et l'accord entre la théorie et les mesures expérimentales est impressionnant – dans cette gamme de températures, nous pouvons appliquer les lois de la physique telles que nous les connaissons.

Vers 100 milliards de degrés – 1 suivi de 11 zéros, – c'est la force nucléaire, qui relie les neutrons et les protons dans les noyaux, qui n'est plus assez forte et les noyaux cassent à leur tour : l'Univers contient toujours quelques électrons, mais maintenant on a des neutrons et des protons qui subissent de nombreuses collisions. Cette situation va durer jusque vers 10 000 milliards de degrés : à leur tour, les protons et les neutrons se désagrègent. Nous savons qu'ils sont constitués de particules plus élémentaires qu'on appelle « quarks ». Aux énergies qui existent à cette température, les quarks ne peuvent rester unis pour faire des nucléons et reprennent leur liberté. Aux

températures supérieures, on aura donc une soupe de quarks baignant dans un rayonnement très énergétique. Des nucléons peuvent se former momentanément mais ils sont immédiatement désagrégés. Nous sommes maintenant dans une gamme de températures où l'on rencontre des conditions que nous savons reproduire dans les grands accélérateurs de particules. On peut donc encore vérifier directement les théories. Soulignons au passage que les cosmologistes, physiciens de l'infiniment grand, ont dû faire appel aux physiciens des particules, physiciens de l'infiniment petit et des énergies très élevées, pour comprendre les conditions du début de l'Univers. Cette collaboration s'est révélée incroyablement fructueuse.

Finissons notre remontée vers l'enfer initial : à partir d'un million de milliards de degrés, nous entrons dans le domaine des théories, tout d'abord bien comprises et vérifiées, relativement, puis de plus en plus difficiles à vérifier. Puis nous atteignons le fameux temps de Planck, où, pour le moment, nous n'avons pas de théories, ou plutôt, nous en avons trop ! Je ne détaillerai pas cette partie du temps, qui est fort compliquée et encore mal comprise.

Revenons plutôt sur la courte période séparant la formation des nucléons, proton et noyau, de la naissance des noyaux. Nous allons la détailler en trois périodes : juste après la formation des protons et des neutrons, ceux-ci baignent dans un rayonnement assez énergique pour pouvoir créer des particules ayant une masse légère : ces particules sont des électrons et leurs antiparticules. La densité est telle que les chocs entre électrons et protons ou neutrons sont très nombreux et il y a des transformations incessantes entre neutrons et protons suivant divers schémas. Le résultat net est qu'il y a autant de protons que de neutrons. Ce schéma dure tant que la température – c'est-à-dire l'énergie – est suffisante pour qu'il y ait formation d'électrons. Dès que la température diminue, il ne reste que quelques électrons et les transformations ne se produisent plus. Le proton étant stable, le nombre de protons reste constant ; par contre, le neutron, qui peut se désintégrer en proton, va devenir plus rare. On peut calculer que, lorsque la température atteint la limite où les noyaux peuvent se former, le nombre de protons est sept fois celui des neutrons. Quand la formation de noyaux, qu'on appelle la « nucléosynthèse », peut commencer, il y aura donc beaucoup plus de protons que de neutrons. Si l'on tient compte des énergies mises en jeu et de ce nombre de particules, un schéma probable de formation de noyau est le suivant : un proton entre en collision avec un neutron pour former du deutérium, noyau d'hydrogène lourd ; l'ajout d'un proton transforme ce deutérium en hélium 3, noyau formé de deux protons et d'un neutron, soit trois nucléons ; à la suite d'une collision entre deux noyaux d'hélium 3 – et les collisions sont encore très fréquentes dans les conditions dont nous parlons – on obtient un noyau d'hélium 4 et deux protons qui vont pouvoir à leur tour recommencer les collisions. Le noyau d'hélium 4 est particulièrement stable. Au fur et à mesure que la température faiblit, le nombre de noyaux d'hélium 4 augmente jusqu'à ce que les neutrons soient tous liés dans des noyaux, ce qui les stabilise. À une température de 100 millions de degrés, tout est fini, il n'y aura plus de réactions nucléaires avant la formation des étoiles, environ un milliard d'années plus tard. On peut calculer avec précision les proportions d'hydrogène, d'hélium 4, d'hélium 3 et de deutérium produits et le résultat coïncide remarquablement avec ce qui a été mesuré dans l'Univers. Remarquons qu'aucun noyau lourd n'a pu se former durant cette nucléosynthèse qui est appelée « primordiale ».

Il nous reste donc à expliquer comment se sont formés, bien plus tard, les atomes plus lourds, en particulier celui qui nous concerne le plus, le carbone, base de toute la vie telle que nous la connaissons.

À partir de quelques 700 millions d'années, des grands nuages de gaz, de l'hydrogène principalement, vont commencer à se condenser et donneront des étoiles. La

température va augmenter dans ces condensations de gaz et des réactions nucléaires vont commencer à se produire : l'hydrogène se transforme en hélium avec production d'énergie, donc élévation de température. À un moment, la température est telle que la pression produite dans le gaz comprimé suffit à compenser la force de gravitation : l'étoile reste à cette taille et rayonne jusqu'à ce que tout le combustible, l'hydrogène, ait été consommé. Les réactions nucléaires s'arrêtent, la température et la pression diminuent, la gravité reprend le dessus et l'étoile se contracte encore, provoquant une remontée de la température : les conditions permettent alors de nouvelles réactions nucléaires à partir de l'hélium. Ce processus fut décrit dès 1957 par W. Fowler et ses collaborateurs, dont Fred Hoyle. Leur article, intitulé *Synthèse des éléments dans les étoiles*, montre comment l'abondance de tous les éléments chimiques sauf les plus légers peut être expliquée par le processus de nucléosynthèse dans les étoiles :

formation du carbone :

$$^{4}_{2}He + {}^{4}_{2}He \leftrightarrow {}^{8}_{4}Be + \gamma \qquad {}^{8}_{4}Be + {}^{4}_{2}He \leftrightarrow {}^{12}_{6}C + \gamma$$

formation de l'oxygène :

$${}^{12}_{6}C + {}^{4}_{2}He \leftrightarrow {}^{16}_{8}O + \gamma$$

Suivant les conditions de température, on pourra obtenir des noyaux de plus en plus lourds, jusqu'au fer. C'est ainsi que le carbone, et les autres éléments lourds, seront produits dans ces étoiles au cours d'une nucléosynthèse stellaire : on pense que les premières étoiles ont commencé à exister environ 700 millions d'années après la nucléosynthèse primordiale.

En résumé, nous n'avons que des suppositions sur l'état initial de l'Univers, car la théorie décrivant un monde dans ces conditions physiques reste à trouver. Nous avons des idées relativement bien assises sur la formation des premières particules à partir du rayonnement. Puis nous savons suivre la formation des électrons, des neutrinos, des quarks puis des nucléons et enfin des noyaux les plus fréquents dans l'Univers, l'hydrogène et l'hélium, environ trois minutes après le temps de Planck. Nous savons quand se sont formés les premiers atomes et quand le rayonnement et la matière se sont découplés, donnant naissance à ce que nous observons comme rayonnement fossile : ceci nous amène à 400 000 ans d'existence pour l'Univers. Et enfin, nous pouvons expliquer comment se sont formées les faibles quantités d'atomes plus lourds, en particulier ceux qui sont nécessaires à l'apparition de la vie sur notre petite planète, le carbone et l'oxygène, quelques 700 millions d'années plus tard.

Fin de l'Univers ?

Que pouvons-nous dire sur ce qui va se passer dans le futur ? Nous vivons dans un Univers dont les constituants, les galaxies, sont animées d'une grande vitesse : l'Univers est actuellement en expansion. Mais, *a priori*, les forces d'attraction qui s'exercent entre ces galaxies sont attractives et freinent donc l'expansion de l'Univers. Tout va dépendre de la vitesse initiale de l'Univers. Prenons une analogie sur notre Terre : si vous lancez un caillou en l'air, c'est-à-dire que vous lui donnez une vitesse initiale, il va vous quitter mais reviendra plus ou moins rapidement sur vous. L'attraction de la Terre le ramène vers vous. Si vous prenez des moyens supérieurs pour donner une vitesse initiale plus grande, une fusée par exemple, il est facile de calculer qu'à partir d'une certaine vitesse initiale, la fusée ne reviendra plus sur Terre. Cette vitesse, dite « de libération », est d'environ 11 km/s pour la Terre et dépend évidemment de la masse de la Terre. Le phénomène est valable pour l'Univers : suivant les valeurs de la vitesse de l'expansion et en fonction de la densité de masse de l'Univers, nous aurons plusieurs scénarios possibles. Il existe, en particulier, une densité, qu'on appelle « critique », qui marque la frontière entre ces scénarios. Si la densité de l'Univers est

supérieure à la densité critique, il va continuer son expansion, puis, comme la pierre ayant atteint le sommet de sa trajectoire, il commencera à se contracter, c'est-à-dire que les galaxies vont se rapprocher les unes des autres jusqu'à refaire le chemin que nous avons décrit. La température augmentera et tout se terminera dans un inverse de *big bang* que les Anglais ont appelé un *big crunch*, *crunch* voulant dire « broiement » mais aussi le bruit produit lors d'un broiement ! Si la densité est inférieure à la densité critique, l'expansion va se poursuivre avec une vitesse qui diminuera : le Monde va devenir de plus en plus froid, les étoiles mourront et de nouvelles ne pourront plus se former car les distances entre les particules deviendront de plus en plus grandes. Entre ces deux situations, si la densité est égale à la densité critique, l'expansion va aussi se poursuivre, plus lentement que dans le cas précédent. Les géométries de ces trois Univers possibles sont différentes. Tout ce que nous avons pu observer semble indiquer que notre Univers a une densité très proche de la valeur critique qui est de $9{,}5 \times 10^{-27}$ kg/m^3. Or la densité des atomes que nous sommes capables d'observer est bien inférieure au dixième de cette densité critique. Il devrait donc exister une autre forme de matière, que nous ne savons pas observer car elle n'émet pas de lumière ; pour cela, on l'a appelée « matière noire ». Cette découverte a conforté les résultats de certains astrophysiciens qui avaient montré que la matière observée ne saurait expliquer les mouvements internes des galaxies. L'idée que cette matière noire existe est donc admise. Sa nature, par contre, reste mystérieuse. On a d'abord espéré que des étoiles non brillantes, comme les naines, pourrait expliquer cette matière non lumineuse. Mais il n'y en a pas assez. On espère beaucoup des neutrinos, ces particules difficilement observables car ne participant qu'à des interactions faibles ou gravitationnelles. Il semble maintenant acquis qu'ils ont une masse très faible mais, s'il se confirme qu'ils ont une masse quasi inexistante, il est peu probable qu'ils puissent expliquer la matière noire.

Les physiciens des particules sont de nouveau venus à l'aide de leurs collègues : les théories sur les interactions à très hautes énergies ont montré qu'il doit exister d'autres particules, dont certaines ont une masse importante, mais qui n'interagissent néanmoins que très peu avec la matière ordinaire : ces particules hypothétiques ont été regroupées sous l'appellation WIMP, *weakly interacting massive particle*, qui veut aussi dire en anglais familier une « poule mouillée, une mauviette » ; ce qui les décrirait assez bien ! Des expériences sont en cours de montage pour essayer de les observer : là aussi, le problème est difficile et, pour le moment, aucune « mauviette » n'a été observée.

Il est quasiment certain que nous sommes très proches de cette situation dite critique. Les derniers résultats des satellites COBE et WMAP sont extrêmement précis :

paramètre de Hubble = 71 ± 4 km/s par Mpc	âge de l'univers = 13,7 ± 0,2 10^9 ans
densité critique = $9{,}5 \times 10^{-27}$ kg/m^3	densité totale = 1,02 ± 0,02
densité baryonique = 0,044 ± 0,004	densité baryonique + noire = 0,27 0,04
densité d'énergie noire = 0,73 ± 0,04	densité de neutrinos <0,0076

Les densités étant indiquées par rapport à la densité critique, on voit que la densité totale est compatible avec la densité critique, dans la limite des erreurs expérimentales. La question se pose alors de savoir pourquoi nous sommes dans cette situation très particulière. En fait, beaucoup de chercheurs pensent qu'il faut prendre le problème dans l'autre sens : si la vitesse de départ de l'expansion est trop grande, la densité de matière va diminuer très vite et il ne se formera jamais d'étoiles, donc jamais de carbone, donc jamais de vie. Il n'y aura donc pas d'observateurs pour étudier le

Monde correspondant. De même, si la vitesse initiale d'expansion était trop petite, jamais le Monde n'aurait duré assez pour que les étoiles existent : le *big crunch* se serait produit rapidement. Il n'est pas impossible qu'il existe, à coté de notre Univers, d'autres Univers qui auraient eu des vitesses initiales différentes : on parle alors de *multivers*. Le seul qui a pu donner naissance à des observateurs est celui qui avait une vitesse proche de la vitesse critique.

Enfin, il y a une dizaine d'années, on a découvert que, contrairement à ce que l'on pouvait penser, l'expansion de l'Univers ne se ralentissait pas mais, au contraire, accélérait. C'est une supernova qui confirma en 2001, grâce au télescope spatial Hubble, que l'expansion de l'Univers accélère depuis 5 ou 6 milliards d'années. Les galaxies les plus lointaines que l'on ait observées actuellement sont parfois à plus de 10 milliards d'années-lumière ! L'accélération de l'expansion est impossible dans un Univers où règneraient seulement des forces attractives : on est donc ramené à l'idée qu'il doit y avoir des forces de répulsion. Par quoi sont-elles provoquées ? On ne le sait pas pour le moment, encore que différentes théories existent. On a appelé la cause de ces répulsions de « l'énergie noire ». Les dernières données obtenues par le satellite WMAP 44 donnent une répartition dans l'Univers avec 74 % d'énergie noire, 22 % de matière noire et 4 % d'atomes : la matière dont nous sommes formés, les atomes, n'est plus qu'une toute petite partie de l'Univers. Ce serait la chute ultime de notre statut depuis que Copernic nous a déplacés du centre de l'Univers !

Conclure une telle histoire n'est pas chose facile : nous avons découvert beaucoup sur l'évolution de l'Univers, ce qui prouve une certaine intelligence, mais l'Univers semble de plus en plus absurde. Les futurs possibles ne sont pas très encourageants. Nous pouvons toujours nous dire que, avant cette fin, le Soleil sera éteint et la race humaine aura disparu. Ce pourrait même être plus tôt si, comme on le prédit, la galaxie Andromède, notre proche voisine, rentre en collision avec nous, dans quelques deux milliards d'années. Étant d'un naturel pessimiste, je pense que l'homme aura de toute façon réussi à s'anéantir lui-même d'ici là.

On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi tout cela existe. Il y a probablement d'autres Univers différents, sans possibilité de vie ; et la vie paraît bien dérisoire devant cette immensité.

Dans les années 1950, où tout semblait compris, Einstein toujours optimiste disait : « Ce qui est le plus incompréhensible, c'est que l'Univers soit compréhensible ».

Mais, pour terminer, j'aurais plutôt tendance à m'adresser à un auteur de science-fiction que j'apprécie beaucoup : « Il existe une théorie qui dit que, si jamais quelqu'un découvre à quoi sert l'Univers et pourquoi il existe, alors l'Univers existant disparaîtra immédiatement et sera remplacé par quelque chose encore plus bizarre et inexplicable. » (Douglas Adams, *Le Restaurant au bout de l'Univers*).

Geneviève NIHOUL

La navigation : un art devenu banal ?

La navigation est-elle une science ? Peut-être plutôt un travail d'artisan ! De là à dire que c'est un art ? Dans le passé, oui... mais de nos jours ? Est-ce devenu banal ? À la portée de tous ?

Naviguer c'est savoir où l'on est, pour arriver où l'on veut, en sécurité. Je vais centrer mes propos sur la localisation du marin, ce qui est déterminant pour toute aventure en mer et qui rassemble deux notions de nature totalement différente : la description du globe terrestre, c'est-à-dire la carte ; et la détermination de la position par rapport à ce globe terrestre, c'est-à-dire sur la carte.

Un peu d'histoire

Les premiers navigateurs sont restés le long de la côte ou, tout du moins, sans la perdre de vue, allant d'un endroit connu à un autre déjà aperçu, donc en partie connu. Cela devait être une dérive à peine contrôlée et l'on peut difficilement parler alors de « navigation ». Quelques inconscients se sont jetés dans l'inconnu, revenant – quand ils revenaient – avec de vagues croquis agrémentés de monstres.

« Alors le nautonier dénombra les étoiles et les nomma », s'exclame Virgile dans *Les Géorgiques*. Aussi loin que remontent les archives humaines, l'homme s'est intéressé aux astres et à leurs évolutions dans le ciel, évolutions prévisibles et fonction de la position nord-sud c'est-à-dire de la latitude. En 250 av. J.-C., Ératosthène compara la hauteur du Soleil au solstice d'été à Assouan et Alexandrie, points de longitude proche. Il en déduit la différence de latitude et, mieux encore, évalua la circonférence terrestre avec une précision étonnante : 39 375 km au lieu de 40 000.

Naviguer grâce au Soleil et aux étoiles devint une méthode classique dès l'Antiquité. C'était commode pour connaitre sa latitude mais, pour la longitude, le problème restait entier. Par ailleurs, on avait une bonne idée de la direction mais pas de la distance parcourue. Malgré tout, c'est ainsi que les Vikings ont dû traverser l'Atlantique nord jusqu'en Amérique au IX^e^ siècle.

Au XVI^e^ siècle, naviguer reste encore plein d'aléas. Ainsi le navigateur portugais Fernand de Magellan quitte l'Espagne en août 1519 avec cinq navires armés par 265 hommes. Après avoir parcouru 46 275 milles nautiques, soit environ deux fois le tour du Monde, et confirmé que la Terre est ronde, c'est sans son commandant qu'un seul navire regagna Séville, le 6 septembre 1522, avec seulement dix-huit survivants. À défaut de cartes au sens actuel, c'est-à-dire une représentation analogique similaire, les premiers documents étaient des instructions nautiques regroupant les astuces permettant de se rendre d'un point à un autre : hauteur d'astres remarquables, couleur de l'eau, direction du vent, présence d'oiseaux... toutes ces données étant considérées comme des secrets d'État.

La première révolution fut apportée par la boussole, probablement inventée par les Chinois au II^e^ siècle. La boussole arrive en Occident au XII^e^ siècle, importée par les Arabes. Les navigateurs commencèrent à l'utiliser couramment à partir de la fin du XIII^e^ siècle.

On savait vers où l'on allait, il fallait maintenant connaitre la distance parcourue. Pour cela, il fallait mesurer la vitesse et le temps écoulé. Pendant longtemps on estima la vitesse « au pif » en s'aidant de morceaux de bois jetés à l'avant et dont on observait le passage à l'arrière. Mais, faute de chronomètre, le résultat était très aléatoire. On progressa avec le loch à planchette dont la ligne de retenue était agrémentée de nœuds tous les 15,43 m. On comptait le nombre de nœuds qui passaient entre les doigts de l'opérateur pendant que s'écoulait un sablier de 30 s. À un nœud, on parcourt un mille marin en une heure, c'est-à-dire une minute d'angle de latitude ou 1 852 m. On parcourt alors 15,43 m en 30 s.

Restait à totaliser la distance parcourue. Le temps était rythmé à bord des navires par des sabliers, d'une durée habituelle d'une demi-heure. On notait à chaque renverse du sablier la vitesse moyenne et le cap moyen pendant la demi-heure écoulée. Le timonier totalisait ensuite tous les parcours élémentaires pour en déduire la position présente. Inutile de dire l'imprécision du système d'autant que, souvent, les timoniers de quart « mangeaient du sable » pour raccourcir leur quart ! Une fois par jour, à la méridienne, on mesurait avec une bonne précision la latitude en mesurant la hauteur

du Soleil. Les appareils de mesure optique évoluèrent peu à peu depuis l'arbalète et autres bâtons de David, en passant par l'astrolabe, l'octant puis le sextant.

Mais la connaissance de la longitude restait toujours aussi aléatoire. En l'absence de connaissance du temps absolu, seule l'estime cap-vitesse permettait d'évaluer le trajet est-ouest. Inutile de dire l'imprécision des cartes ramenées par les navigateurs. Déjà dans les zones de navigation côtières les déformations étaient impressionnantes.

L'observatoire de Greenwich fut créé en 1675 pour tenter de résoudre le problème de la longitude par l'observation des déplacements de la Lune : ce que l'on a appelé les « distances lunaires ». Mais les résultats n'étaient pas brillants. Au milieu du XVIII^e^ siècle, l'Anglais John Harrison fabriqua le premier garde-temps et, en 1760, une montre dont la variation en cinq mois de navigation ne fut que de 53 s. Notons que 4 s de temps correspondent à une distance d'une minute de latitude, c'est-à-dire un mille marin ou encore 1 852 mètres. Donc 53 s font environ 25 km ce qui, à l'échelle du globe, n'est pas grand-chose. Le Français Berthoud obtint le même résultat moins de dix ans après.

En 1770 se trouvent donc réunis les moyens techniques d'une bonne navigation reproductible. On devient capable de se diriger vers où l'on veut et d'en revenir avec la localisation précise des lieux rencontrés. Il ne reste plus qu'à collationner l'ensemble des données pour faire une représentation géographique correcte de la quasi-totalité du Globe. Grâce aux explorateurs de la fin du XVIII^e^ et du début du XIX^e^ siècle, tel Cook ou La Pérouse, ce sera chose faite.

Le XIX^e^ siècle n'apporta pas grand-chose aux techniques de navigation et consolida seulement les moyens : compas magnétiques mieux compensés, compensation rendue nécessaire par le remplacement du bois par le métal dans la construction des navires ; généralisation des garde-temps de précision ; loch à hélice totalisant le chemin parcouru. Mais au total l'estime, avec toutes ses imprécisions, restait toujours la seule méthode : rien ne permettait encore de se protéger des dérives dues au vent, au courant, aux embardées.

On continua, au large, à naviguer avec les seuls moyens que sont le sextant, la « tête de veau », les tables de logarithmes et la bonne vieille carte papier avec une contrainte impérative : disposer d'une référence horizontale... ou verticale pour mesurer la hauteur des astres, la seule utilisable en mer étant l'horizon. Encore faut-il qu'il soit visible et net. Sans horizon, point de mesures. Il me souvient en 1977, à bord du porte-avions *Foch*, entre l'ile de Socotra et le cap Gardafui, la corne de l'Afrique, zone connue pour ses forts courants, faute d'horizon, le temps étant très mauvais, au bout de 48 h notre position était fausse de 25 Nq – pas loin de 50 km !

Et les avions, comment faisaient-ils avant le développement des moyens radioélectriques dont nous allons parler bientôt ? Le sextant à bulle fut développé pour pallier l'absence de référence. Ce sextant était équipé d'une coupelle-niveau à bulle que l'on voyait dans l'oculaire de visée. Il fallait amener l'astre visé au milieu de la bulle et, ainsi, obtenir une mesure rapportée à une verticale artificielle. L'opération demandait une certaine agilité. On minorait les erreurs en effectuant une série de mesures que l'on moyennait sur un graphique. Ce sextant à bulle était malheureusement inutilisable sur les bateaux, les accélérations parasites dues aux mouvements de plateforme rendant la bulle facétieuse.

L'électricité, en un premier temps, n'a fait qu'améliorer les moyens sans créer de réelle révolution. Le compas gyroscopique a remplacé peu à peu le compas magnétique, qui reste néanmoins toujours le dernier secours en cas de panne électrique totale ! Rappelé à la verticale par un lest, le gyroscope se comporte comme un pendule suspendu au pôle et de longueur égale au rayon terrestre. Il oscille alors autour de la verticale du lieu au rythme de la période de Schiller de 84 min. Le mouvement s'amortit

peu à peu et l'ensemble indique le nord avec une précision inférieure au demi-degré. Le loch est devenu lui aussi électrique.

La grande révolution a été apportée par la radioélectricité. Dès les années 1920 la radiogoniométrie a permis de sécuriser les atterrissages c'est-à-dire la reconnaissance non ambigüe de la terre. En goniométrant la direction des émissions radio des phares et sémaphores on levait les doutes.

Mais, une fois de plus, ce fut la guerre qui fit se développer les premiers systèmes de navigation absolue par rapport au repère terrestre : ce fut le système DECCA mis en place pour le débarquement en Normandie. Les chaînes DECCA, fonctionnant dans la bande de 70-130 kHz, comprenaient une station principale et trois stations asservies. Les stations asservies étaient déployées en étoile entre 100 et 160 km de la station principale. Elles émettaient calées en phase sur la station principale. Les lieux des points à différence de phase constante, donc à différence de trajet égal des ondes, sont des hyperboles. En mesurant à bord des navires les différences de phases pour les trois stations esclaves, on obtenait trois hyperboles se recoupant en un point... si l'on ne faisait pas d'erreur dans les mesures. Erreur parfois bénéfique : le 6 juin 1944 à 6 h 30 du matin, le 8e régiment de la 4e division d'infanterie américaine du général Barton, épaulé par des chars amphibies, débarque sur ce qu'il croit être Utah-Beach. En raison d'une erreur de navigation, les premières vagues d'assaut ont, en fait, pris pied à environ 2 km au sud de l'endroit prévu. Erreur providentielle puisque les défenses allemandes étaient ici nettement moins redoutables et n'offraient qu'une faible résistance.

On a eu aussi le LORAN, en grandes ondes, couvrant tout l'Atlantique et destiné surtout à la navigation aérienne. Plus récemment l'OMEGA, de couverture mondiale, qui offrait une précision de quelques kilomètres. Je n'oublierai pas de citer aussi les centrales de navigation inertielle qui équipent, entre autres, nos SNLE. Des gyroscopes-accéléromètres mesurent les accélérations du porteur dans les trois directions, accélérations qui, intégrées, permettent d'entretenir une estime « absolue » qu'il convient de recaler régulièrement, mettons une fois par jour. Pendant longtemps, ce recalage se faisait par point astronomique. Cela se fait encore parfois, mais les satellites sont arrivés et, avec eux, la grande révolution de la navigation moderne.

La navigation moderne

D'abord, quelques mots sur un instrument déjà ancien puisqu'il est opérationnel à bord des navires depuis 1943 : le RADAR (Radio Detection And Ranging = Détection par ondes radioélectriques et mesure de la distance). Sa fonction est le repérage relatif des obstacles afin, le plus souvent, de les éviter. À proximité de la terre, on peut l'utiliser pour chenaler, voire accoster par temps de brume. Faire le point au radar est un art qui n'est pas à la portée de tout le monde et, de toute façon, ne peut se pratiquer au large. Nous verrons que l'image radar est intégrée dans les systèmes de navigation moderne.

Venons-en donc au système qui, de nos jours, intègre tout ce qui concourt à la navigation. On retrouve ce système simplifié dans l'ordinateur portable du navigateur dilettante, plus complet dans le système d'un concurrent du *Vendée Globe*, très complet et intégré dans le système de combat d'un porte-avions.

Au jour d'aujourd'hui, tout tourne autour d'un GPS qui permet d'entretenir une position, en général, à mieux que 10 m près. À tel point que la position indiquée à un avion qui va être catapulté tient compte de la position relative entre le récepteur GPS du porte-avions et la position de l'avion sur le pont.

Le GPS est le seul système de positionnement global par satellite à être entièrement opérationnel. Mis en place par le département de la Défense des États-Unis, il permet de connaître la position d'un objet sur la surface de la Terre dès l'instant où celui-ci est équipé d'un récepteur *ad hoc*.

Les coordonnées calculées se réfèrent au système géodésique WGS 84 *(World Geodesic System 84)*. Le système GPS utilise une constellation de 24 satellites orbitant en environ 12 h à 20 200 km d'altitude. Ces satellites émettent chacun en permanence un signal daté précisément grâce à leur horloge atomique, ainsi que des éphémérides permettant le calcul de leurs coordonnées instantanées. Un récepteur GPS qui capte les signaux d'au moins quatre satellites peut, en mesurant les écarts relatifs temporels des signaux reçus, en déduire sa distance par rapport aux satellites et calculer ensuite en trois dimensions sa position.

Le système GPS repose donc sur 24 satellites opérationnels à 20 000 km d'altitude, installés quatre par quatre sur six plans d'orbite inclinés à 55 ° et régulièrement espacés autour de la Terre. À cette altitude, les orbites des satellites sont très stables. Néanmoins, des stations radar terrestres suivent en permanence les satellites, mesurent les paramètres de leurs orbites, paramètres qui sont ensuite diffusés par chaque satellite au profit de l'utilisateur qui, au démarrage de son récepteur, charge les données nécessaires au calcul de position.

Ces satellites émettent tous sur la même fréquence des signaux permettant d'une part la mesure des écarts temporels et, d'autre part, les calculs géodésiques de position. La fréquence commune à tous les satellites est de 1 575 Mhz, c'est-à-dire 19 cm de longueur d'onde. Au passage, notons que les antennes de réception étant en général des « quart d'onde », on obtient un peu moins de 5 cm pour l'antenne du GPS individuel, antenne que l'on peut ainsi inclure dans le boitier plastique !

Chaque satellite module cette fréquence en phase par un signal pseudo-aléatoire de fréquence de répétition de 1 Mhz. Ce code pseudo-aléatoire est différent pour chaque satellite et permet de filtrer les signaux des 23 autres satellites ainsi que le bruit électromagnétique environnant.

Ce signal à 1 575 Mhz, modulé à 1 Mhz, sert lui-même de porteuse à un signal binaire à 50 Hz, c'est-à-dire pouvant transmettre 50 bits par seconde.

Toutes les 30 s, chaque satellite émet une rafale de cinq messages de 6 s et donc de 300 bits : message n° 1, correction d'horloge ; messages n° 2 et 3, correction d'orbite ; messages n° 4 et 5, informations générales non urgentes. Chaque message est marqué de l'heure d'émission par l'horloge atomique du satellite.

Dans le brouhaha que le récepteur entend sur la fréquence de 1 575 Mhz et grâce aux 24 peignes fins, les 24 codes pseudo-aléatoires, il fait émerger le signal à 1 Mhz correspondant à un satellite. Ce signal lui livre les informations datées avec les corrections permettant de calculer avec précision la position du satellite. Ainsi le récepteur GPS obtient, quasiment en continu, une information spatiale et temporelle liée à un satellite. Par comparaison des informations en provenance de quatre satellites et au moyen de calculs de géométrie sphérique semblables à ce que l'on fait depuis plusieurs siècles pour les astres, on peut obtenir les trois coordonnées, latitude, longitude et altitude du récepteur. Le récepteur mesure de plus le *doppler* du signal, ce qui lui permet de calculer sa vitesse par rapport au référentiel.

Quelques remarques.

— La nanoseconde (ns) c'est 30 cm à la vitesse de la lumière... et des ondes radioélectriques. Vous voyez que la précision relative des différentes horloges doit être de 10 ns si l'on veut un résultat à 3 m près. À ce niveau-là, la relativité restreinte

et la relativité générale interviennent d'une manière significative. La première démontre que le temps ne s'écoule pas de la même façon dans le référentiel du satellite, parce que celui-ci possède une grande vitesse par rapport au référentiel du récepteur. La seconde explique que la plus faible gravité au niveau des satellites engendre un écoulement du temps plus rapide que celui du récepteur. Le système tient compte de ces deux effets relativistes dans la synchronisation des horloges.

— La traversée des couches basses de l'atmosphère et les modifications de pression de la troposphère modifient l'indice de réfraction *n* et donc la vitesse apparente de propagation du signal radio. De même la traversée de l'ionosphère modifie la vitesse de propagation du signal. Pour corriger ces effets, certains récepteurs, bi-fréquences, utilisent le fait que, en réalité, le GPS utilise deux fréquences qui ne sont pas affectées de la même façon, ce qui permet de corriger ces variations de vitesse.

— J'ai déjà évoqué l'ellipsoïde de référence, le WGS84. Les satellites ne suivent pas des trajectoires liées à la forme physique de la Terre mais sont soumis au champ de la gravité. Les premières mesures de trajectographie satellitaire ont montré qu'il y avait de fortes irrégularités de la gravité et que les satellites suivaient des trajectoires avec des creux et des bosses. Les altitudes calculées par le système se réfèrent à l'ellipsoïde de référence et peuvent notablement différer de celle du lieu.

— Le 1er mai 2000, le président Bill Clinton a annoncé qu'il mettait fin à une dégradation volontaire du service qui n'offrait jusqu'alors aux civils qu'une précision de 100 m. Il est actuellement courant d'avoir une position précise à 10 m près. On peut même maintenant en utilisant des techniques dites « différentielles » obtenir des positions à quelques millimètres près. Cette précision est parfois dégradée par des réflexions parasites des ondes sur des obstacles naturels. Ce phénomène est surtout sensible en ville avec les façades d'immeubles. Un ami, expert-géomètre, qui utilise le GPS en permanence pour ses levés, m'a dit avoir constaté des fluctuations de l'ordre de 5 cm en horizontal et de 10 cm en vertical. Si les fluctuations s'avèrent ennuyeuses pour la précision recherchée par les géomètres, elles restent insensibles pour l'utilisateur courant.

— Les États-Unis sont toujours susceptibles de dégrader le système, voire de le rendre inutilisable pour les non-autorisés. C'est une des raisons pour laquelle les Européens développent le système *Galileo* dont le principe est le même mais qui, plus moderne, devrait fournir des informations encore plus précises. Quant aux Russes, ils ont le système GLONASS qui n'est pas diffusé mondialement comme le GPS.

Il convient de dire quelques mots sur le système Argos. Non destiné à participer à la navigation des mobiles sur terre, son but est le suivi de balises actives à des fins diverses : migration d'animaux, suivi d'objet ou d'individu et, bien sûr, et c'est souvent dans ce cas que l'on en parle, assistance en mer. Des satellites en orbite polaire à 850 km reçoivent les ondes émises par les différentes balises qui émettent toutes sur la même fréquence avec un code d'authentification propre à chacune. Le satellite retransmet ce qu'il reçoit vers des stations à terre qui décryptent les messages reçus et, par comparaison du décalage *doppler* entre messages successifs, calculent la position de la balise à 200 m près. Mais le porteur de la balise ne reçoit pas en retour la position calculée et ne peut donc pas en tenir compte pour sa navigation.

Que retrouve-t-on à bord d'un bateau pour assurer la navigation, c'est-à-dire pour savoir où l'on est, arriver où l'on veut et ce en sécurité ?

D'abord de quoi tenir le bateau en main : un compas gyro ou magnétique (on gouverne toujours le cap sur l'étrave) ; un loch ; un anémomètre-girouette, en mer le vent relatif étant important ; un inclinomètre ; un garde-temps, le GPS. Le tout pouvant alimenter un pilote automatique à qui on donne des ordres.

Une fois assurée la conduite instantanée, il convient de contrôler la sécurité immédiate : un RADAR-ARPA pour éviter les collisions ; l'AIS pour anticiper les collisions ; un sondeur... on ne sait jamais !

Il faut maintenant savoir où l'on est pour, d'une part, éviter de toucher involontairement la terre ou le fond ; d'autre part, se diriger vers où l'on veut. Pour cela on utilise un calculateur d'estime, une centrale inertielle, des observations optiques, un calculateur d'astres et, bien sûr, le GPS.

Il convient d'avoir de bonnes données nautiques : cartes... numériques, informations météorologiques, calculateur de marée, instructions nautiques.

Enfin des moyens de transmissions : satellite ou radio pour informations générales ; radio pour échange local de sécurité ; Internet par liaison satellite.

Tout ceci est le plus souvent intégré dans une plateforme de navigation avec un pilote automatique asservi. Les données sont alors présentées à la demande sur une console de navigation. Sur les petits bateaux, mais également sur ceux qui font en course les navigations circumterrestres, tout est regroupé dans un ordinateur portable.

Alors me direz-vous : La navigation... un art ?

Bien réglé et bien utilisé, un système de navigation moderne est un outil de travail prodigieux... à condition que l'utilisateur reste humble devant la mer et en permanence taquiné par le doute constructif.

En effet rien n'est jamais simple sur mer. Au-delà du matériel qui insidieusement cesse d'avoir un fonctionnement correct, comme le plastique à la dérive qui vient se coincer sur le capteur de vitesse, il y a des phénomènes difficiles à prendre en compte dans le calculateur. Un bateau avance toujours en crabe. Le vent et les courants font diverger cap surface et route surface, elle-même différente de la route fond. Faire transiter son bateau au pilote automatique dans le raz Blanchard entre l'île d'Aurigny et le cap de la Hague, pointe nord-ouest du Cotentin, où règnent des courants de 10 nœuds, relève d'une certaine inconscience. Je ne sais comment s'y est pris le paquebot qui s'est « planté » sur Santorin, mais il avait certainement un excellent système de navigation avec GPS !

Dans la vieille marine, on recommandait d'arrondir les pointes, de saluer les grains et de prendre son pied de pilote...

Il est certain que le système de navigation libère le marin de multiples tâches fastidieuses, même si certaines nécessitaient une réelle virtuosité comme coucher proprement une étoile sur l'horizon. Libéré, il peut alors consacrer son énergie à se concilier les bonnes grâces de la mer pour arriver quand il veut, où il veut. Quant à la sécurité, cela c'est tout un art. Souvenons-nous du *Pont-Aven*, navire de la *Brittany Ferry* qui, dans la nuit du 21 au 22 mai 2006, a été frappé, à l'ouvert de la Manche, par une vague dite « scélérate », estimée haute d'une vingtaine de mètres. Résultat : une quinzaine de sabords enfoncés. La mer a souvent le dernier mot quel que soit le respect qu'on lui porte.

Philippe DEVERRE

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Responsable : M. Jean PERREAU

SEANCE DU 28 FEVRIER 2007

La gravure

La gravure est l'art de tracer en creux, par incision, un dessin ou un texte dans une matière dure : os, pierre, métal, bois. Mais aussi le son : dans la cire, pour les microsillons ; dans le plastique, pour le son et l'image des CD et DVD. Que de chemin parcouru entre ces deux objets, où la gravure est la principale technique employée !

Je traiterai plus spécialement dans cet exposé de la gravure traditionnelle, à travers les techniques les plus employées pour la reproduction des dessins.

La gravure remonte à la plus haute antiquité, sous forme d'inscriptions sur les tablettes mésopotamiennes ou sumériennes, mais, dans son acception plus moderne, la gravure est surtout l'art de tracer en creux un dessin ou un texte, sur métal, pierre ou bois, en vue de multiplier l'image. Ce n'est pas l'art de graver qui est une invention moderne, mais plutôt, l'art de tirer des impressions sur papier d'une gravure en bois ou en métal. En quelque sorte, c'est le mariage de la gravure et de la presse.

La xylographie ou gravure sur bois

Dite « en taille d'épargne », elle consiste à évider le bois tout autour du dessin qu'on laisse en relief, pour enlever par la taille toutes les parties qui seront blanches. Ce sont les éléments saillants qui recevront l'encre. Le graveur emploie du bois dur – cerisier, poirier, noyer, buis, – coupé en tranches dans le sens du fil du bois, ou plus exactement coupé dans le sens de la hauteur de l'arbre : on dit que c'est « un bois de fil ».

Le dessin initial est tracé à la plume ou au pinceau sur la partie lisse du bois. Il est détouré ensuite à l'aide d'une gouge, pour que le dessin se trouve isolé. Son relief présente une base plus large, résistante à l'impression. Le graveur évide les grandes surfaces à la gouge ou au ciseau. Le matériau utilisé dirige le travail et impose une orientation au geste du graveur. En 1780, le poirier, qui présentait de nombreuses difficultés pour les tailles croisées, fut remplacé par le buis, beaucoup plus dur, coupé dans le sens contraire du fil, en bois de bout. On dit qu'une gravure sur bois est « bois de bout » lorsque l'artiste a gravé son dessin sur un bloc taillé perpendiculairement aux fibres du bois. Par opposition, on dit qu'elle est sur « bois de fil » lorsque le bloc est taillé dans le sens des fibres du bois. En conséquence, les anciens outils – pointes, canif, gouges – furent remplacés par le burin.

Le rendu du dessin, d'un aspect simplifié, donne un éclairage brutal et très contrasté. Face à cette contrainte, il peut sembler que le graveur n'ait aucune liberté d'interprétation. Pourtant nous ne devons pas perdre de vue que, partout où l'homme met sa main, il est difficile que l'on ne reconnaisse pas la trace de son esprit. Son dessin peut devenir onctueux ou sec, coloré ou pâle, selon que la taille sera évidée discrètement ou rigoureusement.

La gravure sur bois, ne produisant pas les nuances délicates de la taille douce, doit s'attacher de préférence à des travaux sobres et dépouillés.

Le résultat final montre un dessin inversé par rapport à la planche gravée. L'artiste doit en tenir compte. Ainsi, dans certaines gravures de Picasso, l'on peut observer qu'il a signé certains de ses travaux sur la face gravée en ne tenant pas compte, semble-t-il, de l'effet miroir de l'image imprimée, sa signature apparaissant alors à l'envers sur l'épreuve : est-ce voulu ou pas ?

La linogravure

La linogravure, d'invention assez récente (1860), proche de la xylographie ou gravure sur bois, est une technique de taille d'épargne qui consiste essentiellement à faire apparaître un dessin en relief sur une plaque de linoléum en creusant tout autour. Les incisions peuvent être croisées, en fuseau ou en pointillé. On obtient les mêmes effets qu'avec le bois mais avec une plus grande souplesse de la ligne.

Le linoléum est composé de poudre de liège, d'huile de lin, de gomme et de résine, étalés sur une toile de jute assez grossière. C'est un matériau tendre, qui se grave aisément dans tous les sens. On peut réaliser des tirages en plusieurs couleurs, en imprimant les parties d'un dessin l'une après l'autre sur une même feuille.

Pablo Picasso a exploré cette technique de 1954 à 1963. Il a su exploiter ce procédé de différentes façons en utilisant un outil assez inattendu, l'étrille de cheval, pour rendre des effets de hachures et d'ombres. Il a même inventé la gravure à la baignoire, qui est une exploitation de la linogravure en incorporant de l'encre de Chine pour obtenir une épreuve plus subtile. Cette invention consiste à recouvrir d'un lavis d'encre de Chine l'épreuve : les parties imprimées, trop grasses pour être marquées par l'encre, disparaissent au rinçage à l'eau, dans la baignoire, éliminant ainsi l'encre de Chine, laissant au blanc du papier un effet de matière.

Les supports – papier, tissus, toutes surfaces imprimables – doivent être plus grands que la plaque gravée. Le graveur se sert de couteau, de gouges, de burins. La technique consiste à déposer, à l'aide d'un rouleau chargé uniformément, l'encre sur la plaque gravée, d'y déposer la feuille à imprimer, puis de presser vigoureusement l'ensemble à l'aide d'une presse ou d'un rouleau sec.

La taille douce

La taille-douce désigne généralement tous les procédés de gravure en creux sur métal : burin, eau-forte, pointe sèche, etc. Ces procédés peuvent être employés concomitamment sur la même planche.

La pointe sèche

La pointe sèche est une technique tout en souplesse et en chaleur. L'artiste se sert d'une sorte d'aiguille acérée qui, selon l'effet qu'il lui donne, fait naître des barbes métalliques – léger bourrelet de métal – plus ou moins velues le long des tailles. Elles sont destinées, tout comme les tailles, à retenir l'encre à l'impression et à produire sur le papier d'inimitables traits moelleux et doux comme des fils de laine. Le grand inconvénient de la pointe sèche demeure la fragilité extrême des barbes, qui ont tendance à s'aplatir un peu plus à chaque impression.

La gravure sur cuivre

La gravure sur cuivre, ou chalcographie, est une technique opposée à la gravure sur bois puisque ce sont les parties incisées par le burin ou la pointe sur la plaque de cuivre qui marquent l'impression.

Le tirage consiste à encrer au moyen d'un tampon, et non d'un rouleau, les parties creuses. Puis d'essuyer, à l'aide de la paume de la main, la surface qui fournira les espaces blancs. La feuille de papier humidifiée et brossée préalablement, est appliquée sur la plaque puis pressée à l'aide d'un cylindre d'acier. La pression est très grande. Les fibres qui apparaissent après le brossage du papier pénètrent plus aisément dans les sillons gravés par l'artiste.

On donne le nom d' « estampes » aux images obtenues par voie d'impression sur papier, bien que toute estampe soit une épreuve – le mot « épreuve » signifie « essai » – quand le graveur, pour éprouver son travail, en tire une empreinte.

La gravure, qui est l'imprimerie des beaux-arts, fut découverte au moment ou était inventée l'imprimerie, qui est la gravure des belles lettres. C'est pour les artistes et les poètes, le moyen de propager et de populariser leurs œuvres.

Le burin

Le burin se compose d'une lame, sur une tige d'acier trempé, munie d'une extrémité en biais, le bec, dont la section carrée permet d'obtenir des traits plutôt courbes ou en losanges pour faciliter des tailles profondes et droites. En variant la pression de la main et l'angle d'attaque, on obtient différents résultats de tailles. Le bon maintien de l'outil dans la main est assuré par le manche en buis ou en ébène, en forme de champignon.

Le burin s'exécute sur cuivre ou sur acier. La planche de cuivre doit être très lisse. Le dessin est marqué par des traits et des tailles simples ou croisées.

Du degré d'avancement du travail proviennent les états d'une gravure traduits en épreuves. Celles qui sont tirées avant l'achèvement de la planche sont dites « épreuves d'artistes », pour les distinguer de celles livrées dans le commerce et en général numérotées.

Dürer est un virtuose du burin. Il y a chez lui une telle richesse dans les ombres et les lumières que l'on peut parler de véritable style pictural dans la gravure.

L'eau-forte

L'eau-forte est une technique de gravure sur cuivre. La plaque de métal est recouverte, recto-verso, d'une couche de vernis. Le graveur dessine à la pointe sèche jusqu'au cuivre sans l'inciser. Il plonge la plaque dans un bain d'acide nitrique étendu d'eau, mélange que l'on appelle « eau-forte » : les parties dénudées du cuivre sont ainsi entamées par l'acide.

L'épaisseur du trait est modulée en fonction de la grosseur de la pointe et du temps de morsure. La taille se caractérise par les bords légèrement irréguliers dus à l'effervescence de l'acide nitrique.

Ce type de gravure est souvent associé à l'aquatinte, à la pointe sèche, au burin. C'est la gravure des peintres parce qu'elle ne nécessite pas une grande connaissance technique.

Les outils dont se sert l'aquafortiste pour augmenter ou adoucir les creux sont le grattoir ; l'ébarboir, outil triangulaire permettant de racler le cuivre pour effacer les tailles ; le burin, lame d'acier trempé sectionnée en biseau ; le brunissoir, outil en acier à lame arrondie et polie permettant d'effacer par écrasement les rayures accidentelles.

L'aquatinte

Inventée en 1642 par un lieutenant allemand, elle est dérivée de la gravure en matière noire. La technique consiste à déposer sur la surface de la plaque une pelli-

cule de résine en poudre, au moyen d'une boîte à l'intérieur de laquelle se trouve une soufflerie. Le nuage de résine provoqué par l'air brassé, retombe sur la plaque uniformément. Le cuivre ensuite est chauffé, ce qui a pour effet de fondre la colophane. Les grains de résine deviennent transparents et se fixent sur le métal. La plaque est ensuite plongée dans un bain d'eau-forte : la surface non protégée par les grains de résine est attaquée.

L'opération est renouvelée autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir des aplats aux valeurs nuancées, à la manière d'un lavis. Ces nuances diverses peuvent être renforcées par des traits à la pointe sèche, ou au burin.

L'encrage se fait à l'aide d'un rouleau sur toute la surface de la plaque. Le surplus d'encre est enlevé à l'aide d'un chiffon pour ne laisser que les parties creuses encrées. La plaque est ensuite imprimée sur un papier humide et légèrement brossée. Assoupli par l'eau, il se gaufre et va chercher l'encre au fond des sillons les plus infimes. L'épreuve apparaît inversée par rapport à l'image travaillée sur la plaque de cuivre.

Il me paraît important de différencier la gravure d'un autre procédé de reproduction très utilisé, la lithographie, qui fut inventée par Aloys Senefelder à Munich en 1793. Ce n'est pas une technique gravée, mais l'art de reproduire sur papier, au moyen de presse, des dessins et des textes sur une pierre calcaire à grain très fin.

Le principe consiste à dessiner un motif à l'aide d'un crayon gras sur la pierre puis à passer sur celle-ci une solution composée de gomme arabique, pour fixer le dessin, et d'acide nitrique pour évider les parties vierges et rendre la pierre perméable à l'eau.

Après avoir mouillé la pierre, on encre au rouleau le dessin, avec une encre grasse d'imprimerie. Les parties humides restées vierges refusent l'encre grasse. Il suffit ensuite de déposer la feuille et de la presser pour obtenir la reproduction du dessin.

La lithographie s'est surtout développée à Paris puis à Mulhouse. Tous les grands peintres de la première moitié du XIX^e^ siècle ont eu recours à des artisans lithographes ou interprétèrent eux-mêmes leurs compositions sur pierre, comme Toulouse-Lautrec ou Daumier.

En conclusion

Datant du XV^e^ siècle, la gravure est née du travail des orfèvres dans le Sud de l'Allemagne et, en particulier, Dürer, fils d'un d'entre eux, qui la pratiqua le premier à Nuremberg comme procédé d'impression en creux. Elle se rattache à la peinture, qui est l'art de retracer par incision sur le métal ou en relief sur le bois, un dessin dont on va tirer des empreintes. Elle permet, par sa multiplication, de promouvoir les travaux des artistes pour qu'un large public ait connaissance des œuvres de grands peintres.

Au XX^e^ siècle, elle fut reprise par des artistes tels que Pablo Picasso, Paul Klee, Juan Miro, pour citer les plus connus et devint, pour ses qualités propres, œuvre de création.

Louis IMBERT

Genèse d'une sculpture

« La sculpture donne un sens à la matière. »
Luc BENOIST, *Histoire de la sculpture*.

On peut aimer une œuvre artistique sans, d'abord, savoir exactement pourquoi. Puis, la réflexion se construisant, on cherche les raisons de cette attirance. On peut la

considérer d'emblée comme un tout fini, une réalisation accomplie, sans imaginer une seconde le cheminement et les moyens mis en œuvre pour arriver au résultat final. Mais souvent, devant une sculpture, des questions se posent : comment l'artiste a-t-il procédé ? Comment tout cela tient-il ? Est-ce creux ? Quelle en est la matière ?

Ne pas chercher de réponses à ces questions, ou ne pas les donner, peut, bien sûr, participer du mystère de l'œuvre. Je crois cependant qu'un minimum d'explications est préférable, afin que celui qui regarde devienne familier de l'événement artistique, et même un petit peu complice, par procuration, de la réalisation.

Une sculpture est le résultat d'une démarche complexe où interviennent l'imagination, la recherche du beau et une certaine technicité. Comme le dessin, elle réclame une bonne perception de l'espace, mais elle s'en différencie par le merveilleux accès qu'elle se donne à la troisième dimension. Le regretté humoriste Jacques Faizant, grand amateur de vélo, qualifiait le cycliste de « piéton miraculé ». En le parodiant, on peut dire que le sculpteur est un dessinateur miraculé. Car la sculpture lui permet de créer des volumes dont le relief et les ombres vont constituer les éléments esthétiques essentiels de l'œuvre. Cependant, sa tâche sera beaucoup plus longue et délicate, car si, pour un dessin, il n'y a qu'un seul point de vue, qu'un seul « profil », ici toutes les lignes, tous les profils, toutes les silhouettes doivent être plaisantes à l'œil.

Les premières phases du sculptage sont particulièrement ingrates, lorsque la forme n'est encore qu'en gestation. Puis, petit à petit, l'objet se révèle et apporte alors à l'opérateur tout l'intérêt et toute la fièvre de la création. Le grand Rodin disait qu' « on ne sculpte bien que sur de la sculpture faite », c'est-à-dire quand l'acte de sculpter commence vraiment à « donner son sens à la matière ».

Sans entrer dans une rétrospective exhaustive, rappelons qu'au cours des âges, la matière utilisée a été très variée, allant de l'argile au bois, en passant par l'os et la pierre. Après que le marbre et le bronze aient été largement employés, les temps modernes ont fait une place aux métaux autres que le bronze, aux ciments, au verre, puis aux matières plastiques. On voit même aujourd'hui intervenir dans les sculptures modernes des objets manufacturés détournés, des liquides, des photos, ou bien encore des procédés techniques très sophistiqués et même parfois immatériels, comme la lumière. Les sculptures sont quelquefois spontanément mobiles, comme celles de Calder, ou animées par différents procédés.

Personnellement, j'ai eu, bien modestement, l'occasion de travailler, outre la dentine et l'amalgame d'argent dans la bouche de mes congénères, le bois, certaines matières plastiques, le béton cellulaire, la terre glaise, le métal et le plâtre.

Le bois, le polyuréthane et le béton cellulaire sont travaillés par soustraction de matière. La terre par modelage. La manipulation du métal et du plâtre est plus complexe, c'est pourquoi je vous propose maintenant de suivre en images, les étapes principales de la réalisation de ces deux types de sculptures.

[M. Ottavi a ensuite montré, par le commentaire d'un grand nombre de diapositives, les différentes étapes de la réalisation d'une statuette en tôle de cuivre rouge et d'une statue en plâtre imitant les sculptures gréco-romaines.]

Dominique OTTAVI

Quelques repères dans l'histoire de la photographie

De tout temps l'homme a souhaité traduire sa pensée et ses émotions dans des représentations visibles et durables : en témoignent notamment les dessins et gravures des sites préhistoriques. Au fil des siècles, et en particulier après le XIVe siècle, les

artistes emploient pour ces représentations des moyens empruntés à la mécanique et à l'optique. Différentes « machines à dessiner » ont ainsi été inventées, telles que la *camera obscura*, le sténopé ou les diverses chambres noires. Mais c'est le 19 août 1839 qu'a été officiellement proclamée à Paris l'invention de la photographie, sous la forme primitive du daguerréotype.

Nicéphore Niepce, mort en 1833, avait cependant commencé ses recherches en 1816 et expérimenté divers supports – papier, verre, pierre, métal – enduits de matières photosensibles et exposés à la lumière dans la chambre noire. Les temps de pose étaient horriblement longs : deux à trois jours d'exposition pour un paysage en plein soleil ! Le 5 mai 1816, il écrit à son frère comment il a obtenu sur du papier recouvert de sels d'argent une image de ce qu'il voit de sa fenêtre : « L'image des objets était extrêmement petite, le fond du tableau est noir et les objets sont blancs. » Ces images sont donc des négatifs sur papier, dont nous n'avons malheureusement aucun exemplaire.

Niepce applique la technique de l'eau-forte à ses plaques en gravant à l'aide d'acide les parties métalliques découvertes. Il découvre aussi le moyen d'inverser l'image négative. La *Vue du Gras* et la *Table dressée*, réalisées vers 1822, sont considérées comme les premières photographies connues de l'histoire.

Daguerre, plus jeune et plus entreprenant, lorsqu'il voit les premiers résultats des travaux de Niepce, n'a qu'une envie : s'associer à lui pour exploiter ce qu'il considère comme une invention capitale, à l'avenir très lucratif. Un contrat est signé entre eux deux. Mais, après la mort de Niepce, Daguerre va faire en sorte de tirer à lui toute la gloire de la découverte de la photographie : il fait modifier le contrat de façon que son nom seul soit lié à l'invention... le daguerréotype est né.

À noter que les paysages des daguerréotypes déroutent les spectateurs car ils sont vidés de passants et de véhicules, qui n'ont pas le temps d'impressionner la plaque photographique... Autre inconvénient : les images sont uniques et ne peuvent être multipliées que par des prises de vues successives... comme actuellement avec les diapositives ou les épreuves Polaroïd.

Il reste que l'arrivée de la photographie va permettre enfin aux classes moyennes d'avoir leur portrait sur les murs. Les peintres sont d'ailleurs très inquiets de l'arrivée de cette technique qui semble menacer leurs moyens d'existence. Les caricaturistes comme Daumier se déchaînent... mais des ateliers s'ouvrent un peu partout et, en 1849, près de cent mille personnes se font « tirer le portrait » à Paris.

La nouvelle de l'invention s'est répandue comme une traînée de poudre dans toute l'Europe et a suscité bien des convoitises. Dans la seule année 1839, vingt-quatre personnes prétendent être les devanciers de Niepce et Daguerre. Mais, officiellement, seuls William Henry Fox Talbot en Angleterre et Hippolyte Bayard en France ont montré des résultats probants de leurs expériences. Fox Talbot réussit notamment à abaisser considérablement le temps de pose, qu'il ramène à huit secondes par son procédé qu'il appelle le « calotype ». Quant à Hippolyte Bayard, l'Académie des beaux-arts proclame, le 2 novembre 1840, la supériorité de son procédé dont les images « ont l'avantage inappréciable et unique d'être fixées sur le papier et peuvent se porter en voyage, se classer dans un album, se passer de main en main, sans s'altérer par le temps, sans s'effacer par frottement. »

Rapidement les activités commerciales liées à la photographie se diversifient : ventes d'appareils, ateliers de portraits, maisons d'édition, commandes de l'État se multiplient.

On l'a dit, les rapports entre la peinture et la photographie sont souvent orageux, d'autant qu'une des vocations principales de la peinture de cette époque – nous sommes en plein académisme et art pompier – est la reproduction fidèle de la nature, et la photographie y excelle. Paul Delaroche s'écrie : « À partir d'aujourd'hui, la peinture

est morte ! » Ingres déclenche la polémique en écrivant : « Lequel d'entre nous serait capable de cette fidélité, de cette fermeté dans l'interprétation des lignes, de cette délicatesse dans le modelé ? C'est à cette exactitude que je voulais atteindre. C'est très beau la photographie... C'est très beau, mais il ne faut pas le dire ! » Et il publie un manifeste demandant la protection de l'État : « Considérant que la photographie se résume en une série d'opérations toutes manuelles, qui nécessitent sans doute quelque habitude, mais que les épreuves qui en résultent ne peuvent, en aucune circonstance, être assimilées aux œuvres, fruit de l'intelligence et de l'étude de l'art. Par ces motifs, les artistes soussignés protestent contre toute assimilation qui pourrait être faite de la photographie à l'art. » Vingt-six signatures suivent le texte que seul Eugène Delacroix refuse de parapher.

Ceci n'empêche pas les progrès techniques de se poursuivre, notamment portant sur la qualité des supports positifs et négatifs, et sur les chimies les mieux adaptées à ces supports. Le verre sera ainsi sensibilisé tour à tour à l'albumine, au collodion et, enfin, au nitrate d'argent. Une étape importante dans cette évolution sera marquée par l'utilisation d'une nouvelle matière comme support de la surface sensible, la gélatine, qui va se généraliser dès 1880. À la même époque, l'Américain George Eastman va remplacer les plaques de verre encombrantes par un support souple, transparent, qui sera chargé dans un petit appareil qu'il désigne sous le nom de « Kodak » (1888). Le monde de la photographie va dès lors pouvoir s'ouvrir aux amateurs.

Lorsque les couleurs pourront être reproduites – les frères Lumière mettent au point un procédé autochrome en 1907, – l'essentiel sera acquis et il ne s'agira plus ensuite que de perfectionnements : optiques, formats, émulsions. On peut désormais presque tout photographier et dans n'importe quelles conditions. Le reportage d'actualité est permis par la mobilité du matériel et l'extrême rapidité de la réaction des surfaces sensibles. Par ailleurs, grand-angle et panoramique modifient le regard sur le monde par rapport au champ de vision traditionnel de l'œil humain.

À la fin du XX^e^ siècle apparaît la photographie magnétique qui permet, immédiatement après la prise de vue, de regarder sur un écran de télévision les images qui n'auront plus été fixées sur un support-film traditionnel, mais numérisées. C'est l'énorme bouleversement du passage de l'analogique au digital, avec toutes les manipulations possibles de l'image, qui devient même virtuelle.

Le succès considérable de la photographie numérique signifie-t-il la fin de la photographie argentique ? L'avenir nous le dira mais, personnellement, je ne le pense pas et, au risque de paraître un vieux ringard, je reste un inconditionnel de la photographie traditionnelle en noir et blanc tirée sur un beau papier baryté...

Après avoir traversé à grands pas, et parfois en courant, l'histoire de la photographie, je voudrais évoquer, très rapidement aussi, quelques grands noms de la photo.

Et tout d'abord Gaspard-Félix Tournachon, plus connu sous le nom de Nadar. Installé dès 1854 dans un atelier extrêmement luxueux à Paris, il y recevra toutes les personnalités en vue : hommes politiques, acteurs, écrivains, peintres, musiciens, hommes de science et autres. Il les photographie simplement, dans des poses très classiques.

Edward Steichen, photographe américain d'origine luxembourgeoise (1879-1973), occupe une place à part dans l'histoire de la photographie car c'est principalement lui et son ami Alfred Stieglitz (1864-1946) qui ont fait accepter la photographie comme un art à part entière.

La photographie est-elle un art ? Cette question va passionner toute l'Europe et l'Amérique à la fin du XIX^e^ siècle. Pour la faire admettre, des photographes s'attachent à faire des images qui, par leurs thèmes comme par leurs procédés techniques, tendent

à imiter la peinture : sujets académiques, Descentes de croix, paysages champêtres, étangs vaporeux, etc. Les images sont retouchées, traitées à la gomme bichromatée ou à l'encre grasse, se rapprochant ainsi des sanguines ou des fusains. C'est ce qu'on a appelé le « pictorialisme ». En France, Robert Demachy et le commandant Constant Puyo en sont les plus célèbres représentants. Des salons sont organisés dans le même esprit que les salons de peinture : on n'y admet que des œuvres « artistiques » ; les encadrements sont souvent très tarabiscotés mais les œuvres sont la plupart du temps très mièvres. Le pictorialisme fut une étape très importante dans l'évolution de l'esthétique photographique. Il a permis que la photographie soit reconnue comme un art à part entière et qu'elle entre dans les musées, mais il a créé une dichotomie entre les images « artistiques » et les photographies réalistes.

C'est aux États-Unis que vont émerger du mouvement pictorialiste deux des plus grands photographes américains de la première moitié du XX^e^ siècle : Alfred Stieglitz et Edward Steichen. Après des premières œuvres, remarquables, de style pictorialiste, ils abandonnent la photo pictorialiste pour en venir à des « photographies pures » *(straight photography)*, sans aucune manipulation : une fois prise, la photographie est pratiquement terminée, alors que, dans le travail pictorialiste, la création de l'image ne fait que commencer après le déclic de l'obturateur.

Steichen a été peintre et photographe jusqu'en 1920. Chef des services photographiques de l'armée américaine pendant la première guerre mondiale, puis chef du service photographique de *Vogue USA* en 1925, il excelle dans tous les domaines : portraits d'acteurs, photos de mode, images publicitaires. Après la deuxième guerre mondiale, il a en charge le département photographique du MOMA, le musée d'art moderne de New York, et y crée la plus grande exposition de photographies jamais réalisée, *The family of man* en 1954, vue par plus de neuf millions de spectateurs. Avec Stieglitz, Steichen a créé et animé la revue *Camera work* qui, de 1902 à 1917, a publié tous les photographes importants de cette époque, ainsi que des textes critiques qui feront date. Les derniers numéros de *Camera work* sont consacrés à un jeune photographe, Paul Strand, qui a fait des portraits très réalistes et des paysages très personnels, bien loin des pictorialistes.

Un autre adepte du pictorialisme va devenir l'un des représentants les plus marquants de la *straight photography*, Edward Weston. Il cherche la beauté dans les choses les plus simples. Son œuvre contient les plus belles natures mortes et quelques-uns des plus beaux nus de l'histoire. Sa photographie du poivron est son image la plus emblématique.

Jacques-Henri Lartigue, né en 1894 à Courbevoie, est initié très tôt à la photographie par son père, riche homme d'affaires, qui la pratique en amateur éclairé. L'enfant décide de photographier tout ce qui l'intrigue : jeux de plein air, automobiles, élégantes du bois de Boulogne, événements familiaux, vacances au château familial, etc. Dès 1902, soit à huit ans, il commence la réalisation de lourds albums qui réunissent images et notations manuscrites. Il ne cessera de les remplir jusqu'à sa mort en 1986, produisant ainsi un irremplaçable témoignage sur cette époque charnière. Découvert par Richard Avedon et tardivement consacré par les médias à l'âge de soixante-neuf ans par une première exposition au MOMA, il réalise trois ans plus tard son premier livre, *Album de famille*, puis *Instants de ma vie* qui le font connaître dans le monde entier. En 1975, le musée des Arts décoratifs de Paris propose la première rétrospective de son œuvre. À noter qu'il a réalisé la photo officielle du président Giscard d'Estaing, photographie étonnamment moderne pour un photographe de cet âge. Il est mort à Nice en 1986, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Avec la photographie, le journalisme a trouvé un support qui s'est évidemment imposé partout dans le monde, d'autant que les moyens de transmission tels que le

bélinogramme permettent de transmettre en quelques minutes une image au bout du Monde. La photo de la fuite de la petite fille atteinte par des bombes au napalm a certainement plus fait pour mettre fin à la guerre du Vietnam que toutes les manifestations : elle a d'ailleurs fait prendre conscience aux autorités américaines de la nécessité d'encadrer désormais le travail des journalistes dans les périodes de conflit.

Dans le domaine du documentaire social et de la photographie humaniste, il faut citer, entre autres, Willy Ronis et son ami Robert Doisneau. On trouve dans leurs images une poésie qui trouve son lieu d'élection dans le décor caractéristique et les scènes de rue typiques d'un Paris populaire dont le chantre est évidemment Robert Doisneau.

Rien de tout cela dans les photographies de Man Ray. Peintre de formation, Man Ray fut l'un des fondateurs du mouvement dada aux États-Unis avant de s'installer en 1921 à Paris où il participa au mouvement surréaliste. Man Ray est considéré comme l'un des grands pionniers de la photographie contemporaine. C'est surtout dans le domaine de l'expérimentation que se révèle le caractère précurseur de ses photographies. Il fait beaucoup de manipulations sur les images et produit même des images sans appareil photographique : ce sont les fameux « rayogrammes », qui ne sont que les empreintes d'objets posés sur une feuille de papier sensible. Il a aussi parfois recours, comme pour ses nus, au procédé de la solarisation qu'il a développé avec Lee Miller.

Jean Dieuzaide, le Toulousain, l'un des fondateurs des Rencontres d'Arles, est un grand défenseur de la photographie argentique.

Joseph Sudek (1896-1976), fondateur de la Société photographique tchèque, est un grand poète de la lumière.

Né à New York en 1918, Arnold Newman est l'un des très grands photographes portraitistes. Sa photo d'Igor Stravinski est un chef-d'œuvre de composition, avec la forme noire du piano à queue se découpant sur le fond partagé entre deux tons de gris.

Henri Cartier-Bresson, né en 1908, photographe de renommée mondiale, cofondateur de l'agence *Magnum*, est mort il y a trois ans, à quatre-vingt-quinze ans. Il a passé sa jeunesse dans l'univers des surréalistes, a voyagé dans le Monde entier. Tenté à une époque par le cinéma, il a été l'assistant de Jean Renoir. Il possède à un degré supérieur le double don de savoir saisir l'instant – le fameux « instant décisif » dont il a parlé – et de savoir dans l'instant cadrer l'image avec à la fois la rigueur d'une composition parfaite et le caractère souvent insolite de ce qu'il photographie. Depuis 1974, il ne se consacrait plus qu'au dessin.

Jean-Loup Sieff a marqué sa génération par ses photographies de mode, de publicité, ses nus et ses portraits. Né à Paris en 1933 de parents d'origine polonaise, il s'était lancé dans des études de lettres qu'il a très vite abandonnées pour se consacrer à la photographie, exclusivement en noir et blanc. Ses images conjuguent la beauté des modèles, la sensualité, la remarquable maîtrise de la lumière et un humour constant.

Richard Avedon est l'un des grands photographes de ce siècle, l'un de ceux qui m'a le plus impressionné. Il fut d'abord l'une des figures de la photographie de mode des années quarante-cinquante. Mais c'est surtout un très grand portraitiste, qui a fait défiler devant son appareil écrivains et artistes du monde entier : Borges, Samuel Beckett, Francis Bacon, Henry Miller, Truman Capote, Antonioni, Andy Warhol... autant de célébrités transformées en masques souvent tragiques, à l'image de notre époque.

L'Écossais Albert Watson est un phénomène : être privé d'un œil depuis la naissance n'a pas empêché celui que l'on surnomme le Cyclope de faire des images sublimes.

La famine au Sahel et le colossal ouvrage qu'il a réalisé sur l'homme au travail suffiraient à faire la réputation et à justifier tous les prix qu'a reçus le Brésilien Sebastião Salgado. Mais il y a plus : Salgado est un photographe humaniste engagé qui ne cesse de montrer sa foi en l'homme et de témoigner d'une solidarité sans faille devant les souffrances des populations démunies du Tiers Monde.

Passons sans transition à quelque chose de plus gai. L'Arlésien Lucien Clergue se fit connaître dans le monde entier par sa série des nus de la mer où il utilise l'eau, les vagues et la lumière pour donner aux corps un rayonnement sensuel. Il illustra en 1957 le livre de Paul Éluard *Corps mémorables*, travailla aussi pour Jean Cocteau ainsi que pour Picasso. Il fonda en 1970 les Rencontres internationales de la photographie d'Arles, dont il fut pendant vingt-cinq ans le directeur artistique.

La Toulonnaise Hélène Théret qui, avec sa sœur Rachel, anime un atelier de photographie avenue Colbert, a été, elle aussi, dans l'aventure des Rencontres d'Arles où elle a dirigé des stages durant plusieurs années. Plusieurs de ses photos sont accrochées dans divers musées, notamment dans celui de Mexico.

Un autre artiste de notre région est Denis Brihat, magicien de l'image qui réalise ses photographies à partir d'images en noir et blanc qu'il retravaille par les techniques du virage et de la sulfuration comme un véritable alchimiste pour les traduire par des couleurs étonnantes. Il capte la réalité et en restitue ainsi une autre, plus vraie que nature.

Je terminerai ma présentation sur une note colorée, avec la grande Sarah Moon, au style tout de délicatesse et d'invention. Ancien mannequin, c'est en 1968 qu'elle décide de passer derrière l'objectif. À noter qu'elle a aussi réalisé plusieurs films, aux tonalités très oniriques.

[Cette communication a été illustrée par de nombreuses diapositives.]

Yves DE KERMEL

SEANCE DU 30 MAI 2007

Martin Luther, musicien

Martin Luther fut le théologien, le réformateur et l'écrivain que l'on connaît bien. Il fut également musicien.

1. Biographie

Martin Luther a vécu en Saxe, dans une région frontalière s'étendant au nord-est de Leipzig. Son père s'appelait Hans Luder. Né dans une famille de paysans aisés et libres, il épousa une Margarethe et le jeune couple vint s'établir à Eisleben : Hans s'embaucha comme simple mineur pour l'extraction du cuivre et Martin naquit là le 10 novembre 1483. Le jeune Martin est donc né Luder : ce n'est que par la suite qu'il transforma son patronyme en Luther, pour mieux le rapprocher du grec eleÚqeroj, « libre, indépendant ».

Il ne resta guère à Eisleben puisque ses parents s'établirent très rapidement non loin de là, à Mansfeld, où Hans Luder réussit à devenir exploitant indépendant d'une mine de cuivre. La famille de Martin appartient donc à la classe très moyenne des paysans et des mineurs parvenus progressivement à quelque aisance par un rude labeur quotidien. Le jeune garçon ayant manifesté, dès ses premières années, une vive intelligence, son père l'inscrivit à la *Trivialschule* – l'école élémentaire – du village.

Excellent élève, le jeune Martin quitta Mansfeld à l'âge de treize ans, en 1497, pour rejoindre l'école de la cathédrale de Magdeburg, administrée par les Frères de la vie commune. En 1498, la famille Cotta le prit en charge et l'emmena étudier à Eisenach.

À l'été 1501, Martin entra à l'université d'Erfurt et s'inscrivit d'abord à la faculté des arts libéraux. Cette sorte de propédeutique invitait à l'étude des *septem artes liberales*, les « sept arts libéraux », regroupés en deux cycles : le *triuium* – grammaire, logique, rhétorique – conduisant, au bout d'une année et demie, au grade de *baccalaureus* ou « bachelier » ; puis le *quadriuium* – mathématiques, physique, métaphysique, éthique – permettant de devenir, au bout de deux ans à deux ans et demi, *magister artium*, « maître ès arts ».

Bachelier en septembre 1502 puis de maître ès arts en 1505, Martin aurait dû s'inscrire à la faculté de droit. Toutefois, ce jeune homme d'à peine vingt-deux ans était également très préoccupé par le salut de son âme : comme la plupart des chrétiens de son temps, il était obsédé par la mort et cherchait à savoir comment être sauvé, comment échapper à la damnation éternelle. Aussi, renonçant à ses études juridiques, il se fit admettre chez les Augustins d'Erfurt. Ordonné prêtre en 1507, il reçut la chaire de philosophie de son couvent.

Johann von Staupitz, vicaire général des Augustins pour l'Allemagne, envoya le jeune moine approfondir ses connaissances à l'université de Wittenberg : entre 1509 et 1512, Luther y obtint le baccalauréat puis la licence et le doctorat en théologie. En août 1513, il fut reçu *biblicus* – professeur chargé d'enseigner les Écritures saintes – à l'université de Wittenberg.

Ces longues années de formation intellectuelle, d'enseignement et de lecture attentive des textes sacrés conduisirent Luther à formuler, à partir de 1515, une nouvelle théologie. Le 31 octobre 1517, il afficha, sur la porte de la chapelle du château de Wittenberg, ses *95 Thèses sur la vertu des indulgences* [1] où se trouvait dénoncée avec force la sécurité d'une fausse paix de l'âme que l'indulgence papale était censée apporter en échange de subsides servant à la construction de l'église Saint-Pierre de Rome. Ce fut le point de départ de sa Réforme.

Luther vécut ensuite essentiellement à Wittenberg où il publia, à partir de 1520, ses écrits. Le 13 juin 1525, il épousa Katharina von Bora, une ancienne religieuse qui lui donna six enfants. Martin Luther est mort à Eisleben, son village natal, le 18 février 1546, âgé de soixante-trois ans, laissant une œuvre littéraire immense, dont l'édition critique réunit aujourd'hui plus de cent volumes [2].

2. Formation musicale

Issu d'un milieu quelque peu aisé, Martin Luther reçut une excellente éducation, générale et religieuse mais aussi musicale. Dans un de ses *Propos de table*, il a déclaré : *Musicam semper amaui* [3], « J'ai toujours aimé la musique ».

L'enfance de Martin fut bercée par les chants traditionnels venus du fond des temps, accompagnant les étapes de la vie et les fêtes de l'année. Et puis les paysans et

[1] LUTHER (Martin), *Disputatio pro declaratione virtutis indulgentiarum*.

[2] *D. Martin Luthers Werke*, weimarer Ausgabe. Cette monumentale édition de référence, commencée en 1883, comporte plus de cent volumes et est aujourd'hui presque achevée : seuls manquent encore les derniers volumes de la *Deutsche Bibel*. — Traduction française : *Œuvres* publiées sous les auspices de l'Alliance nationale des églises luthériennes de France et de la revue *Positions luthériennes*. Deuxième édition corrigée : Genève, Labor et Fides, 1983-1989, seize volumes ; texte en français seul, traduit de l'allemand et du latin.

[3] LUTHER (Martin), *Propos de table*, édition de Weimar, volume 6, propos n° 6248.

les mineurs de Mansfeld étaient tenaillés par les peurs ancestrales et de nombreuses chansons populaires mettaient en scène les sorcières, les esprits et les *kobolds* censés peupler la Nature et les entrailles de la Terre. Par ailleurs, l'enseignement religieux et le chant choral occupaient une grande place à l'école élémentaire de Mansfeld en vue, notamment, de former des enfants de chœur capables d'interpréter le répertoire de cantiques latins ou allemands du cycle liturgique annuel. Et toute cette activité chorale s'accompagnait d'une musique instrumentale : l'orgue à l'église, les guildes de musiciens professionnels municipaux, les sonneurs populaires, etc.

À Magdeburg, aussi, la formation musicale était un des piliers de l'enseignement, destinée à pourvoir le chœur de la cathédrale. De plus, les élèves devaient chanter des cantiques dans les rues pendant l'Avent ou à l'occasion des enterrements.

C'est à l'université d'Erfurt que le jeune Martin entreprit l'étude de la théorie musicale. À la faculté des arts libéraux, la musique était enseignée, au sein du *quadriuium*, comme une branche des mathématiques : il s'agit, bien sûr, ici, de la *musica theorica*, de la science musicale formant une sorte de physique du son. Et durant cette période universitaire, Luther, outre le chant choral profane ou sacré, a également pratiqué la musique instrumentale : on sait par exemple que, à Pâques 1503, s'étant gravement blessé à une jambe en manipulant une épée, il mit à profit sa convalescence pour apprendre à jouer du luth.

Au couvent des Augustins d'Erfurt, Luther pratiqua assidûment le plain-chant. Son *cursus* monastique le conduisit également à étudier les conceptions musicales des Pères de l'Église, notamment celles d'Augustin d'Hippone et de Thomas d'Aquin.

Toute sa vie, Luther resta attaché à la pratique musicale. On sait, par de nombreuses évocations puisées dans ses *Propos de table*, qu'il était d'usage, chez les Luther, après le souper, d'aller chercher des partitions et de s'adonner au chant : les convives étaient invités à former un chœur ; Martin y participait de sa belle voix de ténor ; et la soirée s'achevait avec des chansons profanes ou spirituelles, et même des odes humanistes sur des textes d'Horace et de Virgile.

Luther eut donc une connaissance théorique et pratique de toutes les formes musicales de son temps, des plus populaires aux plus savantes.

3. Les inspirateurs de Martin Luther

Luther a grandi à une période clé de l'histoire de la musique. Dans son enfance, il a vécu les dernières années de la musique médiévale. Avec les premières années du XVI^e^ siècle, il a assisté à l'explosion de la polyphonie et à l'apparition d'un vaste *instrumentarium* coloré et diversifié.

Le Moyen Âge a connu une musique essentiellement monodique : nous en avons encore l'exemple aujourd'hui dans le chant grégorien. Trouvères et troubadours y ajoutaient quelques instruments, essentiellement destinés au soutien du chant. La danse populaire nécessitait des percussions pour la scansion du rythme.

Le XV^e^ siècle, un des grands siècles de l'histoire musicale, commence avec Guillaume Dufay et Gilles Binchois, tous deux nés en 1400, et se poursuit avec Johannes Ockeghem, né vers 1425, Anthoine Busnois ou Jacob Obrecht. Ce siècle culmina surtout avec Josquin Desprez, né vers 1440 en Picardie et mort en 1521, auteur de vingt messes, quatre-vingt-dix-huit motets et soixante-deux chansons.

L'étude des œuvres de Luther – essentiellement la correspondance et les *Propos de table* – permet d'identifier les inspirateurs du Réformateur.

Parmi les maîtres anciens – morts dans le premier quart du XVI^e^ siècle – Luther fut essentiellement influencé par Josquin Desprez, Heinrich Finck et Pierre de La

Rue. Josquin, le grand maître du XVe siècle, était le compositeur préféré de Luther qui l'appelait « le maître des notes ». Heinrich Finck est considéré comme le premier grand compositeur allemand. Quant au franco-flamand Pierre de La Rue, né à Tournai vers 1460, il fut également un compositeur parmi les plus éminents de sa génération.

Luther eut également des contacts épistolaires réguliers avec deux compositeurs notoires de Bavière, Ludwig Senfl, un catholique aux sympathies très marquées pour la Réforme, et Leonhard Päminger, un des premiers musiciens-théologiens du luthéranisme. Ces deux artistes ont laissé une œuvre musicale importante et de qualité.

Et Luther fut en contact direct avec plusieurs musiciens contemporains qui adhérèrent à sa Réforme et lui apportèrent leur concours. Citons, par exemple, Wolf Heintz, né vers 1490, probablement à Mansfeld, organiste de la cathédrale de Magdeburg, mais dont aucune partition ne nous est parvenue.

Luther se lia surtout avec Georg Rhau. Cantor de l'église Saint-Thomas de Leipzig, Rhau prit le parti de la Réforme, vint s'établir à Wittenberg, en 1523, comme imprimeur, et y mourut en 1548. Il imprima les premiers textes de la nouvelle religion, comme le *Catéchisme allemand* ou la *Confession d'Augsbourg*. Il publia également de la musique sacrée, et notamment une importante collection de cent vingt-trois chorals polyphoniques organisés selon l'année chrétienne [4].

Rhau s'attacha les services de quelques musiciens acquis à la Réforme et qui composaient le répertoire qu'il imprimait, comme Sixt Dietrich, professeur de chant à Constance, Johann Walter, compositeur officiel de la cour de Saxe ou le maître de chapelle Conrad Rupsch.

Enfin, Luther était aussi capable de juger une œuvre musicale, d'analyser sa construction, de remarquer les fautes de style ou de copie. Et nous dirons par la suite qu'il a même composé quelques œuvres.

Luther était donc un musicien tout à fait accompli : chanteur, instrumentiste, théoricien et compositeur. La musique était incontestablement au cœur de sa vie. *Musicam semper amaui.*

4. La pensée musicale de Luther

La *musica theorica* enseignée dans les universités à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance était toujours celle de Pythagore – en fait de ses disciples de l'école de Crotone, – transmise par Platon, complétée par Aristote et finalement synthétisée par Boèce à la fin du Ve siècle de notre ère.

Luther reprend ainsi le thème pythagoricien de l'harmonie des sphères mais, avec Augustin et le philosophe médiéval Jean Charlier de Gerson, chancelier de l'université de Paris au début du XVe siècle, il voit dans cette harmonie la marque de la création divine dont Christ est le *praecentor*, le « chef de chœur ». Luther croit aussi au *chorus angelorum*, au chœur des anges, qui apparaît souvent dans ses sermons, comme dans les représentations artistiques, et dont le chant est avant tout spirituel.

Le principal texte de Luther entièrement consacré à la musique est la *Praefatio* – la préface – aux *Symphoniae iucundae* – les « polyphonies joyeuses » – publiées en 1538 par Georg Rhau à Wittenberg. Dès le début de cette préface, Luther reprend la conception augustinienne de la musique comme don de Dieu, les expressions *donum Dei* ou *donum diuinum* étant très courantes chez le Réformateur. La musique est indissociable de la Création : elle se trouve dans l'air quand on le met en mouvement ;

[4] *Neue deutsche geistliche Gesänge für die gemeinen Schulen*, Wittenberg, Georg Rhau, 1544.

elle est présente chez les animaux, par exemple dans le chant des oiseaux ; mais surtout, elle culmine dans la voix humaine qui, seule, peut allier des paroles et des sons.

Luther admet aussi la doctrine du *numerus*. Les pythagoriciens avaient reconnu que, dans la Nature, tout peut s'exprimer par des nombres : ainsi, en musique, la hauteur d'un son peut s'exprimer en termes de longueur de corde, et un intervalle entre deux notes peut être évalué par un rapport de deux nombres. À leur suite, Platon, Aristote, Boèce, mais aussi Augustin d'Hippone et Thomas d'Aquin ont reconnu l'isomorphisme des propriétés des nombres et des propriétés des choses. Les lois numériques sont donc constitutives du monde et lui confèrent un ordre intelligible.

Luther reconnaît également à la musique une influence sur l'homme. Le point de départ est la théorie grecque des Ãqoj, des « dispositions de l'âme ». L'idée que la musique peut influencer l'âme humaine a été développée par Platon dans la *République* et, surtout, par Aristote dans sa *Politique*. Augustin d'Hippone et Thomas d'Aquin attribuent à la musique des vertus thérapeutiques et le pouvoir de louer Dieu. De même, dans sa *Praefatio* de 1538, Luther fait référence au chapitre 16 du premier livre de Samuel exposant que le roi Saül, tourmenté par un esprit malin qui le remplissait d'épouvante, en fut guéri par David jouant de la cithare. Il en conclut que la musique chasse Satan, qui est à l'origine de tous les vices : la musique domine et gouverne les passions humaines. Pour Luther, la musique a véritablement un pouvoir exorcisant : dans ses grandes tentations, le diable est *spiritus tristiae*, « esprit de tristesse », il insinue la mélancolie et la dépression au cœur de l'homme ; tandis que la musique, en rendant joyeux, rapproche de Dieu. Dans son Perˆ tÁj mousikÁj, recueil de notes probablement prises en vue de servir à la rédaction d'un texte plus achevé, Luther expose que la musique rend les âmes joyeuses, fait fuir le diable, procure une joie innocente, éloigne la colère, les désirs sensuels et l'orgueil.

Il est, par contre, deux points sur lesquels Luther a évolué : l'interprétation allégorique des psaumes et la notion d'une musique infernale.

Du temps de Luther, il était encore d'usage de suivre Augustin d'Hippone qui, dans ses *Enarrationes in Psalmos*, « Commentaires sur les Psaumes », avait développé un nombre considérable d'interprétations allégoriques des instruments de musique cités dans ces poésies hébraïques. Luther, jeune professeur à l'université de Wittenberg, dans son premier cours qui concerne le psautier, enseigné de 1513 à 1516 [5], développe une interprétation allégorique recherchant en quoi l'Ancien Testament préfigure le Nouveau. En voici un exemple : au temps de Luther, il était d'usage de décrire la cithare hébraïque comme un triangle isocèle avec les cordes tendues verticalement et pincées par le bas ; le psaltérion était imaginé comme un triangle isocèle inversé avec les cordes tendues horizontalement et pincées par le haut ; ces représentations suggéraient alors, au terme de déductions multiples, que la cithare formait l'image du Christ dans sa nature humaine et le psaltérion l'image du Christ dans sa nature divine ; l'un symbolisait la chair et l'autre l'esprit ; le premier l'Ancien Testament et le second le Nouveau, etc.

En ce qui concerne le *diabolus in musica*, le « diable dans la musique », le jeune Martin reconnaissait une musique diabolique, antithèse de la musique angélique. L'harmonie primitive de la Création divine ayant été dégradée par la chute de Lucifer, l'ange devenu démon, la musique satanique, qui blasphème le nom de Dieu, consiste en sons disharmonieux et insupportables ; elle se manifeste dans les cris et les bruits, dans les chansons lascives ou obscènes, provient des instruments à anche dérivés de

[5] Publié sous le titre *Dictata super Psalterium*.

l'aÙlÒj orgiaque, ou de la cornemuse dont la forme évoque les organes sexuels masculins. L'orgue lui-même, instrument papiste par excellence, est qualifié *boator sine sensu* [6], « mugisseur sans intelligence » ! Parmi les ministres de Satan, se trouve le ménétrier [7].

Mais Luther a également su se démarquer de ces conceptions médiévales de la musique et cela se remarque déjà dans son deuxième cours sur les Psaumes, professé de 1519 à 1521 [8], dans lequel il revient à des considérations historiques, à des discussions plus lexicales.

La grande aventure intellectuelle de Luther fut sa traduction de la Bible : le Nouveau Testament fut publié en 1522 et la Bible complète en 1534. Ayant appris, à partir de 1515-1516, l'hébreu et le grec, Martin Luther pouvait ainsi s'émanciper de la seule Vulgate latine de Jérôme et remonter *ad fontes*, « aux sources », la Bible hébraïque et la Septante grecque.

En entreprenant cette traduction, Luther voulait, certes, transposer le texte primitif dans la langue allemande mais il voulait, aussi et surtout, le rendre intelligible à ses contemporains des couches populaires de la société ; à chaque difficulté, il se posait la question : « Que dirait un Allemand en pareil cas ? ».

La traduction des termes et expressions musicales de la Bible fut l'occasion de grandes réflexions. Pour l'identification des instruments, Luther s'inspira de ceux de son époque, en pleine mutation.

L'*instrumentarium* médiéval était peu développé : les instruments n'avaient pas de parties bien spécifiques et se contentaient de doubler le chant ou de le soutenir ; la facture instrumentale restait encore bien balbutiante. Mais à partir du XVe siècle, tout va très vite : la musique instrumentale connaît un premier essor et s'individualise comme une pratique autonome par rapport à la musique vocale. Une véritable polyphonie s'instaure avec une écriture harmonique verticale par accords. La facture évolue, un outillage plus perfectionné apparaît permettant des réalisations de meilleure qualité. Les instruments se perfectionnent, leur étendue s'accroît, leur décoration s'embellit. Des instruments nouveaux apparaissent, des spécificités locales s'établissent. Et plusieurs instruments se construisent par familles regroupant des spécimens de différentes tailles afin de pratiquer la polyphonie. Deux traités de langue allemande font l'état des lieux au début du XVIe siècle : la *Musica getutscht* [9] de Sebastian Virdung et la *Musica instrumentalis deudsch* [10] de Martin Agricola, fervent adepte de la Réforme. Ces deux traités, qui marquent le début de l'organologie au sens moderne du mot, cataloguent les instruments en les classant par familles, les décrivent sommairement et proposent parfois des tablatures ou des indications de jeu. Le traité d'Agricola est capital pour notre propos car il montre bien le changement d'attitude qui s'opéra chez les Réformés vis-à-vis de la musique instrumentale.

Finalement, Luther proposa une nouvelle théologie de la musique. La grande découverte du Réformateur fut la justification par la Foi. L'Église romaine enseignait que le salut s'acquiert par les œuvres, par les comportements, que le Paradis récompense les mérites individuels : ne plus pécher, pratiquer les sacrements, distribuer des au-

[6] LUTHER (Martin), *Decem praecepta Wittenbergensi praedicata populo*, 1518.

[7] En latin, *joculator*, *histrio* ; en allemand, *spielmann*.

[8] Publié sous le titre *Operationes in Psalmos*.

[9] VIRDUNG (Sebastian), *Musica getutscht...*, Bâle, 1511, petit in-4°, oblong.

[10] AGRICOLA (Martin), *Musica instrumentalis deudsch...*, Wittenberg, gedruckt durch Georg Rhaw, 1529, in-8°.

mônes, acquérir des indulgences, faire des largesses à l'Église, etc. Une telle conception donnait la primauté à la Loi normative. Mais Luther n'était guère satisfait de ce discours, surtout quand il constatait que ces œuvres pouvaient tout aussi bien être accomplies par des hypocrites et des païens. Et ses études le conduisirent à la découverte fondamentale que le salut est procuré par la Foi, la Foi seule : Dieu offre gratuitement le salut à ceux qui croient en Jésus-Christ ; plus besoin d'argent pour acheter des indulgences pour soi-même ou les siens ; plus besoin d'être riche pour échapper aux peines éternelles. Le Dieu-juge, le Dieu vengeur de l'Ancien Testament cède la place au Dieu miséricordieux du Nouveau Testament. L'antique Loi, rigide et imposée de l'extérieur, vécue souvent avec contrainte voire mauvaise volonté, est remplacée par une adhésion libre et personnelle au message évangélique, qui apporte la paix et la sérénité de l'esprit.

Le premier élan de l'homme nouveau régénéré par sa Foi est de louer Dieu et le modèle scripturaire de cette louange est le psaume, à la fois poème et chant ; et ce, d'autant plus que le psaume est louange, mais aussi prédication et confession de la Foi. Pour cela, l'homme nouveau doit entonner un *canticum nouum*, un chant nouveau : une œuvre de joie, un chant d'allégresse traduisant la jubilation du cœur investi par la Grâce. Et à sa voix peuvent aussi se joindre les instruments comme le roi David invitait lui-même à le pratiquer.

Dans la nouvelle religion qui s'édifie peu à peu, la musique prend ainsi le second rang après la théologie.

5. Une nouvelle liturgie

Comme de nombreux penseurs de son temps, Luther était véritablement scandalisé par les excès romains. Il souhaitait une réforme en profondeur des institutions mais n'eut jamais le projet de rompre avec l'Église. Son excommunication, le 3 janvier 1521, par Léon X, précipita les événements. La Réforme connut d'emblée le plus grand succès à Wittenberg et bien au-delà.

Luther aurait souhaité conserver la liturgie romaine en l'épurant de tout ce qui l'encombrait : pompe excessive, rites dont le sens était perdu, abus musicaux, etc. Mais il fut rapidement débordé par ses partisans les plus zélés qui, comme Andreas Carlstadt ou Thomas Müntzer, prenaient des initiatives hardies. En 1525, Luther se mit au travail, avec l'aide des musiciens Conrad Rupsch et Johann Walter ; il dirigea les travaux et composa lui-même une partie de la musique. La première *deutsche messe* ou « messe allemande » fut célébrée le 29 octobre 1525 à la Pfarrkirche de Wittenberg et l'impression en fut achevée en janvier 1526.

Luther avait conservé la structure de la messe catholique avec ses chants et ses lectures. En ce qui concerne la musique, il abandonna le chant grégorien, trop orné et trop spécifique de la langue latine pour lui préférer des mélodies simples, où chaque syllabe n'est chantée que sur une seule note. Par ailleurs, l'introït, le graduel, la séquence, le *credo*, le *sanctus* et le *benedictus* furent remplacés par des psaumes ou des cantiques en langue allemande. Enfin, le chœur, formé par des chanteurs sinon très professionnels du moins exercés, et les solistes cédaient la place au chant de l'assemblée. Et la prédication, en langue allemande, prenait une grande place centrale. Dans ce nouveau rituel, tout est donc fait pour que les fidèles participent activement à la liturgie et comprennent le sens des rites et des chants.

Par ailleurs, Luther a encouragé la composition de nombreux cantiques destinés aux cérémonies de l'église mais aussi à la piété domestique. Son hymnologie est directement tirée de la Bible : elle est fondée sur les descriptions du culte hébraïque,

les psaumes davidiques chantés avec accompagnement instrumental et les consignes apostoliques, notamment celles de Paul qui, dans sa lettre aux Colossiens, chapitre 3, verset 16, invite à chanter « des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels ». Pour Luther : les psaumes sont ceux du psautier ; les hymnes sont des textes tirés des Écritures comme le *Magnificat* ; les chants spirituels, ou *kirchenlieder*, ne sont pas tirés des textes sacrés et chacun peut en composer librement, pourvu que leur valeur spirituelle, leur qualité esthétique et leur pouvoir émotionnel soient de nature à édifier et à régénérer l'individu qui les chante.

Parmi les milliers de chorals du répertoire luthérien, trente-six sont attribués à Luther. De très nombreux recueils furent publiés de son vivant et ce répertoire ne cessa de s'étendre aux siècles suivants. Ce fut un travail incessant pour plusieurs générations : les poètes apportèrent des textes allemands strophiques et rimés ; les musiciens recherchèrent des mélodies fonctionnelles, avec des intonations et des rythmes simples et faciles à retenir ; et tous contribuèrent à l'édification d'un vaste ensemble de chorals : en 1697, le monumental recueil en huit volumes, publié à Leipzig, en contenait près de cinq mille ; Jean-Sébastien Bach y puisa abondamment la matière de ses cantates et oratorios.

Luther, né à la fin du XV^e^ siècle, vécut à la charnière de deux époques historiques : si sa formation universitaire l'attache aux traditions scolastiques du Moyen Âge, il fut surtout un des grands penseurs de la Renaissance. Son œuvre littéraire est de celles qui ont créé la langue allemande. Au plan théologique, il fut un des principaux instigateurs de la Réforme. En matière musicale, une formation très solide lui permit de créer une nouvelle musique religieuse. Dans tous ces domaines, Martin Luther fut un acteur majeur des deux révolutions – intellectuelle et religieuse – qui permirent à l'humanité de ce temps de sortir du Moyen Âge pour entrer dans l'époque moderne.

[La communication s'est achevée par l'écoute de quelques œuvres musicales dont la mélodie fut composée par Luther : l'*Agnus Dei* de la *Messe allemande* (1525) ; les chorals *Ein feste burg ist unser Gott* (1529), *Erhalt uns, Herr* (1542), *Christ lag in Todesbanden* (1524).]

Dominique AMANN

Baroque et musique

(Résumé)

On emploie le terme « baroque » – du portugais *barrocco* désignant à l'origine une perle de forme curieuse, irrégulière – souvent improprement pour désigner la musique du XVII^e^ siècle et de la première moitié du XVIII^e^ siècle en Europe. Ce terme vient d'un adjectif que les esprits cultivés du XIX^e^ siècle ont attribué à une certaine catégorie d'œuvres d'art – peinture, sculpture, architecture – conçues dans un style tourmenté, qui privilégiaient les lignes courbes, les décors chargés, les dorures, les marbres, et masquant derrière une allure souvent théâtrale des constructions très rigoureuses. Par extension, on a désigné toute cette période de l'histoire de l'art par l'appellation, très récente et contestée, de « baroque ».

Certains pays ont été réfractaires à l'esthétique baroque, comme la France ; d'autres en ont été les promoteurs et les chefs de file : l'Italie et l'Espagne. Les dernières grandes manifestations du baroques – Autriche, Bavière, Bohème – sont qualifiées de « rococo » et ont envahi l'Europe – et même la France – de l'Ancien Régime jusqu'à la Révolution française.

Le baroque musical s'étend de 1600 à 1750 environ. C'est l'ère du style concertant, de la basse continue et du style dit « sévère ».

Styles, constantes

Contrastes, dialogues : oppositions de mouvements (lent/vif), oppositions d'écriture (verticale/horizontale, c'est-à-dire harmonique/contrapuntique), oppositions de nuances *(forte/piano)*.

Basse continue chiffrée, monodie accompagnée, imitations, écriture « en trio » à deux dessus de même tessiture ; écriture en trio, à deux dessus de même tessiture et une basse continue.

Ornements : mordants, *gruppettos*, trilles, broderies, appogiatures. Retards, marches harmoniques, modulations suivant le cycle des quintes. Usage de tonalités à deux ou trois altérations maximum. Structures en sections brèves, ponctuées par des cadences (demi-cadence, cadence parfaite, tierce picarde). La seule forme « longue » est la fugue, avec ses épisodes de divertissement exploitant un thème unique, le sujet. Pas de développement. Monothématisme. Thématique fondée sur des fragments de gammes et d'arpèges qui affirment bien la tonalité. Apparition de la virtuosité instrumentale (concerto, sonate) et vocale (opéra, cantate). Musique au standard européen, autour de deux styles essentiellement : à la française et à l'italienne.

Les compositeurs sont au service des princes et écrivent pour fournir quotidiennement un décor musical renouvelé. Pas question d'inspiration : composer est une fonction, un métier, l'artiste n'expose pas ses états d'âme, mais des sentiments universels.

Repères

Les grandes nations musicales : l'Italie, la France, puis les États germaniques.

Les grands genres du baroque. En musique instrumentale : sonate italienne, suite française, concerto grosso, concerto de soliste, fugue (avec prélude). En musique vocale : cantate, oratorio, opéra.

Les grands maîtres. Première génération, jusqu'en 1660 environ : Monteverdi, Cavalli. Deuxième génération, jusqu'à fin du XVII^e^ siècle : Lulli, Corelli. Apogée du baroque, dans la première moitié du XVIII^e^ siècle : Bach, François Couperin, Rameau, Haendel, Scarlatti.

Les principaux instruments : luths, violes de gambe et *da braccio*, violons, clavecin, orgue, flûtes douces et traversières, hautbois, basson. Quelques cuivres : cors, trompettes aigües, et trombones dans l'opéra et la musique religieuse.

Disparition du baroque vers 1750

Remplacement ou évolution des styles, des genres et des instruments : le contraste *forte/piano* remplacé par *crescendos/diminuendos*. La basse continue est remplacée par la basse d'Alberti. Le style sévère – fugue, écriture en trio – cède la place au style galant – écriture harmonique, en quatuor. Le pianoforte succède au clavecin. Le concerto grosso et le style concertant sont remplacés par la symphonie, la suite française et la sonate italienne par la sonate bithématique. La fugue n'est plus à la mode. Le concerto de soliste adopte la forme d'une sonate avec soliste. L'écriture en trio est remplacée par l'écriture en quatuor. Les tonalités restent encore limitées à deux ou trois altérations. Allongement de la forme : sonate avec développement. Le monothématisme est remplacé par le bithématisme. Généralisation du développement par fragmentation, répétition, altération des thèmes. La thématique en gammes et arpèges est remplacée par des motifs mélodiques *cantabile*. Développement de la virtuosité instrumentale et vocale. Conservation d'un standard européen. Le violon-roi cède la place au piano-roi. Et toujours des compositeurs-laquais au service d'un prince.

Après la période baroque, la proportion d'œuvres religieuses diminue considérablement du fait de la généralisation de la philosophie des Lumières qui remplace la vision « jésuite » du monde : elle diminuera régulièrement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et tout au long du XIXe.

À partir de 1750, la structure de la forme sonate bithématique envahit tous les genres instrumentaux.

Conclusion

La période dite recouvre un siècle et demi, avec une évolution et des caractéristiques diverses selon les pays, malgré la standardisation européenne de l'art de l'Ancien Régime.

On peut distinguer à l'apogée du baroque, dans la première moitié du XVIIIe siècle, trois grands styles : l'italien, le français et le germanique. L'italien privilégie déjà la mélodie accompagnée – même avec deux dessus – et la virtuosité ; il voit se développer le *bel canto* napolitain, qui déferle sur l'Europe. Le français préfère le classicisme de la suite et de l'air de Cour à la virtuosité de la sonate et de l'opéra. Le style germanique montre une prédilection pour la fugue et le contrepoint sévère : au reste, il effectue une synthèse des styles italien et français.

C'est cette période très riche de l'histoire de la musique qui a vu l'établissement du langage et des formes modernes, qui seront repris et exploités par les musiciens romantiques.

[Cette communication a été accompagnée d'un riche diaporama et de l'audition de nombreux extraits d'œuvres musicales.]

Monique DAUTEMER

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2007

Baroque et classicisme dans les arts plastiques en Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles

Le baroque est un style d'une grande vitalité, né à Rome à la fin du XVIe siècle, dans un contexte de profonde mutation des mentalités et du système de pensée qui prévalaient jusque-là. L'autorité du pape est affaiblie par les conflits religieux qui divisent la chrétienté, la pensée aristotélicienne est remise en cause et la science propose une nouvelle vision du monde avec la diffusion par Kepler et Galilée des découvertes de Copernic.

Bien éloigné de la précision érudite de l'art de la Renaissance, le baroque se caractérise par l'exagération du mouvement, la surcharge décorative, les effets dramatiques, la tension, l'exubérance et la grandeur souvent pompeuse. Art rhétorique d'allusions et d'illusions, il vise à l'éloquence et s'adresse plus aux sens qu'à la raison, à l'âme qu'à l'esprit. L'art baroque s'épanouit en Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec plus ou moins d'importance suivant les pays. Les aptitudes ou les résistances ont des causes profondes qui tiennent aux structures sociales, aux conditions économiques, aux échanges, à la sensibilité religieuse et aux formes de pensée. Le baroque s'est plus épanoui dans les régions à caractère domanial où la société, composée d'une importante classe paysanne, était fortement hiérarchisée que dans les pays dominés par des sociétés bourgeoises moins portées aux dépenses superflues, ce qui explique l'essor

prodigieux de l'art baroque en Espagne et en Europe centrale, et les réticences françaises sous Richelieu et Colbert.

Le baroque est l'expression de l'autoritarisme laïc et religieux dont le développement coïncide avec l'émergence des grandes puissances européennes et l'affirmation du pouvoir du pape. Les nations gravitent autour de deux pôles, le roi et Dieu, selon le principe de l'absolutisme. Le rapport entre l'individu et l'État reproduit le rapport entre l'individu et Dieu.

On oppose souvent le baroque au classicisme, un courant artistique qui s'est épanoui en France au XVII^e siècle mais aussi en Angleterre et en Hollande. Cette distinction n'est pas évidente et les avis des spécialistes divergent fortement car les termes « baroque » et « classique » sont trop souvent utilisés de manière subjective, globale et approximative.

L'art baroque

C'est par l'architecture, qui commande tous les autres arts, que l'on appréhende le mieux l'art baroque.

Le baroque est d'abord un art religieux dans un contexte de crise profonde du christianisme. L'Italie avec la papauté, et l'Espagne avec la Compagnie de Jésus, sont, au milieu du XVI^e siècle, à la pointe du combat contre la Réforme. Pour toucher les fidèles et les empêcher de s'égarer du côté de Luther, l'art dans ces deux pays va être mis au service du catholicisme pour imposer avec force les principes du dogme.

La réaffirmation du mystère de l'eucharistie par le concile de Trente, entraîne un vaste programme de construction d'églises à Rome et dans tous les pays catholiques afin que la messe, cette cérémonie qui fait descendre Dieu sur Terre, se déroule dans des lieux dignes d'un événement aussi exceptionnel.

À la fin du XVI^e siècle, le modèle est le Gesù, l'église des Jésuites à Rome, construite par Vignole à partir de 1568. Son plan en croix latine à une seule nef, large et orientée vers l'autel, sera longtemps adopté car il répond à l'exigence de voir et d'entendre parfaitement la messe depuis n'importe quel endroit de l'église. Le transept a des bras très courts et des chapelles latérales se succèdent le long de la nef. L'élévation ne comprend que deux étages, grandes arcades et fenêtres hautes. De puissants piliers assurent la solidité de l'édifice coiffé d'une coupole à la croisée du transept. D'autres plans, circulaires, ovales, elliptiques ou en croix grecque, seront utilisés par la suite.

Une grande importance est accordée à la façade (photo), premier contact avec l'espace sacré : celle du Gesù, élevée par Giacomo Della Porta en 1584, devient le modèle recommandé. En arrêtant nettement l'église sur la rue, elle donne l'impression d'une façade plaquée dissimulant la structure de l'édifice et visant l'effet par l'utilisation du langage noble des arcs de triomphe de l'Antiquité dont elle emprunte le fronton triangulaire. En revanche, les colonnes engagées et les pilastres redoublés, les piédestaux, les

corniches saillantes et le jeu des frontons, les niches créant des trous d'ombre dans la façade, composent un nouveau vocabulaire architectural et soulignent les oppositions entre les formes lourdes et minces, entre la lumière et les ombres. Vingt ans plus tard, Carlo Maderno reprend fidèlement la puissance décorative de ce modèle de façade pour Sainte-Suzanne. Puis de nombreuses innovations apparaissent au cours du XVII^e^ siècle, comme le montrent les réalisations à Rome des deux plus grands architectes de l'époque : le cavalier Bernin et Francesco Borromini.

À l'église Saint-André-du-Quirinal, Le Bernin fait précéder la porte d'un porche semi-circulaire supporté par des colonnes détachées de la façade. Il confère ainsi une certaine solennité à une église ovale modeste orientée sur le petit axe en raison du terrain étroit sur laquelle elle est bâtie.

À Saint-Yves-de-la-Sagesse, Borromini introduit dans la façade des courbes et contre-courbes. Il brise et bombe les frontons, et entoure les ouvertures d'encadrements compliqués. Il dote l'édifice de dômes et lanternes d'un dessin complexe.

À Saint-Charles-aux-Quatre-Fontaines, il anime la façade, donnant sur une rue peu large, par un jeu de plans convexes et concaves.

Sa façade de Sainte-Agnès de la place Navone, réduite à un étage, est flanquée, selon la vieille tradition des églises chrétiennes, de deux tours écartées largement pour faire apparaître au centre la coupole, ce qui donne l'impression d'une église importante alors qu'elle est bâtie sur une parcelle étroite parallèle à la place.

Le dôme ou la coupole, symbole du monde et de la voûte des cieux, est l'autre élément majeur des églises baroques. Cette forme architecturale difficile à concevoir et à construire va connaître son apogée et se répandre dans tous les pays d'Europe. La coupole commande le parti général de l'église et prend toute son ampleur quand elle couvre un plan circulaire comme à Saint-Pierre de Rome ou à Santa-Maria-della-Salute à Venise (photo). Dans ce chef-d'œuvre de Longhena, *ex-voto* élevé à l'entrée du grand canal après la peste de 1630, sa masse puissante est reprise en mineur par une seconde coupole élevée sur le chœur. Après la disparition de la menace turque en 1683, Vienne, petite bourgade gothique constamment assiégée, se transforme en une ville baroque et devient rapidement la métropole du nouveau style international. Durant une quarantaine d'années, elle apparaît comme une nouvelle Rome et dans tout l'Empire austro-hongrois s'élèvent de nombreux édifices, châteaux, petites églises et monastères.

Citons l'église Saint-Charles-Borromée, la Karlskirche, commencée en 1713 par Jean-Bernard Fischer von Erlach. La nef principale en ellipse est recouverte d'un dôme puissant, comme à la Salute, et ouvre sur le chœur rejeté dans une autre partie de l'édifice. La façade reprend sur un mode mineur le péristyle et le fronton de Saint-Pierre de Rome. En référence appuyée à l'Empire romain, elle est ornée de deux colonnes, répliques des colonnes d'Antonin et de Trajan, donnant à l'ensemble une ampleur solennelle. Ces diverses réminiscences se fondent dans un ensemble original, à la fois imposant et gracieux.

L'art baroque est aussi un art profane au service de la puissance royale ou aristocratique dont les pouvoirs s'affirment. L'absolutisme entraîne un développement fastueux du cérémonial à la gloire du monarque. La magnificence et l'opulence des palais doivent persuader les sujets que le seigneur est un être au-dessus du commun de l'humanité.

À Vienne, Johann Lukas von Hildebrandt fait preuve de beaucoup d'invention et de grâce pour le palais d'été du prince Eugène, le Belvédère, un agencement de pavillons et de loggias d'une subtile élégance (photo ci-dessous).

En Allemagne, où le baroque s'épanouit également au XVIII^e siècle en raison de la guerre de Trente Ans, le pavillon du rempart du Zwinger à Dresde montre une architecture envahie par la sculpture au point de former un tout indissociable. Les termes du rez-de-chaussée, animés de mouvements divers, ainsi que les pilastres et les fenêtres à l'étage, surmontés de statues et morceaux de frontons brisés, donnent au spectateur une impression d'abondance et de grande richesse.

À la fin du XVI^e siècle, le décor intérieur des édifices religieux n'a rien à envier aux temples protestants. Il se limite à des éléments architecturaux, frontons et colonnes engagées, quelques sculptures et retables pour orner les autels. Les voûtes restent longtemps sobres et nues, comme à l'intérieur du Gesù.

Puis l'Église romaine choisit de s'affirmer par l'ostentation et la pompe. Pour éblouir et étonner les fidèles, elle commande des décors d'une richesse inouïe, créant de la féerie et des émotions. La grande originalité de l'art baroque se trouve dans la fusion des divers arts : peinture pour les fresques et retables, sculpture polychrome, stucs et dorures, mobiliers – autels, chaires, baldaquins, gloires – pour donner un avant-goût des félicités célestes.

D'immenses fresques à la gloire du catholicisme triomphant envahissent les voûtes des églises en s'inspirant de la perspective illusionniste de Corrège à Parme. Le Génois Gauli dit le Baciccia achève en 1679 le décor de la nef du Gesù avec une combinaison de stucs vrais et feints, de reliefs peints et d'effets de perspective spectaculaires laissant découvrir au spectateur l'infini des cieux et du divin. La lumière divine rayonnant du centre unifie ce vertigineux ensemble qui attire vers le haut, de la Terre vers le Ciel. Quelques années plus tard, le père jésuite Andréa Pozzo s'en inspire pour peindre la voûte de Saint-Ignace, sans doute la plus belle décoration baroque de Rome. Au centre de la voûte, saint Ignace est dans la lumière divine éclairant les quatre parties du Monde représentées par des allégories dans les angles. Le dessin sensuel et virtuose, au service de la profusion du décor, crée des formes disposées en courbes et contre-courbes se détachant sur un ciel clair creusé en son centre. L'illusion d'optique

rend incertaines les limites entre peinture, sculpture et architecture. Le trompe-l'œil atteint ici le maximum de ses effets et permet d'accéder à un univers mystique, fantasmé et merveilleux par l'illusion qu'il produit.

Au contraire de la peinture classique qui projette le spectacle en surface, la vision baroque le déploie en profondeur dans toutes les directions de l'espace. Les formes classiques pèsent sur le sol, tandis que les formes baroques tendent à s'envoler dans un élan ascensionnel. L'art classique recherche l'unité et chaque forme garde son autonomie tout en restant liée aux autres par un système rythmique simple. Le baroque est plutôt séduit par la multiplicité mais toutes les formes concourent à un prodigieux effet d'ensemble.

La sculpture, art de l'expression par excellence, connaît un développement spectaculaire au service de l'emphase de l'art baroque.

D'une forte intensité dramatique et d'une grande sensualité, *L'Extase de sainte Thérèse* du Bernin dans l'église Sainte-Marie-de-la-Victoire à Rome est sans doute l'une des plus célèbres représentations du thème de la sublimation des passions. L'œuvre tend à persuader le spectateur que l'amour divin ne relève pas de la raison. La sainte, assise sur un rocher, bouche entr'ouverte dans le ravissement de l'extase divine, a fermé les yeux. Un ange souriant dirige vers elle une flèche, symbole de l'amour divin. Tous les ressorts de l'art baroque sont mis en jeu dans une scénographie savante reposant sur la confrontation du marbre blanc du groupe statuaire, du bronze des rayons dorés de la lumière divine et des marbres colorés du décor. Il y a aussi une opposition dans les attitudes des figures et dans les divers traitements des formes, rochers, draperies, corps, cheveux.

Le Bernin montre aussi une virtuosité époustouflante dans le domaine profane. Par des jeux d'ombre et de lumière, il parvient à créer avec son *Apollon et Daphné* une tension théâtrale extrême. Il réussit à rendre le mouvement avec un double élan parallèle des figures vers le haut dramatisant l'instant décisif de la poursuite. La sensualité est soulignée par l'opposition du poli des corps juvéniles idéalisés et du rendu réaliste des étoffes, des feuilles de laurier, de la minceur rugueuse de l'écorce commençant à revêtir la jeune fille.

Le Bernin excelle également dans l'art du portrait. Il ne traduit pas la réalité par une fine analyse psychologique mais cherche au contraire à exprimer une passion. Une draperie à plis profondément creusés flotte autour du buste du duc de Modène de façon très irréaliste afin de faire oublier le visage hautain et médiocre du modèle avec une image glorieuse toute de fierté, de richesse, de distance.

En 1664, il fait le portrait équestre de Louis XIV, dont une copie se dresse devant la pyramide du Louvre, ainsi qu'un buste conservé dans le château de Versailles.

Le décor de la vie quotidienne est investi par le baroque. Les imposantes architectures factices pour les fêtes et les entrées de grands personnages dans les villes

favorisent la créativité des artistes. Il y a aussi le décor des carrosses, des poupes des galères et des vaisseaux, le mobilier. L'Europe est envahie par les produits des industries italiennes de luxe, dentelles, broderies, miroirs et lustres de Venise, qui diffusent partout les courbes et contre-courbes, le miroitement, les combinaisons instables de l'éclat et du vide. La vie de cour devient un opéra permanent où l'on vit costumé et perruqué. Les palais font la part belle aux escaliers et aux balcons qui permettent de parader.

L'urbanisme transforme les villes avec de larges avenues et des places dont l'importance égale celle des palais et des églises. Le Bernin remodèle le visage de Rome avec un grand souci d'insertion des monuments dans le tissu urbain. Il est l'auteur de la Colonnade de la place Saint-Pierre, monumentale allégorie de l'Église accueillant tous les fidèles dans ses bras. D'imposantes fontaines ornent toutes les places. Les deux fontaines majeures de Rome offrent de grandes sculptures donnant l'impression d'un chaos plus ou moins ordonné : la fontaine des Quatre-Fleuves, commande du pape édifiée par le Bernin sur la place Navone vers 1650, est organisée autour d'un obélisque aux formes pures et aux inscriptions hiéroglyphiques, symbole de l'écriture et de la pensée, dominant quatre allégories de fleuves sous la forme de colosses en équilibre sur des roches d'où jaillissent des jets d'eau ; à la fontaine Trevi (photo ci-dessous) construite par Nicolas Salvi en 1732, la façade d'un palais joue le rôle d'un fond de théâtre et, au pied d'un grand arc de triomphe qui devrait être la porte centrale, surgit un grand Neptune sur son char précédé de tritons et de chevaux marins. L'eau ruisselle et se perd dans un vaste amas de rochers. Il est difficile de pousser plus loin l'union de l'architecture, de la sculpture et de l'eau.

L'art en France au XVII^e siècle

En France, dans la période trouble qui suit la mort d'Henri IV, il n'y a pas de volonté bien affirmée dans le domaine des arts. Par souci d'économie, les édifices sont souvent construits en briques dans un style traditionnel lié à la Renaissance

classique et les façades sont en général dépourvues des saillies, courbes et contre-courbes italiennes. Sous Richelieu, la mise en ordre de la société entraîne de grosses dépenses ce qui ne laisse pas beaucoup de moyens pour favoriser l'épanouissement des arts. Il y a cependant des commandes royales, comme le cycle de peintures pour le palais du Luxembourg, destiné à illustrer et glorifier la vie de Marie de Médicis, confié à Rubens, le plus grand peintre baroque du Nord. De nombreux tableaux sont demandés à Simon Vouet et Nicolas Poussin. Formé à Rome puis nommé premier peintre du roi, Simon Vouet adopte une peinture sagement baroque qui déplait fortement à Nicolas Poussin lors de son court séjour à Paris entre décembre 1640 à 1642. Autre commande royale, l'aménagement du château de Fontainebleau avec un escalier baroque en fer à cheval.

La France à partir des années 1620 est sous le charme de l'Italie. L'immense potentiel artistique et technique de la culture italienne, connu depuis les guerres du siècle précédent est abondamment diffusé par les artistes de plus en plus nombreux à faire le voyage à Rome. Partis pour rechercher un contact direct avec la culture italienne, ils reviennent en France avec un esprit et des projets résolument baroques. L'arrivée du cardinal Mazarin au début de l'année 1640, conforte cette fascination. Son ascendant est considérable sur l'éducation du jeune Louis XIV, surtout dans le domaine du spectacle, et il conseille Anne d'Autriche pour la rénovation du palais du Louvre.

Mais, durant la première moitié du XVII^e^ siècle, ce sont surtout les hauts personnages du monde de la finance et de la noblesse de robe, enrichis par l'achat d'offices proposés par l'État endetté, qui font construire dans le style baroque des châteaux et des hôtels particuliers, comme on peut le voir, entre autres, à Paris dans le Marais et à Aix-en-Provence. Le meilleur représentant de l'architecture baroque est Louis Le Vau qui construit à partir de 1656 le château de l'intendant Fouquet à Vaux-le-Vicomte. L'édifice comporte un avant-corps central en arrondi, surmonté d'un imposant dôme, avec deux pavillons latéraux, devant des jardins dessinés par Le Nôtre. Le décor est confié aux meilleurs artistes de l'époque dont Le Brun et Puget. Dans le même esprit, Le Vau entreprend en 1660 la construction du collège des Quatre-Nations, grâce à un legs de Mazarin. La chapelle est intégrée comme corps central avec deux ailes arrondies formant un hémicycle destiné à répondre, par-delà la Seine, à la nouvelle cour du Louvre dont on lui a aussi confié le projet.

Par l'application des décrets issus du concile de Trente, les prêtres et les évêques ont aussi largement contribué à la propagation du baroque italien. Les Jésuites français ont joué dans ce domaine un rôle considérable en prenant comme modèle l'église du Gesù à Rome ainsi qu'on peut le voir avec l'église Saint-Paul-Saint-Louis construite à Paris à partir de 1627 par les pères Martellange et Derand. La façade à deux étages, dissimulant une coupole à la croisée du transept, s'inspire de ce qui se fait à Rome avec toutefois une verticalité héritée de la Renaissance, fortement soulignée par les nombreuses colonnes.

Il en est de même pour l'église Saint-Sulpice (photo), dont Anne d'Autriche pose la première pierre en 1646. Le Vau y travaille mais, par manque d'argent, le chantier est

arrêté de 1678 à 1718. Elle sera ensuite dotée d'une façade à l'antique dessinée par le décorateur de théâtre Servandoni.

C'est par la multiplication des coupoles que l'on se rend compte de la contamination baroque des édifices religieux en France. Dans la Capitale, la chapelle de la Sorbonne, élevée par Jacques Lemercier à partir de 1635, est surmontée d'une coupole visible de partout. En 1645, pour exaucer son vœu d'avoir un fils, Anne d'Autriche fait édifier sur les plans de François Mansart la chapelle du couvent du Val-de-Grâce. La coupole majestueuse de l'église, la plus baroque de Paris, est supportée par un tambour orné de médaillons, lui-même épaulé par de forts pilastres. Elle est décorée à l'intérieur par le peintre Pierre Mignard, rappelé de Rome par le roi en 1657, d'une fresque représentant plus de deux cents personnages.

Dès sa prise de pouvoir en 1661, Louis XIV souhaite terminer rapidement l'aménagement de sa résidence du Louvre. Il écarte Le Vau, considéré comme trop sage, et fait appel aux meilleurs architectes italiens du moment, le cavalier Bernin, François Borromini et Pierre de Cortone, afin de construire la partie est du palais. Mais leurs propositions ne plaisent pas et Le Bernin, retenu dans un premier temps, est renvoyé en 1665. Le jeune roi est alors sous l'influence d'architectes français, soutenus par Colbert, qui lui proposent la création d'un style national, un vieux rêve poursuivi depuis François I^{er} par tous les souverains, sans grand succès.

Ainsi, l'ambition royale de supplanter l'Italie avec un art typiquement national, une grande méfiance vis-à-vis de la papauté entretenue par le gallicanisme, et aussi la forte opposition des jansénistes à l'ostentation et la richesse du baroque, vont aboutir au rejet des influences italiennes. L'art baroque français se transforme en un art classique dont le modèle est l'art antique considéré insurpassable.

L'aménagement de la partie orientale du Louvre est confié à Claude Perrault, le frère du conteur. Dans cette colonnade majestueuse, l'ordre colossal des colonnes et pilastres jumelés ainsi que la puissante corniche qui les surplombe appartiennent au vocabulaire baroque, mais l'harmonie des proportions, la symétrie, l'équilibre, la rigueur et la sévérité de cet ensemble imposant et statique, relèvent dans l'esprit des contemporains de l'ordre classique. Il s'agit d'une étape décisive dans la formation du nouvel art français.

Tous les projets de construction en France lui sont soumis et les académies sont chargées de l'application stricte des règles classiques. Ainsi, le peintre Pierre Mignard, auteur du décor baroque de la coupole de l'église du Val-de-Grâce, est sommé de se conformer au nouvel art français et d'entrer à l'Académie royale de peinture pour se corriger sous peine d'être exilé ! Le roi, qui a chargé Le Vau, dans un premier temps, d'agrandir et d'embellir le pavillon de chasse en brique et pierre de son père Louis XIII à Versailles, va demander à Jules Hardouin-Mansart en 1670 de le masquer complètement côté jardin par une façade classique. L'articulation des différentes parties est très nette, la structure symétrique est privilégiée et l'angle droit prime sur la courbe. Les horizontales dominent et les colonnes ne sont plus d'ordre colossal mais de juste proportion. Par ses formes ordonnées et statiques, le château de Versailles en impose et persuade de la majesté de celui qui le possède. Il devient pour l'Europe

entière la plus prestigieuse illustration de l'art classique français. Dans les pays où l'art baroque s'épanouit naturellement, les souverains demandent à leurs architectes de s'inspirer de l'architecture classique de Versailles.

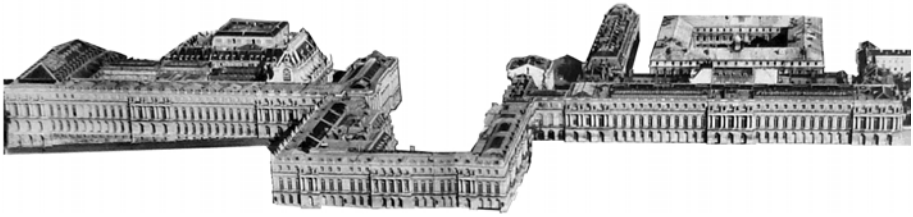

Cette architecture, adaptée du monde antique gréco-romain, va se perpétuer tout le long du XVIII^e^ siècle à travers des commandes royales comme on peut le voir avec les réalisations de Jacques-Ange Gabriel : la façade de l'École militaire, entre 1751 et 1774, et les deux grands palais édifiés en 1754 au nord de la place de la Concorde, qui reprennent l'idée de la colonnade utilisée au Louvre. Citons aussi l'église Sainte-Geneviève par Germain Soufflot à partir de 1764, l'hôtel de la Monnaie par Jacques-Denis Antoine (1768-1775).

Ce classicisme séduit très tôt de nombreux architectes en Europe, comme on peut le voir à Londres lors de la reconstruction de la cathédrale Saint-Paul. Avec le nouveau style néoclassique, né à Rome dans la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle, il va dominer pour longtemps dans tout le monde occidental.

Attaché à faire de Versailles le manifeste éclatant de l'absolutisme royal, Louis XIV surveille personnellement la conception de l'ensemble. Le Brun est chargé d'organiser le décor intérieur. L'or et les marbres se déploient avec faste et créent un espace éblouissant et imposant. Les peintures et les sculptures sont conçues en termes de rhétorique pour affirmer la légitimité du monarque de droit divin. Une symbolique complexe se déploie, assimilant Louis XIV à Apollon, pour aboutir à l'image lumineuse du Roi-Soleil, premier parmi les princes. Versailles devient le centre d'un pouvoir intellectuel rayonnant sur le monde entier à l'image de Saint-Pierre de Rome régnant sur toute la chrétienté.

Antoine Coysevox et François Girardon assurent une grande partie du programme sculptural à la gloire du souverain. Pour rendre le sentiment de puissance qu'il convient de délivrer dans ses représentations de bronze ou de marbre, Coysevox s'inspire du Bernin pour capturer la vitalité de son modèle et suggérer le mouvement. Girardon réalise des œuvres dont le lissé est étonnamment comparable au style grec.

Dans le parc dessiné par Le Nôtre, où règnent plus de liberté et de fantaisie, de nombreuses sculptures dont celles de Tuby offrent beaucoup de surprises. Toutefois, la statuaire agitée de Puget n'y trouva pas sa place. À la demande du roi, il réalisa, pour Versailles, *Milon de Crotone*, grand nu puissant et sans beauté, hurlant de douleur et de désespoir alors que, prisonnier d'un tronc d'arbre qui s'est refermé sur sa main, il est assailli par un lion. Lors de son inauguration dans le parc de Versailles, en 1683, au moment où le voile cachant la statue tombait, une comtesse s'écria en s'évanouissant : « Ah ! le pauvre homme ! » Une œuvre aussi baroque par l'émotion provoquée ne pouvait pas être acceptée, malgré ses qualités unanimement reconnues.

Toutefois, à la fin du siècle, une inflexion dans le Grand Genre apparaît avec les élèves de Le Brun qui décorent Versailles autrement, en privilégiant une ambiance dorée et des couleurs fluides alliées à une grande légèreté de la touche. Dans la querelle des poussinistes et des rubénistes au sein de l'Académie royale de peinture et de sculpture, ces derniers l'emportent. Sous l'influence des peintres du Nord, de nombreux artistes français vont désormais accorder une grande place à la couleur.

La dialectique baroque classique

Au terme de cette présentation, peut-on mieux saisir la démarcation entre classique et baroque ?

Le terme « baroque », utilisé par les orfèvres pour désigner une perle irrégulière donc imparfaite, apparaît dans la terminologie des critiques d'art à l'époque du néo-classicisme, à la fin du XVIII^e siècle. Il désigne péjorativement des formes architecturales grandioses et massives, revêtues d'une décoration abondante, s'opposant à celles de l'Antiquité classique et de la Renaissance, fondées sur l'harmonie et l'équilibre.

Ainsi, l'architecture baroque a longtemps été vue comme une décadence de l'architecture de la Renaissance jusqu'à ce que l'historien suisse Henrich Wölfflin montre à partir de 1888 que le baroque est un style propre touchant tous les arts et que, dans l'art européen, les styles classique et baroque se sont relayés et entrecroisés.

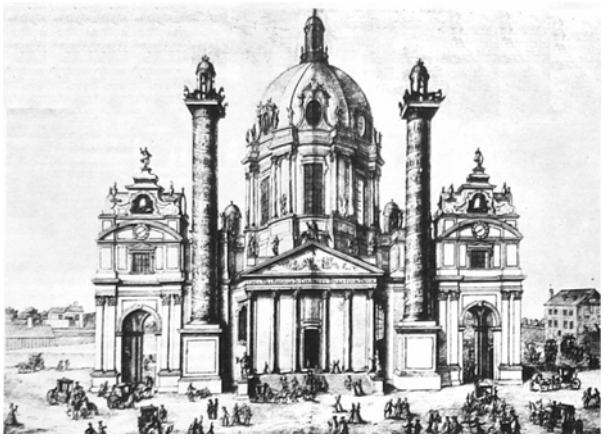

Vienne
Saint-Charles-Borromée

Dans la première moitié du XX^e siècle, les débats sur le baroque ont été très animés. Des historiens de l'art, comme l'Espagnol Eugenio d'Ors et les Français Henri Focillon et Élie Faure, ont précisé les caractères de l'art baroque par rapport à l'art classique : le sensible et non le rationnel, le féminin et non le masculin, le dionysiaque et non l'apollinien. Ils ont aussi mis en évidence la présence d'un style baroque en d'autres temps et d'autres lieux. Eugenio d'Ors a montré qu'il y avait eu vingt-deux formes de baroque à travers les âges et Henri Focillon a établi une règle universelle, celle des trois phases successives que traversent tous les styles : une phase incertaine dite « archaïque », une phase classique d'équilibre et de plénitude, puis une phase baroque d'exubérance et de fantaisie clôturant le cycle. Dans le cas de la Grèce antique, il y a d'abord un art archaïque suivi d'un art classique de Périclès à Alexandre, puis un art baroque dit « hellénistique ». L'accent mis sur une hiérarchie des arts a eu pour résultat de créer une antinomie entre le baroque et le classicisme, et dans certains pays épris de rationalisme, un jugement négatif aux conséquences catastrophiques.

En France, après la publication de l'ouvrage de Voltaire *Le Siècle de Louis XIV* en 1751, l'idée d'un siècle classique s'est imposée, occultant ainsi un art baroque florissant dans la première moitié du XVII^e siècle. Progressivement, une identité autour de l'art classique s'est construite et toutes les influences étrangères qui auraient pu lui faire un peu d'ombre ont été occultées. Au début du XIX^e siècle, le mouvement romantique opposé au classicisme aurait pu amorcer une reconnaissance de l'art baroque français. Mais, en se tournant vers l'art médiéval, les artistes romantiques ont accentué ce rejet.

Dans *Notre-Dame de Paris* par exemple, Victor Hugo déplore toutes les dégradations que le nouvel art baroque a fait subir à l'art gothique.

Par pur chauvinisme, les manuels d'histoire de la IIIe République ont repris la légende d'une France plongée dans l'ignorance sous Henri IV et Louis XIII, sauvée par le génie de Louis XIV. Longtemps, il a été de bon ton de souligner le caractère de déliquescence, de dispersion, bref, le mauvais goût de l'art baroque si contraire à l'esprit français. Cela a eu pour conséquence la destruction de nombreux objets d'art, comme par exemple les sculptures et les baldaquins dans les églises.

Ces disparitions du patrimoine ont ainsi faussé la vision des historiens et des amateurs d'art, jusqu'à la parution en 1957 de l'ouvrage du Pr Victor Tapié, *Baroque et Classicisme*, qui a enfin ouvert la voie à une reconnaissance de l'art baroque.

En établissant avec brio que le baroque et le classicisme sont loin d'être des systèmes irréductibles l'un à l'autre, comme l'avait écrit Wölfflin à la fin du XIXe siècle, il a su montrer que ces deux formes d'art se sont contaminées par des échanges et des interférences.

Si l'on prend en compte l'impression visuelle qu'un édifice imposant dégage plutôt que ses caractéristiques formelles, il est évident que Versailles peut être inclus parmi les grandes réalisations baroques. Ce château, où tous les arts réunis se déploient pour la plus extraordinaire manifestation de gloire qu'un souverain n'ait jamais souhaitée, concrétise parfaitement les intentions fondamentales du baroque liées au pouvoir absolu. Toutefois, il est difficile de faire abstraction du respect des règles classiques dans l'architecture, l'ordonnance du parc, la peinture et la statuaire, même si le décor intérieur de Versailles relève dans son ensemble de l'opulence et de l'exubérance baroque, en dépit des efforts de Le Brun pour le contenir dans des limites acceptables. À moins de nier l'existence d'un art typiquement français à l'époque où le baroque triomphe presque partout, il semble plus juste d'admettre que classicisme et baroque ont coexisté et se sont parfois complétés dans le même édifice.

Toutefois, alors que le classicisme s'élabore par la volonté du roi, Anne d'Autriche soutient des artistes baroques comme le peintre Pierre Mignard et le sculpteur Michel Anguier, entre autres. Au sein même des académies, il y a des dissensions. Une fronde des admirateurs de Rubens se forme contre les amis inconditionnels de Poussin groupés autour de Le Brun, et l'architecte Claude Perrault s'attire les foudres de l'Académie de sculpture en 1673 pour avoir osé revendiquer dans un ouvrage une part de liberté dans l'application des règles. Dans les provinces frontières, parfois d'incorporation récente au royaume, un art baroque s'épanouit sans contrainte comme dans le reste de l'Europe. C'est le cas par exemple de la Flandre et de l'Artois qui introduisent le baroque flamand. Il y a peu, le Pr Lachard nous a brillamment présenté les églises baroques de Tarentaise, emblématiques du baroque savoyard. Dans d'autres provinces, l'expression baroque fleurit spontanément comme en Provence, ce qui ne surprend pas. On pourrait multiplier les exemples !

Au XVIIIe siècle, avec la disparition de l'autoritarisme royal dans le domaine des arts, le baroque s'épanouit partout en France. En voici quelques exemples parmi des centaines, en Bretagne, province fermée sur elle-même, en Vendée où la grande cité calviniste La Rochelle est devenue, avec la domination des catholiques, une ville baroque, et même à Versailles !

Ainsi l'art en France aux XVIIe et XVIIIe siècle n'est pas aussi uniforme que ce qu'ont voulu nous faire croire pendant longtemps bon nombre d'écrivains et d'historiens, convaincus de la supériorité de l'art classique français. Peut-être n'avaient-ils en mémoire que les innombrables et imposantes colonnes d'ordre colossal des nombreux péristyles du monde occidental ?

Je vous livre pour conclure cette réflexion originale de Germain Bazin, un des meilleurs spécialistes du baroque : « Les vicissitudes des pays déchus, comme l'Es-

pagne, complexes comme l'Autriche, l'exiguïté territoriale des principautés d'Allemagne ou d'Italie, poussaient leurs souverains à rêver à la puissance ou à son dépassement... en créant ce que les psychiatres appellent un monde de substitution, un monde de chimère. C'est là le vrai sens du baroque... Classique et baroque ne sont pas opposés. Dans le composé de l'un ou de l'autre, il entre seulement plus ou moins de raison et plus ou moins de rêve. »

Jean PERREAU

La musique baroque en Amérique latine

(Résumé)

Le titre annoncé pour cette très courte communication est bien présomptueux : ce n'est pas à vous que je pourrai faire croire qu'il est possible de traiter un sujet aussi vaste en une vingtaine de minutes. La principale considération qui m'a déterminé est l'abondance de découvertes musicologiques d'un grand intérêt faites par l'éditeur lorrain K 617 qui développe, depuis déjà plusieurs années, un vaste partenariat avec des musiciens d'Amérique centrale et du Sud pour la valorisation du patrimoine musical de ces régions. Ce partenariat ayant débouché sur une volumineuse production discographique, les textes musicaux retrouvés sont ainsi accessibles à tous les mélomanes.

Les *conquistadores* venus de la péninsule ibérique ont, en quelques décennies, investi des territoires immenses mais aussi détruit des empires parvenus à un degré d'organisation et de puissance extraordinaire : Christophe Colomb, parti de Séville le 25 septembre 1493 s'installa dans nos actuels Haïti et Saint-Domingue ; puis les Espagnols investirent Porto Rico, Cuba et la Jamaïque ; de 1519 à 1521, Fernand Cortès s'empara de l'Empire aztèque et de sa capitale, Mexico ; en janvier 1531, Francisco Pizarro et ses compagnons quittèrent Panama pour envahir l'Empire inca ; la soumission du reste de l'Amérique du Sud fut l'affaire d'encore deux décennies.

Les conquérants et leurs associés s'emparaient des territoires ; les rois d'Espagne et du Portugal étendaient leur pouvoir sur les terres nouvellement conquises ; l'Église abolissait les cultes locaux avec leurs sacrifices humains et imposait la religion chrétienne... et la musique ibérique franchit également l'océan pour se répandre dans le Nouveau Monde : les conquérants apportèrent dans leurs bagages musiciens, partitions et instruments, provoquant ainsi une extraordinaire transhumance de l'art musical européen.

L'Église importa son clergé, les Jésuites envoyèrent leurs missionnaires. Le répertoire grégorien formait l'essentiel de la musique religieuse, et toute la liturgie était réglée sur les rites prescrits par les conciles romains. Les partitions et livres de musique retrouvés dans les sanctuaires d'Amérique latine, pour la plupart copiés sur place, témoignent que la musique d'orgue et le répertoire non grégorien furent eux aussi, au moins jusque vers le milieu du XVIII^e^ siècle, totalement apportés d'Europe.

Il en va de même de la musique profane. L'élite dirigeante avait les moyens d'attirer des musiciens de renom ; les grands seigneurs arrivaient même avec leurs propres musiciens dans leurs bagages. Quelques compositeurs européens s'expatrièrent dans le Nouveau Monde : les plus connus sont les Espagnols Juan de Araujo (1648-1712) ou Tomas de Torrejon y Velasco (1644-1728) et le jésuite toscan Domenico Zipoli (1688-1726).

Il faut attendre le XVIII^e^ siècle pour voir apparaître une première génération de musiciens autochtones dont les œuvres aient paru dignes d'être conservées. Mais, formés par des maîtres européens, ils composaient eux aussi à la façon occidentale !

Toutefois, au terme de recherches vraiment laborieuses, on arrive à trouver, çà et là, quelques pièces inattendues qui témoignent que certains musiciens n'hésitèrent pas colorer leurs œuvres de motifs puisés dans le répertoire local. Ce sont quelques-uns de ces rares joyaux, à la frontière de la musique populaire autochtone et de la musique savante d'inspiration européenne, que je voudrais vous faire découvrir dans mon propos d'aujourd'hui.

[La communication s'est poursuivie avec la présentation et l'audition de quelques œuvres : deux *villancicos* de la sœur Juana Inès de la Cruz (1651- 1695), *Dios y Joseph apuestan*, musique d'Antonio Duràn de la Mota, et *A este edificio celebro*, musique d'Andrés Flores ; *Matais de incéndio, villancico* de Noël d'un auteur anonyme, pour quatre voix et accompagnement, composé vers 1720-1730, retrouvé dans un manuscrit de Mogi das Cruzes, dans la banlieue de l'actuelle São Paulo, au Brésil ; le motet *Inviolata*, tiré d'un office du Saint-Sacrement des Indiens Abénakis, composé probablement par des Jésuites missionnaires à la fin du XVII^e^ siècle, dans la région de Québec.]

Voici donc les quelques rares exemples que j'ai pu trouver, de contamination, de métissage culturel, entre la musique baroque d'esthétique occidentale et le répertoire traditionnel local de ces pays conquis. Pour vous les présenter, il m'a fallu fureter dans de très nombreux disques, explorer un vaste répertoire profane ou religieux, parcourir une production étalée sur plusieurs siècles. Ce qui me conduit à ce constat, peut-être affligeant, que, malgré des siècles de promiscuité, je n'ai pas le sentiment qu'il y eût véritablement interpénétration des cultures en présence, du moins dans le domaine particulier de la production musicale.

Dominique AMANN

Le baroque andin : architecture, sculpture, peinture

On ne peut présenter le baroque hispano-américain, et plus spécialement le baroque dans les pays andins, sans parler de l'ensemble des phénomènes politiques et religieux qui ont accompagné la colonisation de l'Amérique du Sud par les Espagnols.

Ces régions avaient connu des civilisation brillantes – aztèques, maya, inca, aymara... – et les Espagnols arrivèrent sur ces nouvelles terres porteurs de la tradition gréco-romaine, de huit siècles de domination arabe, du gothique et des Renaissances italienne et germano-flamande, résultant de la création de l'Empire austro-espagnol, et enfin – et peut-être surtout – de la Contre-Réforme catholique, issue du concile de Trente, qui commandait aux rois catholiques et aux ordres religieux de s'engager dans l'évangélisation des populations découvertes et conquises en utilisant l'image, l'expression artistique étant libérée jusqu'à la magnificence et l'emphase, ce qui constitua les caractéristiques du style baroque.

En vous invitant à me suivre dans cette présentation du baroque andin, je voudrais vous faire partager le plaisir de l'amateur que je suis devenu en découvrant les monuments et, surtout, les peintures et les sculptures représentatives de ce style, principalement en Équateur mais aussi au Pérou et en Bolivie.

La vice-royauté du Pérou, créée au XVI^e^ siècle pour administrer les possessions espagnoles en Amérique du Sud, comptait neufs *audiencias* : Panama, Caracas, Santa-Fe de Bogota, Quito, Lima, Cuzco, Las Charcas (la Bolivie), La Plata (Buenos-Aires) et le Chili, très rapidement autonome. Toutes présentent des similitudes dans leur histoire mais, du fait même de l'étendue des territoires qu'elles couvraient et de la diversité des populations qu'elles regroupaient, furent dotées d'une autonomie de

plus en plus large par rapport au vice-roi qui siégeait à Lima et dont l'autorité s'exerçait surtout sur Bogota, Quito, le Pérou et la Bolivie, qui constituaient ce que l'on nomme encore aujourd'hui « les pays andins ».

Quand le baroque a-t-il surgi dans les Andes ? Parallèlement à l'Europe, les premières manifestations de ce style apparaissent à la fin du XVI^e^ siècle, il atteint son apogée au XVII^e^ et commence à refluer à la fin du XVIII^e^, mais nous verrons qu'il perdurera dans la peinture indigène au XIX^e^.

La simultanéité de l'apparition du style baroque dans l'Ancien et le Nouveau Monde s'explique par l'achèvement de la conquête et le début de l'installation des colons espagnols qui apportent leur références culturelles et par – cela a été dit – l'œuvre d'évangélisation de la Réforme catholique, voulue par le concile de Trente.

Ce concile s'est déroulé au milieu de conflits incessants entre évêques et cardinaux mais aussi entre rois et princes et, pendant les guerres de Religion, entre catholiques et protestants. En dépit de ces vicissitudes, il a pris de grandes décisions théologiques et réglementaires et a lancé la réforme catholique qui influencera considérablement l'œuvre d'évangélisation des peuples découverts par les Européens aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. En Amérique du Sud, la papauté chargera principalement les ordres religieux de cette tâche : les Franciscains dès 1502, les Dominicains en 1510, les Mercédaires en 1519 puis les Augustins en 1533 et, enfin, les Jésuites en 1568.

Tous ces ordres transposèrent l'art du *Primer Mundo* en arrivant en Amérique et usèrent, plus tard, de la liberté du style baroque en peinture, en sculpture et en architecture pour convaincre les nouveaux fidèles, la musique n'étant pas absente des cérémonies et des processions.

Comme nous venons de le voir précédemment, l'art baroque c'est l'excès du décor, la prédominance des courbes, enroulements et volutes, la surcharge du décor de fleurs, de fruits et d'animaux, les costumes somptueux des personnages. Le baroque oppose le mouvement au repos, la vitalité à la rigidité, la fantaisie à la réalité : pourtant, harmonie et grâce s'associent de manière singulière chez les artistes de cette école. Le baroque colonial est lui aussi passionnément décoratif et ornemental : dans l'ensemble des ateliers d'Amérique du Sud, il revendique l'abondance décorative dans le but de « stimuler les moyens les plus spectaculaires de l'art et d'accentuer le caractère également spectaculaire du culte et du rite avec une force plus extérieure qu'intérieure », premier indice d'une acculturation adaptée.

Dès leur installation, les religieux vont développer des écoles et des ateliers pour permettre la rapide édification des églises et des couvents et leur ornementation. Chaque capitale des *audiencias* de la vice-royauté a son école et il y aura, entre elles, des échanges de maîtres puisqu'il s'agit de religieux qui obéissent à leurs supérieurs en fonction des chantiers et des commandes. Comme je vous en ai avertis, je vais prendre comme exemple l'audience royale de Quito qui aura un rayonnement important – les Quiténiens disent « capital » – dans toute la vice-royauté.

À peine la ville de San Francisco de Quito est-elle fondée – le 6 décembre 1534 – sur les ruines fumantes de la cité inca volontairement détruite par le général Ruminiahui qui s'enfuit avec le mythique trésor d'Atahualpa, que le *cabildo* – le maire – remet, le 25 janvier 1535, entre les mains des frères franciscains Jodoko Ricke et Pedro Gosseal les terrains où sera construit le couvent de San Francisco. Rejoints par les frères Jacomo, le Flamand, et German, l'Allemand, ils engagent la construction de ce couvent en recrutant de la main-d'œuvre indigène dont les compétences et les facilités à assimiler rapidement les techniques de construction les surprennent. Ils écrivent : « On trouve, à bas coût et en grand nombre dans toutes ces terres, sans qu'on ait besoin d'officiers espagnols, des peintres, des sculpteurs et des copieurs de livres très perfectionnés : la très grande habileté et qualité des œuvres issues de leur mains suscitent l'admiration... »

San Francisco de Quito

La Merced

Les Franciscains vont donc créer, en 1552, à proximité du couvent, la première école d'art d'Amérique du Sud, l'école San Juan de Dios, rebaptisée, en 1553, San Andrés, qui fonctionnera jusqu'en 1657. D'autres écoles existeront sur le même modèle à Cuzco, Lima, Potosi et dans la province du Collao en Bolivie.

L'école de San Andrés formera les premiers tailleurs de pierre, charpentiers, maçons, peintres, sculpteurs ou encore musiciens et chanteurs américains et dès la fin du XVI^e^ siècle Quito comptait un nombre significatif d'artistes « américains » qui réalisaient de nombreuses commandes et remplacèrent, peu à peu, les maîtres européens. Entre le XVI^e^ et le XVIII^e^ siècle, rien qu'à Quito, trente-deux églises et couvents furent construits, décorés ou remaniés (San Francisco, Santo Domingo, La Compania, La Merced, San Augustin, etc.).

La Compania

Santo Domingo

Au départ l'inspiration est évidemment européenne, soit que les religieux soient eux-mêmes des artistes formés en Europe, soit qu'ils s'inspirent d'œuvres provenant d'Italie, d'Espagne ou des Pays-Bas, soit encore qu'ils copient des gravures incluses dans les bréviaires et missels que les rois d'Espagne faisaient imprimer à Anvers par un

imprimeur protestant d'origine française, Christophe Plantin et son gendre Moretus : au temps de Charles Quint et de Philippe II, mille six cents bréviaires et huit mille missels illustrés étaient expédiés chaque année en Amérique du Sud. L'influence de Martin de Vos, de Rubens – dont l'atelier étaient voisin de l'imprimerie de Plantin à Anvers, – de Murillo s'exercera donc fortement au Nouveau Monde.

À compter de 1630, c'est surtout Zurbaran qui influencera les artistes locaux, le baroque succédant au maniérisme qu'avaient enseigné Bernardo Bitti et Angelino Moro, jésuites italiens, après les maîtres Pedro Badon, dit Pedro le Peintre, et Luis Ribera, dominicains, travaillant au Pérou. Les artistes les plus remarquables sont Miguel de Santiago, Andres Sanchez Gallque, Manuel Samaniego, Isabel de Santiago, Francisco Quispe, tous les cinq représentatifs de la maîtrise des thèmes et des techniques européennes de peinture ; Bernardo de Legarda et Manuel Chili « Caspicara », sculpteurs représentatifs de la polychromie quiténienne ; Melchior Pérez de Holguín, surtout actif en Bolivie et au Pérou.

Ces artistes créoles, Indiens et métis, religieux ou laïcs, vont faire évoluer l'influence européenne vers un modèle esthétique propre qui prend le caractère d'une création dans la mesure où il est le résultat de la fusion de certains éléments de la culture indigène préexistante avec celle véhiculée par les *conquistadores*. C'est ainsi que le choc violent des deux cultures amènera à une synthèse où des éléments chrétiens et indigènes se côtoient : les artistes américains n'hésitent pas recourir à des symboles ou des représentations des religions ou des sociétés indigènes de manière plus ou moins schématique ou discrète : la *Madone de Quito*, de Bernardo de Legarda, parée comme une reine inca, et *Marie immaculée*, de Manuel Samaniego, où le dragon est remplacé par un anaconda. Avec le temps, le sens de ces symboles se perdit pour devenir partie de la décoration traditionnelle, sauf à percevoir qu'ils ne correspondent pas à l'iconographie chrétienne.

Cette acculturation des thèmes religieux, que n'appréciaient ni les Franciscains ni les Dominicains, fut encouragée par les Augustins et les Jésuites qui concevaient que l'on puisse « substituer le culte et la dévotion envers les êtres célestes à l'adoration des phénomènes naturels ». Ceci donnera naissance à une religiosité populaire dont une des illustrations les plus brillantes est celle des anges-mousquetaires de l'église de Calamarca, en Bolivie. Ce thème biblique des anges est présent chez les théologiens depuis Origène mais il va connaître une illustration originale : les missionnaires, s'inspirant aussi du livre biblique apocryphe d'Énoch qui décrit l'armée des anges – Barahiel, la foudre, qui correspond à Illapa ; et Galgahiel, le soleil, pour le Inti inca, – vont les substituer aux divinités indigènes : le volcan, le vent, le tonnerre, la neige, etc. Les anges peints par le Maître de Calamarca sont les plus célèbres ; on en rencontre aussi en Argentine et à Quito et les ateliers indigènes en ont peint jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. De la même manière, Santiago fut assimilé à l'orage et la Vierge à la terre nourricière, la *Pachamama*, ainsi que nous le montre un tableau anonyme bolivien, *La Vierge de la montagne*, où l'on peut voir l'Inca et un chaman qui cheminent sur la montagne, encadrée par la Lune et le Soleil, le pape et Charles Quint, accompagnés d'un cacique, étant agenouillés au bas du tableau ! Bel exemple de syncrétisme...

Mais les thèmes ne furent pas les seuls à s'adapter et à s'américaniser : les techniques aussi subirent une transposition, soit que les artistes les découvrent, soit qu'elles se transforment. Si la sculpture de la pierre et du bois étaient déjà pratiquées, la peinture sur chevalet et sur toile était inconnue en Amérique. Or elle convenait pour les œuvres qui devaient être réalisées pour les églises, les couvents et les monastères et la décoration des demeures des colons et des créoles. De plus, les premiers artistes voulaient utiliser des matériaux dont ils avaient l'habitude et dans lesquels ils avaient

confiance et ils faisaient venir d'Europe la toile de lin et de chanvre, les colles et les pigments dont-ils avaient besoin.

Ce n'est qu'au XVII^e^ siècle que le coton et la laine se substituèrent aux toiles européennes ; de la même manière pour la sculpture sur bois, le noyer et le cèdre furent remplacés par le maguey et le sing-sing et l'ivoire par le tagua, ivoire végétal. Par contre l'absence de marbre et le goût espagnol pour la statuaire en bois en firent le matériau le plus utilisé y compris dans les églises. De ce fait, le baroque hispano-américain développa une production extraordinaire de sculptures polychromes.

Cette technique consiste à recouvrir le bois de plusieurs couches de métal – or, argent, étain – puis de peinture et à retirer, à l'aide d'un burin ou d'un poinçon, certaines parties peintes pour faire réapparaître, avant de le polir, le métal. Pour les vêtements, on pratiquait la décoration par appliques, nommée *estofado*, « brodé » : les peintures, de préférence vertes, rouges ou bleues, représentant des motifs de fleurs ou de végétaux.

Pour les visages et les mains – et plus rarement pour les corps – on couvrait le bois d'une préparation de gelée de bœuf pour refermer ses pores ; ensuite on l'enduisait d'un mélange de gelée de lapin, de blanc d'Espagne et d'eau qui, une fois sec, était poli avec soin ; un nouvel enduit de colle de poisson et d'eau servait de support à la peinture, à base d'huile de lin, des visages et des mains qui étaient ensuite polis avec une vessie de mouton ou de lapin jusqu'à ce que l'on obtienne, pour la carnation, la transparence et la brillance de la porcelaine. Appelé « incarnat quiténien », ce résultat éclatant fit la réputation de l'école de Quito dans toute l'Amérique du Sud et au-delà.

Tout ceci était réalisé dans des ateliers associant le tailleur de bois, le sculpteur, l'assembleur pour les retables, le peintre et le doreur, ce qui explique que souvent ces œuvres ne soient pas signées.

Pour les peintures sur toile, les artistes américains ont développé la technique du *brocateado* qui consistait, une fois la peinture achevée, à recouvrir les vêtements des personnages d'une ornementation d'étoiles, de rosettes ou de fleurs dorées – peut-être réminiscences des parures des *coyas*, « reines » incas. Gaspar Miguel de Berrio fut un grand utilisateur de cette technique.

Les œuvres résultant de ces techniques complexes se répandirent dans tout l'espace andin et au-delà : on en trouve du Panama, au Chili et en Argentine ; cela donna lieu à l'apparition de modèles simplifiés, les *atajos*, « raccourcis », dont les visages et les mains étaient amovibles pour en assurer le transport en toute sécurité, les destinataires achevant l'œuvre en l'habillant et en lui adjoignant, à partir du XIX^e^ siècle, une perruque en cheveux naturels !

L'art baroque andin a cédé le pas à d'autres styles, rococo et néo-classique notamment, mais a-t-il disparu ?

Au XIX^e^ siècle, les commandes publiques devinrent moins nombreuses et, avec leur indépendance, des pays andins voulurent mettre en place des formes d'art plus modernes que les artistes locaux s'efforcèrent d'acquérir et de développer, faisant écho, bien souvent, aux recherches européennes. Mais, dans le même temps, les ateliers populaires – au grand dam des couches les plus européanisées de la société – continuèrent à produire des œuvres simplifiées qui étaient bien accueillies par les indigènes et les métis qui s'installaient dans les villes comme commerçants ou artisans. Ce mouvement assura la survie des thèmes religieux, qui furent encore plus acculturés, mais surtout maintint en vie les techniques et les méthodes de travail des ateliers. Et aujourd'hui encore, alors que de grands travaux de restauration sont entrepris, les créoles, les Indiens et les métis livrent des œuvres d'une exceptionnelle et admirable qualité.

François GOUDARD

Peinture :

Manuel SAMANIEGO, *Atelier de saint Joseph*

Isabel de SANTIAGO, *Marie et Élisabeth*

Francisco QUISPE, *Christ aux raisins*

Melchior
PEREZ DE HOLGUIN :

Vierge lavandière

Vierge de Belen

Bernardo de Legarda,
Immaculée-Conception

Sculpture :
Bernardo de Legarda,
Archange saint Michel

Manuel Chili « Caspicara »,
Saint Joseph à l'Enfant

Les anges du
Maître de Calamanca :

➢ *Uriel Dei*

Asiel Timor Dei ➢

Miguel de BERRIO,

La Fuite en Égypte

VISITE DU THEATRE DE TOULON, LES 22 ET 29 OCTOBRE 2007

M^me^ Monique Dautemer a conduit deux visites du théâtre de Toulon, inauguré en octobre 1862. Après le discours d'accueil de M. Régis Vian des Rives, conservateur, et un tour du bâtiment pour en admirer l'architecture et la statuaire, M^me^ Dautemer a présenté la salle de spectacle, dont les balcons et galeries sont supportés par une structure métallique, et a particulièrement développé l'étude de son plafond dont elle a décrypté toutes les allégories. La visite s'est achevée par une découverte de la scène, de son orgue – en attente de restauration, – et des installations techniques.

Théâtre de Toulon : le plafond

LVII^e Salon de l'Académie du Var
Vernissage à l'Espace Pierre-Puget, à Ollioules

Jean DUBRUSK, *La Villa Madeleine*, aquarelle

Le LVII^e Salon de l'Académie du Var s'est tenu à Ollioules, à l'espace Pierre-Puget, du 15 au 29 mars. Il s'agissait de la première délocalisation de cette manifestation depuis sa création, toutes les expositions ayant eu lieu jusque-là en divers endroits de Toulon. Ce Salon a rassemblé quatre-vingt-douze œuvres réalisées par vingt-deux membres de l'académie et deux peintres invités, Monique Malfré et Jean Dubrusk.

Le vernissage, auquel assistait un nombreux public, a eu lieu le mercredi 14 mars à 18 h 30 en présence de M. Robert Bénéventi, maire d'Ollioules ; de Mme Annick Buisson, adjointe à la Culture ; de plusieurs adjoints et conseillers municipaux d'Ollioules ; de représentants de la municipalité de Toulon, M. Jean-Marie Charriez, adjoint au maire, et M^me Colette Gluck, conseillère municipale.

Après le discours de bienvenue de M. le maire d'Ollioules, le président de l'Académie du Var a rappelé le rôle et les activités de notre Compagnie, puis le conservateur des beaux-arts a présenté le Salon et les artistes exposants.

M. Robert BENEVENTI, maire d'Ollioules

Le Pr Jean-Paul MEYRUEIS, président de l'Académie du Var

M. Jean PERREAU, conservateur des beaux-arts, responsable du Salon

Vernissage du LVII[e] *Salon de l'Académie du Var,*
en présence d'une nombreuse assistance

Historique du Salon

L'Académie du Var, dont l'origine remonte à 1800, purement scientifique et littéraire à ses débuts, accueillit à partir de 1817 des artistes peintres, graveurs ou sculpteurs. Le sculpteur Joseph-Louis Hubac (1776-1830) puis le peintre Vincent Courdouan (1810-1893) figurent ainsi parmi les premiers d'une longue liste de nombreux artistes de renom. Dans le domaine des arts, les efforts des académiciens furent surtout dirigés vers la réalisation d'un nouveau théâtre (1862), d'un nouveau musée (1888) et enfin d'une école des beaux-arts (1899).

Le peintre Lainé-Lamford (1888-1955), élu en 1923, créa un Salon de peinture annuel réservé aux académiciens en 1948. Pendant trente ans, ce Salon se déplaça, à Toulon, du musée de la ville au foyer de l'opéra ou à la chambre de commerce. Ensuite, il s'est régulièrement tenu à la galerie municipale de la porte d'Italie jusqu'en 2006.

Dès ses débuts, ce Salon connut un grand succès et permit de révéler les talents cachés de certains académiciens élus au titre d'autres activités – sciences, lettres, histoire ou poésie. Il s'est ensuite ouvert à des peintres extérieurs à l'académie, sous l'impulsion du peintre, graveur et poète Olive-Tamari (1898-1980), élu à l'académie en 1953 et nommé directeur de l'école des beaux-arts de Toulon en 1955.

Pour la première fois, ce Salon se tient en dehors de Toulon dans une commune du Var.

Discours du conservateur des beaux-arts de l'Académie du Var

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le président,
Mesdames et messieurs,

Dans le domaine des arts, espace de liberté pour ceux qui le désirent, la variété des expressions et des techniques est certainement le meilleur rempart contre les sectarismes ou les modes passagères. Le mélange de savoirs et de talents est une richesse face à l'uniformité que certains aimeraient imposer. Ainsi, ce LVII^{e} Salon de l'Académie du Var offre à vos regards des tapisseries de haute lisse ou à l'aiguille, des sculptures en plâtre ou en bois, des paravents, des photographies, des peintures à l'huile, des peintures acryliques, des dessins, des aquarelles, des gouaches, des pastels... au total, quatre-vingt-douze créations de vingt-quatre artistes.

Aux côtés des œuvres des membres disparus l'an passé, M^{me} Marie-Louise Fontana et M. Philippe Meyer, dont notre président vient d'évoquer la mémoire, vous avez celles de M^{mes} Marie Astoin, Micheline Azéma-Audoin, Ginette Balestra, Anne Sohier-Meyrueis, toutes quatre peintres à la sensibilité et au style fort différents ; de MM. Alain-François, sculpteur et ébéniste, – Jean Boulenger, architecte-urbaniste et peintre, dont certaines œuvres ont été tissées en haute lisse, – Roger Escoffier, peintre, poète et ancien professeur, – Gérard Fagard, peintre et ancien professeur, – Charles-Noël Hardy, ancien préfet du Var et peintre, – Michel Heger, amiral, écrivain, poète, chanteur et photographe, – Claude Heinemann, peintre et enseignant, installé à Régusse, – Anis Hogart, philosophe et peintre bien connu à Ollioules puisqu'il a exposé à la galerie de l'Olivier l'année dernière, – Louis Imbert, peintre et enseignant, auteur de belles tapisseries à l'aiguille, – Yves de Kermel, photographe dont les œuvres viennent d'être exposées au musée de la Marine à Toulon, – Claude Langlois, peintre et ancien conservateur de l'académie, – Georges Ledoyer, artiste aux talents multiples, – Jacques Leplat, peintre de natures mortes, – Jean-Paul Meyrueis, notre président, grand amateur d'art et peintre, suivant en cela une longue tradition familiale, – Dominique

Ottavi, dessinateur et sculpteur sur plâtre et sur métal, – et l'Ollioulais Bernard de Raigniac, dessinateur et sculpteur sur bois.

Tous ces artistes sont membres de l'Académie du Var et ils ont invité à exposer en leur compagnie Monique Malfré-Bérutti et Jean Dubrusk, deux peintres dont le talent est reconnu depuis fort longtemps.

Monique Malfré-Bérutti est pratiquement chez elle, ici à Ollioules, qui l'a accueillie à de nombreuses reprises. Tout le monde a en mémoire la belle exposition qui s'est tenue à la chapelle de Faveyrolles en mai 2006.

Ancienne élève de notre collègue Henri Pertus, elle est sociétaire des Imagiers provençaux depuis 1977. Vous avez certainement admiré les œuvres qu'elle a montrées lors du dernier Salon de cette association, ici même, en décembre dernier.

Monique Malfré-Bérutti a participé à de nombreuses expositions et elle a obtenu plusieurs récompenses. Elle figure dans l'excellent ouvrage de José Lenzini et Henri Hermellin, *Visages de la peinture varoise*.

Avant d'être provençale, l'œuvre de Monique est méditerranéenne, expansive, colorée, lumineuse, sincère. Comme l'a écrit un admirateur : sa peinture est comme un appel à rêver, à se poser, à regarder longtemps. Monique a l'art de nous laisser entrer lentement dans l'espace qu'elle nous offre.

Sociétaire des Artistes français, des Indépendants et du Salon d'automne, Jean Dubrusk est un ami de longue date de Monique Malfré-Bérutti.

Élève et fils spirituel du peintre Emmanuel-Charles Bénézit dont il défend avec beaucoup d'efficacité la mémoire et l'œuvre, Jean Dubrusk a fréquenté assidûment l'académie de la Grande-Chaumière lors d'une affectation à Paris. En effet, sous ce nom d'artiste, beaucoup d'entre vous reconnaîtront l'amiral Jean Montpellier.

Sa vie comme sa peinture répondent à une pulsion faite de formes, de couleur, de lumière, dans une quête sans fin. Nécessité intérieure, besoin d'appréhender par le dessin, l'aquarelle, la peinture, les émotions plastiques ressenties... Jean Dubrusk dessine tout le temps : les seuls bagages essentiels, dans ses déplacements, sont les carnets de croquis et les crayons.

Le cadre change, les thèmes varient, mais quel que soit le sujet traité, le trait ou la touche sont forts, sensuels et volontaires. La poésie du moment choisi imprègne chaque toile.

Amoureux et chantre de la Polynésie où il a vécu pendant près d'un quart de siècle, il reste le peintre témoin de ces îles en pleine mutation, où le passé et le futur se côtoient dans un festival de couleurs et de joie de vivre. La luxuriance de la végétation des îles hautes l'a inspiré tout autant que la beauté austère des atolls, et les scènes de vie traditionnelle l'ont enchanté comme on peut le voir dans ses merveilleuses aquarelles et nombreux croquis rassemblés dans un bel ouvrage intitulé *Carnet de voyages d'un peintre en Polynésie*, que vous pouvez découvrir dans ce Salon.

Désormais, de retour au pays, sur sa terre natale, Jean Dubrusk retrouve avec bonheur les parfums, les couleurs, la lumière de sa Provence comme le montrent les œuvres que nous avons accrochées dans ce Salon.

Jean PERREAU
Conservateur des beaux-arts

Quelques œuvres exposées

ARTISTE INVITEE : MONIQUE MALFRE-BERUTTI

Le Revest, huile sur toile, 0,33 × 0,46

Régates à Porquerolles, huile sur toile, 0,50 × 0,73

Annie, huile sur toile, 0,92 × 0,60

Morea, le tohonu sur la plage, huile sur toile 0,73 × 0,92

Pique-nique sous les oliviers, acrylique sur toile, 0,65 × 0,81

La Villa Cécile, huile sur toile, 0,92 × 0,65

Le Cricri, huile sur toile, 1,30 × 0,97

Bernard DE RAIGNIAC : géométrie dans l'espace, sculptures en bois

De gauche à droite : *Étoile*, acacia, décembre 2005, 50 × 34 × 37 cm ; *Stupeur et Tremblements*, cyprès de Lambert, février 2006, 55 × 37 × 29 cm ; *Duo*, tilleul, février-mars 2006, 37 × 26 × 16 cm ; *Cybèle*, amandier, juin-octobre 2006, 125 × 33 × 29 cm.

De gauche à droite : *Fatum*, pin et olivier, novembre 2006, 97 × 18 × 18 cm ; *Double Hélice*, cyprès, décembre 2006, 72 × 16 × 16 cm ; *Architecture*, cyprès de Lambert, janvier 2007, 51 × 29 × 21 cm ; *Modernes Ruines*, cyprès de Lambert, février 2007, 51 × 28 × 31 cm.

Louis IMBERT

Gouaches :

Étude de transparence
Nymphe et satyre 7

Quel tumulte, quel bruit !
Nymphe et satyre 5

Les Baigneuses, tapisserie à l'aiguille, 168 cm × 125 cm

Anis HOGART

Femme assise, huile sur toile, 0,53 × 0,40

La Cueillette des figues, huile sur toile, 0,60 × 0,73

Nu de dos, lavis d'encre

Michel HEGER : les couleurs du temps
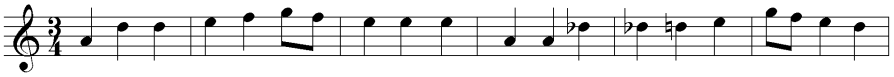
Guy BEART, *Changer les couleurs du monde*

Mer et brume

Crépuscule d'un Dieu

photographies numériques, 0,40 m × 0,60 m

Ramasseuse de coquillages

Pêcheur d'Égypte

Claude LANGLOIS

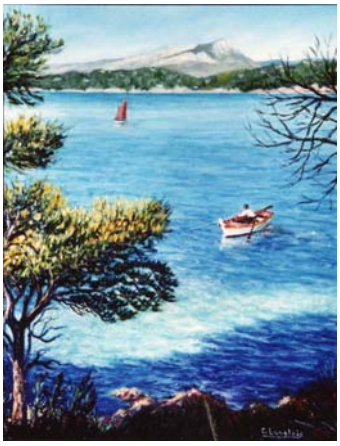

Transparences
huile sur toile, 0,41 × 0,33

Pins sur la Côte d'Azur
huile sur toile, 0,33 × 0,41

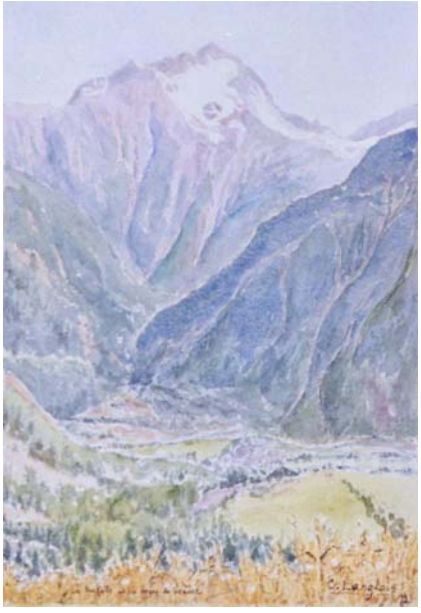

La Muzelle à Venosc
aquarelle, 0,50 × 0,40

Oliviers à Ollioules
huile sur carton toilé, 0,41 × 0,33

Pommes dans un plat en étain
huile sur toile, 0,38 × 0,46

Pause café
huile sur toile, 0,38 × 0,46

Détente
huile sur toile, 0,41 × 0,33

Coupe de raisin
huile sur toile, 0,46 × 0,38

Plateau de pêches
huile sur toile, 0,33 × 0,41

Une coupe de quetsches
huile sur toile, 0,33 × 0,41

Premières fraises
huile sur toile, 0,33 × 0,41

Après la cueillette
huile sur toile, 0,38 × 0,46

Dominique OTTAVI

Danse païenne, sculpture en plâtre, hauteur 1,60 m environ

PRIX PIERRE PUGET

À l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de la création des *Cariatides* de Pierre Puget – bien qu'il s'agisse d'atlantes, une longue tradition remontant à Mérimée, conforté par Jean Aicard, fait que l'on utilise le terme de « cariatides » pour ces sculptures – qui ornent l'entrée de la mairie d'honneur de la ville de Toulon, sur le carré du port, l'Académie du Var a organisé un concours de dessin, en collaboration avec la ville de Toulon et la Marine nationale, ouvert aux artistes travaillant dans le département du Var, sur le thème « Autour des *Cariatides* de Puget ».

Toutes les techniques du dessin étaient admises – pointe, crayon, plume, fusain, sanguine, craie, pastel – et les dimensions des œuvres devaient être égales ou inférieures à 0,54 m × 0,65 m (format 15 Figure).

Trente artistes ont été sélectionnés et leurs œuvres exposées dans une salle de la mairie d'honneur du 6 au 29 octobre 2007. À la demande de la ville, cette exposition a été prolongée du 17 décembre 2007 au 30 mars 2008.

Le jury, présidé conjointement par le président de l'Académie du Var et l'adjoint à la Culture de la ville de Toulon, réunissait un représentant du service des Affaires culturelles de la ville de Toulon, le directeur de l'école supérieure d'art, le conservateur du musée d'art, le conservateur du musée de la Marine, le conservateur des beaux-arts de l'Académie du Var et deux artistes, Michel Dufresne et Dominique Ottavi. Il a décerné quatre récompenses : le prix de la ville de Toulon (500 €) à Frank Picault, le prix de l'Académie du Var (500 €) à Jean-Pierre Dubois, les prix de la Marine nationale (deux embarquements pour deux personnes sur un bâtiment de guerre) à Louis Imbert et Jeanne-Marie You.

Une foule nombreuse assista à la remise des prix, le vendredi 5 octobre à 18 heures, par M. Hubert Falco, maire de Toulon, le P[r] Jean-Paul Meyrueis, président de l'Académie du Var, et le capitaine de vaisseau Delplanque, représentant le vice-amiral d'escadre Philippe Sautter, commandant la Force d'action navale.

Frank PICAULT

Jean-Pierre DUBOIS

Louis IMBERT

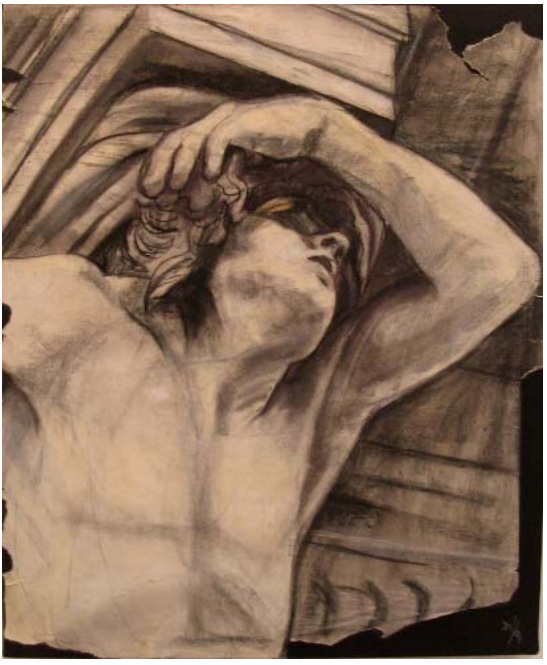

Jeanne-Marie YOU

PALMARÈS DES PRIX DE L'ANNÉE 2007

Allocution du président

Messieurs les présidents honoraires,
Monsieur l'adjoint au maire chargé de la Culture,
Madame la conseillère municipale,
Mesdames et messieurs les représentants de l'Université,
Mesdames, messieurs, chers collègues,

Voilà aujourd'hui plus de deux cents ans que l'Académie du Var joue un rôle majeur dans la vie culturelle de notre cité. Elle a compté et compte dans ses rangs des personnalités aussi variées que Louis Lumière ou Vincent Courdouan.

Depuis le XIX^e^ siècle, elle attribue chaque année un prix de prose, un prix de poésie et un prix d'histoire. Mais le monde et les habitudes changent. Respectueuse des traditions, notre académie doit cependant s'adapter.

Si le concours de poésie et celui d'histoire sont maintenus, il n'en est pas de même du concours de prose. Devant la multiplication des prix attribués dans ce domaine par les clubs, villes ou agglomérations, nous avons décidé que le concours de prose de cette année serait le dernier. Il sera remplacé par un prix annuel décerné à un ouvrage traitant d'un sujet totalement ou partiellement relatif au Var, quels que soient l'origine géographique et le lieu de résidence de l'auteur. Ce prix sera décerné lors de la Fête du livre de Toulon et du Var.

Il y a deux mois l'académie, la ville de Toulon et la Marine nationale se sont associées, sur notre proposition, pour créer un prix du patrimoine, attribué après concours à un artiste sur un sujet imposé qui, cette année, était les Atlantes de Puget. Une trentaine d'artistes ont concouru et leurs œuvres ont été exposées à la mairie d'honneur. Devant le succès remporté par cette initiative, M. le sénateur-maire m'a informé de son accord pour l'annualisation de ce prix.

En 1996, l'académie a également commencé à décerner des prix aux étudiants de l'université ; pour le meilleur mastère de lettres tout d'abord, puis en 2003 au meilleur mastère de droit et, en 2005, au meilleur mastère de sciences. C'est grâce aux initiatives des présidents honoraires Pierre Navarranne et Antoine Marmottans, ainsi que de M^me^ le P^r^ Geneviève Nihoul et du P^r^ Georges Marblé, alors président de la commission des sciences, que des contacts avec un certain nombre d'enseignants de l'université ont permis la création de ces prix.

Je ne voudrais pas ternir ce jour de fête pour des étudiants qui, nous allons le voir, n'ont pas démérité et pour des enseignants qui nous ont fait l'honneur et le plaisir d'assister à cette cérémonie. Malheureusement, en dépit des tentatives de mes prédécesseurs, aucun lien institutionnel suivi n'a pu être établi avec l'université. Je n'ai pas eu plus de succès. Président d'une institution plus que bicentenaire, dont les

membres ont en général occupé les plus hautes fonctions, civiles militaires et universitaires, j'estime avec regret que nos efforts en direction de l'administration d'une jeune université locale indifférente n'ont pas lieu de se poursuivre.

Que tout ceci n'empêche pas nos jeunes lauréats de savourer leur succès. Vous avez fait du bon travail.

Pr Jean-Paul MEYRUEIS,
président de l'Académie du Var

CONCOURS DE POESIE

Pardonnez-moi, en ce jour intense d'attribution de prix, de me laisser aller à vous faire écouter ces réflexions d'un empereur se remémorant les vertus de son école et dont, dans l'instant, vous reconnaîtrez le nom. Que disent-elles ? « L'école de Térentius Scaurus, à Rome, enseignait les philosophes et les poètes. Les exercices de rhétorique m'enivrèrent. La lecture de poètes eut des effets plus bouleversants encore : je ne suis pas sûr que la découverte de l'amour soit nécessairement plus délicieuse que celle de la poésie. Celle-ci me transforma : l'initiation à la mort ne m'introduira pas plus loin dans un autre monde que tel crépuscule de Virgile. Plus tard, j'ai préféré la rudesse d'Ennius, si près des origines sacrées de la race, ou l'amertume savante de Lucrèce ou, à la généreuse aisance d'Homère, l'humble parcimonie d'Hésiode. J'ai goûté surtout les poètes les plus compliqués et les plus obscurs, qui obligent ma pensée à la gymnastique la plus difficile, les plus récents ou les plus anciens, ceux qui me frayent des voies toutes nouvelles ou m'aident à retrouver des pistes perdues. Mais, à cette époque, j'aimais surtout dans l'art des vers ce qui tombe le plus immédiatement sous les sens, le métal poli d'Horace, Ovide et sa mollesse de chair. Scaurus me désespéra en m'assurant que je ne serais jamais qu'un poète des plus médiocres : le don et l'application manquaient. J'ai cru longtemps qu'il s'était trompé : j'ai quelque part, sous clef, un ou deux volumes de vers d'amour, le plus souvent imités de Catulle. »

Chers amis, j'arrêterai là cet amer constat car vous avez sûrement reconnu, dans la propre bouche de Marguerite Yourcenar, qu'il venait de l'empereur Hadrien ! Hadrien, l'empereur éclairé et instruit, n'était donc qu'un tout petit poète et le clairvoyant Scaurus, en lui faisant remarquer il y a à peu près vingt siècles et non sans courage que le don et l'application manquaient, faisait tomber les masques !

Car même la parfaite connaissance de la langue des poètes ne fait pas un poète ! Et cette désobligeante évidence me permet d'approcher notre concours : certes, le jury y a rencontré de nombreux Adriens « poétastres » et « poètereaux » mais ce que vous attendez, cet après-midi, c'est bien de savoir si, parmi nos trente-deux académiques concurrents qui comptent parmi eux deux Suisses, une Romaine et un Malgache, concurrents dont la moyenne d'âge affleure les « trois fois vingt ans » et qui s'expriment pour plus de la moitié en poésie libre, oui, ce que vous attendez c'est bien de savoir si un, deux et même peut-être trois poètes sont apparus ! Car, c'est bien de mise au monde sous notre ciel académique varois qu'il s'agit ! Certes, il est difficile de dire si une chose est poésie ou non ; certes, dans les soixante-dix-sept textes lus, nous avons rencontré plus d'emphase que de vigueur d'idée ! Un tel parle de Dieu avec débordement, un autre se veut absolument moderne, une autre encore a trop de bleus dans les mots ! Mais il en est aussi quelques-uns et quelques-unes qui, sans atteindre la voix ailée des dieux, ont su garder une voix qui leur est propre, une voix qui ne résonne pas de l'écho des autres. C'est de ces quelques voix que je voudrais parler : la voix la

plus éclairante fut, à l'unanimité du jury, une poétesse de Vitry-sur-Seine, M^me^ Maude Arfos, à qui nous avons décerné le premier prix pour son poème intitulé *Matin de gratitude* : il s'agit d'un hommage à la vie d'une affection exquise où le poète engrange ces particules d'hésitation qui toujours nous attendent quand on aborde le pays du bonheur. Le second prix est attribué à M^me^ Sylvie Raymond, d'Orange, pour son poème de facture classique intitulé *Les Chemins de l'enfance*, poème des senteurs ouvrant au sourire d'une enfance qu'il nous faut souvent redessiner. Le jury n'a pas décerné d'accessits.

Je terminerai maintenant en me tournant plus particulièrement vers les chers amis poètes de notre académie, pour les rassurer et leur dire que, dans les évolutions en cours, le prix de poésie est maintenu : il est souhaité cependant, comme une sorte de mutation de notre vieux concours de poésie et s'il se peut que cette mutation présente, et je l'espère rarement, un caractère aléatoire, elle ne sera en aucun cas létale et la poésie, la vraie, celle dont les vers sont comme un baiser et sur laquelle la main humaine ne peut se refermer, sera, et je pense plus que jamais, récompensée sous ces voûtes qui l'ont tant célébrée.

Daniel GISSEROT
président du jury de poésie

PREMIER PRIX : *Matin de gratitude*
M^me^ Maude ARFOS

Le matin nous dispense
Comme une hésitation...
Une odeur de pain chaud,
Les gouttes de café tombent
En perles noires,
Et le ciel, tissé d'or,
S'infiltre en avalanche
Sur le jardin pétri
Des ombres de la nuit.

La terre nous est proche
Dans son indécision.

Monte du fond de l'âme
Un chant de gratitude.
Déferle des lèvres
La musique des sens
Déclinée sur la peau.
Le plaisir chaque jour
Plus profond : le bonheur.
Un rayon de lumière
Nous le rend éternel,

Pour quelques instants,
Avant que le temps nous rattrape.

DEUXIEME PRIX : *Les Chemins de l'enfance*
M^me^ Sylvie RAYMOND

J'ai retrouvé ce soir les chemins de l'enfance
Le long de la rivière aux lacis vaporeux
Où nous allions goûter le raisin savoureux
Aux pampres de la vigne, en toute connivence.

Au feu de ma mémoire, ils fleurent la Provence.
Sous la tonnelle ombreuse, à l'heure des aveux,
Écho des jours passés, de nos ris, de nos vœux,
Le mistral se faufile au gré de sa mouvance.

Allons cueillir ensemble un bouquet de jouvence,
Une gerbe d'espoir au souffle capiteux,
Quand le soleil d'avril nimbe un ciel velouteux
Aux trilles que l'oiseau module sans défense.

Dans les senteurs de Nice et de Saint-Paul-de-Vence,
Enivré de senteurs, d'effluves langoureux,
Aux jardins parfumés des souvenirs heureux,
J'ai retrouvé ce soir les chemins de l'enfance.

CONCOURS DE PROSE

Le doute s'est installé il y a plusieurs années déjà. Même si la nouvelle est, aujourd'hui encore, considérée avec une singulière méfiance par les structures éditoriales, le genre est prolifique : les centaines de concours littéraires qui se sont installés dans tous les espaces culturels de notre pays suscitent la convoitise de milliers d'écrivains en herbe ; la nouvelle est devenue un sport national français, ainsi que l'affirme le magasine *Lire*. Et pourtant, le nombre de textes reçus par l'académie baisse régulièrement : seize cette année, quand, il y a peu, une centaine nous parvenait. Comment ne pas s'interroger sur cette désaffection ? Comment aussi ne pas déplorer l'affaissement du niveau moyen des textes soumis à notre appréciation ? Le plus souvent, l'auteur présente à son lecteur une tranche de sa propre vie et se laisse dériver dans le courant de l'autofiction qui emporte une partie de la littérature française contemporaine. Disons-le : attachés à la contemplation de faits bruts, rivés aux ternes valeurs de la vie quotidienne, mais aussi privés d'élan, de vision, ces textes relèvent plus de la téléréalité que de la littérature, ou, du moins, de la conception que l'on s'en fait dans cette assemblée. L'académie ne peut engager une compétition avec les institutions et les associations qui participent à ce mouvement de propagation de l'écriture – de l'écriture et non de la littérature – : elle n'en a ni les moyens ni l'ambition. Elle a donc décidé de faire évoluer, dès l'année prochaine, les concours littéraires.

Toute généralisation est réductrice, cependant. Quelques candidats, heureusement, utilisent la merveilleuse liberté que permet la nouvelle pour conférer à une expérience ordinaire une valeur universelle, pour transporter un instant le lecteur hors de lui-même, bref, pour l'intéresser. Il en est ainsi des textes que le jury a distingués cette année.

Le troisième prix est accordé à la nouvelle présentée par Mme Christiane Marciano, qui réside à Ranspach-le-Bas, dans le Haut-Rhin. Son titre, *Le Jeune Homme et la mer*, rappelle bien sûr un roman américain célèbre. Réunis pour enterrer leur mère qui a brisé leur enfance et leur adolescence, ses enfants, devenus adultes, lâchent enfin leurs souvenirs dans un déchaînement musical exubérant et libérateur. Cette nouvelle, dure, cruelle, me paraît illustrer cette terrible phrase que Le Clézio a introduite dans *L'Extase matérielle* : « Celle qui m'a mis au monde m'a tué. »

M. Pierre Lecocq, de Montfermeil, remporte le deuxième prix. Sa nouvelle, *L'Agneau, la chevrette et les méchants loups* est une parodie de cette fiction qui s'est épanouie aux États-Unis dans la seconde partie du XXe siècle et a coloré la littérature policière autant que le cinéma. On y trouve réunis les ingrédients qui marquent le genre : action, violence et érotisme. La dérision conduit cependant l'auteur à apporter à cette histoire une fin digne d'un conte de fées.

J'en arrive au premier prix. Il est attribué à M. André Fanet, que nous avons le plaisir d'accueillir, puisque, pour le recevoir, il n'a pas hésité à faire le déplacement depuis Dijon. La nouvelle qu'il nous a remise est intitulée *L'Invite*. Un étudiant, trop timide pour déclarer sa flamme, est placé sur la voie qui, espère-t-il, le conduira au succès amoureux. Une série de messages sibyllins confiés par un mystérieux auteur à des œuvres littéraires le guide pas à pas à travers les livres de la bibliothèque. Son trajet l'emmène, par bonds successifs, du *Roman de Renart* à Choderlos de Laclos, en passant par Jules Renard, Balzac, Colette et Le Sage. Une étape manque à son itinéraire : la lecture du *Don Quichotte*. Elle lui aurait enseigné que les mots font naître dans l'imaginaire une illusion que broie la sordide et implacable réalité : de fait, la belle n'entend pas la déclaration d'amour qui marque l'aboutissement du voyage livresque ; le malheureux étudiant découvre alors l'identité de l'auteur des messages.

Si nous avons couronné votre nouvelle, monsieur, ce n'est pas, ou pas seulement parce qu'elle est œuvre de lettré écrivant pour des lettrés, même si cette démarche, par sa singularité même, séduit ; ce n'est pas, ou pas seulement parce que l'histoire que vous racontez est divertissante. Non, si nous l'avons distinguée, c'est parce que vous maîtrisez parfaitement la composition de ce genre littéraire : allusive plus que descriptive, votre œuvre ne comporte ni détours ni digressions ; sa concision lui permet de s'épanouir pleinement ; bref, elle est achevée et efficace. Ces qualités sont, pour le lecteur, source de rare plaisir : n'est-ce pas l'objectif que vous poursuivez ? Soyez en sûr, monsieur, cet objectif, vous l'avez atteint.

Jacques KERIGUY

Mention honorable

À l'issue des délibérations, l'ouverture des enveloppes contenant l'identification des candidats est un rituel nous permettant de les prévenir des résultats.

Pendant cinq années consécutives, nous avons remarqué la même écriture appliquée, un peu enfantine et surtout à l'encre violette. Cette fidélité nous a touchés et, à la relecture des palmarès précédents, nous nous sommes rendu compte que la candidate – car il s'agit d'une candidate – avait toujours obtenu la place tant redoutée qui laisse bon nombre de champions au pied des podiums !

Cette année, exceptionnellement, nous avons décidé d'attribuer une mention honorable à Martine Hermant, jeune agent du Patrimoine d'une petite bourgade du Cantal, non seulement pour sa fidélité mais pour sa nouvelle originale *Puces stellaires*.

En un style agréable, elle nous entraîne dans une réflexion bien conduite sur la poussière : « La découverte du mouvement des poussières dans un rayon de soleil

persiste parmi les émerveillements de mon enfance, éternelle lumière tapie au fond de ma mémoire. Je me souviens d'une impression à mi-chemin entre l'intérêt scientifique et l'extase d'une révélation magique, un peu d'effarement aussi, à respirer tout cet univers en suspension. »

Cet écrit n'est pas sans nous évoquer celui du Parisien de Fontvieille : « Il n'y avait d'éveillé dans toute la chambre qu'une grande bande de lumière qui tombait droite et blanche entre les volets clos, pleine d'étincelles vivantes et de valses microscopiques. »

Monique BROUSSAIS

PREMIER PRIX

L'Invite

L'idée m'a traversé, comme une fulgurance, qu'on pouvait m'observer. J'ai ralenti mon pas et discrètement, avant d'entrer, j'ai jeté un furtif regard dans la rue derrière moi. Seuls deux petits vieux serrés sous un parapluie brinquebalant s'éloignaient dans le crachin à petits pas. Toute cette histoire avait tellement l'allure d'un canular idiot qu'un instant j'ai failli rebrousser chemin, renoncer avant le ridicule. Et pourtant j'ai poussé d'un geste ferme la porte de la bibliothèque municipale.

L'œil aux aguets, j'ai gagné, comme semblait le demander le message, la salle de lecture au premier. Personne dans le couloir, personne dans l'escalier. Sans doute m'attendait-on en haut. Dans le silence, les têtes se sont brièvement levées à mon entrée mais j'en ai été une fois de plus pour mes supputations. Deux dames largement septuagénaires, un prof aperçu jadis au lycée et une pâle adolescente acnéique, je ne me voyais de lien logique avec aucun de ces personnages. Le piège, s'il y en avait un, devait m'attendre ailleurs.

Je pris place à une table écartée, sortis le papier de ma poche et une fois de plus je le relus, avec la même perplexité : « ET SI RENARD À LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES TENAIT LA CLÉ DE TON AMOUR DANS UN JOURNAL ? »

J'avais trouvé l'objet dans ma boîte en rentrant des cours à midi, une simple feuille pliée en quatre, pas même d'enveloppe. Le texte était écrit à la main, au feutre sans doute mais en capitales d'imprimerie, pas question donc de reconnaître une quelconque écriture. Sur le coup, j'avais pensé à Max, une de ces blagues stupides dont il est coutumier, mais le farceur était depuis quelques jours en stage à plus de cent kilomètres de là. Il me fallait bien admettre que quelqu'un d'autre s'intéressait à moi. Mais qui ? Et dans quelle intention ?

J'ai le goût des énigmes, je ne m'en cache pas, et celle-ci commençait à me piquer. Si le sens du message demeurait sibyllin, depuis sa découverte j'avais bien sûr échafaudé quelques hypothèses. C'est ainsi que pour commencer ma recherche, j'allai au plus vite emprunter *Le Roman de Renart* et un long moment je me replongeai dans les aventures du goupil, guettant au fil des pages quelque hypothétique histoire tout à la fois d'amour et de gazette. En vain. C'est en refermant le livre que je pris conscience que le Renard de mon énigme, contrairement à celui du Moyen Âge, prenait un D. Comment n'y avais-je pas pensé ? Pourquoi pas alors Jules Renard qui, si ma mémoire était bonne, avait dû en son temps publier son journal ?

De fait, je revins bientôt chargé d'un imposant volume de la « Bibliothèque de la Pléiade ». *Journal, 1887-1910*. Mille quatre cent vingt-six pages, pas moins ! Je me demandais par quel bout j'allais prendre cet indigeste pavé quand mon attention fut attirée par une feuille de papier transparent glissée entre deux pages. Oubli d'un lecteur précédent ? Voire ! Dans ce contexte tout devenait objet de méfiance. En bas,

une petite inscription en lettres script : « Claudine est à Paris » ; en haut une double bande jaune inégale. Si les quelques mots pouvaient bien évidemment faire penser à Colette, force m'était d'admettre qu'un lecteur avait pu, pour une raison quelconque, noter sur le premier support venu qu'une Claudine de sa connaissance se trouvait dans la Capitale. L'ensemble s'avérait si dépourvu de sens, que j'allais finir par me résigner à cette idée d'un banal signet abandonné quand je remarquai que le format inhabituel de la feuille, celui du livre en fait, laissait supposer qu'on avait dû procéder à un découpage pour l'ajuster. Curieux ! Tout cela devait avoir un sens et le message, j'en étais déjà convaincu, m'était bien destiné. Encore fallait-il le comprendre.

C'est au moment où j'allais renoncer que le voile s'est soudain levé. Il a suffi qu'avant de refermer le livre je remette la feuille à sa place. Le texte apparaissait en transparence et la bande jaune, tracée au surligneur, mettait en évidence une phrase à cheval sur deux lignes : « Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. » Je notai la pensée à tout hasard. Où voulait-on m'emmener ? La petite inscription du bas manifestement m'envoyait vers Colette, j'y allai donc.

Las ! un *Claudine à Paris* feuilleté en hâte s'avéra désespérément vide. Fin de piste ou changement de méthode ? J'allais me résoudre à parcourir le roman en diagonale quand un peu plus loin j'avisai à nouveau un gros volume de la Pléiade regroupant toute la série des *Claudine*. Mon manipulateur, outre son goût marqué pour la littérature et le mystère, semblait aimer le luxe de cette édition car je trouvai rapidement à l'intérieur le même feuillet transparent et ses bandes jaunes. Le jeu commençait à m'exciter. Le temps de regagner ma place, je lus la petite inscription du bas : « Le mariage lui-même a sa physiologie. » Il me semblait deviner sans trop de mal la prochaine destination.

Le transparent appliqué sur le texte me livra un message pour le moins déroutant : « Ma liberté me pèse, mon indépendance m'excède : ce que je cherche depuis des mois... c'était, sans m'en douter, un maître. »

Depuis le début, plus ou moins consciemment, j'avais pensé avoir affaire à quelque camarade de fac, je ne voyais pour l'instant pas lequel mais un homme en tout cas. D'un seul coup le doute s'installait et je commençais à me demander qui j'étais censé être dans cette histoire : le confident ou l'objet du désir ? La suite me le dirait. Je notai la seconde citation et ses références avant d'aller fébrilement regarder du côté de Balzac.

Le choix de *La Physiologie du mariage*, au programme quand j'étais en première année, me confortait dans l'idée d'un – ou d'une – condisciple. Je dus consulter le fichier pour retrouver le numéro du volume et je dénichai avec un plaisir renouvelé, je le notai – j'y prenais décidément goût, – la petite feuille habituelle à l'intérieur. L'inscription en bas signalait cette fois : « Le Diable tire la patte. » Le scénario tournait au jeu de piste mais la lecture du passage surligné me prit au dépourvu : « Mon bon ami, allez, ah ! allez aussitôt chez... » Là le texte de Balzac portait les mots « M^me^ de Vernon » que la bande jaune ignorait avant de reprendre : « vous y serez attendu bien impatiemment. Elle demeure rue du Sentier, n° 7. »

Or, cette adresse était exactement celle de la douce Cécile, une étudiante en lettres comme moi, presque une voisine en fait et pour laquelle, comme on écrivait autrefois, je brûlais d'un feu que je n'avais encore osé lui déclarer. Pour tout dire, ma timidité aidant, je dois avouer que nous ne nous étions même jamais parlé. Un instant je m'étonnai de ne pas avoir en son temps relevé le détail en lisant l'œuvre mais, à la réflexion, je dus admettre que je ne connaissais pas encore à l'époque la demoiselle si chère à mes pensées. Il n'empêche, le cercle semblait se resserrer et le message me laissait profondément perplexe.

Que dire quand je revins avec *Le Diable boiteux* – au programme l'année précédente – et que je lus les lignes choisies chez Le Sage ? « De tous les hommes que je vois passer dans ma rue, vous êtes celui que je prends le plus de plaisir à regarder et je veux bien que vous soyez mon amant. Peut-être ne devrais-je pas le vouloir, et encore moins vous le dire ? »

Difficile d'être plus direct ! D'autant que tous les jours, en effet, je passais ostensiblement sous ses fenêtres. Sur le trottoir d'en face même, pour qu'elle m'aperçoive mieux. Qui me faisait cette mauvaise farce ? Je n'avais fait de confidence à personne, pas même à mon vieil ami Max. Ma belle aurait-elle deviné à mes regards ? Comment ne pas douter pourtant ? Pour tout dire, une telle franchise, un tel manque de retenue, me choquaient passablement. Tout cela ressemblait si peu à l'image réservée et digne que je m'étais faite de Cécile. D'un autre côté, sans doute parce que j'en étais l'objet, ce chemin détourné, cet aveu par emprunt littéraire interposé pouvait peut-être passer pour une forme de pudeur. Je lui cherchais des excuses mais ne savais plus que penser.

Je dus me rabattre pour savoir la suite sur la petite inscription de bas de page qui ne comportait qu'un mot : « Pataquès ». Il me fallut un certain temps pour rapprocher son sens premier, une liaison vicieuse, un cuir, avec le roman de Choderlos de Laclos étudié lui aussi en première année. La feuille transparente habituelle m'y attendait pourtant, presque à la fin, et je dois reconnaître que le bref extrait choisi, au bas de la lettre CLVI, m'ébranla sérieusement : « Ainsi je vous attendrai demain au soir, et vous viendrez, sans faute, si vous ne voulez pas que votre Cécile soit bien malheureuse. »

J'avais totalement occulté, en effet, que la jeune victime de Valmont portait le même prénom que ma dulcinée et son invitation candide, plus dans l'esprit de ma belle, me touchait davantage que celle de Le Sage tout à l'heure. Je notai que sur le transparent, par une flèche qui partait du mot « demain », on avait précisé « vendredi ». C'était bien le lendemain, en effet. Je respirai longuement.

Les mains sagement croisées sur *Les Liaisons dangereuses*, dont le titre me semblait sonner comme un avertissement, longtemps je restai méditatif. Un instant j'avais presque espéré qu'un farceur viendrait me détromper en me disant que tout ce montage était pour rire. Mais nul *deus ex machina* ne jaillit dans la salle de lecture, je me retrouvais seul avec mes doutes, tous mes espoirs aussi. « Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe » m'avait-on justement rappelé, dans ma tête des graines folles germaient à qui mieux mieux.

En rentrant de la bibliothèque, par peur de me trouver stupide en cas de rencontre, je n'avais même pas osé passer devant chez Cécile, j'étais rentré me terrer dans ma chambre d'étudiant. Et toujours les pensées qui tournaient comme des forcenées. À plein régime...

Il va sans dire que la soirée solitaire fut longue. Surtout avec cet imbécile de Max injoignable sur son portable ! J'avais l'adresse de l'agence où il faisait son stage, j'avais tenté ma chance. Monsieur était encore en réunion de synthèse, je l'avais manqué de peu, on ferait la commission. Dieu sait que j'en avais pourtant des choses à lui raconter ! Impossible de lire dans cet état, la télé indigente, n'en parlons même pas. En désespoir de cause, au diable les cours du lendemain, de toute façon je ne me sentais pas de taille à affronter ma belle, je finis par prendre un somnifère et me retrouvai tout pâteux le lendemain vers les midi, avec la sensation pénible d'avoir rêvé tout cela. Et pourtant toutes ces phrases sur mon papier...

J'essayai à nouveau de joindre Max, sans plus de succès que la veille. Son avis m'aurait pourtant été bien précieux en l'occurrence. Tout le reste de la journée, de plus en plus nerveux, j'alternai entre la tentation de la fuite et la décision de l'assaut. Je pensais à Julien Sorel, la prise de la main à dix heures. À la hussarde. J'enviais sa

hardiesse, moi que l'appréhension empêchait même de manger. Stupidement je me raccrochais à un horoscope trouvé dans un journal, je voyais des signes partout. Et surtout je relisais les extraits copiés à la bibliothèque pour me convaincre. Bout à bout, c'était éloquent. Vers le soir, après force cafés, je finis par arrêter que j'irais sonner chez Cécile à neuf heures pile.

En descendant, malgré l'heure je regardai dans la boîte à lettres. Une autre feuille m'attendait, pliée en quatre comme la première, avec ses quelques lignes en script que j'attendis d'être sous le lampadaire pour déchiffrer : « Venez, chère grande âme, on vous appelle, on vous attend. »

La phrase, j'en connaissais l'auteur, c'était le message de Verlaine invitant le jeune Rimbaud à Paris mais pour moi, outre le sens dénué d'équivoque qu'on pouvait lui donner, ce message déposé le soir même dans ma boîte me prouvait à l'évidence, si j'avais encore eu un doute, qu'il ne pouvait provenir que d'elle. Elle était venue jusque chez moi !... En quelques enjambées je fus rue du Sentier. De la lumière brillait en haut. Elle m'attendait...

Malgré une minuterie capricieuse, je gravis discrètement les escaliers et me retrouvai haletant sur le palier. Neuf heures moins deux. Je pouvais sonner. Mais je restais pétrifié sur le paillasson comme un gamin. La lampe s'éteignit à nouveau et en tâtonnant pour trouver l'interrupteur je fis tomber quelque chose. La porte s'ouvrit :

« Vous cherchez quelqu'un ?

Le ton était peu amène. Soudain elle me reconnut :

— Qu'est-ce tu fous là, toi ?

Totalement décontenancé, je bafouillai stupidement :

— Ben... "Venez, chère grande âme..." Me voilà !

Et je manifestai clairement mon intention d'entrer. Mal m'en prit.

— Mais tu te crois où, crétin ? T'as bu ou quoi ? Allez, dégage en vitesse ou j'appelle mon copain. »

Et sortant de derrière son huis un gigantesque parapluie qu'elle agrippa comme une épée, à grands moulinets de bretteur, tel un Cyrano déchaîné, la douce Cécile, sous une pluie d'injures à faire rougir tout un festival de rappeurs, me renvoya *manu militari* vers les étages du bas. Mort de honte et de dépit.

Quelques heures plus tard, à la sortie de la boîte où, loin de mes habitudes, j'avais en vain cherché à m'étourdir, un message m'attendait sur mon portable : « Alors, heureux ? C'était tellement l'évidence qu'entre vous deux ça collait que l'ami Max et sa petite sœur, porteuse discrète de missives, ont dû faire le nécessaire pour *booster* le timide. Et qui c'est qui va dire maintenant un gros merci, hum... ? »

Honnêtement, je ne me pensais pas capable d'expédier aussi loin un téléphone.

André FANET

PRIX D'HISTOIRE

Après la fâcheuse évanescence du prix d'histoire en 2005, nous avons eu l'année dernière le réconfort de sa résurrection et même, l'avions-nous souligné, en l'attribuant à deux candidats *ex aequo* ! Cette année nous n'en aurons qu'un, difficilement choisi d'ailleurs parmi des concurrents plus nombreux, tous jeunes et de bonne valeur. Celui que nous avons retenu est M. Sébastien Molina pour son étude sur *L'*Hirondelle, *barque du roi armée en course de 1756 à 1758*.

Né le 29 avril 1983, à Digne, notre lauréat a toujours vécu dans la commune de Peyruis, à laquelle il est très attaché. Il a effectué toute sa scolarité aux alentours de

son cher village : au collège Camille-Raymond de Château-Arnoux d'abord, puis au lycée Paul-Arène de Sisteron. Très tôt, il prend conscience de son goût prononcé pour la littérature et l'histoire, initié par une lecture passionnée de romans historiques et d'aventures qui l'emmènent bien loin de ses montagnes. À ces centres d'intérêt, il ajoute une grande curiosité pour les sciences et leurs applications. Cette aptitude d'esprit, si heureusement ouverte, le conduit tout naturellement au baccalauréat S, mention bien. Il se félicitera de ce début de formation scientifique qui lui permet d'acquérir une certaine rigueur dans le cheminement de sa pensée pour mieux choisir son *cursus* universitaire. Il revient à ses premières amours en s'inscrivant à l'université de Provence, dans la filière qui véritablement le fascine, c'est-à-dire en histoire, convaincu que cette discipline correspond mieux à sa nature que les sciences pures et dures. Sur ce fonds s'ajoute aussi un vieux rêve d'horizons lointains que lui offre la si séduisante histoire maritime dans laquelle il va s'engager avec enthousiasme.

Vous connaissez l'auteur, voyons maintenant ce qu'il nous propose.

C'est un mémoire de mastère 1 présenté en 2006 devant l'université de Provence à Aix-en-Provence, étude copieuse de cent dix-neuf pages, plus les annexes. Il nous relate un épisode original et bien balisé tiré de l'histoire de l'armement maritime marseillais au XVIII^e^ siècle à travers les aventures de l'*Hirondelle* et de son capitaine pendant une longue année. Bien construit, logiquement charpenté, comme nous pouvions nous attendre d'un esprit coutumier de la gymnastique mathématique, il est clair et agréable à lire. Les phases de l'exposé s'enchaînent facilement dans une forme précise ; la typographie et la présentation se plient aux règles habituelles pour confirmer une impression favorable de travail bien fait.

Une première partie traite des moyens. Le navire, d'abord, barque de deux cent trente tonneaux, construite à Toulon pour le roi en 1743, qui est décrit comme un modèle très réussi. Puis les hommes : en premier, il en présente – ce qui est original pour un bateau du roi – les armateurs, puisque celui-ci est confié à la chambre de commerce de Marseille très impliquée dans la défense de son trafic maritime. Ensuite l'équipage, en majorité provençal, du capitaine, marin marchand, au dernier mousse en passant par le personnel domestique, ce qui totalise deux cent soixante personnes qui doivent vivre sur un bateau de trente-deux mètres. La question des agents de la chambre et autres consuls à terre n'est pas oubliée, qui constituent autant d'appuis logistiques que politiques importants dans le contexte.

L'utilisation de ces moyens fait l'objet de la seconde partie. Avant d'exposer la campagne proprement dite, il aborde les conditions nécessaires à celle-ci : la parution du règlement général de la course du 15 mai 1756 et son application présente par une commission dédiée. La campagne elle-même, qui se déroule du 18 décembre 1756 au 4 janvier 1758, montre la distance entre la théorie des instructions données et la réalité des missions effectivement menées en soulignant la place parfois lourdement ambiguë du navire dans le dispositif royal.

Ce qui amène, dans la troisième partie, l'auteur à aborder d'une façon exhaustive les problèmes matériels et humains qui se sont présentés : difficultés lors de l'armement, difficultés de la navigation, danger des escales, inconfort de la vie à bord par l'entassement du personnel, amalgame plus ou moins réussi de l'équipage ; enfin, les problèmes propres à la mission : supériorité de l'ennemi, incertitude sur l'impartialité des neutres, etc.

Le bilan de l'entreprise sera fait en vingt-cinq pages, représentant près du cinquième de l'ouvrage : c'est celui de cet exemple de forme mixte et originale de course mettant en jeu la chambre de commerce de Marseille pour la défense de ses intérêts et la Marine du roi avec son peu de moyens, bien heureuse de l'aide apportée par un établissement privé. Les résultats de cette opération atypique n'ont pas pleinement

répondu aux espérances et furent assez décevants. L'auteur en expose fort clairement les raisons, ce qui en fait tout l'intérêt de l'étude.

De copieuses annexes viennent appuyer une démonstration faite avec une rigueur et un souci de ne rien laisser dans l'ombre qui nous a séduits. À notre récompense, nous sommes heureux de joindre bien évidemment nos félicitations. Pour l'heure, M. Molina se consacre à la préparation des concours de l'enseignement tout en poursuivant ses recherches intellectuelles et ses entreprises concrètes. Car il faut vous dire aussi que, très habile de ses mains et ne dédaignant pas la technique, il va entreprendre la construction d'une embarcation en bois qui, peut-être, l'emportera voguer à la poursuite de ses rêves. Pour l'heure son appareillage est prometteur, souhaitons lui bonne chance et bon vent sur l'océan de l'Histoire.

Paul BOIS

PRIX AUX ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE

Remise du prix de l'Académie du Var décerné au meilleur mastère de lettres

Lauréate : M^lle^ Sonia Artéro-Bhagwanji

Le prix de l'année dernière, pour le mémoire de lettres, avait constitué un petit événement puisqu'il était revenu, pour la première fois, à un jeune homme. Cette inconvenante entorse à la tradition est aujourd'hui réparée puisque nous revenons à l'usage consacré d'une lauréate féminine. Nous ne nous en plaindrons pas, d'autant que M^elle^ Artéro-Bhagwanji est charmante, ce qui m'encourage à dissiper immédiatement toute équivoque malveillante : le critère du sexe n'entre pas dans l'attribution du prix et le jury ne souhaite pas être soupçonné sur ce point d'un favoritisme déloyal, ni être tenu pour responsable de l'écrasante domination des femmes en matière littéraire. À une époque où réapparaît le débat sur l'égalité des sexes devant le travail, je ne suis pas mécontent de constater qu'il existe un domaine, certes assez limité et gratuit, où s'affirme une incontestable supériorité féminine, celui de la sensibilité littéraire.

Et de cette qualité, essentielle dans notre sélection, vous en êtes largement pourvue, mademoiselle Artéro-Bhagwanji. Ou encore Sonia, si vous me permettez de vous appeler par votre prénom, non pour user d'une familiarité déplacée mais pour souligner le rapprochement graphique et phonétique – même nombre de lettres, même désinence finale – avec Nadja, ce prénom emblématique du surréalisme qui désigna une figure féminine inspirée et inspiratrice à qui Breton consacra un de ses meilleurs livres. Breton, ami et admirateur de Robert Desnos dont il disait, vous le mentionnez en épigraphe, qu'il était la seule personnalité qui, depuis 1921, « ait, en poésie, marqué aussi fortement son empreinte ».

Ce qui nous conduit naturellement à notre sujet. Ou plutôt au vôtre, mademoiselle, dont je rappelle le titre exact : *Le Surréalisme desnosien : à la recherche de l'inconscient du langage dans* Corps et bien *et* Chantefables et Chantefleurs. Un titre ambitieux, à l'aune exacte de ce travail précis, rigoureux, documenté et original sur un poète qui n'a pas toujours les honneurs de la recherche universitaire. En effet, à propos du surréalisme, le triumvirat triomphant Breton-Aragon-Éluard a eu tendance à éclipser les créateurs plus discrets, moins tapageurs, moins opportunistes mais tout aussi talentueux, comme Soupault, Péret, Jacob, et, peut-être au-dessus de tous ceux-là, Desnos.

Votre but, à la fois réjouissant et savant, est de remonter à ce qui peut être considéré comme l'essence de la poésie : le jeu verbal. Et, sur ce point, Desnos fait figure de maître, lui dont les principaux recueils, et en particulier ceux que vous retenez, se présentent comme une vaste manipulation du langage.

Après avoir rappelé, dans un chapitre liminaire, le rôle et la place de Desnos au sein du groupe surréaliste, avec les fameuses séances de rêve éveillé ou de sommeil hypnotique, vous choisissez, d'une manière que j'ai d'abord jugée, avant de me raviser, un peu arbitraire, d'analyser la signification de ce que vous nommez le « sous-langage ». Cette parole cryptée, élémentaire et essentielle, prend sa source en trois lieux : le rêve, l'enfance, l'érotisme, trinité largement explorée par celui que les surréalistes contribuèrent à imposer dans les années vingt, Freud évidemment, que le terme « inconscient », présent dans votre titre, appelait implicitement. Pour Desnos, le rêve, c'est le moyen d'entrer dans les zones supérieures de l'imaginaire comme y invite l'écriture automatique. Le babil enfantin permet l'accès au monde virginal de la poésie primitive – et l'auteur de *L'Alligator*, du *Bégonia* ou du *Pélican de Jonathan* ne s'en est pas privé. Quant à l'érotisme, Desnos y verrait volontiers l'arme privilégiée d'Orphée puisque, si l'on en croit Breton, « La poésie se fait dans un lit comme l'amour ». Ce qui convient à notre poète, inventeur d'un *alter ego* poétique emprunté à Marcel Duchamp, la fameuse RRose Sélavy, dont le nom peut se lire « Éros, c'est la vie ».

Les deux parties suivantes de votre travail vont s'appliquer à illustrer et expliquer cette reconstruction langagière de la poésie menée avec les armes de l'inconscient. Desnos, acrobate du verbe, déjoue notre vigilance et exploite avec virtuosité les potentialités lexicales. Citons rapidement quelques procédés :

— l'homonymie : « Je vous aime ô beaux hommes vêtus d'opposum » ;
— l'anagramme : « Ô mon crâne étoile de nacre qui s'étiole » ;
— la permutation : « Les lois de nos désirs sont des dés sans loisir » ;
— le contrepet : « Est-ce que la caresse des putains excuse la paresse des ... » ;
— le détournement de proverbe : « Plus fait violeur que doux sens » ;
— la transformation de clichés :

> Ce vieillard encore violet ou orangé ou rose
> Porte un pantalon à trompe d'éléphant.

L'objectif est d'amuser, de surprendre et, par là, de régénérer la poésie en donnant priorité au signifiant, de proclamer, comme n'aurait pas dit Ponge, « le parti-pris des mots » et déclencher ainsi le mécanisme incontrôlé du rêve. Les *Chantefables*, ni chants, ni fables, mais plutôt comptines, qui empruntent leur nom plus que leur contenu à la tradition médiévale, continueront cette écriture ludique où se dissimule le sens :

> La marjolaine et la verveine
> La marjoveine et la verlaine
> La verjolaine et la marveine
> Chez Catherine ma marraine
> On fait son lit de marjolaine
> Et de verveine.

Car ce jeu, vous le prouvez, n'est jamais gratuit : il invite à une relecture du monde, à une reconsidération des choses graves ou banales de la vie ; il rompt la routine des interprétations et la fadeur des conventions ; il met en défaut la conscience réflexive et sa sinistre complice, la raison. La règle du jeu sera donnée dans le fameux « Prière

d'insérer » de *Corps et Biens* : « En révolte contre la moralité dans sa vie, l'auteur, dans sa poésie, est en révolte contre la forme. » Et plus loin : « L'art poétique de Robert Desnos [...] tient en deux mots : "Toutes licences". » Ce qui revient à reconnaître – comme l'ont toujours pensé les surréalistes – que toute poésie est révolutionnaire.

Vous n'allez pas aussi loin dans votre conclusion, mademoiselle, encore que votre âge vous y autorisât, mais vous insistez malgré tout sur l'idée de liberté, puisque l'entreprise desnosienne viserait à vos yeux « la libération de l'homme par le retour à cette immanence » du langage, ce qui suppose une lecture active, une complicité pour celui qui nous convie « à cette fête formidable des mots ».

Et à cette fête, vous y participez, chère Sonia Artéro-Bhagwanji, par votre aisance d'écriture, la joyeuse alacrité de votre ton, qui tranche sur la grisaille formatée des travaux universitaires. Certains regretteront que vous ne respectiez pas totalement les codes du genre, vous reprocheront peut-être divers choix discutables en matière de plan, de sous-titres, de références, de corpus, quelques négligences typographiques. Mais tout cela n'est pas grand-chose et cette première recherche, si séduisante par son approche et sa facture, révèle des qualités prometteuses qui nous laissent espérer une suite et une confirmation.

Je vous adresse donc, mademoiselle, en mon nom propre et au nom de l'Académie du Var et de son président, nos plus vives félicitations, auxquelles j'aimerais associer celui qui a dirigé votre travail, mon collègue le professeur Daniel Bilous.

Et puisque, autant que vous, c'est un peu Desnos qu'on honore aujourd'hui, je voudrais terminer en m'acquittant de deux tâches : signaler d'abord parmi nous la présence de M^me^ Desnos, nièce par alliance du poète, que je remercie de s'être déplacée, à la demande de Monique Broussais, de La Londe où elle habite. Enfin, je souhaiterais rendre une dernière fois la parole à Robert Desnos, ce poète un peu oublié, mort dans sa quarante-cinquième année le 8 juin 1945, en déportation au camp de Térézin où il était emprisonné pour faits de Résistance et qui, un an avant sa disparition, prophétisait son destin posthume en ces termes : « Ce que j'écris ici ou ailleurs n'intéressera sans doute dans l'avenir que quelques curieux, espacés au fond des années. Tous les vingt-cinq ou trente ans, on exhumera dans des publications confidentielles mon nom et quelques extraits, toujours les mêmes. Les poèmes pour enfants auront survécu un peu plus longtemps que le reste. J'appartiendrai au chapitre de la curiosité limitée. »

Grâce à vous, mademoiselle, la curiosité est devenue, aujourd'hui, un peu moins limitée.

Yves STALLONI

Remise du prix de l'Académie du Var décerné au meilleur mastère de droit

Lauréate : M^lle^ Laura MARLIERE

Notre académie a le plaisir, pour la cinquième fois, d'encourager et d'honorer les travaux des étudiants de la faculté de droit de Toulon, grâce à notre collègue M. le P^r^ Di Manno. Nous l'en remercions et regrettons que sa charge ne lui ait pas permis de se joindre à nous aujourd'hui.

Le petit jury informel, chargé de choisir le mémoire que nous souhaitons honorer, était, cette année, composé de M. André Leroy et de moi-même. Trois mémoires nous ont été présentés ; guidés par les mêmes considérations que les années précédentes, nous nous sommes moins attachés à apprécier la solidité juridique ou la valeur ajoutée du travail fait par l'étudiant – nous nous en remettons entièrement, sur ce plan

« technique », à M. le Pr Di Manno – qu'à distinguer une analyse intéressante de la façon dont le droit s'adapte aux problèmes de notre société.

En effet, à l'heure des informations, qu'entendons-nous dans nos postes de radio, que voyons-nous sur nos écrans de télévision, sinon la chronique d'affaires judiciaires largement médiatisées : agressions meurtrières de déséquilibrés, violences urbaines, affaires de pédophilie, avérées ou supposées ? Ce n'est donc pas un hasard si notre lauréate est aujourd'hui Mlle Laura Marliere pour son mémoire de mastère *L'Évaluation de la dangerosité du délinquant dans le procès pénal*.

Nous retiendrons la définition simple qu'elle donne de la dangerosité : « est dangereux le délinquant qui présente une grande probabilité de récidiver » ; elle explique ensuite que cette dangerosité ne se présume pas – sauf exceptions prévues par la loi à l'égard de certaines personnes, dans les cas d'attentats terroristes ou d'agressions sexuelles – mais doit être évaluée et déterminée par un expert désigné par le juge.

Nous venons de nommer deux acteurs essentiels du procès pénal : le juge et l'expert. Que ce soit dans la phase d'instruction ou dans celle du jugement, le juge a besoin d'utiliser les connaissances d'un expert, désigné par lui, pour tirer au clair une question dont la solution demande une compétence technique dont le juge est dépourvu. Il y a donc une vérité scientifique, celle de l'expert, et une vérité judiciaire, celle du juge : la première va servir à établir la seconde et doit lui être subordonnée.

L'évaluation de la dangerosité du délinquant repose sur une expertise psychiatrique ; or, comme l'écrit Mlle Marliere, « pour le juge l'avis du psychiatre pèse de plus en plus sur la décision de justice, jusqu'à paraître se substituer au pouvoir du juge, lequel se voit reprocher par certains de se démettre trop facilement de sa responsabilité ». Nous avons tous en mémoire la triste affaire d'Outreau, dans laquelle le juge d'instruction a suivi trop facilement les conclusions d'un expert – il s'agissait dans ce cas d'un psychologue – qui semble avoir travaillé trop rapidement : « Quand on paie les expertises au tarif des femmes de ménage, on a des expertises de femme de ménage. » Pour éviter le retour de telles situations, le rapport Burgelin a proposé des mesures visant à améliorer la formation et la rémunération des experts. Notons au passage, c'est important, que l'autorité de l'expert s'attache à ses constatations, mais non à ses conclusions. C'est pourquoi les questions posées à l'expert, pour évaluer la dangerosité du délinquant, sont précises : l'examen du sujet révèle-t-il des anomalies mentales ou psychiques ? L'infraction commise est-elle en relation avec ces anomalies ? Le sujet présente-t-il un état dangereux ? Le sujet est-il accessible à une sanction pénale ? Le sujet est-il curable ou réadaptable ?

Le législateur, conscient que l'opinion accepte mal les crimes commis par des récidivistes, est intervenu à plusieurs reprises, par exemple par la loi du 12 décembre 2005 qui vise à neutraliser la dangerosité par des mesures de sûreté comme le suivi socio-judiciaire, la surveillance judiciaire, le placement sous surveillance électronique mobile par recours au « bracelet électronique » ; et la loi du 5 mars 2007 qui renforce l'équilibre de la procédure pénale : la dangerosité devient un critère applicable à tout type de délinquant.

Retenons, et ce sera ma conclusion, que la dangerosité ne suppose plus automatiquement une maladie mentale, grâce aux efforts du législateur pour améliorer le dialogue entre le juge et le médecin légiste.

Nous vous félicitons, mademoiselle, pour l'intérêt et la clarté de votre analyse et vous souhaitons, comme au lauréat de l'année précédente, de réussir l'un ou l'autre des concours auxquels vous allez vous présenter, pour le recrutement des magistrats ou des commissaires de police.

Yves ARTRU

Remise du prix de l'Académie du Var décerné au meilleur mastère de sciences

Lauréate : M^lle^ Florence BUDAN DE RUSSE

La faculté des sciences décerne six mastères de recherche dans différentes spécialités. Cette année, les responsables de ces *cursus* ont jugé trois mémoires dignes de concourir pour le prix de l'Académie du Var. Les mastères sélectionnés ont pour domaines : « Matériaux », « Chimie analytique réactionnelle et modélisation en environnement » et « Océanographie physique et météorologie côtière ». Composé de quatre membres, Anne Sohier-Meyrueis, Philippe Deverre, Jacques Le Vot et moi-même, le jury a finalement sélectionné le mémoire d'océanographie physique, œuvre de Florence Budan de Russé. Je ne résiste pas au plaisir de vous donner le titre du mémoire, ne fut-ce que pour vous faire prendre conscience des difficultés que nous avons rencontrées à la lecture de travaux pour lesquels nous ne sommes pas spécialistes, bien qu'étant scientifiques ! Le titre est *Contraintes des flux hydrothermaux d'hélium-3 océanique par modélisation inverse*.

Derrière ces mots légèrement barbares se cache pourtant un travail fort intéressant sur l'étude des courants océaniques de grande profondeur, les courants abyssaux. De nos jours, chacun sait que l'océan joue un rôle important dans la régularisation du climat de la Terre : cette importance vient de sa capacité à stocker et à redistribuer la chaleur et les gaz à effet de serre. Les courants océaniques ont évidemment une grande importance dans ce processus : si les courants de surface sont relativement bien connus, il n'en va pas de même pour les courants profonds. Des modèles de circulation océanique sont développés dont on espère tirer des prévisions sur l'évolution du système climatique de la Terre. C'est à la validation d'un modèle de courant profond que s'est attaquée Florence Budan de Russé.

Comment procède-t-on ? On utilise des traceurs, c'est-à-dire des espèces chimiques dont on observe le parcours dans les océans, afin de mieux comprendre la dynamique des courants. À partir de ces données expérimentales, on fait un modèle de transport de matière dans les océans : ce modèle doit permettre, en premier lieu, de retrouver les données expérimentales puis, ensuite, de prédire de nouvelles données. Le traceur utilisé ici est l'hélium 3, c'est-à-dire une variété non radioactive d'hélium, qui est un gaz rare dit aussi un « gaz noble ». L'helium 3 est adapté au problème posé puisqu'il est rejeté par les dorsales océaniques profondes. Rappelons que ces dorsales sont des frontières de plaques tectoniques où les couches internes de la Terre évacuent de la matière fondue très chaude d'une façon continue. Ce phénomène volcanique qui se produit au fond de l'océan est assez spectaculaire car, dans la matière fondue, se trouvent aussi des gaz et des liquides qui sont éjectés violemment et forment des panaches qui peuvent se développer sur trois cents ou quatre cents mètres au-dessus du fond. On m'a interdit de vous projeter des images, ce qui est dommage car ces panaches sont assez spectaculaires. Une des dorsales la plus proche de chez nous est la dorsale atlantique qui se développe depuis l'Islande, tout au nord, jusqu'à la latitude du cap Horn tout au sud, en étant ponctuée dans l'Atlantique sud d'îles volcaniques, dont la plus connue des Français est, bien sûr, Sainte-Hélène. Dans ces panaches sont émis, entre autres, du méthane, du manganèse et de l'hélium 3. Tous ces corps migrent ensuite au gré des courants.

L'hélium 3 a toutes les qualités requises pour être un bon capteur : il est inerte chimiquement et n'est pas radioactif. C'est donc un corps stable dont la concentration ne peut varier que sous l'effet de ses déplacements. Il est abondant dans l'écorce terrestre, donc dans les panaches hydrothermaux mais n'est produit nulle part ailleurs, sauf en surface de l'océan. La mesure de la concentration d'hélium 3 en profondeur et en divers points du globe peut donc être reliée facilement aux courants abyssaux.

Connaissant ces données expérimentales, des modèles ont été réalisés et le but du stage de Florence Budan de Russé a été de valider un de ces modèles à l'aide d'une approche probabiliste. Il s'agit d'un travail aride avec, bien sûr, beaucoup de calculs sur ordinateur. Il faut surtout garder un esprit critique pour examiner les résultats des calculs et c'est heureusement ce qu'a su faire notre lauréate. Les résultats étant quelquefois peu réalistes, elle a examiné les causes possibles d'erreur dans sa manipulation du modèle. Hélas, malgré sa bonne volonté, sa conclusion est sans appel : « On n'obtiendra pas de résultats précis et réalistes tant que le modèle ne sera pas amélioré ».

Son travail, sur un sujet ambitieux et difficile, est intéressant : malgré la haute spécialisation du sujet, elle a su rédiger un mémoire compréhensible et qui nous a passionnés. Enfin, en ce qui me concerne, j'en retire surtout que l'analyse détaillée des phénomènes de transport de chaleur, base de toute étude climatique, est un problème infiniment complexe et que nous ne sommes pas prêts d'avoir des résultats fiables.

Florence Budan de Russé a pris goût à la recherche et, bien qu'ayant aussi un diplôme d'ingénieur, elle a entrepris une thèse au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, situé en région parisienne, ce qui explique qu'elle ne puisse être parmi nous en ce jour. Nul doute qu'elle ne contribue à éclaircir un peu le futur climat de notre planète : c'est en tout cas le vœu que nous formons pour elle.

Geneviève NIHOUL

ÉLOGES FUNÈBRES

SEANCE DU 7 FEVRIER 2007

Pr Jean BRISOU

Le 7 novembre dernier, s'éteignait dans la discrétion, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, à l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne, l'un de nos plus brillants grands Anciens, le Pr Jean Brisou, père de notre dernier président, Bernard Brisou.

Né en Ille-et-Vilaine en 1909, Jean Brisou, après ses études à Rennes, entreprend sa médecine à Paris. Il prépare le concours de l'École de santé navale de Bordeaux, auquel il est reçu en 1929. Il intègre l'École en octobre. En 1933, fait assez exceptionnel, il mène de front la préparation et le soutien d'une thèse de doctorat universitaire de sciences et de sa thèse de médecine. Cette dernière orientera toute sa vie de médecin consacrée à la biologie et à l'hygiène. Elle avait pour titre *La Recherche sur l'état de contamination des huîtres livrées à la consommation bordelaise*.

Après l'école d'application de médecine navale, qu'il effectue à Toulon en 1934, il est affecté au laboratoire de bactériologie de l'hôpital maritime de Brest. Ses travaux sur les bacilles typhiques isolés dans la région lui valent d'être récompensé par le prix de médecine navale en 1935. Il effectue des embarquements sur le *Terrible* et le *D'Iberville*, puis est ensuite affecté à l'hôpital maritime de Sidi-Abdallah en Tunisie,

où, à côté de petite chirurgie le matin, il pourra continuer des travaux de bactériologie, l'après-midi.

En 1937, il est désigné pour la Marine en Indochine. À l'infirmerie de l'unité Marine, à Saigon, il développe le petit laboratoire de bactériologie et passe ses après-midi à des recherches à l'institut Pasteur, où il a la chance de rencontrer le grand Yersin. À la suite de ses travaux, Jean Brisou reçoit à nouveau le prix de médecine navale en 1937. Promu médecin de 1ère classe en janvier 1938, il embarque comme médecin-major de l'aviso La Marne. En 1939, chargé du recrutement de matelots autochtones, il parcourt la Cochinchine, l'Annam et le Cambodge.

Son affectation indochinoise terminée, il rentre en France en juin 1939 et, étant docteur ès sciences, est nommé au Centre d'études de la Marine, dans l'arsenal de Toulon. Jean Brisou y rencontre des médecins et pharmaciens de la Marine devenus célèbres ; en particulier : Hédérer, qui sera son chef au laboratoire de physiologie où l'on effectuait des recherches sur les gaz de combat dont on redoutait à nouveau l'emploi, sur la plongée sous-marine, sur la toxicité de l'oxygène et sur l'hygiène de la vie à bord des sous-marins ; et Hesnard, le neuropsychiatre qui développait en France la psychanalyse selon les travaux de Freud. Mais il y côtoie aussi des physiciens célèbres, dont le Pr Canac, qui dirigeait l'ensemble du Centre d'études et qui était le beau-père de notre collègue Georges Ledoyer ; et également le polytechnicien Jules Moch, les Prs Parodi et Magnan. Les recherches menées en collaboration avec des scientifiques de disciplines différentes ne pouvaient qu'être appréciées par Jean Brisou, chercheur dans l'âme.

Malheureusement, l'armistice de juin 1940 oblige le transfert de ce Centre, par bateau, avec la plupart de son personnel et de son matériel, à Alger et Oran. Mais le Gouvernement se résout à fermer définitivement le laboratoire et son matériel est réparti entre les facultés d'Alger et Oran. Il sera remplacé, du moins pour sa partie médicale, vingt ans après, à Toulon, par le Centre d'études et recherches de biophysiologie appliquées à la Marine, que j'ai eu l'honneur de diriger de nombreuses années dans l'hôpital Sainte-Anne.

Après la fermeture du Centre d'études, Jean Brisou est affecté à bord du navire-hôpital *Canada*. Puis, après le désarmement provisoire de ce navire en mars 1941, il devient chef du laboratoire de l'hôpital militaire Baudens à Oran. Il fait partie de l'équipe responsable de l'hygiène du département d'Oran ; il effectue avec elle des tournées de vaccination contre le typhus jusque dans le sud d'Alger. En 1942, devenu médecin des familles de marins et des sous-marins, il assiste en novembre au dramatique débarquement des troupes américaines.

Après la libération de la Tunisie, le médecin de 1ère classe Brisou est affecté, en mars 1944, au service des contagieux de l'hôpital maritime de Sidi-Abdallah à Bizerte. Il utilise avec profit les deux produits miracles que l'armée américaine nous avait apportés à son débarquement en 1942 : la pénicilline, pour la thérapeutique anti-infectieuse, et le DDT pour la prophylaxie du paludisme. Promu médecin principal en avril 1945, il est décoré de la médaille des épidémies et du Nicham Iftikar.

Autorisé à suivre le grand cours de l'Institut Pasteur, pour parfaire sa formation de biologiste, il séjourne à Paris pendant le premier semestre de 1946. Il publie ses nombreux travaux dans un ouvrage de synthèse intitulé *Entérobactéries pathogènes* qui est couronné par le prix Clarens de l'Académie de médecine.

En 1948, après un deuxième séjour en Tunisie, Jean Brisou est affecté, pour y préparer l'agrégation de bactériologie et d'hygiène navale, à l'École du service de santé de la Marine à Bordeaux, située dans le célèbre cours de la Marne à deux pas de la faculté de médecine. Il s'y installe, comme tout le cadre professoral, avec sa famille, dont un jeune fils de seize ans, Bernard Brisou, votre dernier président en exercice.

Un jeune étudiant en médecine de vingt et un ans qui venait d'être reçu au concours d'entrée, votre serviteur, intègre aussi l'École en octobre de cette même année 1948. Ainsi nos routes se croisaient pour la première fois, avec Jean mais aussi avec Bernard Brisou.

Pendant deux ans, le médecin principal Jean Brisou fut le capitaine de compagnie de ma promotion, ce qui signifie que, responsable de cette promotion, il guidait nos premiers pas dans le service de santé de la Marine. Il suivait surtout nos études à la faculté de médecine, en ponctuant l'année d'interrogations orales et écrites. Respecté, ferme, mais toujours souriant, nous l'estimions beaucoup ; il nous aida avec succès dans la préparation de nos examens et concours universitaires et hospitaliers. Il fut ensuite le capitaine de compagnie d'une promotion d'élèves de deux ans plus anciens, dont notre collègue de l'académie Paul Bois. Nous ne nous doutions pas que nous étions déjà à cette époque, dans cette École, quatre futurs collègues de l'Académie du Var !

Jean Brisou a beaucoup travaillé pendant son séjour à Bordeaux. Il est récompensé en étant reçu au concours d'agrégation en 1951 et il rejoint, comme professeur de bactériologie et d'hygiène navale, l'école d'application du Service de santé de la Marine à Toulon. Il est promu médecin en chef de 2ème classe en juillet 1952.

Cependant, fondamentalement attaché à l'Université et à la recherche, il demande sa retraite et quitte la Marine en avril 1953. Sans ce départ rapide, j'aurais pu retrouver le Pr Brisou, puisque j'arrivais moi-même, mais comme élève, dans cette école d'application à la fin de cette année 1953.

Il soutient une thèse d'État de sciences en Sorbonne en 1957. Reçu au concours civil d'agrégation, il entre à l'école de médecine de Poitiers, dont il deviendra professeur titulaire de la chaire de bactériologie en 1963. Parallèlement, il crée un laboratoire de bactériologie au Centre de recherches et d'études océanographiques de La Rochelle et fait partie de la commission de l'OMS sur l'étude de la pollution des milieux marins. Il dirigera aussi la section de microbiologie de la Commission internationale d'études scientifiques de la Méditerranée à Monaco.

En 1975 il donne sa démission de l'Université et se retire à Toulon. Il ne pouvait pas rester inactif à soixante-six ans : il continue donc ses recherches sur l'adhésion des bactéries, au laboratoire de l'hôpital Sainte-Anne. Il est aussi chargé d'un cours à l'Institut de physiologie maritime Michel-Pacha de Tamaris, près de La Seyne-sur-Mer. Pour une fois, j'ai l'honneur de précéder mon grand Ancien dans ces lieux, puisque j'y suis aussi chargé d'un cours et, en même temps, membre du conseil d'administration de cet Institut, dirigé par le professeur Gabriel Pérès, un autre membre actif de l'Académie du Var, décédé il y a deux ans.

Le Pr Brisou est devenu membre associé de notre académie en 1978, membre titulaire en 1979, membre actif non résidant en 1988, et enfin membre émérite en 2002. En 2003, nous avons eu la chance de le revoir au Salon des beaux-arts de l'académie où il exposait plusieurs toiles et aquarelles réalisées pendant ses séjours en Tunisie, car Jean Brisou était non seulement un scientifique de haut niveau mais aussi un artiste très sensible.

L'Académie du Var s'honore d'avoir compté parmi ses membres un scientifique de sa valeur. Rappelons qu'il a publié plusieurs ouvrages concernant ses travaux. En 1965, il avait été lauréat de l'Académie vétérinaire et de l'Institut de France et, en 1972, élu membre correspondant de l'Académie de médecine. Sur la demande des Américains, il publie encore à quatre-vingt-six ans, en 1995, un livre intitulé *Biofilms : Methods for enzymatic release of microorganisms*.

Il a eu le réconfort de voir que son fils Bernard et son petit-fils Patrick avaient suivi son exemple et étaient aussi comme lui médecins de la Marine et bactériologistes, commençant peut-être, je l'espère, une longue lignée de Brisou à l'académie.

Quant à moi, vous avez vu que nos routes se sont souvent croisées et que j'ai eu beaucoup d'admiration pour mon grand Ancien. Je suis fier que l'on ait fait appel à moi pour rendre hommage aujourd'hui à la mémoire du Pr Jean Brisou au nom de toute l'Académie du Var.

Bernard BROUSSOLLE

SEANCE DU 14 MARS 2007

M. Philippe MEYER

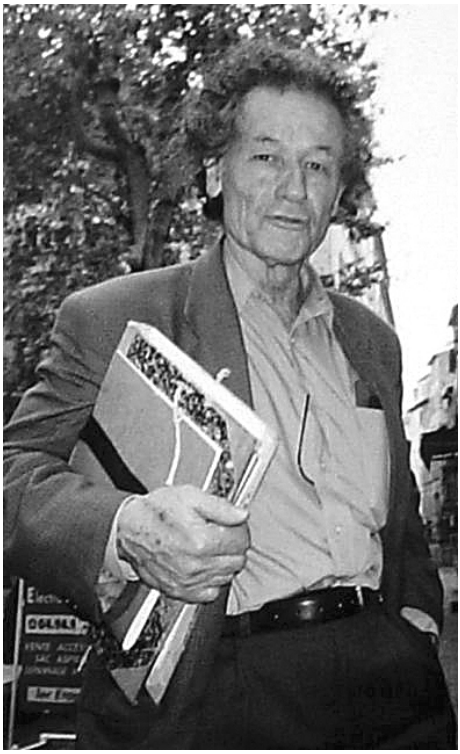

Le Poète au peintre

Pour ton sens créateur
Et pour tes mains d'artiste,
Pour ton rêve accroché
À l'œuvre inachevée,
Pour cet émoi qui naît
Et demeure captif
Des couleurs et des lignes,
Mais surtout pour ton cœur
Qui palpite éternel
Dans le tableau fini :
J'ai l'amour de ton art
Oh ! Peintre mon ami...

Any ISSALENE

Je salue Mme Quemener accompagnée du Dr Vittel, député du Var, de Mme Ruvira, adjointe au maire de Toulon, de Mme Baixe, présidente du Festival international du film maritime et d'exploration, de M. Varenne, directeur général du Festival international du film maritime et d'exploration, de Mme Combes, présidente de l'association Var-Découverte.

Il me revient, en tant que responsable des beaux-arts de notre académie, de rappeler la mémoire de Philippe Meyer qui nous a quittés le 19 octobre 2006 pour rejoindre la lumière de ses vitraux, selon la jolie phrase d'un journaliste.

Élu à l'Académie du Var en 1965, le fauteuil numéro 33 lui fut attribué en 1988. Membre de la commission des beaux-arts et du comité du Salon, il participa réguliè-

rement au Salon annuel de l'académie avec des œuvres qui témoignaient de sa compétence dans les techniques les plus diverses. J'ai eu le plaisir de le côtoyer à l'occasion de ce Salon et j'en ai conservé le souvenir d'un homme chaleureux qui retrouvait avec joie ses amis et ses anciens élèves, dont plusieurs font partie de notre Compagnie. Ils ont tenu à lui rendre hommage en réalisant des portraits de celui qui fut un maître aimé, respecté et exigeant.

Ne disait-il pas : « Je connais mon métier. Ce que j'ai appris, je l'enseigne et le transmets dans la mesure de mes moyens » ? Et, en écho, les professeurs de certaines écoles toulonnaises disaient à leurs élèves : « Si vous voulez apprendre à dessiner, allez donc chez M. Meyer ! » Pour lui, il était important de connaître les bases afin de pouvoir mieux s'en échapper après les avoir bien intégrées et donner libre cours à ses créations tout en conservant les assises fondamentales. Il aimait à dire : « La base c'est le premier croquis, le jet créatif. Le reste, c'est de la technique, de l'exécution. Si le premier coup de crayon est médiocre, l'œuvre restera médiocre même si elle fait cinquante mètres de haut, en couleurs. »

J'ai aussi le souvenir d'une visite à *La Bergerie des arts*, peu de temps après mon admission à l'académie. Philippe Meyer m'avait alors longuement montré, dans son immense musée-atelier, un ensemble de réalisations dans toutes les disciplines qu'il pratiquait avec tant d'aisance et donné de nombreuses informations sur sa manière de transformer la matière en œuvre d'art. Il avait le souci de donner la dimension esthétique à toutes ses créations, en particulier à l'art mural qu'il qualifiait de « Grand Art ». Plusieurs d'entre elles ont été réalisées en fonction du nombre d'or.

Philippe Meyer est né le 28 décembre 1934 à Broglie dans l'Eure. Troisième d'une famille de douze enfants, il aida son père charpentier-menuisier avant d'être admis à l'âge de quatorze ans à l'école des beaux-arts de Rouen où il apprit le dessin, la gravure, la peinture, la fresque, la sculpture et la céramique. Après quatre années d'études studieuses, le jeune homme fut reçu en 1953 à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Il travailla alors dans l'atelier de peinture de Maurice Brianchon, le plus célèbre des peintres du groupe de la *Réalité poétique*, et dans l'atelier de décor mural de Pierre Ducos de la Haille, l'auteur des fresques du musée de la porte Dorée à Paris. Philippe Meyer lui succéda lorsqu'il partit à la retraite et devint le responsable de l'atelier de fresque pendant sept ans. À Montparnasse, il rencontra bon nombre de personnalités et d'artistes dont le sculpteur Paul Belmondo, les peintres Fernand Léger et Max Ernst. Il collabora avec le sculpteur Lallement pour la réalisation d'un monument consacré à la Résistance puis il travailla dans l'atelier du peintre verrier Jacques Lechevallier, créateur des vitraux supérieurs de la nef centrale de Notre-Dame de Paris.

À cette époque, Philippe Meyer reçut le prix de l'Institut de France en peinture murale et fut admis chez les Compagnons de l'art mural et les Sculpteurs statuaires professionnels.

Titulaire du diplôme national d'art plastique, il vint s'installer dans le Var, à Solliès-Toucas, après son service militaire, et se présenta avec succès en 1962 au concours pour le poste de professeur d'art mural à l'école des beaux-arts de Toulon, alors dirigée par Olive-Tamari, avec lequel il noua des relations d'amitié.

Pendant quarante ans, Philippe Meyer enseigna dans cette école et dirigea à partir de 1984 un atelier libre fréquenté par environ deux cents élèves. Peu à peu, son talent fut reconnu sur la scène internationale avec des expositions dans de nombreuses villes européennes mais aussi à New York, San Francisco, Dallas, Tokyo, au Québec et à Sydney où l'une de ses toiles est exposée au musée d'art. Il fut aussi membre du jury du Salon annuel international de peinture et de sculpture qui se tenait alors au musée de Toulon.

À la fin de l'année 1997, Philippe Meyer acquit et restaura entièrement de ses mains une immense bâtisse construite sous Colbert, ancienne manufacture d'outils pour les arsenaux, devenue ensuite tannerie puis bergerie, sur les rives du Gapeau, entre Solliès-Toucas et Belgentier. Destinée à recevoir des artistes et des élèves des écoles des beaux-arts pour partager son savoir-faire et surtout sa passion pour l'art, elle fut baptisée *La Bergerie des arts*, et inaugurée le 16 juillet 1998. De nombreuses journées de portes ouvertes ont fait connaître ce lieu de création que beaucoup d'entre nous ont visité.

Il arrêta son activité à l'école des beaux-arts en octobre 2002 et sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques récompensa ses quarante années d'enseignement.

Après ses années d'études parisiennes, Philippe Meyer a toujours conservé des liens étroits, professionnels et affectifs, avec la Capitale. La médaille de la ville de Paris lui a été décernée, ainsi que celle de la ville de Toulon.

Ces dernières années, des soucis de santé et la très lourde charge, je dirais presque surhumaine, de *La Bergerie des arts*, l'ont trop souvent tenu éloigné des activités de l'académie.

Je pense que parler de son œuvre est le meilleur hommage que je puisse lui rendre aujourd'hui.

Les arts les plus divers n'avaient aucun secret pour lui. Aussi habile dans le maniement des crayons et des pinceaux que dans celui du burin, ses domaines de prédilection demeurèrent cependant le vitrail, la mosaïque et la fresque, ces arts muraux dans lesquels il excellait. Lorsqu'il n'enseignait pas, on le trouvait souvent sur un échafaudage à refaire une fresque, un plafond et surtout des vitraux, dans le respect des règles ancestrales et le souci d'une intégration harmonieuse à l'architecture et l'environnement.

Quelqu'un a écrit que Philippe Meyer s'était trompé de siècle et qu'il aurait pu être bâtisseur de cathédrales. Forte personnalité, confiant dans ses capacités, travailleur acharné, il se définissait lui-même comme un compagnon. Il disait : « C'est la foi qui m'anime et fait de moi un combattant de l'art sur cette terre ». La foi chrétienne, très profonde en lui et que vous partagiez, madame, et aussi la foi en l'art.

Très tôt, il se fit connaître par son talent de verrier, ce qui lui valut de nombreuses commandes représentant environ cent cinquante vitraux pour les églises du Var. En transcendant la lumière et la transparence du verre, Philippe Meyer a su immortaliser les images suscitées par son inspiration dans des mosaïques de couleurs dont l'éclat se modifie sans cesse sous la lumière intense de notre région. Pour ces travaux longs et difficiles, il utilisait les techniques du Moyen Âge avec, comme il le disait, « de nouveaux trucs » pour les améliorer. En voici quelques exemples :

— la restauration des vitraux en verres antiques de la chapelle du domaine de la Navarre, de l'église de la Farlède et celle de Puget-Ville ;

— la création de douze vitraux en verres antiques pour l'église Jean XXIII à La Valette-du-Var, soit une longueur totale de seize mètres, ce qui a nécessité environ trois mille soudures à l'étain ;

— la création de vitraux en verres antiques pour l'église de Solliès-Toucas, pour l'église de Saint-Zacharie, pour la chapelle du fort Balaguier, pour l'église de La Londe-les-Maures et pour la chapelle Sainte-Christine à Cuers. Dans celle-ci, il orna un vitrail d'une colombe de la paix, copie conforme de celle qui se trouve à Saint-Pierre de Rome ;

— la création de quarante-deux vitraux en dalles de verre de l'église Sainte-Douceline au Pyanet à Hyères, sur le thème de la Croix, où il su donner vie à d'immenses pan-

neaux en faisant chanter et vibrer une multitude de fragments de verre de couleur sertis par le ciment.

Il faudrait citer encore les trente-trois vitraux de Notre-Dame-des-Victoires à Collobrières, qui lui ont demandé deux ans et demi de travail assidu de restauration. Il l'avait surnommée « la cathédrale des Maures » car, à sa connaissance, aucune église de la région ne possédait autant de vitraux. Il faut signaler aussi le remplacement d'un vitrail de sept mètres détruit par la foudre à la chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance située sur les hauteurs de Brignoles.

Tous ces vitraux magnifiques évoquent la Jérusalem céleste bâtie en pierres précieuses et répondent au souhait de l'abbé Suger qui demandait, lors de la construction de l'abbatiale de Saint-Denis, « les vitraux les plus radieux pour qu'ils éclairent l'âme des hommes et qu'à cette lumière, ils parviennent à comprendre la lumière de Dieu ».

Cet « architecte de lumière » fit avec autant d'enthousiasme et de succès des vitraux profanes, pour une cinquantaine de villas à Toulon et dans les communes avoisinantes, et même le plafond d'un bar du boulevard de Strasbourg à Toulon, avec cent soixante seize verres *stadip* peints, éclairés de l'intérieur par soixante-dix néons, ce qui lui demanda plus de neuf cents heures de travail, représentant une Vénus inspirée de Botticelli, entourée de publicités fortement colorées pour des marques de boissons et de cigarettes !

Sa maîtrise lui a également permis la plus grande fantaisie dans l'utilisation inattendue de vitraux pour la voile d'un modèle réduit de catamaran et pour la décoration du pare-brise de sa voiture.

Dans d'autres techniques, il réalisa dans la région de nombreux travaux d'art pour des églises, des établissements scolaires, des instituts médicaux... On peut d'ailleurs se demander quelle est la commune du Var qui ne possède pas une œuvre de Philippe Meyer !

Dans le haut Var, il reçut à la fin des années soixante-dix la commande du décor du tympan de la nouvelle église de Salles-sur-Verdon, Notre-Dame-de-l'Espérance, qu'il traita avec des bas-reliefs en terre chamottée émaillée sur un fond de galets : en haut du tympan, un médaillon représente la patronne de l'église avec sa croix de Lorraine symbolisant l'espérance et de chaque côté se trouvent les symboles des quatre évangélistes, l'homme pour Mathieu, le lion pour Marc, l'aigle pour Jean et le taureau pour Luc. En s'inspirant de l'Apocalypse de saint Jean, l'artiste a voulu, par cet ensemble sculptural lumineux, enchâssé sous une voûte de pierre supportée par quatre colonnes, montrer qu'un haut lieu spirituel était désormais présent au nouveau village de Salles pour illuminer la chrétienté et transmettre un message d'espérance en l'avenir. Mêlant le passé par la reprise d'une iconographie traditionnelle et la modernité par la technique employée, ce décor, dans l'esprit de son auteur, représentait un pont entre le passé et l'avenir destiné à apaiser le déchirement et l'amertume causés par l'engloutissement du vieux village.

En utilisant la même technique de terre chamottée émaillée, Philippe Meyer a créé un bas-relief sur un fond neutre pour le tympan de l'église Sainte-Douceline à Hyères. Ce décor, représentant la sainte au pied de la Croix, en compagnie de Marie et Marie-Madeleine – légèrement en retrait comme il se doit, – agrémente de ses couleurs et de ses formes l'édifice en béton.

Il a aussi réalisé des bas-reliefs pour les décors d'établissements scolaires dans le cadre de la loi sur les 1 %, à l'école du Port-Marchand à Toulon, à l'école Jean-Moulin à Solliès-Pont et pour le lycée agricole à Hyères.

Il a décoré plusieurs établissements avec des mosaïques composées dans un style moderne non figuratif comme celles de très grandes dimensions ornant la piscine et la salle de restaurant des enfants de l'institut héliomarin d'Hyères.

Philippe Meyer était également un sculpteur. On lui doit de nombreux portraits dont celui du Dr Baixe et de Mgr Barthe, évêque de Fréjus-Toulon, ainsi que les bustes en bronze de Frédéric Mistral et de Palamède de Forbin pour la commune de Solliès-Ville.

Il utilisait parfois une centrifugeuse afin de faire éclater le bronze encore en fusion en une multitude de particules. Dans la sculpture comme dans d'autres techniques, il était aussi à l'aise dans l'expression figurative que dans des compositions géométriques ou abstraites. La modernité l'attirait car il pensait « qu'un artiste se doit de tout voir, tout entendre ». Pour lui, toutes les formes d'art étaient acceptables si elles étaient sincères.

Je le cite : « L'art abstrait ou figuratif requiert une réelle exigence et ne doit pas être traité avec désinvolture ; il demande beaucoup d'humilité. » Il les considérait comme très proches, le premier étant l'armature du second. Convaincu de la continuité du passé, il se servait des acquis pour les traduire dans son présent. Cézanne, précurseur du cubisme et de l'abstraction a été son peintre de référence dans ses plus jeunes années.

Après une évolution esthétique continue, sa démarche picturale s'est stabilisée dans un répertoire d'objets, de paysages et d'êtres réels qui sont épurés, dépouillés, afin d'en accentuer l'intensité. Son défi était de créer une atmosphère, un climat avec un minimum d'éléments : « exprimer tout avec rien grâce à des lignes de force délicates ; pas de chiqué ! »

C'est ainsi qu'il exposa à plusieurs reprises des œuvres abstraites ou figuratives au Salon de l'académie et participa à des manifestations d'art contemporain avec des sculptures très originales.

Philippe Meyer réalisa aussi plusieurs trophées : les ancres d'or, d'argent et de bronze du festival du film maritime et d'exploration ; le trophée pour le Festival de la bande dessinée à Solliès-Ville ; le trophée Var-Découverte. Il créa aussi une épée d'académicien pour le professeur Guy Lazorthes, de l'Académie des sciences, en 2001.

En 1980, il participa à la célébration du quatrième centenaire de la naissance de Peiresc en créant une médaille frappée à la Monnaie de Paris et une série de dessins, gravés ensuite à l'eau forte, illustrant divers épisodes de la vie du célèbre humaniste qui le fascinait tant. À cette occasion, il collabora avec Albert Decaris, prix de Rome, membre de l'Académie des beaux-arts et de notre Compagnie.

Philippe Meyer envoya au Pape une gravure représentant la remise d'une lettre de Peiresc au cardinal Barberini à propos de Galilée. Cela lui valu une élégante réponse de la part du Secrétariat d'État du Saint-Père dont je vous donne la conclusion : « Science et Foi ne sont pas du même ordre. Pourtant, ces deux disciplines gagnent à se respecter et à toujours mieux situer leurs possibilités de complémentarité. »

Ces dessins et gravures servirent ensuite à la réalisation du bas-relief en marbre de cinq mètres de long représentant la vie de Peiresc, inauguré en 1987 à l'entrée du château à Belgentier.

Pour le bicentenaire de l'Académie du Var, Philippe Meyer créa une autre médaille frappée à la Monnaie de Paris. Cette médaille, remise chaque année aux jeunes lauréats des prix de l'académie, perpétue son souvenir parmi nous et répond certainement aux souhaits de son auteur, un artiste à la fois libre et rigoureux dans tous les formats qu'ils soient petits ou monumentaux.

Jean PERREAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 24 janvier 2008

Allocution d'ouverture

Messieurs les présidents honoraires, mes chers collègues,

Voilà déjà un an que vous m'avez fait l'honneur de me confier la responsabilité de notre académie. Toute flatteuse qu'elle soit, cette élection à l'unanimité des suffrages exprimés était et demeure inquiétante. Après un tel score, on ne peut que descendre de façon inéluctable. Il y a bien un moyen pour essayer de limiter les dégâts, c'est de ne rien changer. Mais ce n'est pas mon intention car, dans un monde en pleine évolution, nous devons ou nous adapter ou dépérir rapidement.

Dans une institution plus que bicentenaire comme la nôtre, le changement doit tenir compte de l'expérience des Anciens mais aussi de l'évolution des mentalités, de la technique, des habitudes et du monde. Nous devons être les gardiens de la tradition, certes, et en même temps nous devons être partie prenante du monde d'aujourd'hui. Nous ne devons plus suivre nos habitudes sous le prétexte que cela a toujours été ainsi, mais nous interroger en permanence sur le bien-fondé de ces habitudes et sur les initiatives à prendre, dans le cadre de la mission que nous confient les statuts et qu'une fois encore je vous rappelle : « Favoriser par son concours et ses encouragements le développement de la vie littéraire, scientifique et artistique et surtout l'étude des questions pouvant intéresser la région dont le Var fait partie ».

Cette mission implique, qu'en plus des Heures et des tables rondes, nous ouvrions plus largement au public les réunions dites « privées », ce que nous avons commencé à faire pour les réunions des commissions au musée de la Marine. Cela dérange nos habitudes mais a l'avantage, pour nos orateurs, de leur assurer un plus large auditoire.

Je souhaiterais par contre que se tiennent à la Corderie des réunions de groupes de discussion entre les membres de notre académie, sur des sujets proposés par les responsables des commissions mais aussi sur proposition de chacun d'entre vous. Ces réunions de discussion sur un thème défini à l'avance avec, bien entendu, un animateur, seraient ouvertes à tous les membres intéressés. Je crois que ce concept, qui recréerait les réunions amicales en petits groupes des commissions d'autrefois, vaut la peine d'être essayé et rodé. Il aurait le mérite de réanimer notre Corderie et de rétablir, entre les membres de l'académie, une cohésion menacée par le changement de locaux et l'ouverture au public. C'est ainsi que nous avons ébauché un projet de réunion avec les peintres pour parler de technique.

Mais revenons un instant sur notre mission.

Favoriser la vie littéraire est probablement le plus facile. Les multiples interventions de nos spécialistes dans le cadre des Heures de l'académie, des séances mensuelles ou de la commission de littérature y contribuent largement. Mais la littérature ne se résume pas à la littérature française. La réunion sur Dino Buzatti fut une excellente initiative. Parlez-nous des anglophones, des Russes, des Japonais... Donnez-nous des avis sur les prix littéraires, sur les livres qui viennent de sortir et sur ceux qu'il faut lire. Organisez-vous entre littéraires, répartissez-vous les rôles pour nous informer au

besoin en quelques minutes aux séances mensuelles et lors des réunions de la commission de littérature.

La création d'une table ronde littéraire annuelle couplée avec la Fête du livre et d'un prix attribué à cette occasion à un ouvrage en rapport avec le Var répondent parfaitement à nos objectifs. La réunion de novembre dernier consacrée à André Malraux a montré qu'à l'avenir la table ronde devra être avancée au jour précédant l'ouverture de la Fête du livre. Grâce au Dr Paecht, le livre consacré à Malraux a intéressé Mme Albanel, notre ministre de la Culture. Malheureusement, très peu d'entre vous – au maximum une trentaine – ont fait l'acquisition de cet ouvrage, d'un prix pourtant très modéré. Sauf sursaut de votre part, nous ne pourrons plus publier ces tables rondes littéraires et nous devrons revenir à des techniques plus artisanales, sans diffusion. Cela constituerait une triste régression. Il est encore temps... faites un effort !

Favoriser la vie scientifique ne peut plus se concevoir comme au XIXe siècle. Seule reste à notre portée la vulgarisation au sens noble du terme. Cet effort de vulgarisation, qui demande beaucoup de travail, n'est acceptable que pour des séances ouvertes au public. La connaissance des progrès scientifiques fait partie de la culture au même titre que les arts ou les belles-lettres. Comprendre les débats actuels de notre société – comme celui sur les OGM – suppose un minimum de connaissances scientifiques relativement faciles à acquérir.

Les exposés scientifiques doivent être compréhensibles par tous, au moins à la lecture, en supprimant formules et détails inutiles. Les débats philosophiques et éthiques que suscitent les acquisitions scientifiques récentes ne doivent en aucun cas être occultés. Je dirais même plus : c'est aux institutions comme la nôtre de mener ce genre de réflexions, dans le respect des opinions de chacun. Mais ces débats sont à réserver de préférence à des réunions ou à des groupes de travail privés.

La commission des beaux-arts favorise la vie artistique par le salon qu'elle organise et ses invités ainsi que par ses conférences ouvertes au public. Le concours Puget ouvert aux artistes, que nous avons organisé avec la ville et la Marine, a connu un franc succès. M. le sénateur-maire m'a donné son accord pour la pérennisation de ce prix qui devrait prendre le nom de « prix du Patrimoine ».

Je voudrais maintenant aborder la question des statuts de l'académie. Ils ont été légèrement modifiés à plusieurs reprises. Mon prédécesseur, le médecin général inspecteur Bernard Brisou, m'avait alerté sur la nécessité de les revoir complètement. Après un an d'expérience, je suis entièrement de son avis. La dernière élection nous a montré que nous devions faire ces modifications en urgence.

Nous avons donc mis en place un groupe de travail qui s'est déjà réuni après le dernier conseil d'administration et qui se réunira après chacun de ces conseils jusqu'à ce que nous aboutissions à un projet que nous vous soumettrons avant d'organiser une assemblée générale extraordinaire. Le principe qui nous guide est de faire des statuts simples et non contraignants, sur le modèle de statuts-types pour associations 1901 reconnues d'utilité publique. Les modalités d'application seront précisées dans un règlement intérieur qu'il est toujours plus facile de modifier.

Je demande à ceux qui souhaitent participer à cette réflexion de nous faire par écrit des propositions de modifications et de venir ensuite les défendre à une réunion du groupe.

Dans le cadre de notre assemblée générale et des excellentes relations que nous entretenons avec la municipalité, M. Hubert Falco, sénateur-maire, viendra nous dire quelques mots tout à l'heure, à 11 h 45, à l'occasion de l'apéritif qui précédera le repas

au cercle naval. Je vous invite tous à être présents, même si vous ne participez pas ensuite au repas.

Avant de passer la parole au secrétaire général pour son rapport moral puis au trésorier pour son rapport financier, je voudrais adresser mes remerciements à tous ceux qui m'ont soutenu au cours de cette première année de mandat. Les changements que j'ai introduits dans le fonctionnement de notre académie n'ont pour but que de la faire entrer dans le XXIe siècle et d'accroitre son rayonnement tout en conservant au maximum ses traditions.

Enfin, puisqu'il est encore temps, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous adresse à tous nos vœux les plus amicaux pour l'année 2008.

Jean-Paul MEYRUEIS
Président de l'Académie du Var

Rapport moral pour l'année 2007

« On ne rend qu'incomplètement compte des affres du conférencier en soulignant qu'alors que tous les humains parlent durant leur sommeil, il est le seul à parler pendant le sommeil des autres. » Ainsi s'exprime Philippe Bouvard dans un récent bloc-notes. Et il ajoute : « D'abord parce que pour mieux allonger leurs jambes les dormeurs s'assoient toujours au premier rang et que leurs yeux se ferment dès que l'orateur ouvre la bouche ! » Vous voici installés, me voilà averti !

Il y a un an, vous m'avez confié les fonctions de secrétaire général. Au moment de vous présenter, à l'occasion de cette assemblée générale, le rapport des mouvements, des distinctions, des activités, des publications de notre Compagnie en 2007, à ce moment-là donc, je me devais de faire le bilan de ma propre activité de secrétaire général. Rassurez-vous, ce bilan est fait et je ne vous infligerai pas de pensum en vous exposant mes réflexions et les leçons que j'en ai tiré !

Une seule réflexion. Alors que je disais à notre président : « Il y a tout de même une vie après l'académie », il m'a rétorqué : « Il y avait une vie avant ! » Je m'en suis aperçu durant l'année écoulée !

La teneur du rapport que j'entreprends pose la question de son étendue. Il s'agit en effet de faire entrer huit chroniques mensuelles de dix minutes dans une chronique annuelle de trente minutes environ !

Ce rapport doit-il être exhaustif et vous exposer en détail toutes les activités et tous les événements de l'année passée, en ne vous épargnant aucun détail ? Le *Bulletin* qui s'étoffe et s'illustre et nos publications, celles des tables rondes, mettent à votre disposition l'intégralité de nos travaux que vous pouvez consulter à loisir.

À l'opposé et au risque d'être schématique, voire squelettique, ce rapport doit-il se contenter de vous fournir quelques dates, quelques noms, quelques titres, quelques repères ? *In medio stat virtus* est la formule que je vais tenter d'appliquer !

« Rapport moral », cela signifie, si j'en crois un bon dictionnaire, « rapport qui concerne les mœurs et la moralité ». Les bonnes mœurs et la bonne moralité s'entend ! Précision superflue, je vous l'accorde !

MOUVEMENTS ET EFFECTIF

Cette année 2007 a eu son lot de joies et de peines.

Nous nous réjouissons de l'élection de trois nouveaux membres actifs résidants, dont deux dames, Mmes Geneviève Nihoul et Anne Sohier-Meyrueis, et de M. Roland Billault. Ils accèdent aux fauteuils de trois membres passés à l'éméritat : MM. Pierre Moustiers, Emmanuel Carli et Jean-Claude Léonide.

Sept membres associés nous ont rejoints : Cristina Baron, Albert Hadida, André Ughetto, Antoine Antolini et Claude Césari se sont acquittés de leurs remerciements ; nous recevrons prochainement ceux de Robert Bénéventi et de Jean Montpellier.

Nous avons reçu en 2007 les remerciements de Boris Cyrulnik et Anis Hogart, admis en 2006.

Hélas ! l'année écoulée a été assombrie par la disparition de huit de nos membres, décédés : Pierre Moinot, de l'Académie française, membre d'honneur de notre Compagnie ; M^mes^ Marie-Louise Fontana et Madeleine Léon, membres associés, toutes deux artistes-peintres ; M. Antoine Gavini, membre émérite ; MM. Ermanno Maccario, Jean Gabiot, Paul Bertrand et René Dagain, membres associés.

Deux éloges funèbres ont été prononcés : l'un pour le P^r^ Jean Brisou, membre émérite ; l'autre pour Philippe Meyer, membre actif.

Au 1^er^ janvier 2008, l'Académie du Var comptait deux cent quatorze membres se répartissant en quatre membres d'honneur, treize membres émérites, cinq membres bienfaiteurs, cinquante membres actifs résidants, dix-sept membres actifs non résidants, cent sept membres associés et dix-huit membres correspondants étrangers.

DISTINCTIONS OBTENUES

Quatre membres de notre Compagnie ont été à l'honneur en cette année 2007 : Gilbert Guiraud a été promu officier dans l'ordre national du Mérite et officier des Arts et des Lettres ; Louis Lefroid a reçu la médaille de l'Assemblée nationale ; Gilbert Buti a été nommé professeur d'histoire moderne à l'université de Provence et succède à Paul Bois à la présidence de la Fédération historique de Provence ; Georges Marblé a reçu la médaille de l'Union des « A » de France et la médaille de la ville de La Seyne après avoir organisé à Toulon le 86^e^ congrès de l'Union des « A ».

OUVRAGES PUBLIES PAR LES MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

Nombreux et variés sont les ouvrages que leurs auteurs, membres de l'académie, ont adressé à notre bibliothécaire. Que ceux que je ne cite pas me pardonnent !

Les romanciers et les poètes tout d'abord : Éléonore Marot de Lassauzaie, en renouant avec la tradition des *Caractères*, a proposé *La Comptine du diable* ; Micheline Azéma-Audouin a publié *Requiem pour une Irlandaise*, saga sur fond de guerre anglo-irlandaise ; Philippe Granarolo a ravivé les souvenirs d'enfance et de jeunesse de quelques-uns d'entre nous en proposant *Mourillon nostalgie* ; Albert Hadida a publié deux ouvrages, l'un résumant dix mille ans d'histoire de la Palestine et d'Israël, l'autre livrant des réflexions sur l'homme et sa condition sous le titre *Parlons de l'homme* ; Bernard Gautier a publié son sixième roman, *Désenchantement* ; Henri-Maurice Steil a publié un délicat recueil de poèmes joliment illustré, *Petits Hôtes de nos jardins et autres résurgences* ; enfin, notre collègue Roger Cruon dirige un ouvrage collectif, *Le Var et sa flore*, actuellement en souscription et qui paraîtra en avril 2008.

Cinq membres de l'Académie du Var ont participé à la rédaction du catalogue *Vauban à Toulon, l'arsenal et la rade* publié par le musée national de la Marine et préfacé par Arthur Paecht. Il s'agit de Cristina Baron, Corine Babeix, Évelyne Maushart, Gilbert Buti et Bernard Cros.

Deux ouvrages ont été préfacés par des collègues : Jacques Keriguy a rédigé l'avant-dire de la réédition du *Toulon* de Léon Vérane et Jean-Max Tixier a préfacé le *Florilège Jean Aicard* réalisé par Monique Broussais et Dominique Amann.

Les enseignants, toujours proches de leurs élèves, leur ont offert quelques ouvrages et articles qui ont aussi un grand intérêt pour les anciens étudiants que nous sommes : Yves Stalloni a abrégé et préfacé une traduction en vers de *L'Enfer* de Dante et présenté une édition des *Fables* de La Fontaine ; Alain Vignal est le co-auteur d'un ouvrage de préparation au baccalauréat en histoire et géographie intitulé *Objectif Bac Entraînement histoire-géographie*.

Jean Picano, dans un numéro de la revue *Audencia* portant le titre « Intelligence de l'action », a présenté *L'Histoire de la pensée chinoise* d'Anne Cheng et *La Tentation de l'Occident* d'André Malraux.

Dans un numéro de *L'Espace prépas* intitulé « Exister par l'action », Jean Picano publie « Malraux, une vie pour l'action ».

Dominique Amann a participé au volume XXXI de *Recherches sur la musique française classique* en écrivant un article sur « Le séjour à Toulon d'André Campra ».

ACTIVITES EXTERIEURES DES MEMBRES

Plusieurs membres actifs de l'Académie du Var ont participé à titre personnel à de nombreuses manifestations culturelles locales et nationales.

Tony Marmottans a ouvert l'année Vauban au musée de la Marine par une présentation des fortifications et de l'arsenal accompagnée des trompettes baroques et de la batterie de tambours d'ordonnance de la musique des équipages de la Flotte. Bernard Cros a brillamment clôturé ce 300e anniversaire de la mort du « Maître des fortifications » par une conférence qui s'est aussi tenue au musée de la Marine.

Monique Broussais a présenté une conférence sur *Bonnot chef de bande* le 23 janvier à l'Association d'histoire et d'archéologie d'Hyères et, le 6 février, au club des retraités de la MGEN. En avril, elle a accueilli et guidé les Varois de Paris en son village bien aimé, Solliès-Ville. Le 26 juillet, elle a présenté *Julie-Victoire Daubié : une femme d'exception* au musée de l'École publique de La Londe et, le 30 septembre, pour les Amis des musées de Toulon, *Jean Aicard, vie et œuvre*.

Nicole Mazô a appris en octobre aux auditeurs de l'université du temps libre du Pradet à *Mémoriser grâce à nos cinq sens*. En novembre, elle a parlé de *George Sand à Nohant* au Rotary et à l'université du temps libre d'Ollioules.

Dominique Amann a donné, le 2 juin, une conférence inspirée de son dernier ouvrage *Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal*. Cette conférence était programmée dans le cadre des manifestations *Lire Ensemble. Mythes et légendes en Méditerranée* de la communauté d'agglomérations Agglopole Provence (Salon-étang de Berre-Durance).

Philippe Granarolo a poursuivi, à l'université du temps libre de Bandol, un cours consacré à *L'Histoire de la philosophie occidentale*. Le 23 février, il a proposé, avec Boris Cyrulnik, un duo original « éthologico-philosophique » sur le thème *Le Corps et la Conscience chez Frédéric Nietzsche*. Il a donné, à l'université du temps disponible d'Hyères, un cycle de six conférences sur le thème du « bonheur » et, au relais Peiresc, une série de conférences, *Les Philosophes devant l'infini*. Philippe Granarolo a également animé un café-philo sur le thème *Peut-on vivre sans mythes ?* dans le cadre de la manifestation *Lire ensemble* à Salon-de-Provence. Dans le cadre du café-philo de La Garde, il a animé une soirée sur le thème *Après moi le déluge*, réflexion sur les excès de l'individualisme dans les sociétés contemporaines.

Jean-Pierre Guiol, à son habitude, a été très actif puisqu'il a donné, en 2007, vingt-deux conférences sur cinq thèmes dans seize villes.

Jacques Keriguy, fidèle à sa passion du Japon, a présenté en janvier à Tokyo *La Fin du samouraï*, roman de Kojiro Serizawa et en juin, à l'université du temps libre d'Ollioules,

Jésuites et Marchands au Japon, 1549-1635. Il a organisé, au musée des Arts asiatiques de Toulon, une exposition d'une partie de sa collection d'estampes. Il a donné deux conférences : l'une en septembre à Hyères sur *L'Image de la Japonaise dans la littérature occidentale* ; l'autre en décembre à Toulon, à l'initiative des Amis du musée, sur *Le Kabuki, théâtre baroque japonais*. Jacques Keriguy a aussi présenté un concert de musique traditionnelle japonaise à Hyères, à l'Institut national des langues orientales et à la maison de la culture du Japon, et diffusé sur France-Culture.

Georges Marblé a donné en avril une conférence *Inventions et découvertes* pour les dames de l'ANFEM et débuté, au relais Peiresc, un cycle de conférences *Comment agissent les radiations sur les êtres vivants ?* En novembre, il a présenté *Le Mythe de l'Atlantide*, au siège de l' « A ».

Rémi Monaque, auteur d'un ouvrage très documenté, conseiller technique et historique d'une émission sur Trafalgar, est intervenu sur Arte.

Pierre Navarranne a donné deux conférences, en janvier au *Park-Hotel* d'Hyères, sous l'égide de la Société hyéroise d'histoire et d'archéologie, *Don Quichotte de la Manche, un mythe quadricentenaire* et, en février, au cercle naval, sous l'égide d'Amitiés franco-américaines, *L'Amérique aussi joue à XV !*

Jean Picano a donné une conférence sur *Pétrarque et le Canzoniere* à la salle audiovisuelle du *Park-Hotel* à Hyères sous l'égide de la Dante Alighieri.

Pierre Roubert a donné en mars au cercle naval, sous l'égide de l'ANFEM, une conférence sur *Le Mur de la peste* et, en août, a représenté l'académie aux journées littéraires et artistiques de Lozère.

Yves Stalloni a fêté le printemps en présentant *Les Fleurs baudelairiennes* au cercle naval. Le 3 avril, il a présenté une conférence sur Tocqueville, *l'Amérique et la Démocratie*, dans le cadre de l'université du temps libre d'Ollioules.

Yves Vanel a participé, tous les deuxièmes vendredis des mois de septembre à juin, aux réunions de la Société des poètes et artistes de France en qualité d'animateur départemental. Il a participé également aux réunions et manifestations de l'association Plumes d'azur.

Vous venez de constater, au travers de cette énumération, que les membres actifs ont bien mérité leur nom.

Les membres associés ne sont pas restés inactifs mais, à quelques exceptions près, essentiellement en dehors du cadre de l'Académie du Var.

Notre collègue Josette Sanchez-Pansart, déléguée régionale de la Société des poètes français, a établi un beau programme d'activités poétiques. Elle a organisé, au fort Saint-Louis, une rencontre poétique et littéraire intitulée *Poésie en liberté*.

Brigitte Gaillard a présenté au centre culturel de Saint-Raphaël une conférence sur *Courdouan et Ziem, orientalistes provençaux*.

Michèle Gorenc a présenté une communication *Les Poètes du pays natal et le paysage, définition, problématiques* à la faculté des lettres ainsi qu'une conférence-promenade, *Henri Bosco et Pierre-Jean Jouve chez Pierre Deval*, dans le jardin remarquable d'Orvès, à La Valette.

Jean-Louis Hautcoeur a animé une conférence-débat dans le cadre de l'université du temps libre d'Ollioules : *De la monnaie en général et de l'euro en particulier*.

Michel Heger et Yves de Kermel ont montré leurs photographies dans de belles expositions, le premier à la galerie de la porte d'Italie, le second au musée de la Marine.

Gérard Fagard a participé au Salon des imagiers provençaux.

Alain Bitossi a donné une conférence, *Les poètes de la revue Ritme*, à la médiathèque du Pradet et publié un article d'histoire littéraire : *Des Facettes à Esquisse, un demi-siècle de revues poétiques dans la région toulonnaise*.

Alain Vignal a donné une conférence sur *L'Église catholique dans le Var de 1789 à 1905* au cercle naval sous l'égide de l'Amitié franco-américaine.

Les manifestations de l'annee

L'année 2007 a été l'année de trois commémorations.

Ce fut tout d'abord *L'Année Vauban* dont je vous ai déjà parlé. L'Académie du Var y a participé dans le cadre de ses Heures au travers d'une conférence de Rémi Monaque, *Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban*.

Les commémorations du siège de 1707 ont débuté en mai, à Riez, dans les Alpes-de-Haute-Provence, par une marche que j'ai eu le plaisir d'organiser et qui nous a conduits en six jours jusqu'au Revest sur les traces des soldats du roi venus défendre Toulon menacée par les troupes austro-savoyardes et la flotte anglo-hollandaise. Plusieurs collègues m'ont accompagné, d'autres partis du Revest nous ont rejoints à la bergerie de Siou-Blanc pour un sympathique pique-nique. Je peux ainsi me flatter d'avoir introduit le sport à l'Académie du Var et d'avoir fait marcher des académiciens. L'Académie du Var, autour de son président, a été accueillie par le maire de La Roque-brussanne lors d'une très sympathique réception.

Le 14 septembre a eu lieu à l'opéra de Toulon ce que nous avons appelé une *Évocation du siège de 1707*. Le maire et l'adjoint à la Culture, à qui nous devions le prêt de ce cadre prestigieux, ont honoré cette manifestation de leur présence. Une quinzaine de courtes communications était accompagnée d'un diaporama et de musiques baroques choisies par Monique Dautemer. La mise en scène était de Gilbert Guiraud. De nombreux spectateurs, évalués à sept cent cinquante, ont assisté à cette manifestation et ont marqué leur intérêt et leur satisfaction. Notons que cette évocation s'intégrait aux journées du Patrimoine que nous animerons de nouveau à l'opéra en 2008, à la demande du sénateur-maire sur le thème de *La Frontale du port*.

Enfin, nous avons commémoré les trois cent cinquante ans des atlantes de Puget grâce à Jean Perreau, notre conservateur des beaux-arts et à la municipalité de Toulon, sous la forme d'une exposition-concours de dessin sur le thème des *Atlantes*. Le prix de l'Académie du Var a été attribué à Jean-Pierre Dubois, directeur du musée Jean-Aicard. Notre collègue Louis Imbert a reçu l'un des deux prix offerts par la Marine sous la forme d'un embarquement à la mer durant quarante-huit heures.

Des visites ont été organisées à l'extérieur : les 22 et 29 octobre, visite passionnante du théâtre sous la conduite passionnée de Monique Dautemer ; le 7 décembre, à l'initiative d'Henri-Pierre Gervais, responsable de la commission des sciences, notre collègue Guy Herrouin a guidé une visite du bassin de génie océanique *First* et de la société *Océanide*.

Le 7 décembre, le président honoraire Antoine Marmottans a participé à la Conférence des académies qui se tenait à Paris et y a présenté sa communication *Toulon révolutionnaire. L'envol de l'Aigle*.

Le 13 décembre le secrétaire général accompagné de Corine Babeix a représenté notre Compagnie à Marseille à l'invitation de notre collègue Raymond Dussert-Vidalet, président du club rotaryen Marseille-Saint-Jean qui fêtait ses quarante ans. L'académie de Marseille y était représentée et notre collègue Jean-Noël Bévérini, membre des deux compagnies, a fait une causerie *De l'arsenal des galères au bagne de Toulon*.

Remise des prix

Le 11 décembre a eu lieu la cérémonie de remise des prix organisée par Jacques Keriguy dans le magnifique cadre du musée de la Marine. Le talent des « présentateurs » et présidents des jurys, ajouté à la beauté du lieu, nous a laissé un beau souvenir.

Un repas au cercle naval nous avait permis d'accueillir au préalable trois lauréats qui avaient fait le déplacement pour recevoir leurs prix.

TABLES RONDES

Deux tables rondes se sont tenues en 2007.

Le mercredi 28 mars, la seconde table ronde consacrée au patrimoine toulonnais portait sur les fortifications de notre ville. Elle a eu un beau succès, confirmé par de nombreux témoignages et une bonne couverture médiatique. L'ouvrage publié à cette occasion, *Toulon ville forte, sept siècles de fortifications*, continue à recevoir un accueil très favorable auprès des librairies FNAC et *Charlemagne* et auprès des visiteurs du musée de la Marine. Selon l'éditeur, il a été vendu mille cent exemplaires sur les mille cinq cents imprimés et il est envisagé une nouvelle édition.

La table ronde *André Malraux, la Passion du siècle* s'est tenue le 16 novembre sous la direction de Jean-Max Tixier. Elle a aussi attiré un nombreux public grâce à la qualité des orateurs et la haute tenue des communications. Malheureusement, la belle plaquette des actes réalisée à cette occasion n'a pas trouvé, auprès de vous et du public, le succès qu'elle mérite, et nous le regrettons !

SALON D'ART

Le LXII^e^ Salon d'art organisé par Jean Perreau, conservateur des beaux-arts, aidé de Dominique Ottavi et du secrétaire général, s'est tenu à Ollioules dans la vaste salle Puget, du 14 au 29 mars. Un hommage à Philippe Meyer y a été rendu par l'exposition d'un de ses vitraux représentant Nicolas Peiresc et par des portraits réalisés par Dominique Ottavi et Louis Imbert. Les invités étaient Monique Malfré-Bérutti et Jean Dubrusk.

Nos cimaises se sont enrichies à l'occasion du Salon d'une gravure offerte par M^me^ Meyer ; de deux huiles, l'une offerte par le mari de Marie-Louise Fontana, l'autre par Monique Malfré-Bérutti, invitée du Salon ; et des deux portraits de Philippe Meyer réalisés par nos collègues Imbert et Ottavi.

COMMISSIONS

La commission d'histoire dirigée par Paul Bois a tenu trois séances en 2007.

La séance du 8 mars nous a offert de grands voyages : *Les Turcs en Europe* par Yves Vanel, *Les Dardanelles* par l'amiral Guillou et *Flux et Reflux en Europe du Sud-Est de 1939 à 1945* par Henri-Pierre Gervais.

Le 11 juin, le D^r^ Schweitzer a été évoqué par Paul Bois ; Bernard Broussolle et Lucien Provençal ont relaté avec beaucoup d'émotion l'évacuation des catholiques du Nord-Vietnam et Bernard Gautier nous a parlé de la frontale du port, thème qui sera repris en 2008 à une plus grande échelle.

La séance du 27 novembre comportait quatre communications sur des sujets variés auxquels, pour notre grand plaisir, le président de la commission reste très attaché. Jugez en : *La Marine suisse* par Paul Bois ; *La Gascogne, première colonie viking ?* par Pierre Goutx ; *Les Grandes Chroniques de France, image royale* par Jean Lachard ; *La Légion étrangère une arme de tradition* par Philippe Barjon.

La commission des sciences dirigée par Henri-Pierre Gervais s'est réunie à deux reprises.

Le 10 mai, Geneviève Nihoul s'est mise à la portée des profanes dont je suis pour nous parler du *Carbone dans tous ses états, du diamant aux nanotubes* ; Anne

Meyrueis nous a mieux fait connaître *Neandertal cet inconnu* et Michel Colas a parlé de *L'Énergie éolienne*, dont on peut se demander si l'utilisation relève de la poésie ou de l'avenir !

Le 13 novembre, Philippe Deverre nous a appris comment naviguer avec une « tête de veau » avant l'arrivée du GPS, mais aussi à « veiller au grain » et à « prendre un bon pied de pilote ». Geneviève Nihoul nous a conduits à l'origine de la matière dans un monde en expansion qui n'a ni centre ni bords ! Vertigineux !

La commission de beaux-arts, animée par Jean Perreau, a tenu trois séances.

Le 28 février, Louis Imbert nous a fait pénétrer avec beaucoup de clarté dans les secrets de la gravure ; Dominique Ottavi nous a impressionnés par son travail de bénédictin lors de la réalisation d'une sculpture en plâtre ; et Yves de Kermel a survolé avec talent l'histoire de la photographie en nous montrant de superbes images en noir et blanc. Nous sommes convaincus, la photographie est un art.

Le 30 mai, la Corderie a résonné des accents de la musique de Martin Luther révélée par Dominique Amann ; de Jean-Sébastien Bach et de la musique baroque présentés par Monique Dautemer.

Le 23 octobre la séance était consacrée à l'art baroque : *Baroque et Classicisme* par Jean Perreau, *La Musique baroque en Amérique latine* par Dominique Amann et *Le Baroque andin* par François Goudard.

La commission de littérature animée par Gilbert Guiraud s'est réunie trois fois.

Le 4 avril, la séance consacrée à Marcel Proust et coordonnée par Yves Stalloni nous a permis de déguster avec gourmandise quatre brillantes communications : une madeleine trempée dans une infusion de thé ou de tilleul... grâce à Philippe Granarolo, *Proust et Bergson* ; Pierre Navarranne, *Le Marcel Proust de la Recherche, patient ou clinicien ?* ; Roland Billault, *Snobisme et Art* ; Jean-Yves Bry, *Proust au cinéma*.

Le 8 juin se déroula une belle séance consacrée à Dino Buzzati.

Le 4 décembre, la séance nous a conduits sur les traces de trois poètes liés par de bien belles coïncidences : tous les trois sont d'origine pyrénéenne et tous les trois sont nés à Montevideo, en cet Uruguay que nous a décrit Lucien Provençal. *Les Métamorphoses de l'âme chez Isidore Ducasse* par Daniel Gisserot ; Yves Stalloni a évoqué *La Poésie oblique de Jules Laforgue* ; *La Dérive du rêve : Jules Supervielle conteur* par Éléonore Marot de Lassauzaie ; *Jules Supervielle ou la Détresse sublimée* par Roland Billault.

Enfin, le 16 octobre, les commissions d'histoire, de littérature et des beaux-arts, réunies par Yvon Georgelin, ont présenté une séance sur *Jeanne d'Arc et ses mystères*.

SEANCES PUBLIQUES
Les Heures de l'Académie du Var

Sous la responsabilité du président honoraire Bernard Brisou, neuf conférences publiques ont été données à la salle Mozart.

Deux étaient des discours de réception : *Louis Figuier ou la transmission du savoir* par Henri-Pierre Gervais, réponse donnée par l'amiral Guillou ; *L'Expressionnisme modéré de Willy Eisenschitz* par Jean Perreau à qui la réponse a été donnée par Pierre Lapras.

Le 21 mars Yves Stalloni a présenté *Carmen, de l'incandescence cigarière au mythe moderne*. Le 11 avril, j'en ai déjà parlé, Rémi Monaque a honoré Vauban. Le 23 mai, Roland Billault a évoqué une liaison dangereuse de Guillaume Apollinaire, le poète

des tranchées. Le 13 juin, Hubert François a détaillé les particularités et l'originalité du destin historique des îles d'Hyères. Le 17 octobre Nicole Mazô nous a initiés à la PNL, autrement dit la programmation neurolinguistique. Le 21 novembre, Philippe Granarolo a fait l'éloge du scepticisme.

La dernière Heure de l'année s'est tenue le 12 décembre. Jean-Noël Bévérini y a présenté Hubert-Alfred de Grandpont, commissaire général de la Marine dont l'ode *Crux* a été mise en musique par Franz Liszt, comme l'ont montré Dominique Amann et les musiciens présents.

SEANCES PRIVEES

La séance du mois de janvier a été consacrée, comme chaque année, à l'assemblée générale. Le rapport moral a été présenté par le secrétaire général, Jean-Paul Meyrueis, et le rapport financier par le trésorier, Yves Artru. Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres actifs résidants ont ensuite procédé au vote et à l'élection de trois membres du conseil d'administration qui étaient à renouveler – Philippe Deverre, Christian Prospérini et Jean-Paul Meyrueis – et de trois nouveaux membres : Jean-Yves Bry, Henri-Pierre Gervais et André Bérutti.

Le conseil d'administration a ensuite élu son bureau, la présidence étant assurée par Jean-Paul Meyrueis, le secrétariat et la-vice présidence par André Bérutti et les fonctions de trésorier par Jean-Yves Bry, le reste étant inchangé.

À l'issue de l'assemblée générale, le repas au cercle naval accueillait comme invité le préfet Dartout.

Sept séances ont eu lieu le jeudi à la salle Mozart et une à Ollioules à la salle Jean-Moulin. Les huit séances mensuelles ont présenté seize poèmes et vingt-trois communications souvent accompagnées de diaporamas. Vous trouverez, dans le *Bulletin*, l'intégralité des communications et des poèmes et, à travers des illustrations souvent en couleur, un reflet des images accompagnant les communications.

Le choix des communications est le fruit de vos propositions ainsi que d'une réflexion et d'une collaboration du président et du secrétaire général. Nous avons toujours essayé de vous offrir des séances équilibrées, susceptibles d'intéresser tous les auditeurs quelle que soit leur spécialité.

Nous avons souvent insisté sur le respect du temps de parole, permettant de disposer d'un temps suffisant pour mener à bien une discussion toujours fructueuse. Une nouvelle mouture des conseils aux orateurs a été distribuée en cours d'année.

CONCLUSION

Le bilan 2007 est celui d'une année particulièrement active. Jugez-en : huit séances mensuelles, douze réunions de commissions, deux tables rondes, une séance à l'opéra, neuf conférences, deux visites à l'extérieur, une marche. Si je compte bien le nombre des activités, cela fait un total de trente-cinq. Rapporté aux trente-neuf semaines ouvrées, cela fait presqu'une activité par semaine... et parfois deux ! Il y aurait donc des semaines de « liberté » !

L'année 2007 a été, à plus d'un titre, une année particulière.

Tout d'abord, et ceci est important pour moi, et peut-être pour vous, si le duo fonctionne bien, le président et le vice-président ont à nouveau travaillé ensemble, comme ils l'ont commencé en 1948 et jusqu'en 1974, terme de nos études communes.

Des bouleversements sont survenus dès le début de l'année 2007, imposés par des obligations de sécurité. Les séances mensuelles se sont tenues ici, à la salle Mozart, qui manque de chaleur – je parle de chaleur humaine bien entendu – car, en saison chaude, l'absence de climatisation se fait parfois douloureusement sentir. Cependant la salle est de plus en plus pleine et nous n'avons plus besoin de demander aux auditeurs de se grouper, comme nous le faisions au début. C'est que nous sommes confrontés à une situation paradoxale : tenir des séances dites « privées » dans un lieu public. Ceci nous a amenés à adresser l'ensemble des programmes trimestriels aux invités qui figurent sur notre liste.

Pour ce qui concerne les réunions des commissions, nous devons à notre nouvelle collègue, Cristina Baron, la mise à disposition le mardi, jour de fermeture, du musée de la Marine dont elle est le conservateur.

Un troisième lieu nous a été offert à l'occasion de l'une de nos manifestations par M. le sénateur-maire, l'opéra de Toulon, que nous retrouvons en 2008 pour participer aux journées du Patrimoine.

Autre innovation, la tenue hors de Toulon, à Ollioules, d'une séance mensuelle couplée au vernissage du Salon d'art, lui aussi délocalisé.

Ainsi, grâce à la variété des lieux et à la diversité de nos manifestations, l'Académie du Var est de plus en plus proche des Toulonnais et des Varois.

Il ne faudrait pas que la dispersion de nos activités nous éloigne trop de la Corderie, qui reste notre port d'attache et où se tiennent les conseils d'administration mensuels, de petites réunions de travail, des répétitions et les permanences.

N'oubliez pas que la Corderie possède une bibliothèque tenue avec minutie par Claude Arata qui reçoit et classe les cent quatre-vingts revues et ouvrages que nous recevons annuellement et qui, en 2007, a répondu à une vingtaine de demandes de renseignements émanant pour la plupart de l'étranger.

La Corderie est aussi un lieu riche en œuvres d'art qui mériteraient une meilleure présentation, projet cher au conservateur des beaux-arts et au secrétaire général.

La Corderie doit devenir un lieu convivial où il est agréable de se retrouver comme dans un club. Nous allons nous y employer !

L'image n'est plus une innovation dans nos séances. Les diaporamas ont atteint un degré de très grande qualité grâce et celles et à ceux qui les préparent et les projettent. Je pense à Geneviève Nihoul, Anne Meyrueis et Maurice Taxil que je remercie.

Au terme de ce rapport, permettez-moi de remercier tous ceux qui m'ont aidé lors de cette année d'essai et qui m'ont rendu simple et accessible ce qui, au début, me paraissait insurmontable : en premier, le président Jean-Paul Meyrueis, dont l'amitié et le soutien m'ont été précieux lors de certains moments de découragement. Je remercie aussi tous les membres du conseil d'administration et les membres de l'Académie du Var qui m'ont manifesté leur sympathie et ont pardonné ou redressé discrètement les erreurs que mon inexpérience a pu me faire commettre. Des remerciements particuliers vont à notre grand Sage, l'amiral Guillou, chez qui j'ai souvent, d'un regard, guetté une réponse à une question silencieusement formulée : un sourire bienveillant m'a toujours rassuré. Sachez, amiral, que je suis très fier d'être votre *midship*. Et enfin, merci à vous tous pour votre patience !

Je terminerai en citant à nouveau Philippe Bouvard : « À la fin, les applaudissements fusent sans qu'on puisse déterminer s'ils saluent la prestation effectuée ou le silence retrouvé ».

André BERUTTI
Secrétaire général

Rapport financier pour l'année 2007

1. Contrôle des comptes

Le contrôle des comptes de l'année 2007 a été effectué le 21 janvier 2008 par M. l'ingénieur général Roger Cruon, mandaté par le président pour exercer les fonctions dévolues à un commissaire aux comptes.

Il a certifié sans réserve que les comptes annuels ont été régulièrement tenus, sont sincères et qu'ils donnent une image exacte du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association en fin d'exercice. Les vérifications auxquelles il a procédé n'ont fait apparaître aucune anomalie.

2. Résultats comptables (en euros)

a) Compte de résultat

CHARGES	2007	2006
Frais généraux	6 485,44	3 312,43
Loyer, assurance, nettoyage	2 973,67	7 922,39
Impression et diffusion du *Bulletin*	13 144,43	14 067,66
Publications	7 709,56	7 270,30
Prix de l'Académie du Var	2 600,00	2 050,00
Achats de matériel	56,30	986,34
Frais de réception et déplacements	1 302,85	1 281,58
Frais financiers	29,15	43,07
Charges sur exercice antérieur	493,75	0,00
TOTAL DES CHARGES	34 795,15	36 933,67

PRODUITS	2007	2006
Cotisations, droits de chancellerie	8 332,00	6 760,00
Vente des publications	7 702,50	5 678,00
Subvention du conseil général	14 000,00	12 300,00
Subvention de la mairie de Toulon	4 000,00	3 400,00
Subvention de la communauté TPM	2 000,00	0,00
Subvention du ministère de la Culture	1 000,00	0,00
Produits financiers	75,60	146,48
Produits exceptionnels	3 583,08	633,86
Produits sur exercice antérieur	275,86	0,00
TOTAL DES PRODUITS	40 969,04	28 918,34

RESULTAT	2007	2006
Total des Charges	34 795,15	36 933,67
Total des Produits	40 969,04	28 918,34
Gain de l'exercice	+ 6 173,89	- 8 015,33

b) Bilan au 31 décembre 2007

ACTIF	2007	2006	PASSIF	2007	2006
Actif immobilisé	0,00	0,00	Fonds associatif	0,00	0,00
Actif circulant			Report à nouveau	25 756,67	33 722,00
Compte de dépôts	3 213,34	1 333,42	Résultat 2006		- 8 015,33
Compte livret	3 087,15	1 430,69	Résultat 2007	6 173,89	
Compte titres	27 030,09	23 666,14	Chèques non débités	1 400,02	673,58
Total	33 330,58	26 430,25	Total	33 330,58	26 430,25

3. Commentaires

Présentation des comptes

Il a paru intéressant de faire apparaître dans un même tableau les chiffres des exercices 2007 et 2006, pour permettre une comparaison rapide des deux années, tant pour le compte de résultat que pour le bilan.

À la fin de l'année 2007, il a été procédé à une opération de vente de la totalité des titres en portefeuille, suivie du rachat immédiat des mêmes, dans le but de simplifier la présentation antérieure dans laquelle on mentionnait ces titres en prix de revient au bilan tout en indiquant la plus-value latente dans le commentaire. En outre, cela a permis de faire figurer dans le résultat les plus-values effectivement réalisées depuis l'acquisition de ces titres, il y a quelques années. Le produit exceptionnel de 3 583,08 € ne se retrouvera donc pas en 2008.

Résultat

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 6 173,89 €, dont 3 583,08 € de plus-values sur les titres mentionnés ci-dessus, et 2 590,81 € de résultat courant.

L'amélioration du résultat courant provient d'une réduction des charges de l'exercice 2007, d'environ 6 %, et d'une augmentation des produits courants, de 32 % à peu près.

En ce qui concerne les dépenses de l'exercice, il faut surtout noter que l'on n'a pas dû, comme en 2006, faire face à des travaux de mise en conformité de l'installation électrique et que, grâce au travail de préparation effectué par la commission du *Bulletin* – et spécialement par M. Amann – il a été possible, en réduisant sensiblement son coût d'impression, de compenser l'augmentation des frais de diffusion et, ainsi, de rester dans la limite de la subvention du conseil général.

Dans les recettes, on voit que les cotisations et droits de chancellerie ont augmenté et, qu'à nombre de cotisants à peu près égal, il a été possible de dégager une ressource supplémentaire de 1 572 € par rapport à 2006.

Les subventions des collectivités publiques sont passées de 15 700 € pour 2006 à 21 000 € pour 2007.

Les ressources propres de l'association – cotisations et ventes – représentent 42 % des produits courants.

3. Bilan

Le bénéfice de 6 173,89 € permet de résorber en grande partie la perte de 8 015,33 € subie en 2006 : l'actif net de l'association était de 25 756,67 € au 31 décembre 2006 et il passe à 31 930,56 € au 31 décembre 2007. Il n'a pas encore retrouvé son niveau du 31 décembre 2005, à 33 919,34 €.

On peut rappeler qu'une association reconnue d'utilité publique doit disposer d'un financement important, équilibré, sur fonds propres, ce qui doit rester notre objectif.

4. Budget prévisionnel 2008 et cotisations 2009

Le budget prévisionnel qui est présenté a été adopté par le conseil d'administration du 18 septembre 2007.

Dans ce budget les cotisations ont été maintenues à 50 €. Mais, dans le souci de conforter nos fonds propres pour continuer de développer les actions de l'Académie du Var, il est proposé de fixer à 60 € la cotisation annuelle à partir du 1er janvier 2009, les droits de chancellerie restant à 30 €.

DEPENSES		€
Frais généraux		9 200
Impression du *Bulletin*		10 000
Frais d'envoi du *Bulletin*		3 200
Impression des *Actes* des tables rondes		7 500
Publication du 2e volume *Patrimoine toulonnais*		6 000
Organisation du Salon d'art		700
Prix de l'Académie du Var		2 950
Diversification géographique		5 000
Numérisation du *Bulletin* et développement des moyens informatiques		5 000
Résorption partielle du déficit de 2006		5 700
TOTAL		55 250

RECETTES		€
Cotisations et dons		8 550
Cession des *Actes* des tables rondes		5 850
Subventions :	du conseil général	23 000
	de la mairie de Toulon	6 000
	de la ville d'Ollioules	700
	de la communauté TPM	6 000
	de la DRAC	5 000
Produits financiers		150
TOTAL		52 250

Jean-Yves BRY
Trésorier

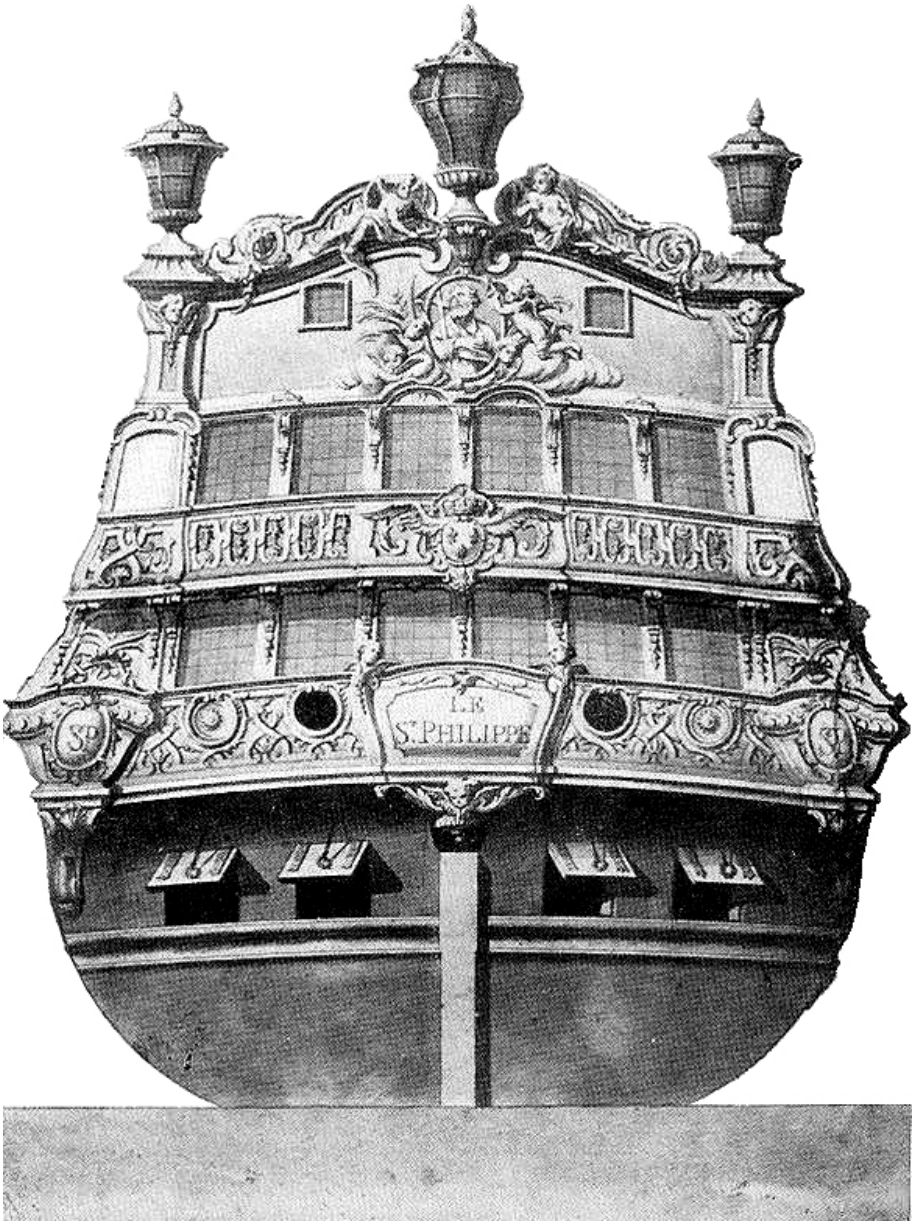

Le Saint-Philippe,
navire ayant participé à la défense de Toulon lors du siège de 1707

TROISIÈME PARTIE

Liste détaillée des membres
de l'Académie du Var

et des organismes destinataires
du *Bulletin*

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2008

MEMBRES

MEMBRES DE DROIT

Les présidents honoraires Bernard BRISOU, Bernard BROUSSOLLE, Jean GUILLOU, Antoine MARMOTTANS et Pierre NAVARRANNE.

MEMBRES TITULAIRES (ELUS)

Claude ARATA, André BERUTTI, Jean-Yves BRY, Philippe DEVERRE, Henri-Pierre GERVAIS, Pierre LAPRAS, Jean-Paul MEYRUEIS, Jean PERREAU, Christian PROSPERINI et Yves STALLONI.

MEMBRES COOPTES

Dominique AMANN, Monique BROUSSAIS, Michel COLAS, Daniel GISSEROT, Jacques KERIGUY et Raoul SILVESTRO.

BUREAU STATUTAIRE

Président :	Jean-Paul MEYRUEIS.
Vice-président et secrétaire général :	André BERUTTI.
Secrétaire des séances :	Christian PROSPERINI.
Trésorier :	Jean-Yves BRY.
Bibliothécaire :	Claude ARATA.
Archiviste :	Monique BROUSSAIS.
Conservateur des beaux-arts :	Jean PERREAU.

DÉLÉGATIONS

Ordonnateur des Heures *:* Antoine MARMOTTANS.
Commissaire aux comptes : Yves ARTRU.
Directeur du Bulletin : Jacques KERIGUY.
— *Responsable de la rédaction :* Dominique AMANN.
Chancellerie : Raoul SILVESTRO.
Relations publiques : Jacques KERIGUY.
Communication : Pierre LAPRAS.
Moyens audio-visuels et informatique : Philippe DEVERRE.
— *Adjoints :* Geneviève NIHOUL, Maurice TAXIL.

COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE
Responsable : Bernard BRISOU. — *Adjoint :* Lucien PROVENÇAL.

SCIENCES
Responsable : Henri-Pierre GERVAIS. — *Adjointe :* Anne SOHIER-MEYRUEIS.

LITTERATURE
Responsable : Yves STALLONI. — *Adjoint :* Daniel GISSEROT.

BEAUX-ARTS
Responsable et président du comité du Salon : Jean PERREAU.
— *Adjoint :* Dominique OTTAVI.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Coordonnateur des prix : Jacques KERIGUY.

PRIX TRADITIONNELS DE POESIE ET D'HISTOIRE

Président du jury de poésie : Daniel GISSEROT.

Président du jury d'histoire : Bernard BRISOU.

PRIX AUX ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DU SUD

Président du jury de lettres : Yves STALLONI.

Président du jury de droit : Yves ARTRU.

Président du jury de sciences : Geneviève NIHOUL.

MEMBRES ACTIFS RÉSIDANTS
(dans l'ordre des numéros de fauteuil)

1 KERIGUY, Jacques
2 ROUBERT, Pierre
3 LACROIX, Armand
4 DEVERRE, Philippe
5 MARBLE, Georges
6 GUILLOU, Jean
7 JOUBERT, Jean
8 PROSPERINI, Christian
9 STALLONI, Yves
10 BOIS, Paul
11 MAZÔ, Nicole
12 BORRELY, André
13 LEDOYER, Georges
14 COLAS, Michel
15 ARTRU, Yves
16 MARMOTTANS, Antoine
17 MEYRUEIS, Jean-Paul
18 SOHIER-MEYRUEIS, Anne
19 JAUFFRET, Gabriel
20 ROBILLARD, Serge
21 PERREAU, Jean
22 BERUTTI, André
23 GOUTX, Pierre
24 LAPRAS, Pierre
25 BRISOU, Bernard
26 BRUN, Pierre
27 ISSALENE, Any
28 STREIFF, René
29 SILVESTRO, Raoul
30 AMANN, Dominique
31 NIHOUL, Geneviève
32 PROVENÇAL, Lucien
33 BRY, Jean-Yves
34 BILLAULT, Roland
35 GISSEROT, Daniel
36 GERVAIS, Henri-Pierre
37 ANDREANI, Isabelle
38 GRANAROLO, Philippe
39 HUILLE, Jean-Marie
40 PICANO, Jean
41 GUIRAUD, Gilbert
42 TALBOUTIER, Paul
43 ARATA, Claude
44 NAVARRANNE, Pierre
45 BARJON, Philippe
46 CRUON, Roger
47 BROUSSOLLE, Bernard
48 GUIOL, Jean-Pierre
49 LEROY, André
50 BROUSSAIS, Monique

LISTES DÉTAILLÉES DES MEMBRES PAR CATÉGORIES

MEMBRES D'HONNEUR

1992 Maurice AGULHON, professeur émérite au Collège de France.
6 rue Victor-Hugo, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.
Tél. 04 90 25 17 07.

1993 Robert-Henri BAUTIER, membre de l'Institut.
13 rue de Sévigné, 75004 Paris.
Tél. 01 48 87 23 38.

2002 GAO XING JIAN, prix Nobel de littérature.
Bâtiment F4, 1 rue de la Noue, 93170 Bagnolet.

Henry DE LUMLEY, professeur de paléontologie humaine.
1 rue René-Panhard, 75013 Paris.

MEMBRES ÉMÉRITES

1991 Maurice JEAN, directeur honoraire de collège, président honoraire de la société des Amis du Vieux-Toulon.
Le Val d'Azur, 213 rue François-Paul, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 23 68 83.
Membre associé en 1978, membre actif en 1987.

2002 Gabriel PINELLI, colonel honoraire des troupes de marine.
La Frégate, avenue de la Mitre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 22 88.
Membre actif résidant en 1990.

2003 Pierre PERRUCHIO, médecin en chef de la Marine (e.r.), ancien adjoint au maire de Toulon (Affaires culturelles).
L'Armorial, impasse Dutasta, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 26 90.
Membre actif résidant en 1985.

Paul BLANCHET, poète.
Foyer *Les Tamaris*, avenue de la Coupiane, 83160 la Valette-du-Var.
Tél. 04 94 20 41 35.
Membre actif résidant en 1986.

2004 Pierre de SAINT-STEBAN, commissaire général de 1re classe de la Marine (e.r.).
729 avenue Général-Weygand, 83220 Le Pradet.
Tél. 04 94 75 93 61.
Membre actif résidant en 1981.

Laurent PEDINIELLI, membre correspondant de l'Académie de chirurgie, professeur à l'université de Marseille.
1672 avenue Joseph-Louis-Ortolan, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 27 22 10.
Membre actif résidant en 1976.

Yves SAINT-MARTIN, docteur ès lettres, agrégé de l'université, professeur au Prytanée militaire.
Résidence *Saint*-Nicolas, 92 rue Saint-Martin, 14000 Caen
Membre actif résidant en 1987.

Charles GALFRE, rédacteur en chef de *Var-Matin-République*.
Le Sampolo II, rue Victor-Reymonenq, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 89 34 88.
Membre actif résidant en 1987.

2005 Claude LANGLOIS, commissaire général de première classe de la Marine (e.r.).
Les Ibis, 57 avenue Édouard-Le-Bellegou, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 36 05 69.
Membre associé en 1989, membre actif résidant en 1991.

Louis LEFROID, docteur en économie et administration des entreprises, écrivain.
87 rue Coulmier, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 92 72 20.
Membre associé en 1987, membre actif en 1992, actif non résidant en 1998.

2007 Pierre MOUSTIERS, cinéaste, écrivain.
Campagne Sainte-Anne, boulevard des Acacias, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 36 29 36.
Membre actif en 1977.

Emmanuel CARLI, commissaire général de la Marine (2S).
519 avenue Ernest-Roler, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 22 21 97. — Mél. : carli.emmanuel@wanadoo.fr
Membre actif en 1989.

Jean-Claude LEONIDE, docteur ès sciences, maître de conférences en zoologie à l'université de Provence.
Les Selves, chemin de la Reboule, Le Broussan, 83330 Évenos.
Tél. 04 94 90 30 22.
Membre actif non résidant en 1973, membre actif en 1989.

MEMBRES BIENFAITEURS

— M. Jacques LAISNE, préfet du Var.
— M. le vice-amiral d'escadre Jean TANDONNET, préfet maritime.
— M. Horace LANFRANCHI, président du conseil général du Var.
— M. Hubert FALCO, ministre, maire de Toulon.
— M. André FOURES, commissaire général de la Marine.

MEMBRES ACTIFS RÉSIDANTS

1966 Jean JOUBERT, docteur en droit, conservateur régional des Bâtiments de France.
La Tour d'ivoire, place Horace-Cristol, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 32 69.
Membre associé en 1963.

1978 Isabelle ANDREANI, de l'Opéra, professeur d'art lyrique.
Le Médicis, rue Édouard-Latil, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 44 38.
Membre associé en 1974.

1979 Jean GUILLOU, vice-amiral d'escadre (2S).
La Chersonèse d'Or, avenue Lieutaud prolongée, La Mitre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 55 32.
Membre associé en 1978.

1983 Any ISSALENE ; poésie.
128 avenue de la République, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 76 03.
Membre associé en 1972.

1988 Roger CRUON, ingénieur de l'École polytechnique, ingénieur général de l'Armement (2S).
L'amiral A, avenue du Docteur-Trémolières, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 20 01 22. — Mél. : roger.cruon@wanadoo.fr
Membre associé en 1981.

André LEROY, ancien administrateur de l'INSEE.
La Buissonnière, 194 chemin de la Canolle, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 24 24 45.
Membre associé en 1968.

Georges LEDOYER, colonel de l'Armée de l'air (e.r.).
57 boulevard Blanchi, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 92 82 71.
Membre associé en 1988.

1989 Bernard BROUSSOLLE, médecin général inspecteur (2S).
Villa *La Chanterelle*, 847 littoral Frédéric-Mistral, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 62 84. – Mél. : bernard.broussolle@wanadoo.fr
Membre associé en 1985.

Jean-Pierre PICANO, docteur ès lettres ; littérature.
18 hameau de Faveyrolles, 83190 Ollioules.
Tél. 04 94 62 13 56. — Mél. : jean.picano@wanadoo.fr
Membre associé en 1982.

André BORRELY, prêtre orthodoxe, théologien, professeur de philosophie de l'enseignement public.
Le Mas de Pépiole, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Tél. 04 94 63 01 24. – Mél. : p.andre.borrely@wanadoo.fr
Membre associé en 1986.

1990 Pierre ROUBERT, directeur honoraire de groupe scolaire ; histoire, littérature.
92 boulevard Maréchal-Joffre, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 36 28 01.
Membre associé en 1987.

Pierre NAVARRANNE, professeur de médecine (Marine), neuropsychiatre.
La Coustourelle, 29 chemin de Saint-Marc, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 47 67.
Membre associé en 1988.

1991 René STREIFF, professeur de lettres ; poésie.
Clos Jean, 1 rue Marc-Saint-Hilaire, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 24 38 94.
Membre associé en 1981.

1993 Raoul SILVESTRO, ingénieur en chef des études et techniques d'armement.
Les Floralies E, chemin des Gais-Coteaux, 83190 Ollioules.
Tél. 04 94 63 37 31.
Membre associé en 1980.

Paul BOIS, docteur en médecine ; histoire maritime et coloniale.
L'Éolienne C1, boulevard de la Martille, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 50 48. — Mél. : paul.bois1@wanadoo.fr
Membre associé en 1989.

Antoine MARMOTTANS, ancien anesthésiste-réanimateur des hôpitaux, vice-président de la société des Amis du Vieux-Toulon.
Le Nautique, 35 rue Suffren, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 22 06.
Membre associé en 1992.

1994 Bernard BRISOU, médecin général inspecteur (2S), membre de l'Académie de marine.
Bételgeuse 1, 413 avenue Jacques-Cartier, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 18 68. — Mél. : brisou.bernard@wanadoo.fr
Membre actif non résidant en 1983.

1995 Nicole MAZO, docteur en histoire.
1397 B Vieux-Chemin-de-Sainte-Musse, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 20 63 21. — Mél. : ndarne@yahoo.fr
Membre associé en 1990.

1996 Gilbert GUIRAUD, de la Comédie-Française, professeur d'art dramatique.
Les Thuyas, chemin de la Chartreuse, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 31 08 10.
Membre associé en 1990.

Pierre GOUTX, chirurgien orthopédiste, ancien conseiller général du Var.
93 boulevard Toucas, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 36 03 12.
Membre associé en 1991.

1998 Serge ROBILLARD, principal de collège honoraire.
7 rue d'Antrechaus, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 68 94.
Membre associé en 1995.

1999 Paul TALBOUTIER, ingénieur de l'École polytechnique, ingénieur général de l'Armement (2S).
L'Éolienne, boulevard de la Martille, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 36 12 34.
Membre associé en 1991.

Jean-Marie HUILLE, commissaire général de la Marine (2S).
Bételgeuse 3, 413 avenue Jacques-Cartier, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 25 92. — Mél. : jm.huille@orange.fr
Membre associé en 1992.

2000 Armand LACROIX, ancien des FFL, numismate.
Villa *Clair Logis*, 422 A route du Colombier, 83760 Le Revest-les-Eaux.
Tél. 04 94 98 91 22.
Membre associé en 1991.

Jean-Pierre GUIOL, ingénieur des Arts et Métiers (Aix-en-Provence).
La Tourelle, 95 boulevard des Hirondelles, 83150 Bandol.
Tél. 04 94 32 31 02. – Mél. : jean-pierre.guiol@wanadoo.fr
Membre associé en 1994.

2001 Georges MARBLE, pharmacien-chimiste chef des services h. c., radio-biologiste.
Jardin de l'Olympe, chemin de la Majourane, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 91 02 15. — Mél. : marble.georges@club-internet.fr
Membre associé en 1997.

Claude ARATA, vice-amiral (2S).
Le Kallisté D, 267 boulevard Charles-Barnier, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 22 48 62. — Mél. : claude.arata@wanadoo.fr
Membre associé en 1996.

Pierre BRUN, contre-amiral (2S), historien du vitrail.
Le Gounod A, avenue de Lattre-de-Tassigny, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 04 20. — Mél. : brun.p@wanadoo.fr
Membre associé en 1993.

2002 Philippe DEVERRE, contre-amiral (2S).
1341 avenue de la Résistance, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 31 94 69. — Mél. : philippedeverre@free.fr
Membre associé en 2000.

Philippe GRANAROLO, docteur ès lettres, agrégé de l'université.
Les Restanques du Thouar, 79 rue des Mûriers, 83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 76 73. — Mél. : philippe.granarolo@neuf.fr
Membre associé en 1994.

2003 Monique BROUSSAIS, professeur des écoles ; histoire de l'enseignement, histoire régionale.
Villa *Provalsa*, 135 route des Combes, 83210 Solliès-Ville.
Tél. 04 94 28 82 03. — Mél. : monique.broussais@free.fr
Membre associé en 1998.

Pierre LAPRAS, docteur en médecine, ophtalmologiste.
La Caminerie, Vieux-Chemin-des-Pomets, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 91 56 69. — Mél. : pierre.lapras@wanadoo.fr
Membre associé en 1999.

Yves ARTRU, contrôleur général des armées (2S) ; histoire, économie.
Le Côte-d'Azur, 1 quai Belle-Rive, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 16 07 74. — Mél. : artru@orange.fr
Membre associé en 2000.

Yves STALLONI, docteur ès lettres, agrégé de l'université, professeur de chaire supérieure ; littérature.
673 corniche Marius-Escartefigue, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 92 87 97 et 06 83 13 02 38. — Mél. : yves.stal@wanadoo.fr
Membre associé en 2000.

Jacques KERIGUY, conservateur général de bibliothèque ; littérature.
2 impasse des Grillons, 83400 Hyères.
Tél. 04 94 38 57 38 et 06 18 73 46 44. — Fax 04 94 57 71 94.
Mél. : keriguy@aol.com
Membre associé en 2001.

Jean-Paul MEYRUEIS, ancien professeur de chirurgie orthopédique ; histoire.
64 rue de Metz, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 20 33 70. — Mél. : jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr
Membre associé en 2002.

Dominique AMANN, capitaine de frégate (e.r.), docteur en psychologie ; acoustique musicale.
Le Paradou E, 166 avenue Georges-Leygues, 83100 Toulon.
Tél. 09 64 20 42 37. — Mél. : amann-dominique@orange.fr
Membre associé en 2000.

2004 Philippe BARJON, conseil en informatique ; histoire.
Allée Bale-Nuée, 83160 La Valette du Var.
Tél. 06 11 80 65 39. — Mél. : phb83@free.fr
Membre associé en 1997.

Daniel GISSEROT, médecin général (2S), radiologue ; poésie.
349 boulevard Amiral-de-Grasse, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 62 31 95. – Mél. : dgisserot@club-internet.fr
Membre associé en 2002.

Gabriel JAUFFRET, journaliste, écrivain.
190 boulevard des Lauriers-Roses, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 06 76 05 73 09 et 04 94 94 46 92.
Membre associé en 1996.

Michel COLAS, ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées, ingénieur général des travaux maritimes (2S).
214 B chemin Pierre-Vezzoso, 83190 Ollioules.
Tél. 04 94 63 28 42. — Mél. : colas.michel2@laposte.net
Membre associé en 1998.

Henri-Pierre GERVAIS, ancien élève de l'École normale supérieure, d[r] ès sciences.
167 impasse des Myrtes, 83230 Bormes-les-Mimosas.
Tél. 04 94 71 80 96. — Mél. : henri-pierre.gervais@wanadoo.fr
Membre associé en 2003.

2005 Lucien PROVENÇAL, capitaine de vaisseau (c.r.) ; histoire.
51 rue Félix-Cléry, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 94 28.
Membre associé en 2001.

Christian PROSPERINI, principal de collège ; histoire.
5 rue Alexandre-Charner, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 61 32 00 et 06 11 59 42 49. – Mél. : prosperini.christian@neuf.fr
Membre associé en 2002.

Jean PERREAU, expert en peinture, historien de l'art.
34 avenue des Fleurs, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 27 16 09. — Mél. : perreaujean@aol.com
Membre associé en 2004.

2006 André BERUTTI, professeur agrégé, chirurgien urologue.
17 boulevard Eugène-Pelletan, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 26 21. – Mél. : berutti.andre@neuf.fr
Membre associé en 2005.

Jean-Yves BRY, avocat honoraire.
Castel *Les Fées*, 175 rue Muiron, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 04 63. – Mél. : jybry83@orange.fr
Membre associé en 2005

2007 Roland BILLAULT, docteur ès lettres, agrégé de lettres classiques, professeur honoraire de chaire supérieure.
18 rue Chaulieu, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 73 52.
Membre associé en 2005.

Geneviève NIHOUL, docteur ès sciences, professeur des universités.
L'Oasis, 49 rue des Amandiers, 83130 la Garde.
Tél. 04 94 75 07 89. – Mél. : genevieve.nihoul@wanadoo.fr
Membre associé en 2005.

Anne SOHIER-MEYRUEIS, agrégée de l'université ; biologie, géologie.
64 rue de Metz, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 20 33 70. — Mél. : jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr
Membre associé en 2004.

MEMBRES ACTIFS NON RÉSIDANTS

1971 Jean-Jacques ANTIER, écrivain ; histoire maritime.
8 avenue de l'Estérel, Super-Cannes, 06400 Cannes.
Tél. 04 93 38 13 79.
Membre associé en 1963.

1985 Georges SOUVILLE, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, d'agriculture, des arts et belles-lettres d'Aix, directeur de recherches au CNRS.
Le Salvator B, chemin des Trois-Moulins, 13100 Aix-en-Provence.
Tél. 04 42 23 20 76.
Membre associé en 1981.

Jean-Gabriel CASTEL, professeur de droit international public et privé.
833387 4th line RR#5, Orangeville Ontano L9W 2Z2 Canada.

1987 Michel VERGE-FRANCESCHI, docteur en histoire, professeur des universités.
13 rue d'Arcole, 75004 Paris.
Tél. 01 56 24 24 04.

1988 Claude BLOT, docteur ès sciences, ancien directeur de recherches à l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer.
Villa *Mariette*, 112 impasse des Mésanges, 83210 La Farlède.
Tél. 04 94 48 42 03.

1990 Thierry DASSE, prêtre.
344 boulevard Maréchal-Joffre, 83100 Toulon.

Louis DURTESTE, historien.
9 bis rue Monjardin, 30000 Nîmes.
Tél. 04 66 76 00 18.

Jacques LANXADE, ambassadeur de France, amiral (2S).
41 rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.
Tél. 01 46 33 39 05.

1993 Edmond REBOUL, médecin général (2S), président honoraire de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, ancien président de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts.
Porte d'Azur, route de Marseille, 83150 Bandol.
Tél. 04 94 29 62 16.
Membre associé en 1975.

1995 Pierre BOYER, conservateur en chef des archives en retraite.
Villa *Pampérigouste*, chemin de Charret, 13600 Ceyreste.
Tél. 04 42 83 00 11.
Membre associé en 1991.

Jean-Louis MIEGE, professeur des universités, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et de l'Académie de Belgique.
161 rue des Landes de Terrefort, 49400 Saumur.
Tél. 02 41 40 49 90.

1998 Christiane VILLAIN-GANDOSSI, directeur de recherche au CNRS.
3B1 quai d'honneur, Port-Frioul, 13001 Marseille.
Tél. 04 91 59 09 28. – Mél. : cvgandossi@wanadoo.fr

1999 Éliane ZUNINO-GERARD ; poésie.
Résidence *Devant-Ville*, 13390 Auriol.
ou : Les Baraques, 07160 Saint-Barthélemy-le-Meil.
Membre associé en 1992.

2001 Yvon-Paul-Marie GEORGELIN, docteur ès sciences, astronome ; histoire des sciences.
24 boulevard Pibouleau, 13012 Marseille.
Tél. bureau : 04 95 04 41 28. — Tél. domicile : 04 91 61 39 99.
Mél. : yvon.georgelin@oamp.fr

2002 Henri-Charles FERRIER, ingénieur, conseiller en informatique.
Villa *Le Barachois*, 7 rue des Tamaris, 34820 Teyran.
Tél. 04 67 87 50 30. – Mél. : henri-charles.ferrier@wanadoo.fr
Membre associé en 1997.

2003 Jean-Louis HAUTCOEUR, ingénieur de l'École polytechnique, économiste, directeur de banque.
Résidence Lamalgue-Sainte-Marie, chemin Paul-Gayraud, 83000 Toulon.
ou : 6 bis rue de l'Abbaye, 75006 Paris.
Tél. 04 94 46 27 10 et 01 43 26 14 32. — Mél. : jlhautcoeur@wanadoo.fr

MEMBRES ASSOCIÉS

1968 Raymond BOYER, chanoine honoraire, ancien directeur du Centre de documentation archéologique du Var.
2 rue Notre-Dame-du-Peuple, 83300 Draguignan.
Tél. 04 94 68 87 97.

1970 Roger ESCOFFIER, artiste peintre.
1465 littoral Frédéric-Mistral, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 35 69 61.

Ginette BALESTRA, artiste peintre.
Les Lingoustes, route départementale 554, BP 20, 83210 Solliès-Toucas.
Tél. 04 94 33 82 43 ou 04 94 28 93 25.

1972 Solange DESSANE, professeur au Conservatoire national de musique.
17 rue Mirabeau, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 88 97.

Alain FRANÇOIS, artiste peintre.
Route de l'Église, 83330 Sainte-Anne-du-Castellet.

Françoise FAVE-FABER, artiste peintre.
Le Petit Tourville, 7 allée des Buissons, la Mitre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 52 38.

1973 Henri TISCORNIA, président du Festival de musique de Toulon et de sa région.
117 avenue Lazare-Carnot, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 93 52 64.

1975 Jacques FERLAY, écrivain.
Mas des Trois-Sautets, route de Meyreuil, Ferlay, 13590 Meyreuil.
Tél. 04 42 26 07 77.

1980 Geneviève LE BELLEGOU-BEGHIN.
Les Prunus, parc de la Chartreuse, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 65 70.

Noël HERNE, professeur de médecine.
Chemin du Fuméou, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 75 04 07.

1984 Marie ASTOIN, artiste peintre.
L'Albatre, 23 allées Docteur-Laurés, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 57 97.

1987 Bernard CROS, ingénieur en chef des études et techniques des travaux maritimes.
Résidence *Bonaparte*, 183 rue Arcole, 83110 Sanary-sur-Mer.
Tél. 04 94 74 27 97.

1988 René-Antoine RICATTE, lieutenant-colonel de gendarmerie (e.r.).
La Bauceraie, 8 rue du Moulin, 28700 Oysonville.
Tél. 02 37 24 66 98.

1989 Alfred GAUTIER, professeur de lettres.
2 route de Vins, 83143 Le Val.
Tél. 04 94 86 35 82.

1990 Georges LAGARDE, inspecteur d'académie, administrateur de la fondation océanographique Ricard.
Le Beauvoir, 12 rue Thoulon, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 14 07.

Henri RIBOT, directeur d'école.
67 avenue de la Résistance, 83110 Sanary.
Tél. 04 94 88 19 49.

1991 Simone SALINI, poète.
Le Duquesne, 10 rue Henri-Vienne, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 72 23. – Mél. simone.salini@club-internet.fr

Pierre EYDOUX, préfet honoraire.
274 avenue du Val-d'Azur, 83110 Sanary.
Tél. 04 94 74 16 20.

Henri de SAINT-VICTOR, exploitant viticole.
Château *Pibarnon*, 83740 La Cadière-d'Azur.
Tél. 04 94 90 12 73.

Michel REBECQ, ingénieur en chef des travaux publics (e.r.).
Les Algues, 30 rue de la Vigie, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 06 86.

1992 Jacques BERATO, médecin rhumatologue, ancien président du Centre archéologique du Var.
Le Colbert B, avenue Colbert, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 93 18 83. – Mél. : jac.berato@wanadoo.fr

Micheline AZEMA-AUDOIN, artiste peintre, écrivain.
Les Platanes C, chemin de Rabasson, 83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 95 45.

1993 Jean-Pierre AUBRY, capitaine au long cours.
59 rue de la Vigie, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 13 25. — Mél. : aubry.j.p@wanadoo.fr

Pierre BALENCIE, administrateur de sociétés.
L'Hymette, chemin de la Calade, Cap-Brun, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 41 33 88.

1995 Pierre FABRE, ancien *capoulié* du Félibrige.
2 avenue de la Libération, 83136 Forcalqueiret.
Tél. 04 94 86 67 31.

Constantin LOUGOVOY, ancien membre du Conseil économique et social.
125 rue Jean Racine, 83150 Bandol.
Tél. 04 94 32 45 04. — Mél. : constantin.lougovoy@wanadoo.fr

Gérard FAGARD, artiste peintre.
Lotissement de L'Huide, 128 avenue Croix-du-Sud, 83110 Sanary.
Tél. 04 94 74 13 72.

1996 Jean-Paul FORET, docteur ès sciences ; biologie-océanographie.
111 rue de la République, 83210 Solliès-Pont.
Tél. 04 94 28 83 77.

Gérard DELAFORGE, docteur en médecine ; numismate.
Le Saint-Eutrope 1, 83330 Le Beausset.

Gilbert BUTI, docteur en histoire, professeur des universités.
Le Mas des Sources, 1 allée du Vieux-Moulin, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 83 02 21 92. — Mél. : gilbert.buti@infonie.fr

Louis JULIEN, chirurgien-dentiste en retraite, prés. de l'académie de Moustiers.
142 avenue de Valbourdin, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 93 47 63.

Geneviève SALKIN, diplômée des bibliothèques spécialisées, documentaliste.
Le Méditerranée B, 160 corniche des Baux, 83110 Sanary.
Tél. 04 94 74 53 79. — Mél. : genevieve.salkin@laposte.net

Bernard de RAIGNIAC, ingénieur, sculpteur.
11 montée du Panorama, 83190 Ollioules.
Tél. 04 94 63 72 01. — Mél. : asberrai@freesurf.fr

Maurice TAXIL, ingénieur général des Ponts et Chaussées.
L'Éolienne C1, boulevard de la Martille, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 05 48. — Mél. : maurice.taxil@wanadoo.fr

Jacques MAGNAN DE BORNIER, capitaine de vaisseau, (e.r.).
342 boulevard Grignan, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 31 03 69. – Mél. : mjmagnandebornier@wanadoo.fr

James DAUPHINE, docteur ès lettres, professeur des universités.
Les Strélitzias, 23 rue Vin, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 62 81 69.

1997 Jean BRACCO, poète.
Les Jardins Sand L1, Tamaris, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 87 73 70.

Pierre de GEOFFROY ; histoire maritime.
Parc *Isthmia*, 2680 avenue de la Résistance, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 59 70.

Alain BITOSSI, enseignant.
Chemin Duchatel, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 27 60 27.

Émilien CONSTANT, professeur ; histoire contemporaine.
185 chemin de l'Oïde, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 79 60.

1998 Roger JOINT-DAGUENET, historien.
Le Mas des Rossignols, 83310 Cogolin.
Tél. 04 94 54 52 18.

Vincent MOLLET, archiviste-paléographe au service historique de la Marine.
23 rue Lamalgue, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 03 08 74.

1999 Gérard BRICHON, docteur ès sciences, physiologie animale, directeur de la station maritime Institut Michel Pacha.
9 impasse de l'Éteule, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 87 47 11.

Michèle GORENC, docteur ès lettres, maître de conférences à l'université du Sud Toulon-Var.
La Bruciane, chemin Duchâtel, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 27 60 27. – Mél. : gorenc@univ-tln.fr

Pierre CLUZEL, cardiologue.
17 place de la Liberté, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 93 47 13.

Jean-Maurice-Henri BOULENGER, urbaniste.
75 allée de l'Ai-Blanc, 83150 Bandol.
Tél. 04 94 29 32 11.

2000 René BRUE, cadre supérieur administratif (e.r.).
58 boulevard de la Corse-Résistante, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 19 95.

Louis IMBERT, artiste peintre.
28A chemin des Gravettes, 83220 Le Pradet.
Tél. 04 94 75 40 66.

2001 Louis-Claude CHAILLEUX, contre-amiral (2S).
6 *Jardins de l'Olympe*, chemin de la Majourane, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 63 20 27. – Mél. : lca.chailleux@wanadoo.fr

Lucien CREISSEL, dit COLLIOURE, sous-préfet honoraire ; poésie.
La Goélette, avenue Port-de-Plaisance, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 04 19.

2002 Georges-Henri GUITTARD, professeur h.c. de lettres modernes.
Les Terrasses d'Azur, 369 avenue Marcel-Castié, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 24 80.

Rémi MONAQUE, contre-amiral (2S) ; historien.
La Caroube, 5 avenue Van-Loo, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 61 04 34. — Mél. : remi.monaque@wanadoo.fr

Olivier VERNIER, maître de conférences à l'université de Nice ; histoire du droit et des institutions.
38 boulevard Victor-Hugo, 06000 Nice.
Tél. professionnel 04 92 15 70 53. — Tél. personnel 04 93 88 30 79.

Alain VIGNAL, agrégé de l'université ; histoire locale et religieuse.
Le Socrate A2, 222 avenue Émile-Vincent, 83000 Toulon.
Tél. 09 54 36 24 83 et 06 21 14 55 28. — Mél. : vignal_alain@yahoo.fr

Hubert FRANÇOIS, principal de collège honoraire ; histoire.
Parc *Victoria*, 38 allée Albert-de-Saxe, 83400 Hyères.
Tél. 04 94 38 45 40.

Henri-Maurice STEIL, commandant (e.r.), officier de la Légion d'honneur ; poète.
Le Clos Louis, 91 boulevard Sainte-Anne, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 11 44.

Paul TURC, ingénieur agronome ; histoire.
Le Fontange 2-3, 956 avenue Jean-Moulin, 83400 Hyères.
Tél. 04 94 65 49 36. – Mél. : paul.turc@wanadoo.fr

François-Xavier AMPRIMOZ, conservateur en chef, musée d'art de Toulon.
Le Betty B, 76 rue du Docteur-Perrimond, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 22 21 43.

Jacques LEPLAT, artiste peintre.
Impasse Turc, Valbertrand, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 89 04 55.

Dominique OTTAVI, sculpteur.
946 chemin du Milieu, 83210 La Farlède.
Tél. 06 07 96 70 78. – Mél. : cd.o@club-internet.fr

2003 Corine BABEIX, bibliothécaire adjointe, Service historique de la Défense.
Les Horizons H2, 561 chemin Aimé-Géroud, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 15 82.

Thierry DI MANNO, docteur en droit, professeur des universités.
116 impasse des Genêts, route des Favières, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 61 45 91. — Mél. : thierry.di.manno@free.fr

Brigitte GAILLARD, conservateur en chef, musée d'art de Toulon.
Musée de Toulon, 113 boulevard Maréchal Leclerc, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 36 81 07.

Charles-Noël HARDY, préfet honoraire.
22 ter boulevard Frédéric-Mistral, 83400 Hyères.
Tél. 04 94 35 67 22.

Guy HERROUIN, ancien directeur de l'Ifremer Méditerranée.
Les Bougainvillées, 19 rue de l'Officier-Thallier, 83140 Saint-Mandrier.
Tél. 04 94 63 58 33. – Mél. : ng.herrouin@wanadoo.fr

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE, docteur ès lettres ; écrivain.
9 rue Dumont d'Urville, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 53 11. – Mél. : j.eleonore.m@orange.fr

Josette SANCHEZ-PANSART, déléguée régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Société des poètes français ; poète.
115 chemin de la Grande-Bastide, 83190 Ollioules.
Tél. 06 31 61 18 08. — Mél. : josette-sanchezpansart@club-internet.fr

Yves VANEL, docteur en médecine, poète.
221 allée des Andes, Sainte-Marguerite, 83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 37 58. — Mél. : yves.vanel@tele2.fr

Claude HEINEMANN, artiste peintre.
148 avenue Saint-Jean, 83630 Régusse.
Tél. 04 94 70 52 29.

Jacques LE VOT, médecin général inspecteur (2S).
Impasse des Lauriers, 83160 la Valette.
Tél. 04 94 23 16 67.

Pierre-Alphonse JAN, professeur de radiologie.
124 rue de Metz, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 27 60 92.

2004 Raymond DUSSERT-VIDALET, ingénieur du Génie maritime.
13 rue Duquesne, 83000 Toulon.
Tél. 06 87 71 26 91. – Mél. : rdv3@wanadoo.fr

Jean MARCHIONI, médecin pédiatre.
274 avenue des Cigales, 83700 Saint-Raphaël.
Tél. 04 94 95 43 96 ou 06 80 58 05 98. – Mél. : marchio.j@wanadoo.fr

Michel HEGER, contre-amiral (2S), poète.
L'Aiglon, 23 avenue Louis-Sorel, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 49 95. — Mél. : michel.heger@orange.fr

Jean-Marie MATHEY, contre-amiral (2S).
19 rue Peiresc, 83210 Belgentier.
Tél. 04 94 28 12 01. — Mél. : jmmathey@infonie.fr

Françoise BRIVET, journaliste, horticultrice.
Domaine *les Charles*, 130 chemin le Font-Salade, 83490 Le Muy.
Tél. 04 94 45 12 58.

Bernard GAUTIER, adjoint au directeur départemental de l'Équipement (e.r.) ; écrivain.
Villa *Mayura*, rue du Chevalier-d'Assas, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 22 24 05.

2005 Jean-Max TIXIER, professeur de lettres ; écrivain, poète.
Les Hauts de Hyères, 3 rue Émile et Paul-Verdino, 83400 Hyères.
Tél. 04 94 00 38 16.

Jean-Louis VERNET, docteur ès sciences, professeur des universités, ancien président de l'université du Sud Toulon-Var.
25 résidence Rimbault, 83120 La Farlède.
Tél. 04 94 33 44 55 ou 06 11 69 57 46. – Mél. : jlvernet@laposte.net

Jean LACHARD, professeur de stomatologie.
413 avenue Jacques-Cartier, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 21 69 08. – Mél. : jean.lachard@club-internet.fr

Évelyne MAUSHART, doctorante en histoire.
Les Balcons du Baou, 205 chemin de la Croix-du-Sud, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 24 93 90. – Mél.: evelyne.maushart@wanadoo.fr

Frédéric CURNIER-LAROCHE, prêtre catholique ; histoire de l'art.
5 rue Sainte-Odile, 71250 Cluny.
Tél. 03 85 59 19 55. — Mél. : fcl71@free.fr

François GOUDARD, préfet honoraire.
43 rue Jean-Cocteau, 83130 La Garde.
Tél. 04 94 75 29 77. – Mél. : francois.goudard@wanadoo.fr

Yves de KERMEL, directeur de banque ; photographie.
98 avenue Victorine, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 24 35. – Mél. : yvesdekermel@noos.fr

Arthur PAECHT, docteur en médecine, ancien vice-président de l'Assemblée nationale.
Villa *Marella*, avenue Villa, Mar-Vivo, 83500 La Seyne-sur-Mer.

Robert GIANNONI, inspecteur d'académie.
305 boulevard Cunéo, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 32 70.

Jean-Noël BEVERINI, commissaire de la Marine ; histoire.
33 rue du Docteur-Jean-Fiolle, 13006 Marseille.
Tél. 04 91 81 62 58.

2006 Monique BOURGUET, professeur agrégée ; histoire de l'art.
440 chemin du Fuméou, 83160 la Valette-du-Var.
Tél. 04 94 75 12 17 ou 06 09 47 20 06. – Mél. : moniquebourguet@wanadoo.fr

Jean-Marie CHARRIEZ, inspecteur d'académie, adjoint au maire de Toulon.
Parc *Isthmia*, 2680 Avenue de la Résistance, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 39 80.

Monique DAUTEMER, agrégée de l'université, musicologue.
Les Pins tranquilles, 985 corniche Émile-Fabre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 96 75 ou 06 07 19 70 23.
Mél. : monique.dautemer@wanadoo.fr

Patrick BUFFE, médecin général inspecteur (2S).
1 quai Bellerive, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 57 96. — Mél. : patrick.buffe@wanadoo.fr

Claude HAZARD, industriel.
Le Mas, 2400 avenue Joseph-Gasquet, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 20 88 04. – Mél.: claude.hazard@free.fr

Pierre LASSERRE, commissaire général de la Marine (2S).
2 rue des Anciennes-Écoles, 83740 la Cadière-d'Azur.
Tél. 04 94 90 19 57. – Mél. : pierre.lasserre6@wanadoo.fr

Robert TOBAZEON, directeur de recherche au CNRS.
Villa *Fleur de Cardelle*, 512 route de Janas, 83500 la Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 34 56 16 ou 06 82 17 71 00. Mél. : robert.tobazeon@orange.fr

Boris CYRULNIK, médecin neuropsychiatre, écrivain.
317 corniche Michel-Pacha, 83500 la Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 06 39 85.

Anis HOGART, docteur en philosophie, artiste peintre.
5 place Puget, 83000 Toulon.
Tél. 06 65 21 85 04.

2007 Antoine ANTOLINI, professeur à l'école des beaux-arts de Toulon.
37 rue Paul-Lenvin, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 87 53 88. — Mél. : anto_antolini@yahoo.fr

Cristina BARON, conservateur du musée national de la Marine de Toulon.
Musée de la Marine, 83800 Armées-Toulon.
Tél. 04 94 02 10 61. — Mél. : c.baron@musee-marine.fr

Robert BENEVENTI, chef d'entreprise, maire d'Ollioules.
1249 route de Faveyrolles, 83190 Ollioules.
Tél. 04 94 63 22 81.

Claude CESARI, docteur ès sciences, professeur des universités.
L'Oasis, 49 rue des Amandiers, 83130 la Garde.
Tél. 04 94 75 07 89. – Mél. : claude.cesari@wanadoo.fr

Albert HADIDA, chirurgien orthopédiste.
Résidence *Athénée*, 796 boulevard Docteur-Félix-Escudier, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 26 37. — Mél. : albert.hadida@wanadoo.fr

André UGHETTO, agrégé de l'université ; poète, traducteur, cinéaste.
9 rue Sylvabelle, 13006 Marseille.
Tél. 04 91 81 27 71. — Mél. : ughetto.andre@wanadoo.fr

Jean MONTPELLIER, vice-amiral (2S) ; artiste-peintre.
140 impasse des Gardières, le Brusc, 83140 Six-Fours.
Tel. 04 94 34 06 67.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1980 Mady SMETS-HENNEKINNE.
326 rue Royale, B. 1210 Bruxelles (Belgique).

1984 Antoine HAUTOT, professeur honoraire de l'université de Liège.
Boulevard Frère-Orban 27, 4000 Liège (Belgique).

1985 David JAFFÉ, curator of paintings the J. Paul Getty Museum, of P.O.
Box 2112, Santa Monica, CA 90407-2112, (USA).

Frans AMELINCKX, professeur de français.
Université de Louisiane, Lafayette-Louisiane 70504-3331 (USA.)

1987 Cecilia RIZZA, professeur de langue et littérature françaises à l'université de Gênes.
Via Silvo-Langustena 16/10, 16131 Genova (Italie).
Tél. 00 010 36 37 68.

1988 Jacques NEIRYNCK, professeur à l'École polytechnique de Lausanne.
Ormet 17 B. Ecublens (Suisse).

1990 Dominique MATANGA, professeur.
BP 4560 Ouagadougou 01 (Burkina Faso).
Mél. : kwanga2002@yahoo.fr

Ian MCMAHAN, écrivain.
98 Riverside Drive, Apt. 11H, New York NY 10024 (USA).
Tél. : (212) 222 – 1939. – Mél. : ianbooks@earthlink.net

John B. HATTENDORF, professeur d'histoire maritime.
Naval War College (Code 35) 686 Cusing Road, Newport (Rhode lsland), 02841, 1207 (USA).

N.A.M. RODGER, public record office.
72 Heavitree Road, Exeter, Devon EX1 2LP (Grande-Bretagne).
Mél. : N.A.M.Rodger@exeter.ac.uk

1993 Vasile DOSPINESCU, professeur à l'université Stefan-Cel-Mare, Colleguil Economie S.L de Administratie.
Str.Universlatû nr1 58000 Suceava (Roumanie).

1994 Wim J. A. BOTS, professeur honoraire de l'université de Leiden (Hollande).
Veenweg 28 c, 9728 NM Groningen (Hollande).
Tél. 0031 50256793.

TRINH XUAN THUAN, professeur au service d'astrophysique, Department of Astronomy.
University of Virginia, P.O. Box 3818, Charlottesville, Virginia 22903~18 (USA).

Oleg ORLOV, professeur d'université honoraire.
Pétrosko-Razoumovsking 5 kb 11, 125083 Moscou (Russie).

1995 Tayeb HABI, éditeur, directeur de la revue *Maroc Europe*.
281 avenue Mohammed V, Rabat (Maroc).
Tél. 00 212 3770 9958. — Tél. portable 00 212 6116 5478.
Mél. : la_porte@meganet.net.ma

1998 Romain H. RAINERO, professeur de sciences politiques à l'université de Milan.
13 via Podgora, 20122 Milan (Italie).

Djibril SAMB, docteur ès lettres, professeur de philosophie, secrétaire perpétuel de l'ordre international des palmes académiques du Conseil africain et malgache.
BP 28 364 – code 12 022 Dakar (Sénégal).

2001 Frédéric DAMGAARD, art islamique, critique d'art.
Avenue Oqba Ibn Nafiâa, Essaouira (Maroc).
Tél. 00 212 4 47 58 57.

SOCIÉTÉS & ORGANISMES CULTURELS CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DU VAR

et autres attributaires du présent *Bulletin*

VAR ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

TOULON

Les Amis du Vieux-Toulon et de sa région.
Service historique de la Défense.
Groupe des écoles du Commissariat de la Marine.
Escolo de la Targo.
Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var.
Bibliothèques de la ville, des lycées Dumont-d'Urville et Bonaparte, du collège Peiresc, du relais socioculturel, de l'association pour le musée, des archives municipales de Toulon, de l'association Dante Alighieri, de la direction des foyers des équipages de la flotte, du centre de documentation de l'Institut de médecine navale, de la bibliothèque de la faculté de droit.

DRAGUIGNAN

Archives départementales du Var.
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var.
Maison de la culture.
Bibliothèque municipale.
Bibliothèque départementale.

LA SEYNE-SUR-MER

Les amis de La Seyne ancienne et moderne.
Bibliothèque municipale.

HYÈRES

Société d'histoire et d'archéologie.
Médiathèque municipale.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

Fondation scientifique Ricard (Observatoire de la mer).
Bibliothèque de la maison des arts et de la culture.

LA CRAU

Bibliothèque diocésaine de La Castille.

LA GARDE

Bibliothèque de l'université du Sud Toulon-Var.
Médiathèque Louis-Aragon.
Bibliothèque de la maison des arts et de la culture.
Bibliothèque de l'institut universitaire.

OLLIOULES

Centre de rencontres de Châteauvallon.
Bibliothèque municipale.

BRIGNOLES

Office départemental de la culture.
Bibliothèque municipale.

AUTRES LOCALITÉS

Bibliothèques municipales d'Aups, Carqueiranne, Cuers, Fréjus, La Valette-du-Var, Le Beausset, Le Luc, Le Muy, Le Revest, Le Val, Lorgues, Sanary, Saint-Mandrier, Saint-Maximin, Sainte-Maxime, Saint-Raphaël, Saint-Tropez.

MARSEILLE

Archives départementales des Bouches-du-Rhône.
Académie de Marseille.
Fédération historique de Provence.
Office régional de la culture.

AIX-EN-PROVENCE

Académie d'Aix.
Bibliothèque de l'université.

ARLES

Académie d'Arles *(Museon Arlaten)*.

DIGNE

Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence.

NICE

Archives départementales.
Bibliothèque de l'université.

GRASSE

Musée d'art et d'histoire de Provence.

CANNES

Société scientifique et littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.

De plus, un exemplaire du *Bulletin* est adressé à chaque conseiller général du Var.

AUTRES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES FRANÇAIS

05 GAP	Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes.
07 PRIVAS	Académie des sciences, lettres et arts de l'Ardèche.
10 TROYES	Société académique de l'Aube.
14 CAEN	Académie nationale des sciences, arts, belles-lettres.
16 ANGOULÊME	Société historique et archéologique de la Charente.
17 LA ROCHELLE	Académie des belles-lettres, des sciences et arts.
ROCHEFORT	Service historique de la Marine.
18 BOURGES	Société d'archéologie et d'histoire du Berry.
21 DIJON	Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
23 GUÉRET	Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
25 BESANÇON	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
	Bibliothèque de l'université.
28 CHÂTEAUDUN	Société dunoise.
29 BREST	Société d'études de Brest et du Léon.
	École navale.
	Service historique de la Marine.
	Bibliothèque de l'université.
30 NÎMES	Académie de Nîmes.
	Bibliothèque municipale.
31 TOULOUSE	Académie des Jeux Floraux.
	Société archéologique du Midi de la France.
	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
	Bibliothèque de l'université catholique.

33 BORDEAUX — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
Bibliothèque de la ville de Bordeaux.
TALENCE — Bibliothèque de l'université.
34 MONTPELLIER — Académie des sciences et lettres.
Bibliothèque interuniversitaire.
Bibliothèque municipale.
35 RENNES — Bibliothèque de l'université.
Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
SAINT-MALO — Société d'histoire et d'archéologie.
36 CHÂTEAUROUX — Académie du Centre.
37 TOURS — Société archéologique de Touraine.
Bibliothèque de l'université.
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine.
38 GRENOBLE — Académie delphinale.
SAINT-MARTIN-D'HÈRES : Bibliothèque de l'université.
42 MONTBRISON — *La Diana*.
44 NANTES — Bibliothèque universitaire.
45 ORLÉANS — Société archéologique et historique de l'Orléanais.
47 AGEN — Académie d'Agen.
48 MENDE — Société des lettres, sciences et arts de la Lozère.
49 ANGERS — Bibliothèque université d'Angers.
Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers.
50 CHERBOURG — Société nationale académique de Cherbourg.
Service historique de la Marine.
54 NANCY — Bibliothèque de l'université.
Académie de Stanislas.
56 LORIENT — Service historique de la Marine.
57 METZ — Académie nationale de Metz.
Bibliothèque de l'université de Metz.
59 LILLE — Bibliothèque de l'université catholique.
CAMBRAI — Société d'émulation de Cambrai.
62 ARRAS — Archives départementales (académie d'Arras).
63 CLERMONT-FERRAND : Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Bibliothèque de l'université.
64 PAU — Bibliothèque de l'université.
Académie du Béarn.
65 BAGNÈRES-DE-BIGORRE : Société Ramond.
66 PERPIGNAN — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Or[ales].
Bibliothèque de l'université catholique.
67 STRASBOURG — Bibliothèque nationale et universitaire.
Bibliothèque de l'université catholique.
68 COLMAR — Académie d'Alsace.
Société d'histoire naturelle.
MULHOUSE — Bibliothèque de l'université.
69 LYON — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Bibliothèque de l'université catholique.
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE : Académie de Villefranche-en-Beaujolais.
71 AUTUN — Société éduenne des lettres, sciences et arts.
MÂCON — Académie de Mâcon.
72 LE MANS — Société d'agriculture, des sciences et arts de la Sarthe.
Bibliothèque de l'université.
73 CHAMBÉRY — Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.
Société d'études savoisiennes.
Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Bibliothèque de l'université.

74 ANNECY	Académie fiorimontane.
75 PARIS	Archives de France.
	Bibliothèque nationale de France (dépôt légal).
	Académie de marine.
	Société française d'histoire maritime.
	Académie des sciences d'outre-mer.
	Bibliothèque Mazarine.
	Association du Commissariat de la Marine.
	Association des Varois de Paris.
	Bibliothèque de l'institut catholique de Paris.
	Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève.
76 LE HAVRE	Société havraise d'études diverses.
ROUEN	Académie des sciences et belles-lettres.
78 VERSAILLES	Académie de Versailles.
79 NIORT	Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.
80 AMIENS	Société des sciences, lettres et arts.
82 MONTAUBAN	Académie de Montauban.
84 AVIGNON	Académie de Vaucluse.
	Bibliothèque municipale.
CARPENTRAS	Bibliothèque Inguimbertine.
86 POITIERS	Société des antiquaires de l'Ouest.
	Bibliothèque de l'université.
87 LIMOGES	Bibliothèque de l'université.
	Société archéologique et historique du Limousin.
89 SENS	Société archéologique de Sens.
91 PALAISEAU	École polytechnique (bibliothèque).
92 LEVALLOIS	Centre d'études napoléoniennes.
94 VINCENNES	Service historique de la Marine.
974 SAINT-DENIS	Bibliothèque de l'université de la Réunion.

NOUVELLE-CALÉDONIE : Société d'études historiques, BP 63, Nouméa.

AUTRES PAYS

	ALGÉRIE
ALGER	Bibliothèques universitaires d'Alger.
	ALLEMAGNE
MANNHEIM	Bibliothèque de la ville de Mannheim.
	AUTRICHE
WIEN	Akademie der Wissenschaften.
	Osterreichische Nationalbibliotek.
	BELGIQUE
BRUXELLES	Université libre de Bruxelles.
	Bibliothèque de la faculté universitaire Saint-Louis.
	Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.
LIEGE	Bibliothèque de l'université.
	Musée de la vie Wallonne.
LOUVAIN	Université catholique de Louvain.
NAMUR	Bibliothèque universitaire.
	BÉNIN
COTONOU	Université nationale du Bénin.
	BURKINA FASO
OUAGADOUGOU	Université.
	CAMEROUN
DOUALA	Bibliothèque universitaire.

	CANADA
MONTREAL	Université du Québec.
TROIS-RIVIERES	Université du Québec.
OTTAWA	Bibliothèque nationale.
	Bibliothèque universitaire.
	CENTRE-AFRICAINE (République)
BANGUI	Bibliothèque de l'université de Bangui.
	CHINE (République populaire de)
PEKIN	The Library of academia sinica.
KOUANG-TONG	Université Sun-Yat-Sen.
	COMORES
MORONI	Bibliothèque de l'école nationale d'enseignement supérieur.
	CONGO (République du)
BRAZZAVILLE	Université Marien Ngouabi.
	CORÉE (République de)
SEOUL	Département de français des universités.
	CÔTE D'IVOIRE
ABIDJAN	Bibliothèque de l'université.
	Bibliothèque nationale.
	ÉGYPTE
ALEXANDRIE	Bibliothèque de l'université.
	ESPAGNE
SAN SEBASTIAN	Sociedad de ciencias aranzadi.
	ÉTATS-UNIS
MADISON	The Wisconsin Academy.
LA FAYETTE	University of Southwestem Louisiana.
NEW ORLEANS	Tulane University of Louisiana.
	FINLANDE
HELSINKI	Annales Academicae Scientiarum.
	GABON
LIBREVILLE	Université nationale.
	GRÈCE
CORFOU	Société de lecture de Corfou.
	GUINÉE
CONAKRY	Bibliothèque universitaire.
	HAÏTI
PORT-AU-PRINCE	Université d'État.
	IRAN
TABRIZ	Bibliothèque de la faculté des lettres.
TEHERAN	Dâneshgâhé Tehran.
	Université de formation des professeurs.
	IRLANDE
DUBLIN	Royal Irish Academy.
	ISRAËL
TEL-AVIV	Universitat.
	ITALIE
FLORENCE	Biblioteca Nazionale Centrale.
GÊNES	Universita degli studi.
MILAN	Universita Cattolica del Sacro Cuore.
PADOUE	Universita degli Studi di Padova Biblioteca Universitaria.
TURIN	Studi Francesi.
	LIBAN
BEYROUTH	Université Saint-Joseph.
	LUXEMBOURG (Grand-duché de)
LUXEMBOURG	Centre universitaire.

	MADAGASCAR
ANTANANARIVO	Bibliothèque nationale malgache.
	Bibliothèque de l'université.
	MALI
BAMAKO	École normale supérieure.
	MAROC
RABAT	Université Mohammed V.
	Bibliothèque nationale du royaume du Maroc.
	MAURITANIE
NOUAKCHOTT	Bibliothèque universitaire.
	NIGER
NIAMEY	Université.
	NORVÈGE
OSLO	The Royal university library.
	POLOGNE
LUBLIN	Biblioteki Uniwersyteckiej.
	PORTUGAL
LISBONNE	Biblioteca Nacional.
	Institut portugais d'archéologie.
SANILAGO DO CACÉM	Real Sociedade arqueolôgica Lusitana.
	ROUMANIE
CLUL	Universitatea Lucian Blaga.
IASI	Universitatea AI. I. Cuza.
SUCEAVA	Bibliothèque de l'université.
	RUSSIE
MOSCOU	Bibliothèque d'État de littérature étrangère.
	SÉNÉGAL
DAKAR	Université Dakar-Fann.
	Université IFAN.
	SLOVÉNIE
LUBIANA	Biblioteka Slovenske.
	SUÈDE
STOCKHOLM	Library of the Royal Academy.
	SUISSE
BERNE	Stadt und universitad Bibliothek de Berne.
NEUCHATEL	Société neuchâteloise de géographie.
GENEVE	Bibliothèque universitaire.
LAUSANNE DORIGNY	Bibliothèque cantonale et universitaire.
	SYRIE
ALEP	Université d'Alep.
DAMAS	Université de Damas.
	TOGO
LOME	Université du Bénin.
	TUNISIE
TUNIS	Faculté des lettres et sciences humaines.
	VATICAN
VATICAN	Biblioteca apostolica vaticana.
	VIET NAM
HO CHI MINH-VILLE	Bibliothèque des sciences sociales.
HANOI	Université nationale.

LISTE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ÉLUS

au 1er janvier 2008

Les caractères romains désignent les membres actifs résidants (sans astérisque), les membres actifs non résidants (un astérisque), les membres d'honneur ou émérites (deux astérisques), et les caractères italiques, les membres associés (sans astérisque) ou les correspondants étrangers (un astérisque). L'année d'admission dans la catégorie est rappelée en tête de chaque nom pour faciliter les entrées dans les tables détaillées par catégorie.

1992 Agulhon, M. **
2003 Amann, D.
1985 *Amelinckx, F.* *
2002 *Amprimoz, F.-X.*
1978 Andréani, I.
1971 Antier, J.-J. *
2007 *Antolini, A.*
2001 Arata, C.
2003 Artru, Y.
1984 *Astoin, M.*
1993 *Aubry, J-P.*
1992 *Azéma-Audoin, M.*
2003 *Babeix, C.*
1993 *Balencie, P.*
1970 *Balestra, G.*
2004 Barjon, P.
2007 *Baron, C.*
1993 Bautier, R.-H. **
2007 *Béneventi, R.*
1992 *Bérato, J.*
2006 Bérutti A.
2005 *Bévérini J.-N.*
2007 Billault, R.
1997 *Bitossi, A.*
2003 Blanchet, P. **
1988 Blot, C. *
1993 Bois, P.
1989 Borrély, A.
1994 *Bots, J.-A.-W* *
1999 *Boulenger, J.-M.-H.*
2006 *Bourguet M.*
1995 Boyer, P. *
1968 *Boyer, R.*
1997 *Bracco, J.*
1999 *Brichon, G.*
1994 Brisou, B.
2004 *Brivet, F.*
2003 Broussais, M.
1989 Broussolle, B.
2000 *Brüe, R.*
2001 Brun, P.
2006 Bry, J.-Y.
2006 *Buffe P.*
1996 *Buti, G.*
1989 Carli, E. **
1985 Castel, J.-G. *
2007 *Cesari, C.*
2001 *Chailleux, L.-C.*
2006 *Charriez J.M.*
1999 *Cluzel, P.*
2004 Colas, M.
1997 *Constant, E.*
2001 *Creissel, L.*
1987 *Cros, B.*
1988 Cruon, R.
2005 *Curnier-Laroche F.*
2006 *Cyrulnik, B.*
2002 *Damgaard, F.* *
1990 Dassé, Th. *
1996 *Dauphiné, J.*
2006 *Dautemer M.*
1996 *Delaforge, G.*
1972 *Dessane, S.*
2002 Deverre, P.
2003 *Di Manno, T.*
1993 *Dospinescu, V.* *
1990 Durteste, L. *
2004 *Dussert-Vidalet, R.*
1970 *Escoffier, R.*
1991 *Eydoux, P.*

1995 *Fabre, P.*
1995 *Fagard, G.*
1972 *Fave-Faber, F.*
1975 *Ferlay*
2002 Ferrier, H.-C. *
1996 *Forêt, J.-P.*
1972 *François, A.*
2002 *François, H.*
2003 *Gaillard, B.*
1987 Galfré, Ch. **
2002 Gao Xing Jan **
1989 *Gautier, A.*
2004 *Gautier, B.*
1997 *Geoffroy, P. de*
2001 Georgelin, Y. *
2003 Gervais, H.-P.
2005 *Giannoni R.*
2004 Gisserot, D.
1999 *Gorenc, M.*
2005 *Goudard, F.*
1996 Goutx, P.
2002 Granarolo, P.
1979 Guillou, J.
2000 Guiol, J.-P.
1996 Guiraud, G.
2002 *Guittard, G.-H.*
1995 *Habi, T.* *
2007 *Hadida, A.*
2003 *Hardy, C.-N.*
1990 *Hattendorf, J.-B.* *
2003 Hautcœur, J.-L. *
1984 *Hautot, A.* *
2006 *Hazard C.*
2004 *Heger, M.*
2003 *Heinemann, C.*
1980 *Herné, N.*
2003 *Herrouin, G.*
2006 *Hogart A.*
1999 Huille, J.-M.
2000 *Imbert, L.*
1983 Issalène, A.
1985 *Jaffé, D.* *
2003 *Jan, P.-A.*
2004 Jauffret, G.
1991 Jean, M. **
1998 *Joint-Daguenet, R.*
1966 Joubert, J.
1996 *Julien, L.*
2003 Keriguy, J.
2005 *Kermel, Y. de*
2005 *Lachard, J.*
2000 Lacroix, A.
1990 *Lagarde, G.*
2005 Langlois, C. **
1990 Lanxade, J. *
2003 Lapras, P.
2006 *Lasserre, P.*
1980 *Le Bellegou-Béghin, G.*
2003 Le Vot, J.
1988 Ledoyer, G.
2005 Lefroid, L. **
1989 Léonide, J.-C. **
2002 *Leplat, J.*
1988 Leroy, A.
1995 *Lougovoy, C.*
2002 Lumley, H. de **
1990 *MacMahan, I.* *
1996 *Magnan de Bornier, J.*
2001 Marblé, G.
2004 *Marchioni, J.*
1993 Marmottans, A.
2003 *Marot de Lassauzaie J.-É.*
1990 *Matanga, D.* *
2004 *Mathey, J.-M.*
2005 *Maushart E.*
1995 Mazô, N.
2003 Meyrueis, J.-P.
1995 Miège J.L. *
1998 *Mollet, V.*
2002 *Monaque, R.*
2007 *Montpellier, J.*
1977 Moustiers, P. **
1990 Navarranne, P.
1988 *Neirynck, J.* *
2007 Nihoul, G.
1994 *Orlov, O.* *
2002 *Ottavi, D.*
2005 *Paecht, A.*
1976 Pedinielli, L. **
2005 Perreau, J.
2003 Perruchio, P. **
1989 Picano, J.-P.
2003 Pinelli, G. **
2005 Prosperini, C.
2005 Provençal, L.
1996 *Raigniac, B. de*
1998 *Rainero, R.-H.* *
1991 *Rebecq, M.*
1993 Reboul, R. *
1990 *Ribot, H.*
1988 *Ricatte, R.-A.*
1987 *Rizza, C.* *

1998	Robillard, S.	1991	Streiff, R.
1990	*Rodger, N.-A.-M* *	1999	Talboutier, P.
1990	Roubert, P.	1996	*Taxil, M.*
1987	Saint-Martin, Y. **	1973	*Tiscornia, H.*
2004	Saint-Steban, P. de **	2005	*Tixier J.M.*
1991	*Saint-Victor, H. de*	2006	*Tobazéon R.*
1991	*Salini, S.*	1994	*Trînh Xuan Thuan* *
1996	*Salkin, G.*	2002	*Turc, P.*
1998	*Samb, D.* *	2007	*Ughetto, A.*
2003	*Sanchez-Pansart, J.*	2003	*Vanel, Y.*
1993	Silvestro, R.	1987	Vergé-Franceschi, M. *
1980	*Smets-Hennekinne, M.* *	2005	*Vernet J.L.*
2007	Sohier-Meyrueis, A.	2002	*Vernier, O.*
1985	Souville, G. *	2002	*Vignal, A.*
2003	Stalloni, Y.	1998	Villain-Gandossi, Ch.*
2002	*Steil, M.*	1999	Zunino-Gérard, E. *

soit, au 1er janvier 2008, un total de 211 membres :

— 4 membres d'honneur ;
— 5 membres bienfaiteurs ;
— 203 membres élus :
— 13 membres émérites,
— 50 membres actifs résidants,
— 16 membres actifs non résidants,
— 103 membres associés,
— 18 membres correspondants étrangers.

Maquette, composition typographique
et mise en page
ont été réalisées par Dominique AMANN

◇

Achevé d'imprimer sur les presses de :

Imprimerie HEMISUD
Parc tertiaire Valgora
Avenue Georges-Charpak
83160 La Valette-du-Var

pour le compte de :

ACADEMIE DU VAR
Passage de la Corderie
83000 Toulon – France

en juin 2008

◇

Directeur de la publication : JACQUES KERIGUY

ISSN : 1148-7852

Dépôt légal juin 2008